



TUFTS COLLEGE LIBRARY









REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LXXXI<sup>e</sup> ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES

---

LXXXI<sup>e</sup> ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME TROISIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—  
1911

64823

---

---

# LA FILLE DU CIEL <sup>(1)</sup>

---

## QUATRIÈME ACTE <sup>(2)</sup>

---

### PREMIER TABLEAU

Avant le lever du rideau, on a commencé d'entendre les vociférations de la foule, mêlées à des bruits de gongs et de sonnettes.

Le lieu des exécutions au pied des remparts de Pékin. Une colossale muraille grise, à créneaux, occupe tout le fond de la scène, et, vers la gauche, s'en va à perte de vue dans le lointain. Le long de cette muraille, les prisonniers chinois sont attachés à des poteaux, d'autres sont à la cangue, sous un écriteau rouge. Des têtes coupées et saignantes sont pendues çà et là à des clous. Il y a des taches de sang partout sur le sol. Une foule loqueteuse se presse sur le devant de la scène; les gens portent le costume de Pékin de nos jours, longue natte, robe de coton bleu, sayon de peau de bique; des femmes tartares, du peuple aussi, sont coiffées de deux cornes de cheveux, avec de grossières fleurs artificielles. En avant et à gauche, la grande tente, largement ouverte, d'un général tartare: elle est en cuir verdâtre, avec toiture jaune, surmontée d'un clocheton d'argent; l'intérieur est tapissé de peaux de bêtes; autour du mât central, une table circulaire; tapis, plians, petite table, un drapeau carré avec le nom du général. Gardes, soldats, sabre au clair. Des chameaux sont couchés alentour, parmi des ballots et des armes. Voitures, palanquins.

Au lever du rideau, la foule continue de vociférer tumultueusement. Des marchands de boissons chaudes se promènent avec des urnes de cuivre sur le dos; des barbiers agitent des sonnettes; des sorciers aveugles jouent de la flûte; des marchands de bonbons frappent sur des gongs. Des bourreaux, au premier plan, essuient les lames saignantes de leurs sabres.

(1) *Copyright by Calmann Lévy, 1911.*

(2) *Voyez la Revue du 15 mars, des 1<sup>er</sup> et 15 avril.*

## SCÈNE I

## LES BOURREAUX, LA FOULE.

PREMIER BOURREAU, *essuyant son sabre, à deux jeunes femmes qui l'entourent.* — C'est que nous avons les bras fatigués, mes petites belles...

UNE DES FEMMES. — Ah!... Ils ont pourtant l'air solides, vos bras, monsieur le bourreau.

LE BOURREAU. — Solides, je ne dis pas. Mais tout de même...

UN MARCHAND DE FLEURS. — Pivoines impériales, lotus variés, toutes les fleurs de la saison!

UN MARCHAND DE FRUITS. — Doux comme le miel, le fruit rouge des montagnes!

UN ENFANT TARTARE, *s'approchant du bourreau.* — Dites, monsieur le bourreau, il faut frapper fort pour couper?

(Des hommes, portant un baquet plein d'eau pendu à l'épaule, arrosent le sol avec une grande cuiller de bois.)

LE BOURREAU. — C'est de l'adresse, mon petit agnelet... trouver juste la place... de l'adresse et de la force aussi, bien entendu... Ah! ça n'est pas en un jour, tu penses, que notre métier s'apprend...

UN MARCHAND DE BONBONS, *frappant sur un petit gong.* — Elle a le goût de la canne à sucre, la gourmandise que je vends!

UN MARCHAND DE FRUITS. — Ay! Ay! Blanc comme la graisse, blanc comme le jade, le melon frais!

DES MENDIANS, *jouant de la guitare.* — Écoutez la légende du roi des Dragons:

(Ils chantent d'une voix sutaiguë.)

Après du lac des bambous,  
Trois hiboux, hiboux, hiboux!

DEUXIÈME BOURREAU, *à d'autres femmes, désignant des gens attachés aux poteaux.* — Le deuxième groupe, là?... Tout à l'heure, son tour. Le maître des exécutions nous accorde un temps de repos, et nous l'avons bien gagné, hein?...

(Il appelle un marchand de boisson chaude et se fait servir.)

UNE MÈRE, *frappant sur un timbre.* — Tous les caprices

de la coquetterie dans mon étalage... Voyez, jeunes femmes; voyez, jeunes filles!

UNE FEMME TARTARE, à une autre. — Oh! regarder couper les têtes, moi je ne suis pas de celles qui s'y complaisent... Et puis, n'est-ce pas un spectacle toujours pareil?... Non, mais c'est leur Déesse que j'aurais désiré voir...

DEUXIÈME FEMME TARTARE. — Leur Déesse?... Leur Impératrice?... Tiens, et moi de même, et nous toutes aussi; voir leur Déesse, c'est cela qui nous intéresserait le plus!...

TROISIÈME FEMME TARTARE. — Et on va te la montrer, comptes-y!

DEUXIÈME FEMME TARTARE. — Pourquoi donc pas?... On nous montre bien leurs généraux, et leurs princes, et tous les autres... Les prisonniers, c'est fait pour être vus, c'est pour ça d'ailleurs qu'on nous les a amenés jusqu'à Pékin.

TROISIÈME FEMME TARTARE. — Oh! mais, elle... Il paraît que, pour nous la conduire ici, c'était tout le temps des égards en route comme pour une reine... Et l'Empereur l'a fait mettre dans la Ville Interdite, vous savez, dans son palais même...

PREMIÈRE FEMME TARTARE. — On dit qu'elle a des yeux, des yeux dont les petites gens comme nous ne peuvent pas supporter le regard...

FLEUR-DE-JASMIN. — Oh!... Et puis, j'aurais peur, moi!... Une femme qui a été morte, car elle a été morte la durée d'au moins deux lunes, vous savez!...

DEUXIÈME FEMME TARTARE. — D'abord Fleur-de-Jasmin croit tout ce qu'on lui dit.

FLEUR-DE-JASMIN. — Dame! chacun le sait bien, qu'elle a été morte... Deux lunes, je vous dis, elle est restée pendant deux lunes dans son tombeau...

LE MARCHAND DE FRUITS. — Ay! Ay! Blanc comme la graisse, blanc comme le jale, le melon nouveau!

PREMIÈRE FEMME TARTARE. — On sait bien aussi que les balles, la mitraille, tout cela passait au travers d'elle, comme au travers d'une ombre... (*Avisant un chef des soldats qui est là.*) Tenez, demandez plutôt à Lee-Phuang, qui était là quand on l'a prise; n'est-ce pas, Lee-Phuang?

LEE-PHUANG. — Ah! pour ça oui, et j'en ai été témoin... Les balles ne l'arrêtaient guère, leur Déesse...

DEUX SOUS-OFFICIERS, amenant au supplice un nouveau groupe

*de prisonniers chinois, les mains liées de cordes, parmi lesquels, et fermant la marche, Prince-Fidèle, en vêtements souillés et déchirés. — Place!... Faites place!...*

(Les prisonniers passent pour aller rejoindre les autres, qui attendent déjà leur tour d'exécution au pied de la muraille.)

LEE-PHUANG, *aux femmes qui l'avaient interpellé.* — Le dernier qui arrive là! Regardez! regardez!... Celui qui marche la tête si fière : le plus grand chef des rebelles de Nang-King. Il se nomme Prince-Fidèle, c'était le bras droit de la Déesse; au milieu de la bataille, tout le temps à ses côtés...

LA MERCIÈRE, *frappant sur son timbre.* — Tous les caprices de la coquetterie dans mon étalage! Voyez, jeunes femmes; voyez, jeunes filles!...

## SCÈNE II

### PRINCE-FIDÈLE, LE GÉNÉRAL TARTARE.

LE GÉNÉRAL TARTARE, *sortant de sa tente et saluant Prince-Fidèle, qui passe et ferme la marche du dernier groupe des condamnés.* — Entrez ici, noble vaincu. Ne regardez pas là-bas. Chaque homme ne doit mourir qu'une fois, et vous, vous mourrez à chaque tête qui tombera. Ce supplice ne vous suffit donc pas, de devoir être la dernière victime?...

PRINCE-FIDÈLE. — Ma présence, peut-être, les soutient, mes pauvres soldats, si simplement héroïques.

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Plutôt votre souffrance s'ajoute à leur peine... Accordez l'honneur à un loyal ennemi de passer sous sa tente les dernières minutes de votre vie glorieuse... Vous êtes déjà au-dessus des petites gens du monde et des rancunes implacables.

PRINCE-FIDÈLE. — Le glaive n'est pas responsable, ni même le bourreau.

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Pas même le général.

(On attache les nouveaux prisonniers à des poteaux.)

PRINCE-FIDÈLE. — Je n'ai pas de rancune...

(Il entre sous la tente avec le général tartare.)

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Et moi, je n'ai pas d'orgueil. Je sais que les sages réprouvent la guerre et estiment que l'œuvre

du vainqueur se résout en la poussière de dix mille squelettes...

PRINCE-FIDÈLE. — Et qu'on ne doit, aux triomphateurs, que des honneurs funèbres.

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Oui, la gloire des armes n'est, vraiment, que la fumée d'un incendie...

(Ils se sont assis sur des plians, et on leur sert du vin de riz. Pendant le dialogue suivant, les exécutions recommencent au fond de la scène, au milieu d'un remous de la foule. A chaque minute, on voit le sabre d'un bourreau décrire une courbe en l'air, et aussitôt après une nouvelle tête coupée, saignante, est accrochée à la grande muraille de Pékin qui ferme le tableau. Cris et tumulte, un peu assourdis, pendant la conversation des deux hommes sous la tente.)

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Avant de quitter ce monde, n'avez-vous pas quelque mission, envers vos proches, qu'il vous serait précieux de voir accomplir?... Je m'en chargerais avec respect.

PRINCE-FIDÈLE. — Ils ont péri, sans nul doute, tous ceux qui m'étaient chers. Je vous remercie de votre offre bienveillante.

LE GÉNÉRAL TARTARE. — N'avez-vous pas quelque désir?...

PRINCE-FIDÈLE. — Un seul : celui de connaître le sort de notre Impératrice. Dans cette bataille funeste où j'ai été fait prisonnier, elle combattait aussi. Est-elle vivante ou morte, libre ou captive?...

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Elle est vivante, captive depuis une demi-lune seulement et, depuis hier, gardée à Pékin, non loin d'ici, dans la Ville Interdite.

PRINCE-FIDÈLE. — Non loin d'ici, ma souveraine!... Ah! si les Dieux, las de nous frapper, pouvaient permettre... Savoir qu'elle est là tout près!...

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Sur la fin de ce combat, qui fit tant d'honneur aux vaincus, elle a pu s'échapper avec un millier de soldats. Mais la retraite était coupée et depuis longtemps l'impériale guerrière aurait été prise, si des ordres contradictoires, entravant nos mouvemens comme à plaisir, ne lui avaient donné la faculté de retarder de jour en jour sa captivité. On eût dit que quelqu'un de puissant veillait sur elle avec une singulière sollicitude, l'avertissait des dangers ou s'efforçait de les écarter de sa route.

PRINCE-FIDÈLE. — Que celui-là vive de longs jours heureux et que sa renommée soit impérissable!...

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Ah ! quand donc finira cette guerre toujours renaissante qui imprègne le sol de la patrie du sang de ses fils ?

PRINCE-FIDÈLE. — Elle ne finira, je le crains bien, que par l'extermination d'une des deux races... Pourtant la haine serait moins farouche peut-être, si les vainqueurs, après la victoire, traitaient les vaincus avec plus de clémence... Pas tant d'exécutions ! Pas tant de sang !... Tout soldat qui ne peut plus défendre sa vie devrait être sacré.

LE GÉNÉRAL TARTARE. — On offre aux vôtres la vie sauve, s'ils se soumettent ; tous refusent.

PRINCE-FIDÈLE. — Leur héroïsme devrait être une raison de plus de les épargner.

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Que faire?... Notre devoir est d'obéir.

PRINCE-FIDÈLE. — Pas jusqu'au crime. Une petite pierre peut quelquefois enrayer un lourd chariot. Nous, les chefs, en sacrifiant seulement notre vie, nous pouvons sauver des foules.

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Comment cela ?...

PRINCE-FIDÈLE. — En résistant à l'iniquité... Vous souvenez-vous?... Une autre guerre, toute pareille à celle-ci, le sac d'une ville, l'ordre au bourreau de faucher toutes les têtes, comme à présent ; alors, un jeune chef, fou de douleur à l'idée d'un pareil carnage, trouve de tels accens pour supplier le général de faire grâce, ou tout au moins de restreindre les exécutions, que celui-ci consent à limiter la tuerie au temps que pourra mettre à se consumer une baguette de parfum. Le parfum s'allume, la première tête va tomber ; mais le jeune chef, frémissant d'horreur, saisit la baguette, la réduit en poussière, et court au bourreau en criant : « C'est fini ! c'est fini ! on fait grâce ! » Puis, comme il a désobéi, il va se briser la tête contre un rocher... A ce héros, le peuple éleva un temple, qui se dresse aujourd'hui encore sur une haute colline et dont les marches, depuis des siècles, n'ont cessé d'être jonchées de fleurs fraîches.

LE GÉNÉRAL TARTARE, *réveur*. — A ce héros, le peuple éleva un temple!...

## SCÈNE III

LES MÊMES, LA FOULE, puis UN OFFICIER.

Depuis quelques instans, la foule, plus turbulente, commence à murmurer contre le carnage. Devant une nouvelle troupe de condamnés que l'on amène, des cris éclatent.

LA FOULE. — Oh! oh! assez! assez!

UNE VOIX. — Les ministres de l'Empire sont des bouchers!

UN HOMME, *montant sur les épaules de ses voisins*. — Assez! assez!... Mort aux tigres!...

PRINCE-FIDÈLE, *sous la tente, voyant que le général tartare se lève*. — Sans doute, c'est mon tour?...

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Non, non. Restez encore, nous serons avertis.

UN AUTRE HOMME, *sur la place*. — Oui! Mort aux tigres!... (*Il se baisse et trempe le bout de sa ceinture dans le sang.*) Et je vais l'écrire, moi, tenez, sur cette muraille : Mort aux tigres!

(Il monte sur une pierre et commence, avec le bout de sa ceinture, à tracer des caractères sur un pan de muraille. Le général est sorti de la tente.)

UN OFFICIER. — Des hommes par ici!... Qu'on disperse cette foule insolente!... Arrêtez celui qui écrit...

LE GÉNÉRAL TARTARE, *s'avançant précipitamment*. — Qui donc commande sans mon ordre?...

L'OFFICIER. — Seigneur, un commencement d'émeute... n'est-ce pas mon devoir?...

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Vous n'avez d'autre devoir que d'obéir... (*Il renvoie d'un geste les soldats qui s'étaient avancés pour saisir l'homme.*) Les bourreaux doivent être las; une seconde fois, que le chef des exécutions leur donne l'ordre de se reposer.

L'OFFICIER. — Pendant combien de minutes?

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Aussi longtemps que mon sabre restera fixé ici.

(Il l'enfoncé dans le sol.)

PRINCE-FIDÈLE, *bas au général*. — Prenez garde, mon généreux ennemi! Peut-être va-t-on croire que vous avez peur.

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Des vivans, non... Mais des spectres, c'est vrai, oui, j'ai peur des spectres...

(Ils entrent ensemble sous la tente. La foule, dont la rumeur va croissant, s'écarte de la place des exécutions, laissant voir les corps sans tête qui gisent à terre, et les mares de sang. Les marchands reprennent leurs cris et leurs musiques.)

LE MARCHAND DE FLEURS. — Pivoines royales, lotus variés, toutes les fleurs de la saison!

LE GÉNÉRAL TARTARE, *dans la tente, à Prince-Fidèle.* — Vous le voyez, je me compromets, comme le héros de votre légende, et cependant on ne m'élèvera point de temple.

PRINCE-FIDÈLE. — Mais vous n'espérez pas les sauver, ceux des miens qui restent encore?...

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Qui sait!... Tant que les têtes ne sont pas détachées des épaules... Vous entendez dehors : le flot du peuple irrité grossit toujours... Souvent une courte émeute a délivré bien des victimes... Je puis être débordé, avoir la main forcée : le ciel le veuille!...

PRINCE-FIDÈLE. — Votre noble générosité m'encourage à vous demander une grâce.

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Ce sera une joie pour moi de l'accorder.

PRINCE-FIDÈLE. — Avant de m'agenouiller là-bas, contre la muraille sanglante, je souhaiterais obtenir une heure de liberté, sur ma parole...

LE GÉNÉRAL TARTARE. — La parole d'un homme tel que vous est plus solide qu'une chaîne de fer à ses jambes ou qu'une cangue de bois de cèdre à ses épaules... Une heure, oui, même une heure et demie, nous pouvons attendre... L'emploi que vous voulez en faire, peut-être le deviné-je : c'est la grande captive, n'est-ce pas, que vous rêvez de revoir... Là, je ne puis, hélas! en rien vous servir... Les Dieux vous viennent en aide!... (*Présentant une robe brodée d'or qui est accrochée au mât de la tente.*) Une seule chose : consentez à revêtir une de mes robes; elle vous sera toujours une sauvegarde.

PRINCE-FIDÈLE. — Comment oserais-je?...

LE GÉNÉRAL TARTARE. — Je vous en prie... Ce vêtement me deviendra précieux au contraire, pour vous avoir protégé. (*Il passe la robe à Prince-Fidèle, qui ne résiste plus, et puis il soulève une portière au fond de la tente.*) Par là, Prince, fuyez!...

(*Exit Prince-Fidèle.*)

## SCÈNE IV

LE GÉNÉRAL, UN COURRIER DE L'EMPEREUR, UN OFFICIER,  
LES PRISONNIERS, LA FOULE.

Un grand mouvement dans la foule, qui vociférait toujours. Et on entend, au fond de la scène, les trompettes sonner.

LE GÉNÉRAL TARTARE, *sortant de sa tente, à un officier qui est là.* — Qu'est-ce donc?... Le salut rituel!... Qu'arrive-t-il encore?

L'OFFICIER. — Un courrier de l'Empereur.

(Des soldats se rangent en haie sur le passage du courrier et mettent un genou à terre. Le courrier est à cheval et porte sur l'épaule un petit paquet enveloppé de soie jaune.)

LE COURRIER, *mettant pied à terre.* — Ordre de l'Empereur.

(Deux soldats apportent aussitôt une table sur laquelle on pose la lettre, puis on allume des parfums: le général met en hâte sa veste de cérémonie, salue trois fois le message et le prend enfin.)

LE GÉNÉRAL TARTARE, *au courrier, après avoir examiné l'enveloppe.* — Pourquoi cet ordre arrive-t-il si tard? il est parti au point du jour de la Ville Interdite, et la distance n'est pas longue.

LE COURRIER. — C'est vrai, seigneur, mais des gens malintentionnés étaient postés à plusieurs endroits sur ma route. J'ai dû faire un détour, et mon cheval a renversé bien du monde avant de dépasser les obstacles.

LE GÉNÉRAL TARTARE, *à demi-voix.* — Que le ciel délivre notre Empereur des méchants qui oppriment sa volonté!

LE COURRIER, *de même.* — Que le ciel vous exauce pour le bonheur du peuple!...

LE GÉNÉRAL TARTARE, *il ouvre la lettre. A part, après l'avoir lue.* — Voilà qui sauve bien des existences, sans compter la mienne... (*A la foule.*) Ordre de l'Empereur, écoutez tous: « Telle est mon expresse volonté; je fais grâce de la vie, sans condition, à tous les captifs de la guerre, chefs et soldats, et je leur accorde la liberté entière. Respectez ceci. »

(Il montre le sceau de l'Empire.)

LA FOULE. — Dix mille années! Dix mille années à notre Empereur!

(On commence de détacher les prisonniers.)

LE GÉNÉRAL TARTARE, *à la foule*. — Écoutez encore. L'ordre devait arriver à temps pour sauver tous les condamnés. Des obstacles, semés sur la route du messager, sont la cause d'irréparables malheurs dont le maître, mal obéi, n'est pas responsable.

LA FOULE. — Malheur aux ministres infidèles! Mort aux tigres!

(Les femmes s'empresstent aussi à détacher les prisonniers qui s'approchent du général.)

L'OFFICIER, *bas à un autre*. — Notre général laisse pousser de tels cris séditioneux...

2<sup>e</sup> OFFICIER. — Dites même qu'il les provoque!

LE GÉNÉRAL TARTARE, *aux prisonniers*. — Mes amis, écoutez un sage conseil : ne vous attardez point en ce lieu maudit. Autour du grand Dragon qui fait grâce, hurlent des fauves, toujours exaspérés de lâcher leur proie... Allez! ne perdez pas une minute. Mais ne fuyez point par la campagne; trop facilement ou vous rejoindrait. Dispersez-vous, égarez-vous dans la ville immense, dans les quartiers purement chinois où la foule ne saurait vous trahir...

LES PRISONNIERS. — Nous suivrons vos avis. Le ciel épande sur vous ses faveurs...

(Ils saluent et se dispersent. Le général reprend son sabre, fiché en terre, et le remet lentement au fourreau.)

LA FOULE. — Mort aux tigres! Dix mille années à notre Empereur!...

(Pendant que le rideau descend, ou que la nuit se fait sur le théâtre pour un changement instantané, on entend encore les cris des marchands.)

LE FLEURISTE. — Pivoines royales! Lotus variés, toutes les fleurs de la saison!

LA MERCIÈRE. — Tous les caprices de la coquetterie dans mon étalage! Voyez, jeunes femmes: voyez, jeunes filles!

## DEUXIÈME TABLEAU

La grande salle du trône au Palais de Pékin, immense, entièrement rouge et or; le trône, au milieu sur une estrade où l'on monte par trois escaliers bordés de brûle-parfums et d'emblèmes. Colonnes de laque rouge, soutenant un plafond très élevé, où d'énormes dragons d'or se tordent parmi des nuages rouges; le plus grand, comme détaché, prêt à tomber du ciel, tient dans sa gueule une boule d'or, juste au-dessus du trône. Par terre, tapis jaune où se contournent des dragons de vingt mètres de longueur. Sur le côté de la scène, un carillon : il est fait de plaques de marbre alignées et suspendues par des chaînes d'or à un immense châssis dont les pieds d'or représentent des monstres, et dont les angles supérieurs sont ornés de phénix d'or éployant leurs ailes vers le plafond. Près de l'entrée principale, deux eunuques tiennent des chasse-poussière en queue de rhinocéros. On prépare une grande audience solennelle, à l'occasion du triomphe des armées tartares. Des blocs de porcelaine, représentant des monstres, sont posés en rang sur les tapis; ils marquent les places où doivent se tenir et se prosterner les différens groupes de dignitaires. Des personnages en robe de gala vont et viennent avec agitation. On parle bas, on marche en silence. Attitude respectueuse. On s'incline en passant devant le trône.

## SCÈNE I

OFFICIERS DU PALAIS, DIGNITAIRES  
ET MAÎTRES DES CÉRÉMONIES.

1<sup>er</sup> MAÎTRE DES CÉRÉMONIES, *mettant en ligne un des derniers blocs de porcelaine.* — Là; le dix-huitième groupe des grands lettrés s'arrêtera là, face au trône, mais tourné un peu de biais.

2<sup>e</sup> MAÎTRE DES CÉRÉMONIES. — Tout me semble ainsi réglé pour le mieux... Nous serons prêts.

UN OFFICIER. — L'Empereur, prétend-on, est extrêmement fébrile depuis ce matin...

2<sup>e</sup> OFFICIER. — On l'affirme en effet... Lui si sombre et abattu depuis quelques jours,... tellement que chaque victoire de ses armées paraissait l'accabler comme un désastre...

3<sup>e</sup> OFFICIER. — Oui, qui eût dit qu'il exigerait un tel appareil pour célébrer son triomphe?..

4<sup>e</sup> OFFICIER. — Et vous savez la nouveile?... La prisonnière doit y paraître.

3<sup>e</sup> OFFICIER. — Laquelle?..

4<sup>e</sup> OFFICIER. — Laquelle!... Voyons, est-ce que cela se demande? La grande, bien entendu, l'unique, celle dont tout le monde... l'ex-impératrice des rebelles.

5<sup>e</sup> OFFICIER, *ironiquement*. — Ah! la Déesse!... Alors on va la voir.

6<sup>e</sup> OFFICIER. — Et on pourra juger de sa puissance surnaturelle, à moins qu'elle l'ait perdue.

4<sup>e</sup> OFFICIER. — Oh! pour de la puissance, elle en a toujours... Hier au soir, par ordre de l'Empereur, on a décapité deux eunuques, coupables seulement de lui avoir annoncé la mort de son fils, sans y mettre les formes...

3<sup>e</sup> OFFICIER. — Et moi, je sais des détails, par la Grande Maîtresse... Ce matin, elle a daigné parler, la Déesse, pour demander des vêtemens de deuil... Alors, dans les réserves de feu l'impératrice-mère, on est allé chercher ce qu'il y avait de plus magnifique, en fait de robes blanches et de souliers blancs.

## SCÈNE II

LES MÊMES, LE GRAND CHAMBELLAN.

LE GRAND CHAMBELLAN, *entrant par une porte du fond*. — Ordre de l'Empereur!... (*Tous écoutent en courbant la tête.*) Que les membres du conseil privé, les ministres, les dignitaires, revêtus de leur costume d'apparat, se réunissent en silence dans les galeries voisines de la salle du trône, prêts à entrer quand Sa Majesté frappera TROIS FOIS sur ce gong. (*Il désigne le grand gong placé au pied des marches du trône.*) Personne ici. Et des gardes à toutes les portes.

Tous saluent et s'apprentent à sortir.)

## SCÈNE III

LES MÊMES, UN HÉRAUT ET LE GRAND MAÎTRE  
DES CÉRÉMONIES

LE HÉRAUT, *paraissant à une porte et tenant à la main un grand écriteau de laque au bout d'une lampe d'or*. — Faites silence.

LE GRAND MAÎTRE, *entrant avec Puits-des-Bois*. — Sortez tous! Fermez les portes! Voici l'Empereur!

(Tous sortent effarés. Le grand maître et Puits-des-Bois restent seuls; ils se prosternent, et l'Empereur paraît.)

## SCÈNE IV

L'EMPEREUR, PUIITS-DES-BOIS,  
LE GRAND MAÎTRE DES CÉRÉMONIES.

L'EMPEREUR, *sombre, en grand costume.* — Combien de têtes, dites-vous, étaient déjà tombées?

LE GRAND MAÎTRE. — Cinquante à peine, sire !.. Votre général, comme par un pressentiment de la clémence de Votre Majesté, avait mené les choses avec une audacieuse lenteur...

L'EMPEREUR. — Il en sera récompensé par le ciel et par moi... Quant aux grands de ma cour qui osèrent arrêter mon courrier de grâce, ceux-là, oui, qu'on me les trouve, et que le bourreau les fauche demain... Comment les Dieux permettent-ils qu'au sommet où je suis, le bien soit presque irréalisable, tandis que le meurtre est si aisé !... Maintenant, allez !... (*Indiquant Puits-des-Bois.*) J'ai besoin de m'entretenir avec mon conseiller...

Le grand maître sort.)

## SCÈNE V

L'EMPEREUR, PUIITS-DES-BOIS.

L'EMPEREUR, *à Puits-des-Bois, toujours prosterné.* — Relève-toi, ami, nous sommes seuls... Mon projet, n'est-ce pas, tu l'as deviné : je veux qu'elle vienne là, elle, auprès de moi. (*Montrant le trône.*) Pâle et dans la blancheur de son deuil, peu importe, je veux qu'elle vienne là, à mes côtés, sur ce trône... Aujourd'hui, la faire reconnaître par mon peuple comme mon épouse ; que les grands de ma cour se prosternent devant leur Impératrice, en même temps que devant leur Empereur... Sans elle, vois-tu, il n'y a pour moi ni empire ni triomphe...

PUIITS-DES-BOIS. — Elle a consenti ?...

L'EMPEREUR. — Hélas ! le sais-je, si elle acceptera ?... Je me suis dérobé jusqu'ici à cette entrevue de charme et d'épouvante... C'est maintenant, c'est ici même, que nous nous reverrons pour la première fois... Le ciel me soit en aide !... Tu diras que je suis toujours un enfant : j'ai voulu entourer de magnificence notre heure décisive... Ah ! s'il n'y avait pas entre nous cette mort de son fils, je tremblerais moins...

PUITS-DES-BOIS. — Son fils ! Mais vous avez fait tout au monde pour le sauver... Puisque votre conscience ne vous reproche rien, Sire, il convient mieux à vos projets que cet enfant soit en paix chez les ombres... L'imposer à vos Tartares eût été bien dangereux... Tandis qu'une dynastie mêlée, un autre fils qui naîtrait de votre sang et du sien...

L'EMPEREUR. — Un fils qui me viendrait d'elle !... Oh ! ami, tais-toi !... Les rêves trop beaux, il ne faut pas les formuler... *(Il frappe sur le gong un seul coup léger.)* Allons, va !... Voici l'instant terrible de la revoir... Va !... *(A un officier qui se présente, appelé par le gong.)* Qu'on amène ici la captive, avec les égards que j'ai commandés. Allez ! *(Rappelant l'officier qui s'en va.)* Attendez encore !... *(A Puits-des-Bois qui s'en allait aussi.)* Non, sa fierté pourrait s'offenser d'être ainsi amenée en ma présence. Plutôt, qu'elle soit ici la première au rendez-vous ; et c'est moi ensuite qui aurai l'air de comparaître devant elle, comme un vaincu demandant grâce. *(A l'officier qui attend.)* Dès que je serai sorti, faites introduire ici l'Impératrice, et qu'on la laisse seule... Allez, cette fois !...

*(L'officier sort par le foud.)*

PUITS-DES-BOIS, *en s'en allant avec l'Empereur.* — Elle vous aime, sire !... Ayez confiance... Quelle est la femme, même presque déesse, qui ne céderait pas ?

L'EMPEREUR. — Elle, justement !... Elle seule.

PUITS-DES-BOIS. — Mais puisqu'elle vous aimait...

L'EMPEREUR. — Et aujourd'hui, ne doit-elle pas me haïr?... Tant de sang, que des traîtres ont fait couler malgré moi... Partout, mes ordres de grâce, interceptés ou changés en arrêts de mort... La haine, l'implacable haine de nos deux peuples, toujours triomphante...

PUITS-DES-BOIS. — Mais vous avez cependant sauvé tant d'existences... Et elle doit le savoir !...

L'EMPEREUR, *en s'éloignant.* — Oh ! cette heure, dont le souvenir encore enchante ma vie !... Cette heure, là-bas, dans le jardin de son palais, au milieu de cette foule où nous étions si seuls, quand elle m'avait pris dans son regard, et que nos âmes se sont unies en une étreinte souveraine... Mais maintenant, voici qu'à l'idée de la revoir, je tremble comme un coupable.

*(L'Empereur sort avec son conseiller par une porte latérale. Deux*

enuuques et deux suivantes amènent aussitôt l'Impératrice, jusqu'au pied du trône, et, après s'être prosternés, se retirent, la laissant seule. Elle est en grand deuil tout blanc, les mains liées par une corde de soie.)

## SCÈNE VI

L'IMPÉRATRICE, puis PRINCE-FIDÈLE.

L'IMPÉRATRICE, *bas, à elle-même.* — Tant d'égards dont ils m'entourent... m'épouvantent... plus que le supplice et la mort. Pourquoi son palais, à lui, au lieu d'un cachot... Lui, lui, qu'ose-t-il espérer? Lui, que me veut-il?...

PRINCE-FIDÈLE, *vêtu de la robe du général tartare, entre en courant par une porte du fond et se prosterne aux pieds de l'Impératrice.* — Oh ! le ciel est encore élément, puisqu'il permet qu'avant de mourir je me prosterne une dernière fois devant mon Impératrice adorée.

L'IMPÉRATRICE, *avec calme et égarement.* — Vous? C'est vous qui êtes ici?... Cher prince!... Alors, sommes-nous donc partis de la Terre, est-ce déjà notre réunion plus haut que la vie?... Sans cela, par où seriez-vous venu, comment, par quel sortilège, à travers tous ces murs qui font peur?...

PRINCE-FIDÈLE, *toujours prosterné.* — L'audace ne coûte pas, quand on n'a plus rien à perdre... Et puis les Dieux, sans doute, étaient avec moi... Oui, j'ai passé, comme par sortilège, ainsi que vous dites, j'ai passé les murs, les portes gardées... Un de ses soldats, à lui, m'a guidé aussi, pour ce qui me restait d'or... Pardonnez-moi, voici que je pleure : est-ce de joie ou de détresse, je ne sais plus... De joie, oui,... car je ne souhaitais que cette grâce : avoir revu Votre Majesté, lui avoir dit une fois, à genoux, ma vénération passionnée,... qui, si près de la mort, n'offense plus, n'est-ce pas... Et surtout, lui offrir le présent magnifique, le présent qui délivre de tous les outrages du vainqueur... Elle est donc accomplie jusqu'au bout, ma mission de sujet fidèle : car ce présent, je l'ai apporté à mon Impératrice...

L'IMPÉRATRICE. — Le poison ! (*Comme un cri de délivrance et de triomphe.*) Ah!...

PRINCE-FIDÈLE, *offrant un poignard.* — Le poison... Hélas ! je n'ai pas pu... Rien que cela, tenez.

L'IMPÉRATRICE. — Eh bien ! mais cela suffit... Frappez-moi, avant qu'il paraisse, lui !

PRINCE-FIDÈLE, *se relevant et se jetant en arrière*. — Oh ! ma bien-aimée souveraine !... Ne commandez point à votre serviteur, qui vous a toujours obéi, ... ne lui commandez point ce qui est trop au-dessus de ses forces...

L'IMPÉRATRICE. — Non, vous ne voulez pas?... Alors donnez !... Je frapperai moi-même... J'essaierai... Je pourrai...

PRINCE-FIDÈLE, *apercevant les mains attachées*. — Mais, vos mains... Oh ! moi qui n'avais pas vu !...

L'IMPÉRATRICE. — Ah ! c'est vrai...

PRINCE-FIDÈLE. — Dois-je les délier ? Avons-nous le temps ?

L'IMPÉRATRICE. — Non, trop long... Là, dans les plis de ma robe, cachez l'arme... (*Le Prince hésite encore.*) Vous n'osez pas?... C'est vrai, toucher la souveraine !... Oh ! vous pouvez ; c'est comme une morte à présent, votre Impératrice.

PRINCE-FIDÈLE, *cachant le poignard dans le corsage*. — Mais, avec ces liens, comment ?...

L'IMPÉRATRICE. — Ah ! il les fera délier, celui devant qui je vais comparaitre... Et puis, — on est excusable, n'est-ce pas, de changer d'idée, si près de la mort, — je voulais que vous me frappiez avant qu'il vienne... A présent, j'aime mieux le revoir, lui, l'Empereur.

PRINCE-FIDÈLE. — Le revoir?... Vous le connaissez donc ?

L'IMPÉRATRICE. — Oui... Restez jusqu'à ce qu'il soit là.

PRINCE-FIDÈLE. — Oh ! non, que l'on ne me trouve pas ici !

L'IMPÉRATRICE. — Qu'importe ? au point où nous en sommes...

PRINCE-FIDÈLE. — C'est que... Là-bas, les dernières têtes tombent... On fait l'appel de ceux qui restent... Il est temps... mon tour vient... Ils m'avaient laissé libre une heure sur ma parole... Je ne voudrais pas avoir eu l'air de fuir...

L'IMPÉRATRICE. — Alors, oui, partez, prince... Adieu... Je vous rejoindrai bientôt, tous, mes fidèles !... A ceux qui restent dites-le, que je vais vous rejoindre...

Prince-Fidèle part en courant.)

## SCÈNE VII

## L'EMPEREUR, L'IMPÉRATRICE.

L'Empereur entre et s'approche. L'Impératrice demeure impassible, les yeux à terre.

L'EMPEREUR. — Fille du Ciel, daignez lever les yeux vers le vainqueur désolé qui s'incline devant vous ; daignez le regarder et vous souvenir ; sans doute, vous le reconnaîtrez, mais puissiez-vous le regarder sans haine !

L'IMPÉRATRICE, *comme absente et les yeux toujours baissés.* — Pour le reconnaître, je n'ai besoin ni de réentendre sa voix, ni de revoir son visage. Dans mon esprit, la lumière s'est faite pendant les heures de ma captivité : avant d'entrer ici, je savais en quelle présence j'allais être amenée... (*Un silence pendant lequel l'Empereur reste incliné.*) A la fille des Ming, que peut avoir à dire l'empereur des Tartares?...

L'EMPEREUR, *regardant les mains de l'Impératrice, qu'attache une corde de soie.* — Oh ! vos mains liées !... C'était pour vous défendre contre vous-même, que j'avais ordonné cela... Mais, à présent... (*Il s'approche, mais avec hésitation, pour les délier. L'Impératrice recule, en le regardant pour la première fois.*) Oh ! pardon... Devant vous, dans mon trouble infini, je ne sais plus... C'est vrai, j'allais oser les toucher, vos mains meurtries... Et cependant vous m'êtes plus sacrée encore, ici, que là-bas, dans la splendeur... (*Il frappe un coup léger sur le gong. Un officier paraît. A l'officier.*) La grande maîtresse ! Qu'elle vienne à l'instant même. (*A la grande maîtresse, qui entre aussitôt et se prosterne.*) Déliez les mains de l'Impératrice, et laissez-nous. (*La grande maîtresse obéit et sort. Un silence.*) Votre voix n'est plus votre voix. Vos yeux ne sont plus vos yeux. Vous êtes devant moi, et votre âme semble restée dans l'inappréciable lointain. Je ne vous attendais pas ainsi et vous me faites peur. La majesté de la mort est en vous.

L'IMPÉRATRICE. — On m'appelle au pays des Ombres. Permettez-moi bientôt d'en franchir le seuil ; de vous, je ne puis accepter d'autre grâce. Mes fidèles, mes guerriers s'étonnent que je tarde à les rejoindre, et mon fils écoute s'il n'entend pas derrière lui, dans le sentier obscur, venir le bruit de mes pas.

L'EMPEREUR. — Votre fils !... Oh ! votre fils !... Qui donc,

après vous, l'a pleuré comme moi?... Dix courriers ont été lancés, mes plus rapides cavaliers, nuit et jour, au galop, crevant leurs chevaux, jalonnant les routes de cadavres époumonés, pour essayer d'arriver à temps, de détourner l'irré-médiable malheur...

L'IMPÉRATRICE. — Qu'en a-t-on fait?... Le corps de mon fils, où est-il?...

L'EMPEREUR. — A cette heure, dans un grand char impérial, il s'achemine lentement vers le Nord, précédé de musiques funèbres, suivi de mille dignitaires en vêtements de gala, avec tout le faste d'un jeune souverain.

L'IMPÉRATRICE. — Et où le conduit-on, mon fils?

L'EMPEREUR. — Vers les forêts inviolables où reposent les Empereurs tartares. Là, dans une vallée, où jamais l'homme n'a creusé la terre, deux lieues de cèdres sombres jetteront leur silence autour de son mausolée de porcelaine...

L'IMPÉRATRICE. — M'accorderez-vous de dormir auprès de lui?

L'EMPEREUR, *très doux, comme un enfant*. — Mais... suivant l'usage des Impératrices, c'est vous-même qui, dans la forêt, choisirez le site, les perspectives, et tracerez les longues avenues de marbre... pour quand votre heure sonnera...

L'IMPÉRATRICE. — Elle a sonné, mon heure, et depuis bien des jours... Je l'ai entendue, mais j'avais les mains liées, et vos gardes, sans trêve, autour de moi... A présent, vous me la donnez, n'est-ce pas, ma liberté suprême, et je m'en vais rejoindre tous ces morts qui m'attendent? Me retenir, serait indigne de vous, mon noble ennemi, vous ne ferez pas cela!...

L'EMPEREUR, *après un silence*. — Vous retenir?... Oh! moi, non..., mais, le devoir... Fille des Ming, au devoir vous êtes incapable de faillir...

L'IMPÉRATRICE, *s'animant enfin*. — Le devoir!... Quel devoir?... Ah! déjà une première fois on m'a leurrée avec ce mot-là, et on m'a conduite à fuir, comme une femme vulgaire que la peur talonne; pendant qu'ils savaient mourir comme des braves, tous, mes guerriers, mes princes, jusqu'à mes filles d'honneur, je m'en allais, moi, lâchement, par les souterrains de mon palais... pour obéir au devoir!... Tenez, c'était à l'heure où mes soldats tombaient par milliers, frappés par les vôtres, où mes murailles croulaient sous le heurt de vos armées,... on m'avait apporté, dans une coupe d'or, le breuvage

de la Grande Délivrance,... et j'étais là, tranquille comme en ce moment,... plus souriante toutefois, prête à porter la coupe à mes lèvres; j'allais échapper à tout, m'en aller fière et intangible, dans ma parure impériale; les demeures souterraines où dorment mes ancêtres s'ouvraient là tout près, non connues de vos Tartares, et on avait le temps encore de m'y emporter... Mais, le devoir!... Oh! le devoir, paraît-il, était de fuir, et j'ai cédé... Et, jusqu'au jour où vos soldats m'ont prise, j'ai traîné longuement dans la campagne, aux avant-gardes de mes armées toujours vaincues, moi l'Impératrice et l'Invisible, me profanant au milieu des hommes, marchant devant eux comme une sorte de fille exaltée!...

L'EMPEREUR. — Dites que vous avez été l'héroïne sublime, la grande impératrice guerrière, la déesse des combats qui défait les flèches et la mitraille, celle qui vivra éternellement dans les poèmes et l'histoire!

L'IMPÉRATRICE. — J'ai cherché à racheter ma fuite, voilà tout; j'ai fait ce que j'ai pu, mais une action lâche ne se rachète pas. C'était dans mon palais qu'il fallait mourir, dans l'autodafé allumé de mes mains et qui a consumé tant de braves... Ma cendre mêlée aux leurs, c'était cela qu'il fallait... Le devoir, dites-vous?... Mais, j'appartiens donc encore à la Terre, vous croyez?... Mes villes sont détruites, mes armées sont anéanties, mon fils est mort... Et à cette heure, tenez, je le sais, là, au pied de votre grande muraille tartare, les têtes une à une tombent dans la poussière, les têtes de mes derniers fidèles... Alors, quel devoir, je vous prie?... (*Elle retire le poignard de sa robe et tend le bras pour se frapper.*) Celui-ci, rien que celui-ci!... (*L'Empereur se jette sur elle avec un cri, l'arrête en lui saisissant le poignet et jette le poignard à terre.*) Ah! vous portez les mains sur moi, à présent!

L'EMPEREUR, *incliné, très bas*. — Pardon!... Écoutez-moi seulement; vous mourrez après si vous voulez, je vous le promets..., mais d'une façon plus douce..., pas comme cela avec du sang... Même je vous en fournirai les moyens, si vous voulez toujours...

L'IMPÉRATRICE, *avec douceur tout à coup*. — D'une façon plus douce!... Cela, je le veux bien... Le breuvage de la Grande Délivrance, nous autres souverains, nous n'allons point sans cela. Vous l'avez aussi, n'est-ce pas?

L'EMPEREUR. — Nuit et jour à portée de main, depuis surtout que vous avez commencé de jouer votre vie à chaque heure, au plus fort des batailles. J'avais tant de crainte de ne pouvoir le prendre vivant, mon beau phénix de guerre!... Soyez rassurée, nous l'avons avec nous, la Délivrance : parmi les bijoux de ma ceinture, là, dans cet étui d'or.

L'IMPÉRATRICE. — Et vous m'en donnerez?

L'EMPEREUR. — Oui.

L'IMPÉRATRICE. — Vous le jurez?

L'EMPEREUR. — Oui! Après que vous m'aurez écouté, j'aurai ce suprême courage. Vous le refuser serait indigne de vous et de moi... Mais, après que vous m'aurez entendu, seulement après...

L'IMPÉRATRICE. — Eh bien! parlez, sire. En échange de votre serment, prenez les dernières minutes où il sera donné à mes oreilles d'entendre, à mes yeux de voir...

## SCÈNE VIII

LES MÊMES, UN OFFICIER.

L'EMPEREUR. *Il frappe un coup léger sur le gong, un officier paraît. A l'officier.* — Doublez les gardes aux portes! Et la mort immédiate à qui, pour n'importe quelle raison, oserait entrer avant que j'aie frappé de nouveau sur ce gong, frappé TROIS COUPS. C'est compris? Allez!... (*Mouvement de l'officier pour sortir.*) Attendez! (*Montrant les brûle-parfums sur les marches du trône.*) De l'encens, des baguettes, vite, rallumez!... Je veux des parfums dans l'air. (*L'homme allume en hâte des faisceaux de baguettes et la fumée monte.*) Bien. Sortez!

L'homme sort à reculons et presque prosterné.)

## SCÈNE IX

L'EMPEREUR, L'IMPÉRATRICE.

L'EMPEREUR, *à l'Impératrice, appuyée aux rampes des escaliers du trône.* — Hélas! je lis dans vos yeux la résolution obstinée... Vous allez mourir, je le sais... Je parlerai sans espoir... Une grâce à vous demander encore, me l'accorderiez-vous?

L'IMPÉRATRICE. — Sans doute, oui... Mais d'abord, qu'est-ce donc ?

L'EMPEREUR, *montrant le trône*. — Notre entretien suprême, je voudrais qu'il eût lieu là-haut. Une fois dans votre vie, ne fût-ce qu'une seule fois sans lendemain, je voudrais vous avoir vue assise sur ce trône des conquérans tartares.

L'IMPÉRATRICE, *très tranquille et détachée*. — N'est-ce que cela ? S'il vous plaît ainsi, je le veux bien. (*Elle commence à monter les marches du trône.*) Je monte lentement : je suis brisée et défaillante... Ce breuvage que vous allez me donner, c'est celui qui endort, n'est-ce pas ?... On ne verra point mes traits douloureusement se contracter ? Le Phénix, même agonisant, aimerait conserver un peu de grâce.

L'EMPEREUR, *de même*. — C'est mieux encore que ce que vous souhaitiez : cela vient des Barbares de l'Ouest : des perles, brillantes sous une mince feuille d'or... On passe à néant à travers un sommeil soudain, dans un vertige très doux...

L'IMPÉRATRICE, *de nouveau comme absente*. — Ah !... dans un vertige... (*Ils sont arrivés en haut. Elle s'assied à demi couchée sur le trône, qui est presque large comme un divan. L'Empereur reste debout.*) Eh bien ! maintenant, ne tardez plus, parlez...

L'EMPEREUR. — Ce n'est pas seulement pour un vain caprice que j'ai voulu vous voir assise là... Ce que nous avons à nous dire est si solennel ! Entretien d'Empereur à Impératrice, de puissance à puissance... Ici, mieux qu'en bas, abstraits l'un et l'autre de nos personnalités terrestres, nous saurons prendre conscience de nos missions surhumaines...

L'IMPÉRATRICE. — De puissance à puissance ?... Mais je ne suis plus rien, moi, qu'une captive qui ne compte pas.

L'EMPEREUR. — Vous êtes toujours souveraine et doublement souveraine, maîtresse des destinées de la Chine, arbitre de tout... (*L'Impératrice l'arrête d'un regard, comme offensée.*) Maîtresse des destinées de la Chine, oui !... Et, ne vous offensez pas, je n'entends point là parler de votre pouvoir sur son Empereur... Mais, vaincue, captive, peu importe, n'êtes-vous pas toujours la fille des Ming ? Des cœurs, par centaines de millions, vous appartiennent secrètement... La révolte, un moment domptée par mes soldats, renaîtra demain, renaîtra toujours... Vous seule au monde auriez le pouvoir de l'apaiser à jamais... et cela ne vous laisse plus le droit de mourir...

L'IMPÉRATRICE, *interrompant*. — Les morts m'attendent... Je suis des leurs, maintenant... J'entends leurs voix qui me pressent de venir...

L'EMPEREUR. — Je voudrais vous dire en peu de mots... Je vous sens déjà partie, déjà glacée... Je me hâte et je me perds... Il me semble que je parle à la pierre d'une tombe... Des puissances, vous et moi, disais-je, oh ! oui, de grandes puissances !... Deux lignées rivales d'empereurs fabuleux, de héros déifiés, qui allaient s'étiolant depuis des siècles, sous l'oppression des rites et des formules, dans des prisons trop magnifiques ; deux dynasties qui semblaient vouées à la durée poussiéreuse des momies, ont par miracle abouti à vous et à moi, qui sommes vivans et jeunes ; de notre union pourrait surgir une Chine nouvelle, qui serait vivante aussi et dominerait le monde ; ensemble nous accomplirions cette tâche sainte, pour le bonheur de nos peuples et la gloire éternelle de nos deux noms unis... Mais sans vous, non, je ne puis plus rien, je retombe dans l'isolement doré, l'oisiveté malade, les fumeries endormeuses... Si vous saviez ce qu'a été mon enfance, enfermée, solitaire, au fond d'un appartement d'ébène noire !... Dans l'obscurité de ce palais, j'ai ébauché, comme un enfant qui rêve, ce projet de m'unir à vous, dont mon imagination était hantée... et votre fils eût été mon fils... C'est comme un enfant encore que je suis parti pour cette aventure, d'aller vous voir dans votre palais de Nang-King. Et je vous ai vue, et ma volonté d'homme, qui flottait encore dans les songes, s'est concentrée soudain vers le but précis et unique... Oh ! tant d'obstacles j'ai déjà surmontés !... D'abord m'échapper de vos palais ; rentrer sans encombre ici, entre ces terribles murs de la Ville Jaune, ... et puis arracher le pouvoir aux mains des sombres malfaiteurs, qui avaient été longuement les tortionnaires de ma jeune volonté et de ma raison... La guerre déjà battait son plein, les haines déchainées. Foeur de sang dans l'air, Chinois et Tartares hurlaient comme des fauves... Tout cela, vous le savez bien, je ne pouvais plus l'arrêter...

L'IMPÉRATRICE. — Je le sais.

L'EMPEREUR. — Que j'aie fait tout au monde pour sauver votre fils, le croyez-vous ?

L'IMPÉRATRICE. — Maintenant, je le crois.

L'EMPEREUR. — Si je dis ces choses, c'est pour qu'au moins vous ne me haïssiez pas.

L'IMPÉRATRICE. *toujours calme et absente.* — Je n'ai contre vous aucune haine.

L'EMPEREUR. — Les têtes de vos fidèles, qui tout à l'heure tombaient encore, là, près de nous, c'est contre ma volonté : j'avais donné l'ordre de grâce. Quant à celui qui sort d'ici (*souriant*), — car je vois tout, moi, l'Empereur-fantôme, comme vous m'appeliez, — oui, celui qui vous parlait à cette place même et qui, si héroïquement, se figure courir à la mort, il aura la vie sauve, et vous le reverrez !

L'IMPÉRATRICE. — Je vous tenais déjà pour un ennemi généreux et grand...

L'EMPEREUR. — De mon amour, je n'ai même pas osé vous parler.

L'IMPÉRATRICE. — Je vous sais gré d'avoir maintenu plus haut que cela notre entretien.

L'EMPEREUR. — Chacune de vos paroles tombe sur moi, tranquille et glaciale comme les gouttelettes d'une lente pluie d'hiver... Et cependant j'aurai la force d'aller jusqu'au bout... Écoutez bien ceci, c'est la fin, vous serez libre après : malgré cette guerre à outrance que nous nous sommes faite, malgré ce cortège de deuil, qui défile là-bas, emportant votre fils vers les forêts du Suprême Repos, je poursuivais encore ce rêve, d'éteindre les haines séculaires en m'unissant à vous, de fondre en une seule nos deux dynasties rivales, pour laisser le grand empire à jamais apaisé...

L'IMPÉRATRICE, *interrompant.* — Depuis que vous m'avez fait asseoir là, j'avais compris...

L'EMPEREUR, *après un silence.* — Et votre réponse ?

L'IMPÉRATRICE. — Ma réponse : ni vivante ni morte je ne permets que l'Empereur des Tartares frôle seulement ma main... Il est trop tard ; entre nous deux, il y a trop de sang qui coule en ruisseau...

L'EMPEREUR. — Encore un mot, un dernier... Nous ne sommes pas seuls, à cette heure solennelle de l'histoire, dans ce lieu qui nous paraît vide et plein de silence... Des Ombres de guerriers et d'Empereurs, des Mânes illustres s'assemblent de tous les points de l'air, descendent autour de nous et prêtent l'oreille, anxieux de la décision que vous allez prendre. Vos morts sont là tous, unis à présent aux miens, dans la concorde haute et céleste ; vous vous trompez, ils ne vous appellent

pas; ils vous ordonnent avec moi de demeurer quelques années encore, pour m'aider dans cette œuvre de la grande pacification que je rêve et que, sans vous, assise à mes côtés sur ce trône, je serais impuissant à accomplir. Vous n'avez pas le droit de vous dérober à la tâche. Au nom de ces milliers d'invisibles qui nous entourent, je vous adjure: Fille du Ciel, restez!... (*Un silence.*) J'ai dit tout ce qu'il était en mon pouvoir de dire... J'attends votre arrêt... J'ai fini de parler...

L'IMPÉRATRICE, *de plus en plus glaciale et absente, indiquant de la main le bijou d'or suspendu à la ceinture de l'Empereur.* — Alors, maintenant, donnez!

L'EMPEREUR, *dans une soudaine exaltation de désespoir.* — Non! non!... De mes propres mains, vous donner... Je ne peux pas!... Ayez pitié!... Je ne peux pas! Je ne peux pas!

L'IMPÉRATRICE, *durement.* — Ah! votre serment, sire, votre parole impériale... Donnez, voyons!...

L'Empereur, après un silence encore, s'agenouille devant elle, arrache de sa ceinture la boîte d'or et la lui présente lentement, le visage caché contre terre.)

L'IMPÉRATRICE, *après avoir ouvert la boîte d'or, parlant doucement, et comme un enfant qui rêve.* — En effet... de très petites perles qui brillent... Et la mort, c'est cela!... La paix, le néant, c'est cela!... (*Elle porte les perles à ses lèvres, puis jette à terre la boîte d'or, et se lève exaltée. Triomphante, debout et dominant la salle, aux Invisibles qui sont dans l'air:*) O mes ancêtres, regardez-moi tous: ne suis-je pas glorieuse? Me voici à cette place d'où pendant des siècles vous avez dominé le monde, et c'est sur le trône, usurpé par le Tartare, que je vais mourir! Votre fille est restée digne de sa race: malgré la tentation surhumaine, elle a tenu sa parole. Ouvrez toutes grandes devant elle les portes funèbres: la voici, elle vient!... (*Souriante et douce tout à coup, à l'Empereur resté agenouillé.*) Et maintenant que tout est accompli, approchez-vous, sire. (*Elle le prend doucement par la main, pour lui indiquer de se relever et de s'asseoir.*) Une seconde fois dans sa vie, l'Impératrice vous invite à vous asseoir,... comme jadis là-bas, vous souvenez-vous, un matin, dans mon palais qui n'est plus...

(*Elle se rassied sur le trône.*)

L'EMPEREUR, *en rêve.* — Comme jadis là-bas dans vos jardins, l'inoubliable matinée... Autour de nous, ces grandes

fleurs des lointains climats qui s'ouvraient, humides encore des rosées de la nuit... Et ce beau Phénix impérial, qui rayonnait dans toute sa gloire...

(Il se laisse tomber sur le trône auprès d'elle, la tête cachée contre le dossier, entre ses bras qu'il croise.)

L'IMPÉRATRICE. — Aujourd'hui, sur ces fleurs, la flamme des incendies a passé... Et il agonise, le Phénix, qui a brûlé ses ailes à tous les feux de la guerre... Mais, au seuil de la mort, il vous dira son secret le plus profond; à votre tour, entendez-le!... (*L'Empereur redresse la tête et la regarde.*) Tout à l'heure, vos paroles de noble et magnifique sacrifice... oh! sous mon masque impassible, avec quel trouble ne les ai-je pas écoutées!... Et j'aurais cédé peut-être, si ce devoir que vous me présentiez n'avait dû être qu'un pénible devoir; mais il m'eût été trop aisé et trop doux,... car je vous aimais... (*L'Empereur se lève.*) Et, vivante, je n'ai plus droit au bonheur, puisque ce grand bûcher humain dans mon palais, c'est moi qui...

L'EMPEREUR, *interrompant avec exaltation.* — O ma souveraine!... O ma belle fleur fauchée!... Entendre cela de vos lèvres, au moment où elles vont se glacer pour jamais... Oh! être aimé de vous, je n'y croyais plus, moi... Et pas un secours possible, ni des hommes, ni des dieux, rien!...

L'IMPÉRATRICE. — Un secours!... Est-ce que je l'accepterais?... Je n'ai parlé que parce que je vais mourir... Un secours!... Mais, puisque c'est moi, je vous dis, qui ai allumé le bûcher,... puisque c'est cette main-là, tenez, qui a porté la torche enflammée... Et, pendant qu'ils se jetaient tous dans la fournaise, mourant pour mon fils et pour moi, je leur criais mon serment: je viens bientôt, au pays des Ombres, je viens, je vous suis... Après cela, vous me voyez, demeurant vivante à vos côtés, vivante et heureuse... Je me ferais horreur!... (*Près d'elle, toujours assise, l'Empereur se jette à genoux, la tête appuyée sur les coussins du trône.*) En pénétrant dans ce palais, c'était de moi-même que j'avais peur, rien que de moi-même,... car l'imposteur étrange, apparu dans mon palais un jour, jamais, même quand je ne savais pas, même quand je ne comprenais pas, jamais je n'ai pu le haïr. Et, dans la litière si close qui m'amenait à Pékin, à chaque étape du lugubre voyage, grandissaient mes épouvantes et mes angoisses,... à mesure que ce pressentiment s'affirmait, jusqu'à la certitude, que l'Empereur, ce serait

vous! (*Se levant dans un sursaut d'épouvante.*) Vous ne m'avez pas trompée, au moins?... C'est bien la mort que vous venez de me donner? .. Oh! non, vous n'auriez pas fait cela... Vous êtes trop noble pour m'avoir tendu ce piège...

L'EMPEREUR. — Non, ma souveraine, non, je ne vous ai pas trompée; la mort, oui, elle est bien là, dans votre sein, toute proche et inéluctable...

L'IMPÉRATRICE. — Ce sera long?... Combien de minutes encore?

L'EMPEREUR. — Des minutes?... Oh! des secondes à peine... C'est tout de suite que vous allez m'échapper dans le néant... La frêle enveloppe dorée, qui brillait, vous protège encore... Dès qu'elle se dissoudra...

L'IMPÉRATRICE. — Je souffrirai!

L'EMPEREUR. — Non!

L'IMPÉRATRICE. — Comment passerai-je, dites?

L'EMPEREUR. — Là, dans vos tempes, vous croirez entendre comme si l'on sonnait pour vous la grande cloche d'honneur... Et puis, un vertige,... et soudain ce sera l'éternelle paix... (*Il se relève et déchire ses vêtements.*) O dieux, si vous êtes capables de miséricorde, abaissez sur moi vos regards, ayez pitié!...

L'IMPÉRATRICE, *d'abord très lentement, marchant sur l'estrade du trône, comme en rêve.* — Où vais-je?... Qui me dira où je vais, où je serai tout à l'heure?... Les Morts, les Ombres, que peut leur importer l'emploi de ce dernier lambeau de ma vie, qui n'aura pas de durée?... A présent que j'ai tenu ma parole, qu'au moins il m'appartienne, ce suprême instant, qui pour nous vaut l'éternité... (*A l'Empereur.*) Qu'il m'appartienne... et que je vous le donne! (*Elle se rassied sur le trône.*) Viens près de moi, mon époux, mon maître, mon Dieu... (*L'Empereur s'assied près d'elle, d'abord comme avec une sorte de crainte religieuse.*) Viens, je veux appuyer ma tête sur ton épaule, pour mourir... (*L'Empereur l'enlace de ses bras.*) Vois-tu, nous étions comme deux astres, séparés par l'incommensurable abîme, mais qui se jetaient éperdument leur lumière... Et à présent, l'abîme est franchi, et mon mortel ennemi pleure d'amour entre mes bras... Approche aussi ta poitrine, plus près, tout ton être, que je m'en aille comme en toi!

L'EMPEREUR, *resserrant l'étreinte.* — En moi, et avec moi, car je te suivrai, va, mon beau Phénix qui m'échappe et s'envole...

L'IMPÉRATRICE. — Non!... Reste sur la terre, reste pour garder l'amour que je t'ai donné... Qui donc se souviendrait de moi et rendrait un culte à mes Mânes?... Dans la vallée d'éternel silence, par les avenues de marbre, sous l'ombre des cèdres obscurs, qui donc viendrait rêver aux grâces évanouies de ma forme d'un jour... Dis, tu resteras... Mais, viens plus près encore... Si tu n'as pas peur du dernier souffle d'une mourante, approche aussi tes lèvres, mon époux, que j'aie au moins connu ton baiser...

L'EMPEREUR, *appuyant les lèvres éperdument sur les siennes.* — Oh! même ta poussière me serait désirable, même la décomposition de ton corps... Peur, tu demandes si j'aurai peur!... Le respect seul desserrera mon étreinte... quand je sentirai que tu ne vis plus...

L'IMPÉRATRICE, *égagée, se dégageant à demi.* — Ah! oui... je l'entends, la grande cloche qui sonne... C'est le signal, alors?... Et je sombre... Retiens-moi, mon époux... Empêche que je sombre ainsi... que je m'abîme... dans le vide...

(Pendant un instant de silence, ils restent enlacés. Et puis l'Empereur se rejette en arrière en poussant un cri, et la morte s'affaisse sur le dossier du trône.)

## SCÈNE X

L'EMPEREUR, seul, puis LA FOULE.

L'Empereur descend les marches en courant et frappe trois profonds coups d'appel sur le gong. Les portes s'ouvrent. Les dignitaires et les officiers paraissent aux seuils.

L'EMPEREUR, *montrant la morte à la foule qui entre en habits de fête.* — Venez tous, dignitaires, grands de l'Empire!... Des parfums dans les cassolettes, des fumées d'ambre!... Qu'on sonne le Carillon de Marbre, comme pour les Dieux!... Venez rendre hommage à votre Impératrice!... A genoux! tous, devant la Fille du Ciel!...

(Il se jette lui-même à genoux sur les marches. On sonne le Carillon de Marbre.)

La foule magnifique envahit la salle et se prosterne devant la morte.)

RIDEAU.

JUDITH GAUTIER et PIERRE LOTI.

---

---

# BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT

## LA PERSÉCUTION

(1873-1878)

---

V<sup>(1)</sup>

### LE DÉSARROI. — LES DÉCEPTIONS

(1876-1878)

---

Les philosophes sont supérieurs à la révolte des faits : ils la bravent ou veulent l'ignorer, et puis ils passent outre. La politique religieuse qu'avaient préconisée beaucoup de nationaux-libéraux, et que Bismarck avait tantôt dirigée et tantôt suivie, était, en dernière analyse, une politique de philosophes, attachés, comme ils disaient, à l'émancipation spirituelle de l'humanité.

Que le *Culturkampf* désorganisât la vie administrative, qu'il arrêtât l'ascension populaire, c'est de quoi leur parti pris se consolait sans trop de peine : ils aspiraient à faire durer la lutte, jusqu'au jour où l'Allemagne, représentante de l'humanité libérée, aurait écrasé définitivement la puissance romaine. Hartmann, le philosophe de l'« Inconscient, » n'étant ni député, ni ministre, se dispensait de toutes précautions de langage. Il dissertait avec passion sur la nature historique de l'Église et de l'État, sur l'incompatibilité de leurs prétentions, sur l'impossibilité logique d'une paix religieuse, sur la nécessité de prolonger la lutte jusqu'à la suppression définitive du papisme, sur le devoir qui s'imposait à l'État de faire une guerre d'extermination. A la fin de 1875, il ajoutait à l'un de ses articles un

<sup>(1)</sup> Voyez la *Revue* des 4<sup>es</sup> octobre et 4<sup>es</sup> novembre 1910 et des 4<sup>es</sup> janvier et 15 mars 1911.

*post-scriptum* joyeux, c'étaient des félicitations à la Prusse: il lui semblait que l'État triomphait. Et pour consommer la victoire, Hartmann indiquait à l'opinion publique deux nouveaux détails, sur lesquels sans retard on devait légiférer; il demandait que les évêques fussent désormais élus par le peuple et investis par l'Empereur, et que l'État supprimât le célibat des prêtres et réservât aux curés mariés la jouissance des bonnes prébendes et le droit de confesser les femmes.

« On a eu tort de se brouiller avec tous les évêques, disait au contraire Doellinger; peut-être un jour, pour faire la paix avec eux, l'État pourrait-il admettre la présence de commissaires épiscopaux dans les jurys chargés d'examiner les prêtres; » et Doellinger, qui n'était, lui, ni content ni rassuré, commençait à dire qu'on faisait fausse route à Berlin et que le gouvernement prussien ressemblait à un homme qui s'aventure dans un fleuve sans en connaître la profondeur et qui rencontre, à chaque moment, des gouffres imprévus.

Hartmann demeurait une exception, et beaucoup d'Allemands inclinaient à penser comme Doellinger.

Des voix s'élevaient pour se plaindre que les prisons, devenues l'asile adoptif des prêtres, eussent perdu leur caractère infamant, que dans les esprits la notion de délit fût désormais brouillée; que dans les consciences le sentiment du droit s'oblitérât. D'autres voix accusaient Bismarck de travailler contre la royauté en tuant dans le peuple le respect du clergé: le reproche s'étalait dans un roman de Spielhagen: *Le cyclone (Sturmfluth)*, publié en 1876. « Aujourd'hui ce sont les catholiques que Bismarck persécute, demain ce seront les protestans, lisait-on dans ce livre. Or, sans les prêtres, pas de Dieu, pas de royauté par la grâce de Dieu. »

Pour l'amour du droit, pour l'amour du Roi, on commençait de maudire le *Culturkampf*. D'autres observateurs, plus terre à terre, faisaient des calculs et dressaient des bilans; ils évaluaient le tort que faisait à une ville le départ de ses religieux, ou bien le poids qu'ajoutaient au budget les offices nouveaux créés pour l'application des lois du *Culturkampf*. Ils parlaient en esprits pratiques, et leur parole était un murmure. Tout de suite le gémissement des âmes charitables leur faisait écho, âmes nobles et naïves, peu curieuses de chiffres, et qui considèrent comme la plus belle attribution de l'État la lutte contre

la souffrance humaine; elles voyaient avec une impression de deuil la fermeture des orphelinats où des congréganistes avaient longtemps abrité l'enfance malheureuse. « Nous sommes descendus au rang des États d'esclaves de l'Amérique, » s'écriait Schorlemer-Alst. Des prophètes de malheur surgissaient, reprochant au *Culturkampf* de mettre en péril l'esprit national. Dans certains coins de Bavière où, trois ans plus tôt, « le buste de Bismarck était honoré comme un Dieu laïc, » on affectait, désormais, de ne plus fêter Sedan; et la résistance croissante qu'opposaient un certain nombre de catholiques à la célébration de cet anniversaire apparaissait comme un symptôme qui ne devait pas être négligé, non plus d'ailleurs qu'il n'en fallait exagérer la portée. Mais il était grave de recueillir, sous la plume de l'historien national-libéral Treischke, l'aveu que, parmi les anciens fanatiques de l'unité allemande, certains étaient devenus tièdes et presque traîtres, par dégoût du *Culturkampf*, ou par crainte des forces antireligieuses que le *Culturkampf* déchaînait. Mallinckrodt, dès le mois de février 1874, avait pronostiqué ces remous d'opinion; et Mallinckrodt n'avait pas été cru.

## I

C'est vers Guillaume I<sup>er</sup> que faisaient ascension toutes ces rumeurs; et Guillaume I<sup>er</sup> souffrait. Non pas qu'il songeât un seul instant à faire retraite devant Rome, cela lui eût fait l'effet d'une impiété envers l'État. « Comment peut-on se faire catholique? disait-il un jour à Gontaut; il est devenu clair que le catholicisme n'a qu'un but : envahir les droits civils. » Mais lorsque Charles-Antoine de Hohenzollern, mais lorsque le bourgmestre Contzen, d'Aix-la-Chapelle, mettaient sous ses yeux les détails d'application des lois, le souverain les trouvait fâcheux, et sans les juger encore mauvais, il était tout près de les réputer maladroits. Et puis, surtout, sa conscience était très tourmentée; il sentait qu'en face de l'Église insoumise, qui faisait bon usage de ses souffrances mêmes, l'autre Église prussienne, — la sienne, l'Église évangélique, l'Église de l'État, — ne laissait pas, elle aussi, d'éprouver un malaise. La loi sur l'inspection scolaire, les premières lois de Mai l'avaient gênée; elle avait vu diminuer, dans ses facultés de théologie, le nombre

des étudiants ; la loi sur l'état civil lui avait réservé des humiliations douloureuses. La comparution devant les nouveaux officiers d'état civil, que les catholiques privés de prêtres se refusaient à considérer comme l'équivalent d'un sacrement, avait tout de suite paru suffisante à beaucoup de protestans, qui pourtant avaient toujours leurs pasteurs comme voisins ; et c'est pour l'Église évangélique que les premiers effets du mariage civil se révélaient comme néfastes. A Berlin, du jour au lendemain, les trois quarts des fiancés d'origine protestante négligeaient de faire bénir leur union ; partout croissait le nombre des enfans non baptisés. Du jour où les pasteurs avaient perdu la direction de l'état civil, la désertion de leurs fidèles avait commencé : on allait à eux lorsqu'ils fonctionnaient en officiers de l'État ; mais désormais, il ne restait plus en eux que les officiers de Dieu, et on les oubliait. La loi qui les avait destitués de leurs fonctions bureaucratiques avait ainsi décimé leur clientèle religieuse : faite contre les curés catholiques, c'est à la pratique religieuse dans l'Église évangélique que cette loi portait un coup terrible. D'étranges contrastes frappaient les regards : les diocésains de Fulda ou de l'Eichsfeld, impatients de se faire confirmer, s'en allaient au nombre de 2 500 ou de 6 000, jusqu'en Hesse ou jusqu'en Hanovre, pour recevoir le sacrement des mains de Ketteler ou des mains de l'évêque d'Hildesheim, et les ouailles de la Réforme, ayant leur pasteur à leur porte, se désintéressaient des sacremens qu'il avait à leur offrir. Les organes du clergé protestant s'épanchaient en lamentations amères, mais inutiles ; ils constataient que, parmi les électeurs appelés à voter pour le renouvellement des conseils presbytéraux, un quart à peine se dérangeaient.

Cet État prussien que Bismarck, en 1875 même, affichait comme un État évangélique, affaiblissait, chez beaucoup de ses sujets protestans, l'habitude de prendre contact avec leur Église dans les grandes circonstances de leur vie ; il favorisait ainsi les progrès de l'indifférence religieuse, et bientôt l'on allait constater, par des statistiques de librairie, que la Bible se lisait moins en Prusse. La conférence évangélique-luthérienne de Berlin se plaignait que les partisans du *Culturkampf* combattissent contre « tout ce qui est Église, » et même contre « les vérités chrétiennes communes aux deux confessions. »

L'esprit qu'apportait Falk dans la gérance de l'établissement

évangélique apparaissait comme un autre péril. A la grande douleur du protestant croyant Kleist Retzow, il essayait « sur le *corpus vile* de cette Église tous les couteaux anatomiques » et la traitait comme « une matière brute, qu'on mettait sous le pilon. » En vertu des mêmes principes qui le poussaient à s'acharner sur la confession romaine et à la faire serve, la dictature que de siècle en siècle l'État s'était arrogée sur la confession protestante, devenait chaque jour plus impérieuse, plus pointilleuse; s'interposant entre le Roi, chef de l'Église, et le corps même de l'Église, le ministère revendiquait le droit d'arrêter au passage les propositions que le synode général présentait à la ratification du souverain; ainsi s'installait, dans la vie de l'Église évangélique, une hégémonie nouvelle, celle d'un ministère dans lequel pouvaient, un jour ou l'autre, siéger des Israélites; et cette perspective attristait d'autant plus profondément Kleist Retzow, que ces ministres, qui s'érigeaient en conducteurs de l'établissement protestant, tranchaient entre les partis théologiques, et soutenaient dans l'Église une nuance contre une autre, la nuance du libéralisme contre celle de l'orthodoxie. Mieux vaudrait assurément la victoire des Romains, murmurait, sur son banc du Centre, le chrétien ferme et rigide qu'était Louis de Gerlach.

Ainsi, tandis que les mesures législatives commençaient d'isoler l'Église évangélique de la vie de l'État, les mesures administratives achevaient de livrer à l'État la vie de cette Église. Les premières semblaient ébaucher le premier acte d'une séparation; les secondes aggravaient et scellaient une servitude. « L'ultramontanisme est debout, lisait-on dès le début de 1875, dans la *Nouvelle gazette de l'Église évangélique*: le voilà resserré, fortifié comme il ne le fut jamais; le protestantisme est à terre, affaibli, taillé en pièces, comme il ne le fut jamais... L'Église territoriale prussienne apparaît désorganisée, l'Église populaire est pour toujours détruite; il n'y a que l'établissement ecclésiastique d'État, cette impassible ruine, qui se tient encore debout, par-dessus les orages, par la force de son propre poids. Le ministre avait cette belle tâche, de frapper à mort l'ultramontanisme, et de rendre le protestantisme vivant: notre Église est mourante (*todesmatt*), la romaine est d'une vivante énergie. » De toutes parts, disait Windthorst à la tribune le 15 mai 1876, on entend dire que les effets du *Culturkampf* sont

plus dévastateurs dans l'Église évangélique que parmi les catholiques. »

« En quoi le *Culturkampf* a-t-il nui à l'Église de Rome? reprenait un autre organe du protestantisme orthodoxe, le *Reichsbote*. Rome est plus forte que jamais, et nous sur le Rhin, qui, sans lunette progressiste, éprouvons et voyons tous les jours sa puissance et son éclat, nous secouons la tête aux discours (*Kulturreden*) de nos aveugles agitateurs. Le seul appui de l'État serait une forte Église évangélique, et cette Église est toujours sur la pente de la décadence, elle devient toujours plus petite, plus misérable, vis-à-vis de cette Rome. »

Il se trouvait des pasteurs, assurément, pour commenter à Guillaume ces réflexions moroses; il avait grandi la Prusse, fortifié l'État, mis sur sa tête une seconde couronne, tout cela « par la grâce de Dieu; » mais dans son Église, la foi au Christ s'éclipsait; dans son royaume, des lois par lui signées, comme celle sur le mariage civil, vidaient les temples du Christ. Tel était le résultat du *Culturkampf*, de cette partie politique dans laquelle Bismarck s'était allié, et parfois enchaîné, à une majorité parlementaire toujours détestée de l'Empereur.

Mais depuis qu'en 1875 Maltzahn et quelques conservateurs, dans un accès de colère contre Rome, étaient entrés dans cette majorité, il y avait, dans l'équilibre parlementaire, quelque chose de changé. Ce Maltzahn, le jour même où il avait apporté au chancelier l'hommage de sa résipiscence, avait sévèrement critiqué la façon dont Falk gérât l'Église évangélique. Il était intervenu tardivement aux côtés de Bismarck, pour l'un des épisodes de la bataille contre l'Église; il avait paru, lui conservateur, faire, avec quelques amis, amende honorable au chancelier. Les conservateurs, cependant, une fois réintégrés dans la majorité, n'essaieraient-ils pas d'imprimer à la politique quotidienne une impulsion singulièrement différente de celle qu'avait fait prévaloir le parti national libéral, le parti fanatique du *Culturkampf*? Précisément, en juillet 1876, ils esquisaient un programme de gouvernement; ils y déclaraient que le maintien et le raffermissement des institutions chrétiennes et ecclésiastiques leur apparaissaient comme nécessaires, en présence de la sauvagerie croissante des masses et de la dissolution progressive de tous les liens sociaux. Le *Culturkampf*, continuaient-ils, est exploité par le libéralisme comme une lutte contre le chris-

tianisme; ils y voyaient un malheur pour l'Empire, un malheur pour le peuple, et se montraient tout prêts à collaborer à l'apaisement. Ils voulaient une revision des lois : d'une part, ils reconnaissaient à l'État le droit de régler, en vertu de sa souveraineté, ses rapports avec l'Église, et promettaient de le soutenir contre les prétentions de la Curie; d'autre part, ils n'admettaient pas la contrainte sur les consciences et l'immixtion de l'État législateur dans le domaine intérieur de la vie ecclésiastique.

Ainsi des parlementaires conservateurs qu'on ne pouvait plus accuser d'une hostilité systématique contre Bismarck réclamaient nettement, au nom même de leurs inquiétudes religieuses, de leurs inquiétudes pour l'« ordre moral, » qui leur étaient communes avec l'empereur Guillaume, un remaniement de cette législation belliqueuse à laquelle le nom du chancelier, quoi qu'il voulût et quoi qu'il en dit, demeurerait à jamais attaché.

## II

Il songeait à la paix, lui aussi; mais il y songeait à ses heures, quand il le voulait, devant ceux avec qui il lui plaisait d'y songer. Il était sincère lorsqu'il en parlait, sincère aussi lorsqu'il se laissait entraîner à des provocations nouvelles. Plus ses dispositions étaient complexes, nuancées, à demi repentantes peut-être, plus il affectait, parfois, une brutalité belliqueuse. On faisait, au sujet de sa politique prochaine, les prévisions les plus contradictoires; cela lui agréait; de tout son mépris et de tout son vouloir il planerait souverainement sur la cohue des prophètes, qui presque tous, ou tous, seraient démentis et dépités, et qui se tairaient.

L'évocation d'une paix future, par laquelle se terminaient ses discours de 1873, était autre chose qu'un artifice. Nullement philosophe, il ne voulait pas la mort d'une idée adverse, d'une Église adverse; mais il voulait, à cette Église, infliger une défaite qui, pour un nombre inconnu d'années, ferait pencher en faveur de l'État l'équilibre des deux pouvoirs, toujours instable depuis les plus lointains débuts de l'histoire humaine. Il lui fallait donc une paix qu'il dictât, non point une paix qu'il subît; mais les férocités mêmes de la guerre étaient, dans sa pensée,

des étapes vers la paix, vers la paix faite par lui, vers sa paix.

Il avait le sentiment du ridicule, qui manquait à Falk; il riait le premier, non sans amertume, des moqueries auxquelles s'exposait l'État, de ces piteux gendarmes qui couraient après les curés, ne les attrapaient point et recevaient des quolibets ou des pierres. Causant en août 1875 avec le ministre wurtembergeois Mittnacht, il avouait qu'à certains égards on s'était fourvoyé, et protestait d'ailleurs qu'il n'avait pas été mêlé à la préparation des premières lois de Mai. Dès octobre, des bruits de cour circulaient; on disait qu'il s'inquiétait, lui aussi, de l'opposition très vive qu'il pressentait de la part des protestans orthodoxes, et qu'il irait, peut-être, jusqu'à sacrifier Falk. Hohenlohe, tout de suite, se mettait aux aguets, regardait du côté de Windthorst. Il lui semblait que Windthorst s'agitait, cherchait à tirer parti de la situation politique; Hohenlohe recommençait à n'être pas très sûr de Bismarck. Que ferait le chancelier si d'aventure Windthorst lui amenait les voix du Centre et lui promettait qu'elles voteraient dans un sens conservateur? Le national-libéral Bennigsen était plus rassuré : les bruits que faisaient courir le Centre et les conservateurs sur une évolution de Bismarck lui paraissaient des bravades; il croyait savoir que ce n'était point Bismarck qui cherchait à se rapprocher du Centre, mais le Centre, plutôt, qui avait envoyé un émissaire à Varzin en vue d'un compromis.

Bismarck s'effaçait lorsqu'en février 1876, le député national libéral Vœlk réclamait du *Reichstag* des pénalités contre les prêtres qui répandraient des écrits perturbateurs de la paix publique; une très faible majorité finissait par les voter, et certains notables du nationalisme libéral, comme Forckenbeck, s'y montraient nettement hostiles. « Le *Reichstag*, disait un diplomate à Gontaut-Biron, est fatigué de toutes ces lois d'exception; » et Gontaut notait l'acrimonie avec laquelle des interlocuteurs protestans, parlant de certains ministres, les traitaient de francs-maçons. Toutes ces marques de lassitude ne pouvaient échapper à Bismarck.

Les heures où la politique tâtonne et s'empêtre sont propices aux novellistes : ils observent, épient, interprètent, inventent : ils raisonnent, ils concluent par des hypothèses, et ces hypothèses s'enrichissent d'imaginations; et sur le canevas confus qu'ils ont devant eux, leur logique et leur fantaisie brodent à l'envi.

En ces mêmes mois de février et de mars 1876, deux rumeurs successives se propageaient au sujet du cardinal Hohenlohe : on prétendait d'abord qu'il allait se faire protestant, et qu'ainsi s'expliquait son long séjour en Allemagne, qui durait depuis six ans, et puis on ébruitait, au contraire, son départ pour Rome. La seconde nouvelle était la vraie. On parlait d'une mission confiée par Bismarck au cardinal. Il n'en est rien, disait au baron Baude notre ministre à Bruxelles, le futur cardinal Serafino Vannutelli ; mais ce qui était sûr, c'est que Hohenlohe étudiait le terrain. Le subtil chancelier ne détestait pas de laisser croire, de temps à autre, à quelque bonne volonté de l'Allemagne pour le Saint-Siège, et se réservait toujours de faire représenter ensuite à l'opinion allemande que, par la faute du Saint-Siège, tout échouait : le voyage du cardinal Hohenlohe pouvait prêter à l'un ou à l'autre de ces commentaires, et même aux deux ; et Bismarck ainsi pouvait en tirer parti sans en être compromis. Hohenlohe, là-bas, se tint aux écoutes : Ledochowski exilé, qui avait échangé l'hospitalité des prisons prussiennes contre celle du Vatican, estimait qu'à Berlin on n'irait pas plus loin contre l'Église, et que Bismarck ferait la paix, sinon tout de suite, au moins plus tard. Hohenlohe rêvait un instant d'une surprise diplomatique qui consisterait à faire envoyer comme légat de Pie IX à Berlin ce prélat contumace ; mais un haut personnage de la Curie lui disait que ce serait prématuré. Ce personnage ajoutait qu'à Rome on était d'ailleurs mieux disposé, et qu'on cesserait d'invectiver contre la Prusse. Rome ne pouvait-elle pas donner des instructions aux évêques d'Allemagne ? suggérait Hohenlohe. La suggestion n'était pas relevée, et le dévoué cardinal écrivait à Bismarck, avec une ponctualité hâtive, tous les détails de ces entretiens. Ils étaient peu concluans : l'horizon ne s'illuminait guère sur les Sept Collines. En octobre 1876, un prélat d'origine autrichienne, Montel, essayait d'accréditer auprès d'Antonelli l'agent d'un petit prince allemand. « Je suis malade, répondait le secrétaire d'État de Pie IX : la Prusse a élevé elle-même une muraille de Chine entre elle et le Vatican ; qu'elle la démolisse. »

Si Bismarck espérait recevoir de Rome certaines avances de paix, Bismarck désormais était détrompé. Qu'attendait donc pour changer de méthode la Prusse d'ores et déjà vaincue ? Après avoir vainement tenté d'intimider un Pape, se flattait-elle d'in-

timider un jour les électeurs du Sacré-Collège et de surprendre leurs votes, par exemple, en faveur du cardinal de Hohenlohe? Des théoriciens comme Bluntschli pouvaient, du fond de leur cabinet, expliquer dans quelques prétentieuses consultations que les États, à l'issue du prochain conclave, ne devaient reconnaître le Pape qu'après lui avoir imposé une capitulation, par laquelle il se soumettrait à leurs désirs, pareille à celle qu'autrefois les électeurs du Saint-Empire faisaient signer à l'Empereur. Mais Doellinger souriait d'une telle idée : les catholiques, disait-il, « appuieront toujours le nouveau pape; et le temps est loin où les gouvernemens pouvaient s'unir pour coiffer de la tiare un Clément XIV. » De ce côté-là, encore, Bismarck, ce Bismarck qu'avait si longtemps courtisé la victoire, devait laisser toute espérance.

### III

Alors il tendait l'oreille, épiait avec quelque impatience les manifestations des membres du Centre ou des « chapelains boutefeux, » pour y saisir quelque demande de trêve. Mais il écoutait en vain.

La plume pondérée de Pierre Reichensperger écrivait toute une brochure, en février 1876, pour dissiper les illusions étourdies qui escomptaient une capitulation. Deux opuscules de l'évêque Ketteler remettaient sous les yeux des catholiques la preuve que les lois de Mai étaient inacceptables, qu'elles visaient à la protestantisation de l'Église, qu'elles étaient mauvaises en leur essence : donc, pas de transactions! Le Vatican a perdu la partie, ricanait la *Gazette de Cologne*. Mais alors, du haut de la tribune, un jour de mai 1876, Schorlemer-Alst ripostait : « La partie a été engagée par M. de Bismarck. Oui, c'est bien une partie, où l'on a mis en jeu les plus hauts intérêts de mes coreligionnaires et la paix de mon pays; c'est une partie que je qualifie de coupable. » Quant au résultat, Schorlemer rappelait ces amusemens d'enfans, qui, pour se donner le plaisir de voir le monde à l'envers, se penchent et regardent à travers leurs jambes. « C'est en regardant à travers les jambes de M. de Bismarck, s'écriait-il, qu'on en vient à croire que la victoire est du côté du gouvernement. Vaincre, ce n'est pas terrasser par la violence brute; vaincre, ce serait gagner à ses convictions la majorité

de ses ennemis. Quelques vieux-catholiques, quelques catholiques d'État, quelques prêtres tombés : voilà la victoire du gouvernement, » victoire si précaire, qu'on refusait aux provinces rhénanes leur autonomie par peur du parti ultramontain. « Nous leur avons détruit beaucoup de choses, » disait récemment au sujet de ces provinces un fonctionnaire qualifié, et pour lui, peut-être, c'était là une victoire. « Victoire de Vandales, » ripostait Schorlemer, et tout de suite se pressaient sur ses lèvres, avec un acharnement douloureux, les évocations de certains épisodes, révoltans ou puérils : officians arrêtés à l'autel, églises violées par les gendarmes ou violées par les mauvais « prêtres d'État, » couvens détruits, écoles normales vidées; magistrats en émoi devant la silhouette d'un pauvre prêtre qui venait de dispenser quelqu'un du jeûne et qui peut-être, ainsi, avait fait acte sacerdotal, évêques et prêtres frappés d'exil par le verdict de quelques gens de robe. L'antique Athènes exigeait, pour appliquer l'ostracisme, que 6000 citoyens en fussent d'accord. « Nous avons donc reculé au delà de la civilisation païenne, protestait Schorlemer; c'en est fait de toute logique, de tout sentiment du droit, de tout bon sens. » Mais à leur tour, les intérêts matériels souffraient; il se retournait vers ces libéraux qui soupçonnaient les catholiques d'être lassés du *Culturkampf*. « C'est vous-même, leur signifiait-il, qui devez commencer de songer à autre chose, aux douleurs qui s'accumulent sur le terrain social et économique. Entendez-vous ces pas lourds qui s'approchent, ce sont les souliers ferrés des agrariens? Ils ont un drapeau; et sur ce drapeau il y a Bismarck. » Ainsi Schorlemer annonçait-il les dislocations futures, ainsi faisait-il prévoir le congé fatal que tôt ou tard Bismarck et le nationalisme libéral se signifieraient réciproquement. « Le temps viendra, terminait-il, où sur le trône, à la table des ministres, sur les banes de cette Chambre, on se repentira amèrement d'avoir commencé le *Culturkampf*. Je veux seulement désirer que ce jour de remords ne vienne pas trop tard, mais je le crains! »

En ce qui regarde le conflit politico-religieux, écrivait peu après le député Virnich, on a, dans ces derniers temps, pour égarer le peuple catholique, prêté au Centre plusieurs idées de compromis. Mais son attitude a toujours prouvé et continuera de prouver que ces espérances des adversaires sont bâties sur le sable. Il saluera avec joie un traité de paix

entre les organes compétens, favorable et honorable pour les deux parties; mais le fondement de cette paix ne peut être que celui-ci : que non seulement soit rétabli l'état de choses antérieur au *Culturkampf*, et que la parité, qui jusqu'ici n'existe que sur le papier, devienne enfin une vérité, mais qu'avant tout, une pleine sécurité soit offerte que la situation qui se prolonge depuis cinq ans ne se renouvellera pas.

Schorlemer-Alst parlait de remords, Virnich de garanties; Schorlemer demandait que l'État se frappât la poitrine pour le passé; Virnich, que l'État se liât les mains pour l'avenir. C'est à cette double invitation qu'aboutissaient, après cinq ans, les hostilités bismarckiennes.

Bismarck, aux heures où il projetait un début de résipiscence, aurait voulu qu'un geste de Rome, qu'un geste du Centre, gestes largement esquissés, bruyamment accomplis, lui permissent de déguiser sa propre volte-face : cette satisfaction lui était refusée. Au cours de la guerre, il avait sans cesse dit au Centre : « C'est vous qui avez commencé; » mais s'il se sentait acculé à des négociations, on ne lui laisserait pas le privilège de dire au Centre : « C'est vous qui les avez entamées. »

#### IV

Il fallait donc qu'il avouât une erreur; qu'il rebroussât chemin, sans que, sur la pente qu'il remonterait, personne vînt au-devant de lui. Mais cela, ce ne serait pas seulement une victoire pour le Centre; ce serait une victoire pour tous les ennemis personnels du chancelier; ils seraient là, aux écoutes, scandant les étapes de son recul, toisant sa posture de vaincu. « C'est un démon, criait déjà le comte d'Arnim; il perd l'Allemagne par ses persécutions. Il fallait parler à Rome très haut, être très raide avec elle, mais traiter à merveille les évêques, et surtout ne restreindre à aucun degré les libertés catholiques; la conduite du gouvernement est la conduite de sauvages. » Arnim, à vrai dire, n'était plus qu'une épave, mais l'impératrice Augusta pensait comme lui. Sa nature n'était pas celle d'une femme de lutte, mais Falk l'avait rendue telle; discrète et tenace, elle luttait pour la tolérance contre l'intolérance de Falk. Bismarck sentait que, dans l'entourage même du souverain, le *Culturkampf* était exploité contre lui, et que les voix de paix qui se

faisaient entendre avec le plus d'importunité étaient celles de ses détracteurs.

Quelqu'un existait, à qui Bismarck reconnaissait le droit de critiquer la politique religieuse : ce quelqu'un, c'était Bismarck lui-même. Mais si le canoniste Geffcken prenait une telle licence dans son gros livre : *Église et État*, le chancelier s'irritait; et le prince impérial Frédéric, qui recommandait Geffcken au chancelier, recevait une lettre presque impertinente, où Bismarck traitait Geffcken de « protestant de droite affilié au Centre et aux Jésuites et hostile à l'empire allemand. » Pour être réputé bon Allemand, le plus sûr était, toujours, de faire devant Bismarck l'éloge de Falk et des lois Falk.

Non seulement l'État n'a rien obtenu, disait cet audacieux Geffcken, mais il a fait le contraire de ce qu'on voulait faire. Il a fourni aux évêques prussiens l'occasion de prouver que leurs intérêts temporels n'avaient été pour rien dans leur soumission aux décisions du Concile, dans ce *Sacrificio dell' intelletto* qu'on leur reprochait et qui avait endommagé leur crédit. Il espérait détacher le clergé inférieur de l'épiscopat; le clergé est demeuré fidèle. Il voulait émanciper les laïques, les laïques forment aujourd'hui une phalange serrée, commandée par ces chefs contre lesquels on se proposait de les insurger. Il est impossible que le gouvernement reste longtemps en guerre avec le tiers de la population, et l'on ne voit aucun moyen de briser une résistance passive organisée par le fanatisme. Quand une loi serait juste, qu'est-ce donc, pour un homme d'État, qu'une loi qu'il ne peut faire exécuter?

Bismarck trouvait une insupportable insolence dans cette façon qu'avait Geffcken de constater la réalité des faits. Au reste, de plus en plus, il en voulait à tous, à ceux qui l'avaient poussé dans cette guerre comme à ceux qui avaient refusé de l'y suivre. Il se plaignait de la conservatrice *Gazette de la Croix*, où un certain capitaine Perrot l'attaquait avec violence; il songeait, même, à des poursuites judiciaires. Il se plaignait au national-libéral Benda de quelques nationaux-libéraux comme Miquel, qu'il avait trouvés tièdes dans la lutte contre l'Église. Et puis, parlant à son familier Tiedemann, il murmurait contre le gros du parti national-libéral; de jour en jour, lui disait-il, cette fraction perd la capacité d'énoncer clairement une pensée politique. Il se déchainait surtout contre Lasker, contre ce Lasker qui, dès le début pourtant, avait combattu le Centre; cet homme-là, disait-il, c'est la maladie de l'État; il le mettait encore au-dessous de Windthorst. Et une autre fois, faisant

anagramme avec le nom de Lasker, Bismarck le traitait de *herl* (vaurien).

Il n'y avait plus personne qui trouvât grâce devant cette mauvaise humeur du chancelier; mais elle faisait une grande victime, c'était lui-même. Tout-puissant, il l'était toujours, mais il n'en avait plus la joie. Il était désormais troublé par une lutte intérieure, lutte qui s'exaspérait, au fond de lui-même, entre l'orgueil et le bon sens : le bon sens, le sens politique, condamnait les excès du *Culturkampf*, mais l'orgueil les prolongeait, ne fût-ce qu'en guise de représailles contre cette façon de pacifisme qui, dans certains cercles de l'État, concevait la paix religieuse comme une défaite bismarckienne.

## V

Lorsqu'un gouvernement doute de son œuvre, lorsqu'il songe à s'amender et puis qu'il n'ose, lorsqu'il fait expirer en soupirs de regret certaines déclarations de fermeté, il advient en général que les fonctionnaires, par une sorte de vitesse acquise, prolongent, avec une impétuosité toujours pareille, le branle qui jadis leur avait été donné, et que, par de nouveaux péchés commis au nom du ministre, ils multiplient pour le ministre lui-même de nouvelles raisons d'être contrit, — platoniquement contrit. Il faut une vraie révolution dans la conscience d'un ministre, pour que le pays s'aperçoive enfin qu'au point de vue de la politique religieuse quelque chose est changé; et de telles révolutions sont très rares. « Les adoucissements de température » qui surviennent dans les hautes sphères n'ont qu'une répercussion bien lente dans les régions plus basses où vit et meurt le commun des citoyens. Deçà et delà, des épisodes incroyables se succédaient, que la presse du Centre nommait « les scandales du *Culturkampf*, » excès de zèle ou maladresses. Bismarck lui-même n'y était pour rien; mais sa mémoire allait à jamais en supporter le poids. Pour toute l'Allemagne catholique, Bismarck était responsable, si des policiers violaient le secret d'un tabernacle, ou si des magistrats s'ingéraient dans le secret de la confession.

L'archiprêtre de la bourgade silésienne d'Ohlau s'en était allé dans la commune voisine de Zollwitz, dont le curé légitime venait d'être jeté en prison, et il avait emporté les hosties con-

sacrées, pour les déposer dans le tabernacle d'Ohlau. En son absence, le secrétaire du commissaire et un gendarme firent descente dans sa cure, puis à l'église; ils se firent tout ouvrir par le sacristain docile. Dans le tabernacle, deux hosties furent prises par le gendarme: il les porta chez le *Landrat* pour les mettre sous les yeux d'un autre prêtre de Zollwitz, que l'évêque avait frappé de suspension, et pour qu'elles fussent dûment reconnues comme provenant de Zollwitz; et puis, après ce bel exploit qui, dans la pensée du gendarme, n'était sans doute rien de plus qu'un raffinement de procédure, un policier reprit les hosties, les reporta à l'église, les réintégra dans le tabernacle. Interpellé, le ministre Eulenburg répondit que de tels incidens avaient évidemment quelque chose de troublant, mais il refusa formellement de blâmer ces entreprenans perquisiteurs.

En son for intime, Eulenburg, qui n'éprouva jamais un grand enthousiasme pour les pratiques du *Culturkampf*, devait évidemment trouver malséant que la maréchaussée se fût servie du corps du Christ comme d'une pièce à conviction: mais le gouvernement, captif de la raison d'État, n'osait pas blâmer les actes de déraison qui se réclamaient d'elle, lors même qu'ils la rendaient odieuse. C'était une autre absurdité de considérer comme délinquans les prêtres qui refusaient l'absolution à certains pénitens; un tel refus n'avait rien de public, et ne tombait même pas, en réalité, sous le coup de la loi de 1873, qui prohibait la publicité des censures ecclésiastiques. Mais les plus hautes juridictions prussiennes, à tous les degrés, crurent devoir condamner, au nom de cette loi, cinq ecclésiastiques qui n'avaient fait qu'user de leur droit de confesseurs; et lorsque, en 1877, le Centre se plaignit, le commissaire du gouvernement, Lucanus, approuva publiquement cette jurisprudence.

Voilà ce que fait Bismarek, disait toute l'Allemagne catholique, et l'on s'en prenait à lui, si un commissaire chargé d'administrer les biens de l'archevêché de Cologne s'immisçait, par un étrange abus de pouvoir, dans l'administration des paroisses; à lui, encore, si des magistrats inhabiles poursuivaient l'évêque de Münster et condamnaient son vicaire général Giese sous l'inculpation de détournemens, c'est-à-dire d'un crime de droit commun; à lui, enfin, si d'innombrables poursuites judiciaires inquiétaient une foule de braves gens qui d'eux-mêmes, sans consulter la prudence de l'Église, s'en allaient en pèlerinage au

village de Marpingen, témoin, disait-on, d'apparitions miraculeuses.

Tout près de Bismarck, à Berlin même, immédiatement au-dessous de lui, la grande épopée du *Culturkampf* passionnait toujours l'humeur généralement placide des chefs de bureaux et des scribes : le futur ministre Bosse, qui entra, à la fin de 1876, dans la chancellerie de Falk, constatait que beaucoup d'entre eux demeuraient de chauds partisans des lois de Mai. Falk était lui-même inflexible, systématiquement content de toutes les applications de la loi, quelque inélégantes ou quelque odieuses qu'elles fussent. Il refusait aux congrégations les délais mêmes que la loi lui permettait d'accorder. Il avait le goût d'épuiser son droit. Homme politique, il ne l'avait jamais été ; son esprit de juriste, sans cesse contrarié, excité, déconcerté, par les obstacles et les attaques, avait perdu tout calme et toute sérénité ; ce ministre n'était plus qu'un chicanier, et ses démarches à l'endroit de l'Église avaient l'apparence d'un procès.

Un nouveau litige, que Falk laissait ou faisait surgir, devait provoquer sur le terrain scolaire des mêlées ardentes, interminables. Falk se considérait comme préposé par son souverain à l'instruction religieuse des petits Allemands ; en 1874, on l'avait vu, quinze jours de suite, quitter son ministère à l'aurore pour assister aux leçons de religion qui se donnaient dans les écoles de Berlin. L'État prussien persistait à charger ses instituteurs d'enseigner la religion ; mais de quel droit l'enseignaient-ils ? En vertu de mon ordre, déclarait l'État ; — de par la mission canonique que je leur donne, répondait l'Église.

Les présidens supérieurs et les évêques commençaient à en discuter, et le dialogue devenait soudainement une polémique. On échangeait, sur un ton de défi, certaines demandes d'explications. S'expliquer n'est pas toujours une garantie de paix : c'est parfois un acte de guerre : entre un État belliqueux et une Église légitimement défiante, l'explication dégénérât en un échange de définitions anguleuses qui ne pouvaient s'harmoniser. Falk avait près de lui, pour s'occuper des questions scolaires, un ancien théologien protestant, Karl Schneider, qui regardait comme un péril pour la vie allemande la prépondérance du clergé romain dans les écoles où les petits catholiques se préparaient à devenir des hommes. Vingt ans durant, à la faveur d'une harmonie spontanée entre les deux pouvoirs, harmonie

silencieuse, faite de mutuelle confiance, un admirable enseignement religieux avait été distribué aux petits écoliers catholiques de l'Allemagne; sans que leurs droits respectifs fussent bien clairement formulés, le maître et le curé s'étaient entendus pour une œuvre féconde. Aujourd'hui, l'on discutait les conditions de l'entente; et l'on discutait en cessant même de s'écouter. Au contact de deux âmes vivantes, d'une âme de prêtre et d'une âme d'instituteur croyant, s'associant pour élever d'autres âmes, succédait le heurt entre deux thèses qui n'étaient susceptibles d'aucune conciliation.

Dans le diocèse de Trèves, l'Église considérait les instituteurs comme investis de la mission canonique par le seul fait qu'un commissaire épiscopal assistait à leur examen; dans le diocèse de Paderborn, elle les obligeait à réciter le *Credo* de Trente. Une telle variété de procédure permettait à l'État d'opposer à la pratique d'un diocèse celle du diocèse voisin. L'Église à son tour observait que, dans certains districts, les prêtres étaient contraints d'assister, en témoins silencieux, à l'enseignement religieux; qu'ailleurs même, en raison des bagarres du *Culturkampf*, l'accès de l'édifice scolaire leur était refusé. La difficulté devenait plus complexe encore, et la solution plus incertaine, lorsque le prêtre prétendait, dans la classe même, compléter l'enseignement religieux donné par l'instituteur. Falk ne voulait pas que, sans le consentement de l'État, l'Église introduisit dans l'école un livre d'enseignement religieux; il affirmait son pouvoir en excluant certains catéchismes qui depuis longtemps y régnaient. Et puis, le 18 février 1876, il lançait une despotique circulaire, d'après laquelle l'instruction religieuse, matière obligatoire du programme, ne pouvait être donnée à l'école que par les fonctionnaires de l'État et sous les auspices de l'État: le prêtre admis à la direction de cet enseignement pouvait être évincé dès qu'il serait suspect à l'État; et tel fut le cas, de 1873 à 1877, pour 2 768 prêtres; dans les différends qui s'élèveraient entre le prêtre et l'instituteur, le pouvoir civil serait le juge; et l'école, enfin, pourrait, suivant les circonstances, être ouverte ou fermée aux leçons supplémentaires de religion par lesquelles les prêtres préparaient les enfans à la première communion. Il n'était question, dans la circulaire, d'aucune mission canonique donnée par l'Église aux maîtres: la prérogative traditionnelle de l'Église était lésée. Aussitôt, dans toutes les provinces, les pères de famille

se soulevèrent. L'État leur imposait, en chaque village, un maître de catéchisme dont l'Église n'avait pas vérifié les aptitudes et dont elle n'aurait plus le droit, en cas d'insuffisance ou d'incartade, de faire cesser les leçons : ils n'acceptaient pas cette nouveauté. Les catholiques vaincront, s'écriait le *Mercur de Westphalie*, et le prix de la victoire, ce sera l'école. Oui, ripostait Reichensperger au *Landtag*, nous bataillons pour emporter ce prix. Dans le diocèse de Paderborn, les prêtres d'un doyenné se concertaient pour exiger des instituteurs la mission canonique : ils recevaient de Falk l'avis que l'école leur devenait fermée, et de Pie IX une bénédiction.

Ces incidens apparaissaient, avec une netteté chaque jour plus alarmante, comme les épisodes d'un plan d'ensemble qui aboutirait à la sécularisation complète de l'école. Déjà l'idée confessionnelle se voilait ou disparaissait dans les « livres de lecture » que les autorités scolaires mettaient entre les mains des enfans. On voulait qu'à l'avenir ces ouvrages eussent un caractère exclusivement national ; et, tandis que les livres destinés aux écoles évangéliques avaient licence d'attaquer l'Église romaine, d'autres recueils, composés dans un esprit catholique pour les petits catholiques, semblaient sans cesse à la veille d'une disgrâce.

Discrètement, mais sûrement, progressait l'institution des écoles simultanées où les enfans des deux religions trouvaient accueil : on n'en créait pas, ou presque pas, dans le pays de Trèves ; car la minorité, très restreinte, des petits protestans y aurait été comme enveloppée d'une atmosphère catholique ; mais, ailleurs, là où la Réforme était prépondérante, l'intégrité d'âme des petits catholiques n'inspirait pas à l'État les mêmes scrupules, et une lettre officielle de Falk, du 16 juin 1876, prévoyait avec complaisance que l'ouverture d'écoles simultanées pouvait résulter, soit de nécessités pédagogiques, soit du désir des pouvoirs communaux, soit de l'assentiment des diverses autorités religieuses. Discrètement aussi, mais non moins sûrement, Falk visait à effacer le caractère confessionnel des écoles normales : c'était sa tactique, dénoncée dès 1874 par Mallinckrodt, de créer tout doucement des faits acquis, contre lesquels ensuite ne prévalait plus aucune plainte, aucune objection.

Le vieux maître d'école, brave homme simple, heureux de son sort, était en voie de disparition : un nouveau personnel

scolaire se multipliait, soucieux d'occuper une place d'avant-garde dans la lutte « intellectuelle, » jaloux de se mêler aux agitations politiques, et tout prêt à exiger beaucoup des pouvoirs publics en échange des services émancipateurs qu'il rendait à l'humanité. Des pédagogues experts se plaignaient que la formation morale des enfans et les besognes véritablement professionnelles fussent trop aisément négligées par ces prétentieux novateurs. La presse pédagogique catholique aurait volontiers pris quelque action sur ces récentes recrues; mais l'État la disgraciait. L'inspection scolaire avait, à peu près partout, cessé d'appartenir aux prêtres catholiques : dans le diocèse de Cologne, tous étaient exclus; dans la Haute-Silésie, par exemple, sur 800 inspecteurs scolaires, il n'y avait plus, en juin 1875, que 28 prêtres. Cinq ans plus tôt, les services d'inspection scolaire coûtaient 60 000 marks; désormais, les mains laïques auxquelles elle était remise prenaient au budget public 1 170 000 marks. Certains choix provoquaient des plaintes amères: dans le district d'Oppeln, sur 100 inspecteurs des écoles catholiques, 40 étaient vieux-catholiques; dans le district de Thorn, ce soin était confié à un prêtre marié. Windthorst présentait l'heure prochaine où il ne resterait plus qu'à organiser, à côté des écoles d'État, des écoles d'Église; non sans regret, on céderait à cette nécessité.

Mais tandis qu'en d'autres pays, le premier effet de la séparation entre l'Église et l'école officielle était de soustraire à l'instituteur l'enseignement religieux, les circulaires prussiennes, au contraire, lui conféraient une sorte d'autorité à demi spirituelle en vertu de laquelle il pouvait distribuer cet enseignement sans en demander licence à l'Église. « C'est à vous, parens, s'écriait dès 1874 l'évêque Ketteler, de devenir les maîtres de religion de vos enfans; vous n'avez pas besoin, vous, pour remplir ce rôle, que l'État vous y confirme. » « Aucune mère pieuse, déclarait à son tour Windthorst, ne laissera son enfant rentrer de l'école sans répéter avec lui le catéchisme, pour constater si l'explication donnée est bien conforme à la vieille doctrine... » Alors, du même élan dont ouvriers et paysans se levaient pour défendre leurs prêtres, ils se levaient pour défendre leurs enfans, — leurs enfans qu'ils sauraient bien catéchiser eux-mêmes; et c'était, dans la vie prussienne, une agitation de plus; c'était un affront de plus à ces aspirations

pacifiques qui sans cesse obsédaient l'âme de Guillaume et que Bismarck à son tour, à des heures trop brèves, trop capricieuses et trop rares, ne se défendait pas de caresser lui-même.

## VI

L'Allemagne était lasse du *Culturkampf* : en Bade, le ministère Jolly était renvoyé par le grand-duc ; en Hesse, la consigne était d'appliquer le plus doucement possible les lois contre l'Église. L'archevêque Melchers, du fond de son exil, s'intéressait au futur renouvellement du *Reichstag* : l'Allemagne y proclamerait-elle sa lassitude ? Il écrivait à l'évêque Martin, le 30 juin 1876 : « Si les prochaines élections répondent aux désirs du gouvernement, il n'y a pas de changement à attendre dans le *Culturkampf*. Si les résultats sont tels que le parti du gouvernement ne garde pas une prépondérance solide, alors on peut s'attendre à ce que le gouvernement fasse tout pour rallier le Centre. »

En janvier 1877, le peuple allemand vota. Les protestans orthodoxes eurent à se féliciter d'un renouveau du parti conservateur : de 21, le chiffre de ses membres remontait à 40. A la joie des catholiques, le Centre, qui, dans le précédent *Reichstag*, disposait de 91 voix, gagnait deux sièges encore.

Les nationaux-libéraux en perdaient 25 ; ils descendaient de 152 à 127. Une pareille disgrâce frappait les progressistes : ils étaient sortis 49, ils rentraient 35 ; on les sentait désunis, sans boussole. L'ascension lente, mais régulière des socialistes continuait : de 9, ils devenaient 12, et dans l'ensemble de l'Empire avaient obtenu 493 441 voix, — 141 770 de plus qu'en 1874. On se consolait, dans les cercles officiels, en constatant que leur parti n'était pas encore assez nombreux pour avoir le droit de déposer des motions ; mais les observateurs qui voyaient clair sentaient que la consolation n'était qu'éphémère. Ce progrès du socialisme apparaissait aux conservateurs et à l'Empereur comme la justification de leurs alarmes : gare à l'État, pensaient-ils, si la religion achevait de décliner !

Les conservateurs et le Centre, qui, par des voies différentes, voulaient la paix religieuse, montaient à la façon d'un flux ; les nationaux-libéraux, amoindris, commençaient de refluer. On put croire un instant qu'entre le Centre et les conservateurs allaient

s'échanger des coquetteries. Quelques mois auparavant, des caricaturistes s'étaient amusés à peindre les chefs du Centre, se postant, les pieds dans la neige, aux portes de Canossa, pour épier l'arrivée des prochains pénitens. Les conservateurs allaient-ils, peut-être, faire acte de pénitens? Mais l'habitude était prise de considérer les membres du Centre comme les ennemis de l'Empire; comme plus traîtres que les partisans des Stuarts qui ne voulaient, eux, qu'un changement de dynastie; comme un péril que tout homme à demi intelligent devait prier Dieu l'épargner à l'Allemagne; et, pour tout dire en un mot, comme un cancer. L'Allemagne officielle devait sourire au Vatican lui-même avant de sourire à de pareilles gens.

## VII

On s'attardait en manèges parlementaires; on mesurait les courtoisies que le Centre méritait; on était fatigué de brandir des armes et, devant le Centre, on ne voulait pas les déposer; on passait le temps à songer à l'Église, et à ne pas vouloir paraître y songer, à chercher des solutions qui ne paraîtraient pas des résipiscences et qui pourtant seraient des remèdes. Le Centre alors intervenait, et suppliait le nouveau *Reichstag* de penser au peuple, enfin, et d'y penser longuement. A l'encontre de Sybel et de certains nationaux-libéraux qui, soucieux uniquement de combattre une confession religieuse, avaient prétendu entraver, en vue même de ce combat, l'ascension politique des masses, le Centre continuait de réclamer pour ces masses une autre émancipation, l'émancipation économique. Qu'il y eût une question sociale et même qu'elle fût urgente, Bismarck le savait bien, son familier Wagener lui en rebattait les oreilles: « L'Empire allemand, lui criait-il, s'est laissé dépasser, au point de vue social, par l'Angleterre, par le Danemark, par l'Autriche, par la Suisse. » Et Bismarck faisait élaborer certains projets de réforme, pour une longue échéance; et puis il les trouvait trop graves, il différait. Il avait à s'occuper du *Culturkampf*, des moyens de le poursuivre, ou bien de l'abrégé. Il semblait que ce malencontreux *Culturkampf* fût plus absorbant pour Bismarck, qui incarnait la puissance, que pour Windthorst, qui représentait les victimes; Windthorst et les victimes prenaient le temps d'étudier, parallèlement à la question religieuse, les questions

sociales. Le Congrès de Munich, en 1876, entendait un discours du prêtre Ratzinger sur le mammonisme et le *Culturkampf*, deux frères jumeaux : Ratzinger développait les principes d'une économie politique qui revendiquait contre les prétentions de l'or, — de l'or international, — les droits du travailleur ; l'idéal social qu'il dessinait trouvait des points d'attache dans le vieux passé chrétien de l'Allemagne, dont en ce moment même l'historien Janssen, un autre prêtre, esquissait le glorieux tableau.

Et voici qu'à peine rassemblé, le nouveau *Reichstag* de 1877 entendait un membre du Centre, le comte Ferdinand de Galen, apporter à la tribune ce qu'aucun parti n'avait encore apporté, un projet complet de législation sociale. Galen accomplissait ce geste comme un acte de dévotion : il choisissait, pour risquer cet éclat, le jour du 19 mars ; ce jour-là, sur les autels, un travailleur de Palestine, Joseph, est honoré comme saint, et même comme patron de l'Église universelle. Galen convia le *Reichstag* à s'occuper enfin de la triste situation économique des travailleurs. Il demanda qu'un certain nombre d'entre eux, librement élus par leurs camarades, fussent consultés par le gouvernement sur le remède. Il souhaita des lois sociales sur le repos du dimanche, sur la réglementation de l'apprentissage, sur la protection des ouvriers de fabrique, sur la limitation des heures de travail pour les femmes et les enfans, sur l'institution de tribunaux d'arbitrage pour le règlement des conflits entre le capital et le travail. Les nationaux-libéraux furent ébahis. « Ce sont des folies, » criait Lasker. — « On croirait entendre des morceaux de chronique du moyen âge, » s'exclamait Wehrenpfennig. Le ministre Hofmann trouvait ce programme très somptueux, mais ajoutait qu'avec la meilleure volonté du monde, il n'y avait rien à en faire. Et M. Bebel, le tribun socialiste, demandait, sur un ton de persiflage, si tant de belles idées remontaient à l'époque théocratique de Grégoire VII, ou bien à l'ère communiste du christianisme primitif. Windthorst répliqua doucement, sans polémique, sans provocation : qu'on fit une enquête parmi les ouvriers, il ne demandait rien de plus. L'adroit stratège les convoquait derrière lui, avec lui, pour interpellier cette Allemagne qu'un tout récent orgueil industriel, succédant à l'orgueil militaire, risquait d'aveugler sur l'existence de beaucoup de détresses. La superbe morgue de l'Allemagne bismarckienne devait entendre la voix des humbles : le

Centre le voulait. M. Bebel était fort gêné ; il tenait, lui aussi, ne fût-ce que pour ses électeurs, à déposer quelque motion sociale ; mais en groupant tous ses coreligionnaires politiques, il n'arrivait pas au chiffre de signatures imposé par le règlement du *Reichstag*. Alors, coquettement, Windthorst vint à lui, et quelques signatures du Centre s'alignèrent sous le texte rédigé par M. Bebel. La Commission du *Reichstag* renvoya au gouvernement, pour plus ample examen, la motion de M. Bebel, et négligea celle du Centre ; mais peu importait à Windthorst. On pouvait ensevelir la motion Galen dans les cartons du Parlement, on ne pouvait plus l'effacer de la mémoire du peuple allemand. Elle avait pris place, solennellement, dans le programme catholique : elle avait définitivement consacré la compétence du Centre en matière sociale. L'évêque Ketteler, à la veille d'être surpris par la mort, griffonnait un brouillon sur l'attitude des catholiques à l'endroit des associations socialistes ; le chanoine Moufang sollicitait les congressistes catholiques de Wurzburg de déclarer la guerre à l'usure, de la combattre par la création de certaines caisses, par la mise en vigueur de certaines lois, par la construction de maisons ouvrières que leurs locataires pussent aisément acquérir. Ainsi la hantise du problème social survivait à l'assaut même des persécutions. Elle suscitait aussi dans l'âme d'un vicaire de Mayence, Frédéric Elz, la pensée de fonder pour les employés de magasins des groupemens semblables à ceux qui existaient depuis longtemps pour les compagnons et pour les paysans ; et dès 1877, ces associations nouvelles sortaient de terre, arbrisseaux aventureux, qui, pour naître et grandir, choisissaient fièrement l'heure des bourrasques.

L'État faisait peser sur les catholiques un ostracisme raffiné, que ne tempérât aucune pitié ; mais les catholiques savaient faire bon usage de cet ostracisme même. Les gestes perpétuels de protestation, les trainées infinies de récriminations, accentuent, plutôt qu'ils ne la réparent, la faiblesse des partis qui s'y abandonnent ; ce n'est pas en s'emprisonnant dans sa mauvaise humeur qu'on parvient à la victoire. Les catholiques d'Allemagne évitèrent ce péril ; ils eurent à porter beaucoup de deuils, mais leur deuil ne les isola pas de la vie. A leur actif travail pour le relèvement populaire, ils joignaient un autre rêve, qui, lui aussi, brava les rafales, avec audace et succès ; ils

voulaient ordonner l'effort de leurs savans. En face de ce libéralisme qui sur les lèvres d'un Sybel s'affichait comme réactionnaire, il leur plut de fêter le centenaire de Goerres, l'avocat des peuples, de Goerres, l'avocat de Dieu : ils le fêtèrent en fondant une société de savans, dont le baron de Hertling, M. Cardauns, M. Julius Bachem, dressèrent le programme, et qui devait aider de jeunes chercheurs catholiques à se faire un nom dans la science. D'étranges disgrâces frappaient, dans l'enseignement supérieur, les catholiques notoires : il devenait fort malaisé pour eux d'obtenir des chaires importantes. L'Académie de Münster, où n'enseignaient naguère que des catholiques, avait été elle-même ouverte, en 1874, à des professeurs de toutes confessions : un tel prestige s'attache, là-bas, à la toque des professeurs, qu'il déplaisait à l'État prussien d'en coiffer des têtes d'ultramontains. Mais sous les auspices de la Société de Goerres, les catholiques feraient œuvre de science, sans attendre pour cela le bon plaisir de l'État. Et parmi les projets qu'ils développaient, figurait celui d'un *Dictionnaire d'État* qui devait, en face des contradictions où se débattaient leurs ennemis nationaux-libéraux, exposer à l'opinion allemande les principes catholiques sur l'organisation des sociétés humaines. C'est d'une certaine conception de l'État qu'étaient partis les juristes du *Culturkampf* : M. Julius Bachem estimait que les catholiques, pour vaincre, devaient se rendre compte à eux-mêmes, d'une façon sereine et scientifique, de leurs propres idées sur le droit public et sur la souveraineté de l'État. En face de livres comme le dictionnaire de Bluntschli et Brater, allait se préparer, lentement, une encyclopédie politique, sans cesse remaniée, sans cesse rajeunie, dans laquelle l'État n'apparaîtrait pas comme une fin en soi, absolue, détachée de Dieu, mais comme un facteur nécessaire dans le grand plan divin. L'heure où Sybel, absorbé par les bagarres de la politique quotidienne, visait à contenir et à limiter les libertés populaires de crainte qu'elles n'étayassent la liberté de l'Église, était celle-là même où l'élite catholique, s'évadant de ces bagarres, planant au-dessus des polémiques, allait évoquer et maîtriser, dans un long et pacifique répertoire, tous les problèmes politiques, économiques et sociaux. Il semblait que la Prusse et les nationaux-libéraux, désormais dénués de tout principe stable, multipliasent les expédiens de guerre, pour retenir le présent qui leur échappait ;

l'Église et le Centre s'approvisionnaient de science politique, afin de s'assurer l'avenir.

### VIII

Les laïques se montraient audacieux pour entreprendre; les prêtres, audacieux pour souffrir; ils avaient, les uns et les autres, une volonté de courage, qui donnait l'impression de l'inflexibilité. L'État, de toute évidence, s'était mis dans une impasse. L'idée d'en finir avec cette lutte religieuse gagnait chaque jour quelques adhérens. Au *Landtag*, le 21 février 1877, Dauzenberg, député du Centre, constatait cet esprit nouveau : il citait le national-libéral Miquel, comme partisan d'une application aussi restreinte que possible des lois de Mai ; il prenait acte, se réjouissait, n'esquissait lui-même aucune concession. Ses collègues, au cours de la discussion budgétaire, énuméraient les ruines accumulées par le *Culturkampf*, protestaient une fois encore, et se taisaient, jusqu'à ce qu'une occasion nouvelle leur fût donnée de refaire, pour l'Allemagne et pour l'Empereur, leur irréfutable réquisitoire. Le besoin de paix suscitait des bruits de paix : Ratibor, l'ancien « catholique d'État, » parlait à Gontaut d'une entente prochaine; on recontait que Schorlemer-Alst y travaillait. A croire toutes les rumeurs qui circulaient, on eût dit que des intentions conciliantes, écloses un peu partout, se tâtaient entre elles, s'éprouvaient mutuellement, avançaient de toutes parts, et puis reculaient un peu, pour avancer encore.

Subitement, à la chancellerie, les portes claquèrent : Bismarck voulait s'en aller. Il était en conflit avec Stosch, chef de l'amirauté: l'Empereur avait refusé la démission de Stosch. Bismarck expédiait la sienne. Il sentait qu'à la Cour, on travaillait de plus en plus activement pour la paix, et cela lui déplaisait. Toute l'Allemagne, voire toute l'Europe, entendaient, aux mois de mars et d'avril, le bruit fait par ce ministre qui voulait partir. Il professait, lui aussi, que le *Culturkampf* ne durerait pas toujours. Les Polonais, le Pape, avaient rendu la guerre inévitable, mais il espérait et voulait, lui aussi, la terminer un jour. Il en donnait l'assurance, très sincèrement, à Udo de Stolberg; mais, encore une fois, l'heure où l'État ferait la paix, les conditions que l'État y mettrait, devaient être fixées

souverainement par Bismarck lui-même et par Bismarck tout seul. Il ne reconnaissait qu'à lui seul, dans l'État, le droit de parler de paix, parce que ce serait à lui de la fixer, à lui de l'imposer; parce que ce serait à lui de clore, au jour qu'il voudrait, l'épisode actuel de la querelle séculaire entre le sacerdoce et le pouvoir civil. L'opinion publique, les conservateurs, la Cour, semblaient dès maintenant avoir choisi le jour, un jour assez proche. Halte-là : Bismarck n'était pas prêt; l'on prendrait son jour, à lui.

D'urgence il mandait Busch; il le chargeait de certains réquisitoires insolens, impitoyables, qui sans retard devaient paraître dans les *Grenzboten*. Toute une histoire de complot s'y déroulait. Augusta, reine de Prusse, impératrice d'Allemagne, était la principale inculpée; le palais des Radziwill était l'endroit suspect où tous les complices se groupaient. Et Busch, commandé par Bismarck, répandait dans la presse toutes sortes de cancans sur les pourparlers de la souveraine avec Dupanloup, avec Mermillod, avec les Ursulines, avec les cercles catholiques du Rhin; sur les dispositions ultramontaines de son entourage, sur les amitiés ultramontaines qu'elle avait nouées avec les Radziwill, et avec Gontaut-Biron. Sa fille, la grande-duchesse de Bade, était à son tour visée : on incriminait ses rapports avec la « prêtraille » d'Alsace, avec certains représentans de l'orthodoxie protestante, experts en l'art de parvenir, comme le canoniste Geffcken. Le grand-duc lui-même, coupable d'avoir disgracié son ministre Jolly, n'était pas épargné : à Rome, où il avait séjourné, il était tombé sous l'influence des cardinaux... On parlait de la femme de Guillaume, et de sa fille, et de son gendre, comme on parlait de certains fonctionnaires dont on demandait la tête : la famille impériale tout entière était accusée de cléricalisme. On enveloppait dans la même suspicion les protestans croyans de la Cour, toute cette « clique » qui déposait son poison dans la *Gazette de la Croix*; on livrait à la risée du peuple allemand ce qu'on appelait la « bonbonnière, » toute pleine de « produits Gazette de la Croix » et de « confiture des Jésuites. » Tous ces faiseurs de complots, qu'ils relevassent du Pape ou qu'ils relevassent de Luther, voulaient aller à Canossa : c'était l'un de leurs crimes. Bismarck, lui, n'irait pas; il trouvait tout de suite une occasion pour le redire à l'Allemagne, avec fracas, et, plutôt que d'aller un jour

à Canossa, il courait à Varzin finir sa vie. Guillaume le rattrapait. Bismarck consentait à rester en fonctions; mais, le 16 avril 1877, il partait pour un « long voyage. »

Il regarderait, de loin, trainer la lutte religieuse, et les désirs de paix s'agiter dans le vague; et rien de neuf ne se produirait, rien de décisif, parce qu'il ne serait pas là. Il laissait Falk derrière lui; aucune concession à l'Église n'était à craindre. Chaque fois qu'on se plaignait d'un abus ou d'un excès, Falk répondait: C'est la faute aux évêques; ou bien: C'est la faute aux catholiques. C'était leur faute, d'après lui, si le patron d'une paroisse catholique commettait l'étrangeté d'y installer comme curé un ecclésiastique vieux-catholique; leur faute, encore, si certains fonctionnaires se laissaient aller à des intempérances d'arbitraire, dont Virchow lui-même s'alarmait. Ne léser les lois pour l'amour de personne, et moins encore pour l'amour du Centre: tel était le programme de Falk. Sa logique se faisait toujours plus courte, sa poigne toujours plus rude. On revisera les lois, disait-il, lorsque les catholiques s'y seront soumis. D'adoucissement, même, il ne voulait pas entendre parler: « Pour que le gouvernement entre dans cette voie, signifiait-il à Schorlemer, donnez-lui la preuve que la suppression de certaines duretés et de certaines misères pourrait mettre fin à toute la lutte. » Il ajournait toute revision, il ajournait tout tempérament, et ne démentait pas, du reste, ceux qui critiquaient la dureté des lois. Il n'était plus personne, ou presque personne, qui en fit l'éloge: certaines feuilles écoutées, comme la *Gazette de Silésie*, surprises et presque émues par la fidélité du clergé à la hiérarchie, assuraient de leur pleine estime, avec quelques circonlocutions, ces prêtres que Falk qualifiait de rebelles; dans les propos mêmes de Falk, Ketteler notait le sentiment que « par les voies présentement suivies, l'État n'arriverait pas au but; » l'État commençait de reconnaître médiocres les lois que l'Église continuait d'affirmer mauvaises.

Mais l'État n'obéissait-il pas, dès lors, à une poussée d'amour-propre, plutôt qu'au souci du bien public, en continuant de faire souffrir le peuple et l'Église, au nom de ces lois? Pourquoi demandait-il à l'Église de s'incliner aujourd'hui devant une législation réputée défectueuse, et que demain il consentirait à modifier? Les catholiques répondaient par une autre formule, qui semblait faire pendant et faire échec aux

exigences de Falk : ce qu'il nous faut, disaient-ils, ce n'est pas la revision des lois, c'est leur suppression. Les curiosités s'éveillaient, à la fin d'avril, en apprenant que deux personnages de la cour de Munich, Pfistermeister et Bomhardt, étaient à Rome, envoyés par la reine mère, ou même par le roi Louis II, et que peut-être ils y négociaient ; on chuchotait beaucoup, et puis on les oubliait : ils n'avaient sans doute rien demandé pour le roi de Prusse, et certainement n'avaient rien obtenu pour lui. Les polémiques de tribune et de presse n'avaient d'autre effet que d'opposer l'une à l'autre deux intran-sigeances, qui l'une et l'autre se voulaient invincibles.

Le 14 mai, dans sa retraite, Bismarck sautait sur sa plume pour féliciter quelques bourgeois inoccupés qui, dans la petite ville de Hartzburg, immortalisaient par un monument expiatoire le cuisant souvenir de Canossa. Il leur criait merci, « merci pour cette marque d'entente et d'encouragement dans la lutte contre les empiétemens dont, aujourd'hui encore, la vie allemande était menacée par la suprématie romaine. » Un poète local, tout de suite, se sentait inspiré : « Sur toute la terre d'Allemagne, chantait-il, la bande noire criait : Nous voulons la liberté, nous voulons le droit, pour la race humaine, les femmes surtout. Mais les vents de Berlin soufflent dans les frocs, sur les corbeaux tombe le faucon, et sur le fripon, aussi, sur le fripon par excellence, qui, dans l'armée des prêtres, sert depuis longtems comme volontaire. » Le faucon, c'était Falk, et le fripon, c'était Windthorst.

Mais là-bas à Rome, en ce même été, survenaient pour le jubilé de Pie IX, pour fêter le Pape qu'on réputait hostile à l'Empire, tous les évêques proscrits, Melchers, Brinkmann, Martin ; ils y retrouvaient Ledochowski : ils y rencontraient Ketteler ; à l'ombre du Vatican, ils tenaient, tous ensemble, une façon de petit concile, pour expédier des ordres à l'Église d'Allemagne. En jetant hors de l'Empire plusieurs d'entre eux, on avait décimé leurs réunions annuelles de Fulda ; elles avaient émigré du tombeau de saint Boniface, le Germain, vers le tombeau de saint Pierre, le Romain : c'était là le succès du *Culturkampf*. De Rome, ils invitaient ceux de leurs prêtres qui recevaient encore quelque traitement de l'État, soit à refuser ces sommes, soit à déclarer en chaire et puis à faire savoir au pouvoir civil, qu'ils n'acceptaient pas les lois de Mai.

De Rome, aussi, ils envoyaient certaines décisions très formelles, d'après lesquelles les instituteurs qui se passeraient de la mission canonique ou donneraient un enseignement hostile à la foi, pourraient être exclus des sacrements. De Rome, enfin, ils démentaient les bruits d'après lesquels Pie IX se pliait à une conciliation. Pie IX y coupait court en personne, par l'originale allocution dans laquelle il parlait du nouvel Attila et montrait l'heureuse influence de cet autre fléau de Dieu sur le réveil de l'énergie catholique. Alors la municipalité de Munich interdisait les processions auxquelles donnait lieu le jubilé du Pontife. La *Gazette Nationale* accusait le Vatican d'abrutir l'humanité et proclamait que le catholicisme était inférieur au fétichisme des sauvages d'Afrique; la *Gazette de Magdebourg* interpellait la Bavière, encore rattachée par des liens diplomatiques avec le chef de l'Église. Après les journaux, les juridictions les plus hautes de la Prusse ripostaient à leur tour : le tribunal suprême lui-même, à Berlin, rendait un arrêt pour redire que les instituteurs donnaient au nom de l'État toutes leurs leçons, même celles de religion, et qu'ils n'avaient besoin d'aucune estampille d'Église. La colère des journaux, la ténacité des tribunaux, ne troublaient d'aucun nuage l'allégresse audacieuse, altière qu'inspiraient à Pie IX les catholiques d'Allemagne.

Le Vatican, l'épiscopat, le Centre ne feraient aucune concession pour cesser de souffrir. On ne tenait pas compte, à Berlin, des pétitions catholiques au sujet de l'école; on semblait y balayer, sans un regard, les 100 000 signatures recueillies dans les diocèses westphaliens et rhénans, les 158 000 signatures que Ballestrem rapportait de Silésie, et qui toutes réclamaient que pour l'enseignement du catéchisme l'instituteur tint du curé sa mission. Alors s'inaugurait, pour les catholiques de Prusse, l'ère des grands meetings; ils en tinrent à Paderborn, à Cologne, en août et octobre 1877. C'étaient d'immenses mobilisations du peuple croyant. Windthorst les organisait et les soutenait; un prêtre qui devait être bientôt l'un des historiens du *Culturkampf*, François-Xavier Schulte, maintenait l'opinion en haleine, lorsque Windthorst s'était éloigné.

## IX

Guillaume était atrocement soucieux. Il souffrait, comme roi, de cet affront permanent qu'infligeaient, à la législation de Mai, l'Église de Rome et une partie du peuple prussien. Mais d'autre part il gémissait, comme chrétien, sur la prépondérance qu'avaient prise, dans l'autre Église, dans l'Église évangélique de Prusse, les courans nationaux-libéraux. L'élection du prédicateur Hossbach par une paroisse protestante de Berlin soulevait en son âme une sorte d'angoisse : ce prédicateur était connu pour son hostilité à l'orthodoxie. Guillaume souffrait d'un tel choix comme d'un scandale, il écrivait à Roon, à Bismarck, des messages alarmés ; qu'allait devenir son peuple ? qu'allait devenir la foi ? qu'allait devenir son Dieu ? de la négation du Christ, n'arriverait-on pas un jour, demandait-il, « à la suppression de Dieu, comme en France ? » Chacun savait, à la Cour et dans les bureaux, que lorsqu'on voulait émouvoir l'Empereur en faveur des « ultramontains, » on n'avait qu'à lui parler de certains courans libéraux qui se déchaînaient dans l'Église protestante : l'été de 1877, durant lequel Bismarck acclamait encore le *Culturkampf*, aggravait, dans la conscience de Guillaume, la satiété que le *Culturkampf* lui inspirait. « Personne n'a été content du *Culturkampf*, déclarait la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, et si le désir souvent exprimé de le voir finir a pris une insistance particulière, c'est à cause des élémens discutables qui s'y mêlèrent, et qui apportèrent dans cette lutte des tendances discutables. » L'empereur Guillaume ne voulait pas capituler devant Rome ; mais de ces « élémens discutables, » il commençait à en avoir assez. Dans les groupemens d'action qu'avaient organisés sur le Rhin certains nationaux-libéraux pour la surveillance des fonctionnaires catholiques, un certain Konitzer s'était longtemps distingué comme un délateur passionné. Sa réputation succombait en août 1877 dans un procès infamant. Guillaume pardonnait malaisément au parti national-libéral de pareilles aventures.

« On a trop libéralisé, » disait-il en octobre au prince de Hohenlohe : et Hohenlohe, toujours halluciné par le fantôme des Jésuites, les soupçonnait de pousser l'Empereur dans une voie réactionnaire. *L'Association protestante allemande*, dans

un congrès que, ce même mois, elle tenait à Berlin, lançait, au nom des protestans libéraux, un nouvel appel contre l'ultramontanisme; mais l'Empereur la détestait; c'est elle qui dans son Église détruisait la foi; elle, encore, qui découronnait le Christ de sa dignité de Dieu; ce n'est pas chez elle que Guillaume irait prendre ses conseils.

Le *Landtag* reprenait séance en novembre: de nouveau, les orateurs du Centre, Heereman et Dauzenberg, Windthorst et Pierre Reichensperger défilaient à la tribune, dressant le bilan de cette guerre que les protestans libéraux rêvaient de continuer. Et Reichensperger concluait: « S'il est trop pénible pour M. Falk de rebrousser chemin, il peut encore, pour écarter les rigueurs et les maux insoupçonnés et superflus qu'il a provoqués, rendre un service à l'État prussien: qu'il prie Sa Majesté de lui donner un successeur. » Le Centre considérait, — et c'est de quoi bientôt Bismarck se souviendra, — que déjà la seule retraite de Falk serait un prélude d'accalmie.

Ce mot de Reichensperger dessinait l'histoire future; il n'eût pas tenu à Guillaume qu'il ne se réalisât immédiatement. La *Gazette de la Croix*, journal de ces pieux protestans que l'Empereur n'avait jamais cessé d'aimer, accusait la Prusse, ou peu s'en fallait, d'avoir commis le péché d'orgueil: « Les lois de Mai, y lisait-on, vinrent à une époque où l'État prussien, exalté par ses glorieuses victoires, eut le tort pardonnable de trop présumer de son omnipotence, et crut pouvoir jeter dans la mer de la grande politique, comme un lest inutile, les considérations de prudence. Cependant un grand vaisseau doit aussi compter avec le lest, sinon il deviendrait le jouet des vagues. »

Les mois succédaient aux mois, les discours aux discours, les articles aux articles; le travail s'opérait au fond des âmes; mais à la surface du royaume, le *Culturkampf* sévissait toujours. Le pilote du « grand vaisseau » prolongeait son congé; on l'attendait. Les bruits les plus variés couraient à son sujet. Certains craignaient une crise, une retraite définitive. D'autres prétendaient qu'il allait se rapprocher des conservateurs. Kleist Retzow demeurait sceptique, et il avait raison. Bismarck laissait dire, parlait peu, écrivait moins encore, et cherchait les moyens de redevenir le maître, le vrai maître, d'être l'homme qui déciderait, tout seul, si sa politique des précédentes années devait être continuée, ou bien changée, si la législation des

précédentes années devait être maintenue, ou bien amendée, ou même détruite. Car détruire son œuvre, soi-même, parce qu'on le veut, n'est-ce pas encore commander à son œuvre, n'est-ce pas encore être le maître? Il songea que Bennigsen, l'un des chefs du parti national-libéral, l'avait à plusieurs reprises soutenu, avec zèle; il prit la décision d'appeler Bennigsen au pouvoir, à ses côtés. L'Empereur trouvait qu'on avait trop libéralisé; le chancelier, lui, voulait libéraliser plus encore. L'orientation théologique de l'Église protestante était, pour lui, le moindre des soucis. Il considérait Bennigsen comme un collaborateur capable d'être un serviteur: cela lui suffisait. Il renouait avec cet homme politique, à la fin de décembre, des pourparlers très sérieux; il ne s'agissait de rien de moins que de chasser Eulenburg et d'appeler au ministère même de l'Intérieur Bennigsen en personne, ce Bennigsen qui plus tard, lorsque la Prusse reviendra sur les lois de Mai, sera leur dernier défenseur. On dirait, peut-être, que ce serait une bravade contre le peuple qui avait, au renouvellement du *Reichstag*, marchandé sa confiance aux nationaux-libéraux; une bravade contre le souverain, qui était d'humeur à leur refuser la sienne; mais qu'importait à Bismarck?

Bennigsen alléché posait des conditions; il exigeait que deux au moins de ses amis politiques entrassent dans le ministère. Mais pendant l'une des interruptions que subissaient les pourparlers, un message de Guillaume parvint à Bismarck: en raison de « l'allure tranquille et conservatrice » qu'il souhaitait à son gouvernement, l'Empereur, le 30 décembre 1877, opposait aux projets bismarckiens son *veto*.

Bennigsen représentait la majorité parlementaire qui avait dirigé le *Culturkampf*: Bennigsen prenant le pouvoir à côté de Bismarck, c'eût été le raffermissement de cette coalition entre le chancelier et les nationaux-libéraux, d'où le *Culturkampf* était sorti; c'eût été, aux dépens de l'Église et contre l'Église, le raffermissement de l'alliance entre la raison d'État et les « élémens discutables » du *Culturkampf*. La raison d'État, représentée par Bismarck, devait un jour mettre un terme à cette lutte même qu'elle avait commandée; les « élémens discutables, » eux, n'y concevaient d'autre terme que la mort même de l'Église ennemie. De la définition même de ces deux forces alliées, il résultait qu'un jour, elles se sépareraient, que l'une

voudrait continuer de lutter, que l'autre voudrait cesser. L'appel de Bennigsen au pouvoir aurait, pour un temps, renouvelé l'alliance, mais elle était tout près d'être dénoncée; le geste de Guillaume, et bientôt les nécessités économiques de l'Empire orienteraient Bismarck vers d'autres combinaisons; l'offensive du *Culturkampf* allait perdre son unité.

## X

Mais dans ces années 1876 et 1877 où les adversaires du *Culturkampf* national commençaient à reprendre confiance dans l'avenir, un fait s'était produit, que Bismarck considérait comme un succès pour les partisans d'un *Culturkampf* européen: les élections, en France, avaient amené la Gauche au pouvoir. Depuis plusieurs années, les journaux allemands se plaignaient que la France, en demeurant en dehors du *Culturkampf*, violât « un intérêt supérieur d'ordre international; » ils s'apprétaient désormais à un autre langage.

« Ce qui les frappe, écrivait Gontaut à Decazes au lendemain des premières élections républicaines de 1876, c'est la défaite du cléricanisme, de ce spectre noir qu'ils ont toujours devant les yeux et que les hommes d'État allemands s'efforcent de représenter comme un objet d'épouvante, aussi bien pour les pays étrangers que dans leur patrie. » La *Post* du 9 avril 1876 écrivait: « Le peuple français, en se décidant pour la République, n'a que deux choix à faire: accepter la théocratie papale ou délivrer la nation des chaînes dans lesquelles l'a tenue le clergé. On paraît être entré dans la seconde voie. Cela prépare une communauté d'idées avec l'Allemagne, qui peut devenir une paix inébranlable pour la France. » Quelques jours après, Thiers, causant avec Hohenlohe, émettait l'idée, — presque dans les mêmes termes, — que la communauté d'intérêts dans la lutte contre l'ultramontanisme offrait une garantie pour la durée des bons rapports entre l'Allemagne et la France.

Cette communauté d'intérêts qu'affirmait Thiers, et que présentait aussi Gambetta, se traduisit, tout de suite, par certaines similitudes de langage, très continues, très frappantes, entre la presse bismarckienne et les journaux français qui luttèrent en 1877 contre le 16 Mai. Gambetta qui, en 1874, dans une lettre à M<sup>me</sup> Edmond Adam, soupçonnait Bismarck d'entretenir de ses

subsidés et de ses conseils perfides le cléricisme français, était désormais rassuré. Ce n'était pas seulement la gauche française, c'était l'Allemagne bismarckienne qui accusait, en 1877, le ministère du 16 Mai de trop s'intéresser au Pape et d'exposer la France à des périls de guerre. « Les journaux bismarckiens envoient sur Paris, lisait-on dans la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, ce que le prince de Bismarck appelle des jets d'eau froide, et cet appui ne manquera pas de servir aux députés de la Gauche de recommandation auprès de leurs électeurs. » Recommandation, c'était trop dire et beaucoup trop; mais du moins les députés de la Gauche trouvaient-ils dans ces journaux certains textes dont ils pouvaient conclure que les cléricaux, c'était la guerre, et que la République, c'était la paix. Les polémiques de presse étaient très friandes de ces textes. La politique extérieure « ultramontaine, » telle que la concevaient les Droites, perdrait la France; Gambetta le disait, Bismarck aussi. Et puis, de l'hostilité contre une telle politique, on passait, tout de suite, à l'idée d'une lutte contre Rome: « Cette idée-là, disait Thiers à ses amis en octobre 1876, vous est inspirée par Bismarck, qui veut broyer la Papauté, le seul pouvoir qu'il n'a pas réussi à avoir en main en Europe. »

Le parallélisme d'action entre la presse gambettiste et la presse bismarckienne n'échappait pas à Windthorst: d'après ce qu'il faisait dire à Gontaut, le 30 juin, le chef du Centre savait « sûrement » que M. Gambetta était en communication avec la chancellerie allemande. Lord Odo Russell et les autres diplomates accrédités à Berlin pensaient de même (1). Ce n'étaient là que des hypothèses, qu'il serait peut-être périlleux de considérer dès maintenant comme acquises à l'histoire. Mais entre le chancelier de l'Empire et le tribun de la République un intermédiaire survint, Crispi.

En août 1877, il fit un séjour à Paris, vit Gambetta (2) et puis, gagnant Berlin, y demeura près de Bismarck jusqu'à l'ouverture de la période électorale française, période décisive, à

(1) Gambetta fréquente trop les agens de Bismarck, notait au même moment M<sup>me</sup> Edmond Adam (*Après l'abandon de la revanche*, p. 15). Comparer, même ouvrage, p. 56, les curieux propos de Girardin à M<sup>me</sup> Adam.

(2) D'après le récit que Gambetta fit à M<sup>me</sup> Edmond Adam de son entretien avec Crispi, celui-ci souleva la question du désarmement général. Bismarck seul, répondait Gambetta, peut imposer ce désarmement (M<sup>me</sup> Edmond Adam, *op. cit.*, p. 29-31).

laquelle l'Allemagne, ainsi que le disait à Lefebvre de Béhaine un homme d'État bavarois, s'intéressait beaucoup plus qu'à la question d'Orient.

L'Empereur s'effrayait d'une victoire possible de Gambetta : pour lui, c'était le radicalisme, et puis la revanche. « Rassurez-vous, lui disait plus tard Hohenlohe; Gambetta, obligé d'engager la lutte contre les cléricaux, provoquerait un conflit autrement considérable que notre *Culturkampf*, il serait donc trop occupé à l'intérieur pour songer à nous faire la guerre. » Bismarck et Crispi, d'ailleurs, ne demandaient pas à l'Empereur son avis pour travailler aux destinées françaises. « On affectait, écrit M. Hanotaux, d'établir entre les libéraux de tous pays, y compris les républicains de France, une entente pour la lutte contre Rome. Bismarck était le chef imprévu de cette combinaison, et Crispi son principal lieutenant. » Et Bismarck et Crispi, regardant au loin la France, causaient longuement. Du fond même de la Scandinavie s'élevait une voix qui sommait Bismarck de parler net à la France : c'était celle de Biörnstjerne Biörnson :

Il y a deux camps en Europe, écrivait-il. L'un a son quartier général au Vatican, l'autre à Berlin. L'un envoie sans cesse des messages et des proclamations, l'autre se tait. Mais ce silence est regrettable. Précisément avant les élections françaises, il faudrait que le prince de Bismarck eût dit formellement et publiquement, devant toute l'Europe, ce que seuls l'Empereur allemand et son chancelier ont l'autorité pour dire : « La victoire des partis appelés conservateurs, en France, est une victoire ultramontaine et c'est, tôt ou tard, une lutte avec l'Allemagne, qui, ici, a une mission européenne. » Je sais très bien qu'on pourrait qualifier un tel langage d'immixtion dans les affaires d'un pays voisin. Mais je sais aussi que cette lutte est menée pour des idées, et les idées ne connaissent pas de frontières. Que sans une telle parole Mac-Mahon perde la partie, c'est possible. Mais il doit la perdre de telle façon que ni lui ni d'autres n'aient envie de recommencer.

Biörnstjerne Biörnson voulait ainsi qu'au nom des « idées » Berlin signifiât un ordre à la France votante; peu s'en fallait qu'il n'accusât Bismarck de manquer de brutalité. La distance, ou les brouillards du Nord, cachaient à cet impérieux agité l'action réelle du chancelier. Decazes, lui, qui voyait et qui savait, laissait échapper ce mot douloureux : « M. de Bismarck se mêle trop de nos affaires. »

A Paris, en effet, les polémiques de certains journaux de gauche inquiétaient savamment la France au sujet de ce qui se

disait à Berlin, au sujet de ce qui s'y dirait si demain les « ultramontains » de France, soupçonnés de vouloir rétablir le pouvoir temporel, sortaient vainqueurs de la crise. A Berlin, les banquets où paraissait Crispi, les discours où Bennigsen affirmait la solidarité de l'Allemagne et de l'Italie, semblaient braver la France « ultramontaine, » dans laquelle l'Italie voyait toujours un péril. Manteuffel, l'historien Ranke, envoyaient à Thiers des télégrammes pour lui souhaiter le succès. Le 6 septembre, Bismarck, donnant ses instructions à Hohenlohe, qui s'en retournait à Paris, lui disait qu'avant les élections, il serait encore nécessaire que l'Allemagne se montrât un peu menaçante. Voyant un certain nombre de nos journaux reproduire ses menaces et les transformer en argumens électoraux, notre vainqueur de 1871 se flattait de peser sur nos suffrages. « Lisez l'histoire et ses tristes leçons, s'écriait avec une grave et pessimiste éloquence le duc de Broglie. N'est-ce pas sur l'Agora d'Athènes mourante qu'on évoquait le fantôme de Philippe de Macédoine? N'est-ce pas dans les Diètes de Pologne qu'on se retournait avant de voter, pour savoir ce que pensaient et ce que voulaient les ambassadeurs de Catherine? »

On sait la suite des faits, comment Gambetta devint le maître, comment le cléricanisme devint l'ennemi, comment une « erreur funeste, pour reprendre les expressions de Gabriel Charmes, nous entraîna à rompre avec l'allié naturel qu'était pour la France le catholicisme, à traiter en ennemi le culte qui avait été le drapeau de la protestation de l'Alsace-Lorraine contre la conquête, et qui restait l'âme des particularismes allemands. » Le prince de Hohenlohe, ambassadeur de Bismarck, et Henckel de Donnersmarck, qui renseignait activement le chancelier sur les événemens de Paris, applaudissaient à ce tardif succès du *Culturkampf* international. Spuller, lui, sentait au contraire une impression de cauchemar. « Ah! ma chère amie, disait-il à M<sup>me</sup> Edmond Adam, combien de fois vous ai-je dit et répété de ne pas applaudir dans les discours de Gambetta ses sorties anti-cléricales! Vous le voyez aujourd'hui : l'anti-cléricanisme le conduisait à Bismarck et Bismarck à lui. L'anti-cléricanisme, prenez-y garde, il est prussien! »

C'en était donc fait de ce régime clérical sous lequel l'armée française, au dire de Henckel, n'était pas autre chose que l'armée des soldats du Pape, qui, sur un ordre, iraient où les

Jésuites les voudraient mener, c'est-à-dire, peut-être, à une croisade contre l'Allemagne (1). Henckel bientôt parla d'une visite que le chef des Gauches pourrait rendre au chancelier de l'Empire; il disait à Gambetta : « Ce n'est que dans une conversation que vous pourrez asseoir solidement les conditions du rétablissement d'un régime de confiance entre nos deux pays sur la base d'une politique commune de l'Allemagne et de la France contre la Papauté; » et puis, se retournant vers Bismarck, il lui faisait observer, le 23 décembre 1877, que le nouveau gouvernement de la France, en choisissant un protestant pour le ministère des Affaires étrangères et en remplaçant Gontaut, montrait à l'Allemagne son désir d'entrer en bons rapports. Gontaut démissionnait, en effet, à la veille d'être rappelé : Bismarck l'accusait, avec ténacité, d'avoir donné son aide aux influences de cour qui visaient à ralentir la persécution religieuse et d'avoir, avec l'appui des ultramontains, accrédité l'idée que l'Allemagne souhaitait la guerre. Bismarck depuis deux ans voulait qu'on le débarrassât de ce « contre-ministère » que formaient, d'après lui, l'Impératrice et Gontaut; il était enfin satisfait. Henckel concluait que Gambetta « apporterait, dans leur extension la plus large, l'empressement et le concours de la France pour une politique commune de l'Allemagne et de la France contre Rome. » Le *Culturkampf*, expliquait de son côté Gambetta à M<sup>me</sup> Edmond Adam, « a changé les principes des luttes anticléricales; il en a fait une question de politique européenne. » Sur les lèvres de Gambetta, de celui-là même qui devait bientôt s'honorer en déclarant que l'anticléricisme n'est pas un article d'exportation, semblaient ainsi voltiger, en une fugitive minute, des propos singulièrement pareils à ceux que tenait Bismarck, depuis quatre années, sur le caractère international du *Culturkampf*.

Mais si l'idée même d'une action commune de l'Allemagne et de la France contre Rome avait, en 1877, la saveur d'une nouveauté, très peu de mois suffiraient pour qu'elle eût la saveur d'un archaïsme. Le futur cardinal Vannutelli, causant à

(1) Il est intéressant de remarquer que, dès 1872, une brochure signée L. G., imprimée à Maçon et intitulée *La Revanche*, brochure « distribuée dans les cénacles démocratiques et les loges maçonniques, » combattait l'idée de revanche comme étant « mise en avant » par les militaires de profession et par les « cléricaux, » surtout par les Pères Jésuites. (Henri Galli, *Gambetta et l'Alsace-Lorraine*, p. 36, Paris, Plon, 1911).

Bruxelles, en 1876, avec son collègue le baron Baude, lui avait dit : « Si la France se laissait entraîner à l'imitation de la politique religieuse appliquée depuis cinq ans en Allemagne, on verrait M. de Bismarck en profiter, avec son habileté ordinaire, pour accélérer son évolution, se dégager des embarras que votre pays commettrait l'erreur d'assumer à sa place, et rechercher, à des conditions rendues plus accessibles pour lui par l'état de la France, une réconciliation avec le Saint-Siège. » Il advint, en Allemagne, après 1877, ce qu'avait ainsi prévu Mgr Vannutelli, ce que pronostiquait, dès 1873, le prince de Hohenlohe lui-même, lorsqu'il disait à Blowitz : « Pour aller à Canossa, Bismarck n'attend que l'anticléricalisme français. »

En janvier 1878, Victor-Emmanuel mourait; le futur Frédéric III, qui s'en allait à Rome pour lui rendre les derniers devoirs, résistait aux instances de l'impératrice Augusta, et s'abstenait d'aller voir le Pape : l'Allemagne continuait de ne plus connaître Pie IX. Mais, un mois plus tard, Pie IX disparaissait à son tour; l'Allemagne allait recommencer de connaître la Papauté; et tandis que la presse bismarckienne célébrait en France Floquet et M. Lockroy, comme des héros du *Culturkampf*, l'imagination de Bismarck, cédant au rêve qu'elle n'avait jamais complètement abandonné, recommençait d'aspirer à causer avec Rome, par-dessus les évêques, par-dessus le Centre. Se passer du Centre pour faire la paix, ne serait-ce pas encore avoir vaincu le Centre? Bismarck palliera sa défaite par cette illusion de victoire; Léon XIII sera le véritable vainqueur.

## XI

Les luttes avec Pie IX avaient été pour Bismarck une école; il avait appris, à cette école même, ce qu'était l'Église. En se heurtant à ce faible vieillard, à cette tête découronnée, il avait reconnu que cette puissance spirituelle, à laquelle il prêtait des airs d'insurgée parce qu'elle avait refusé de se confondre avec l'État, n'était pas décidément une puissance du même ordre que celles avec lesquelles il avait coutume de se mesurer; même frappée, elle gardait encore je ne sais quoi d'invincible; même incarcérée, elle gardait encore quelque chose d'invincible; elle articulait des refus d'obéissance qui démentaient les erreurs bismarckiennes sur la valeur de la loi; elle commettait et

ordonnait des récidives qui déroutaient les illusions bismarckiennes sur la vertu de la force.

Voyageant à Rome en 1876, le vieux maréchal de Moltke écrivait avec quelque tristesse : « La Papauté a pour elle les femmes de tous les pays catholiques et quelquefois même celles des pays protestans. Le sentiment, l'imagination, la faiblesse d'esprit, ce sont là de bien puissans auxiliaires ; nulle force extérieure n'est capable de détruire la Papauté ; elle a déjà surmonté des crises plus terribles que celle-ci. » Moltke, pour la première fois dans sa vie, désespérait que l'Allemagne fût victorieuse ; mais pourquoi la victoire se refusait-elle ainsi à l'Allemagne ? C'est ce qu'il ne comprenait pas encore. Dédaigneux non moins qu'amer, on eût dit, à l'entendre, que l'Allemagne de Bismarck et de Moltke était battue par les femmes. Ce croyant de la force cherchait pour les déconvenues de la force une explication, et l'explication se dérobaît. Il fallait que le fier « germanisme » reconnût et acceptât comme un fait l'existence d'un pouvoir spirituel susceptible d'édifier, dans la conscience de chaque citoyen catholique, des retranchemens imprévus, derrière lesquels elle déjouait Bismarck.

Pie IX, naguère souverain d'un État, n'était plus que le propriétaire d'une enclave ; mais par le fait même de ses malheurs politiques, il était devenu absolument intangible pour les vengeances terrestres ; et cette inaccessibilité même du Pontife, bravant en Bismarck l'homme fort et le héraut des droits de la force, devenait comme le symbole d'une autre inaccessibilité, celle du monde des âmes ; elle parachevait encore, dans ce personnage historique qu'est le Pape, ces traits singuliers et grandioses qui font de lui, si l'on ose ainsi dire, un homme représentatif par excellence, l'homme représentatif d'un certain monde moral existant hors de portée de l'État, au delà et au-dessus de l'État, monde moral où s'évade et s'épanouit l'autonomie des consciences fières et où les pénalités frappant les corps n'ont aucune répercussion consentie ni durable. La force matérielle, triomphante et grisée, oublie volontiers l'existence de cet autre univers, dans lequel voisinent, jusqu'à s'y confondre, le for intime de l'homme et la volonté de Dieu : volontiers ne reconnaît-elle comme réel que ce qu'elle peut toucher, culbuter et broyer.

Cette même revue : les *Grenzboten*, qui sonnait autrefois les

fanfares du *Culturkampf*, publiait, il y a quelque temps, les *Mémoires* d'un ancien ministre prussien de l'Instruction publique, Bosse. Il parlait du chancelier : « Bismarck et Falk, expliquait-il, avaient tenu trop peu de compte de l'immense puissance que possède l'Église catholique sur les cœurs des hommes ; et vis-à-vis de ces impondérables, ils avaient attribué à l'omnipotence brutale de l'État une supériorité victorieuse, qu'elle n'avait pas et ne pouvait pas avoir. Les forces profondes, réelles, religieuses, qui agissent dans le cœur humain, furent mésestimées et mises de côté avec un aveuglement qui aujourd'hui même, pour un politicien libéral, paraît à peine compréhensible. »

On ne saurait mieux dire. Il était réservé au Pape, ce roi déchu, de décontenancer Bismarck, Moltke et Roon, ces trois familiers de la victoire. Bismarck apprit, au jour le jour du *Culturkampf*, que sa propre puissance, quelque tremblement qu'elle imprimât à l'Europe, s'émoissait contre certaines bornes ; qu'elle n'avait pas de prise sur les mystérieuses décisions des consciences, non moins importantes dans la destinée des peuples que la décision des armes ; et que Pie IX, qui les dictait, était en quelque façon plus fort que lui.

C'est dans son contact hostile avec l'Église de l'Infaillibilisme, avec l'Église qu'il disait serve, que s'étaient révélées à ce fils de la Réforme, à ce confesseur de l'« évangélisme » prussien, deux forces mystérieusement vivaces et qu'il ignorait jusque-là : la souveraineté spirituelle, toute-puissante sous les dehors de la faiblesse, et la liberté de l'homme intérieur, s'affirmant avec éclat par l'obéissance volontaire à cette débile souveraineté.

GEORGES GOYAU.

---

# LEILA

DERNIÈRE PARTIE (1)

## XIII

### NUITS ET FLAMMES

#### II

A six heures, elle fit sa toilette. Puis elle sonna la servante, et, avec une hypocrisie presque inconsciente, elle lui demanda si Puria était loin. Elle savait par la lettre de Massimo que, de Puria à Dasio, il y avait seulement vingt minutes de chemin. La servante répondit qu'on pouvait aller à Puria en moins d'une heure, et, sur le désir exprimé par Lelia, elle lui promit de trouver un jeune garçon qui la conduirait.

— A quelle heure Mademoiselle se propose-t-elle de partir ?

— A sept heures.

Le guide fut un enfant de douze ans, aux yeux vifs et aux lèvres obstinément muettes. Lelia ne réussit à lui arracher que des monosyllabes. D'ailleurs il suffisait que cet enfant connût le chemin de Puria et celui de Dasio. Tandis qu'ils montaient vers Loggio, elle ne regardait ni à droite ni à gauche. Son cœur palpitait, un peu par la fatigue de l'ascension, beaucoup parce que son courage commençait à faiblir. Elle s'arrêta une pre-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, des 1<sup>er</sup> et 15 mars, des 1<sup>er</sup> et 15 avril.

mière fois à l'endroit où le sentier fait un lacet, au-dessus de l'oratoire de San Carlo; et elle s'arrêta une seconde fois, lorsqu'elle eut atteint le haut de la montée, à l'endroit où le sentier oblique à gauche pour descendre dans la conque du Campo. De là se découvre soudain à l'excursionniste toute la haute Valsolda : Loggio baigné dans la verdure, la courte raie blanche que Drano forme au-dessus de Loggio, Puria accroché au flanc de sa montagne, Castello qui couronne un éperon de roches taillées à pic et rongées dans le bas par le torrent, et, au centre du paysage, beaucoup plus élevé que les autres, émergeant à peine, avec son clocher et ses quelques toits, d'un nid de verdure qu'abrite l'énorme bastion de dolomite, le village de Dasio. Lelia se fit nommer tous ces lieux; puis elle s'assit dans l'herbe et contempla le petit clocher jaunâtre qui se dresse là-haut, sous l'escarpement des roches. Ensuite son regard se porta du clocher vers les crêtes qui le dominant, y chercha cette pointe de dolomite qui ressemble un peu à celle du Summano, contemplée par Massimo du salon de la Montanina, pendant qu'elle jouait l'*Avou*. Elle crut l'apercevoir entre les nuages, au milieu de la croupe qui, du sommet principal, décline vers l'est. Et son cœur se gonfla de la divine musique et du cri d'amour :

*Or sappi che brucio, che moro di te!*

Elle réprima son émotion et se remit en route. Au bas de la dernière montée, sur le pont près duquel se trouve une petite chapelle, elle dut s'appuyer un instant au parapet, épuisée, tremblante, ne sachant si elle pourrait continuer. En passant, elle regarda à l'intérieur de la chapelle, y vit des statues peintes, une scène de la Passion, le Crucifix, la Madeleine; et il lui sembla que, s'il n'y avait eu là que le Crucifix, elle se serait agenouillée avec ferveur et aurait prié.

Arrivée au détour où vient aboutir le sentier de Drano, à deux minutes au-dessous de Dasio, elle s'assit sur le premier degré de ce sentier et elle ordonna à son jeune guide de monter jusqu'à l'hôtel dont le nom était écrit dans son cœur. L'enfant devait simplement demander si M. le docteur Alberti était chez lui, et rapporter la réponse. Cette réponse, attendue avec une fébrile vibration de tous les membres, fut que M. le docteur

n'était pas chez lui. Alors Lelia se couvrit la face avec les deux mains et s'abîma dans ses réflexions.

Elle réfléchit longuement, angoissée de se sentir seule, seule, seule ! Puis, découvrant son visage, elle envoya de nouveau le jeune garçon, pour demander que quelqu'un de l'hôtel voulût bien descendre. C'était pour elle un supplice de s'informer de M. Alberti ; mais, puisqu'il était inévitable de le faire, elle aimait mieux que ce fût dans cet endroit solitaire plutôt qu'à l'hôtel, où peut-être elle serait obligée de parler en présence de nombreuses personnes.

Une jeune fille vint, habillée à la mode de la ville, polie et affable. Lelia sut d'elle que M. le docteur était parti deux heures auparavant à Muzzaglio, pour voir un malade. Il avait dit qu'il serait de retour à dix heures. Or neuf heures sonneraient bientôt. Si l'étrangère désirait aller à sa rencontre, elle ne pouvait pas se tromper. Elle devait prendre par le Pian di Nava et par San Rocco.

— Mademoiselle pourra, s'il lui plaît, s'arrêter au Pian di Nava, qui n'est pas même à un quart d'heure d'ici. M. Alberti doit nécessairement y passer.

Et la jeune fille essaya d'enseigner le chemin au petit guide qui ne le connaissait pas. Mais, comme celui-ci avait peine à comprendre, elle s'offrit à guider elle-même l'étrangère, la conduisit à travers le pauvre village jusqu'au lavoir public, la mit sur le sentier.

— Dans cinq minutes, ajouta-t-elle, vous serez au Pian di Nava.

Lelia paya l'enfant, le renvoya et poursuivit sa route. A l'endroit où le sentier, après qu'on a dépassé le cimetière et le vallon de la Terra Morta, grimpe dans la prairie creuse que de grands châtaigniers ombragent sur la lisière méridionale, elle quitta le chemin frayé, s'écarta vers la gauche, dans l'herbe, jusqu'à l'un des premiers arbres. De là, elle apercevait toute la courbe du sentier qui, après avoir traversé la prairie, va se perdre dans un bois. Elle s'assit par terre et attendit, les yeux fixés sur le bois.

Ce matin-là, Massimo s'était levé au petit jour. Il n'avait presque pas dormi. La veille, il était allé à Lugano pour y louer

le bateau à vapeur qui transporterait de Porto Ceresio à Oria la dépouille mortelle de Benedetto. Depuis que cette démarche était accomplie, l'approche de la cérémonie funèbre, à laquelle il devait prendre part, lui causait d'indicibles angoisses. La mémoire de Benedetto lui restait chère et sacrée, et il aurait été heureux de rendre un hommage privé à l'ami, au maître; mais l'hommage public signifiait une adhésion à des croyances, à des idées qui n'étaient plus les siennes. Refuser cet hommage serait presque une injure; le rendre serait presque une hypocrisie. Benedetto personnifiait le *Credo* catholique intégral, la foi inébranlable en l'Église, l'obéissance douce et humble à l'Autorité. Et Massimo, lui, ne croyait plus.

Il avait commencé par se détacher mentalement de Rome, par se persuader que le catholicisme romain était condamné à mourir. Puis, très vite, il s'était détaché aussi du Christ divin et ressuscité. La rapidité de cette défection n'était d'ailleurs qu'apparente. Depuis longtemps, le seul ascendant des obligations religieuses imposées par l'Église maintenait debout dans son âme les croyances chrétiennes traditionnelles, minées toutefois à la base par l'action d'une critique dont l'imprégnaient continuellement ses conversations et ses lectures. Une fois rejetée l'autorité de l'Église, les effets de cette action dissolvante se révélaient subitement. Pour lui, désormais, le Christ n'était plus ni divin ni ressuscité; demain, le Dieu personnel s'écroulerait à son tour. Le premier pas dans cette voie, c'est-à-dire l'affranchissement vis-à-vis de Rome, lui aurait été doux, si cette rupture n'avait pas eu pour conséquence de l'obliger à rompre en outre avec son propre passé de notoire défenseur de la foi catholique. Mais ce qui l'épouvantait, c'était de s'abîmer ensuite dans l'agnosticisme, et il en éprouvait un tel désespoir que, parfois, il était assailli de violents et fugitifs accès de réaction.

Pour se soustraire à ces idées obsédantes et aussi à son lâche amour, il s'efforçait de ne penser qu'à ses malades, étudiait avec une intense application, dans ses livres de médecine, le cas de chacun d'eux. Le montagnard de Muzzaglio, qu'il était allé voir ce matin-là, était un malheureux qui, par suite de la mauvaise conduite de sa femme, s'était mis à boire, et qui vivait dans une étable avec quatre chèvres et avec une brebis, à demi abruti et dégoûtant de saleté. Cet homme ne descendait à Castello et à

Puria que pour y échanger son lait contre de l'alcool. Au pays, on l'appelait « le sauvage. » Il était convalescent d'une pneumonie, et Massimo s'efforçait par tous les moyens de le tirer de son abjection. Aidé par deux charitables femmes de Dasio, il l'avait nettoyé de la tête aux pieds, l'avait transporté dans une étable vide. — car, à Muzzaglio, il n'y a que des étables, — et l'avait installé sur une couche humaine. Chaque matin, il lui apportait lui-même des œufs, du bouillon et le peu de vin dont il était impossible de le priver. Il se proposait d'aller voir la femme de ce malheureux et de la persuader de reprendre son mari, qu'elle avait chassé de la maison à cause de ses habitudes crapuleuses.

Sorti de l'hôtel dès avant sept heures, il trouva levé son convalescent de Muzzaglio, écouta patiemment les interminables bavardages de la petite vieille qui le gardait; puis il visita un enfant menacé de l'appendicite; et enfin il reprit le chemin de Dasio. Il s'arrêta aux pâturages de San Rocco, dernière verdure qui vient mourir contre les murailles de roche. Un troupeau y paissait, et le continuel tintement des sonnailles cliquetait sur le grondement sourd de la rivière profonde. Il s'assit sur l'herbe, écoutant ce grondement qui lui rappelait la voix du Posina, lorsque, par les fenêtres ouvertes, à la Montanina, cette voix emplissait sa chambre. Le temps était gris; le grondement était mélancolique, et mélancolique aussi le tintement des sonnailles agitées par les vaches paissantes. Ce grondement lui faisait mal; mais c'était un mal suave auquel il s'abandonnait avec complaisance, l'esprit vide de pensée. Quand il se remit en marche, quelques souvenirs précis de Lelia se représentèrent à sa mémoire. Alors il fit halte, regarda fixement, dans le bois, une touffe de cyclamens fleuris sur le bord du sentier; et il les regarda jusqu'à ce que les dangereuses images eussent repassé le seuil de la mémoire consciente. Puis, à pas lents, il sortit du bois de châtaigniers et entra dans le Pian di Nava.

Il aperçut tout de suite, à deux cents pas devant lui, une dame vêtue d'une robe claire, qui était assise hors du sentier, sur le côté le plus élevé de la prairie. Il ne fit pas attention à elle. Presque tous les jours, des excursionnistes de Loggio et de San Mamette montaient jusqu'à Dasio. Lorsqu'il fut arrivé en face de la dame, elle se mit debout. Les yeux du jeune homme, attirés

par le mouvement, se portèrent vers elle; mais il ne la reconnut pas, détourna la tête, continua de marcher. Elle fit un pas vers lui, s'arrêta. Il s'arrêta aussi, la regarda de nouveau. Elle était si pâle, si bouleversée qu'il ne l'aurait pas reconnue encore, si les regards de cette personne ne se fussent attachés à lui avec une fixité étrange. Il eut un soupçon, tressaillit, resta pétrifié. Elle courba la tête, chancela, chercha un appui, recula d'un pas vers l'arbre au pied duquel elle s'était assise, s'embarrassa dans sa robe, porta brusquement la main en arrière, contre le tronc de l'arbre; et elle demeura debout, tête basse. Massimo s'élança pour la soutenir, puis s'arrêta. Il voyait bien que c'était elle; mais il ne pouvait en croire ses yeux. Il ôta sottement son chapeau, sans savoir ce qu'il faisait. Elle tourna vers lui son visage blême, inondé de larmes, et, la poitrine haletante, elle le regarda encore. Ses yeux parlaient, exprimaient tant d'amour, tant de douleur! Il voyait, et il ne pouvait croire. Elle avança un peu la tête, et ses lèvres se contractèrent convulsivement, pour dire des mots qui ne furent pas prononcés. Il fit un effort sur lui-même afin de se persuader qu'elle avait besoin de quelque secours ou de quelque renseignement, comme un voyageur quelconque, et qu'elle avait honte d'être obligée de s'adresser précisément à lui. Mais en même temps, une autre explication lui traversa l'esprit, et il ne douta pas une seconde que cette explication fût la bonne.

— Vous êtes ici avec Donna Fedele? demanda-t-il.

Et il se mit aussitôt sur la défensive. C'était sûrement Donna Fedele qui avait fait cela, qui avait convaincu la jeune fille, qui s'était imposée à elle. Il ne remarqua pas l'absurdité d'une telle hypothèse, et il s'attacha à cette apparence de vérité, seul moyen qui lui permit de comprendre pourquoi M<sup>lle</sup> de Camin était là. Mais Lelia, courbant la tête, lui fit signe que non.

— Avec votre père, alors? insista le jeune homme de plus en plus stupéfait, et ayant conscience de supposer une chose impossible.

Lelia, le visage toujours penché, les yeux fichés en terre, fit de nouveau signe que non.

Enfin, à l'attitude humble et honteuse de la jeune fille, il entrevit la véritable raison de ce mystère, commença à comprendre les élans réprimés qui semblaient la porter vers lui. Mais il n'osa pas dire un mot, faire un geste qui se rapportassent

à la vérité délicieuse. Incliné vers elle, presque aveuglé par l'émotion, il murmura :

— Seule ?

Elle ne répondit pas, se couvrit la face avec ses paumes. Il lui saisit les poignets, la sentit céder, céder, avec une fluidité d'abandon qu'aucune parole n'aurait pu rendre. Tout à coup, les poignets résistèrent. Il ne comprit pas pourquoi, tressaillit de terreur. Lelia, en se dégageant, jeta un regard vers le sentier par où deux douaniers arrivaient, et une légère ombre de crainte effleura son visage. Alors il comprit, articula quelques phrases incohérentes, auxquelles il s'efforça de donner le ton de l'indifférence ; mais, malgré lui, sa voix tremblait, parce que, si les mains de Lelia ne signifiaient plus l'amour, ses yeux le signifiaient encore, fixes, graves, assombris par la passion. Les douaniers passés, une lueur de sourire éclaira le visage de la jeune fille, et ses mains eurent un mouvement lent pour s'offrir. Massimo ressaisit les mains glacées. Elles cédaient toujours, mais avec plus de réserve que la première fois, et les yeux conscients du péril, continuaient à observer le sentier. Il murmura d'autres paroles incohérentes, lui offrit le bras ; mais il n'osa plus prendre la main, parce que des gens pouvaient passer encore. Et il serra le bras qu'elle lui accorda tout de suite, le serra si tendrement qu'elle en rougit.

Heureuse d'une joie ardente, elle était redevenue maîtresse d'elle-même, tandis que le jeune homme, pris de vertige, ne savait plus ce qu'il faisait. Il tourna vers Dasio. Elle ne dit rien ; mais, doucement, délicieusement, son bras prisonnier poussa Massimo dans la direction contraire, vers le bois. Puis, sans que ses yeux cessassent de dire : « Je t'aime ! je t'aime ! » elle se dégagea peu à peu de l'étreinte, se mit à marcher dans l'étroit sentier devant lui. Tous les trois ou quatre pas, elle tournait la tête et elle le regardait, longuement, silencieusement. Parfois la douceur de son regard, d'abord à demi voilé, s'enflammait brusquement d'un feu sombre ; et alors ses yeux se reportaient sur le sentier, comme si son âme eût été incapable d'endurer un feu si violent.

Dans le bois, ils marchèrent l'un à côté de l'autre. Il lui passa un bras à la ceinture. Elle le regarda, le regarda ; elle inclina son visage vers lui, qui inclina le sien vers elle. Les lèvres muettes s'offrirent. Le baiser fut léger, parce qu'ils avaient tous

deux le sentiment confus de quelque chose d'auguste qui s'accomplissait en ce moment-là, de quelque chose d'éternel qui venait de commencer avec le baiser d'amour.

— Pour jamais, n'est-ce pas ? dit-il, éperdu, reniant par ce mot toutes les pensées amères qu'il avait eues sur elle.

Elle ne répondit qu'en appuyant passionnément son front sur la poitrine de l'aimé.

Quand ils repassèrent près des cyclamens qu'il avait longuement contemplés tout à l'heure, il en cueillit deux pour elle et il les lui offrit avec un sourire. Elle baisa la main qui lui présentait les fleurs, et elle prononça enfin ses premières paroles :

— Pourquoi riez-vous ?

La voix chère lui retentit dans l'âme. Plus que jamais, à l'entendre, il fut certain de ne pas rêver, et plus que jamais la réalité lui sembla être un rêve. Il ne connaissait de cette voix que la froideur, l'ironie, la colère. Les trois paroles, en soi insignifiantes, étaient la note à peine touchée de la quatrième corde, la note douce et grave d'une corde nouvelle pour lui, et qui transformait la sonorité de l'instrument : la corde de l'amour. Massimo, vaincu par cette douceur, fut d'abord incapable de répondre et dut attendre quelques minutes pour dire comment le bruit du torrent avait rappelé à sa mémoire la Montanina, comment il s'était obstiné à regarder les cyclamens afin de s'empêcher de revoir mentalement l'image qui lui brûlait le cœur. Ce récit, qui évoquait la souffrance passée, ralluma dans les yeux de Lelia la flamme intérieure, obscure de cette divine obscurité qui dépasse la lumière. Cette flamme s'éteignit tandis qu'elle disait :

— Conduisez-moi au lieu où vous avez commencé de penser à moi.

Il lui suggéra de le tutoyer, la pria de dire : « Conduis-moi. » Avant de répondre, elle le regarda longuement ; puis :

— Je ne peux pas encore, murmura-t-elle.

Il comprit pourquoi elle ne pouvait pas, en lut la raison dans ces yeux parlans. Elle avait le souvenir trop vif de sa cruelle injustice.

— C'est moi, reprit-il, ayant soif d'oublier le triste Passé pour le Présent délicieux, c'est moi qui dois te demander pardon.

Et il allait expliquer ces étranges paroles, dire tout le

remords qu'il éprouvait de l'avoir jugée indigne. Mais le Passé ressuscita si rudement dans les âmes de l'un et de l'autre que ni Lelia ni Massimo ne purent ouvrir la bouche, l'un pour protester, l'autre pour s'expliquer. Ils cheminèrent en silence, n'échangèrent pas même un regard, jusqu'aux larges prairies de San Rocco, jusqu'au grondement de la rivière profonde.

— C'est ici, dit Massimo.

Lelia ferma les yeux : le paysage trop différent l'empêchait de retrouver dans cette voix profonde les souvenirs du Posina. Dès qu'elle ne vit plus le paysage, elle eut la sensation de l'altitude et du désert, dans cet air que parfumaient les maigres et pierreux pâturages, que vivifiaient les tintemens dispersés des sonnailles. Ce qui lui revint à l'esprit, ce fut, non la Montanina, mais cette côte sauvage des rhododendrons où elle avait été vaincue.

Épuisée par l'émotion et par la fatigue, elle pâlit soudain, fit signe qu'elle désirait se reposer. Massimo, anxieux, presque affolé de terreur, l'installa sur l'herbe, lui prit les mains, les lui caressa. Et elle, secouée de frissons, le visage altéré par des mouvemens convulsifs, la tête penchée comme si elle allait défaillir, le regardait, le regardait. Dans ses yeux se succédaient de douces clartés et des flammes sombres. Le jeune homme lui offrit de descendre au torrent pour y puiser un peu d'eau dans un gobelet de métal ; et déjà il faisait un geste pour se lever, lorsqu'elle lui saisit le bras à deux mains et le retint presque violemment. Quelques instans après, son visage et sa personne se recomposèrent. Elle arrangea ses cheveux ; puis, ayant pris la main de Massimo, elle dit, en considérant la paume de cette main comme si elle voulait l'étudier :

— Comment avez-vous fait pour me pardonner si vite ?

— Oh ! moi...

Et la demande que le jeune homme avait conçue et tue depuis le moment où elle lui avait avoué qu'elle était seule, s'échappa enfin de ses lèvres :

— Mais toi ?

Elle comprit, sans autre explication. Elle lui dit qu'elle n'était pas en état de parler, mais que, s'il voulait, elle lui écrirait. En réponse à une question de lui, elle ajouta qu'elle était arrivée la veille au soir et qu'elle avait pris une chambre à San Mamette. La seule chose que le jeune homme osa lui demander encore,

ce fut si son père savait. Elle répondit qu'il n'y avait que Donna Fedele qui sût, et qu'elle avait su seulement après la fuite. A cette déclaration succéda un silence que troublaient dans le cœur de Massimo diverses incertitudes, et dans le cœur de Lelia le chagrin de les comprendre et de ne pas connaître le moyen de l'en débarrasser tout de suite. Finalement Massimo proposa de retourner à Dasio, où elle pourrait se reposer, se restaurer. Elle se mit en chemin comme si son rôle était, non de consentir, mais d'obéir, et que dorénavant elle fût une chose à lui.

Ils marchèrent lentement, elle appuyée à son bras, sans prononcer un mot. Il commençait à se préoccuper des commentaires que l'on ferait à l'hôtel. Désormais, c'était chose réglée par le Destin : il donnerait à Lelia son nom, son honneur, sa vie ; mais, quand même cela n'eût pas été, il aurait fait tout le possible, afin que la moindre parole malveillante ne pût effleurer celle qui, dans un élan de passion et de remords, était venue se jeter entre ses bras. A un certain moment, il crut voir dans les yeux de la jeune fille qu'elle était affligée de ce silence. Ils se trouvaient alors au milieu du bois. Il dégagea son bras de celui de Lelia, attira la fine taille, amoureusement. Elle demanda, inquiète :

— Ai-je mal fait ?

Massimo l'étreignit plus fort :

— Ma chère épouse !

Elle inclina sa tempe sur l'épaule du jeune homme et chuchota :

— Je vous ai toujours aimé, toujours, toujours !

Il dit à Lelia qu'il la présenterait à l'hôtel comme sa fiancée.

— Oui, répondit-elle, mais à cause de vous, non à cause de moi. Tout à l'heure, c'est pour vous que j'ai eu peur.

Elle voulait dire que ce qui la rendait prudente dans ses démonstrations d'amour, c'était le souci de la réputation de Massimo, non de la sienne. Dans le besoin qu'elle avait de s'humilier, elle s'obstinait à lui dire « vous, » et Massimo dut s'y résigner. Elle lui demanda, avide d'être contredite, si, plus tard, il ne se repentirait pas de l'avoir présentée ainsi. Cependant ils arrivaient au petit vallon qui descend du Pian di Nava vers la Terra Morta et vers l'étroit cimetière. En apercevant l'église et les maisonnettes de Dasio, blotties dans la verdure sous les

colossales falaises de dolomite qui, l'une tournée au midi, l'autre au couchant, se rejoignent en formant un angle à la brèche du Passo Stretto, inondée de lumière, Lelia s'arrêta.

— Pas encore! dit-elle.

Mais aussitôt elle se repentit de cette parole comme d'une désobéissance, voulut continuer, malgré l'aversion que lui inspirait l'hôtel, malgré son désir de prolonger le plus possible une heure si douce. Massimo lui accorda une halte de quelques minutes : pas plus de quelques minutes, parce qu'elle était très pâle. Le ciel était encore couvert, et des nuages s'attardaient sur les crêtes grises. La verdure uniforme, que ne diversifiait aucune ombre, les tons cendrés du paysage étaient comme un silence discret de la nature autour de ces deux âmes si pleines l'une de l'autre. Lelia, assise dans l'herbe, contempla un moment la beauté voilée des choses qui se recueillaient dans ce silence.

Quelques gouttes d'eau commencèrent à tomber, et Massimo en profita pour inviter la jeune fille à se remettre en route. Le bruissement presque imperceptible d'une pluie fine les accompagna jusqu'à Dasio. Lorsqu'ils furent entrés dans le village, elle devint, pour lui, plus prudente que lui, ne le regarda plus jusqu'au seuil de l'hôtel; mais, dans le vestibule un peu sombre, elle ne put empêcher ses yeux de lui jeter un éclair chargé de désirs. Massimo, logé dans le vieux bâtiment, pria l'hôtelière de conduire cette demoiselle dans une chambre de l'aile neuve : elle ne resterait à Dasio que quelques heures, et il fallait prendre ses ordres pour le déjeuner qu'on lui servirait dans sa chambre.

Tandis qu'il parlait, le facteur du télégraphe se présenta avec une dépêche arrivée par le bureau de San Mamette. Cette dépêche était le télégramme par lequel Donna Fedele rappelait à Massimo son devoir d'être chrétien et honnête homme. Après l'avoir lue, il la mit dans sa poche, sans rien dire, et il quitta la jeune fille, alléguant l'obligation d'aller à Puria voir quelques malades. Mais, avant de partir, il monta dans sa chambre et y écrivit ce billet, qu'emporta le facteur :

« Chère amie maternelle,

« Lelia est ici. Peut-être ne méritais-je pas l'admonestation de me conduire en honnête homme. Veuillez, je vous prie, demander pour moi à monsieur de Camin la main de sa fille.

« Votre

MASSIMO. »

## IV

Massimo revint de Puria deux heures après. Pour y aller, il avait presque couru. Pour en revenir, il avait cheminé lentement, et il n'avait pas même songé à regarder la pointe de dolomite. Il lui semblait que sa tête s'égarait, tant y était confus le tumulte des sentimens et des pensées. Il avait demandé la main d'une riche héritière sans prendre garde à cette richesse. On pouvait le soupçonner d'avoir attiré la jeune fille à Valsolda dans le dessein de s'imposer ensuite comme mari. Cela lui causait une telle répugnance que, pour ne pas être exposé à un soupçon si injurieux, il était tenté de renoncer à son bonheur. Tantôt il se proposait de parler à Lelia de ce scrupule, et tantôt il se disait avec épouvante que Lelia, dans l'ardeur de sa passion, ne saurait pas le comprendre, qu'elle lui reprocherait d'aimer peu, de n'avoir pas le courage d'affronter le mépris du monde comme elle-même l'avait affronté. Et il se tordait les mains, en proie à cette terreur; mais ensuite il se disait que c'était une terreur vaine, que cet horrible soupçon ne viendrait à personne, et que, si le soupçon venait, Lelia saurait bien le dissiper.

Il arriva à l'hôtel tout moite de sueur, et cependant pâle comme un cadavre. On lui dit que Lelia était au fond du jardin et qu'elle avait demandé s'il était revenu. Alors il oublia ses pensées troubles, rejoignit la jeune fille qui était assise sous un sapin, près d'un bassin où gazouillait un jet d'eau. Cet endroit du jardin formait une sorte de terrasse d'où l'on apercevait le village avec ses maisonnettes enguirlandées de vignes, et, dominant les maisonnettes, plutôt protectrice que menaçante, une roche colossale. Un peu en contre-bas s'étendait le parvis de l'église, laquelle, du côté du Midi, masquait un coin de la vue, entre la vallée qui descend, à l'Ouest, vers le glauque miroir du lac, et les pentes qui, à l'Est, sont escadées par les châtaigneraies de Drano et par les pâturages de Ranco, jusqu'aux tragiques escarpemens dont la rencontre avec ceux de Dasio fait angle au Passo Stretto.

Dès qu'elle aperçut Massimo, elle se leva. Elle tenait une lettre à la main. Elle lui dit qu'après avoir déjeuné dans sa chambre elle avait écrit cette lettre. Il fit un geste pour la prendre, croyant

que c'était celle où elle devait lui dire ce qu'elle n'avait pu lui expliquer de vive voix : le changement advenu dans son âme, le pourquoi et le comment de sa résolution. Mais, avant de lui donner la lettre, elle lui en fit lire l'adresse :

*Monsieur Girolamo de Camin,  
à Velo d'Astico, par Vicence.*

Il retira vite la main.

— Non, non, dit-elle. Il faut que vous la lisiez. Je vous prie seulement de ne pas la lire en ma présence. Vous n'avez pas déjeuné encore? Eh bien! lisez-la en déjeunant. Moi, je vais me reposer un peu dans ma chambre.

Au lieu d'aller déjeuner, il monta chez lui, s'enferma et lut :

« Mon père,

« Ce que j'ai fait et ce que j'entends faire te paraîtra sans doute fort étrange. Toutefois, je ne doute pas d'obtenir ton entière approbation. Je te demande dès maintenant la liberté à laquelle j'aurai droit dans peu de mois. Je ne puis te dire encore l'usage que j'en ferai; mais ce que je puis te dire et ce que je te dis tout de suite, c'est que, sur mes revenus, je ne te demanderai que le strict nécessaire pour vivre ici, seule et modestement. Au surplus, tu n'auras aucun compte à me rendre. Pour le moment, je n'ai besoin de rien. Je t'écrirai de nouveau, quand il y aura lieu. Je te salue.

« LELIA. »

« P.-S. — Si, le cas échéant, je me trouvais obligée de revenir pour quelques jours, j'accepterais l'hospitalité de M<sup>me</sup> Vayla de Brea. »

Un flot de joie et d'amour gonfla la poitrine du jeune homme. Il poussa un long soupir de soulagement, de bonheur. « Non, non, pensa-t-il, elle ne doit rien recevoir de son père! » Comme il sentait qu'elle était à lui, maintenant que la richesse ne s'interposait plus entre eux! Comme il était impatient de l'étreindre sur son cœur! Mais il faudrait qu'elle écrivît sans

retard une autre lettre, pour déclarer qu'elle n'accepterait rien, pas un centime.

Ne pouvant résister au désir de lui exprimer à l'instant sa joie et sa volonté, il se précipita dans l'escalier pour courir chez elle. Mais, avant d'être descendu, il réfléchit. Entrer dans la chambre de la jeune fille eût été une inconvenance. Il irait donc l'attendre au jardin. La petite pluie fine avait recommencé. Il n'y fit pas attention, s'assit sur le parapet, à l'endroit où elle s'était assise. Quelques minutes après, elle se montra à une fenêtre, l'aperçut, se hâta de descendre. Il ne put s'empêcher d'aller à sa rencontre jusqu'au bas de l'escalier. Il savait que dans l'aile neuve de l'hôtel il n'y avait pas âme vivante en ce moment-là : car les seuls voyageurs qui y fussent logés, — une famille milanaise, — étaient partis dès l'aube pour une ascension.

— Comme je suis heureux ! dit-il.

Elle s'abandonna sur la poitrine du jeune homme, lui enlaça ses mains derrière le cou, murmura :

— C'est bien ce qu'il fallait écrire ?

Ils allèrent s'asseoir à l'abri du sapin, et, tandis qu'il lui parlait à voix basse, mais avec véhémence, elle se taisait, buvait les paroles ardentes de l'aimé. Enfin elle dit qu'elle eût préféré ne pas lui être à charge, mais qu'elle se soumettait de bon cœur à son désir et qu'elle écrirait une autre lettre par laquelle elle renoncerait à recevoir une pension quelconque.

Ensuite, quand il l'eut informée de ce qu'il avait demandé à Donna Fedele de faire pour lui, elle lui apprit que Donna Fedele devait partir d'un moment à l'autre pour Turin. Ce fut alors seulement que Massimo connut une partie de la vérité douloureuse. Il en fut si étonné, si affligé, qu'il exprima le regret de n'avoir pas connu à temps la gravité de la situation, parce qu'il aurait offert à la malade de l'accompagner dans ce voyage. Lelia le regarda. Elle n'osa pas traduire sa pensée par des paroles qui auraient offensé la pudeur de l'égoïsme ; mais ses yeux dirent clairement : « Oublies-tu que nous ne serions pas ici ? » Il comprit, sourit, renia aussi des yeux le regret gêné qu'il venait d'exprimer. Puis ils eurent conscience d'avoir cédé l'un et l'autre à un mouvement de l'âme qui les abaissait, et ils s'abstinrent de reprendre ce discours.

Il fallait maintenant qu'elle écrivit bien vite l'autre lettre,

qu'elle y mît la date et qu'elle ajoutât un mot pour inviter son père à répondre. Elle remonta donc dans sa chambre, et Massimo alla déjeuner.

Pendant qu'il déjeunait, la famille milanaise rentra, essoufflée, fourbue, suante, avec une charge de fleurs alpestres, de cyclamens, d'aconits, de fougères, de champignons, de fraises, de fromages de chèvre et de bouteilles vides. Il n'y avait plus à espérer ni tranquillité, ni liberté pour causer dans le jardin. Lorsque Lelia revint avec la lettre, Massimo lui proposa de partir. Elle, qu'ennuyaient déjà ces gêneurs, se hâta d'accepter. Avant de mettre son chapeau, elle demanda étourdiment :

— Nous reviendrons, n'est-ce pas ?

Il la regarda. Elle vit qu'il rougissait, et elle rougit aussi. Non, elle n'avait pas eu l'intention de rester à Dasio ce soir-là ; mais elle avait cru que le jeune homme lui proposait une courte promenade pour échapper à cette société turbulente, et qu'ils redescendraient plus tard à San Mamette. Massimo regarda sa montre. Il était trois heures.

— Nous prendrons quatre heures pour descendre, dit-il.

Contente, elle le remercia des yeux. Ils partirent dans le soleil et dans le vent. Une brise gaillarde s'était levée, qui transformait la face du ciel et de la terre. De toutes parts le bleu perçait les nuages. Les pâturages de Ranco, les châtaigneraies de Drano, les crêtes nues et tranchantes resplendissaient ; le feuillage humide s'agitait et luisait autour d'eux. Le couple, abandonnant le chemin de Puria, s'était engagé sur l'étroit sentier, noyé dans la verdure, qui, de plateau en plateau, à travers des roches et des marais, entre de petits champs et des côtes herbeuses, serpente et s'égare au sein riant du vallon où chantent et obliquent vers le Midi les eaux venues du Passo Stretto. Là, le sentier, obliquant avec elles, grimpe au petit pont de pierre qui, jeté de bas en haut, les enjambe. Ce petit pont d'aspect rustique, embrassé par les ronces et par les arbustes qui croissent sur l'une et l'autre rive, paraît être une œuvre de la nature plutôt qu'une œuvre de l'homme. Avant d'y arriver, le sentier rase un creux de rocher assez grand pour contenir deux ou trois personnes qui voudraient s'y abriter contre la pluie. Ce creux, tourné vers le Nord, regarde les hauteurs de Dasio, le val du Passo Stretto, l'amphithéâtre de roches qui domine

le paysage. Massimo et Lelia s'y installèrent pour se reposer.

— Et la pointe de dolomite, où est-elle? demanda la jeune fille.

Massimo la considéra, stupéfait. Que savait-elle de cette pointe de dolomite? Elle baissa la tête et se tut. Il lui prit une main, répéta sa question avec une insistance presque anxieuse. Oui, que savait-elle?

— Je voudrais vous répondre par la musique de Schumann, prononça-t-elle tout bas, sans relever le front, et y mettre toute mon âme.

Il comprit que Donna Fedele avait parlé, serra en silence la main docile. Puis il lui montra, en face d'eux, sur la crête de la montagne, la petite dent inclinée qui mordait le ciel.

— Je pensais bien que c'était celle-là, dit-elle; mais l'aspect n'est plus le même quand la roche se détache sur un étroit champ de ciel, comme on la voit du salon de la Montanina.

— Tu l'as donc cherchée? demanda Massimo, pour jouir de la réponse attendue.

Mais il se punit de cette joie indiscreète en n'attendant pas la réponse, et il posa une autre question. De quelle manière Donna Fedele avait-elle rapporté à la jeune fille les paroles relatives à la roche? Lelia baissa de nouveau la tête.

— J'ai tout lu, murmura-t-elle.

— Toutes mes lettres?

— Oui, toutes, je crois.

Elle connaissait donc le jugement sévère qu'il avait porté sur elle? Cette idée rendit d'abord le jeune homme muet; puis il demanda :

— Et tu es venue?

— Si je n'avais pas lu, je ne serais pas venue.

Il tenait encore la petite main si douce. Il la caressa, la caressa silencieusement, comme pour effacer de cette douce main une offense.

— La dernière, reprit-elle, je l'ai lue au milieu des rhododendrons de la Priaforà. C'est alors que j'ai pris ma résolution et dressé mon plan.

Elle sourit en pensant à M<sup>me</sup> Bettina. Massimo n'eut pas grand-peine à lui arracher le récit de la fuite. Moitié riant, moitié frissonnant, elle raconta les machinations des prêtres de Velo et de la veuve Fantuzzo, avoua ses propres hypocrisies, fit rire

Massimo par la description de son voyage entre Arsiero et Vicence. Elle ne prononça pas une seule fois le nom de son père.

Tandis qu'elle parlait, Massimo fit glisser l'anneau de la main prisonnière, afin de le regarder. D'abord le doigt résista, se plia pour défendre l'anneau; et le jeune homme renonça à le prendre. Alors elle regretta d'avoir résisté, retira elle-même l'anneau de son doigt et l'offrit. Massimo y lut : « A Leila. » Il pâlit, se rappelant que son pauvre ami Andrea lui avait raconté la petite querelle qu'il avait eue avec sa fiancée pour ce nom de *Leila* et le cadeau qui en avait été la conséquence. Il rendit l'anneau à la jeune fille, sans rien dire, et, sans rien dire, il lui laissa la main libre.

— Moi, j'étais méchante, confessa-t-elle à voix basse; mais lui, il était si bon!

Dans le silence qui suivit, le grondement sourd du torrent était comme une lamentation sur la mort de ce jeune homme si beau, si noble de cœur. Massimo reprit la main de Lelia.

— Son père, dit-il, a souhaité, un peu avant de mourir, que je prisse la place de celui qui s'en est allé. C'est un souhait que le fils lui-même a sans doute mis dans le cœur paternel. Nous ne l'oublierons jamais, n'est-ce pas, ma chérie? jamais, jamais, jusqu'à la mort. Veux-tu que je t'appelle *Leila*, en mémoire de lui?

— Oui, répondit-elle, émue.

Et ils baisèrent l'anneau, l'un après l'autre.

— Vous savez, ajouta la jeune fille; il me parlait souvent de vous.

Il ne répondit point. Ils se levèrent ensemble, d'un tacite accord; ils franchirent le pont, suivirent le sentier qui continue à monter, tantôt s'allongeant sur la côte sinueuse au bas de laquelle résonne le torrent profond, tantôt s'écartant dans de petits vallons ombreux où courent des ruisseaux. Lelia fut la première à parler. Tandis qu'ils traversaient la haute prairie où est construite une chapelle et d'où la vue s'étend librement sur les montagnes, sur les vallées et sur le lac :

— Je crains, dit-elle, d'être trop méchante et trop étrange pour vous.

— Lelia l'était peut-être, répondit-il en souriant; mais *Leila* ne l'est plus.

Elle lui prit une main et lui dit à voix basse :

— Non. Je serai toujours *Leila*, toujours *Leila*. Comment voulez-vous que soit *Leila*?

— Je veux qu'elle soit meilleure que moi, répondit-il, et que sa seule étrangeté soit d'aimer un modeste petit médecin, qui ne peut lui offrir qu'une vie pauvre et obscure.

Elle s'attacha passionnément à son bras et elle lui reprocha ce qu'il venait de dire :

— Vous devriez laisser aux autres ces propos vulgaires!

Mais à peine eut-elle proféré ces paroles hardies qu'elle s'empourpra, demanda pardon.

— Nous habiterons ici, n'est-il pas vrai?

Massimo lui expliqua que ce n'était pas encore certain. Il était venu à Valsolda avec l'idée de concourir pour le poste de médecin municipal ; mais, si ce n'était pas lui que l'on choisissait, il ne pourrait s'établir dans le pays et il devrait chercher un poste ailleurs.

— Demain, ajouta-t-il, j'irai visiter les maires des villages.

— Demain? s'écria-t-elle. Alors, demain, je ne vous verrai pas?

— Peut-être oui, peut-être non. Mais *Leila* doit comprendre que, jusqu'à ce que les réponses soient venues de Velo d'Astico, nous ne pourrons plus rester ensemble comme nous avons fait aujourd'hui.

Elle s'attrista, murmura qu'elle avait peur de n'être pas encore tout à fait *Leila*.

Elle aurait voulu prendre tous les sentiers qui montaient, n'arriver jamais à San Mamette. En débouchant, près du lavoir de Drano, sur le chemin empierré qui mène aux pâturages de Ranco, elle remarqua qu'un peu plus loin ce chemin pénétrait dans un bois, et elle voulut l'explorer. Tout, dans le bois, lui était prétexte à s'attarder : une de ces énormes roches qui émergent de l'ombre ; un groupe de sveltes acacias perdus au milieu des châtaigniers et des noyers ; un vieil arbre monstrueux, patriarche de la forêt ; un coin bleuâtre du lac lointain, aperçu entre les branches et inondé de soleil ; puis, à l'endroit où le chemin monte à découvert, les majestueuses parois de roche nue qui surplombent Dasio, et la petite pointe de dolomite inclinée dans le ciel. Visiblement lasse, elle aurait voulu monter encore. Massimo ne le lui permit point.

— *Leila* est obéissante, dit-elle en s'arrêtant.

Elle était toujours prête à gravir les raidillons qui s'en allaient vers la montagne, et, aux descentes, elle avait besoin de se reposer à chaque pas. Ils en riaient l'un et l'autre. Près de l'église de Loggio, ils prirent le sentier de Puria, s'engagèrent dans le vallon, parvinrent à une gorge pleine d'ombre, que resserrent deux escarpemens boisés et que barre, dans le fond, une paroi de roche. Là, ils s'assirent sur l'herbe d'une petite éminence, près d'une cascade, et ils y passèrent la dernière heure de cette inoubliable journée.

— Il me vient une idée, dit *Lelia*. Je voudrais un miroir d'eau pour rajuster mes cheveux.

Ils descendirent au bord de la rivière, cherchèrent et trouvèrent un endroit où l'eau s'étalait, paisible. *Lelia*, souriante, pria *Massimo* de s'éloigner un peu. Il résista un moment, puis se soumit, fit quelques pas sur le sentier. Bientôt un rire argentin le rappela. Assise sur la rive, elle avait complètement dénoué ses magnifiques cheveux blonds, où se jouaient le soleil et l'ombre. Elle avait perdu le petit ruban qui servait à les attacher, ne savait plus comment faire, s'amusait de sa propre étourderie et de son propre embarras. Elle avait sur les genoux ses peignes d'écaille, et elle s'efforçait de tordre avec ses deux mains, sur sa nuque, le flot lourd de sa chevelure. Dans cette attitude, elle paraissait plus belle encore, semblait être la nymphe de la cascade. Comme *Massimo* la contemplait, en extase, elle lui dit de regarder ailleurs : tant qu'il la regarderait, elle ne pourrait venir à bout de rien. Mais il ne pouvait détacher ses prunelles des ondes soyeuses qui coulaient sur le front, voilaient un peu les yeux brillans d'amour, ruisselaient sur les épaules jusqu'au sein. Oui, elle était vraiment la nymphe de la cascade, la blonde reine de ce petit royaume de roches, d'eaux et de forêts.

— Demeurez ainsi ! s'écria-t-il, avec une admiration qui lui fit oublier de la tutoyer.

— Oui-da ? répondit-elle en riant. Et que dirait-on de vous, si l'on vous voyait avec une échevelée de cette sorte ?

Elle prit le parti de se faire deux tresses et de les laisser pendre sur ses épaules.

— Me trouvez-vous bien ainsi ? demanda-t-elle à *Massimo*, les yeux rieurs.

— Tu es une pure poésie ! répondit-il, enivré. Mais ne te décideras-tu pas à abandonner ce *vous* cérémonieux ?

Elle avoua qu'il lui plaisait beaucoup de dire *vous* et de faire... Elle s'interrompit, regarda aux environs, n'y aperçut personne, lui tendit les lèvres et murmura :

— ... comme ceci !

Il était temps de se mettre tout de bon en route pour San Mamette. Ils descendirent à pas lents, parlant peu, gardant une attitude prudente. Arrivés à l'église paroissiale qui, blottie sous une roche, semble couvrir les toits du village, ils pénétrèrent dans l'enclos consacré. Massimo avait résolu de la quitter en cet endroit, pour remonter ensuite à Muzzaglio et visiter son convalescent. Accoudés au petit mur d'enceinte, ils prirent les derniers arrangemens pour le lendemain. Il ne viendrait pas à San Mamette, ne lui donnerait aucun rendez-vous ; mais, après avoir parlé aux maires des villages, il lui écrirait dans la soirée.

— Une longue lettre, je vous en prie ! dit-elle.

Et à son tour elle lui promit d'en écrire une, qu'elle remettrait au messager du jeune homme. Puis elle détacha un des deux cyclamens qu'elle avait épinglés sur son sein, y posa ses lèvres et l'offrit à Massimo.

Des gens arrivaient par l'escalier qui relie l'église au village. Massimo cueillit le baiser sur la fleur et s'éloigna par le chemin montant.

---

## XIV

### LA BLANCHE DAME DES ROSES

---

#### I

Le lendemain matin, Lelia, levée avant l'aube, s'assit à son bureau, sans prendre même le temps de s'habiller, et elle écrivit :

« La nuit est encore profonde ; je suis très lasse ; et pourtant il ne m'a pas été possible de rester au lit. Je croyais sentir

que vous vous éloigniez de moi. J'ai besoin d'être avec vous, de vous parler.

« Hier soir, entre neuf et dix heures, je suis retournée dans l'enclos de l'église, juste à la place où nous nous sommes quittés. Il pleuvait ; mais je n'ai pas fait attention à la pluie : je n'avais dans l'esprit que vous. J'ai refait par la pensée toutes les promenades que nous avons faites ensemble, surtout celle du bois, aussitôt après notre rencontre. C'est là que je voudrais remonter maintenant, si je le pouvais. Je crois que je retrouverais exactement la place, l'arbre auprès duquel nous avons passé. En repassant, j'ai cueilli une feuille de cet arbre. Vous ne vous en êtes pas aperçu. Cette feuille, je la couvre de baisers. Ah ! je suis encore Lelia ! Mais je serai *Leila*, je vous le promets !

« Aimez aussi Lelia. Je vous écris ce que jamais je n'aurais su vous dire. Peut-être me méprisez-vous déjà, au fond de votre cœur, parce que je suis venue à vous comme une folle enfant. Vous me mépriserez davantage encore, quand vous saurez que, si je suis venue, ce n'est pas pour demander quelque chose : car je ne me sens le droit de rien demander. Tout ce que vous ferez pour moi, pour mon honneur, pour mon amour, pour ma vie, je le recevrai comme un don gratuit. Mais n'allez pas croire que j'aie cédé à un entraînement soudain, à un brusque transport de passion. Même avant votre arrivée à la Montanina, je vous aimais sans vous connaître. Le soir où vous êtes arrivé, je palpiais en écoutant le bruit du train qui vous amenait. Et je me suis défendue contre cet amour. Pourquoi ? Par orgueil. Plus je vous ai aimé, plus j'ai été mauvaise, hautaine et coupable envers vous. Telle est la vérité. Tout le mal que vous avez pensé de moi, je le méritais. C'est pour vous dire cela que je suis venue, et aussi pour vous dire que je vous aime et que je me remets entre vos mains.

« Je croyais que vous me repousseriez comme indigne. En ce cas, je me serais dit : « Cela est juste. » Et je ne me serais pas tuée : car j'ai donné ma parole de ne pas me tuer. Je n'aurais pas pris le voile : car je n'ai plus la foi. Mais vous avez été bon, généreux. Vous avez eu pitié de cette méchante, de cette orgueilleuse. Vos lèvres m'ont absous de mon péché. Vous avez dit : « Pour toujours ! » Vous avez dit : « Mon épouse ! » Ce souvenir sera pour moi une éternelle ivresse. Et cependant votre

pitié me fait peur : je tremble de vous rendre malheureux, de ne pas savoir tenir ce que je promets, de ne pas savoir devenir vraiment *Leila*. Je tremble, parce qu'il y a en moi un sang mauvais. Si je n'avais pas de sang mauvais dans les veines, je n'aurais pas eu l'adresse de tromper mon père, de tromper ma dévouée femme de chambre, de tromper cette pauvre M<sup>me</sup> Bettina qui m'accompagnait à Vicence. Et je les ai trompés tous, jouant la comédie avec un naturel parfait, et sans remords. Mais, malgré tout, quand j'imagine que vous me faites vôtre à jamais, je me persuade que nul croyant n'adore et ne sert son Dieu comme je saurais vous adorer et vous servir.

« Je ne suis plus une croyante, moi. Je suis une créature de passion, non de raisonnement. Il m'est impossible de vous faire une analyse de mes sentimens religieux. J'ai été attachée de toutes mes forces à la religion du couvent, quoiqu'elle ne me fût pas sympathique ; mais j'avais peur du vide. Peut-être vous souvient-il de mon antipathie contre les nouveautés religieuses, contre les idées qui me semblaient bonnes pour démolir, mais non pour édifier. Tant que je l'ai pu, j'ai été pour la religion de l'archiprêtre et du chapelain de Velo. Celle même de M. Marcello et de Donna Fedele ne me semblait pas assez pure. Ils parlaient trop de l'Évangile, comme s'ils avaient eu le droit de l'interpréter eux-mêmes, et je savais bien que les laïcs n'ont pas ce droit. Je me disais : « Tout ou Rien ! » Aussi longtemps que je l'ai pu, j'ai accepté Tout. Puis, quand j'ai connu de près et vu à l'œuvre certaines personnes qui incarnent ce Tout, l'archiprêtre, le chapelain, la belle-sœur de Dom Tita, mon père, Molesin, ami de mon père, je n'ai plus résisté et je me suis dit : Rien !

« Pourtant le Rien ne me satisfait guère ; et, heureuse que vous vous soyez délivré de vos anciennes croyances, de vos idées de rénovation catholique, c'est à vous que je demande une foi. Je vous demande un Dieu que je puisse adorer dans les bois de Dasio, dans le ravin de la cascade, sur les eaux du lac, dans une chambre nuptiale ; un Dieu qui ne m'impose pas de médiateurs officiels, qui m'ordonne seulement d'aimer, qui me défend seulement de haïr ; un Dieu qui ne me torture pas l'esprit avec des dogmes incompréhensibles, qui ne m'ennuie pas avec des pratiques fastidieuses, qui ne prétende ni m'allécher par des paradis, ni m'épouvanter par des enfers.

« Demain, vous verrai-je? Si ma chambre avait une fenêtre sur la place, je crois que j'y passerais toute la journée à vous espérer. Mais ma chambre donne sur la cour. Ferai-je mal, si, dans l'après-midi, je pars de San Mamette et viens m'asseoir sur l'herbe, en face de la cascade? Ferai-je mal, si je m'arrête auprès d'une chapelle à demi ruinée, là où, du sentier qui commence à descendre, on découvre soudain la vallée entière, avec les roches de Dasio et la pointe de dolomite? Et vous sera-t-il incommode de passer par là, quand vous irez faire visite à vos maires?

« Peut-être *Leila* ne devrait-elle pas écrire de pareilles choses.  
« PAUVRE LEILA! »

Puis elle se remit au lit et dormit d'un profond sommeil, du sommeil de la fatigue et de la jeunesse. Réveillée lorsque le soleil était déjà haut, elle n'eut pas la patience d'attendre le messager du jeune homme, et elle fit porter sa lettre à Dasio par le gamin qui, la veille, lui avait servi de guide.

Elle ne sortit plus de sa chambre jusqu'à deux heures. Elle passa le temps à regarder les montagnes, le lac, les nuages, les alternances de la lumière et de l'ombre, à rêver, à écrire. Elle écrivit à Donna Fedele pour lui dire sa joie d'être pardonnée et aimée, pour s'excuser encore une fois d'être partie sans l'avertir, pour l'informer de ce qu'elle avait signifié à son père, pour la prier de donner des nouvelles de sa santé. Elle adressa cette lettre au Mauriziano de Turin, parce qu'elle craignait que la destinataire fût déjà partie d'Arsiero. A deux heures, comme elle sortait pour acheter des timbres-poste, elle rencontra sur le seuil de l'hôtel le messager qui lui apportait la lettre de Massimo. Elle la cacha dans son sein et alla chercher les timbres, heureuse de ce contact mystérieux, désireuse d'en jouir longtemps avant de lire la lettre. Un quart d'heure après, rentrée dans sa chambre, elle porta l'enveloppe à ses lèvres, l'ouvrit d'une main tremblante. Massimo écrivait :

« Pour moi, ô *Leila*, la journée d'hier a été un tel rêve que votre lettre d'aujourd'hui, infiniment douce, me comblerait d'allégresse par cela seulement qu'elle me prouve la réalité de ces heures divines. Et c'est sous forme réelle aussi qu'hier soir, en allant à Muzzaglio, j'ai revu le petit bois où une minute a

suffi pour anéantir toutes les amertumes, toutes les douleurs du passé.

« En cette minute délicieuse, vous étiez encore pour moi Lelia. N'offensez plus, je vous prie, par des accusations la mémoire de Lelia ; vous m'offenseriez moi même. Ne parlez plus de ma bonté, moins encore de ma générosité ; n'appellez plus pitié le sentiment que vous m'avez inspiré, la première fois que je vous ai vue, sentiment que j'ai d'abord combattu, moi aussi. Ne dites plus cette chose horrible, qui ne m'est jamais venue à l'esprit : à savoir que je pourrais mépriser la femme capable d'un tel miracle d'amour et d'humilité. Et moi, à mon tour, je ne vous dirai pas mes fautes, le jugement égoïste et présomptueux que j'ai porté sur vous. Je vous dirai seulement que mon amour m'emplit et m'émeut l'âme, non plus comme faisait la musique de l'*Aveu*, mais comme une grande voix d'orgue, comme une musique sublime qui ferait trembler, qui ferait pleurer, qui ferait rêver à des choses éternelles.

« Une foi, ma chérie, nous la chercherons ensemble. Je me rappelle votre antipathie pour mes maîtres et pour mes idées. J'ai cru alors qu'elle n'était qu'une forme indirecte de l'antipathie que vous éprouviez pour ma personne : car je doutais que vous connussiez mes maîtres et mes idées. Aujourd'hui, je comprends les raisons de votre sentiment ; mais, pardonnez-moi, ce doute me reste. Les idées qui me furent si chères, pour lesquelles j'ai combattu et pâti, me permettraient d'adorer Dieu dans les bois de Dasio et dans le ravin de la cascade, en face de la pointe de dolomite et dans une chambre nuptiale. Elles me feraient accepter sans torture des dogmes incompréhensibles, observer sans ennui des pratiques imposées. Vous avez su par mes lettres quel est le présent état de mon âme relativement à ces idées. Si elles se sont détruites en moi, cela n'a pas été sans un déchirement de cœur. Hier seulement, pendant le paradis que fut pour moi la journée d'hier, j'ai cessé d'y penser. Et je n'y aurais pas pensé non plus aujourd'hui, je n'y penserais pas demain, peut-être me suffirait-il pendant longtemps de vivre et d'aimer dans cette poétique solitude et d'envelopper dans le pardon d'un silencieux mépris tous ces hommes et toutes ces femmes dont les petitesesses m'ont soulevé le cœur, s'il n'allait se produire un événement auquel il m'est impossible de faire allusion sans une sorte d'émoi terrible et sacré.

« Un Mort est sorti de sa tombe, et ce Mort vient ici, et il me cherche pour me demander compte de ma foi. C'est mon maître, l'Homme que j'ai le plus aimé au monde, l'Homme qui a cru, adoré, obéi. l'Homme qui a pardonné à tous et qui n'a méprisé personne. Il est sorti de sa tombe du Campo Verano. Il arrive. Il sera ici après-demain soir. J'en suis averti par un télégramme reçu ce matin. Il faut que j'aille à sa rencontre. Ah ! ma Leila chérie, une foi, nous la chercherons ensemble; mais ce que j'éprouve quand je pense à cette prochaine rencontre, ni la parole ni le silence ne sauraient l'exprimer : car je ne sais pas me le définir à moi-même.

« Il me sera impossible de vous voir à l'endroit que vous me dites. A deux heures et demie, je dois être à Cima pour parler au maire. Partez à cette même heure et faites-vous conduire au Sanctuaire de la Caravina. Quand vous aurez traversé Cressogno, congédiez votre guide. Vous ne pourrez plus vous tromper. Le Sanctuaire est une église isolée. C'est là que nous nous rencontrerons. Ensuite nous irons ensemble à Cima, où vous pourrez prendre le bateau pour retourner à San Mamette. Moi, je remonterai à Dasio. Ma chère, chère, chère Leila !

« M. »

A l'heure dite, Leila se fit conduire à Cressogno, puis continua seule vers la Caravina, par le joli chemin qui, entre les oliviers et les vignes, dévale doucement au flanc de la côte riante. Elle marchait avec lenteur et relisait pour la vingtième fois la lettre de Massimo. A cent pas des cyprès qui font face au Sanctuaire, elle leva les yeux et son visage s'éclaira : elle venait d'apercevoir le jeune homme. Elle eut à peine le temps de déganter la main qu'elle tendit aux mains impatientes de celui-ci. Puis elle lui montra la lettre, et, très bas avec les lèvres, mais très haut avec les yeux et avec toute sa personne frémissante, elle lui dit :

— Merci !

Pendant quelques minutes, ils restèrent muets, non seulement de tendre émotion, mais encore pour une cause différente. Chacun d'eux sentait que l'autre avait dans l'esprit l'ombre du même cadavre; chacun d'eux sentait que l'autre ne savait s'il devait en parler, ni comment il devrait en parler. Ce mutuel embarras lit qu'ils se remirent vite en route. Ils cheminaient

l'un à côté de l'autre vers le Sanctuaire. Puisque Massimo continuait à ne rien dire, Lelia comprit que c'était à elle de parler.

— Vous êtes triste, commença-t-elle doucement. Puis-je faire quelque chose pour que vous ne le soyez plus ?

— O ma chérie, s'écria-t-il impétueusement, comme s'il n'avait attendu qu'une parole d'elle pour ouvrir son cœur, il y a dans ma lettre des expressions qui répondent mal à ma pensée. Je l'ai déjà senti un peu au moment où j'écrivais ; mais je l'ai senti bien davantage quand ma lettre a été partie. Si je possède votre amour, si je possède votre âme, je ne pourrai avoir de mépris pour personne. Tout ce que je pourrai avoir, ce sera de la pitié pour ceux qui n'ont pas le bonheur de posséder une telle âme, un tel amour. Il y aura en moi un flot de pardon, mais pas une goutte de mépris.

Sans prononcer un mot, elle le regarda avec des yeux voilés de tendresse, où bientôt s'alluma le feu sombre. Et alors elle cessa de le regarder, parce que la vue d'un être si cher la troublait trop profondément. Puis elle s'informa de ce mort qui venait de Rome. Il la mit au courant de tout ; mais il ne lui parla pas de son propre trouble. Ce fut elle qui fit une discrète allusion à ce qu'il avait dit dans sa lettre :

— Puis-je faire quelque chose, reprit-elle, pour que cela ne vous rende plus si triste ?

Comme il ne répondait rien, elle dit encore :

— Je vois que vous aimez toujours votre maître.

— Oui, déclara-t-il, je l'aime toujours.

Il avait parlé avec une agitation qui semblait annoncer d'autres paroles. Mais, en ce moment, un nuage rapide couvrit d'ombre les vignes, les oliviers, le sentier et, sur le bord du rivage, une large bande verte du lac endormi. Massimo s'arrêta. Lelia crut qu'il voulait dire quelque chose, et il le voulait en effet. Il s'efforça d'en trouver le moyen, parmi le tumulte des pensées et des sentimens qui se heurtaient dans son âme. On voyait en quelque sorte les paroles monter de son cœur et y redescendre. Il avait une si claire conscience de ce mouvement visible qu'il fut bien sûr d'être compris lorsque, au bout d'une ou deux minutes, il prononça douloureusement :

— Je ne peux pas.

Du côté de Lugano, le ciel était menaçant ; Caprino et le

San Salvatore se voilaient. Massimo invita la jeune fille à se remettre en route. Elle obéit, chagrine. Elle s'affligeait de ce qu'il n'avait pas soulagé son cœur, s'affligeait aussi d'avoir constaté confusément sa propre impuissance. Il sentit qu'il l'avait fait souffrir, lui prit le bras, lui caressa tendrement la main gauche. Avide de ces témoignages d'amour, elle offrit aussi sa main droite aux caresses. Ils ne parlèrent plus jusqu'à Cima.

Lorsqu'un bruit de roues lointaines les eut avertis que le bateau, après avoir quitté Porlezza, venait vers Cima, il s'éleva entre eux une petite contestation. Massimo, moitié sérieusement, moitié par plaisanterie, proposait qu'ils ne se vissent pas le lendemain. Le surlendemain, c'est-à-dire le lundi, une réponse arriverait sans doute, soit du père de Lelia, soit de Donna Fedele. Mais elle protestait, disait que la réponse, quel qu'en pût être le sens, ne changerait rien à la situation. Au surplus, le lundi, Massimo devrait s'absenter presque toute la journée pour les funérailles de Benedetto. Bref, la conclusion de ce débat fut que, le lendemain, de bonne heure, il lui ferait connaître par un billet le programme de la journée.

Montée sur le bateau, elle s'en fut à l'arrière, y resta debout à regarder Massimo arrêté sur le quai, tant qu'elle put le voir. Ensuite elle s'assit pour réfléchir à son amour et à son aventure, les yeux fixés sur l'écume de l'eau fuyante qui devenait alternativement claire et sombre selon les vicissitudes des nuages.

## II

Elle dina à six heures, dans sa chambre. Ensuite elle commença une lettre pour Massimo. Vers sept heures, elle entendit le sifflet du bateau qui venait d'Oria, se mit à la fenêtre pour le regarder passer. Puis elle revint à son bureau, reprit la plume. Un peu plus tard, on frappa à sa porte. La servante entra, dit que deux dames, arrivées par le bateau, demandaient Mademoiselle. Comment s'appelaient ces dames? La servante ne le savait pas. Quel aspect avaient-elles? C'étaient des dames assez âgées, l'une petite, l'autre grande; et cette dernière, qui avait les cheveux tout blancs, paraissait très malade.

Eh quoi! Donna Fedele? Serait-il possible? Lelia se leva brusquement, s'élança vers la porte, descendit l'escalier quatre

à quatre. Parvenue au vestibule, elle y vit Donna Fedele assise, et, debout à côté d'elle, la cousine Eufemia parlant à l'hôtelier.

— Vous ici! s'écria la jeune fille.

Et elle se serait précipitée dans les bras de son amie, si Eufemia ne l'avait pas retenue.

— La pauvre dame! fit l'hôtelier qui apportait un petit verre de marsala. Elle est bien lasse!

Donna Fedele, dont la face était aussi blanche que les cheveux, sourit de son doux sourire et dit de sa douce voix, non sans effort :

— Quelle surprise, n'est-il pas vrai? Tu vas bien? Tu as fait bon voyage?

Lelia ne répondit que par une crise de sanglots et de larmes.

— Mais qu'est-ce qui te passe par la tête, de pleurer ainsi? Tu n'es donc pas contente de me voir?

— C'est de plaisir et d'étonnement qu'elle pleure, la pauvre demoiselle, expliqua l'hôtelier qui flairait une odeur de mystère, mais qui n'en devinait pas la nature.

Cependant la cousine insistait pour que Donna Fedele bût le marsala. Lorsque celle-ci était arrivée à l'hôtel, elle était presque évanouie. On s'était empressé de l'asseoir sur une chaise, et c'était seulement au bout de quelques minutes qu'elle avait retrouvé assez de force pour demander Lelia.

Après avoir bu, Donna Fedele se sentit mieux et voulut se mettre au lit. Soutenue par Lelia et par la servante, s'arrêtant toutes les deux marches, elle réussit à monter l'escalier et à se trainer dans la chambre préparée pour elle. Lelia et Eufemia l'aidèrent à se déshabiller, à se coucher. Quand Donna Fedele eut congédié la cousine, Lelia se jeta à genoux, saisit la main pendante de la malade et la couvrit de baisers.

— Qu'as-tu fait, ma petite? demanda Donna Fedele, d'une voix sévère qui pourtant gardait de la douceur.

Lelia ne répondit que par des larmes plus abondantes, et Donna Fedele se trompa sur la signification de ces larmes.

— Mon Dieu! fit-elle à voix basse.

Elle n'avait pas compris que la jeune fille pleurait d'émotion à cause d'elle, à cause de la femme simple et sublime envers qui elle s'était mal conduite et qui n'en était pas moins

venue, si malade, si défaite, comme serait venue la plus tendre des mères, tandis qu'elle-même, absorbée dans son amour, s'était à peine souvenue de cette pauvre malade et de ses mortelles souffrances. Elle se hâta de lui dire, parmi les sanglots :

— Je suis heureuse, vous savez, très heureuse ! J'ai mal fait de ne pas m'ouvrir à vous ; mais j'ai bien fait de venir.

— Tu as bien fait ?

— Oui ! Il m'aime, il m'épouse ! Il est si bon, si noble ! Nous vous avons écrit...

— Ah ! *il m'épouse....* Je voudrais bien voir le contraire, après une pareille escapade ! s'écria Donna Fedele.

Lelia, toujours agenouillée, leva le visage vers elle et déclara :

— Pourquoi ? Il n'a aucun devoir.

Donna Fedele se tut, dégagea sa main de celles qui l'étreignaient, la posa sur la tête de la jeune fille et murmura :

— Qui sait quelle idée du devoir il y a dans cette petite tête ?

Déjà il faisait nuit dans la chambre, et Donna Fedele ne put voir les flammes qui montèrent au visage de Lelia ; mais elle les devina au ton de la réplique et aux paroles ardentes :

— Quel devoir aurait-il ? C'est moi qui suis venue le chercher. Il m'aime, et en même temps il est pour moi comme un frère qui me protégerait contre moi-même, s'il en était besoin.

Donna Fedele sourit, lui caressa légèrement les cheveux.

— Il en est besoin, il en est besoin...

Lelia saisit la main caressante, y appuya son visage, et, d'une voix qui ne fut qu'un souffle :

— Peut-être, avoua-t-elle.

— Quelle honte ! quelle honte ! marmotta Donna Fedele en dégageant sa main et en donnant de petites tapes sur la tête de l'agenouillée.

Ensuite la jeune fille fit à Donna Fedele le récit détaillé de sa vie pendant les trois derniers jours, et elle lui demanda la permission d'avertir tout de suite Massimo. Donna Fedele désirait elle-même qu'on avertisse le jeune homme ; mais elle ne voulait pas le recevoir avant le lendemain matin. Lelia écrivit à la hâte un billet que l'hôtelier envoya le soir même à Dasio.

La cousine Eufemia, bien résolue, malgré la fatigue, à ne pas se coucher avant d'avoir préparé elle-même tout ce qu'il

fallait pour la nuit, prit à part Lelia et lui recommanda, les larmes aux yeux, de faire en sorte que, si cela était nécessaire, on pût avoir promptement un médecin.

— Il y a longtemps, ajouta-t-elle, que Donna Fedele prévoit sa fin prochaine. Elle s'est confessée, elle a communiqué avant-hier, et, hier matin, elle a voulu que son confesseur vint encore au cottage pour lui donner la bénédiction. Ah! puisse-t-elle au moins partir demain pour Turin! Elle devrait y être arrivée, à cette heure.

Lelia, effrayée, tourmentée, sut par l'hôtelier que le médecin provisoire habitait Cadate, qui n'est qu'à dix minutes de San Mamette. Elle voulait absolument veiller la malade, sinon toute la nuit, du moins une partie de la nuit, pour qu'Eufemia pût prendre un peu de repos. Mais la pauvre vieille serait morte plutôt que d'y consentir.

— Je m'installe sur une chaise, dit-elle, parce que, si je me couche, je m'endors comme un sabot. Je prends mon rosaire, je pense à Notre-Dame de la Consolation, et je me trouve mieux que si j'étais dans mon lit.

Lelia ne doutait pas que, aussitôt le billet reçu, Massimo se mît en route. Effectivement le jeune homme arriva vers onze heures et demie du soir. Mais, sur le conseil de Lelia descendue au vestibule de l'hôtel pour lui parler, il renonça à voir tout de suite la malade, donna des instructions, afin que le médecin de Cadate fût appelé le lendemain, dès la première heure, recommanda qu'on l'appelât lui-même pendant la nuit, s'il survenait quelque accident; et il se retira dans une chambre où le conduisit l'hôtelier.

Lelia, remontée dans la sienne, ne voulut ni se déshabiller, ni même se jeter sur le lit. Pour être prête en cas d'alerte, elle s'allongea simplement dans un fauteuil et se livra à de tristes réflexions. C'était pour elle, pour elle seule, que Donna Fedele était ici à souffrir, peut-être à mourir; c'était à cause d'elle, à cause de son égoïste amour! Il lui sembla presque qu'elle en aimait moins Massimo. Une voix secrète lui chuchotait bien que Donna Fedele aurait pu se dispenser de venir, que sa présence était inutile, qu'en allant à Turin, elle aurait agi plus raisonnablement. Ah! oui, si l'amie maternelle était venue en bonne santé et avec des reproches à la bouche, Lelia aurait donné mille fois raison à cette voix critique. Mais dans quel état la

pauvre femme était venue, et avec quelle bonté, et avec quelle douceur de paroles et de visage ! Et puis, à qui Lelia devait-elle son bonheur, sinon à cette amie qui lui en avait montré le chemin ?

Vers deux heures du matin, elle craignit de s'endormir et elle alla s'accouder à la fenêtre, pour chasser le sommeil par la fraîcheur de l'air. Elle vit qu'une autre fenêtre de l'hôtel, grande ouverte, était éclairée. Là peut-être veillait aussi Massimo. Elle se recula, revint à son fauteuil. En ce moment, elle n'aurait voulu ni le voir, ni être vue par lui, ni avoir avec lui aucune sorte de communication amoureuse. Elle écouta les murmures de la nuit, le faible clapotis du lac tranquille, un poisson qui sautait, le chuintement d'un hibou lointain ; et elle sentit que, au contact de la réalité douloureuse, son amour se transformait, prenait un caractère de profondeur et de gravité nouvelles.

### III

A six heures et demie, la cousine Eufemia qui, à six heures, était sortie tout doucement de la chambre où elle avait laissé Donna Fedele sommeillante, entr'ouvrit la porte, vit que la malade avait les yeux ouverts, et lui annonça :

— M. Alberti est là.

— Faites-le entrer, répondit Donna Fedele en se tournant péniblement vers la porte.

Massimo s'avança.

— Quel plaisir de vous revoir ! dit-il, un peu par habitude machinale, un peu par simulation, quoiqu'il comprit que ces paroles n'étaient guère appropriées à la circonstance.

Donna Fedele sourit.

— Croyez-vous que ce soit un si grand plaisir ? fit-elle.

Et elle lui tendit une main qu'il baisa.

— Mais pourquoi avez-vous fait un voyage si fatigant ? reprit Massimo. C'était inutile, vous pouvez en être certaine...

Donna Fedele le regarda sans répondre, avec des yeux pénétrants qui le firent rougir.

— Il dépend de vous et de Lelia, déclara-t-elle, que j'aie fait la plus belle action de ma vie.

Le jeune homme se tut. Il ne comprenait pas. Enfin, pour sortir de ce pénible silence :

— Et maintenant, dit-il, permettez-moi de jouer mon rôle de médecin.

La malade, par un mouvement lent de l'index, lui fit signe que non. Massimo demanda pourquoi. Elle répondit qu'elle n'avait pas besoin de médecin, que la fonction de médecin, c'était elle, au contraire, qui devait la remplir avec lui et avec Lelia. Elle la remplirait tout à l'heure. Pour le moment, elle désirait connaître leurs intentions. Quand elle sut que Lelia avait écrit à M. de Camin et qu'elle attendait la réponse, elle fit observer que, sans aucun doute, cette réponse serait négative, et qu'en tout cas, la jeune fille ne pourrait demeurer à San Mamette. Elle ajouta :

— Dieu me donnera la force de la reconduire, soit chez elle, soit, du moins pour quelques jours, au cottage.

Alors Massimo lui rapporta la teneur de la lettre écrite à M. de Camin, lettre à laquelle celui-ci n'opposerait probablement pas un refus. Donna Fedele admit l'hypothèse d'une réponse favorable ; mais il n'en serait pas moins nécessaire que Lelia partit avec elle.

— Veuillez l'appeler, dit la malade.

Lelia vint, et, quand elle sut ce dont il s'agissait, elle blêmit :

— Non, non ! s'écria-t-elle, sur le ton de la prière plutôt que de la protestation.

Mais Donna Fedele lui dit qu'elle n'était qu'une enfant, qu'au surplus la chose avait été décidée avec Massimo, et que les événemens suivraient leur cours. Comment la jeune fille ne comprenait-elle pas l'inconvenance, l'impossibilité pour elle de rester à Valsolda ? Lelia expliqua sa pensée. Elle espérait que Donna Fedele voudrait bien demeurer près d'elle à Valsolda pendant quelques jours, que ce repos et cette paix seraient salutaires à la malade, et qu'ensuite elle accompagnerait celle-ci à Turin. Si elle regrettait de quitter la Valsolda, elle avait surtout horreur de retourner à Velo. Et puis, pour être majeure, il ne lui manquait plus que trois ou quatre mois !

Bref, au lieu de prendre une résolution définitive, on convint d'attendre la réponse de M. de Camin. Et, comme cette longue conversation avait épuisé les forces de Donna Fedele, la pauvre femme demanda qu'on la laissât seule une heure ou deux. Mais elle pria Massimo de retourner à Dasio et de n'en

revenir que le soir : il aurait alors, en sa présence, une entrevue d'une heure avec Lelia. Elle avait le sentiment très fort de sa propre responsabilité dans la folle escapade de la jeune fille, et elle se croyait obligée d'être plus sévère que ne l'aurait été peut-être une mère véritable. Lelia eut un mouvement de révolte.

— *Leila!* ma chère *Leila!* dit Massimo avec un sourire.

La révoltée s'apaisa comme par enchantement. Puisqu'il le voulait ainsi, cela suffisait. Donna Fedele ouvrit de grands yeux.

— Eh quoi? tu as donc changé de nom? interrogea-t-elle.

— Pour lui seul, répondit la jeune fille en rougissant.

— Expliquez-moi ce mystère.

Lelia fit signe à Massimo de retenir les paroles qu'il allait prononcer; et, s'adressant avec un doux sourire à Donna Fedele :

— C'est un secret, dit-elle. Mais, à vous aussi, je permets de m'appeler *Leila*.

#### IV

Le dimanche matin, Donna Fedele voulut absolument que Lelia et la cousine Eufemia, au lieu de lui tenir compagnie, allassent entendre la messe. Pourtant la malade souffrait beaucoup. Déjà, la veille, pendant la conversation qu'elle avait eue avec Massimo, des douleurs lancinantes avaient commencé à la torturer. Ces douleurs la torturaient encore. Ce n'étaient pas des souffrances nouvelles; depuis quelque temps, elle ne les connaissait que trop; mais, cette fois, elle connut en outre la défaillance de toutes les énergies, l'impuissance à résister. Elle prit sur la table de nuit son paroissien, essaya d'y lire l'office. Mais elle n'en eut pas la force, et elle abandonna sur les couvertures ses mains ouvertes, de sorte que le livre glissa par terre. Une sueur abondante mouillait son front et ses joues divines. Elle ne laissa pas échapper un gémissement. Quelques minutes avant le retour de Lelia et d'Eufemia, les douleurs se calmèrent. Toutefois elle dit à haute voix, en se parlant à elle-même :

— Ma pauvre Fedele, tu ne t'en iras plus d'ici.

Lorsque Lelia et la cousine rentrèrent, elle n'en trouva pas

moins la force de les accueillir avec sérénité. Elle répondit à leurs questions qu'elle avait un peu souffert, mais qu'elle se sentait mieux. Sa voix, trahissait son extrême faiblesse. Lelia lui proposa de faire venir le médecin, et elle y consentit. La cousine en eut un tremblement au cœur. « Si Donna Fedele, pensa-t-elle, consent à ce qu'on fasse venir le médecin, c'est qu'elle a conscience d'être au plus mal. »

Selon le désir de la malade, ce fut Eufemia qui sortit pour donner ordre d'aller chercher le médecin de Cadate; et, en l'absence de la cousine, Donna Fedele se fit lire par Lelia ce passage de saint Augustin :

« Il est temps, ô mon Dieu, que je vienne à Toi pour toujours. Ouvre-moi Ton seuil et enseigne-moi le chemin par où l'on y arrive. Si c'est par la foi que Te trouvent ceux dont Tu es le refuge, donne-moi la foi. S'ils y réussissent par la vertu, s'ils T'obtiennent par la science, fais-moi présent de la science. Accrois en moi la foi, l'espérance et la charité... »

Au début de cette lecture, Lelia frémit. Était-ce une façon indirecte de la prévenir que la fin ne tarderait guère?

— Merci, lui dit Donna Fedele, sérieuse et douce. Je voudrais, quand j'aurai passé ce seuil-là, que quelquefois tu priasses ainsi en mémoire de ta vieille amie.

Quand le médecin fut arrivé, Donna Fedele lui parla de l'opération, lui dit qu'elle comptait se mettre en route pour Turin le lendemain matin, s'il la jugeait en état d'entreprendre le voyage; et elle le pria de revenir de bonne heure, pour prononcer son arrêt. En partant, le médecin avertit Lelia que la malade avait le cœur très faible et qu'il craignait une issue fatale.

Massimo vint à six heures. La malade ne souffrait plus; mais elle parlait peu, avait perdu son sourire habituel.

A sept heures, elle pria Eufemia de sortir et elle invita les jeunes gens à s'approcher de son lit. Elle leur demanda s'ils avaient reçu la lettre attendue de Velo. Ils répondirent que non, et que, d'ailleurs, cela n'était pas possible. On voyait bien qu'elle avait encore autre chose à leur dire, et qu'elle ne savait comment entrer en matière. Enfin elle se décida :

— Puisque Lelia a renoncé à jouir de son bien, dit-elle, il est inutile d'en parler davantage. Mais elle est jeune. Un jour viendra où la Montanina sera à votre disposition. Je vous prie de

ne pas l'abandonner... Et, si je ne craignais d'être indiscreète, je vous demanderais en outre de faire célébrer une messe pour moi, chaque année, à Santa-Maria-dei-Monti, et...

Elle s'interrompit, offrit aux jeunes gens ses mains décharnées, et, retrouvant son doux sourire, elle acheva la phrase :

— ... de vouloir bien y assister.

Les mains décharnées furent étreintes en silence. Les beaux yeux bruns s'illuminèrent. La malade parut recouvrer quelque force et pria Massimo de lui écrire sur un morceau de papier l'itinéraire qu'elle aurait à suivre le lendemain, si elle était capable de partir. Ce qu'il y aurait de plus commode pour elle, c'était de prendre le bateau de dix heures du matin : de cette façon, elle pourrait être à Turin vers sept heures et demie du soir. Massimo lui dit qu'il l'accompagnerait jusqu'à Porto Ceresio. Lelia demanda, timide :

— Pourquoi pas jusqu'à Milan ?

Il expliqua à demi-voix que cela ne lui serait pas possible : car le Voyageur parti de Rome devait être vers midi à Porto Ceresio, et le bateau spécial l'emporterait tout de suite à Oria.

— N'aurait-on pas mieux fait de laisser en paix ces pauvres ossements ? murmura Donna Fedele.

Lelia regarda Massimo, qui ne répondit rien.

## V

Dans la nuit du dimanche au lundi, la malade eut encore un accès de douleurs très aiguës, qui s'apaisèrent à l'aube. Mais le médecin de Cadate, venu à six heures du matin, trouva de la fièvre et déclara le voyage impossible.

Massimo partit à dix heures pour Porto Ceresio, en promettant qu'il serait de retour à Oria vers deux heures, par le bateau spécial. Du cimetière d'Albogasio, où devait être inhumée la dépouille mortelle de Benedetto, jusqu'à San Mamette, il n'y a guère qu'un quart d'heure de marche.

Debout à la sortie de la gare de Porto Ceresio, pâle et anxieux, Massimo regardait les personnes qui descendaient du train ; mais il n'apercevait aucun visage connu, ni celui de Dom Aurelio, ni celui de ses amis de Rome qui devaient accompagner le cercueil. Pourquoi n'étaient-ils pas là ? Le chef

de gare, qui ne savait rien, télégraphia à Milan pour demander des renseignemens. En attendant la réponse, le jeune homme alla s'asseoir sur l'esplanade qui fait face au lac.

Là, devant l'eau tranquille, parmi les images vertes des montagnes reflétées, sa pensée immobile reflétait de même trois figures : celle, ardente, de la jeune fille aimée ; celle de la femme si délicatement bonne qui, pour la jeune fille et pour lui, était venue mourir peut-être dans un hôtel, mue par un amour d'une autre nature, supérieur en noblesse et en sérénité ; celle enfin de Benedetto, plus distante, chérie et redoutée tout ensemble. Soudain la dernière de ces images se rapprocha, se raviva. Il sentit sur sa tête la main du maître mourant, il sentit autour de son cou le bras qui n'avait plus la force d'étreindre, il entendit la voix faible : « Soyez saints. » Et il entendit aussi l'admonition : « Que chacun de vous accomplisse les devoirs du culte ainsi que l'Église l'ordonne, selon une étroite justice et avec une parfaite obéissance. » Il songea que, la veille, — qui était un dimanche, — il avait négligé d'aller à la messe. Jamais encore cela ne lui était arrivé. Rompre avec l'Église par la pensée lui avait été plus facile que de briser des habitudes anciennes et d'offenser ainsi la mémoire de ses morts.

Il sortit de cette rêverie pour chercher des yeux sur les eaux lointaines, vers la pointe de Mélide, le bateau spécial qui déjà aurait dû être à Porto Ceresio. Mais le lac était désert. On n'y voyait que deux petites barques, entre Morcote et Brusino Arsizio. Cet autre retard ne s'expliquait pas non plus. Enfin il distingua la proue blanche du bateau, qui tenait le milieu du lac. Une brise légère soufflait par instans, de sorte que, tour à tour, les vertes images des montagnes s'effaçaient sous les rides glauques de l'eau, puis reparaissaient lorsque l'eau cessait de se rider.

Le vapeur accosta, et Massimo eut la surprise de voir qu'il était plein de monde. Il en eut tout de suite l'explication. Les habitans d'Albogasio, qui considéraient Piero Maironi comme leur bienfaiteur, avaient demandé que le bateau vint jusqu'à Oria, et plus de cent personnes s'y étaient embarquées avec le curé, pour aller au-devant de la dépouille mortelle et pour rendre ainsi un plus respectueux hommage au fils de Franco et de Luisa.

Peu après, le chef de gare avisa Massimo que, d'après la

réponse reçue de Milan, le cercueil n'arriverait à Porto Ceresio que par le train de huit heures du soir. Il y avait donc encore de longues heures à attendre, et, pour tuer le temps, le jeune homme se promena de long en large sur le bord du lac jusqu'au crépuscule.

Quand le train entra en gare, l'obscurité était complète : car des nuées d'orage encombraient le ciel sans lune. Les gens d'Albogasio, précédés par le curé qui portait le surplis et l'étole, envahirent le quai de la voie, tenant des torches et des cierges allumés. Dom Aurelio descendit ; les amis romains de Massimo descendirent. Ils étaient graves et taciturnes. Massimo tremblait d'un tremblement nerveux et se mordait les lèvres pour ne pas éclater en sanglots. Les saluts échangés furent brefs et discrets, comme il convenait à la solennité de l'heure. Quelques hommes du peuple pleuraient. Des employés, portant des lanternes à la main, ouvrirent le fourgon où était le corps. Massimo et les jeunes gens venus de Rome s'avancèrent, prirent le cercueil sur leurs épaules. Les rares voyageurs venus par le train étaient déjà sortis. Seule une dame en deuil, accompagnée d'une femme de chambre, suivit le cortège funèbre jusqu'au bateau. Personne ne la connaissait, personne ne put voir son visage caché sous un épais voile noir.

Le cercueil fut placé à l'avant du bateau et recouvert d'un drap noir à franges d'argent. Ceux qui tenaient les torches et les cierges se rangèrent sur le pont, à droite et à gauche, le long des bordages. Le prêtre, en surplis et en étole, s'adossa à la cabine du pilote, en face du cercueil. Derrière lui se massa le reste des assistans, si bien qu'un espace demeura libre entre le cercueil et les porteurs de torches. Dom Aurelio, Massimo et les jeunes gens venus de Rome se groupèrent à côté du prêtre. Sans qu'on entendit un seul commandement, les passerelles furent retirées sur la berge, les hommes du bord écartèrent le bateau du ponton, le capitaine se pencha vers le porte-voix, les pistons battirent, les roues frappèrent l'eau, pesantes et lentes. Quand le bateau, après avoir viré d'un quart de cercle, mit le cap vers le large, le curé d'Albogasio entonna le rosaire. La foule répondit. Ce chœur monotone avait pour multiple accompagnement le fracas rythmique des pistons, des roues, de l'eau fendue par l'étrave. Ainsi s'avancait le vaisseau fantôme, rom-

pant les silences du lac immobile et des rives endormies, déchirant les ténèbres par la funèbre lueur des cierges allumés sur une double file.

Massimo tenait ses yeux fixés sur le drap noir à franges d'argent. La tendresse de celui qui avait palpité dans cette mortelle dépouille; les calomnies, les injures, les offenses de toute sorte auxquelles avaient été en butte ce pauvre corps et l'esprit qui l'animait; la conscience de sa propre désertion, maintenant à peu près accomplie, tandis que d'autres, par exemple ces jeunes gens venus de Rome, étaient demeurés fidèles à la chère mémoire en dépit du mépris, des dérisions, des haines du monde; tout cela souleva dans son âme une telle tempête d'amour, de douleur et de remords que, n'y pouvant plus résister, il se retira furtivement, descendit sous le pont, répandit des larmes amères, confondit son gémissement avec le fracas rythmique de la machine, des roues, des écumes fuyantes. « Non, non, cher maître, je ne t'abandonne pas! Je reviens à toi, je reviens à toi de toute mon âme! »

Quand les pleurs l'eurent soulagé, il regagna sa place. Le curé avait fini de réciter le rosaire; tout le monde se taisait; on n'entendait plus que le bruit des machines en mouvement; les ténèbres, dissipées à la proue du vaisseau fantôme par la double file des cierges, s'épaississaient de plus en plus à la poupe.

Après qu'on eut dépassé l'appontement de Melide, une voix prononça derrière le curé :

— *De profundis!*

Et cent voix entonnèrent le *De profundis*. Au milieu du psaume, tandis que le bateau, rasant la côte, virait pour doubler la pointe de Caprino, il y eut un brusque arrêt. Les voix s'interrompirent. Une grande ombre noire, piquée de points lumineux, passa à cinquante mètres, coupant la route du bateau. Peu de personnes prirent garde à cette ombre et surent qu'il y avait eu danger de rencontre entre le navire de la Mort et l'autre. Puis le battement des pistons recommença, et le psaume aussi.

Dans le large bassin qui s'étend entre Campione et Lugano, la nuit parut moins profonde autour de la clarté funèbre. De toutes parts se dressait, noire sur le ciel, la majesté de hauts profils. Les lumières de Lugano dessinaient la courbe du golfe. A mesure que le bateau avançait vers Caprino, on voyait suc-

cessivement apparaît, en face de la proue, les lumières de Castagnola, les lumières de Gandria, puis les crêtes formidables, les parages lointains de la Valsolda, les éclairs dardés par le torpilleur. Massimo prit le bras de Dom Aurelio.

— Vous parlerez? demanda-t-il.

Dom Aurelio répondit affirmativement; et, comme le jeune homme le tirait par le bras, il comprit que celui-ci avait encore quelque chose à lui dire.

— Je suis revenu au Christ et à l'Église, annonça Massimo, tout tremblant. J'y suis revenu à l'instant même.

Dom Aurelio l'étreignit sur son cœur et, d'une voix joyeuse, lui dit à l'oreille :

— Cher, cher ami. remercie Dieu! Tu m'ôtes un grand poids de la poitrine.

Cependant le bateau avait dépassé Gandria. L'œil éblouissant du torpilleur projeta sa fulguration sur Massimo et sur Dom Aurelio qui retournaient à la proue. Cette fulguration sautait d'un bout à l'autre du bateau, qu'elle suivait dans sa course. A la crête noire de Bisnago, tout près du ciel, les phares électriques brillaient comme les flammes d'un autel sublime où l'on aurait prié pour les vallées inférieures. Sur la rive d'Oria se pressaient des gens qui, venus de Castello et de San Mamette, attendaient le corps. A voir de là le lent agrandissement du point lumineux qui s'avancait de l'occident sur les eaux noires, et les sauts que le rayon d'argent faisait autour de lui comme pour veiller sur sa route, et les flammes qui resplendissaient au sommet de la montagne, et l'attente muette de la foule anxieuse, on avait le sentiment d'une mystérieuse solennité à laquelle prenaient part le Ciel et la Terre. Sur le bateau lui-même, au moment d'aborder, les gens, sans trop savoir pourquoi, palpitaient d'émotion.

Le curé donna des ordres. Le drap noir fut ôté de dessus le cercueil. Les jeunes disciples de Benedetto s'avancèrent avec Massimo, prêts à enlever la dépouille du maître. Dès que le bateau eut accosté, on jeta les passerelles. Six jeunes gens, parmi lesquels était encore Massimo, prirent le cercueil. On entendit quelques commandemens, quelques avertissemens, quelques reproches. Puis tout fut silence. Le curé débarqua le premier. Après le curé, ce fut le cercueil. Ensuite, ce furent les porteurs de cierges. Derrière eux, lentement et en bon ordre.

tous les autres sortirent. Les deux femmes furent les dernières à descendre du bateau.

Le muet cortège, s'acheminant par un portique, par une petite place, par un premier passage ténébreux, par un second passage ménagé sous la maison qui avait été celle du mort, gagna l'église, cette même église où, quelques années auparavant, Dom Giuseppe Flores avait appris la fuite de celui qui maintenant y revenait vers un humble catafalque pour la célébration de ses obsèques. Déjà les cierges du maître-autel brûlaient. En un instant, l'église fut remplie de personnes qui tenaient des cierges allumés. La dame voilée n'aurait pas pu y entrer si, par déférence instinctive, la foule ne s'était ouverte devant elle et sa suivante. Elles prirent place dans le dernier banc, près du bénitier. On les regardait beaucoup; mais personne ne savait qui elles étaient. Les seuls qui soupçonnèrent le nom de cette dame furent Massimo et Dom Aurelio; mais, saisis de respect, ils ne se parlèrent pas, ne se communiquèrent par leur secrète pensée.

Le service funèbre commença. La grande voix du peuple répondait à celle du prêtre. Pendant tout le temps, Massimo, à genoux, pria. la face cachée dans les mains. Tout le temps aussi, la dame voilée pria de la même manière. Puis Massimo et ses cinq compagnons enlevèrent de nouveau le cercueil, sortirent derrière le prêtre. L'église se vida rapidement. La dernière qui se leva et qui sortit fut la dame voilée; mais, à la vue du chemin étroit, des cierges déjà lointains et de la grande foule, elle rentra dans l'église. La suivante se mit en quête d'un batelier, qu'elle trouva parmi les dernières personnes du cortège, et elle s'entendit avec cet homme pour que, un peu plus tard, la dame et elle-même fussent reconduites en barque jusqu'à Lugano.

Durant le court trajet de l'église au cimetière, les éclairs commencèrent à déchirer les amas de nuages, et un brusque coup de vent éteignit presque tous les cierges. Le cercueil fut déposé au haut de l'escalier qui monte à la grille du cimetière. Les porteurs des quelques cierges encore allumés firent la haie sur les marches. Un autre coup de vent siffla dans les oliviers qui se penchent vers le lac, éteignit les derniers cierges. Dom Aurelio, resté en arrière, s'ouvrit un passage et gravit l'escalier. La nuit était si sombre que, à l'exception des plus

proches voisins, les assistans ne le voyaient pas ; mais tous entendirent sa voix vibrante, qui dominait les hurlemens du vent et le fracas des flots brisés contre les murs de la rive. Le prêtre dit :

« Il est arrivé, le Voyageur, après de longues tribulations, il est arrivé à la terre de son dernier repos, secouru par de nouvelles prières de la Sainte Église qui, lorsqu'il mourut dans ses bras maternels, l'a recommandé à la miséricorde divine. Ce ne sont ni ses amis, ni ses disciples, ce sont des âmes candides, croyantes et imaginatives qui l'appelèrent saint, malgré lui et à sa grande douleur. L'Église, quand elle prie pour un mort, ne connaît de lui ni sainteté, ni vertu. Dans sa sévère sagesse, elle ne connaît que l'universelle fragilité humaine, les universelles misères du péché, occultes ou visibles, en face de l'insondable mystère où s'enferme le jugement divin. Toutefois, l'Église, se souvenant des pleurs de Jésus près du sépulcre de Lazare, concède aux pauvres cœurs humains, sur les tombes, la parole de l'amour et de la douleur, et elle concède aussi la louange exprimée seulement par les larmes. Amour, douleur et louange se pressent sur mes lèvres, et pourtant, je ne saurais trouver les mots qui les traduisent. Je sens en moi comme un obstacle secret qui me les cache ; je crois sentir en moi un commandement contraire qui me vient de ce mort ; je suis sûr qu'il ne veut ni douleur, ni louange ; et il me semble que je devine les paroles qu'il attend de moi. »

Ici l'orateur s'arrêta, la gorge serrée. Un frémissement d'émotion courut parmi la foule qui se pressait sur les marches. Quelques voix dirent tout bas :

— Oui, oui, oui.

Dom Aurelio reprit :

« Paix à toi, paix à toi, ô esprit de Piero Maironi, ô esprit de Benedetto ! Je ne dirai pas mes propres paroles, les paroles de l'amour, de la douleur et de la louange. Je dirai celles que tu attends de moi. Que le vent de ta montagne souffle, non pour les disperser, mais pour les porter au loin, dans tous les lieux où l'on a prononcé ton nom, soit avec amour et avec respect, soit avec colère et avec injure.

« Écoutez ! Cet homme a beaucoup parlé de religion, de foi et d'œuvres. Il n'était ni un Pontife qui dogmatise du haut de la chaire, ni un prophète ; et il a pu, ayant beaucoup parlé, se

tromper beaucoup ; il a pu énoncer des propositions et des idées que l'autorité de l'Église avait raison de repousser. Le vrai caractère de son action n'a pas été de discuter des questions théologiques, où il a pu mettre le pied à faux ; ç'a été de rappeler à l'esprit de l'Évangile les croyans de tout ordre et de tout état, ç'a été de déterminer la valeur religieuse de cet esprit incarné dans la vie, dans les sentimens et dans les œuvres des hommes. Toujours il a proclamé sa fidèle obéissance à l'autorité de l'Église et au Saint-Siège du Pontife romain. Vivant, il se glorifierait d'en offrir la preuve et l'exemple au monde. C'est en son nom que je l'affirme ! Il savait que le monde méprise l'obéissance religieuse comme une lâcheté. Et lui, à son tour, il a fièrement méprisé les mépris de ce monde, qui ne laisse pas de glorifier l'obéissance militaire et les sacrifices qu'elle impose, quoique l'autorité militaire recoure aux prisons et aux menottes, à la poudre et au plomb, tandis que l'autorité religieuse ne recourt à quoi que ce soit de tel.

« Il n'a rien aimé sur la terre autant que l'Église. Quand il pensait à l'Église, il se comparait à la moindre des pierres du plus vaste temple, pierre qui, si elle avait une âme, se glorifierait de s'identifier avec le colossal édifice, de se perdre en lui, d'être comprimée par lui dans tous les sens. Oui, il a cru connaître les esprits malins que l'Enfer déchaîne au sein de l'Église et qui, nous le savons par la divine promesse, ne prévaudront jamais contre elle, mais qui peuvent lui infliger de cruelles blessures en conjurant avec d'autres esprits malins qui font rage dans le monde. Il a cru les connaître ; et ce fut une passion de filial amour, de filiale douleur, qui l'amena suppliant aux pieds du Souverain Pontife, du Père vénéré des fidèles.

« Il veut que je pardonne en son nom à tous ceux qui, sans avoir dans l'Église une autorité de juges, l'ont condamné comme théosophe, comme panthéiste, comme éloigné de la fréquentation des sacremens ; mais il veut aussi qu'en même temps je proclame à voix haute, pour abolir le scandale de ces accusations, combien il a détesté toutes ces erreurs, et comment, depuis le jour où, malheureux pécheur, il s'est tourné du monde vers Dieu, comment, dis-je, toujours et en toutes choses, il s'est conformé aux croyances et aux pratiques de l'Église catholique jusqu'à l'heure de sa mort.

« Il est mort avec le ferme espoir qu'un temps viendra où seront repoussés dans les portes de l'Enfer les esprits malins qui travaillent l'Église, et qu'alors tous les hommes qui ont reçu le baptême et qui invoquent le nom du Christ s'uniront en un seul peuple religieux autour du Saint-Siège du Pontife romain. Il demande à ses amis de prier pour la réalisation de ce grand objet.

« Amis et frères qui vous êtes indignés des fausses accusations lancées contre cet homme par de simples particuliers, par des journalistes et par des pamphlétaires catholiques, pardonnons-leur comme lui. Pardonnons aussi à ceux qui l'ont raillé, qui l'ont outragé à cause de sa foi. *Nesciebant*. Nous sommes nous-mêmes trop ignorans pour qu'il nous soit permis de juger les ignorances d'autrui. Voyageurs de la nuit, interrogeons les étoiles ; appelons-nous les uns les autres dans les ténèbres avec des voix d'interrogation, de conseil, de secours ; annonçons la bonne voie, quand nous l'avons trouvée, pour que d'autres entendent et viennent ; mais ne jugeons pas celui qui ne vient pas : car nous ne savons pas si, entre lui et nous, il n'y a pas des obstacles qui dépassent ses forces. Prions pour tous et avançons dans l'obscurité, en attendant l'aurore du jour de Dieu.

« Déponille qui nous fus si chère, repose en paix jusqu'à ce jour-là ! »

Le cercueil descendit à côté de celui d'Élisa Maironi ; les dernières prières furent dites ; la fosse fut comblée. Le curé était retourné à l'église pour se dévêtir, et les assistans s'étaient dispersés ; Massimo, Dom Aurelio, les jeunes Romains, après s'être attardés un peu auprès de la tombe, sortaient du cimetière. Le sacristain allait fermer la grille, quand la femme qui paraissait être une suivante vint le prier de laisser encore cette grille ouverte pendant quelques instans. Comme le sacristain hésitait, Massimo et Dom Aurelio intervinrent ensemble, dirent à cet homme de consentir. La suivante rejoignit la dame voilée qui attendait sur le chemin, à l'angle occidental du cimetière. La dame s'approcha, entra au cimetière, tandis que la suivante restait dehors avec le sacristain. La haute et mince personne s'agenouilla quelques minutes sur la terre remuée, puis se releva, s'appuya au bras de la suivante, descendit les marches et reprit le chemin d'Oria, sans rien dire. Elles rencontrèrent bientôt le batelier, qui venait les avertir que le lac était mauvais

et qu'il fallait deux rameurs. Sur un signe que la dame fit silencieusement, la suivante ordonna de prendre un second rameur. Et elles continuèrent leur chemin vers Oria.

Cependant un homme qui, pendant la cérémonie, s'était chargé de remettre à Massimo un billet apporté de San Mamette par un enfant, et qui n'avait plus songé à le faire, se souvint de la commission et présenta le billet au jeune homme. Celui-ci, entre deux coups de vent, put lire, en s'éclairant avec des allumettes :

« Notre amie est fort mal. Venez le plus tôt que vous pourrez.

« LEILA. »

Massimo communiqua aussitôt la fâcheuse nouvelle à Dom Aurelio, qu'il supplia de venir avec lui près de la malade. Dom Aurelio aurait dû repartir tout de suite pour Milan ; mais, vu la circonstance, il y renonça. Les deux amis prirent congé des jeunes Romains si précipitamment que ceux-ci s'étonnèrent de ce brusque départ.

Le bateau n'était pas reparti encore, lorsque, à la clarté de deux lanternes, la dame voilée et sa compagne montèrent dans une barque que les eaux ballottaient. La barque, vigoureusement poussée par quatre rames, passa presque au ras du bateau, dans la lumière qui venait du salon de première classe. Sur le pont, les jeunes gens regardaient avec curiosité. La dame, qui avait ôté son voile, était jeune et belle. Un des jeunes gens s'écria :

— Je sais qui ! C'est la dame à cause de laquelle Benedetto a fui le monde !

— Qui est cette dame ? demanda un autre.

Ils connaissaient tous le fait vaguement ; mais aucun d'eux ne savait le nom de la dame. Ils coururent de la poupe à la proue avec une curiosité ravivée, tâchant d'apercevoir encore l'esquif que l'on entendait lutter contre les flots ; mais l'esquif n'était plus visible. Quand le vapeur fut en marche, ils le réaperçurent pendant une seconde, dans le rayon électrique du torpilleur. Puis Jeanne disparut dans la nuit, pour toujours.

## VI

Tout à coup, depuis midi, l'état de Donna Fedele s'était aggravé. Elle ne souffrait pas; mais la fièvre, devenue très ardente, indiqua au médecin le commencement de l'infection générale. Il n'y avait plus rien à tenter; la condamnation était irrévocable: ce pauvre corps avait perdu toute force de résistance. La malade, en pleine possession de ses facultés, comprit la situation, demanda un prêtre et le viatique. On appela le curé de San Mamette. A cinq heures, tout avait été fait. Le curé, édifié par la foi, par la piété, par la résignation de cette malheureuse dame, lui avait administré l'huile sainte.

Après avoir reçu les secours religieux, la grande préoccupation de la mourante fut le retour du jeune homme. A chaque instant elle s'informait de lui, si bien qu'elle finit par s'en excuser à Lelia :

— Je suis une sotte, dit-elle en prenant la main de la jeune fille. S'il n'est pas revenu **encore**, c'est qu'une circonstance fortuite l'a retardé. Mais je voudrais lui dire quelque chose et je redoute qu'il n'arrive trop tard.

La jeune fille essaya de la rassurer, sans y réussir. Les pleurs arrêtés dans sa gorge l'empêchaient de parler. Elle portait envie à la cousine Eufemia. Celle-ci était sereine, et, quoique son dévouement pour Donna Fedele touchât à l'adoration, la crainte de ne savoir pas accepter humblement la volonté de Dieu lui tenait plus encore au cœur. Elle donnait sans relâche ses soins à la malade, allait et venait, grave, tranquille, sans larmes.

Vers six heures, quand le curé se fut retiré en promettant de revenir à sept heures, Donna Fedele pria le médecin et la cousine de sortir; puis elle appela Lelia près de son lit, fit signe à la jeune fille de s'agenouiller, pour pouvoir lui passer le bras autour du cou.

— Ma chérie, prononça-t-elle, dis à Massimo que, pensant à lui et à sa pauvre mère, je suis morte avec une douleur et avec une espérance. Le lui diras-tu?

Déchirée par un combat intérieur, parce qu'elle croyait deviner quelle était cette douleur et quelle était cette espérance, parce qu'elle ne pouvait les faire siennes, et parce qu'au surplus

l'idée d'exercer par mandat une pression sur l'esprit de Massimo l'épouvantait, mais que, d'autre part, il eût été horrible de se refuser à satisfaire ce désir, Lelia répondit un « oui » qui ne trompa point la mourante. Celle-ci retira son bras du cou de la jeune fille en soupirant, murmura qu'elle aurait eu beaucoup d'autres choses à dire, mais qu'elle n'en avait pas la force. Elle demanda qu'on lui mit un crucifix entre les mains, et elle ne parla plus jusqu'à neuf heures.

A neuf heures, elle demanda encore si Massimo était revenu ; et, quand elle sut qu'il n'était pas là, elle entra de nouveau dans un état d'inquiétude. Lelia, pour essayer de la tranquilliser, fit porter à Oria, par un enfant, le billet qui ne fut remis au jeune homme qu'avec beaucoup de retard. Ensuite la malade sembla perdre la notion du temps et de l'espace ; de minute en minute, elle demandait si Massimo était rentré. A onze heures, Lelia commença aussi à être inquiète : car on n'avait pas de nouvelles de l'enfant qui avait porté le billet, et elle ne comprenait pas que Massimo, après avoir reçu ce billet, ne fût pas accouru tout de suite.

A onze heures et quart, l'hôtelier, qui avait envoyé quelqu'un à Albogasio pour prendre des renseignemens, monta l'escalier quatre à quatre et annonça :

— Il vient ! Il vient !

Lelia descendit, rencontra le jeune homme et le prêtre dans le vestibule de l'hôtel. Elle ne s'attendait pas à voir Dom Aurelio, qui comprit son embarras, la laissa donner à Massimo de rapides informations et monta tout d'une traite l'escalier. L'hôtelier le conduisit à la porte de la chambre occupée par Donna Fedele. Cette voix connue, ce visage qui respirait la bonté souriante, ranimèrent la malade.

— Ah ! c'est vous, Dom Aurelio ! fit-elle. Et Massimo ?

Penché à l'oreille de la mourante, tandis que le curé de San Mamette, le médecin et la cousine Eufemia se tenaient à l'écart, Dom Aurelio lui dit quelque chose, d'une voix si basse que les autres n'entendirent pas même qu'il parlait. Mais ils entendirent que Donna Fedele, d'une voix faible, répondait quelques paroles dites avec un inexprimable accent de surprise et de joie.

— Le voici, ajouta Dom Aurelio en se redressant, tandis que Massimo entrait.

Subitement Donna Fedele se transforma. Il sembla que la

chambre de la mort devenait la chambre de la convalescence, à tel point que, pendant un instant, les personnes présentes crurent à une mystérieuse et bienfaisante crise. Le premier indice en fut que la malade demanda à Massimo s'il connaissait la lettre du sieur Momi; et, sur la réponse négative du jeune homme, elle fit signe à Lelia de la lui montrer. Pour lui être agréable, Massimo tint une minute devant ses yeux, sans lire, la feuille de papier à lettre où le sieur Momi accordait son consentement, protestait qu'il voulait demeurer simple administrateur de la fortune de sa fille, et déclarait son intention de quitter bientôt la Montanina, parce que l'air de ce pays ne convenait pas à sa santé. Il envoyait aussi ses complimens à Massimo, qu'il priait en outre de vouloir bien lui écrire deux lignes pour approuver les dispositions prises par Lelia touchant la reddition des comptes.

Ensuite Donna Fedele invita les deux jeunes gens et Dom Aurelio à s'approcher.

— J'ai été malveillante pour l'archiprêtre et pour le chapelain de Velo, dit-elle. Faites-leur savoir que je le regrette.

— Oui, oui, je me charge de le leur faire savoir, répondit Dom Aurelio.

Elle l'en remercia par un long regard d'une signification ineffable. Et elle donna à entendre qu'elle aurait voulu lui baiser la main.

Vers trois heures du matin, on comprit, à l'agitation de ses mains et à l'inquiétude de ses lèvres, qu'elle désirait quelque chose et qu'elle ne pouvait dire quoi. Elle indiquait du regard un vase de cristal où languissaient les roses du cottage. La cousine Eufemia mit son oreille à la bouche de la mourante, n'y perçut que le souffle d'une parole inarticulée, demanda :

— Les roses?

Donna Fedele fit un signe affirmatif, et ses mains tâtonnèrent sur les couvertures. La cousine supposa qu'elle voulait avoir les roses sur son lit et s'éloigna pour les retirer du vase. Mais, avec les yeux, la malade dit : « Non, non. » La pauvre Eufemia se désolait de ne pas comprendre. Massimo et Lelia avaient bien compris, mais ils n'osaient parler. Celui qui osa, ce fut Dom Aurelio, plus familier avec la mort.

— Vous désirez qu'*après* on les sème sur votre lit? demanda-t-il.

Donna Fedele le remercia des yeux.

Enfin ces beaux et grands yeux bruns qui, durant cinquante-deux ans, avaient répandu tant de lumière spirituelle, tant de douceur exprimée par de bons sourires, se fermèrent. Les mains se tranquillisèrent sur le crucifix. Dom Aurelio se pencha vers le visage immobile. Comme il voyait les cils se mouvoir légèrement, il n'était pas persuadé que ce fût encore la fin.

— Chère amie, dit-il d'une voix forte, recommandez-nous au Seigneur. Est-ce que vous souffrez ?

Les yeux ne s'ouvrirent pas ; mais les lèvres, blanches comme la cire, s'agitèrent ; et Dom Aurelio crut entendre qu'elles disaient :

— Je suis heureuse.

Il répéta :

— Elle a dit : « Je suis heureuse. »

Et, sans la quitter des yeux, il fit signe aux assistans de se mettre à genoux. Il y eut quelques minutes de silence.

— Oui, elle est heureuse ! reprit-il à haute voix, solennel. Réjouissons-nous et adorons.

Le soleil se levait, et Donna Fedele Vayla de Brea gisait, vêtue de noir, le crucifix entre les mains, sur le lit où, mêlées aux roses fanées du cottage, rougeoyaient les roses fraîches de la Valsolda. La mort lui avait rendu son doux sourire. Ce sourire, lueur secrète d'une vision bienheureuse, transparaisait sous les paupières closes, fleurissait imperceptiblement sur les lèvres de cire. Nulle beauté jeune et vivante ne l'aurait emporté sur cette beauté d'ivoire qui souriait, dans l'épaisse chevelure de neige. Ainsi, après avoir accompli sa bienfaisante journée selon la foi de ses pères et selon l'esprit de l'Évangile, après avoir tenu la promesse faite lorsqu'elle priaît au lit mortuaire de M. Marcello, après avoir atteint le but de sa suprême offrande, la blanche Dame des Roses reposait dans la première clarté de la mystique aurore.

---

# LE RÔLE D'UNE MARINE

## EN CAS DE GUERRE

---

### I

Quelques jours avant la crise ministérielle qui devait porter M. Delcassé à la Marine, paraissait une interview de lui destinée à calmer les inquiétudes publiques au sujet de notre situation navale. Pourvu que fût voté le programme de l'amiral de Lapeyrère, M. Delcassé envisageait avec optimisme l'état de nos forces maritimes. Qu'est-il besoin de leur demander ? Dans la Manche, la mer du Nord, l'Atlantique, la flotte anglaise couvre notre littoral et protège notre commerce contre les entreprises allemandes ; en Méditerranée, le programme Lapeyrère nous maintiendra plus forts que l'Autriche et l'Italie unies. Il suffit donc de conserver notre système d'alliances et d'ententes, — et M. Delcassé ne doute pas que le gouvernement ne s'en fasse une loi, — pour que notre marine reste à la hauteur de sa tâche protectrice. L'interview portait ce titre en gros caractères : *La marine française au 4<sup>e</sup> rang. Qu'importe!*

Ainsi, nous sommes invités à nous assurer sur la protection d'autrui ! En face de l'ennemi le plus probable et le plus redoutable, sur le théâtre principal des opérations, nous nous abstiendrons d'intervenir ! Telle est la condition de la confiance à laquelle on nous engage. Et notre marine doit paraître suffisante, dès qu'elle répond à un seul cas, celui d'une guerre entre la Triple Entente et la Triple Alliance.

Quelques jours plus tard, M. Delcassé, devenu ministre, tenait à répéter, dans la discussion de son budget, la même note optimiste. Mais désireux d'échapper à la critique, il l'appuyait, cette fois, d'une comparaison avec l'Allemagne. La situation navale, somme toute, est rassurante, disait-il en substance, puisque le programme prévu nous donne, en 1920, vingt-deux *dreadnoughts*, autant que les Allemands.

Malheureusement, la réalité, sans justifier les alarmes excessives contre lesquelles M. Delcassé entendait protester et qui risqueraient de mener au découragement, ne permet pas d'admettre sans correctifs l'idée d'une véritable égalité de forces, qui semblerait résulter de cette constatation. C'est en 1920 que doit s'achever notre programme; en 1919, l'Allemagne aura rempli le sien, si elle ne l'a dépassé. Elle s'est réservé toutes facilités pour l'accroître de deux grosses unités par an à partir de 1913. Ne le fit-elle pas, que les chiffres à considérer pour définir la situation militaire différeraient de ceux qui ont été présentés à la tribune par M. Delcassé. Ce sont, à vrai dire, vingt-huit *dreadnoughts* allemands qui s'opposeraient aux vingt-deux nôtres; sans compter, contre nos sept vieux ou médiocres croiseurs cuirassés, quinze cuirassés rapides, dénommés croiseurs eux aussi, mais égaux en puissance à des cuirassés véritables, bien que secondaires. Au total, notre programme prévoit, en 1920, vingt-huit unités de ligne; le programme allemand en produit, en 1919, cinquante-huit au moins. Et si la seule comparaison de ces chiffres, trop sommaire à bien des égards, peut paraître plus menaçante que de raison, elle s'éloigne moins sans doute de la réalité que le calcul optimiste de tout à l'heure.

Dès lors, une question se pose: Quel danger offre une semblable disproportion? L'autorité personnelle et ministérielle de M. Delcassé, son ardent patriotisme, le retentissement de sa double affirmation de confiance en soulignent l'intérêt. Rappelons-nous que le programme naval va être discuté par les Chambres. C'est le moment d'y porter attention.

Laissons donc de côté tout ce qu'on pourrait dire par ailleurs sur nos raisons de désirer une marine de premier ordre. Oublions notre empire colonial, le second du monde; négligeons l'importance de nos placemens à l'étranger, le souci de notre commerce et de notre influence, nos traditions, le prix même que la force mouvante de nos flottes peut donner à notre

amitié. Ne pensons plus qu'au péril grandissant sur notre frontière de l'Est, à cet État militaire dont la population s'accumule, dont les besoins d'expansion augmentent, dont la pression pèse chaque jour plus lourdement sur nous. Les alliances ! on sait quelles vicissitudes peuvent les traverser, quels empêchemens momentanés les paralyser, quelles crises imprévues les rendre parfois inefficaces. On sait aussi le travail obscur du temps qui mine sans repos les combinaisons les plus stables en apparence. Personne n'a vu cheminer la lézarde, et le moment venu, quelques mois, sinon quelques semaines font apparaître une situation nouvelle. Ainsi l'Angleterre, il y a peu d'années notre rivale partout, devient tout à coup notre appui ; l'Autriche, qu'on s'accordait à considérer comme le grand facteur de paix en Europe, y apporte brusquement une cause d'agitation. Qui nous garantira contre les surprises de l'échiquier diplomatique ? Allons-nous donc régler nos forces sur une seule hypothèse, la plus favorable, et proportionner à des perspectives extérieures, qui peuvent changer, en peu de jours, une situation navale qu'il faut tant d'années pour rétablir ?

Si cette question mérite d'être examinée, ce n'est pas seulement à cause des paroles prononcées à la tribune par M. Delcassé, c'est aussi et surtout parce qu'elle se pose dans l'esprit public ; ou plutôt, parce qu'elle y reçoit le plus souvent une réponse instinctive, irréfléchie ; parce qu'il existe à ce sujet un vaste malentendu entre le pays et le gouvernement responsable de notre organisation maritime ; parce qu'il règne en France de singulières illusions et de dangereuses ignorances. Combien d'hommes éclairés ne voient dans la marine qu'un accessoire, glorieux, mais nullement indispensable, de la grandeur et de la prospérité française ; disons le mot, un luxe, à réserver pour les époques de richesse surabondante ! Si l'on part de ces prémisses, c'est avec raison qu'on voudra la subordonner aux intérêts de premier plan de notre pays. Reste à savoir si l'on en peut partir.

Devant notre si grave infériorité maritime à l'égard de l'Allemagne, nous devons envisager tous les cas et peser toutes les conséquences. Quels que soient les autres élémens d'une guerre générale où nous soyons engagés dans un parti et l'Allemagne dans le parti adverse, c'est contre nous que celle-ci tournera son premier et son principal effort. Aucun système d'alliance ne peut jusqu'ici nous préserver de ce choc initial.

Sous la menace d'une invasion, l'Angleterre, en particulier, n'aurait-elle pas trop à couvrir ses propres ports et à conserver coûte que coûte la maîtrise de la mer du Nord, pour s'engager à fond dans la protection de nos côtes, sur l'Atlantique par exemple ?

Les alliances actuelles nous garantissent d'un péril immédiat : il n'est pas dit qu'elles rendent impossible, à la faveur de circonstances qu'on ne saurait ni prévoir ni prévenir, le combat singulier des deux nations voisines, sous les regards de l'Europe prête à mobiliser. Comment donc affirmer que la France ne se trouvera pas un jour à supporter seule, fût-ce passagèrement, la pression des forces allemandes ? Il y a là une hypothèse que la disproportion des puissances navales nous oblige à envisager, un péril fondamental et permanent contre lequel la prudence la plus élémentaire doit nous tenir armés.

Dans ce duel, que perdrons-nous en perdant la maîtrise de la mer ? Tel est le point qu'il faut élucider pour savoir si la puissance sur mer constitue pour nous une nécessité vitale, à quel degré et pourquoi ?

## II

Ce qui détermine là-dessus l'opinion commune, c'est d'abord et instinctivement la comparaison avec l'armée de terre, c'est ensuite le souvenir de 1870, c'est enfin l'idée courante qu'on se fait d'une guerre future. Regardons en face ces trois objections. Sans aucun doute notre premier besoin vital est celui d'une puissante armée de terre, proportionnée à celles qui nous menacent et aux convoisises que nous pouvons éveiller. A cet égard, le raisonnement instinctif de la foule a raison ; et s'il fallait choisir entre l'armée et la marine, si tout ce que nous donnons à la mer venait réellement en diminution de notre puissance terrestre, il serait criminel de réclamer une marine. Mais pourquoi raisonner sur des suppositions notoirement contraires à la réalité ? En fait, il n'y a pas à choisir : bien loin de se nuire, les deux espèces de force militaire, à condition d'être équilibrées, se servent mutuellement. Sans qu'il soit besoin de le démontrer par le détail, il est facile de faire comprendre que l'effectif de l'armée de terre a ses limites, dépendant non pas seulement du nombre d'hommes valides

fournis par la nation, mais aussi des masses qu'on peut utilement mettre en œuvre (1). Au delà des proportions correspondantes, qu'il soit question de l'armement, de l'instruction ou de l'approvisionnement, les dépenses deviendraient gaspillage. On n'en tirerait qu'un faible rendement, très inférieur à celui qu'il faut attendre des forces maritimes.

Avant d'achever la comparaison des armées de terre et de mer, éclairons-la par un exemple qui répond aux deux autres objections.

Ce qu'il y a au fond des idées courantes, c'est ceci : la marine n'est pas un organe essentiel dont les services influent sur la guerre terrestre, puisqu'en 1870 notre supériorité maritime ne nous a servi de rien. Ce qui équivaut à admettre :

1° Qu'en 1870 la supériorité maritime ne nous a servi de rien. 2° Que la situation réciproque des deux pays étant la même aujourd'hui, amènerait par conséquent les mêmes résultats.

Or ces deux affirmations, portant l'une sur la guerre passée, l'autre sur la guerre future, sont également erronées. En 1870, nous possédions une incontestable supériorité navale; nous n'en avons pas tiré tout le parti qu'on espérait. L'insuffisante netteté des plans d'offensive maritime et l'écrasement immédiat de nos armées de terre rendirent inutiles les préparatifs d'un débarquement, qui pouvait porter le trouble dans la mobilisation ou tout au moins dans la concentration ennemie. N'avons-nous pas cependant recueilli le bénéfice de notre force navale? C'est ici la question la plus controversée.

Pour apprécier l'utilité d'une marine, il faut peser séparément les avantages que, dans le fait, la nôtre nous a procurés, et les résultats que nous en aurions pu faire sortir. Tranquilles du côté de la mer, nous avons pu consacrer tous nos efforts à la lutte terrestre. La liberté des communications avec l'extérieur nous a permis de renouveler nos armes, nos munitions, nos approvisionnements, de prolonger la guerre de plusieurs mois. Mais qui sait s'il n'eût pas été possible de la prolonger encore, qui sait si le résultat ne se fût pas trouvé quelque peu

(1) La France peut mobiliser près de 4 millions de soldats instruits, l'Allemagne 6 millions, mais chacune environ 1 million seulement de troupes à mettre en ligne efficacement, si même on arrive à trouver l'emploi de semblables effectifs.

différent et la paix moins onéreuse, au cas où, après les erreurs et les défaillances accumulées au début des hostilités, on eût évité les fautes militaires, du caractère parfois le plus grave, qui ont été commises par la suite? La liberté des mers nous permettrait de jouer nos dernières cartes favorables. Toutefois laissons là les hypothèses. Dans les événemens, tels qu'ils se sont accomplis, notre supériorité maritime a eu sa part bienfaisante. Ne comptons pas, si l'on veut, l'honneur sauf : le relèvement du pays, si rapide au cours des années suivantes, sera bien tenu du moins pour un profit positif. Il ne fut possible que par la survie de nos industries, alimentées grâce à la mer durant tout le conflit. Maintenant au dehors leurs ventes, leurs débouchés, leur clientèle, elles ne cessèrent de fournir au pays l'argent, nerf de la guerre, condition des réarmemens qui devaient assurer l'indépendance future. Dans l'année 1870, nous jetâmes sur les marchés étrangers des soieries pour 485 millions, contre 447 seulement en 1869. L'exportation des articles de Paris se monta encore à 314 millions. Et la balance commerciale put se solder, comme l'année précédente, par un simple bénéfice de 67 millions au profit de l'étranger, ce qui permit à la Banque de France de maintenir le taux de son escompte à 6 pour 100, alors qu'il avait atteint 7 et 8 en pleine paix vers 1864.

A ces avantages matériels, dus en grande partie à la maîtrise de la mer, joignons l'avantage moral de la résistance elle-même. Ce prolongement de la guerre eût-il été sans espoir, qu'en dépit de ses tristesses, il se fût montré utile, parce qu'il réveillait l'âme de la France. C'est à ce bel élan, aux sentimens qu'il fit vibrer dans tous les cœurs, que nous devons et la reprise si rapide de notre vigueur et la place que nous avons su retrouver presque aussitôt en Europe.

### III

Voilà pour la guerre passée, mais la guerre future? Ici encore l'instinct populaire juge trop vite et s'égare. La guerre future aurait à faire état de la marine d'abord pour les mêmes raisons qui, nous venons de le voir, nous la devaient rendre précieuse en 1870, ensuite en vertu des changemens accomplis depuis lors.

Prenons la situation militaire en elle-même. On nous dit :

« Qu'importent les victoires navales si nous perdons la bataille sur la Moselle ! Après cette unique bataille, dont le succès emportera tout, le sort de la guerre sera instantanément, irrévocablement fixé. » On ajoute encore : « Et les pertes que sur mer nous ferions subir à l'ennemi ne serviraient qu'à grossir, à la conclusion de la paix, la note des frais réclamés par le vainqueur. »

Le capitaine de vaisseau Amet, professeur à l'École supérieure de marine, a, dans une conférence à la *Ligue maritime française*, fait justice de ce double sophisme. Pour ne pas enfler la « note à payer » d'un vainqueur éventuel, pourquoi ne pas économiser, à terre aussi, le sang de ses fantassins ? Parce que la violence, qui risque d'accroître le poids de la défaite, peut seule d'autre part la détourner de nous, la rejeter sur les épaules de notre agresseur. En est-il donc autrement de la violence exercée sur mer ? Nullement.

Notons, d'abord, qu'en aucun cas la modération du vainqueur n'est probable. La guerre devient surtout un moyen employé par les peuples pour s'enrichir : elle travaille pour l'avenir ; elle ira jusqu'au bout des intérêts. Nous vaincus, on exigerait tout ce que notre situation ou l'intervention des neutres permettrait d'exiger ; il s'agirait d'empêcher à jamais que nous nous relevions comme après 1870. Ce serait la saignée à blanc. Que la victime ait ou non résisté, que ses escadres aient ou n'aient point fait des dégâts, il n'importe. La guerre à laquelle il faut nous attendre, c'est la loi du plus fort, sans plus.

La vraie méthode consiste à riposter assez vigoureusement, assez tôt pour mettre l'ennemi hors d'état de dicter ses lois. Mais si la bataille est perdue ! s'écrie-t-on, tout autre effort devient alors inutile. Illusion, découragement préalable que rien n'excuserait. Une guerre ne consiste pas en une bataille unique, la bataille, pas plus aujourd'hui qu'autrefois. En 1870 même, il en fallut plusieurs pour nous paralyser. L'exemple de la dernière lutte armée, celle de Mandchourie, nous montre au contraire la possibilité de choes successifs à six semaines et plus (1) d'intervalle, entre les mêmes forces et avant que soit terminé un seul acte du grand drame militaire : et il est de sa nature un drame en plusieurs actes. Écoutons encore le commandant

(1) Kaïping, 14 juin 1904 ; Liao-Yang, 25 août ; le Cha-ho, 14 octobre ; Keigantaï, 26 janvier 1905 ; Moukden du 19 février au 15 mars 1905.

Amet : « Il n'y a pas, dit-il, de traité ou de cours de stratégie où je n'aie trouvé la démonstration que la guerre ne consiste pas en une chose unique et sans durée; où je n'aie vu prouver que le développement nécessaire de la victoire, c'est-à-dire les poursuites du vaincu jusqu'à son écrasement complet, ne peut être longtemps ni continuellement soutenu; qu'il atteint bientôt un point limite au delà duquel l'équilibre des forces étant rétabli entre les deux adversaires, la lutte se présente à chances égales entre eux; et que par conséquent, à moins d'avoir affaire à un adversaire sans patriotisme, sans souci de son indépendance, le règlement d'un conflit exige une série de victoires et non pas une seule. »

Plus s'allonge en effet la ligne de communications d'un envahisseur, plus il perd de sa puissance à se maintenir sur un sol ennemi, loin de sa base nationale d'où il doit tirer la plupart de ses ressources. L'histoire est pleine de ces revanches des vaincus d'un jour reconquérant leur patrie. Si nous doutons facilement de notre propre ressort, le cas échéant, supposons à l'inverse une victoire initiale de nos armées : aurons-nous rompu tous les obstacles? cela suffira-t-il pour abattre notre adversaire et parcourrons-nous sans nouvel assaut les 700 kilomètres qui séparent la Moselle de Berlin? Personne ne le croira.

L'intérêt de la question, indiscutable dans le cas même d'un duel franco-allemand, paraîtra bien plus évident encore la France ayant la Russie pour alliée. Alors tout dépendra de la durée de notre résistance au premier choc. Si nous ne sommes pas réduits à l'impuissance avant que l'immense empire moscovite ait pu terminer sa mobilisation, nous aurons le nombre pour nous et nos chances de succès seront doublées.

Mais quand le temps intervient de la sorte, bien d'autres élémens, qui ne sont plus purement militaires, prennent de l'importance, et vont mériter attention. Les peuples modernes sont de formidables transformateurs industriels, de gigantesques consommateurs. Ils ont besoin de puiser sans cesse au dehors des alimens et des matières premières, en masses considérables, et d'y verser continuellement les produits transformés par leur travail.

Leur activité économique est une force toujours en mouvement, qui a besoin de trouver issue : on peut les comparer à des chaudières énormes toujours prêtes à faire explosion, si

un accident vient interrompre le courant qui alimente leurs foyers industriels surechauffés. Ou encore, ils subissent la loi commune à tous les êtres, loi qui fait d'échanges perpétuels avec leur milieu la première condition de leur vie. Il n'y a plus dans notre Europe occidentale de population qui puisse vivre enfermée sur elle-même; toutes ont besoin de respirer, de s'alimenter à travers leurs frontières. On sait que l'homme recouvert en totalité ou sur une large surface par un enduit isolant qui rend sa peau imperméable, périt en quelques heures : en quelques semaines, plus ou moins rapidement, suivant l'intensité de sa vie industrielle, périrait une nation qui se verrait fermer tous ses échanges à l'extérieur.

Il faut se figurer le trouble apporté par l'état de guerre dans les populations condensées de nos pays. La seule mobilisation suffirait à créer une situation déjà grave, en désorganisant nombre d'ateliers de travail et en accaparant les transports. A ce trouble, plus marqué chez nous qui devrions appeler sous les armes une plus forte part de notre population, mais que l'Allemagne ne laisserait pas de ressentir, viendrait s'ajouter un trouble plus redoutable encore parce qu'il irait croissant à mesure que durerait la guerre : à ces populations tassées que nourrissent les grands pays de l'Europe moderne, il faudrait fournir du pain et du travail.

Du pain : car les contrées agricoles d'autrefois se sont métamorphosées. L'Allemagne, en 1870, comptait 75 cultivateurs pour 100 habitans : elle n'en a plus que 33. Elle est loin de produire sur son territoire tous les vivres nécessaires, comme il est bien prouvé par l'excès de ses importations alimentaires sur les exportations de même nature. Encore ces dernières consistent-elles surtout en bière et en sucre qui ne sauraient faire le fond de l'alimentation. Chez nous-mêmes, importations et exportations se balancent; néanmoins, l'inégale répartition et composition des récoltes nationales, le départ des cultivateurs pour l'armée, les ravages locaux de la guerre, les besoins surabondans des troupes, la difficulté des transports intérieurs amèneraient inévitablement la famine en quelque endroit, à moins de convois reçus de l'étranger.

Il ne faut pas seulement des vivres, il faut du travail. Il est de toute nécessité que, la plupart des industries continuant à fonctionner pendant la guerre, elles reçoivent leurs matières

premières. Il faut aussi qu'elles ne cessent pas d'écouler vers leurs débouchés habituels la plus grande partie de leurs produits, car, à défaut de ventes, l'entreprise serait incapable de payer ses ouvriers. La mobilisation n'enlèvera à leurs foyers qu'un homme sur 9 habitans en France, un sur 12 en Allemagne. Il restera donc sur place la très grande majorité de la population laborieuse, hommes âgés, femmes, adolescents, réformés, etc. Ces gens, il faudra les faire vivre, c'est-à-dire leur verser des salaires. Il faudra d'ailleurs les occuper. Imagine-t-on quelle crise effroyable soulèverait dans un pays d'industrie toute une population énervée par la guerre et chômant, désœuvrée, affamée!... Le gouvernement qui s'exposerait à laisser déchaîner sur son territoire de pareilles forces sociales, ne serait bientôt plus maître de conduire, suivant les intérêts de la guerre, les mouvemens mêmes de ses armées.

Eh quoi! dira-t-on, à défaut de la mer ouverte, les frontières de terre ne suppléeraient-elles pas aux transports maritimes abolis? On en va mesurer la difficulté. En France, le commerce de mer, égal, pour les exportations, à celui qui traverse les frontières terrestres, l'emporte sur lui de moitié pour les importations.

Il tient une place plus grande encore en Allemagne, puisque, en lui fermant, outre notre frontière, les chemins seulement de l'Angleterre, de l'Amérique et des Indes britanniques, nous aurions déjà coupé les voies où passe actuellement la moitié de son commerce total.

Pour répondre à des besoins nouveaux d'une pareille importance, il faudrait aux chemins de fer une élasticité qu'ils sont loin de posséder. A eux seuls la mobilisation et le service des troupes en campagne absorberaient tous leurs moyens. On s'en convaincra sans peine, comme le fait remarquer le commandant Amet, si l'on se rappelle le désarroi des Compagnies en des circonstances moins imprévues, lorsque Paris se vide ou se remplit aux vacances, ou lors des récoltes abondantes : pommes en Normandie, betteraves dans le Nord, etc. Le matériel de traction et d'exploitation, le personnel, les voies de garage ont été constitués pour le trafic normal : on ne peut les augmenter brusquement au delà de certaines limites.

La neutralité de la Belgique, ne l'oublions pas, risque fort d'être violée par l'offensive allemande. Voit-on, tout au travers

de la France, l'alimentation de nos régions du Nord et de l'Ouest, les usines de Lille ou de Nantes et jusqu'au fond de la Bretagne, assurées, à défaut de la mer, par voie ferrée, depuis la frontière d'Italie ou d'Espagne? Sur ces lignes transversales, si rares, accoutumées à un faible transit, il faudrait lancer des trains aussi rapprochés que ceux de notre banlieue parisienne. Tout manquerait pour cela. Et le trouvât-on, que le moindre accident jetterait le désordre dans cette organisation improvisée et surchargée.

Par ailleurs, le parfait fonctionnement des chemins de fer serait lui-même insuffisant à conjurer la crise. Ce n'est pas tout en effet pour l'industrie que de se procurer au dehors ses matières premières et d'y faire parvenir ses produits. Il faut que, vis-à-vis de la concurrence, sa production reste, à prix égaux, rémunératrice. Elle ne peut donc consentir à une notable élévation des frais de transport. Ce serait pourtant le résultat du voyage nouveau imposé aux marchandises, pour aller chercher par un plus long chemin, au travers d'un pays voisin, l'aboutissement de lignes ferrées, qui ne transportent qu'à des prix bien supérieurs à ceux du fret maritime. Et encore ne serait-ce pas en quelques semaines, comme il le faudrait, surtout en quelques semaines de guerre, qu'on pourrait détourner des courans commerciaux aussi considérables. Chaque région agricole ou industrielle a sa clientèle qu'elle ne peut ni sacrifier tout à coup, ni trop indisposer, pour répondre brusquement aux offres d'un client d'occasion. Les livraisons et les achats sont souvent même soumis à des contrats à long terme qui s'opposeraient à tout changement immédiat. Quant à nos fournisseurs habituels dans les pays neutres nos voisins, il leur serait difficile de nous fournir beaucoup plus qu'à l'ordinaire.

#### IV

Nous n'avons examiné que le rôle de la mer comme intermédiaire de transport pour les matières indispensables à la vie générale de la nation. Il peut s'y faire des transports de guerre aussi, dont, en certains cas, nous aurions à tenir grand compte. Il s'agirait ici non plus seulement de conserver le libre passage sur la mer, mais d'y interdire les entreprises militaires ennemies. Car si nous n'en sommes pas maîtres, c'est qu'elle appartient à

l'adversaire. Quelle peut être l'action directe de sa flotte? Ceux qui font tout reposer sur la première bataille en Lorraine, doivent pourtant considérer qu'une escadre allemande maîtresse de la mer serait à même d'intercepter à l'heure opportune le rapatriement de nos troupes d'Afrique. D'ailleurs, notre état politique ne nous permettra sans doute pas de tirer l'épée les premiers. Notre République répugne à toute idée d'agression. Notre constitution nous oblige à ne déclarer la guerre qu'après un vote du Parlement, c'est-à-dire avec des délais et une publicité qui nous empêcheront de prendre les devans. Il faut donc envisager le cas où, avant toute bataille navale, une escadre allemande, ayant d'avance franchi nos défenses du Pas-de-Calais, et supérieure à nos forces méditerranéennes, viendrait croiser sur la route des convois destinés, dans les premiers jours de la mobilisation, à ramener en France les contingens du 19<sup>e</sup> corps, les troupes algériennes ou même noires stationnant en Afrique, et tous les effectifs que longtemps encore peut-être nous entretiendrons au Maroc. Si nous avons commis la faute de ne pas grouper à temps nos forces navales de première ligne, soit actives, soit de réserve, l'amiral allemand, maître de s'interposer entre leurs fractions, jouirait, momentanément tout au moins, d'un important avantage de position.

A moins d'une grande supériorité maritime, une pareille opération peut sembler aventureuse; elle le serait déjà moins, si l'escadre allemande avait accès dans les ports d'un allié méditerranéen. Mais l'Allemagne aurait autre chose à tenter, moins loin de sa base. De cette autre entreprise la crainte est si peu chimérique que notre dernier ministre de la Marine, l'amiral de Lapeyrère, n'a pas hésité à en évoquer la possibilité à la tribune du Sénat dans les termes suivans : « M. d'Estournelles ne croit pas au danger des débarquemens. Je ne partage pas son avis. Un débarquement est une entreprise difficile, soit; surtout si on ne l'a pas suffisamment préparé. Mais j'affirme qu'un débarquement sur les côtes de France est possible, et qu'en vingt-quatre heures on pourrait mettre une division à terre. Il faut, bien entendu, choisir convenablement l'heure et le lieu. Mais, sous cette réserve, le péril est certain. Et bien malavisé serait celui qui compterait sur des moyens militaires exclusivement terrestres pour y faire échec. »

Il s'agit, on le voit, d'un débarquement en force sur nos

côtes métropolitaines : tentative toute pareille à celle que nous avons amorcée en 1870 contre la Prusse, tentative qui figure assurément dans les plans de guerre du grand état-major allemand. Elle conviendrait d'autant mieux à notre ennemi qu'il dispose à la mobilisation de troupes beaucoup plus nombreuses que les nôtres.

Les armées actuelles sont si considérables qu'à partir d'un certain nombre, leur immensité même peut devenir une gêne. Il est donc indubitable que le général en chef allemand perdra moins que nous à distraire un corps de troupes pour une opération excentrique, d'autant plus gênante pour nous que, tombant par exemple sur nos côtes picardes ou normandes, elle y troublerait ou notre propre mobilisation ou du moins la concentration et l'approvisionnement des armées.

N'oublions pas, enfin, que le duel avec l'Allemagne isolée n'est pas la seule éventualité, ni même la plus probable qu'enveloppe le péril allemand. En cas d'une guerre entre la Duplice et la Triplice, une flotte austro-italienne menacerait nos communications avec l'Algérie et la Corse et pourrait aussi jeter des troupes sur nos côtes méditerranéennes. Contre l'Italie ou l'Autriche nos débarquemens seraient la riposte naturelle, celle qui paralyserait aux moindres frais la mobilisation contre nous.

Les débarquemens ne sont pas chose négligeable. Dans toute la partie de notre histoire qui va de Charlemagne à Louis XI, c'est de la mer que, Normands ou Anglais, vinrent nos plus redoutables ennemis. Plus tard, le progrès des armes et des transports terrestres rendit plus efficace la défense contre les faibles effectifs embarquables à bord des flottes à voiles. Et comme le développement économique n'exigeait pas, autant qu'aujourd'hui, un immense ensemble de communications au delà des frontières, les pays assaillis par mer réussirent à vivre sur eux-mêmes sans trop grand dommage. C'est ainsi qu'au xviii<sup>e</sup> siècle les insultes des escadres anglaises, si douloureuses fussent-elles, ne menacèrent jamais profondément la sécurité de la France continentale.

Depuis lors le problème a changé une seconde fois par l'emploi de la marine à vapeur et le développement extraordinaire des armemens maritimes. La puissance de transport de la marine et sa puissance d'attaque contre les côtes croissent

plus vite que les moyens de défense terrestre. Cette disproportion, qui semble devoir s'accuser encore, tend à rétablir l'équilibre, des deux côtés de la frontière maritime, entre les forces d'invasion transportables par mer et les forces locales qu'on peut leur opposer dans la plupart des cas. Quand bien même cet équilibre ne serait pas encore atteint, c'est assez qu'on s'en rapproche pour que le caractère des guerres navales et aussi terrestres s'en trouve modifié. Mais peut-on compter que la supériorité de la défense terrestre sur l'agression maritime soit partout assurée !

Que voyons-nous dans le dernier demi-siècle qui vient de finir ? L'importance croissante des opérations dites combinées, où la flotte et l'armée collaborent. C'est un débarquement qui amène la bataille navale de Lissa, un autre le massacre de l'escadre Cervera à Santiago; c'est pour soutenir des débarquemens que les escadres japonaises livrent aux Chinois leur combat du Yalou; pour en permettre d'autres qu'ils bloquent à Port-Arthur les navires russes et se jettent à Tsoushima sur Rodjetsventsky.

Il est vrai qu'en ces diverses circonstances, comme en celles que nous avons omis de rappeler, les débarquemens n'ont pris pied qu'en pays vacant ou sur des côtes mal défendues. L'expérience des Américains à Porto-Rico, celle des Japonais à Port-Arthur prouvent qu'actuellement les escadres semblent impuissantes contre les batteries de côtes bien armées et placées sur les hauteurs. Il y a donc des points invulnérables sur le littoral des grands pays comme la France où l'organisation défensive est complète. Mais ces points ne sauraient couvrir tout le front de mer, d'abord, à cause de la dépense excessive que nécessiterait la construction de forts aussi rapprochés; ensuite, parce que les positions favorables ne se trouvent pas partout. Sur d'immenses étendues, les hauteurs font défaut; et les batteries basses seront le plus souvent, quoi qu'on fasse, à la merci d'une attaque méthodiquement conduite par une escadre suffisante. Bien des plages en réalité ne sont commandées par aucun dispositif fixe de défense, comportant de la grosse artillerie.

En face de cet inévitable dénuement placez une escadre moderne avec la soudaineté de son approche, avec la puissance formidable de ses canons. En quelques heures, — et même, peut-on dire, en quelques instans, si elle apparaît au lever du jour, —

elle peut se trouver là, devant la défense surprise, et concentrer sur une zone qu'elle choisit le feu d'une armée entière. Elle a cet avantage de rassembler dans un espace exigü, sous la protection de cuirasses presque impénétrables, — tout à fait impénétrables à l'artillerie de campagne, — un nombre énorme de pièces des plus gros calibres, des modèles les plus perfectionnés, fournissant le tir le plus rapide et aux mains des canonniers les mieux exercés. Tel cuirassé porte à lui seul, sans compter les petits canons utilisables contre les torpilleurs, 44 bouches à feu. L'escadre enfin est mobile ; elle forme un but incertain qui se déplace et se déforme devant son objectif immobile, tandis qu'elle en connaît exactement la distance, qu'elle en peut parcourir le front et gagner en un moment les ailes. La vitesse, la concentration, l'initiative, la supériorité d'armement, que d'atouts dans son jeu !

Bien des gens croient nos côtes entièrement protégées par nos défenses mobiles, contre une pareille attaque brusquée. Nous avons des torpilleurs, des sous-marins, des torpilles ou mines sous-marines : n'est-ce point assez pour transformer en désastre un essai de débarquement ? Non certes. D'abord, nous n'en avons pas partout en nombre. Ensuite, ce n'est qu'un risque ajouté aux autres risques de l'expédition : rien de plus. L'assaillant, choisissant et son heure et son point d'attaque, saura réduire au minimum les dangers qu'il court. Les torpilleurs, nous ne l'ignorons pas, restent inefficaces contre une flotte munie d'éclaireurs et de destroyers. Par ses propres bâtimens de flottille, celle-ci fera draguer les passes pour les débarrasser des mines flottantes. Elle-même se couvrira par des torpilles de blocus, par des estacades. Sa vitesse constituera l'une de ses meilleures garanties contre le tir des sous-marins ; mais elle en trouvera une autre dans l'emploi des filets protecteurs, des filets Bullivant, qui lui permettront de séjourner sans trop grand péril dans un espace restreint. Que l'un de ses cuirassés soit atteint par une torpille, même par deux torpilles, les avaries n'en seront généralement pas mortelles. Et dût-elle perdre une ou deux de ses plus fortes unités, qu'elle n'aurait point à s'arrêter devant cette perspective, si le succès d'un grand débarquement devait être le prix de leur sacrifice. S'emparer d'un point stratégique, d'une île, d'une presqu'île, d'une baie proche de quelque port mal défendu, vaut bien un millier de vies

humaines et l'anéantissement d'un certain matériel. Tout se paye à la guerre. Mais peu importe, si, l'accès une fois assuré, l'envahisseur peut y faire, librement désormais, aboutir des convois, débarquer des troupes; s'il peut se fixer sur une position qui lui servira de base et d'où les plus grands efforts réussiront seuls à le déloger. Contre cette menace, nous ne saurions compter infailliblement sur la défensive spéciale ni des flottilles en mer, ni des forts à terre.

Il reste donc des plages où les débarquemens de vive force demeureront possibles, et ne trouveront obstacle que dans les forces mobiles de la défense terrestre. Or la puissance de l'artillerie navale est telle que, dans le cercle où elle peut faire converger ses feux, elle doit balayer le terrain et faire place nette pour les premiers effectifs mis à terre. Une armée navale de demain sera capable de présenter inopinément devant une plage 300 à 400 gros canons, accompagnés d'un millier de moyens et de petits. A terre, un corps d'armée ne possède que de 90 à 120 bouches à feu : on ne groupe un millier de canons de campagne, qui sont de la petite artillerie, que lorsqu'on réunit quelque 400 000 hommes. Dans l'arrière-pays, les assaillans se heurteront, il est vrai, aux troupes de l'adversaire, accrues d'heure en heure et de jour en jour par l'apport des voies ferrées de l'intérieur. Il est essentiel, pour réussir, que les envahisseurs demeurent assurés de leurs communications permanentes par mer avec leurs bases nationales; et il faut qu'à eux aussi arrivent constamment des renforts équivalens à ceux de l'ennemi.

Le problème de l'invasion par mer dépend ainsi des capacités de transport des marines nationales. L'exemple le plus instructif à cet égard serait celui de la guerre de Mandchourie. Les détails n'en ont pas encore été publiés. Nous en connaissons néanmoins les grands traits.

D'après l'expérience antérieure de l'expédition sud-africaine, les navires de commerce, qui sont les instrumens nécessaires de tout débarquement important, peuvent recevoir, pour un long voyage, en moyenne environ 200 hommes par 1 000 tonneaux.

Le Japon, au commencement de 1904, avait rappelé toute sa marine marchande et supprimé tous les services réguliers de paquebots. Il disposait de 870 long-courriers représentant un

total de 533 000 tonneaux, dont un tiers environ convenait au transport des troupes à quelque distance. Il aurait donc embarqué à la fois 36 000 hommes. Pour atteindre les côtes les plus proches de Corée et jusqu'à Chemulpo, il fallait un jour de voyage. En comptant un jour pour l'embarquement, un pour le débarquement et un autre pour le retour, on aurait réalisé un débit quotidien de 9 000 hommes. Mais, en réalité, les départs furent beaucoup plus espacés, puisque, entre le 8 février et la fin de juillet 1904, on ne compte que 288 720 hommes de transportés, ce qui ne donne que 4 600 par jour. Cela tient aux craintes encore inspirées à l'état-major nippon par la flotte de Port-Arthur. On attendait pour se mettre en route qu'une nouvelle attaque de Togo immobilisât momentanément les bateaux ennemis.

D'autre part, le règlement japonais sur le service en campagne fixe comme suit les effectifs embarquables pour plus de quarante-huit heures : un bataillon (environ 2 000 hommes), prend 1 800 tonneaux de déplacement, un escadron de cavalerie 4 000 tonneaux, une batterie de campagne 900, une compagnie du génie 550. Pour moins de quarante-huit heures, on peut réduire de moitié les tonnages.

Ouvrons maintenant l'Annuaire du bureau Véritas; nous y trouverons pour les seuls vapeurs de commerce allemands, et parmi ceux-là pour ceux qui dépassent 100 tonnes de jauge nette, 1 356 bâtimens, faisant ensemble 3 763 871 tonneaux.

En admettant donc que les plus petits bateaux ne soient pas utilisés, nous constatons chez nos voisins une capacité théorique de transport très considérable (le chiffre anglais des capacités de transport ci-dessus correspondrait ici à plus de 750 000 hommes et les chiffres japonais à beaucoup davantage). En supposant qu'une part seulement puisse être employée, il resterait de quoi porter à la fois, au même point, des centaines de mille hommes.

L'avenir est certainement destiné à multiplier les bateaux de commerce. Déjà la marine anglaise, dans la catégorie des vapeurs jaugeant net plus de 100 tonnes, compte, avec 6 411 unités, 17 189 989 tonneaux, c'est-à-dire plus de quatre fois et demie autant que l'allemande. On voit que ce n'est pas l'instrument maritime qui fera défaut. On voit aussi quelles masses pourraient être mises en jeu.

Les difficultés, il est vrai, viennent de la mer elle-même, de

la houle ou du clapotis qui empêchent le débarquement rapide d'une troupe nombreuse, et surtout son embarquement précipité après un échec. Le passage d'un élément sur l'autre, par mauvais temps, crée un obstacle, un retard en un point des communications. C'est l'infériorité des troupes assaillantes sur celles qu'elles assaillent. On peut l'atténuer. Les marins savent, en répandant de l'huile, apaiser le clapotis. Le plus vraisemblable est qu'on viendra s'emparer d'un petit port, dont les quais seront d'un puissant secours. Chacun des transports japonais avait d'autre part été muni d'un certain nombre de sampans (bateaux plats) de débarquement, contenant 60 à 80 hommes, ou 6 chevaux et 14 hommes. Les mêmes sampans constituaient ensuite des môles de circonstance pour recevoir l'artillerie. A cet effet, ils étaient reliés entre eux et couverts de planchers improvisés.

Il reste dans cette voie des progrès à réaliser pour aménager les transports éventuels et préparer un matériel de plage, mais il suffit de vouloir et d'en faire les frais. Comptons que les Allemands en particulier y appliqueront leur esprit de méthode.

Les manœuvres navales de cette année donneront une preuve de l'attention qu'on apporte, chez nos voisins de l'Est, à cette question des opérations combinées. Elles assureront, suivant un plan très vaste, la coopération de la flotte et de l'armée de terre. L'étude des conditions et des méthodes de débarquement y jouera, paraît-il, le rôle principal; et l'Empereur suivra en personne l'exécution de cette partie du programme.

Les remarques précédentes mettent en évidence les chances de succès d'une tentative contre nos provinces de l'Ouest, quand bien même notre ennemi, venant de la mer, devrait prendre pied de vive force sur le littoral.

Une autre hypothèse s'offre à l'esprit : la violation éventuelle de la neutralité belge par une armée allemande, tentant sur le flanc gauche de nos troupes de l'Est un mouvement excentrique. Songe-t-on à la rapidité avec laquelle un corps d'avant-garde, débouchant ainsi de Mons ou de Charleroi, atteindrait nos ports du Nord, du Pas de Calais, de la Somme : Dunkerque, Calais, Boulogne, Étapes, Abbeville, entièrement désarmés contre une attaque de revers ? L'escadre allemande, si nous lui laissons la maîtrise de la mer, n'aurait plus qu'à

choisir le lieu d'accès où un convoi pourrait en quelques jours débarquer une véritable armée d'invasion.

La capacité de transport des flottes commerciales est devenue tellement énorme que, dans ces conditions, le port occupé par l'ennemi formerait pour lui comme un point de son territoire national, une base sans cesse approvisionnée de matériel, de vivres, de munitions. Base beaucoup plus assurée, beaucoup mieux pourvue, que ne saurait l'être la tête de ligne d'un chemin de fer traversant les Vosges ou l'Argonne. Les troupes qui en feraient leur point de départ, adossées en quelque sorte à des forces maritimes dont nous avons vu la formidable puissance sur la région littorale, ne seraient-elles pas en mesure de créer une diversion redoutable, et de jouer un rôle de premier plan dans les opérations militaires ayant Paris pour objectif? Leur présence n'influerait-elle pas sur le sort même de la bataille décisive livrée près de la Moselle? Supposons-nous enfin vainqueurs dans cette bataille, mais Boulogne, Dieppe ou le Havre au pouvoir de l'ennemi; nous trouverions-nous en état de profiter pleinement de notre victoire?

## V

Nous pouvons maintenant répondre à la première des trois objections formées dans l'esprit public; nous pouvons écarter cette opposition irraisonnée qu'il croit apercevoir entre la puissance navale et la puissance militaire. Ce qui précède montre en effet qu'on aurait tort de négliger l'action que les forces flottantes sont à même d'exercer sur la terre. Bien que les difficultés en soient parfois grandes, les moyens de les vaincre par un choix judicieux du lieu et du moment, et par une sage préparation de l'opération elle-même, sont aux mains des grandes puissances maritimes. Par là la marine peut atteindre à la fin de toute guerre, qui est la coercition matérielle s'étendant au besoin jusqu'aux biens et à la vie de la population ennemie dans sa masse.

Il en résulte aussi que le matériel naval, pour avoir toute son efficacité et remplir tout son rôle, doit comprendre une artillerie capable de vaincre les résistances côtières. Il faut donc de grands bâtimens. Il en faut certes déjà pour attaquer l'ennemi flottant, mais c'est un chapitre où l'on peut discuter : à la rigueur,

ce combat purement maritime, de flotte à flotte, se concevrait encore réduit au seul emploi de la torpille, et par conséquent livré par des flottilles : solution tentante pour ceux qui voient, dans la destruction des forces flottantes, l'unique but de l'action maritime. Nous venons de constater qu'ils oublient une part, la plus essentielle peut-être, de cette action, à savoir le combat amphibie de la mer au rivage et les opérations combinées. L'aide qu'une flotte peut prêter à des opérations de ce genre est en réalité sa raison profonde et primitive d'exister.

C'est qu'il n'y a pas deux espèces, entièrement différentes, de lutte armée; il y a le règne de la force, qui s'exerce par tous les moyens, à la fois sur terre et sur mer : et c'est la *guerre*. Pour y servir, il y a dans chaque nation l'ensemble des moyens spécialisés : l'Armée. Cette armée comprend des armes diverses : infanterie, artillerie, cavalerie, marine de haute mer ou flottilles; mais elle forme comme un organisme dont chacune des armes est un organe. Qui atteint l'organe blesse, diminue, parfois tue l'organisme, car celui-ci est un tout qui vit en chacune de ses parties. Ainsi de l'armée : en même temps qu'une proportion, il y a une solidarité entre ses armes diverses, et sa marine, en dépit des apparences, lui est indispensable au même titre que sa cavalerie.

La dualité apparente tient à la différence irréductible des deux éléments sur lesquels se meuvent les fractions terrestres et les fractions maritimes de l'armée, mais non à une opposition des intérêts ou des rôles militaires, pas même à une entière indépendance réciproque. Si cette dualité des domaines principaux rend nécessaire le plus souvent un dédoublement de l'action et des objectifs secondaires, l'union profonde reste vraie, et l'unité du plan d'ensemble s'impose toujours. C'est ce qu'avait bien compris Napoléon. Ce fut la pratique de tous les chefs de guerre dignes de ce nom. Dans son ouvrage classique sur l'influence de la puissance maritime dans l'histoire, le commandant Mahan a établi par quelques exemples la liaison indispensable des opérations maritimes et terrestres, par cela seul qu'il établit le retentissement fatal des premières sur les secondes.

Quelle preuve plus éclatante que le duel entre Rome et Carthage! Impuissante tant que l'empire de la mer lui échappe, Rome ne réussit à prendre vraiment pied en Sicile qu'après la victoire navale de Duilius à Myles en 260. Pour qu'elle reste

maitresse de la grande île en dépit d'Hamilecar, il lui faut une première fois anéantir la flotte carthaginoise en 256 à Ecnome, la plus grande bataille navale qu'eût encore vue la Méditerranée, puis achever son triomphe aux îles Ægates en 241. A dater de ce jour, le sort de Carthage est fixé. Privé de la mer, Annibal doit user ses troupes aux longs circuits par l'Espagne et la Gaule, les épuiser en Italie sans espoir de renforts. Pendant ce temps Scipion avait tout loisir de jeter du premier bond une armée aux portes de Carthage. Il apparaît ici que le rôle de la marine, s'il est un rôle auxiliaire, est loin d'être un rôle subordonné.

On le verrait ailleurs : en Grèce, où la puissance du grand roi ne vint se briser qu'à Salamine et où la supériorité navale fit changer avec elle le destin de la guerre du Péloponèse; en Orient, où Actium, Lépante et Navarin marquent de grandes dates décisives; dans notre histoire, dont la guerre de Cent ans et les expéditions d'Italie ne se comprennent qu'à la lumière des faits maritimes; à l'origine des États-Unis et dans leur guerre de Sécession, etc.

Mais où pourrions-nous le lire plus clairement que dans ce grand drame napoléonien dont nous connaissons tous les traits? S'épuisant à frapper des coups inutiles puisqu'ils n'atteignaient pas l'Angleterre, Napoléon était condamné depuis Trafalgar. Le dénouement, qui s'achève à Waterloo, avait commencé en Espagne. Et c'est là, où la prise de la mer sur la terre se montre sous sa forme caractéristique, qu'il faut chercher la raison des événemens ultérieurs. L'Espagne, le Portugal, ne sont à vrai dire qu'un champ clos. Les deux forces qui s'y affrontent viennent du dehors : l'une de France, force uniquement terrestre, c'est-à-dire incomplète; l'autre d'Angleterre, force complète, comprenant une marine et assurée par elle de ses communications. La première fait reculer la seconde jusqu'au rivage ou peu s'en faut; mais en touchant la mer, comme autrefois Antée en touchant le sol, la puissance anglaise à chaque fois reprend sa force et son élan. Dans ces lignes de Torrès Vedras où la mer seule l'approvisionne et l'adosse, Wellington brave tous les généraux français, et c'est là que le nouvel Empire est frappé à mort.

Après cet exemple, après celui tout récent de Tsoushima, nous serions aveugles de ne pas voir la liaison des armes en dépit des élémens divers. A titre d'indication, permettant de

matérialiser cette liaison, bientôt, dans un nouvel élément, l'atmosphère, va entrer en jeu l'aéroplane. Les escadres qui déjà, même hors de vue, et grâce à la télégraphie sans fil, ne sont plus isolées du pays, se trouveront sans doute amenées à opérer avec l'aide des flottes aériennes. Par ces deux intermédiaires commodes pour porter l'un la pensée, l'autre un appui et des communications plus matérielles, le concours des bateaux et des régimens deviendra plus étroit. Une stratégie pourra se développer, organisant au mieux la convergence des armes dans une tactique appropriée. Elle aura l'avantage de toutes les concentrations.

On peut dire qu'alors l'armée complète ne se constituera avec ses trois ailes terrestre, maritime et aérienne, c'est-à-dire dans toute sa puissance unie, qu'auprès des côtes. C'est là, sous la double protection des formidables canons marins et de l'éclairage volant, que les troupes chemineront le plus sûrement; là qu'elles pourront exercer tout leur effort. Les côtes ne dessineraient-elles pas ainsi les lignes d'invasion et de défense, les *lignes de force* militaires de l'avenir, comme elles se montrent déjà les *lignes de force* commerciales, les surfaces de transit du présent? Au travers d'elles passent le flux de l'importation et le reflux de l'exportation; au long d'elles circule le cabotage. De même, traversées déjà par le flux militaire des débarquemens, ou le départ des expéditions essaimantes, elles seraient encore longées, balayées par ces marées d'hommes que mettront en branle les futurs conflits européens. Elles formeraient le théâtre commun à la marine et à l'armée, rapprochées pour une coopération permanente. Personne alors ne niera qu'une flotte soit indispensable à la défense de notre sol.

## VI

C'est une vérité que nous devrions admettre d'autant plus aisément qu'elle est à notre avantage. La marine représente, par excellence, l'arme des peuples pauvres en hommes et riches en capitaux. Tous les progrès de la mécanique et de l'organisation industrielles ont pour effet, ont pour but même d'augmenter le rendement individuel de l'homme en faisant, entre ses mains et à son œuvre, collaborer sans cesse plus largement les forces naturelles. La double condition de cet asservissement de la

nature, qui multiplie la puissance de l'unité humaine par rapport aux choses et par rapport aux autres hommes moins bien armés, c'est l'accumulation sur un même point, sous le contrôle d'un même individu, des valeurs et des poids. Le matériel est un capital fixe dont le prix va croissant avec son efficacité. Cela s'applique aux armées comme aux industries. Mais le même matériel se complique à mesure qu'il se perfectionne, et sa perfection consiste à étendre le nombre, la puissance, la masse des organes soumis à la main d'un seul homme et gouvernables par lui.

Or la mobilité des troupes à terre se trouve incompatible avec le développement des machines pesantes. Il faut passer à travers champs, franchir les ruisseaux et les fondrières, ménager les routes. Les poids sont limités. La mer, au contraire, porte tout aisément. Mieux encore : l'énormité des bateaux, donc des machines, des organes, des canons y est favorable à la production économique des constructions navales, à leur rendement militaire, à la mobilité des escadres par tous les temps, à leur emploi et à leur sécurité. Rien qui ne pousse dans la voie de la concentration mécanique, rien qui ne favorise l'évolution industrielle. Et là, sur l'Océan vide, point d'avantage de terrain qui puisse compenser une infériorité de mécanisme. La marine de guerre est le triomphe de l'industrie scientifique.

Il y a peu de jours que les journaux ont publié le récit d'expériences sensationnelles poursuivies depuis quelque temps par l'amirauté anglaise. Il s'agit de donner au commandant d'un cuirassé le pouvoir vraiment merveilleux de pointer et de tirer lui-même, du haut de sa passerelle, tous les canons enfermés dans les tourelles du navire. Les expériences ont réussi. La généralisation de ce rêve extraordinaire, qui semble inspirer par quelque Jules Verne, n'est plus qu'une affaire de mois. Voilà où en est le mécanisme naval.

Il ne saurait que progresser. Plus nous irons, plus l'utilisation des forces physiques et intellectuelles du marin, dans ce règne de la force meurtrière, l'emportera sur celle du soldat terrestre.

Dans la discussion du dernier budget anglais, M. Mac Kennan relevait ainsi le progrès accompli, en passant du type *King-Edward* au type *Dreadnought* : le poids de projectiles envoyé par minute, divisé par l'effectif de l'équipage, donne en moyenne,

pour chaque homme, 7 liv. 5 seulement dans le premier cas, 10,7 dans le second.

Prenons encore trois bâtimens italiens, le cuirassé *Regina-Elena*, le croiseur-cuirassé *Varese*, le croiseur-torpilleur *Agordat*. L'un, qui porte surtout des gros canons, a, par 1 000 tonnes de déplacement, 3 bouches à feu (sans compter les petits 47 millimètres); l'autre, armé surtout de moyens canons, en a 3,6; et le troisième, avec des 75 millimètres seulement, c'est-à-dire le calibre de nos batteries de campagne, en porte 9,3, toujours par 1 000 tonnes. Les équipages sont tels que chaque canon correspond comme nombre d'hommes à 18,6, à 18 et à 14,5.

Le dernier cas est le plus comparable à celui de l'armée de terre, en vertu de l'égalité des calibres. Or à terre, un corps d'armée de 41 200 hommes et officiers est pourvu de 92 pièces, soit 446 hommes par pièce.

Il est vrai que le soldat possède d'autres armes, mais le marin aussi a d'autres moyens de guerre que le canon, quand ce ne serait que ses armes défensives, la cuirasse de son bateau, et la vitesse, et les approvisionnemens. Il n'en demeure pas moins que le canon est le plus redoutable multiplicateur de la force humaine, et que là où l'on en fait plus d'emploi, le rendement moyen de l'individu est supérieur.

Le chiffre de 14 à 15 hommes par pièce, que nous trouvons ainsi sur des navires de faible tonnage tels que l'*Agordat*, forme comme un coefficient d'utilisation de l'homme par la marine, dans un cas où la comparaison peut s'établir avec l'armée de terre. On voit à quelle disproportion aboutit cette comparaison. Mais on sait que les petits navires sont loin de répondre à la meilleure utilisation navale. La statistique de M. Mac Kenna nous en donnait tout à l'heure une preuve, en rapprochant les résultats obtenus par des types de cuirassés dont le tonnage va croissant. Avec cet accroissement augmentent, en effet, les poids d'artillerie que le bateau est susceptible de porter pour chaque mille tonneaux de déplacement, en même temps que diminue le nombre d'hommes nécessaire par mille tonneaux : double bénéfice.

Du premier phénomène nous avons, dans un précédent article, exposé les causes et donné des exemples probans; pour le second, nos trois bâtimens italiens nous offriront les élémens d'un calcul immédiat. L'*Agordat*, qui déplace 1 300 tonnes,

nécessité, par mille tonnes, 134 hommes; au *Varese*, de 7500 tonnes, il n'en faut déjà que 73; la *Regina-Elena* enfin n'en prend que 36 : son déplacement atteint 12600 tonnes. Et les grands *super-Dreadnoughts*, aujourd'hui en construction, ne réclameront que 40 hommes par mille tonneaux. La progression ne se dément pas.

On en trouverait une semblable liée au perfectionnement constant des organes et de leur agencement, des méthodes et des dispositions ou matérielles ou tactiques. L'usine navale prête à des possibilités indéfinies qui accentueront toujours l'importance du matelot par rapport au soldat.

Aussi la marine se contente-t-elle, pour mettre en œuvre des flottes considérables, de peu de personnel. Toute la marine anglaise ne rassemble encore que 131600 hommes. Quand on reproche à la nôtre les quelque 50000 qu'elle enlève à nos régimens, fait-on le compte des troupes d'Afrique, atteignant à un chiffre double si l'on voulait, que la maîtrise de la mer nous permettrait de ramener en France?

Reste la question d'argent. Peut-être nous ferait-elle moins hésiter si l'on se rappelait que la mer rend avec un large intérêt les capitaux qu'on lui confie. Les dépenses navales constituent un bon placement. D'abord, la presque totalité en rentre directement dans des mains françaises; elles font, à elles seules, vivre sur notre territoire d'innombrables industries. Mais la prospérité de celles-ci attire encore les commandes de l'étranger. Une escadre à la hauteur des derniers progrès promène en tous lieux la preuve d'une supériorité industrielle : c'est la meilleure des réclames pour le travail national.

On n'ignore pas non plus que c'est la meilleure des réclames pour le commerce national, et l'un des élémens qui favorisent le plus efficacement la prospérité d'une marine marchande. Par mille liens, par mille influences réciproques, marine de guerre et marine de commerce dépendent l'une de l'autre.

Enfin, le domaine colonial d'un pays comme le nôtre, ses richesses et ses promesses d'avenir, objet d'envie universelle dans le monde, ne nous appartiennent et ne restent à nous que par l'effet de notre puissance maritime.

Il y aurait là de quoi justifier la mise de fonds nécessaire, si la sécurité même de nos frontières métropolitaines ne rendait déjà indispensable, nous l'avons vu, une forte marine.

Si ces raisonnemens sont trompeurs, si l'Océan engloutit vraiment en pure perte les millions qu'on y jette et les existences qu'on lui consacre, il faut donc que l'univers entier se trompe. Point de nation qui ne se précipite vers la mer libre; point d'État maritime qui ne veuille des bateaux de guerre, les plus gros, les plus nombreux possible. Serions-nous les seuls à ne pouvoir soutenir la concurrence, nous les banquiers du monde, nous dont les réserves financières alimentent tous les emprunts internationaux! Serions-nous les seuls à méconnaître l'intérêt de la grandeur navale, nous dont la marine a si souvent commandé les destins! Enfin, dans le pressant danger d'un voisinage comme celui de l'Allemagne conquérante, de l'Allemagne surpeuplée, lui laisserons-nous encore l'avantage d'une arme qui peut aller jusqu'à centupler le rendement militaire du soldat?

Telle est la question que posent l'optimisme officiel, l'indifférence publique, le découragement maritime. A cette question, le programme naval, dans quelques semaines peut-être, va répondre. Il faut que les Chambres et le pays en aient bien pesé les conséquences.

GEORGES BLANCHON.

---

---

LA  
VRAIE MARGUERITE DE FAUST

---

FRÉDÉRIQUE BRION  
DANS LA LÉGENDE ET DANS LA RÉALITÉ

---

L'amour de Goëthe pour Frédérique Brion est un des épisodes les plus connus dans la vie sentimentale du grand homme. Épris à son aurore d'une gracieuse et simple Alsacienne, il lui donna l'immortalité au cours de ses *Mémoires*, et ses confidences au public laissèrent soupçonner que Frédérique pouvait bien être l'original de la coupable autant que touchante Marguerite de *Faust*. Dès lors, l'imagination des commentateurs se donnant carrière sur un thème aussi séduisant, la vertu de la jeune fille fut plus d'une fois mise en doute, en sorte que le récit, pourtant si bienveillant, du poète eut pour résultat d'attirer le soupçon sur la gentille amie de ses vingt ans. Nous résumerons brièvement, afin de les éclairer ensuite à la lumière de quelques documens nouveaux, les péripéties et les conséquences de cet amour illustre, car la légende à laquelle il a donné naissance nous paraît riche d'enseignemens psychologiques et capable de nous mieux éclairer sur ces obscurs conflits de traditions antagonistes qui préparent trop souvent l'incertain jugement de l'histoire (1).

1 M. P. Decharme a écrit récemment une intéressante étude sur *Goëthe et Frédérique Brion* (Hachette, 1908) mais n'a pas abordé la question qui nous occupe.

## I

Frédérique Brion était la fille du pasteur protestant de Sesenheim, village situé à une trentaine de kilomètres au Nord de Strasbourg sur la rive gauche du Rhin. Ce digne ecclésiastique avait épousé la fille d'un régisseur du baron de Duereckheim et donné le jour à dix enfans, dont cinq seulement atteignirent l'âge adulte : un fils du nom de Christian, le dernier né de la famille, et quatre filles, dont Frédérique était la troisième. Celle-ci naquit en 1751 ou 1752 à Niederroedern où le pasteur Brion exerça quelque temps son ministère avant d'être transféré à Sesenheim en 1760.

Le jeune Wolfgang Goëthe poursuivait en Alsace ses études de droit lorsqu'il fut présenté à ces braves gens par un camarade au mois d'octobre 1770. Le soir même du jour où il regagna Strasbourg après cette courte villégiature, le 14 octobre 1770, il écrivait à l'une de ses correspondantes : « J'ai passé quelques jours à la campagne, chez des gens bien agréables. La société des aimables filles de la maison, ce joli pays et ce ciel souriant ont remué dans mon cœur des sentimens trop longtemps assoupis, y réveillant le souvenir de tous ceux que j'aime. » Et à Frédérique Brion elle-même, il s'adressait le lendemain en ces termes : « Chère nouvelle amie, je n'hésite pas à vous donner dès à présent ce nom. Si en effet je me connais le moins du monde en fait de regards, j'ai trouvé dans le premier de ceux que nous avons échangés l'espoir de cette amitié que j'invoque à présent, et je jurerais que nos cœurs vont se comprendre. Comment donc, bonne et tendre ainsi que je vous connais, ne seriez-vous pas un peu favorable à qui vous aime autant que je le fais?... Chère, chère amie, que j'aie en ce moment quelque chose à vous dire, cela n'est aucunement douteux en vérité, mais que je sache au juste pourquoi je vous écris dès à présent et ce que je voudrais vous écrire, c'est une autre affaire ! En tout cas, certaine agitation que je ressens me fait juger à quel point je voudrais me sentir encore près de vous. Un petit morceau de papier devient une consolation sans égale en pareil cas : il me fournit une sorte de cheval ailé qui me permet d'échapper à ce bruyant Strasbourg, comme vous le tenteriez vous-même dans votre calme retraite si seulement vous déploriez l'absence de vos amis... etc. »

L'épître est aimable autant que naturelle : il n'en est pas beaucoup de ce ton dans la correspondance de son auteur. Mais c'est malheureusement, à peu de chose près, tout ce que nous possédons d'authentique sur les relations des deux amoureux et nos sources directes s'arrêtent au prologue de leur aventure. Les étapes du roman ne sont plus marquées pour nous dès lors que par de petits poèmes gœthéens d'allure légère et probablement de forme exquise puisque les Allemands leur reconnaissent ce mérite, — et nous estimons qu'un étranger n'a jamais voix au chapitre en matière d'*expression* poétique, — mais de fond très banal à coup sûr, car il n'y est guère parlé que des fleurs et du zéphyr, de l'aurore et des roses nouvelles. Toutefois, l'un d'entre eux est porté d'un souffle plus puissant; c'est le célèbre morceau qui débute avec une décision passionnée : « Mon cœur a battu : vite en selle et en route, avec une ardeur farouche, comme un héros qui se précipite au combat, etc. »

Il nous faut donc aller quant à présent d'un seul trait jusqu'au dénouement de l'idylle. Présenté au presbytère de Sesenheim en octobre 1770, Gœthe lui fit ses adieux en août 1771 au bout de dix mois, et, pour nous éclairer sur le caractère de sa retraite, nous possédons encore un document contemporain des faits : ce sont quatre lettres adressées par le jeune homme à un de ses amis strasbourgeois, le greffier Salzmann, personnage de mérite et de poids, conseiller plein d'expérience et de sagesse. De ces pages gracieuses et mélancoliques il est permis de conclure que Wolfgang avait dû faire entrevoir à Frédérique la perspective dorée d'un mariage. Mais le fils du riche et oreilleux bourgeois de Francfort était déjà trop bourgeois lui-même sous les romantiques exaltations de sa jeunesse pour s'attacher bien longtemps à une si hasardeuse résolution. Il savait que son père n'accepterait pas de bonne grâce pour sa bru la fille d'un pasteur de village. Sans doute une grande et impérieuse passion lui eût suggéré de passer outre à l'interdiction paternelle, fallût-il vivre modestement de quelque profession libérale avec l'épouse de son choix jusqu'au jour où ses parens ouvriraient les bras au ménage, péripétie qui manque rarement de se produire en pareil cas, c'est-à-dire quand la jeune femme est irréprochable et que seule la question de convenance sociale a motivé le *вето* de la famille. Mais l'étudiant ne se sentait aucune vocation pour un si mesquin début dans le monde : il avait le pressentiment de ses

hautes destinées et se décida donc à faire, en assez bon ordre, il faut le dire, la retraite qui est la trop fréquente conclusion de semblables campagnes. Il prit le parti de s'éloigner, non sans laisser derrière lui quelque dommage : dommage de nature uniquement sentimentale toutefois, car nous pouvons anticiper dès à présent sur la discussion qui va suivre pour affirmer que Frédérique conserva près de lui son honneur intact. Mais qu'il ait été moralement coupable en cette circonstance, cela n'est nullement douteux par malheur, et il en a fait au surplus l'aveu très sincère non seulement à son ami Salzmann en lui dévoilant l'état de son cœur pendant l'été de 1771, mais encore au public dans ses *Mémoires*, quarante ans après l'événement.

Il ne s'enfuit pas à la dérobée cependant, et nous devons même reconnaître qu'il eut le courage de sa lâcheté, si l'on peut ainsi dire. Il exposa franchement ses scrupules à Frédérique ainsi qu'au pasteur Brion sans nul doute puisque, — la longanimité de ces braves gens venant en aide à l'embarras du déserteur, — on put se quitter de bonne amitié. En effet, quelques semaines après la séparation, nous voyons Gœthe adresser de Francfort à Frédérique deux cahiers d'estampes par l'intermédiaire du greffier Salzmann : mais il n'ajoute aucun tendre message à ce souvenir artistique. En 1773, il pria le même ami d'envoyer à *Mamsel Brion (sic)* un exemplaire de son drame retentissant, *Gœtz de Berlichingen*, car il a songé à elle, dit-il, en y traçant un gracieux personnage de femme. Il ajoute cette fois : « La pauvre Frédérique se trouvera consolée jusqu'à un certain point par cette circonstance que l'infidèle est empoisonné ! » Enfin, en 1775, il a l'occasion de passer quelques jours à Strasbourg, mais ne donne aucun signe de vie aux habitans de Sesenheim : il est vrai que son état d'âme est à ce moment fort agité, au lendemain de la rupture de ses quasi-fiançailles avec la piquante Lili Schœnemann.

Que devient cependant Frédérique après l'abandon de son ami ? Nous possédons encore quelques renseignemens précis sur cette période de son existence, parce qu'au lendemain du départ de son infidèle, elle fut remise en lumière par les attentions d'un écrivain moins célèbre que Gœthe à coup sûr, mais qui n'est pas sans conserver quelque notoriété chez nos voisins d'outre-Rhin. Gœthe avait en effet connu et fréquenté à Strasbourg le fils d'un pasteur livonien du nom de Lenz, personnage qui

devint par la suite l'un des chefs de ce mouvement littéraire que les Allemands appellent *Sturm und Drang*, ou encore la période des « génies » pour caractériser l'allure inspirée de ses champions. Ce Jacob Lenz fut un assez étrange original qui rappelle par certains traits notre Baudelaire; entraîné par son déséquilibre nerveux à jouer sans scrupule de vulgaires comédies de passion, en outre jaloux du précoce renom de son camarade Goëthe et capable de toutes les indécrotesses pour satisfaire ses ambitions impérieuses, il imagina de remplacer le fugitif à Sesenheim après son départ et de feindre à son tour une ardente inclination pour Frédérique.

Il fut assez bien accueilli tout d'abord; et qui ne l'était de la sorte chez l'excellent pasteur Brion? Mais lorsque Goëthe revit son ancienne amie en 1779, elle lui raconta que Lenz l'avait sans cesse interrogée sur les incidens de leur amour et qu'il avait enfin éveillé les soupçons de ses hôtes par son insistance pour connaître et même pour emporter avec lui les lettres de son prédécesseur. Néanmoins, cette nouvelle aventure sentimentale se traîna plus longuement que la précédente à travers des vicissitudes diverses et se termina de façon plus dramatique. A la fin de l'année 1777, Lenz, en proie aux accès intermittens d'une véritable aliénation mentale, se rendit une dernière fois à Sesenheim, parodia sous les yeux de Frédérique la scène violente du roi Lear avec sa fille Cordelia et termina ses extravagances par une brutale comédie de suicide qui jeta la pauvre enfant dans la plus extrême frayeur. Elle tomba sans connaissance aux pieds de l'insensé qui s'enfuit alors et qu'elle ne revit plus.

## II

Ce fut peu après ce tragique épisode, en 1779, que Goëthe, dès lors établi en maître à la cour de Weimar, traversa Strasbourg en compagnie du duc Charles-Auguste son ami, et, cette fois, voulut revoir le théâtre du champêtre roman de sa vingtième année. Il a raconté sa visite à son Égérie de cette époque, Charlotte de Stein, dans une lettre célèbre qui décrit l'épisode en ces termes: « Le soir du 23 (septembre 1779), je m'écartai un peu de la route du Rhin pour aller à Sesenheim, tandis que mes compagnons continuaient directement leur voyage. Je trou-

vai dans ce village une famille telle que je l'y avais laissée, voici huit ans, et je fus accueilli avec beaucoup d'affection et de cordialité. Comme je suis à présent aussi pur et aussi paisible que l'air, le voisinage de gens paisibles et bons m'est une impression très agréable. La seconde (1) fille de la maison m'avait autrefois aimé beaucoup mieux que je ne le méritais et davantage assurément que ne l'ont fait d'autres à qui j'ai prodigué tant de soins fidèles. Je dus cependant l'abandonner en un temps où ce départ lui coûta presque la vie. Elle ne revint pas sur ces événemens dans sa conversation et m'apprit seulement, de façon incidente, que sa santé n'était pas entièrement remise d'une maladie faite à cette époque. Elle se comporta pour le surplus de la façon la plus exquise et avec tant de chaleureuse amitié que j'en fus tout ragaillardi. Nous nous étions pourtant trouvés inopinément face à face sur le seuil au point d'avoir presque donné du nez l'un contre l'autre. Je dois vous dire encore qu'elle n'essaya nullement de réveiller, même par la plus légère allusion, un sentiment effacé de mon âme. Elle me conduisit visiter chaque bouquet d'arbres et je dus m'y asseoir auprès d'elle et elle fut ainsi satisfaite. Nous avions le plus beau clair de lune. Je m'informai de tout et de tous. Un voisin qui avait jadis partagé nos amusemens fut averti de ma présence : il certifia qu'il avait encore demandé de mes nouvelles huit jours auparavant ! Le barbier dut venir aussi. Je trouvai de vieilles chansons que j'avais composées, un char à bancs que j'avais peint. Nous évoquâmes les farces de ce bon temps : en un mot, je sentis mon souvenir aussi vivant parmi ces bonnes gens que si je les avais quittés depuis six mois. Les parens furent affectueux : on déclara que j'avais plutôt rajeuni. Je passai la nuit sous leur toit et les quittai le matin au lever du soleil, en sorte que désormais je puis penser de nouveau avec satisfaction à ce petit coin du monde et vivre en paix dans ma mémoire avec le souvenir de ces réconciliés ! » Cette journée a fait la célébrité de Frédérique en écartant du regard de Gœthe le voile de remords qui enveloppait jusque-là, dans son souvenir, les acteurs de son idylle adolescente et l'eût sans doute empêché de la conter plus tard à la postérité attentive. Ajoutons que sa lettre, évidemment

(1) Frédérique était la troisième fille des Brion comme nous l'avons dit, mais Gœthe n'avait pas connu l'aînée déjà mariée et éloignée lors de son séjour en Alsace.

fort sincère, le charge d'un côté pour le décharger de l'autre : on peut en effet en conclure qu'il avait quelque chose à se faire pardonner de ses hôtes, mais aussi que ce quelque chose n'était pas un irréparable dommage, car de tels souvenirs n'auraient jamais laissé place à un aussi cordial accueil de la part de ses victimes.

A peine réconcilié avec ces témoins de son riant passé, Goethe s'empressa de les oublier. On trouve encore dans ses papiers une note qui se rapporte à son voyage de 1779 : « Je visitai en chemin F. B. : je la trouvai peu changée, tout aussi bonne, aimable et confiante que par le passé, mûrie et posée cependant. » Et puis c'est tout : nulle autre trace de Frédérique dans la vie du grand homme avant la tardive rédaction de ses *Mémoires* (sinon peut-être une autre ligne de son carnet de notes, six mois après sa visite à Sesenheim : « Reçu une bonne lettre de Rieckgen B. »). Achéons donc sans rien demander davantage à son illustre ami la biographie authentique de l'abandonnée qui devait survivre trente-quatre ans à leur brève et suprême entrevue. Sa destinée devient fort obscure après 1779. Ayant perdu son père et sa mère en 1787, à quelques semaines d'intervalle, elle essaye pour vivre d'un modeste commerce à Rothau en compagnie de sa sœur cadette, également restée fille ; mais toutes deux renoncent bientôt à cette entreprise pour vivre dans le voisinage et sans doute à la charge de quelques parens ou amis : tantôt près de leur jeune frère Christian, devenu pasteur à son tour, tantôt près de la baronne de Dietrich qui protégea généreusement les deux isolées.

On a supposé, sans preuves certaines, que Frédérique alla vivre à Versailles entre 1789 et 1793, c'est-à-dire en pleine crise révolutionnaire, auprès d'une amie de jeunesse mariée dans cette ville. On la retrouve peu après en Alsace. Partout où l'on a pu constater sa présence, on la voit exercer la charité de grand cœur et se faire aimer de son entourage. Nous possédons enfin quelques sentences écrites de sa main dans ses dernières années sur ces albums d'autographes qu'on présentait jadis à ses amis en leur demandant d'y consigner quelques lignes à titre de souvenir. Ces sentences expriment toutes de graves et discrets avis de morale.

## III

En octobre 1812 (c'est-à-dire environ six mois avant la mort de Frédérique, qui survint en avril 1813) parurent, dans la seconde partie des *Mémoires* de Gœthe, les chapitres émus qui célébraient la douce amie de ses vingt ans. Rien n'indique qu'elle ait eu connaissance de cette tardive apo théose. Se serait-elle reconnue d'ailleurs, ou du moins aurait-elle reconnu l'image fidèle de son passé dans ces pages si paisiblement fantaisistes? La méticuleuse érudition gœthéenne a depuis longtemps établi en effet que la plupart des épisodes de l'idylle alsacienne sont dus à l'imagination de Gœthe romancier plutôt qu'à la mémoire de Gœthe historien de sa propre vie. Ils appartiennent à la « poésie » plus qu'à la « vérité » de sa célèbre autobiographie qu'il intitula *Vérité et Poésie*, comme on le sait. Voici les traits principaux de son récit.

Le narrateur explique tout d'abord que son ami Herder lui fit à Strasbourg une lecture à haute voix du roman bien connu de Goldsmith, le *Vicaire de Wakefield*, lecture dont il fut extrêmement frappé. Ce serait alors qu'un commensal lui aurait proposé de le mener non loin de la ville au sein d'une famille aussi doucement patriarcale que l'est celle du pasteur Primerose, dans le roman qui avait ému sa juvénile et déjà féconde imagination. En effet, pendant tout le cours de son récit, Gœthe conservera à Christian et à Sophie Brion, frère et sœur de Frédérique, les noms de Moïse et d'Olivia que portent les personnages de Goldsmith avec lesquels il identifie dans sa pensée ces honnêtes villageois. Ce rapprochement littéraire l'oblige d'ailleurs à faire de Christian Brion, qui avait sept ans en 1770, un jeune homme vigoureux et grave comme Moïse Primerose.

Mais il a cru devoir agrémenter de plus amples broderies le récit de son premier voyage à Sesenheim. Il prétend que la vocation dramatique dont il sentait en lui l'aiguillon depuis son enfance, lui avait donné le goût des travestissemens impromptus. Il jugea donc fort plaisant de s'introduire chez ses hôtes sous le costume et la figure d'un étudiant théologien sans fortune, c'est-à-dire dans un habit râpé, écourté, que complétait une perruque en broussaille. Singulière inspiration en vérité que ce préalable abus de confiance à l'égard d'honnêtes gens

dont on vient réclamer la gratuite hospitalité. Pourtant les parens Brion se montrent dès le premier jour si cordialement accueillans, Frédérique en particulier se fait si gentiment avenante à l'égard du piètre personnage dont Wolfgang a revêtu l'apparence, qu'il se livre le lendemain matin, lors de son réveil, à quelques pénibles réflexions sur sa légèreté. En outre, sa vanité de beau garçon, émue par le premier éveil d'un tendre sentiment dans son cœur, se révolte devant la perspective de s'offrir plus longtemps sous un aspect caricatural aux regards de son aimable hôtesse. Il s'enfuit donc à l'aurore, sans prendre congé de personne, ajoutant de la sorte une seconde inconvenance à la première.

Mais à peine a-t-il pris le chemin de Strasbourg qu'il commence à regretter la douce compagnie de Frédérique. L'inspiration lui vient alors de se faire pardonner sa première supercherie en la complétant par une seconde du même genre. Il emprunte, moyennant finances, les habits d'un garçon d'auberge du voisinage qui se disposait justement à porter un gâteau au presbytère de Sesenheim et il reparait bientôt chez les Brion sous des vêtemens rustiques, mais seyans et qui, cette fois, mettent bien en valeur son agréable tournure. Le chapeau enfoncé sur les yeux, il n'est reconnu que lentement et successivement par tous les membres de la famille, chacun d'eux se faisant de bon cœur son complice pour l'aider à duper les autres. La sœur de Frédérique, Sophie, va même jusqu'à se rouler sur l'herbe en se tenant les côtes quand elle a découvert à son tour le secret du pseudo-paysan. Gaités franches et saines, bien qu'un peu lourdes peut-être dans leur expression comme dans leur source. Il faut l'avouer, tout ce début de l'idylle fameuse reste d'une digestion laborieuse pour nos estomacs français habitués à de moins compactes nourritures, et le Genevois Jean-Jacques avait lui-même le pas plus alerte près de mesdemoiselles de Graffenried et Galley. Au surplus, l'authenticité de l'anecdote est des plus suspectes, dit-on : mais on peut supposer que Gœthe a transporté au début de son aventure quelques facéties qu'il trouva l'occasion d'y intercaler en toute réalité par la suite lorsqu'elles eurent du moins l'excuse d'une intimité déjà solidement établie. La faute de goût est de n'avoir pas senti cette dissonance qui fait tort à l'agrément de son récit.

Ses *Mémoires* nous renseignent ensuite, avec moins de

détails toutefois, sur les développemens de son innocente passion. Ce sont des parties de plaisir en nombreuse compagnie, des excursions joyeuses dans les îles du Rhin, hantées de mouches tracassières, mais capables de fournir des fritures succulentes aux pêcheurs patients de leurs berges. Frédérique embellit le moindre passe-temps de son attrait sans artifice, de sa sérénité prudente, de sa naïveté réfléchie, de sa spontanéité prévoyante, — toutes qualités à peine conciliables entre elles, remarque son amoureux qui les énumère avec complaisance, mais réunies néanmoins sans disparate et sans contrastes dans cette simple enfant de la Nature. Il paraît que l'allure de la course, qui lui était fort habituelle, prêtait à ses mouvemens la grâce la plus exquise. Goëthe, la comparant au chevreuil qui semble créé pour bondir à travers les taillis, assure qu'elle exprimait sa personnalité tout entière dans sa svelte silhouette lorsqu'on la voyait s'élançer pour retrouver quelque objet oublié derrière elle ou pour remettre dans la bonne voie quelque couple écarté de la compagnie. Il lui prête de plus un séjour chez des parens de Strasbourg qui paraît de son invention.

Le livre XI<sup>e</sup> de *Vérité et Poésie* raconte ensuite sans y insister longuement la séparation des amoureux, séparation que l'auteur n'essaie nullement de justifier au surplus. Il y mentionne en passant cette singulière hallucination visuelle dont il fut affecté lorsqu'il s'éloigna pour la dernière fois de Seseenheim. Dans le sentier qui le conduisait vers Drusenheim, il crut voir, non point par les yeux du corps, dit-il, mais plutôt par ceux de l'esprit un personnage identique à lui-même, son propre « double » qui revenait à cheval vers la demeure des Brion, portant un costume tel qu'il ne s'en connaissait aucun de semblable, un habit d'un gris bleuâtre rehaussé de riches broderies. Or ce fut en effet sous un habit de cette apparence qu'il franchit de nouveau, huit années plus tard, en 1779, le seuil des braves gens qu'il avait abandonnés sur son chemin glorieux. « On pensera ce que l'on voudra de pareilles visions, ajoute-t-il prudemment en cet endroit, mais l'image fantomatique me rendit du moins un peu de mon calme ébranlé par la cruelle séparation. »

Ses *Mémoires* parlent enfin d'une lettre d'adieu adressée par lui à Frédérique, lettre à laquelle la jeune fille riposta par des pages déchirantes, en sorte que le souvenir de l'abandonné le hanta pour longtemps encore. Il avait connu jusque-là, dit-il,

trois précoces aventures de cœur : l'une s'était terminée par l'intervention de ses parens qui éloignèrent de lui l'objet de son amour; une autre amie l'avait délaissé sans qu'il eût rien fait pour mériter cette disgrâce; avec Frédérique, il se sentait pour la première fois personnellement coupable. Il traversa donc une période d'amertume qui lui rendit la vie presque insupportable. Toutefois, inaugurant dès lors une méthode thérapeutique qui devait si souvent le guérir, il fit de la littérature avec ses souvenirs et du drame avec ses remords; de son aveu même, les deux personnages féminins qui portent l'un comme l'autre le nom de Marie, dans *Gœtz de Berlichingen* et dans *Clavijo*, durent leur naissance à cette première tentative de guérison par la poésie. — Mais, en outre, le premier *Faust*, à peu près achevé dans ses grandes lignes vers 1775, bien qu'il n'ait vu le jour de la publicité qu'en 1790, dut-il aussi quelque chose aux souvenirs de Sesenheim, et dans quelle mesure Gretchen est-elle inspirée de Rickchen? C'est la question qu'il nous faut examiner désormais.

#### IV

Lorsque le secret de son idylle alsacienne fut livré par Gœthe en 1812 aux commentaires du public allemand, aucun de ses lecteurs ne doutait qu'il n'eût déjà mis beaucoup de sa propre vie dans les œuvres romanesques ou même dans les créations dramatiques de son fertile génie. *Werther*, *Tasse*, *Wilhelm Meister*, les *Affinités électives*, autant de chapitres successivement détachés du livre de son existence intime, autant d'épisodes romanesques, qui, façonnés par un art admirable, plongeaient néanmoins dans la réalité par de vigoureuses racines. Et son œuvre maîtresse, ce *Faust* qui, en compagnie de *Werther*, devait être le seul parmi ses écrits à devenir véritablement populaire en Europe, n'aurait pas eu, lui aussi, sa source dans quelque passion ardemment, douloureusement vécue? Cela parut impossible aux contemporains du poète.

Dès 1806, un certain Luden, récemment nommé professeur d'histoire à l'Université d'Iéna et doué de plus de franchise que de délicatesse à coup sûr, ne s'avisait-il pas d'interroger précisément sur ce point le grand homme auquel on venait de le présenter. Il lui demanda sans ambages si quelque souvenir

personnel ne lui avait pas inspiré les scènes du *Faust* où passe la touchante figure de Gretchen. L'aventure de Sesenheim étant encore ignorée de tous à cette époque, Gœthe put éluder sans difficulté cette lourde interrogation : il répondit par une plaisanterie sur l'incertitude qui s'attache à toutes les origines dans la science historique.

Mais quand les admirateurs ou commentateurs du grand écrivain purent goûter à l'automne de 1812 le récit de son roman alsacien, lorsqu'ils y lurent entre les lignes l'expression mal contenue de ses remords, beaucoup d'entre eux crurent enfin posséder le secret de *Faust*. C'est le célèbre critique Hermann Grimm qui a peut-être le mieux résumé plus tard cette unanime opinion de l'exégèse gœthéenne : « A la fin de son séjour en Alsace, écrit-il, à l'heure où mûrissait en lui la conception de son *Faust*, Gœthe portait tout le poids d'un douloureux remords. Il avait enseigné la passion à une créature innocente pour l'abandonner bientôt en dépit des plus formelles assurances. Sans aucun doute le personnage de Gretchen est né du souvenir de Frédérique Brion (1)... Gœthe s'était insinué dans le cœur d'une jeune fille naïve et lui avait donné l'illusion d'entamer avec elle une liaison amoureuse dont la durée devait être sans fin ; puis, un beau jour, il lui avait dit : C'est assez maintenant. Adieu ! Vois à te tirer d'affaire à ta guise ! — Mais il en vint bientôt à grandir sa propre cruauté jusqu'aux proportions d'un symbole. Dans son imagination poétiquement créatrice, l'aventure se développa jusqu'aux conséquences les plus extrêmes qu'elle eût pu comporter dans la vie réelle, jusqu'au crime d'infanticide. Gœthe n'avait qu'à laisser à sa fantaisie la bride sur le cou pour que Marguerite se dégagât sans effort des traits délicats de Frédérique... Il voulut même affirmer cette ressemblance, puisque les traits si connus de Gretchen, la mutinerie charmante dans les allures, la confiance naïve et sans bornes sont présentés dans *Vérité et Poésie* comme les attributs les plus caractéristiques de Frédérique. »

Cette opinion prit certainement naissance en 1812 et l'on chercha dès lors le prototype de Marguerite dans l'aimable fille du pasteur Brion. Or le texte des *Mémoires* de Gœthe ne parle

(1) Grimm a écrit Frédérique Brion, mais la critique allemande dit beaucoup plus volontiers « Frédérique de Sesenheim, » en raison de la consonance trop française à ses yeux du nom de famille que garda toute sa vie la jeune fille.

plus de Frédérique après 1771; il ne dit rien des relations amicales qui subsistèrent entre les deux jeunes gens après leur séparation et l'on ignora longtemps encore la lettre si décisive à M<sup>me</sup> de Stein, dont nous avons traduit les principaux passages. On put donc facilement supposer, à cette heure, que Frédérique avait eu tout le sort de Gretchen (à l'infanticide près qui l'eût conduite sur l'échafaud comme l'héroïne du drame) et c'est dans cette opinion qu'il faut sans nul doute chercher la source principale des rumeurs malveillantes dont nous allons rencontrer désormais trop de traces.

## V

Vers 1820, la renommée de Gœthe grandissant toujours avec les années jusqu'à poser de son vivant un nimbe d'apothéose autour de son front olympien, Sesenheim commença d'attirer quelques pieux pèlerins poétiques; on assure même que les Anglais, précurseurs-nés de tous les autres touristes, y firent leur apparition dès cette époque. Dans l'été de 1822, le modeste village reçut un visiteur de quelque distinction. C'était un professeur de philologie à l'Université de Bonn, du nom de Næke, savant fort estimé de ses collègues et fanatique admirateur de Gœthe. Dans quelques pages qui ne furent publiées que vingt années plus tard, il consigna le récit de cette excursion alsacienne, dont il conçut le projet après avoir applaudi à Mannheim une représentation de *Faust* : « Ma visite à Sesenheim, écrit-il, avait une double raison d'être : je voulais relire sur place l'aventure de jeunesse que Gœthe vécut en ces lieux, et, d'autre part, je souhaitais de me renseigner autant que possible sur les destinées ultérieures de son amie. Quant à ce dernier point, et depuis quelque temps déjà, j'avais recueilli certaines rumeurs que je vais résumer en deux mots. A Strasbourg aussi bien qu'aux environs de cette ville, on s'accordait, semble-t-il, à fort mal parler de Gœthe, qui aurait abandonné non seulement l'aimable Frédérique, mais encore un fils qu'elle avait conçu de lui quelque temps avant son départ, en sorte que ce fils dut exercer pour vivre le métier le plus humble, celui de garçon *pâtissier*. » Le professeur ne manifeste d'ailleurs aucune surprise devant une si grave accusation, tant il y fut préparé par le spectacle de *Faust*.

Pour mener à bonne fin sa délicate enquête, Næcke s'adressa tout naturellement au successeur de Brion dans la charge pastorale de Sesenheim. Cet ecclésiastique se nommait Schweppenhäuser : son père et son frère l'ayant précédé dans le même ministère et dans la même paroisse, il semble que la chronique locale ne devait pas avoir pour lui de secrets (1). Interrogé par le professeur de Bonn, il se porta garant de l'innocence de Goëthe, mais non pas de la vertu de Frédérique, ainsi que nous allons le dire, et il offrit même à son hôte un aperçu tout nouveau quant à la conclusion de l'idylle fameuse. Il croyait pouvoir affirmer qu'en 1771 Goëthe avait promis de revenir à Sesenheim pour épouser Frédérique aussitôt que sa situation sociale et son indépendance seraient assurées pour l'avenir. Sa visite de 1779, dont les paroissiens du pasteur avaient gardé le souvenir, n'aurait donc eu d'autre objet que l'accomplissement de cette solennelle promesse. Par malheur, il serait survenu durant son absence un événement qu'il dissimula par délicatesse dans ses *Mémoires*, s'y donnant tous les torts d'un abandon gratuit et se chargeant fort généreusement d'une faute qui ne fut point la sienne en réalité. Voici en effet ce qui s'était passé à Sesenheim entre 1774 et 1779. Le village avait alors pour prêtre catholique un certain abbé Reibold, homme agréable et insinuant, disciple de Rousseau d'ailleurs et admirateur de son *Vicaire savoyard*, en attendant qu'il devint l'adhérent passionné de la Révolution à ses débuts. Or les deux presbytères se touchaient : Frédérique aurait été la victime de ce voisin parjure à son vœu sacerdotal.

Nous savons déjà par la lettre de Goëthe à M<sup>me</sup> de Stein que cette seconde version est tout aussi peu soutenable que la première. Aussi Næcke, beaucoup mieux renseigné sur la vie du poète que son interlocuteur villageois, se garda-t-il bien d'ajouter foi à ces commérages. « Je ne voulus pas ébranler dans sa conviction l'honnête pasteur, écrit-il à ce propos, quoique personnellement assuré que les événemens réels avaient eu un

(1) Remarquons en passant que le petit presbytère délabré de Sesenheim semblait préparer des aventures exceptionnelles aux filles de ses habitans successifs. Celle du premier des Schweppenhäuser qui occupa cette demeure épousa un noble polonais, le comte Hauke, puis maria plus tard sa fille par une union morganatique au prince Alexandre de Hesse. Ce dernier ménage est devenu la souche des princes de Battenberg dont on connaît la surprenante fortune. En sorte que le rustique pasteur alsacien a la reine actuelle d'Espagne pour descendante directe à la cinquième génération.

tout autre cours. Je n'ignorais pas en effet que Goethe renonça définitivement à ses vues sur Frédérique dès son départ de Strasbourg et qu'il ne revint au bout de huit ans que pour revoir en passant son amie, mais nullement pour lui offrir son nom. » Pourquoi Naeke ne se donna-t-il pas la peine de rectifier les convictions erronées de son interlocuteur, c'est ce qu'il n'explique pas davantage. Il demanda encore ce qu'était devenu l'enfant prétendu de Frédérique et du prêtre, mais ne put obtenir aucune indication sur ce point.

En dépit de cette déplaisante révélation, il se déclara d'ailleurs enchanté de sa visite : « Je ne puis même prétendre, écrit-il, que l'aventure attribuée à Frédérique ait en rien troublé mon ravissement pendant cette journée d'émotions délicieuses. J'avais été préparé, comme je l'ai dit, à trouver dans la vie de cette charmante fille quelque infortune secrète, et j'étais satisfait d'apprendre qu'on ne pouvait du moins rendre Goethe responsable de son malheur. Ce fut donc partout la vraie, la poétique Rieckchen, celle qui, surabondamment parée de jeunesse et de beauté, d'innocence et de tendresse, n'avait encore versé de larmes que sur le prochain départ du bien-aimé, ou tout au plus sur quelque pressentiment de son triste avenir, ce fut celle-là seulement que mon cœur voulut évoquer devant ce riant paysage, tantôt dans une muette extase, tantôt dans un attendrissement délicieux ! »

## VI

Peu de temps après son retour à Bonn, Naeke eut une inspiration assez singulière. Il s'avisa de faire parvenir à Goethe le récit de son pèlerinage à Sesenheim, hommage attendri, sorte de pieux *ex-voto* suspendu par sa main dans le temple idéal du poète divinisé. Il n'en effaça d'ailleurs ni l'histoire du jeune pâtissier de Strasbourg, ni les commérages de Schweppenhausen au sujet du suborneur Reimbold. Ainsi avisé des imputations diverses qui pesaient sur la mémoire de Frédérique, ainsi mis en cause lui-même dans le plus souriant épisode de sa jeunesse, l'Olympien de Weimar ne parut pas s'émouvoir un instant. Il adressa bientôt à Bonn une réponse si caractéristique que nous croyons devoir la traduire ici tout entière, en dépit de sa forme abstraite et quelque peu pédante, en vérité.

« Voici, écrit-il, quelques lignes qui mettront bien en relief l'étrange symbolisme légendaire sous lequel nous nous voyons trop souvent submergés après toute une vie de patient labeur. Pour exprimer en peu de mots mes sentimens sur les échos venus jusqu'à moi de Sesenheim, je me servirai d'une comparaison tirée de la physique en général, et de l'Entoptique en particulier. (On sait que le poète s'occupa toute sa vie avec prédilection de la théorie optique des couleurs.) J'utiliserai pour me faire comprendre les réflexions réitérées d'un même rayon lumineux.

1. — Le reflet d'une jeune et bienheureuse vie de rêves délicieux s'imprime avec énergie dans l'Inconscient du jeune homme. (C'est ici une allusion aux souvenirs laissée par l'idylle alsacienne dans l'âme du poète.)

2. — L'image ainsi conservée par lui est rappelée de temps à autre dans sa mémoire et flotte çà et là pendant des années dans son for intérieur, toujours parée de charme et de tendresse.

3. — Ce trésor charmant du bonheur jadis obtenu, après avoir été longtemps renfermé de la sorte, se voit enfin exprimer vers le dehors sous la poussée d'un vivant souvenir, et par le fait de la rédaction écrite, subit comme une nouvelle réflexion lumineuse après celle de la simple mémoire. (Allusion à la rédaction de *Poésie et Vérité* et sans doute justification des licences que s'est octroyées le narrateur.)

4. — Ce reflet nouveau rayonne désormais de tous côtés par le monde et dès lors une belle sensibilité (celle de Naeke par exemple) pourra se réjouir à cette apparence comme si elle était réalité, de manière à en recevoir une profonde empreinte à son tour.

5. — Par là se développe en cette âme nouvelle une tendance à faire revivre pour son plaisir dans la réalité tout ce qui peut encore être sauvé de ce passé.

6. — Ce désir grandit et, pour le satisfaire, il devient indispensable de se transporter sur place, afin de goûter du moins par la vue le décor de l'image radieuse (c'est le voyage de Naeke).

7. — Là se produit cette heureuse circonstance que l'on retrouve au lieu vénéré un homme sympathique et *bien instruit* (!) en qui l'image s'est également imprimée. (Cette périphrase bienveillante désigne évidemment le trop bavard Schweppenhäuser!)

8. — De là naît, dans ce décor, qui jusque-là semblait vide

aux yeux du visiteur, la possibilité de restaurer par la pensée la réalité ancienne, de se créer à l'aide de reliques ou de traditions quelque chose comme une sensation présente adroitement restaurée, et d'aimer ainsi la Frédérique de jadis dans toute son amabilité accomplie.

9. — Par là, celle-ci peut désormais, — *tout incident humain survenu dans l'intervalle étant négligé d'ailleurs*, — se refléter encore une fois dans l'âme de son vieil amoureux et renouveler délicieusement au profit de ce dernier une douce, précieuse et vivifiante impression de bonheur présent.

Si l'on veut bien songer maintenant que ces sortes de réflexions lumineuses ainsi transposées dans l'ordre intellectuel non seulement conservent en vie le passé, mais l'élèvent même à une vie plus haute, on sera malgré soi reporté vers les images *entoptiques* qui, elles aussi, lorsqu'elles vont de miroir en miroir, sont bien loin de pâlir en chemin, mais au contraire puisent dans ces répercussions successives un plus vigoureux éclat. L'on aura donc choisi dans cette comparaison un heureux symbole des faits qui se sont produits souvent et se renouvellent encore chaque jour sous nos yeux dans l'histoire des arts, des sciences, de l'Église et même des événements politiques. »

Telles sont les méditations sereines et détachées que suggèrent au vieillard illustre de Weimar les indiscrètes révélations de Naeke ! Ainsi l'ancien galant de Frédérique, qui la voit accuser à sa propre décharge d'une faute dégradante dont sa lettre à M<sup>me</sup> de Stein, alors connue de lui seul, suffirait pour la disculper sans réserves ; ainsi cet ingrat séducteur n'a pas un cri involontaire, pas même un mot de colère ou de révolte devant une semblable profanation de ses plus chers souvenirs ? Le pasteur actuel de Sesenheim reste à ses yeux un personnage « sympathique et bien instruit ! » Il entend pour sa part « négliger tout incident humain » survenu depuis le temps de ses amours !

Cette page singulière fut publiée peu après la mort de son auteur avec d'autres œuvres posthumes comme un fragment sur les *réflexions répétées* adressé au professeur Naeke. Mais les éditeurs n'ayant ajouté aucune explication plus précise, personne n'en put alors comprendre le sens et la portée véritable. Toutefois lorsqu'en 1840, après la mort de Naeke, ses amis offrirent au public le récit de son pèlerinage de 1822 à Sesen-

heim, la relation entre les deux textes apparut à tous les yeux par leur date et aussi parce que Gœthe ne fait que paraphraser dans sa réponse un passage du texte de Naeke où ce dernier parle du rayon qui passa par réflexion de la jeune imagination du grand poète dans sa propre fantaisie respectueuse et dévotement réceptive. Éclairé de cette lumière nouvelle, le ton du morceau de Gœthe plongea dans la stupéfaction ses admirateurs, car ce nouveau témoignage d' « Olympisme » dépassait tous ceux qu'il avait fournis jusque-là aux pieux historiens de sa vieillesse. — L'un d'eux se vit réduit à proposer cette invraisemblable hypothèse : pressé par ses occupations de toutes sortes, Gœthe n'aurait lu que les premières lignes du manuscrit de Naeke et ignoré par conséquent la double accusation contre Frédérique qui s'étale dans ces pages naïves. Mais cette version nous paraît insoutenable après lecture attentive du texte de Gœthe dont nous avons souligné les allusions aux révélations de Naeke. Un critique d'opinion avancée, le professeur Teuffel de Tuebingen, hégélien d'extrême-gauche, se montra plus sévère : non seulement il stigmatisa l'égoïsme du grand homme rassemblant pour ainsi dire avec négligence les débris de la réputation anéantie de Frédérique pour réfléchir dans ce miroir rompu sa débordante personnalité littéraire, mais encore il proclama qu'à ses yeux, le silence du séducteur sur le point capital du document qu'on lui avait fourni était un aveu tacite de sa propre faute, de cette paternité coupable dont le pasteur de Sesenheim avait vainement tenté de le décharger !

Il n'est nullement besoin, pour expliquer l'attitude de Gœthe, de cette dernière hypothèse que nous avons déjà plusieurs fois réfutée par la lettre de 1779 à M<sup>me</sup> de Stein. Cette attitude n'a pas en effet de quoi surprendre grandement les lecteurs bien renseignés sur son compte, ceux qui connaissent l'incroyable épanouissement de sa personnalité vers la fin de son existence. Dans une correspondance récemment publiée en Allemagne (1), nous avons trouvé ces lignes significatives sous la plume de Charlotte de Stein elle-même, de Charlotte aigrie par l'âge, il est vrai, et longtemps irritée par l'abandon de son illustre ami avant de reprendre avec lui sur le tard des relations de simple convenance : « Il y a huit jours, écrit-elle dès 1806 à

(1) *Briefe an Fritz V. Stein*. — Rohmann. Leipzig, 1907, p. 117 et 250.

son fils Fritz (l'ancien pupille de Gœthe), sa belle-sœur est morte pendant que nous étions chez lui. Mais il se fait cacher tous les cas de mort dans sa maison et au dehors jusqu'à ce qu'il les découvre peu à peu, sans secousse. » Et encore, vingt années plus tard : « Sur le pont nous passâmes à côté d'une voiture dans laquelle le *Lama* de Weimar se prélassait près de sa belle-fille qui a fait récemment une terrible chute de cheval. Elle fut si contusionnée et défigurée que sa bouche dut être recousue plusieurs fois. Ses amis et relations ont veillé tour à tour près de son chevet ; mais le *Lama*, pour s'éviter toute impression désagréable, lui fit dire qu'il ne voulait la revoir qu'entièrement remise et qu'elle devrait porter ce jour-là la robe qu'elle avait la dernière fois qu'il la vit avant l'accident ! »

Eh bien ! si la plus proche alliée de Gœthe et le bâton de sa vieillesse, si la charmante Ottilie devait se résigner à subir un semblable traitement, quelles marques d'intérêt ou même d'attention pouvait espérer la pauvre Frédérique morte depuis dix ans en 1822 et, de plus, écartée depuis un demi-siècle du chemin glorieux du *Lama* ? — A notre avis, l'Olympien lut avec attention les propos de Naeke et du pasteur, mais il ne prit même pas le souci de les discuter dans son for intérieur. Que lui importait après tout le destin de la pauvre fille après leur séparation ? Il n'en voulut rien savoir. L'image sortie de son pinceau génial se reflète immortelle dans la pensée de ses fervens, et c'est là tout ce qui importe au vieillard gâté par les adulations d'un peuple tout entier. La page fameuse sur les *réflexions réitérées* ne prouve donc rien contre la mémoire de Frédérique. Elle établit seulement, avec beaucoup d'autres issues de la même source, l'extrême vulnérabilité nerveuse qui devait se cacher plus que jamais à la fin de sa vie sous les dehors majestueux de Werther guéri de son inquiétude malade, mais encore obligé à tant de ménagemens mesquins pour sauvegarder son fragile équilibre affectif.

## VII

La publication du récit de Naeke en 1840 suscita de vives polémiques dans les colonnes de la presse allemande. On prit dès lors position pour ou contre la culpabilité de Gœthe, pour ou contre la vertu de Frédérique. Mais le silence se fit bientôt

sur cet incident, puisque, dès 1859, quelques gothéens enthousiastes songèrent à élever, dans le voisinage du presbytère de Sesenheim, un monument à Frédérique considérée comme l'héroïne de cette fidélité jalouse qui sied au souvenir d'un amour glorieux. Ce projet n'aboutit toutefois que vingt ans plus tard après l'annexion de l'Alsace à l'Empire allemand. Un médaillon commémoratif fut alors inauguré aux applaudissemens de l'Allemagne lettrée, non sans soulever çà et là quelques discrètes protestations. On assure qu'Edmond Scherer, le pénétrant critique des *Mélanges d'histoire religieuse*, appréciait à peu près en ces termes la manifestation dont nous venons de parler : « L'emballement des professeurs d'outre-Rhin nous amuse infiniment, nous autres Alsaciens, édifiés que nous sommes par toute une génération de témoins dignes de foi. L'enfant de Frédérique avec le prêtre a été inscrit à l'état civil de Strasbourg et bien connu de toute la ville. Peut-être retrouvera-t-on quelque jour aussi la trace du petit Goethe. Beaucoup de gens se taisent là-dessus par patriotisme local : la famille nie tout pour ne pas se faire tort, mais mon collègue Nefftzer (l'ancien directeur du *Temps*) le savait aussi bien que moi ! Non, non, Frédérique ne fut jamais un dragon de vertu ! Tout cela ne manquera pas d'éclater enfin au grand jour et nous allons rire ! »

Douze années se passèrent toutefois avant que les détracteurs de Frédérique eussent en effet quelque sujet de rire, si tant est que ce litige prête à l'hilarité de la galerie. — En 1892, un professeur allemand du nom de Froitzheim, déjà connu par des travaux consciencieux sur quelques épisodes du séjour strasbourgeois de Goethe, publia un petit volume (1), qui n'est qu'un violent réquisitoire contre le grand homme et son humble amie. Non seulement Froitzheim reproduisait, pour les commenter au détriment de ses victimes, les divers témoignages que nous avons signalés déjà, mais il prétendait apporter deux charges nouvelles contre la fille du pasteur Brion.

Et tout d'abord, il croyait avoir enfin retrouvé l'acte de naissance de ce fils de Frédérique, pâtissier de son état, dont Næcke et Scherer nous ont parlé tour à tour. En feuilletant patiemment les registres poudreux d'un orphelinat voisin de Strasbourg,

(1) *Friederike von Sesenheim*. Gotha, Perthes, 1892.

celui de Stephansfeld qui était désigné à ses investigations par certain propos attribué à un neveu de Frédérique, ce fureteur acharné découvrit la mention d'un enfant présenté à l'hospice en 1787 par M. l'abbé Reibold, curé à Sesenheim et inscrit sous le nom de Jean Laurent, fils illégitime de Jean Frédéric Blumenhold natif de Pfaffenhofen et de Françoise Louise Wallner, originaire de Schweighausen. — Froitzheim retrouva de plus à la mairie de Strasbourg l'acte mortuaire de ce petit abandonné : mort à vingt ans de la fièvre scarlatine, il est donné pour *pâtissier* de son métier.

Voilà donc un enfant présenté par l'abbé Reibold qui, paraît-il, n'en apporta jamais d'autre au même orphelinat, doté de parens dont les noms semblent, après examen, avoir été inventés de toutes pièces et mort pâtissier à Strasbourg. Froitzheim appuyé sur les divers élémens de la légende concluait que ce Blumenhold était le fils de Frédérique et de Reibold, dont il faudrait seulement placer la naissance après la visite de Gœthe, une dizaine d'années après l'époque indiquée par Schweppenhausen à Naeke ! Mais enfin, objecterons-nous ici, quand le curé de Sesenheim aurait fait autre chose qu'un acte d'intermédiaire charitable, autre chose qu'une œuvre pie en parfait accord avec son ministère lorsqu'il porta cet enfant sans parens à l'hospice, quand même il n'aurait pas été étranger à la naissance de son protégé, nul indice, pas même le plus fugitif, ne met Frédérique en cause dans le document d'archives qui nous est ici proposé. Pour y lire un vague soupçon, il faut le rapprocher d'une série d'affirmations confuses au plus haut degré et le plus souvent contradictoires entre elles, ainsi que nous l'avons fait remarquer. Il est donc inutile de nous y arrêter plus longtemps.

Froitzheim versait en revanche au procès une pièce authentique et d'un caractère fâcheux pour le bon renom de Frédérique, sinon pour sa vertu au sens strict de ce mot. Il citait en effet quelques passages des mémoires inédits d'un pasteur alsacien du nom de Gambs, — mémoires rédigés en 1820, il importe de le remarquer dès à présent, c'est-à-dire huit ans après ceux de Gœthe, et certainement influencés par le récit de ce dernier. — Gambs explique dans ces pages qu'en 1778, alors qu'il étudiait la théologie protestante à Strasbourg, il fut invité à Sesenheim pour s'essayer dans l'art de la prédication. En effet

le pasteur Brion poussait son obligeance proverbiale jusqu'à prêter volontiers sa chaire dominicale aux débutans désireux de parler en public devant un auditoire rustique et dénué de sévérité.

« Du roman de Frédérique avec Gœthe, écrit Gambs (1) après cette explication préalable, je ne savais absolument rien en ce temps. Depuis l'abandon dont elle avait été victime, le chagrin avait détruit sa santé : elle comptait vingt-sept ans révolus et la fleur de sa jeunesse était dès lors entièrement flétrie. » C'est ici se montrer bien sévère, notons-le, puisque Gœthe trouva son amie « peu changée » l'année suivante. « Pourtant, continue le pasteur, dès l'instant où je franchis le seuil du presbytère, je me sentis environné par un indicible sortilège d'amour et plongé dans une atmosphère éthérée. Pendant le souper, l'entretien fut à la fois si simple et si spirituel, Frédérique, à côté de qui j'étais placé, me témoigna tant d'intérêt et de bonté, la gaité, la fantaisie, la cordialité s'allièrent de façon si parfaite en ses manières que les idées se prirent à germer dans mon cerveau sans effort et que je me sentis grandement attiré vers cette charmante personne ! »

On voit qu'en cet endroit Gambs fait un peu de littérature et marche sur les brisées de Gœthe avec une visible complaisance. Cependant Frédérique n'assiste pas au sermon du candidat théologien, mais elle insiste en revanche pour qu'il le répète tout entier devant elle au logis et le comble aussitôt des louanges les plus délicates : « Avais-je fait vraiment quelque impression sur son âme, se demande le héros de cette aventure, ou donnait-elle tout simplement la chasse à un jeune homme inexpérimenté comme sa sœur Salomé l'essayait au même moment avec mon camarade Marx (2), je ne sais... Mais comme nous

(1) Gambs n'est pas sans avoir laissé quelque trace dans la chronique de son temps. Né en 1759, il se trouvait, à la veille de la Révolution, chargé du service religieux à l'ambassade suédoise de Paris, alors gérée par le baron de Staël, comme on le sait. Il se distingua par son courage, en s'acquittant scrupuleusement de son ministère pendant toute la durée de la Terreur et en sauvant la vie à quelques proscrits de marque. Plus tard, après diverses vicissitudes, il vint terminer ses jours dans sa province natale comme pasteur d'une des paroisses protestantes de Strasbourg — Au moment même où Froitzheim invoquait son témoignage contre Frédérique Brion, M. Lods lui consacrait à Paris un intéressant opuscule : *L'Église luthérienne de Paris pendant la Révolution et le chapelain Gambs*, Fischbacher, 1892.

(2) Ce Marx, candidat théologien comme Gambs, l'avait accompagné à

devions repartir le lendemain dès l'aurore, Marx et moi, nous résolûmes tous quatre de ne pas dormir et nous passâmes cette nuit d'été en promenades par les rues du village et jusque dans l'enceinte du cimetière, déclamant des vers pathétiques, célébrant la lune et les étoiles, nous exaltant sur l'omnipotence du sentiment, cet élan qui seul est capable de nous emporter vers les célestes régions. » Et tout cela est bien de l'époque en vérité. Les choses n'allèrent pas plus loin pour cette fois.

« Au mois de septembre (1778), reprend-il, je fis une seconde visite à Sesenheim. Les mêmes émotions, les mêmes exaltations, les assauts de bel esprit recommencèrent de plus belle. Frédérique était à ce moment pour moi plus qu'un être terrestre : il ne pouvait donc me venir à l'esprit de m'écarter d'elle au sens propre de ce mot. Je sentais d'ailleurs sans m'en rendre bien compte la différence d'âge, *l'absence des charmes physiques* : tout ce que j'éprouvais à son égard était une vénération sans limites. Je le lui assurai cette fois une demi-heure avant de partir et j'exprimai mes regrets de la quitter. Là-dessus, elle me déclara, les yeux en pleurs, que son repos, le bonheur de sa vie s'éloignaient avec moi et, de ce moment, *je fus épris*. La conquête d'une personne déjà distinguée par Goethe (j'avais été informé de cette circonstance depuis notre première entrevue) n'était pas sans flatter ma vanité juvénile. »

On voit que la jeune fille n'est pas trop maltraitée jusque-là par son ancien amoureux ; mais voici la page dont l'éditeur de Gambs, Froitzheim, entendait accabler la mémoire de Frédérique. « Je passerai rapidement, poursuit le pasteur, sur cette période de ma vie durant laquelle je me fais encore aujourd'hui l'effet d'un véritable sot. Mon ivresse dura deux ans et demi et peut-être aurait duré davantage, jusqu'à m'amener à un mariage inconsidéré, si Frédérique n'avait excité trop tôt ma sensualité et si, de plus, ma situation à Strasbourg n'avait changé dans l'intervalle. J'étais un jeune homme pur et sans malice : mon imagination la plus hardie n'allait pas au delà du baiser et l'année 1779 (celle de la visite de Goethe, rappelons-le) se passa tout entière dans les délices d'un amour innocent. Était-ce là trop peu pour Frédérique ? Quoi qu'il en soit, au cours de l'année 1780, elle se montra à mes yeux sous un aspect

Sesenheim dans la même intention, celle de prêcher devant un auditoire villageois. Il épousa en effet Salomé Brion par la suite.

nouveau qui m'inquiéta grandement dans ma pudeur jusqu'alors intacte et qui, tout en éveillant en moi l'appétit des sens, détruisit l'estime que j'avais accordée jusque-là à mon amie comme à un être d'exception. »

En 1780, Gambs accepte une situation de précepteur qui rend beaucoup plus rares ses visites à Sesenheim et l'image de Frédérique qui, dit-il, n'avait plus à ses yeux dès lors une auréole de pureté virginale, passe peu à peu à l'arrière-plan de sa pensée : « Oh ! certes, soupire-t-il alors, une jeune fille perd tout son charme quand elle pèche le moins du monde contre les convenances au regard de son amoureux. Elle croit par là le fixer plus sûrement peut-être, lui imposer la constance en faisant appel à ses appétits voluptueux. Elle n'obtient que l'effet contraire. — Tu n'es donc pas un être pur, songe alors le jeune homme désabusé ? Qui sait ce que tu as déjà donné à d'autres avant moi ? Eh bien ! je profiterai de ce qui m'est offert, quand même je ne serais pas le premier à en bénéficier. Dans le cas où je viendrais ensuite à te perdre, bien d'autres seront capables de tenir près de moi ta place. »

La rupture ne pouvait se faire longtemps attendre après des malentendus de ce genre. Un magistrat municipal de Strasbourg auprès de qui Gambs remplissait les fonctions de secrétaire fit remarquer un jour en sa présence que les jeunes théologiens protestans tombaient le plus souvent dans les rets de quelque fille mûre qui, après avoir commenté de bonne heure *l'Art d'aimer* du poète Ovide avec des officiers, des médecins ou des juristes, essayait enfin ses derniers artifices sur un candidat pasteur. En effet, habitué par état à la retenue la plus sévère et néanmoins désireux de connaître les douceurs de l'amour, un tel blanc-blec se laisse duper sans peine à l'ordinaire et tient les avances de la délaissée pour les témoignages d'une irrésistible passion. « Oh ! s'écrie Gambs après ce préambule, combien mon cœur s'enflammait de colère à chaque mot de ce discours qui ne s'adressait nullement à moi cependant ! N'était-ce pas là toute mon aventure ? N'avais-je pas été attiré, amorcé de la sorte ? Rentrer dans ma chambre, m'asseoir devant ma table et écrire à Frédérique une lettre de congé dans toutes les formes, ce fut pour moi l'affaire d'un instant. Depuis cette époque, je ne me laissai jamais entraîner dans aucune amourette jusqu'au jour où je fus un homme mûr, pourvu d'une situation indé-

pendante. » Après ses tristes expériences préalables avec Gœthe et avec Lenz, Frédérique aurait donc connu pour la troisième fois l'amertume et la déception sentimentale.

## VIII

Ces révélations du docteur Froitzheim provoquèrent un véritable orage dans les paisibles sphères de l'érudition gothéenne, et de généreux champions s'élançèrent aussitôt dans la lice pour défendre la réputation encore une fois menacée de Frédérique. On rappela que son nom figurait très souvent à titre de marraine après 1787 dans les registres paroissiaux des différentes localités qu'elle habita : or cette qualité de mère spirituelle n'est jamais accordée en Alsace qu'à des femmes de réputation sans tache. On insista sur les amitiés honorables qu'elle sut mériter dans son âge mûr. On ne voulut voir dans les souvenirs de Gambs qu'une imitation à la fois médiocre et outrée des *Mémoires* de Gœthe. En un mot, l'on fit si bien pour effacer l'impression du livre de Froitzheim qu'un ouvrage encyclopédique fort estimé en Allemagne, le *Meyer's Conversationslexikon*, affirmait dans une toute récente édition que les tentatives plus d'une fois renouvelées pour ternir le renom de Frédérique pouvaient être considérées comme *ayant complètement échoué*.

Cette assertion, beaucoup trop péremptoire à son avis, engagea le professeur Froitzheim à la riposte. A cet effet, il prépara la publication *in extenso* des souvenirs de Gambs qu'il augmenta de nombreuses notes et additions justificatives. La mort le surprit avant la réalisation de son projet, mais sa veuve a fait imprimer, l'an dernier, son travail, dont la publication est pour nous la très bien venue parce qu'elle nous permet d'apprécier, en connaissance de cause, la valeur du témoignage de Gambs. Certes, le pasteur se révèle dans ces pages autobiographiques comme un homme excellent, de sens honnête et de volonté droite; mais en revanche, il s'y montre à peu près dépourvu de cet esprit de finesse que prônait notre grand Pascal, et fort peu capable au total d'un jugement éclairé sur les secrètes impulsions du cœur féminin.

Frédérique eut-elle vraiment sur l'étudiant les intentions qu'il lui prête? Né de parens nécessiteux et désunis par la débâche du père, Gambs était de petite taille, et la variole l'avait

marqué rudement dès l'enfance en détruisant l'un de ses yeux. Vers l'adolescence, un nouvel accident répara jusqu'à un certain point le premier parce qu'il permit au jeune homme d'insérer un œil de cristal entre ses paupières jusque-là fermées. « Je n'étais donc plus défiguré, » s'écrie triomphalement dans son récit le pauvre mutilé qui dut en effet à cette circonstance de pouvoir obéir à sa vocation sacerdotale ! Il l'était un peu moins à la vérité, mais comment concevoir pourtant que Frédérique ait pu jeter si avidement son dévolu sur ce garçon aussi dépourvu d'attraits que de ressources, sans grande valeur intellectuelle d'ailleurs, mais doué seulement d'un honnête caractère et d'une réelle énergie morale comme le démontra la suite de sa carrière. Une telle perspective matrimoniale n'avait rien de fort séduisant, il faut en convenir, et l'apparition de ce théologien borgne et râpé, au presbytère de Sesenheim nous rappelle invinciblement celle que Goëthe y prétend avoir faite huit années plus tôt, dans ses *Mémoires* : avec cette différence toutefois que le déguisement grotesque bientôt abandonné par le premier visiteur était l'apparence réelle et authentique du second ! Au surplus, il suffit de parcourir les souvenirs de Gambs pour reconnaître en lui un parfait naïf, tandis que Frédérique était une fille déjà formée par la vie et habituée dès longtemps aux libres allures. Le nouveau venu prit sans doute pour des avances ou même pour des imprudences ce qui fut simple laisser aller de bonne grâce chez une hôtesse avenante dont le naturel et l'abandon gracieux avaient été de tout temps les qualités distinctives.

Non, le témoignage de Gambs ne nous paraît pas moins contestable que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici. Et pourtant, l'opiniâtreté de l'accusation a fini par entamer le sang-froid de la défense dans l'affaire de Sesenheim. Hier, une revue critique fort estimée en Allemagne, le *Literarisches Centralblatt*, écrivait, à propos de l'autobiographie de Gambs, que les vraisemblances accumulées par l'auteur de cette publication pourraient bien avoir rendu finalement impossible l'entière justification de Frédérique !

Eh bien ! nous refuserons malgré tout notre adhésion à ses détracteurs, d'autant plus que l'opinion française nous paraît avoir désormais des motifs sérieux pour défendre la réputation de la pauvre fille. Accusé par les patriotes d'outre-Rhin d'avoir méchamment dénigré dans sa personne la vertu et la fidélité

germaniques dont elle passait pour le type accompli, son récent accusateur n'a pas hésité à contester son origine allemande. Il a répondu qu'après tout Frédérique avait par son père du sang normand dans les veines, car les Brion paraissent originaires de Rouen. En ce cas, la proverbiale « légèreté » française aurait assurément quelque part dans les irrégularités de sa conduite ! — Nous nous empresserons de riposter que ces irrégularités n'étant établies par aucune preuve décisive, nous entendons la faire bénéficier de notre doute persistant à cet égard. Aussi bien n'a-t-on jamais nié qu'elle ne fût doucement aimable dans sa jeunesse et discrètement charitable en son âge mûr. Partout elle a laissé les plus sympathiques souvenirs. Qu'elle conserve donc à nos yeux l'aurole de grâce ingénue dont la couronna son immortel amoureux. Et puisque, Française assurément par la nationalité et par le nom, elle le fut aussi par le sang mi-alsacien et mi-normand que lui ont transmis ses ancêtres, réclavons pour notre part d'influence sur sa personnalité composite quelque chose de cette aisance du geste et de cette distinction innée de l'esprit qui rendirent sa brève apparition inoubliable dans la vie du plus expressif des grands esprits allemands.

ERNEST SEILLIÈRE.

---

# FOYERS DE THÉÂTRE

---

## I

### LA COMÉDIE-FRANÇAISE

---

On a dit que l'Académie Française est le premier salon de France : rien de plus vrai ; ce salon, aux avantages de l'esprit, du talent, et de l'éloquence, au prestige de la courtoisie, joint le privilège de l'ancienneté : lui seul existe depuis deux cent soixante-seize ans. Sous ce vocable de salons, je suis tenté de placer les foyers des artistes dans les théâtres. La société qu'on y rencontre semble plus mêlée sans doute, moins affinée que celle de l'Académie ou des salons proprement dits ; leurs habitans ordinaires, comédiens, auteurs, vieux habitués, commettent parfois de lourdes fautes de goût. Mais ils possèdent une qualité précieuse entre toutes : la vie. Rien ne leur est étranger : ils agitent ou effleurent tous les problèmes, et l'écho des passions politiques elles-mêmes y répond aux pures vibrations de l'idéal. Amour, musique, drame, gloire et gloriole, vanités, jalousies, succès de la journée et de l'acte qu'on vient de jouer, passent, repassent dans la causerie. Là, tous les grands sujets ont été *causés*, peut-être avec plus de franchise qu'ailleurs, avec moins de souci d'offenser les rites et les étiquettes. Les indigens de la pensée y font des remontes d'idées, les millionnaires s'enrichissent par des visions soudaines qui découvrent la scène à faire, le dénouement du roman projeté ; un mot, comme un

éclair, fait ruisseler une cascade de traits brillans. C'est là, sans doute, que les sots sont le mieux bafoués, que l'esprit est roi, que les prétentions ridicules se voient rabrouées sans pitié; là encore que le flirt, la coquetterie et leurs variétés s'épanouissent avec des séductions infinies, préparant les capitulations rapides où le victorieux est parfois le conquis; là enfin que beaucoup d'énigmes deviennent des secrets de Polichinelle, car on y habille et déshabille le prochain plus que la morale et la charité ne le permettent, en oubliant qu'on ne saurait trop s'occuper des choses et trop peu des personnes.

Il n'est donc pas inutile de butiner à travers les innombrables ouvrages où s'agitent les questions de théâtre, toujours à la mode en France. D'ailleurs, beaucoup de nos contemporains sont des dictionnaires vivans: ils ont fréquenté ces fameux foyers, ces coulisses et loges d'acteurs qui en forment le prolongement, et leur esprit fournit une ample moisson d'anecdotes qu'ils égrènent volontiers, quand on les interroge avec discrétion, et qu'on sait les écouter. Ainsi se dressent, dans ma mémoire, des histoires charmantes, des mots-médailles presque ignorés; ils ont cependant amusé une compagnie d'élite pendant quelques instans; et c'est beaucoup à Paris de plaire une heure, ou même cinq minutes. Que n'ai-je, chaque jour, depuis trente ans, noté les conversations ou plutôt les monologues de tant d'hommes célèbres rencontrés sur ma route! Mais, à Paris, le travail présent dévore les heures qu'il faudrait consacrer au travail de l'avenir; on se fie à sa mémoire, et, plus tard, hélas! on s'aperçoit qu'elle laisse passer, comme un crible, beaucoup de bon grain, une foule de détails qui s'embrument dans le passé, et qu'il devient impossible d'évoquer avec précision.

La plupart des théâtres un peu importans ont leurs foyers d'artistes: selon les temps, le succès, les hôtes et les visiteurs, ces foyers traversent des périodes d'engouement ou d'abandon. Le plus célèbre, assurément, est celui de cette Comédie-Française. Ce foyer est le plus ancien, le mieux habité, le seul qui reflète plusieurs siècles d'histoire théâtrale et artistique: il regorge de portraits, de bustes, d'autographes précieux, tant et si bien qu'on ne peut plus loger les nouvelles acquisitions, qu'on est obligé de les reléguer un peu partout, et qu'il faudra bientôt, si cela continue, créer un musée de la Comédie-Française. Encore, si les nouveaux venus trouvaient place au *Foyer de traves-*

*tissement*, maintenant réservé aux artistes femmes qui, là, changent de costume, pour ne point remonter dans leurs loges particulières : c'était autrefois la loge de Rachel que Gérôme nous montre drapée de vêtemens rouges ; et le tableau a reçu, je ne sais pourquoi, le surnom de *parapluie* ; on se donne rendez-vous, on cause sous le parapluie. Dans le grand foyer, voici Molière, Champmeslé, Adrienne Lecouvreur, Duclos, Baron, Jeanne Samary, Céline Montaland, Régnier, Lekain, Vestris, Molé, Baptiste, Delaunay, Georges, Clairon, Dangeville, Préville, Provost, Samson, les sociétaires de la Comédie en 1840 et en 1864, etc. Et voulez-vous savoir quels étaient leurs peintres, leurs sculpteurs ? Mignard, Largillière, Le Noir, Edmond Geffroy, Drolling, Lagrenée fils, Le Moyne, Feuchère, Crauk, Carolus Duran, Boldini, Édouard Dubufe... Quant au foyer du public, il est assez connu, et je ne le nommerais même pas si je ne voulais citer ce trait conté par M. Jules Claretie. Houdon, auteur de la statue de Voltaire, vivait encore en 1823, et venait souvent voir son chef-d'œuvre. Certain soir, un nouveau contrôleur lui demande son nom, ajoutant : « Vous avez vos entrées ? — Oui, répond Houdon, et désignant la statue : « Je suis le père de ce Voltaire. » Le contrôleur salue et dit : « Laissez passer M. Voltaire père ! » Le mot eut grand succès au foyer.

De 1780 à 1792, sous le Directoire, le Consulat et le premier Empire, le foyer est fort brillant. Bouilly, qui le définit « une cour plénière d'urbanité, de grâce et de bon ton, » ajoute dans son style un peu emphatique, qu'il aurait besoin, pour le peindre, « d'emprunter les crayons de l'*Albane* et de *Callot*. On eût dit le greffe général de l'Empire d'Amour. Ce foyer formait un grand salon, parfaitement éclairé, pouvant contenir trente à quarante personnes, dont chacune trouvait un siège commode ; sur chaque côté était un long canapé qu'on réservait ordinairement aux dames ; c'était sur celui du fond, en face de la porte d'entrée, que venait s'asseoir M<sup>lle</sup> Contat, après avoir joué *Célimène*, *Madame Evrard* ou *Madame Patin*. »

Point ou peu de contrainte : chacun a pleine licence, pourvu qu'il amuse et ne critique pas tout haut le pouvoir ; dix tournois de causerie en même temps, tandis que passent et repassent, comme dans une redoute, les acteurs, costumés, grimés, prêts à entrer en scène, à recevoir les complimens de leurs amis. On commente gaiement le scandale d'hier, les

cancans de Coppet, la pièce de ce soir, les ridicules de celui-ci, l'infidélité de celle-là, les concours académiques, les excentricités verbales du cardinal Maury, les amours de M<sup>lle</sup> X..., les boutades de certains émigrés, le caprice de l'Empereur pour une belle tragédienne. Pauvre Georges ! Après un entretien des plus tendres, elle a cru flatter César en lui demandant son portrait : il va vers un secrétaire, prend un double napoléon, et l'offre gravement à Georges : « Le voilà, dit-il, on prétend qu'il me ressemble. » Au contraire, Devienne n'a qu'à se louer du grand homme. On venait de jouer au château de Saint-Cloud, — le souper des comédiens se faisait attendre, elle s'en plaignait un peu, quand l'Empereur vint à passer. On crut qu'il n'avait rien entendu, mais cinq minutes après il reparut, et dit gracieusement à l'actrice : « Vous êtes servis. » Napoléon ne laissait pas de se complaire aux infiniment petits : peut-être lui parut-il piquant de témoigner des égards à la Comédie dans la personne de Devienne, bourgeoise ayant pignon sur rue ; peut-être aussi ne faut-il pas chercher de grandes causes à de minimes actions. S'il rembarrait ses favorites, à plus forte raison Napoléon n'épargnait-il pas celles dont il croyait avoir à se plaindre, et l'on fit des gorges chaudes au sujet de cette jolie Bourgoin que le Tsar commençait à distinguer : l'Empereur le calma soudain en servant à son bon frère une médisance ou une calomnie. L'actrice se vengeait à son tour, en affichant, sous la Restauration, un royalisme fougueux : elle parut sur la scène avec des rubans blancs, des fleurs de lys, et captiva un instant le Duc de Berry : elle avait le goût des grandeurs.

Les groupes se joignent, se séparent, se reforment, gravitent d'instinct vers la beauté, vers les causeurs professionnels ; Louise Contat, Arnault, Lemercier, Gabriel Legouvé, Andrieux, Ségur *sans cérémonie*, Desfaucherets, Vigée, Ducis, Picard, Demoustier, Michot, etc. Plus d'un auditeur remportera demain un succès de salon avec les anecdotes qu'il aura récoltées la veille au foyer.

Quant à Raucourt, Legouvé racontait d'elle une exclamation qui fit les délices des habitués du foyer, égaya même les hôtes des Tuileries. Elle se déshabillait dans sa loge après avoir joué ; il ne lui restait que sa chemise ; quelqu'un frappe à la porte : « N'entrez pas ! s'écrie-t-elle. — Pardon ! fait le visiteur, dont

elle reconnaît la voix. — Oh ! c'est vous, Legouvé, entrez ; j'ai cru que c'était une femme. » Et Vanhove, Simon, Mars, Desgarcins, Mézeray, de tendre l'oreille, de se détacher du groupe que forment Colin d'Harleville, Vigée, Ducis, Baour-Lormian, Hoffmann, André Murville, Alexandre Duval, autour du marquis de Ximènes. Aide de camp de Maurice de Saxe à Fontenoy, ancien ami de Voltaire et de M<sup>me</sup> Denis, cette exubérante nièce du patriarche qui demandait aux hôtes de Ferney d'admirer le grand homme pendant le jour, et de l'aimer, elle, *le reste du temps*, — auteur de trois médiocres tragédies, *Epicharis*, *Don Carlos*, *Amalazonte*, Ximènes s'appela lui-même, pendant la Révolution, doyen des poètes sans culottes et poète des théophilanthropes. Ses manies, ses excentricités divertissaient le foyer, non moins que ses coups de langue et la désinvolture avec laquelle il rabrouait les acteurs. Ayant vu Lekain, Clairon, Prévillo, Dumesnil, il possédait à merveille les traditions théâtrales. Lafon, après avoir rempli le rôle d'Orosmane, s'approche du marquis dans l'espoir de recevoir un compliment : « Vous venez de jouer Orosmane comme Lekain ne l'a jamais joué. — Ah ! monsieur le marquis ! — Non, Lekain ne le jouait pas comme cela ; il s'en serait bien gardé. » Ximènes n'aimait pas les littérateurs nouveaux, ne leur épargnait ni sarcasmes, ni compliments ironiques. Après les premières représentations de *l'Abbé de l'Épée*, il dit à Bouilly : « Vous laissez derrière vous Diderot, Saurin et Mercier. — Tout ainsi, riposte Bouilly, que vous faites oublier Voltaire et Crébillon. » Ximènes ne fut pas tenté de recommencer l'épreuve. Sa malpropreté allait si loin, qu'un jour qu'il cherchait comment il ferait mourir un de ses héros tragiques, le comte de Thiard prophétisa : « Je sais bien, moi ; vous l'empoisonnerez. » Les comédiennes l'avaient ruiné, et il se vengeait des anciennes en satirisant parfois et poursuivant les jeunes de propos graveleux. Doué d'ailleurs d'une mémoire étonnante, récitant à ses auditeurs force versiculets de Dorat, Boufflers et consorts, on pouvait le consulter comme un dictionnaire du xviii<sup>e</sup> siècle, anacréontique et épigrammatique.

Pour avoir l'émotion facile, l'écriture peu artiste et abuser avec cela du pathos, Bouilly, qui fut le Berquin des gens du monde, et qu'on avait surnommé *Frère pleurnichard*, ou *Lacrymal*, ne manquait ni de finesse, ni d'observation, ni de gaieté :

Bon compagnon, franc rieur, il adorait les histoires salées; et puis il possédait, lui aussi, une excellente mémoire, qui lui permit de noter force traits. C'est dans ses *Récapitulations* que je relève le mot de Demoustier à la jolie Lange qui, décolletée, attendait le moment d'entrer en scène : « Dites-nous, Lange, qu'avez-vous fait de vos ailes? » Legouvé poussait si loin la crainte de la critique, qu'il comblait de bons procédés les moindres avortons de lettres; et comme Bouilly le lui reprochait doucement : « Que voulez-vous? répondit-il; il faut toujours traiter les sots comme un ennemi supérieur en nombre. » M<sup>lle</sup> Bourgoïn était l'enfant terrible du foyer, dont elle faisait les délices, parfois aux dépens de ceux qui excitaient sa verve. Un auteur tragique, qui comptait plus de chutes que de succès, marquait une prédilection singulière pour les femmes maigres et sèches : « C'est un malheureux naufragé, lança Bourgoïn, qui se sauve de planche en planche. » Un comte D..., vieux et prétentieux, lui faisait une cour discrète, s'enivrant du bonheur de la contempler, essayant de frôler sa robe, d'obtenir un sourire. Agacée de ce manège, Bourgoïn résolut d'y couper court; s'arrêtant devant l'amoureux transi, elle jeta une pièce de cinq francs dans son chapeau, et dit du ton recueilli d'une dame qui fait la charité : « Dieu vous assiste, mon pauvre homme! Voilà tout ce que je puis faire pour vous. » Le soupirant s'enfuit du foyer, et ne reparut plus.

Bouilly lui-même remarqua plaisamment, un jour qu'Arnault, avec sa grosse voix sépulcrale, récitait une de ses fables : « Lorsque Arnault lit ses poésies légères, il me semble voir un bœuf broutant des violettes. » La première représentation de *Pierre le Grand* venait d'avoir lieu : M<sup>me</sup> Dugazon, qui avait grandement contribué au succès, rentre dans sa loge, toute haletante et couverte de sueur, permet à Bouilly de l'embrasser, mais elle veut s'essuyer d'abord : Bouilly ne lui en laisse pas le temps, se jette à son cou, l'embrasse à plusieurs reprises, et s'écrie : « Oh! que c'est bon la sueur de l'actrice à qui l'on doit un succès! — Allons, allons, dit Grétry, souriant : c'est un gourmet, cela promet pour l'avenir. » Bouilly épousa plus tard la fille de Grétry. Ses amis, Méhul, Legouvé, et le public, lui ayant fait sentir qu'il avait quelque talent, il devint à son tour un des conteurs du foyer; ses auditeurs applaudirent au récit d'une soirée chez M<sup>me</sup> Récamier. Garat, l'*Orphée des*

salons, atteint d'une extinction de voix, fait annoncer qu'il ne pourra chanter dans l'oratorio d'Haydn. « Comment, s'étonne un grand seigneur de l'ancien régime, Garat ne chante pas ! Eh ! que vient-il donc faire ici ? — M'amuser des sots, monsieur le duc, » repart Garat furieux. M. le duc rapporte la réplique à la maîtresse de céans : « Avez-vous entendu comme, chez vous, le chanteurs'émancipe ! — Il est ici chez lui, » répond M<sup>me</sup> Récamier. Un des principaux lieutenans de Napoléon, fils d'un aubergiste de village, mécontent, et de l'indifférence que lui témoignait Juliette, et des égards qu'elle accordait aux gens de lettres, s'exclama brutalement : « Si j'étais l'Empereur, je ne voudrais pas qu'un homme de lettres eût au delà de douze cents francs de rente, et demeurât plus bas que le quatrième. » Cette sortie étonne la compagnie, on se tait, on se regarde en silence ; enfin un littérateur, célèbre et respecté de tous, prend la parole. « Vous ne voulez pas, général, que nous demeurions plus bas que le quatrième ? — Non. — Serait-ce pour nous tenir éloignés de l'écurie où vous avez fait vos premières armes?... Quant aux douze cents livres de rente, nous n'y souscrivons, mes confrères et moi, qu'à la condition expresse qu'au champ d'honneur, les aides de camp de Napoléon n'aurent que la paye de grenadier, et l'eau-de-vie à discrétion pour aller au feu. » Le général pâlit de colère, et d'un ton menaçant : « La paye de grenadier n'a rien d'humiliant ; mais *l'eau-de-vie à discrétion* est un peu dure à digérer. » Des amis s'interposent entre les deux champions, s'efforcent de les calmer ; l'homme de lettres, cependant, s'avance et, avec force : « Général, je n'ai rien pu trouver qui vous exprimât mieux mon juste ressentiment : je tâcherai de mettre, une autre fois, plus d'énergie à défendre mes camarades. » Surpris, touché de cette attitude, comprenant enfin qu'il n'avait pas le beau rôle, l'autre répondit : « Je ne crois pas être soupçonné de vouloir éviter une affaire d'honneur ; mais je suis forcé d'avouer que j'ai eu tort. — Tout est oublié, général ; et vous me forcez moi-même au repentir. — Touchez là, monsieur ; je suis enchanté de trouver en vous un brave. — Moi, général ! Je ne suis qu'un homme de lettres. »

Vivant dans l'intimité de Grétry, Bouilly savait par lui beaucoup de détails, et par exemple, l'amitié de son futur beau-père pour Sedaine dont l'élection à l'Académie française avait irrité les infatués de noblesse. Songez donc ! un homme qu'on

avait vu, dans Paris, taillant la pierre ! « C'est justement pour cela, repartait Grétry, qu'il est habile dans ses charpentes dramatiques. » Un jour même, il fit la leçon à plusieurs académiciens qui répétaient le même couplet : « Allons, allons, messieurs, un peu plus d'indulgence pour un auteur devenu le soutien de notre scène lyrique ! Eh bien ! quand, en passant, vous auriez admis parmi vous un homme de génie... cela ne saurait tirer à conséquence. »

Après un déjeuner aux Tuileries, sous le Consulat, Joséphine interroge Bouilly : « Eh bien ! que pensez-vous de Bonaparte ? — Je pense qu'il essaie la couronne de France avant de la poser sur sa tête et sur la vôtre. » Bouilly, plus tard, ne fut pas moins bien inspiré lorsqu'il fit à Louis XVIII, qui se plaignait de ses jambes, la réponse d'Ausone à l'empereur Valentinien : « *Non pedes, sed caput, faciunt regem.* Ce ne sont pas les pieds qui font un roi ; c'est la tête. » Et la conversation de Méhul avec l'Empereur ! Méhul remarquait avec peine que, dans les concerts du palais des Tuileries, Napoléon donnât le pas à la musique italienne sur la musique française ; il s'avisa de soutenir avec vivacité que celle-ci l'emportait sur les autres par la vérité du chant et l'expression dramatique. Le maître le rembarra durement : « C'est comme vous, Méhul, vous avez une haute réputation, mais votre musique m'ennuie. — Eh ! qu'est-ce que cela prouve ? » répliqua Méhul. L'Empereur reste stupéfait ; Méhul s'enfuit, court tout ému chez Bouilly, lui dit sa crainte que cette riposte ne lui coûte sa place au Conservatoire. Bouilly le rassure : point de destitution ; seulement, le compositeur pendant plusieurs mois n'est pas invité aux concerts de la Cour. « On me boude, soupirait-il. — Mais on t'estime, affirmait Bouilly ; j'achèterais ta réplique d'une pinte de mon sang, si elle était à vendre. » Cependant les deux auteurs donnèrent *Une Folie* qui réussit brillamment ; l'Empereur voulut l'entendre avec l'Impératrice ; Méhul fut de nouveau invité aux Tuileries, puis décoré de la Légion d'honneur. Napoléon, en lui remettant la croix, dit avec beaucoup de grâce : « Enfin, Méhul, nous nous revoyons ! »

L'Empereur tolérait une certaine liberté dans les conversations du foyer, pourvu, bien entendu, qu'on ne critiquât point sa politique : de la sorte il donnait aux gens d'esprit l'illusion d'une indépendance relative, détournait leur attention de

l'examen des questions graves, et s'amusait lui-même au récit des historiettes qui partaient de là, que Georges et d'autres lui rapportaient fidèlement ; car il était le plus grand questionneur du monde, et s'intéressait fort aux mille riens du monde théâtral, du monde sans épithète : du reste ces deux mondes se sont de tout temps coudoyés, pénétrés même, grâce à la causerie, à la comédie de société, à l'amour, et aux innombrables dérivés du sentiment.

L'académicien Arnault fut, avec Lemercier, un des oracles du foyer sous le Consulat et l'Empire. On a oublié ses tragédies, on se souvient encore de ses *Mémoires*, de quelques-unes de ses fables : les contemporains appréciaient, redoutaient même un peu sa parole ; car il était irritable et sensible, très franc, incapable de retenir un bon mot, il avait au plus haut point la reconnaissance des *mauvais* et des bons procédés, la repartie rapide, acérée. Il excellait aussi à condenser une sentence dans une vive image. Arnault plut à Bonaparte, qui lui confia diverses missions, un poste important dans l'Université. Aussi l'aimait-il fort, tandis qu'il disait assez cavalièrement de Louis XVIII, son ancien maître, qui le bannit en 1815 : « Monsieur, à tout prendre, était un garçon d'esprit, mais il le prouvait, moins par des mots qui lui fussent propres, que par l'emploi qu'il faisait des mots d'autrui. » Et, réellement, le Comte de Provence se laissait attribuer une comédie d'Arnault, ainsi que le joli quatrain de Lemierre pour l'éventail d'une dame :

Dans le temps des chaleurs extrêmes,  
Heureux d'amuser vos loisirs,  
Je saurai près de vous amener les zéphyr ;  
Les Amours y viendront d'eux-mêmes.

Au temps où il était royaliste (avant 1789), Arnault vint demander à David des dessins pour les décors d'une tragédie ; et le peintre accueillit fort mal le poète, parce que son gilet et ses gants étaient semés de fleurs de lis : « Monsieur David, riposte Arnault, nous ne rougissons pas de ces marques-là dans notre parti ; nous aimons même à les montrer, tandis que, dans le vôtre, les gens qui les portent, — et il y en a plus d'un, — se gardent bien de s'en vanter, et pour cause. » Pendant le Directoire, certains politiques ne sortaient pas sans avoir la perruque brune dans une poche, et la boîte à poudre dans l'autre, pour

pouvoir se coiffer, avant d'entrer, de l'opinion qui régnait dans la maison. De là ce quatrain, qui fit la joie du foyer :

Au gré de l'intérêt passant du blanc au noir,  
Le matin royaliste, et jacobin le soir,  
Ce qu'il blâmait hier, demain prêt à l'absoudre,  
Il prit, quitta, reprit la perruque et la poudre.

Lorsque Lebrun mourut, contait encore Arnault, le secrétaire perpétuel de l'Académie demanda quels étaient ceux de ses confrères qui voulaient assister à ses obsèques. Silence universel d'abord ; puis, dans un élan de charité chrétienne, le cardinal Maury répond : « Moi, quoiqu'il ait fait des épigrammes contre moi. — Et moi aussi, malgré cela, dirent successivement plusieurs immortels. — Et moi aussi, à cause de cela, » conclut Arnault.

Quatrains, fables, chansons, épigrammes se succèdent dans cette causerie, très goûtés de tous et surtout des comédiennes, qui espèrent que du flot des souvenirs surgira quelque compliment à leur adresse.

Et d'applaudir aussi à cette épigramme d'Hoffmann :

J'aime l'esprit, j'aime les qualités,  
Les grands talens, les vertus, la science,  
Et les plaisirs, enfans de l'abondance ;  
J'aime l'honneur, j'aime les dignités ;  
J'aime un ami presque autant que moi-même,  
J'aime une amante un siècle et par delà !  
Mais, dites-moi, combien faut-il que j'aime  
Ce maudit or qui donne tout cela ?

Ce même Hoffmann invita en ces termes un de ses amis pour la première représentation des *Rendez-vous bourgeois* : « Viens donc avec moi, ce soir, voir une pièce qui sera sifflée... trois cents fois de suite. »

Voici Mercier, qui s'appelait le *premier livrier de France*, un de ces talens incomplets, capables de larges conceptions, ivres de pensées et de projets qui s'entre-croisent, s'engendrent et se détruisent dans un tourbillon perpétuel, prenant pour des éclairs de génie les libertinages de leur imagination, gens rebelles à tout frein moral, à toute discipline littéraire, excentriques toujours, spirituels parfois, avec un coin d'aventurier et de bohème dans leur style ; au demeurant, des remueurs d'idées,

vaniteux jusqu'au délire, natures riches jusqu'à l'exubérance, mais mal équilibrées, auxquelles manquent le jugement, la patience et le bon goût : tels un Restif de la Bretonne, un Fourier, un comte de Saint-Simon. Sans parler d'une foule d'autres ouvrages, Mercier a écrit force pièces de théâtre : avant de publier ses idées, il aimait à les essayer sur ses auditeurs. C'est lui, par exemple, qui définit le monde : « un vaste théâtre dont les hommes sont les comédiens ; le hasard compose la pièce, la fortune distribue les rôles, les femmes accordent des rafraîchissemens aux acteurs, et les malheureux font rouler les décorations, portent et mouchent les chandelles ; » lui qui établit cette distinction plaisante : « L'honneur d'une fille est à elle, elle y regarde à deux fois ; l'honneur d'une femme est à son mari, elle y regarde moins. » De lui aussi ce vers qui dut charmer les belles actrices de la Comédie :

Le cœur qui n'aima point fut le premier athée !

Lebrun-Pindare excelle dans l'épigramme, mais il a rencontré un rival digne de lui. Ayant lancé à Baour-Lormian ce lardon :

Sottise entretient la santé :  
Baour s'est toujours bien porté,

Ce dernier le fait quinaud avec cette riposte :

Lebrun de gloire se nourrit ;  
Aussi voyez comme il maigrit !

Et, à la grande joie de la galerie, quatrains, sixains, tombent comme grêle sur Lebrun, lorsqu'il s'avise d'épouser sa servante, mettons sa gouvernante.

Qui pourrait s'empêcher de rire  
En voyant de Lebrun le vol audacieux  
Se précipiter vers les cieux,  
Et tomber dans la poêle à frire ?

Encouragé par les bravos, Baour redouble et venge ceux que la verve satirique de Lebrun a flagellés :

Connaissez-vous ce vieux barbon,  
Devant lui sans cesse en extase ?  
Son goût est pur, son cœur est bon ;  
Il a Marat pour Apollon,  
La Montagne pour Hélicon,  
Et sa servante pour Pégase.

Demoustier, lorsqu'il entre au foyer, est bientôt entouré par les jeunes artistes : il a toujours un compliment, une pétoffe, une saillie aimable à leur service ; il rappelle Malézieu, l'organisateur des fêtes de la duchesse du Maine ; il aurait pu servir de modèle à Musset lorsqu'il imagina le rôle de Minuccio dans *Carmosine*. Un soir Lange et Mézerai, ne pouvant s'entendre sur la fidélité, sur le mot et la chose, demandent une définition à Demoustier ; elle ne tarda pas, mais on ne dit point si elle mit d'accord les disputeuses :

Elle dure si peu, qu'on n'a pas le temps même  
De la nommer fidélité :  
Si bien que c'est en vérité  
Un enfant qui meurt sans baptême.

Une autre fois, c'est Lebrun-Pindare que ces dames interrogent sur les femmes qui se mêlent de versifier : il ne pouvait les sentir, elles lui semblaient des usurpatrices, et il l'expliqua assez joliment :

Sitôt que la beauté compose,  
Vous voyez se ternir ses grâces, ses attraits :  
Elle parle sans art une si douce prose !  
L'encre sied mal aux doigts de rose :  
L'amour n'y trempe point ses traits.

Nommons encore Népomucène Lemercier. Au plus fort de la Terreur, il suivait les séances de la Convention nationale, placé à côté des tricoteuses, et comme il ne disait jamais rien, elles l'avaient surnommé *l'Idiot*. Or, cet idiot, dès l'âge de quinze ans, étonnait les acteurs de la Comédie-Française, le public et la Cour par sa tragédie de *Méléagre*, et, faisant de l'opposition contre lui-même, retirait sa pièce après la première représentation, parce qu'il jugeait ce succès de mauvais aloi ; *l'Idiot*, pendant la Révolution, donna *Clarisse Harlowe*, le *Lévite d'Éphraïm*, le *Tartuffe révolutionnaire*, *Pinto*, *Agamemnon* ; *l'Idiot* avait la sympathie et l'estime du Premier Consul, de Talleyrand qui le proclama le causeur le plus brillant de Paris. Lemercier eut le génie de l'invention, il lui manqua le génie de la forme qui, seul, achève les grands écrivains et les recommande à l'avenir. La sobriété, le goût, la proportion, lui font défaut ; son caractère, bien plus que son talent, le sauve de l'oubli. Admirez cependant les enthousiasmes des contem-

porains et les dédains de la postérité! *Agamemnon*, si oublié aujourd'hui, fut, en 1797, un triomphe; le public, et, ce qui est plus rare, tous les confrères de Lemercier le proclamèrent un maître. La même remarque peut s'appliquer à Ducis, à Gabriel Legouvé, à beaucoup d'autres qui, avec du talent, connurent les joies des succès, les enivremens et les illusions de la célébrité. L'histoire littéraire a ses cimetières comme l'histoire politique.

Au lendemain de la première d'*Agamemnon*, on conta au foyer la lecture de *Mél'agre* devant le Comité, l'étonnement des membres en voyant entrer un jeune homme, presque un enfant, infirme d'un pied et d'une main, accompagné de son précepteur. E. Legouvé a recueilli l'anecdote, et je vais la résumer. Louise Contat, Molé, Préville, s'imaginent que c'est un fils de grande maison; le précepteur a fait la tragédie, l'élève en aura l'honneur; rien de plus vraisemblable, l'auteur étant fort recommandé par la Cour. Il lit, l'ouvrage plaît, il est reçu à l'unanimité. « Je vais bien en avoir le cœur net, dit M<sup>lle</sup> Contat tout bas à Molé; et, s'adressant à l'auteur: « Monsieur, nous sommes tous charmés de ce que nous avons entendu. Pourtant, j'ai remarqué, au second acte, une scène où quelques changemens seraient nécessaires. — Lesquels, madame? Voulez-vous m'expliquer ce que vous désirez? » M<sup>lle</sup> Contat les lui explique. « Vos critiques sont très justes, madame, répond l'enfant avec le même calme, et, dans deux ou trois jours, je vous rapporterai la scène corrigée. — Deux ou trois jours! répond M<sup>lle</sup> Contat. C'est trop long pour notre impatience et pour votre talent, monsieur. Une ou deux heures vous suffiront, j'en suis sûre!... Et si vous vouliez exécuter ces légers changemens tout de suite... — Tout de suite, reprend vivement le précepteur; impossible! M. Lemercier est fatigué de la lecture. — Moi, répond l'enfant, je ne suis pas fatigué du tout. Madame, vous aurez la scène dès ce soir. — Pourquoi ce soir? reprit M<sup>lle</sup> Contat. Pourquoi pas tout de suite? Je meurs d'envie de voir cette scène refaite. Notre régisseur sera très heureux de vous prêter son cabinet. Vous y serez très tranquille, tout seul; car nous gardons monsieur, ajouta-t-elle avec toutes sortes de grâces, en se tournant vers le précepteur... et dès que vous aurez fini... — Je ne demande pas mieux, madame, répondit l'enfant; qu'on me conduise dans le cabinet du régisseur. » Une heure après, il revenait avec la scène refaite et améliorée.

Pour le coup, il fallut bien se rendre. Un jour, au Théâtre-Français, un officier vient se planter devant Lemercier, qui le prie de se ranger. L'officier, un géant, toise le poète et ne bouge. « Monsieur, reprend Lemercier, je vous ai dit que vous m'empêchiez de voir, et je vous ordonne de vous retirer de devant moi. — Vous m'ordonnez ! Savez-vous à qui vous parlez ? A un homme qui a rapporté les drapeaux de l'armée d'Italie. — C'est possible : un âne a bien porté Jésus-Christ. » Un duel s'ensuivit, et l'officier eut le bras cassé. Voilà pour le courage ; et, quant au sang-froid, il suffit de rappeler le mot à cet ami qui se fâchait parce qu'on sifflait une pièce de lui, Lemercier : « Calmez-vous ; tout à l'heure vous en entendrez bien d'autres. » Il donnait à Talma des leçons de difformité, montrant, par son exemple, comment l'élégance et la grâce peuvent se combiner avec l'infirmité du corps. Le jour où il eut une attaque de paralysie, il lisait une de ses comédies dans une séance particulière de l'Académie française : « Excusez-moi, messieurs, dit-il tranquillement, je ne puis achever, je viens de perdre la vue. »

La physionomie du foyer ne se modifie pas sensiblement sous la Restauration et la monarchie de Juillet : acteurs et littérateurs en forment toujours le fonds habituel, agrémenté parfois de visites princières, politiques et autres. La liberté parlementaire, la liberté de la conversation et la liberté des salons ont pour le foyer un double effet contraire : d'une part, on peut dire ce qu'on veut, et, à certaines heures, la critique en tout genre s'épanouit avec une ampleur, une verve extraordinaires qu'aucune nécessité de prudence ne contient ; d'autre part, les virtuoses de la causerie, n'ayant plus à redouter la prison ou l'exil, parlent partout, dans la rue, au café, au salon, à la tribune, les réunions se multiplient, enlèvent aux foyers une partie de leur brillante clientèle. Et puis, vers le milieu de la monarchie de Juillet, la mode s'accroît d'aller retrouver acteurs et actrices dans leurs loges ; autant de petits salons nouveaux, de petits foyers d'esprit, sans parler des coulisses qui, de tout temps, ont abrité force commerces intellectuels... et autres. Qu'on ne s'étonne donc pas si le foyer des artistes a parfois ses crises ou plutôt ses soirées et ses périodes de langueur, suivies de brillans retours. C'est à celles-là que font allusion des écrivains qui sans doute y ont fréquenté d'une manière intermittente et accidentelle.

En 1843, Félix Pyat reconnaît que le foyer de la Comédie tient des siècles passés « je ne sais quel air de grand seigneur. » A l'entendre, on n'y voit cependant que trois ou quatre bons sociétaires qui se chauffent tranquillement les jambes en jouant aux dames. Plus tard, Théodore de Banville constate que les sociétaires Maubant, Provost, Delaunay, Barré y jouent aux échecs. Le bilboquet eut aussi ses beaux soirs au foyer de la Comédie : on y renonça, par respect pour Scribe qui, prétend Banville, croyait y voir une censure indirecte de ses procédés littéraires. Ces critiques, pour la plupart, me rappellent le mot d'un cadet de Gascogne qui, ayant perdu son argent au jeu de la Cour, s'écriait en se retirant : « Le diable emporte la fichue baraque ! — Monsieur le garde, lui dit Louis XV qui l'entendit, comment sont donc faits les châteaux de votre pays ? » Il y a mieux : Banville réfutant Banville, à propos de ce même foyer de la Comédie. « Les comédiennes, confesse-t-il, y sont des grandes dames de l'art, qui savent faire les honneurs d'un salon. Rien de pareil à ce qui a lieu à l'Odéon, où j'ai vu de mes yeux M<sup>lle</sup> B..., mariée depuis, manger du ragoût de mouton pendant la lecture d'une comédie (sous prétexte de déjeuner), et M<sup>lle</sup> X..., qui est un peu de la maison, raccommode le soir, au foyer, ses torchons et ses bas. » C'est l'éternel raisonnement du penseur qui juge l'humanité d'après cent ou deux cents personnes qu'il croit connaître, et qu'il n'a étudiées que de guingois. J'ai entendu des conversations admirables au foyer de la Comédie, des conversations conduites par Alexandre Dumas, Pailleron, Labiche, Lavoix, auxquelles s'associaient le clairon de Coquelin aîné, Got, Féraudy, Truffier, M<sup>mes</sup> Bartet, Lecomte ; même en l'absence des chefs d'emploi, les doubles exécutaient encore d'excellentes symphonies parlées. Il est permis de conclure que Félix Pyat et Banville n'étaient pas là aux heures fatidiques.

Voici par exemple un croquis du foyer en l'an de grâce 1824, par Laferrière, alors que, élève de Choron, il venait faire sa partie dans les chœurs d'*Athalie* : mais il convient de remarquer que, Roger et Got exceptés, les comédiens n'ont que la moindre part aux *Mémoires* publiés sous leur nom : presque toujours un homme de lettres fait la toilette du livre et le met au point, quand il ne le compose pas entièrement, d'après la correspondance ou des notes informes de l'artiste... « Toute personne étrangère au théâtre ne pouvait être présentée que par

un sociétaire ou par un des gentilshommes de la Chambre du Roi. Les artistes, soit qu'ils jouassent dans la soirée, soit qu'ils vissent simplement passer un instant dans le foyer, soit qu'ils fussent en costume ou en habit de ville, étaient chez eux, et se saluaient avec une politesse et des formes dont l'élégance ne se démentait jamais... Ma grande préoccupation, durant ces soirées mémorables pour moi, était de parvenir, par toutes sortes de ruses, de marches et de contremarches, à jeter un coup d'œil furtif dans ce vaste salon qui représentait, à mes yeux, tout ce que l'esprit peut rêver de magnificence : les personnages assis là dedans, les uns causant, les autres jouant aux cartes, quelques femmes même brodant, me donnaient comme une vague idée de l'assemblée des dieux ; les costumes ajoutaient au prestige... »

Puis, le débutant s'extasie dans la contemplation des actrices « toutes baignées de parfums exquis, dont le sourire éclairait des visages maquillés et mouchetés avec un art qui eût désespéré Vanloo lui-même... Et puis, il y avait autour d'elles MM. les gentilshommes du Roi, en gilet blanc, avec des jabots de malines rousses, que fermaient des solitaires du plus grand prix ; il y avait tout l'esprit de Paris, représenté par l'aristocratie de la fortune, du nom ou des lettres : le duc de Duras, Briffaut, Andrieux, Bouilly, Delrieu, Viennet, Alfred de Vigny, Alexandre Duval, Pigault-Lebrun, Étienne, Jouy, Coupigny... Et puis, quoi?... Il y avait aussi ma jeunesse... »

Qu'aurait-il dit, le néophyte, s'il avait alors assisté à quelque tournoi entre ces personnages célèbres alors, aujourd'hui presque inconnus, sauf Alfred de Vigny ? Quelle joie aussi d'entendre le duc de Duras évoquer ses prédécesseurs d'avant 1789, avec des historiettes comme celle-ci ! Les premiers gentilshommes de la Chambre gouvernaient *le tripot comique*, de même que les ministres le gouvernement aujourd'hui ; leur autocratie s'exerçait parfois d'une manière assez plaisante dans la forme, ainsi que l'atteste ce trait de Richelieu, reproduit plus tard par M<sup>me</sup> de Bawr : « Le maréchal de Richelieu était devenu un peu sourd dans sa vieillesse, mais il exagérait cette infirmité bien au delà de ce qu'elle était chez lui, quand il lui plaisait de ne pas entendre. En sa qualité de premier gentilhomme de la Chambre, il avait sous sa dépendance les trois grands théâtres de Paris. Toutefois, comme il n'aimait pas qu'on pût dire qu'il

exercé un despotisme nuisible aux intérêts des acteurs sociétaires, il prenait soin d'obtenir l'agrément des comédiens à ses volontés. Sachant que l'Opéra-Comique allait renvoyer une débutante qui n'annonçait aucun talent, mais à laquelle il s'intéressait, il manda les deux semainiers et fit prier Grétry de venir chez lui à la même heure. Tout le monde réuni, le maréchal prit la parole : « Je vous ai prié de venir, mon cher Grétry, dit-il, afin que vous énonciez à ces messieurs votre opinion sur la jeune débutante. — Je pense, monsieur le maréchal, qu'elle ne donne aucune espérance pour l'avenir, répondit Grétry. — Vous l'entendez, messieurs, elle donne des espérances pour l'avenir. — Ensuite, reprit plus haut Grétry, elle n'a pas la voix juste. — Vous voyez que M. Grétry lui trouve la voix juste. Ainsi, messieurs, vous la recevrez. »

Ces habitués du foyer avaient beaucoup d'esprit, plus d'un allait jusqu'au talent, et donnait libre carrière à ses goûts d'opposition, toutefois en les tempérant de courtoisie. L'un d'eux raconte la réponse d'un député de la majorité à un libéral qui veut l'empêcher de monter à la tribune pour soutenir le projet du ministère. « A quoi bon ? Vous avez une superbe sinécure, vos enfans, vos proches sont bien placés ! — Oui, mais ma femme est grosse. » Le trait n'a pas vieilli. Et j'imagine que les ministériels ne restaient nullement à court de malices sur l'opposition. Quant aux actrices, alors comme auparavant et comme plus tard, leur politique, c'est l'homme qui leur plaît, ou l'homme qui leur déplaît.

Quinze ou seize ans après, les gentilshommes de la Chambre ont été balayés par la Révolution de 1830, la mort a resserré les rangs, le talent a comblé les vides, les acteurs maîtres du foyer sont Mars, Firmin, Joanny, Geoffroy ; Samson, Bocage marchent sur leurs traces, Rachel pointe. Parmi les auteurs dramatiques, Victor Hugo ne va guère au foyer, Vigny n'y va plus, Scribe, qui bat son plein, y retrouve de vieux confrères, Bayard, Viennet, Ancelot (ces deux derniers se disputent toujours la palme de la vanité) ; et puis les jeunes, les nouveaux qui montent à l'assaut du succès, Ernest Legouvé, Mazères, bientôt Ponsard, Mallefille, Léon Laya. E. Scribe, naturellement, était le roi du foyer quand il daignait s'y montrer, et ceux qui, tout bas, critiquaient son mauvais style, l'absence de types, de caractères fortement dessinés dans son théâtre, admiraient comme il convient son inven-

tion, son imagination, sa prodigieuse habileté, cet art de jeter sur la scène tout le mouvement de la vie réelle, d'amuser et d'émouvoir le public, tous les publics, ceux de la Comédie et du Vaudeville, du Gymnase et de l'Opéra. On faisait cercle autour de lui, sa causerie apprenait toujours quelque chose aux commençans, même aux vieux routiers; savoir écouter ce grand charpentier dramatique, mettait sur le chemin des sujets de pièces, et, qui sait? pouvait conduire à une collaboration précieuse entre toutes. Quelle leçon de persévérance dans ce ressouvenir pénible des débuts! « Savez-vous par où j'ai commencé? Par quatorze chutes! Oui! quatorze! C'était bien mérité. Oh! mes amis! Quelles galettés! Pourtant je réclame pour une. Elle a été trop sifflée. Elle n'était pas si mauvaise que les autres. Vrai, c'était injuste. Vous riez, et moi aussi. Mais je ne riais pas dans ce temps-là. Après chaque chute, nous nous en allions, Germain et moi, tout le long du boulevard, désespérés, furieux, et je lui disais: Quel métier! C'est fini. J'y renonce. *Après les quatre ou cinq plans que nous avons encore, je n'en fais plus!* »

Et (j'anticipe un peu) la visite de Scribe à Claremont en 1850! Louis-Philippe goûtait son talent, et bien qu'il ait, dans un accès d'impartialité littéraire, nommé Victor Hugo pair de France, je gagerais qu'il dut sourire en apprenant qu'à la première représentation d'*Hernani*, Scribe osa rire aux éclats ouvertement. « Savez-vous, monsieur Scribe, dit le Roi, que j'ai l'honneur d'être votre confrère! — Vous, Sire? — Oui vraiment. Vous venez à Londres pour un opéra; eh bien, moi aussi, j'ai fait un opéra dans ma jeunesse, et je vous jure qu'il n'était pas mal. — Je le crois, Sire, vous avez fait des choses plus difficiles. — Plus difficiles pour vous peut-être, mais pour moi, non! J'avais pris pour sujet les *Caraliers* et les *Têtes rondes*. — Beau sujet! — Voulez-vous que je vous le raconte? Le hasard m'a fait retrouver ces jours-ci mon manuscrit. Je serais curieux d'avoir votre sentiment. — Je suis à vos ordres, Sire. » Louis-Philippe explique son premier acte, l'auteur écoute d'abord en silence, mais, le naturel d'auteur dramatique reprenant le dessus, Scribe oublie la personne royale, fait des objections, taille, rogne, ajoute, si bien que les rôles sont intervertis, et les voilà tous deux qui reconstruisent la pièce. Cependant l'heure du départ sonne, on attend Scribe à Londres, le Roi lui fait promettre de revenir déjeuner le lendemain pour terminer; Scribe

revient le lendemain, les jours suivans, et la reine Marie-Amélie le remercie avec émotion d'avoir rendu le rire et l'appétit pendant toute une semaine à son mari.

Un instantané du foyer, le 12 juillet 1845, dans le *Journal* d'Edmond Got : « Là, tous les soirs, se réunissent, avec les personnages de la pièce qu'on joue, Harpagon, Dorine ou Scapin, quelques habitués qui fréquentent les coulisses, des amis ou des auteurs : Émile Augier, Decourcelle, Desnoyers, Latour... Quatre ou cinq sont dans un coin autour d'un jeu de trictrac. Les autres, çà et là, en costume de velours et de satin, causent avec de simples mortels crottés du Palais-Royal et de la rue Vivienne. On s'entretient de l'événement du jour, des chemins de fer ou des sources du Nil. L'Algérie, surtout, occupe dans le discours une place fort distinguée. — Ah ! vieux Molière, et vous, Préville, Molé, Fleury, si quelque jour vous descendiez de vos toiles dans ce foyer si bien doré, ne seriez-vous pas un peu surpris de ce que vos successeurs y font maintenant ? Vous qui portiez l'épée et la boucle à l'œil, ne conserveriez-vous pas parmi vous vos façons galantes et vos airs de gentilhomme ?... Vous couchiez-vous donc aussi sur les banquettes, assis sur le dos et la jambe dans les mains ? Donniez-vous donc si haut et si ferme votre avis sur tout ? Parliez-vous aux femmes presque le chapeau sur la tête ?... Dites, mes vieux maîtres, Voltaire et Marmontel sentaient-ils la pipe culottée, Carle Vernet était-il aussi sans gêne que M. Ravergie, et Lekain jurait-il des « nom de Dieu ? » Ce soir, à ce même foyer, on racontait avec stupéfaction la fuite de M<sup>lle</sup> Plessy à Saint-Pétersbourg... »

Got était lettré, bon observateur, un peu paysan du Danube, d'une nature morale élevée, travailleur acharné, non moins consciencieux dans son répertoire que dans sa vie privée : aussi, après les années de noviciat, après avoir fait partie de ce qu'on appelait *la troupe de fer-blanc*, les doubles, parvint-il assez rapidement au sociétariat et au rang de chef d'emploi. On a dit que son art sobre, concentré, rappelle les maîtres flamands les plus parfaits, les maîtres français de l'école de Chardin, et c'est exact. Il eut pour amis Émile Augier, Léon Laya, Mallefille, E. Pailleron, Léon Gérôme, Edmond About. Son *Journal*, qui va de 1841 à 1893, abonde en détails sur le Conservatoire, la Comédie, les camarades, directeurs, auteurs, les coulisses et le public.

Il conte agréablement, et nous sert mainte anecdote : « Aux Français, une fois, au *Verre d'eau*, j'avais devant moi deux femmes que je ne connaissais point, et qui ne se connaissaient pas non plus. Après le troisième acte, l'une dit à l'autre : « Quelle belle pièce! — Oui. M<sup>me</sup> Plessy est joliment jolie, et celui qui fait le ministre est joliment bon! — Oui, Bolingbroke... Vous trouvez, n'est-ce pas? — Oh! oui, comme il envoie bien tout cela! — Oui. Eh bien! savez-vous ce qu'il a mangé à dîner?... Du veau aux petits pois... C'est moi qui suis sa cuisinière. »

Un autre écho du foyer. Agé de vingt ans à peine, et ayant déjà son franc parler, du moins dans son *Journal*, Got cite avec délices un jugement dédaigneux sur celui qu'il appelle : le bellâtre M. Brindeau. « Après avoir joué tellement quellement quatre ou cinq fois, il demande tout net une dernière épreuve, pour être sociétaire. Or c'est le *Chevalier à la mode* qu'il a choisi. Et à ce propos, un des vieux amateurs qui, comme le baron de Lamothe-Langon, assidus aux représentations, me témoignent personnellement une très aimable bienveillance, et me font volontiers asseoir à côté d'eux, M. le marquis de Sainte-Aulaire, l'académicien, l'ex-ambassadeur à Londres, me dit, après le troisième acte, du haut de sa tête, en levant le siège : « Ça, le *Chevalier à la mode*! Le bœuf à la mode! » On répète une pièce d'A. Dumas père, *la Fille du régent*, qui fut sifflée très bien. Après six semaines, l'auteur se décide enfin à assister à une répétition. « Et comme sa personnalité gouailleuse et crépue éclate dans notre pénombre à demi-officielle. « Diable! diable! Mon cher Fonta, s'écriait-il du fond de l'orchestre, en interrompant une scène: c'est froid comme glace. Je vous allumerai pour la première fois une veilleuse dans votre culotte. » Et, après la répétition, devant tout le monde, à M<sup>me</sup> de Seigneville, complaisante ordinaire de M<sup>mes</sup> X... et Z... : « Mille grâces pour vos conseils, ma chère, mais ne parlons pas théâtre. Si vous voulez, parlons... amour. » J'ai changé le dernier mot.

Avant 1848, Augustine Brohan donna des soirées de causerie dans sa loge qui se composait de deux pièces : un buffet de Cogne ou de Gamache soutenait le corps, après que l'esprit avait festoyé. Et il y eut aussi des bals au foyer, un pianiste composant tout l'orchestre, portraits, statues, costumes, gestes et paroles faisant une précieuse harmonie. « On commençait

gaiement les quadrilles, conte Banville : quand le moment venait qu'un des danseurs entrât en scène, l'avertisseur lui faisait un signe ; il partait sans rien dire et sans s'excuser, et, silencieusement aussi, sans transition, un des assistans prenait sa place. Délicieuse fantaisie à la Shakspeare ! On voit, enflammés par les beaux discours de son prédécesseur, les yeux de la danseuse dont on tient la main, et tout de suite, de verve, on continue comme on peut le discours présumé. Souvent on bénéficie de l'effet produit par celui qui vient de partir, souvent aussi on lui prépare un triomphe pour le moment où il reviendra, l'âme encore tout exaltée par les admirables paroles qu'il vient de débiter sur la scène aux pieds de Silvia ou d'Agnès. Quel malheur que ces jolis bals soient tombés en désuétude ! Comme ils étaient naturellement féconds en contrastes piquans et en antithèses amusantes ! Scapin dansant avec Iphigénie, le farouche Hippolyte menant le cotillon avec Zerbinette, Tartuffe emportant doña Sol dans une valse enivrée, ce tohu-bohu de tous les masques poétiques, cette comédie dans la comédie, ces grands seigneurs de tous les temps se réjouissant dans le palais de la Muse, n'était-ce pas délirant et divin ? »

1848. La crise politique se complique d'une crise financière et sociale ; le plaisir théâtral, ce superflu par excellence, ne semble plus aussi nécessaire ; cinq directeurs se succèdent en moins d'un an. Devant les émeutes qui ensanglantent Paris, et font le tour de l'Europe, on aurait pu répondre avec Ducis auquel un ami conseillait de faire une tragédie en 1792 : « Que parles-tu de tragédie ? La tragédie court les rues. » Résultat : langueur des spectacles, recettes plus que médiocres ; seul le nom de Rachel sur l'affiche opère le miracle d'ouvrir les bourses récalcitrantes, mais on n'était plus au temps où ce nom valait une lettre de change de six mille francs tirée sur le public. Même après l'élection de Louis Napoléon à la présidence de la République, la situation ne s'améliore guère, et, certain soir, la recette ne dépasse pas cent soixante francs. La Comédie petit à petit s'est érigée en Convention ; plus de directeurs, les chefs d'emploi gouvernement, et gouvernement fort mal, fondent une société d'admiration mutuelle, se passent, se repassent la rhubarbe et le séné, jouent leurs propres pièces, celles de leurs amis : Samson, Beauvallet, Régnier, Brohan, font des comédies, et naturellement protègent les auteurs de même acabit, Viennet.

Liadières, Wailly, Empis, Mazères, etc.; et naturellement encore, plus ils se soutiennent, plus ils écartent ou ajournent les vrais talens, plus ils éloignent le public, *le monstre*, comme l'appelait Gozlan, un monstre qui veut qu'on lui plaise et fait vivre ceux qui lui plaisent.

Arsène Houssaye affirme que le foyer de la Comédie est un des trois ou quatre salons où l'homme le moins timide n'entre pas sans émotion, parce que chaque arrivant se sent dévisagé d'un œil d'acier : « Dans un salon ordinaire, il y a au moins le maître et la maîtresse de la maison qui vous font bon accueil; mais, dans ce salon extraordinaire, pas un signe de bonne grâce : le silence si on s'approche, la mousqueterie railleuse si on s'éloigne. Aussi beaucoup de mondains curieux ne s'y risquent pas deux fois; du moins c'était ainsi pendant les années de ma direction. Les étrangers qui tenaient bon étaient, pour ainsi dire, du bâtiment; comme par exemple Roqueplan, directeur de l'Opéra et amant de Delphine Marquet, dont la belle chevelure lui inspira une page rayonnante sur les blondes. Alfred Arago était un des fervens, sans être attaché à celle-ci plutôt qu'à celle-là... Ponsard et Augier se retrouvaient souvent au foyer. Alfred de Musset y faisait une pause, mais il aimait mieux mon cabinet, tout aussi bien peuplé. Quelques amoureux de ces dames, plus ou moins princes, ministres ou ambassadeurs, les accompagnaient au foyer, ou les y attendaient retour des coulisses. On y voyait aussi quelques critiques, comme le duc de Rovigo, Paul de Saint-Victor, Édouard Houssaye, Xavier Aubryet, Albéric Second, Limayrac, Octave Lacroix... On avait dit, pour symboliser les intrigues du foyer, que c'était un foyer d'incendie et un foyer d'intrigues; la vérité, c'est qu'on n'y jetait pas le feu à pleines mains, et qu'on n'y méditait pas la mort de son prochain. Le plus souvent, on se serait cru au foyer de Pénélope, tant on y filait de la laine. Pendant un temps aussi, on le surnomma : *le foyer des petits ménages*, parce que chaque actrice y chuchotait avec son acteur. »

La vérité aussi, c'est que, dès son début, Arsène Houssaye avait ouvert les coulisses et le foyer aux peintres, aux poètes, aux Jeune-France, aux rédacteurs de *l'Artiste*, à tous ceux qui portaient un nom dans les lettres et dans les arts. Ricourt, Gaiffe, Faustin Besson, Chaplin, Dumaresq, Banville, Philoxène Boyer, etc., contribuèrent à l'agrément du foyer. Et il faut con-

venir que le cabinet directorial de cet aimable homme fit une sérieuse concurrence au foyer : sa bonne grâce, ses allures de gentilhomme de lettres, une certaine désinvolture, et cette coquetterie spéciale qui veut avoir l'air de flâner tout en travaillant beaucoup, firent merveille. Littérateurs, gens à la mode, reprirent le chemin de la Comédie en passant par le cabinet et la loge d'Arsène Houssaye ; ils firent l'opinion et ramenèrent la foule. Rachel avait emporté de haute lutte cette nomination, par son crédit auprès du prince Jérôme Napoléon ; les burgraves de la Comédie luttèrent en vain, à coups de papier timbré, même ils élevèrent autel contre autel, nommèrent un directeur à eux, remuèrent ciel et terre ; ils avaient beaucoup d'amis haut placés ! Il fallut enfin baisser pavillon : Houssaye l'emporta, et légittima le choix du président de la République par ses succès. Mais aussi quels amis, quelles camaraderies littéraires et mondaines ! Victor Hugo, d'Orsay, Morny, Romieu, Musset, Augier, Albéric Second, Léon Gozlan, Théophile Gautier, Ponsard, Paul de Saint-Victor, Dumas, Persigny, Roger de Beauvoir, Méry, Delacroix, Diaz, vingt autres ! Et les femmes fréquentaient aussi ce cabinet ensoleillé, tout tendu de tapisseries des Gobelins, avec des meubles de Boule, des portraits, d'admirables bustes : on y vit, sans compter les dames de la maison, *l'escadron volant*, George Sand, M<sup>me</sup> de Girardin, M<sup>me</sup> Roger de Beauvoir. Et puis Houssaye se paya le luxe de quatre secrétaires, *les Quatre Mousquetaires*, *les Quatre fils Aymon*, Verteuil, Adolphe GaiFFE, Armand Barthet, Destroyes ; mais le premier seul travaillait utilement, la jeunesse, la gaieté des trois autres ne compensaient point leur paresse et leurs excentricités : le directeur les garda aussi longtemps qu'il put ; le souvenir du *Moineau de Lesbie*, joué par Rachel, protégeait cet original Armand Barthet.

Dès le début, Arsène Houssaye souligne son dessein de ne plus jouer que les maîtres aimés du public : il fait fête à Scribe, à Legouvé, demande une tragédie à Ponsard, des comédies à Dumas, Émile Augier, Musset, Léon Gozlan, Mallefille, Jules Sandeau, décide Rachel à jouer Hugo, Dumas, met au pas certains fats envahisseurs, parque dans un coin du théâtre les affreuses mères d'actrices. Il essaie d'engager Frédérick-Lemaître, se débarrasse des mauvais comédiens, nomme chef d'orchestre de la Comédie Offenbach, favorise les jeunes talents : Got, Mon-

rose, Delaunay, Madeleine Brohan, reprend à la Russie M<sup>lle</sup> Plessy et Bressant. Qui l'eût deviné? Cet homme doux et souriant tiendra tête à plusieurs ministres qui favorisaient des abus représentés par des amies ou des auteurs épuisés; il se montre très résolu à ne flatter que le bon plaisir d'un seul ami : le public, offre plusieurs fois sa démission, infuse un sang vivace aux veines appauvries du vieil Eson. « Il a fait gagner beaucoup d'argent au théâtre, remarque Th. Gautier (1850), mais en dépit des saines doctrines : aussi MM. les comédiens rédigent un mémoire contre l'administration de M. Arsène Houssaye, pareils à cet apothicaire de *Monsieur de Pourceaugnac*, qui aime mieux être tué dans les formes que guérir d'une façon irrégulière. » Et, ajoute Pierre Malitourne, savez-vous le reproche que font aujourd'hui leurs ennemis à Houssaye et à Roqueplan? « Il réussit trop. » Houssaye réussit pendant six ans et plus.

En 1850, il osa faire jouer *Charlotte Corday* : la chose n'allait pas toute seule, tant s'en faut; le comité de lecture, les républicains avancés, le gouvernement lui-même mettaient des bâtons dans les roues, ou ne témoignaient qu'une bienveillance pleine de méfiance. La pièce passa néanmoins, et obtint un véritable triomphe. Alfred de Musset déclara en plein foyer : « Pareil langage ne s'est pas entendu depuis Corneille. » Et comme les critiques se rebellaient, il insista : « Oui, messieurs, on n'a rien fait de plus grand, vous entendez, de plus grand, je maintiens le mot. »

Que n'a-t-on pas dit, dans les *deux foyers* de la Comédie, sous le proconsulat élégant de Houssaye? Lui-même a pris soin de noter plusieurs de ces belles causeries, et l'on ne saurait mieux faire que de répéter quelques traits consignés par un homme que sa situation et son esprit devaient si richement documenter.

« Au foyer du Théâtre-Français un gamin littéraire, vrai gamin de Paris, trouva du bel air de se jeter sur un canapé à côté d'une femme qui comptait trois ou quatre entr'actes dans la comédie de sa vertu. Il ne la connaissait pas du tout; il osa lui dire à brûle-pourpoint, se croyant ferré sur le talon rouge : « Eh bien, ma belle amie, avec qui êtes-vous maintenant? » La dame se leva de l'air le plus hautement dédaigneux : « Avec un homme fort mal élevé, monsieur. »

« Madeleine Brohan ne fut point, comme on l'a prétendu, la reine de la Comédie-Française pendant vingt-cinq ans, mais

elle fut, un quart de siècle durant, la reine du foyer : Judith, Allan, Fix, pâlisssaient devant elle ; Plessy elle-même était désarçonnée. Quand elle épousa Mario Uchard, une bonne camarade lui dit d'un air entendu. « Ton futur mari, je le connais ! c'est mon futur passé. — Oh ! riposta Madeleine, je n'espérais point trouver un homme qui ne vous connût pas. »

« Une actrice disait au foyer : « Je n'aime pas les hommes qui sont trop maîtres d'eux-mêmes. » Son amant lui répondit : « Et moi je n'aime pas les femmes qui sont trop maîtresses des autres. » « Une de nos jeunes comédiennes, qui ne quitte jamais Paris, est surnommée au foyer la *Comédienne inamovible*. On n'en dit pas autant de son cœur, qui a beaucoup voyagé : c'est la femme la plus spirituelle, non pas du monde, mais du demi-monde. On disait hier devant elle que M. X... était, comme l'enfer, tout pavé de bonnes intentions. « Ne me parlez pas des hommes à bonnes intentions ! s'écria-t-elle ; je les ai toujours vus si maladroits et si malheureux, que je me suis depuis longtemps entourée d'hommes à mauvaises intentions. »

« En ce temps-là, un fils de ministre, cousin sans doute de celui qui s'étonnait qu'on jouât au Théâtre-Français de mauvaises pièces comme le *Médecin malgré lui*, entra comme une bourrasque dans mon cabinet : « Monsieur Arsène Houssaye, il me semble qu'on se croise les bras au Théâtre-Français. » Jamais Napoléon n'avait parlé avec un si grand air à un officier battu. « Vous vous trompez, répondis-je, on répète *La critique de l'École des Femmes*. — *La critique de l'École des Femmes*, qu'est-ce que cela ? On n'a pas encore, que je sache, envoyé le manuscrit à la Censure ! »

Il y eut alors un troisième foyer, en quelque sorte un troisième salon de la Comédie. Arsène Houssaye pria Faustin Besson de peindre un cénacle des poètes et des artistes dans l'entrée de la loge directoriale (avant-scène de droite au rez-de-chaussée). « Je ne sais trop ce que j'y ai peint, écrit Besson, tout cela doit avoir disparu (non, cela n'a pas encore disparu) ; mais ce que je sais bien, c'est que, pendant ces six mois, tout le Paris de l'aristocratie littéraire, artistique et mondaine, s'est disputé une place dans ce petit coin. J'avais la clef qui donnait sur la scène, et, sitôt libres pour un instant, ces dames et ces messieurs, en grand costume, descendaient près de nous. Rachel,

les Brohan, Allan, Favart, Provost, Geffroy, Got, venaient s'y asseoir et causer tour à tour avec le roi Jérôme, le prince Napoléon, quelques princesses, tous les dignitaires de la cour impériale, tous les auteurs en renom. Musset, Gozlan, Sandeau, Murger et cent autres étaient les habitués, les familiers de ce cercle intime. J'y ai vu tellement de monde, et les places étaient à ce point recherchées, qu'un soir, Alfred de Musset, Augier et Théophile Gautier s'estimèrent fort heureux d'y trouver place... assis sur le tapis. »

Une épigramme qui plut beaucoup au foyer, c'est celle de Royer de Beauvoir à Mirès, quand celui-ci maria sa fille au prince de Polignac :

#### LE SANG POUR TROIS ET LE TROIS POUR CENT

A certain prince qui voulait  
S'encanailler dans la finance,  
Son futur beau-père disait :  
« De l'honneur de votre alliance  
Je suis vraiment très satisfait.  
Mais votre faubourg est sévère,  
Et notre famille est d'un sang  
Que chez vous l'on n'estime guère. —  
Ce scrupule est une misère !  
Dit le prince en se rengorgeant.  
J'ai du sang pour trois, cher beau-père ! —  
Alors terminons cette affaire,  
Mon prince ; j'ai du trois pour cent ! »

Arsène Houssaye, qui a crayonné tant d'originaux plaisans, potentats, amis, grands et petits collaborateurs de la Comédie, a cependant omis ce Giovanni qui eut les honneurs d'une causerie au foyer, où il pénétrait parfois, lorsqu'il ne trouvait pas ses cliens dans leurs loges ou dans les coulisses. Ligier qui le découvrit à Bordeaux, le fit attacher à la Comédie, où ses talens d'artiste capillaire furent appréciés, en même temps que sa folie de vanité amusait acteurs et habitués, car elle dépassa celle des grands coiffeurs de l'ancien régime, un Champagne, un Dagé, un Le Gros, un Léonard. Provost lui reprochant d'être resté au-dessous de lui-même dans la confection d'une perruque : « *Que voulez-vous, monsu Provost, Molière lui-même... il n'a pas fait que des coiffures !* » Giovanni, ayant achevé sa première perruque pour Delaunay qui venait d'être reçu socié-

taire, dit en la présentant : « *Voilà, monsu Delaunay, oune véritable parruque di sociétaire. Zouez à présent, vous êtes sour de votre affaire!* » Comme il était en retard pour livrer une perruque à Paul Leroux : « *Patience, dit-il, car ze vous fais quelque sose qui vous flattera! Et tenez! hier ze l'avais posée dans mon magasin sour ma tête à parruque... Voilà monsu Derval qu'il entre cé moi; il regarde... et il crie : Diou! c'est Leroux!* » On le complimente sur une perruque à la Louis XIV : « *Ça, ce n'est rien! Ça! Vous verrez plous tard, car ze n'ai pas encore fait mon Misanthrope!* »

D'ailleurs, il n'attendait pas les éloges, et se les discernait avec une candeur touchante. Il disait à Régnier : « *Ah! monsu Régnier! ze ne sais pas où ze m'arrêterai... z'ai fait bien des cé-d'œuvre..., mais cette parruque-ci, c'est un rayon.* » Les ambitions de Victor-Emmanuel le troublaient si amèrement, qu'il ne put s'empêcher de confesser son inquiétude : « *Ah! monsu Bressant, si le roi dou Piémont et di Savoie devient zamais roi d'Italie, moi que ze souis Lombard, ze deviendrai donc Zavoyard?* »

Et cette M<sup>me</sup> Laurent, concierge du théâtre, puis préposée à la location, femme de caractère et de dévouement, spirituelle, aimant la Comédie comme on aime sa maison et ses enfans, qui tenait tête, sous Louis-Philippe, à un gros d'émeutiers venus pour prendre les armes du théâtre et tirer par les fenêtres. Quelque temps après, on la présenta au Roi qui voulut lui donner de l'argent, mais elle refusa, et demanda un objet quelconque ayant passé par les mains du Roi. Il lui fit remettre une simple bourse doublée en peau, mais elle avait été brodée par la princesse Marie, et le Roi s'en servait constamment. M<sup>me</sup> Laurent la garda comme une relique et reporta sur le donateur son admiration passionnée pour Napoléon I<sup>er</sup>. Les meilleurs artistes, Mars, Talma, Baptiste aîné, Samson, venaient s'asseoir dans sa loge et causer longuement avec elle : elle savait se tenir à sa place, et personne ne s'étonnait de l'entendre dire : Notre maison, nos amis. Après l'avoir quittée, les comédiens allaient bien vite raconter au foyer les saynètes qui se jouaient entre M<sup>me</sup> Laurent, qui n'était pas toujours très endurante, et le public payant. Un Anglais se présente : « *Madame, quelles sont les places réservées pour l'aristocratie?* » M<sup>me</sup> Laurent, qui n'aimait guère les Anglais, bourreaux, d'après elle, du grand

homme, répond un peu froidement : « — Il n'y en a pas, monsieur; les gens riches prennent ordinairement les plus chères, qui sont les avant-scènes, les premières loges, le balcon et l'orchestre; mais le bourgeois, le marchand, qui ont le moyen de payer le prix, ont le droit de s'asseoir à côté d'un prince et d'un duc. — Aoh! cela était étonnant, cette manière française! — Mais vous pouvez éviter cet inconvénient en prenant une loge fermée pour vous seul : par ce moyen, vous ne risquez pas de frôler la bourgeoisie. — Et ce soir, est-ce les bons acteurs qui jouent? — Monsieur, il n'y a que de bons acteurs à la Comédie-Française. — Et les pièces sont-elles?... (Il n'eut pas le temps d'achever). — Toutes les pièces sont belles à notre théâtre. » Là-dessus elle lui fit prendre une loge de six places, et, quand il fut parti, elle murmura : « Tu as payé ta morgue, mon gentleman, et voilà cinquante francs de plus pour la recette de ce soir. »

Oui, Alfred de Musset venait assez souvent à la Comédie, tantôt pour le spectacle ou pour M<sup>me</sup> Allan, cette *jolie futaille* qui ne pouvait s'empêcher d'adorer le poète des *Nuits*, tantôt pour Houssaye, les amis et les amies du foyer : et, hélas ! il se montra quelquefois en plein état d'ivresse à la Comédie, ce qui lui arrivait aussi dans plusieurs salons. En mars 1850, il fut ajourné à l'Académie Française : le soir même, au foyer, il poursuivait Ancelot, un de ses juges du matin, en vociférant d'une voix pâteuse : « Tenez, voilà cent sous ! C'est un bon prix pour votre vote ; vous me le donnerez la prochaine fois. » Un autre jour, après avoir contemplé longuement le portrait de M<sup>lle</sup> Fix par Landelle, il dit à Got : « Vous allez beaucoup dans les ateliers ; quel est le peintre de votre connaissance qui voudrait faire mon portrait? — Tous. — Lequel me conseilleriez-vous ! — Gérôme, Cabanel, Amaury-Duval, Hébert, G. Moreau, Chassériau. — Mais celui qui a fait cela, M<sup>lle</sup> Fix? — Landelle? Je le connais..., il sera ravi. Seulement est-il de la force des autres? — C'est égal ! voulez-vous lui en parler? — Très volontiers. » Got s'acquitta de la commission, et un mois plus tard, Landelle l'invite à venir voir le portrait dans son atelier de Chaillot. Le lendemain, Musset, l'œil un peu vague, dit à l'acteur : « Vous êtes allé voir mon portrait. Comment le trouvez-vous? — Très bien... Peut-être un peu embellâtré, mais très bien ! — Oui, vous n'aimez pas cette peinture-là... vous!... Eh bien, c'est

comme cela que je veux être vu, moi ! » Est-ce dans les heures bachiques que Musset fit cette réponse à une comédienne qui lui demandait : « Est-il vrai que vous vous soyez vanté d'avoir été mon amant ? — Je me suis toujours vanté du contraire. »

Ne croyez pas d'ailleurs que les portraits de tant d'acteurs célèbres empêchaient toujours les vivans de lâcher des mots poissards ou empruntés à l'argot. Qui sait d'ailleurs si les défunts n'eurent pas eux aussi leurs défaillances de langage et de tenue ? Nous les voyons toujours à distance, en grand costume, transfigurés par le temps, les préjugés et le besoin de juger en gros. Les plaisanteries au gros sel ne se débitent pas seulement sur la scène ; entre celle-ci et le foyer il n'y a que trente ou quarante pas, de même qu'entre le moi comédien et le moi privé les limites semblent parfois bien indéceses. M<sup>me</sup> Allan rentrant à la Comédie en 1847, après un long séjour en Russie, M<sup>lle</sup> Mante sa doyenne, mécontente de ses grands airs, lui dit : « Eh bien ! Louise, tu ne daignes pas me reconnaître ? T'imagines-tu donc être de race, pour avoir la gueule doublée en taffetas noir ? » Coulisses et foyers en ont entendu bien d'autres ; histoires de maris minotaurisés, d'amans remplacés, repris ou cumulés, histoires que les moqués, à défaut des moqueurs, racontaient parfois eux-mêmes aux familiers du lieu. Un vieil abonné, qui passait volontiers une partie de ses soirées au foyer, arrive tout bouleversé : la veille, il avait surpris sa femme en *flagrantes délices*, se lamentait d'être le mari le plus trompé de France et de Navarre. « Pas de fol orgueil ! rectifia Labiche. Mais qu'avez-vous fait ? — Je suis allé de suite chez mon avoué ; après m'avoir écouté, il m'a interrogé : « Qui de vous deux a la fortune ? — C'est elle. — Alors ne plaidez pas ; vous serez ridicule. — Que faire alors ? — Rentrez chez vous, comme si de rien n'était, emmenez votre femme dîner au restaurant, puis au théâtre. — Mais je ne peux pas : *ils m'ont vu !* » Un autre habitué du foyer, qui avait pour amie une demi-mondaine fort jalouse, rencontrant son ami le duc de G..., lui conte son ennui : « — Donne-moi un conseil. Quand la petite va savoir que ma femme est dans un état intéressant, comment ferai-je ? — Dis-lui que c'est de moi ! » répond l'ami.

Voici un des excentriques du foyer, Bache, le Sosie du grand Debureau, engagé à la Comédie par Houssaye sur la recommandation de Banville et de Jules Sandeau, acteur mé-

diocre sur les planches, comédien et mystificateur étonnant dans la vie privée. Dieu était son ennemi personnel, et, en plein foyer, il lui adressait des discours fantaisistes, le traitant comme on fait un cabotin de vingtième ordre. On riait en général de ses turlupinades : un jour cependant Beauvallet, furieux, le jeta à terre et le força de demeurer agenouillé jusqu'à ce qu'il eût demandé grâce par un signe de croix. « Il arrivait en tenue de soirée, habit noir et cravate blanche, s'inclinait très bas devant les dames en leur faisant un salut qu'on eût pu croire réglé par Vestris, — mais en même temps leur murmurait à l'oreille des madrigaux à étonner le hussard de la chanson, celui-là même qui *fit un grand boucan chez un apothicaire*. Stupéfaites de s'entendre dire des choses que la grosse Margot de Villon eût trouvées légères, les comédiennes avaient envie de crier, de hurler ; mais tout de suite réfléchissant que, de loin, l'attitude agenouillée du détestable plaisant devait sembler correcte et parfaitement respectueuse, elles aimaient mieux ne pas avouer qu'elles avaient subi des plaisanteries si grossières, et en enrageant gardaient le silence. »

Donc, on dit, on répète tout, et si on ne fait pas tout, on prépare, on convient de tout au foyer. Plus d'une actrice se souvint avec à-propos du conseil de M<sup>me</sup> de Tencin : « Dans les liaisons d'amour et d'amitié, il faut dénouer quelquefois, ne jamais rompre. » J'en sais une qui faisait le coup de l'album aux auteurs ; ceux-ci s'exécutaient en rechignant *in petto* ; quelques uns s'en tiraient malicieusement par une sentence latine ; un autre inscrivit ce distique qui n'est pas neuf, mais peu connu ; et puis la comédienne, en ce moment même, jouait un rôle très pur dans une pièce :

Il est beau d'enseigner la vertu sur la scène,  
Plus doux de l'oublier au fond de ton boudoir.

Un second se contenta de démarquer cet adage :

Ayez toujours de l'esprit dans vos poches,  
On ne sait pas ce qui peut arriver.

Edmond Gondinet usa du même procédé.

La raison du plus faible est toujours la meilleure,  
Madame : vous venez de le prouver sur l'heure.

Quelqu'un parlait du mariage annoncé d'une cantatrice, Judith s'écria : « Je n'y croirai que le jour où elle plaidera en séparation. » On sait que Judith continua la tradition des actrices qui se plaisent aux jeux de la politique ou plutôt des hommes d'État : ses *Mémoires*, assez amusans, sont prodigieux d'infatuation ; elle a tout su, tout connu, tout fait ; encore ne s'est-elle peinte qu'en buste.

M<sup>me</sup> de Talmont, croyant avoir à se plaindre du duc de C... qui était fort laid, lança ce trait : « Je me venge en le regardant. » E. Perrin se rencontra un jour avec la grande dame : une comédienne, qui avait plus de talent que d'esprit, lui avait fait une scène violente dans son cabinet, et, comme on lui demandait quelle était son attitude pendant ce débordement d'injures : « Je la regardais vieillir, » répondit Perrin.

Th. de Banville, dans *l'Ame de Paris*, a décrit certain clan d'habitues de la Comédie, qui, par leur influence, formaient, eux aussi, une sorte de *Loge infernale*, mais leurs arrêts se manifestaient tout autrement. « Aux époques les plus illustres de la Comédie-Française, il y avait, à ce premier théâtre du monde, un groupe de spectateurs quotidiens, dont quelques-uns persistaient encore pendant une partie du règne de Louis-Philippe. Ces vieillards, — ils avaient toujours été des vieillards ! — qu'on nommait des Habitues, et qui étaient assis sur le devant de l'orchestre, à droite, étaient l'encouragement, le recours et la terreur des comédiens, qui les consultaient respectueusement, et les craignaient comme le feu. Mille fois plus redoutés que les critiques de profession, ils étaient la loi inéluctable. En effet, ils avaient vu tous les comédiens d'autrefois, savaient toutes les traditions, pouvaient réciter par cœur toutes les tragédies et toutes les comédies du répertoire..., et n'auraient pas laissé passer un effet empirique, ni une intonation douteuse. Assurément, ils ne protestaient ni de la voix, ni du geste ; leur mécontentement se trahissait à peine par un clin d'œil ou par une contraction du visage ; mais ces signes de leur blâme, si discrets en apparence, suffisaient pour que la faute fût irrévocablement corrigée à la représentation suivante. De même que les Habitues étaient infailibles en tout ce qui concerne l'art de l'acteur, ils étaient aussi extrêmement savans dans l'art de la versification, telle qu'elle fut comprise au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle. et toute infraction à l'Art poétique de Boileau était sévèrement

réprimée par leur désapprobation tacite. Ce furent eux qui faillirent faire mourir de chagrin le poète tragique Guillard, grand-père, je crois, du Guillard que nous avons connu, parce qu'il avait écrit *endre*, au singulier, dans une tirade où le sens demandait *endres* au pluriel, avec un *s...* »

N'était-ce pas le précurseur, peut-être même l'ancêtre direct des Habités, ce Martin, surnommé le Cynique, homme sans naissance, presque sans fortune, sans place, sans talent, qui, par son goût exquis en littérature et en musique, devint sous Louis XVI l'oracle de tous les amateurs de spectacles. Sévère jusqu'à la rudesse, mais toujours impartial, il était la terreur des artistes médiocres, refusait toutes les invitations et gardait son franc parler avec les princes aussi bien qu'avec les simples mortels. Au foyer de la Comédie, au café Foy, on s'empressait autour d'un homme qui d'un mot pouvait faire une réputation : « Vous étiez hier à la pièce nouvelle, interrogeait l'un. On dit que vous avez paru content? — Oui, quand on a baissé le rideau, répondait-il brusquement. — Vous ne pensez donc pas que cela aille loin? — Quatre représentations, salle vide. » Et l'arrêt était porté, et rarement le public cassait la décision. Le comte de Clermont d'Amboise, en grande tenue, chamarré d'ordres, attendait qu'on vint lui ouvrir l'orchestre des Français; apercevant Martin, il s'avance vers lui. « Êtes-vous l'ouvreur, mon cher? — Non, et vous? » Un prince du sang, dont Martin n'avait pas voulu accepter une pension, s'intéressait à une débutante, et vantait sa voix : « Cela tient, selon toute apparence, à ce que Monseigneur n'a point la voix juste. — Elle est jolie comme les amours. — Il est vrai, mais elle a les cordes hautes détestables. — Enfin, mon cher Martin, je voudrais lui être utile, et j'ai compté sur vous afin de savoir ce que je puis faire pour elle. — Que Votre Altesse lui fasse la rente qu'elle a eu la bonté de m'offrir, et la retire du théâtre, car je veux perdre mon nom si jamais elle parvient à corriger ses cordes hautes. » Le prince n'insista plus. Ce raffiné de lettres et de musique détesta la Révolution qui le troublait dans ses habitudes. « Vendez vos rentes, conseillait-il à Grétry; tâchons que ces gens-là n'aient plus rien à nous prendre que nos têtes. » C'est alors aussi qu'il dit à Ducis ce mot tant de fois répété : « *Je vis par curiosité.* »

Le foyer de la Comédie vit encore de belles causeries après

1870 ; sans parler des comédiens eux-mêmes, il suffirait de citer les hommes célèbres qui ont fréquenté ce salon, ou qui l'ont seulement abordé de loin en loin, pour être assuré que la causerie n'y chôma jamais. Alexandre Dumas, Labiche, Édouard Pailleron, d'Ennery, Victorien Sardou, bien d'autres me serviraient ici de cautions, et leurs paroles improvisées, si on avait le loisir de les reproduire, sembleraient aussi rares que leurs paroles méditées et imprimées. On ne saurait trop se répéter que dix minutes de causerie de certains hommes représentent plus d'esprit, d'imagination, de puissance créatrice, que six mois de bavardages béotiens de toute une foule : c'est dans ces dix minutes que jaillissent les mots tombés du ciel, les conseils qui illuminent une situation dramatique, les traits qui peignent ou sculptent les âmes. Les bonnes fortunes littéraires du foyer ne se comptent plus de 1870 à 1895, je puis, à mon tour, en témoigner. Combien de souvenirs aussi précieux, dans leur genre, que celui de la visite de Gounod, le 5 mai 1887 ! Après avoir entendu la *Nuit d'Octobre*, il se rend au foyer des artistes avec Denormandie, ce conteur extraordinaire qui mimait, jouait ses récits de manière si plaisante : j'en appelle à ceux qui l'ont connu, l'arrivée de M. Thiers dans sa bonne ville de Paris ne formait-elle pas une saynète digne d'Henry Monnier, de nos comiques les plus spirituels ? On supplie Gounod de se mettre au piano, il accepte, et propose de chanter la ballade de *La Glu* de Jean Richepin, dont il avait composé la musique. Et de dire l'aventure du pauvre gas qui aimait celle qui ne l'aimait pas : elle lui commande d'apporter le cœur de sa mère pour son chien ; il va chez sa mère, la tue, mais se presse tellement pour obéir à l'aimée, qu'il tombe.

Et pendant que l'cœur roulait,  
 Entendit l'cœur qui parlait...  
 Et l'cœur disait en pleurant,  
     Et Ion Ion laire,  
     Et Ion Ion la,  
 Et l'cœur disait en pleurant :  
 T'es-tu fait mal, mon enfant ?

C'était si beau que chacun avait les larmes aux yeux. « Encore ! encore ! dit-on. — Je veux bien, mais quoi ? » Quelqu'un suggéra : Du Mozart. Mounet-Sully insistait pour Beethoven ; mais Gounod tenait pour l'auteur de *Don Juan* ; et il évoqua divinement cette

divine musique. L'émotion était à son comble, et Mounet-Sully se déclara converti au sentiment de Gounod. Celui-ci compléta son triomphe, en contant quelques souvenirs (car, lui aussi était un rare causeur, et sa parole avait presque le charme de sa musique) : il rappela sa boutade sur un opéra nouveau qu'il entendait pour la première fois, en compagnie d'une belle dame : « C'est de la musique octogone. — J'allais le dire, » approuva la dame. » Et il continua quelque temps, mais soudain l'avertisseur implacable vint crier à la porte du foyer : « En scène pour le deux ! (Le deuxième acte du *Barbier de Séville*.) Il fallut se séparer ; tous emportaient un souvenir de grâce, d'esprit et de grand art. Quand Gounod venait au foyer, raconte Febvre, « on manquait toutes les entrées ; s'il se mettait au piano, les entr'actes duraient plus que les actes. » Il demanda un jour à Rossini s'il avait connu quel homme était Beethoven : « Je l'ai connu. C'était un homme... qui n'aimait pas ma musique ! Il était vieux, pauvre, complètement sourd, et habitait un faubourg de Vienne ; je fus le voir ; il me reçut mal... il n'aimait pas ma musique !... Ah ! quel homme ! Le premier mousicien ! Le premier ! — Et Mozart ? — Oh ! celui-là... c'est le seul ! » affirma Rossini. Gounod avait fait sienne cette formule.

Mais, pour le présent, pour les quinze ou seize dernières années, il faut s'incliner devant l'opinion de M. Jules Claretie. « Le foyer, remarque-t-il, a beaucoup changé d'aspect. On cause moins au foyer de la Comédie ; le foyer a subi l'atteinte qui frappe les salons eux-mêmes. J'ai vu, un soir, — et j'ai dû faire prier le visiteur de se retirer, — un hôte du foyer en costume de bicycliste. Je n'en ai pas encore vu en vêtement de chauffeur... Si l'on jouait encore au foyer de la Comédie, l'on y jouerait au bridge. Des dames au bridge, c'est le progrès ou c'est la mode. Mais non, on ne joue plus au foyer de la Comédie, et l'on n'y cause presque plus. On y passe. A mesure que les tableaux s'y font plus nombreux, la conversation s'y fait plus rare. On n'écoute plus, on regarde... Il y a beaucoup de comédiennes qui, comme M<sup>lle</sup> Contat ou M<sup>me</sup> Brohan, tiendraient encore aujourd'hui l'emploi difficile de reine du foyer. Mais les mœurs ont changé. On reçoit plus volontiers dans sa loge qu'au foyer même. Les élèves du Conservatoire, autrefois relégués officiellement dans les galeries supérieures, se glissent au foyer où M. Got nous contait que, même les pensionnaires de la

maison n'osaient point se risquer au temps des parties d'échecs de M. Samson... » Oui, les vieux habitués se montrent moins fidèles ; oui, l'on ne cause plus d'une manière permanente, et la permanence, la fidélité, sont les premières conditions du succès pour un salon ; celui-ci eut très longtemps ses immeubles par destination, ses *pagodes*, comme disait Horace Walpole, dont la présence attirait des curieux de toute sorte. Oui, la mode se retire de cet éclatant foyer, mais il a toujours ses causeurs intermittens, ses passans, et par eux des bonheurs inattendus. Il en va de même pour les salons mondains ou littéraires ; ils ont leurs éclipses et leurs résurrections. Une maîtresse de maison, qui recevait tous les soirs, est souvent forcée de ne garder plus qu'un jour par semaine : le printemps et l'été ont fait le saut par la fenêtre, l'automne frappe à la porte, les intimes illustres ont disparu... Mais il arrive parfois que cette maîtresse de maison recrute de nouvelles célébrités, et le jour hebdomadaire redevient quotidien, et les infidèles, les indifférens, les égoïstes rapprennent le chemin oublié ! Depuis quelque temps le foyer de la Comédie n'est plus à la mode ; la mode lui reviendra tôt ou tard, parce que l'essence même du génie français est de multiplier les endroits où il peut s'épanouir.

VICTOR DU BLED.

---

# POÉSIES

---

## LE ROSEAU

---

La terre, avant les temps que l'Histoire dénombre.  
La vie a devant soi la faim, le froid et l'ombre.  
Le globe, que couvraient hier les grandes eaux,  
Est encore un marais sans herbes, sans roseaux,  
Et sur ce monde, fait de fange refroidie,  
Jamais la foudre encor n'alluma d'incendie ;  
Mais déjà, dans la nuit de l'être bestial,  
Naît un désir, premier germe d'un idéal,  
Celui d'avoir à soi, sans crainte qu'elle meure,  
Une flamme qui brille et réchauffe à toute heure.

Bien avant de savoir se transmettre le feu,  
Longtemps, d'un âge à l'autre, on se lègue ce vœu ;  
Et ce vœu d'être roi de la flamme domptée,  
C'est, dans l'homme mortel, l'immortel Prométhée.

### I

L'homme est dans la caverne ; il la ferme d'un roc.  
Chaque jour, poursuivant les rennes ou l'auroch,

Il dispute sa proie aux grands ours, et dévore  
 Avec des cris joyeux la chair qui souffre encore ;  
 Il sera l'homme ; il n'est qu'un animal chasseur ;  
 Le mâle est sans pitié ; la mère est sans douceur ;  
 Pour éviter les ours en épiant le renne,  
 Tapi contre le sol, le couple humain s'y traîne ;  
 L'homme et la femme ainsi, quand ils rampent, prudents,  
 Sur leurs genoux et sur leurs mains, grinçant des dents,  
 Velus, ressemblent bien aux singes quadrumanes.

Autour d'eux et sur eux rôdent les noirs arcanes ;  
 Leur esprit trouble n'est que terreur dans leur chair ;  
 Tout leur fait peur, surtout le tonnerre et l'éclair ;  
 Ils redoutent dans tout des puissances occultes  
 Qu'ils chargent tour à tour de prière ou d'insultes ;  
 Et tels, sans feu, sans âme, et n'étant qu'appétits,  
 La mère derrière elle abritant ses petits,  
 Derrière lui le mâle abritant la femelle,  
 Encor près de la brute, ils agissent comme elle.  
 Ils élèvent pourtant un regard envieux  
 Vers les astres, qui sont consolans à leurs yeux,  
 Car la lune changeante et l'étoile lointaine  
 Font paraître l'affreuse nuit moins incertaine,  
 Et le soleil, en les réchauffant, réjouit  
 Les vivans effarés qu'épouvanta la nuit.

## II

Là-haut, les immortels, brutes supérieures,  
 En buvant, en mangeant, charment le cours des heures ;  
 Ils vivent dans leur ciel, sur de vagues sommets,  
 Dominant l'homme vil, ne le plaignant jamais ;  
 Quoique toujours repus, ils sont durs et farouches ;  
 La foudre arme leurs poings, l'injure arme leurs bouches ;  
 Ils sont fiers de n'avoir jamais ni soif ni faim ;  
 Ils règnent, forts, méchans et beaux, — heureux enfin.

Ainsi l'homme a conçu son premier dieu, le Maître,  
 Si grand qu'il ne sait plus en lui se reconnaître,  
 Et qu'il rêve à présent de détrôner le dieu  
 En lui volant sa joie et sa gloire : le Feu.

### III

Or, un de ces humains qui rampent sur la terre,  
 Obscurs, perdus sous les menaces du mystère,  
 S'est dit un soir :

— « Les dieux vivent dans ce qui luit ;  
 Ce qui luit, chauffe ; et nous, nous tremblons dans la nuit ;  
 J'irai ; je gravirai la plus haute montagne ;  
 J'atteindrai ce croissant qu'une étoile accompagne ;  
 J'entrerai chez les dieux et, pendant leur sommeil.  
 Peut-être ravirai-je un peu de leur soleil !  
 Puis je redescendrai, rapportant à nos femmes,  
 Pour nos petits enfans, le principe des flammes,  
 Et peut-être qu'un jour, à notre volonté,  
 Nous tiendrons dans nos mains la foudre, — la clarté !  
 Et la misère humaine alors sera finie. »

Ainsi rêvait, au cœur d'un homme, le génie.

Alors, ce Prométhée, obscurément divin,  
 Seul actif parmi ceux qui gémissaient en vain,  
 Arrachant un roseau bien mûr au marécage :

— « J'en ferai, se dit-il, mon bâton de voyage,  
 Et quand j'aurai volé la flamme aux dieux heureux,  
 J'en mettrai l'étincelle au fond du roseau creux,  
 Et nous aurons à nous cette chose immortelle  
 Et les astres futurs qui pourront naître d'elle. »

Et, son roseau solide et léger dans la main,  
 Au flanc du mont abrupt il chercha son chemin.

## IV

Reins pliés, s'accrochant, de l'orteil, à la roche,  
 S'agrippant d'une main au relief le plus proche,  
 Tâtant, de l'autre, avec son roseau résistant,  
 Les degrés rocailleux écroulés par instant,  
 Déchiré par l'épine et fouetté par la branche,  
 Il monte, — et pour garder l'équilibre, se penche,  
 Et sur son dos, baigné de sang et de sueur,  
 Où le reflet lunaire allume une lueur,  
 Il porte, faix plus lourd que la lourde matière,  
 Les grands destins qui sont ceux de sa race entière.

Il va; l'air refroidi lui glace les poumons;  
 Il est dans les brouillards dont s'entourent les monts,  
 Mais, ayant vu d'en bas que les astres sublimes  
 Se mouvaient, et parfois se posaient sur les cimes,  
 Il veut les joindre, avec l'espoir de les toucher!  
 Et, qu'il aille montant de rocher en rocher  
 Ou qu'il monte rampant de ravine en ravine,  
 Il ne voit plus qu'en lui la lumière divine;  
 Et son léger roseau, fortifié de nœuds,  
 Écarte de sa chair les buissons épineux,  
 Et le guide, et, parmi la croulante rocaille,  
 Le bout qui touche au sol faiblit seul et s'écaille...  
 L'étincelle, demain, atome essentiel,  
 Y fera vivre entier, captif, le feu du ciel.

## V

L'homme, soudain, émerge au-dessus de la brume.  
 Il semble, autour de lui, que l'infini s'allume;  
 C'est le séjour de ceux qui mangent à leur faim,  
 C'est la calme clarté d'un jour tiède et sans fin.

Or la troupe des dieux redoutés est absente.

Un seul, celui qui tient la foudre éblouissante,  
Est là qui dort, pressant dans son poing, en éclairs,  
Ce feu qui doit soumettre un jour l'air et les mers...  
Prise là, dans sa main, l'étincelle première  
Au monde inférieur doit livrer la lumière.

L'homme s'est approché, sournois, du dieu dormant...  
Il tient prêt son roseau, l'approche lentement  
Du foyer dont l'éclat l'éblouit et ruisselle,  
Et dès qu'il voit, captive au fond, une étincelle.  
Vite, il clôt d'un épais limon le roseau creux,  
Pense aux hommes et dit : « Comme ils vont être heureux ! »

## VI

Le voleur maintenant retourne vers la plaine  
Pour léguer sa conquête à la misère humaine.  
Rude à qui monte, dure à qui la redescend,  
La côte à chaque pas lui met les pieds en sang.  
Il pleut. L'eau par torrens sur lui coule et découle ;  
Comme fondu, le ciel en cataractes croule...  
Qu'importe ! tant qu'il voit l'étincelle, point d'or  
Où l'avenir du monde à la fois veille et dort.

Hélas ! l'homme vainqueur des dieux n'est qu'un **impie** :  
Les dieux jaloux voudront tôt ou tard qu'il expie ;  
Et voilà que l'obscur conquérant d'un feu clair,  
Dompteur futur de l'eau bleue et du bleu de l'air,  
Dès demain créateur des foyers, qu'environne  
Le couple avec les fils rassemblés en couronne,  
Voilà que le premier des grands victorieux  
Déjà se voit traqué par la haine des dieux.  
Il voit qu'un dieu mauvais s'est mis à sa poursuite :  
S'il s'attarde, il se perd ; il se perd s'il hésite ;

Et s'il meurt, — avec lui, par lui ce qui périt,  
 C'est le triomphe, c'est la gloire de l'esprit !...  
 Il court donc, car sur sa nuque, sur son épaule,  
 Il sent le souffle affreux du vengeur, qui le frôle ;  
 Il court, ne songeant plus qu'à léguer aux humains  
 Le larcin consolant qui réchauffe ses mains !

## VII

L'aube pointait. C'était l'heure où le premier pâtre  
 Levait des yeux ravis vers l'orient bleuâtre.  
 Avec les premiers chiens qu'on eût apprivoisés,  
 Tout petits, comme des enfans, par des baisers,  
 Tout un troupeau bêlant, rassuré par l'aurore,  
 Suivait l'homme, non sans tâcher de fuir encore...  
 Et le voleur divin, que pourchassait un dieu,  
 Dit au pâtre en fuyant :

— « Tiens, prends !... Voici le feu !

Ce roseau plein de cendre en contient la semence.  
 Sache que, de ce jour, l'humanité commence...  
 Sauve le feu !... Les temps sombres sont révolus...  
 Allume les foyers qui ne s'éteindront plus ! »

## VIII

Sur un mont formidable, à la plus haute cime,  
 La vengeance des dieux a cloué sa victime.  
 Le voleur merveilleux, le sauveur des humains,  
 Carcan au cou, des fers aux pieds, des fers aux mains,  
 Les bras en croix, couché sur le dos, est en proie  
 Au vautour qui lui ronge incessamment le foie.  
 Il meurt toujours; sans cesse il renaît, puis remeurt;  
 Là-bas l'humanité n'est plus qu'une rumeur  
 Lointaine... Elle est là-bas, sous ses pieds, dans la plaine.  
 Que fait-elle sans lui, la triste race humaine?

Il l'ignore; il n'est plus qu'un héros oublié  
Dont la pitié n'entend jamais une pitié.

Et le jour naît; le jour meurt pour renaître encore;  
Le châtié sourit un peu, quand vient l'aurore;  
Chaque matin ranime en lui le clair espoir,  
Mais l'espoir agonise en son cœur, chaque soir.

— « Du moins ont-ils sauvé le Feu, la flamme sainte?  
On bien dans le roseau perdu s'est-elle éteinte?  
Le pâtre a-t-il compris ce qu'était mon trésor?  
L'homme a-t-il toujours froid? est-il dans l'ombre encor?  
Au flanc d'un renne mal tué qui saigne et bouge  
Mange-t-il la chair vive et boit-il le sang rouge?  
Que font là-bas, sans feu, sans mouvement, sans bruit,  
Les hommes, tout au fond des gouffres de la nuit? »

## IX

Tandis que rêve ainsi, sous la voûte profonde  
Sans étoiles, celui qui souffre pour le monde,  
Un rayon tout à coup se reflète en ses yeux...  
C'est qu'un astre lointain, qui n'est pas dans les cieus,  
S'allumant tout là-bas, rayonne, — solitaire,  
Et c'est bien une étoile, oui, — mais tombée à terre.  
Une autre encor s'enflamme; en voici deux, puis trois,  
Puis vingt, — là près des mers, là sur le bord des bois;  
Partout les feux humains, qui naissent par centaines,  
Scintillent, répondant aux pléiades lointaines,  
Et changent, sous les yeux du martyr consolé.  
La terre misérable en un monde étoilé!

## X

— « Je triomphe! j'ai mis dans l'âme universelle  
La tiédeur des foyers nés de mon étincelle! »

Et voilà qu'en ses yeux un autre éclair a lui,  
 Car un son calme, un son très doux monte vers lui :  
 La flûte chante.

Un père-enfant souffle son âme  
 Dans le roseau qui fut le cachot de la flamme,  
 Où se réveille aussi le souvenir du vent  
 Qui le faisait chanter lorsqu'il était vivant ;  
 Et, dans cette musique errante avec la brise,  
 On croit ouïr le bruit charmeur d'une eau qui brise,  
 Les crépitemens doux qui précèdent un feu,  
 Et, dans le souffle humain, l'esprit devenant dieu !

A chaque feu nouveau qui naît, grandit, flamboie,  
 La flûte au loin répond par des éclats de joie ;  
 Autour des clairs foyers joyeux et réchauffans.  
 Dansent, en se tenant par la main, les enfans ;  
 Grave, l'aïeul nourrit le foyer et le garde,  
 Tandis qu'en souriant un couple, qui regarde,  
 Respire dans la nuit quelque chose d'heureux,  
 Et, feux ou chants, tout est sorti du roseau creux.

## XI

Et le héros sourit, sous le bec qui le ronge.  
 Oublieux des carcans qui le chargent, il songe ;  
 Il lui semble que tous ces feux, astres humains,  
 Tous les bonheurs naissans, inventés par ses mains,  
 Et tous les arts futurs qui naîtront de la flamme,  
 Chants et feux, tout rayonne en lui ; tout est son âme.  
 Les maux des hommes, tous, furent soufferts par lui :  
 Tous les bonheurs humains sont les siens aujourd'hui ;  
 Pan tout entier l'habite, et l'univers sonore  
 Emplit son cœur joyeux d'harmonie et d'aurore.  
 Même tout l'avenir resplendit dans son cœur :  
 Il voit l'homme passer sur le globe, en vainqueur ;  
 De siècle en siècle il voit monter sa gloire accrue :  
 L'homme a forgé le fer : l'épée et la charrue ;

Il gouverne du geste un monstrueux coursier  
Qui fend les mers avec des nageoires d'acier ;  
En des tubes, roseaux de fer, la flamme gronde :  
Un homme la chevauche et plane sur le monde.

## XII

Et sur les chantiers, pleins de tumulte et de cris,  
Sur les combats sanglans ou les luttes d'esprits,  
Sur les eaux et les airs que Typhon bouleverse,  
Sur les vaisseaux qui font la guerre ou le commerce,  
Et sur la nef qui monte au ciel avec l'oiseau,  
Un dieu paisible étend son sceptre : le roseau.

JEAN AICARD.

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *Le Goût du vice*, comédie en quatre actes, par M. Henri Lavedan. — *Société des Conférences*. Dix Conférences de M. Maurice Donnay sur Molière.

Notre époque est-elle effroyablement corrompue ? Nous le répétons vingt fois par jour, et nous en sommes très convaincus ; mais nous n'en sommes pas bien sûrs. On jugeait sévèrement, il y a trente ans, la « corruption impériale ; » on parle aujourd'hui couramment de la société du Second Empire, comme d'un âge d'or où fleurirent toutes les innocences. Il se peut qu'un jour nous paraissions, à ceux qui nous jugeront d'un peu loin et par comparaison, meilleurs que nous ne nous croyons. Ne serait-il pas étonnant au surplus qu'une époque si médiocre en toutes choses ne le fût pas même dans le mal ? Toutefois, et quel que soit le fond de nos cœurs, ce qui est certain c'est que les apparences sont contre nous. Notre littérature, nos conversations, nos modes, nos usages, autant de « signes extérieurs » qui nous condamnent. Non seulement il circule, et non plus sous le manteau, des livres découpés en pleine pourriture et dont la scandaleuse malpropreté fait tout le succès, mais nos romans les plus honnêtes contiennent des passages dont les mères d'autrefois n'auraient pas permis la lecture à leurs filles, et dont les jeunes filles d'aujourd'hui sont un peu gênées pour leurs mères. Il en est de même des pièces de théâtre où les spectacles dits de famille mettent souvent sous les yeux des familles d'étranges tableaux. Nul ne proteste, car on ne tient pas à se faire moquer de soi. Les propos jadis réservés pour le fumoir sont, — paraît-il, — admis maintenant au salon. La bonne compagnie s'est si intimement mêlée avec l'autre que, ne sachant

plus exactement dans laquelle des deux on se trouve, on a pris le parti de s'y mettre à l'aise, à tout hasard, et d'abdiquer une vaine contrainte. La toilette des femmes est provocante, leurs allures sont hardies, et, ce qui choque davantage, les jeunes filles ont répudié la sainte mousseline et tout le jeu des blancheurs assorties... Telle est la mode. Nous vivons dans une atmosphère de libertinage. On respire dans l'air le « goût du vice. »

Supposons qu'une jeune fille, un homme jeune, faits tous deux pour être de bons jeunes gens, aient respiré cet air, se soient imprégnés de cette atmosphère, se soient mis à cette mode. Marions-les. Quel avenir attend ce couple ultra-moderne? Tel est le petit problème de morale sociale que M. Henri Lavedan s'est proposé de traiter, sous forme de comédie légère, dans *le Goût du vice*. Ainsi cette pièce se rattache aux pièces les plus fameuses de l'auteur et à l'ensemble de son théâtre. Dans *le Vieux Marcheur* et dans *le Nouveau Jeu*, M. Lavedan a peint les maniaques du vice; dans *Priola*, il nous en montrait le grand premier rôle, dans *Viveurs* les forçats et les fan-toches. Cette fois il nous en présente les snobs.

Je dirai tout de suite que les deux premiers actes m'ont ravi. Ils sont tout en conversation, et c'est bien ce qui en fait le mérite. On n'imagine pas un dialogue plus souple, plus varié, plus vif, plus brillant et d'un éclat plus harmonieux. De la fantaisie, de l'observation, de la satire, des trouvailles imprévues. De l'esprit tout le temps et pourtant un air naturel, probablement parce que rien n'est plus naturel à l'auteur que d'écrire et de parler avec esprit. Pas une fausse note; par une insistance; à la minute où la touche risquerait d'être trop appuyée, l'entretien glisse à un autre sujet, les effleure tous et de chacun prend la fleur. Cela court, cela vole, et c'est un charme. M. Lavedan excelle dans cet art du dialogue : il s'y est surpassé. On comprend sans peine pourquoi je lui en sais tant de gré. C'est que l'art de causer fut une de nos traditions les meilleures, une de nos supériorités les moins contestées, notre véritable élégance, et que cette élégance est en train de se perdre, si elle n'est déjà perdue. On nous donne de temps en temps des nouvelles du « dernier salon où l'on cause. » Il y en a donc toujours un; c'est quelque chose, mais ce n'est pas assez. Pour qu'il y ait une « conversation française, » il faut que l'on cause dans tous les salons, un salon étant essentiellement un endroit où l'on cause. Nous sommes loin de là, c'est évident. Nous sommes trop pressés, trop agités pour cultiver un art qui exige, comme tous les arts d'agrément, de l'étude et des loisirs. Dans les

maisons où nous fréquentons, nous ne faisons que passer. Si nous nous arrêtons, c'est pour potiner ou jouer au bridge. Le théâtre porte, à sa manière, la marque de ce changement dans les mœurs. S'il n'est pas toujours une image fidèle de la société, le théâtre en est du moins un reflet. Or, il n'a pu vous échapper que dans les comédies de ces derniers temps, même les plus relevées de ton, et d'allures ou de prétentions le plus littéraires, on ne cause plus. On ne s'attarde plus en route; rien d'inutile; pas d'épisodes, pas de détours, pas de méandres, droit au but : nous ne sommes pas ici pour nous amuser. C'est déplorable. Et c'est absurde. Car les pièces de théâtre ne vivent, ou ne se survivent, que par le dialogue. Si nous relisons aujourd'hui les comédies d'Augier, de Dumas fils, de Sardou et de Pailleron, les fantaisies de Meilhac et d'Halévy, les proverbes de Musset ou de Feuillet, ce n'est pas la pièce elle-même que nous y allons chercher, c'est le dialogue qui nous renseigne sur la société d'un temps et parfois sur nous-mêmes. Le tour de ces conversations a vieilli par endroits, parce que rien ne passe aussi vite que la nuance d'esprit à la mode. Mais on sera toujours curieux d'y trouver une indication sur les idées et les mots qui, à une certaine date, avaient cours à Paris. On m'assure que si les femmes vont au théâtre, c'est en partie pour savoir comment on s'habille; je voudrais qu'en partie aussi on y allât pour savoir comment on cause. On cause délicieusement dans les deux premiers actes du *Goût du vice* : ce sont les meilleurs de la pièce. A partir du troisième acte, on agit davantage; on s'émeut; la comédie tourne au drame. C'est, à mon sens, l'endroit où la pièce faiblit; l'intérêt ne parvient pas à naître. Mais il sera temps, un peu plus tard, de présenter mes objections.

La toile se lève sur un intérieur de bourgeoisie cossue, calme, honorable, éminemment familial. M<sup>me</sup> Lortay est veuve d'un officier supérieur. Elle s'est consacrée à son fils, qui est un modèle de bon fils et ne rentre ni un soir, ni une nuit, sans aller embrasser sa mère. Voilà la manière de chez nous. Cette mère et ce fils sont bien Français. Mais ils sont Français du xx<sup>e</sup> siècle. André Lortay a pris pour carrière la littérature, qui ne fait plus peur aux familles et qui est même d'un bon rendement. Les uns font du roman, d'autres du théâtre, comme on fait dans d'autres professions le meuble de style ou le bronze d'art. Mais il faut dans toute industrie servir le client suivant ses goûts. Le goût du jour est au roman licencieux. Donc André Lortay fait du roman licencieux. Il aurait écrit des berquinades au temps de

Berquin, des idylles après Bernardin de Saint-Pierre, des romans d'aventures après Dumas père et des romans-feuilletons après Eugène Sue. C'est aujourd'hui le roman libertin qui se vend : il s'y applique en auteur bien sage. Il y réussit très joliment. Sa mère lui sert de secrétaire, corrige ses épreuves, rectifie les fautes de typographie sinon de morale, et lit les lettres expédiées par les femmes du monde. Car il paraît que les femmes du monde écrivent aux romanciers à scandale. Je veux bien le croire. L'une d'elles, en ce moment, qui signe Mirette, poursuit André Lortay de ses déclarations épistolaires. M<sup>me</sup> Lortay se réjouit de cette intrigue, qui est évidemment pour le mauvais motif, Mirette étant, de son aveu et à en juger par son style, une femme mariée : ce peut être la liaison sérieuse, dont une mère a tout à espérer pour son fils, et rien à craindre. Beaucoup plus dangereuse pour André serait cette Lise Bernin qui est, elle, une jeune fille, et n'aurait qu'à vouloir se faire épouser.

Lise Bernin est une jeune fille, — à la façon dont on est une jeune fille au xx<sup>e</sup> siècle. Le temps est passé des ingénues. Les demoiselles de maintenant se sont « américanisées, » comme nous disons, et comme nous avons raison de dire, car c'est d'excellent nationalisme de donner un nom étranger aux mauvaises modes de chez soi. Dans ce concours d'excentricités, Lise Bernin a trouvé le moyen de se distinguer. Comment ? Allures ? Langage ? Un trait suffira. Elle a lu les livres d'André Lortay. Et c'est en lisant ces livres qu'elle est devenue amoureuse de l'auteur. C'est tout dire.

Cette jeune personne, qui depuis trois mois entretient un flirt enragé avec le romancier de ses rêves, s'est mis en tête de le pousser dans ses derniers retranchemens, aujourd'hui même. Elle vient le voir chez lui, toute seule, comme cela se fait. Elle va ainsi nous être présentée dans une triple conversation. D'abord avec M<sup>me</sup> Lortay. Elle est avec celle-ci très sèche, un peu hautaine, lui coupe la parole et la remet à sa place : c'est la façon de traiter, comme elles le méritent, les vieilles personnes, qu'il est d'usage maintenant de désigner sous le nom de « vieux tableaux. » Puis avec un certain Tréguier, critique universitaire, et à ce titre représentant des saines traditions et de la morale. Celui-ci aime la jeune fille, profondément, et lui demande d'être sa femme. Il choisit bien son jour ! Je reconnais dans cette démarche la gaucherie de l'homme qui vit dans les livres et ne rentre dans la vie réelle qu'avec un peu d'aburissement. Enfin troisième conversation et scène attendue entre Lise et André Lortay. Scène charmante où nous voyons les deux jeunes gens faire la roue l'un

devant l'autre, étaler une perversité dont ils se sont approvisionnés chez les bons auteurs, énumérer la kyrielle de défauts sur quoi ils comptent pour paraître aimables. C'est Lise Bernin qui écrit les lettres signées Mirette, les lettres de l'inconnue, de la femme mariée qui a banni de son style toute pudeur. Nous l'aurions parié ! Comment résister à ce grand jeu de l'amour et de l'effronterie ? André Lortay épousera Lise Bernin et prendra Tréguier pour témoin.

Au second acte, nos jeunes mariés ont sept mois de mariage. A voir les démonstrations d'amour qu'ils se prodiguent en public, on jurerait que la lune de miel continue. Mais ce ne sont que des démonstrations en public et pour le public. Dans l'intimité, ils se cachent mal l'un à l'autre leur ennui et leur déception. Pourquoi ? C'est qu'ils ont continué à jouer le rôle dans lequel ils se sont connus, à tenir l'emploi pour lequel ils se considèrent comme engagés. Et ce rôle qui se prolonge leur est devenu insupportable, sans qu'ils aperçoivent aucun moyen de s'en délivrer. Aussi les journées sont-elles mornes sur la plage bretonne où ils sont venus passer l'été. On demande un visiteur, ami ou passant, quelqu'un enfin, qui soit un tiers et rompe la monotonie du tête-à-tête. Arrive Tréguier. Successivement la petite femme et le petit mari lui font leurs confidences ; ils ne sont pas heureux ; ils le prient de venir à leur aide ; et, par un singulier hasard, le service qu'ils attendent tous deux de lui est le même : c'est qu'il fasse la cour à Lise, qu'on appelle maintenant Mirette. Nous comprenons Mirette ; elle s'ennuie : on prend ce qu'on trouve. Nous comprenons moins le mari. Mais on ne comprend pas toujours la politique des maris. Cela n'a d'ailleurs pas grande importance. Un bonheur ne vient jamais seul. D'Aprieu, qui fut le second témoin du mariage Lortay, vient à passer par là, avec une petite amie, Jeanne Frémy. On l'invite à faire un séjour, lui et la petite amie... Si un auteur, aussi exercé que M. Lavedan, réunit sur un même point du globe tous ces personnages, c'est, vous le pensez bien, qu'il leur réserve un rôle à chacun dans le drame qu'il a combiné. Car nous voici en plein drame.

D'Aprieu et Tréguier font tous deux à Mirette une cour en règle, mais d'une manière différente et avec des chances inégales. La cour de Tréguier est une cour respectueuse, sentimentale, en service commandé. D'Aprieu est brutal, pressant, pressé, trop pressé : c'est ce qui le perd ; il se croit trop tôt à l'instant d'obtenir ce qu'il veut prendre. Mirette appelle au secours. Ce n'est pas le mari qui répond, étant pour lors occupé auprès de la petite amie de d'Aprieu : c'est

Tréguier. Quand arrivera le mari, encore à temps, mais tout de même un peu tard, il subira une scène de reproches des plus violentes et se verra fermer la porte au nez par sa femme : ce qui est toujours humiliant pour un mari.

Au dernier acte, Lise-Mirette a enfin lu dans son cœur et débrouillé le chaos de ses sentimens. Celui qu'elle aime, ce n'est ni Lortay et sa perversité, ni d'Aprieu et sa brutalité, c'est Tréguier. Elle l'aime, à force de l'admirer. Ne vient-il pas de la sauver tout à l'heure ? On a vu des femmes épouser leur sauveteur. Elle épousera Tréguier ou elle sera sa maîtresse, à son choix. Ah ! que nous ne sommes pas inquiets ! Tréguier n'a pas été mis là pour qu'on l'aime, en justes noces ni autrement. Ce n'est pas dans ses attributions. Il est là pour raccommoder les ménages, réconcilier les époux qui s'adorent en croyant se haïr, et leur rapporter le bonheur, — avec un peu de morale autour. Car il a un faible pour la dissertation morale, pour les conseils administrés avec un peu de pédantisme ; c'est dans sa fonction : il a été professeur, il donne des leçons. Écoutons-le tirer la morale de la pièce. Voilà donc, dira-t-il, où un snobisme détestable allait conduire ce ménage à la mode du xx<sup>e</sup> siècle ! Par un absurde respect humain, ces deux époux se sont menti l'un à l'autre et paré de défauts qu'ils n'ont pas. Ils ont affecté le goût du vice pour mieux dissimuler le penchant qui les entraîne irrésistiblement à la vertu. Fanfarons de perversité, qu'ils cessent un jeu dangereux ! Qu'ils reviennent à leur vraie nature ! Qu'ils soient eux-mêmes ! Il n'est que temps de songer à faire de bons livres et de beaux enfans...

Avouerai-je que ces péripéties m'ont médiocrement intéressé ? Une jeune femme qui est près de mal tourner, qui va jusqu'au bord de la faute, qui est ramenée par un terre-neuve, nous en avons tant vu ! je dis : au théâtre. Situation connue, prévue, que rien ne vient renouveler. Nous avons l'impression d'être en pleine convention. L'auteur l'a voulu ainsi, je le sais, et la loi du genre exige que la pièce finisse bien. Quand même, il est trop peu sévère pour le travers qu'il dénonce. Il semble y voir une parure de mauvais goût, mais légère, qu'on enlève quand on veut, comme sa voilette ou comme ses gants, et qui ne laisse pas de traces. Cela est bien difficile à admettre. Bien sûr ce n'est pas ici la débauche, et le clou qu'elle vous plante sous la mamelle gauche. C'est du moins une odeur malsaine : elle pénètre, elle s'attache. C'est une atmosphère pernicieuse : on s'en imprègne. Mauvaise préparation à une vie honnête. Mauvaise éducation du cœur et de l'esprit. Si encore ce n'était qu'une question d'éducation ;

mais c'est quelque chose de plus : une affaire de tempérament et d'instinct. Quand on est si fort attiré vers les peintures du vice, c'est qu'elles correspondent en vous à un secret désir. On porte en soi le germe des qualités ou des défauts qu'on recherche chez les autres. M. Lavedan n'a pas assez indiqué cet aspect de son étude, ou plutôt il l'en a résolument supprimé, parce qu'il était en effet embarrassant. Mais, malgré lui, la remarque subsiste, l'objection se présente et nous hante.

Ces deux protagonistes d'une comédie aimable qui seront récompensés à la fin, ces deux jeunes gens spirituels et gracieux qui finiront par être de tendres époux, nous sont donnés pour des personnages sympathiques, égarés un moment et victimes passagères de leur milieu, mais en eux-mêmes et par nature foncièrement bons. Le moyen de nous le faire croire? Ce polisson de Lortay écrit des polissonneries à froid. Est-ce que c'est une excuse, par hasard? Ce petit monsieur bien élevé fait commerce de malpropretés, parce que c'est l'article qui se vend. Je le trouve répugnant, tout simplement. Il fait, me direz-vous, comme font bien d'autres autour de lui. C'est bien ainsi que je l'entends. Et cette jeune fille qui lit des turpitudes et n'en est pas révoltée! Son joli visage n'est pas une suffisante compensation à sa difformité morale. Décidément ces deux personnages sympathiques sont trop antipathiques. Ils sont trop vilains. Cela me gâte mon plaisir. M. Lavedan a dépensé en leur honneur tout son talent, toutes ses ressources d'esprit et de sensibilité : ce sont bien des affaires pour le mariage d'une demi-vierge et d'un pornographe.

*Le Goût du vice* est très bien joué, d'abord par M<sup>me</sup> Pierson qui, dans le rôle de la mère, est comme toujours la bonhomie et la finesse elles-mêmes et qui indique à merveille, sans la trop souligner, l'inconscience de la bonne dame; puis par la jeune troupe de la Comédie qui a rivalisé de verve et de zèle et réalisé un ensemble digne des aînés. M<sup>lle</sup> Piérat, qu'on ne se lasse pas de nous montrer et que nous ne nous lassons pas de revoir, a fait du rôle de Lise Bernin une bien charmante création; elle en traduit les deux aspects de perversité et de sentiment, non pas également, ayant dans son jeu plus de séduction que d'émotion. M. Dessonnes dans le rôle d'André Lortay est un jeune premier vraiment jeune : il a de l'élégance, de l'aisance; il a plu, et bien servi son personnage. M. Bernard est un Tréguier touchant de bonté éperdue. M. Grandval a composé avec beaucoup d'intelligence le rôle de d'Aprieu; et M<sup>lle</sup> Maille, en Jeanne Frémy, a eu de la simplicité et de l'agrément.

M. Maurice Donnay vient, à son tour, d'occuper cette chaire de la Société des Conférences que naguère inaugura Ferdinand Brunetière dans des conditions inoubliables, et que M. Jules Lemaitre a faite sienne par la plus brillante série de succès. Les dix conférences qu'il a consacrées à *Molière* ont été très bien accueillies d'un public de connaisseurs. On en a goûté la simplicité ingénieuse, le naturel plein de bonne grâce, le tour aisé, le ton qui était celui d'une causerie spirituelle semée de remarques malicieuses, de boutades joliment fantaisistes et gaies.

On a beaucoup écrit sur Molière; M. Maurice Donnay s'est excusé de n'avoir pas tout lu et d'ailleurs de n'apporter aucun document inédit. Mais on ne lui en demandait pas. Il avait mieux à faire : c'était de se placer à un point de vue nouveau, ou du moins trop négligé; et il n'y a pas manqué. Puisqu'il est auteur dramatique, on attendait de lui qu'il parlât non pas en professeur, ni en philologue, ni en philosophe, mais en auteur dramatique. Il l'a parfaitement compris. Il a envisagé les pièces de Molière non pas comme des romans, des mémoires, des traités, des discours, des manifestes, mais comme des pièces de théâtre. Il s'est demandé comment elles ont été écrites, plutôt que pourquoi. Il s'est proposé de nous montrer le mécanisme de leur production, en homme qui est de la partie. De là, et nécessairement, beaucoup d'analyses, qui sont des modèles d'analyses, démontant le chef-d'œuvre pour le recomposer sous nos yeux, ou plutôt encore nous installant à l'intérieur pour nous expliquer, vaille que vaille, « comment c'est fait. » Donc, les notes de tous les commentateurs résolument jetées par-dessus bord; un essai, presque toujours heureux, pour restituer l'œuvre dans sa fraîcheur, dans sa simplicité, et, comme on eût dit au xvii<sup>e</sup> siècle, dans sa naïveté.

Le premier avantage de cette méthode est de désencombrer l'étude de ce théâtre et d'en expulser radicalement un certain nombre d'inventions saugrenues, dont, malgré nous, le souvenir nous hante, et qui faussent sujet, épisodes, caractères. Quelles intentions n'a-t-on pas prêtées à Molière, qu'il n'a jamais eues et qu'il eût été bien empêché d'avoir? Quelles métamorphoses n'a-t-on pas fait subir à ceux de ses personnages dont le dessin est pourtant le plus franc et le plus net? Alceste est devenu un Hamlet, et, qui pis est, un Hamlet romantique. Don Juan est devenu le poète assoiffé d'infini, le passionné chercheur d'idéal. M. Donnay a fait justice de ce travestissement lyrique. Il a dépouillé de son prestige l'immortel séducteur; il lui a contesté, — lui, l'auteur d'*Amans!* — jusqu'au titre d'amant.

« L'homme à femmes, à beaucoup de femmes, à trop de femmes, à toutes les femmes, n'est pas un amant. Don Juan peut bien en avoir possédé mille et trois, sans, pour cela, connaître une femme, ni la femme, ni les femmes. Son but est de séduire et de s'entourer après; alors, quelle est donc la femme qui se dévoile, corps et âme, en une seule fois?... Il ne connaît que la victoire, il ne connaît pas la défaite; il ne connaît pas l'infidélité, ni la trahison, sinon les siennes; il ne connaît pas le doute, le soupçon, la tristesse, la souffrance; il ne connaît pas ses propres larmes, et les larmes de ses victimes ne l'émeuvent pas. Il peut avoir des sens étonnans et même un cerveau, mais il n'a pas de cœur; il n'est pas un amant. C'est un artiste, un dilettante, mais le dilettantisme est stérile. Il a trop de fatuité pour être intelligent. A le bien regarder, ce Don Juan, au fond de ses beaux yeux cruels, non, je ne le crois pas très intelligent; je veux dire qu'il n'a pas cette intelligence supérieure dans laquelle entrent la bonté et la pitié, et sans laquelle il n'y a pas de lumineuse beauté. » J'ai cité ce morceau pour montrer la finesse d'analyse morale que M. Donnay a su joindre à la sûreté de l'analyse dramatique. Pour parler de Molière convenablement, il a pensé qu'il en fallait parler avec bon sens, ce qui n'empêche pas d'ailleurs d'en parler avec esprit. Voici la conclusion de ce portrait de Don Juan : « Débarrassé de la légende, de la tradition, du romantisme, de la littérature, qu'est-ce que Don Juan? Il n'y a plus que les écoliers pour fixer sur lui leurs yeux ardents. Cet orgueilleux, cet égoïste forcené, cet individualiste exaspéré, ce jouisseur effréné, ce méchant passionné, il a beau se réclamer de Nietzsche, qu'il n'a pas compris d'ailleurs, le voilà qui entre dans le domaine de la pathologie : c'est le marquis de Priola, c'est un candidat à la paralysie générale. » L'idole est découronnée : puisse-t-elle rester sous le coup de cette exécution !

Pour retrouver la véritable pensée de Molière, le plus simple et le plus sûr est, en tout état de cause, de s'en rapporter au dessein qu'il a lui-même avoué. Que n'a-t-on pas cru voir dans *Tartuffe* et quelles visées lointaines n'a-t-on pas prêtées à Molière et quelles mystérieuses arrière-pensées? Si pourtant cette pièce dont le héros est un hypocrite n'était dirigée que contre l'hypocrisie, et si cette comédie de l'Imposteur ne s'attaquait qu'à l'imposture! Aux époques différentes, hypocrisie et imposture opèrent sur des terrains différens, exploitent des domaines qui changent suivant que les influences dominantes se déplacent. Au xvii<sup>e</sup> siècle, l'Église occupe dans l'État une place prépondérante; sa domination pèse fortement sur la politique, la société

la famille, les mœurs. Molière s'attaque donc à l'hypocrisie religieuse. De nos jours il en aurait mis à la scène une autre forme, l'étalage de la dévotion n'étant plus un moyen de se faire bien venir des « pouvoirs publics » et de courir la carrière des honneurs et de la fortune. Au surplus, il n'aurait eu que l'embarras du choix. « Tartuffe nous remplit d'horreur, d'effroi et de dégoût, parce qu'il symbolise à nos yeux l'hypocrisie, la religieuse et toutes les autres, philosophique, scientifique, politique, sociale, humanitaire. Comme l'a très bien dit Alfred Capus, un homme riche et heureux, qui prêche la révolte sociale sans s'être préalablement dépouillé de ses biens, n'est peut-être pas un imposteur moins dangereux que celui de Molière. A la place de : peut-être, il faut dire : certainement. Débarrassons la comédie de toute son exégèse. Tartuffe pour nous est l'hypocrite, c'est-à-dire l'homme le plus néfaste dans toutes les classes et dans tous les partis, pour sa classe et pour son parti, que ce soit un faux dévot, un mauvais prêtre, un politicien arriviste, un général antimilitariste, un débauché féministe, un patron anarchiste ou un agent de change collectiviste. »

Dans *Tartuffe* on a voulu voir tout notre anticléricisme, dans les *Femmes savantes* tout notre féminisme, dans une seule réplique de *Don Juan* tout notre humanitarisme, et généralement dans le théâtre de Molière toute la Révolution française. On peut affirmer que Molière n'y avait pas pensé. Il pensait au public qu'il avait devant lui et qu'il s'agissait de divertir. Il ne faut même pas se le représenter à la manière d'un écrivain, travaillant à loisir et se servant de la forme théâtrale pour habiller ses idées philosophiques ou ses théories sociales. Voltaire, peut-être, composait ainsi ses pièces, et c'est une des raisons pourquoi elles ne sont pas celles de Molière. C'est pour être comédien, non pour être auteur comique, que Molière a abordé le théâtre. Ayant commencé par être acteur il a continué, et joint à cette profession celle de directeur de troupe. Il fait des pièces pour être jouées, pour le succès immédiat qu'on obtient en faisant rire les honnêtes gens : il s'en est fallu de peu qu'il ne les fit même pas imprimer.

Il est pressé, il prend le sujet qui est dans l'air, le ridicule qu'il a sous la main, l'original qu'il vient de rencontrer, le petit-maitre ou le pédant qui se sont attaqués à lui, le notaire ou l'huissier à verge à qui il a eu affaire, le médecin qui ne l'aide pas à guérir, — la coquette qui le fait souffrir. « Il s'est joué le premier en plusieurs endroits sur des affaires de sa famille et qui regardaient ce qui se passait dans

son domestique. Cette assertion de La Grange a beaucoup frappé M. Donnay. Et elle lui a été d'un grand secours. Ayant en effet pour programme d'étudier la vie de l'homme aussi bien que l'œuvre de l'écrivain, il lui importait de mettre en évidence les points où elles se rejoignent. Il s'est amusé à souligner ce parallélisme. Voyez, dit-il à peu près, comme les circonstances de la vie de Molière déterminent son œuvre! Il épouse Armande; il écrit *l'École des maris* et *l'École des femmes*, deux pièces qui témoignent de la même préoccupation : peut-on être aimé d'une femme lorsqu'on a vingt ans de plus qu'elle? A la même préoccupation se rattache *le Mariage forcé*. *L'École des femmes* est violemment attaquée : il écrit pour se défendre *la Critique de l'École des femmes*; les attaques, les calomnies continuant, il répond par *l'Impromptu de Versailles*. « Il y a toujours dans cette *École des femmes* un passage dont les dévots s'emparent pour l'accuser d'irréligion, alors que ses intentions sont sans noirceur : ces susceptibilités, cette intolérance, cette mauvaise foi l'irritent. Il se dit : « Ah! vous criez de la sorte pour mes pauvres chaudières bouillantes... Je vais vous faire crier pour quelque chose. » Et il écrit *Tartuffe*. Les dévots s'abarment et font interdire *Tartuffe*. A la hâte il écrit *le Festin de Pierre*, et de Don Juan il fait non seulement un débauché et un athée, mais encore un hypocrite, par vengeance de la cabale qui a arrêté *Tartuffe*. » Et ainsi de suite. Surmené de travail, il commence à sentir les atteintes du mal qui l'emportera. Il écrit *l'Amour médecin* et c'est sa première pièce contre la Faculté! Voici *le Misanthrope*. Certes, Alceste n'est pas Molière : toutefois, Alceste est jaloux, et les chagrins d'amour, les tortures de la jalousie ne se devinent pas, il faut les avoir éprouvés pour les exprimer avec cette vérité et cette intensité. On n'exprime bien que ce dont on souffre..

Si l'on voulait à toute force chercher une chicane à M. Donnay, c'est par là que son étude prêterait à la critique. Il a trop cédé à la tentation de trouver dans la biographie, d'ailleurs si imparfaitement connue et souvent si conjecturale de Molière, le fil qui nous conduit sûrement à travers son œuvre. Hâtons-nous de dire qu'il s'est gardé d'attribuer à cette indication plus d'importance qu'elle n'en a. Il a très bien vu que les incidens de l'existence quotidienne ont été pour Molière l'occasion, non la matière de ses pièces. Les sujets lui sont venus d'ailleurs. Il y avait, au xvii<sup>e</sup> siècle un répertoire traditionnel, une « matière comique » qu'il a exploitée à son tour en se l'appropriant et y mettant une fois pour toutes son empreinte. Les deux frères de *l'École des Maris* sont comtes des *Adolphe*s que Térénce lui avait légués.

Le cycle du coquage emplit à peu près toute la littérature « gauloise. » Les vers les plus jaloux du *Misanthrope* sont repris de *Don Garcie de Navarre* que Molière écrivait quand il n'était pas encore le mari d'Armande. Rien ne serait plus faux que de voir dans son théâtre une sorte de longue confidence personnelle. Il n'est pas le premier de nos lyriques. Pas plus qu'il n'est Voltaire, il n'est Victor Hugo ni Musset. Et M. Donnay ne pouvait commettre une telle méprise, précisément parce qu'il est lui-même auteur dramatique.

Sa conclusion résume en quelques mots toute son étude : « La philosophie de Molière, sa morale, son style, sont une philosophie, une morale, et un style de théâtre. C'est un homme de théâtre, le plus grand, le plus nombreux, le plus divers, le plus complet que nous ayons. » On ne saurait mieux dire. M. Donnay a donc eu bien raison de se placer au point de vue qu'il a adopté. Ses conférences, qui auraient pu n'être que charmantes, ont encore été très judicieuses. Cela n'empêchera pas les commentateurs de continuer à travailler sur le texte de Molière, et même de se réjouir sournoisement que M. Donnay ait augmenté d'une unité le nombre déjà respectable des commentaires attachés à ce texte. Ils commenteront, ils traduiront, ils trahiront. Et ils auront raison, eux aussi. Car nous avons une tendance irrésistible à tirer à nous les hommes de génie pour en faire nos contemporains : c'est une forme de notre admiration et une preuve que nous ne pouvons plus vivre sans eux. Les œuvres médiocres ou simplement estimables qui « ne sont que ce qu'elles sont » ne courent pas le danger de ces interprétations inexactes. C'est le privilège des grandes œuvres qu'à travers les siècles elles participent à la loi du changement, qui est celle même de la vie, et se chargent du poids de notre propre pensée. Chaque génération qui vient y apporte, en hommage, un contresens de plus.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

Nous voudrions pouvoir nous occuper à loisir du voyage que fait en ce moment M. le Président de la République, car les leçons qui en ressortent sont réconfortantes. De toutes nos entreprises coloniales, aucune n'a mieux réussi que celle qui nous a conduits en Tunisie, et M. Fallières a pu, sans rien exagérer, constater les résultats merveilleux auxquels nous sommes arrivés au bout de trente ans. La Régence, arrachée à la barbarie, a été engagée dans la voie de la civilisation et elle en a parcouru rapidement les étapes. Cette heureuse réussite tient à des causes diverses, dont la principale est que, dès le début, avec une souplesse et une fermeté de direction qui est due à notre premier résident général, M. Paul Cambon, nous avons appliqué en toute vérité et loyauté le système du protectorat et renoncé à celui de l'assimilation plus ou moins directe. M. le Président de la République a continué de s'inspirer, dans son langage, des principes qui ont présidé à l'établissement et au développement de notre protectorat; les mots de tolérance pour les sentimens religieux, de ménagemens pour les opinions et les intérêts sont revenus sur ses lèvres avec une telle insistence que certains de nos journaux, en y mettant sans doute quelque ironie, ont regretté pour beaucoup de Français qu'ils ne fussent pas Tunisiens. A l'étranger également, nous avons su inspirer confiance. Même les pays qui, au premier abord, n'avaient pas vu notre intervention sans inquiétude reconnaissent aujourd'hui que nous avons travaillé au profit de tous. C'est le cas de l'Italie par exemple, et nous avons été particulièrement touchés de l'hommage que, avec les autres puissances méditerranéennes, elle a rendu au représentant de la République. Les nuages d'autrefois sont dissipés; les deux sœurs latines n'ont plus rien qui les divise. Aussi la France a-t-elle applaudi de

tout cœur aux fêtes que l'Italie organise en ce moment pour célébrer le cinquantenaire de son indépendance. Que de souvenirs glorieux s'éveillent, à ce propos, dans nos esprits ! Les pouvoirs publics chez nous, la Chambre, le Sénat, se sont associés aux sentimens de nos voisins qui, à leur tour, ne font plus d'opposition aux nôtres en Tunisie. N'est-ce pas le roi Victor-Emmanuel II qui disait que le temps était galant homme et qu'il arrangeait bien des choses ? Il permet, en effet, à la justice immanente qu'elles enferment de se dégager et de faire prévaloir les bonnes intentions. Nous avons le droit de présenter au monde notre protectorat tunisien comme une grande œuvre. Malheureusement, quand nous revenons en France, nous y trouvons de moindres sujets de satisfaction.

On sait à quel point l'état de la Champagne est troublé, et on commence à se rendre compte des fautes initiales qui ont causé cette perturbation. La Champagne a traversé plusieurs années médiocres ou mauvaises dont elle a beaucoup souffert, et ses souffrances ont même fini par atteindre un degré d'acuité d'où devait résulter un danger public ; alors, à ces maux très réels, on a appliqué un remède empirique qui devait en faire naître d'autres : nous voulons parler du régime des délimitations. Les vigneron de la Marne se sont mis dans la tête qu'ils étaient victimes de fraudes et que le meilleur, ou même le seul moyen de les supprimer était de décider que leur département était à lui seul la Champagne et qu'il serait interdit de faire du vin de Champagne dans aucun autre. En un mot, pour garantir la pureté de leur produit contre la fraude, ils n'ont trouvé rien de mieux que de revendiquer le monopole exclusif de sa fabrication. Cette pensée, très simple, n'est pas née seulement dans la Champagne, ou plutôt dans une partie de la Champagne ; elle est née aussi dans une partie du Bordelais, sous prétexte de protéger le vin de Bordeaux, et ailleurs pour protéger le vrai cognac. Où s'arrêtera-t-on dans cette voie ? Chaque produit régional demandera à être protégé au moyen d'une délimitation ; le fromage, les primeaux, les fruits confits, les poulardes ne paraîtront pas moins intéressans que le vin de Champagne ou de Bordeaux : il ne restera bientôt plus qu'à rétablir les douanes intérieures que la Révolution a supprimées, et à leur donner un caractère prohibitif. Les protectionnistes les plus exigeans n'avaient songé jusqu'ici qu'à protéger les produits français contre les produits étrangers ; on va plus loin aujourd'hui, on demande de protéger les produits français contre d'autres produits

français. C'est le progrès. Il a été consacré par une législation nouvelle qui ne s'est pas faite en un jour ; il a fallu s'y reprendre à plusieurs fois ; on a tâtonné au début, on n'a pas su exactement où on allait. Une première loi, qui porte la date de 1905, avait pour objet avoué et parfaitement légitime de combattre la fraude : un règlement d'administration publique devait la compléter et l'a complétée en effet. Mais pendant ce temps-là, les prétentions des ultra-protectionnistes dont nous avons parlé allaient en augmentant, et lorsqu'ils se sont trouvés en présence du règlement élaboré par le Conseil d'État, ils l'ont trouvé insuffisant. On a donc fait une seconde loi, en 1908, où, pour la première fois, il a été question de rechercher l'origine même des produits viticoles et de garantir leur pureté au moyen de délimitations. Ces mots dangereux, qui correspondaient chez les uns à des idées confuses, chez les autres à des intentions à demi voilées, ont été imprudemment introduits dans la loi, sans que personne alors ait bien compris quelles en seraient les conséquences pratiques. Le Conseil d'État a été chargé d'élaborer un nouveau règlement d'administration publique qui ferait corps avec la loi, et, d'accord avec celle-ci, il a créé des délimitations : la Champagne a eu la sienne, le Bordelais, le pays du cognac ont eu les leurs.

Aussi longtemps que la loi n'a eu pour objet que de réprimer la fraude, il n'y a eu rien à dire contre elle ; mais, dès qu'elle a eu créé un monopole, tous ceux qui en ont été exclus ont commencé à protester. Pour ne parler que de la Champagne, on ne pouvait pas faire le bonheur de la Marne sans faire le malheur de l'Aube, et il faut bien reconnaître que ce département avait de bonnes raisons à faire valoir pour se défendre, car il était difficile de lui contester la qualité de champenois, non seulement au point de vue historique et géographique, mais encore au point de vue viticole. Les usages, les traditions plaidaient en sa faveur. Il avait donc d'excellens argumens à présenter. Pourquoi a-t-il jugé à propos d'y joindre des procédés d'intimidation et de violence ? Il a eu tort, sans doute ; mais d'assez nombreux précédens lui avaient appris que c'était aujourd'hui le seul moyen d'être écouté. On lui avait donné l'exemple, il l'a suivi. Des manifestations imposantes et menaçantes ont donc eu lieu : le drapeau rouge a été arboré jusque sur les montumens publics ; des chants révolutionnaires ont retenti ; enfin de premiers désordres ont donné comme un avant-goût de ceux qui suivraient, si l'Aube n'obtenait pas à son tour satisfaction. On a fait venir des troupes, mais trop tard, et assez pour irriter, pas assez pour intimider : il a fallu parlementer

avec les émeutiers, qui n'ont consenti à se disperser que si les troupes se retiraient. Voilà les spectacles auxquels nous avons assisté : ils sont édifiants. En tout cela, on cherche le gouvernement. Il faut remonter assez haut dans notre histoire pour y rencontrer l'exemple d'une pareille défaillance de sa part. Elle a dépassé toute mesure sur le terrain des événemens; elle a présenté les mêmes caractères au Parlement.

Il y a eu, en effet, plusieurs discussions à la Chambre et au Sénat. Une première escarmouche a eu lieu au Sénat au commencement d'avril. M. Rambourgt, sénateur de l'Aube, plaidait avec chaleur la cause de son département; il protestait contre les délimitations, et le Sénat était visiblement avec lui. Que fallait-il, à l'entendre, pour sortir de la situation fautive où on se trouvait? Un nouveau décret auquel le Conseil d'État serait chargé de mettre la main. — Nullement, a déclaré M. le président du Conseil; le Conseil d'État a épuisé sa délégation législative; un décret serait désormais insuffisant, il faudrait une loi. — Six jours plus tard, M. Monis faisait savoir à la Chambre qu'il avait saisi le Conseil d'État de la question et que, non content de lui demander d'élaborer un décret, il l'avait érigé en tribunal qui déciderait en quelque sorte souverainement. En somme, le gouvernement désirait, demandait un ajournement; il l'a obtenu; une motion qui l'invitait à préparer un projet de loi en vue de supprimer les délimitations régionales et de fortifier, en la facilitant, l'action des syndicats en matière de répression des fraudes a été renvoyée à la Commission d'agriculture. Mais les choses pouvaient-elles rester ainsi? Le Sénat pouvait-il laisser passer sans mot dire l'étrange moyen que le gouvernement avait trouvé de se tirer d'affaire en rejetant sur le Conseil d'État la responsabilité qui lui appartenait? Une telle attitude n'était ni correcte, ni courageuse; aussi lorsque M. le président du Conseil, à qui elle avait réussi à la Chambre, l'a prise au Sénat, une protestation presque unanime a commencé à gronder contre lui. M. Monis n'a pas paru comprendre d'abord sur quoi elle reposait; il se faisait de plus en plus petit : — Je promets, disait-il, de n'exercer aucune influence sur le Conseil d'État; il jugera comme un tribunal; je lui soumettrai un décret en blanc, qu'il rédigera lui-même comme il voudra et devant lequel je m'incline d'avance. — Les interruptions partaient de tous les côtés; on faisait remarquer à M. le président du Conseil que le Conseil d'État ne pouvait être un tribunal qu'en matière contentieuse, et qu'en matière administrative, il se bornait à donner des avis sur un projet de décret dont le gouvernement avait l'initia-

tive. Était-ce le moment de renoncer à cette procédure? Dans le conflit qu'on avait imprudemment laissé naître entre la Marne et l'Aube, y avait-il seulement une question de droit à élucider? N'y avait-il pas une situation politique très grave sur laquelle le gouvernement devait énoncer une opinion et assumer une responsabilité? M. Monis a fini par comprendre à quel sentiment il se heurtait et alors, virant de bord, il a protesté qu'il gardait seul la responsabilité et qu'il la prendrait le moment venu; le Conseil d'État n'avait effectivement qu'un avis à émettre, le gouvernement devait décider. Soit, mais il fallait le dire plus tôt; il ne fallait pas surtout commencer par dire le contraire. Rien de plus pitoyable que les tergiversations de M. le président du Conseil. Alors le Sénat a cru bon de faire connaître ses propres vues et sur la proposition de M. Denoix, sénateur de la Dordogne, il a voté à une grande majorité un ordre du jour invitant le gouvernement à préparer un projet de loi qui supprimerait les délimitations et rendrait plus effective la répression de la fraude. C'était, à peu de chose près, la motion que la Chambre avait renvoyée à sa Commission d'agriculture. M. le président du Conseil, aidé de MM. Léon Bourgeois et Vallé, sénateurs de la Marne, et de M. de Selves, sénateur de Tarn-et-Garonne, a cherché à obtenir un ajournement, toujours comme à la Chambre; mais le Sénat, passant outre, a voté la proposition de M. Denoix. L'aurait-il fait s'il avait prévu le déchaînement révolutionnaire et anarchique, la fureur de destruction qui ont éclaté aussitôt dans la Marne? En votant comme il l'a fait, il a peut-être mis contre lui quelques apparences qu'il aurait mieux valu éviter, et il s'est exposé, ce qui est moins grave, à être taxé de « légèreté » par M. Jaurès. Toutefois, sa conscience peut se rassurer: Les désordres de la Marne étaient préparés depuis quelque temps déjà; les maisons saccagées, incendiées et pillées figuraient sur une liste rédigée d'avance. Il aurait fallu une main autrement forte que celle de notre gouvernement pour en empêcher l'explosion. On avait semé le vent, on récoltait la tempête.

Le lendemain de l'événement, la Chambre, émue de tant de ruines et en craignant de nouvelles, a cherché à apaiser la Marne en votant au gouvernement un ordre du jour de confiance. Si elle éprouve ce sentiment, c'est qu'elle n'est pas difficile; mais, si elle a pensé qu'on ne renversait pas un ministère en face de l'émeute et que les comptes à régler seraient réglés plus tard, elle n'a pas eu tort. Pour le moment, la Marne et l'Aube, décidées à défendre par tous les moyens leurs intérêts contraires, attendent ce que feront le Conseil d'État et

le ministère. Que feront-ils? Comment les choses tourneront-elles? Comment l'apaisement renaitra-t-il? Il serait téméraire de vouloir le prédire. « Quand le peuple est en mouvement, dit La Bruyère, on ne comprend pas par où le calme y peut rentrer; et quand il est paisible, on ne voit pas par où le calme peut en sortir. » Nous avons vu par où le calme peut en sortir, ne désespérons pas de voir par où il peut y rentrer. Nous serions même sûr de le voir bientôt, si nous avions un gouvernement.

Le nôtre, malheureusement, lorsqu'il n'est pas faible envers la démagogie, est complaisant et encourageant pour elle; il ne quitte une attitude que pour passer à l'autre. Nous venons d'en avoir une preuve nouvelle dans la question des cheminots, qu'on pouvait croire résolue sous le ministère Briand, mais qui s'est trouvée posée à nouveau, et dans les pires conditions, dès que le ministère Monis a annoncé que le premier article de son programme serait « la bonté. » On disait autrefois qu'un homme d'État devait avoir le cœur dans sa tête; nos politiciens actuels le placent beaucoup plus bas, et ils s'exposent par là à créer des complications dont toute la « bonté » du monde ne les sauvera pas.

Les cheminots qui se sont laissé entraîner dans la dernière grève ne sont pas tous indignes d'intérêt; mais d'autres intérêts que les leurs sont engagés dans l'épreuve qu'ils ont infligée au pays et dont il importe avant tout de prévenir le retour. Pendant la grève, l'opinion alarmée, indignée, les vouait aux dieux infernaux; le lendemain, beaucoup de ceux qui étaient pour eux le plus impitoyables ont éprouvé les sentimens si connus de Pamurge après la tempête, et ils n'ont plus rêvé qu'oubli et pardon. Le gouvernement, à la première sommation qu'il en a reçue, a réintégré ses grévistes. Cela le regarde, il est maître chez lui; mais les Compagnies sont maîtresses chez elles et elles ont le droit d'avoir sur les conditions de la discipline des idées différentes de celles du gouvernement. M. Briand l'avait reconnu. Sous la pression des élémens avancés de sa majorité, il était intervenu auprès des Compagnies pour obtenir d'elles la réintégration de leurs cheminots; mais, devant leur résistance, il s'était arrêté et il avait déclaré à la Chambre qu'il n'avait aucun moyen d'exercer une contrainte là où la persuasion n'avait pas réussi. MM. Monis et Dumont ont cru qu'ils seraient plus persuasifs que M. Briand, ce qui était de leur part une grande prétention, et ils ont éprouvé un très vil dépit de s'être trompés. On verra dans un moment comment

ils ont exprimé ce dépit devant la Chambre. Mais pourquoi les Compagnies, après avoir réintégré ceux de leurs cheminots qui s'étaient le moins compromis dans la grève, ont-elles cru devoir fermer la porte aux autres ? Sont-elles donc dénuées de « bonté ? » Elles ont prouvé le contraire en donnant des secours aux cheminots qu'elles ne reprenaient pas et en leur facilitant l'entrée dans d'autres industries : leur action, à ce dernier point de vue, a même été si efficace que, dans certaines Compagnies, il ne reste presque plus de cheminots qui n'aient déjà trouvé du travail. Alors, insiste-t-on, si les Compagnies estiment que les cheminots qu'elles ne reprennent pas peuvent fournir un bon travail, si elles les recommandent, si elles les appuient ailleurs, pourquoi ne les réintègrent-elles pas chez elles ? La raison en est simple : les Compagnies veulent que les responsabilités encourues par les ouvriers qui se mettent en grève soient sérieuses et réelles. Si les ouvriers peuvent se mettre en grève sans courir aucun risque, si, lorsqu'ils auront rompu le contrat de travail, ils peuvent le reprendre quand et comme ils le voudront, que le patron lui-même le veuille ou non, les conséquences pour l'avenir en seront très graves. Il règne à ce sujet des confusions qu'il faut dissiper. Quelques jours avant le débat parlementaire sur les cheminots, M. Monis a reçu quelques-uns d'entre eux, et, d'après le journal *l'Humanité*, il leur a tenu ce langage : « Au fond, je comprends très bien comment vous avez agi. Un ministre et un président du Conseil ont reconnu à la tribune votre droit à la grève ; ces déclarations, je les ai moi-même entendues. » M. Monis les a entendues, mais non pas jusqu'au bout. Le ministre qui les a faites est M. Barthou. Il a été imprudent, certes : le cas psychologique de M. Monis en est la preuve. Il faut éviter ces déclarations qu'il est trop facile de détacher de ce qui les précède et de ce qui les suit et qui deviennent alors dans certaines mains des armes dangereuses. Cependant ni M. Barthou, ni M. Clemenceau qui était alors président du Conseil, n'ont été aussi encourageants pour la grève qu'on les en accuse, car, après avoir reconnu aux ouvriers des chemins de fer le droit de la faire, ils ont reconnu aux Compagnies celui de les remplacer aussitôt : « J'ai dit, a expliqué M. Barthou, qu'au regard de la loi pénale, les ouvriers et employés de chemins de fer pouvaient user du droit de grève qui ne leur était pas interdit par la loi, mais je me suis bien gardé de dire que la grève n'était susceptible d'entraîner pour eux aucune espèce de responsabilité. Le Sénat a paru surpris lorsque j'ai rappelé que les Compagnies pouvaient, en cas de grève, demander des dommages-

intérêts à leurs agens, mais je n'ai fait que me référer à l'article 1780 du Code civil. Il y a autre chose. Les Compagnies de chemins de fer ont le droit incontestable de remplacer les ouvriers qui se mettent en grève. » On le voit, la pensée de M. Barthou et du gouvernement auquel il appartenait n'est pas dans le seul membre de phrase qu'a perçu l'appareil auditif de M. Monis. Les Compagnies pourraient demander des dommages-intérêts aux grévistes ; elles ne le font pas parce que le moyen serait illusoire ; les ouvriers ne pourraient pas payer de dommages-intérêts, et si les Compagnies opéraient un prélèvement sur la Caisse de retraites, on crierait à la barbarie. Alors, comment donner un caractère effectif à la responsabilité de l'ouvrier ? Le seul moyen est, dirons-nous la révocation ? non, le mot serait impropre ; on parle beaucoup de révoqués, il n'y a pas d'ouvriers révoqués, il y a des ouvriers remplacés : le seul moyen est de ne pas reprendre ceux qui sont librement sortis et de conserver ceux qui sont entrés.

On s'est déchainé contre les Compagnies ; on leur a reproché non seulement d'avoir laissé sur le pavé de pauvres ouvriers qui étaient souvent des pères de famille, mais encore d'avoir confisqué les sommes que, à force d'économie, ils avaient versées peu à peu dans la Caisse des retraites. C'est un thème qui prête à l'amplification. M. Camille Pelletan, pour ne citer que lui, y a déployé encore plus de « bonté » que M. Monis. Les Compagnies se sont défendues contre l'accusation. Elles ont expliqué qu'en ne réintégrant pas un ouvrier qui les avait quittées, elles lui restituaient toutes les sommes versées pour sa retraite. La Compagnie d'Orléans a même ajouté que, chez elle, les retraites étaient alimentées par ses propres versements et que l'ouvrier, qui n'en fait aucun, recevait, en cas de rupture du contrat, la totalité de ceux qui avaient été faits pour lui. Il nous semble qu'il y a là plus de « bonté » réelle que dans les déclamations dont on nous assourdit. Mais enfin d'autres intérêts sont en cause que ceux des ouvriers : il y a ceux du public, ceux de tout le monde, et sur ceux-là aussi doit s'exercer la vigilance des Compagnies, parce que leur responsabilité y est engagée. On les menace, on leur dit que, si elles persistent dans leur intransigeance, il y aura une grève nouvelle. Leur conviction est que c'est si elles cèdent sous l'intimidation qu'il y aura une grève nouvelle et prochaine, et qu'en attendant, elles ne seront plus sûres de la discipline de leurs agens. Les journaux racontent que les cheminots réintégrés par l'État se conduisent comme des modèles. Tant mieux : l'épreuve, toutefois, pour être

concluante, a besoin d'être un peu prolongée. En attendant, il est difficile de lire sans quelque inquiétude la lettre que le directeur du chemin de fer de l'État vient d'adresser à ses agens inférieurs pour se plaindre des progrès que fait l'ivrognerie parmi eux. M. le directeur du chemin de fer de l'État mérite d'être félicité de sa lettre; elle est courageuse; mais la lecture de cette lettre laisse rêveur.

La situation des cheminots devait inévitablement provoquer une interpellation au Palais Bourbon; elle a eu lieu le 14 avril; on y a vu le gouvernement dans une attitude que jamais gouvernement, ni en France, ni ailleurs, n'avait encore eue jusqu'ici. Le langage de M. Monis et de M. Dumont a été celui de la pure démagogie. Ils ont l'un et l'autre parlé des Compagnies de chemin de fer comme si, en révolte contre l'État, elles méritaient d'encourir les pires rigueurs. Mais lesquelles? Là est la question. M. Monis a dit à la Chambre la même chose que M. Briand, à savoir qu'il n'avait aucun moyen de contraindre les Compagnies: seulement, il l'a dit sur un tout autre ton que son prédécesseur, et où celui-ci avait mis un bon sens résigné, il a mis, lui, une sorte de rage. « Il y a des Compagnies, a-t-il dit, qui s'imaginent qu'elles prononcent des peines, et qui oublient que, même devant les tribunaux, la peine n'est prononcée qu'après une enquête, une instruction contradictoires. Et, cependant, telle a été la prétention des Compagnies qu'une solidarité étroite unit à ce point de vue. » Que de confusions dans ce langage! J'emploie un ouvrier, il me quitte brusquement. J'en prends un autre à sa place, est-ce que je le révoque? est-ce que je lui inflige une peine? M. Monis, qui est juriste, devrait mieux respecter le sens des mots. Sa conclusion a été la suivante: « Je vous demande votre concours: donnez-moi la mission nette, précise, exacte, de retourner vers les Compagnies, afin que je leur demande avec plus d'énergie ce que je dois obtenir d'elles, et, si je ne l'obtiens pas, donnez-moi des armes pour l'exiger. » Aux armes, citoyens! Formez vos bataillons! Mais de quelles armes M. Monis a-t-il voulu parler? Nous n'en connaissons qu'une qui serait efficace: la dépossession des Compagnies au moyen du rachat. Que M. Monis demande le rachat, il sera logique avec lui-même: il a d'ailleurs dit aux cheminots, dans sa conversation avec eux avant l'interpellation, qu'il en était partisan. Lorsque l'État sera maître de tous les chemins de fer, il y fera ce qu'il voudra, il y réintégrera qui il lui conviendra. Ce qui est inadmissible, c'est qu'il prétende avoir la direction en vertu d'un droit éminent, du droit du prince, sans avoir la responsabilité. Qu'il com-

mence d'abord par assumer celle-ci. Quant à M. le ministre des Travaux publics, il a encore renchéri, s'il est possible, sur M. le président du Conseil. Après avoir fait un véhément réquisitoire contre les Compagnies dont « le désaccord avec l'État éclate sur tout : employés, tarifs, grands travaux à exécuter ; pour le faire cesser, a-t-il dit, le ministre ne possède que des moyens qu'il ne veut pas employer, car ils se retourneraient contre le public lui-même ou les finances publiques. Il est donc désarmé. Le problème qui se pose devant vous est celui des rapports des grandes Compagnies de chemins de fer et de l'État désarmé. » Ce problème, quoi qu'en pensent MM. Monis et Dumont, ne peut pas être résolu par un acte de violence ou de spoliation ; il faut y mettre d'autres formes, mais nous doutons que M. le ministre des Travaux publics trouve celles qui conviennent. Quel étrange argument n'a-t-il pas employé, au cours du débat, pour faire céder les Compagnies ! — Nous vous avons rendu service pendant la grève, a-t-il dit ; c'est à charge de retour, donnant donnant. — Le gouvernement, qui n'était d'ailleurs pas celui d'aujourd'hui, n'a fait que son devoir pendant la grève : il n'a pas de récompense à demander pour cela, et s'il en demandait une, on lui répondrait qu'on la lui a déjà donnée : on a mis entre ses mains tous les pouvoirs, toutes les ressources, tous les moyens d'action de l'État pour qu'il s'en serve au profit de tous et lui-même a été rétribué pour ses services. Quelle singulière prétention de venir dire aux Compagnies : Vous êtes mes débiteurs ! encore quelque chose !

Plus triste, peut-être, que le langage des deux ministres ont été l'attitude et le vote de la Chambre. Pas une voix ne s'est élevée pour répondre à MM. Monis et Dumont et on a voté l'ordre du jour suivant : « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, comptant sur lui pour obtenir des Compagnies les mêmes mesures de réintégration que celles qui ont été accordées par l'État aux employés de son réseau, passe à l'ordre du jour. » Le vote a eu lieu par disjonction : la première partie, celle qui contient l'approbation, a réuni 344 voix contre 115, la réintégration 461 voix contre 5 et l'ensemble 356 contre 27. Quelques jours plus tard, M. le ministre des Travaux publics a adressé aux présidents des Conseils d'administration des Compagnies une lettre qui n'est pas le document le plus extraordinaire de la série. Elle reproduit l'ordre du jour de la Chambre, mentionne le chiffre des votans, renvoie à l'*Officiel* pour plus ample explication et exprime la certitude que les Compagnies répondront par des actes au vœu formel qu'au nom de la représenta-

tion nationale le gouvernement leur transmet dans le seul souci de l'intérêt général et de la paix publique. C'est aussi, sans doute, dans le seul souci de l'intérêt général et de la paix publique que le gouvernement vient de réintégrer dans ses fonctions l'instituteur Nègre, révoqué il y a trois ans pour avoir adressé une lettre injurieuse à M. Clemenceau alors président du Conseil. Il a voulu sans doute donner un nouvel exemple de « bonté » aux Compagnies de chemins de fer. Nous ne préjugerons pas leur réponse. Contentons-nous de dire que quelques semaines de décomposition politique et sociale comme celles que nous venons de traverser, avec la mauvaise odeur de scandales qui s'élève autour de nous, ne sont faites pour rehausser ni notre état politique, ni notre état social.

La situation du Maroc a beaucoup préoccupé l'opinion depuis quelques jours : il semble aujourd'hui que la gravité en avait été exagérée. Des renforts relativement considérables ont été envoyés dans la Chaouïa, où, à la demande du Sultan et par les soins du général Moinier, une méhalla est levée, organisée, encadrée pour aller au secours de Fez investi par des forces rebelles. La situation de cette ville était présentée comme très compromise, presque désespérée, et on se demandait ce que deviendraient, si elle était prise, la colonie européenne et les instructeurs militaires que nous avons mis à la disposition du Sultan. L'anxiété qui résultait de cette incertitude était bien naturelle : elle a été d'ailleurs entretenue et excitée quotidiennement par les partisans d'une politique d'intervention militaire au Maroc, qui ne perdent aucune occasion de pousser le gouvernement dans le sens de leurs vues et qui, à tort ou à raison, comptaient sur son impressionnabilité. Quoi qu'il en soit, les forces envoyées dans la Chaouïa s'élèvent aujourd'hui à plus de 20 000 hommes et celles qui ont été concentrées sur la frontière oranaise au nombre de 10 000 : ces dernières ont, dit-on, pour objet de « décongestionner » Fez en attirant ou en retenant de leur côté les forces rebelles qui, sans cela, se porteraient sur la capitale. Les choses en sont là : il est difficile de prévoir comment elles évolueront. Une politique ferme échappe à l'influence des incidents et des impressions de chaque jour ; une politique faible s'y subordonne et en devient le jouet. Nous ne savons pas encore quelle sera la nôtre.

Une faute a été commise : dès qu'on a vu que la situation se gâtait et devenait dangereuse, il aurait fallu ne pas attendre l'investissement de Fez pour en faire sortir la colonie étrangère et la conduire à Tanger

ou à un autre port de mer où elle aurait été en sécurité ; — cela s'est déjà fait, et l'exécution en est d'autant plus facile que la colonie étrangère se compose d'une quarantaine de personnes ; — on se serait épargné par là les inquiétudes, ou du moins une partie des inquiétudes qui nous ont assailli. Il serait resté, à la vérité, notre mission militaire, mais il faut nous habituer à l'idée que des soldats courent quelques dangers en temps de guerre et ne pas y voir pour nous des obligations impérieuses de modifier toute notre politique, quand nous en avons une. Le colonel Mangin a été mis à la disposition du Sultan ; il en a été de même du commandant Brémont, qui a supporté victorieusement les assauts dont il a été l'objet dans la position qu'il occupe à trente-cinq kilomètres au nord-ouest de Fez. Nous avons raison de prêter des instructeurs au Sultan ; notre rôle est de l'aider discrètement, par des moyens financiers et militaires, à se tirer d'affaire lui-même dans l'état critique où il se trouve ; mais il faut éviter soigneusement de mêler nos troupes aux siennes et de devenir ses sauveurs aux yeux de ses sujets. Nous avons perdu l'ancien sultan en étendant sur lui une protection trop ostensible : c'est une politique à ne pas recommencer. Tels sont les principes auxquels nous devons nous tenir. Sans doute les circonstances peuvent exercer sur nous une contrainte imprévue ; les règles absolument rigides ne sont pas de mise dans une situation aussi complexe ; mais si on s'en écarte exceptionnellement et provisoirement, ce doit être pour y revenir le plus tôt possible. Nous souhaitons vivement que le commandant Brémont puisse être ravitaillé et marcher sur Fez à la tête de troupes makzeniennes ; nous souhaitons que la méhalla formée dans la Chaouïa marche aussi sur la capitale et suffise à la débloquer. Quant à aller à Fez nous-mêmes, gardons-nous de cette aventure dont les suites sont difficiles à prévoir et à calculer. Mais notre gouvernement saura-t-il y échapper ?

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.

---

---

# MA FIGURE <sup>(1)</sup>

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### I

— Je vous remercie, ma tante ; mais, je ne me déciderai au mariage que par une impulsion du cœur, une réciprocité!...

— Et tu t'imagines, avec cette tête-là, inspirer des passions? Ah!... ah!... ah!...

Ce sarcasme termina l'âpre discussion que, ma tante Jules et moi, nous venions d'avoir au sujet de mon avenir. J'en eus la respiration coupée. Était-ce possible?... Non. Elle se trompait. La colère l'aveuglait sur mon compte. Elle s'exprimait de la sorte par représailles. Ne l'avais-je pas irritée en opposant un refus formel à sa volonté de m'emmener à Châtellerault? Et quelle grimace lorsqu'elle avait manifesté l'intention de m'y marier avec le directeur de son usine métallurgique!... A la tête d'une coutellerie!... En vérité, n'y avait-il pas là de quoi contenter mes ambitions? J'habiterais une confortable maison toute voisine de la fabrique... Je la connaissais, cette grande bâtisse pour y avoir passé mes vacances, il y aurait bientôt dix ans, l'année de ma première communion. J'en revoyais les murs de suie, cette suie noire crachée nuit et jour par la haute cheminée de briques; j'en revoyais les portes que le va-et-vient des mains ouvrières avait graissées depuis un siècle.

(1) *Copyright by* Claude Ferval, 1911.

Et l'intérieur! Je ne pouvais sans frémir me rappeler son vilain luxe de bourgeois trop vite enrichis : rideaux de velours grenat, sièges armés de palissandre; tant de choses qui déjà offusquaient mon simple goût d'enfant. Habiter là!... Y passer l'existence entière!... A ce prix, toutefois et seulement à ce prix, je serais l'héritière de ma tante. Elle l'avait affirmé; et son mari, s'il n'avait éclipsé dans la mort sa faible personnalité lasse de luttes, aurait pu témoigner qu'elle ne changeait jamais de dessein. Il me sembla qu'une nichée de moineaux se mettait à battre de l'aile. Mes chers rêves!... Mes espérances au long cou, faudrait-il donc vous étouffer?

Avant tout, vérifions. Est-ce que véritablement je suis laide? Mes regards anxieux cherchent un miroir. Mais la bibliothèque où s'écoule notre veillée n'en contient pas. Pièce austère, meublée pour le travail, elle ne me présente que la surface sans reflet des portes, des livres, des rideaux. Mue alors par un irrésistible besoin de savoir, de tout de suite savoir à quoi m'en tenir, je m'échappe, je me sauve sans même souhaiter le bonsoir à ma tante. Et maintenant, front contre front, que dit le triple panneau de ma psyché?

Jusque-là, certes, je ne m'étais pas jugée avec fatuité. Il me suffisait, pour cela, de consulter chaque matin la petite glace suspendue au-dessus de ma toilette. Que de fois, en y apercevant ma face large, mes pommettes saillantes, le ton calciné de ma peau, je m'étais crue victime de quelque erreur. Que de fois je m'étais dit, en soupirant : « Moi cela!... Non, je me trompe, c'est la figure d'une autre. » Mes mains fines toutefois, ma chevelure abondante, ma taille qui n'était pas dépourvue d'agrément laissaient place à un peu d'espérance. Et d'ailleurs, tant que les regards d'autrui ne nous ont pas renseignés, que savons-nous de nous-mêmes? Après tout, je pouvais plaire. Comment en aurais-je douté, quand, si souvent, j'entendais ma vieille Sophie se récrier en me voyant : « Quel beau brin de fille ! » ou que, plus souvent encore, je lisais l'orgueil de moi dans les yeux indulgens de mon père?...

Mais aujourd'hui, plus de flatterie, plus de vaine complaisance, je n'aspire qu'à la vraie vérité. Si rude soit-elle, je veux la connaître. Et je m'examine, je m'observe avec la clairvoyance qu'on a pour juger les autres. Hélas!... Le doute n'est plus permis. Ma tante Jules avait raison : je suis laide. Cette

sombre certitude, la plus atroce qui puisse entrer dans un esprit féminin pénètre en moi, s'y enfonce comme une blessure.

« Avec cette tête-là !... » Et les choses du passé me reviennent à la mémoire. Ce qui, jusqu'à ce jour, m'avait semblé incompréhensible se débrouille, prend une netteté... Si Jean Desrives, mon ami, le compagnon tendre de mon enfance est parti, si je ne l'ai pas revu depuis l'instant où le secret de mon amour pour lui m'est échappé, c'est que son cœur, en même temps que s'allumait le mien, s'est subitement refroidi. Je me souviens. C'était sur la plage de Cabourg. Les villas de nos pères voisinaient. Nous avions, jusqu'à cette époque, été d'excellents camarades. Quoique despote et très taquin, Jean ne pouvait se passer de moi. Il m'associait à ses jeux ; il m'obligeait à travailler avec lui à des forteresses de sable et, lorsque le flot montant menaçait notre construction, lorsque, amusé, il voyait arriver la vague, je pleurais, moi, de ce qu'elle détruisît si vite ce qu'ensemble nous avions édifié. Cette année-là, nous n'étions plus des enfans. J'avais seize ans ; mes robes descendaient à la cheville. Un duvet roux et soyeux ombrageait la lèvre de Jean. Notre intimité se transforma. Que de chères promenades où nos pas associés laissaient des empreintes fragiles ! .. Que de causeries intarissables !... Parfois même, Jean tirait de sa poche des feuilles de papier repliées et me faisait une lecture : des vers ! ses premiers griffonnages d'homme de lettres ! Dès cette époque, j'adorais la poésie, j'étais sensible à son rythme persuasif, à sa pensée qui serpente, au charme des mots enchâssés. Mais, faut-il l'avouer ? c'était la voix du poète surtout qui me paraissait délicieuse. La fascination qu'elle exerçait sur mes nerfs était telle que, tout en l'écoutant, tout en suivant ses inflexions délicates, j'en venais parfois à laisser échapper la signification des paroles, à ne plus voir que le jeu périlleux de la bouche remuante, chatoyante... Or, un jour, il arriva que, s'interrompant brusquement, Jean me fit une question : « Cette rime, pensez-vous qu'elle soit correcte ? » A dire vrai, je ne l'avais pas entendue. Mes paupières eurent le battement rapide des personnes dans l'embarras. Que le front de mon ami fut sévère !... Ne sachant de quelle manière m'excuser, comment réparer mon tort, je saisis la main qui tenait le manuscrit, et je la baisai. Ma respiration était haletante. J'attendais... Quoi?... Le savais-je ? Peut-être que Jean m'em-

brassât ou bien qu'il me dit : « Je ne vous en veux pas, Lucienne; je me sens mieux compris de vous que si vous m'aviez écouté. » Il ne me dit rien de cela. Ses mains froissèrent le papier et nous rentrâmes sans échanger une parole. Les vacances touchaient à leur fin : nous ne nous revîmes que rarement, puis, plus du tout.

J'en étais encore à me demander : « L'ai-je fâché?... ou trop ému?... » lorsque les paroles de ma tante tracèrent devant moi le zigzag de la foudre. Je venais de comprendre : Jean ne m'avait jamais aimée. Le sentiment qu'il éprouvait à mon égard n'était qu'une de ces floraisons printanières qui croulent au premier choc. Ce qui lui avait plu en moi, c'était l'amie compréhensive, la camarade cultivée, l'interlocutrice capable de lui donner une réplique. En l'écoutant mal, j'avais blessé sa vanité d'auteur; j'avais déçu cette exigence qui veut, lorsqu'on donne lecture de ses œuvres, que le public soit attentif. Ce n'était pas tout. Mon baiser avait achevé de me perdre : intempestif, il avait fait évanouir une illusion, l'illusion que peut-être Jean avait eue de m'aimer... Et maintenant, rien, plus rien : l'abandon, l'oubli absolu. Oh! avoir été de tels intimes et qu'on devienne étrangers!... Oh! ce chemin coupé!... Cette rive de l'autre côté de laquelle je suis à me tordre les mains!... Et cette voix, cette voix qui sans pitié me raille : « Cesse de hâler le bonheur, puisqu'il ne peut te répondre. — Et pourquoi? — Regarde-toi. — Mais j'ai un cœur cependant, des bras tendus vers d'autres bras. — Qu'importe!... Les cris du cœur ne s'entendent que s'ils sortent d'une belle bouche. — Se peut-il!... » Je me tais anéantie. Bientôt pourtant l'instinct tenace suggère : « Est-ce qu'à force d'abnégation, de tendresse, de vertu, je ne pourrais moi aussi inspirer l'amour? — Sache, reprend la voix impitoyable, que des laides, on accepte tout gratuitement; soit qu'elles se dépensent au service d'autrui, soit qu'elles partagent leur cœur en morceaux ou que, d'un bloc, elles l'offrent à un seul, leurs dons ne recueillent qu'ingratitude. — Oh! Assez!... Assez!... » Mais tandis que loin du miroir ma tête retombe épuisée, le soliloque se poursuit. « Ce qui t'attend, le sais-tu? Pendant que délaissée, solitaire, tu garderas la maison, les filles aux beaux yeux s'en iront le long des jardins. De jeunes hommes les attendent. Ils murmureront près de leurs oreilles de chaudes, d'enivrantes paroles. Côte à côte, ils respireront le

troène et l'héliotrope. Des barques se balancent au bord des lacs italiens. Ils y courent enlacés... Des musiques joueront pour eux des airs qui font défaillir!... »

Je suffoquais. Il me semblait que subitement l'atmosphère s'était raréfiée. Des pieds à la tête j'avais mal, non seulement à la surface mais, au dedans, le long des muscles et des os. On eût dit que chacun des nerfs dont ma face était composée venait d'acquérir une vie propre, indépendante, une capacité de souffrir à elle seule aussi puissante qu'un organisme complet. Tout mon être réclamait contre l'atroce injustice!... « Pourquoi moi et non pas une autre? Qu'ai-je fait pour mériter cela?... »

À bout de forces, je tombe sur mon oreiller. Des sanglots éperdus me secouent. Je pleure comme si j'avais voulu, j'avais pu dissoudre ainsi ma figure, la désagréger, n'être plus captive de sa forme.

## II

Ma tante Jules n'était venue chez nous que pour les obsèques de mon père. Jusqu'à la dernière minute, elle tenta d'ébranler ma résolution, de me démontrer les périls d'une existence solitaire. Ses discours ne manquaient pas de justesse; mais ils se heurtaient en moi à quelque chose d'obscur et de résistant. Quoique ma foi en l'avenir fût désormais bien affaiblie, il me semblait que, quitter Paris, serait une désertion; que, d'un seul souffle, j'éteindrais la dernière lueur qui m'était laissée. Non! Je ne me résignerais pas à la province où chaque jour est semblable à la veille, où la page tourne sans que rien s'y soit inscrit. Si je ne devais pas avoir ma part de joie, d'émotions, du moins j'en aurais tenté la chance; et la résignation, en tout cas, me serait plus facile au milieu des chers souvenirs et des choses qui me venaient de mes parents.

Dans un dernier effort contre les sottes ambitions auxquelles on prétendait m'associer, j'eus un regard vers les livres, ces alliés de ma jeunesse. Mon père m'avait appris à les chérir. Chef d'une maison d'édition plus renommée par la qualité des ouvrages qu'elle publiait que par son chiffre d'affaires, il avait mis de bonne heure entre mes mains les grands classiques du xvii<sup>e</sup> siècle. Grâce à ces merveilleux éducateurs, ma conscience

enfantine avait été emplie de joies nobles et profondes; à travers leurs inventions dramatiques j'avais appris à aimer de tendres créatures s'immolant à un devoir, de fiers jeunes hommes prêts à mourir plutôt que de sacrifier leur honneur. Plus tard, les inspirés superbes du romantisme mirent en moi leur merveilleux univers; ils me firent concevoir une humanité au delà de l'humanité, des firmamens sans nuage, un monde dont l'exceptionnel est la règle, où le sublime est l'élément même du cœur. Les poètes enfin m'ouvrirent la zone torride, le jardin prodigieux... Avec quelle ardeur je m'y étais précipitée! Quelle certitude d'aimer, d'être aimée, et de tout sacrifier à cela! La vie, après, pouvait venir avec sa tiédeur, ses déboires, ses réalités basses et lâches : rien ne prévaudrait contre ce premier commencement, cette graine d'idéal jetée en moi dès le printemps de mes années. Il me sembla que l'armée des reliures, avec ses petits uniformes rouges, verts, marron soulignés d'or, se levait pour me promettre assistance. De leur gaine brillante, je crus voir s'échapper les héros, les héroïnes tant aimés : Tristan, Roméo, Marguerite, Lélia, Desdémone. Leur éloquente voix me parlait, me murmurait à l'oreille : « Ne crains rien; reste. Nous te tiendrons chaudement compagnie; dans tes heures découragées, nous te rappellerons nos larmes à nous, qu'elles ont faits immortels. »

En revenant d'accompagner ma tante, je retrouvai sur le pavé de la voûte quelques pétales encore, vestiges des couronnes qui, la veille, avaient orné le catafalque de mon père. Un chrysanthème blanc rappelait la lividité du cher disparu. Je le ramassai, et y appuyant mes lèvres avec force, je laissai couler mes larmes. Ma détresse était indicible. Non seulement, j'avais perdu le protecteur naturel dont la jeunesse a besoin, mais un camarade, un ami, le causeur galant et empressé qu'est souvent un père veuf pour sa grande fille unique. Le seul être qui eût pour moi l'indulgence, l'admiration du créateur pour son ouvrage, n'était plus!... Je revoyais sa forme immobile qui avait été vie, mouvement, intelligence; je la revoyais toute proche et déjà si lointaine, presque effacée, telle que l'avait laissée en moi la dernière nuit de veille. Il me semblait qu'avec elle avait disparu tout ce que le monde contenait de bon, d'affectueux, de solide. Et maintenant, père chéri, que vos yeux sont fermés pour toujours, je ne serai donc plus de personne

le matin ensoleillé, le printemps avec toutes ses promesses!...

On avait de tout temps prétendu que je ressemblais à mon père. Était-ce vrai? En tout cas, je ne m'en étais jamais moi-même préoccupée. Cela paraît au premier abord si opposé, si disparate, une face enforcie de vieillard et une tête de jeune fille! Comment les comparer? Mais voilà que tout à coup, sur le masque inoubliable du mort, je me reconnus. Oui, c'était bien le même front bombé, les mêmes orbites creuses, le même galbe saillant des pommettes. Assurément son nez était plus accentué que le mien; mais tous deux, au milieu de l'arête, subissaient une dépression identique, comme si un pouce, le pouce obstiné de la race, s'y était fortement appuyé.

Mon père était-il laid? C'est là une question que les enfans ne se posent guère à l'égard de leurs parens. Les juger sur les qualités morales dont ils peuvent profiter leur suffit. La beauté est un don individuel dont on ne se soucie que pour soi-même. Au surplus, les êtres que nous aimons ne sont-ils pas toujours charmans, puisque nous les aimons? Mais, aujourd'hui que la hantise de mon esprit rapportait tout au même sujet, impossible de ne pas reconnaître cette dure vérité: Les traits de mon cher papa, ces traits qui rappelaient les miens à s'y méprendre étaient fort défectueux. Nous étions, lui et moi, appareillés dans ce même type kalmouck venu à nous d'un ancêtre qui s'était marié au cours d'un voyage en Russie.

Si, parmi nos relations, des allusions fréquentes et pour ainsi dire intentionnelles étaient faites à ma ressemblance avec mon père (comme pour rassurer en lui une paternité inquiète), de ma mère, en revanche, il n'était jamais question. On eût dit qu'autour de son souvenir une conspiration de silence s'était ourdie. Jamais, devant moi, son nom n'était prononcé. Je savais seulement qu'elle avait quitté la maison avant que je n'eusse six ans et qu'elle était morte au loin dans des conditions misérables. Une miniature retrouvée au fond d'un tiroir m'avait montré d'elle un adorable visage, des cheveux pâles et une petite bouche si rose, si ronde, qu'on l'eût dite épanouie pour un baiser perpétuel.

Mes lectures m'avaient suffisamment initiée à la vie pour que je pressentisse la nature du drame qui avait détruit le foyer de mes parens. La distance d'âge entre eux et les contradictions de caractères qu'annonçait le seul aspect de leurs personnes

physiques le disaient assez : lui, grave, penché vers les livres, les affaires ; elle, toute jeune, rêveuse, créature de charme et de plaisir. Sans doute, elle avait voulu être heureuse davantage et autrement que cela n'était possible avec un brave homme affairé.

J'avais assez de délicatesse pour comprendre que toute allusion à *ce qui était arrivé* eût été pénible à mon père. Aussi n'étais-je toujours abstenue de l'interroger. Et, par ailleurs, comment savoir ? Sophie n'était entrée à notre service qu'après la disparition de maman. Quant à ma tante, je la voyais rarement, et elle était la dernière personne avec qui j'eusse souhaité d'être en confidence à ce sujet. Ce fut d'elle, cependant, que j'appris ce qu'on m'avait, jusque-là, si soigneusement caché. Quelle surprise lorsque, au cours de notre discussion, elle me jeta avec un regard foudroyant, et d'un ton que je ne saurais oublier : « En voilà des idées !... Ma parole, on croirait entendre ta mère. » Un émoi me fit palpiter. Quoi !... au moment de défendre la dignité de mon cœur, de revendiquer le droit de vivre libre et à ma guise, recevoir cette révélation ! Apprendre qu'entre mon caractère et celui de cette jeune femme romanesque, il y avait similitude... Il me sembla qu'on me donnait la clé de mon être. Je sus de quelle source brûlante avait jailli le sang de mes veines, d'où m'était venue cette bouche altérée, ces ardeurs, ces mélancolies... Et cet orgueil dur à moi-même n'était-il pas aussi le même qui, jusqu'à la fin, avait tenu la fugitive éloignée du pardon ? « Ainsi, me dis-je, je ne suis pas seulement la fille du Tartare mal dégrossi qui m'a imprimé son masque ; la délicate fée blonde, la faible et tendre amoureuse dont je suis également issue contribue à ma personnalité. »

Par malheur, de l'un comme de l'autre, je ne dérivais qu'à demi. Par quelle malignité du sort, les choses s'étaient-elles combinées de la sorte ? Qu'en aurait-il coûté à la nature, en même temps qu'elle me donnait l'âme de ma chère maman, de me constituer ses jolis traits ? Ou bien, m'ayant façonnée à la rude image de mon père, que j'eusse ses mâles qualités, son cerveau calme, ses nerfs bien en équilibre ? De la sorte, ma personne eût été concordante, harmonieuse, apte à sa destinée. Des oppositions, des contrastes, des sangs ennemis ne se seraient pas combattus en moi ; je n'aurais pas eu, à la fois, ce cœur avide de caresses et ce visage pareil à une terre d'exil.

L'entresol que j'avais loué, rue de Douai, ne ressemblait en rien au luxueux appartement que nous occupions, mon père et moi. Les pièces y étaient étroites, le plafond bas, le décor d'une banalité désolante. Les premiers mois de mon deuil filial passèrent en déménagement, liquidation, mise en place des meubles, des livres que j'avais tenu à conserver. Besognes médiocres, assurément ; mais qui, terminées, devaient me laisser du regret. N'arrive-t-il pas que nous nous sentions plus lourdement écrasés par le désœuvrement que sous le poids des corvées ? Je n'avais la ressource ni d'être dévote, ce qui m'eût occupée ; ni, hélas !... assez pieuse pour accepter mon sort avec résignation. Qu'allais-je faire de ma vie ? J'étais libre, et c'est un bien que beaucoup de jeunes filles m'eussent envié ; mais la liberté, c'est aussi la solitude, c'est un trésor qu'on posséderait au milieu d'une île déserte. Comment l'employer ? Je cherchai. Mon esprit curieux, riche d'élan suggéra : travailler ?... Mais, à quoi ? A quelle besogne ? On ne m'a enseigné aucun art et mes goûts me détournent des occupations ménagères. Apprendre ? — Je ne m'intéressais qu'à moi-même. Écrire alors ? — L'idée de ces heures ardentes pendant lesquelles on s'abandonne, on se livre au dieu de l'inspiration me tenta. Je me mis devant une feuille blanche. J'aurais voulu répandre toute ma peine, m'en décharger comme d'un paquet trop lourd. Bientôt je m'aperçus que pour être romancier, poète, il ne suffit pas de posséder un cœur, un cerveau. Il faut encore que ce cerveau, que cette âme se soient emplis ; il faut que les événemens y aient versé leurs ruines et leurs trésors et que les heurts de la vie les aient fait souvent retentir ? D'ailleurs à quoi bon écrire ? Puisqu'une besogne exaltante, pathétique nous sollicite ; puisqu'il existe un monde plein de joie et de sensations ; puisqu'en un mot l'amour est là qui nous appelle et nous tourmente. à quoi bon, pendant la jeunesse, chercher autre chose ? Quelque effort que l'on fasse pour se détourner de lui, tout nous ramène à l'amour. Dès que la possibilité a été entrevue de vivre auprès d'un être qu'on adore ; dès qu'on a rêvé de lui parler, de respirer ses paroles, d'être enveloppée de sa volonté, d'abdiquer en lui tout désir, quel autre emploi de soi-même pourrait-on admettre ?

Dédaignant ce qui, autrefois, faisait l'amusement de mes journées, je tombai dans une paresse morne, dans le découragement de quelqu'un qui a vu sombrer le navire où était toute sa

richesse. La toilette, les fleurs cessèrent de m'intéresser ; les livres me tombèrent des mains. Que sert d'orner sa maison quand nul être cher n'y doit venir ? Et sa personne, pourquoi la parer si elle n'en peut être embellie ?

Je n'avais vraiment de bien-être que le soir, à l'heure où l'ombre enveloppe toute la création. Seulement alors, je me sentais l'égale des autres femmes. Je songeais aux Inconnues de Balzac et de Mérimée qui, sans sortir de l'ombre, par le seul attrait de leur esprit, avaient su se faire chérir. Ne m'advient-il pas quelque chose de pareil ?... Et je me plaisais à imaginer toutes les sortes d'aventures qui peuvent s'adapter à une héroïne invisible : surprise nocturne, rencontre au pays des *Désenchantées*. J'inventais les mille déguisemens sous lesquels aurait pu se dissimuler ma personnalité véritable. Souvent, même en plein jour, il m'arrivait de fermer les yeux et de m'imaginer que je prenais part à quelque mascarade. Sous un domino, j'intriguais Jean, je cherchais à regagner son cœur...

Une après-midi de février s'achevait. J'étais, comme à mon ordinaire, assise auprès de la fenêtre dans l'attitude repliée d'une plante à qui manquerait le soleil. La neige, dans l'air gris, ressemblait aux plumes arrachées d'un cygne. Transis, emmitoufflés, les passans marchaient vite, ayant, devant eux, la buée blanche de leur haleine. Quoiqu'il fit bon entre les murs de mon petit salon, j'avais l'impression, moi aussi, d'être dehors, de lutter contre une atmosphère hostile.

Brusquement, la porte s'ouvrit. Une voix criarde rompit le silence.

— Que faites-vous là, gronda Sophie, toute seulette dans l'obscurité ?

Et tournant le commutateur électrique, elle me regarda de plus près.

L'incandescence subite fit à mes yeux l'effet d'une déchirure. Ayant formé un écran de mes doigts, je répondis :

— Tu vois... Rien... J'attendais que le jour finit.

Le bonnet de Sophie hocha au sommet de sa chevelure grise et sur un mode bourru, qui était sa manière envers moi de se montrer affectueuse, elle dévida des remontrances. Était-ce raisonnable ! Passer des journées oisives, à broyer des idées noires !

Ma mine accablée, mes mains vides semblaient répondre : « Que veux-tu donc que je fasse ? »

A la fin, elle se tut et ses yeux s'humectèrent.

L'excellente fille aurait bien voulu remédier à ma tristesse. Mais comment? D'abord, elle en ignorait la cause, du moins la principale. L'eût-elle apprise, qu'est-ce qu'elle y aurait compris? Elle qui, dans sa carcasse de guenon, portait une âme vierge et contente, comment se fût-elle expliqué ce que j'endurais? Tout comme une autre, elle aurait pu, dans son temps, se marier. A la campagne, on n'y regarde pas de si près; pourvu qu'une fille soit robuste et ne rechigne pas à l'ouvrage, elle trouve toujours un gars disposé à en faire sa femme. Mais, par une de ces coïncidences providentielles que la nature devrait toujours observer, en même temps que Sophie était façonnée pour déplaire, elle avait l'amour en aversion. Plutôt que de l'accepter, elle fût morte. Non qu'elle manquât de cœur; elle adorait les enfans, les animaux. Ayant un jour rencontré une poule qui avait la patte écrasée, elle la ramassa, l'emporta dans son tablier; pendant deux mois, elle la soigna comme elle eût soigné un poupon et ne la relâcha que guérie au milieu d'un champ d'avoine. C'étaient ces diables d'hommes qu'elle ne pouvait pas souffrir. Elle les traitait de fourbes, de menteurs; déclarant qu'ils n'avaient été créés que pour le malheur des femmes. A l'égard de celles-ci, elle montrait un peu plus d'indulgence, pourvu, toutefois, qu'elles n'eussent pas *fauté*. Tant pis pour celles qui se laissaient conter fleurette! La vue d'une fille enceinte lui inspirait une répulsion farouche. Les douleurs mêmes de l'accouchement n'arrivaient pas à l'attendrir; il fallait, pour cela, que le mioche fût au monde. Se mettait-il à crier? elle le pressait contre sa plate poitrine et, avec des précautions de chatte, l'embrassait, le cajolait... Une partie de sa vie s'était ainsi dépensée au métier de bonne d'enfans; elle y apportait une conscience peu commune et, quoique payée généralement d'ingratitude, il ne lui venait pas à l'esprit qu'elle pût en exercer un autre. Le hasard l'avait conduite chez nous au moment où, après la catastrophe de son ménage, mon père cherchait à renouveler son personnel, et, comme elle ne demandait qu'à placer définitivement son cœur, elle s'était prise, pour la petite abandonnée que j'étais, d'un de ces dévouemens avec lesquels beaucoup de vieilles filles trompent leur appétit de maternité.

Revenant à notre entretien :

— Cela ne vous vaut rien, de rester confinée de la sorte. Vous devriez sortir, essayer de vous distraire.

Une grosse toux, dont peut-être j'exagérai l'importance, prouva que j'étais enrhumée.

— Comment voudrais-tu que j'allasse dehors?

Du bout des pincettes elle rapprocha, entre eux, les tisons qui étaient encore enflammés, puis, mettant une bûche dessus :

— Allons!... Venez chauffer vos petits pieds.

Je m'approchai. L'une après l'autre, mes semelles se tendirent vers la flamme. Longuement, Sophie me contempla de ce bon regard attendri qu'ont les chiens aimés de leur maître. Puis subitement, comme si quelque trouvaille eût jailli de son cerveau :

— Pourquoi ne pas inviter quelques amis?

— Y songes-tu? avec mon deuil.

Elle fit observer que cela n'était pas un motif à me laisser dépérir.

— Si votre pauvre papa vous voyait!... Lui qui voulait toujours que vous soyez gaie, heureuse.

— Chut!... fis-je en avançant un doigt vers sa vieille bouche édentée; je préfère être seule.

Cela était la vérité. Martyre de mon idée fixe, je ressentais à me montrer une gêne, une sorte de honte pudique. Tout regard étranger me mettait au supplice : joyeux? je lui prêtai de l'ironie; sympathique? j'y croyais voir une pitié. Insistait-il? je devenais cramoisie; j'étais comme un coupable qui comparait devant son juge.

Sophie n'en était pas à sa première tentative. Quoique d'un naturel peu accueillant, elle avait plus d'une fois insisté pour introduire auprès de moi quelques amies anciennes. Ayant une fois consenti, j'eus la visite de Marguerite Duclair, la plus jolie fille de notre génération qui venait récemment d'épouser un garçon dont elle était follement éprise. Elle me raconta son bonheur. Je l'écoutai les yeux baissés. Jamais tête-à-tête ne fut plus navrant que le nôtre.

Mais où mon intransigeance se faisait véritablement fâcheuse, c'était à l'égard des jeunes hommes. On eût dit, tant était absolue ma résolution de les fuir, qu'ils me fussent devenus odieux.

L'un d'eux, fils de l'associé de mon père, ayant insisté pour

m'entretenir d'une question relative à nos intérêts, je le laissai entrer. Combien j'eus tort!... Cette visite me fit expérimenter une sorte de malaise que je devais me rappeler toujours et qui ne laissa pas d'avoir une influence sur mes décisions futures. A peine en présence de ce jeune homme, je fus envahie par une espèce de terreur, l'envie de me sauver, d'être ailleurs. Pas un mot de ce qu'il était venu me proposer ne parvint à mon cerveau. Tout le temps qu'il me parla, je n'eus que cette seule idée : « Que pense-t-il de moi? Quel effet lui produit ma figure? » Et, dans ses prunelles, ainsi qu'en un miroir déformant, je croyais me voir ridicule, objet d'horreur, de dérision. Quand il partit, mes tempes étaient moites de sueur... Pourtant, ce garçon ne m'était rien; je n'avais aucun désir de lui plaire... Eh bien! quoi, alors?... Notre entrevue avait été comme une répétition de ce qui se passerait si un autre visiteur, si Jean, le cher Jean...

A quelques jours de là, j'étais, après déjeuner, renversée sur ma chaise longue. Un livre s'appuyait au bout relevé de mes genoux. Je lisais faiblement, ne prêtant aux choses écrites que la lisière de ma pensée. En réalité, elle était avec Jean Desrives. « Il est, pensai-je, le seul de mes amis qui ne m'ait rien témoigné à l'occasion de mon deuil, aucune sympathie. Lui serais-je, à ce point, devenue indifférente? » J'avais tant besoin d'espérer qu'une foule d'excuses se présentèrent : « Sans doute, il aura voyagé... Il est absent... Une lettre bientôt... » Le cours de mes réflexions fut interrompu par un violent coup de sonnette. Qui, de si bonne heure, pouvait venir? Je n'attendais personne. Un espoir fou me traversa. Si c'était lui!... On parlait dans l'antichambre.

Par l'entre-bâillement de la porte, la coiffe de Sophie se montra :

— Voulez-vous recevoir M. Desrives?

Je lui fis signe d'entrer et de refermer derrière elle. Est-ce qu'on peut répondre comme cela, tout de suite?... Après trois ans!... Le revoir!... Mais pourquoi était-il parti?... Courage, mon cœur! S'il revient, c'est qu'il ne m'a pas oubliée. La vie que tu croyais close va peut-être se rouvrir...

Sophie cependant tient toujours le bouton de la serrure. Il va falloir prendre un parti. Voyons, voyons, un peu de calme. Et je respire fortement. Mes yeux se braquent sur cette porte.

derrière laquelle... Il me semble que je *le* vois, que je distingue sa haute taille, sa moustache d'or bruni, ses dents claires... Je n'aurais qu'une parole à dire... // serait là. Elle obstrue le fond de ma gorge, cette parole, et ne peut pas en sortir. Par une sorte d'anticipation douloureuse je ressens le mal qui m'accablerait si ses yeux, les yeux de Jean... Ah! que je sois préservée de leur dédain!...

Si seulement Sophie avait pu me renseigner, je lui aurais posé des questions; je lui aurais demandé : « Comment suis-je aujourd'hui? Est-ce que ma robe me va bien? » Car enfin, il y a des jours où l'on est à son avantage, des jours où les défauts sont moins apparens. Mais, comment se fier à une admiration aveugle? Et d'ailleurs, aux heures décisives, il n'y a que soi, que son propre jugement qui compte. C'est de soi seul qu'il faut tirer l'énergie du risque ou de la renonciation. Je fais un pas vers le miroir. De cet autre moi-même je recevrai le seul avis profitable... un encouragement, peut-être?... Ah! tout le reste de ma vie je l'aurais donné pour qu'à cette minute... Hélas! Moi qu'une forme de déesse contenterait à peine, me voilà!... C'est moi!... Eh bien! non! Jean ne me verra pas ainsi.

— Va, Sophie. Affirme que je ne suis pas à la maison

— Mais il a entendu votre voix.

Un coup d'œil à la glace encore. Si je m'étais exagéré! Si, dans mon envie d'être belle, j'apportais à me juger un esprit par trop sévère? Non! Ma lucidité est parfaite. Elle dessine la saillie exagérée de mes joues; elle s'enfonce au creux bistré de mes paupières. Un mot passe phosphorescent sur le miroir : Laide!.. Laide!...

Décidément, je ne puis pas! Mon parti est pris.

— Trouve un prétexte, Sophie; raconte que je suis malade.

— Et s'il demande à revenir?

— Revenir?... Oui! c'est cela. Un autre jour; un jour que je serai mieux portante.

Des savates s'éloignent en traînant. Il y a des phrases échangées, un bruit de porte qu'on referme... puis, rien... plus rien.

A peine ai-je la force de me traîner à la fenêtre. Lui, au moins, je l'aurai vu!... Abrisée derrière un rideau, je fais le guet. Ce n'est pas long. Une mâle silhouette traverse la rue. Un instant, j'hésite à la reconnaître. Les épaules de Jean n'avaient pas cette ampleur. Au geste qu'il fait pour allumer sa

cigarette, plus de doute; c'est lui!... Mais, comment peut-il s'en aller de ce pas tranquille?...

La semaine suivante passa en alternatives. Tantôt je ne craignais rien autant que la visite de Jean; tantôt je l'appelais de tout mon être. Entendais-je le timbre, je rougissais, je pâlisais; mon cœur était à la renverse. Le soir approchait-il, je redoublais de mélancolie. « Un jour encore perdu, fini, tombé dans le néant!... » me disais-je. Ma seule occupation pendant cette période d'attente fut d'étudier ma figure. Je l'observais, tantôt avec l'intérêt qu'on a pour une amie malade en qui on essaierait de surprendre quelque symptôme de guérison, tantôt comme une implacable ennemie. Ces jours-là, j'aurais voulu m'échapper de moi-même. J'étais lasse de trainer cette carcasse de hasard, lasse de la nourrir, de l'habiller, de lui rendre des soins. Est-ce juste qu'on ait ainsi un allié qui vous nuit, vous exaspère, vous empêche d'être heureux? Si le compagnon auquel on a uni sa vie est mauvais, on s'en sépare; si un artiste exécute une statue qui trahisse son idéal, il la brise, il en recommence une autre. Et moi, je serais toujours, sans avoir rien fait pour mériter cela, quelqu'un que je ne voulais pas être?...

Tant qu'on est jeune, pourtant, l'espoir du bonheur est tenace. On cherche, on s'ingénie. « N'y a-t-il pas, me demandais-je, quelque magique fontaine, quelque source de Jouvence capable de me transformer? » Si peu de chose, parfois, différencie une figure réussie d'une figure manquée : une ligne plus ou moins courbe, une nuance, presque rien. Et que, dé ce rien, dépendit ma destinée!...

La quatrième page des journaux est remplie par les promesses des marchandes de beauté. Pourquoi ne les consulterais-je pas? Endoctrinée par l'une d'elles, je m'abandonnai à son travail savant de massage, de graissage, de vibrations électriques. Mon espoir était si vivace que, sous ses doigts, je croyais assister à ma propre métamorphose; et le soir, masquée de caoutchouc, je songeais, en m'endormant : « Demain, j'aurai une autre figure. »

Je ne fus pas longue à m'apercevoir de quelle supercherie j'étais dupe. Aucun de mes traits n'était rectifié, et le fard m'ôtait cet air de droiture, d'honnêteté qui, à défaut de séduction, me rendait, du moins, sympathique. Persuadée que tout

était inutile, que laide j'étais, que laide je resterais toujours, j'eus un accès désespéré... Ma rage alla jusqu'à briser les objets de ma toilette, et la houppette chargée de poudre de riz roula lourdement à mes pieds comme un pauvre petit oiseau mort.

Ce fut l'époque de ma vie où je versai le plus de larmes. O larmes! Impuissance! Faiblesse! Protestation puérite contre le sort! Que de fois je vous sentis augmenter le feu de mes joues!... Tout leur servait de prétexte : plainte d'un chien blessé dans la rue, crin-crin d'un orgue de Barbarie, clapotement de la pluie contre les carreaux ou même, moins que cela, presque rien : le tic tac de la pendule qui me venait de mes parens, un fauteuil vide, des violettes qui achevaient de se faner.

Le printemps venait cependant; il venait joyeux et paré en dépit de l'humaine misère. Il y eut, comme les autres années, des souffles tièdes au travers des branchages, des nuages légers comme fumée de cigarettes; il y eut de gentils bourgeons pressés de faire éclore leurs coques, des plates-bandes piquées de jacinthes, de tulipes; il y eut des moineaux dans les squares, qui piaillaient comme de petits bienheureux.

Se souvenant que j'avais aimé les lilas, Sophie revenait du marché avec de grosses gerbes humides qui, par toute la maison, répandaient une odeur de miel. Peut-être comptait-elle, la chère fille, sur l'exemple que donne la nature pour me voir oublier, reverdir, secouer les brumes de l'hiver. Navrée de ce que je ne me décidasse toujours pas, elle se remit à gronder : Par ce beau temps! Cela n'était-il pas péché que de rester à la maison! J'aurais dû être dehors, acheter moi-même des bouquets, éclaircir un peu mes toilettes.

— A quoi bon, répondis-je, je n'en paraîtrai que moins fraîche.

Ses longs bras secs comme des branches prirent le ciel à témoin de ce qu'elle nommait : *ma folie*... Comment m'aurait-elle jugée, elle qui depuis plus de quinze années me cajolait, me soignait, me pomponnait avec une indulgence de nourrice? Est-ce que sa tendresse ne lui avait pas, définitivement et contre toute évidence, fermé les yeux sur mon compte? Sa seule concession fut d'avouer que je n'avais pas trop bonne mine.

Ma santé était à peu près le seul bien sur lequel je pusse compter en ce monde. L'idée de la perdre me rendit attentive à l'état de mon organisme. Le sentant menacé :

— Et tu crois que si je sortais ?

— Vous auriez des roses aux joues.

Cela était faux. J'en avais la certitude. Jamais mon teint, même de loin, ne rappellerait un pétale. Mais, dans un cœur de vingt ans, l'espoir frissonne au moindre souffle.

Le soleil au lendemain semblait m'inviter, me dire : « Viens, toi aussi tu vas res fleurir. » Je mis mon chapeau encore alourdi de ses crêpes, une simple jaquette de drap noir et je gagnai les grands boulevards. Le cœur même de Paris battait là sa vie nombreuse et pressée. Les voitures roulaient avec un grondement de fleuve. Tout n'était que houle, cris, rumeurs. Les avenues décorées de feuilles, les stores nouvellement déployés, de multicolores affiches faisaient penser à une kermesse. Mon cœur se fit lourd subitement comme lorsqu'on côtoie une fête à laquelle on n'a pas été invitée. Je me frayai cependant un passage. Croisée par des hommes qui ne m'apercevaient même pas, dédaignée par d'autres dont le coup d'œil se détournait prestement, j'allais timide, me dissimulant comme une ombre. Les femmes, surtout, attiraient mon attention. Quoique je ne sois pas d'un naturel envieux, la forme impeccable de plusieurs d'entre elles, leur démarche qui faisait retourner les passans me causaient un indicible malaise. Comment aurais-je pu, dans l'atmosphère de luxe et de plaisir, créé autour d'elles, pour elles, pour faire valoir leur beauté, comment aurais-je pu rester indifférente à ma disgrâce ? Entendant leurs petits talons frapper rapidement l'asphalte, je me disais : « Où vont-elles ? » Mon imagination, dont je n'ai jamais pu retenir le galop, partait à leur suite ; je leur prêtai de magnifiques aventures, des bonheurs secrets, palpitations, des paroxysmes que, moi, je ne connaissais jamais. L'une se hâtait-elle davantage ? Je la voyais entre des bras qui l'avaient attendue. Une autre s'arrêtait-elle ? Sur ses traits je croyais saisir le signe d'une heureuse lassitude. Une blonde qui me précédait ayant rattaché son chignon, l'idée me vint de ce qui l'avait pu décoiffer.

Parvenue au carrefour de l'Opéra, j'hésitai sur la direction à prendre. La verdure des Tuileries, les parterres calmes, l'eau limpide des bassins attiraient ma rêverie. La rue de la Paix, cependant, me garda. Elle était étincelante entre ses parois de cristal et les étalages exerçaient sur moi leur fascination. Pourquoi n'essayerais-je pas de m'habiller avec art ? Qui sait si d'ha-

biles faiseurs ne feraient pas de moi une autre femme? La toilette est une telle magie!

Des commerçans me firent valoir les mille inventions de la mode. On me montra les gros lainages au contact desquels la chair paraît fine et précieuse; des soieries dont l'éclat ajoute un éclat; on étala des rubans, des fleurs, des parures... Sans que je fusse bien riche, aucune de ces choses ne m'était interdite; j'aurais pu, parmi elles, m'offrir ce qui m'aurait tentée. La voix douceâtre des vendeuses accoutumées à mentir me flattait. L'une me vanta le *galbe* hardi d'un chapeau, l'autre la *ligne* d'une robe.

— Avec ce *fourreau*, mademoiselle, vous seriez tout à fait jolie.

Pour les croire, il n'aurait pas fallu que j'eusse devant moi les véridiques miroirs. Ah! si ma perspicacité avait pu se taire un instant!... Si j'avais cessé de l'entendre!... Mais la voix de persécution ne cessait de ricaner: « Avec cette tête-là!... » L'angoisse qui s'était un instant relâchée resserra de nouveau son étreinte. En une seconde les chatoyantes étoffes se couvrirent de cendre. Je fis, au hasard, une commande et je sortis. Il était temps!... Mes larmes allaient déborder.

Au retour, mon attention se détourna des silhouettes victorieuses: je n'eus d'yeux que pour les laiderons. Leur nombre me parut infini. Que de visages indigens! Que de tailles sans ressort, de corsages qu'on ne dégrafe que pour dormir! Étrange phénomène!... Toute cette chair de rebut ne paraissait pas souffrir. Comment peut-on garder l'âme placide quand on habite une prison?

Une femme accompagnée de trois garçons vint à passer. Elle était hideuse. Quoique ces enfans lui ressemblassent, je ne pouvais croire qu'ils fussent les siens? Ainsi! un homme, pour elle, aurait simulé l'amour? Et j'entrevis le marché honteux de certains mariages: la personne contre l'argent.

Un peu plus loin, je croisai une bossue. Sa tête, trop forte pour son corps, oscillait; sa bouche, marquée d'un pli amer, disait l'exaspération de son âme. Pourtant, elle était vêtue avec recherche et faisait, pour se redresser, de pénibles, de surhumains efforts. A la devanture d'une boutique, je surpris qu'elle se mirait. Oui, la malheureuse mirait sa bosse!... Sans doute, avec l'espoir de se trouver moins difforme aujourd'hui qu'hier.

Celle-là, du moins, n'était pas indifférente ! J'eus envie de m'approcher d'elle, de lui prendre la main, de lui murmurer tout bas : « Mon amie, ma sœur, dites-moi ce que vous souffrez. » A un tournant, elle disparut. Où allait-elle ? Vers quelle solitude ? vers quelle honte désolée ?

Décidément, les créatures vivantes ne me laissaient pas de repos. Leur beauté, tour à tour, et leur disgrâce, exaltaient en moi le drame intérieur. Je me comparais, je regrettais, je désirais passionnément... Rien ne me faisait oublier. La paix, où la rencontrer ? L'idée me vint de la demander aux figures éternelles. « L'art, selon Corot, est ce qui rend joyeux. » Expérimentons l'exactitude de cette formule.

Ma prochaine sortie fut pour le Louvre. Dès l'entrée, planait un silence, le silence religieux qui, lorsque j'étais enfant, m'avait suggéré cette question : « Est-ce ici que l'on dit la messe ? » C'est, en effet, mieux qu'un silence, un recueillement qui tombe des voûtes et s'étend sur le peuple blanc des statues. Il semble qu'en franchissant la porte d'un musée, on renonce à ce qui, en soi, s'agite, se démène et qu'on devienne, du moins, pour quelques instans, le fidèle apaisé d'un culte. Quelle halte, en effet, que de regarder la Joconde, quel ravissement dépouillé d'égoïsme ! Et, méditer devant les Pèlerins d'Emmaüs, n'assure-t-il pas à l'esprit un surnaturel repos ? J'allai, vers ces effigies, confiante ; je venais à elles sans arrière-pensée, prête à joindre mon hommage à l'hommage séculaire. Leur perfection m'était sacrée ; je les vénérâis dans un recul de tabernacle. L'envier m'aurait paru sacrilège. Si absorbée toutefois que je fusse par la contemplation pieuse, je ne l'étais pas assez pour que le démon que j'avais voulu fuir ne trouvât l'occasion de se glisser en moi. Ce fut au moment d'aborder les galeries du XVIII<sup>e</sup> siècle. Quelque effort que je fisse pour l'écarter, je le sentis rôder dans ma cervelle dès le premier contact avec cet art galant qui ne parle que d'amour et de plaisir. O nymphes, bergères, couples vêtus de clairs satins, voyageuses pour Cythère, comment m'auriez-vous épargnée ? Est-ce que vos gestes en guirlandes, vos seins offerts, vos lèvres de baisers roses ne proclament pas trop haut le pouvoir souverain d'être belle ?... Comme une hallucinée, je m'arrêtai à contempler l'embarquement de Watteau. C'était comme si la fête nautique avait, devant moi, battu son plein. J'entendais ce qu'à leurs compagnes disaient, en leur prenant

la taille, les jeunes fous en tricornes. Le « oui » délicieux des réponses était sur les bouches. Et la barque se balançait, les arbres versaient leur ombre bleue, et le lac avait le glacis soyeux d'une étoffe. Plus qu'aucune scène vivante, l'atmosphère de cette toile me fit sentir par quelle distance j'étais séparée du bonheur. C'était comme une musique adorable dont les sons auraient fui devant moi. Quelle aberration avait pu me faire croire qu'un tableau vous rafraîchit l'âme? Qu'y a-t-il au contraire de plus desséchant qu'une eau dont on ne saurait approcher? Comment respirer près d'une fournaise? Aurions-nous ces poitrines pleines de cris, de sanglots si des artistes devant nous n'avaient chanté? O Wagner, Raphaël, Rembrandt, Michel-Ange, Hugo, n'est-ce pas à vous que nous devons cette exaltation délirante qui rend nos âmes impropres au terre à terre? Si vous ne nous aviez entraînés sur vos glorieux sommets, aurions-nous cette impossibilité de nous plaire aux vallées basses? « Laissons, me dis-je, les joies de l'art à ceux que la vie favorise, et retournons sagement à la nature, à l'équitable nature qui veille également sur les créatures les plus parfaites comme sur les plus disgraciées.

Nous sommes au début de juin; l'air est un cristal impalpable; une fine brise agite sur Paris son éventail parfumé. On ne saurait souhaiter une journée plus suave. Je me fais conduire à la porte Dauphine. Les courses ont dû attirer la foule vers quelque hippodrome de banlieue, car le Bois est presque solitaire. Une fraîcheur délicieuse en émane. Je la goûte, dès le seuil, comme un fruit que l'on n'a pas encore ouvert. Où rêverai-je le plus paisiblement?... Dans cette petite allée qui côtoie les méandres du lac. Elle est étroite, la mousse en tapisse les bords, et les hauts sapins qui l'ombragent font croire à un paysage sincère. Par-dessus l'eau limpide, voltigent des nuées de moucherons. Mon imagination, elle aussi, bourdonne, trace de grands cercles aériens. Tout à coup, de l'autre bout du sentier, un couple s'approche. Il est à une assez grande distance et je pourrais l'éviter. Mais, pourquoi? Ces deux êtres sont gracieux et semblent faits l'un pour l'autre. Leurs bras, étroitement, les attachent; on les devine perdus, oublieux de l'univers. Un sentiment mêlé d'envie et d'admiration me porte vers la femme d'abord. Quoique ombrée par un immense chapeau de paille, sa figure a une fraîcheur... Oh! l'adorable fleur

humaine!... Au moment de les dépasser, mon regard rencontre son compagnon. J'étouffe un cri... Cet homme qui la tient enlacée, qui penche vers elle une bouche de désir, c'est Jean. En un éclair, je vois le carmin de sa bouche!... Je vois ses dents éclatantes!... J'entends le murmure de sa voix!... Lui, grâce à Dieu, ne me voit pas. Il passe sans même détourner la tête. Tout ce qui n'est pas sa bien-aimée, il l'ignore. Aurai-je la force de continuer mon chemin? Je fais quelques pas. Soudain mes jambes défaillent; mon cœur s'arrête de battre et, telle qu'une herbe fauchée, je me couche sur le sol.

Lorsque je revins à moi, mes mains étaient remplies de sable, un goût d'humus me pénétrait. La dernière image aperçue se représenta la première : Jean ! Cette femme ! Ils étaient partis. Ils s'aimaient. Oh ! Pourquoi avais-je espéré?... Quelle folie avait pu me laisser croire?... Et la face au creux de mes mains, je me mis longuement à pleurer tandis qu'au-dessus du lac immobile les acacias secouaient le sachet odorant de leurs grappes et que doucement, dans le soir, le ciel verdâtre devenait rose.

### III

Ce fut fini des promenades. N'avais-je pas expérimenté que la grâce émouvante des fleurs, les nuances fines de l'eau, les ciels pompeux, le jeu des ors dans le feuillage, tout ce qui exalte notre sensibilité, tout ce qui accroît et accélère la course de notre sang, fait en même temps verser des larmes? L'apaisement des jardins : quelle légende ! Où sentirait-on davantage sa propre disgrâce qu'en ces lieux dont le poète a dit :

Là, tout n'est qu'ordre et beauté,  
Luxe, calme et volupté?

Rétrécissons notre existence, pensai-je. Brisons la duperie des songes.

Le quartier que j'habitais, adapté aux rudesses de l'existence, plutôt qu'à son agrément, convenait mieux à la disposition de mon esprit que les somptueuses avenues. Ses maisons sordides, ses rues mornes, ses carrefours enfumés m'enseignaient chaque jour davantage qu'un peuple de parias peine, souffre, lutte contre la fatigue et attend ce qui n'arrivera jamais. Comment se

plaindre après cela? Comment dire: Je suis une exceptionnelle victime? A y regarder de plus près cependant je m'aperçus que les êtres obligés de gagner leur vie n'étaient pas les plus malheureux. Visiblement, beaucoup prenaient du plaisir à leur tâche. La question du salaire absorbait toute leur pensée. Bien portans, bien payés, ils n'en réclamaient pas davantage. N'étaient-ils pas, en somme, moins misérables que moi? L'occasion que j'eus de connaître une très pauvre ouvrière confirma cette opinion. Fraîche sous sa tresse blonde, elle chantait tout le jour en cousant. « Son cœur sans doute est satisfait, » me dis-je. Pas du tout; c'était une fille sage qui n'avait point d'amoureux. Qu'est-ce qui alors pouvait bien la mettre en joie? Les *fortes journées* qu'elle gagnait... Il existait donc des femmes, de jeunes, de jolies, pour lesquelles l'amour n'était pas l'obsession unique?

A la fin, l'exténuant été s'acheva. Des souffles aigres accourus de l'horizon détruisirent ce qui, la veille encore, était éclatant et superbe. Il n'y eut sur la terre rien de ce qui avait été vert et bleu et pareil à de l'or. Les arbres perdirent leur parure; l'air se fit brume, crépuscule. Tant mieux!... Dans cette atmosphère éteinte, mes regrets seront moins aigus. Je me trouverai en concordance avec le malheur commun. N'être pas belle ne sera plus une singularité, une offense à la règle... En effet, une sorte de rideau s'abaissa devant mon esprit. J'eus l'amère consolation de me dire: « La détresse est universelle. »

La quantité de douleur qui emplit le monde rencontra en moi des échos qui n'avaient pas encore vibré. Je fus remuée par la férocité du sort qui s'attaque aux femmes, aux petits enfans, par la décrépitude sans remède des vieillards, par cette avalanche extraordinaire qui fond sur la pauvre humanité. La pensée d'être utile s'insinua peu à peu dans mon âme. Qui sait, me demandai-je, si l'altruisme, la charité ne sont pas des forces où le cœur trouve son développement aussi complet que dans l'amour?

La fête des Morts m'avait incitée ce matin-là au jardinage sur la tombe de mon cher papa. Je revenais du cimetière ayant, aux lèvres, l'aère relent des chrysanthèmes. Le sol était noir, gluant; un bronillard inaugurait la série des jours où les pauvres seront plus pauvres. J'avais hâte de quitter la rue inhospitalière et d'approcher la bonne chaleur du *chez soi*.

A hauteur de la place Blanche, un rassemblement barra ma route. J'allais me détourner, croyant les gens attirés par le bouiment de quelque camelot, lorsque le mot : hôpital, attira mon attention. « Il y a eu un accident, » me dis-je, et je hâtai instinctivement le pas, car je ne redoute rien au monde autant que la vue des blessés. Mais ce fut comme si une main m'obligeait à m'arrêter. Qu'irais-je faire là cependant ? Je ne saurais porter secours. L'idée seule qu'il y eût du sang me faisait les jambes tremblantes. Qu'importe ! Il le faut... Et malgré moi je m'approche.

Spectacle inattendu !... Sur un des bancs du boulevard, une jeune femme est assise. Elle appuie contre sa poitrine un enfant de quelques mois. Sa pâleur ambrée, les loques éclatantes dont elle est vêtue annoncent une étrangère, un de ces modèles italiens qui pullulent à Montmartre. Mais d'abord, c'est une malheureuse. Ses mains sont maigres, violacées, elle gémit : « Jésus, Seigneur, je vais mourir, » et ses yeux sont affamés de vie.

— Vous souffrez ? fis-je en me penchant sur son épaule.

Ses lèvres remuèrent comme si elles voulaient parler ; mais la voix trahit leur effort. Ses bras qu'avait croisé le geste maternel se dénouèrent, sa tête se renversa. Je n'eus que le temps de recueillir l'enfant avant qu'il ne roulât par terre.

Un des spectateurs raconta qu'un instant plus tôt la femme déjà était tombée en syncope.

— Elle est soûle, suggéra un ouvrier dont le nez ressemblait à une framboise.

— Elle n'a peut-être pas mangé, interrompit un autre, qui avait les joues creuses et un flanc évidé de loup.

J'avais passé au cou nu de l'Italienne le boa de fourrure qui s'enroulait autour du mien. Une agitation de ses doigts annonça qu'elle reprenait connaissance.

— Antonio !... murmura-t-elle, avant d'avoir rouvert les yeux.

Je compris qu'elle s'inquiétait de son bébé et la rassurai aussitôt.

— Il est là. Je vous le rendrai tout à l'heure.

Puis, songeant que nous étions peut-être, ainsi que l'avait dit l'homme aux flancs creux, devant une de ces inanitions qui sont la honte, le scandale des grandes villes, je m'informai.

— Avez-vous faim ? Voulez-vous manger quelque chose ?

Non, ce n'était pas cela. Son zézaïement, à peine familiarisé avec le français, m'apprit, qu'amenée de Rome au printemps par un sculpteur, celui-ci l'avait abandonnée, dès qu'il l'avait vue enceinte. Depuis ses couches, elle était toujours malade, toussant, maigrissant, n'ayant aucun appétit.

— Et qui vous soigne ?

— Personne.

Des voisines lui montaient une *portion* les jours où elle n'avait pas la force de se lever. C'était sur leur conseil qu'elle allait consulter un docteur, quand une faiblesse l'avait abattue sur ce banc. Avec son fardeau sur les bras!... Et je frémis à la pensée de la chute épargnée au pauvre.

— Venez, lui dis-je, nous irons ensemble au dispensaire et je porterai le petit.

Elle était encore toute faible ; cependant, avec l'énergie des pauvres accoutumés à assumer seuls, jusqu'au bout, la charge, si lourde soit-elle, que le destin a mise sur leurs épaules, elle protesta.

— Non ; non!... J'aurai la force...

Sa résistance ne céda que lorsque je l'eus persuadée du plaisir véritable que j'aurais à garder ce marmot dans mes bras. Quant à lui, comme s'il se sentait plus en sûreté contre moi que sur le chétif sein maternel, il eut, pour s'y blottir, un gentil mouvement d'oiselet.

Que m'arrive-t-il?... Une chaleur, soudain, fait palpiter ma poitrine. Quel est ce sentiment nouveau ? Un enfant!... Un doux petit objet à moi!... Un être pour lequel je serais beauté, joie, plaisir!... Des yeux qui, pour me juger, n'auraient que la clarté de cœur, qui ne me mettraient en parallèle avec personne, pour qui je serais l'unique, l'incomparable : Maman!

Le dispensaire était situé tout en haut de la rue Lepic. A mesure que nous montions, le souffle de ma compagne s'écourtait, devenait rude et suffocant. Une quinte de toux l'obligea de s'arrêter.

— Reposez-vous là, lui dis-je, en arrivant à une borne.

Elle s'assit ; puis exprima de nouveau le scrupule que je fusse fatiguée ?

Non, en vérité, je ne l'étais nullement. C'était même

extraordinaire combien le marmot me paraissait léger. De temps à autre, ainsi que, pour se donner du courage, on avale une boisson, je plongeais mes lèvres dans le tiède duvet de sa nuque et j'allais, j'allais...

Sur une porte de piètre apparence, une croix était peinte en rouge. En même temps, l'Italienne et moi, nous nous arrê tâmes. Sans nous être rien dit, nous venions de reconnaître l'Enseigne universelle. Pourpre du Christ, Gouttes tombées du Calvaire sur le monde, n'êtes-vous pas pour tout ce qui souffre un même signe de ralliement?...

Le premier aspect cependant fut sinistre. Sous les poutres d'une salle basse, un bétail humain s'entassait. L'air épais, nau-séabond, était à faire lever le cœur. On eût dit que chaque spécimen de la déformante misère s'était donné rendez-vous là. Dès l'entrée, je vis des jambes saignantes, des enflures, des torsos déviés, des chairs flasques, des yeux brûlés par la fièvre. J'entendis la plainte rauque d'un goutteux, la toux d'une jeune fille! Horreur!...angoisse!... Pourquoi, me demandai-je, ces souffrances inutiles? Pourquoi ces membres qui se rompent, ces poumons qui ne peuvent pas respirer? Nulle réponse! Aucune explication valable. Ma tête bourdonne. Oh! l'affreuse géhenne!... J'ai hâte d'échapper, d'être dehors. De l'air!... Du ciel!... La vie! après ce passage aux antichambres de la mort!...

En attendant son tour d'entrer au cabinet de consultation, ma protégée avait pris rang entre un pied bot et une ophtalmie purulente. Sur ses genoux je déposai, non sans l'avoir encore embrassé, son mignon Antonio et m'informai de leur adresse. Elle se nommait Maria, et demeurait impasse du Saule. Je lui promis ma visite et je glissai entre ses doigts une petite somme d'argent. Pour le moment nul n'avait plus besoin de moi, mon devoir était accompli. Je pouvais m'en aller, retourner près de mon bon feu; c'est ainsi du moins que j'en décidais.

J'allais sortir. Ma main déjà avait saisi le loquet libérateur. Par avance je humais l'air débarrassé de miasmes... Une personne, que je n'avais pas jusque-là remarquée, posa ses doigts sur mon poignet.

— Vous partez! fit-elle.

Surprise, je levai les yeux. Sur le fond sombre de la foule où tout était terne, foncé, elle semblait une créature lumineuse.

Sa coiffure, son tablier, ses manches larges comme des ailes, tout était blanc. blanc. blanc.

— Oui, non : répondis-je troublée, avec la rougeur de quelqu'un qu'on surprend au moment de commettre une mauvaise action. Et comme si effectivement mon départ était lâche, sournois, je cherchai à m'en excuser.

— J'ai amené cette pauvre femme : à présent que ferais-je ici ?

Mon interlocutrice eut un sourire qui en disait long sur ce qu'on y pouvait faire. Prudente toutefois et craignant de m'effaroucher, elle proposa simplement.

— Voulez-vous venir avec moi ?

Je fus sur la défensive.

— Où cela ?...

— Visiter notre dispensaire.

Quoi ! regarder des horreurs encore ! Respirer une atmosphère pestilentielle !...

— Vous verrez, insista-t-elle, cela vous intéressera.

Je n'avais jamais rencontré un visage de femme aussi persuasif que celui de M<sup>lle</sup> Derlange. Quoiqu'elle approchât de la cinquantaine, un charme juvénile émanait de ses yeux couleur de lin, de sa peau préservée du grand air. Toute sa personne menue dégageait une sorte de suavité, ce je ne sais quoi de limpide, de surnaturel qu'on voit aux saintes des vitraux dans la cathédrale de Bruges. Je la suivis.

La première salle où nous entrâmes était claire, bien aérée. On y respirait une franche odeur pharmaceutique qui embaumait après celle du vestibule. La foule des misérables m'apparut aussi moins sordide, avec quelque chose d'assisté déjà, de rattaché à l'existence.

Celle qui semblait la providence de ce lieu m'expliqua qu'il servait aux distributions.

— Outre les remèdes que le docteur a prescrits, nous donnons aux malades ce qui leur est nécessaire : linge, vêtements, bons de pain, de viande...

Dès son apparition, d'anxieux visages s'étaient tendus. On eût dit un champ de fleurs pâles tournées du côté du soleil. Pensant obtenir d'elle quelque bribe, chacun l'implorait, faisait valoir un titre à sa bienveillance. Et, à tous, elle répondait avec douceur. On sentait que l'habitude n'avait pas émoussé

sa bonté, que la souffrance faisait jaillir de son cœur des sources intarissables.

S'adressant à une fillette dont la tête trop lourde penchait sur le cou.

— Comment ça va, petite?...

Celle-ci leva des prunelles noyées dans un grand cercle bleuâtre.

— Pas trop bien! Maman m'a envoyée chercher l'huile de foie de morue que vous lui avez promise pour moi et pour mon petit frère.

— Très bien; tu vas en emporter un litre, et quand il n'y en aura plus, tu reviendras en chercher.

Une femme aux yeux brûlés par l'insomnie vint à son tour. Découragée, elle gémit :

— Mon mari a toujours son rhumatisme; je ne sais plus quoi lui donner pour dormir.

— Voilà, fit M<sup>lle</sup> Derlange, après avoir écrit une ordonnance sur le carnet qui pendait à sa ceinture: vous lui ferez avaler ceci trois heures après qu'il aura diné, et sa nuit, je vous le garantis, sera tranquille.

Ainsi va, de place en place, la douce créature répandant, avec ses aumônes, le don plus précieux, peut-être, des paroles compatissantes. Et moi, sur ses pas comme une ombre, je la suis, je la contemple. J'admire sa patiente bonté, la sûreté de son coup d'œil qui, au premier aspect lui fait discerner le vrai malade de celui qui usurpe les soins. Rien qu'à la façon familière qu'elle a d'accueillir les enfans, de les palper, de passer ses fines mains au travers de leur chevelure, on devine une adorable manieuse d'êtres. Quoiqu'on la nomme « Mademoiselle, » c'est à la race des mères qu'elle appartient. Son corps fragile est d'une vierge; mais ses yeux ont l'ardeur que communique la pleine vie. La coiffe de mousseline qui pose sur sa tête fait penser, quand elle marche, au vol immaculé des colombes; mais ses mains ne craignent pas de se salir. A mesure que je l'observe, un attrait inattendu opère en moi. L'envie de la connaître redouble. Une question sur elle-même serait peut-être indiscrete: mais le dispensaire, c'est la chose publique. J'interroge. D'une façon modeste, réservée où, toutefois, l'on discerne qu'elle en est l'âme agissante, elle me donne quelques renseignemens. J'apprends ainsi quelle sorte d'injustice son cœur prétend réparer.

— Songez à la quantité de malades qui ne le sont pas assez pour obtenir un lit d'hôpital. Songez aux enfans malingres, mal nourris; aux femmes qui traînent la misère de leur sexe. Aux blessés surtout. On nous en amène de très loin. C'est pour eux, principalement, que sur la houle parisienne flottent ces radeaux de secours. Celui-ci est le troisième que, pour ma faible part, j'ai réussi à établir. Aussitôt consolidé, j'irai m'occuper d'un autre... n'importe où, pourvu que la vague humaine l'entoure. Jamais il n'y aura suffisamment de refuges où les pauvres puissent aborder, d'asiles sur lesquels soient inscrites les paroles du Sauveur : « Venez à moi, vous qui souffrez. »

L'exaltation, avec laquelle ces choses venaient d'être dites, témoignait d'une foi profonde, d'un de ces enthousiasmes pour le bien qui se rencontrent chez certaines âmes d'élite. Qu'est-ce qui avait déterminé une telle vocation? quelle étincelle? Par quel prodige, cette créature, faite pour plaire et pour aimer, avait-elle renoncé aux joies normales de la vie? Quelle force, plus forte que l'instinct, avait tari en elle les sources de maternité, d'amour? Quelle mystérieuse puissance l'avait enlevée à elle-même et généreusement donnée à la multitude souffrante? La sympathie plus encore que la curiosité me poussait à le savoir. « Être son amie! » me disais-je. On sentait que toute peine qui lui serait confiée éveillerait de tels échos! Toutefois, devant ce visage épuisé par les saintes fatigues, les abstinences, la veillée auprès des mourans, oserais-je parler? N'aurais-je pas honte de dire : « Moi?... » Silence!... Plutôt que de me plaindre, je devrais tomber à genoux.

Une question cependant était sur le bord de mes lèvres. A la fin, elle m'échappa.

— Y a-t-il longtemps que la charité vous a prise?

— J'avais vingt ans.

— Vingt ans!... Et je ne pus m'empêcher d'ajouter : Vous aussi, vous étiez donc malheureuse?

Je ne sais quel accent désesparé trahit l'état de mon cœur; mais il dut être expressif, car M<sup>lle</sup> Derlange eut soudain la révélation d'une détresse, d'une de ces détresses morales, dont l'habitude de soigner les corps ne l'avait pas désintéressée. Son regard eut une expression que je ne saurais oublier; et je vis, vers moi, venir le manteau de sa protection.

— Si vous le voulez, proposa-t-elle, je vous dirai mon histoire.

Je l'en priai.

— Voici : j'étais fiancée à l'un des plus jeunes, des plus distingués savans de notre génération. Ses travaux sur le sérum antidiphthérique lui valaient de nombreux suffrages. Oublieux du danger, il luttait, luttait contre le terrible bacille. Un matin, il se sentit pris. Cela commença par d'incoercibles nausées, puis une sensation d'étranglement. Malgré mes soins, malgré la collaboration d'illustres maîtres, il devint évident qu'on ne le sauverait pas. Le caractère infectieux du mal était de ceux dont rien ne triomphe. En quelques heures, je vis le visage que j'adorais blêmir, se convulser. Sous mes yeux, on tenta l'horrible opération qui ressemble à un assassinat. Tout fut inutile ; tout ! Avant la fin du troisième jour, mon malheur était consommé.

Les mains de M<sup>lle</sup> Derlange s'étaient rejointes. Je les voyais se serrer l'une contre l'autre, se tordre comme des rameaux que le vent voudrait séparer. Elle continua :

— Il n'y avait plus pour moi d'univers ; j'étais résolue à sortir d'un monde où de telles iniquités sont permises. A cette époque, la douceur de croire me manquait ; elle m'est venue plus tard, avec la persuasion qu'un monde meilleur est l'équilibre indispensable à celui-ci. Donc, je voulais mourir. La crainte de frapper mes parens par un suicide brutal me fit chercher le moyen. En dépit de leur résistance, je pris du service à l'hôpital. J'approchai les contagieux dont mon fiancé avait pris le germe. J'espérais d'eux le mal qui me réunirait à lui. La mort, hélas ! a ses caprices. Elle ne voulut pas de moi. Il fallut me résigner. Bientôt, ce que j'avais entrepris par désespoir me fournit le courage de vivre. La plainte qui s'élève de chaque lit eut un retentissement dans mon cœur. Je jugeai ma douleur lâche, idolâtre. Celle des autres commença d'exciter ma pitié. C'était le salut. Dès qu'on peut sortir de soi-même!...

Notre entretien fut interrompu par l'approche d'une infirmière qui venait se mettre à la disposition de sa directrice. Au premier instant, on les eût prises pour deux sœurs, car leurs costumes les appariaient. Même sarrau immaculé, même mousseline posée comme des ailes de chaque côté des épaules. Mais à y regarder de près... Ici, des mains frêles, un corps exempt de matérialité ; là, une robustesse vulgaire. Comment deux femmes, de races si dissemblables, s'étaient-elles rencontrées dans le même chemin ?

Pendant que leurs voix se mêlaient, voix presque conventionnelles des personnes accoutumées à chuchoter près des malades, je continuai de les observer. Que l'une fût ici, passe encore... Je savais maintenant comment ses espérances en faillite l'y avaient amenée. Que dès la jeunesse, un de ces malheurs exceptionnels qui brisent vos ressorts vous jette hors de votre vie... Soit ! Mais sa compagne ? Aucun roman ne se pouvait inscrire sur cette face plébéienne ; on ne pouvait imaginer qu'un deuil d'amour eût courbé ces lourdes épaules. De quoi cherchait-elle ici l'oubli ? de quelle défaite ?

Dès que nous nous retrouvâmes seules, M<sup>lle</sup> Derlange voulut bien contenter ma curiosité. Fanny Brème était une pauvre servante qu'un simple appétit de dévouement conduisait chaque matin au dispensaire. Quoique ayant son pain à gagner, elle trouvait le temps de consacrer deux grandes heures à servir de plus pauvres qu'elle. Sans cette échappée d'idéal, sans cette lueur au fond de son célibat, son cœur aurait suffoqué prétendait-elle, sa sensibilité se serait racornie comme une racine sans eau.

— Et voilà, fis-je en regardant mon interlocutrice, ce qu'elle a trouvé pour sa soif ?

— Sans doute !... Mon propre exemple ne vous a-t-il pas persuadée que la charité est le dictame souverain, le moyen sûr de se venir en aide à soi-même ?

Une foule de réflexions m'assaillit. Fallait-il admettre que, pour certaines femmes, se sacrifier soit la seule félicité permise ?... Oh ! se contenter de cueillir la fleur obscure du sacrifice !... Se dire : « Autrui et c'est assez !... » Mon cœur regimbait contre un enseignement si sévère.

Devinant mes tergiversations, M<sup>lle</sup> Derlange insinua d'une voix douce, douce :

— Si vous vouliez être des nôtres !...

Mais je n'étais pas mûre encore. Le rayon qui fait tomber les épis n'avait pas lui sur mon âme. Je continuai de discuter avec moi-même. Sans doute, plusieurs ont trouvé, dans la charité, le repos, l'oubli de leurs propres souffrances... mais elles n'étaient plus jeunes. Ah ! si j'avais pu rencontrer des exemples plus probans, des renoncemens applicables à mon cas !...

— Êtes-vous nombreuses, ici ? m'informai-je.

— Une demi-douzaine environ, répondit M<sup>lle</sup> Derlange ; puis, aussitôt, avec un soupir : Cela est bien insuffisant !

Je compris. La sainte fille m'appelait, voulait me conquérir. Son prosélytisme autant que sa bonté prémédiaient une capture.

Je poursuivis mon enquête.

— Qui sont ces infirmières ?

— Il en vient de toutes les classes, des conditions les plus variées. Un grand nombre appartient à la classe riche.

— Et des jeunes, y en a-t-il quelquefois ?

— Beaucoup n'ont pas trente ans.

— Et de jolies ?

— Certes !... Vous verrez.

Ma surprise allait grandissant. Je ne parvenais toujours pas à m'expliquer par quel phénomène des femmes qui auraient pu aimer, plaire, en venaient à dépenser leur vie là.

— Ce sont des saintes !... déclarai-je, les rejetant ainsi en dehors de l'humanité.

— Détrompez-vous, rectifia M<sup>lle</sup> Derlange : quelques-unes manquent de ce levier puissant qu'est la foi chrétienne.

— Qu'est-ce qui les amène, alors ? Quel sentiment ? Quelle espérance ?

Elle réfléchit un instant, puis, s'en fiant davantage à la démonstration vivante qu'à l'efficacité des paroles :

— Venez, me dit-elle ; vous comprendrez en les voyant.

Et, avec cette ardeur intime qui était le secret de son ascendant, elle prit ma main, m'entraîna. Où me conduisait-elle ?

Quand je sus que c'était à la salle de chirurgie, mon corps eut un mouvement rétractile. L'idée de ce qu'il devait là y avoir me mit une sueur aux tempes. Travaillant dans l'inconnu, mon esprit me fit voir des choses atroces, redoutables, des instrumens de torture. J'allais reculer ; une porte s'ouvrit et je fus poussée en avant.

Au travers des vitres dépolies filtrait une clarté blafarde. Le sol était lisse et glissant. Sans oser lever les paupières, j'avancai. Soudain je fus devant une console où, près de l'ouate en flocons, luisaient pinces, lames, ciseaux, tout le terrible arsenal qui avant de guérir épouvante. Mon regard effaré se porta ailleurs. Un pire spectacle m'attendait !... Ce que je vis, comment le décrire ? Cela ne saurait être comparé qu'au morceau de viande à l'étal. Je crus que j'allais m'évanouir. Mais comment ? Sur ce cou sanguinolent, sur cette horrible efflorescence, une

femme était penchée. De ses mains extraordinairement blanches elle-même cultivait cette chair, elle l'arrosait, enlevait les lambeaux gâtés. Et ses joues avaient le velouté des roses au matin, et sa taille était élégante, et l'anneau d'or, à son doigt, annonçait qu'elle était mariée. Mystère!... Pendant qu'elle accomplit sa répugnante besogne, pas un muscle de son délicieux ovale ne bronche. Seuls, ses sourcils de Sémiramis comme des arcs tendus se soulèvent.

— C'est la marquise de Sérigny, murmure M<sup>lle</sup> Derlange qui a suivi les phases de mon étonnement.

Je la supplie de m'en apprendre davantage. En quelques mots, elle me dit la romanesque aventure :

— La femme que vous voyez là n'est mue par aucun sentiment religieux. Toute sa force, c'est son désespoir. Elle est mariée à un garçon brutal et beau dont elle n'a point d'enfants. L'aime-t-elle encore? Nul n'est dans sa confidence; mais, le jour où il l'a quittée pour reprendre une ancienne maîtresse, elle est accourue ici avec un visage de folle. « Qu'on me donne de l'ouvrage! » s'est-elle écriée en relevant ses manches de dentelle. On lui remit un mioche gourmeux, dont la tête n'était qu'une croûte. Elle le lava, le dorlota, comme s'il était né de ses entrailles. Depuis, elle revient chaque matin. Son activité est infatigable; elle parle peu et choisit les plus rebutans sujets. On dirait que le pansement des cancéreux l'attire plus particulièrement.

Mon scepticisme, cette fois, était en pleine déroute.

Jeune, belle, temple idéal d'amour, n'étiez-vous pas, ô marquise de Sérigny, telle que je n'aurais jamais pensé qu'il fût possible de vous rencontrer en ce lieu? Mes yeux cherchèrent les siens, ses yeux qu'un rustre avait mis en larmes. J'aurais voulu en surprendre le secret. Conservaient-ils l'aridité des douleurs inconsolables, ou la vue d'autres douleurs les avait-elle adoucis? Y lirais-je la révolte des cœurs dédaignés, ou cette paix des eaux après la tempête?

Le cou de l'homme aux ulcères disparaissait maintenant sous des linges enroulés. Il s'en allait ragaillardé, remis à sec pour quelques heures.

— A qui le tour? réclama M<sup>me</sup> de Sérigny, tandis que ses deux mains trempaient dans un bain bleu de sublimé.

Enfin je surpris son magnifique regard. L'ardeur en était si

vive que sûrement elle ne l'avait pas été davantage du temps qu'elle enveloppait l'homme aimé. O amoureuses! Cœurs sublimes et toujours enflammés, qu'est-ce qui pourrait vous éteindre? Par une issue toujours votre feu trouve sa route. Courage!... Philanthropie!... Charité!... Qu'importe ce qui vous dévore? Qu'importe le nom? L'essentiel est que vous brûliez.

Confondue par ce qui venait de m'être révélé, je murmurai presque à voix basse :

— Et on dirait qu'elle est heureuse.

— Elle l'est!... affirma M<sup>lle</sup> Derlange. C'est la récompense de ceux qui renoncent à eux-mêmes. Vous n'imaginez pas, vous ne pouvez pas concevoir les joies que contient l'altruisme. Tout, en comparaison, est glacé, tout semble fade et mesquin. Oh! se dire : « Par mes soins, des êtres qui grelottaient ont eu chaud! Des bouches qui criaient famine ont été rassasiées! Parce que je me suis trouvée là, tels et tels qui seraient morts survivent féconds et utiles!... » On en arrive à remercier les déshérités pour le bien que l'on reçoit d'eux.

Le visage de la sainte fille semblait s'être illuminé. Une légère odeur d'iodoforme émanait d'elle comme un encens. Je commençais de discerner, alentour, une certaine poésie que ma répugnance première m'avait dissimulée d'abord. « Sans doute, pensai-je, un prodige, ici, s'accomplit. On est riche au milieu du dénûment. Le cœur y trouve son compte. Au lieu d'appartenir à un seul, il se répand, se multiplie. C'est de l'amour au centuple. »

Comme je méditais ainsi, un cri s'éleva du cabinet d'opération. Passant à travers la muraille, ce cri me pénétra tout entière. Ce fut comme si la douleur humaine répondait à mon trouble anxieux. Un grand frisson me parcourut. Que croire? Où aller? La porte à ce moment livrait passage à un nouvel arrivage de malades. Tant de malades!... Une femme dont les jambes étaient crevées de varices; un jeune garçon qui, d'une main, soutenait son autre main blessée; un vieillard... Par une anomalie étrange, quoique fortement émue, je me sentais bien, je me sentais mieux que je ne m'étais sentie depuis longtemps. Je n'éprouvais plus cette gêne qui ailleurs m'avait fait tant souffrir. Une sorte de bien-être me libérait. J'étais comme quelqu'un dont on a relâché les liens... Et tout cela, pourquoi? Parce que le fantôme de ma figure n'est plus dressé devant moi. Point de

miroir. Plus de ces yeux où il semble qu'on lise sa condamnation. Non, rien que de pauvres yeux chavirés par l'angoisse, par la douleur. En un tel lieu, qu'importe laideur ou beauté? Qui songerait même à cela? La palme est aux nerfs bien trempés. Les miens se raidissent, se tendent. Devant ces chairs en lambeaux, ces membres qui demandent secours, je sens la honte d'être inactive. Qu'est-ce que je fais là avec mes gants et mon chapeau? Le rouge me monte au front.

M<sup>lle</sup> Derlange cependant semble m'avoir abandonnée. Elle va, vient, affairée au milieu de la foule infirme. Les ailes de sa coiffe se soulèvent. Au-dessus du col empesé, on aperçoit sa nuque blanche. Elle examine le jeune garçon dont l'index est à demi détaché. Le sang coule abondamment. J'ai un sursaut. La vue du sang m'a, de tout temps, fait blêmir. Mais cette faiblesse, je la renie; je n'en veux pas convenir. Avec fermeté, je m'approche.

— Permettez-moi de vous aider, dis-je en présentant mes mains nues.

La sainte fille me regarde. Son sourire est timide, hésitant.

— Vrai? Vous voulez?

— Oui. J'ai envie d'être votre sœur.

Un éclair s'allume au ciel bleu de ses prunelles; ses bras s'ouvrent pour m'embrasser, car, toute mêlée à la misère, son âme est restée fraîche, tendre. Elle me dit simplement :

— J'avais vu tout de suite que vous seriez des nôtres; mais je n'espérais pas que cela serait si tôt.

Et, pendant qu'elle attache à mon cou le tablier d'infirmière, je sens mon être se dissoudre. La femme que je vais devenir ici n'aura plus rien de commun avec la Lucienne d'hier, agitée, débordante, tendue vers un impossible irritant. Il me semble que je suis affranchie de regrets, d'aspirations, de désirs : libre de tous et de moi-même. Il me semble... Il me semble...

CLAUDE FÉRAL.

*(La deuxième partie au prochain numéro.)*

---

---

# FOGAZZARO

---

C'était un catholique convaincu, ardent, fervent ; avec une âme luthérienne ; avec une imagination amoureuse et romanesque ; avec un goût très vif pour la réalité amusante et même comique.

Certes, il est complexe ; c'est pour cela qu'il est très intéressant. Les hommes complexes, dans la proportion de quatre-vingt-dix-neuf sur cent, ne réussissent qu'à être incohérents ; le centième, on ne sait trop pourquoi, par un don intérieur de faire plus ou moins bien concorder ses richesses divergentes, est un homme de génie ou de grand talent. Fogazzaro a été un homme de grand talent.

Il était catholique inébranlable, catholique, et c'en est la marque, jusqu'à l'humilité, jusqu'à la soumission, jusqu'à l'abdication. *Il Santo* condamné à Rome et cette condamnation pleinement acceptée par Fogazzaro le prouvent avec éclat. Ce jour-là, Fogazzaro a été sûr d'être catholique. Les catholiques qui n'ont pas eu un livre condamné à Rome ne sont pas absolument sûrs d'être catholiques, puisqu'ils ne le sont pas de la manière dont ils recevraient cette condamnation.

Il le fut toujours, depuis son enfance, — pendant laquelle il fut élevé, détail qui a son importance, par un prêtre *très pieux et très humaniste*, — jusqu'à son dernier soupir. Dans *Il Santo* lui-même, œuvre de scandale, je le dis sans ironie, encore qu'œuvre admirable, « le Saint » porte-parole de l'auteur, « le

Saint, » qui est ce que l'auteur voudrait être, dit très précisément : « L'Église est le trésor inépuisable de la vérité divine ; l'Église ne meurt pas ; l'Église *ne vieillit pas* ; l'Église a dans son cœur le Christ vivant mieux qu'elle ne l'a sur les lèvres ; l'Église est un laboratoire de vérité sans cesse en action et Dieu ordonne *que vous restiez dans l'Église*, que, dans l'Église, vous soyez des sources d'eau vive... Quelle est donc votre foi si vous parlez de sortir de l'Église parce que vous êtes choqués de certaines doctrines émanées de ses chefs, par certains décrets des congrégations romaines, par certaines visées du gouvernement d'un pontife ? Quels fils êtes-vous donc si vous parlez de renier votre mère parce qu'elle ne s'habille pas à votre guise ? Un vêtement change-t-il le sein maternel ? »

Notez encore que, selon « le Saint, » il ne suffit pas de croire ce que l'Église croit ; il faut encore pratiquer comme elle exige qu'on pratique : « Que chacun de vous accomplisse les devoirs du culte, *ainsi que l'Église l'ordonne*, selon une stricte justice et avec une parfaite obéissance. » Et enfin l'obéissance absolue aux décisions de l'autorité romaine est un des articles du *credo* du Saint. « Toute réforme doit être *proposée* par l'initiative individuelle ; elle ne doit être faite que par l'autorité. » Le crime spirituel, c'est la séparation. Personne n'a été plus profondément, plus essentiellement catholique que Fogazzaro.

Avec cela il avait une âme luthérienne, ou, si vous préférez la langue de Spencer, il avait une âme de luthérianisme. Il ne voulait de réforme du catholicisme que faite par le chef du catholicisme, mais il était affamé de réformes. Il ne voulait que l'Église se réformant elle-même ; mais il désirait passionnément qu'elle se réformât. Il a vécu dans l'attente et dans le souhait continu d'un Concile de Trente, et il a passé sa vie à le provoquer. Il ne voulait rien changer au dogme ; mais, le dogme excepté, il me semble bien qu'il voulait changer tout. La discipline est mauvaise ; l'esprit pratique est mauvais ; la morale est relâchée, les mœurs sont altérées, l'intelligence générale n'est pas au niveau de la civilisation actuelle, de telle sorte que l'Église n'est ni primitive, ni moderne et par conséquent ne peut pas avoir force d'action et n'est plus qu'un levain éventé. Il n'en dit pas moins. Inconsciemment, mais tout à fait, aux injures près, il a l'esprit de Luther et prend position de Luther.

Inconsciemment encore, il parle un langage absolument luthérien, lorsque, quelquefois, oubliant son *soumissionisme* et son *subordinationisme* catholique, il verse proprement dans le sens propre. Benedetto, qui est « le Saint » et qui est l'auteur, ne nous conseille pas, comme Fénelon, d'être « le petit enfant » dans le giron et dans les bras de l'Église; il nous conseille de « nous replier sur nous-même pour nous y entretenir intimement avec le Seigneur dont la présence y est sensible. » Il nous conseille de nous fier individuellement à notre foi individuelle. Il nous dit en propres termes : « Si vous vous êtes adressés à moi, c'est que vous saviez d'une façon inconsciente que l'Église n'est pas la hiérarchie seule, qu'elle est l'universelle assemblée des fidèles... Vous le saviez d'une façon inconsciente; car, si ce n'eût pas été d'une façon inconsciente, vous n'auriez pas dit : l'Église contrecarre ceci, l'Église étouffe cela; l'Église est en train de dépérir; l'Église a le Christ sur les lèvres et ne l'a pas dans le cœur... *Du fond de tout cœur chrétien peut jaillir l'eau vive de la source même, de la vérité même.* » — Nous voilà ici en plein sens propre, en pleine pensée luthérienne.

Il va plus loin et, à quoi n'a pas pu penser Luther, il veut, tout préoccupé de Darwinisme, accommoder, je ne veux pas dire, quoique j'y songe, assujettir l'Église à la science, il veut une Église qui évolue sans cesse et, de ce qu'il a cru prouver que la Genèse est en pleine concordance avec l'Évolution, il va à conclure que, suivant le même mouvement, l'Église doit évoluer avec la Science et avec l'Humanité conduite par la Science. Un plaisant dirait : « Puisque la Science a prouvé que la Genèse était d'accord avec la doctrine évolutionniste, M. Fogazzaro pense que l'Église doit rendre à la Science sa politesse en se conformant à la Science. » Ne soyons pas si plaisant et disons simplement qu'une conciliation entre l'Église et la Science et un progressisme continu de l'Église en accord avec la Science ou du moins en considération de la Science, a été le rêve éternel de Fogazzaro, également passionné pour l'Église, passionné pour la Science et passionné pour le progrès.

Écoutez-le, ayant lu un livre de philosophie religieuse et de philosophie scientifique de l'Américain Joseph Le Conte : « Je me rappelle encore avec quelle émotion et quelle surprise, *tout jeune encore*, j'ai senti que... il n'y avait pas antagonisme entre

Évolution et Création. Non seulement il n'y avait pas antagonisme; mais l'image du Créateur se rapprochait de moi: elle grandissait prodigieusement dans mon esprit; j'en éprouvais pour lui un respect nouveau et en même temps un effroi semblable à celui que l'on éprouve en appliquant l'œil à l'oculaire d'un télescope et en découvrant tout à coup dans le miroir, tout proche et énorme, l'astre que tout à l'heure on regardait, œil nu, dans le ciel. »

Avec de pareilles originalités et de pareilles audaces dans la pensée, il n'est pas étonnant qu'à un moment donné, ingénument, tout pénétré d'une naïveté qui charme en même temps qu'elle fait sourire, Fogazzaro ait écrit cette page où l'on voit face à face « le Saint » et un pape, le pape le plus étrange du monde, qui se fait tout petit devant « le Saint, » qui s'humilie devant lui, qui lui fait ses excuses, qui lui dit : « *Toi, tu n'as à t'entendre qu'avec Dieu seul*; mais moi, j'ai de plus à m'entendre avec les hommes que le Seigneur a placés près de moi, pour que, assisté de leurs avis, je me gouverne selon la charité et selon la prudence... Vois ceci, par exemple, Jésus a payé le tribut à l'État et moi, non comme Pontife, mais comme citoyen, je payerais volontiers *mon tribut d'hommages* dans ce palais dont tu as vu les lumières [le Quirinal, le palais du roi d'Italie] si je ne craignais d'offenser par là soixante sur cent de mes écoliers... Il en serait de même si je faisais ôter de l'Index certains livres, si j'appelais dans le Sacré Collège certains hommes qui ont la réputation de n'être pas strictement orthodoxes... Et puis, je suis vieux, je suis fatigué, je suis malade... *Prie pour moi; prie le Seigneur de me donner la lumière.* » Le Pape demandant la bénédiction de M. Fogazzaro, car au fond, c'est cela, il n'est pas très merveilleux que cela ait paru à Rome d'un catholicisme peu révérencieux; mais quoi? je vous dis que Fogazzaro est une âme délicieusement candide qui, forte de la sincérité et de l'ardeur de sa foi catholique, est protestante sans s'en douter et sans scrupule et n'a jamais rêvé, en toute droiture et en toute ardeur catholique, que de convertir le chef du catholicisme au protestantisme.

Et pourquoi non, et après tout, c'était son droit. Seulement, il aurait dû, ce semble, étant donné le double tour d'esprit que nous venons d'analyser sommairement, être un philosophe religieux, exposant sa doctrine, la précisant, ce dont peut-être

elle avait besoin, fondant, malgré lui, — c'est précisément ce qui serait arrivé, — une religion qui eût été le Christianisme libre, ou le Christianisme philosophique, ou le Christianisme scientifique et écrivant une suite ininterrompue de *Discorsi*. Et en effet, ce qui a beaucoup compromis sa propagande philosophique, je trouve un mélange, au point de vue littéraire très agréable, au point de vue intellectuel assez fâcheux, dans presque toutes ses œuvres, de choses religieuses et de choses d'amour ; je trouve toujours trop de dissertations religieuses dans ses romans romanesques et trop de dames dans ses romans religieux, et cet ambigu, comme disaient nos pères, est très loin de m'ennuyer, mais très loin aussi de me donner l'édification que l'auteur en attend.

C'est que, et voilà le troisième trait, Fogazzaro était amoureux ou, si vous voulez, amoureux de l'amour et romanesque jusqu'au fond de l'âme. Sa première œuvre, *Miranda*, œuvre absolument d'imagination, est exclusivement, — ou du moins il n'y a que cela qui en soit bon, — le journal d'une jeune fille amoureuse qui attend que l'aimé revienne, qui se consume en l'attendant et qui meurt quand, trop tard, il est revenu. Et c'est charmant ; c'est tendre, pur, élevé, ardemment mélancolique, et cela fait songer « à quelque ange pensif de candeur allemande, » et cela ne va pas à plus de prétention que de toucher le cœur et que de jeter dans l'esprit cette pensée : « L'absence est le plus grand des maux, mais pas pour vous cruel... » Et c'est de quoi l'auteur, à trente ans déjà sonnés, se contentait, sans que de cela je le blâme.

Et venait *Malombra*, le plus romanesque des romans romanesques, et qui rappelle étonnamment les premiers romans de Cherbuliez, *le Comte Kostia* par exemple. Vieux château sinistre où il s'est passé des choses effroyables ; vieux seigneur bizarre et inquiétant, jeune fille fantasque et énigmatique, encore que ravissante et ensorcelante : en réplique avec la fille fantasque, une nouvelle *Miranda*, mais plus ferme, plus sûre de sa volonté et de son bon sens, droite, loyale, aimante et passionnée pour le devoir ; et la jeune fille fantasque fait mourir son oncle de frayeur et de désespoir, tue le jeune homme voluptueux et faible qui hésitait entre elle et l'autre jeune fille et se noie elle-même très volontairement et très passionnément, dans le lac romantique.

Et je partage le faible de Fogazzaro pour cette œuvre « touffue, » dit-il (non pas trop en vérité), dramatique, pleine d'incidens curieux et émouvans, pleine de rêves et d'une imagination qui, après tout, sait très bien ce qu'elle fait et où elle va; car ce roman ultra-romanesque est parfaitement bien composé.

Or, et l'aurais-je deviné, je n'ose me flatter à ce point; mais je suis bien content que Fogazzaro ait fait une préface, lui qui n'en faisait jamais, pour le dire; c'est dans *Malombra* que Fogazzaro a mis le plus de son âme et c'est son adolescence et sa jeunesse qu'il a versées là. Par *Malombra*, éclairée par la préface qu'il y a ajoutée dix-sept ans après l'avoir écrite, nous savons : que, de douze à seize ans, Fogazzaro a été amoureux d'une jeune fille imaginaire « analogue à la sylphide de Chateaubriand, » qu'un peu plus tard, il rencontra l'original de Marina (la jeune fille fantasque de *Malombra*), qu'il l'aima passionnément et qu'en la complétant, défigurant peut-être, selon son rêve, il en a fait l'héroïne de son roman : « Pas un mot du roman n'existait encore sur le papier et la belle, hautaine, fantasque Marina me hantait déjà; j'en étais amoureux et rêvais de m'en faire aimer. Elle était pour moi la femme qui ne ressemble à aucune autre, et je l'avais pétrie d'orgueil pour l'inexprimable plaisir de la dompter. Marina... est bien ce voluptueux mélange féminin de bonté, d'étrangeté, de talent et d'orgueil que je recherchais avec ardeur dans ma première jeunesse... Tout ce que j'ai lu depuis sur l'amour tel que le conçoivent certains soi-disant adorateurs de la beauté me paraît bien froid et bien sot en comparaison des ivresses qu'une femme comme Donna Marina aurait pu donner à un amant digne d'elle. Le personnage est donc *une conception idéale ayant un noyau de réalité.* » Mais, dit l'auteur encore, elle n'a produit dans l'œuvre postérieure aucune femme qui lui ressemblât. Elle « n'a pas eu de filles. » — Tout au contraire Édith, son pendant et sa rivale, la jeune fille sage, forte et maîtresse d'elle-même, est purement de création imaginative et c'est d'elle, avec des lignes moins rigides, que toutes les autres héroïnes de Fogazzaro ont procédé. Elle est née d'une « réaction » contre Marina et contre la séduction de Marina. Elle est née de la conscience, du sentiment religieux et de la peur que Marina et sa destinée a inspirée à l'auteur. « Elle est née de la terreur d'un abîme. » Quoi qu'il en dise,

Fogazzaro a souvent mêlé, si l'on me permet de parler ainsi, un peu de Marina à beaucoup d'Édith dans ses créations féminines de plus tard ; mais n'anticipons pas et retenons seulement ceci que Fogazzaro a eu tout à fait, intellectuellement au moins et sentimentalement, l'adolescence et la jeunesse d'un romancier romanesque.

Cela se voit encore et fort bien dans *le Mystère du poète*, quoique, chronologiquement, devant être placé après *Daniel Cortis*. *Le Mystère du poète* est comme le roman de toutes les faiblesses humaines ou du moins de la plupart. Le poète est fatigué d'esprit et de corps et mécontent de lui, car il n'a dû qu'à certaines circonstances de ne pas céder à une passion à la fois coupable et vulgaire. Il rencontre une jeune fille, Violette, qui a aimé et dont l'amour a été repoussé, qui, depuis, s'est fiancée par raison à un homme qu'elle n'aime point. Leurs mélancolies s'amalgament, comme aurait dit Saint-Simon. La jeune fille rompt ses fiançailles et épouse le jeune poète. Mais elle était atteinte au cœur et, le soir même du mariage, elle meurt. Le poète ne se sent point séparé d'elle et c'est là son « mystère. »

Car ils sont revenus et c'est là le mystère.

Il vivra de cette vie que beaucoup connaissent, sans toujours s'en rendre compte, qui a comme ses racines dans la mort et sa fleur aussi dans l'air glacé de la mort.

Et nous sommes encor tout mêlés l'un à l'autre,  
Elle à demi vivante et moi mort à demi.

*Le Mystère du poète*, beau comme quelques légendes allemandes, est un roman crépusculaire baigné d'une pâle lumière de Limbes.

Or, si profondément religieux, de quelque sorte qu'il le fût ; et dominé très impérieusement par la passion du poète romanesque et du romancier romanesque et du peintre de l'amour, que va faire Fogazzaro ? Ne se demandera-t-il point si ce n'est pas une chose coupable, en peignant l'amour, d'en jeter et d'en propager l'attrait et l'enchantement dans les âmes ? Fogazzaro n'est pas très éloigné d'être comme un janséniste qui serait dévoré de la passion du théâtre. Ne s'en apercevra-t-il point ? N'aura-t-il pas des scrupules ? Ne se fera-t-il pas des questions

sévères et troublantes? Ces scrupules, et c'est à son honneur, Fogazzaro les a eus, et ces questions, il se les est adressées. Notre regretté Édouard Rod a fait là-dessus, ici même, en 1893, tout un article singulièrement intéressant et même d'un intérêt autobiographique; car il est très évident qu'Édouard Rod avait lui aussi les mêmes inquiétudes de conscience. Manzoni ayant supprimé de son manuscrit des *Fiancés* un certain nombre de scènes d'amour et d'autre part ayant laissé un manuscrit, longtemps inédit, où il déclarait qu'il y avait assez d'amour dans le monde pour qu'on fût dispensé de le peindre pour l'exciter et que l'attention du poète devait aller ailleurs et son travail s'appliquer à autre chose, Fogazzaro, c'était en 1887, se sentit atteint à la fois comme romancier et comme disciple très évident de Manzoni et sous ce titre : *Une opinion de Manzoni*, il publia un véritable examen de conscience. Il s'y demande si l'homme religieux ou même le simple moraliste a le droit de peindre les passions de l'amour et par conséquent de les répandre. Il n'ôte aucune force à la terrible récrimination de Manzoni; il l'expose dans toute son ampleur; et puis, peu à peu, avec une rigueur de logique que généralement on trouve surtout dans les sophismes, il fait observer que l'amour très élevé, très pur, *s'associant à l'idée de l'éternité*, que « l'amour qui grandit quand l'espèce n'y a plus d'intérêt, quand l'un des deux amans a été emporté par la mort » est si peu dépravant qu'*au contraire* il irait plutôt directement contre ces passions que l'on accuse les poètes d'entretenir au cœur des hommes. Cela vaut ce que l'on voudra que cela vaille comme argumentation. Mais, comme signe, c'est très frappant. Cela a été écrit après *Miranda*, après *Malombra*, après *Daniel Cortis*, après *le Mystère du poète*. Comme apologie, cela vise tous ces romans et s'applique à eux; mais, comme signe d'état de conscience, cela indique, surtout si l'on tient compte de l'accent, du ton, profondément sérieux, profondément grave et ému, que Fogazzaro aura toujours et de plus en plus ces scrupules et ces angoisses et ce combat intérieur, et même *qu'il les a toujours eus*, depuis la première heure ou presque depuis la première heure et, sinon peut-être avant *Miranda*, du moins depuis *Malombra* où déjà, à la romantique Marina était opposée la sévère et charmante catholique Edith, convertissant son père, balançant Marina dans le cœur du jeune rêveur voluptueux, etc.

Et donc voilà Fogazzaro depuis ses commencemens, depuis sa jeunesse, au moins depuis sa trentième année : un catholique-protestant, extrêmement soucieux de morale et passionné de morale et né si romanesque qu'il ne peut pas s'empêcher d'écrire des romans. Conflit. D'un conflit semblable est née chez Tolstoï, à telle date, la résolution de ne plus écrire de romans et de renier ceux qu'il avait écrits et de condamner toute littérature romanesque et, presque, toute littérature. D'un conflit semblable est née chez Rousseau la résolution d'écrire des romans, mais très vertueux, très moralisans, ou qu'il jugeait tels, et qu'il vantait comme l'étant, tout en disant qu'ils ne l'étaient point, parce qu'il n'était pas incapable de contradiction. De ce conflit vint chez Fogazzaro non seulement la résolution, mais le goût, d'écrire des romans très vertueux, très purs, très élevés, très passionnés pourtant, et catholiques et anticléricaux.

Et cela lui fait une originalité très piquante et très savoureuse.

Et cela lui donne plusieurs aspects. Tantôt il paraît un Ferdinand Fabre italien, obsédé du monde ecclésiastique et ne pouvant peindre que le monde ecclésiastique, satiriquement presque toujours, avec addition de quelques « bons prêtres » comme repoussoirs ou comme concession.

Tantôt il paraît un poète de la passion et de la passion profonde, mettant un homme pour toute sa vie en adoration et en possession d'une femme ou une femme pour toute sa vie en adoration et en possession d'un homme; Italien à la Stendhal, Italien de 1810, chez qui l'amour est la respiration même et qui ne vit qu'en lui et pour lui; si tant est que cet Italien ait jamais existé; mais il est possible.

Tantôt enfin il apparaît comme le poète même du devoir, ne peignant jamais les passions que pour les faire vaincre par le devoir, par la passion du devoir, par la passion de l'estime de soi et de l'estime de *l'autre*, par la vertu énergique et ardente, s'enivrant d'elle-même; et ne peignant les passions très vivement et ne les montrant extrêmement fortes et extrêmement brûlantes que pour montrer d'autant plus la vertu capable de tout surmonter, capable de tous les efforts, de toutes les victoires et de tous les triomphes.

Et je prévient que c'est ce dernier aspect qui est l'aspect définitif de Fogazzaro; mais sans cependant qu'aucun des autres ait jamais disparu, se soit, même à demi, effacé.

Ainsi sont nées ces très belles œuvres, toujours un peu pareilles les unes aux autres, mais chacune en soi très variée, ce qui suffit : *Daniel Cortis*, *Petit monde d'autrefois*, *Petit monde d'aujourd'hui*, *le Saint*, *Leila*.

*Daniel Cortis*... mais je le réserve, comme étant pour moi le chef-d'œuvre, comme à la fois résumant Fogazzaro et le montrant sur son sommet, et comme celui qui aurait dû être écrit le dernier, si Némésis permettait que notre vie littéraire et intellectuelle fût une ascension.

Le *Petit monde d'autrefois* est une peinture de l'Italie à la veille de 1859. Ces Lombards et ces Vénitiens sont certainement dignes de devenir ce qu'ils désirent être, des citoyens. Ils sont bons, probes, de sentimens élevés; mais ils sont faibles, ou plutôt intermittens; ils ont des accès d'abandonnement et des crises de vertu. Franco voudrait bien au fond, — mais où est le fond? — enfin il voudrait bien, le plus souvent, cultiver ses fleurs chéries, faire de la musique et ramer doucement sur son lac; cela ne l'empêche pas d'être un peu conspirateur, à ses momens, de respirer l'Italie libre, et enfin, quand sonne l'heure, de donner de sa personne à Palestro et à Magenta. Très religieux, plus que sa femme, nous reviendrons là-dessus, très patriote, très idéaliste et perdant l'héritage plantureux de sa grand-mère plutôt que de perdre sa dignité, mais nonchalant, voluptueux et artiste; le portrait, et qui est fait, comme par sympathie pour le modèle, avec une apparente nonchalance qui est du meilleur goût, est un des mieux venus de toute l'œuvre de Fogazzaro. Il doit être vrai; après tout, il ne m'importe point; il est charmant, captivant à souhait.

Pierre Maironi du *Petit monde d'aujourd'hui* est le fils de Franco. Il y paraît, un peu, point beaucoup. Pierre Maironi est encore sensible aux attraits de la volupté; mais il a hérité surtout les sentimens religieux de son père. Le sentiment religieux est devenu chez lui... beaucoup de choses, mais particulièrement, mais singulièrement, *la soif de la pureté*. Or cette aspiration combattue par une sensualité latente fait la beauté tragique de ce roman le plus troublant et peut-être aussi le plus trouble qu'ait écrit Fogazzaro. Pierre a épousé sa cousine Élise; très peu de temps après son mariage, elle est devenue folle, incurablement croit-on. Pierre est aimé d'une jeune femme très distinguée et de très grand cœur, Jeanne, qui vit séparée de

son mari, mais qui est mariée. L'horreur du double adultère et la passion qui semble légitimée par le haut mérite de la femme aimée se partagent et déchirent le cœur de Pierre, et aussi celui de Jeanne. Ils sont sauvés par le retour d'Élise à la raison et *par sa mort*. Élise a retrouvé la conscience d'elle-même, elle a appelé à elle Pierre juste au moment où les fatalités de la passion allaient faire faiblir Pierre et Jeanne; et elle est morte entre les bras de Pierre en lui demandant pardon de ne l'avoir pas, autrefois, bien compris et bien aimé. Cette mort fait, ou *consonne*, dans l'âme de Pierre une révolution morale. Il part, il disparaît; personne ne sait ce qu'il est devenu.

Il est devenu « le Saint. » Dans *Il Santo*, Pierre Maironi et Jeanne reparaissent, Pierre Maironi sous l'habit villageois d'un jardinier de couvent; il s'appelle Benedetto, mais pour toute la population des alentours, il s'appelle *le Saint*. Malgré lui, contre son gré, sa réputation de sainteté se répand par toute l'Italie; malgré lui, contre son gré, il fait des miracles, ou la voix publique proclame qu'il en a fait; malgré lui, contre son gré, il devient réformateur, tant qu'il se trouve un jour tête à tête et face à face avec le Souverain Pontife et, avec un singulier mélange, très bien observé, d'humilité énergiquement voulue et d'orgueil involontaire, lui fait la leçon. Persécuté par l'autorité ecclésiastique et plus encore par l'autorité civile qui n'aimera jamais les saints, c'est-à-dire les hommes qui prennent une autorité individuelle sur les foules et c'est-à-dire qui n'aimera jamais le pouvoir spirituel; épuisé d'ailleurs par ses rigueurs ascétiques, Benedetto s'en va mourant. Jeanne l'a cherché, suivi, poursuivi, dans toute sa carrière d'apôtre, rencontré une fois, vécu dans son ombre ou plutôt dans la lumière émanant de lui, toujours. Elle le retrouve au lit de mort, le console ou plutôt le vénère et l'adore, et, elle, incroyante jusqu'alors, a le temps de lui dire: « Je crois, » avant qu'il ferme les yeux. Il meurt ayant sur la bouche le crucifix qu'a baisé Jeanne. Le mélange, certes réduit à son minimum; mais enfin le mélange de volupté humaine et d'amour divin persiste jusqu'à la dernière page.

Cette trilogie, — *Petit monde d'autrefois*, *Petit monde d'aujourd'hui*, *le Saint*, — d'abord a une grandeur d'évolution, de maîtrise, aussi, des vastes sujets, qui est très intéressante: ensuite on y saisit bien quelques-unes au moins des idées domi-

nantes, des idées maîtresses de Fogazzaro. D'abord l'idée d'*ascension*, qui lui est si chère, en sociologie, en psychologie, en morale, en philosophie de l'histoire, dans tous les ordres de la connaissance. Il y a une ascension très marquée, très voulue sans doute, et, si elle ne l'a pas été, elle n'en est que plus significative, dans cette trilogie. Franco est un hésitant, quoique plein de foi, mais « la foi qui n'agit pas est-ce une foi sincère ? » Franco est un indécis ou tout au moins un intermittent. Son fils Pierre est un chrétien ardent et un idéaliste ardent, qui n'a pas encore rompu tous les attachemens de la terre et du monde; c'est un Polyeucte avant l'acte IV. Pierre devenu Benedetto est un saint et un martyr qui brise les idoles et qui est écrasé sous leurs débris. Nul doute que Fogazzaro n'ait vu là le symbole de la « marche à l'étoile » de l'humanité tout entière.

Autre idée : la fécondité de la mort. C'est la mort de sa petite fille très chérie, qui fait du nonchalant Franco un homme énergique et stoïque prêt à se jeter aux combats et à mourir pour la délivrance et pour la régénération de sa patrie. C'est la mort de sa femme qui fait de Pierre Maironi un parfait chrétien prêt à devenir un saint, un apôtre et un martyr. C'est la mort de Pierre Maironi devenu Benedetto qui convertit l'inconvertissable jusque-là Jeanne Dessales. Il y avait quelque chose déjà de cette idée, mais plus confusément, dans *le Mystère du poète* et même dans *Malombra* et même dans *Miranda*. Fogazzaro n'a pas été le « sombre amant de la mort, » comme Léopardi, mais il a été le respectueux et pensif disciple de cette donneuse de grandes leçons.

Remarquez encore quelque chose de très particulier à Fogazzaro et que je ne m'explique guère, ce pourquoi j'en donnerai sans doute plusieurs explications. Dans ces trois romans, presque dans tous, du reste, non pas peut-être aux yeux de tous les lecteurs, mais certainement au jugement de Fogazzaro, les hommes sont supérieurs aux femmes, et les femmes pâlissent à côté d'eux. Franco est, déjà, un très bel idéaliste, Franco est religieux, Franco a une idée, au moins, très juste et très haute de la vertu pure. Sa femme, — et que Fogazzaro insiste sur ce point! — n'a que l'idée et le sentiment de la justice. Elle les a très fort; mais elle ne pousse pas plus loin. Les discords entre elle et Franco viennent de là. Les reproches, justes du reste, le plus souvent, que fait Louise à Franco partent toujours de

cette idée et s'appuient toujours sur ce sentiment. Un peu plus, — car il serait injuste s'il poussait jusque-là et l'auteur ne veut pas qu'il soit injuste, — un peu plus, Franco dirait à Louise : « Si vous n'avez pas une *justice plus abondante* que celle des Pharisiens... » Et il est vrai que Louise, dans son âme correcte, loyale et pure du reste, a quelque chose d'un peu pharisaique.

De même Jeanne Dessales, dans la pensée de l'auteur, est constamment très au-dessous de Pierre Maironi-Benedetto. Elle l'aime passionnément et résiste obstinément à recevoir son influence religieuse. Ce n'est qu'au bout de cinq ou six ans, si je calcule bien, et ce n'est que devant Benedetto mourant qu'elle se convertit de la libre pensée au catholicisme. Je ne vois dans toute l'œuvre de Fogazzaro que l'Édith de *Malombra* qui soit supérieure intellectuellement et moralement (et dans la pensée de l'auteur) à l'homme placé en face d'elle dans le tableau. Je n'en vois qu'une qui soit présentée comme l'égale de l'homme placé en face d'elle, c'est l'Hélène de *Daniel Cortis*; et *Malombra* et *Daniel Cortis* sont antérieurs à la trilogie.

On me dira : C'est que Benedetto est un saint, est un surhomme et Pierre Maironi, aussi, déjà, puisqu'il contient en lui le saint qu'il doit devenir. Oui, mais Franco n'est nullement un surhomme, n'est nullement donné comme tel, et Louise est donnée comme inférieure à Franco. Il y a bien, au moins à partir d'un certain moment, à partir, ce me semble, de la maturité de Fogazzaro, conviction que la femme est inférieure à l'homme, conviction au moins et surtout que la femme est moins capable que l'homme de profond sentiment religieux.

Je ne vois pas trop bien la raison de cette conviction. Peut-être y a-t-il une simple raison d'observation et d'expérience : les femmes qu'aura connues Fogazzaro étaient ainsi et l'ont intéressé précisément parce qu'elles étaient ainsi contre son attente. On sait combien l'observation du moraliste et du romancier est incertaine, à cause de ses limites. On a connu vingt personnes, bien, jamais plus; et c'est de ces vingt personnes qu'on tire les types généraux d'humanité que l'on met dans ses ouvrages. La base est étroite. Et pourtant, c'est de l'observation personnelle qu'il faut tirer ses personnages; sinon, ils sont abstraits et, en tant qu'abstraits, ils sont communs, ils n'ont pas d'originalité; mais, s'ils sont tirés de l'observation personnelle, ils ont des

chances d'être excentriques; ou banalité ou paradoxe, l'auteur est toujours entre ce Charybde dangereux et ce Scylla lamentable. Peut-être Fogazzaro n'a guère peint que des femmes passionnées et peu idéalistes parce qu'il n'avait rencontré que des femmes peu idéalistes et passionnées.

Peut-être aussi, très convaincu intimement, et ce dont je ne lui fais aucun reproche, très convaincu intimement, malgré sa modestie, qui fut vraie, qu'il portait en lui la vérité, la haute et féconde vérité, le principe de régénération, s'est-il dit que la haute pensée, philosophique, sociale, religieuse, appartenait à l'homme, que de l'homme devait venir le salut et de l'homme seul et de l'homme affranchi de la femme. Il y a, très évidemment, un peu de Benedetto dans Fogazzaro, et Benedetto ne laisse pas de mépriser un peu la femme. Il ne lui dit pas : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? » (ce qui, du reste, si on le prend pour une traduction de l'Évangile, est un violent contresens), mais il lui montre le mot inscrit en grandes lettres sur le mur du couvent : *Silentium*. En choses de haute spiritualité, Fogazzaro a un peu dit aux femmes : *Silentium*.

Enfin je ne sais; mais un certain soin, très évident après *Daniel Cortis*, de ne jamais donner le plus beau rôle à la femme est une chose, de quelque façon qu'on l'explique, qui est remarquable.

Il faut noter cependant que dans son dernier roman, *Leila*, que l'on vient de lire ici même, Fogazzaro a donné enfin à une femme, Donna Fedele, le rôle éminent, le rôle de la haute sagesse, du sens droit et sûr uni à la générosité, à la charité et au dévouement d'un grand cœur. Donna Fedele me semble être la plus belle création morale de Fogazzaro. Elle restera classique.

Quant au roman lui-même, il reste bien, quoi qu'on en ait dit, dans la ligne générale de la pensée de Fogazzaro. Il n'est pas une rétractation. Plus que jamais et même avec une insistance qui ne me plaît pas outre mesure, il poursuit les « mauvais prêtres » et ceux qui les entourent et qui subissent leur domination ou leur influence. Il est vrai que « le Saint » a disparu; qu'on ne trouve plus ici le personnage en révolte contre l'Église en faveur de l'Église elle-même et réformateur par immense dévouement à l'égard de ceux qui ne veulent être réformés que spontanément. Le grand personnage sympa-

thique, Donna Fedele, est à la fois une croyante et une docile, et il est clair qu'elle ne se pose pas en mère de l'Église ; que seulement, elle fait le bien, dans sa foi et dans sa conscience, sans s'inquiéter de savoir si elle le fait contre le gré et contre les menées de certains ecclésiastiques ambitieux et avides. Il y a là critique des mœurs et non des institutions. Or, c'est ce qu'il me semble que Fogazzaro avait toujours fait, et dans *Leila* on peut constater discrétion, mais non pas rétractation, ni même recul.

Quant aux jeunes amoureux, jamais Fogazzaro, à mon sens, n'avait montré tant de fraîcheur, tant de jeunesse et tant de sens de la jeunesse. C'est un sens qui manque à beaucoup de romanciers, même de premier ordre. Il y a une psychologie du jeune homme et une psychologie de la jeune fille qu'ils ignorent, au moins en partie. Fogazzaro, qui n'avait jamais montré qu'il y fût très expert, qui avait peint surtout des jeunes gens déjà hommes et des jeunes filles déjà femmes, dans *Leila* a manifesté une science sûre de la logique passionnelle chez les très jeunes gens et chez les très jeunes filles, de leurs susceptibilités, de leurs soupçons, de leurs défiances, de leurs antipathies mêlées d'inclination et de leurs amours mêlées de résistance, de tout ce qui fait enfin qu'ils ne peuvent pas se comprendre et qu'ils se repoussent tout en se désirant en secret. Et c'est là que les jeunes romanciers peuvent apprendre la théorie du coup de tête, les défiances qui s'évanouissent et dont on se repent, aboutissant à un coup de cœur, et le coup de cœur à un coup de tête d'où résulte naturellement un coup de théâtre. George Sand (après Marivaux) excellait à ces jeux et il est touchant, il est réchauffant, il est cordial que Fogazzaro vieux, attentif à la jeunesse, ou se rappelant la sienne, y ait été maître souriant à son tour, beaucoup plus qu'il ne l'avait été à un âge plus rapproché de la trentaine. Il y a là un renouvellement aimable. Les renouvellemens les plus aimables sont ceux, sans doute, qui sont des rajeunissemens.

*Daniel Cortis*, que j'ai dit que je réservais pour finir par lui, se place au milieu même de la carrière de Fogazzaro et, quelque puissante impression que laisse *Il Santo* et qu'il est en possession de faire toujours, me paraît cependant le point culminant de cette belle carrière. Fogazzaro, étant donné son âme et son esprit, devait un jour écrire le poème de la passion et de

la passion du devoir ; il devait, laissant *un peu* de côté, pour une fois, ses préoccupations religieuses, se plaçant comme en pleine humanité, écrivant et pour les âmes religieuses *et* pour toutes les âmes à la fois tendres et pures, écrire le poème de la conscience : et c'est ce qu'il a fait dans *Daniel Cortis*.

Dans *Daniel Cortis*, avec beaucoup de soin, un peu trop peut-être, Fogazzaro a accumulé toutes les excuses de la passion, toutes les raisons que la passion peut presque légitimement se donner pour s'obéir à elle-même et il a conclu pour le devoir et présenté des héros qui concluent pour le devoir et qui l'embrassent avec un emportement de martyrs. Et en même temps il a doué d'une telle vie ses personnages qu'on ne peut l'accuser d'avoir habillé des idées en être humain, et que nous avons la sensation que ces martyrs de la passion et ces héros du devoir *ont existé*, existent encore et, quelques souffrances qu'ils aient endurées, se trouvent naturels d'être ce qu'ils sont.

L'effet est très grand, l'autorité prise sur nous par les personnages très forte, la pénétration de la leçon morale extraordinaire, la suggestion très puissante et très prolongée.

Daniel Cortis est un homme de trente ans, très intelligent, très droit et très brave, catholique progressiste, — mais cela n'aura pas d'influence sur l'action et pour ainsi dire ne fera partie du roman que pour mémoire, — député au Parlement Italien. Il a eu pour amie d'enfance Hélène, qui s'est mariée depuis et qui a conservé pour Daniel une affection qu'elle croit, qu'ils croient tous deux, fraternelle. Et rien n'est fait avec plus d'art, rien n'est mieux venu, en tout le détail, que cette première partie du roman, où tous les traits d'affection amicale sont pour les deux jeunes gens, très sincères, des traits d'amitié et sont pour nous, si nous sommes attentifs, des traits d'amour. Les plus habiles peintres de l'amitié amoureuse sont restés très loin de cette adresse de peintre, de cette perspicacité de psychologue et de cette sincérité intelligente d'homme qui, très évidemment, ou je serais bien étonné de m'y être trompé, « a passé par là. »

Or, le mari d'Hélène est un bandit. Joueur, écornifleur, escroc, brutal du reste et pour mieux dire simple brute et non pas même brute vernie, il n'est bon absolument qu'à être mis aux galères, s'il y avait une justice dans le royaume. Les circonstances (une maladie de Daniel) rapprochent Daniel

d'Hélène. A vivre plus près l'un de l'autre, ils s'aperçoivent qu'ils s'aiment éperdument. Et, aussi attachés au devoir l'un que l'autre, il faudrait dire aussi saintement *terrorisés par le devoir* l'un que l'autre, ils s'aiment de cet amour (car il faut lui donner ce nom et non seulement c'est l'amour, mais de tous les amours c'est le plus fort) qui lutte désespérément contre le désir et qui a horreur du désir; de cet amour, comme a dit Rod (qui n'a pas dû écrire cette ligne sans une profonde émotion intime) « qui est beaucoup plus fréquent dans la vie que dans la littérature; » de cet amour enfin qui est fait de toutes les concordances de deux âmes et furieusement avivé de tous les obstacles que la vie et que la conscience elle-même mettent devant lui.

Et enfin le mari d'Hélène étant devenu impossible en Italie et même en Europe et ne pouvant obtenir qu'on lui épargne le baigne qu'en s'expatriant en Amérique et exigeant dans la lettre la plus grossière du monde, d'ailleurs, qu'Hélène l'y accompagne, d'un commun accord, avec des frémissemens de colère et des sursauts de révolte, Hélène et Daniel conviennent qu'il faut cependant qu'Hélène accompagne son mari. Un mot d'Hélène, un geste de Daniel et Hélène restait; mais ni Hélène ne dit ce mot, ni Daniel ne fait ce geste; ils sont d'accord dans l'amour et d'accord dans le devoir et d'accord dans cette conviction qu'au devoir il faut immoler l'amour.

C'est qu'ils sont catholiques, direz-vous. Oui, certes, et Fogazzaro n'a pas omis ce trait; mais il l'a laissé dans l'ombre; il a voulu que ce fût surtout parce qu'ils ont la passion de l'estime de soi et la passion de l'estime l'un de l'autre. Que voulez-vous? Ils sentent que s'ils restaient ils ne s'estimeraient plus et que, s'ils ne s'estimaient plus, ils ne s'aimeraient plus. Et c'est donc leur amour encore, en son essence même, qu'ils serviront. dans le naufrage, voulu par eux, de leur amour.

— C'est du Corneille!

— Mon Dieu, tout simplement; avec une franchise de couleur moderne, qui permet de penser, qui force à penser que l'auteur, heureusement, n'a pas un instant songé à Corneille.

Note en marge : On accueille avec plaisir cette remarque qui s'impose que dans *Daniel Cortis* non seulement la femme est parfaitement l'égal de l'homme en tant qu'élevation morale; mais que plutôt elle lui serait supérieure, puisque Hélène

en partant pour l'Amérique va certainement à un enfer, tandis que Daniel Cortis en rentrant en Italie, a encore pour se consoler relativement, ou pour « divertissement, » la politique, l'ambition, la gloire peut-être, tous les « deuil éclatans du bonheur. » C'est peut-être parce que dans *Daniel Cortis* la femme est encore plus héroïque que l'homme, que je trouve *Daniel Cortis* le chef-d'œuvre de Fogazzaro ; mais en tout cas je ne suis pas fâché que, dans un roman de Fogazzaro considéré généralement comme un chef-d'œuvre, la femme soit encore plus héroïque qu'un homme héroïque.

Et enfin j'ai dit que Fogazzaro avait un goût très vif et très sûr, — est-ce qu'il serait Italien sans cela ? Oui, car il y en a qui ne l'ont point ; mais encore et quoi qu'on dise, est-ce qu'il serait Italien sans cela ? — pour la réalité amusante, divertissante, comique et même bouffonne. Fogazzaro excelle dans le personnage secondaire qui est comique et qui est original. Il entoure ses personnages de premier plan de silhouettes plaisantes et drôles. Vous n'ignorez point que l'on n'est bien romancier que si l'on a cette faculté-là. Sans doute il y a quelques grands romans, *La Princesse de Clèves*, *Manon Lescaut*, *Adolphe*, l'extraordinaire *Amour promis*, tout récent, d'Émile Clermont, où il n'y a que des personnages principaux. Ce sont des tragédies, d'admirables tragédies. Mais dans le roman qui veut être un drame et c'est-à-dire donner, — un peu, — la sensation de toute la vie, dans *Le Sage*, dans Balzac, dans Dickens, il y a des silhouettes auprès des portraits, il y a des personnages secondaires auprès des personnages principaux et vivant d'une vie moins ample, moins riche, mais aussi intense que les personnages principaux, comme dans Shakspeare.

Or Fogazzaro abonde en personnages secondaires très vivans, très originaux et qui passent à travers l'action, mêlés et rattachés à l'action et qui nous divertissent et qui nous reposent et qui empêchent l'action d'être rigide et rectiligne et qui par eux-mêmes nous intéressent un instant et qui donnent au roman, je ne dirai pas la ressemblance avec la vie, mais une plus grande ressemblance avec la vie. C'est, dans *Malombra*, la comtesse Fosca, la mère amoureuse et adoratrice de son fils et qui s'emploie de toute son âme à marier son fils ; c'est, dans le même ouvrage, le vieux seigneur atrabilaire généreux et chimérique ; c'est encore dans la même œuvre, Steinegge, l'aventurier ou

« bohème » resté toujours enfant et qui a ce bonheur, à cinquante ans, de retrouver une fille à lui, dont il s'empresse, et c'est ce qu'il y a de mieux à faire, de devenir le fils.

C'est, dans *Daniel Cortis*, le comte Lao, esclave de son rhumatisme, harcelé par les courans d'air, prisonnier de ses petites commodités et si généreux qu'il est capable de secouer toutes ses terreurs et de s'évader de toutes ses servitudes pour se dévouer quand la charité parle. C'est dans *Petit monde d'autrefois* le professeur Gibordani, timide, maniaque et amoureux quinquagénaire c'est-à-dire avec la timidité de la seizième année. C'est, dans *Petit monde d'aujourd'hui*, la marquise Scremin, avec l'œuf qui manque et qu'il s'agit de savoir qui l'a mangé et si c'est le majordome, la cuisinière, la femme de chambre ou le mari.

Et les prêtres, la galerie des prêtres, tous marqués de traits très individuels et qui attirent l'attention et qui fixent impérieusement l'idée qu'on en doit avoir...

Tous ces personnages secondaires, richesse presque surabondante de l'œuvre, sont-ils vrais ? Oui, répond Fogazzaro dans cette préface de *Malombra* si précieusement documentaire. « A côté de ces créatures idéales [produits de mon imagination] il y a dans *Malombra* un certain nombre de personnages très réels, qui ont fait souche et dont les fils et petits-fils se promènent dans mon œuvre un peu partout. Ce sont des personnages comiques à la physionomie étrange et aux allures bizarres. En les reproduisant, j'ai fait surtout œuvre d'observation ; car cela a été mon bonheur ou mon malheur, comme on voudra, de rencontrer dès mes premiers pas dans la vie beaucoup d'êtres tout à fait singuliers et d'un comique touchant à l'invraisemblable. Quoique j'aie cherché à les atténuer par-ci, par-là, à leur enlever certains traits d'une bizarrerie poussée à l'excès, j'avoue qu'ils sont encore un peu extraordinaires. Steinegge est l'aîné de ma nombreuse progéniture comique. Je l'ai tiré tout vivant de la réalité... »

Ils sont donc vrais. Sont-ils reproduits avec fidélité ou, quoi qu'en dise Fogazzaro du soin qu'il a pris à les atténuer, sont-ils stylisés cependant dans le sens burlesque et c'est-à-dire inconsciemment exagérés ; ou sont-ils atténués comme il arrive qu'on atténue, en débayant, ce qui ne fait que plus ressortir les traits aigus, ceux qu'on a laissés tomber n'étant plus là pour

fondre l'ensemble et l'adoucir? Il est possible, et je n'en sais rien. Pour le savoir, il faudrait être franco-italien comme Stendhal et peut-être plus et avoir la connaissance minutieuse de la vie italienne et du « petit monde » italien, et encore avoir autant d'esprit que Goldoni ou Fogazzaro, puisqu'on crée autant les excentriques qu'on les aperçoit et puisque plus on a d'esprit plus on trouve de caractères originaux.

Je ne sais donc pas ; je suis sûr seulement que ces originaux sont en haut relief et sont les plus divertissans du monde.

Cet homme était très richement doué. Ne le mit-on pas très haut dans l'échelle et ne voulût-on pas lui donner le nom de grand romancier, il faudrait encore reconnaître qu'il est un romancier *complet*, ce qui est une chose extrêmement rare. C'est cela surtout qu'aujourd'hui j'ai voulu mettre en lumière.

Pour ce qui est de la haute probité, de la moralité passionnée, de la ferveur d'idéalisme, du dessein constant d'élever et d'épurer les âmes tout en récréant les esprits, tout le monde a signalé cela chez Fogazzaro, et je n'avais pas à y insister. Je me borne à le rappeler en finissant. *Lo sdegno d'ogni viltà*, le mépris de toute bassesse, c'est une belle devise de romancier. C'est du reste une belle devise de n'importe qui.

ÉMILE FAGUET.

---

# LE MILLÉNAIRE DE LA NORMANDIE

---

## LE TRAITÉ DE SAINT-CLAIR-SUR-EPTE

---

Il y a maintenant dix siècles que les Normands sont établis en France, ou, pour parler plus exactement, que leur prise de possession d'une partie de la Neustrie a été régularisée. Cet événement, quoique considérable pour l'histoire de France et même pour l'histoire générale, est fort mal connu. Les premières années du x<sup>e</sup> siècle sont enveloppées d'une obscurité que l'absence de témoignages contemporains ne permet guère de percer. La plupart des églises et des abbayes de cette région furent détruites par les pirates pendant la période des invasions avec les documens de toute espèce qui pouvaient s'y trouver. Il existe aux Archives de la Seine-Inférieure deux chartes de Charles le Chauve très significatives à cet égard. Elles rappellent et confirment des donations faites naguère par Charlemagne à l'archevêque de Rouen, en constatant que les titres de propriété primitifs ont disparu dans les incendies allumés par les Normands. Et les invasions à cette époque sont loin d'être finies : la grande invasion, qui date de 879, n'était même pas commencée. Ajoutons que l'accaparement des dignités ecclésiastiques, au lendemain de la conquête, par des clercs scandinaves généralement incapables de rien écrire, prolongea longtemps cet inter-règne intellectuel. « Un Normand d'un peu d'instruction, écrivit plus tard Orderic Vital, était alors une merveille introuvable. »

On ne connaît même pas de diplômes de Rollon ni de son fils Guillaume Longue-Épée.

Malgré le désir et les encouragemens des premiers ducs, il faut attendre un siècle avant qu'un historien tente de retracer les débuts de la domination normande. Encore, cet historien tardif, la Normandie dut-elle l'emprunter au dehors. Dudon, né à Saint-Quentin ou aux environs, avait été envoyé vers 987 auprès de Richard I<sup>er</sup>, petit-fils de Rollon, pour solliciter sa médiation entre le comte de Vermandois et le nouveau roi de France Hugues Capet. Accueilli avec honneur à la cour de Rouen où l'on attirait les savans, il s'y trouvait encore d'une manière habituelle vers 995, deux ans avant la mort de son bienfaiteur, qui l'avait gratifié de deux bénéfices ecclésiastiques dans le pays de Caux, et auquel il avait promis d'écrire une histoire des Normands. Il revint pourtant dans sa ville natale, car, en tête de son ouvrage, il prend le titre de doyen du chapitre de Saint-Quentin, dignité qui exigeait la résidence. Il se dit alors âgé de dix lustres : si on lui suppose de vingt à vingt-cinq ans au moment de sa mission de 987, on arrive à placer la publication de son livre entre 1015 et 1020, soit un grand siècle après l'établissement des Normands dans le pays auquel ils ont donné leur nom.

Le point important c'est de savoir quel crédit il convient de lui accorder. La critique contemporaine est généralement sévère pour Dudon : c'est ce qui explique qu'elle ait appauvri plutôt qu'enrichi le champ de nos connaissances sur cette période. Nous savons par Dudon lui-même qu'il a composé son histoire à peu près uniquement d'après les renseignemens que lui a donnés le comte Raoul d'Ivry, frère de Richard I<sup>er</sup>, très curieux des antiquités de sa famille et de sa race. A première vue, c'est une source qui pourrait inspirer confiance ; mais, au bout d'un siècle, une tradition orale est sujette à bien des déformations. Qu'on se figure ce que pourrait être une histoire des campagnes de Napoléon écrite aujourd'hui d'après les souvenirs recueillis par le petit-fils d'un maréchal du premier Empire qui n'aurait pas laissé de papiers ! La géographie et la chronologie sont plus qu'incertaines : il y a quatre dates en tout dans Dudon. En outre, il s'agit d'une histoire officieuse, entreprise pour la plus grande gloire de la maison régnante, présentant les événemens comme cette maison régnante désirait qu'ils fussent présentés. Il y a

des embellissemens, des portraits littéraires, et même des ornemens poétiques, car Dudon entremêle sa prose de vers pour le moins superflus.

On conçoit après cela que Dudon ne puisse être utilisé qu'avec un grand luxe de précautions. Nous sommes en présence d'un récit dont le fond peut être vrai, mais qui dénature la physionomie de beaucoup de faits. Quant aux chroniqueurs normands postérieurs, il n'y a pas à en parler : tous dérivent de lui, brodent sur son texte et n'y ajoutent rien qui compte pour cette époque.

Comme témoignages contemporains, nous n'avons que quelques lignes qu'il faut aller glaner un peu partout. Il y a dans toutes les grandes Annales monastiques une lacune au moment précis où se place l'établissement définitif des Normands en Neustrie. L'entrevue de Saint-Clair-sur-Epte est de 911. Les Annales de Saint-Vaast s'arrêtent à 900 et celles de Flodoard ne commencent qu'en 919. C'est d'autant plus regrettable que les unes et les autres sont à bon droit réputées pour la sûreté de leurs informations. Flodoard surtout, chanoine et archiviste de la cathédrale de Reims, avait en mains une foule de documens qu'il a utilisés avec beaucoup d'esprit critique. Il a même souvent cité ou reproduit ses pièces justificatives, comme le ferait un historien moderne, ce qui donne à son témoignage une valeur particulière. A défaut de ses Annales, on trouve bien dans son *Histoire de l'Église de Reims* quelques renseignemens donnés en passant, mais ce ne sont que des lueurs fugitives dans la nuit.

Réginon, abbé de Prum (diocèse de Trèves), comble en partie cette lacune pour les pays lorrains, mais il est plus maigre et plus vague en ce qui touche le centre et l'ouest de la France. En outre, il s'arrête à 906, et le moine inconnu qui l'a continué ne nous dit à peu près rien des Normands de la Seine. Reste Richer, écrivain postérieur et très discuté, qui était moine de Saint-Rémi à Reims et qui a continué l'histoire de Flodoard. Bien placé pour connaître les faits de son temps, il se contente de paraphraser Flodoard pour la période antérieure, et il est d'une confusion inexprimable pour toute la partie qui manque chez son prédécesseur, celle précisément dont nous aurions besoin. Né entre 940 et 950, il a pu connaître Flodoard qui a vécu jusqu'en 966 et il n'a pas connu l'ouvrage de Dudon, car

le sien était terminé vers 996. Son grand défaut, c'est l'inexactitude, une inexactitude due parfois à une fausse recherche littéraire. Il est facile de s'en rendre compte en comparant le texte de Flodoard au sien pour la période où il l'a démarqué. Il brode sur ce qu'il ne sait pas en croyant faire du Salluste. Il n'est pas sans valeur comme écrivain, mais il en a une médiocre comme historien.

Pour parer à toutes ces insuffisances, nous trouvons heureusement quelques renseignemens dans certaines chroniques locales. Parmi celles dont nous aurons à utiliser le témoignage, citons au moins le « cartulaire de Saint-Père » de Chartres et la « Chronique de Nantes » qui sont du xi<sup>e</sup> siècle, l'« Histoire des évêques d'Auxerre » qui est du x<sup>e</sup>, et les « Annales de Sainte-Colombe » de Sens, qui sont postérieures, mais qui ont pour base les Annales perdues de la cathédrale de la même ville. Ajoutons-y la littérature hagiographique, c'est-à-dire les « vies des saints » et les récits de « translations de reliques, » textes fort intéressans, mais qu'il faut consulter avec prudence, car ils se proposent d'édifier les fidèles, et non de les instruire. Il existe enfin quelques documens officiels, capitulaires, chartes de donations, actes des conciles, lettres de grands personnages, dont le seul tort est de n'être pas plus nombreux.

Nous n'entrerons pas dans la discussion des sources scandinaves, dont les principales sont les « sagas, » récits merveilleux et légendaires transmis par la tradition, conservés principalement en Islande, où la vieille langue « noroise » s'est maintenue, jusqu'à nos jours, et recueillis seulement vers le xiii<sup>e</sup> siècle. On y trouve des renseignemens de valeur sur les incursions normandes vers l'Islande, le Groenland et le Vinland; on en trouve aussi sur les mœurs et la civilisation des vikings, encore qu'on ne puisse trop savoir à quelle époque précise se rattache la civilisation mise en scène. Pour ce qui concerne l'établissement des « hommes du Nord » en Neustrie, on n'en tire à peu près rien d'utilisable. Il en est de même du vieux Saxo Grammaticus, l'ancêtre de l'historiographie scandinave, dont la grande histoire de Danemark, écrite vers 1200, est un tel mélange de légendes, de contes, de chants populaires, ramassés sans critique ni chronologie, qu'on peut à peine en extraire quelques éclaircissemens de détail.

Cette pauvreté de sources authentiques a surexcité l'ingénio-

sité des historiens. Il serait tout à fait inutile, autant qu'impossible, de donner une idée de l'immense accumulation de travaux qu'a provoqués cette période. Contentons-nous d'indiquer les derniers, ceux qui dispensent des autres et qui d'ailleurs y renvoient. Sur les invasions normandes, l'ouvrage de chevet, et pour l'heure à peu près définitif, qui résume, discute et peut remplacer tous les autres, c'est celui de M. Vogel: *die Normannen und das Fränkische Reich bis zur Gründung der Normandie (799-911)*, paru à Heidelberg en 1906. Le meilleur éloge qu'on en puisse faire, c'est de dire qu'il a découragé M. Lot, l'historien très qualifié de Charles le Chauve, de finir un travail qu'il préparait sur le même sujet. Mais M. Vogel n'aborde pas le traité de Saint-Clair-sur-Epte. M. Édouard Favre n'a pas davantage à en parler dans son étude sur *Eudes, comte de Paris et roi de France (1893)*, mais en appendice il a rendu le service de résumer les travaux scandinaves contemporains. Seul, M. Eckel, dans son *Charles le Simple (1899)*, consacre forcément un chapitre à « l'établissement des Normands en France. » Mentionnons enfin deux volumes parus en dernier lieu : *la Normandie* de M. Henri Prentout (1910), professeur d'histoire normande à l'Université de Caen, qui pose à merveille les questions à résoudre avec de précieuses indications bibliographiques, et notre *Histoire de Normandie (1911)*, mise au point rapide des résultats acquis.

\*  
\* \*

Dans quelles conditions se fit l'établissement des Normands? L'idée de traiter pour se fixer quelque part et y rester ne leur serait pas venue au début. Les premiers vikings (enfants des fiords) ne pensent qu'au pillage. Ce sont des pirates, et la plupart du temps des pirates bannis de chez eux. Il ne faut d'ailleurs pas prendre le mot « pirates » au sens moderne : ce n'est pas sur mer qu'ils cherchent et trouvent du butin. Le commerce maritime à cette époque était peu actif, surtout sur l'Océan : il n'y avait pas grand'chose à récolter de ce côté. La mer est la route, le bateau est le véhicule, c'est sur terre que s'exerce le pillage. Sous le nom général de Normands (hommes du Nord) on comprenait au ix<sup>e</sup> siècle les peuples qui habitaient les deux péninsules complémentaires du Jutland et de la Scandinavie. Les pays scandinaves étaient restés longtemps morcelés en une infi-

nité de petits royaumes : la Norvège à elle seule en compta jusqu'à seize. Entre ces petits États, jaloux et à l'étroit, la guerre était endémique. Les vaincus, les fugitifs, les bannis étaient voués à la piraterie. Il s'y ajoutait tous ceux qui n'avaient ni biens, ni héritage à espérer. La culture du sol, d'ailleurs ingrate, était considérée comme une déchéance. « Il semblait indigne d'un homme libre, dit un historien scandinave, de se procurer par la sueur ce qu'il pouvait acquérir par le sang. »

Toutefois, l'émigration reste encore exceptionnelle et temporaire jusqu'au moment où les trois royaumes arrivent à se constituer, vers l'an 800. Les hommes du Nord se pillent et se battent surtout entre eux. Mais quand l'œuvre d'unification est à peu près achevée, les chefs puissans qui sont à la tête des trois royaumes font la chasse aux pillards. Ils n'admettent plus que les « rois de la mer » débarquent où bon leur semble et réquisitionnent ce dont ils ont besoin, selon l'usage immémorial. D'autre part, la population s'accroît par le fait même que les guerres intestines ont pris fin. Tous ceux qui ne peuvent ou ne veulent ni travailler en paix, ni renoncer à la vie d'aventures, sont forcés de chercher fortune au loin. Ils s'expatrient, tendent la voile au vent. Ils partent maintenant sans esprit de retour, car ils savent que, s'ils reviennent, ils ne seront pas accueillis à bras ouverts. Nous voyons un roi de Danemark faire décapiter les compagnons de Ragnar Lodbrog qui étaient revenus au pays natal après avoir pillé Paris (845).

Les Suédois se tournent vers la Russie. Ce sont les Danois et les Norvégiens qui s'abattent sur les côtes de l'empire de Charlemagne. On les confond volontiers, d'autant plus que la plupart des Norvégiens qui apparaissent dans nos parages sont originaires de la région voisine du fiord de Christiania, laquelle appartient longtemps aux Danois. Les Norvégiens du littoral océanique se portent plutôt vers le large, vers l'Islande et l'Amérique. Malheureusement pour la future Normandie, elle était au premier plan pour recevoir la visite des pirates normands. La configuration de son littoral, avec la presqu'île du Cotentin qui barre la moitié de la Manche, invite à débarquer les navigateurs qui débouchent par le Pas de Calais. Ils tombent, à moins de le faire exprès, dans le vaste demi-cercle qui va de l'estuaire de la Somme à la pointe de la Hague. Ils sont happés au passage. Certes les Normands pousseront plus loin leurs courses

aventureuses, on les verra au sud de la Bretagne en Aquitaine, jusqu'en Espagne, et même en Méditerranée, mais ils n'y pourront prendre pied.

Nous savons exactement ce qu'étaient les barques normandes. Elles n'étaient faites ni pour le combat, ni pour les longues traversées. On en a retrouvé plusieurs spécimens dont le plus connu et le mieux conservé est le bateau exhumé d'une terre funéraire en 1880, à Gogstad, à l'entrée de la baie de Christiania. Le roi de la mer avait été enterré à son bord. La chambre funéraire a été violée et pillée à une date inconnue, mais le bateau est encore muni de ses agrès. Il comptait 32 rameurs, assis sur des espèces de strapontins, de manière à ne pas obstruer par des bancs le passage central. Il n'y a qu'un seul mât, pouvant s'abaisser à volonté. La longueur totale est de 23<sup>m</sup>,80, la plus grande largeur de 5<sup>m</sup>,10, la profondeur ne dépasse pas 1<sup>m</sup>,20. Le fond est planchéié. Il n'y a pas de pont, on dresse une tente pour la nuit. La proue et la poupe sont semblables, très relevées et très recourbées. La proue est couronnée ordinairement d'un dragon. Le gouvernail est une rame placée sur le côté droit. Les rames ordinaires ont de 5<sup>m</sup>,55 à 5<sup>m</sup>,85. Sur le plat-bord sont rangés 32 boucliers ronds, alternativement noirs et rouges, de 0<sup>m</sup>,94 de diamètre. Pour charmer les loisirs de la traversée, il y a même un damier, dont les cases sont munies d'une pointe et les pions percés d'un trou, de manière que les coups de roulis ne dérangent pas le jeu. Trois petits canots de chêne sont amarrés à l'intérieur.

Deux barques normandes trouvées depuis en Prusse orientale, à Frauenbourg et à Baumgart (1895), sont analogues, mais un peu plus petites. La dernière qui ait été exhumée, celle d'Oseberg (1904), dans la même région que Gogstad, est ornée de fines sculptures. Ces embarcations sont du type et de l'époque de celles qui sont venues au siège de Paris de 885. La plus grande avait de 60 à 70 hommes d'équipage, les autres un peu moins, ce qui répond à ce que dit un témoin du siège de Paris qui compte 40 000 hommes pour 700 bateaux. Partout où ils s'établissent pour quelque temps, les Normands installent des chantiers de réparation et de construction, par exemple à Walcheren, à Noirmoutier, à l'île d'Oscelle en face de Jeufosse, près de Bonnières (aujourd'hui île de Flotte). Ils y construisent les bateaux plus petits au moyen desquels ils remon-

tent très loin dans les terres. En ce cas, une partie des leurs suit les bords à pied ou à cheval. Chaque bateau a un assortiment de rouleaux pour le cas où il faudrait le trainer, comme il arriva pour ceux qui contournèrent Paris, afin de gagner la haute Seine et la Bourgogne. Tout cela est parfaitement organisé. Les Normands savent se diriger et s'orienter. Dans une saga, un fiancé qui veut se faire valoir, se vante de savoir chanter, patiner, nager et appeler toutes les étoiles par leur nom.

Nul ne croit plus d'ailleurs que les Normands fussent de pauvres barbares, vêtus de peaux de bêtes, incapables d'autre chose que de détruire. On a retrouvé dans leurs tombeaux de fines étoffes de soie brochées d'or, des bijoux ornés de dragons et de serpens d'un style original. Leurs armes, et même le harnachement de leurs chevaux, prouvent qu'ils savaient fort bien travailler le fer dont le minerai abonde en Suède. D'autre part, ils avaient des relations avec Constantinople : on a retrouvé dans un tombeau un vase avec inscription grecque. Au point de vue militaire, Viollet-le-Duc n'hésite pas à dire qu'ils étaient « beaucoup plus avancés qu'on ne l'était dans les Gaules. Ils savaient se fortifier, se garder, approvisionner et munir leurs camps d'hiver. » L'art des sièges même ne leur était pas inconnu : nous les voyons au siège de Paris construire toute espèce de machines de guerre.

Il fut manifeste de bonne heure qu'on ne pourrait pas se débarrasser des Normands par la force. Le sentiment de l'autorité et le courage militaire avaient promptement décliné après Charlemagne. Personne n'obéit à ses faibles successeurs, qui de plus sont en état perpétuel de guerre civile. Faut-il donner l'assaut au moindre retranchement, tout le monde se dérobe. Sans croire que la sanglante bataille de Fontanet (Fontenoy-en-Puisaye) avait réellement dépeuplé le pays, il semble bien qu'elle l'avait démoralisé. Chacun ne songe qu'à soi : tout plan de défense générale échoue devant l'indifférence ou la trahison. Un Pépin II d'Aquitaine, arrière-petit-fils du grand empereur, s'unit aux pirates pour piller Poitiers. Charles le Chauve est abandonné par ses hommes au siège d'Oscelle : on coupe même les câbles qui rattachaient son vaisseau aux autres pour qu'il aille à la dérive tomber entre les mains de l'ennemi. Si une victoire est remportée, elle n'a pas de lendemain. Ainsi Louis III, après

avoir infligé une défaite aux envahisseurs, ne trouve personne pour garder un fort qu'il a construit afin de les tenir en respect. L'exemple des grands est suivi par le peuple. Les Normands trouvent des recrues parmi leurs victimes. Il n'est pas probable que le fameux Hastings fût un paysan des environs de Troyes, comme l'a dit un chroniqueur, mais les transfuges de moindre marque sont nombreux. Charles le Chauve parle des ravages commis par les Normands « ou par d'autres. » De même, au moment du grand siège de Paris, l'archevêque de Reims écrit : « Entre Paris et Reims, aucun lieu n'est sûr, sauf la demeure des chrétiens pervers et complices des barbares. Le nombre est grand de ceux qui ont abandonné la religion chrétienne pour s'associer aux païens et se mettre sous leur protection. » D'ailleurs, à quoi bon résister? La croyance était partout répandue que les Normands étaient un fléau envoyé par Dieu pour châtier les iniquités des peuples. C'est une idée qu'on retrouve, en termes identiques, chez tous les annalistes, qui sont tous des ecclésiastiques, et qui sont particulièrement frappés, à ce titre, des profanations de reliques ou des dévastations d'églises et de couvens. Elle avait pour but de corriger les pécheurs, mais pour effet le plus fréquent d'engendrer une sorte de fatalisme qui paralysait la défense. *A furore Normannorum libera nos, Domine*, chantait-on dans les litanies. Mais le ciel n'aide que ceux qui s'aident eux-mêmes.

Parfois on achetait le départ des Normands. Mais c'était un marché de dupe. Tout traité conclu par eux n'engage que les chefs qui y ont personnellement adhéré. Quand les uns s'en vont, il en vient d'autres qui ne savent rien ou ne veulent rien savoir. Ainsi Charles le Gros au siège de Paris paie les Normands pour en être débarrassé. Mais leur chef, Siegfried, absent au moment de l'accord, ne se tient nullement pour engagé et poursuit l'empereur jusqu'à Soissons. Il y a du reste si peu de solidarité entre leurs bandes que Charles le Chauve en prend une à sa solde pour en chasser une autre de l'île d'Oscelle. Pour plus de sûreté, on essaie parfois de les baptiser. Qu'à cela ne tienne : ils se laissent baptiser, quitte à massacrer leur parrain au premier jour. On faisait cadeau d'une belle robe blanche aux néophytes. Le moine de Saint-Gall nous raconte qu'un d'entre eux à qui on en offrait une moins fine la refusa avec dédain : « Gardez votre casaque pour un vacher.

Voilà, grâce au ciel, la vingtième fois que je me fais baptiser, jamais on ne m'avait offert pareille souquenille. » Même si une concession de territoire accompagne le baptême, il ne faut pas trop s'y fier. Dudon raconte qu'Hastings fut ainsi quelque temps comte de Chartres, ce qui est bien douteux, mais voici qui est plus sûr. Un Gottfried obtient la Frise avec la main de Gisèle, fille du roi de Lorraine Lothaire. Il est dûment baptisé et marié par l'évêque de Liège, Francon, ce qui ne change rien à ses habitudes. Pour obtenir un résultat durable, il fallait d'autres conditions. Il fallait que les Normands fussent préparés à changer leur vie d'aventures contre une vie de bons propriétaires, et cette révolution mentale n'avait chance de s'accomplir que le jour où la vie d'aventures comporterait plus de mauvais risques que de bons. Il fallait en outre que l'opinion publique, c'est-à-dire celle des grands et des évêques, admit la nécessité de faire la part du feu en légitimant pour la limiter la spoliation commise par l'ennemi séculaire.

On n'en était pas encore là des deux côtés, au commencement du règne de Charles le Simple, comme l'atteste l'affaire Hunedeus. Ce chef normand, dont on ne sait rien et à propos duquel on a beaucoup discuté, remonte, avec cinq barques et 300 hommes, la Seine, l'Oise et parvient jusqu'à la Meuse. Charles le Simple l'appelle près de lui et le fait baptiser le jour de Pâques 897 à Klingenumster (Palatinat). Jusqu'ici l'histoire n'a rien de sensationnel, mais il faut croire que Charles le Simple avait noué ou songé à nouer avec ce personnage un lien plus étroit, car nous avons une lettre fulgurante où l'archevêque de Reims, Foulques, accable de reproches le jeune roi dont il était un des plus fidèles partisans. S'il ne s'était agi que d'une conversion, il est évident que l'archevêque n'aurait eu rien à dire. Il était donc question de quelque chose de plus. La lettre parle très nettement d'une alliance projetée avec les Normands contre le roi Eudes, compétiteur de Charles le Simple : « Qui de vos fidèles ne craindrait, dit-elle, de vous voir ainsi rechercher l'amitié des ennemis de Dieu et vous servir des armes des païens, obtenues par une alliance abominable (*fœdera detestanda*), pour ruiner et détruire le nom chrétien ? » Charles le Simple, dont la situation de prétendant est alors très précaire, ne peut passer outre : son projet s'évanouit, et Hunedeus avec lui, car on n'en trouve plus trace. Cette mystérieuse disparition a intrigué. Les uns

voient dans Huncdeus l'éternel Hastings ; c'est la version des Annales d'Asser, compilation anglaise du XII<sup>e</sup> siècle, tirée en partie de sources inconnues. D'autres l'identifient sans preuve avec Rollon dont la première apparition certaine dans cette région semble correspondre à cette époque. L'historien danois Steenstrup en fait un oncle de Rollon, par une conjecture ingénieuse, mais pour le moins hardie. Il lit Hulcheus au lieu de Huncdeus, ce qui rappelle un oncle de Rollon appelé Hulcius par Guillaume de Jumièges. La seule chose sûre, et c'est la seule qui nous importe pour le moment, c'est que l'hypothèse d'un accord amiable entre le roi de France et un chef normand paraissait encore à cette date une monstruosité.

\*  
\* \*

Charles le Simple, devenu seul roi (1<sup>er</sup> janvier 898) par la mort du roi Eudes, comprit qu'il fallait d'abord organiser la résistance avant de songer à autre chose, si tant est qu'il y songeât dès lors réellement. Au printemps 898, nous le voyons attaquer en personne une bande normande qui ravageait le Vimeu, petit pays entre la Bresle et la Somme ; la même année, une autre est taillée en pièces du côté de la Bretagne, et le duc de Bourgogne, Richard, en met en fuite une troisième qui infestait la Bourgogne. Le métier d'envahisseur se gâtait : la féodalité, en s'organisant, rendait difficile tout plan de défense générale, mais créait au moins des centres de résistance locale. Les années suivantes sont moins agitées. Les Normands de la Loire font encore parler d'eux, ceux de la Seine se tiennent plus tranquilles. Ils s'installent dans le pays d'où ils ne sortiront plus. Nous en avons des indices. Ainsi un diplôme de Charles le Simple (22 février 906) donne à saint Marcouf le monastère de Corbény, près de Laon, à la place du sien, situé sur la côte orientale du Cotentin, que les Normands l'ont obligé à fuir. La prise de possession du pays par les Normands n'est d'ailleurs ni complète ni méthodique : par un diplôme du 17 décembre 905, Charles le Simple donne à son chancelier quelques dépendances du château de Pitres, à l'embouchure de l'Andelle, d'où l'on a conclu, peut-être un peu facilement, que les Normands ne dépassaient pas encore cette rivière. Tout cela n'était pas si régulier. Les Normands occupent le pays, y sont campés, mais n'en jouissent pas encore en bons pères de famille.

Ils restent une armée. Ils ne réparent pas les ruines : nous savons par un mot de Flodoard que la ville de Rouen était presque détruite au moment où elle leur fut officiellement cédée.

Nous sommes d'ailleurs si peu renseignés sur cette période que nous sommes incapables de rien affirmer sur Rollon. Sauf Dudon de Saint-Quentin, aucun chroniqueur n'en parle avant 910. Le grand chef normand n'apparaît qu'au moment où il est au premier rang. Il est pourtant certain qu'il avait une longue carrière derrière lui. Les bandes normandes formaient une société militaire fortement hiérarchisée. Un nouveau venu n'aurait pas subitement imposé son autorité à des camarades fort ombrageux. L'homme qui apparaît comme le chef incontesté des Normands de la Seine en 910-911 devait avoir un passé bien rempli. Mais sur ce passé nous sommes réduits à des hypothèses.

D'après les sources scandinaves, Rollon est Norvégien, il s'appelle Rolf et on l'avait surnommé Gange-Rolf ou Rolf le Marcheur parce que les chevaux du pays étaient trop petits pour le porter, ce qui le forçait à aller à pied. C'était le fils d'un chef puissant, Ragnvald de Mære, et il avait dû s'exiler pour avoir exercé le droit de réquisition, malgré les interdictions du roi. C'est ainsi qu'il devint roi de la mer. Cette identification de Rollon avec Gange-Rolf est défendue par les historiens norvégiens, et la ville d'Aalesund se pique d'être la patrie de Rollon. Les Danois font de Rollon un des leurs et ils ont pour eux le témoignage de Dudon, qui reproduit la tradition de la famille ducale. La petite localité de Faxæ (Seeland) serait, d'après un vers du trouvère Benoist, le berceau de Rollon. Il y a même eu quelques tentatives pour faire de Rollon un Suédois. Si on se l'arrache ainsi, c'est qu'aucune preuve jusqu'ici n'est décisive. M. Vogel admet comme probable l'origine danoise de Rollon, et suppose qu'il a dû apparaître pour la première fois en Angleterre, au camp de Fulham, près de Londres, où se concentra la « grande armée » qui allait envahir le continent en 879. Il serait venu à la tête d'une bande danoise dont l'arrivée est alors signalée. Il ne pouvait être que de noble extraction, car tous les chefs de vikings étaient de grande famille et les vikings eux-mêmes n'ouvraient leurs rangs qu'à des hommes libres.

Dudon fait participer Rollon au grand siège de Paris, nous

le montre ensuite s'emparant de Bayeux, épousant « à la danoise, » c'est-à-dire sans consécration quelconque, la fille du comte Bérenger, Popa, de laquelle naitra Guillaume Longue-Épée. Tout cela n'a rien d'incroyable, mais restera douteux tant que nous n'en aurons pas d'autre garant. Or, nous n'en avons pas. Le seul document indépendant de Dudon qui fasse allusion au passé de Rollon est assez sibyllin. C'est une plainte sur la mort de Guillaume Longue-Épée. Nous y voyons bien que la mère de Guillaume était chrétienne, alors que Rollon ne l'était pas encore, ce qui s'applique à Popa, mais il est dit que l'enfant est né outre-mer (*in orbe transmarino natus*), ce qui ne laisse pas d'être déconcertant. On a retourné ce texte dans tous les sens pour lui faire dire ce qui ne s'y trouve pas, mais des conjectures, si ingénieuses soient-elles, ne font pas des preuves. Pour ceux qui tiennent à tout concilier, on peut suggérer que Guillaume serait né de Popa durant quelque expédition en Angleterre, comme en firent plusieurs bandes normandes à la suite de la mort du roi Alfred le Grand (901).

C'est seulement en 910 que recommencent les courses des Normands de la Seine dans l'intérieur de la France. Dudon nous fait de la campagne de cette année-là une relation à laquelle on ne comprendrait pas grand'chose si on ne la trouvait complétée par ailleurs. Les Normands pénétrèrent jusqu'en Bourgogne et nous en avons confirmation par des témoignages locaux. Ainsi nous savons par l'Histoire des évêques d'Auxerre que l'évêque d'alors, Géran, bat les Normands à plusieurs reprises. En outre, nous trouvons dans les Annales de Sainte-Colombe de Sens que le prévôt de l'abbaye, Betton, pose (25 mai 910) les fondations d'un mur de protection autour du monastère. Or, l'Histoire des évêques d'Auxerre nous apprend que Betton avait sollicité et obtenu du duc Richard l'autorisation de construire ce mur pour se préserver des Normands. Tout cela concorde admirablement. De là les Normands ont-ils poussé jusqu'à Clermont-Ferrand, comme le dit Dudon? Ce n'est pas impossible, car nous savons que l'évêque de Bourges, Madalbert, fut tué cette année-là par les Normands. Bourges est sur la route de Clermont. Les Normands revinrent par Fleury-sur-Loire, aujourd'hui Saint-Benoît-sur-Loire, dont ils pillèrent l'abbaye. Un récit des « Miracles de saint Benoît » dit que leur chef s'appelait Renaud (*Rainaldus*) et qu'il mourut à

peine de retour à Rouen. Dudon de son côté dit que Rollon rejoignit ses hommes seulement à cet endroit. Tout cela n'est pas inconciliable. Les Normands revinrent dans leurs cantonnemens en faisant un grand crochet par la Beauce pour éviter Chartres, trop forte pour être enlevée au passage. La saison commençait à s'avancer, car l'évêque Madalbert était encore vivant en septembre: sa signature figure le 11 de ce mois sur l'acte de fondation de Cluny. Les Normands pillent Étampes et regagnent la vallée d'Eure à Villemeux, près de Dreux. Là ils sont assaillis par un gros de paysans, furieux sans doute d'avoir été raziés. Il est à remarquer que dans les mêmes parages, un demi-siècle auparavant (859), une agression analogue s'était produite. Le paysan est le premier à se lasser des expéditions normandes parce qu'il est toujours le premier à en pâtir.

Arrivons à la campagne de 911, la dernière. Rollon fait d'abord une tentative sur Paris. Cette tentative a été révoquée en doute parce qu'aucune chronique de la région n'en fait mention. Cependant on possède un document capital qui semble bien s'appliquer à cet épisode. C'est une lettre, transcrite en marge d'un manuscrit de la cathédrale de Chartres, par laquelle « le comte Robert et le duc Manassé font savoir au comte Richard qu'ils se sont avancés à la rencontre des Normands et que, ne les trouvant pas, ils sont rentrés à Paris. Ils lui demandent en outre s'il a l'intention ou non de venir les rejoindre. » La lettre n'est pas datée, mais l'écriture est du début du x<sup>e</sup> siècle. Le comte Robert, c'est le comte de Paris, frère du roi Eudes, qui plus tard se révoltera contre Charles le Simple; le duc Manassé, c'est le comte de Dijon. Ils n'avaient pas toujours été en si bons termes. En 900, au cours d'une expédition, il y avait eu brouille complète. Manassé avait tenu au roi Charles le Simple des propos désobligeans sur Robert: celui-ci froissé avait faussé compagnie sans prendre congé de personne. Ils avaient eu le temps de se réconcilier depuis. Quant au comte Richard, c'est le duc de Bourgogne, suzerain de Manassé, un des seigneurs les plus estimés de l'époque: on l'appelait « le justicier. » Ce qui confirme l'opinion que cette lettre est bien de 911, c'est que Richard participera avec Robert aux opérations dont le siège de Chartres par Rollon va être l'occasion. Il a donc répondu à l'appel.

Rollon avait des raisons d'en vouloir à la ville de Chartres

qui le gênait dans ses mouvemens et qui l'avait encore obligé l'année précédente, pour revenir des bords de la Loire dans ses cantonnemens, à faire un détour qui avait failli lui être fatal. Il part de Jeufosse, un campement dont il est souvent question dans les expéditions normandes. C'est une position très forte, se dressant à pic d'une centaine de mètres entre Vernou et Bonnières, sur la rive gauche de la Seine, à la hauteur de l'île d'Oscelle, une des stations favorites des flottilles normandes. On retrouve même le nom de Rollon attribué à la colline assez proche de Rolleboise. Rollon, revenant de la direction de Paris, ne pouvait trouver un endroit plus favorable pour gagner la vallée d'Eure. La grande route menant à Pacy-sur-Eure se détache de celle de Rouen un peu en amont, mais, de Jeufosse même, part un vieux chemin creux, en partie taillé dans le roc, qui rejoint l'autre par le plus court au sommet de la côte. Les Normands le connaissaient bien : c'est encore par là que passera, un demi-siècle plus tard, une bande d'auxiliaires scandinaves pour aller châtier le comte de Chartres qui avait attaqué le duc Richard I<sup>er</sup>.

Il n'y a pas lieu de raconter ici en détail le siège de Chartres de 911, qui a été fort bien étudié par Jules Lair (*le Siège de Chartres par les Normands*) au soixante-septième Congrès archéologique de France tenu à Chartres en 1900. La ville avait déjà été prise ou plutôt surprise par les Normands, une cinquantaine d'années auparavant, et presque détruite. Depuis lors, elle s'était relevée et resserrée. Elle avait pour rempart une partie de son enceinte gallo-romaine et un mur improvisé qui réduisait l'étendue à défendre. L'Eure, qui coule au pied de l'esplanade d'une trentaine de mètres où se dresse la cathédrale, la protégeait en outre du côté Est. Il n'y avait en somme d'accessible qu'un seul point, qui constituait la gorge de la forteresse, où l'on arrivait de plain-pied. Le siège commença dans les règles, mais l'intervention d'une armée de secours où se trouvent Robert, comte de Paris, Richard, duc de Bourgogne, et Ebles, comte de Poitiers, vint troubler les assiégeans. Pendant qu'ils sont attaqués par les nouveaux venus, les Normands sont pris à revers par une sortie des Chartrains, à la tête desquels se trouve l'évêque Waltelmus (Gousseau ou Gouteau), portant une relique célèbre, la chemise de la Vierge, offerte à la cathédrale par Charles le Chauve et qui y est restée exposée à la

vénération des fidèles jusqu'à nos jours, — jusqu'à l'époque des inventaires. Les Normands, pris entre l'enclume et le marteau, et craignant d'être cernés, se frayent un passage jusqu'à leurs bateaux, laissant beaucoup des leurs sur le terrain ou dans la rivière. Un corps assez nombreux, qui s'était trouvé isolé et coupé, se réfugia sur une colline voisine, la colline de Lèves, où il fut bloqué et d'où il ne s'échappa qu'avec de grosses pertes. La date de cet événement (20 juillet 911) est donnée par les Annales de Sainte-Colombe. Les pertes normandes sont l'objet d'évaluations assez concordantes, qui vont de 6 800 à 8 000 morts.

C'était pour les Normands un grave échec, mais il ne faut rien exagérer. Ils ne sont nullement découragés. On ne les poursuit pas, on n'inquiéta pas le pays qu'ils considèrent déjà plus ou moins comme le leur. Les seigneurs qu'un danger commun avait momentanément réunis s'étaient séparés au lendemain de la victoire. Quant au roi, on ne l'avait vu nulle part et personne n'en parle. La situation pouvait encore se prolonger indéfiniment. Tout de suite après le siège de Chartres, on retrouve les Normands en train de piller le Nivernais: il est vrai que le duc Richard et l'évêque Géran les battent au retour, mais rien de tout cela n'est décisif. Les Normands s'aperçoivent qu'on s'habitue à leur tenir tête et les échecs répétés qu'ils viennent d'éprouver doivent leur donner à réfléchir; mais, d'autre part, il est reconnu qu'on ne peut ni les chasser, ni obtenir d'eux qu'ils se tiennent en paix tant qu'ils ne seront pas régulièrement possessionnés. Le grand résultat de la défaite de Chartres, c'est de les avoir rendus plus traitables, mais encore fallait-il traiter.

\*  
\* \*

C'est l'archevêque de Rouen qui s'entremet, nous raconte Dudon, et on peut l'en croire sur ce point, car l'Église s'employait depuis une dizaine d'années à convertir les Normands et à rétablir la paix. Aux conciles de Reims de 900 et de Trosly (près de Soissons) en 909, les évêques se plaignent vivement de la triste situation du pays, des églises et des monastères, des désordres qui s'introduisent dans le clergé à la faveur de l'anarchie générale, et ils proclament la nécessité de mettre un terme à ce déplorable état de choses. L'archevêque de Rouen,

en relations forcées avec les Normands, était bien placé pour entamer les pourparlers. Seulement, Dudon appelle l'archevêque d'alors Francon et en cela il se trompe. En 909, l'archevêque de Rouen qui signe les actes du concile de Trosly se nomme Witton, en français moderne Guy. Il s'agit de savoir s'il est encore là en 911. Flodoard nous apprend que Witton écrivit à l'archevêque de Reims, Hervé, dont l'autorité morale était universellement respectée, pour lui demander conseil sur la manière de traiter les Normands convertis, dont beaucoup avaient des retours de tendresse pour leur ancienne religion. L'archevêque de Reims lui répondit et nous avons sa réponse. Nous savons en outre que l'archevêque Hervé consulta le Pape à ce propos, et nous avons aussi la consultation du Pape. A quelle époque se place cet échange de correspondances? C'est là toute la question. Le Pape dont il s'agit s'appelle Jean. On a supposé, sans y regarder de très près, que c'est le pape Jean IX, mort en 900. C'est là que git l'erreur.

On s'est mépris longtemps sur la date précise de la mort de Jean IX. *L'Histoire universelle de l'Église* de l'abbé Rohrbacher (1865) la place au 30 novembre, suivant l'opinion des anciens bénédictins. Hervé étant devenu archevêque de Reims le 6 juillet de la même année, on pouvait admettre à la rigueur que ce délai de quatre mois et demi suffit pour que Witton ait eu le temps d'écrire à Hervé, Hervé au Pape, et le Pape à Hervé. Mais il resterait à expliquer que Witton, archevêque de Rouen depuis huit ans au moins, ait eu l'idée dès le premier jour de demander conseil à un archevêque à peine promu, son cadet en dignité et sans doute par l'âge. Tous les contemporains dépeignent Hervé comme jouissant d'un grand crédit, particulièrement en ce qui touche la conduite à tenir vis-à-vis des Normands. Soit. Seulement ce crédit n'a pu lui venir qu'après quelques années de pontificat, il lui a fallu l'acquérir par des services rendus : il ne l'avait pas en montant sur le siège archiépiscopal, puisque c'est précisément son rôle d'archevêque qui le lui a mérité. Du reste, lors de son avènement, la première question qui s'imposait à lui n'était pas celle des Normands, mais celle du châtement à obtenir contre le meurtrier de son prédécesseur Foulques, assassiné par un vassal du comte de Flandre. Ajoutons que, dans sa lettre à Witton, rien ne fait allusion à une nomination récente. Remarquons enfin que les cas de

Normands convertis ou à convertir étaient encore trop exceptionnels et individuels en 900 pour que l'archevêque de Rouen eût besoin d'en référer à un confrère et celui-ci au Pape, tandis que la nécessité d'adopter une ligne de conduite bien arrêtée et approuvée par le Saint-Siège se faisait sentir au moment de la conversion officielle de tout un peuple.

Mais à quoi bon insister sur ces considérations? Nous avons quelque chose de plus décisif. La mort du pape Jean IX, d'après les travaux les plus récents, doit être reportée au mois de mai 900. C'est la date qu'indique Jaffé-Læwenfeld (*Regesta pontificum romanorum*, 2<sup>e</sup> éd., 1885-1888). C'est la solution à laquelle avait déjà abouti dès 1856 Joseph Duret dans les *Geschichtsblätter aus der Schweiz*, t. II, p. 271-298. Même des ouvrages de vulgarisation comme la *Grande Encyclopédie* enregistrent cette date comme acquise : elle place en effet l'avènement de Benoît IV, successeur de Jean IX, au mois de mai 900. C'est aussi ce que donne le *Trésor de chronologie* de Mas-Latrie (1889). Il est clair que, si Jean IX est mort au mois de mai, il n'a pu répondre à une lettre de l'archevêque Hervé, devenu archevêque le 6 juillet suivant. La réponse est et ne peut être que du pape Jean X dont l'avènement est du mois d'avril 914. Hervé lui-même vécut jusqu'en 922 : il était en 914 en pleine possession de l'autorité spirituelle qui explique son rôle en cette occasion. Les Normands nouvellement convertis dont l'inconstance désole l'archevêque Witton sont ceux qui ont été baptisés en masse à la suite et à l'exemple de Rollon. Le témoignage de Richer confirme d'ailleurs cette thèse. Complétant ici Flodoard et ayant les mêmes sources à sa disposition, il dit formellement que c'est l'archevêque Witton qui fut prié par le comte Robert, après la bataille de Chartres, d'ouvrir les négociations et de préparer la conversion des Normands. Et il spécifie que c'est à ce moment que Witton fit appel aux lumières de l'archevêque Hervé.

Mais, dira-t-on, comment Dudon a-t-il pu commettre une pareille bévue? Il en a commis bien d'autres. Il ignore complètement l'existence de Witton, il va jusqu'à croire que Francon était déjà archevêque de Rouen lors de la première apparition de Rollon à Jumièges, qui se place vraisemblablement vers 896 : les plus zélés défenseurs du doyen de Saint-Quentin sont bien forcés de reconnaître que tout cela ne tient pas debout. On a essayé d'expliquer l'erreur de Dudon par une confusion avec le

Francon évêque de Liège, qui, trente ans auparavant, avait baptisé un autre chef normand, Gottfried, et l'avait marié à une Gisèle, fille de Lothaire. Cette confusion, quoi qu'on en ait dit, serait difficile à concevoir si aucun archevêque de Rouen de ce nom n'avait existé. Mais Francon a bien existé, et c'est le successeur de Witton. En dehors de Dudon et de sa lignée, il est mentionné dans la « Translation de Saint-Ouen. » Toutefois, comme ce document paraît postérieur à Dudon et inspiré de lui, son témoignage n'est pas très probant. Nous avons mieux. Il existe à la Bibliothèque nationale, au fonds des manuscrits latins (n° 1805), une liste d'archevêques de Rouen où Francon figure comme successeur de Witton. Cette liste, qui s'arrête à Wigo ou Hugues (archevêque de 942 à 989), est antérieure à Dudon et indépendante de lui. Elle lève tous les doutes. Quant à l'erreur de Dudon, elle reste une erreur, mais, du moment que Francon a existé et succédé à Witton, elle devient une erreur explicable, une simple erreur de date, non une grossière confusion de personnes. Une erreur ainsi réduite ne dépasse pas la dose d'inexactitude dont Dudon est coutumier. On a risqué l'hypothèse conciliante que Francon, avant de devenir archevêque, était déjà un haut dignitaire de l'église de Rouen, et qu'il pouvait, à ce titre, avoir pris part aux négociations, puis baptisé Rollon au nom et à la place de l'archevêque. C'est se donner une peine bien superflue pour pallier chez Dudon une erreur qui n'est ni la seule ni la plus extraordinaire qu'il ait sur sa conscience d'historien.

En dehors de Dudon, nous ne connaissons presque rien de ce qui se passa. Ce que Richer nous raconte manque tout à fait de clarté et de précision, et il y a dans son texte des ratures qui témoignent de ses incertitudes. Le rôle qu'il fait jouer au comte Robert n'a pourtant rien que de vraisemblable. Celui-ci, après la bataille de Chartres, aurait ramené à Paris un certain nombre de prisonniers, auprès desquels il aurait tâté le terrain. C'est après s'être assuré qu'ils étaient disposés à faire la paix et à se laisser baptiser, moyennant une cession territoriale, qu'il aurait mis en mouvement l'archevêque de Rouen. Le fait même que Robert sera le parrain de Rollon peut être considéré comme une confirmation de ce récit. En tout cas, Dudon est le seul qui nous parle de l'entrevue de Saint-Clair-sur-Epte ou même d'une entrevue quelconque entre Charles le Simple et Rollon. L'unique

témoignage contemporain, celui de Flodoard, se réduit à une simple phrase incidente de son Histoire de l'Église de Reims. Il dit que les Normands, après la guerre que leur fit près de Chartres le comte Robert, acceptèrent le baptême, moyennant cession de quelques districts maritimes, avec la ville de Rouen, alors presque détruite par eux, et ses dépendances (*concessis sibi maritimis quibusdam pagis, cum Rothomagensi quam pœne deleverant urbe, et aliis eidem subjectis*). Il n'est pas davantage question d'une entrevue dans le seul document officiel où nous trouvons une allusion à cet arrangement. C'est un diplôme de Charles le Simple, daté de 918 et conservé aux Archives nationales, par lequel le roi cède à l'abbaye de Saint-Germain des Prés les domaines de l'abbaye de la Croix Saint-Ouen, « sans la partie, dit-il, que nous avons abandonnée (*annuimus*) aux Normands de la Seine, Rollon et ses compagnons. »

A cela se réduit ce que nous savons de certain : voyons ce qu'on en peut tirer. Douter de l'entrevue de Saint-Clair-sur-Epte par la seule raison qu'aucun contemporain ne la mentionne et que Dudon est le premier à en parler, serait du parti pris. On admettra bien qu'une entrevue était utile, sinon nécessaire, pour conclure ou ratifier un accord, si simple qu'il pût être : or, il y eut certainement un accord. Le mot *concessis* dont se sert Flodoard, et celui d'*annuimus* qu'emploie le roi lui-même, ne se comprendraient pas sans cela. Pour une telle entrevue, Saint-Clair (*Clarus ad Ittam*) était l'endroit tout indiqué, juste à la limite du pays occupé par les Normands, à mi-chemin entre Paris et Rouen sur la grande route datant des Romains. C'est également là que les Normands, trente-quatre ans plus tard, reconduiront le roi Louis d'Outre-Mer qui avait essayé de déposer le petit-fils de Rollon. La localité n'était pas inconnue : on montre à Saint-Clair l'ermitage du saint, devenu un lieu de pèlerinage, et même la pierre sur laquelle il aurait été « décollé » par les païens en 884. Les traces d'un gué y sont encore visibles, mais les routes romaines avaient des ponts, comme on le voit par l'exemple de Radepont, qui est sur l'Andelle le pendant de Saint-Clair-sur-Epte (car la voie romaine passait par Radepont et non par Fleury-sur-Andelle comme le fait aujourd'hui la grande route de Paris à Rouen).

A quel moment eut lieu l'entrevue? Après le 20 juillet naturellement, date de la bataille de Chartres, et même sensiblement

après, car l'expédition dans le Nivernais et les négociations préliminaires ont demandé nécessairement un certain temps. D'autre part, au mois de décembre, nous trouvons le roi du côté de la Lorraine dont il allait prendre possession par suite de la mort du roi de Germanie Louis l'Enfant, qui paraît être du 24 septembre. Dès le 27 novembre, il signe un diplôme concernant Saint-Mihiel, ce qui suppose qu'il était déjà reconnu roi de Lorraine. Trois semaines plus tard, une donation à l'église de Cambrai (20 décembre) est datée de Crutziacum, endroit non identifié, mais situé dans l'ancienne Austrasie, car Charles le Simple est à Metz le 1<sup>er</sup> janvier suivant. C'est très vraisemblablement après avoir appris la mort de Louis l'Enfant survenue en Bavière et dont il n'a pu avoir connaissance qu'au bout d'une dizaine de jours, que Charles le Simple, voulant avoir ses coudées franches en Lorraine, régla la question des Normands, soit vers la fin d'octobre. Le comte Robert ne l'accompagnera pas en Lorraine, peut-être parce qu'il suit à Rouen le duc Rollon dont il sera le parrain au commencement de 912.

Que se passa-t-il à Saint-Clair-sur-Epte ? Un traité en règle fut-il signé ? On n'en doutait pas autrefois, à l'heureuse époque où l'on ne doutait de rien. Le bon abbé du Moulin, dans son *Histoire générale de la Normandie*, écrite au xvii<sup>e</sup> siècle, prétend que Charles le Simple fit expédier des lettres de cession en bonne forme, « lesquelles il signa et autorisa de son sceau aux fleurs de lys sans nombre. » Pour expliquer que cette pièce importante eût disparu, sans avoir jamais été vue par personne, on supposait qu'elle avait dû se perdre au moment de la conquête de l'Angleterre. C'était simple, trop simple. La vérité, c'est que les Normands d'alors n'attachaient aucune importance aux écritures. Rollon n'a jamais consacré par un acte les donations les plus solennelles faites par lui aux églises. Son arrière-petit-fils Richard II nous le dit expressément à propos de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen : « Notre aïeul Rolf a fait toutes ces donations sans les consigner dans des chartes pour que nul n'en ignorât à l'avenir, *propriis cartulis ad notitiam futurorum minime descripsit.* » Encore du temps de Guillaume Longue-Épée, cette indifférence persiste. Charles le Simple n'était pas dans le même cas. Les actes émanant de sa chancellerie sont assez nombreux, mais ce n'était pas à lui à trop insister, du moment qu'on ne le lui demandait pas, sur une cession qui pouvait être

utile, mais qui, malgré tout, n'avait rien de glorieux. Le mot *annuimus* dont il se sert pour caractériser son attitude convient beaucoup mieux à un acquiescement verbal et discret qu'à un traité écrit et signé.

Peut-on savoir quelles étaient les limites de la Normandie primitive, de la Normandie de 911? On sait d'abord une chose, c'est que la Normandie n'était pas complète, puisqu'elle se compléta par deux annexions ultérieures en 924 et en 933. Mais on sait aussi que les Normands occupaient dès 911 bien des territoires qui ne leur furent régulièrement cédés que treize et vingt-deux ans plus tard. C'est ce qui a embrouillé la question. Il faut partir de cette idée que Charles le Simple en 911 ne céda aux Normands rien qu'ils n'occupassent déjà, mais ne leur céda pas tout ce qu'ils occupaient. Du reste, il nous dit lui-même qu'il a traité « avec les Normands de la Seine, soit avec Rollon et ses compagnons. » (Le mot *comites* désigne à proprement parler les chefs qui suivent la fortune de Rollon et non la foule des simples pirates qui sont sous ses ordres, mais ceci importe peu pour le point que nous étudions.) Il y avait d'autres bandes, dans le Cotentin par exemple, qui ne dépendaient pas ou qui ne dépendaient guère du chef des Normands de la Seine. Leur situation ne fut pas changée : elles gardèrent le pays qu'elles occupaient, et nul ne chercha à les en déloger.

Que reçut Rollon? Rouen et les pays maritimes qui en dépendent, répond Flodoard. On peut, d'après d'autres passages de Flodoard, préciser davantage. Il nous raconte lui-même dans ses Annales, à la date de 923, que le prétendant au trône Raoul entre sur le territoire des Normands « en traversant l'Epte. » Donc l'Epte est à ce moment la frontière de la Normandie vers l'Est. Or aucune modification des limites de la Normandie n'avait eu lieu depuis 911. Reste à savoir si la frontière se continuait comme aujourd'hui en suivant la Bresle jusqu'à son embouchure. Flodoard ici encore nous permet de répondre affirmativement. En 925, dit-il, les Français prennent sur les Normands une forteresse, sise sur le bord de la mer, où Rollon avait garnison, et il nous dit que cette forteresse s'appelait Auga (Eu). La ville d'Eu se trouvant sur la Bresle et près de son embouchure, la question est résolue. Répétons qu'aucune rectification de frontière ne s'était produite de ce côté depuis le premier accord. Donc, sur la rive droite de la

Seine, la limite de la Normandie est dès le début la limite consacrée.

La ligne de démarcation sur la rive gauche est plus difficile à établir. Toutefois, nous avons une indication de premier ordre dans le diplôme de Charles le Simple déjà cité. Le roi cède à l'abbaye de Saint-Germain des Prés l'abbaye de la Croix-Saint-Ouen, « sauf la partie déjà abandonnée aux Normands. » La Croix-Saint-Ouen, c'est aujourd'hui la Croix-Saint-Leufroy, village situé sur la rive droite de l'Eure, à une douzaine de kilomètres de Louviers et d'Évreux. L'Eure était frontière à cet endroit, puisque nous voyons qu'une partie des terres de l'abbaye avait été cédée aux Normands et qu'une autre était restée au roi. La partie cédée aux Normands ne peut être que celle qui se trouvait sur la rive gauche, c'est-à-dire du côté d'Évreux : c'était la moins considérable puisque l'abbaye, comme le village actuel, était sur la rive droite. La donation même du roi l'indique; car ce qu'il cède en 918, c'est l'abbaye; ce qu'il déclare avoir cédé en 914, c'en est « une partie. » De ce texte résulte une importante constatation : Évreux, c'est-à-dire le diocèse d'Évreux, a été cédé aux Normands dès 914, ce qui nous étonne d'autant moins que nous ne voyons pas quand ni comment il l'aurait été plus tard. Mais il en résulte aussi que l'Eure marquait la frontière de la Normandie à la hauteur de la Croix-Saint-Leufroy, ce qui n'est pas la frontière classique. Il restait ainsi en dehors de la Normandie le plateau péninsulaire situé entre la Seine et le cours inférieur de l'Eure, ce qu'on appelait alors le pays de Madrie. Cette opinion est confirmée par les noms de village. Sur l'Eure, on en trouve une série d'origine normande, qui jalonnent cette frontière primitive, Ecardenville, Ocreville, Heudreville, Pinterville, Incarville. Sur le plateau, on n'en trouve plus, preuve que les Normands ne s'y sont établis que plus tard, postérieurement à leur conversion qui les faisait changer de nom. On a remarqué aussi ailleurs, dans le pays de Caux par exemple, que les Normands se sont fixés dans les vallées avant d'aborder les plateaux. L'Eure qui forme encore la limite de la Normandie en amont de Bueil, la formait donc aussi en aval, sinon jusqu'à son embouchure même, du moins jusque vers la plaine où sa vallée se confond avec celle de la Seine. On trouve, vers la chute du plateau de Madrie de ce côté, un Heudebouville. Il y aurait d'ailleurs

puérilité à vouloir préciser plus qu'on ne le fit sans doute à Saint-Clair-sur-Epte. Au sud, la limite était déjà la limite traditionnelle, l'Avre, frontière immuable du *pagus*, de la cité, du diocèse et du comté d'Évreux à travers les âges.

Des sept diocèses composant la province de Rouen, en voilà deux. Rouen et Évreux, incontestablement aux mains des Normands dès 911. Celui de Lisieux eut le même sort. En voici la preuve. Flodoard, auquel on ne saurait trop recourir, nous apprend qu'en 924 le territoire normand fut accru du Maine et du Bessin. C'était le premier agrandissement depuis l'entrevue de Saint-Clair-sur-Epte. L'absorption du pays de Madrie ne put manquer de se faire en même temps. Raoul de Bourgogne, qui venait de détrôner Charles le Simple, n'avait pu refuser au puissant duc de Normandie un agrandissement qu'il prétendait que le roi légitime lui avait promis. Or la cession du Bessin présuppose la possession du Lieuvin, comme celle du Maine présuppose la possession de l'Évrecin, sans quoi on ne pourrait dire que le territoire des Normands a été arrondi, *terra illis aucta*. Quant à la prise de possession du Maine par les Normands, elle ne fut que très momentanée, si même elle eut lieu, mais elle entraîna la prise de possession du diocèse de Sées qui fut définitive. Elle l'entraîna parce que le diocèse de Sées se trouvait complètement enclavé entre ceux de Bayeux, de Lisieux et d'Évreux d'une part, et le Maine de l'autre. Ajoutons que Sées suivait assez généralement jusqu'alors le sort du Maine, comme on peut le voir dans les partages mérovingiens. Sous les Carolingiens, nous savons par un capitulaire de Charles le Chauve, daté de 853, qui nous donne la liste des cités inspectées par les *missi dominici*, que Sées ne figurait pas dans le même groupe que les autres villes de la future Normandie : Sées allait avec le Maine. Quant aux deux diocèses d'Avranches et de Coutances, complément naturel et historique de la Normandie, ils ne lui furent ajoutés qu'en 933, à l'avènement de Guillaume Longue-Épée, et celui-ci eut même à combattre alors un soulèvement des Normands du Cotentin qui trouvaient ceux de la Seine trop francisés.

En résumé, on voit que la Normandie de 911 comprenait à peu près les diocèses de Rouen, d'Évreux et de Lisieux, ce qui lui donnait un ensemble de frontières naturelles marquées par la Bresle et l'Epte au Nord, la Seine, l'Eure, l'Avre et la Dives

au Sud. Cette délimitation répond au texte de Flodoard, tient compte du diplôme de Charles le Simple, et s'accorde avec les annexions ultérieures sur lesquelles ne plane aucun doute.

\*  
\* \*

A quel titre fut faite cette cession de territoire? Dudon ne serait pas fâché de donner à croire qu'elle fut faite en toute souveraineté, sans autre condition que le baptême. On connaît l'anecdote où il nous montre Rollon refusant de baiser le pied du roi, et confiant ce soin à un de ses hommes. Celui-ci, au lieu de se baisser, aurait levé le pied du roi jusqu'à sa bouche, de manière à renverser Charles le Simple sur le dos, aux éclats de rire de l'assistance. C'est là une des inventions destinées à flatter l'amour-propre et les prétentions des ducs dont l'histoire de Dudon est prodigue. Il en va de même pour l'expression « alleu » dont il se sert pour indiquer la nature de la propriété reconnue à Rollon. Tout cela est en contradiction avec ce simple fait que Guillaume Longue-Épée et ses successeurs prêtèrent au roi de France hommage de vassaux en montant sur le trône ducal. Il est probable que ces points délicats ne furent pas précisés au début, chacun se promettant d'interpréter à sa manière et de tourner à son profit des stipulations laissées volontairement dans la vague. Du reste, le régime féodal n'était pas encore complètement constitué. Quant à Charles le Simple, dans le diplôme déjà cité, il indique que les Normands assument une obligation comme contre-partie de la cession qui leur a été consentie, l'obligation de contribuer à la défense du royaume. Cette cession leur a été faite, dit-il, « à charge de défendre le royaume, *pro tutela regni*. » C'est le cas des barbares que les Romains fixaient sur la frontière. Et en fait les Normands ont parfaitement barré la route à tous nouveaux envahisseurs.

Une autre question a beaucoup préoccupé jadis les historiens : c'est ce qu'on appelait l'inféodation de la Bretagne. Les Normands s'engageaient à cesser leurs pillages, mais Rollon fit remarquer que le pays qu'on leur allouait était absolument dévasté, et Charles le Simple lui proposa, d'après Dudon, de lui abandonner la Flandre à discrétion jusqu'à ce que la Normandie fût repeuplée et mise en état de se suffire, *donec impleatur terra*. Rollon aurait refusé, alléguant que ce pays était trop marécageux, et aurait obtenu à la place la Bretagne, qui

était plus à sa portée. Voir là l'origine de la suzeraineté que les ducs de Normandie réclamèrent et exercèrent plus tard sur la Bretagne, c'est abusif. Il ne s'agit de rien de tel. Nous sommes en présence d'une permission comme celle d'aller piller la Bourgogne, accordée naguère par Charles le Gros aux Normands qui avaient assiégé Paris. Rollon et les siens, même devenus gens de bien, étaient en quelque sorte condamnés à vivre encore sur autrui pendant le temps nécessaire pour réparer les désastres dont avait souffert le pays qui devenait le leur. Charles le Simple, en fermant les yeux provisoirement sur les pillages qu'ils se permettraient dans une province sur laquelle son autorité était nominale, ne faisait pas un grand sacrifice et préservait le reste du royaume. Mais il n'y avait pas là de sa part abandon de la suzeraineté sur la Bretagne, et toutes les dissertations échafaudées sur ce sujet au xviii<sup>e</sup> siècle partent d'une hypothèse gratuite. Ce sont des guerres privées entre les ducs normands et les comtes bretons qui ont amené ultérieurement la vassalité de ceux-ci à l'égard de ceux-là, et c'est seulement deux siècles plus tard, à l'époque de Louis le Gros et d'Henri Beauclerc, que le roi de France consacra cette situation. Dans cette mesure et sous cette réserve, la clause de la convention de Saint-Clair concernant la Bretagne n'est pas à rejeter *a priori*.

Au contraire, il est tout à fait impossible d'admettre le mariage de Rollon avec Gisèle, fille de Charles le Simple. Dudon est le seul à en parler et tout son récit se heurte à une vaste impossibilité. Dudon trace de cette princesse, par la bouche des compagnons de Rollon qui le poussent à ce mariage, un portrait oratoire duquel il résulte que cette belle personne, de taille convenable pour le géant scandinave, bonne ménagère autant qu'habile politique, « issue d'un sang doublement légitime, » est un prodige de vertus, de grâces, de sagesse et d'éloquence. Mais Dudon oublie de se demander quel âge pouvait bien avoir en 911 cette petite merveille. Soyons plus curieux que lui. Charles le Simple avait épousé en avril 907 sa première femme, Frédérune ou Frédérone, sœur de l'évêque de Châlons. En dix ans de mariage, elle lui donna six filles dont nous avons la liste. Sur cette liste, Gisèle ou Gile occupe le quatrième rang. Si elle est réellement la quatrième par ordre de naissance, il n'est même pas certain qu'elle fût au monde au mois d'octobre 911,

quatre ans et demi après le mariage de ses parens. Admettons qu'elle fût l'aînée. Rien ne porte à le croire, car la liste, n'étant pas par ordre alphabétique, a des chances d'être par ordre d'âge. Mais admettons-le pour pousser à l'extrême l'esprit de conciliation. Si Gisèle est l'aînée, elle peut avoir trois ans et demi. On avouera que c'est peu, même pour un enfant prodige. La supposera-t-on fille naturelle? D'abord, il n'existe aucune Gisèle parmi les quatre enfans illégitimes de Charles. Ensuite, la précision insolite du texte de Dudon, qui insiste sur sa naissance « doublement légitime, » *utriusque progeniei semine regulariter exorta*, exclut cette hypothèse. Supposera-t-on un premier mariage dont toute trace aurait disparu? C'est bien difficile à croire, car Charles le Simple, devenu veuf, parlera souvent de Frédérune dans ses actes postérieurs, tandis qu'il ne fait jamais d'allusion à une première femme.

Mais, dira-t-on, il y a des exemples de mariages politiques comme celui-ci, conclus entre enfans en bas âge. En effet, on cite une fille de Louis le Jeune qui, à l'âge de six mois, est fiancée à un fils d'Henri Plantagenet, âgé lui-même de trois ans. Et le mariage eut lieu quand les deux époux avaient neuf printemps à eux deux. Un tel mariage est précoce, mais assorti. Ce n'est pas le cas de Gisèle et de Rollon. Sans connaître exactement l'âge de ce dernier, on peut affirmer qu'il a déjà passé la soixantaine, ne fût-ce que par cette considération qu'il dut, pour cause d'extrême vieillesse, s'associer son fils en 927, c'est-à-dire seize ans après l'époque où nous sommes. « Devait-il à cet âge, demande avec candeur le bon abbé des Thuilleries, un érudit du xviii<sup>e</sup> siècle, être déjà insensible aux charmes d'une jeune princesse, fille de son souverain? » Nous ne nous engageons pas sur ce terrain sentimental.

Si l'on tient à l'hypothèse d'un mariage ou d'un projet de mariage, il faut supposer au moins qu'il s'agissait d'un mariage entre Gisèle et le fils de Rollon, Guillaume Longue-Épée, lui-même fort jeune à cette date. Ce projet n'aurait jamais été exécuté, vu la mort prématurée de Gisèle que Dudon place vers 922. Cette conjecture a ceci de séduisant qu'elle impute à Dudon une erreur moins extraordinaire que celle qui consisterait à imaginer de toutes pièces le mariage de Gisèle et sa présence prolongée à la cour de Rouen; mais ce n'est malgré tout qu'une conjecture. Nous en dirons autant du système qui attribue à Dudon une

confusion avec la Gisèle, fille de Lothaire, qui avait épousé sous Charles le Gros le chef normand Gottfried, investi de la Frise dans les mêmes conditions où Rollon reçoit la Normandie. L'idée est ingénieuse, d'autant plus que cette confusion se corse de la confusion entre Francon, évêque de Liège, et Francon archevêque de Rouen qui jouent un rôle identique. Ajoutons que Charles le Gros et Charles le Simple s'appellent tous deux Charles III. Une confusion n'est pas impossible, mais un concours de possibilités ne fera jamais une preuve historique. D'autres enfin, les plus sceptiques à l'égard de Dudon, ne voient là qu'une fiction destinée à flatter la famille ducale, fiction dont Dudon peut parfaitement être dupe, car il ne sait et ne raconte que ce qu'on veut bien lui dire. A l'appui de cette thèse on pourrait invoquer une variante du texte de Dudon qui indique Gisèle comme « issue d'un sang doublement royal, » *utriusque progeniei semine regaliter exorta*, au lieu de *regulariter*. C'est le texte que donne Duchesne dans ses *Historiæ Normannorum Scriptores* (1619). Lair dans son édition des *Antiquaires de Normandie* (Caen, 1865) a préféré *regulariter*, parce que l'autre leçon est trop absurde. Elle supposerait que Gisèle est fille d'Ogive, seconde femme de Charles le Simple, fille elle-même du roi d'Angleterre Édouard l'Ancien. Voilà qui serait tout à fait flatteur. Malheureusement, le mariage de Charles le Simple et d'Ogive est de 918 ou 919, mais Dudon n'est pas fort sur les dates.

En résumé, la seule chose certaine, c'est que Gisèle n'a pu être ni mariée, ni même fiancée à Rollon. Maintenant, cette histoire fantastique est-elle une simple invention destinée à rehausser le prestige de la famille ducale, ou résulte-t-elle d'une confusion avec la Gisèle de Lothaire, ou est-elle l'écho, dénaturé au bout d'un siècle, de quelque projet matrimonial entre la fille du roi et le fils du duc? Ce sont trois hypothèses entre lesquelles chacun reste libre de choisir.

Avec le baptême de Rollon, nous sommes sur un terrain plus solide. Le fait même du baptême n'est pas douteux. Dudon nous en donne la date, lui qui n'en donne presque jamais. C'est de 912, probablement du commencement de l'année. Il n'y a pas non plus à douter que Robert, comte de Paris, ait joué le rôle de parrain, car une charte de Richard 1<sup>er</sup>, petit-fils de Rollon, dit formellement : mon grand-père Robert (*avus scilicet meus Robertus nomine*). Au reste, Rollon devait avoir d'autant

moins de répugnance à se faire baptiser que la mère de Guillaume Longue-Épée était chrétienne et que l'enfant lui-même, d'après la complainte déjà citée, avait été baptisé avant son père, sinon à sa naissance. Si la réalité de la conversion de Rollon n'est pas douteuse, sa sincérité a été mise en question. D'anciens chroniqueurs nous le montrent offrant des sacrifices humains à ses anciens dieux, soit au moment de son baptême, soit à l'article de la mort. Nous le voyons à la fois porter pieds nus la châsse de saint Ouen et faire commerce de reliques avec son allié le roi d'Angleterre Athelstan. La complainte sur la mort de Guillaume Longue-Épée nous dit même que Rollon mourut infidèle (*moriente infidèle suo patre*).

Il est à croire que Rollon, comme beaucoup de ses compatriotes, n'était pas très affermi dans sa nouvelle foi. N'est-ce pas précisément ce dont se plaint Witton dans sa lettre à l'archevêque Hervé? Et le Pape, consulté là-dessus comme on se le rappelle, se garde bien de se montrer intraitable. « Miséricorde, répond-il, inlassable miséricorde. Ces Normands ne sont pas des soldats du Christ, ce ne sont encore que des conscrits; ils ne sont pas habitués au fardeau de l'Évangile, il ne faut pas le leur rendre insupportable. » Il resta longtemps des Normands non convertis ou mal convertis, non seulement dans le Bessin et le Cotentin où le parti « vieux normand » conserva très tard des racines, mais aussi dans les régions où l'assimilation semble s'être faite le plus vite. Ainsi, à la mort de Guillaume Longue-Épée (943), alors que Louis d'Outre-Mer et Hugues le Grand essayent de se partager la Normandie, Flodoard nous montre « les chrétiens » favorisant les envahisseurs qui, grâce à eux, prennent Évreux. L'attitude des chrétiens et la remarque de Flodoard ne s'expliqueraient pas s'il n'y avait eu là des « non-chrétiens. » Un siècle après, sous Guillaume le Conquérant, on cite encore de vieux Normands qui poussent le cri de guerre païen : « *Thor aïe*, que Thor nous aide, » au lieu du *Dieix aïe* chrétien.

Quant à Rollon, il prouva son orthodoxie à la manière des princes d'alors, par ses largesses plus que par ses vertus. Il fit de riches donations aux églises et aux abbayes, et fut enterré dans la cathédrale de Rouen, ce qui mit fin, s'il en eut réellement, à ses irrésolutions religieuses.

\*  
\* \*

Les conséquences de l'établissement des Normands en Neustrie furent considérables et heureuses pour la Normandie, pour la France, et même pour la chrétienté. D'abord, le flot des invasions est arrêté. La grande porte de la Seine est désormais fermée aux pirates. Les Normands de la Loire eux-mêmes se fixeront comme ceux de la Seine, moyennant la cession du comté de Nantes, qui leur fut abandonné par le roi Raoul en 927. Le pays, qui était abominablement désert, où la forêt avait reconquis une grande partie du terrain naguère défriché par les grandes abbayes, fut vite relevé de la ruine. Nous n'avons pas à entrer dans l'étude hasardeuse de ces fameuses lois de Rollon, dont la sagesse est célébrée par tous les annalistes ; il nous suffit d'en constater l'effet. La Normandie devint rapidement la province la mieux policée et la plus prospère de la France. Le premier besoin du pays était le rétablissement de la sécurité pour les personnes et les biens ; c'est le premier souci de ses nouveaux maîtres. Le vol est impitoyablement puni. Dans leur exagération même, les récits des vieux chroniqueurs peignent en traits naïfs l'émerveillement produit par cette transformation soudaine des mœurs. Il n'y a pas de plus stricts gendarmes que ces anciens pirates. La charrue reste la nuit dans les champs, les troupeaux n'ont plus besoin de gardien, les maisons n'ont pas de serrure, il est défendu de rien mettre sous clé. Les bracelets d'or de Rollon demeurent trois ans suspendus au « chêne à Leu » de la forêt de Roumare sans que personne ose y toucher. Rollon répond des vols, c'est pourquoi il n'est pas tendre pour les voleurs. La clameur de « haro » n'était pas un vain mot. Le résultat, nous le voyons par le moine bourguignon Raoul Glaber, qui écrit un siècle plus tard en parlant des ducs de Normandie : « Toute la province, qui était soumise à leur pouvoir comme la maison ou le foyer d'une même famille, vivait dans le respect inviolable de la bonne foi. En Normandie, on assimilait à un voleur ou à un brigand qui-conque, dans un marché, vendait un objet trop cher ou trompait l'acheteur sur la qualité. »

Il n'est pas étonnant que le pays se soit vite repeuplé. D'ailleurs, il n'y a aucune raison de croire que les nouveaux maîtres aient dépouillé les anciens propriétaires, pas plus que

les Francs de Clovis n'avaient dépossédé systématiquement les Gallo-Romains. Ils n'en eurent pas besoin, tellement il y avait de vides après soixante-dix ans de désolation. Le domaine public, les terres vacantes, les champs en friche, durent suffire à pourvoir Rollon et ses compagnons. C'est ce qui facilita la fusion entre les nouveaux venus et les indigènes. La puissance d'assimilation des Normands est une de leurs qualités maitresses. Déjà, sous le successeur de Rollon, on ne parle plus beaucoup le « norois » à la cour de Normandie. On dut envoyer le jeune héritier du duché apprendre la langue de ses ancêtres à Bayeux, où elle s'était mieux conservée grâce à un vieux fond saxon. Non seulement les anciens habitans ne furent pas réduits en servage, mais la Normandie est la première province d'où le servage ait disparu. Lorsqu'elle fut réunie à la couronne sous Philippe-Auguste, « elle avait, dit Luchaire, sur la France capétienne une avance de plus de cent ans. » C'est ce qui explique que des émigrans, des réfugiés de tous les pays voisins, y soient accourus comme dans une terre d'asile.

Ce fut bientôt aussi l'asile des lettres, par une transformation non moins prodigieuse. Au premier moment, l'Église normande passe par une rude épreuve. Évêchés et abbayes déjà désorganisés sont accaparés par un clergé normand qui ne brille ni par la vertu ni par la science. Il faudra déposer un archevêque de Rouen, Mauger, qui était de la famille ducale, et bien d'autres auraient mérité le même sort. Mais tout cela s'améliore en un demi-siècle. Les ruines matérielles des monastères se relèvent les premières, les ruines intellectuelles ne demandent pas beaucoup plus de temps. Les ducs attirent et retiennent les savans des pays les plus lointains. Les moines du Sinaï viennent prendre part aux largesses de Richard II, à côté de Grecs et d'Arméniens. Saint Siméon, qu'on admirait pour sa connaissance des langues orientales, fonde à Rouen l'école de la Trinité. Enfin l'abbaye du Bec deviendra au XI<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de Lanfranc, un centre de culture où affluent les étudiants du monde entier tel qu'on le concevait alors.

Mais les Normands ne se contentent pas de se franciser eux-mêmes. Ils vont propager au loin la langue et la civilisation française. La culture chrétienne et latine a poli leur rudesse, elle n'a pas brisé leur élan. Il a été donné aux Normands d'accomplir ce que peu de « barbares » ont su faire : ils se sont

affinés sans s'amollir. Ils sont devenus des hommes d'ordre, de propriété et de raison, tout en gardant le goût des expéditions lointaines et des risques fabuleux. Ils ont conservé ce que l'historien danois Steenstrup appelle « l'aptitude à remplir la terre. » Dans l'histoire de la France, ils vont jouer un rôle d'avant-garde : en Italie, en Angleterre, aux croisades, ils travailleront, avec un succès qui a frappé les vaincus eux-mêmes, à l'expansion de la langue, de la civilisation et du nom de leur patrie adoptive. Leurs héros nationaux, les Guiscard, les Guillaume le Bâtard, les Bohémond, ne sont pas seulement de hardis coureurs d'aventures et de terribles rompeurs de lances, ce sont des hommes d'organisation. « Dans toutes les contrées où ils s'établissent, on ne tarde pas à constater une promptre reconstitution sociale, une organisation particulière jointe à un remarquable esprit d'initiative, amenant comme conséquences la richesse et la prospérité (1). » C'est le même sentiment qu'exprime Luchaire dans l'*Histoire de France* de M. Lavisse à propos du royaume des Deux-Siciles, « une des créations les plus surprenantes du moyen âge, le chef d'œuvre du génie normand. »

Ce rôle, les Normands en ont parfaitement conscience. Ils sentent ce qu'ils ont gagné à la civilisation gallo-romaine ; ils n'ont pas la modestie d'ignorer ce qu'ils lui apportent. Un siècle après la conquête, le vieux Dudon de Saint-Quentin, qui n'était pas normand de naissance, mais qui l'était devenu de cœur, présage déjà le rôle que doit jouer dans le monde, au profit de la France rajeunie, la race remuante et avisée qu'elle vient de s'annexer. Le souffle d'un sentiment sincère le soulève pour un jour au-dessus de l'emphase ordinaire de son style et lui inspire les meilleurs vers qu'il ait jamais écrits, les seuls peut-être d'où quelque poésie ne soit pas absente, et qui même ne manquent pas d'une certaine grandeur. Il s'adresse à la France vaincue et mélancoliquement affaissée sur ses armes : « Voici que d'autres enfans te viennent du pays danois, fendant de leurs rames puissantes les ondes mutinées. En bien des batailles et pendant de longs jours ils t'accableront de leurs traits redoutables et des milliers de Français tomberont sous la fureur de leurs coups. Mais la paix une fois conclue, le repos enfin assuré, cette race martiale domptera par le glaive les nations rebelles

(1) Mabile, *les Invasions des Normands*.

à ton joug, les gagnera à ton génie et à ton œuvre, et portera jusqu'aux cieux ton empire et ton nom... »

*Imperiumque tuum nomenque æquabit Olympo.*

Il serait excessif de croire et de dire que le roi Charles III avait prévu toutes les heureuses conséquences du traité de Saint-Clair-sur-Epte. Du moins est-il équitable de lui rendre cette justice qu'il n'aurait pas agi autrement s'il les avait prévues. La postérité a été sévère pour ce pauvre roi dont le plus grand tort pourrait bien être d'avoir été faible et souvent trahi. Elle lui a conservé un surnom désobligeant, qui n'est peut-être qu'un contresens, car Richer, où se trouve pour la première fois l'épithète classique, ne l'emploie pas dans une acception défavorable. Il était, dit-il, « d'un caractère bon et simple, *ingenio bono simplicique*. » Il n'y a là rien d'injurieux, et il n'y a rien d'injurieux non plus dans Flodoard, son contemporain. Ce n'était pas un foudre de guerre, mais il a réussi où les foudres de guerre avaient échoué. Ne pouvant défendre sa frontière, il en a confié la garde à ceux mêmes qui l'avaient forcée. En les fixant au sol, il les a chargés de le défendre, et, ce qui vaut mieux, il les a intéressés à le défendre. Des empereurs romains qui jouissent d'une excellente réputation n'ont pas fait autre chose, et ils ne l'ont pas toujours fait avec autant de succès. Nous sommes trop peu renseignés sur les événements de cette époque, et surtout sur les mobiles auxquels ont obéi ceux qui y furent mêlés, pour demander la revision du procès de Charles le Simple. Il avait au moins vu juste sur un point : il avait cru pouvoir faire confiance aux barbares du Nord, et sa confiance ne fut pas trahie. Rollon refusa de se joindre à ceux qui le détrônèrent. Mignet a dit de Richelieu comme suprême éloge : « Il eut les intentions des grandes choses qu'il fit. » Nul n'en dira autant de Charles le Simple assurément, mais une « grande chose » n'en reste pas moins attachée à son nom.

A. ALBERT-PETIT.

---

---

# LE SOURIRE D'ATHÈNA

---

Un jour, je suis allé à Égine et, parmi les ruines du temple d'Aphaïa, sur la terrasse d'où la vue est si belle et charmante, il m'a semblé que l'âme ancienne de la Grèce se révélait à moi. Quelle étonnante épiphanie ! Une joie merveilleuse l'accompagnait.

Or, l'air était adorablement pur, frais et lumineux. Il y avait, dans l'atmosphère, une gaieté qui m'invitait à goûter mieux encore le plaisir d'un mystère qui se dévoile.

Du reste, cette aventure dépendit de quelques hasards ; et je ne prétends pas que le fantôme hellénique ait à Égine son refuge où on le trouve certainement. Plutôt, je le croirais épars en divers lieux ; et j'en avais aperçu des bribes çà et là : ce qui me manquait, je l'ai rencontré à Égine. Ainsi l'on aurait, de place en place, ramassé plusieurs tessons d'un vase peint ; et l'on ne réussissait pas à raccorder ces fragmens : soudain, l'on en découvre un dernier, plus grand et autour duquel les autres s'organisent. L'on a enfin le vase, qui contient un breuvage savoureux.

Peut-être aussi se figure-t-on plus volontiers que l'âme ancienne de la Grèce, éperdue, voyage : elle était à Égine, ce jour-là.

Depuis des semaines, je la cherchais, avec tendresse, avec respect, parfois avec impatience. Elle m'avait plus d'une fois déçu. En quête d'elle, je visitais principalement les sanctuaires. Je m'attendais à l'y voir, et certes non telle que, jadis, jeune, allègre et tumultueuse, elle bondissait par tous les chemins de sa patrie ardente, mais plus triste, plus retirée et plus calme ; elle, du moins, mon désir et mon amour inquiet. Même ainsi, ne l'eussé-je pas reconnue ?...

Hélas ! les sanctuaires de la Grèce, fouillés par les archéo-

logues, sont émouvans ; ils sont déconcertans, en outre. Et nulle part je n'ai senti que la pensée qui autrefois les suscita me fût parfaitement claire et intelligible. J'attrapais divers élémens de cette pensée ; mais je ne savais pas les joindre.

A Délos, l'île sainte, le culte apollinien subit le vulgaire contact du négoce ; et les décombres des chapellés se confondent avec la démolition des banques et des bourses. Éleusis, qui enseigna les formidables secrets d'outre-tombe et qui fut consacrée aux deux déesses, admit des obscénités honteuses et tout un rituel de plaisanterie. Épidaure réunit aux alarmantes pratiques du miracle médical une entreprise de ville d'eaux. Olympie n'assembla les dieux et n'opéra l'entente momentanée des peuples que par les agrémens d'une brutale gymnastique. Et Delphes, que divinisait la divulgation de l'avenir, est scandaleux par l'insolence des États qui ont dressé, plus nombreux que les temples, les monumens de la haine et de la fatuité.

En tout cas, c'est ainsi que nous apparaissent maintenant les sanctuaires helléniques. Nous y remarquons des mélanges bizarres, de singulières combinaisons, et qui parfois ont un air équivoque. Ils groupent des sentimens que nous n'avons pas accoutumé de voir ensemble, et nous n'arrivons pas à composer avec eux une synthèse vivante.

Entre les débris des architectures sacrées et profanes, je dénichais avec entrain des parcelles de l'âme grecque. Mais l'âme grecque m'échappait : une âme n'est pas seulement une collection d'idées. C'est le tourment qui me suivit durant les courses que je fis à travers le Péloponnèse, l'Attique, la Phocide et les îles. Ni les délices du soleil, ni la splendeur des paysages, ni l'amusement des visions nouvelles ne m'en divertirent. J'aurais voulu que l'âme de la défunte Grèce fût restée fidèle à ses sanctuaires abolis et qui ressemblent à des cimetières ; je l'ai demandée à ces lieux funèbres : elle n'y était plus.

J'ai cru qu'elle était morte.

Alors, j'interrogeai le Parthénon. Il ne m'a rien appris. Sa noble et illustre beauté m'enchantait. Mais, à vrai dire, je ne sais pas du tout comment fit Renan pour connaître de lui que la raison eût jamais gouverné l'esprit d'un peuple. Quand je me récitais les jolies phrases de la *Prière sur l'Acropole*, je songeais à tout ce que j'avais entrevu déjà d'étrange et de déraisonnable, parmi les ruines de la Grèce. Pour que je vinsse à

Oublier, les lignes admirables d'un temple ne suffisaient pas.

L'Acropole, avec la diversité de ses édifices, m'apparut comme le symbole des contrariétés les plus évidentes.

Et le Parthénon n'est pas un temple où il faille supposer que dure obstinément, par delà l'immense afflux des temps, une intime pensée religieuse. Que de tribulations n'a-t-il pas éprouvées ! A peine avait-il plus d'un siècle, — et c'est la petite jeunesse d'un monument, — il fut transformé en harem : Démétrios Poliorcète y installa ses courtisanes et lui. Le temple devint un palais, et voluptueux. Il nous est difficile d'imaginer qu'Athéna soit restée en telle compagnie. Ensuite, le temple devint une église chrétienne ; la statue chrysléphantine d'Athéna fut emportée à Constantinople, et la Théotokos, Vierge mère, la remplaça. Dans le pronaos, aménagé en abside, on établit l'autel, sur les murs, on peignit des fresques saintes, et l'on substitua au plafond une voûte qui eût la forme du ciel mystique. Plus tard, le temple devint une mosquée, avec un minaret singulier que n'avait pas prévu Phidias et au sommet duquel fleurirent des prières que n'entendait pas Athéna. Plus tard encore, le temple devint une poudrière ottomane. Enfin, le temple devint ce qu'il est aujourd'hui, une ruine.

Quelle idée originelle aurait survécu à de telles brutalités, à de tels avatars et à ces déménagemens que font les occupans successifs avec tant de rudesse ? Si nous attribuons volontiers à un monument une individualité obscure et authentique, le Parthénon n'a pas eu la calme destinée qui préserve un caractère et lui permet de s'épanouir. Il a, en quelque sorte, mal vécu et il ressemble à tel aventurier qui, ayant maintes fois bouleversé son esprit, ne garde plus, en sa vieillesse, rien qui rappelle l'enfant qu'il fut.

Avec cela, le Parthénon, même en sa pureté première, ne fut guère un temple, selon la signification que nous prètons à un tel mot. La piété des Athéniens se confinait plus dévotement à l'Erechthéon. Le Parthénon logea les trésors d'Athéna et ses comptables, ses trésoriers, ses économes. Surtout, on l'appréciait comme une œuvre d'art accomplie. On le devait à Périclès, fin politique, l'ami de ce Phidias qui détourna la religion vers la beauté, l'ami de cet Anaxagore qui traduisait en métaphysique la religion. Ces parfaits idéologues et artistes accomplirent là une merveille de leur goût puissant et fin.

Si les archéologues de l'avenir lointain pensent à nous et cherchent notre âme, ils la trouveront dans les débris d'une petite église où soient venues longtemps prier les générations malheureuses, plutôt que ne la leur indiqueraient les lignes d'un palais magnifique.

Et j'ai passé des heures délicieuses, des heures décevantes aussi, à regarder le Parthénon pareil, le matin, à une rose que l'aurore éveille, et pareil, le soir, à un lotus que les feux du couchant colorent. Il m'enchantait par sa beauté splendide et gracieuse ; il ne m'enseignait pas le rêve ancien de l'Hellade. Je lui avais demandé une âme ; et je m'en allais avec un peu de poussière de marbre dans les mains.

Certes, je ne manquais pas de complaisance. Et même, à l'éloquence des sites et des monumens, je voulais bien ajouter le persuasif prestige des souvenirs, le témoignage des poèmes et l'histoire. En dépit de tout, je ne saisisais, en tous lieux, que les flocons épars d'une quenouille perdue.

\*  
\* \*

C'est ainsi que je suis parti pour Égine, un matin.

Telle était la tranquillité du temps que la mer, tout unie, semblait un grand tapis d'azur inégal ; on y voyait de larges dessins d'un gris perle et qui parfois se frangeaient d'argent mat. Notre caïque allait doucement et, pour profiter des aubaines de la brise, faisait maints détours. Dès le Pirée, nous aperçûmes l'île, bleutée dans la lumière ; et une longue bande de clarté, qui sur l'eau passait devant elle, la détachait de la mer, la haussait et la présentait comme un joli joyau aérien.

Quelques minutes, nous avons distingué, sur la côte que longe Salamine, les deux collines de la rieuse Mégare, l'une auprès de l'autre et coiffées de maisons blanches, peintes à la chaux.

La matinée fut ravissante. Le soleil prit de la force. La mer bleuissait. Et l'île se posa sur la mer. Nous la vîmes plus consistante et chargée bientôt de verdure. Les montagnes se dessinèrent plus nettement ; leurs zones, mieux séparées, eurent des tons qui marquèrent la perspective et les reliefs. Les caps se découpèrent ; les baies s'ouvrirent. Mais la ligne des bords, précise et compliquée, se modifiait perpétuellement, selon le biais et l'approche du caïque.

Je désirais passionnément de découvrir le temple d'Aphaïa. Je le savais bâti sur un plateau très élevé. Je le cherchais, des yeux, suivant la courbe des montagnes que dentelait la quantité des arbres pointus; en divers endroits, les fûts des pins se dressaient comme des colonnes. Enfin, je le pus reconnaître, élégant et grêle, tout blanc et placé parmi les feuillages comme un bijou dans une chevelure.

Égine est belle entre toutes les îles par sa forme régulière et pourtant variée, forte et pourtant gracieuse. Puis elle a son manteau de forêts noires, vertes et grises. Elle a encore, pour émouvoir, sa renommée tragique et sa réputation d'avoir inventé un sourire. De terribles aventures l'ont dévastée et elle n'a pas flori longtemps. Ses rivaux ne lui surent pas gré de porter le nom d'une jeune fille en l'honneur de qui Zeus fit de superbes folies : pour l'approcher, il se muait en flammes. Il attestait ainsi l'amour que la jeune Ægina lui inspirait; et il eut d'elle un fils, Æaque, lequel est à présent l'un des trois juges des enfers. Avant cela, Égine s'appelait Oïnonè, mais à une époque si reculée qu'on n'en peut rien dire avec confiance. Dès après la guerre de Troie, elle subit la domination des Doriens d'Épidaure; puis les rois d'Argos la soumirent. Mais, au commencement du vi<sup>e</sup> siècle, Égine secoua toute servitude. Alors, elle fut opulente et ingénieuse; elle excella dans le fin travail des métaux, fabriqua des poteries et tira de ses fleurs des parfums qu'elle vendit aux connaisseurs jusqu'en Orient. Elle eut ses artistes, Smilis, Callon, Glaukias et Onatas. Elle s'enrichit par le commerce. Elle envoya de toutes parts ses navires; et les navires étrangers, qui venaient d'Égypte, d'Italie ou d'ailleurs, faisaient relâche dans ses ports.

Les Athéniens la trouvèrent gênante et Périclès la comparait à une taie qui eût aveuglé le Pirée. Ce fut le signal des violences. Égine, pour qu'on la laissât tranquille, envoya des bateaux et des hommes à la bataille de Salamine, des soldats à Platées et à Mycale. Mais Athènes jura de s'en débarrasser. Elle détruisit la flotte égînète, puis la ville et, pour plus de sûreté, chassa les habitants. Ils revinrent ensuite, quand Lysandre vengea les victimes de la suprématie athénienne. Ils revinrent décimés, découragés. C'était fini, à tout jamais, de l'originalité qu'Égine avait réalisée. Plus tard et beaucoup plus tard, les Vénitiens, Barberousse et Morosini, les différentes barbaries et les

férociétés de toute espèce n'eurent à s'exciter que contre une île morte.

Égine véritable avait duré seulement un siècle et demi, mais à l'époque privilégiée du génie grec, lors de son plus bel achèvement; et elle disparut quand la décadence commença.

Les premiers débuts des arts et de la pensée qu'ils manifestent sont rudes et dépourvus d'un vif attrait; et ils éveillent notre curiosité : leur maladresse écarte notre sympathie. Ensuite, l'adresse va jusqu'aux plus évidentes roueries; et alors, nous nous désintéressons de prouesses faciles et insignifiantes. Mais, entre le sauvage archaïsme, qui prélude opiniâtrément, et le vain triomphe de la seule habileté, il y a une courte période qu'on a coutume de dire encore archaïsante et qui est exactement celle de la perfection. Elle ne dure pas longtemps : pour la Grèce, elle va du <sup>vi</sup>e siècle au milieu du <sup>v</sup>e. Et, par un singulier bonheur, c'est alors qu'a flori Égine, île deux fois, île que baignent dans l'espace les flots méditerranéens et île aussi qu'entourent dans le temps le mystère des origines et de la dégénérescence, Égine précieuse ainsi entre toutes les îles.

Nous arrivâmes à une petite baie. Il y avait, sur la berge, une troupe de gens qui étaient venus à notre rencontre; de jeunes gaillards se proposaient de nous guider vers le temple; et de petites filles nous amenaient, pour le trajet, de braves ânonnes. Il y avait aussi des pêcheurs qui assommaient des pieuvres. Ce n'est pas un travail commode : ils les prenaient et, maintes fois, ils les projetaient sur le roc, aussi fort qu'ils le pouvaient, avec une sorte de gémissement rythmé. La bête gélatineuse et nacrée s'aplatissait, se contractait; vite, elle était reprise et, de nouveau, projetée. Cette besogne avait un air de sauvagerie avec lequel contrastait gentiment la mine avenante et souriante des garçons et des filles qui étaient là et qui, sans autre insistance, avec une nonchalance courtoise et amusée, nous offraient leurs services.

La montagne se dressait devant nous et ne laissait devant elle qu'une plage étroite. Aucun village ne se montrait; une cabane seulement et puis une chapelle toute petite. Le temple était invisible; et l'on n'apercevait pas de route. Cette douzaine d'Éginètes qui nous accueillirent, on eût dit de naufragés qui n'ont pas trouvé d'asile et qui, au bord de l'île impénétrable, attendent; mais leur gaieté nous rassurait à leur propos.

Un chemin que nous n'aurions pas deviné nous éloigna de la mer. Le soleil dorait les arbres. Dans un creux, entre des vallons, un verger tranquille nous invita. Il y avait une tonnelle, avec une table de bois et un banc rustique. On nous donna du café, succulent et chaud, parfumé de cannelle. Le café fut notre gourmandise; il y en eut une autre: le silence. Même si l'on a voyagé, l'on ne connaît pas beaucoup d'endroits où le silence ait tout son charme. On se les rappelle et on les énumère, on les raconte comme ferait une dévote les repositoires de la procession. Chacun d'eux a quelque attrait, et plusieurs sont délicieux, laissent un souvenir que les mots ne définissent pas et qui enchante l'imagination. Le silence que j'ai trouvé dans ce verger d'Égine, la lumière l'embellissait; et la chaleur, sans l'accabler, le rendait mol et voluptueux. Des figuiers, des mûriers et des grenadiers étaient la parure de ce verger dormant. Des plants de choux et de tabac ornaient le sol. Il y avait aussi des géraniums et des roses. Des guêpes bourdonnaient; et des colombes volaient si près de nous que nous entendions le battement de leurs ailes: l'une même nous éventa. Le ciel était d'un bleu mouvant; l'impalpable azur y frémissait. Le silence était radieux.

Il faut, par vingt détours, grimper le sentier qui mène au temple. Il est bordé de cyclamens et d'asphodèles. Il circule parmi le bois, qui est touffu aux cimes et, vers le bas, très aéré: ce sont des sapins verts et jaunes. L'on avance dans leur odeur, que la chaleur, ce jour-là, excitait et qui rôdait en bouffées. Beaucoup de sapins étaient, à quelque hauteur, blessés d'une large entaille; il en coulait de la résine que recevaient, au pied de l'arbre, des pierres creusées comme des coupes. Cette résine, les Grecs la mêlent à leur vin. Et ces coupes, c'étaient parfois des cailloux un peu dégrossis, parfois de méconnaissables débris du temple. Elles donnaient assez bien le sentiment de la vie antique et de ses stratagèmes durables qu'ont inventés les pâtres des idylles.

Après avoir escaladé de longs sentiers de chèvres, glissants à cause des aiguilles de pins qui les couvrent et si déserts qu'on se croit perdu dans une île abandonnée, l'on parvient à une terrasse où d'abord on est ébloui. La lumière qui, au travers des arbres, ne lançait que des fléchettes éparses, est là sur son estrade; elle a de l'espace et danse.

Elle danse au parvis du temple et accomplit un rite superbe, le seul que le temple ait, dans sa désuétude, conservé. Elle remplace les prêtres, les fidèles, les chœurs, les ballerines et jusqu'aux joueurs de flûte, tant ses clartés aiguës, stridentes, sont analogues à une musique.

Et le temple est le diadème de la montagne.

Il a ses colonnes debout, reliées par les architraves, ses colonnes fines et bien espacées ; dans les intervalles, il y a le ciel. Quand il avait sa toiture et ses murailles intérieures, il était, en ce lieu élevé, le refuge de l'ombre : elle demeurait dans la cella close ; et la lumière, qui l'avait chassée des alentours, ne l'y poursuivait pas. Maintenant, large ouvert à toutes les fantaisies aériennes, il laisse la lumière envahir la place qu'il tenait fermée ; et l'on dirait que c'est elle, joueuse pareille à la mer, qui l'a battu de ses houles et démoli, afin de mener au travers des colonnes ses farandoles de rayons.

Je montai au temple et j'y entrai ; la brise était comme de la lumière qui court et qui, au passage, vous frôle le visage et les mains.

De là-haut, quelle vue admirable et qui s'étend si loin, parfaitement nette jusqu'au cercle doré de l'horizon, que la forme de la terre, on se le figure, vous empêche seule de voir les extrêmes pays au delà des mers et des continents !

L'île déroule ses vallonnemens ; et l'on découvre des paysages imprévus, des paysages de verdure. Quant aux villes et aux villages, ils sont cachés dans les plis du terrain. L'on ne voit que les cimes des arbres ; et c'est une immense émeraude ainsi taillée que les lueurs y jouent librement, claires ou foncées, luisantes ou mates, quelquefois ternes, afin qu'auprès d'elles se détache un plus vif reflet. Aux sapins se mêlent, de place en place, quelques oliviers gris et des cyprès noirs. Il se fait de jolies combinaisons de couleur ; et, sans qu'il y ait de nuages devant le soleil, il passe, de temps à autre, sur l'abondance des feuillages, de grandes ombres. Elles viennent l'on ne sait d'où. Et c'est le vent qui les amène. Elles traînent comme le manteau d'un fantôme invisible sur un gazon, et disparaissent. La verdure épaisse montre la richesse variée de ses trésors ; elle y met une fastueuse coquetterie.

Les lointains sont admirables : Athènes et son acropole finement ciselée, mince objet d'art posé dans la poussière jaune

et rose, Salamine, les côtes dentelées de l'Argolide et puis, au large, les îles, pareilles à des fleurs d'eau; pareilles à des nymphées roses, rouges, blanches, jaunes; pareilles, les plus petites, à des pétales qui, du ciel épanoui, seraient tombés sur la mer.

Et l'on dirait que la mer a fleuri.

Elle est merveilleusement bleue; et elle arrange, et elle organise au gré de son perpétuel mouvement les nuances multiples de l'azur.

Il y a trois anneaux qui nous entourent, l'anneau d'émeraude, l'anneau d'azur, puis l'anneau doré des promontoires; et il y a le ciel qui prodigue la splendeur de son lumineux cristal.

*Pontiôn kumatôn anèrithmon gélasma*, rire innombrable de la mer, — ces quatre mots d'Eschyle vous chantent à l'esprit et aux oreilles, quand, du temple éginète, vous regardez le bel espace, préparé pour des arrivées divines. Et telle est l'adorable gaieté du paysage.

Un peu de brise frôle la surface unie de la mer. Elle y dessine des plis menus et analogues aux petits angles retroussés par lesquels les peintres anciens marquaient si justement l'agitation des vagues. Ce sont, parmi la mer, autant de lèvres souriantes. Elles bougent; et l'innombrable sourire parcourt les flots. Il y éveille une allégresse miraculeuse. Il gagne les horizons et il emplit de son heureux symbole le paysage. Le paysage tout entier n'est qu'un sourire immense et glorieux.

O Égine, tu as reçu des flots environnans et du ciel et de lointains rivages le sourire que tu croyais inventer.

Le temple d'Aphaïa, dont il ne subsiste que les colonnes et les architraves, était surmonté de frontons adorables. Je les ai vus, dans leur exil bavarois, à la glyptothèque de Munich où on les relégua, le prince Louis en ayant fait l'emplette. Les pierres ont leur destinée, souvent extravagante; et les débris de l'art grec, épars dans le monde, charment ici ou là les barbares qui les ont emportés: ainsi les petites esclaves ravies sur les côtes de l'Asie Mineure ou de l'Hellade amusaient de leur danse ou de leur chant les pirates des mauvais pays et leur enseignaient une grâce imprévue.

Les frontons d'Égine datent exactement de l'époque qui a suivi les guerres médiques. Le sculpteur y avait représenté de mémorables épisodes. C'est Héraklès et Télamon, fils d'Æaque, luttant contre le perfide Laomédon; et c'est Ajax et Teucer défen-

dant contre une bande de Troyens le corps de Patrocle. Tous les peuples de la Grèce puisaient à l'épopée d'Homère le sujet de leurs images préférées, et ils mettaient au premier plan les héros dont ils s'enorgueillissaient. La postérité du vieil *Æaque* était la gloire des *Éginètes*. L'impartial Homère suffisait aux prédictions universelles. Armée en guerrière et vêtue de sa longue robe plissée, Athèna présidait à ces combats où Télamon, Teucer et Ajax marquaient leur suprématie. Les guerriers, porteurs de lances, de casques et de boucliers, sont nus. Grandes d'épaules, minces de ceinture, vigoureux, musclés, ils font des gestes élégants. Ils n'ont pas l'air d'être à la bataille, mais plutôt à un exercice où le plus beau aura le prix. Le plus beau, et le plus joli même. Du reste, il n'y a point de mêlée, ni de fureur, en ces rencontres de héros accomplis; l'on n'y remarque pas la rude confusion qui, sur l'un des frontons d'Olympie, figure la querelle des Lapithes et des Centaures. Chacun des combattans est à peu près seul, en son attitude, et travaille pour soi : il travaille à être charmant; et, qu'il darde la lance, ou bande l'arc, ou meure, il veille à se bien présenter. L'anatomie est savante, fine, complète. Le geste aussi est naturel.

Car il ne faudrait pas qu'on se méprit sur le caractère de l'élégance que je signalais. Ce n'est pas celle qu'ont recherchée et que présentent encore les peintres et les sculpteurs de la décadence, si emphatique et sottement soumise aux règles d'une rhétorique forcenée. Les sculpteurs d'Égine ont une autre affectation : l'extrême simplicité; ils se distinguent de nos artistes redondans, un peu comme l'éloquence attique, nerveuse et sèche, de la grasse éloquence asiatique.

Le résultat, pour les frontons d'Égine, le voici. Ces combats que la présence d'Athèna, d'Héraklès et le cadavre de Patrocle rendraient augustes ont l'air d'un jeu, réglé à merveille et dont les amateurs s'amuse avec grâce.

On a bien davantage encore cette impression, si l'on regarde les visages. Tous, ceux même des blessés, sourient. Ce ne sont pas leurs lèvres seulement dont les commissures se relèvent; mais les yeux, un peu bridés, tirés vers les tempes, marquent une étrange gaieté, moqueuse, plaisante.

Ce sourire est fameux, dans l'histoire de l'art. On l'appelait jadis, à tout hasard, éginétique. On l'appelle archaïque, maintenant, et on le considère comme l'un des signes les plus évidens

d'une maladresse naïve et qu'excuse, d'ailleurs, assez l'époque, si jeune et primitive. Car nos esthéticiens ont, une bonne fois, accordé leur créance à l'idée du progrès.

La maladresse des sculpteurs éginètes?... Mais, en vérité, quand l'adresse aura fait quelques progrès encore, la décadence sera commencée. L'habileté des sculpteurs éginètes, tout la révèle : l'ensemble et le détail. Ils ont étudié avec délicatesse la structure des corps, leur équilibre, l'activité des muscles et leurs effets réciproques. La variété des poses témoigne d'une invention subtile et ingénieuse. Ils travaillent très bien la pierre ; ils lui donnent de la souplesse et de la force ; ils sont les maîtres de leur matière et de leur instrument. Et l'on voudrait que le sourire des figures attestât, tout bonnement, la gaucherie de l'artiste ? Bref, l'artiste n'aurait su faire un visage que souriant?... Quelle drôle d'idée et qu'on n'a guère envie de mener à l'absurde : elle y est!...

Ou bien, pour se débarrasser de l'énigme que pose un tel sourire, on dit : — C'était, que voulez-vous ? la mode, en ce temps-là ; il fallait que sourit le visage des statues.

Somme toute, on n'y peut rien!... Et l'on cite, comme un autre exemple de ces modes qui signalent certaines époques de l'art, les tailles singulièrement contournées, un peu déhanchées, des vierges que le xiv<sup>e</sup> siècle sculpta.

Encore faut-il qu'on rende compte de ces modes ; il ne suffit pas de les présenter comme des toquades. Au xiv<sup>e</sup> siècle, les femmes eurent le goût de robes très longues et lourdes et qu'elles devaient relever avec un peu d'effort ; elles appuyaient à la hanche leur main chargée d'étoffe. Quelques-unes le firent si joliment qu'un nouvel aspect de la grâce féminine fut inventé, plut, séduisit les imaginations. Et comment ne pas décerner à la Vierge, belle entre les femmes comme un lys entre des ronces, un attrait que les yeux d'alors subissaient avec délice?...

Parcillemeut, le sourire éginétique a, sans nul doute, une signification ; et l'on n'a rien dit, quand on a constaté qu'il était à la mode pendant le vi<sup>e</sup> siècle de la Grèce et le commencement du v<sup>e</sup>, si l'on n'a aucune raison de considérer comme des insensés les artistes qui, au fronton du temple, faisaient sourire les blessés et les mourans.

Ce caractère est, notons-le, d'une autre qualité que la torsion bizarre des vierges trecentistes. Il ne modifie pas l'attitude

des personnages, mais leur physionomie, qui est le miroir de leur âme. Et si l'on prétend que les sculpteurs d'Égine n'allaient pas chercher si loin, songeaient à l'agrément décoratif de leurs frontons et ne souhaitaient pas de rendre jusqu'à des nuances de sentiment, l'on élude avec gaillardise la difficulté; l'on affirme avec désinvolture le contraire de la vérité.

Qu'on examine un peu l'admirable et charmant Héraklès, si bien casqué d'une tête de lion et qui, agenouillé, vient de lancer une flèche de son arc. Oui, la flèche vient de partir; et l'archer garde encore la pose qu'il avait prise pour viser: mais il va se dresser. Le corps se rejette en arrière; le genou droit se soulève de terre; la jambe gauche n'appuie déjà que du talon; le mouvement du corps continue l'effort qui servit à bander l'arc et il va mettre l'archer debout. Or, le geste n'est pas seulement celui d'un bon archer; mais il indique la joie, le défi, l'orgueil, la curiosité de voir, là-bas, choir l'ennemi que la flèche n'a point manqué. Le visage sourit. L'archer divin s'amuse. Son visage s'amuse, et tout son corps.

Ce sourire, qui nous étonne et dont la spiritualité rayonne sur toute la composition des frontons éginètes, nous ravit. Et, même si, dès le prime abord, il ne livre pas son secret, il nous captive, peut-être à cause de son mystère, mais aussi pour son aimable beauté. Il nous fait penser à l'un des plus anciens sourires de la terre, au sourire mêlé de larmes que l'inventeur universel, Homère, attribue à la pathétique Andromaque, au sixième chant de l'*Illiade*, quand le petit Astyanax a peur de la queue de cheval qui orne le casque d'Hector. Andromaque aux bras blancs sourit; et Hector va combattre, il va mourir. Ainsi sourient les combattans d'Égine, les uns dans l'allégresse de la victoire et les autres dans la douleur de la blessure ou de l'agonie, chacun d'eux d'une façon: toutes les sortes de sourire ont fleuri sur tous ces visages.

Plus on les regarde et plus on en subit la séduction merveilleuse. On les épie, on les interroge.

Or, le temple d'Égine était premièrement dédié à une déesse Aphaïa qui demeure assez mystérieuse, elle aussi. Elle semble avoir une lointaine origine crétoise ou bien être la sœur de la Britomartis des Crétois; et on la rattache encore à la fille de Zeus, Artémis. Quant à son nom, je crois qu'il nous reporte à une racine qu'on retrouve dans le nom d'une rade, les

Aphètes, située au Nord de l'Eubée et désignée ainsi, au dire d'Hérodote, parce que les Grecs, assemblés contre les barbares, devaient en ce point lever l'ancre. Il est probable qu'Aphaïa fut, en son temps, une divinité de marins, la protectrice des départs, la déesse de la minute où l'on enlève les amarres pour s'élancer vers la mer et ses voyages.

Le sanctuaire d'Aphaïa, qui datait du vi<sup>e</sup> siècle, fut détruit. Après Salamine, où les Éginètes avaient eu leur rôle, et glorieux, on rebâtit le temple, celui dont subsistent les colonnes, les architraves et, à Munich, les frontons. On le dédia, comme l'autre, à la déesse Aphaïa. Seulement, dès cette époque, et en dépit de la brève entente que la menace des barbares avait favorisée, les Athéniens étaient jaloux des Éginètes, inquiets de leur puissance navale et de leur entregent. Les Éginètes se méfièrent.

Bref, la déesse indigène, déesse des audacieux navigateurs, Aphaïa des départs fut soudain remplacée, au temple d'Égine, par une autre divinité, qui ne devait porter nul ombrage aux Athéniens, Athèna. Et je ne sais ce qu'Aphaïa put en penser. Les Éginètes ne le surent pas davantage. A tout hasard, ils se félicitèrent d'avoir agi avec prudence, et voire avec malice.

Il est possible que je me trompe, — et, après tout, maintes erreurs sont les détours qui mènent cependant à la vérité; — il me semble que j'aperçois, aux frontons qui ornaient le temple d'Égine, quelque chose de tout cela et, si l'on peut dire, la gaieté d'avoir été circonspect, un peu de moquerie ou, si le mot paraît excessif, du badinage autour de la crédulité athénienne, autour du stratagème réussi, autour de la facilité des dieux, leur mansuétude acceptant les péripéties, les feintes et les indispensables artifices.

Gens de négoce et d'aventure, méditerranéens subtils, ce n'étaient pas, ces Éginètes, des mystiques. Et non plus, ils n'allaient pas jusqu'à l'impiété : ils aimaient beaucoup trop les légendes et les histoires qui, dans les ports, arrivent de partout avec les cargaisons, pour mépriser les anecdotes qui composent l'individualité des dieux. Mais ils avaient aussi cette gentille familiarité, cette cordiale bonhomie qui fait que, sans pénible scrupule, on relègue, si les circonstances le veulent, une ancienne Aphaïa et l'on accueille une Athèna nouvelle et, somme toute, l'on sourit. Les artistes éginètes, maîtres des

gestes élégans, princes du sourire le plus fin, participaient au sentiment du peuple, et c'est lui qu'ils ont exprimé, sous les espèces de la pierre et de l'ironie.

A peine ose-t-on formuler une telle conjecture ; et toutes les précautions du langage n'empêchent pas les mots de lui donner une rigueur excessive. Mais comme, sur la terrasse du temple, à Égine, je regardais autour de moi le paysage délicieux, la mer fleurie, les îles épanouies et enfin l'innombrable sourire des flots, des promontoires et du ciel, j'ai revu de même que si je les avais eus sous les yeux les deux frontons que les Bavaois confisquèrent, et qui, là-bas, chez les barbares, continuent de sourire, et qui, en ce lieu privilégié de leur naissance, souriaient mieux, souriaient en harmonie, en juste accord et, pour ainsi parler, en complicité jolie avec le site, avec le décor, avec la lumière, avec toute cette gaieté méditerranéenne dont les Grecs ont fait leur génie.

\*  
\* \*

Le sourire éginétique, on doit aller s'en éprendre encore et l'étudier au musée national d'Athènes, dans la salle des archaïques. C'est un endroit extraordinaire où, des heures durant, l'on est soumis à la fascination d'un rêve immémorial. Combien de salles de musées, proches ou lointains, n'a-t-on pas traversées, d'un pas alerte ; et, à des milliers de belles œuvres, on donne un coup d'œil d'admiration rapide ; puis, l'on s'en va, et certes on regrette de ne pouvoir entrer dans toutes ces pensées nombreuses et importantes que réalisent les statues et les tableaux : tout de même, on s'éloigne, sans trop de peine. Les archaïques vous retiennent, d'une façon quasi despotique.

Ils vous entourent ; et l'on est leur captif. Ce sont de grands bonshommes, tout nus, rangés autour de vous, sur quatre lignes. Et ils vous regardent. Le plus haut a plus de trois mètres. Plusieurs n'ont plus de jambes et on les a posés sur des socles, comme des invalides, des culs-de-jatte. De certains, il ne reste que la tête. Les mieux conservés avouent quelques raccommodages ; ou bien il y a des lacunes dans la continuité de leurs membres. L'un d'eux a perdu le bras et l'avant-bras ; mais, avec le poignet, la main demeure attachée à la cuisse, comme une bête à un rocher. Tous ces garçons de pierre taillée ont la même attitude et la même allure. Campés droit, la tête

fixe, les bras tombant le long du corps, la jambe gauche avançant un peu, ils marchent à peine et ils ne font aucun geste. Ils sont effrayans; et, d'abord, ils ont l'air de morts qui, sortant de leurs tombeaux, gardent la raideur et la lividité des cadavres.

Mais, quand on vient de visiter les salles où l'art de la décadence multiplie ses gestes ronds, ses fades coquetteries, ses grâces détestables, son éloquence vaine, l'on aime infiniment cette rude simplicité d'un art antérieur aux stratagèmes. Et l'on en est, en quelque sorte, rafraîchi.

Autant est vulgaire la posture théâtrale de tous ces héros de bronze et de marbre où triomphe la virtuosité des praticiens, autant nous émeut le premier effort des artistes encore gênés qui ont voulu donner à l'inerte matière l'aspect de la vivante humanité. C'est une chose admirable qu'ils aient eu, à défaut de qualités plus commodes, tout de go, un style; et, dans sa rudesse, quel style noble, fier, puissant!...

Or, tous ces grands bonshommes de pierre difficilement travaillée sourient. L'on est, au milieu d'eux, environné d'un cercle de sourire; l'on est comme dans une île autour de laquelle affluerait le sourire innombrable des flots.

Étant là, je me souvins d'une folle soirée que j'ai passée à Strielna, près de Moscou. Dans une chambre illuminée de bougies, au restaurant, nous avions fait venir les bohémiennes. Vêtues de soie multicolore, parées de bijoux où les diamans étincellent et les perles pleurent, avec des colliers, des bracelets, des pendeloques, elles arrivèrent. Leurs figures bistrées s'éclairaient de la lueur des yeux noirs et luisans; leurs lèvres pincées, leurs narines retroussées frémissaient. Elles se mirent à chanter et à danser, sur un vif accompagnement de guitares. Elles nous entouraient; l'agitation et le bruit les enivraient; et elles s'élançaient, tournoyaient sur la pointe des pieds, guindaient leurs corps, crispaient leurs mains, tendaient leurs bras. Elles venaient à nous, se retiraient, venaient encore; et c'était une houle, avec des flux et des reflux, une houle de musique et de bonds, une houle de frénésie. Le cercle des sourires archaïques, séduisans, mystérieux, au musée d'Athènes, me la rappela.

Qu'ils sont émouvans, ces sourires qui ont survécu au sentiment dont ils furent le signe, ces sourires dont l'objet est

perdu ! Entre les différens aspects que la physionomie présente, je crois que le sourire est le moins solitaire, celui qui demande le plus doucement l'accueil d'une amicale sympathie. Alors, tous ces visages qui m'entourent semblent implorer l'intelligence qui leur épargnera d'être isolés et relégués mortellement dans une absurdité apparente. Je me figure qu'ils souffrent de ne plus pouvoir communiquer la gaieté, une certaine gaieté, que leurs traits immobilisent. S'ils allaient ne plus être jamais compris ! Si leur était infligé le supplice et le ridicule de sourire ainsi, au long des âges dont la durée lente est le symbole de l'éternité !

Ah ! que veulent-ils, ces sourires qui viennent d'un temps si lointain ? que voulaient-ils, premièrement, avant de traverser le grand désert des siècles et de l'oubli, pareils à une caravane qui, en chemin, s'égarerait et qui arriverait trop tard en des cités où tout le monde serait mort à son attente?... Se moquent-ils ? et de quoi se moqueraient-ils ? Ou bien, à qui, à quoi offrirait-ils leur gentillesse singulière ?...

Ce qui les amusa est mort.

Ces visages ne sourient pas, les uns et les autres, pareillement. Certains ont un air de plaisanterie ; d'autres sont graves ; d'autres marquent de la condescendance ou de la politesse.

Une Victoire, qu'on a déterrée à Délos et dont les jambes sont drôlement pliées pour la course rapide, sourit si joliment que les coins des lèvres haussent jusqu'aux pommettes des joues une ombre charmante ; et les yeux sont large ouverts. L'allégresse du triomphe éclaire tout le masque et l'on y voit le caprice, l'heureux hasard, la vive aubaine.

Dans une rangée de bustes éginètes, l'un est un chef-d'œuvre parfait ; un buste d'homme, fendu par le milieu ; et tout le côté droit n'existe plus. L'extraordinaire profil ! C'est un visage voluptueux et triste, aux lèvres charnues, souriantes et un peu lasses et qui ont gardé jusqu'à l'amertume la saveur délicieuse du plaisir ; c'est le visage d'un subtil amateur de la vie et qui en connaît tous les fins agrémens et qui est revenu des aventures qu'elle offre, mais y retournera, tout de même, en habitué qui sait qu'on le déçoit et s'y résigne, n'ayant pas trouvé mieux.

Je crois qu'il faut rattacher au même effort d'art une adorable tête de bronze, qui vient de l'Acropole et qu'on a placée dans une autre salle du musée d'Athènes. Elle n'a pas de nom.

Le sourire y est un peu narquois et encore plus indulgent; c'est le sourire d'un sage qui a fait, parmi les détours de la pensée, les mêmes voyages que l'autre sur les routes de la sensualité. Il n'en veut point à la pensée de l'avoir conduit un peu loin sans le contenter. Seulement, il n'est pas dupe.

D'autres sourires sont plus étranges, pour avoir été d'abord posés sur des tombeaux. Ils furent l'ornement paradoxal d'idées funèbres. Ainsi, la Sphinge de Spata, qui a une tête de femme, des ailes d'ibis et un corps de lion, sourit. Et elle sourit donc à la mort. Il y avait, précédemment, des sphinx en Assyrie et en Égypte. C'est en Grèce que cet animal bizarre est devenu un symbole funéraire, l'emblème aussi de l'énigme, — et les deux idées sont liées l'une à l'autre; — c'est en Grèce qu'il a commencé de sourire. Alors, tout ce que les archéologues diront ne nous empêchera pas d'admirer ce sourire qui est l'allégorie du grand mystère.

Plusieurs stèles de la période archaïque ont le même sourire. Ainsi, le bas-relief célèbre qu'on appelle, je ne sais pourquoi, le soldat de Marathon et qui est bien antérieur d'un demi-siècle à cette bataille. Le sculpteur fut Aristoclès et, le mort, Aristion que voici, vêtu en hoplite et qui, à petits pas, s'avance par les chemins d'outre-tombe, souriant un peu. Ainsi encore une autre stèle, qui provient d'Orchomène et qui est l'œuvre d'Alxénor le Naxien. Cet Alxénor n'était pas très habile à travailler la pierre, à dessiner la ligne des muscles, à ménager le champ de la lumière et à répartir les nuances de l'ombre. Mais la stèle qu'il a signée est empreinte d'un charme ravissant. Le mort, un vieillard, s'appuie sur un long bâton qu'il tient, comme une béquille, sous l'aisselle. L'une des jambes passe devant l'autre. A ses pieds, il a son chien, jeune et joueur; et de la main droite, pendante, il lui tend une sauterelle. Il incline la tête, regarde son chien, sourit avec mélancolie et rêve. Comment a fait le sculpteur peu habile pour donner à ce tableau modeste un attrait de poésie poignante, une grâce de soir qui tombe et de quiétude alarmée? La fin d'une journée et la fin d'une vie se confondent en cette image, dont le sourire a la sérénité ambiguë des crépuscules.

Mais le plus étonnant prestige de la salle archaïque, c'est la ronde de ces hautes figures qu'on a désignées longtemps comme des Apollons et qu'il vaut mieux nommer les Kouroï, ou les

jeunes hommes. Il y en a une douzaine. Les plus anciens remontent jusqu'au vii<sup>e</sup> siècle et ils sont, pour la plupart, du vi<sup>e</sup>. On les a tirés du sol en divers lieux, en Attique, en Béotie, au cap Sunium, dans la Grèce d'Asie et dans les îles, à Naxos, à Délos, à Rhodes, à Santorin. Ils sont en pierre ou en marbre. Quant à leur destination première, les uns furent dressés sur des tombeaux, et d'autres comme des offrandes dans les sanctuaires, et d'autres ne servirent peut-être, ici ou là, que d'ornemens. L'on déclare qu'ils ne sont pas des portraits; et, pour l'affirmer de tous, on manque d'argumens décisifs.

Ils se ressemblent; et chacun d'eux est tout de même caractérisé de très forte manière.

Ils ont, les uns et les autres, la même allure; mais il y a entre eux des différences de carrure, de lourdeur ou de sveltesse: surtout l'expression des visages est, au contraire de ce qu'on dit, extrêmement variée. Le Kouros d'Orchomène a la figure la plus bestiale, campée sur un énorme cou de lutteur, tandis que le Kouros de Volomandra, au cou grêle, a de jolis traits de fille. Le Kouros géant du cap Sunium, qui était dressé devant le temple de Poseidon et, de ses yeux immenses, regardait la mer, a un visage de soleil. Les Kouroï du Ptoïon béotien font des moues bizarres et le Kouros de Théra, comme ébloui de lumière, s'émerveille. Tel autre a un bon air de modestie; un autre raille.

Les fabuleux bonshommes!... On interroge avec angoisse leurs mines simples ou affectées, le silence rieur de leurs bouches et le regard dépeint de leurs yeux.

Or, le type de ces Kouroï vient d'Égypte. Les archéologues discutent à ce propos; mais, à maints détails, on reconnaît l'influence de l'art pharaonique: principalement, l'aspect d'ensemble est, en Égypte et dans la Grèce archaïque, le même. Les différences qu'on a indiquées ne sont pas suffisantes pour autoriser, là-dessus, aucun doute. La position des bras, celle des jambes, le léger avancement du pied gauche, les chevelures longues et qui, des deux côtés de la tête, tombent comme le klast égyptien, la longueur mince de la taille, autant d'analogies, — et on en signalerait facilement d'autres, — que les critiques de l'antiquité avaient aperçues: Diodore constate la parenté des statues égyptiennes et de ces vieilles statues grecques dont il faisait hommage au mythique Dédale.

En outre, on sait où et comment s'est exercée cette influence.

Au VII<sup>e</sup> et au VI<sup>e</sup> siècle, la Grèce et l'Égypte furent en relations perpétuelles. Par les colonies grecques d'Égypte et, notamment, par Naucratis, les deux races firent plus que voisiner : elles fraternisèrent. Les îles et, en particulier, Samos répandirent en Grèce, à profusion, les produits et les œuvres des artisans et des artistes égyptiens.

C'est dans les îles que naquit la primitive statuaire grecque et sous l'influence vivifiante des civilisations orientales.

Mais, si nous comparons, et fût-ce avec un soin minutieux, les Kouroï archaïques et leurs prototypes égyptiens, quand nous aurons une fois noté tout ce que doivent les Grecs à l'Orient, ce qui restera sans modèle premier sera l'invention de la Grèce.

Eh bien ! il restera le sourire des lèvres, des joues et des yeux. L'invention de la Grèce, la voilà. Et la Grèce inventa un sourire.

Il n'y a pas d'invention plus belle, si le perpétuel sourire des Grecs anciens a des significations spirituelles. Et, si l'on admet que les sculpteurs du VII<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> siècle, empruntant au dehors le type de leurs statues et l'imitant avec docilité, lui aient ajouté cependant cette trouvaille de leur génie hellénique, on admettra aussi que ce sourire ne soit ni une maladresse de leur ciseau, ni une manie de leur facture, mais une volonté qui devait correspondre à une idéologie, plus ou moins nette et consciente.

Avant de la formuler un peu, cette idéologie véritablement grecque, — la tentative est périlleuse et demande des précautions, — allons voir encore ce sourire, et maintenant à l'Acropole, dans le triste musée, pareil à une cave et tout plein de merveilles, qui se cache au creux de la roche, derrière le Parthénon.

Il y a là une petite salle où sont réunies, comme au musée national les Kouroï, les Corés ou les jeunes filles. Et, comme les Kouroï, elles forment une ronde au milieu de laquelle on est d'abord éperdu. Les jeunes filles !... Et, pour remplacer la rudesse des corps athlétiques, voici la grâce des jeunes filles en qui la Grèce archaïque trouva la plus charmante image de la féminité.

Elles sourient, les jeunes filles, comme leurs frères énormes. Cette fois, le sourire naît sur de ravissantes lèvres qui, autour de nous, font une couronne de roses épanouies.

Qu'il est touchant de connaître une sorte de beauté virginale qui a fait les délices d'un temps si lointain!... Cet idéal féminin, les contemporains de Périclès l'avaient déjà méconnu. Il était déjà suranné, lorsque Phidias sculpta les frontons et la frise du Parthénon.

A cette époque, on ne voyait plus les Corés. Elles étaient mortes et on les avait mises en terre. C'est une histoire surprenante. On les dressa, vers la fin du vi<sup>e</sup> siècle, dans une chambre de l'ancien Hécatompédon ; elles furent la cour marmoréenne d'Athèna. Mais, en 480, les Barbares d'Asie arrivèrent ; et ils saccagèrent toute l'Acropole. Ils démolirent le temple et renversèrent les Corés. Quand ils furent partis, les Athéniens se hâtèrent de réparer la cella du temple. Mais, pour les Corés, qui en tombant s'étaient cassées, on les jeta dans les déblais et on les couvrit de terre. Elles disparurent ainsi.

Elles ne virent la lumière du jour qu'un peu de temps, un demi-siècle à peu près. Et puis leur sépulture a duré deux mille trois cent soixante-cinq ans, durant lesquels on oublia même qu'elles eussent jamais flori. Enfin, les archéologues les retrouvèrent ; et les voici, vivantes de nouveau, jolies et radieuses. Seulement, elles ont changé de domicile et elles n'habitent plus un temple, mais un musée. Elles subissent en souriant cette avanie de la destinée impitoyable.

On a beaucoup discuté sur le point de savoir quel était leur office, dans l'Hécatompédon. Certains critiques ont voulu qu'elles fussent des Athèna ; or, on n'aperçoit en elles nul caractère divin. Les prêtresses d'Athèna, peut-être ? On ne leur voit pas les insignes du sacerdoce. M. Lechat, qui leur a consacré le zèle d'un érudit, les considère comme des objets d'art que des personnes pieuses offraient à la divinité pour qu'elle en eût les yeux réjouis.

Mais je crois qu'il y a, dans l'aventure des Corés, de singulières péripéties, dont le détail nous échappe ; et nous sommes tentés de les deviner, plutôt que nous ne les savons.

Les Corés de l'Hécatompédon sont habillées du costume ionien : c'est le chitôn, longue robe en toile de lin, et l'himation, sorte de châle qu'on portait de plusieurs manières. Jusqu'au milieu du vi<sup>e</sup> siècle, les Athéniennes étaient uniformément vêtues d'un péplos de laine, attaché sur les épaules par de longues épingles. Dès le premier quart du v<sup>e</sup> siècle, elles

revinrent à ce péplos. Le costume d'Ionie avait duré, dans l'Attique, à peu près autant que les Corés.

Et l'on dit que, durant cette période, les Athéniens avaient subi l'enchantement de l'Ionie et de ses mœurs et de ses modes. Ensuite, l'invasion des barbares venus d'Asie les aurait dégoûtés de l'Orient : ils auraient soudain repris l'ancien usage grec et le costume traditionnel des Doriens.

Mais Hérodote en raconte bien d'autres !

Vers le milieu du vi<sup>e</sup> siècle, les Épidauriens, afin d'obéir à un oracle pythique, achetèrent aux Athéniens du bois d'olivier pour y sculpter les statues de Déméter et de Perséphone : en échange, ils décerneraient tous les ans des victimes à Érechthée et Athèna Polias. Or, les Éginètes volèrent aux Épidauriens les deux statues et les emportèrent chez eux ; ils les placèrent au centre de leur île. Les Épidauriens cessèrent alors d'envoyer aux divinités athéniennes leurs offrandes. Les Athéniens réclamèrent, et les Épidauriens leur répondirent de s'adresser aux Éginètes. Ceux-ci refusèrent de rien entendre ; les Athéniens lancèrent contre eux une trirème de citoyens énergiques. Ces militaires avaient pour consigne d'amener en Attique les deux déesses. Ils ne purent les prendre. Ils attachèrent des cordes aux statues et tirèrent dessus vaillamment ; les statues résistèrent, le tonnerre gronda, la terre trembla, les militaires devinrent fous, s'entre-tuèrent : et il n'en resta qu'un. Il y a, dans ce récit, beaucoup de fantaisie ; Hérodote l'avoue. Mais il assure que le dernier survivant se tira d'affaire et, un beau jour, reparut en son pays. Alors, on l'entoura. Il raconta que les autres étaient morts. Les femmes lui réclamèrent leurs époux, le malmenèrent, invectivèrent contre lui et, avec les épingles qui sur leurs épaules retenaient leur péplos, elles le tuèrent.

Pour le punir, dit Hérodote, on leur changea leur costume. On leur interdit les épingles et on leur assigna le chiton d'Ionie, cousu et qui, pour tenir, n'a pas besoin d'un accessoire dangereux. Peut-être l'idée de quelque sacrilège à expier se mêla-t-elle à tant de précaution, car les deux déesses étaient dans l'affaire ; peut-être aussi dut-on céder à quelque exigence des Éginètes. Hérodote affirme que, de son temps encore, les Argiennes et les femmes d'Égine, par un sentiment de fatuité impertinente à l'égard des Athéniennes, affectaient de porter à l'épaule des épingles d'un tiers plus longues que naguère ; et, parmi les

objets qu'on dédiait aux deux déesses, la mode fut d'offrir ces épingles. Plus tard, après les guerres médiques, quand les Athéniennes reprirent le costume dorien, sans doute n'est-ce pas l'Orient qu'elles méprisèrent; mais Athènes avait résolu d'en finir avec l'insolence des Éginètes et, en dépit de tout ce que ces gaillards pourraient dire, les femmes eurent de nouveau le péplos et l'épingle. Athènes avait été patiente; elle s'était conformée à l'oracle d'Apollon qui commandait de tolérer trente ans les outrages d'Égine; mais elle préparait sa revanche.

Il me paraît bien difficile de ne pas tenir compte de cette histoire, si l'on désire connaître la signification des Corés. Ces porteuses du chiton et de l'himation qui, au nombre d'une cinquantaine, furent placées dans l'Hécatompédon en de telles circonstances, je me figure que les Athéniens les dédiaient, comme une dette religieuse, aux deux divinités du sanctuaire vénérable, Athèna Polias et Érechthée. Ces deux divinités étaient privées de l'offrande épidaurienne, parce que les Athéniens n'avaient pas su reprendre aux Éginètes les statues d'olivier. Ce n'était pas aux deux divinités athéniennes d'en souffrir. Et on leur consacrait, comme une redevance expiatoire, ces Corés de marbre dont le costume attestait un pieux repentir.

Telle est, si je ne me trompe, la signification des Corés archaïques.

Et alors, admirons leur sourire; admirons leur coquetterie adorable. En vérité, l'on ne dirait pas que ces Athéniennes charmantes fussent humiliées par les fatuités arrogantes des Argiennes et des Éginètes. Même, on pourrait, à cause de cela, révoquer en doute et l'anecdote d'Hérodote et les conclusions que j'en tire. Mais, au contraire, il me semble que leur attitude et leur façon d'être concordent parfaitement avec les ripostes que faisait, dans les cas embarrassans, l'orgueil des cités grecques. Sur la voie sacrée de Delphes, une cité victorieuse dressait un ex-voto superbe; les autres cités avaient l'air d'accepter l'offense; elles attendaient leur jour et alors bâtissaient, devant le trophée du rival, un monument plus élevé, plus riche et plus beau. Pareillement, les Corés ne refusent pas le costume qu'on leur a infligé; elles ne refusent pas non plus d'acquitter, auprès d'Athèna Polias et d'Érechthée, la dette des Argiens. Seulement, leur réplique, c'est leur évidente beauté.

Elles répondent : — En ce costume sans épingles, ne sommes-nous pas encore les plus jolies?...

Elles sont délicieuses. On n'est pas environné d'elles sans émoi.

Elles sont très élégantes et parées de bijoux. Elles ont des diadèmes, des colliers, des boucles d'oreilles, des bracelets. Leurs cheveux sont frisés, disposés sur le front avec un art précieux; et de longues tresses viennent en avant, tombent droit sur de jeunes seins. Les robes, de toile très fine, collent à leurs corps et, en divers endroits, le dessinent jusqu'à le déshabiller. Afin d'orner le chiton et l'himation, il y a de larges bandes de broderie que l'artiste a colorisées sur le marbre en bleu, en noir, en rouge et en vert. Il a peint les cheveux en rouge et semblablement les lèvres. Pour les yeux, il a fait un cercle noir, un cercle brun et le point noir de la pupille; il a mis du noir au bord des paupières. Je ne sais s'il n'a point un peu abusé de toutes ces couleurs. Aujourd'hui qu'elles ont perdu leur éclat et que l'humidité les a lavées et doucement répandues, elles teintent le marbre et lui donnent un aspect de vie, non à la manière de l'horrible statuaire en trompe-l'œil, non à l'imitation de la réalité, mais selon les justes principes de l'art.

Et, de la main gauche, les Corés, toutes les Corés, d'un geste pareil, relèvent à gauche la robe trop longue qui les empêche de marcher vite, de courir et les consacre à demeurer dans la maison où elles sont des objets voluptueux; ou bien, dehors, elles auront une démarche très attentive, étudiée.

Elles sourient. L'une est une bien douce blonde, un peu vaniteuse, aimable tout de même. Une autre se moque du monde, un peu effrontément; elle a de l'esprit et la bouche sensuelle. Une autre est une petite brune aux yeux bleus; et elle fait des mines et elle prend un air bien averti, mais elle ne sait rien du tout. Une autre, avec ses yeux pétillans, est un mauvais sujet fort aguichant. Et une autre est bien langoureuse; avec ses paupières ombrées et avec son teint mat, avec son visage d'amoureuse fatiguée, elle appelle les complimens et les propos fades. Une autre est la boudeuse; et comme on va l'aimer! Une autre est une grande dame et qui demande des égards. Une autre, qui sourit de côté, semble perverse à ravir. Une autre, qui a des fossettes aux joues, a les yeux si ingénus qu'elle plaît davantage. Et une autre est la pure beauté. Elle a

gardé plus de couleur; il y a, dans sa physionomie, un attrait mystérieux. On la dirait jalouse d'un secret qu'elle ne dira pas. Ses yeux, vers les tempes, se relèvent; ses joues sont tout animées par le sourire des lèvres.

Les archéologues déclarent que ces Corés de marbre ne sont pas des portraits. Je l'ignore, comme eux. Chacune d'elles, en tout cas, est une personne; et elles sont différentes entre elles autant que les petites femmes dont La Tour a peint les âmes frivoles et rêveuses. La variété de leurs sourires est une abondante et précieuse richesse de l'esprit. Quel trésor d'une fantaisie admirable! Quel trésor d'une coquetterie dont les nuances étaient analogues à celles d'un jardin fleuri! L'on en respire encore le parfum.

Mais, bientôt, l'on subit une mélancolie extrême, à la pensée de toutes ces âmes qui furent gentilles, fières et avenantes et qui continuent de sourire après que l'oubli est tombé comme une cendre sur les objets de leur ferveur amusée. C'est dommage, ainsi que disait Brantôme, c'est dommage que le temps anéantisse les journées qui, sur des lèvres de jeunes femmes, éveillent tant de gaieté exquise. Et encore c'est pitié que survivent à leur plaisir de tels sourires. On les plaint avec une tendresse étonnée, voluptueuse et douce; et l'on éprouve, à les regarder, un sentiment équivoque où se mêlent, pour mieux vous alarmer, l'idée de l'amour et l'idée de la mort.

\*  
\* \*

Sur la terrasse d'Égine, auprès du temple d'Aphaïa, qui devint le temple d'Athèna et qui est un portique où la lumière mène ses farandoles, je songeais à tous ces sourires. Une charmante analogie m'apparut : elle me fit voir ensemble, et comme trois couronnes qui m'eussent entouré, l'azur et l'or de la mer et de l'horizon, les Kouroï archaïques et les Corés ioniennes, trois couronnes de sourires; et il me sembla qu'elles se réunissaient en une seule, ample, merveilleuse et qu'a tressée le génie de la jeune Hellade. Le sourire innombrable des flots, des jeunes hommes et des jeunes filles, dans la splendide limpidité de l'air et dans l'odeur salubre des pins, rayonna mieux que le soleil et me persuada de n'aller point chercher ailleurs l'âme qu'il révèle en clartés radieuses.

C'est à Égine que je me suis épris de ce sourire, jusqu'à

l'aimer et, l'aimant, jusqu'à présumer que j'en devinais, que j'en ressentais les significations lointaines et variées. On l'appelle éginétique : les artistes éginètes l'ont nuancé de la plus délicate manière. Mais il n'est pas né à Égine ; il est né là-bas, dans les îles dorées et roses, dans les Cyclades, comme Apollon, fils de Latone ; il est né du côté de l'aurore : et le premier qui le dessina sur la pierre avait longtemps regardé les jeux que font la lumière et les vagues. Le premier qui, sous ses doigts, le vit naître, nous lui prêtons l'émoi que nos légendes, ornées de nos chimères, attribueraient à une petite Ève devant le premier printemps de la terre : il l'admira et le baisa aux lèvres, comme j'imagine cette petite Ève qui prend des roses dans ses mains et les porte à son heureux visage. Ce sourire est né dans les îles ; puis, à travers la mer Égée, peuplée de sirènes, il est venu suivant le chemin de l'aurore ; il est venu sur des barques légères et bondissantes comme les chevaux du soleil. Il aborda sur les côtes orientales de la Grèce, en Attique et en Argolide. Égine le reçut, l'accueillit, le favorisa et le mena plus loin, dans les villes et les sanctuaires. Il embellit toute l'Hellade.

Ensuite, il eut bien l'air de mourir ; et, durant de longs siècles, on ne le vit plus : la terre s'était attristée. Soudain, il reparut, et comme un surprenant miracle, dans l'un des pays du soleil couchant et à l'époque de saint Louis, se posa sur les figures de la Vierge, des apôtres et des anges, à la cathédrale de Reims, illuminant les symboles d'une ferveur nouvelle. Durant trois siècles encore, il s'éteignit ; et enfin, Léonard de Vinci le trouva comme un dépôt qu'eût laissé, dans l'âme italienne, l'âme ancienne de la Grèce au temps de leur hyménée : il le posa sur les figures des saints personnages et il le vit fleurir, emblème du mystère, sur les prophétiques lèvres de Jean le précurseur.

Alors, le sourire qui était venu de l'Ionie intelligente et voluptueuse avait passé par les mêmes tribulations et entrevu les mêmes espérances que la foule des hommes inquiets. Il annonça les promesses de la vie future et indiqua le bonheur des élus ; il indiqua aussi la surprise émerveillée avec laquelle une nouvelle et vieille humanité se penchait sur les abîmes d'une âme que des sentimens de toute sorte compliquaient : et il fut l'allégorie d'une prévision surnaturelle.

Mais, en Grèce, quand il arriva, pareil à une aurore, et

quand il s'installa sur un sol jeune, parmi des hommes enfantins, il était enfantin lui-même. Il ne faut pas qu'on le charge d'un lourd fardeau métaphysique; il ne faut pas qu'on le soupçonne de multiples intentions. N'allons pas en faire un théologien subtil; mais il arriva comme un adolescent désinvolte, qui court et qui s'amuse de son agilité.

Si, devant les frontons d'Égine, au milieu des Kouroï et des Corés d'Athènes, je l'ai peut-être interrogé plus précisément qu'on ne le doit, du moins ne voulais-je pas le traduire ainsi qu'un rébus; et les mots que je lui offrais, pour qu'il se pût déclarer un peu, ont l'inconvénient de toute parole qu'on donne comme l'équivalent d'une musique, d'un silence ou d'un sourire : ils disent trop, à force de ne pas savoir assez dire.

Cependant, et même si mes interprétations étaient toutes pleines d'erreur, on ne devrait pas négliger ce fait, que tout l'art de la Grèce inaugurale a, pendant plus d'un siècle, souri. Ce n'est point un hasard; et c'est une évidente volonté, ou bien c'est une spontanéité significative. Au temps où préluda le génie grec, on estima visiblement que le sourire était la plus parfaite élégance, était à l'égard de la vie l'opinion la meilleure. Cela n'est pas une philosophie qu'on ait rédigée et réduite sous la forme d'un système, non; mais cela suppose une philosophie. Et la constance de ce sourire nous invite à penser que la philosophie dont il fut le signe anima toute la vie grecque en ses débuts. Un peuple qui a voulu que sourient ses dieux, ses héros et les images de lui-même, livre ainsi le secret de son âme, ne le sût-il pas.

Eh bien! ce sourire est d'abord une gaieté qu'on n'a pas vue ailleurs, une gaieté légère et fine et qui ne va pas jusqu'au rire, habituellement, mais irait volontiers, ou irait à la mélancolie sans faire plus de chemin; c'est une claire gaieté qui se tient, de préférence, à distance égale de ces deux extrémités, la joie et le chagrin. Les Grecs ont signalé comme des garçons très bizarres cet Héraclite qui pleurait toujours et ce Démocrite qui riait sans cesse; ils considéraient que la vie ne réclame et ne vaut ni ceci ni cela.

Ils n'attribuaient pas à la vie tant d'importance; et, comme ils avaient un goût très délicat, l'excès de la joie et l'excès du chagrin les choquaient, il me semble. Ils recherchaient, comme la perfection, la mesure. Et le sublime est tout autre chose :

ils le reléguaient dans leurs tragédies. Ils redoutaient les prodigalités de la fortune et comptaient sur les justes revanches de la Némésis pour établir une sorte d'équilibre entre les hasards.

Dans leur sourire, il y a de la plaisanterie. Je ne crois pas qu'ils aient pris, à notre manière, la vie tout à fait au sérieux. Ils ont regardé avec enjouement la vie et la mort. Ce n'est pas du scepticisme; c'est plutôt une espèce de judicieuse ironie.

Ils étaient familiers envers les dieux de leur Olympe; ils les traitaient un peu comme de grands despotes avec lesquels on peut, somme toute, s'arranger. Ils étaient familiers envers les idées les plus imposantes; et ils ne les méprisaient pas, mais ils avaient soin de n'être pas dupes. Leur religion est riche de badinage, leur patriotisme entend raison, leur honneur admet la patience.

Leur sourire indique l'aisance heureuse de leur esprit. Ils ne se guindaient pas; et, leur esprit, ils l'engageaient à se jouer parmi les phénomènes et le commentaire. Leur dialectique en témoigne. Il y a, entre les argumens industriels de Zénon l'Éléate et les principes du nihilisme moderne, la différence qui sépare de la frénésie farouche l'aimable divertissement. Leurs sophistes ont parcouru toute la Grèce en y répandant le plaisir de l'ingéniosité logique. Et les antinomies nombreuses que pose et que transpose le *Parménide* de Platon, je les vois comme le sourire de la raison discursive.

De même que les alternances de la lumière et de l'ombre unissent délicatement, fondent et combinent les diverses couleurs d'un paysage, le sourire accorde les contrariétés de l'intelligence. Et, faute d'être bien attentifs à ce sourire, nous sommes étonnés des mélanges de négoce et de religion, de gaudriole et de mysticisme, d'industrie et de thaumaturgie, de gymnastique et de philosophie, d'impertinence et de foi que présentent Délos, Éleusis, Épidaure, Olympie et Delphes, les sanctuaires les plus illustres et pieux, où il est certain que la Grèce a réalisé son meilleur idéal. Le sourire assemble tout cela; il améliore la turpitude et il adoucit l'orgueil de la beauté trop pure et arrogante; il apaise les querelles et concilie les inimitiés. Il accomplit une besogne un peu narquoise et fraternelle, une besogne de plaisante charité intellectuelle.

C'est le sourire méditerranéen. Les rivages de cette mer si bleue en sont enchantés comme de leurs moissons de fleurs. Et

Ulysse, qui l'avait parcourue longuement, a laissé, malgré ses malheurs, un souvenir de jolie allégresse, de gentillesse et de rouerie.

C'est la gaieté méridionale, mais, par la Grèce, mise au point d'une élégance à peu près divine.

Et l'on a dit que la Grèce était miraculeuse. Son miracle est d'avoir inventé un sourire en lequel s'épanouit la plus belle, gracieuse et intelligente pensée de la terre.

\*  
\*  
\*

Un soir, j'étais sur l'Acropole, à regarder le Parthénon.

J'avais, tout le jour, visité les ruines des monumens que les âges divers bâtirent à la cime ou aux pentes du roc athénien. Et, de ma promenade, il me restait une impression tumultueuse, à cause des disparates que font les élémens du sanctuaire. Les plus différentes époques s'y heurtent ; l'Odéon d'Hérodote Atticus et le portique d'Eumène, roi de Pergame, sont un voisinage singulier pour les Propylées et pour la chapelle exquise de la Victoire aptère. D'ailleurs, on a détruit et emporté l'alluvion turque. On a bien nettoiyé l'Acropole. Et, aujourd'hui, couverte des seuls cailloux grecs, elle a un peu l'aspect d'une plage qu'aurait longtemps lavée la mer et d'où la mer, comme la vie, se serait enfin retirée.

C'est un lieu sec, sans ombre, et que chauffe le soleil.

Les disparates qu'on y aperçoit ne résultent pas seulement des époques différentes. Mais, en un même temps, on a vu les Athéniens aller au théâtre de Dionysos, où les histrions ridiculisaient Asclépios le guérisseur, et, tout à côté, à l'Asclépieion, où les prêtres du dieu médecin vous guérissaient. Le Parthénon nous donne à concevoir une religion de philosophes, à laquelle se plut Périclès ; et, au musée de l'Acropole, j'ai vu les débris de l'Hécatompédon, les fragmens d'une statuaire absurde, avec Triton, avec Typhon, avec des monstres d'enfer et qui ressemblent davantage à de diaboliques imaginations qu'à des symboles de pures idées : ils ressemblent aux démons comiques et horribles qui font leur partie dans le Jugement dernier de nos cathédrales.

Ce que, d'habitude, on raconte et l'on affirme, au sujet du rationalisme grec, je l'ai cherché : je ne l'ai pas trouvé. L'on présente les Grecs comme un peuple de penseurs que gouver-

naît la sagesse d'Athènes. Mais je crois qu'il n'y eut jamais un peuple raisonnable. La vie des hommes n'est jamais menée par la raison; et l'on a tort de se figurer la religion des Grecs comme l'allégorie d'une doctrine rationnelle.

Barthélemy Haureau, en tête de son *Histoire de la philosophie scolastique*, a inscrit cette parole émouvante : « Heureux les peuples qui n'ont pas de livres sacrés !... » Les Grecs ont eu leurs livres sacrés; ou bien, ils en ont eu l'équivalent : les mystères d'Éleusis le prouvent. Et ils avaient un rituel, une liturgie; ils avaient de savans exégètes, qui ne permettaient pas qu'on négligeât l'exactitude et la lettre du dogme et des cérémonies.

Dans sa belle *Histoire des Grecs*, Louis Ménard a complimenté ses héros de n'avoir pas été soumis à un clergé. Mais ils ont eu un clergé. Il est vrai que la plupart des fonctions religieuses étaient, en somme, des magistratures qu'on exerçait pendant une période assez courte. Cela ne modifie pas absolument le caractère du prêtre. Et nous savons qu'à Olympie, par exemple, — ailleurs aussi, — les fonctions religieuses appartenaient à quelques familles sacerdotales qui gardaient jalousement la tradition et maintenaient leurs prérogatives. Il n'y a jamais eu un peuple exempt de dogme et de clergé.

L'on se plaît à imaginer les Grecs comme des gens qui avaient inventé eux-mêmes la religion qu'il leur fallait : de cette manière, ils n'étaient pas accablés par des croyances faites pour d'autres et d'autant plus gênantes. Mais, sur l'Acropole et dans tous les sanctuaires de la Grèce, j'ai vu les traces nombreuses et abondantes de religions venues de loin, venues de partout, venues de l'Orient, père des dogmes. Les Grecs ne furent pas au commencement du monde; et nous ne connaissons, dans l'histoire, aucun peuple qui ait la complète initiative de sa vie spirituelle.

La religion grecque a été une religion, et donc intolérante. Elle a exigé que Socrate bût la ciguë.

Seulement, il y a, jusqu'en cet épisode tragique, une sorte d'étrange sourire. Les propos de ce charmant philosophe, tels que les a consignés Platon, donnent à l'aventure de sa mort une beauté qui en est l'ornement radieux. Et Platon, qui aimait Socrate, ne semble pas indigné contre les juges; il ne les accuse pas. On dirait que la condamnation même fut adoucie de courtoisie et de singulière aménité. Elle a quelque analogie avec

cet exil bizarre et honorable, l'ostracisme : les Grecs ne l'infligeaient pas sans regret et sans tristesse à des citoyens fort estimables, mais que les circonstances avaient rendus dangereux. Socrate, avec les nouveautés de son rationalisme, parut mettre en péril la conscience nationale, réglée par une foi qu'on avait acceptée depuis longtemps et à laquelle on s'était heureusement accoutumé. Quant au fait de sa mort, eh bien ! la mort ne fut point, aux yeux des Grecs, un objet d'effroi. Socrate mourut avec facilité. Mais il était un vieux philosophe ? La petite Iphigénie elle-même a, dans son désespoir, un sourire. Et, si l'on regarde les stèles de marbre que les Grecs plaçaient sur les tombes, on n'y voit pas de scènes déchirantes : le mort fait doucement ses adieux, tend à ceux qu'il va quitter une main calme ; les survivans le saluent. Les visages sont tranquilles ; et il y a, dans la mélancolie du départ, une sérénité qui va jusqu'au sourire, quelquefois.

C'est à l'universel sourire que je suis toujours amené lorsque je tâche de résoudre l'énigme nombreuse de la Grèce. Je l'aperçois dans toute la vie grecque, dans toute la pensée de ce peuple privilégié, dans sa religion même qui, autrement, avait les caractères de toute religion.

Comme je songeais à cela et à ce vieillard d'Égypte qui disait au jeune Solon : « Vous serez éternellement des enfans, vous, les Grecs ! » le soir, peu à peu, tomba sur l'Acropole. Le soir fut digne de la journée admirable.

La blancheur d'Athènes devint grise, et les cyprès qui, de place en place, érigent parmi la pierre bâtie leurs fuseaux minces, noircirent. Les avenues de poivriers se noyèrent dans la pâleur environnante. La colline pointue et fine du Lycabette eut les tons jaunes et verts et vernissés des anciennes peintures persanes qu'on garde sous verre. Les montagnes, l'Hymette et le Pentélique, bleuèrent ; puis, en passant par les nuances du mauve, elles rougirent et enfin devinrent toutes roses. La mer, de l'autre côté, se colora de carmin ; Salamine, un peu plus foncée, y dessina sa forme célèbre. Il n'y avait dans ces magnificences, nulle ombre ; et l'on eût dit d'une grande aquarelle, peinte avec délicatesse et largement, sans gouache : toutes les couleurs étaient pures et transparentes. Il n'y avait pas d'autres couleurs que celles de la lumière.

La lune, à son premier quartier, parut au ciel et jeta son

reflet sur la mer. Elle brilla splendidement et, auprès d'elle, des étoiles brillèrent aussi, avec tant d'éclat qu'elles en étaient élargies. Et le ciel tourna du bleu au vert, puis à l'outremer et au violet sombre.

Le Parthénon fut en or; et en or, les Caryatides fines et fortes de l'Erechthéion. Autour des monumens circulèrent des vapeurs blondes.

Puis, dans le silence pathétique et délicieux, les minutes se précipitèrent; la fantasmagorie céleste hâta ses prodiges, multiplia ses folies rouges, et jaunes, et bleues, et vertes: et l'éther limpide se teignit de toutes les couleurs, comme font, ailleurs, les nuages.

Cependant, sournoise, l'ombre se glissa dans le paysage et bientôt y fut souveraine. Un vent frais et léger passa, comme un frisson. L'atmosphère se contracta.

Et alors, tandis que s'évanouissait la gloire de rayons où les dieux du sourire avaient leurs auréoles, un tintement de cloches s'éveilla, puis un autre, et puis d'autres. Les églises d'Athènes, la Panaghia, Saint-Nicodème, Saint-Jean, Saint-Denys l'Aréopagite, les Saints-Théodore, Sainte-Photine, Sainte-Trène et Saint-Constantin, sonnèrent l'angélus du soir. Un tintement fini, un autre commençait; et plusieurs se réunirent; et il y eut des notes qui, toutes seules, tombèrent dans le crépuscule, une à une, comme les grains d'un chapelet rompu. Les tintemens étaient vifs, acharnés; et ils avaient la rapidité de la grêle.

Mais le silence qu'ils laissèrent après eux ne fut pas le même silence qui avait précédé leur soudaine arrivée. Quel silence! Il avait l'odeur de l'encens qui fume et de la cire brûlante. Et il me sembla que, dans l'ombre où s'étaient enfuis les dieux du sourire, une fleur venait d'éclorre, grise comme la cendre et chaude comme elle, une fleur de solitude, la fleur d'un sentiment nouveau, la piété.

Les légers dieux du sourire ne l'ont pas connue. Elle est née après leur départ.

Toutes les âmes qui en ont respiré le parfum lourd en sont à jamais imprégnées. Elles ont changé de nature et ne songent plus de même à la vie, à la mort, à l'espace et au temps. Le sourire enfantin d'Athèna les amuse et les étonne.

---

# CHEMINS DE FER DE TUNISIE

---

C'est l'inauguration d'une ligne de chemin de fer, la ligne de Sousse à Sfax, qui vient de fournir à M. le Président de la République l'occasion de son voyage en Tunisie, au mois d'avril de cette année 1911. C'est la nécessité impérieuse de dépenses complémentaires de chemins de fer qui justifie l'emprunt de quarantevingt-dix millions dont les Assemblées Tunisiennes ont voté le principe dans leur dernière session et qui sera prochainement soumis à l'approbation du Parlement. Or, déjà, en deux emprunts successifs et en moins de dix ans, le Protectorat a consacré près de deux cents millions à son réseau ferré. Une activité aussi constamment concentrée sur le même objet, une volonté aussi arrêtée de s'outiller rapidement en moyens de transport dénotent en Tunisie un développement exceptionnellement rapide des facultés de production et des besoins qui en sont la conséquence. Suivre les progrès de son réseau, c'est en fait connaître, depuis trente ans, son évolution économique.

Le chemin de fer de Tunisie possède, entre autres particularités, celle d'avoir toujours eu, différente suivant les temps et les inspirations publiques, son idée directrice. Nos excellents chemins de fer français veulent être, sans arrière-pensée, « des chemins qui marchent et qui portent où l'on veut aller, » et ils y parviennent, hormis le temps de grève, ou le cas fortuit. Les chemins de fer tunisiens ont eu dans leur histoire une double visée : à l'origine de fournir à la diplomatie française son meilleur instrument de travail, aujourd'hui d'être simplement de bons chemins de fer miniers, transportant nuit et jour, de la mine au port, le poussier rouge du minerai de fer et la poudre grise du phosphate. Être un chemin de fer minier, ceci n'a

l'air de rien : l'est qui veut, croit-on. Vérité en deçà de la frontière, erreur au delà. A quelques pas des montagnes de fer et de phosphate du Centre tunisien, la masse sombre de l'Ouenza, annexée à l'Algérie, dit-on, par le coup de plume d'un diplomate, à l'heure de Fachoda, mûrit en ses flancs mystérieux le fabuleux métal qu'aucune énergie n'arrachera peut-être jamais aux inerties françaises. Sur la terre tunisienne, pour une demi-douzaine de gîtes qui valent bien plusieurs Ouenza, trois chemins de fer miniers ont été décidés, construits, exploités; deux autres vont être prochainement ouverts. Et les bennes se déversent, et les wagons roulent, et les vapeurs s'emplissent sans exciter les scrupules de conscience des porte-paroles de la C. G. T., des réformateurs sociaux de la Montagne Sainte-Genève. Cela n'a-t-il pas quelque chose de proprement merveilleux et qui mérite qu'un Français s'y arrête quelques instans?

Les causes de cet essor, aisé autant que rapide, se démêlent facilement : la Régence de Tunis, terre étrangère, fait ses affaires elle-même et les fait bien. La France, qui lui délègue ses administrateurs, ses ingénieurs, ses juges, ne lui impose ni le crible minutieux et lent de ses bureaux, ni les délais d'examen de ses commissions consultatives, ni d'autre contrôle de son Parlement que celui qui s'adresse, globalement, au budget et aux emprunts. Étudiée par la Direction générale des Travaux publics, qui est une sorte de ministère local, une concession de mine ou de chemin de fer a chance de voir le jour en quelques mois, parfois en quelques semaines. Administrativement, le mois tunisien vaut l'année française ou algérienne. Cela est si vrai qu'un des derniers rapporteurs des budgets de l'Algérie et de la Tunisie, M. Georges Cochery, mettant en parallèle les formalités et délais dont s'entoure la gestation d'une même affaire dans les deux pays, faisait ressortir, au profit de la Tunisie, un bénéfice de plusieurs années dans les cas les plus simples. S'étonnera-t-on ensuite que la concession du chemin de fer algérien de l'Ouenza ait pris, pour ne pas aboutir, huit ans, juste le même laps de temps qui suffisait à la Tunisie pour construire 521 kilomètres de chemins de fer miniers et mettre en chantier 325 autres kilomètres?

Il est juste d'ajouter que la Tunisie a été servie de manière exceptionnelle par le talent et l'initiative des ingénieurs qui se

sont succédé à la tête de sa Direction générale des Travaux publics. La direction actuelle a vu grand, et il lui en est fait quelquefois reproche. Mais il paraît bien que la formule du chemin de fer dit économique à fortes rampes et à courbes étroites, correspond à la moins économique des exploitations, dès que le trafic lourd, bon marché et abondant fait son apparition. Dans le centre de production minière qu'est devenue la Tunisie, il convient de construire des voies planes et rectilignes qui offrent aux lourds trains de phosphates et de minerais descendant à la mer le minimum d'obstacles. Dans un pays en développement rapide, il est avantageux que l'outillage dépasse les besoins du présent. Si le gouvernement tunisien a un peu anticipé sur l'avenir, les générations futures ne s'en plaindront sans doute pas.

Pour ces deux causes, l'une qui tient à l'essence du régime, l'autre aux circonstances et aux hommes, la Tunisie se trouve à la fin de 1910, en vingt-neuf ans de Protectorat, pourvue d'un réseau (lignes en projet ou en construction comprises) presque aussi étendu, par rapport à la population des deux pays, que le réseau des chemins de fer de la Métropole.

Deux compagnies se le partagent. L'une, la Compagnie des chemins de fer de Bône-Guelma et prolongemens, est concessionnaire de la majeure part des lignes exploitées ou en construction (1 650 kilomètres concédés au 1<sup>er</sup> avril 1911). L'autre joint à l'exploitation de la voie ferrée de Sfax au Redeyef celle de célèbres gisemens de phosphates : la Compagnie des Phosphates et du Chemin de fer de Gafsa rappelle dans sa raison sociale le double objet de son activité (500 kilomètres concédés au 1<sup>er</sup> avril 1911). Étudier les ressources des lignes concédées à ces Compagnies et leurs méthodes d'exploitation, les formes complexes d'association entre l'État et les concessionnaires, le personnel et la clientèle du chemin de fer, c'est un moyen de se renseigner sur la situation économique, financière et sociale de la Tunisie, qui, à l'exemple de tous les pays neufs et de complexité restreinte, se résume et transparait volontiers dans le plus essentiel de ses organes.

\*  
\* \* \*

Ce fut un gros événement politique que la concession à une

entreprise française, le 6 mai 1876, du premier chemin de fer à long parcours de la Régence, de Tunis au lieu dit de la Dachla-Djandouba, tronçon primitif de la ligne algéro-tunisienne de la Medjerdah. Qu'on se représente le Maroc d'avant Algésiras ou la Perse contemporaine : telle était la Tunisie des années qui précédèrent le Protectorat, champ clos d'intrigues et de compétitions internationales.

Autour d'une commission financière de contrôle instituée en 1869, les rivalités de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, installées dans la place, se donnaient libre jeu. Il fallut toute la diplomatie de notre représentant à Tunis, le consul général Roustan, pour obtenir du général Khéredine, premier ministre, cet avantage décisif, escompté par les Anglais, concessionnaires depuis 1871 d'une ligne de banlieue, et par les Italiens, qui le signalèrent à la tribune de leur Parlement comme une victoire de l'influence française. Deux ans après intervenait la concession du prolongement jusqu'à la frontière algérienne. Le « Grand Central Algérien, » Tunis-Oran, avait un de ses anneaux soudés ; la France, maîtresse de la province de Constantine, s'ouvrait une porte d'entrée dans la Régence. Les intérêts français en jeu étaient si évidens, qu'il parut indispensable que la Compagnie française concessionnaire du réseau algérien limitrophe, la Compagnie Bône-Guelma, constituée en 1875, fût aussi exploitante du nouveau réseau tunisien. Le pouvoir beylical n'intervenant que pour ratifier, avec un peu d'étonnement, les faits accomplis, la Compagnie Bône-Guelma fut rapidement substituée à la Société des chemins de fer de la Medjerdah, filiale elle-même de la Société des Batignolles concessionnaire, et reçut du gouvernement français, fait significatif pour un réseau concédé sur terre étrangère, l'engagement d'une garantie de revenu et d'exploitation.

La construction prit environ trois ans. Une disposition, insérée à la requête du gouvernement beylical dans l'acte de concession, prévoyait que les gages des ouvriers seraient « égaux à ceux payés par d'autres pour des travaux identiques. » N'est-il pas curieux de voir la « clause ouvrière » de nos plus modernes contrats de travaux publics pressentie par les bureaux du général Khéredine ?

Pendant l'expédition de Tunisie, la ligne de la Medjerdah, qui parvenait à cinq kilomètres de la frontière algérienne,

seconda avec efficacité l'effort de nos troupes. Tombés le 30 septembre 1881 sous les balles des nomades, ou brûlés vifs dans les bâtimens du chemin de fer, le chef de gare Raimbert et huit hommes d'équipe, de la station de l'Oued Zargua, servirent à leur poste la cause de l'expansion française.

Des desseins politiques avaient activé la construction de la ligne de la Medjerdah; les besoins économiques de la Tunisie, lents à s'éveiller, n'exigèrent qu'après 1894 l'établissement d'un réseau plus étendu. Il fut conçu logiquement sous la forme d'une ligne côtière de Tunis à Sousse, avec embranchement sur les plaines à céréales de l'intérieur, plaine du Fahs, plaine de Kairouan, et d'une ligne de jonction de Tunis à Bizerte. Il s'exécuta selon les règles de la plus stricte économie: voie étroite pour toutes les sections au Sud de Tunis, rail et matériel légers, pas de travaux d'art, pas de signaux, pas de clôtures, même aux gares. Il s'achevait vers 1898 quand se produisit l'évolution, mal connue en France, qui allait changer la face des activités, des budgets et des chemins de fer tunisiens.

La reconnaissance d'un banc de phosphate tribasique de chaux par le vétérinaire principal de l'armée Philippe Thomas, en 1885, près des gorges du Seldja, dans le Sud Tunisien, n'avait eu à l'époque d'autre répercussion qu'une communication à l'Académie des sciences. La découverte de ce savant, qui fut un modeste, presque un ignoré, est pourtant une grande date dans l'histoire tunisienne. Ce n'est pas le lieu de rapporter ici combien l'exploitation des phosphates dans les solitudes désertiques et brûlantes du Sud Tunisien, à 250 kilomètres des côtes, parut, il y a quinze ans environ, à beaucoup de financiers et d'industriels éminens, une entreprise chimérique et déraisonnable; comment la concession de la mine et du chemin de fer de Gafsa, mise deux fois au concours sans résultat, trouva péniblement un soumissionnaire à la troisième tentative et ne réunit même pas le capital jugé nécessaire par ses fondateurs. Aujourd'hui, la Compagnie de Gafsa transporte sur ses rails près d'un million de tonnes de phosphates par an. Ses actions « cotent » sept fois leur valeur nominale et sa réussite décisive est volontiers citée par les socialistes unifiés comme l'une des abominations de la société capitaliste.

Sans garantie d'intérêt, ni d'autre subvention qu'une somme de 2700 000 francs, gagée sur les redevances éventuelles de son

exploitation, la Compagnie a construit près de 300 kilomètres de chemins de fer, qui, en fin de concession, feront retour gratuitement au gouvernement tunisien. De Metlaoui, centre d'extraction à l'Ouest de Gafsa, une ligne en construction gagnera les palmeraies de Tozeur, par delà les solitudes salées du Chott-el-Djérid; un embranchement déjà exploité relie le réseau minier aux lignes du Nord et à Tunis.

Metlaoui, à dix-huit heures de Tunis, est, au seuil du Sahara, la création la plus étonnante de l'industrie minière contemporaine. C'est un jour de sirocco qu'il faut visiter Metlaoui, quand la poussière rouge du désert tourbillonne dans la monotonie des dunes, s'infiltré, toutes portes fermées, dans le bordj du manœuvre kabyle et dans le cottage directorial et rend plus âpres les 45 degrés de l'air qui la charrie: l'effort humain qui s'y dépense est, ces jours-là, de haute qualité.

Recueillis dans le quartier de mine en plan incliné, puis remorqués en berlines dans des galeries que le « Nord-Sud » ne renierait pas toujours, les blocs de phosphate sont amenés à l'estacade de déchargement. Ils basculent; un wagon les recueille et les emporte vers les terrains de séchage et les fours à air chaud, d'où ils sortent en poudre fine. A la tombée du jour, les trains de trente wagons et plus, longs et lents, quittent Metlaoui pour Sfax. Arrivé au port, le phosphate est déchargé dans de grands hangars vitrés, amoncelé en tas de farine grise, où les débardeurs indigènes aiment venir l'hiver se mettre le corps au chaud. Un jeu de tapis roulans l'enverra, le moment venu, à fond de cale.

Le succès de la Compagnie de Gafsa donna la formule du nouveau réseau tunisien: des lignes perpendiculaires à la côte, parallèles aux grands plissemens montagneux, essentiellement gagées sur des recettes minières. Au Nord de la région de Gafsa, de nouveaux gisemens de phosphates avaient été découverts: Kalaat-ès-Sénam, l'antique « table de Jugurtha, » et Kalaa-Djerda, dans le centre tunisien, Ain-Moularès, concédé à la Compagnie de Gafsa en 1905, sans parler de quantité d'autres gîtes où l'avidité des prospecteurs et la crédulité des commanditaires virent trop souvent de nouveaux Metlaoui. Dans la région du Centre, le minerai de fer se révélait abondant et de teneur exploitable: autour du Djebel Djerissa, du Slata, de l'Haméïma, de Nébeur, les reconnaissances se multipliaient. Même fièvre

de prospection dans le Nord, dans la région montagneuse qui sépare de la mer la vallée de la Medjerdah. Le fer, le zinc, le plomb de Tamera, du Douaria, des Nefzas trouvaient rapidement preneurs. Les demandes de permis de recherches, qui n'atteignaient pas cinquante en 1895, dépassent dix-huit cents en 1903. De toutes parts, les concessionnaires réclamaient des rails et des wagons, souvent convaincus de bonne foi qu'ils allaient recommencer le miracle de Gafsa.

L'œuvre était trop vaste et d'un rendement trop assuré pour que le gouvernement tunisien l'abandonnât à l'initiative privée. Les chemins de fer miniers qu'on lui demandait n'étaient plus confinés dans les terrains désertiques : ils traversaient des régions déjà cultivées. La colonisation, le peuplement, l'agriculture en retireraient un bénéfice certain. L'intérêt général exigeait que le budget fit les frais de l'entreprise.

Jusqu'à cette date, la Tunisie avait soldé ses dépenses d'outillage à l'aide de ses ressources courantes, du produit des conversions de sa dette et de ses excédens budgétaires, qui, à eux seuls, de 1884 à 1902, avaient fourni plus de soixante millions. L'importance des nouveaux travaux, si on se limitait à ces seules ressources, en rendait l'exécution trop lente ; il était, d'autre part, équitable de faire supporter pour partie aux générations futures, par le jeu des amortissemens, le coût d'un outillage qui leur profiterait. Ainsi se trouvait amplement justifié le recours à l'emprunt, évité jusque-là par un extrême souci de prudence financière. Deux programmes, en 1902 et en 1906, furent dressés par la Direction des Travaux publics et approuvés par la Conférence consultative. Deux emprunts, l'un de 40 millions en 1902, l'autre de 75 en 1907, assurèrent au réseau projeté 98 millions de dotation. Par contrat, les concessionnaires du fer et du phosphate s'obligeaient à donner aux lignes nouvelles un tonnage minimum dès la première année d'exploitation, à l'augmenter jusqu'à un chiffre déterminé dans les années qui suivraient, à faire, le cas échéant, l'avance des acquisitions de matériel. Sur ces engagements, quatre lignes s'édifièrent, du Sud au Nord de la Régence, la ligne d'Henchir-Souatir, détournant sur les quais de Sousse un peu de ce phosphate qui avait fait la prospérité du port de Sfax, la ligne de Kalaa-Djerda, qui rayonne en trois branches à son extrémité, assurant à Tunis et à l'avant-port de la Goulette le débit des

phosphates et des fers du Centre, les lignes de Nébeur et des Nefzas, drainant au profit de Bizerte les minerais métalliques de la vallée du Mellègue et des régions montagneuses du Nord.

Deux de ces lignes sont encore, à l'heure actuelle, en construction et exigeront, pour être terminées, d'importans crédits supplémentaires : ce sont les deux branches du nouveau réseau de Bizerte, les lignes de Nébeur et des Nefzas. Construites toutes deux par le gouvernement tunisien, à voie large, avec un tracé rectiligne qui ne redoute ni les remblais de vingt-deux mètres ni, au droit de la vallée de l'Oued Béja, un viaduc de cinquante mètres de haut et de trois cent trente mètres de long, elles ont rencontré sur leur chemin trop de marnes glissantes et d'argiles capricieuses. Certains ont parlé à leur propos des gaspillages de la « politique bizertine. » Car il existe, les derniers débats sur l'Ouenza l'ont attesté, une politique bizertine qui a ses tenants dans les milieux parlementaires français et dans les conseils du gouvernement. Il se rencontre des esprits chagrins pour assurer que cette politique n'a jamais valu à la Tunisie que déboires et désillusions : Bizerte restera l'outil de guerre incomparable qu'en fait sa rade de Sidi-Abdallah, la ville de garnison où la politique française rassemble plus de quatre mille hommes de troupes, la bourgade pittoresque de pêcheurs qui rappelle par les canaux de son vieux port certains villages de la lagune vénitienne. Le transit des minerais, hâtivement transbordés à fond de cale, ne galvanisera pas, dit-on, la ville mort-née, aux vastes avenues désertes, aux constructions éparses et solitaires ; et l'on conclut que prolonger sur Bizerte une ligne dont le point d'aboutissement naturel était la vallée de la Medjerdah, c'a été prodiguer sans profit l'argent du pays ; ce n'est pas l'intérêt tunisien, c'est la France qui avait exigé ce tracé coûteux : il eût été juste qu'elle en fit les frais.

Il est exact que le tronçon de la ligne de Nébeur, qui relie la Medjerdah à Bizerte, a été demandé par le gouvernement français, pour la plus grande facilité qu'il donnait aux transports militaires et que la convention franco-tunisienne du 17 mars 1902 engageait la participation de la Métropole aux frais de la construction. Mais quand fut soumis aux Commissions financières du Parlement le programme de l'emprunt de 1907 qui comprenait, à sa dernière phase, l'exécution du chemin de

fer de Téboursouk, réclamé par les colons, elles estimèrent que la section de Mateur à Béja devrait être établie par la Tunisie à ses frais exclusifs; quant à la ligne de Téboursouk, elle serait « ajournée jusqu'au moment où la Tunisie disposera d'excédens budgétaires suffisans pour y faire face. » La déconvenue fut grande dans la Régence.

Trop d'optimisme a longtemps été de mode au sujet de l'avenir commercial de Bizerte. Un pessimisme excessif règne peut-être aujourd'hui. Les nouvelles lignes n'apporteront certainement pas les tonnages colossaux que les partisans de l'Ouenza bônois indiquaient à la tribune de la Chambre. Elles pourront fournir aux navires charbonniers un fret de retour honorable qui, jusqu'à présent, leur fait entièrement défaut. Une société houillère française s'occupe aujourd'hui d'installer sur la baie de Sebra des dépôts de charbon et une fabrique de briquettes. A mi-chemin entre Alger et Malte, Bizerte pourrait entrer en concurrence avec ces deux escales classiques des navires qui charbonnent. Sa situation géographique en fait une tête de ligne commode des relations rapides avec le continent. Un service hebdomadaire de la Compagnie Transatlantique relie de longue date Bizerte à Marseille. La Compagnie allemande du Norddeutscher Lloyd vient de faire cet hiver la tentative intéressante de prendre Bizerte, pendant six voyages consécutifs d'aller et retour, comme point d'escale entre Gênes et Alexandrie.

Les deux noms de Bizerte et de Gafsa, un port de guerre unique, une merveilleuse affaire de phosphates, résument assez exactement ce que l'opinion courante connaît en France de la Tunisie. Il est une richesse naturelle du sol tunisien que cette opinion ignore généralement, malgré l'appoint qu'elle fournit depuis quelques années au budget du Protectorat et au trafic de ses chemins de fer : ce sont les minerais métalliques, et, au premier rang d'entre eux, le minerai de fer. Actuellement, c'est sur la ligne de Tunis à Kalaa-Djerda, la plus ancienne du réseau minier construit sur les fonds d'emprunt, — elle a été ouverte en 1906, — qu'il faut étudier l'extraction du minerai de fer, industrie récente, mais singulièrement prospère. Deux gîtes sont en exploitation, rattachés tous deux au même embranchement, le Djérissa et le Slata. A lui seul, Djérissa donne au chemin de fer près de mille tonnes par jour.

Djérissa est le Metlaoui du Centre Tunisien, mais un Metlaoui où il neige parfois l'hiver. Village créé de toutes pièces avec son église, son dispensaire et son terrain de jeux, dans un fond de vallée solitaire et dépouillé, il est dominé par la silhouette brune du Djebel Djérissa, la montagne de fer, que la pioche et la dynamite découpent par pans et par tranches, du sommet à la base. Autrefois escarpée, la pointe est devenue plateau, et de mois en mois sous l'effort des mineurs, le plateau s'abaisse. Un va-et-vient de wagonnets, mus par la pesanteur, garnit les flancs abrupts de la montagne en démolition et accumule à son pied, dans de vastes entonnoirs ou « trémies, » les blocs d'hématite. A la base des trémies, des orifices faciles à obturer, malgré la pression formidable des blocs entassés, dominent la voie du chemin de fer. Deux ou trois fois par jour, les wagons vides passent sous les entonnoirs et la cascade de minerai s'y déverse bruyamment dans un pou-droisement rouge. La nuit suivante ou le lendemain matin au plus tard, les trains de minerai, qui atteignent jusqu'à mille tonnes sur leur dernière section, arrivent au terre-plein de la Goulette, à la sortie du lac de Tunis. Les wagons, longs cerceaux en tôle que les gens du chemin de fer et de la mine appellent « torpilleurs, » sans doute pour leur forme oblongue et renflée, sont amenés un par un à l'estacade de déchargement. Leurs parois latérales, montées sur charnières, s'entr'ouvrent, et le contenu du wagon glisse sur les deux plans inclinés du fond en dos d'âne pour tomber en quelques secondes de chaque côté de la voie. Recueilli dans de vastes cuves, le minerai est déposé sur un terre-plein en ciment armé, d'où un jeu de wagonnets et de tapis roulans le portera au navire en chargement. Comme à la mine, une poussière rouge embue l'atmosphère, colore les rails, les pierres, la tôle des wagons, s'attache aux vêtements, à la peau, aux cheveux des manœuvres.

Le triage, le déchargement et la réexpédition des wagons prennent parfois moins d'une matinée et presque toujours les trains vides sont de retour aux « coulottes » de chargement moins de quarante-huit heures après en être partis. En 1909, sur la ligne de Kalaa-Djerda, le trafic du minerai de fer n'a été inférieur que de 30 000 tonnes à celui du phosphate; en 1910, la même ligne a transporté 360 000 tonnes de phosphate et 366 000 tonnes de minerai de fer.

Les lignes du nouveau réseau minier ouvertes jusqu'ici, ligne de Kalaa-Djerda, ligne d'Henchir-Souatir, sans parler de la ligne de Gafsa, disposent d'un trafic qui paraît, somme toute, solidement assis. Mais il n'est pas moins évident que, dans l'état présent des découvertes géologiques et de la colonisation, la Tunisie est amplement pourvue de moyens de transport. Les intérêts supérieurs de la défense nationale, tels qu'on les mettait en avant à la tribune de la Chambre, détourneraient-ils un jour, à destination de Bizerte, une partie des fers de l'Ouenza et du Bou-Kadra algériens, que les lignes existantes ou en construction feraient très commodément face à ce surcroît de trafic. Certaines d'entre elles sont déjà très abondamment pourvues de locomotives et de wagons. La politique tunisienne de l'avenir en matière de chemins de fer consistera tout au plus à développer le réseau côtier, à pousser vers le Sud au delà de la ville de Sfax, qui vient d'être reliée au réseau Nord, une voie ferrée vers Gabès, amorce du Tunis-Tripoli. Comme le déclarait M. Alapetite, résident général, en ouvrant, le 7 novembre dernier, la session annuelle de la Conférence consultative : « Une politique de prudence financière s'impose : nous devons éviter d'engager des dépenses nouvelles avant d'avoir liquidé les entreprises en cours. » L'emprunt récemment voté par les assemblées tunisiennes est un emprunt de liquidation et la Tunisie va marquer dans le développement de son réseau un temps d'arrêt nécessaire, suffisant pour apprécier avec quelque précision le coût de l'outil qu'elle s'est donné et le profit qu'elle en retire.

\*  
\* \*

Les chemins de fer tunisiens vivent sous un régime financier assez complexe pour exiger habituellement jusqu'à la participation de trois personnes aux frais de l'entreprise : le client du chemin de fer, le contribuable français et le contribuable tunisien. Mais il convient d'ajouter que la contribution du budget français est limitée et décroissante et que celle du budget tunisien, représentée par les annuités des emprunts qui ont permis la construction du nouveau réseau, est dès aujourd'hui couverte par le revenu des lignes qui le composent. En 1909, pour le réseau exploité par la Compagnie Bône-Guelma, les

recettes d'exploitation ont été de treize millions de francs, la subvention du gouvernement français de 1 900 000 francs ; quant au gouvernement tunisien qui supporte l'intérêt et l'amortissement d'une somme de soixante millions, sa part dans le produit net s'est montée à 2 700 000 francs.

C'est historiquement que s'explique la complication du régime : quand les premières lignes tunisiennes furent concédées, en 1876, l'intérêt politique de la Métropole, comme la situation des finances locales, exigeait qu'elles fussent construites à l'aide de capitaux français. Ce furent les actionnaires et obligataires de la Compagnie Bône-Guelma qui les fournirent, moyennant l'engagement pris par le gouvernement français d'une garantie de revenu. Vinrent dix années de protectorat : les finances de la Tunisie se fortifièrent, et parallèlement décrut l'intérêt de la France à s'assurer une mainmise directe sur un nouveau réseau tunisien. Quand il fallut, en 1894, construire les lignes côtières du Sahel et de Bizerte, la Tunisie y employa les 25 millions d'économies qu'une sage gestion financière lui avait permis d'amasser. Pour son réseau minier du Centre et du Nord, elle recourut en 1902 et en 1907 aux fonds d'emprunt. On eut dès lors le régime qui est celui de toutes les concessions récentes : un réseau construit et armé aux frais de l'État, affermé pour un temps limité à une Compagnie exploitante, moyennant rémunération stipulée par contrat. Quant au réseau de Gafsa, construit aux frais de la Compagnie sans garantie d'intérêt ni association de l'État aux bénéfices, il constitue l'exemple d'une troisième combinaison financière qui restera sans doute exceptionnelle.

Le réseau le plus ancien, établi aux frais du concessionnaire avec la garantie de l'État français, comprend la ligne de la Medjerdah, fragment du Tunis-Alger, et ses embranchemens, au total 220 kilomètres de voies ferrées. L'élévation relative de son capital d'établissement en rend, dans l'état présent du trafic, la rémunération intégrale impossible à assurer avec les seules recettes. Le produit net, qui en 1900 était de 389 000 francs ou de 1,05 pour 100 du capital engagé, atteignait 1 050 000 francs ou 2,83 pour 100 en 1909. Comme tel, il était encore insuffisant à couvrir le revenu garanti au concessionnaire et la différence, 1 280 000 francs, était parfaite par un versement du Trésor. Par deux conventions, en date de 1902 et de 1910, l'État français s'est

déchargé sur le budget tunisien du service de la garantie, moyennant un versement annuel et forfaitaire, régulièrement décroissant et prenant fin en 1957. Dégagé de toute préoccupation dans les résultats de l'exploitation, il a remis à la Tunisie le soin de régler et de rémunérer cette exploitation au mieux de ses intérêts. La « tunisification » de la ligne de la Medjerdah est un événement heureux, qui rend la Tunisie, sans ingérence métropolitaine désormais possible, maîtresse de l'ensemble de ses chemins de fer.

Le nouveau réseau, réseau côtier et réseau minier, propriété du gouvernement tunisien, qui l'a payé de ses deniers, est d'un rendement financier plus brillant : ses frais d'établissement peu élevés et l'importance de ses recettes minières lui procurent un revenu net qui atteint en 1909 près de 4 1/2 pour 100. La ligne de Bizerte, qui n'assurera de transports pondéreux importants qu'après l'ouverture de ses embranchemens vers les Nefzas et vers Nébeur, est la moins favorisée : elle rémunère son capital à 3,28 pour 100 ; mais la ligne minière de Kalaa-Djerda et le petit réseau côtier du Sahel, qui bénéficie pour partie de l'apport de la précédente, ont un rendement respectif de 4,57 et de 4,71 pour 100. Seules les lignes minières procurent d'aussi beaux revenus : en 1905, le revenu moyen du nouveau réseau n'était que de 1,30 pour 100 ; en 1906, année d'ouverture de la ligne de Kalaa-Djerda, il passe brusquement à 3,27 pour 100. L'année suivante, en 1907, la ligne de Kalaa-Djerda donne elle-même près de 6 1/2 pour 100. Le taux de revenu net des chemins de fer français oscille, pour ces dernières années (1906-1908), entre 4 et 4,40 pour 100 de leur capital d'établissement. La Tunisie, qui conserve jusqu'à concurrence de 4,60 pour 100 le revenu des voies ferrées construites à ses frais et est intéressée dans les excédens au delà de ce chiffre, n'a pas fait, dans la circonstance, un mauvais placement de son argent.

Les recettes de chacun des réseaux, qu'il ait été établi aux frais du concessionnaire ou aux frais de la Tunisie, reçoivent une affectation sensiblement analogue. Avant tout, elles sont employées à rembourser à la Compagnie gérante ses frais d'exploitation. Pour écarter un motif de discussion entre État et Compagnie, ces frais sont fixés à forfait, selon des formules parfois complexes qui donnent à l'exploitant, soit un tant pour 100 de la recette brute, soit une rémunération fixe par

voyageur ou tonne transportés, soit une indemnité par kilomètre de train. L'excédent sert à rémunérer le capital d'établissement fourni par la Compagnie ou par l'État. Enfin, l'on procède, s'il y a lieu, au remboursement des avances de l'État, à la constitution d'un fonds de réserve, au partage des bénéfices par moitié entre l'État et la Compagnie. Les rapports du concédant et du concessionnaire sont ceux de véritables associés qui se sont entendus pour donner aux bénéficiaires l'emploi le plus propre au développement de l'entreprise.

\*  
\* \*

Le « cheminot » de Tunisie a de nombreux traits de ressemblance avec son camarade de la Métropole. Comme lui, il a son Syndicat, sa Fédération, ses cahiers de revendications ; comme lui, avant lui, il a eu sa grève. C'était en mars 1909, un an et demi avant la tentative de grève générale des réseaux français, mais en pleine effervescence de la première grève des postes. La Tunisie est loin ; l'heure en France était assez grave, et cette grève africaine de cheminots, annonciatrice des journées d'octobre 1910, passa presque inaperçue. Elle éclata assez inopinément pour des questions de salaires et de discipline générale ; elle se termina par une sorte de transaction : la Compagnie Bône-Guelma accepta le relèvement des petits salaires, mais conserva intacts ses pouvoirs de discipline. Elle avait duré quinze jours, pendant lesquels avait circulé un seul train par ligne. Il y eut force meetings, quelques manifestations dans les rues de Tunis, une grande surexcitation dans les esprits, les habituelles diatribes contre l'« actionnaire exploiteur » et le « dirigeant grasement renté, » dont l'unique préoccupation, aux yeux du prolétaire, sera éternellement de « sabler le champagne toute l'après-midi du dimanche en cabinet particulier ; » mais au total, point de sabotage : le mot existait, la chose n'était pas dans la pratique. Ce fut une grève pacifique et qui n'eut pas de lendemain. Quand, en octobre dernier, la nouvelle, ou mieux le mot d'ordre de la grève métropolitaine toucha Tunis, il trouva des esprits rassis, qui pesèrent froidement les inconvénients d'une imitation moutonnaire, décidèrent de continuer le travail et tinrent parole.

La masse des cheminots, par son caractère bigarré, atteste

l'éloignement de la Métropole. Le Français détient à peu près tous les emplois supérieurs et moyens qui répondent aux besoins spéciaux du chemin de fer. Il est mécanicien, chauffeur, conducteur, facteur, chef d'équipe. La catégorie des ouvriers d'ateliers comprend bon nombre d'étrangers, principalement italiens. Enfin la plupart des emplois qui utilisent sous sa forme la plus élémentaire l'activité du manœuvre (terrassiers, poseurs de la voie, etc.) vont à des indigènes. Le petit monde du chemin de fer reflète l'image complexe de la population tunisienne, sorte de pyramide de races dont la base indigène et le sommet français laissent place, entre eux deux, à dix-neuf nationalités différentes.

Un principe domine l'organisation sociale en Tunisie : la main-d'œuvre française y est payée plus cher que la main-d'œuvre étrangère, principalement italienne ; celle-ci l'emporte à son tour comme prix sur la main-d'œuvre indigène. Dans le même atelier, un ouvrier forgeron français gagnera de cinq à six francs, étranger de quatre à cinq francs ; indigène, il sera payé trois francs. Mêmes différences de taux pour tous les emplois qui peuvent être confiés à l'une des trois catégories de travailleurs. Toutes les causes qui influent généralement sur le taux des salaires concourent à maintenir cette échelle à trois degrés : la main-d'œuvre française est la moins nombreuse ; à travail égal, son rendement est de qualité supérieure ; le niveau d'existence du Français, le coût de son entretien est enfin plus élevé que celui d'un Sarde ou d'un Calabrais transplanté en Tunisie, et surtout que celui d'un indigène qui y est né. Là, comme ailleurs, le salaire tient forcément un certain compte des besoins que le salarié regarde comme correspondant à son minimum d'existence. Le Français dépense plus : il est aussi mieux payé.

Français, Italien ou indigène, l'agent du chemin de fer doit à sa situation des avantages spéciaux qui ne sont pas moins nombreux et moins marqués en Tunisie qu'en France ; mais, toujours en vertu du même principe, les avantages les plus marqués, au moins dans l'ordre pécuniaire, vont de préférence au personnel français. Son avancement est assuré dans des délais déterminés ; sous le coup de peines disciplinaires graves, il bénéficie de garanties spéciales de défense. Soigné en cas de maladie, secouru en mainte occasion, titulaire d'indemnités

variées qui tiennent compte de la cherté de vie de la résidence, du nombre des enfans, et constituent un intelligent essai d'appropriation du salaire aux charges réelles de l'existence, jouissant de congés réguliers, d'immunités de transport et de la perspective d'une retraite, il possède des privilèges ignorés de la plupart des ouvriers de l'industrie locale et de bien des fonctionnaires.

Le métier a sa contre-partie : la vie à Tunis et dans les grands centres est la vie urbaine de France, sans autre particularité locale qu'une hausse récente du coût de l'existence peut-être encore plus marquée que dans la métropole. Mais combien une petite station du « bled, » sur les hauts plateaux du Sud, diffère-t-elle de la gare du moindre village français ! Une maisonnette isolée, aux fenêtres grillées, aux portes blindées, qu'on a voulue capable, après l'insurrection de Kasserine, en 1906, de supporter un assaut de nomades, tout autour la solitude agrandie par la désolation du paysage, sans arbre, sans arbuste, parfois sans herbe, à quelques kilomètres le colon le plus proche, une fois, deux fois par jour le train de phosphates. Ce serait la vie contemplative dans toute son austérité, si le papier administratif à noircir et le téléphone à manœuvrer n'enlevaient le meilleur de ses loisirs au solitaire de cette nouvelle Thébaïde.

Mais le bled possède aussi, sur les plateaux du Centre, son essai de phalanstère ; en montant vers les gîtes miniers par la ligne de Kalaa-Djerda, à 121 kilomètres de Tunis, on découvre, après une longue et tortueuse escalade, au pied d'une colline, un moutonnement de toits rouges, alignés comme des képis un jour de revue. C'est Gaffour, la cité ouvrière, édiflée au cœur du désert, ou peu s'en faut, par la Compagnie Bône-Guelma.

Gaffour, « B.-G.-Ville, » se présente au visiteur comme une ville américaine de l'Ouest, ou, si l'on veut, comme un parc à la française, un parc où les arbres auraient été oubliés. A angle strictement droit, l'Avenue « un » et l'Avenue « deux » coupent l'Avenue de la Gare et délimitent les deux files de maisonnettes réparties entre le personnel de la Compagnie selon la hiérarchie rigoureuse du chemin de fer. A l'inspecteur, au médecin, au chef de dépôt, au chef de section, le « type A, » le « type B, » quatre pièces, trois pièces et cuisine ; au mécanicien, au chauff-

feur, au conducteur, au facteur, le « type C, » deux pièces et cuisine; à un rang plus humble, le modeste « type I. » qui apprécie le poseur indigène de la voie, issu du gourbi patriarcal. Ces maisonnettes sont dévolues à des ménages : plus d'une femme de mécanicien, qui ne lit pourtant pas les magazines prodigues de conseils « pour l'ornement du home, » sait donner à l'intérieur familial un aspect avenant, voire coquet, en dépit des rébarbatives toiles métalliques qui protègent contre le moustique et la fièvre, des dallages austères et de l'exiguïté forcée. Quant aux célibataires, deux « types F. » vastes caravansérails où les femmes n'ont pas accès, en abritent chacun vingt, et réunissent, sur d'élégans balcons couverts, autant de petites chambres. Chacun est en somme logé selon son emploi et son état civil. Mentor-Fénelon, dans la cité idéale aux sept classes superposées qu'il proposait aux rêveries de Télémaque-Duc de Bourgogne, n'eût certes pas fait mieux.

Un laboratoire analyse les échantillons d'eau prélevés chaque jour aux points du réseau où s'alimentent les locomotives : certaines eaux tunisiennes, riches en sels incrustans, sont d'une composition chimique si variable que la formule d'épuration quotidienne, rapidement transmises aux gares, risque de n'être plus la bonne quand on l'appliquera. Des dortoirs pour les mécaniciens de passage, des ateliers pour les réparations courantes, un dépôt où réside la machine en feu, prête à secourir les « détresses, » selon le mot expressif du chemin de fer, complètent les installations de la Compagnie.

Sur cet embryon de cellule sociale se sont greffés les organes essentiels de toute vie collective : une boulangerie, une épicerie, un poste de police et une poste aux lettres, une école de garçons, une école de filles, une salle tenant lieu d'église et, pour ne pas faire mentir les statistiques, trois cafés farouchement rivaux.

L'organisation municipale est née spontanément, de la nécessité de nettoyer et d'éclairer les avenues, d'éviter les rixes, de faciliter les déménagemens. Un « Comité de cité » réunit l'inspecteur du mouvement, l'inspecteur de la traction, l'inspecteur de la voie, trinité classique du monde de « l'exploitation, » le chef de dépôt, qui commande aux locomotives, et le chef de section, qui fait l'office de « gérant de la Cité. » A l'inverse de bien des assemblées délibérantes, le Comité de la Cité n'est point affligé de la maladie d'intempérance législative, dénoncée

par Aristote et par le docteur Gustave Le Bon. Sagement, il ne se réunit « que lorsque les circonstances l'exigent. » Il laisse au cantonnier de la Compagnie le soin de fixer l'heure d'allumage des réverbères, au brigadier de gendarmerie l'art d'apaiser les batailleurs, au gérant de la Cité le souci des changemens de domicile et l'installation des nouveaux venus. Le chemin de fer, au reste, absorbe les heures et les activités : un tennis dessiné fut aussitôt abandonné, et, seules, les femmes laissées au logis, n'ayant que rarement la ressource du flirt avec les célibataires du « type F, » poussent des boules de croquet d'un maillet quelque peu mélancolique.

Les cent deux maisonnettes de Gaffour abritent une population de trois cent cinquante âmes, hommes, femmes et enfans, Français, Italiens, indigènes. C'est la colonie des « cheminots. »

\*  
\* \* \*

La clientèle du chemin de fer est aussi composite que son personnel.

Voici l'Arabe, qui a singulièrement pris goût au nouveau mode de transport. Un écrivain orientaliste de grand talent disait que pour l'indigène tunisien les deux produits les plus tentans de notre civilisation étaient les bottines jaunes et le phonographe : il oubliait le chemin de fer. Et il ne s'agit pas de l'indigène de classe riche qui peut s'offrir cette commodité comme toute autre à son gré de la vie civilisée : il s'agit du Tunisien le plus pauvre, qu'on frôle à chaque détour de ruelle, couché ou assis à la porte du café maure, dans le farniente idéal et le silence parfait de l'Orient, sans travail, sans ressources, parfois sans domicile. Des ressources il en trouvera pour prendre le train de banlieue qui déverse sur le quai de Tunis des flots pressés de burnous, pour s'en aller dans quelque bourgade du bled rendre visite à un parent, pour ménager l'arabat cahotante ou le petit âne traditionnel et trotinant. Mais par quel pénible effort, avec quelle crainte comique d'être volé par le roumi, alignera-t-il sur le cuivre du guichet l'argent du voyage ! Ce que le plus normand de nos paysans juge superflu, l'Arabe le tente : il marchandise son billet. Dans les petites gares de l'intérieur, il n'est pas rare d'assister à une scène qui rappelle les dialogues les plus savoureux de la vie des souks :

« Pas de sous, répète l'indigène obstiné. — Alors, va-t'en, tu iras à pied, » riposte la voix derrière le guichet. L'indigène rentre la main sous ses draperies, sort deux sous, quatre sous. Ce n'est pas le compte. L'Arabe proteste : il se déclare complètement dépouillé. La voix du roumi s'impatiente. Nouvelle incursion sous le burnous. Enfin le compte y est, mais au prix de quelles difficultés !

Voici un autre client, le colon français ; mais il y a plusieurs variétés de colons, trois pour le moins.

Le colon du Nord-Tunisien, des plaines à céréales de Mateur et d'Utique, du Cap Bon et de Téboursook, est souvent titré, pourvu de la particule et d'un nom historiquement français. Un peu sans doute par atavisme féodal, il a édifié sa demeure cubique et blanche, castel, ferme ou cottage, sur la seule éminence dont s'égaie la plaine avoisinante. Les feuilles pansues du cactus, le laurier-rose et l'olivier sauvage mettent à l'entour un étroit cercle vert. A trois kilomètres, il y a le chemin de fer, à dix kilomètres le voisin. Gentleman-farmer d'allure, le colon du Nord-Tunisien a déjà eu le temps de faire souche. Le pluriel « les » précède souvent son nom de famille, indiquant que la race prospère, s'implante. Plus novateur en agriculture qu'en politique, il forme le « parti colon, » notoire par son esprit conservateur.

Le colon du Centre ou du Sud-Tunisien a quelquefois des attaches avec notre monde parlementaire ou, ce qui étonne plus, académique. C'est assez dire qu'il réside rarement sur ses terres. Mais sénateur ou ministre en même temps que propriétaire d'olivettes, viticulteur ou alfatier, les grands intérêts du pays exigent sa venue périodique sur la terre tunisienne. Français ou Tunisien, il ressuscite au reste par ses efforts suivis l'immense forêt d'oliviers de la Province romaine d'Afrique. Tel recommandera à son gérant, afin de ne point fatiguer la terre, l'usage de la charrue arabe, coutre sommaire que les paysans de l'ancienne France eussent dédaigné ; mais il n'est pas prouvé que ce colon-là réussisse moins bien que celui de la première espèce, dont les machines aratoires sont aristocratiquement perfectionnées.

Une troisième sorte, qu'il faut mentionner pour mémoire, n'est pas la moins curieuse. La famille française de bonne bourgeoisie qu'inquiète la nonchalance de son fils adolescent, con-

sulte volontiers l'oncle célibataire ou le professeur de géographie coloniale qui savent le pourquoi de la supériorité des Anglo-Saxons. Le conseil est péremptoire : « Votre fils n'est bon à rien, faites-en un colon. » La Tunisie, — vingt-huit heures de Marseille, — est vite choisie, un petit capital rassemblé, et le jeune homme étonné promu, comme on disait, pionnier de la civilisation. Il va reconnaître son bordj, dans l'intérieur, puis un an ou plus, suivant les ressources et la crédulité familiales, on le verra six jours sur sept, à Tunis, humer les cocktails au Bar Américain, ou promener son costume khaki et ses bottes jaunes sur l'Avenue de France, que ses aînés arpentaient, dit-on, carabine en bandoulière. La famille se renseigne, coupe les vivres, et la Tunisie compte un colon de moins.

L'industriel tunisien, autre client du chemin de fer. C'est un homme dont fréquemment la compétence est universelle ; il le faut bien, car l'industrie tunisienne, encore à ses débuts, et d'ailleurs desservie par l'absence de gisemens houillers, nourrit inégalement ses fidèles. Aussi tel passe pour industriel qui est surtout prospecteur de mines, lanceur d'affaires, homme politique, voire journaliste. Si l'on excepte quelques grosses entreprises solidement assises, beaucoup d'affaires tunisiennes ont présenté l'exemple de variations brusques de prospérité. L'industrie métallurgique est à sa période d'essai : l'obligation de faire venir son combustible d'Europe la limitera vraisemblablement au traitement des minerais chers, et lui rendra toujours difficile l'établissement de hauts fourneaux. L'industrie de constructions métalliques fait preuve de plus de vitalité. Installée à Tunis, elle trouve à s'alimenter dans les grands travaux publics du Protectorat. Quant à l'industrie extractive, c'est elle qui fournit le plus clair des recettes des chemins de fer. En 1910, plus de treize cent mille tonnes de phosphate transportées par la Compagnie de Gafsa et la Compagnie Bône-Guelma et environ quatre cent mille tonnes de fer et de minerais divers transportées par la seule Compagnie Bône-Guelma, donnent un aperçu de sa prospérité, qui est croissante.

L'appoint que les richesses naturelles du pays fournissent aux Compagnies tunisiennes de chemins de fer ne leur fait pas négliger une autre marchandise précieuse que les grands réseaux d'Europe et d'ailleurs s'efforcent aujourd'hui, par toutes les

séductions de l'image et de la promesse, d'attirer sur leurs rails : le touriste. Une grande Compagnie de navigation ne nous laisse pas ignorer que « tout bon Français doit visiter l'Algérie et la Tunisie. » Mais s'il était vrai que *uni bene ibi patria* — le confortable, voilà la patrie! — la fibre patriotique du Français risquerait peut-être souvent d'être désagréablement froissée de l'autre côté de la Méditerranée. En dehors des grandes villes, en Algérie comme en Tunisie, une hospitalité quelquefois rudimentaire s'offre au voyageur de passage. Il hésite à s'écarter des sites connus, il hésite surtout à prolonger son séjour, n'ayant le choix qu'entre le palace dispendieux des grandes villes ou l'hôtellerie insuffisante des petites. Le médiocre développement du tourisme algéro-tunisien n'a point jusqu'ici d'autre cause. Le Français traverse l'Algérie et la Tunisie, à Pâques et à l'automne; il y séjourne rarement. L'Allemand y vient, de plus en plus nombreux comme partout, en caravanes pressées. L'Anglais ne s'écarte guère d'Alger, port d'escale des paquebots nationaux vers l'Extrême-Orient, quai de déchargement des charbonniers de Cardiff et de Swansea, presque anglaise en certains coins de sa banlieue de Mustapha. L'Égypte, « à cinq jours de Paris, » a beaucoup nui, le snobisme aidant, à la Tunisie, qui n'en est qu'à deux. Mais si le courant d'émigration hivernale vers l'Égypte ne fait que croître, il est impossible que tôt ou tard la Tunisie, dont les admirables oasis du Sud, Gabès, Nefta, Tozeur, vont devenir des buts de voyage fort accessibles, ne bénéficie pas de semblable fortune. N'a-t-elle pas pour elle le plus vivant tableau d'Orient, « Tunis la Blanche, » l'air le plus transparent et le mieux dépouillé des brumes occidentales, tous les amoncellemens de pierres rouges qui commémorent la grandeur romaine, toute la luxuriance des palmeraies sahariennes, une colline où Carthage a eu sa citadelle et saint Louis son lit de mort, et ne vaudrait-elle pas déjà d'être connue par la seule réussite d'un des plus beaux efforts français ?

JACQUES LACOUR-GAYET.

---

# MARIE-CAROLINE REINE DE NAPLES

ET

## NAPOLÉON

---

La correspondance de Marie-Caroline avec le marquis de Gallo (1785-1806) publiée par le commandant H. Weil et par le marquis C. di Somma Circello, apporte de nouvelles et vives lumières sur la personnalité et le caractère de la célèbre reine de Naples (1). On la savait l'ennemie acharnée de la Révolution et l'adversaire implacable de Napoléon, mais on ne connaissait pas encore dans toute leur étendue ses desseins et ses intrigues politiques. Ses lettres au marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à Turin, Vienne, Pétersbourg et Paris, révèlent aujourd'hui toutes ses pensées et tous ses secrets. Si Chateaubriand a pu dire de Saint-Simon qu'il écrivait à la diable pour l'immortalité, on peut affirmer que Marie-Caroline écrivait avec une verve endiablée et que plusieurs de ses lettres, sans être de celles qu'on nomme immortelles, resteront. Le style en est vif, passionné et parfois brutal. La pensée est abondante, énergique, violente et fière. Des mots italiens expressifs apparaissent çà et là au milieu d'un français rocailleux, mais pittoresque et original. Elle l'avoue elle-même à Gallo : « Je vois que je fais comme Polichinelle, et que je vous écris moitié en français, moitié en italien. »

Quelle vie que la vie de cette fille de Marie-Thérèse ! Née en 1752, mariée à seize ans à Ferdinand IV des Deux-Siciles, roi faible, ignorant, lâche et débauché, elle saisit le pouvoir dès qu'elle a un fils, ainsi que l'a voulu le contrat fabriqué par Marie-Thérèse, et, pour distraire le Roi, le laisse occupé de la chasse, de la pêche et de plaisirs bas. Cependant, elle ne se

(1) 2 vol. in 12; Émile-Paul.

refuse pas à ses devoirs d'épouse, puisqu'elle a jusqu'à dix-huit enfans. Mais sa nature ardente n'est point encore satisfaite. Elle a de nombreux amans. Acton, Castelcicala, Belmonte, le chevalier de Saxe, et combien d'autres, obtiennent ses faveurs. A cette conduite désordonnée qui lui paraît excusable par l'exemple de la grande Catherine qu'elle admire plus que toute autre souveraine, elle mêle des pratiques apparentes de dévotion et invoque avec une sincérité napolitaine « le grand Dieu de miséricorde. » A peine a-t-elle pris le pouvoir qu'elle voit surgir en face d'elle le spectre rouge et tragique de la Révolution. Ses sujets se prennent d'enthousiasme pour les idées nouvelles qui viennent de France. Elle ressent alors une horreur sincère pour cette Révolution qui la menace dans son royaume, dans sa famille et dans ses plus chers intérêts.

Les malheurs immérités de sa sœur Marie-Antoinette et des Bourbons de France l'indignent et la désespèrent. La mort de Louis XVI, de la Reine, de M<sup>me</sup> Élisabeth, les tortures infligées au Temple aux enfans de France accroissent sa haine contre les Jacobins. Les « maudits Français, » — c'est ainsi qu'elle les appelle, — sont en proie à une fièvre belliqueuse et à un appétit de conquêtes qui la stupéfient. Ces soldats en haillons sont partout, et partout ils triomphent. Les voilà en Italie, et leur nouveau chef Bonaparte court de victoire en victoire, écrasant les armées les plus aguerries et les mieux organisées du monde. Elle s'en émeut, elle en frémit de rage; puis bientôt elle éprouve pour le jeune conquérant l'admiration que ressentait l'Europe entière. Elle se décide, pour sauver ses États d'une ruine inévitable, à négocier un traité de paix avec le Directoire. C'est alors que le nom du général Bonaparte apparaît pour la première fois dans ses lettres, le 8 octobre 1796. La Reine écrit « Buonaparte, » tel qu'il l'orthographiait lui-même dans sa jeunesse. « On nous mande de Livourne, dit-elle, que Buonaparte a eu l'ordre de prendre Mantoue soit en le canonnant avec de l'or, et pour ce motif on a envoyé 4 millions de livres tournois de Livourne, soit en y sacrifiant 20 000 hommes; mais que la place, il devait l'avoir, s'il voulait conserver sa tête sur ses épaules. J'espère que tout cela sera inutile et qu'il n'y réussira point. »

Le général qui, par son habileté et son audace, avait déjà remporté les victoires de Montenotte, Millesimo, Mondovi, Lodi, Castiglione, Lonato, Roveredo et avait pris Ceva, Cherasco,

Vérone, Mantoue, Bologne, Modène, Trente, n'avait pas besoin d'avoir recours à la corruption pour vaincre encore. Livourne et Bergame tombent en son pouvoir. La bataille d'Arcole achève le désastre de la troisième armée autrichienne, la République cisalpine est créée, et l'Italie est soumise en huit mois à l'influence française. D'autres succès aussi éblouissants vont achever dans l'année suivante la gloire de nos armées et de leur chef invincible. De même qu'elle a été l'adversaire de la Révolution, Marie-Caroline va se montrer l'adversaire infatigable de celui qui l'incarna. De son côté, Bonaparte, qui connaît son audace et son esprit d'intrigue, ne la ménagera pas. La lutte de cette femme et de celui qui de Premier Consul va devenir Empereur, lutte qui durera huit ans, est un drame digne d'être contemplé. Je vais en décrire les diverses scènes à l'aide de la correspondance inédite ; correspondance émouvante et passionnante, où se manifestent dans toute leur ampleur l'activité, la fougue, l'audace de Marie-Caroline. Si cette reine eût eu autant de sang-froid que d'énergie, autant de constance que de hardiesse, autant de suite dans les idées que d'intrépidité, elle eût sauvé le royaume de Naples et elle eût acquis, dans les fastes de l'histoire, un renom égal à celui des princesses illustres qui surent diriger les destinées de leur pays.

\*  
\* \*

Le 24 octobre 1796, au moment où Marie-Caroline apprend que le prince de Belmonte, son délégué, vient de signer à Paris la paix avec le Directoire, elle s'inquiète de savoir ce que va devenir l'Autriche qui s'épouvante des succès incessans de l'armée française. On dit que cette puissance a reçu un courrier porteur de l'offre d'un armistice. La Reine craint que le Pape n'en puisse profiter. Elle doute à cet égard aussi bien des intentions de l'Autriche que de la France. Quant à la Cour de Naples qui prétend défendre les intérêts de Pie VI, elle aurait voulu y faire comprendre le Saint-Siège. Mais Buonaparte fait savoir au Directoire que Naples n'a point à se mêler de cette affaire dont s'occupe l'Espagne. Marie-Caroline ajoute dans une lettre à Gallo qu'on lui recommande de ne rien dire à ce sujet, « et cependant, remarque-t-elle, on veut la paix à tout prix, — ce *on* concerne l'Autriche, — par peur, égoïsme, avarice, manque total de courage et d'énergie. Cela est tellement vrai que chacun con-

damne la conduite de son voisin qui ne vaut pas mieux que lui. Voilà la vérité pure et vraie. » Elle écrit le 8 novembre 1796 que le traité de Naples avec la République est ratifié par les Cinq-Cents et les Anciens, d'accord avec Buonaparte. Néanmoins, son cœur demeure toujours hostile aux Français et elle souhaite qu'Alvinzi et ses braves troupes balayent leurs soldats. Aussi, quelle est sa douleur quand, le 3 décembre, elle apprend la déroute d'Alvinzi ! « Ceci est inconcevable ! s'écrie-t-elle. Les plus belles troupes fournies de tout, une armée de misérables, et ce sont ceux-ci qui gagnent ! Cela n'est pas naturel. Je vous prie de me dire si Alvinzi est chef de loges, illuminé ou avide, car alors je comprendrais cette affreuse énigme ! » Le 15 décembre, elle répète qu'Alvinzi a levé le siège de Vérone pour obtenir de beaux sequins vénitiens. C'est le bruit qui court, car la retraite d'une armée nombreuse devant des troupes inférieures et mal outillées donne lieu à tous les soupçons. Elle affirme que Buonaparte, questionné pour savoir ce qu'il avait donné à Alvinzi, jura que ce général n'avait point trahi, « mais qu'il était une bête et que c'était dans son état-major qu'il y avait des coquins ! »

Trois mois après, elle convient qu'il n'y a que Buonaparte pour être ministre de la Guerre en Italie, « parce qu'il crée des Italiens et des soldats. » Elle s'inquiète des menaces dirigées contre Naples, malgré les avances du général de Canclaux venu en mission auprès de Ferdinand. Au lendemain du traité de paix signé par Naples avec la République, puis de la convention de Tolentino et de l'armistice de Léoben, elle se méfiait des compliments de Buonaparte et du Directoire. « Cela ne peut être par peur de nos petites forces, ni par amitié. Ils sont trop certains que nous n'en avons ni n'en aurons jamais pour eux. Je ne puis donc expliquer ce sentiment que par envie de nous tromper, endormir, surprendre. Il faut veiller et ainsi empêcher ces maux. » Gallo avait fait une démarche en ce sens auprès de Buonaparte et avait obtenu l'assurance que la Cour devait se tranquilliser. Marie-Caroline se demandait seulement quel était le plan du vainqueur et quel rôle le royaume des Deux-Siciles y devait jouer. Cela dépendrait sans doute des circonstances et du temps. « Le ton et les propos de Buonaparte sont, écrit-elle le 15 octobre 1797, la preuve de ce qu'il médite et je commence vivement, mais très vivement, à désirer la

paix. » Car, à son avis, les malheurs s'amoncelaient sur la pauvre Italie et les dissentimens, les jalousies et les passions privées devaient accentuer ces malheurs. Elle considère Buonaparte comme « l'Attila, le fléau de l'Italie, » en même temps que « le plus grand homme que les siècles aient jamais produit. »

Elle le préfère à Frédéric II qui, à côté de son talent, avait, suivant elle, des petitesse et des ridicules. « Chez celui-ci tout est grand... Je voudrais la chute de la République, mais la conservation de Buonaparte. Car c'est réellement un grand homme et quand on ne voit autour de soi, et partout, que des ministres et des souverains aux vues mesquines et étroites, on n'en éprouve que plus d'étonnement et de plaisir à voir s'élever et grandir un pareil homme, tout en déplorant de voir sa grandeur attachée à une si infernale cause ! Cela vous paraîtra étrange, dit-elle à Gallo ; mais si je déteste ses opérations, je l'admire, lui. Je désire que ses projets avortent, que ses entreprises échouent, et je souhaite en même temps bonheur et gloire à sa personne, *pourvu que ce ne soit pas à nos dépens !* » La générosité avec laquelle le jeune vainqueur a traité Wurmser, lors de la reddition de Mantoue, et ses belles paroles : « J'ai voulu honorer en lui la vieillesse et la valeur guerrière malheureuse, » l'ont pénétrée d'admiration. Sa façon de gouverner les pays vaincus, de les organiser et administrer, de conclure en maître des armistices et des traités, d'affirmer sa personnalité, à trente lieues de Vienne, devant toute l'Europe subjuguée, lui montre un homme au-dessus des autres hommes. « Il n'y en a pas un second en Europe dans tous les sens, guerrier, militaire, politique et surtout conséquent. » Aussi dit-elle que, s'il mourait, « il faudrait le réduire en poudre et en donner une dose à chaque souverain et une double dose à leurs ministres, et alors les choses iraient mieux. »

Le 17 octobre, la paix avec l'Autriche est signée à Campo-Formio. La République française est officiellement reconnue. L'empereur d'Allemagne renonce à ses droits sur les Pays-Bas autrichiens et admet l'indépendance de ses anciennes possessions en Italie, sous le nom de « République Cisalpine. » Le reste de la péninsule demeurerait sous l'influence française. A cette nouvelle, quoique l'Autriche n'obtint pour compensation que l'ancien territoire de Venise, Marie-Caroline parut heureuse et elle l'avoua ainsi : « La joie fut universelle en proportion de

l'énorme danger. L'Adriatique à leur merci, la Méditerranée de même, des troupes nouvelles non aguerries et aucune place garnie ou en état, en cas de retraite, de nous recevoir, cette idée était désolante; et, chaque matin, quand je servais la soupe en famille, où nous sommes neuf, le Roi, trois fils, trois filles et une belle-fille, cette affreuse idée : — Que deviendra tout cela ? — me déchirait l'âme ! »

Elle félicitait Gallo, qui avait négocié avec Cobenzl à Udine, d'avoir sauvé la monarchie autrichienne et épargné tant de sang et de malheurs. Grâce à son zèle, l'extérieur allait, pour quelque temps, être calme, mais cependant il faudrait beaucoup d'attention pour se soutenir dans la crise qui remuait toute l'Europe. La Reine priait Gallo d'obtenir de Buonaparte le maintien du général de Canclaux à Naples, homme de distinction et de tact qui valait mieux « qu'un citoyen ministre avec un grand sabre, des bottes éperonnées et de longues moustaches. » Le Directoire ne tint pas compte de ce désir et remplaça le gentilhomme Canclaux par le citoyen Trouvé, un parvenu révolutionnaire, grossier, arrogant et haineux.

Marie-Caroline continuait à s'enthousiasmer au sujet de Buonaparte. « Malgré tout le mal qu'il nous a fait en Italie, je dois avouer, écrivait-elle le 27 octobre 1797, que j'ai de lui une haute opinion, et comme j'aime le grand en tout et partout, même quand je le trouve contre moi, je souhaite à cet homme rare et extraordinaire de réussir et de s'illustrer hors d'Italie. Je prévois que le monde retentira encore de son nom et que l'histoire l'immortalisera. En tout, il sera grand, en guerre, diplomatie, politique, conduite, fermeté, talent, génie. Ce sera le plus grand homme de notre siècle. Malgré le mal qu'il nous a fait, je ne suis point revenue de mon enthousiasme pour lui. Tous ceux qui gouvernent et veulent continuer de gouverner, devraient suivre son exemple ! » Elle invitait Gallo à lui inspirer des sentimens d'amitié pour Naples et le désir de ne point leur nuire.

Le Directoire prévoyait, aussi bien que Marie-Caroline, l'avenir de Buonaparte. Au lendemain de Campo-Formio, désireux de le soustraire le plus rapidement possible aux ovations qui l'attendaient en France, il le nommait général en chef de l'armée d'Angleterre, puis lui donnait l'ordre de se rendre au Congrès de Rastadt pour parachever la paix avec l'Empereur.

Cependant, il ne pouvait l'empêcher de venir au Luxembourg apporter solennellement le traité de Campo-Formio et les innombrables drapeaux conquis par ses soldats, et de déclarer que la paix nouvelle achevait la liberté, la prospérité et la gloire de la République. Au nom du Directoire, Barras le remercia avec une effusion trop grande pour être sincère et s'écria « que la Nature avait épuisé toutes ses richesses pour créer Buonaparte. »

Le peuple enthousiaste acclama le général vainqueur, devenu son idole. Les manifestations furent telles que le héros comprit lui-même le danger auquel elles l'exposaient et proposa l'expédition d'Égypte que le Directoire accepta avec empressement, trop heureux d'éloigner un homme aussi inquiétant. Marie-Caroline, apprenant cette décision, en disait à Gallo : « Je vous avoue que je ne puis me décider à croire que l'expédition soit réellement destinée à l'Égypte. Je n'y croirai que lorsque je l'aurai vu. » Et pourtant cela était vrai. Mais Buonaparte avait compris et dit que c'était de l'Orient qu'étaient sorties les grandes gloires. Il allait y attendre les événemens à l'abri des jalousies et des trahisons qui l'auraient menacé en France, et préparer le grand coup qui devait le rendre plus sûrement maître du pouvoir, dont il avait rêvé déjà la possession dans la fumée du canon de Lodi et de Rivoli.

Parti le 19 mai 1798, il revient le 9 octobre 1799, et le 25, il est à Paris. Les 9 et 10 novembre (48 et 19 brumaire), il dit vouloir une République « fondée sur la vraie liberté et la représentation nationale, » dissout les Cinq-Cents, fait abolir le Directoire par le Conseil des Anciens et créer le Consulat où il sera Premier Consul, ayant pour collègues Roger-Ducos et Sieyès. La Constitution de l'an VIII lui assure à lui et aux deux autres Consuls un mandat de dix ans en leur accordant l'autorité absolue. C'est naturellement Buonaparte qui va l'exercer avec une activité prodigieuse. Le 14 juin 1800, après avoir franchi les Alpes, il remporte la victoire de Marengo, reprend la Lombardie, réorganise la République cisalpine et le 28 juillet, (un 9 thermidor plus glorieux que celui de l'an II), il signe les préliminaires de la paix avec l'Autriche. Le 9 février 1801, au congrès de Lunéville, la paix définitive est conclue.

L'expédition d'Égypte avait arrêté un moment la lutte personnelle entre Marie-Caroline et Buonaparte, mais, pendant ce

temps, les Français, justement irrités de l'alliance de Ferdinand IV avec l'Autriche et de son intervention sur Rome, s'étaient jetés avec Championnet sur Naples et avaient forcé les souverains à s'enfuir à Palerme, dans une nuit tragique où la flotte napolitaine tout entière avait été incendiée sur les ordres de Marie-Caroline, qui ne voulait pas laisser cette proie au vainqueur. La Reine reste à Palerme jusqu'au 8 juin 1800 et se décide à aller en Autriche pour demander secours à son gendre l'empereur François. Elle descend et s'arrête quelque temps à Livourne. Là elle apprend le nouveau triomphe de Buonaparte. Elle voit arriver à Livourne les fuyards de l'armée autrichienne dans le plus pitoyable état, mourant de faim, sans vêtemens, sans chemises, n'ayant plus figure humaine; elle sait que les généraux veulent à tout prix la paix et le repos, et elle s'écrie : « Tout cela va amener nécessairement la paix et Sa Majesté Buonaparte sur le trône. J'en suis au désespoir. Si toutes les troupes et tous les généraux de l'Empereur sont comme ce que je vois ici, je conseille de ne plus songer à la guerre. Je gémiss et frémis de tout ce que je vois... A mon avis, la cause du Roi est perdue, car je n'ose me flatter que Buonaparte veuille lui laisser la couronne sur la tête, et sa volonté est tout. »

Ce qui désole la Reine, ce sont les menaces du vainqueur à l'adresse de Naples, « le seul pays, qu'il faut abattre, a-t-il dit, et diminuer en Italie, à cause de ses sentimens trop anglais. » Elle avoue être « dans le plus profond pétrin » depuis dix-huit jours, attendant sa sentence de Vienne et ne comprenant pas ce que signifie le mot « alliés, » si l'Empereur et les Anglais, « pour lesquels les Napolitains ont tant ou plutôt tout sacrifié, » ne se souviennent pas d'eux. C'est une leçon qu'elle ne pourra oublier.

Gallo craint, après ces confidences, qu'elle ne songe à s'éloigner de ses alliés naturels. Elle cherche à le rassurer. « Je désire, écrit-elle le 5 décembre, la convention qui resserre les liens de l'amitié solide entre la maison d'Autriche et Naples. Pour l'infamie de vaciller sur les promesses une fois faites, ce serait une morale *buonapartienne*. » Elle affirme que son caractère y répugne, car, « quoique petit individu féminin, » elle est grandement intéressée au vrai bien, et elle a, par estime d'elle-même, la bonne foi pour principe, — ce qui ne l'empêchera pas d'y manquer quand elle le croira utile à ses intérêts, ainsi

que le conseille Machiavel. Elle ne se gêne pas pour dire que l'Autriche pratique une politique néfaste et qu'elle se perd par l'abus de sa faiblesse. Elle est « sûre, archi-sûre de l'effondrement de cette monarchie, » et elle le déplore pour les souverains qu'elle aime. Quant à son mari et à elle-même, elle affirme qu'ils sont trompés et abandonnés.

Cependant, elle a pour l'Italie un plan qui arrangerait tout. Donner le Milanais au duc de Parme, le Piémont au roi de Sardaigne, le Ferrarais au duc de Modène, la Toscane et le Bolognais au grand-duc, la Romagne au Pape, les Marches et Ancône au roi de Naples. « Ainsi, chacun serait content et indemnisé. » Gênes resterait République et la Cisalpine, d'un si mauvais exemple, serait supprimée. La France acquerrait ainsi tous les droits à la reconnaissance des peuples. Voilà ce que Gallo, sans se confier à Cobenzl, ni à sa bande, devrait obtenir du vainqueur, qui deviendrait alors « le Roi des cœurs italiens ! »

Elle a tant d'estime pour la personne du Premier Consul et pour son talent qu'elle croit en lui pour assurer la tranquillité de l'Europe. Elle lui prédit la couronne, tout en le plaignant d'avoir un jour à en supporter le fardeau ingrat.

Mais c'est sans le concours de Naples que Vienne signe l'armistice de Lunéville, et Marie-Caroline s'en dit malade de rage, désespérée qu'elle est de voir toute l'Europe travailler à sa propre ruine. Quant aux Napolitains, elle les juge ainsi. « Nous ne méritons pas d'amis, parce que nous n'avons pas de caractère ! » Elle voit déjà le royaume de Naples perdu. Toutefois, elle espère encore sauver la Sicile, et peut-être, à la paix générale, ressaisir Naples, avec le secours de l'Angleterre qui seule pourrait les aider. Suivant elle, la Prusse est fautive, tremblante, nulle, obéissant à droite et à gauche. La Russie est comme sur un volcan, et Alexandre, entouré des meurtriers de son père, ne peut rien. Elle, la Reine, a honte de sa situation à Vienne. Que faire ? Attendre son sort à Laxembourg, Baden ou Schenbrunn. Mais rester au palais de son gendre, y manger et vivre sans le pouvoir payer, ne convient point à sa délicatesse. Il lui faudra chercher une médiocre petite maison, où elle vivotera avec ses enfans. Elle n'a pas une âme à qui tenir un discours ferme et sage. Quel *crepa cuore!*... Aussi, désire-t-elle le retour de Gallo. Le 21 décembre 1801, elle se rappelle sa lamentable sortie de Naples en 1798 où elle a subi une

honte, un opprobre et des maux qui ne sont pas terminés.

Elle entend parler du divorce possible de Buonaparte et ne doute pas qu'il ne songe à s'allier à une famille illustre et souveraine. « Il ne s'agit pas, bien entendu, de mes filles. Je les tuerais, dit-elle, plutôt que de les avilir et de m'avilir de la sorte. » Car, tout en faisant l'éloge des mérites et du génie de Buonaparte, elle l'appelle un « profond scélérat et un usurpateur. » Trois ans après, elle entend son propre gendre, l'empereur François, avouer qu'il lui donnerait volontiers une de ses filles, et six autres années seront à peine écoulées qu'elle verra l'archiduchesse Marie-Louise, sa petite-fille, devenir la femme de l'empereur Napoléon !... Elle aurait dû s'attendre à tous ces prodiges, puisque, le 8 janvier 1802, elle écrivait : « Buonaparte fera, en tout et partout, ce qu'il voudra et l'Europe entière se contentera de le regarder avec stupéfaction, en le laissant faire et disposer de tout à sa guise. » Quelque temps après, elle prédit qu'il sera roi d'Italie et s'inquiète de ses discours prononcés à la Cisalpine et de ses réticences sur Naples. Aussi bien, s'il arrive quelque malheur, ce sera la faute de ses sujets ainsi que d'elle-même. « Nous sommes Anglais de cœur et d'affection, et Français par peur et sagesse. Méprisés de tous les deux, nous perdrons certainement nos États. Nous serons chassés, sans avoir eu de quoi vivre ici à Vienne ni où aller. » Elle souhaite la mort pour elle et pour ses enfans. En y réfléchissant bien, elle préférerait le règne des Jacobins à celui « du cher et grand Napoléon. Les premiers, dit-elle, feraient des malheurs partiels. Celui-ci le fera général. »

Gallo lui fait part des complimens de Buonaparte. Elle n'y croit guère. Elle voudrait moins de flatteries et plus de réalités. Que n'a-t-elle une fortune médiocre et sûre pour pouvoir vivre tranquillement à l'abri avec ses enfans ? Elle prévoit les pires calamités. « Nous ne sommes pas assez grands ni assez puissans pour que le Premier Consul nous dévore tout de suite. Mais c'est ce qui arrivera lors de la première expédition au Levant ou en Égypte. » Elle apprend le résultat des opérations relatives au Consulat à vie et ne s'étonne pas du succès de Buonaparte. S'il reste modestement Consul perpétuel, il sera le plus puissant souverain de l'Europe, car seul il entend le difficile et ingrat métier de gouverner les hommes. Il a profité des délires de la philosophie pour s'élever, tandis que les monarques s'en sont

occupés pour s'annuler eux-mêmes. « Toute l'Europe, dit-elle dans sa lettre du 29 mai 1802, est complètement asservie, et si demain Buonaparte devient empereur des Gaulois, il y aura lutte entre les souverains à qui le reconnaîtra le premier et lui fera compliment et hommage ! Voilà le cas. » Que peut faire Naples en cette occasion?... Végéter, voir, combiner, calculer et se taire. Pour se faire oublier, il faut améliorer les finances, la justice, la police, l'ordre et l'armée. Mais faire de la politique, c'est vouloir être opprimé, détruit, anéanti. » Pourquoi Marie-Caroline n'a-t-elle pas suivi elle-même ce programme si sage et si prudent ?

Si elle avait été Française, lors de la proclamation du Consulat à vie, elle aurait dit, — c'est elle qui l'affirme : — « Je suis pour que Buonaparte nous gouverne uniquement et à vie sous la dénomination de Consul perpétuel, ou Roi, ou Empereur des Gaules... mais, après l'avoir proclamé par conviction à tous les titres qu'il mérite, je voudrais le prier de mettre un frein à ses vues de conquête, à ses idées sur l'Italie et la Turquie qui feront notre perte, et de ne s'occuper que de jouir de la grandeur si bien acquise par son énergie, fermeté et courage. » Elle dit encore à Gallo : « Mandez-moi ce que compte faire Buonaparte de l'Italie ! Si je lui déplais, qu'il me fasse donner une forte pension et assurée du Roi, et que je puisse vivre où je veux. Je lui promets d'oublier toute l'Italie et de vivre retirée le reste de mes jours. C'est là mon unique souhait. »

Voilà où en était arrivée, en des heures d'angoisses, la terrible Marie-Caroline, la reine altière, orgueilleuse et irréconciliable ! De Palerme où elle s'était réfugiée en 1798 devant les succès de Championnet, puis de Vienne où elle avait été mendier l'appui de son gendre, elle rentre à Naples, le 17 août 1802, après la paix conclue avec la République, et lorsqu'elle croit le royaume délivré de ses ennemis intérieurs et extérieurs. Mais en face des difficultés nouvelles qui l'assailent, en présence d'un roi ambitieux, médiocre, vaniteux, approuvant à la fois le pour et le contre, et surtout préoccupé de sa santé, elle souhaite que le Premier Consul veuille bien, pour une année seulement, « réordonner Naples et toutes les classes qui, toutes, auraient besoin de son gouvernement actif, sage et ferme. » Elle a appris que Buonaparte voulait lui faire un présent, comme il en a fait un à la reine d'Espagne. Elle se contentera tout simplement

« *d'une seule petite branche d'olive*, dit-elle, pour faire bonne union et rien, mais absolument rien d'autre. » Elle jette, en octobre, un coup d'œil sur l'état des affaires générales. « Pouvoir, force, fermeté d'un côté, dit-elle; faiblesse, pusillanimité, vacillation de l'autre, telle est la politique de toute l'Europe actuellement. » Elle voit le Premier Consul *poloniser* — la fille de Marie-Thérèse aime ce verbe — et désorganiser tous les États, puis la Russie silencieuse, l'Italie opprimée, la Sardaigne mendicante, le grand-duc de Toscane dépouillé et tranquille, le Pape spolié de la moitié de ses États, Naples privé des Présides et de ses millions, et elle s'écrie : « Pourvu que cela en reste là, encore en comparaison d'autres. pourrions-nous nous dire des fortunés ! »

Elle s'occupe sans cesse de ce Buonaparte qui, pour elle, est le plus grand homme du siècle. Elle en trace ce fidèle portrait dans les derniers jours de 1802 : « Activité, courage, dextérité, et point sanguinaire. Je crois un bonheur que son talent ait mis fin aux cruautés, aux horreurs qui ont surpassé celles des Marius et des Sylla et je suis intimement persuadée que, dans toute l'Europe, personne ne mérite d'être plus souverain que lui. Il en a les connaissances et le courage; il connaît les hommes et les conduit, comme il faut, à un but. J'ai de sa personne une véritable vénération. Je voudrais seulement qu'il se reposât sur ses lauriers et ne pensât plus à d'autres... Le petit Corse a bien prouvé ce que peuvent le génie et le courage d'un côté, le malheur et la faiblesse des adversaires de l'autre. Le moment où il a paru sur la scène, son retour d'Égypte, naturel ou acheté, enfin, en tout une dose de bonheur y est, mais il a bien joué son rôle et, si même il meurt assassiné, son rôle aura toujours été brillant. Car, certes, il a dompté l'indomptable nation française, et il la gouverne plus despotiquement qu'aucun maître. Dieu veuille qu'il s'occupe actuellement de toutes les singeries de la royauté, de gouverner et n'ait point d'autre projet au dehors ! Sans cela, personne de nous ne sera sûr... » Comme cette femme connaissait le fort et le faible des affaires, et comme son mot « les singeries de la royauté, » dans sa crudité voulue, est profond ! Mais elle ne croit pas que le Premier Consul s'arrête là et, dès la nouvelle année 1803, elle soupire : « Je suis convaincue que Buonaparte ne restera pas tranquille, mais je m'imagine encore qu'il nous laissera le titre

de Roi, en en prenant toutefois tous les avantages pour lui... Je crois que nous serons dévorés, engloutis le premier jour où il l'aura résolu et croira utile à ses projets. »

Elle est tellement fatiguée du pouvoir, « le plus triste et le plus ingrat des métiers ! » qu'elle émet ce souhait : « Une bonne rente, des terres en Allemagne, une maison dans Vienne, un jardin hors Vienne et écrit sur ma maison en lettres majuscules : *Ici on ne parle ni des souverains, ni d'anciens gouvernemens, ni de politique, ni même de nouvelles des gazettes !* » Elle retrouve un instant quelque espoir en voyant avec quelle considération Bonaparte traite Gallo et en constatant les égards qu'il veut bien encore accorder à la Cour de Naples. Elle en attribue tout l'honneur à son ministre et l'en remercie avec effusion. Bientôt de nouvelles craintes l'assaillent. Comment tout cela finira-t-il ? « Que fait le grand homme ? Empereur, roi, dictateur ou consul ? Il est certes bien grand, mais il a des émules bien petits, ce qui l'a autant aidé que son propre courage et son génie. » La paix est-elle menacée ? Qui la fera ? Ce n'est pas Naples. « Sans argent, sans armes, artillerie et munitions, sans soldats et, dans six millions d'hommes, pas un qui ait du courage ou veuille s'éveiller une heure plus tôt pour le bien de la patrie et l'honneur ! Aussi, nous sommes calculés comme non existans sur le globe. Mais si la guerre éclate justement par notre nullité reconnue et manque de foi, nous serons les victimes, subjugués et ballottés. » On parle de faire Buonaparte roi. Elle en doute. « Je crois, dit-elle, qu'il a trop d'esprit pour se faire par un nom et un titre plus d'ennemis, quand il a tous les pouvoirs et prérogatives de ces titres et en exerce toute l'autorité. »

Elle a appris que le Premier Consul avait demandé à Louis XVIII de renoncer, moyennant une ample compensation, au royaume de France et elle a approuvé la réponse catégorique du Roi. « Je trouve extraordinaire, remarque-t-elle, avec la force et puissance de Buonaparte qu'il veuille la renonciation d'un pauvre relégué à Varsovie qui paraît n'avoir aucun parti... » Le 13 juin, elle voit arriver des troupes françaises, 15 000 hommes, dans le royaume de Naples en pleine paix et craint que cette armée inattendue ne signifie la volonté formelle de les envahir et de les perdre. Aussi s'attend-elle à des périls sans nombre. Cette mesure l'afflige, mais ne l'étonne pas « du successeur de Robespierre ! » Le roi de Naples est

furieux, paraît-il, et dans un état voisin de la démence. Tout est à craindre : abdication, nouvelle fuite à Palerme, déchaînement des hostilités. « Nous sommes trop vieux pour nous plier facilement à servir de marchepied au petit Corse ! » Les injures ont succédé soudain aux complimens.

Marie-Caroline s'indigne et s'affole de plus en plus. Elle dit que si Dieu laisse « le moderne César réussir dans sa descente en Angleterre, tout le monde sera sous le joug. » Elle sera alors la première à conseiller au Roi d'abdiquer en faveur de son fils en se réservant une forte pension. « Mais si Dieu, par sa miséricorde, faisait bien battre, ruiner, peut-être même *tuer*, — *ce que je préférerais*, — *empoisonner le tyran du monde*, alors on pourrait avec un roi, un Moreau, ou Sieyès ou un autre coquin, mettre la France dans ses justes limites et l'Italie, la remettre, afin que nos petits-enfans voient cette belle contrée florissante, et s'unissant, s'entendant entre eux, la rendent impossible à subjuguier. »

Elle ajoute que si la descente en Angleterre échoue, le règne de Buonaparte est fini, et c'est pourquoi elle ne peut s'imaginer qu'il osera la tenter. Le Premier Consul a répondu, le 28 juillet 1803, à la lettre où elle ne demandait qu'à lui témoigner une confiance absolue et parlait des sentimens pacifiques de son royaume : « Je prie Votre Majesté de rester persuadée qu'après lui avoir fait beaucoup de mal, j'ai aussi besoin de lui être agréable. » Il reconnaissait qu'il était de la politique de la France de consolider la tranquillité chez ses voisins et d'aider un État plus faible dont le bien-être était aussi utile au commerce français. « Mais comment Votre Majesté veut-elle que je considère le royaume de Naples dans ses rapports géographiques et politiques, lorsque je vois à la tête de toutes les administrations un homme étranger à son pays (le chevalier Acton) et qui a centralisé en Angleterre ses richesses et ses affections ? Cependant le royaume se gouverne moins par la volonté et les principes du souverain que par ceux de son premier ministre. » Il lui donne ainsi la véritable raison qui justifie toutes ses mesures prises envers Naples : c'était la présence du favori Acton, dévoué aux Anglais. Mais Marie-Caroline, qui avait peur des desseins de Buonaparte, croyait Acton nécessaire à sa politique personnelle, parce que celui-ci était l'ami du Cabinet anglais dont Naples recherchait l'appui.

Elle n'ose répondre à Buonaparte, quoiqu'elle assure qu'elle aurait pu le faire victorieusement, mais elle avoue qu'on ne peut se heurter, sans se faire mal, contre le plus fort. Le Roi et elle ont décidé de cacher cette lettre « qui, en tous sens, est très hors de propos. » Elle essaie de relever la tête devant Acton, son propre ministre. Inspirée par Elliot et par Nelson, ses amis anglais, elle dit que les menaces de Buonaparte sont des fanfaronnades. « Le cher Napoléon, visant à la suprême souveraineté, ne peut, assure-t-elle, agir comme Robespierre et détrôner, mettre à l'aumône un roi qui ne lui a rien fait, qui souffre des vexations si injustes, un roi frère du roi d'Espagne, beau-père de l'Empereur, allié à la Russie. » Sans un prétexte à motiver, il ne les écrasera point, mais il les vexera comme il le fait sans discontinuer. « C'est la situation géographique qui nous sauve. Que fera-t-il des deux royaumes ou même de celui de Naples seul? Le garder comme province française, personne ne le lui permettrait. Et puis, c'est si *allongé* de ses États, et puis jamais les Napolitains ni les Siciliens ne supporteront le joug français. Alors le donner à une créature à lui? Mais à qui? » Elle ne peut croire que ce soit à l'Empereur, ni à l'Espagne? Enfin une République, c'est la pierre philosophale. Octroyer Naples à M<sup>me</sup> Pauline et au prince Borghèse? Elle ne le croit pas et pense que tout cela finira par une extorsion d'argent.

Bonaparte la fait surveiller étroitement par son ambassadeur Alquier qui le tient jour par jour au courant de ses faits et gestes. Il s'en irrite fort et invite Talleyrand à faire cesser au plus vite « toutes ces intriguaieries de Naples. » Il sait qu'on ourdit quelques vilaines machinations et qu'on arme les paysans de la Calabre. Qu'on y prenne garde! Il a plus de troupes qu'il n'en faut pour capturer toute l'Italie et il pourrait bien un jour ou l'autre s'assurer de Naples!

Marie-Caroline entre littéralement en fureur contre le Premier Consul et, dans une lettre du 19 décembre 1803, elle l'appelle « le chien de Corse, le calculateur corse! » Elle dit: « C'est le Roi, son fils, moi, c'est nous tous qui le détestons et, en vérité, nous sommes bien payés pour cela, et la vie malheureuse qu'il nous fait mener entretient notre haine.. Mais il faut attendre les événemens. » Elle se moque du nouveau Charlemagne, différent de l'ancien qui avait six pieds de haut, était gros et grand, tandis que celui-ci est fluët, maigre, petit,

mesquin. Il est vrai qu'elle ajoute : « Mais son activité, son esprit ne l'est certes pas. »

Le 8 avril, accusée de s'entendre avec les Anglais contre la France, elle cherche à nier les intrigues qu'elle mène en secret d'accord avec Acton et Elliot. Comment quelques pauvres frégates et quelques milliers d'hommes pourraient-ils menacer une puissance aussi forte que la France ? Elle demande la cessation de l'occupation du royaume par quinze mille Français qui le ruinent et qui voudraient faire de Ferdinand « le préfet de Naples. » Elle écarte dédaigneusement les accusations dirigées contre elle. « Je n'ai que trop de raisons de me plaindre et de ne point aimer le Premier Consul. Je le fais vif, sincèrement de voix et par écrit, quand cela vient sous ma plume, et que de fois j'ai été vexée, tourmentée par lui ! Je ne plie point, avec une fausse humilité, devant l'idole du moment, mais avec la même franchise que j'avoue ici, je suis incapable de tramer, de servir des infamies, et j'aime mieux être victime en m'estimant moi-même que de triompher avec mes remords et mon propre mépris. » Elle jure qu'elle n'a point poussé à une nouvelle coalition, ayant trop souffert de la dernière. Elle et son époux veulent rester neutres, mais ils ne seront jamais *ni tributaires, ni préfet*. Ils renonceront à tout plutôt qu'à une existence honteuse. Et pendant ce temps, son ministre Acton déclarait à Elliot que, malgré les dangers auxquels il était exposé, le royaume de Naples pouvait encore sauvegarder l'intégrité de ses possessions par un concert avec le gouvernement anglais. Il se félicitait de résister aux menaces d'Alquier et aux perfides conseils de Gallo. Sur ces entrefaites, la Reine apprend l'exécution du duc d'Enghien et, dans le silence ou l'approbation d'une grande partie de l'Europe, elle élève la voix. Cela lui fait grand honneur et on doit en féliciter sa mémoire. « L'affaire d'Enghien, écrit-elle le 8 avril 1804, est une forte tache à la couronne de gloire du Premier Consul. Il a violé la loi jurée par lui. Ne l'ayant pas pris les armes à la main, il a violé le droit des gens et, une fois cela fait, l'appétit vient en mangeant et il le fera plussouvent. La haine qu'il a pour moi est injuste. Car une fois que mon mari ne sera plus roi, je lui promets de ne l'aimer ni haïr, ni même plus lire les gazettes pour ne rien savoir de l'abominable et infâme politique. » Elle a appris, à Vienne, l'attentat d'Ettenheim. « Actuellement qui peut se dire

sûr ? Personne. » Elle est convaincue que pour elle une mort violente et non naturelle l'attend ; « mais je me résigne à mon sort, dit-elle et adore la divine Providence sans scruter quels sont les motifs qui le lui font permettre et exécuter... Écrivez-moi tout, tout, tout bien sincèrement, toutes les particulières gentilles de Buonaparte contre moi. Je ne le crains point, car je ne suis point attachée à la vie. » Elle ne mentait pas. Marie-Caroline avait bien des tares ; mais elle n'était pas lâche. Au contraire, elle avait un courage qui allait jusqu'à la témérité. Alquier prétend qu'elle dit, à la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien : « Je connaissais ce pauvre diable. C'était le seul des princes français qui eût de l'élévation et du courage... Je me console néanmoins de ce qui est arrivé, parce que cela nuira au Premier Consul. » Et elle voyait clair, car cet acte, aussi impolitique que cruel, nuisit profondément à la réputation de Buonaparte et accrut l'audace de ses ennemis qui se préparèrent à de nouvelles attaques contre la France (1).

Elle rougit de l'affaissement général, de la bêtise, de la pusillanimité de tous. « Si Buonaparte voulait par curiosité conserver dans son Muséum deux doigts de tous les souverains de l'Europe, il n'a qu'à l'ordonner. Chacun pleurera à cause de la mutilation et de la douleur, mais chacun les lui enverra. » Cependant, la Russie a manifesté sa réprobation contre l'attentat de Vincennes et l'Angleterre a resserré ses liens avec elle. Marie-Caroline, qui apprend bientôt la création de l'Empire français, dit qu'elle a pris son parti de tout faire pour conserver la paix sans être « l'esclave du nouvel *Imperator*, auquel cette dignité pourrait bien coûter ce qu'elle a valu à César. » Quant à Napoléon, il fait savoir à Alquier que s'il entre dans le royaume de Naples un corps d'Albanie, il déclarera aussitôt la guerre à Ferdinand. La Reine voit le despotisme s'installer en France. « Tel est le sort que l'égoïsme, l'inconcevable faiblesse, l'éducation des princes et la philosophie ont préparé. » Et dans une lettre des 6 et 7 juin 1804, elle dit à Gallo, en termes agités et confus, tout ce qu'elle a sur le cœur : « Je bénis Dieu d'être à la fin de ma pénible carrière : car les profondes réflexions que tout cela m'aurait fait faire m'auraient entièrement gâté le cœur et rendue despote et tyran. Car on voit clair que les hommes,

(1) Cf. *L'Europe et l'exécution du duc d'Enghien* par M. Henri Welschinger — Delattre — Lenoël, 1890.

la multitude, ne se conduisent qu'avec le bâton de fer. Le Sénatus-Consulte n'est qu'une pièce plaisante à lire. Si les Français y mordent, se croient constitutionnels après cette lecture, cela prouvera leur légèreté, et superficialité. J'y ai trouvé, sans être versée dans le judiciaire ou la diplomatie, le despotisme, le pouvoir d'un seul. Il ne valait pas la peine de juger, massacrer le meilleur des rois, déshonorer, villipender une femme, fille de Marie-Thérèse, une sainte princesse : de se livrer aux massacres, fusillades, noyades et tuer six cents prélats dans une église ; de commettre les horreurs des temps les plus barbares chez eux et hors de chez eux, d'écrire des bibliothèques entières de liberté, bonheur, etc., etc., et, au bout de quatorze années, d'être les plus reptiles esclaves d'un petit Corse auquel un bonheur inouï a permis de se servir de tous *les moyens* à parvenir, épousant sans honneur ni délicatesse la rebutée catin dont était rassasié le massacreur Barras, Turc et mahométan en Égypte, athée au commencement, traînant et faisant mourir en prison le Pape ; catholique religieux après, se servant de tous les moyens, abrégant la vie et le cours ordinaire des Souverains qui pouvaient se remuer ; ne laissant végéter que des êtres nuls ; le dernier fait atroce et sans ombre de justice, l'assassinat du duc d'Enghien ; tramant, lui (et il n'a pas rougi de le dire, tellement la passion l'aveugle), une conspiration pour attirer des chefs qu'il craignait encore et les victimiser ; et de ce comble d'horreurs la nation l'acclame à être Empereur, lui, sa race de Corse bâtard, à être le chef d'à peu près la moitié de l'Europe, et cela ne doit pas révolter chaque être pensant ? Point du tout, l'égoïsme, la faiblesse est telle qu'on étudie comment s'y plier, adorer l'idole et la souffrir.

« J'avoue que tout ceci me révolte : mais il n'y a pas de remède. Ce serait bien le moment où je désirerais avoir 12 à 20 millions de capital et me retirer avec mes enfans en particulier, chose bien préférable à être roi tributaire. »

Cette lettre troublée, écrite à la hâte comme par saccades, est d'autant plus audacieuse que Gallo avait blâmé la conjuration de Cadoudal et s'était exprimé avec respect et même avec affection au sujet de la personne du nouveau souverain. Quelle confiance fallait-il avoir en Gallo et dans les courriers pour oser écrire ainsi ?

La Reine avait ramassé dans sa fureur contre Bonaparte tout ce que ses ennemis avaient découvert ou inventé contre

lui, jusqu'aux plus grossières insultes contre Joséphine, oubliant quel encreus elle-même prodiguait à Buonaparte dans ses lettres précédentes. Il est vrai que ses intérêts n'étaient alors que menacés ; maintenant qu'elle n'avait plus rien à espérer, et que le sort de la dynastie dépendait d'un caprice, elle se laissait aller à la violence de sa nature volcanique et, de toutes ses forces, de toute sa haine, elle maudissait l'usurpateur. Cependant, elle ne manifestait pas officiellement son courroux, car elle faisait dire à Alquier par Acton que la Cour ne prendrait pas le deuil pour la mort du duc d'Enghien, comme l'avait fait la Cour de Russie. En secret, l'Angleterre continuait à agir à Naples pour s'y assurer une influence décisive. Alquier s'étonnait de l'augmentation visible des forces napolitaines et y voyait le projet de seconder les vues anglaises. Il remettait à Acton une note comminatoire et le prévenait que la France était prête à faire porter sur l'État de Naples le fléau de la guerre que ce Cabinet voulait renouveler. Il faisait entendre en même temps à la Reine que la démission d'Acton, dévoué corps et âme aux Anglais, s'imposait avant tout. Acton démissionna le 10 avril, mais le Roi s'opposa à son départ, et ce ne fut que sur la menace d'une rupture officielle dont le menaçait l'ambassadeur de France, que le Roi céda. Acton partit avec le titre de duc de Modica et une pension considérable, le 26 mai, pour Valence, après une domination absolue de vingt-sept années qui livrait au maître de l'Europe le royaume sans armée, sans marine, sans finances et sans appui réel à l'extérieur. La Reine s'empara aussitôt du pouvoir que lui laissait l'ancien ministre et se fit rendre compte des affaires par les divers agens comme si elle était chef du Conseil et le souverain lui-même. Le Roi la laissa faire. Il avait été question de rappeler Gallo ; mais Marie-Caroline, qui dans ses lettres traitait cet ambassadeur avec une confiance plus qu'affectueuse, s'écria devant Alquier : « C'est avec lui que vous traiterez ? Je le méprise et le hais plus que cela n'est croyable ! C'est l'homme le plus léger, le plus frivole, le plus incapable que je connaisse... Il est souple, rampant et vil comme un Napolitain. Malgré tout ce que je pense, c'est cependant un ministre désirable pour moi, si je veux prendre de l'influence dans les affaires, car sentant qu'il aura besoin de mon appui auprès du Roi qui le hait, qui ne s'y fie pas et qui n'en parle jamais sans lui donner les noms de *Birbone*, *Birbante*,

infâme.... il fera tout ce que je voudrai et baisera la poussière de mes antichambres! »

Était-ce pour donner le change à Alquier? Était-ce pour lui cacher les secrets de sa correspondance et détourner son attention d'un homme qu'elle appelait « étourdi ou nul dans les affaires, » et dont elle avait besoin auprès de Buonaparte? Cela est possible. Mais quel langage! quelle attitude! Et comme ces simples détails révèlent une âme agitée, extravagante, disposée à l'intrigue, sans souci de la dignité des autres! Elle avait une manie, une fièvre, un prurit d'écrire qui dénotait une activité désordonnée. Aussi, que ne pense-t-elle pas? Que ne dit-elle pas? Elle apprend le couronnement de Napoléon et elle écrit à Gallo avec une ironie sauvage: « Mandez-moi les intentions de l'auguste Empereur sur l'Italie; s'il daignera nous accepter pour ses esclaves ou nous laisser dans notre obscurité et non végéter sous la prospérité de ses modérées lois. Mandez-moi ce que disent les autres puissances. Je me figure qu'un *Gloria in Excelsis Demonio* sera le refrain général. Car il n'y a plus que la vileté, et si le nouvel Empereur exigeait que ses deux confrères empereurs vissent tenir ses étriers durant que le pauvre Pape le consacrerait, ils le feraient. Je suis curieuse de voir si quelque antiquaire retrouvera la Sainte Ampoule ou si quelque hibou descendra du ciel en portant l'huile pour consacrer son confrère... Mais trêve aux mauvaises plaisanteries, effets de l'inutile rage qui me dévore, et venons au fait! On vous envoie les nouvelles lettres de créance pour le nouveau Potentat. Micheroux (1) voulait attendre la venue des siennes pour nous. Mais on imprime, on grave « Roi d'Italie, » qui serait pour nous bien cruel à digérer. En remettant ces lettres, nous voulons autant éviter la bassesse d'être des premiers à acclamer un usurpateur de la maison de Bourbon que faire des rodomontades avec un homme puissant, redoutable, *qui pourrait finir de nous ruiner, chose que je suis convaincue qu'il finira par faire, mais dont il faut lui ôter les occasions et prétextes.* Je laisse à votre jugement de trouver le juste milieu en n'écoutant que votre raison, et non votre situation et les désagrémens de la place où vous êtes. Informez-vous bien exactement de tout, des vues, des projets qu'à cette nouvelle Majesté. Nos souhaits sont de rester

(1) Le chevalier de Micheroux, négociateur de la convention de Foligno avant le traité de Florence.

tranquilles et de nous voir ôter le poids de cette armée française qui nous ruine, désole et corrompt nos provinces. Au reste, que ce soit Louis XVIII ou Napoléon I<sup>er</sup> qui règne sur la France, cela m'est égal, pourvu que cette France ait des limites qui ne lui donnent pas l'entière prépondérance sur le reste de l'Europe et que l'Italie ne reste pas sa province! Voilà mes souhaits! »

Elle ne peut dissimuler la fureur que lui cause le titre de roi d'Italie pris par « le Corse. » Cela est bien dangereux avec un homme aussi entreprenant. Que ne veut-il pas? Le voici qui exige maintenant la liste des émigrés résidant à Naples! Elle se récrie et jure que, sauf les empoisonneurs et les faux monnayeurs, elle ne lui livrera pas un chat! « J'aimerais mieux descendre du trône et quitter la couronne que, pour la conserver, me faire le suppôt de la police de l'Empereur moderne! »

Elle se répand en violentes invectives contre celui qui a tué le duc d'Enghien, parce que les troupes étaient attachées à ce prince. Elle le croit capable de tout. « Qu'il nous laisse donc en repos sans nous tourmenter! Je ne cabalerai point contre lui et même penserai aussi peu à lui que je pense à Tibère, à Néron, à Caligula et autres semblables, mais qu'il me laisse en repos! Jamais je ne serai ni l'amie, ni la vile adulatrice de l'homme qui fait notre malheur! » Puis, comme effrayée de ce qu'elle vient d'écrire : « Brûlez ma lettre! Pensez qu'on est exposé à tout avec un monstre vindicatif, ambitieux, furieux comme le cher Empereur! »

Celui-ci ne s'était pas laissé étourdir ou tromper par les protestations de fidélité de la reine de Naples, et s'inquiétait peu de ses récriminations. Il dédaignait une méthode devenue banale chez elle et qui consistait à nier, à récriminer et à protester. Il connaissait sa faiblesse et sa fausseté. Tant que l'administration, au lieu d'être franchement napolitaine, serait anglaise ou russe, il n'y aurait de sa part aucune confiance et il prédisait de nouvelles infortunes. Marie-Caroline avait reconnu le nouvel Empereur, mais elle aurait voulu qu'il rentrât « dans les limites du dernier roi massacré; c'était l'unique moyen, disait-elle, de rester avec sûreté et tranquillité sur son trône usurpé et de devenir ainsi le pacificateur général. » Ce qu'elle n'accepte pas, c'est que la Cour de Naples soit considérée officiellement comme « alliée et confédérée de la France, » honneur dont elle ne veut ni pour le

présent ni pour l'avenir. Elle continue à prévoir mille maux. « Napoléon suit son plan, écrit-elle ; il trouve sa terreur facile : l'Europe entière, égoïste, sans âme et les Français saltimbanques qui ont tué ignominieusement le meilleur des rois, commis les horreurs des Néron et des Caligula pour la soi-disant liberté, renversé les trônes, les autels, toute autorité et propriété, pour être, plus qu'ils ne l'ont jamais été, sous le joug. Aussi, suis-je entièrement revenue *de tout, de tout, de tout!* »

Maîtresse du pouvoir royal, elle ne se gênait pas pour appeler chaque jour auprès d'elle le ministre anglais Elliot et lui témoignait une confiance blessante et inquiétante pour la France. Parfois, le Roi avait des vellétés de ressaisir quelque pouvoir, et entre les deux époux éclataient des scènes violentes, « honteuses, qui, suivant Alquier, déshonorerait un ménage bourgeois. » Acton n'était plus là pour rétablir la paix et cela donnait lieu à de véritables scandales. Ferdinand IV affectait cependant quelque dignité devant Elliot. Il disait que « comme roi, comme Bourbon, comme homme intègre, comme chrétien, — on voit qu'il se donnait toutes les qualités! — il abhorrait les idées françaises et détestait les noms de tous les meurtriers de son proche parent, et surtout de l'inique usurpateur de son trône. Il laissait entendre que tout « en refusant de déclarer la guerre à la France, car ce serait folie, » il augmentait son armée et tous ses moyens de défense à Naples et à Palerme, afin de n'être pas pris au dépourvu. Il était reconnaissant à l'Angleterre de ses subsides et l'assurait, par sa parole d'honneur, de la fidélité de ses sentimens. C'était ce que pensait aussi la Reine, et les deux souverains, poussés par l'Angleterre, dédaignaient les sages conseils de Napoléon, qui les invitait à garder une neutralité loyale et à ne pas s'opposer à son plan : l'union des monarchies de race latine. Malgré les intérêts immédiats de sa couronne, la Reine fulminait toujours. Elle incriminait le général de Saint-Cyr et les autres officiers français qui, suivant elle, montraient une avidité de vautours et se jetaient sur le trésor de l'État. Elle répétait ses plaintes contre l'Empereur, qui envoyait des renforts à Naples et augmentait leurs charges de 50000 ducats par mois, sans compter les dégâts faits par ces troupes. Elle craignait pour la sécurité de Naples et de Gaëte. « Abandonnés de tous, trahis comme nous le sommes, nous tomberons glorieusement et nous ajouterons

de nouvelles victimes à la longue liste de celles qu'il a sacrifiées à son ambition... Je n'espère plus rien des moyens humains, mais la main toute-puissante de Dieu existe, et j'espère qu'elle s'abattra sur cet ennemi plus dangereux que Robespierre, que son protecteur Barras et toute la bande! » Mais, hélas! l'Europe est lâche et veule. « Vienne est nettement gagnée... La Prusse est toujours au plus offrant, et de bonne foi à personne. Le Nord est annulé, l'Espagne et le Portugal de même, l'Italie et la Suisse asservies! Voilà à peu près, dit-elle, le triste, mais vrai tableau! » Le 21 septembre, Talleyrand accusait à Alquier réception d'une lettre du roi de Naples écrite à l'Empereur des Français et invitait le chevalier de Medici, qui avait remplacé Acton, à conseiller aux Russés de ne pas faire la moindre démonstration en faveur des Napolitains, afin d'éviter le ressentiment qu'une telle condescendance inspirerait à la France. Mais la Cour de Naples persistait à demander le retrait des troupes françaises et une étincelle allait jaillir de ces deux exigences, puis l'explosion fatale. Napoléon fit répondre par Talleyrand que ses troupes étaient à Naples par sûreté et y resteraient par prudence, tant que l'Angleterre inquiéterait l'Italie par le voisinage de ses forces et tant que la Russie paraîtrait vouloir se joindre à elle. La menace d'une guerre prochaine se lisait entre les lignes, et Marie-Caroline ne s'y trompait point. « Rien ne pourra nous sauver, écrivait-elle à Gallo, même en faisant le gros dos et le marchepied à Sa Majesté Impériale. » Tout en maudissant le despote, elle reconnaît son art vrai de régner « tel qu'on devrait, dit-elle, envoyer tous les princes qui doivent gouverner, un an ou deux, à l'école à Paris pour apprendre comment on conduit, gouverne et impose aux hommes. » Avec un chef comme Napoléon, tout était à redouter. Si les Napolitains rompaient avec les Anglais, la Sicile était perdue et les Français seraient les maîtres. Qui empêcherait ceux-ci de faire naître une révolte pour arrêter les souverains de Naples et les envoyer prisonniers en France? La Reine suppliait Gallo de trouver quelque procédé habile pour détourner l'orage et gagner du temps.

« Achetez Talleyrand, écrivait-elle le 24 novembre 1804, que les étrangers, hommes et femmes qui viennent ici *assurent très achetable* (1). Et quoique, au premier moment, il ne peut rien sur

(1) Elle lui avait déjà fait remettre 300 000 ducats en 1798.

la violence de Buonaparte, il sait l'amener à temps, le tourner. Aussi parlez à ces Talleyrand à nous qui, s'ils ne sont point les derniers des gueux, doivent se ressouvenir de mes bienfaits, de ma bêtise et bonhomie pour eux. Parlez à l'auguste Impératrice, au premier Saltimbanque, son amant. Enfin tâchez de nous sauver. Rappelez que *jamais*, avec des caractères comme nous, par baïonnettes, on devient amis... J'espère que l'empereur des Français, à force de facilités de conquêtes, s'en fatigue, pense à jouir un peu de son extraordinaire bonheur, à vivre et laisser vivre les autres. Pour l'auguste Beauharnais, impératrice, je l'aime beaucoup mieux que son mari, la croyant bonne, et lui, un démon pétri de méchanceté. Mais je préférerais écrire à lui qu'à elle. A lui, le bien de ma patrie, le devoir, le désir de sauver ma famille, mille motifs m'y obligeront. A elle, quoique la préférant de beaucoup à lui moralement, je le croirais le comble de la bassesse et ne le ferai jamais. » Puis, quelques jours après, plus inquiète que jamais, elle ajoutait : « Peut-être me ferai-je le monstrueux effort d'écrire à l'Impératrice romaine ? Cela me coûte infiniment et je ne sais si j'en aurai le courage. Plaiguez-moi. Il est malheureux dans ce siècle d'être née avec une âme et un cœur ! »

Elle déteste, elle exècre, elle maudit Alquier, qui a découvert et percé toutes ses intrigues. Elle désirerait qu'on l'écartât de Naples. La colère de Marie-Caroline vient des conditions imposées par l'Empereur et qu'Alquier a soutenues devant elle et le prince royal, le 16 novembre. Quelles sont-elles ? « Fermer les portes aux Anglais, chasser leur mission, mettre l'embargo sur leurs propriétés, désarmer la Calabre et les places fortes, renvoyer le ministre Elliot, enlever l'inspection de l'armée à M. de Damas et renoncer à toutes trames ou intrigues contre la France. »

Le Roi et la Reine crurent bon, à la suite de cet ultimatum, d'écrire directement à l'Empereur et de protester de leurs intentions amicales, en le suppliant encore une fois d'éloigner les troupes françaises de leurs États. Napoléon se décida à briser les vitres et, le 2 janvier 1805, il répondit comme il savait répondre quand il voulait être entendu. Au Roi, il dit simplement que ses troupes ne quitteraient le royaume de Naples que lorsque Malte serait évacuée par l'Angleterre et Corfou par la Russie. Il ajoutait : « Que Votre Majesté me permette de le lui dire .

Elle est mal conseillée. Elle suit un système passionné et contraire aux intérêts de Sa Maison. Paris, Madrid et Vienne, voilà les véritables appuis de Votre Majesté. Qu'elle repousse les conseils perfides dont l'entoure l'Angleterre ! Elle a conservé son royaume sans aucune perte au milieu du bouleversement de l'ordre social. Qu'elle ne risque point de le perdre, lorsque l'ordre social sera rassisi !... » Puis, se tournant vers la Reine, il lui tient un langage plus hautain et plus explicite.

« Il m'est difficile, dit-il, de concilier les sentimens que contient la lettre de Votre Majesté avec les projets hostiles que l'on paraît nourrir à Naples. J'ai dans mes mains plusieurs lettres de Votre Majesté qui ne laissent aucun doute sur ses véritables intentions secrètes. » Et, la prenant à partie sur un ton ironique comme s'il avait à tancer un enfant terrible, il lui parle ainsi : « Quelle que soit la haine que Votre Majesté paraît porter à la France, comment, après l'expérience qu'Elle a faite, l'amour de son époux, de ses enfans, de sa famille, de ses sujets ne lui conseille-t-il pas un peu plus de retenue et une direction politique plus conforme à ses intérêts ? Votre Majesté, qui a un esprit si distingué entre les femmes, n'a-t-elle donc pas pu se détacher des préventions de sa race et peut-elle traiter les affaires de l'État comme les affaires du cœur ? » On ne pouvait être ni plus méprisant ni plus impertinent. Napoléon finissait par une menace sinistre qu'il soulignait lui-même : « *Que Votre Majesté écoute cette prophétie, qu'Elle l'écoute sans impatience : à la première guerre dont Elle serait cause, Elle et sa postérité auraient cessé de régner. Ses enfans errans mendieraient, dans les différentes contrées de l'Europe, des secours de leurs parens !...* Je ne fais pas ma cour à Votre Majesté par cette lettre ; elle sera désagréable pour Elle. Cependant, qu'Elle y voie une preuve de mon estime. Ce n'est qu'à une personne d'un caractère fort au-dessus du commun que je me donnerais la peine d'écrire avec cette vérité. »

Telle était cette missive, la plus menaçante et la plus arrogante que Napoléon ait jamais écrite à un souverain. Elle exaspéra Marie-Caroline qui écrivit à Gallo le 25 janvier 1805 :

« Vous ne vous représenterez jamais au vif la rage, le désespoir que m'a causé la très insolente lettre du scélérat, mais trop heureux Corse. Je voulais dans l'instant tout quitter, me retirer, et étant femme, ne pouvant me venger sur le scélé-

rat, renoncer au monde et au gouvernement à jamais. Tous mes vieux et bien peu d'amis, mes enfans, tous ont parlé, pleuré, prêché, qu'un infâme pareil ne pouvait m'offenser. Enfin, ils m'en ont, et de tant de manières, tant dit, qu'unis à la religion, ils m'ont calmée et fait écrire une lettre qui m'a excessivement coûté. »

Dans cette lettre du même jour à Napoléon, la Reine niait avoir jamais eu de la haine contre la France. Celle qu'elle avait pu exprimer ne s'adressait qu'au gouvernement républicain « dont les atrocités, les spoliations et l'instabilité n'étaient, disait-elle, qu'un sujet de crainte pour toutes les puissances... ce que Votre Majesté, disait-elle finement, ne peut mal interpréter, puisqu'Elle a été la première à en reconnaître les innombrables inconvéniens et à remplacer le gouvernement défectueux par un gouvernement plus analogue et adaptable à la France. » Si le Roi avait sollicité l'intervention de la Russie auprès du gouvernement français, c'était pour délivrer Naples du fardeau des troupes françaises, et leur neutralité réciproque permettait cette démarche. La Reine affirmait qu'elle n'était pour rien dans l'arrivée des Russes à Corfou. Si elle gardait de bonnes relations avec les Anglais, c'est que sans eux la pêche et le commerce de ses États seraient perdus. Les rassemblemens de troupes dont l'Empereur se plaignait n'avaient eu lieu que pour former un cordon sanitaire destiné à éviter la maladie contagieuse qui désolait alors Livourne. Enfin, pour le départ d'Elliot, c'était avec l'Angleterre que cette question devait être traitée, puisque Elliot était sujet anglais, homme public et accrédité par son pays. Elle terminait sa réponse par l'affirmation d'une franchise et d'une loyauté qu'elle espérait trouver dans l'Empereur lui-même.

La Reine écrivait en même temps à Gallo : « La menace de mes enfans mendiant le pain, et digne d'un crocheteur comme Buonaparte, ne s'oublie pas de ma part et me fera prendre mes efficaces mesures pour les mettre à l'abri. Enfin, le tout est un composé d'insolences. Mais il faut endormir, assouplir le lion pour lui rogner les ongles. *Tal servo, tal padrone*. Alquier, de son côté, chante dans le même ton... Il me présenta la lettre de l'Empereur, que, par un vrai bonheur et coup de la divine Providence, je n'ouvris pas en sa présence. Car Dieu sait quel en aurait été l'effet, et l'ambassadeur de l'Empereur des Français

n'a ainsi pas vu l'effet que cette lettre m'a produit ! A peine parti, je l'ai ouverte et ai manqué d'en mourir. Le persiflage, la menace que ce Buonaparte, dont j'ai vu et suivi de près toute l'histoire, se permet envers moi, fille de Marie-Thérèse, a manqué me tuer. J'ai tâché depuis de me calmer et de vouer au mépris et à sa juste valeur la lettre et celui qui l'a composée. »

Elle s'est demandé d'abord si elle répondrait, puis a fait deux ou trois brouillons et a fini par écrire une lettre, « dont la modération étonnera Gallo, dit-elle, mais cela est nécessaire dans l'intérêt de ses sujets. Si l'intention de Napoléon a été de me pousser à bout, c'est fait depuis longtemps ; si c'est pour m'avilir ou m'intimider, il se trompe fort, car ce n'est pas une âme comme la mienne qu'on intimide ou qu'on avilit. » Il est de fait que sa réponse, toute modérée qu'elle soit, n'est pas d'une femme intimidée, ni qui entend changer de conduite. Elle le prouve encore en hésitant à reconnaître Napoléon comme roi d'Italie et elle veut savoir par Gallo ce qu'il entend par ce titre et quelles seront les bornes de ce royaume. » Nous périrons écrasés par la violence, dit-elle, mais nous périrons avec honneur, et en nous opposant à l'exécution de ses desseins par tous les moyens qui sont en notre pouvoir. »

Napoléon insiste, le 24 février, sur le renvoi du général de Damas et écrit encore à la Reine, mais sur un ton moins menaçant, tout en lui faisant comprendre qu'il connaît ses actes et ses plus secrètes pensées. Il lui dit que si tout est variable dans les sentimens humains, « les règles d'une véritable politique sont les seules choses qui ne changent jamais. Toutes les personnes qui viennent de Naples, remarque-t-il, s'accordent à dire que Votre Majesté ne dissimule pas la haine qu'elle porte à la France... La modération et la justice qu'Elle veut bien voir dans mon administration n'ont pas réussi à me concilier entièrement son amitié. Elle me juge sans doute assez bien pour croire que je ne suis pas surpris de ses dispositions et que la seule chose qui m'étonne, c'est de reconnaître tous les jours qu'une Reine, qui a souvent régné avec succès, ne sait pas que le malheur attaché à la condition des Rois est d'avoir à dissimuler fréquemment des sentimens que, simples particuliers, ils auraient le plus de peine à maîtriser. Tout ce que m'a dit M. de Gallo me fait concevoir l'espérance que Votre

Majesté prendra d'autres sentimens à notre égard ; si je puis un jour me vanter d'avoir obtenu ce changement, ce sera une conquête que je tiendrai à honneur, soit par l'estime particulière que je fais de votre personne, soit par le chemin qu'il aura fallu regagner dans votre cœur, qui ne peut cependant être entièrement fermé à une nation dont vous aimez la langue et la littérature, et dont vous avez souvent prisé l'amabilité. » L'Empereur ajoute qu'il maintiendra ses troupes dans les États de Naples, en vertu du traité de Florence. Il regrette le patronage de la Russie sur ce royaume, car il lui sera plus funeste que la Révolution même. Il plaint la Reine d'attirer les orages, au lieu de les conjurer, et de ruiner son peuple pour soulever avec effort un grain de sable à jeter dans la balance du monde. « Votre Majesté trouvera sans doute, dit-il en terminant, que ma lettre est pleine de sermons : peut-être même y verra-t-elle des choses désagréables pour Elle ; mais il lui sera impossible de ne pas reconnaître que, dans mon impartialité et dans la position où je suis, je n'ai d'autre but que sa tranquillité personnelle, celle de sa famille et le repos de son peuple. »

Le 13 mars, Marie-Caroline répond à Napoléon que ce qu'elle a écrit dans un moment de vivacité ne peut être considéré comme une correspondance politique et réfléchie. Elle promet pour l'avenir une conduite qui ne justifiera aucun sujet de plainte. Elle nie tout armement sérieux, toute menace et toute pensée hostiles. Elle a éloigné, comme il le voulait, le général de Damas qui, cependant, était un officier sans reproches. Elle ne souhaite que la bonne intelligence et l'harmonie entre leurs États, mais, en même temps, le départ de troupes qui sont une oppression pour le royaume. Si l'on s'en tenait aux termes de cette lettre, on croirait à sa franchise ; mais, pendant que la Reine protestait de sa neutralité et de son amitié pour la France, elle continuait à armer et à s'entendre avec l'Angleterre. La Russie envoie alors à Naples le général de Lascy, désigné pour commander les troupes de Corfou. L'Angleterre et la Russie signent en même temps un traité contre l'Empire français. Napoléon vient se faire couronner roi d'Italie à Milan, et le roi de Naples consent enfin à le reconnaître tel, mais il persiste à correspondre avec Malte et Corfou. Talleyrand, sur l'ordre de l'Empereur, insiste pour réclamer la neutralité de Naples, dont la conduite oblique soulève des inquiétudes.

« Vous me dites, répond Marie-Caroline à Gallo, le 4 juin, que l'Empereur est très irrité contre nous. J'en suis fâchée. *Il n'en a aucun motif.* C'est une grande faiblesse pour un homme comme lui d'être sensible à ce que l'on dit contre lui, souvent exagéré par la méchanceté. Je ne parle pas contre lui ; je le crois inutile et dangereux. Je dis aussi, dans toutes les occasions, qu'il est un grand et heureux homme. Je le cite comme notre modèle dans toutes les branches du gouvernement et je crois que tous les princes le devraient étudier et imiter. » Mais elle ne peut lui pardonner ses acquisitions journalières en Italie, ni sa lettre insolente et menaçante, ni les violences de ses généraux, ni l'ordre de renvoyer un ministre aussi estimé qu'Elliot « sous le spécieux prétexte qu'il est Anglais, » ni le désarmement de ses milices. « Appelez-vous cela amitié ou oppression ? s'écrie-t-elle. Et quel sentiment cela doit-il éveiller en nous, ou de la sujétion et de l'abaissement, ou de la rage concentrée et le désir de nous en délivrer ? »

La rage concentrée, c'est bien l'impression que nous donne la lecture des lettres de Marie-Caroline. Ce qu'elle écrit à Gallo, elle le disait, — quoiqu'elle affirme le contraire, — à qui voulait l'entendre, et ses paroles violentes, acrimonieuses, imprudentes étaient répétées partout. Elle maudissait « l'enragé Empereur, le Corse enragé, le Veau d'or, devant lequel chacun pliait le genou, le Buonaparte insolent et furieux, ce moderne Attila, ce Tamerlan, ce Gengis-Khan, cet animal féroce, » dont il fallait calmer le ressentiment, en reconnaissant comme roi d'Italie « ce parvenu Majesté ! » Elle repousse l'accusation infâme de vouloir faire massacrer l'armée française en Pouille. « C'est, dit-elle avec ironie, une idée de Jaffa et des hôpitaux du Pô, mais ce n'est pas ma manière, ni ma morale. Car, si elle n'était pas ce qu'elle est et sera toute sa vie, Sa Majesté Buonapartienne aurait depuis longtemps fini de tourmenter le monde, et malgré Mameloueks et Fouché, etc., sans machine infernale ni pareille bêtise, je l'aurais mis sous terre !... » Mais elle aime mieux être victime que d'avoir des remords. « Ainsi, pour moi, conclut-elle je ne ferais tuer ni empoisonner personne. » Cependant, elle a fait, après l'échec de la République parthénopéenne, tuer, pendre, brûler, égorger ses ennemis à Naples ou ceux qu'elle croyait tels, mais elle n'a aucun remords, car elle a tout

oublié. Elle vit « avec une fermeté et tranquillité d'âme dont le Corse ne jouira jamais! »

Si elle garde en rade un vaisseau anglais, c'est pour sauver sa famille, au moins une partie. La corruption du pays, la fin déplorable du duc d'Enghien, la haine prononcée contre eux rend cette station précieuse et elle se méfie de « Sa Majesté Corsaire » qui l'a menacée de lui faire demander l'aumône avec ses enfans. Gallo l'engage à moins parler, à moins s'irriter. « Pour mes sarcasmes et paroles, répond-elle, assurez l'Empereur des Gaules que je ne proférerai plus *son sacré nom* ni en bien ni en mal, et quand les voyageurs étrangers me raconteront une foule d'anecdotes, plus ridicules les unes que les autres, je me tairai... » Vaines promesses! Sa fougue, sa violence naturelles l'emporteront et elle prononcera contre Napoléon des paroles irréparables. Quoiqu'elle ait juré « de ne jamais desserrer les dents *sur sa sacrée personne*, » elle ne résistera pas au plaisir de le mordre et de le déchirer à l'occasion. Et cependant, elle vante son sang-froid et elle se défend d'être « une énergomène enragée. »

Elle sait qu'Alquier a exigé le départ du cardinal Ruffo, du prince de Castelcicala, du prince de Luzzi, ses ministres. Le Roi fera ce qu'il voudra. Elle lui remettra les correspondances et ses notes. Il les lira ou en fera des papillotes... « Assurez bien à votre Empereur de nouvelle fabrique que moi qui suis de vieille fabrique, j'ai de l'honneur et de l'âme; que le seul désir du bien du Roi, de mes enfans, de l'État me tient au cœur; que je n'ai ni haine, ni rage, mais que, dégoûtée de tout, je lui cède le champ de bataille! » Elle y demeure encore, malgré ses protestations, et Talleyrand lui fait dire que Napoléon en a assez de ses armemens secrets, de ses préparatifs et de ses critiques, et qu'elle a tort de fermer les yeux sur l'abîme creusé par elle-même sous son trône. La nature vient joindre ses violences aux menaces de guerre qui s'élèvent contre Naples. Un tremblement de terre effroyable renverse huit cents maisons et quarante églises. Le château de Caserte est presque en ruines; la famille royale a dû fuir le Palais. Les habitans passent les jours et les nuits sur les places publiques et dans les chemins voisins de la ville. Quel mal nouveau pourra donc s'ajouter à tous les maux dont le ciel accable cet infortuné pays? La Reine proteste de sa neutralité absolue, mais réclame toujours le départ

des troupes françaises, affirmant que les Russes et les Anglais ont juré de respecter sa neutralité et de ne pas lui offrir ou imposer un seul soldat.

C'était le moment où Napoléon comptait sur les succès des amiraux Ganteaume et Villeneuve, et du camp même de Boulogne menaçait l'Autriche de lui prendre Vienne, si elle ne retirait ses troupes d'Italie, puis signait un traité d'alliance avec la Bavière. Il informait en même temps, à la date du 23 août 1805, le maréchal Berthier que le général Saint-Cyr recevrait probablement dans la nuit l'ordre de marcher sur Naples et de prendre possession de ce royaume. Il ne consentirait à épargner la monarchie que si elle confiait le commandement de ses troupes à un officier français, licenciant les milices, prenait des ministres modérés et tenant aux meilleures familles napolitaines. Sinon, non.

Alquier continue à dénoncer la Reine et affirme qu'elle est la cause de tout le mal. Grâce à elle, la Cour est trop engagée avec ses alliés, russes et anglais, pour abandonner ses préparatifs et modifier son système. En effet, un traité secret d'alliance entre Naples et la Russie pour libérer le royaume de l'oppression qui l'accable est signé, sans que le marquis de Gallo en sache le moindre mot. Les Russes espéraient entraîner les Napolitains contre la France pour une diversion éventuelle et forcer les opérations des Autrichiens dans le Nord de l'Italie. Et pendant ce temps, Gallo, confiant dans la déclaration de la Cour, signait le traité de neutralité avec la France, sans autre engagement apparent que celui d'observer et de défendre la dite neutralité contre toute offense et de ne donner accès dans le royaume ni à des troupes, ni à des flottes d'aucune puissance belligérante. Napoléon y fit ajouter deux autres conditions : ne jamais reconnaître aux Anglais la souveraineté de Malte et interdire l'entrée du royaume à Acton. Gallo informait, le 21 septembre 1805, Marie-Caroline de cet acte important par lequel la famille royale et l'État lui paraissaient sauvés.

Cependant la Reine considérait qu'il n'y avait pas tant à se réjouir et elle suppliait Gallo d'employer « le vert et le sec » pour obtenir le départ des Français. Suivant elle, après l'échec de sa descente en l'Angeterre, Buonaparte jouait son va-tout. Trois ou quatre succès de ses adversaires, et sa fortune était finie. « Dieu veuille nous aider, disait-elle. En cas de violation de

mon droit, je me défendrai en désespérée et tâcherai de périr avec le reste du royaume. »

Gallo répondait à ses désirs en lui apprenant que, moyennant l'acceptation des conditions imposées par l'Empereur, les troupes françaises allaient évacuer les États de Naples. Ce traité, fidèlement observé par le Roi et la Reine, eût pu sauver le royaume : mais comme les souverains qui ne croyaient pas au triomphe de Napoléon sur la coalition nouvelle, avaient traité secrètement par leurs ministres Circello et Luzzi avec les ennemis de l'Empire, leur chute n'était plus qu'une question de temps. Une pareille duplicité devait être châtiée.

Bientôt en effet la nouvelle des victoires de Napoléon arriva à Naples. « Nous sommes, écrit la Reine, extrêmement affligés des succès inouïs remportés sur le Rhin et en Allemagne. L'Italie a été évacuée par les armées autrichiennes. Cela nous fait trembler. Les Russes sont partis de Corfou depuis le 23 octobre. Nous craignons qu'ils ne viennent. Nous n'avons aucune force à leur opposer, parce que nous avons été annihilés par la violence française, et les Russes, de leur côté, ne savent où aller... Le corps russe et anglais est si peu de chose qu'il paraît fait exprès pour nous compromettre et ne point nous sauver. » Le 30 décembre, elle s'attend à tout et elle a encore recours à Gallo pour le prier « d'aller trouver l'Empereur de l'Europe entière et faire la paix, ou pour mieux dire, assurer, consolider notre bonne harmonie, parce que nous n'avons jamais été en guerre. » En guerre ouverte, non ; mais en état secret d'hostilité, cela était indiscutable. La neutralité promise avait été audacieusement violée. Les Anglais avaient acheté 2000 chevaux à Naples et le général de Damas était revenu prendre le commandement de l'armée napolitaine. L'escadre et les transports russes avaient été admis à Messine. Les Anglais avaient débarqué à Castellamare et les Russes à Naples, où Marie-Caroline leur avait fait le plus flatteur accueil. Alquier accusait formellement la Reine d'avoir poussé son gendre, l'Empereur d'Autriche, à la guerre. Enfin, d'accord avec les Anglais et les Russes, les troupes napolitaines s'étaient portées vers la frontière des États romains. C'était la dernière faute et la Reine la commit, aussi bien par sa haine contre Napoléon que par la plus folle étourderie.

L'Empereur, au lendemain d'Austerlitz, avisé de toutes ces

démarches. donna à Gouvion Saint-Cyr l'ordre formel de chasser de Naples les Russes et les Anglais. Le 14 décembre, il manda à Talleyrand qui préparait les conditions de la paix avec l'Autriche, en négociant à Brünn, Vienne et Presbourg, de ne point parler de Naples et d'en finir au plus tôt avec la Prusse qui ne se mêlerait point des affaires d'Italie, reconnaîtrait le Tyrol à la Bavière et contracterait, moyennant le Hanovre, avec la France toute espèce d'alliance voulue. « Une fois tranquille sur la Prusse, disait-il, il n'est plus question de Naples. Je ne veux point que l'Empereur s'en mêle et je veux enfin châtier cette coquine! »

Le 23 décembre, accentuant son langage, Napoléon écrivait à Talleyrand au sujet du traité de paix prêt à être signé: « Je vous recommande expressément de ne point parler de Naples. Les outrages de cette reine redoublent à tous les courriers. Vous savez comment je me suis conduit avec elle et je serais trop lâche si je pardonnais des excès aussi infâmes envers le peuple. Il faut qu'elle ait cessé de régner. Que je n'en entende point parler absolument! Quoi qu'il arrive, mon ordre est précis: n'en parlez pas! »

Le 26 décembre, l'Empereur fait insérer au *Moniteur* ce terrible *Bulletin*: « Le général Saint-Cyr marche à grandes journées sur Naples pour punir la trahison de la Reine et précipiter du trône cette femme criminelle qui, avec tant d'impudeur, a violé tout ce qui est sacré parmi les hommes. On a voulu intercéder pour elle auprès de l'Empereur. Il a répondu: « Les hostilités dussent-elles recommencer et la nation soutenir une guerre de trente ans, une si atroce perfidie ne peut être pardonnée! La Reine de Naples a cessé de régner. Ce dernier crime a rempli sa destinée. Qu'elle aille à Londres augmenter le nombre des intrigans et former un comité d'encre sympathique avec Drake, Spencer, Smith, Taylor, Wickham! Elle pourra y appeler, si elle le juge convenable, le baron d'Armfeldt, MM. de Fersen, d'Antraigues et le moine Morus! » Napoléon énumérait tous ceux qui, de près ou de loin, s'étaient acharnés contre lui et avaient ourdi des intrigues ou des complots pour essayer de le renverser. Il montrait en même temps leur impuissance et châtiât une reine orgueilleuse en la confondant avec des folliculaires, ses pires ennemis. Décidé à arracher pour toujours les Deux-Siciles aux Anglais, ayant condamné les Bourbons de

Naples comme les autres Bourbons, résolu à unir étroitement la France, l'Italie et l'Espagne, il voulait placer sur le trône napolitain son frère aîné Joseph qu'il croyait pouvoir diriger à son gré. Et c'est pourquoi, le 31 décembre, il lui manda impérativement : « Mon intention est de m'emparer du royaume de Naples. Le maréchal Masséna et le général Saint-Cyr sont en marche avec deux corps d'armée sur ce royaume. Je vous ai nommé mon lieutenant, commandant en chef de l'armée de Naples. Partez quarante heures après la réception de cette lettre pour vous rendre à Rome et que votre première dépêche m'apprenne votre entrée à Naples et que vous en avez chassé une Cour perfide et rangé cette portion de l'Italie sous mes lois ! »

A peine les Anglo-Russes eurent-ils appris la marche des Français qu'ils décidèrent de se rembarquer en abandonnant le roi et la reine de Naples à leur triste sort, afin de conserver pour leurs souverains des troupes qui, en de meilleures occasions, « pourraient leur rendre de plus grands services. » Peu importait aux alliés que la situation de la famille royale fût désespérée ; leur propre salut leur paraissait préférable à tout et ils ne tenaient aucun compte des réclamations et des doléances de la Cour napolitaine.

C'est alors que Marie-Caroline écrit elle-même à Napoléon cette lettre que lui porte son messenger, le cardinal Ruffo :

« Victimes de la politique la plus égoïste et perfide, entraînés forcément et abandonnés dans l'abîme par de soi-disant amis et alliés, le bandeau, dont ils nous ont si longtemps aveuglés, *moi particulièrement*, vient d'être enfin déchiré et pour toujours... Revenue de l'aveuglement où j'étais emportée par un zèle et un amour du bien mal calculés et irréflechis et dont la plus forte inimitié fut la suite, c'est en cessant d'être l'ennemie de Votre Majesté Impériale et Royale, que j'en appelle à sa générosité et que j'y compte. C'est comme épouse, doublement comme mère de mes enfans et de mes sujets victimes avec moi de ma confiance aveugle en des alliés égoïstes, et ne cherchant point à déguiser la vérité, mais avouant les fautes que m'a fait commettre cet aveuglement, fautes où je n'ai été entraînée que par l'amour du bien et la persuasion de le faire, mais que je veux réparer ; c'est à tant de titres, dis-je, que je ne rougis point et me fais gloire de prier et demander à Votre Majesté Impériale

et Royale l'oubli du passé et de poser les bases d'une liaison sincère et durable qui doivent enfin remplacer l'inimitié mutuelle qui a trop longtemps existé entre nous, bases qui seront sacrées pour moi, puisqu'elles seront fondées sur la reconnaissance et l'admiration. »

Peine perdue ! Démarche inutile ! Napoléon avait prescrit de ne point recevoir le cardinal Ruffo, de ne rien entendre et d'en finir une fois pour toutes avec une Cour perfide. Le cardinal Fesch s'était permis d'appuyer la mission de Ruffo. Napoléon rembarra ainsi son oncle : « Je trouve bien petites et bien puériles toutes vos réflexions sur le cardinal Ruffo. Vous êtes à Rome comme une femme. Vous avez eu tort de conseiller à ce cardinal de se rendre à Paris. Ne vous mêlez point de choses que vous n'entendez pas ! »

C'est en vain que la Reine supplie Gallo de les tirer du malheur où de méchans amis les ont entraînés, de mettre son esprit et ses talens à la torture pour réussir à les sauver. Gallo, qui a été trompé par elle, ne peut plus rien. On lui avait confié, depuis le mois de décembre 1801, l'ambassade de Naples à Paris. Il avait, pendant plus de trois ans, négocié avec Talleyrand un traité de neutralité des plus délicats et, au moment où il croyait avoir évité au royaume une ruine fatale, il apprenait que Ferdinand IV avait signé avec Elliot et Tatitscheff un acte secret qui les jetait dans une coalition nouvelle contre l'Empire. Devant un tel procédé, il s'était considéré comme libre désormais de tout engagement envers la dynastie napolitaine.

Alors Marie-Caroline se voit perdue. Elle a lu le *Moniteur* où Napoléon veut la confondre avec de vulgaires conspirateurs. « Cette guerre, dit-elle, est indigne d'un grand souverain et n'emploie que des moyens révolutionnaires... Pour les infâmes épithètes, il me suffit dans mon cœur de ne point les mériter. J'ai six enfans vivans de dix-huit que j'ai eu le malheur de mettre au monde. Je laisse à eux de me juger comme je suis mère pour eux ! Je pourrais très bien avec esprit et piquante vérité continuer cette guerre de plume, mais je trouve ce moyen indigne et peu fait pour les personnes supérieures bien pensantes. »

Mais il est trop tard pour se plaindre et pour récriminer comme pour agir. L'abdication même ne suffit plus. Le sacrifice que le Roi et la Reine offrent eux-mêmes de leur couronne

n'est pas accepté. Écoutez les derniers cris de Marie-Caroline : « C'est une coquinerie de plus dans le règne de Buonaparte que celui de nous chasser, sans avoir fait la guerre ni rien ! Mais ne croyez pas que je sois la dupe. C'est un parti pris depuis longtemps d'avoir toute l'Italie. Si les Anglo-Russes n'étaient pas venus, il aurait pris un autre prétexte... A peine arrivée en Sicile, je ferai un *Specie Fatti* que j'imprimerai et qui ne sera pas l'éloge de Buonaparte... J'ignore ce que le maître du monde a décidé de notre sort. L'empereur François et ma fille m'écrivent épouvantés tous les deux, me conjurant de penser à ma sûreté. Que croire de cela ? Fera-t-il de moi le pendant du duc d'Enghien ? C'est bien m'honorer, et ce ne serait pas le plus grand de ses triomphes !

« Enfin je m'attends à tout ; mais j'ai la tranquillité de n'avoir rien à me reprocher. Ma haine contre un usurpateur était juste. Je la partage avec bien du monde. La seule différence est que je l'ai imprimée et que d'autres la cachent ! »

Ainsi parlait la Reine dans sa dernière lettre à Gallo le 26 janvier 1806. A ses doléances, à ses reproches, à ses colères, Napoléon ne répondit que par cette sentence irrévocable, signifiée par lui à son armée, à la France, à l'Europe entière : « La dynastie de Naples a cessé de régner ! »

HENRI WELSCHINGER.

---

---

# L'ŒIL ET LA MAIN

DE

## M. INGRES

---

A LA GALERIE GEORGES PETIT

---

Un soir, M. et M<sup>me</sup> Ingres s'étaient rendus, en grande cérémonie, à une réception officielle. M. Ingres avait composé lui-même la toilette de sa femme, je veux dire la première, née Chapelle, celle dont on voit, en ce moment, à la galerie Georges Petit, le portrait ébauché sous le n<sup>o</sup> 23. Il l'avait composée sans doute selon une de ces harmonies cacophoniques dont il avait le secret : peut-être y avait-il suscité des bleus comme le bleu de la *Vierge à l'Hostie*, en bataille contre un de ces groscillies lilas, comme le lilas de M<sup>me</sup> Gonse, et avait-il cru tout concilier en reverdissant le tout de l'éclat légumier qu'on s'épouvante d'apercevoir dans l'*Odalisque à l'esclave*. Toujours est-il que, si peu regardant qu'on fût alors aux couleurs des toilettes, l'effet fut désastreux. On s'ébahissait, on chuchotait, on se retournait, on prenait note de ces couleurs à ne pas mettre ensemble. M. Ingres allant et venant dans les groupes, assez bien dissimulé à cause de sa petite taille, entendait tout. Il s'approcha vivement de sa femme et lui dit : « Partons ! — Pourquoi donc ? — Partons, partons ! Tu es mise de façon ridicule... Tu ressembles à un perroquet... Tout le monde s'en aperçoit. Nous allons être la fable de Paris. » Et ils s'en allèrent, elle digne et

muette, lui tout en gestes et en interjections, se secouant comme chien mouillé. Mais lorsqu'ils furent dans l'escalier et qu'il se lamentait sur la comparaison qu'on ferait de sa femme et des autres belles dames et d'être la cause involontaire de cet échec, elle se redressa, superbe, et dit : « Ces dames peuvent dire ce qu'elles voudront : je suis tout de même *Madame Ingres*. »

Ce trait qui me fut conté par un témoin, non de la scène, mais du récit qu'en fit M<sup>me</sup> Ingres elle-même, quelques jours après, dans l'intimité, revient à la mémoire quand on sort de la galerie Georges Petit, où l'on fait en ce moment une exposition rétrospective de l'irascible maître. On se dit : Voilà certes de la peinture souvent bien plate, bien lisse, parfois bien désagréable, des tons ou bien sourds ou bien criards, qui ne chantent pas, beaucoup de couleurs et peu de couleur, une pauvreté d'imagination à faire pitié à des concours pour le Prix de Rome, plus d'une composition déclamatoire et vide. Sans doute, M. Ingres paraît dans ses scènes religieuses ce qu'il se défendait d'être « le singe de Raphaël, » et dans ses scènes pseudo-antiques, il est bien comme, disait Préault, « un Chinois égaré dans les ruines d'Athènes. » Oui, tout cela est vrai, — et pourtant c'est tout de même *Monsieur Ingres*.

C'est que, malgré tous ses défauts et en dépit de son incapacité radicale à percevoir presque tout ce qui fait la joie des yeux dans la Nature, ce diable d'homme a su, plus fortement que personne, exprimer le peu qu'il percevait. Comme l'a très bien démêlé le regard pénétrant d'Eugène Delacroix, l'œuvre de M. Ingres c'est « la complète expression d'une intelligence incomplète. » Il est allé jusqu'au bout de son talent, jusqu'au bout de ses forces : ce qui est rare parmi les hommes. Il avait peu, mais il a tout donné : ce qui est d'un bel exemple et qui commande le respect. Ses erreurs sont d'une bonne foi entière, venant toutes de l'étroitesse de son esprit et nullement d'une défaillance du cœur, d'une complaisance envers le monde, d'un désir de gloire ou d'argent. Il mettait sur sa toile ses bleus et ses roses avec autant de sérénité qu'un Botocudos se plante un disque sur la lèvre. Il trouvait cela beau. Les vérités de son dessin ont la même simplicité, franche, hardie et ne sont mêlées d'aucun scrupule, ni détour aimable : son crayon lançait un trait comme un arc lance une flèche...

Un tel caractère est rare, un tel exemple est utile, et

M. Henry Lapauze a été bien inspiré, en organisant, pour notre enseignement, cette exposition, où l'on peut voir plusieurs tableaux et un grand nombre d'ébauches et de dessins qui n'avaient jamais, jusqu'ici, paru au grand jour. M. Lapauze n'a rien dissimulé de son maître, et avec une belle intrépidité, il nous montre aussi bien les pastiches de Raphaël, comme le *Vœu de Louis XIII*, que la caricature du génie grec comme cette *Thétis* que son énorme drôlerie seule parvient à sauver de l'indifférence ou de l'ennui. Il les montre aussi bien que les admirables portraits de M<sup>me</sup> de Senonnes, de M<sup>me</sup> de Tournon, de Bartolini, de M. Molé, et que les dessins plus admirables encore, égalés seulement par ceux d'Holbein. En même temps, en un volume abondamment fourni de reproductions, il remet, sous nos yeux, les dessins ou études qui n'ont pu être exposés. L'œuvre d'Ingres entier, ou presque tout entier, est, là, reproduit, et, maintes fois, le trait de l'étude est confronté avec le trait définitif. On peut donc se faire une idée totale du maître.

On saisit là, sur le vif, deux choses : l'acuité de son œil et l'adresse de sa main, c'est-à-dire ce que son œil démêlait de la nature et comment sa main rendait ce que son œil avait démêlé. Par ailleurs, M. Ingres nous est bien connu. Les témoignages nombreux, immédiats et concordans qu'ont laissés de lui ses disciples, les Amaury Duval, les Flandrin, les Odier, les Jaumot, confirment de tout point ce que son œuvre nous suggère. Nous voyons, dans ses enseignemens comme dans ses tableaux et sa vie, se produire deux phénomènes fort curieux. Le premier est une complète incapacité de jouir des belles couleurs, chez un homme au plus haut point sensible aux moindres modulations de la ligne. Le second est l'obstination d'un réaliste dénué d'imagination à imaginer des scènes irrécnelles, à laisser, là, ce qui le sauve et à poursuivre ce qui le perd.

Ces deux phénomènes ne sont pas uniques dans l'histoire de l'art : je ne crois pas, au moins dans l'art français, qu'il en soit un exemple plus saisissant que M. Ingres.

## I

Sensible à la beauté des formes, nul ne l'a été plus que lui. Tous ses actes, toutes ses paroles, tous ses gestes semblent, tout le long de sa longue vie, s'enchaîner pour célébrer ce culte du

« beau formel » en un rite parfois bizarre, mais fervent et tout spontané. Je ne dis pas que d'autres ne l'aient pas mieux exprimé : il l'a ressenti autant que personne. « Regardez cela, s'écriait-il en montrant à ses élèves le modèle vivant, regardez cela ! c'est comme les anciens et les anciens sont comme cela. C'est un bronze antique. Les anciens, eux, n'ont pas corrigé leurs modèles ; j'entends par là qu'ils ne les ont pas dénaturés... Aimez le vrai parce qu'il est aussi le beau si vous savez le discerner et le sentir. Faisons-nous des yeux qui voient bien, qui voient avec sagacité. Si vous voulez voir cette jambe laide, je sais bien qu'il y aura matière, mais je vous dirai : *prenez mes yeux et vous la trouverez belle !...* » Et il ne pouvait se tenir d'exprimer son enthousiasme devant le modèle. « Si vous saviez tous les cris d'admiration qu'il pousse quand je travaille chez lui, disait une jeune fille qui posait pour M. Ingres, j'en deviens toute honteuse. Et quand je m'en vais, il me reconduit jusqu'à la porte et me dit : « Adieu, ma belle enfant, » et me baise la main... » De même, en face des *Stanze*. « Je cours aux Raphaël comme le chat court à sa proie, » disait-il.

Une pareille sensualité du goût pour les belles lignes harmonieuses, pour la « santé de la forme, » ne va pas sans une égale souffrance devant la laideur. Amaury Duval raconte qu'à Rome un mendiant avait élu domicile sur la route de Tivoli, et implorait la charité en étalant d'horribles plaies aux yeux des passans. Lorsque M. Ingres dirigeait sa promenade de ce côté et qu'il approchait du malheureux, M<sup>me</sup> Ingres s'empressait de jeter son châle sur la tête de son mari et le conduisait par la main jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé, de beaucoup, le pauvre estropié.

Et il ajoute cette anecdote encore plus significative : « Je le vis ressentir un soir à l'Opéra une impression de ce genre. On donnait *Guillaume Tell*. Le rideau se leva, et quoique M. Ingres préférât de beaucoup la musique ancienne (ce qui avait fait dire à David : « Ingres est fou : d'abord, il aime Gluck »), cependant il se laissait aller à une émotion de plaisir... Mais quand Duprez commença à chanter, je vis M. Ingres se démener dans sa stalle, passer la main sur sa figure, détourner la tête. Je crus que la voix de Duprez lui déplaisait, ou l'air même ; aussi je lui demandai, assez timidement, s'il n'aimait pas le talent de Duprez : « Au contraire, me répondit-il, une émission de voix admirable ! un style superbe ! mais... regardez... voyez cet

écartement des yeux!... » Je fis tous mes efforts pour garder mon sérieux... » — Ceci n'était point une attitude. S'il est une chose dont M. Ingres fût bien incapable, c'était la simulation. Son organisme délicat et pétulant vibrerait réellement aux moindres désaccords dans l'équilibre, l'harmonie, l'ampleur, des formes, — et même quand il n'avait pas le crayon à la main, selon son expression, son « œil dessinait tout le temps. »

Or, voici le phénomène.

Avec cette sensibilité, cette sensualité pour les belles formes, nul goût de la couleur, ni pour la couleur. Peut-être, dans l'œuvre immense de M. Ingres, on pourrait citer quelques toiles : la *Chapelle Sixtine*, le portrait de *M<sup>me</sup> de Senouves*, la *Petite Odalisque couchée*, qui sont d'une assez riche couleur. Mais ce sont des exceptions et même des hasards. Qu'un peintre, au cours d'une longue carrière, fasse deux ou trois fois une heureuse rencontre de couleurs, — ceci ne prouve pas qu'il soit né coloriste. Encore faudrait-il qu'à l'ordinaire il ne fit pas hurler les bleus et les roses, comme dans le portrait de *M<sup>me</sup> Ingres, née Ramel*, ou dans la *Vierge à l'Hostie*, ou les bleus et les jaunes, comme dans le portrait de la *Princesse de Broglie*.

D'ailleurs, dans les quelques toiles à peu près harmonieuses qu'a signées M. Ingres, il n'y a guère que des couleurs sourdes. Or, tout peintre dessinant et modelant en perfection, comme il faisait, se tirera assez bien des noirs, des rouges bruns et des blancs. Les vraies difficultés de la couleur commencent avec les teintes qui renvoient beaucoup de rayons lumineux : les bleus, les verts, les roses clairs, les violets clairs, les jaunes clairs. Si M. Ingres les avait soigneusement évitées, on ne se serait peut-être jamais aperçu qu'il en distinguait mal les rapports. Mais il ne les évitait pas, précisément parce qu'il ne les voyait pas, c'est-à-dire n'en percevait nullement les désaccords.

Et c'est un trait assez ordinaire chez les médiocres coloristes, — Sassoferrato, Lesueur, Hudson, — que d'aborder les couleurs les plus difficiles, par exemple d'étaler de grands bleus dans leurs compositions. S'ils suivaient leur goût naturel, comme les couleurs vives ne leur donnent aucun plaisir, ils peindraient tout en monochrome, ne s'attachant qu'aux valeurs. C'est le sens profond et la justification parfaite de ce mot de M. Ingres : « *Le dessin comprend les trois quarts et demi de ce qui constitue la peinture. Si j'avais à mettre une enseigne au-dessus de ma*

porte, j'écrirais : *École de dessin*, et je suis sûr que je ferais des peintres. » C'est encore pourquoi les deux seules couleurs qu'il recommandât à ses élèves étaient le « gris-laqueur » pour les demi-teintes, et le brun rouge, dont il disait : « C'est une couleur tombée du ciel ! » Malheureusement, les peintres non-coloristes entendent vanter le coloris des autres. On leur reproche de faire gris, froid, mort. Un jour vient où ce reproche les impatientte : se sentant forts, ils veulent prouver leur force. Ils saisissent alors, un peu au hasard, des laques, du cadmium, du vert émeraude, du cobalt, — et tout est perdu.

Ainsi de M. Ingres. Cet organisme si sensible aux moindres modulations de la forme et qui en jouissait si vivement, était très probablement affecté d'un commencement de ce que les Anglais appellent *colour-blindness*, c'est-à-dire incapacité de distinguer les couleurs, — ce qu'il ne faut pas confondre avec la vue basse, la myopie, qui permet fort bien, comme on l'a vu chez Whistler, la perception des plus délicates nuances et des tons les plus fins. Le phénomène est moins rare qu'on ne croit chez les peintres. Voici l'étrange histoire que raconte Vibert d'un de ses camarades d'atelier :

« Un d'eux, que nous avons connu étudiant, ne distinguait pas le rouge du vert. Le vermillon et le vert Véronèse ne faisaient pas de différence pour lui. Il se guidait sur l'étiquette de ses tubes, et, sachant, par oui-dire, l'usage de ces deux couleurs, il peignait tant bien que mal. Il y avait bien, de-ci, de-là, quelques touches égarées qui « gueulaient » un peu, en terme d'atelier : cela passait pour de l'originalité. Mais ayant un jour, par inadvertance, pris la palette d'un voisin qui ne rangeait pas ses couleurs dans le même ordre que lui, le pot aux roses se découvrit, ou plutôt le pot au vert. Tous ceux qui l'ont vue doivent se rappeler encore cette figure académique de lutteur antique, sérieusement peinte dans tous les tons les plus verdoyans de l'épinard et du poireau. On peut se figurer l'explosion d'hilarité que cela fit parmi les camarades ; on en parla longtemps.

« Le pauvre garçon désespéré, à dater de ce jour mémorable, prit le parti de supprimer de sa palette tous les rouges et les verts brillans et il se contenta de peindre des sujets comportant peu d'effets de couleurs. Comme il dessinait très bien, avait le sentiment des valeurs très développé, et sentait vivement la

poésie de la nature, il n'en devint pas moins un grand peintre : seulement, jamais un tableau ne sortait de son atelier sans qu'un ami sincère (mais indiscret, comme on voit) ne soit venu vérifier si aucune erreur ne s'était glissée et si les quelques rouges indispensables étaient bien à leur place. »

Je ne veux pas dire que le daltonisme atteignit ce degré chez M. Ingres. Mais il apparaît presque certain, tant dans ses œuvres que dans sa vie, qu'il manquait tout à fait de la sensibilité des couleurs. Ses œuvres considérées toutes seules ne suffiraient pas à le prouver. Il peut arriver qu'on éprouve les plus grandes joies au spectacle changeant de la matière colorée et des vibrations lumineuses, puis qu'on veuille les traduire et qu'on ne le puisse pas. Cela arrive tous les jours. Mais tel n'est pas le cas de M. Ingres. Chez lui, ce n'est pas le rendu qu'il faut accuser, mais la perception même. Ce n'était pas la main qui était en défaut, c'était l'œil. Il n'était pas mauvais coloriste par impuissance à reproduire les riches harmonies qu'il voyait dans la Nature : il ne les voyait littéralement pas, et n'en jouissait d'aucune façon.

On a de lui nombre d'entretiens, de notes, de lettres, de propos recueillis, sténographiés par ses élèves : rien n'y ressemble aux cris de joie, aux notations enthousiastes, subtiles d'un Corot, d'un Delacroix ou d'un Fromentin, et tout, au contraire, y montre l'indifférence ou le dédain du maître pour ce qu'il appelait : « les ornemens que la couleur ajoute à la peinture. » « Raphaël et Titien, disait-il, tiennent sans contredit le premier rang parmi les peintres, et pourtant Raphaël et Titien ont considéré la nature sous des aspects bien différens. Tous deux ont possédé le privilège d'étendre leur vue sur toutes choses, mais *le premier a cherché le sublime là où il est vraiment, dans les formes*, et le second dans le coloris. » Et encore : « L'expression, partie essentielle de l'art, est intimement liée à la forme. La perfection du coloris y est si peu requise que les peintres d'expression excellens n'ont pas eu comme coloristes la même supériorité. »

Au fond, « supériorité, » « infériorité, » de coloris, c'étaient là, pour lui, des on-dit. Il n'avait pas directement d'opinion sur ce point, d'opinion racinée, enthousiaste, passionnée. Tant qu'il s'agit de poser le modèle, de l'éclairer, de saisir les grandes masses, l'ensemble, de trouver les vivans contours du dessin, il

professe avec conviction, avec expérience, avec justesse. Dès qu'il passe à la couleur, il n'a plus d'élangs, ou du moins n'en a plus que pour la proscrire chez ceux qui l'ont le mieux rendue. Entendez-le devant cette fête des yeux que sont les Rubens : « Vous êtes mes élèves, par conséquent mes amis et, comme tels, vous ne salueriez pas un de mes ennemis, s'il venait à passer à côté de vous dans la rue. Détournez-vous donc de Rubens dans les musées où vous le rencontrez, car si vous l'abordez, pour sûr, il vous dira du mal de mes enseignemens et de moi... On a dit de Caravage qu'il était venu au monde pour détruire la peinture. On pourrait en dire autant de Rubens... » Comme Rembrandt est sensiblement moins coloriste que clair-obscuriste, M. Ingres le comprend un peu mieux, mais il y a encore, chez lui, trop de modulations de couleur : « N'admirons pas Rembrandt et les autres à tort et à travers; ne les comparons pas, eux et leur art, au divin Raphaël et à l'École italienne : ce serait blasphémer... »

Et, en effet, dès qu'on est insensible au ragoût des couleurs, non seulement on n'en fait pas un mérite à l'artiste, mais on s'irrite de ce qu'elles viennent déranger et détruire l'harmonie des attitudes, l'équilibre des lignes, la clarté des expressions. D'abord, elles empêchent de voir si la forme est parfaitement rendue et, par leur éclat intempestif, elles peuvent nous tromper sur ce point capital, nous dissimuler une défaillance, tandis que le dessin, lui, révèle exactement ce que l'artiste sait ou ne sait pas des formes : c'est « la probité de l'Art. » Ensuite, si le dessin est parfait, elles le gâtent. Or un peintre insensible à la couleur est comme un orateur insensible au mouvement : quand il a fait une belle phrase, il faut qu'il la place, coûte que coûte, telle quelle, dans son discours. Arrière, l'improvisation qui écornerait la belle phrase, qui la ferait peut-être disparaître! « La promptitude d'exécution dont la couleur a besoin pour conserver tout son prestige ne s'accorde pas avec l'étude profonde qu'exige la grande pureté des formes, » dit M. Ingres.

Et ce ne sont point, là, de simples « mots » d'artiste, des boutades occasionnelles. Toutes les toiles de la galerie Georges Petit projettent devant nos yeux ce qu'annoncent ces paroles. On y voit qu'avant tout, le Maître ne veut pas « perdre son dessin. » Il remplit le contour, — en s'appliquant bien à ne pas le dépasser, — d'une teinte moyenne qui lui représente, à peu

près, l'ensemble des couleurs qu'il y a dans la nature, et qu'il appelle le *ton local*. Même, là où il atteint à la perfection, comme dans le portrait de M<sup>me</sup> de Tournon et celui de M<sup>me</sup> d'Haussonville, il l'atteint par la valeur du dessin, et l'on reconnaît que chez lui, du moins, il est bien vrai que le « dessin fait les trois quarts et demi » de ce qui constitue la peinture.

Dès lors et si l'on admet, au départ, l'incapacité visuelle de M. Ingres, son système n'a rien de forcé : c'est un bénéfice de nature. Son étroitesse n'a rien de vil : c'est de la logique. C'est sans effort, en suivant la pente de son esprit et les nécessités de son métier, qu'il en arrive à énoncer des aphorismes comme ceux-ci : « Il est sans exemple qu'un grand dessinateur n'ait pas eu le coloris qui convenait exactement aux caractères de son dessin... » et enfin : « Nous ne procédons pas matériellement comme les sculpteurs, mais *nous devons faire de la peinture sculpturale*. » Ce mot dit tout : c'est la négation même de l'art pictural, comme, d'ailleurs et par une erreur symétriquement superposable, l'école actuelle de sculpture à jeux d'ombres et de lumières et à enveloppes, est la négation de l'art sculptural. Mais tandis que les tendances actuelles de la sculpture naissent d'un désir de « renouveler » l'art, l'erreur de M. Ingres venait d'un attachement furieux, d'une fidélité aveugle à ce qu'il appelait « le Beau éternel. »

Qu'on regarde son *Romulus vainqueur d'Acron*, son *Saint Symphorien*, son *Jupiter et Thétis* : ce sont des statues mises bout à bout, ou les unes devant les autres, et coloriées d'un vague ton *chair*, le même pour tous les jeunes gens, le même pour tous les vieillards, d'après une recette qui ne lui avait pas coûté grand'peine. Qu'importe cette couleur, si la ligne est juste, si la forme est bien définie, bien visible, si les masses sont en équilibre et en harmonie ! L'important, c'est que les *valeurs* y soient, en des oppositions nettes, précises et qu'aucune couleur reflétée ne vienne brouiller. Il avait pris une telle horreur pour les ombres transparentes qu'il avait fait apporter, de l'École des Beaux-Arts, son prix de Rome avec l'intention de reprendre toutes ses parties d'ombre et de les empâter. Un de ses mots était : « Messieurs, mettez du blanc dans les ombres ! c'est-à-dire : bouchez-les ! »

Quant au paysage, qui n'est guère qu'une masse colorée et où les lignes sont mal définies, il n'existe pas : il n'existe

que du jour où un Poussin le discipline : « Lui, le premier, lui seul, *il a imprimé le style à la nature italienne.* » La nature végétale et géologique est une chose trop embrouillée, trop peu linéaire pour être admirée en elle-même. Elle n'est bonne qu'à servir de cadre à des actions humaines, « car il n'y a que les peintres d'histoire qui soient capables de faire de beaux paysages. » Enfin, la pierre de touche de toute peinture, selon M. Ingres, c'est l'image d'où la peinture est absente : c'est *la gravure*. Là, on reconnaît vraiment si le tableau est bon ou mauvais. « Il faut que le peintre s'arme soigneusement avant de se soumettre à cette épreuve. S'il en sort victorieux, c'est que, sans nul doute, il méritait la victoire. » Le reste est peu de chose : ce n'est que la couleur !

Le phénomène noté au début de cette étude trouve, ici, son exemple le plus frappant. Jamais esprit d'artiste ne fut plus borné : jamais vision de nature si étroite. Dans la nature, M. Ingres ne voit que le corps humain, dans le corps humain que la forme, dans la forme que le dessin arrêté, délimitatif, et l'attitude fixée, jamais ce qu'il y a d'indécis, de mordu par l'ambiance et de changeant, — toujours l'« être, » jamais le « devenir. » Il est douteux qu'il eût admis le dessin d'un Carrière, d'un Whistler, d'un Renouard. Il est certain qu'il n'admettait pas celui d'un Rubens, d'un Van Dyck, d'un Boucher, d'un Rembrandt, et il recommandait à ses élèves, lorsqu'ils traversaient les salles où étaient ces maîtres, de « se mettre des ceillères comme aux chevaux. »

Quant aux modernes, ils étaient bons à tuer. « Je voudrais, disait-il, qu'on enlevât du Musée du Louvre ce tableau de la *Méduse* et ces deux grands *Dragons*, ses acolytes; que l'on plaçât l'un dans quelque coin du ministère de la Marine, les deux autres au ministère de la Guerre, pour qu'ils ne corrompent plus le goût du public, qu'il faut accoutumer uniquement à ce qui est beau. » — Si l'on avait ôté des musées toutes les toiles qui le heurtaient, qu'il enjoignait à ses élèves de ne pas voir, on aurait dépeuplé le Louvre, vidé Amsterdam, réduit l'Académie de Venise à presque rien. Il aurait décapité toutes les Écoles, sorte de Robespierre du dessin, pour faire régner la « Probité de l'Art. » Sa bonne foi étant entière, son honnêteté scrupuleuse, on ne peut en accuser que son œil.

Comment, avec si peu de dons pour la peinture, M. Ingres

s'est-il fait peintre? Les premières pages du livre de M. Lapauze consacrées à la famille de M. Ingres, à son père, à ce qu'on pourrait appeler « sa préhistoire, » nous l'apprennent. M. Ingres était fils de peintre et de peintre apprécié, de membre de l'Académie de Toulouse : c'était un dynaste. Mais il est probable qu'il était infiniment mieux doué pour la musique. D'après ceux qui l'ont connu, son goût en harmonies musicales était étendu. Il percevait, sans doute, beaucoup plus d'intervalles entre deux sons qu'entre deux couleurs. Ce peintre qui voyait si mal les bleus, les jaunes et les verts, avait beaucoup d'oreille. On s'est peut-être trop moqué de sa passion pour la musique. Le vrai « violon d'Ingres, » c'est la peinture.

## II

Le dessin est sa vocation. Et par le mot « dessin, » j'entends l'intelligence du geste, l'équilibre des masses, la mise en place, l'éclairage, le drapé, le modelé. Dans tout ce qu'il dessine expressément d'après nature, tout cela est non pas seulement excellent, mais nouveau, révélateur, magistral.

Regardez ses portraits. Tout est simple, rien n'est banal. Rien n'est imprévu et rien cependant n'est ce qu'on a vu, déjà, dans un autre portrait. Chaque fois, M. Ingres renouvelle, sans effort apparent, la pose par d'imperceptibles modulations de l'attitude toujours aisée, toujours unie, toujours plaisante. Ce sont des mouvemens qui font honneur au corps humain. Et le corps les fait de lui-même, sans y être le moins du monde contraint ou forcé. Nul embellissement, nul mensonge. Ça et là, peut-être un bras, pour donner une ligne plus enveloppante, est obligé à un mouvement qu'il n'aurait pas pris tout seul. Un coude est légèrement déplacé, mais c'est à peine sensible et extrêmement rare. D'ordinaire, M. Ingres est le témoin le plus incisif et le plus impitoyable de son temps. Quand ses modèles ont la figure de travers, il l'avoue ; quand ils sont atteints de strabisme, il le dit crûment. Quand ils ont l'air niais, les cheveux ébouriffés ou en épis rebelles, la taille déjetée par une croissance précoce, déhanchés, ou le ventre omnipotent, il le proclame ingénument, sans honte, et, s'ils ne savent que faire de leurs bras, il ne leur apprend pas à s'en servir. Ainsi, par son ingénuité féroce, il atteint à cette manière de caricature incon-

sciente que M. Raffaelli appelle le « caractérisme, » et qui est une forme du grand art. Il prétend être un réaliste et là, en effet, ses prétentions au réalisme sont pleinement justifiées.

Même les choses qu'il aime le mieux, qu'il admire avec le plus de ferveur, il les montre telles qu'elles sont. Ainsi les mains. Certes, il étudie les mains de ses modèles avec une curiosité passionnée, un goût voluptueux. Il les scrute avec autant de soin qu'une chiromancienne. Aussi, ne sont-elles pas interchangeables, comme celles des portraits de Van Dyck et de tant d'autres : elles suffiraient à identifier les figures. Pourtant il ne les flatte pas. Il s'abstient de les faire plus petites qu'il ne les voit. Lorsqu'elles viennent en avant, il les voit énormes, comme les verrait l'objectif photographique et les montre telles quelles. Le portrait de la *baronne James de Rothschild*, de *M<sup>me</sup> Ingres, née Ramel*, et de bien d'autres en témoignent. Aucune affectation non plus à leur donner trop d'importance. Si attentif qu'il soit au dessin des mains, si supérieur qu'il s'y montre, il n'en fait pas étalage inutile. Bien souvent, il les cache à demi, comme celles de *M<sup>me</sup> de Tournon* et de *M<sup>me</sup> Devauçay*, n'en montre qu'une comme chez *M<sup>me</sup> de Senonnes*, laissant l'autre se perdre dans la fine trame des plis. Par une coquetterie d'impeccable virtuose, il joue la difficulté en abordant les raccourcis les plus périlleux, comme dans les mains de *M<sup>me</sup> Panckoucke* et la main gauche de *M<sup>me</sup> Ingres*. Au lieu de montrer, il suggère et avec une telle perfection qu'on lui sait gré de tout ce qu'il laisse à deviner.

Cette fidélité au modèle est poussée parfois jusqu'au scrupule. Quand il fait son propre portrait, de trois quarts, il n'ose pas donner à son regard la même direction qu'à sa figure, parce que posant devant une glace et une glace simple, il faut bien, pour qu'il se voie lui-même de trois quarts, qu'il regarde de côté, — et il se dessine un regard en coulisse. A cette véracité il doit son impeccable dessin. On ne saurait citer un portrait, ni une étude dont le trait soit faible ou banal.

Considérez les figures de *M<sup>me</sup> de Tournon*, de *M<sup>me</sup> Panckoucke*, de *Bartolini*, de la « *Belle Zélie*, » de *M. Molé*, de *M<sup>me</sup> de Senonnes* : d'abord, ce sont, là, des portraits véritables, c'est-à-dire faits à la ressemblance de la personne qu'ils représentent et non à la gloire de ses arbres, de sa fenêtre, de ses meubles, du soleil qu'il faisait ce jour-là et des reflets de son chapeau. — bref de

tout ce qui n'est pas elle. Pendant un long temps, ce fut la prétention de l'École impressionniste de tatouer le visage et les mains du modèle de tous les reflets projetés par les surfaces lumineuses autour de lui, si bien que, dans cet éparpillement omnicolore, il se perdait tout entier. « C'est la nature, » disait-on et l'on avait raison de dire que c'était la nature, telle qu'elle apparaît, dans un jardin, sous des arbres et un chapeau de paille, par un gros soleil. Mais l'on a raison aussi de se libérer de ces conditions très particulières d'éclairage et de pose, si l'on veut saisir, sur une figure humaine, non pas le reflet de ce qui l'entoure, mais le reflet de ce qui l'anime, et point du tout ce par quoi elle se confond avec son milieu, mais justement ce par quoi elle en diffère.

L'admirable portrait de *M<sup>me</sup> de Tournon* si calme, si commodément installé pour l'étude physiognomonique, nous met en présence d'une individualité vivant de sa vie propre, — et c'est précisément le but et la définition du « Portrait. » Nous ne savons pas, il est vrai, comment, ce jour-là, les rayons du soleil jouaient à travers les feuilles, — ni même s'il y avait des feuilles et du soleil, mais nous savons ce qu'avait de bien particulier l'expression de *M<sup>me</sup> de Tournon*. *M. Molé* semble poser dans une cave, mais nous savons, sans avoir rien lu sur lui, quel était le tempérament de *M. Molé*. La « Belle Zélie » se détache sur un fond irréel, mais la belle Zélie, elle, offre tous les aspects d'une réalité. Sans doute, il n'y a pas, ici, cette sorte d'intérêt qu'éveille en nous une figure palpitante de reflets, d'ombres, de rayons, toute en vibrations venues de très loin ; mais c'est bien quelque chose quand on tire, pour nous le montrer, un individu de la foule, que de nous faire voir non plus cette foule, mais cet individu.

Ensuite, ces portraits véritables sont de merveilleuses symphonies de lignes. Sens mystérieux de l'équilibre, obscure perception de la pesanteur et de la résistance dans les choses même les plus légères et les moins raides, comme le grain de sable arrêté sur le bord du sablier, goût de ce qui s'alanguit, se déroule et se déploie, ou, au contraire, de ce qui arrête, limite et définit, — tout cela est satisfait par l'ordonnance, gracieuse et simple, de ces atours. *M. Ingres* dispose ses lignes comme Raphaël. Son idéal de l'art, *la Dispute*, le sert merveilleusement, tant qu'il reste enchaîné étroitement à la réalité, par l'obligation de suivre son

modèle. Il est le maître incomparable des plis : plis qui enveloppent comme des bras, plis qui bouillonnent comme de l'écume, plis qui sourient comme des fossettes, plis qui froncent comme des rides, plis qui gantent, plis qui ondulent, plis qui se creusent, se « pochent, » ou plis qui tombent en chute d'eau, — il les sait tous, et les emploie tous, dans un parfait équilibre et une parfaite simplicité. Il trace, d'une main également sûre, la grande trajectoire et le petit « œil de pli. » Il réussit également la période et le trait. Il a de l'éloquence et de l'esprit. Aimanté par la réalité, son crayon n'erre jamais.

Et là, chose curieuse, en même temps que sa pratique est parfaite, sa théorie est large. Dans le domaine de la forme, son esprit est très compréhensif : il saisit tout, il comprend tout, il aime tout ce qui vraiment est digne d'être aimé. Il ne s'arrête nullement aux Grecs, ni à Raphaël. Il aime Masaccio, il aime Luca Signorelli, il aime jusqu'à Giotto et le copie. Sans doute, ce ne sont que des passades ; il se ressaisit ; en lui le Grec prédomine, mais s'il n'adore pas constamment les primitifs, il les comprend toujours. La justesse, la précision, la force d'une ligne, partout où il les trouve, même éloignées de la grâce qu'il aime, même mêlées de l'archaïsme ou de l'étrange qu'il n'aime pas, il les admire, il les acclame parfois, en tout cas, il les admet. C'est que vraiment sensible aux beautés de la forme, il comprend tout du Beau « formel. » Rien de ce qui est du dessin ne lui est étranger.

Et comme il l'enseigne ! « En étudiant la nature, dit-il à ses élèves, n'ayez d'yeux d'abord que pour l'ensemble. Interrogez-le et n'interrogez que lui. Les détails sont des petits importants qu'il faut mettre à la raison. La forme large et encore large ! » Dans ce domaine qu'il connaît bien, sa théorie comme sa pratique est entièrement réaliste. Il se fâche contre quiconque se permet d'embellir le modèle. Au seul mot d' « idéaliser, » il éclate : « C'est dans la nature qu'on peut trouver cette beauté qui fait le grand objet de la peinture, dit-il ; c'est là qu'on doit la chercher, nulle part ailleurs. Il est aussi impossible de se former l'idée d'une beauté à part, d'une beauté supérieure à celle qu'offre la nature, qu'il l'est de concevoir un sixième sens ! » Et quand on lui cite les anciens, il répond : « Les anciens n'ont pas créé, ils n'ont pas fait, ils ont *reconnu*. »

Cette « forme large, » ce dédain du détail, cette décision, se

lisent dans tous ses portraits, mais sont soulignés surtout dans ses mines de plomb. C'est là que son œil est le plus pénétrant, sa main le plus fidèle. Là, chaque trait porte et, comme un bon archer, il fait plus de besogne avec quelques coups bien ajustés que d'autres avec une multitude qui obscurcissent le papier. Nul n'a porté le trait synthétique à ce degré de perfection.

Or le trait synthétique, la ligne, n'est point, comme toute l'école impressionniste le prétend, une convention de l'esprit, mais bien une fonction naturelle de la vue. Soit que nous ayons besoin, pour l'utilité de la vie, de délimiter la place de chaque objet dans l'espace, soit qu'un goût de clarté nous pousse à définir le monde coloré comme un assemblage d'arabesques, l'idée de la ligne n'est pas plus conventionnelle que celle de la tache ou du point. Et il faut qu'elle tienne à la physiologie humaine de façon bien profonde, pour que l'humanité ait eu l'idée de relier par des lignes fictives les choses les moins linéaires du monde et qui ressemblent le plus à des points : les étoiles. Puis donc que l'imagination se figure sans peine des lignes reliant les points lumineux de la Grande Ourse ou du Capricorne, il ne faut point trouver bien extraordinaire qu'un maître ait cru pouvoir délimiter par une ligne la place que tenait un jour dans l'espace le tuyau de poêle de *M. Leblanc* ou le bonnet de *M<sup>me</sup> Gatteaux*.

De plus, le trait synthétique a une double saveur : la saveur de la révélation et celle de l'énigme. Il montre mieux certaines choses, certains caractères essentiels de l'objet, certains mouvements que, sans le peintre, on n'eût pas aperçus. — et il laisse à deviner le reste, la masse des détails inutiles, qu'on peut se figurer aisément. C'est une aiguille tirée d'un tas de paille. On est reconnaissant à l'artiste de sa trouvaille : on se sait gré à soi-même de sa perspicacité. Suivez, un à un, les dessins à la mine de plomb exposés à la galerie Georges Petit ou reproduits dans le livre de *M. Lapauze* : quelle vie, quelle sobriété, quelle justesse ! Personne, avec si peu de mots, a-t-il dit tant de choses ? A ce degré de simplification et de clarté, le dessin devient une écriture, se lit comme une écriture, s'imité comme une écriture aussi. En tenant compte des difficultés qui subsistent dans une telle tâche, rien de plus facile à copier qu'un dessin de *M. Ingres*, car il est facile d'apprendre à écrire. Mais rien de plus difficile que de tirer directement de la nature un dessin qui vaille un dessin de *M. Ingres*, c'est-à-dire les quelques lignes

essentielles et parlantes qui dispensent des autres. C'est qu'il est difficile d'inventer une écriture nouvelle et que les autres acceptent. N'était-ce que cela? se dit-on quand c'est fait; mais avant que ce soit fait : C'est tout un monde!

Or ces petites merveilles qui ne furent jamais contestées, ces chefs-d'œuvre que Holbein seul surpasse et qui, sur plusieurs points, ne sont pas surpassés même par Holbein, M. Ingres les aimait peu. « Est-ce ici que demeure le dessinateur de portraits? » demandait le domestique d'un de ses clients envoyé dans sa maison, à Rome. — « Non, monsieur, » répondit M. Ingres raide sur le pas de sa porte, « celui qui demeure ici est un peintre. » C'est ce qu'il répondrait encore aujourd'hui à la postérité. Notre culte pour ses dessins lui paraîtrait une manière d'injure. Il ne voulut pas les laisser voir à son exposition rétrospective de 1855. Notre admiration pour ses portraits peints, pour *M<sup>me</sup> Devauçay*, pour *M<sup>me</sup> de Tournon*, pour *M<sup>me</sup> d'Haussonville*, lui agréerait peut-être, mais ne le contenterait pas. Car il voulait qu'on l'honorât comme un peintre et un peintre de « haute histoire, » c'est-à-dire un compositeur, un évocateur, un poète. C'est cela qu'il voulut être, c'est à quoi il tenait. Pour que son ombre soit en paix, dirons-nous à la manière des épigrammes antiques, ce ne sont pas ses portraits qu'il faut que nous admirions, mais son *Vœu de Louis XIII*, son *Napoléon en manteau impérial*, son *Jupiter et Thétis*. Et non pas peu, ni avec réserves; il nous l'a dit lui-même : « La louange pâle d'une belle chose est une offense. » Vainement, nous voudrions y échapper. Le terrible homme nous traîne devant ses Grecs, ses Romains, son Moyen âge aux défroques de 1830, et nous force à nous en expliquer.

Or, voici le second phénomène que nous avons signalé au début de cette étude, non pas unique dans l'histoire de l'art, — car nous savons que Van Dyck préférerait à tous ses portraits ses médiocres compositions religieuses, — mais rarement reproduit avec cette intensité. Tant qu'il est soutenu par le modèle vivant, présent et immobile, M. Ingres ne bronche pas. Il est le premier dessinateur des temps modernes, un des plus véridiques de tous les temps. Son œil pénètre plus de vérités qu'aucun autre dans l'être humain; sa main les exprime mieux que nulle autre main. Tant qu'il ne vise que le vrai, tout ce qu'il fait a du style: les yeux fixés au ras de terre, il s'élève sans y penser à une sorte de gran-

deur épique. Mais du jour où il se met en tête d'imaginer et où il vise le « style, » tout est perdu. Otez-lui le modèle, il s'effondre. Un goût singulier pour le « rond, » pour le déclamatoire, pour l'emphatique le saisit. Il ne voit plus vrai : il voit beau, et quelle sorte de beau il voit, nous l'apercevons dans l'*Age d'or* ou dans la *Thétis* : C'est une vision antique et lointaine tentée par quelqu'un qui ne perçoit clairement que les choses les plus modernes et les plus proches, et un message de Phidias traduit par un bourgeois de 1830, dénué de tout ce qu'il faut pour le comprendre, et qui n'a de grec que le bonnet.

Rendez-lui le modèle et qu'il soit obligé de le suivre comme dans le portrait : il refait un chef-d'œuvre. Ainsi, l'on comprend l'enthousiasme, le culte des uns pour M. Ingres, l'horreur des autres. Il y a un fondement solide pour aimer M. Ingres, il y a un fondement solide pour le haïr. Et entre les deux sortes d'art, nulle transition, nul pas à pas. Il saute à pieds joints dans la convention. Entre le portrait de *M<sup>me</sup> Panckoucke* et le *Jupiter*, entre le *M. Bertin* et le *Saint Symphorien*, vous pouvez chercher le lien, l'évolution : il n'y en a pas. Bien mieux : dans la même toile vous voyez juxtaposées hardiment une figure réelle, d'une précision photographique, avec toute son asymétrie, celle de *Chérubini* et une figure vague et conventionnelle, vidée de toute vie, comme la *Muse*. Cela semble fait par un autre maître, avec une autre méthode, et, en effet, la méthode change entièrement. Il abandonne ce qui a fait sa force : la fidélité au modèle, il quitte le sol où il puisait toute sa vigueur. Et il le fait volontairement, de propos délibéré, pour atteindre plus haut. « Le peintre d'histoire, dit-il, rend l'espèce en général, tandis que le peintre de portraits ne représente que l'individu en particulier, par conséquent un modèle souvent ordinaire et plein de défauts... » Ces défauts, dès qu'il fait de l'histoire, il les corrige ; cet « ordinaire, » il le magnifie, il l'idéalise et toute la saveur du trait individuel, du geste spontané, disparaît.

Il disparaît si bien qu'on prend pour figures conventionnelles, dessinées « de pratique » ou de mémoire, les modèles mêmes qui ont posé. Cela arriva à Edmond About, devant le *Saint Symphorien*, en 1855. M. Lapauze le reprend vivement, en citant les deux cents études conservées à Montauban, que M. Ingres avait faites pour ces figures. Mais l'observation d'About reste fort juste : entre le trait de l'étude et le trait du tableau, il peut

y avoir des nuances d'inflexion qui suffisent à changer un mouvement particulier et précis en une gesticulation vague et banale. Puis, l'étude, même faite en vue d'un « tableau d'histoire, » n'est pas un portrait. Le peintre ne traite pas son modèle comme son client. Son client, il l'observe ; son modèle, il le « pose : » — ce qui est fort différent. Dans le *Saint Symphorien*, le lecteur du premier plan, vu de dos, « pose » manifestement. On ne saurait se placer dans cette attitude naturellement et sans fatigue. Enfin, ayant posé son modèle dans une attitude qu'un honnête bourgeois ne prendrait certes pas de lui-même, il l'interprète. Un jour, l'*Œdipe* de M. Ingres était sur son cheval. Son camarade Granger entre, lui fait force compliments : « Je reconnais ton modèle, lui dit-il. — Ah ! n'est-ce pas ? c'est bien lui ? — Oui, mais tu l'as fièrement embelli ! — Comment ! embelli ? mais je l'ai copié, copié servilement. — Tant que tu voudras, mais il n'était pas si beau que cela. » Il n'y avait rien de plus curieux, ajoute Amaury Duval, que de voir l'exaspération de M. Ingres qui, devant ses élèves, s'entendait accuser de ne pas suivre ses propres doctrines. Aussi comme il s'emportait ! « Mais vois donc, puisque tu te le rappelles, c'est son portrait... — Idéalisé !... » répétait Granger.

Nous n'aurions pas ce témoignage, nous n'en douterions guère. Cette figure n'a pas l'accent qu'on trouve toujours dans la nature prise sur le fait. De même l'*Angélique*, de même le jeune malade, son père et le médecin dans la *Stratonice* : ce ne sont pas là des gestes que l'on voit, ni que M. Ingres a vus, mais qu'il a voulu combiner, forcer ses modèles à faire, dès qu'il est entré dans ce qu'il appelait la « haute histoire. » Ce n'est pas de la vie : c'est de la mimique, et de la mimique imposée par la prétention de faire exprimer par la peinture des idées de drame. De son temps, il y a un mot, oublié aujourd'hui, qui revenait constamment dans les écrits, les discussions d'atelier, même les conversations courantes. Ce mot, c'était celui de *beau idéal*, — c'est-à-dire ce que l'on considérait comme le but suprême dans l'art ou dans la vie. M. Ingres se défendait de l'employer, mais en fait, dès qu'il quittait le terrain solide du portrait, il s'efforçait d'atteindre une sorte de mimique expressive qu'il ne voyait pas du tout dans la nature, mais seulement dans les ouvrages de Raphaël.

Quant à imaginer quelque chose, il en était tout à fait inca-

pable. Il était de ces gens qui, lorsqu'ils ferment les yeux, ne voient plus rien. De loin, il n'arrivait point à se représenter le rapport des choses entre elles. Nulle perspective, nulle science des reflets. Ce qui lui arriva pour *La Source* en est un frappant exemple. *La Source*, on le sait, fut faite en deux fois. C'était une étude de jeunesse commencée en même temps que la *Vénus anadyomène* : le torse seul était entièrement peint. Elle était pendue assez haut dans un coin de son atelier, à Paris. Une amie, qui venait le voir, avisa ce morceau dédaigné, oublié peut-être. « C'est très beau, lui dit-elle, ce que vous avez là, vous devriez en faire quelque chose. » Cette amie avait du goût. M. Ingres avait confiance en elle, il l'écouta, descendit son étude, la reprit, en modifia les bras, en termina les pieds qui n'étaient qu'ébauchés, peignit de l'eau sous ces pieds et décida que ce serait une source. L'œuvre est d'une beauté absolue : elle est comme un beau vers jailli du cœur d'un grand poète, parfait, immortel. Mais il avait négligé de faire poser son modèle au-dessus d'une nappe d'eau réelle : aussi imagina-t-il d'y faire se refléter tout le dessus des pieds, exactement le peu de chose qu'on ne pouvait y voir. On eut toutes les peines du monde à le tirer d'erreur.

De même, observait-il fort mal la perspective. Il n'y en a aucune dans son *Saint Symphorien* : le rapport des grandeurs entre le saint lui-même et sa mère, penchée sur le haut du rempart, est d'une fantaisie barbare. Il n'y a aucune échelle perspective, dans *l'Apothéose d'Homère*, entre Homère lui-même et ces figures de poètes qui, selon le mot cruellement juste de M. de Wyzewa, semblent « copiées sur de méchantes lithographies de livres de classe. » C'est qu'en dehors du modèle vivant et présent, M. Ingres voyait fort mal et qu'en dehors du pastiche des classiques, il n'imaginait rien. Pourtant, c'est de ses peintures imaginées qu'il était fier. Ainsi, voyons-nous chez lui le plus parfait exemple du génie qui se méconnaît lui-même, qui se prend pour un autre et veut qu'à cet autre on décerne les suprêmes honneurs.

Heureusement, le temps qui remet tout en place a sauvé l'œuvre de M. Ingres, malgré M. Ingres lui-même. « Peintre d'histoire ou rien ! » aurait-il dit peut-être, mais nous ne nous laissons pas enfermer dans ce dilemme. M. Lapauze, dans la préface qu'il a mise au catalogue de son exposition, renarre l'aventure suivante arrivée à Hébert, quand il était à Rome

jeune artiste et cherchait à gagner les bonnes grâces de M. Ingres. Il s'agissait de son envoi de première année qu'il voulait montrer au maître. Il l'avait conçu dans la manière *ingrisme*, pour lui plaire, et avait caché soigneusement toutes ses petites études qui n'étaient que du pur Hébert. « Ingres vint, en effet, et devant l'esquisse qu'on lui présentait, il eut une grande bienveillance. Hébert jouissait de l'impression produite. Mais, comme il reconduisait Ingres, qui venait d'ouvrir, par inadvertance, une autre porte, le maître avisa un pifferaro au chapeau pointu, les yeux noirs brûlés de fièvre, la lèvre rouge et les joues pâles. Ingres s'était brusquement arrêté. Il fronçait les sourcils et, muet sur place, il scrutait l'étude imprévue. Soudain il se retourna : — « Qui a fait cela ? demanda-t-il. — C'est moi, monsieur le directeur, répondit Hébert, non sans confusion. — C'est vous, monsieur, qui avez fait cela ? — Oui, c'est moi. — Hé bien ! cela, c'est très bien, » conclut Ingres. Puis, désignant le projet d'envoi : « Et ça, c'est mauvais ! »

Cette aventure est connue, mais elle était bonne à redire, parce qu'elle illustre admirablement la grande loi qui régit les œuvres de l'esprit humain. En art comme en littérature, celles qui survivent sont peut-être bien celles aussi où l'on a versé le plus de vie, mais non celles pour lesquelles on a cru le plus vivre. Le *Vœu de Louis XIII*, la *Thétis*, c'est la *Henriade*, c'est la *Franciade* : c'est la grande « machine » manquée, dont on est fier parce qu'elle a coûté beaucoup de peine et qu'on a les bras encore tout engourdis d'avoir été levés si haut pour atteindre ce qui est au-dessus de sa tête. La postérité, qui est une grande dame, vient voir, passe dédaigneuse, voit la grande machine, s'en amuse comme de la chose du monde la plus ridicule — et l'on se croit condamné, perdu ; — puis, avisant dans un coin, dans l'antichambre, quelque toile retournée au mur, faite facilement, dans les limites de son talent, une boutade où l'on a mis le meilleur de soi et rien que de soi, la retourne, la met en lumière, sourit : « Ça, c'est joli, » dit-elle, — et l'on est sauvé.

---

---

# LE POUVOIR POLITIQUE

DE

# LA COURONNE ANGLAISE

---

## L'EXEMPLE DE LA REINE VICTORIA

---

Depuis peu de jours, dans une salle écartée de Westminster, siège un tribunal archaïque. Il est présidé par le duc de Norfolk. Les juges examinent les titres que font valoir, par l'intermédiaire d'hommes de loi, les descendants des familles historiques, désireux de jouer un rôle dans la cérémonie du couronnement. Qui aura le droit de porter l'épée d'État, de brandir l'étendard royal, de déposer sur un coussin les éperons d'or? Et la presse anglaise reproduit, sans sourciller, les décisions de la *Court of Claims*. L'ouverture du Parlement s'est déroulée avec le cérémonial consacré. Les mêmes chevaux ont traîné le même carrosse. Pas un des officiers, pas un des objets, fixés par de séculaires coutumes, n'a été oublié.

Le cadre, le décor sont entretenus avec une piété et un goût dont l'Angleterre a le secret. Mais ils ne parviennent pas à masquer la gravité de la crise, qui transforme la Grande-Bretagne. Au dedans, les Lords et les Communes échangent des coups décisifs. Au dehors, l'armature impériale craque sous la poussée formidable des nationalismes coloniaux. Le Canada, déjà rebelle au projet d'armemens maritimes, voit, dans le traité de commerce avec les États-Unis, l'échec définitif des tarifs différentiels, à l'aide desquels Joe Chamberlain espérait resserrer l'unité

anglo-saxonne. Dans les chantiers de constructions navales, sur les rives de la mer du Nord, les coups de marteau résonnent avec une fiévreuse activité.

Jamais l'Angleterre n'a eu davantage besoin d'un arbitre impartial et d'un pilote exercé. George V peut-il, à nouveau, imposer la trêve du Roi? Quels sont ses droits et ses devoirs? De quels pouvoirs dispose encore la monarchie anglaise, au début de l'ère nouvelle?

Seule l'étude du rôle joué par la reine Victoria permet de préciser l'étendue et les limites de l'autorité, que peut exercer, en vertu des traditions constitutionnelles, l'héritier de sa couronne.

\*  
\* \*

Un matin, peu d'années avant la mort de Victoria, raconte le *Harmsworth magazine*, un écuyer, nouvellement promu, vit, dans la principale écurie de Windsor, une pauvre femme, vêtue d'une robe noire jaunie et d'un châle en pointe, coiffée d'un modeste paillason, qui regardait les chevaux : « Holà! cria-t-il de loin, on n'entre pas ici quand la Reine est là. » La vieille femme se retourna d'un mouvement rapide : c'était la Reine.

Cette princesse qui avait la passion de la simplicité, cette souveraine qui aimait jouer à la chaumière dans une forêt d'Écosse, cette mère qui s'appliqua à donner à ses enfans une éducation, « qui les rendit capables de faire face à toute situation dans laquelle ils pourraient être placés soit en haut, soit en bas, » cette bourgeoise austère, économe de ses deniers, jalouse de son autorité, tyrannique dans ses habitudes, eut une conception religieuse et militaire de la monarchie.

« Si l'on avait demandé à la Reine, écrit l'auteur anonyme du remarquable article paru, le 1<sup>er</sup> avril 1901, dans la *Quarterly Review*, de signer sur le papier une déclaration constatant qu'elle croyait au droit divin des rois, elle aurait jugé prudent de refuser. Mais dans son propre cœur, elle n'a jamais douté qu'elle ne fût l'oainte du Très-Haut. »

Un autre témoin, également bien renseigné, confirme cette déposition.

Il y a dans les archives de Windsor, dont j'ai la garde, 1050 volumes de documens, la correspondance de la reine Victoria, reliés dans de

larges tomes in-folio; et quand le classement de ces papiers sera achevé, 200 volumes devront être ajoutés à cette collection. Dans tous, depuis les premières lettres échangées avec lord Melbourne, jusqu'aux dernières échangées avec lord Salisbury, se manifestent les mêmes sentimens et les mêmes convictions. La Reine, avec un héroïsme inconscient, non seulement n'a jamais cessé d'être elle-même, mais a toujours eu foi en elle-même, en tant que souveraine de ce royaume. Dès sa plus tendre jeunesse, alors qu'elle n'était presque qu'une enfant, « elle s'est prise au sérieux, » si l'on peut s'exprimer ainsi; et son point de vue n'a jamais changé, malgré le cours des années. Le matin même de son avènement, et chaque jour depuis, elle n'a jamais eu l'air de douter que le pays fût *sa chose*, les ministres *ses ministres*, le peuple *son peuple* : ministres et parlemens existaient pour l'aider à gouverner. Elle était le souverain de son royaume, et la Couronne n'était pas à ses yeux la clef de voûte de l'édifice, mais son fondement même... Certes la Reine n'avait pas d'illusion sur « son droit divin » à gouverner, mais elle avait conscience d'un devoir merveilleux et mystérieux imposé par la divine Providence; et cette obligation morale ne s'effaça jamais de son esprit. Le dogme avait peu de place dans sa vie intime, mais son caractère et sa conduite, comme femme et comme Reine, furent influencés par la conviction religieuse, profondément enracinée, que sa mission avait un caractère sacré. Elle a cru, et cette croyance a dirigé ses actes, que le gouvernement de son pays devait revêtir la forme d'une monarchie, dont elle n'était pas seulement le chef spirituel et temporel, mais le gardien désigné.

Quelques anecdotes connues éclairent cette conviction intime. Victoria avait une préférence marquée pour les Stuarts. Elle adorait Marie. Elle haïssait Élisabeth. Elle n'admettait pas qu'on lui rappelât que, si les Stuarts n'avaient point été détrônés, elle n'aurait jamais porté la couronne. Elle collectionnait leurs reliques, et quand lord Ashburnham lui montra tous les souvenirs qu'il avait su réunir et classer, Victoria, affirme M. Chevalley, fut saisie d'une profonde émotion.

Si elle admit l'origine humaine de son pouvoir, elle resta toujours convaincue que son devoir monarchique avait une origine divine. Les cérémonies de la Couronne sont des rites religieux. Les droits du trône sont des prérogatives sacrées.

Le 28 juin 1838, elle tient à écrire elle-même sur son journal de jeune fille le récit du couronnement. Elle intercale le texte des prières, après l'avoir annoté. Elle énumère tous les détails des vêtemens. « Je retirerai ma robe cramoisie et ma mante, et je revêtis la tunique de drap d'or que l'on passa par-dessus une curieuse sorte de petite robe de linon, garnie de dentelle... On me fit alors asseoir sur le trône de Saint-Édouard,

où la robe dalmatique fut attachée sur moi par le Lord grand Chambellan. » Elle n'oublie aucun des insignes de la monarchie. Elle mentionne avec soin les moindres gestes. « Quand l'hommage fut terminé, je quittai le trône, ôtai la couronne et reçus le sacrement. Puis, ayant remis ma couronne, je remontai sur le trône, m'appuyant sur le bras de lord Melbourne. Au commencement de l'antienne, je redescendis et passai dans la chapelle de Saint-Édouard avec mes dames, mes porte-traine et lord Willoughby. Je quittai la robe dalmatique, la tunique; je remis la robe et le manteau de velours pourpre; et je regagnai le trône, aidée par la main de lord Melbourne. » La Reine note l'émotion des principaux acteurs, sans surprise et avec gratitude. Dans la loge au-dessus de la loge royale, « l'angélique Lehzen a tout vu » (*sic*). « Elle et Spath, lady John Russell et M. Murray me virent quitter le palais, arriver à l'abbaye, et la quitter pour retourner au palais. » Et des points d'exclamation dénotent l'importance que cette jeune fille, Reine depuis un an à peine, attache à cette vision, à ce rare privilège. Un prêtre ne parlerait pas différemment de sa première messe. Sans exaltation mystique, sans trépidation nerveuse, Victoria a officié, ce jour-là, avec toute la certitude morale, toute la gravité religieuse d'un clerc, investi d'une mission sacrée. Cette attitude vis-à-vis des rites monarchiques n'a jamais varié. Le 17 mars 1843, elle écrit à sir Robert Peel, pour lui exprimer le désir que le Prince consort tienne à sa place des levées et lui épargne ainsi « l'extrême fatigue des présentations. »

Le Prince naturellement tient les levées pour la Reine et la représente. Ne pourrait-on, par conséquent, faire comprendre à tous ceux qui lui seraient nommés, que cet honneur équivaldra à une présentation à la Reine elle-même? Les personnes présentées feraient, peut-être, quelque objection à baiser la main du Prince et à s'agenouiller, mais il serait possible de tourner l'obstacle en se bornant à nommer au Prince les personnes présentées.

Il faut avoir assisté à des cérémonies anglaises, à l'enterrement d'un monarque, ou même à l'ouverture annuelle du Parlement, pour bien comprendre toute la valeur de ces lignes. Volontairement ou non, par devoir ou par timidité, chacun des figurans, depuis le grenadier et le *yeoman*, jusqu'au cocher et au piqueur, ont la figure immobile, la démarche saccadée, l'attitude hiératique d'un officiant. La reine Victoria, en contribuant

à établir le caractère religieux des rites monarchiques, a certainement accru le prestige de la Couronne auprès de l'imaginatif et chrétien John Bull.

C'est, enfin, parce qu'elle considère sa tâche comme une délégation divine, qu'elle résiste avec autant de ténacité aux empiétemens successifs de la démocratie. Certes, son tempérament autoritaire ne se prêtait guère à l'extension des pouvoirs ministériel et parlementaire; mais la bataille n'aurait pas été aussi acharnée si Victoria n'avait pas cru obéir à un devoir. Sa conscience et son instinct étaient d'accord pour lui commander une défensive énergique. Souvent un cri de lassitude lui a échappé : le labeur monarchique est trop lourd pour ses frêles épaules de femme, déjà courbées par les fatigues et les émotions de la maternité.

3 février 1852. — J'éprouve journellement un peu plus d'*aversion* pour tout ce qui touche à la politique. Nous autres femmes nous ne sommes pas faites pour gouverner et, si nous sommes de vraies femmes, nous ne pouvons que détester ces occupations masculines. Mais il y a des momens où l'on est forcé de s'y intéresser bon gré mal gré (*sic*), et alors naturellement je le fais avec acharnement...

19 février 1852. — Quel que soit l'intérêt que je porte à la politique européenne en général, je ne peux pas y trouver grand plaisir. Chaque jour je suis plus convaincue que les femmes, qui sont véritablement femmes, qui ont le caractère, la sensibilité, les qualités domestiques de leur sexe, n'ont pas les aptitudes nécessaires pour régner, du moins c'est à contre gré (*sic*) qu'elles s'astreignent au travail qui leur est imposé. Cependant nous n'y pouvons rien changer, et chacun doit remplir ici-bas le devoir qui lui est tracé, quelle que soit sa situation.

De cette plume sont tombés les deux mots, qui éclairent la psychologie de la Reine : « Il faut s'intéresser à la tâche bon gré mal gré. » « Chacun doit remplir son devoir. » Jamais Victoria n'aurait défendu avec autant d'âpreté les droits de la Couronne, si elle n'avait cédé qu'à un besoin instinctif de commander. La vie familiale et l'éducation de huit enfans, la gestion des domaines royaux et l'organisation des pompes monarchiques lui donnent assez souvent l'occasion d'exercer son autorité. Revêtue d'une mission sacrée, elle considère comme un devoir religieux de défendre les prérogatives du trône.

Elle a revendiqué les petites avec autant de ténacité que les grandes. Elle entend conserver à la Couronne le monopole des hochets, anoblissemens et décorations. Il ne faut pas que des

largesses trop fréquentes risquent, en diminuant leur valeur, de léser ainsi un droit monarchique. « La Reine voudrait qu'il fût bien entendu que les deux sheriffs n'ont aucun droit à être faits chevaliers, chaque fois qu'elle se rendra dans la Cité (15 juillet 1851). » « Quant à la liste des décorations pour le Bain, la Reine est un peu étonnée de sa longueur. Avant de l'approuver, elle croit à propos de demander des explications sur les services rendus par les officiers, et les raisons pour lesquelles ils ont été choisis (9 novembre 1856). » Lorsque la Compagnie des Indes Orientales veut en octobre 1848 décerner aux troupes des médailles commémoratives, ou quand le Parlement réclame des renseignements sur les rubans conférés, Victoria proteste avec une égale vivacité.

*14 février 1856.* — La Reine a vu, dans un compte rendu de la Chambre des Communes, qu'on a demandé la liste des décorations du Bain conférées depuis la guerre. La Reine espère que le gouvernement ne permettra pas que la Chambre des Communes empiète sur les prérogatives de la Couronne au point de s'arroger maintenant, en fait, le droit de contrôler la distribution des honneurs et des récompenses.

« Les prérogatives de la Couronne. » Victoria a toujours la formule au bout de sa plume. C'est toucher à « sa prérogative » que de ne plus lui demander de signer les lettres de service des officiers : on va dénouer un des liens « qui unissent la personne du Souverain et l'armée (14 juillet 1848). » C'est empiéter sur ses droits, que de modifier la liste des promotions honorifiques d'officiers à brevet (1) (3 octobre 1849). C'est méconnaître ses pouvoirs que d'accorder aux fonctionnaires et aux officiers la propriété de leurs grades.

*29 juillet 1858.* — Il est difficile à la Reine de rester passive et par simple manque de courage de s'associer aux plus graves empiétements sur ses droits, dont l'histoire fasse mention. C'est à l'introduction dans la législation du principe suivant lequel la Reine n'est plus la source de toutes les nominations mais qu'elles sont la propriété d'individus munis d'une délégation du Parlement, que la Reine se croit obligée de résister. La motion de lord John Russell et le discours de sir James Graham n'ont trait qu'aux agens civils, mais, après que leur amendement eut été adopté, lord Stanley céda aussi à sir de Lucy Evans pour une partie des promotions militaires... L'application du principe à l'armée réduit le Souverain au rôle de machine

(1) Officier à qui on accorde le titre de lieutenant-colonel, de major ou de capitaine avec la solde du rang inférieur.

à signer. Car, en poussant les conséquences à l'extrême, la loi *obligerait* la Reine à revêtir de sa griffe la lettre de service des officiers, et ils pourraient avoir le droit de revendiquer devant les tribunaux la propriété que le texte du Parlement leur a conférée, si, pour une raison ou pour une autre, la Couronne venait à trouver qu'une nomination avait été faite à tort.

L'établissement du concours constitue une atteinte aux prérogatives royales. Plus menaçante encore est l'institution d'une enquête parlementaire sur les opérations militaires en Crimée. « Il est évident que, si les officiers de la Reine sont jugés par une Commission de la Chambre des Communes quant à la manière dont ils ont accompli leur devoir devant l'ennemi, le commandement de l'armée est immédiatement retiré à la Couronne et remis à cette assemblée (16 février 1856). »

Si Victoria a bataillé, avec autant d'énergie, sinon pour empêcher, du moins pour retarder l'intervention du pouvoir élu dans la distribution de ses décorations, dans le recrutement de ses fonctionnaires, dans la direction de son armée, c'est qu'elle considère comme un devoir de résister à ces empiétements. Se taire serait une lâcheté : le mot est d'elle. Si le domaine législatif échappe à son contrôle, elle a du moins la mission de maintenir intact le rôle social, administratif et militaire de la Couronne. Cette mission est sacrée : y manquer serait pécher gravement devant Dieu. Les chances de victoire sont bien réduites. Le labeur est écrasant. La lassitude vient. Victoria refoule avec horreur ces paresseuses suggestions. Il ne faut pas se dérober. Il est interdit de se résigner. On doit lutter. C'est le devoir. Dieu le veut.

Il est possible, maintenant, de comprendre le caractère de cette énergique autorité : « Lorsqu'elle vous fait baisser pavillon, écrivait le doyen Stanley, avec son *it must be*, il faut qu'il en soit ainsi ; je ne sais si c'est Élisabeth, ou si c'est Victoria qui parle. » Comme Élisabeth, mais dans un cadre plus restreint, elle crut à l'origine divine de son devoir monarchique.

\*  
\* \*  
\*

Comme Élisabeth, et à un degré au moins égal, elle eut la passion des choses militaires.

Elle revendiquait comme un honneur le titre de « Fille de soldat. » Il n'y a rien au monde qui l'ait plus enthousiasmée

que le courage. A l'occasion du baptême du feu, qu'un de ses cousins a vaillamment subi sur le champ de bataille du Schleswig, elle écrit le 10 avril 1849 : « Je pourrais, si je me laissais aller, arriver à un état de grande exaltation au sujet de ces exploits, car il n'y a rien que j'admire plus que la valeur militaire et la bravoure. » Il n'y a pas d'homme pour qui elle ait eu le même culte que pour Wellington.

17 septembre 1852. — Pour le pays et pour nous, sa mort, bien qu'elle n'ait pu longtemps être retardée, est une perte irréparable ! Il était l'orgueil et le bon génie de mon pays ! Il était le plus grand homme que l'Angleterre ait jamais produit, le plus dévoué et loyal sujet, le plus ferme soutien que la Couronne ait jamais eu. Ce fût pour nous un ami sincère et bon, et un très précieux conseiller. Que tout cela soit fini, que ce grand immortel appartienne maintenant à l'histoire et non plus au présent : c'est une vérité que nous ne pouvons pas admettre.

Auprès du génie de Wellington, la gloire d'un Shakspeare, d'un Bacon, d'un Shelley n'est rien aux yeux de Victoria. Leurs noms, d'ailleurs, ne figurent ni dans sa correspondance, ni dans son journal.

Certes, elle a apprécié les représentations de l'Opéra Italien ; mais les spectacles qui lui ont inspiré les émotions les plus vibrantes et les larmes les plus nombreuses sont encore le défilé de ses troupes et la revue de ses escadres. « C'est dans ces immenses murs de bois que notre vraie grandeur réside, et je suis fière de penser qu'aucune autre nation ne peut, sur ce terrain, rivaliser avec nous... » écrit-elle le 7 mars 1842. Le « départ de sa noble flotte pour la Baltique, » le 14 mars 1854, « est un spectacle magnifique qui ne s'effacera jamais de sa mémoire. » Rasant l'*Enchantress*, les vaisseaux défilent, l'un derrière l'autre « toutes voiles dehors. » « Et de chaque bord, montent, à trois reprises, de chaleureuses acclamations, comme seules, je crois, peuvent en pousser les marins anglais. » Peu de jours auparavant, « le départ du dernier bataillon des gardes, les Fusiliers Écossais, » l'avait émue aussi profondément.

Nous les avons regardés du balcon par une superbe matinée. Le soleil se levait derrière les tours de la vieille abbaye de Westminster. Une foule immense s'était assemblée pour admirer ces beaux hommes et les acclamait longuement, tandis qu'ils se frayaient difficilement un chemin. Ils se mirent en ligne, présentèrent les armes, nous acclamèrent avec beaucoup d'ardeur, et continuèrent à nous acclamer jusqu'à ce qu'ils eussent dis-

paru. Ce fut un touchant et magnifique spectacle. Il y avait là de nombreux amis en deuil, et l'on vit bien des poignées de main échangées. Mes meilleurs vœux et une prière les accompagnent tous...

La gloire des armes n'a rien qui répugne à la reine Victoria. Elle accepte, sans trembler, le prix auquel les nations l'achètent, pourvu que le sacrifice soit imposé pour des causes justes ou pour des intérêts majeurs. Elle ne régnait que depuis peu d'années, lorsque éclata en 1841 le conflit avec la Chine. Elle est aussi indignée que lord Palmerston contre Charles Elliot, qui « s'efforça d'obtenir les conditions les plus modérées qu'il put (13 avril). » Elle partage l'admiration de son ministre pour le combat heureux de Chorempeé. « L'attaque et la prise d'assaut des forts furent brillamment menées par l'infanterie de marine, et il y eut un immense massacre de Chinois. » Elle enregistre avec satisfaction l'annexion de Hong-Kong. Et l'année suivante, de nouvelles victoires dans la vallée du Yang-Tsé-Kiang et dans les montagnes de l'Afghanistan accroissent le culte reconnaissant de la jeune femme « pour ses troupes. » Mais c'est au cours de la guerre de Crimée qu'elle éprouva ses plus ardentes émotions. Elle vécut jour par jour, heure par heure, toutes les péripéties de la lutte. Elle acclame les vainqueurs. Elle salue les morts. Elle visite les blessés. Elle gourmande les retardataires. Elle presse les renforts.

C'est d'abord l'Alma, « une splendide et décisive victoire, mais, hélas ! elle fut sanglante. Nos pertes sont sérieuses, — de nombreux morts et blessés. Mais mes nobles troupes se sont conduites avec un courage et un acharnement admirables... Je suis si fière de mes nobles et chers soldats, qui, dit-on, supportent les privations et la triste maladie, qui les éprouve encore, avec tant de courage et de bonne humeur. » Mais le succès n'a point été décisif. La lutte se prolonge acharnée, et les émotions de la Reine redoublent :

*14 novembre 1854.* — La tête me tourne; je suis si bouleversée et agitée; et mon esprit est tellement absorbé par les nouvelles de Crimée que j'en arrive à oublier le reste, et ce qui pis est, la confusion se met dans mes idées au point que je suis un piètre correspondant. Toute mon âme et tout mon cœur sont en Crimée. La conduite de mes chères nobles armées est au-dessus de tout éloge. Elle est absolument héroïque et je ressens vraiment, à l'idée de posséder de tels soldats, une fierté qui n'est égalée que par la peine que me causent leurs souffrances.

Elle n'admet pas qu'on hésite à marcher au feu : « Sir Henri Bentinck devrait reprendre du service. Il serait à désirer qu'il en fût ainsi pour l'exemple, car il y a évidemment une certaine tendance à demander des congés pour rentrer au pays, qui ne peut que nuire à l'armée (10 décembre 1854). »

Elle revient sur ce sujet qui lui tient à cœur. Elle insiste (le 22 novembre 1855). Il faut une discipline de fer : « Lord Hardinge devrait donner des ordres, afin d'empêcher que tant d'officiers ne viennent ici en congé, excepté quand ils sont réellement malades. » Elle réclame la construction d'hôpitaux pour remplacer les pontons. Elle s'intéresse aux malades et aux blessés, elle visite les ambulances sans sourciller. Elle distribue des médailles aux invalides, — et avec quelle émotion !

22 mai 1855. — La main rugueuse du brave et honnête simple soldat fut pour la première fois en contact avec celle de sa souveraine, de la Reine. Nobles gens ! j'avoue que j'ai pour eux les mêmes sentimens que s'ils étaient mes propres enfans. Mon cœur bat pour eux autant que pour mes plus proches et plus chers parens. Ils ont été extrêmement touchés et ravis. On m'a dit que beaucoup pleuraient et qu'ils ne voulaient pas entendre parler de donner leur médaille, pour que leur nom y fût gravé, de peur de ne pas recevoir la même que celle que je leur avais remise personnellement. N'est-ce pas touchant ? Plusieurs vinrent en triste état, fort mutilés. Mais aucun n'excita autant d'intérêt, aucun ne fut plus brave, que le jeune sir Thomas Tronbridge, qui, à Inkermann, eut une jambe et l'autre pied emportés par un boulet, et continua à commander sa batterie, jusqu'à ce que la bataille fût gagnée, refusa d'être emmené, désirant simplement que l'on soulevât sa jambe, afin d'empêcher une trop grande hémorragie... On ne peut que respecter et aimer de tels soldats !

Lorsque l'heure de mettre un terme à ces douloureux sacrifices vient à sonner, la dernière voix qui s'élève pour protester contre une paix prématurée n'est ni celle de lord Clarendon, ni même celle de lord Palmerston. C'est une femme, c'est une mère, c'est la Reine, qui écrit le 15 janvier 1856 :

La Reine ne peut cacher à lord Clarendon ses sentimens et ses vœux au sujet de la guerre. Ils ne peuvent pas être pour la paix en ce moment, car elle est convaincue que notre pays n'aurait pas, aux yeux de l'Europe, le prestige qu'il devrait avoir, et que la Reine est certaine qu'il aurait, après la campagne de cette année. L'honneur et la gloire de sa chère armée lui tiennent plus à cœur que presque toute autre chose, et elle ne peut pas supporter la pensée que « l'échec du Redan » soit notre dernier fait d'armes ; et il lui en coûterait beaucoup plus qu'elle ne peut dire de conclure la paix sur cette défaite.

En vain le roi Léopold s'inquiète-t-il d'un remaniement possible de la carte européenne : pour une fois, Victoria reste indifférente aux traités de 1815 et aux craintes des Allemands. Ce n'est pas elle, c'est Palmerston qui conclut à l'inutilité, — étant donné le prix auquel il faudrait les acheter, — d'une libération de la Finlande et de la Pologne. A la veille de la réunion du Congrès, le 15 février 1856, elle écrit directement à Napoléon III pour lui signaler les dangers que ferait courir à l'Europe et aux alliés une paix précipitée et désavantageuse. Si, le 6 mars, elle accepte en principe une négociation, c'est « avec la plus grande répugnance. » Et le jour de la signature, elle ne peut s'empêcher de déclarer à Napoléon III, dans ce français dont elle a le secret, qu'elle partage « le sentiment de la plupart (*sic*) de mon peuple, qui trouve (*sic*) que cette paix est peut-être un peu précoce. »

Ce jour-là l'héritière des George fut plus belliqueuse que le neveu de Napoléon 1<sup>er</sup>.

\*  
\* \*

Telle elle a été, telle elle est restée. Certes l'âge a pu atténuer l'ardeur de ses enthousiasmes militaires. Il est certain que Victoria n'a assisté qu'avec des sentimens de lassitude et de tristesse à la guerre Sud-Africaine ; mais, malgré l'insuffisance des documens publiés, on peut affirmer dès maintenant que, dans le conflit anglo-russe de 1878, elle a été favorable à la politique belliqueuse (1) de lord Beaconsfield, et dans les affaires égyptiennes elle a été hostile aux temporisations du pacifique Gladstone.

Le soir de Tel-el-Kébir, le cœur de la grand'mère bat avec autant d'ardeur, qu'au lendemain d'Inkermann. Et cependant trente années, avec leur long cortège de fatigues et de deuils, ont passé.

Le 21 septembre 1882, Victoria écrit :

La Reine remercie lord Cranbrook, chaleureusement, pour son aimable lettre, à l'occasion de la brillante et décisive victoire de Tel-el-Kébir, à laquelle son fils bien-aimé assista sain et sauf.

Ce fut un moment d'anxiété terrible pour sa jeune femme et pour moi. Nous en subissons maintenant le contre-coup : car l'incertitude et l'attente,

(1) C'est lord Esher qui s'en porte garant dans sa communication sur le *Journal* inélit de la Reine.

depuis le débarquement à Alexandrie, jusqu'à la nouvelle de la victoire et au télégramme du cher Arthur, sain et sauf, ont été très éprouvantes. Si seulement le cher lord Beaconsfield avait pu être le témoin de ces événemens, voir le Caire occupé par les troupes de l'impératrice des Indes, les services rendus par Chypre...

Cette « fille de soldats » a voulu, conformément aux traditions constitutionnelles, être et rester le chef des forces militaires de l'empire britannique. Formée et guidée par le Prince Consort, elle a lutté avec ténacité et souvent avec succès pour faire respecter son autorité. Elle entend être mentionnée dans les dépêches aux commandans des corps expéditionnaires. Elle réclame la communication de tous les rapports. Elle n'accepte pas des copies, elle veut les originaux. Elle n'admet pas qu'on licencie les troupes sans l'avertir ni la consulter (1). Elle intervient dans tous les grands problèmes militaires. La nomination dans les écoles militaires de professeurs civils l'inquiète. Elle demande que la défense nationale soit organisée suivant un programme méthodique. Elle insiste pour la création d'un train des équipages : les désordres de Crimée en ont démontré la nécessité. L'embrigadement des troupes est considéré fort justement, par la Reine, comme une réforme indispensable. Elle est opposée à ce que les Indes soient gardées par une armée spéciale : cette création affaiblira et désorganisera les forces militaires du Royaume-Uni (2). Victoria ne limite pas son activité à l'examen des grands problèmes. Elle s'intéresse aux détails les plus minutieux. Elle veut connaître le stock des approvisionnemens. Elle entend être renseignée sur le nombre des fusils de réserve. Pas une nomination ne passe sans que, avant de signer, elle examine et approuve. Le nom des officiers de valeur est soigneusement noté et fidèlement transmis (3).

Jeune fille, elle ignorait ces problèmes et devait se contenter de rechercher les spectacles militaires ; jeune femme, elle fut initiée par son mari aux choses de la guerre et put exercer, dans toute leur plénitude, ses droits de contrôle. Qu'on ne vienne pas dire qu'ils aient été inutiles. Si le Cabinet avait tenu

(1) Sur ces divers points, consultez la *Correspondance inédite*, trad. française, t. III, p. 105, 306, 379, 395.

(2) Sur ces divers points, consultez le même ouvrage, t. III, p. 247, 333, 343, 345, 370.

(3) Sur ces divers points, consultez le même ouvrage, t. III, p. 57, 61, 241, 333.

compte des objections qu'elle formulait, les 12 avril et 21 mai 1856, contre des réductions prématurées d'effectifs et de crédits ; si ses ministres avaient suivi ses conseils, prévu des formations nouvelles et augmenté les premiers renforts (1), la révolte des Cipayes eût été moins grave et moins sanglante.

Quand on oublie que Victoria est la fille d'un prince formé à l'école des grenadiers prussiens, lorsqu'on ignore qu'elle a accepté les sacrifices de la guerre et savouré les bulletins de victoire, il est impossible de comprendre sa conception du devoir monarchique. L'historien méconnaît la signification de certains gestes d'autorité, impitoyables pour les fauteurs de désordres. Il se méprend sur le sens exact de certains billets d'un ton si impérial, qu'ils auraient pu être signés par un Czar ou un Kaiser. Un peu de l'âme de cette femme, saine et forte, « chantait dans les clairons d'airain. »

\*  
\* \* \*

Mais il ne faudrait pas en conclure que la reine Victoria a été une souveraine plébiscitaire. Elle a cru à l'origine religieuse de son devoir, sans admettre un seul instant qu'elle eût tous les pouvoirs d'une monarchie de droit divin. Elle a passionnément aimé les émotions militaires, sans cesser une seconde d'être loyalement et complètement constitutionnelle.

Fille d'un caporal idéologue, ami de R. Owen, élève d'un vétérinaire whig, elle a été profondément hostile aux traditions politiques dont s'inspirèrent, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les souverains de la Sainte-Alliance. Au lendemain de la crise de 1848, le 30 septembre 1851, elle écrit au roi Léopold :

Sans doute, à notre époque, la situation des princes est devenue difficile, mais elle le serait beaucoup moins s'ils se conduisaient avec honneur et droiture, accordant graduellement au peuple tous les privilèges qui sont à même de satisfaire les gens raisonnables et bien intentionnés, ce qui ne pourrait qu'affaiblir l'autorité des républicains rouges. Au lieu de cela, on prend comme drapeau et comme programme la réaction et le retour à toute la tyrannie et l'oppression (d'autrefois), et l'on arrive à saisir tous les journaux et les livres, et à les prohiber comme aux beaux jours de Metternich...

Si, malgré la générosité de son accueil, elle ne parvient ni à

(1) Tome II, p. 380, 382, 385, 388.

excuser, ni à plaindre Louis-Philippe autant qu'elle le voudrait, ce n'est pas seulement « parce qu'il n'aurait pas dû abdiquer. » « On n'aime pas à attaquer ceux qui sont tombés, mais le pauvre roi Louis-Philippe a beaucoup contribué à amener ce qui est arrivé, par son malheureux retour à une politique Bourbon (18 avril 1848). » Certes, elle n'a aucune sympathie pour la seconde République. Elle raille le lyrisme de Lamartine. Elle condamne l'idéologie de Louis Blanc. Elle redoute les violences des « gens à blouses. » Il n'y en a pas moins dans le coup d'État de 1851, dans la violation du serment constitutionnel, quelque chose qui lui répugne. Elle exprime « l'espoir » que son ambassadeur, lord Normanby, n'assistera pas au *Te Deum* d'actions de grâces : ce serait une « inconvenance (31 décembre 1851). » Elle tient à « demeurer dans les meilleurs termes avec le Président, écrit-elle le 20 janvier 1852, qui est très impressionnable et très susceptible... Je n'ai jamais éprouvé la moindre animosité personnelle à son égard : je crois qu'au contraire nous lui devons beaucoup, car en 1849 et 1850, il a certainement tiré le gouvernement français de la boue. Mais je suis peinée de l'oppression et de la tyrannie qu'il fait peser sur la France depuis le coup d'État (*sic*)... »

Les libertés publiques n'ont rien qui surprenne Victoria, et la neutralité constitutionnelle n'a rien qui lui pèse. Des sympathies partiales ont pu l'entraîner, au début de son règne, vers les whigs plutôt que vers les tories, à la fin de sa vie, davantage vers les conservateurs que vers les libéraux. Mais ces préférences ne se sont guère manifestées que sur le terrain des sentimens intimes et des relations personnelles. Elle n'a jamais admis, un seul instant, qu'elle pût appartenir à un parti politique. Dans sa correspondance, elle considère le principe de la neutralité politique comme un dogme intangible. Elle y voit, avec raison, pour la Couronne, désormais à l'abri des querelles parlementaires, une cause de popularité et une chance de durée. S'il lui est arrivé d'intervenir dans des conflits ou de discuter des réformes, elle s'est efforcée d'enlever à son acte tout soupçon de partialité, et de le justifier par des raisons d'équité ou des intérêts patriotiques.

Malgré les émotions des fiançailles, elle conserve assez de sang-froid et de bon sens pour refuser au prince Albert de lui accorder le titre de pair. « Si vous étiez créé pair, tout le monde

dirait que le Prince songe à jouer un rôle politique. » Quand son cousin, George de Cambridge, est appelé à venir siéger dans la Chambre Haute, elle écrit à son père :

10 juin 1856... Je suis convaincue que George sera très modéré dans sa politique et soutiendra le gouvernement toutes les fois qu'il le pourra. Les princes de la famille royale devraient se tenir, autant que possible, en dehors des partis: sinon, je trouve qu'ils sont invariablement entraînés dans les luttes violentes, et deviennent souvent les instrumens de gens qui sont complètement indifférens au mal qu'ils font à la Couronne et à la famille royale.

Le duc de Cambridge de répondre « qu'il a constaté le grand avantage qu'il y avait à soutenir le gouvernement: » « j'ai ainsi, ajoute-t-il, toujours été bien avec tous les partis et évité de nombreuses difficultés. » Son fils le prince George promet, par le même courrier, « de ne se laisser accaparer » par aucun groupe. « Toutes les fois que les membres de la famille royale peuvent le faire consciencieusement, ils ont le devoir de soutenir le gouvernement de la Reine, » et si cela leur est moralement impossible, « en tout cas, il n'est pas à désirer qu'ils se mettent au premier rang de l'opposition. » Et Victoria d'écrire à son cousin pour le féliciter « de partager son opinion sur l'attitude politique » que doivent prendre tous ceux qui touchent de près ou de loin à la Couronne.

Entre les deux rangées de sièges en cuir rouge, en face du Président, le lord Chancelier, se trouve un sofa carré. C'est là que se groupent les pairs, en rupture de ban, les fonctionnaires qui ne sont inféodés à aucun parti, les princes de sang royal. La reine Victoria s'est toujours vue, par la pensée, assise au milieu de ces arbitres impartiaux des luttes parlementaires, indifférens aux questions de personnes et aux intérêts de clocher, guidés par le seul souci de suivre les oscillations de l'opinion publique et de servir les destinées du peuple anglais. Elle note les rumeurs. Elle écoute les discours. Elle assiste aux scrutins, mais sans se laisser gagner par la fièvre ambiante. Elle ne se mêle aux luttes des partis, que pour mieux connaître la volonté du pays.

La reine Victoria, guidée par le Prince Consort, aurait pu profiter de la désorganisation des tories, au lendemain de la bataille libre-échangiste (1), pour essayer de peser sur le Parle-

(1) Voyez, par exemple, le mémorandum du 6 juillet 1846, dans la *Correspondance inédite*, trad. française, t. II, p. 124.

ment et d'élargir le rôle de la Couronne. Elle n'y a jamais songé. Chaque fois qu'un ministère est culbuté, elle ne s'inspire, pour le remplacer, que d'un critérium tout utilitaire : Quel est l'homme capable de grouper une majorité parlementaire ? Les crises peuvent être longues. Parfois les partis sont fractionnés en des sous-groupes. Les chefs sont divisés par des rivalités personnelles.

La Reine interroge, réfléchit, écrit. Elle multiplie les conversations, les lettres et les mémorandums, mais elle ne perd jamais de vue, quels que soient ses sentimens, le but à atteindre : donner satisfaction à la majorité parlementaire. Elle pousse le respect des Communes si loin, que, le 11 mai 1858, elle refuse au Cabinet conservateur, à lord Derby, « la permission d'annoncer que, au cas où le gouvernement serait battu, la Reine l'autoriserait à dissoudre le Parlement. » Il lui était impossible « de se décider à l'avance. » Et « ce serait anticonstitutionnel de la part de lord Derby de brandir cette menace, avec la permission de la Reine, au-dessus de la tête des Communes, pour influencer leur vote. »

Elle a loyalement contresigné toutes leurs décisions. Elle n'a jamais barré la route à une réforme vraiment populaire. Elle a accueilli les revendications économiques des classes moyennes avec enthousiasme, leurs revendications électorales avec sérénité. Lorsque sir Robert Peel est renversé au lendemain de l'abrogation des droits sur les blés, le 22 juin 1846, il exprime à la Reine sa « reconnaissance, » « pour l'aimable intérêt qu'elle lui avait manifesté au cours de cette lutte ardue. » Malgré les conseils du roi Léopold, qui considérait que le libre-échange porterait un coup redoutable à la propriété terrienne et aux forces conservatrices, Victoria, éclairée par son mari, maintient que « l'agitation contre la loi des blés était telle, que, si Peel n'avait pas sagement réalisé cette réforme, — pour laquelle tout le pays le bénit, — un soulèvement aurait bientôt eu lieu, et on eût été forcé d'accorder ce qui a été concédé comme une faveur. » On a dit que prévoir, c'est gouverner. Il serait aussi exact de dire, que transiger est la première maxime de l'art politique. La reine Victoria en était pénétrée. Gladstone, le doctrinaire, qui eut avec elle tant de débats et tant de conflits, a affirmé, dans un solennel témoignage, qu'elle avait toujours évité les résistances sans issue, les impasses, les *deadlocks*.

Saisie le 27 janvier 1852 par lord John Russell d'un projet de réforme électorale, qui élargit les frontières de la cité politique, elle l'approuve : « L'extension du droit de vote était presque inévitable, et il valait mieux faire cette réforme tranquillement, que d'attendre d'être obligés de céder, lorsqu'elle nous aurait été réclamée à cor et à cri. »

Somme toute, elle a toujours réfléchi, elle a souvent discuté, elle a parfois lutté. Mais elle n'a jamais fermé la porte, en faisant claquer les battans. Qu'il s'agisse de réformes administratives comme l'institution du concours, de mesures militaires comme la nomination de professeurs civils ou la réduction des effectifs, de projets législatifs comme la séparation de l'Église et de l'État en Irlande (1868), et la revision de la loi électorale de 1884, elle a toujours cédé à temps, quand elle sentait derrière le Cabinet une majorité parlementaire, et derrière la majorité l'opinion publique.

Quand il s'agit d'une question grave, qui met en jeu des forces religieuses ou des intérêts sociaux, Victoria, si les ministres y consentent, négocie avec leurs adversaires pour obtenir une transaction, enrayer le conflit, limiter l'incendie. Elle atténue la violence des luttes politiques et arrête l'élan de la poussée démocratique. Elle obéit ainsi à la fois à son devoir monarchique et à ses sympathies personnelles. Elle défend la paix publique et sauvegarde l'unité nationale. Elle fait œuvre conservatrice et calme les passions victorieuses.

Quand le projet de loi sur la séparation de l'Église et de l'État vient éveiller ses scrupules moraux et blesser sa foi religieuse (1), Victoria intervient trois fois. Le 12 février 1869, avant que le Parlement ne soit saisi d'un texte décisif, la Reine décide Gladstone, avec l'aide de lord Granville, à accepter de négocier avec le Primat anglican une entente amiable. Un premier échec ne la décourage pas. Les 3, 4, 5 juin, par des démarches pressantes, elle obtient de l'archevêque Tait qu'il ne s'oppose point au vote de la loi en seconde lecture par la Chambre Haute, et évite ainsi un conflit dangereux entre les Communes et les Lords. La politique des amendemens concilians l'emporte, grâce à Victoria, sur celle du rejet pur et simple. Mais les députés repoussent les modifications des Pairs. Afin d'aboutir, Gladstone

(1) *Cranbrook Papers*, I, p. 274.

propose des concessions financières. Le 17 juillet (1) la Souveraine, qui redoute la prolongation des hostilités, cède aux instances de Gladstone et charge le *Dean* de Windsor d'une dernière démarche auprès du Primat. Elle aboutit. La paix est signée. La Constitution reste intacte.

Au mois d'août 1884, elle est plus gravement menacée. Dans un long mémorandum adressé à la Reine, Gladstone attire l'attention de la Souveraine sur les conséquences qu'entraîne le rejet par les Lords de la réforme, qui accroît de 3 millions le nombre des électeurs. Si le conflit reste sans issue, il posera devant le pays, consulté dans ses comices, la question des pouvoirs politiques de l'aristocratie héréditaire. Victoria invite à Balmoral les hommes d'État conservateurs, leur dit ses inquiétudes et fait appel à leur patriotisme. Le 11 octobre, elle obtient de Gladstone et de lord Salisbury qu'ils autorisent deux de leurs partisans les plus modérés, lord Hartington et sir Michael Hicks Beach, à ouvrir des pourparlers. Ces conversations démontrent qu'une transaction est possible. Le 31 octobre, la Reine demande alors à son premier Ministre d'entrer, officiellement, en négociations avec ses adversaires.

Elle a des raisons de croire, dit-elle, que si on donne au parti conservateur l'assurance que le remaniement des circonscriptions ne lésera point gravement ses intérêts, on obtiendra sa coopération.

La conférence a lieu. Elle aboutit. L'entente est faite. Et le 27 novembre 1884, Gladstone informe Victoria que « ces délicates négociations d'une forme si nouvelle » ont été couronnées de succès. « Son premier devoir est d'exprimer respectueusement à Sa Majesté ses remerciemens, pour la sage et ferme action qu'il lui a plu d'exercer, et qui a si puissamment contribué à faire réussir cette transaction et à éviter une crise sérieuse. » La paix est signée. La Constitution est sauvée (2).

Victoria gémit sur le progrès de la démocratie et la dureté des temps. Elle a lutté pour retarder l'avènement des deux générations de radicaux, Molesworth et Cobden, J. Bright et J. Chamberlain. La machine gouvernementale, qui roule avec tant d'aisance quand Beaconsfield est au pouvoir, marche plus lentement

(1) Lord Morley, *Life of Gladstone*, t. II, p. 259, 262, 267, 271, 273, 278. — *Life of Tait*, t. II, p. 8, 14.

(2) *Vie de Gladstone*, t. III, p. 130 à 139.

lorsqu'elle est entre les mains de Gladstone. La Souveraine demande des explications. Elle formule des objections. Elle obtient des retouches. Elle serre les freins sans jamais toucher au volant de direction. Victoria n'a jamais voulu être et n'a jamais été « une machine à signer. » Non seulement elle a maintenu intact le rôle social de la monarchie anglaise, dispensatrice des honneurs et des anoblissemens, sauvegardé ses droits de surveillance sur les choses de l'armée et de la marine ; mais encore, elle a conservé le contrôle, que lui laissent les traditions constitutionnelles, sur la gestion des services administratifs. Quand on crée un nouvel organisme, comme le secrétariat des Indes, elle fait immédiatement préciser la manière dont s'exercera son autorité.

*4 septembre 1858.* — La Reine désire que, pour ce qui est des communications qui devront lui être faites, le nouveau ministère se conforme autant que possible à l'usage établi aux Affaires étrangères. Toutes les dépêches, une fois reçues et lues par le secrétaire d'État, seront envoyées à la Reine. Elles pourront être simplement expédiées dans un coffret, sans être accompagnées d'aucune lettre du secrétaire d'État, à moins qu'il ne juge des explications nécessaires. Aucune dépêche, donnant des instructions ou des ordres, ne sera expédiée sans avoir été préalablement soumise à l'approbation de la Reine. Les plis, contenant des dépêches de ce genre, porteront la mention : « A approuver. » Pour les nominations civiles, le secrétaire d'État consultera, lui-même, le bon plaisir de la Reine, avant de communiquer avec les candidats auxquels il songe. Des copies ou les minutes des délibérations du Conseil des Indes seront régulièrement transmises à la Reine. Le secrétaire d'État devra obtenir l'approbation de la Reine, avant de soumettre des questions importantes à la discussion du Conseil.

Cette page définit, mieux que ne le feraient tous les développemens, le contrôle monarchique, tel que le comprend Victoria : communication des documens ; discussion préalable des nominations de fonctionnaires ; examen officieux des projets de loi. Et que le lecteur ne croie pas qu'il s'agisse là de simples formalités : nombreuses sont les lettres où la Souveraine proteste contre des signatures hâtivement données (1) ; plus nombreuses encore celles où elle discute une promotion et exige des retouches (2). Sans doute le domaine parlementaire échappe à l'action du monarque constitutionnel. Encore est-il que la

(1) *Correspondance inédite*, trad. fr., t. I, p. 230, 460 ; III, p. 60.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 499 ; III, p. 297, 298, 300.

Reine demande et obtient qu'un ministre la tienne au courant, quotidiennement, des débats législatifs. Et, enfin, qui oserait affirmer que les échanges de lettres et de notes n'aient pas obligé un cabinet à remanier un projet de loi? La correspondance relative à la réforme électorale, due à lord John Russell (1), l'intervention de la Reine dans les conflits parlementaires de 1869 et de 1884 constituent une démonstration irréfutable. Appelée, de par ses fonctions, à présider sinon le Conseil des ministres, du moins le Conseil privé, elle n'a jamais considéré que son rôle se bornât à sommeiller discrètement dans un fauteuil doré. La tâche d'un arbitre est plus active. Magistrat d'une impartialité indiscutée, d'une autorité reconnue, il a le devoir de diriger le débat, le droit de donner des conseils et de formuler des transactions.

A cette action politique, administrative et militaire, s'ajoute encore le contrôle du *Foreign Office* Victoria n'a jamais admis qu'une seule des 28 000 dépêches, qu'expédie, bon an, mal an, le ministère des Affaires étrangères, pût quitter Londres avant que le brouillon ait été soumis à la Reine. Elle fait régler minutieusement ces communications: elle veut avoir le temps de lire avec calme et de réfléchir avec soin. Jamais elle ne donne son visa qu'à bon escient. Souvent, elle exige des modifications. Elle corrige; elle remanie; elle coupe. Il lui arrive, même, de s'opposer victorieusement à l'envoi d'un télégramme. Le 10 janvier 1856, elle arrête une dépêche si blessante pour la Prusse, qu'elle aurait peut-être transformé la guerre de Crimée en un conflit européen. Le comte de Beckendorff, dans ses Mémoires, proclame que c'est Victoria qui empêcha lord Palmerston d'intervenir, les armes à la main, en 1862-1864, dans l'affaire danoise. Et le témoignage de l'ambassadeur prussien à Londres a une valeur capitale...



Le rôle joué par cette femme serait assez grand pour satisfaire bien des ambitions viriles.

Ni gestes sensationnels, ni manifestations oratoires, ni uniformes tapageurs. Cette action s'exerce dans l'ombre, à l'aide de

(1) *Correspondance inédite*, trad. fr., t. II, p. 500 et 512.

feuilles de papier noircies. Victoria respecte les traditions, qui lui imposent d'étroites limites. Elle obéit aux oscillations de l'opinion publique. Elle laisse l'évolution industrielle et démocratique suivre son cours. Mais, de même que cette femme, sans goûts affinés, sans grande culture, sans exaltation religieuse, eut les qualités de vigueur physique, intellectuelle et morale, de capacité, qui font les personnalités agissantes; de même cette souveraine, au front ceint d'une couronne plus solide que brillante, ligotée par les libertés parlementaires d'une ère nouvelle, a trouvé, à force de ténacité quotidienne, dans les pouvoirs d'un contrôle limité, une arme suffisante pour gouverner. Qu'il s'agisse de définir le tempérament ou de préciser le rôle de la reine Victoria, les mêmes mots reviennent sous la plume. Victoria a eu surtout du caractère. Cette énergie méthodique et disciplinée suffit pour expliquer son œuvre et justifier son autorité.

Depuis dix ans, les pouvoirs politiques de la Couronne anglaise n'ont pas été réduits. Édouard VII a conservé intact ce précieux héritage. Entre les mains d'un Roi, formé à l'école de la mer, habitué à commander, qui sait parler à John Bull en soldat et en puritain, le prestige religieux, l'autorité militaire, l'action diplomatique, le contrôle administratif, que conserve la monarchie britannique, ne sauraient subir d'atteintes nouvelles. Le sceptre de l'Empire n'est point à la veille de tomber en quenouille.

JACQUES BARDOUX.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## LES CONFESSIONS DE RICHARD WAGNER

---

*Mein Leben*, par Richard Wagner, 2 vol. in-8; Munich, 1911.

Il y avait à Leipzig, en 1831, un jeune étudiant d'une intelligence très vive et d'un cœur généreux, mais instinctivement possédé d'une exaltation fiévreuse et désordonnée qui inquiétait de plus en plus tout son entourage. Né à Leipzig le 22 mai 1813, quatre mois à peine avant la mort de son père, il avait été élevé d'abord, à Dresde, par le second mari de sa mère, le peintre, poète, et acteur Louis Geyer, qui n'avait rien négligé pour développer fructueusement les remarquables qualités naturelles d'un enfant que, sans doute, il avait le droit de regarder comme son propre fils : mais ce tendre protecteur était mort à son tour, quelques années plus tard, et le petit garçon s'était formé depuis lors un peu à l'aventure, dans des milieux assez mêlés où dominaient, surtout, les deux influences du théâtre et de la musique. Du moins sa mère, de très bonne heure, avait-elle tâché assidûment à le préserver de la première de ces deux influences ; et il n'y avait pas jusqu'à la musique dont la pauvre femme ne se fût longtemps efforcée d'interdire les approches à l'ardente curiosité de son fils, en raison de l'étroite parenté de cet art, — que d'ailleurs elle ne pouvait s'empêcher d'aimer infiniment, — avec celui du théâtre, qu'elle détestait et craignait plus que tout au monde. Si bien que le jeune Richard, revenu à Leipzig après la mort de Louis Geyer, s'était déjà essayé successivement aux sciences, aux lettres anciennes, et à la poésie, mais toujours avec cette impatience de toute discipline et cet irrésistible besoin de libre production personnelle qui, chaque fois,

l'avaient amené à se fatiguer bientôt de la poursuite d'un objet trop difficile à atteindre. Lorsque la tourmente révolutionnaire de 1830 était venue donner aux étudiants de la cité saxonne une importance et un prestige imprévus, en leur permettant de se constituer les défenseurs attitrés de l'ordre social contre les agressions des émeutiers socialistes, le collégien émancipé n'avait plus eu d'autre rêve que de pouvoir se joindre à ces jeunes « héros ; » et c'est ainsi que, faute de titres suffisans pour être autorisé à s'inscrire dans les facultés de philosophie ou de sciences, il avait eu l'idée de devenir « étudiant en musique. » Après avoir jeté au feu son grand drame romantique, *Leubald et Adélaïde*, il était allé suivre des cours d'harmonie qui sur-le-champ l'avaient rebuté, et sur-le-champ, aussi, s'était mis à composer toute sorte d'*ouvertures* et de *symphonies*, où il avait imaginé d'employer des encres différentes pour accentuer le rôle distinct des divers groupes d'instrumens. Enfin sa mère, — résignée maintenant à admettre et à encourager la vocation musicale de son fils, — l'avait décidé à recevoir des leçons régulières d'un professeur justement vénéré, le vieux Théodore Weinlich qui, un siècle après Jean-Sébastien Bach, exerçait les mêmes fonctions de maître de chapelle de la célèbre église Saint-Thomas. Notre étudiant se rendait chez lui deux fois par semaine et, docilement, faisait mine d'écouter ses savantes explications des règles élémentaires du contrepoint : mais celles-ci avaient en réalité d'autant moins de chances de l'intéresser que toute musique, depuis quelque temps, commençait à lui devenir entièrement indifférente, remplacée désormais dans son cœur par une passion nouvelle. Écoutons-le nous raconter lui-même, avec sa simple franchise ordinaire, cet épisode, — ou plutôt cette crise décisive, — de sa destinée :

En compagnie de tous ceux des étudiants qui n'avaient pu profiter des vacances de Pâques pour s'en retourner dans leurs familles, j'étais allé passer à la campagne trois jours et trois nuits, dont la plus grande partie avait été employée au jeu : car le jeu, dès la première nuit de notre expédition, avait jeté sur moi son attrait diabolique. Un groupe des plus parfaits vauriens d'entre nous, une demi-douzaine environ, s'étaient trouvés réunis, dès l'aube, dans la petite salle d'un cabaret, et y avaient fondé le centre d'une société de jeu qui, pendant le jour, s'était encore renforcée par l'arrivée d'autres camarades revenus de la ville. Un grand nombre venaient simplement pour voir si la partie durait toujours ; un grand nombre aussi s'en allaient après avoir gagné ou perdu : moi seul, avec la demi-douzaine des compagnons susdits, avais tenu bon, jour et nuit, sans démordre. Tout d'abord, j'avais été amené à prendre part au jeu

par le désir de gagner les deux thalers que chacun de nous s'était engagé à payer pour les frais de l'excursion : à cela j'avais réussi, et alors je m'étais laissé emporter par l'espoir que je pourrais obtenir ainsi tout l'argent nécessaire pour le paiement de mes dettes. Mais il en avait été de ce plan nouveau comme naguère de mon projet de composition musicale, lorsque j'avais espéré apprendre au plus vite tous les secrets de la musique en lisant la *Méthode* de Logier, et puis m'étais vu arrêté par des obstacles inattendus : force m'avait été de reconnaître que la réalité ne s'accommodait pas de la hâte de mes désirs. Et de cette manière, je restai, pendant près de trois mois, si profondément saisi de la rage du jeu que toutes mes autres passions se dépouillèrent entièrement de leur ancienne séduction pour moi. Ni la salle d'escrime, ni le cabaret, ni le terrain des duels ne me revirent plus ; tout le long du jour, je ne songeais qu'à découvrir un moyen quelconque de me procurer l'argent indispensable pour mon jeu de la soirée et de la nuit suivantes. En vain ma mère, qui d'ailleurs n'avait aucun soupçon de mon indigne conduite, s'ingéniait-elle de toutes ses forces à faire cesser mes sorties nocturnes ; quittant la maison vers midi, jamais je n'y rentrais qu'à l'aube du lendemain, en escaladant la porte de la cour, dont je n'avais pas pu me procurer la clef. Et, peu à peu, le désespoir de la malchance exalta ma passion jusqu'à la folie : indifférent à tout ce qui, jusque-là, m'avait le plus séduit dans la vie d'étudiant, absolument insoucieux de l'opinion de mes anciens camarades, je me terrais dans les petits tripots de Leipzig, en compagnie des plus misérables rebus de l'université.

Enfin mon désespoir croissant m'inspira l'idée de suppléer à la chance par l'habileté. Il me sembla que le gain n'était possible qu'à la condition de mettre au jeu une somme importante ; et je résolus d'employer à cette tentative nouvelle le montant de la pension de ma mère, que j'avais été chargé de toucher. Bientôt, de tout l'argent que j'avais apporté, il ne me resta plus qu'un dernier thaler ; et l'émotion avec laquelle je finis par mettre encore, sur une carte, ce thaler-là, m'apparut comme entièrement nouvelle, parmi toutes les impressions précédentes de ma jeune vie. Mais c'est que, avec ce dernier thaler, c'était tout mon avenir que je jouais : car, si je le perdais, je ne pouvais songer à rentrer dans ma famille, et déjà je me voyais m'enfuyant au hasard, dès l'aube, par les champs et les bois, comme l'enfant prodigue. Cette exaltation désespérée s'empara de moi avec tant de violence que c'est presque à mon insu que, ma carte ayant gagné une première fois, je laissai mon argent comme enjeu, à plusieurs reprises, pour les parties suivantes, jusqu'à un moment où je m'aperçus que mon gain s'était accru considérablement. Sans arrêt, maintenant, je gagnais. J'avais une telle confiance que je risquais les coups les plus hardis ; et puis, soudain, une sorte d'illumination se produisit en moi, et je compris clairement que c'était la dernière fois que je jouais. Ma chance était si évidente, si prodigieuse que les banquiers se virent contraints d'arrêter la partie. Non seulement j'avais regagné, en quelques heures, tout l'argent perdu au jeu depuis plusieurs mois : je me trouvais avoir encore de quoi payer toutes mes autres dettes. Et, en vérité, c'était une chaleur sacrée qui, de minute en minute, me remplissait pendant cette aventure. A chaque surcroît de ma chance, je sentais très nettement comme la présence d'un

ange auprès de moi, me murmurant des paroles d'avertissement et de consolation. Une dernière fois, j'eus à escalader la porte de la cour pour rentrer dans ma chambre; puis je tombai dans un profond sommeil, dont je ne me réveillai que tard, tout renforcé, et comme ressuscité à une vie nouvelle... Les diverses tentations qui m'avaient séduit jusque-là avaient, désormais, perdu pour toujours leur pouvoir sur moi. Le torrent tumultueux où je m'étais plongé depuis un an, et où j'avais failli me noyer sans espoir, m'apparut, tout d'un coup, à la fois absolument dépourvu d'intérêt pour moi et même absolument incompréhensible. Déjà la passion du jeu m'avait rendu indifférent à tout le reste des vanités de ma carrière d'étudiant; délivré de cette passion, je me trouvai soudain transporté dans un monde tout autre, que mon esprit et mon cœur n'allaient plus cesser d'habiter depuis lors.

Quelques jours après, le jeune homme retourne chez son maître Weinlich: mais là, une seconde catastrophe l'attend, dont il nous avoue lui-même « qu'elle l'a bouleversé presque autant que l'avait fait celle de sa dernière nuit de jeu. » Doucement et paternellement, mais du ton le plus décidé, le vieux professeur lui signifie sa résolution de ne plus s'occuper d'un élève qui dédaigne ses leçons et ne tient aucun compte de ses remontrances. « Tout confus et profondément ému, je suppliai le vénéré vieillard de me pardonner, en lui promettant désormais une persévérance exemplaire. Enfin le bon Weinlich, touché d'une contrition aussi imprévue, me demanda de revenir chez lui vers sept heures, l'un des matins suivans, afin de dresser sous ses yeux, jusqu'à midi, la charpente complète d'une fugue; et, vraiment, il me consacra cette matinée tout entière, en prêtant une attention pleine de sages conseils et d'enseignemens précieux à chacune des mesures que je lui soumettais. Vers midi, il me congédia, avec mission de terminer chez moi la mise au point de la fugue ainsi esquissée; et lorsque, ensuite, je lui présentai ma fugue terminée, il me montra, par manière de comparaison, un autre développement du même thème, qu'il venait de faire à mon intention. Ce travail en commun inaugura, entre l'aimable maître et moi, des relations infiniment affectueuses; et pour lui aussi bien que pour moi, depuis lors, la continuation de nos leçons devint le plus agréable des divertissemens. J'étais émerveillé, pour ma part, de la rapidité avec laquelle s'écoulait le temps employé à ces études de contrepoint. Pendant deux mois, Weinlich me fit faire une nombreuse série de fugues, et m'accoutuma à toutes les formes les plus compliquées de la polyphonie; de telle sorte que, un jour, ayant apporté à mon maître une double fugue très difficile et d'une élaboration très

fournie, j'éprouvai un véritable saisissement à l'entendre me dire qu'il n'avait plus, désormais, rien à m'apprendre. Et comme, alors ni depuis, jamais je n'ai eu conscience d'aucun effort pénible pour me livrer à ce genre de travaux, il m'est arrivé bien souvent de me demander si, oui ou non, j'étais proprement un musicien « savant. » Le vieux Weinlich, d'ailleurs, ne semblait pas accorder une importance très grande à ces choses qu'il m'enseignait, prises en soi, et c'est seulement comme une discipline indispensable qu'il s'attachait à me les recommander. « Selon toute vraisemblance, » me disait-il, « vous « n'aurez guère l'occasion d'écrire jamais ni fugues, ni canons ; mais « ce que vous aurez acquis, grâce à ces leçons, c'est un élément salutaire d'indépendance personnelle. Grâce à elles, vous pourrez dorénavant être vous-même, avec l'assurance d'avoir toujours le moyen « de vous tirer des passages les plus compliqués, si par hasard vous « êtes forcé d'en écrire ! »

Le fait est que, survenant à ce moment précis de la vie du jeune musicien, les leçons du vénérable successeur de Jean-Sébastien Bach ne pouvaient manquer d'avoir, pour sa carrière future, une importance capitale, — sauf peut-être pour lui à ne pas se trouver en état d'en apprécier pleinement toute l'étendue. Cette « rapidité sans trace d'effort, » cette aisance merveilleuse avec lesquelles l'élève de Weinlich s'initiait aussitôt aux « formes les plus compliquées du contrepoint, » c'était la suite naturelle de l'« illumination » singulière qui s'était produite en lui, quelques jours auparavant, pendant la minute tragique où, mettant sur une carte son dernier thaler, il avait vu que jamais plus il ne ressentirait l'émotion du jeu. Toute son âme, cette nuit-là, s'était comme purifiée et transfigurée, se délivrant du fardeau de ses passions précédentes, afin de pouvoir s'élaner plus librement, depuis lors, vers un objet nouveau. Son exaltation, jusquelà confuse et éparse, s'était brusquement changée en génie créateur ; et voici que, dès le jour suivant, les reproches du seul professeur qu'il eût jamais respecté et aimé lui avaient fait subir une commotion « à peine moins forte » que celle qui venait de le « bouleverser ! » Quoi d'étonnant que, dans ces conditions exceptionnelles, l'enseignement de Weinlich lui soit allé tout droit au cœur pour y déposer, presque à son insu, des germes féconds de science et de conscience artistiques ? Par un hasard que l'on serait tenté de qualifier de providentiel, il lui est arrivé que le maître rencontré sur son chemin, en cette heure de crise, au lieu de n'avoir à lui apprendre que les principes de la musique brillante et vide qui régnait alors sur le monde, — d'une musique ne

comportant l'occasion d'écrire « ni fugues, ni canons, » — ait été l'un des rares dépositaires survivans de l'admirable tradition musicale des Bach et des Mozart, un de ces contrapuntistes à la manière d'autrefois qui exigeaient avant tout qu'une œuvre de musique fût vraiment « musicale, » écrite avec le respect de ce qu'on pourrait appeler l'orthographe, la grammaire, et le vocabulaire musicaux ! Reçues un an plus tôt, ou plus tard, les leçons d'un tel maître n'auraient sans doute pas suffi à faire de l'élève un musicien « savant, » au sens le plus noble de ce mot ; et il est probable aussi que, même reçues à cette date de sa carrière, les leçons d'un autre professeur, suivant l'esprit et le goût du temps, n'auraient pas eu sur lui beaucoup plus d'effet que s'il les avait reçues dans un autre moment. Mais son heureuse chance, prolongée au delà de sa dernière nuit de jeu, lui a permis de se pénétrer là, une fois pour toutes, d'un enseignement qui, depuis, n'allait plus cesser de vivre et d'opérer au secret de son être, le poussant de plus en plus à se frayer une voie hors des limites trop restreintes de l'art d'un Rossini et d'un Meyerbeer, — jusqu'au jour où la création des grandes œuvres de sa maturité lui permettrait enfin d'offrir simultanément à soi-même et à nous la solution du problème consistant à savoir s'il « était ou non un musicien savant. » Oui, — nous en avons aujourd'hui la preuve certaine, — c'est à la folle aventure de l'étudiant-amateur dans un tripot de Leipzig et puis à ses deux mois d'entretiens familiers avec le vieux *cantor* de l'église Saint-Thomas que nous sommes redevables de tout « l'enchantement » sans pareil des derniers actes des *Maîtres Chanteurs* et de *Parsifal* (1) !

Encore les « surcroîts » extraordinaires de la chance du jeune homme, telle qu'il a eu l'impression de la voir descendre sur lui durant ces quelques heures d'« illumination » à la table de jeu, ne se sont-ils pas bornés à lui révéler l'essence et les lois d'une musique supérieure à celle que lui imposaient les conventions de son temps. Une autre bonne fortune lui était réservée, non moins inattendue et fructueuse, aussitôt au sortir des leçons de Weinlich. Car de même

(1) Il convient d'ajouter que les pages des *Mémoires* de Richard Wagner où il nous raconte ses leçons avec Weinlich ont été écrites longtemps avant cette période suprême du développement de son art : tout porte à croire que, par exemple, au moment où il composait son *Parsifal*, le maître de Bayreuth nous aurait parlé en d'autres termes de l'influence exercée sur lui par ces leçons d'une science dont lui-même, désormais, reconnaissait très profondément l'éminente valeur esthétique.

que les leçons du vieux *cantor* lui avaient enseigné le secret de la « forme » extérieure de son art, un hasard nouveau est venu lui en fournir, pour ainsi dire, le contenu idéal, en lui faisant rencontrer, vers le milieu de 1831, une figure d'homme qui allait devenir pour lui, d'un seul coup, l'incarnation parfaite du « héros » toujours vainement rêvé et cherché jusque-là. Parmi les chefs et soldats vaincus de la récente révolution polonaise, arrivés en foule à Leipzig, et dont les moindres avaient déjà de quoi séduire très profondément son imagination juvénile, les circonstances lui ont permis de vivre pendant plusieurs mois dans l'intimité d'un certain comte Vincent Tyszkiewicz, « qui tout de suite l'avait attiré par son admirable apparence de vigueur corporelle et l'extrême beauté virile de son visage. » Il l'avait rencontré, d'abord, dans une salle de concerts, où la *Symphonie en ut mineur* de Beethoven l'avait transporté d'enthousiasme plus encore que d'ordinaire, à l'entendre jouer là en « présence d'un groupe nombreux de figures héroïques » qu'il voyait « toutes rayonnantes sous l'effet de l'émotion réveillée en elles par l'œuvre du maître. » Et bientôt des relations plus familières s'étaient établies entre le jeune musicien romantique et ce gentilhomme polonais qui semble bien, en effet, avoir possédé au plus haut degré quelques-unes des plus admirables qualités intellectuelles et morales du génie de sa race.

Le comte Vincent Tyszkiewicz unissait à une attitude pleine de calme noblesse une sûreté d'esprit et un abandon qui m'étaient absolument inconnus. De voir un homme de manières et d'âme si royales vêtu d'une simple veste à brandebourgs et coiffé du bérêt de velours rouge, ce spectacle anéantit aussitôt en moi tout le respect dont j'avais honoré, jusqu'alors, la tournure apprêtée de coqs de combat des héros de notre monde d'étudiants. Aussi fus-je ravi de retrouver bientôt ce même homme dans la maison de mon beau-frère Frédéric Brockhaus, et de l'y rencontrer ensuite, pendant longtemps, presque à demeure... J'y rencontrai également d'autres émigrés notables, dont les uns me frappaient par leur raffinement aristocratique, d'autres par une attitude mêlée de bravoure guerrière et de mélancolie : mais la seule impression durable que j'aie conservée de ces entretiens a été celle que m'a produite ce comte Vincent Tyszkiewicz, passionnément aimé et vénéré, qui toujours est resté pour moi l'idéal d'un homme vraiment viril. Je dois ajouter que cet homme excellent, de son côté, me témoignait une amitié sincère. Presque tous les jours je venais le voir, et volontiers il sortait avec moi de sa chambre pour s'abandonner plus librement, dans quelque coin de campagne, à l'inquiète tristesse qui l'accablait.

Ce « type idéal d'un homme vraiment viril, » offrant au jeune mu-

sicien saxon le spectacle inoubliable d'une « attitude pleine de calme noblesse unie à une sûreté de pensée et à un abandon qui lui étaient absolument inconnus jusque-là, » comment ne pas reconnaître en lui le modèle des glorieuses figures de « héros » qui se manifestent à nous dans toute l'œuvre poétique de Richard Wagner, depuis le « dernier tribun » Rienzi et le capitaine du vaisseau-fantôme jusqu'au dieu Wotan lui-même et à l'aristocratique cordonnier Hans Sachs ? Et comment ne pas admirer la chance providentielle, qui décidément semble avoir pris en main, durant ces quelques mois, la destinée du jeune homme, comment ne pas l'admirer et la remercier d'avoir ainsi non seulement éveillé son génie créateur, mais de l'avoir aussitôt pourvu de la forme et du contenu de son œuvre future ? J'avoue en tout cas que je ne puis m'empêcher, pour ma part, d'attacher une très haute portée à ces renseignemens biographiques, — les plus précieux, peut-être, qu'ait à nous fournir toute la longue série nouvelle des *Mémoires* ou *Confessions* de l'auteur de *Parsifal* ; tout de même que je ne saurais dire à quel point mon cœur de vieux « wagnérien » a été touché de recueillir ces renseignemens, en quelque sorte, de la bouche même de l'homme extraordinaire qui, jadis, a été mon premier initiateur au monde bienheureux de la poésie et de la beauté.

Car les jeunes gens d'aujourd'hui peuvent bien vénérer en Richard Wagner l'un des plus magnifiques artistes de notre temps, — et de tous les temps : il ne leur est pas possible d'imaginer de quelle importance a été, pour notre jeunesse d'il y a un quart de siècle, la révélation de cet art prodigieux, où nous avons vraiment l'impression de trouver l'aboutissement suprême de tout l'immense effort esthétique de l'humanité à travers les âges. Qu'il y ait eu là, pour nous, une certaine part d'illusion, d'« auto-suggestion » collective, exagérant à nos yeux les proportions réelles du maître de Bayreuth et de son œuvre, je consens à le laisser dire, sinon à le reconnaître au plus profond de mon âme : il n'en reste pas moins que jamais, à coup sûr, — jamais dans toute l'histoire des arts, — aucun autre artiste n'est apparu à ses contemporains plus entièrement différent du reste des hommes, revêtu d'une puissance et d'un attrait plus parfaitement surhumains. Je ne crois pas que Napoléon lui-même, à l'apogée de sa gloire, ait été l'objet d'une adoration à la fois plus respectueuse et plus tendre que celle que nous inspirait, aux environs de 1882, le sublime vieillard qui, après cinquante années d'une lutte héroïque, était parvenu à élever, sur les ruines des plus somptueux palais du

« faux art » de naguère, le temple désormais immortel de « l'art de l'avenir. » Entrevoir de loin sa noble figure, entendre sortir une parole de ses lèvres, ou même simplement être admis à visiter les lieux où s'achevait la splendide épopée de son existence, c'était pour nous un privilège dont le souvenir, maintenant encore, nous fait frémir d'émotion pieuse; et je pourrais nommer plus d'un de mes anciens collaborateurs de la *Revue Wagnérienne* que le souvenir de la mort de Wagner continue de pénétrer d'une douleur presque filiale, aussi vive et cruelle qu'au premier jour, voilà bientôt trente ans!

Il est vrai que, depuis lors, la forte et douce voix du « Mage vénéré » n'a pas cessé de se faire entendre à nouveau parmi nous, sous la forme d'innombrables lettres que nous ont livrées tous ceux qui, à un degré quelconque, avaient eu l'insigne honneur d'être ses amis, ou seulement d'entretenir des rapports avec lui. Plus d'une fois j'ai eu moi-même à signaler ici telles de ces correspondances de Richard Wagner, dont quelques unes nous apportaient effectivement une image fidèle de son caractère ou un vibrant écho des battemens de son cœur, tandis que d'autres n'étaient remplies que d'un vain murmure de paroles banales, et que d'autres encore, il faut l'avouer, constituaient un attentat sacrilège contre sa mémoire, — soit qu'elles nous vinssent de prétendus amis qui ne craignaient pas de fausser le sens de ses lettres en les entourant de commentaires mensongers, ou parfois qu'elles nous exposassent à nous tromper non moins fâcheusement sur sa nature et ses sentimens véritables en étalant sous nos yeux, sans l'ombre d'explication, des documens d'ordre tout intime, et dont l'accès aurait dû nous être à jamais interdit. Mais pour instructives et belles que nous semblassent des lettres comme celles que Wagner écrivait, par exemple, à Liszt, à Rœckel, à ses vieux compagnons du théâtre de Dresde, toujours nous éprouvions en face d'elles une sorte de gêne, et d'autant plus grande que l'auteur de ces lettres nous était plus cher : avec l'impression pénible comme de les lire indiscretement par-dessus l'épaule de leurs destinataires. Les plus hautes pensées et les confidences les plus attachantes que nous y découvrions, nous ne pouvions oublier qu'elles s'adressaient à d'autres personnes, sans que Wagner eût songé à nous en les exprimant; et nous savions, au contraire, qu'il y avait quelque part un gros manuscrit de sa main où, précisément, il ne parlait qu'à nous, à tous ceux qui l'avaient recherché et aimé, pour dévoiler devant nous son existence tout entière, avec cette sincérité ardente et cordiale qui sans cesse, de son

vivant, avait désarmé les préventions ou les rancunes dressées contre lui, obligeant ses ennemis eux-mêmes à se relâcher, pour un instant, de leur hostilité, dès qu'ils avaient l'occasion de se trouver en tête à tête avec lui. Certes, nous comprenions que cette sincérité et cette expansion des *Mémoires* du maître en retardât la mise au jour, jusqu'au moment où la disparition de tous les amis et ennemis personnels de Wagner nous permettrait de connaître enfin son jugement sur eux : mais avec quelle impatience, d'année en année, nous attendions ce moment, avec quel fervent espoir de goûter une fois encore, avant de disparaître à notre tour, la jouissance de ces lointaines soirées de Bayreuth où nous avions cru voir le ciel s'ouvrir en recevant, de la bouche auguste du vieux maître, une brève parole de félicitation ou de remerciement !

Désormais, grâce aux héritiers de Richard Wagner, notre longue attente a pris fin, et notre espoir s'est réalisé : nous possédons, en deux énormes volumes, le texte absolument complet des *Confessions* du maître, telles qu'il les a surtout écrites ou dictées à notre intention pendant les loisirs forcés de sa vie d'exilé, entre son départ d'Allemagne en 1849 et son installation triomphale à Bayreuth, vingt années plus tard. C'est bien sa voix que nous entendons, et s'adressant expressément à nous, tantôt pour nous révéler des événemens de sa vie que nous avons ignorés jusqu'ici, comme cette merveilleuse « illumination » de 1831 qui a fait de lui le musicien-poète qu'il a été, et tantôt pour nous présenter sous leur jour véritable d'autres événemens dont l'histoire nous apparaissait tout enveloppée de légendes plus ou moins fâcheuses, comme l'aventure de son premier mariage, ou ses relations avec une dame zurichoise qui, de la meilleure foi du monde, s'était imaginé et avait voulu nous faire croire qu'elle lui avait inspiré le plus passionné de ses drames (1). Au point de vue biographique, la publication de ces deux volumes est vraiment d'une importance inappréciable ; car non seulement Wagner nous y expose, avec un détail scrupuleux, jusqu'aux moindres incidens de son existence publique et privée, mais il ne cesse d'apporter en effet à son récit, selon son habitude, cette franchise familière et sans l'ombre

(1) Une traduction française des *Mémoires* de Richard Wagner devant être publiée très prochainement, on comprendra que je me sois abstenu de toucher aujourd'hui à ces drames intimes de la vie du maître, qui d'ailleurs se rattachent de trop près aux circonstances au milieu desquelles ils se sont produits pour pouvoir être appréciés isolément, en quelques lignes d'un résumé forcément incomplet.

de réserve qui nous interdira dorénavant toute tentative pour prêter à ses actes une interprétation différente de celle qu'il a, lui-même, consenti à nous en offrir. Sans compter que jamais, peut-être, autobiographie de ce genre n'a été aussi remplie de portraits d'autres personnages divers, musiciens et hommes de lettres, grands seigneurs et aventuriers, dont beaucoup se sont acquis une célébrité suffisante pour que la seule mention de leur nom ait de quoi éveiller notre curiosité.

D'où vient donc que, malgré tous les motifs qu'elles ont de nous toucher et de nous intéresser au plus haut point, ces *Confessions* de Richard Wagner risquent de nous produire, au total, une singulière impression de fatigue désabusée, qui ne leur permettra jamais, je le crains, de prendre place à côté des autobiographies analogues d'un Rousseau, d'un Chateaubriand, d'un Goëthe, et de maints autres artistes qui, parfois, sont loin d'égaliser en génie aussi bien qu'en sincérité le poète souverain du *Crépuscule des Dieux* et de *Parsifal*? Dirait-on que cette impression résulte de la longueur, de l'« épaisseur » excessives de deux énormes volumes d'un récit étrangement abondant et touffu, d'un récit où trop souvent l'auteur, à force de vouloir ne nous rien cacher, insiste complaisamment sur des sujets dénués d'intérêt en soi-même, ou encore qui ont perdu pour nous, aujourd'hui, l'attrait qu'ils pouvaient offrir aux contemporains de Wagner? Oui, mais il me semble que la cause principale de la désillusion que vont, peut-être, laisser à la masse des lecteurs ces précieux *Mémoires* doit être cherchée plus profondément : dans l'infirmité désastreuse qui, toujours, a empêché l'un des plus puissans penseurs et poètes qu'il y ait eu de réussir à exprimer au dehors, sous la forme du langage littéraire, le trésor de sentimens et d'idées qu'il portait en soi.

Moins sensible, peut-être, dans les lettres de Richard Wagner, où celui-ci n'était pas aussi gêné par la préoccupation d'avoir à faire acte d'« écrivain, » c'est déjà cette infirmité qui nous a rendu presque illisibles les dix volumes des *Écrits théoriques* du maître, répertoire inépuisable de vues originales, d'exquises images, d'émotions héroïques. Soit qu'il ait manqué au jeune étudiant saxon un autre Weinlich pour l'initier aux secrets de l'expression littéraire, ou que sa nature l'ait irrémédiablement condamné à ne pouvoir épancher son esprit et son cœur que dans l'unique langage de la musique, toujours est-il que cet homme d'une si grande intelligence s'est trouvé, toute sa vie, comme paralysé lorsqu'il a eu à revêtir de paroles écrites les idées même les plus simples et qui lui étaient les plus familières. A

chaque instant nous devinions, en le lisant, que les tours de phrase, les mots qu'il emploie ne sont pas ceux qui répondent exactement à son intention secrète ; de telle façon qu'avant de traduire en français, par exemple, l'une des pages de ses *Mémoires*, nous sommes quasi forcés de nous livrer à un travail préalable de traduction allemande, — qui n'est pas, on le comprendra, sans gâter un peu le plaisir que nous procurent ces touchantes confidences de l'auteur de *Parsifal*.

Du moins celles-ci, à défaut d'une perfection littéraire qui en eût fait pour nous un chef-d'œuvre admiré et aimé entre tous, joignent-elles à leur extrême intérêt biographique le mérite de nous attester, une fois de plus, l'éminente pureté et noblesse morale d'un homme dont on a trop souvent essayé de noircir à nos yeux la haute figure. en nous le représentant comme un être foncièrement égoïste et cupide, incapable de se soucier d'autre chose que de sa renommée et de la satisfaction de ses goûts de jouissance. C'était là, en vérité, une calomnie contre laquelle protestait suffisamment l'élévation continue de l'œuvre poétique du maître, tout imprégnée d'un idéal de beauté artistique et presque religieuse dont la conception ne s'accordait guère avec l'hypothèse d'une âme médiocre : mais il était excellent que le propre témoignage de Richard Wagner vint nous prouver, de la façon la plus décisive, combien ce prétendu égoïste a toujours été prêt à s'émouvoir des souffrances qu'il découvrait autour de soi. combien ce prétendu jouisseur faisait bon marché de ses désirs les plus chers, aussitôt que le devoir ou l'amour lui enjoignaient de les sacrifier, et à quel point, en un mot, l'homme qu'il était s'est toujours montré digne de la « chance » surnaturelle qui, depuis la crise tragique de sa dernière nuit de jeu, a pendant un demi-siècle entretenu, renouvelé, et développé glorieusement son génie créateur.

T. DE WYZEWA.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

Depuis quelques jours, toutes les préoccupations se portent vers le Maroc. On se demande ce qui s'y passe, on ne le sait pas au juste, les nouvelles sont alarmantes, mais confuses, et le gouvernement semble à la merci de chaque incident, sans méditation antérieure, sans règle fixe, en un mot sans politique. Il ne voulait certainement pas faire au début ce qu'il est en train de faire aujourd'hui, et c'est ce qui inquiète pour demain, en vertu du vieux proverbe qu'on ne va jamais aussi loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va. Le gouvernement ne voulait pas aller à Fez, et il y va. Qu'arrivera-t-il ensuite, et quelles seront les conséquences, soit marocaines, soit européennes, des événemens ultérieurs, aucun prophète ne se risquerait à le dire.

Comment, en si peu de temps, en sommes-nous venus à ce point? On aurait de la peine à le comprendre, si on ne savait pas, — mais tout le monde le sait, — qu'il y a en France, aussi bien d'ailleurs que dans tous les autres pays, deux politiques en présence, soutenues par deux groupes d'hommes très divers de caractères et de tempéramens. L'une consiste à ne pas pas voir une seule question isolée des autres, mais à les considérer toutes dans leur ensemble, à les limiter, à les modérer, à les tempérer les unes par les autres, enfin à ne s'engager à fond dans aucune sans s'être assuré que des négligences ou des oublis fâcheux ne feraient pas tourner l'affaire en aventure. La même politique s'attache, quand elle traite une question, à s'entourer d'avance de tous les renseignemens qui peuvent en éclairer les détails et à mesurer exactement l'entreprise aux forces qu'on peut y appliquer immédiatement. Mais il y en a une seconde qui, dédaignant toutes ces précautions, estime qu'il faut aller de l'avant et que, une fois dans l'action, on se débrouille. Les partisans de cette dernière politique trouvent toujours des prétextes et des

argumens; ils en manquent d'autant moins que leur allure a quelque chose qui plaît, séduit et entraîne, et c'est en quoi ils sont dangereux. S'ils ne l'ont pas été, ou s'ils ne l'ont été que partiellement et accidentellement sous l'ancien ministère qu'ils ont trouvé instruit, informé, averti, comme on dit maintenant, avec le nouveau, ils ont repris d'un seul coup de grands avantages, et on a vu la situation se modifier du tout au tout. Les circonstances s'y sont prêtées assurément. Le mystère marocain s'est éclairé de lueurs incertaines, équivoques, troublantes; mais une campagne de presse, menée avec adresse et vigueur, a encore aggravé au jour le jour ce que la situation avait d'inquiétant. On s'est adressé à notre sensibilité, à notre émotion, pour nous dicter impérieusement des devoirs dont le principe était contestable et dont l'accomplissement docile devait nous conduire à une série de conséquences dont nous sommes encore loin d'entrevoir la fin. Pendant quelques jours la France a vécu dans l'anxiété en songeant à la situation critique où se trouvaient le colonel Mangin, le commandant Brémont et les colonies européennes à Fez? Des officiers français, des compatriotes, des Européens dignes de notre sympathie étaient menacés: n'était-ce pas le devoir de la France de les dégager à tout prix? Son devoir absolu, il faut avoir, en dépit du préjugé populaire, le courage de dire que non. Le colonel Mangin et le commandant Brémont ont été mis à la disposition du Sultan; ils combattent sous le drapeau chérifien; ils n'engagent pas le nôtre. On dit, à la vérité, que la cause du sultan du Maroc et celle de la France se confondent aujourd'hui, et que nous ne devons pas recommencer avec Abdul-Hafid la faute qui nous a fait abandonner Abd-el-Aziz. Cette conception politique qui, à force d'être affirmée, est en passe de devenir une vérité incontestée, n'en est pas moins une erreur incontestable. Que nous importent la personne et le nom du sultan du Maroc? Ce sont là des contingences dont notre politique peut sans doute tenir compte, mais dont elle ne doit pas s'embarasser outre mesure. L'intérêt même de la sécurité des colonies européennes, quelque important qu'il soit, n'était pas de ceux qui justifient tous les sacrifices.

Qu'on nous pardonne ces observations rétrospectives; elles ont pour objet de préciser les responsabilités initiales pour le jour où chacun devra supporter la sienne; mais nous n'en sommes plus là, les événemens ont marché vite en quelques jours, et nous nous trouvons en présence d'une situation nouvelle. Quelle est-elle? Il est imprudent de vouloir en fixer les traits, car ils changent sans cesse et

peut-être seront-ils très modifiés quand paraîtront ces lignes. Essayons toutefois de le faire sommairement.

Fez est assiégé par des forces nombreuses. La situation y est grave, incontestablement : à supposer même qu'elle ne le soit pas autant qu'on l'a dit à certains jours, elle l'est assez pour justifier toutes les préoccupations. La ville est heureusement défendue par ses fortifications ; elle le serait insuffisamment par les troupes du Maghzen. Elle l'est aussi par les instructeurs français, munis d'artillerie, à la tête desquels est le colonel Mangin dont tout le monde s'accorde à reconnaître les mérites ; mais, quelles que soient son intelligence et son énergie, on tremblait et on continue de trembler pour lui. Il y a quelques jours, le commandant Brémont était à trente-cinq ou quarante kilomètres au Nord-Ouest de Fez : dans cette position, il rendait le service d'immobiliser à une certaine distance de la ville des troupes rebelles qui, sans cette diversion, seraient venues battre ses murailles. On tremblait aussi pour lui ; on se demandait si cette poignée d'hommes résisterait longtemps à l'assaut dont elle était l'objet ; elle était composée de soldats peu sûrs, très susceptibles de se débander, s'ils étaient mal armés et mal payés, et on croyait savoir que les ressources du commandant Brémont s'épuisaient rapidement. Une chance lui restait d'être ravitaillé ; un Français, M. Boisset, gérant de notre agence consulaire d'El-Ksar, en était parti pour lui apporter ce qui lui manquait. Atteindrait-il son but ? Pendant plus d'une semaine cette incertitude a fait vivre la France dans une véritable angoisse. Un jour enfin, est arrivée une nouvelle inattendue : par ordre du colonel Mangin, le commandant Brémont avait abandonné ses positions et, sans attendre M. Boisset, s'était replié sur Fez. Ici nous nous bornons à exposer des faits et nous nous gardons bien de porter un jugement sur des ordres et sur des mouvemens militaires qui échappent à notre compétence. Il faut regretter toutefois que le commandant Brémont n'ait pas pu attendre M. Boisset vingt-quatre heures de plus. Autant qu'on puisse en juger, l'intention du colonel Mangin a été de réunir toutes ses forces pour tenter une sortie qui aurait débloqué Fez ; s'il ne l'a pas fait, il faut sans doute attribuer cette inertie à l'état de fatigue, peut-être même à la diminution numérique de la petite troupe commandée par Brémont. A partir de ce moment, le Sultan n'a plus compté que sur un secours venu du dehors, et il a demandé aux autorités militaires françaises d'aider au recrutement et à la prompte organisation d'une mehalla de 3 000 hommes environ, qui partirait de la Chaouïa et marcherait rapi-

dement sur la capitale : les cadres devaient en être français. Le général Moinier a reçu l'ordre de se prêter à ce désir, et il s'est mis immédiatement à l'œuvre ; mais, soit qu'il ait rencontré des résistances imprévues, soit qu'il ait cru, non sans raison, qu'il fallait se hâter, il a formé, en même temps que la mehalla chérifienne, une « colonne volante » destinée à marcher aussi sur Fez. Cette fois, le général Moinier a rencontré, non plus des résistances, mais des difficultés ; les moyens de transport lui faisaient défaut : il lui fallait, disait-il, 1 000 chameaux et 2 000 mulets ; il lui fallait aussi beaucoup d'hommes, car la sécurité de la colonne exigeait l'établissement de tout un chapelet d'étapes fortement occupées entre la Chaouïa et la capitale. Nous avons déjà envoyé plus de 10 000 hommes dans la Chaouïa où nous en avons déjà 8 000 : il y en aura bientôt plus de 20 000. Nous en avons réuni 10 000 autres sur la rive droite de la Moulouïa, que nous avons déclaré ne plus vouloir franchir tout en sondant les gués par où nous pourrions passer. Certes, ces troupes sont très insuffisantes pour une véritable expédition ; il faudrait 80 ou 100 000 hommes et dix ou quinze ans de combats pour opérer vraiment l'occupation du Maroc ; mais, lorsqu'on se demande à quel genre d'expédition elles correspondent, on reste dans une pénible incertitude sur le danger de faire trop ou trop peu. Le malheur est que le gouvernement ne semble pas avoir jamais bien su ce qu'il voulait faire. Il y a quelques jours, il se refusait encore à aller à Fez. Les journaux qui suivent ses inspirations, aussi bien que ceux qui cherchent à lui imposer les leurs, discutaient sur le choix du point où on s'arrêtait dans les environs de la ville. Serait-ce à 60 kilomètres ou à 80 ? Serait-ce en deçà de telle montagne, ou au delà ? Ces discussions commencent à devenir oiseuses. Nous souhaitons vivement qu'on puisse s'arrêter avant d'arriver à Fez ; mais le pourra-t-on ? On est maître de ne pas s'engager dans une opération dangereuse : lorsqu'on l'a fait, une logique implacable oblige d'aller jusqu'au bout.

Les journaux se sont demandé pourquoi, pour aller à Fez ou dans la direction de Fez, nous avons pris la route de la Chaouïa, au lieu de prendre celle qui part de la frontière algérienne et passe par Taza. La question s'est présentée en même temps à tous les esprits, et rien n'était plus naturel : de tout temps, en effet, on avait entendu dire que le chemin le plus simple pour aller à Fez était celui de Taza. Subitement tout est changé, et on a quelque peine à en comprendre le motif. Comme on ne peut pas dire que la route de la Chaouïa soit la plus courte, on assure que c'est la plus facile, et on aperçoit pour

la première fois dans celle de Taza des obstacles qu'il est bien surprenant qu'on n'y ait pas aperçus plus tôt. Rien de plus déconcertant que la facilité avec laquelle on passe d'une thèse à une autre, et on trouve des argumens pour défendre aujourd'hui celle-ci comme on en trouvait hier pour défendre celle-là. Ces transformations déroutent l'esprit public et le portent au scepticisme. Nous espérons que nous arriverons à Fez en temps opportun : s'il en était autrement, la responsabilité de ceux qui ont pris le chemin le plus long serait très lourde.

Un autre étonnement, encore plus pénible, a ému l'opinion, lorsqu'on a vu le gouvernement composer le corps expéditionnaire de pièces et de morceaux pris un peu partout. Cela s'était fait autrefois pour des expéditions du même genre, et les inconvéniens s'en étaient aussitôt manifestés. Les corps ainsi formés manquent toujours d'homogénéité; ils sentent l'improvisation; ils appauvrissent l'armée continentale. C'est pourquoi la nécessité d'avoir une armée coloniale avait alors paru évidente. On nous avait donc annoncé qu'on allait faire une armée coloniale et, bientôt après, qu'elle était faite. Ou cela ne voulait rien dire, ou cela signifiait que, dans le cas où une expédition coloniale s'imposerait à nous, nous pourrions y procéder sur-le-champ sans avoir à emprunter à l'armée continentale, réduite aux forces indispensables, des élémens de combat dont la distraction l'affaiblirait. Nous dormions, hélas! dans une fausse confiance. Quand on a cherché l'armée coloniale, on ne l'a pas trouvée. M. le ministre de la Guerre a dû recourir aux procédés d'autrefois; il a écorné ou écrémé les régimens de la métropole, et nous avons eu le spectacle lamentable de formations hétérogènes, faites à la hâte et pourtant avec lenteur, dans les conditions les moins propres à nous rassurer. M. Berteaux s'en est expliqué dans des interviews nombreuses; il s'est décerné à lui-même des satisfecits qu'en somme il serait peut-être injuste de lui disputer. Ce n'est pas sa faute si la situation est ce qu'elle est; il s'en est tiré comme il a pu. Le reproche ne s'adresse pas à lui, soit; mais enfin, nous n'avons pas l'armée coloniale sur laquelle nous comptions. Lorsque le gouvernement s'est engagé comme il l'a fait dans l'affaire marocaine, savait-il à quoi s'en tenir à ce sujet? S'il le savait, il a commis une grande imprudence; s'il ne le savait pas, son ignorance n'est pas pour lui une excuse.

Nous voudrions n'avoir pas à parler de la situation internationale, mais comment négliger cette partie de notre sujet? Les événemens ont assez montré depuis quelques années que la question maro-

caine n'était pas indépendante de plusieurs autres et qu'on ne pouvait pas la résoudre isolément, en quelque sorte *in abstracto*. Toutefois, et pour mettre nos lecteurs à l'aise, nous leur dirons que, quand bien même les autres puissances se désintéresseraient du Maroc et nous y laisseraient faire tout ce qui nous plairait, nous n'aurions rien à changer aux observations qui précèdent. Les difficultés principales de la question marocaine tiennent à la question elle-même, et, si elles peuvent être aggravées par l'attitude de quelques puissances à notre égard, elles n'en existent pas moins en soi. Personne ne peut empêcher le Maroc d'être un pays que sa géographie d'une part, et de l'autre, et surtout, la race barbare, énergique, courageuse, qui l'habite rendent si difficile à pénétrer. Il est d'ailleurs si parfaitement anarchique qu'il n'a jamais pu être soumis qu'à une autorité partielle et intermittente. Et cela depuis la plus haute antiquité : la situation s'est présentée aux Romains comme à nous. Dès lors, la sagesse aurait consisté à y étendre peu à peu notre influence : le temps y travaillait pour nous. Depuis nos arrangemens avec l'Angleterre, nous n'avions plus à lutter contre une rivalité traditionnelle : aucune autre, pas même celle de l'Allemagne, ne pouvait s'y substituer avec des moyens d'action aussi redoutables pour nous. Mais nous parlons dans l'hypothèse où, médiocrement incommodés par la barbarie qui régnait au Maroc, nous n'aurions pas prétendu l'initier du jour au lendemain aux bienfaits de la civilisation. Lorsque nous avons eu cette prétention, généreuse à coup sûr, d'autres sont venus pour profiter de la transformation qui allait se produire par nos soins, et notre politique, qui avait eu pour objet de nous réserver le Maroc comme une annexe naturelle de l'Algérie, a eu pour conséquence de l'ouvrir à tous. Il faut faire ici une exception pour l'Espagne ; jamais nous n'avons méconnu les intérêts matériels et moraux qu'elle a au Maroc ; sa glorieuse histoire lui donnait, à côté des nôtres, des droits que nos arrangemens directs avec elle se sont appliqués, dès le premier moment, à respecter et à consacrer ; la nature même des choses nous a associés à la même œuvre et, en dépit de nuages passagers, nous espérons bien rester toujours d'accord. Mais, l'Angleterre une fois désintéressée, nous comptions sur l'assentiment des autres puissances.

Gardons-nous pourtant d'exagérer. Si toutes nos espérances, tous nos desirs n'ont pas été réalisés, il serait inexact de dire que nos intérêts aient été sérieusement compromis. Ceux qui le croient et qui font remonter le mal à l'Acte d'Algésiras se trompent tout à fait. Sans

doute l'Acte se ressent des circonstances où il est né ; mais, tel qu'il est, il ne mérite pas les critiques et les attaques dont il a été quelquefois l'objet. Au total, il est pour nous une garantie et un frein : la garantie est précieuse, le frein peut quelquefois être salutaire. La garantie vient de ce que toutes les autres puissances renoncent à acquérir une situation privilégiée au Maroc et reconnaissent ce caractère à celle de la France et de l'Espagne. Il ne s'agit pas de privilèges économiques, mais de privilèges politiques. Notre situation particulière fait l'objet, à Algésiras, d'une reconnaissance formelle, et on sait qu'un arrangement ultérieur, conclu avec l'Allemagne en 1909, va plus loin encore, puisqu'il reconnaît que « les intérêts particuliers de la France au Maroc sont étroitement liés à la consolidation de l'ordre et de la paix intérieure » et que le gouvernement impérial se déclare « décidé à ne pas entraver ces intérêts. » Cet arrangement de 1909 a pour nous une importance capitale : il ne faut pas toutefois en étendre démesurément la portée. Il ne détruit nullement l'Acte d'Algésiras ; il ne le remplace pas ; les limites posées par cet Acte persistent. Et où sont-elles ? Elles sont dans l'obligation, acceptée par toutes les puissances, de respecter l'intégrité territoriale du Maroc et l'indépendance du Sultan. Y a-t-il pour nous, dans ces restrictions, motif à un regret ? Non, si nous sommes sages, car nous n'avons aucun intérêt à nous attribuer une partie du territoire marocain, et nous en avons un certain à ce que la souveraineté du Sultan soit maintenue. Ce serait folie de notre part de vouloir occuper et gouverner le Maroc ; quand même les arrangemens internationaux ne nous l'interdiraient pas, nous devrions nous l'interdire à nous-mêmes. Dès lors, en quoi donc l'Acte d'Algésiras est-il pour nous une gêne ? Nous répétons qu'il est une garantie, et que nous devons nous abstenir avec le plus grand soin de manquer aux obligations qu'il nous impose, afin de conserver le droit d'imposer aux autres celles qu'il leur impose aussi et qui sont singulièrement plus étroites. C'est le jour où l'Acte d'Algésiras serait dénoncé que nous commencerions à nous inquiéter : il n'y aurait plus de charte marocaine internationale et nous pourrions bien être amenés alors à regretter cet Acte qu'une partie de l'opinion, chez nous, a très inconsidérément combattu.

Or c'est précisément de la dénonciation de l'Acte d'Algésiras que l'Allemagne nous a, faut-il dire menacés ? le mot serait trop fort ; mais s'il n'y a pas eu menace, il y a eu avertissement. Nous prenons comme expression de la pensée allemande un article évidemment officieux

qui, publié dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, a attiré, comme il devait le faire, l'attention générale. Tous les journaux allemands ont parlé du Maroc; quelques-uns l'ont fait avec violence, d'autres avec mauvaise foi; nous avons eu comme une réédition des polémiques d'autan; nous aurions pu nous croire rajeunis de quelques années. Mais rien ne prouve que le gouvernement impérial ait partagé ces ardeurs qui sont devenues tout à fait incandescentes dans les feuilles pangermanistes; tout fait croire, au contraire, qu'il a conservé sa modération. L'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit en substance qu'il n'y a pas lieu de mettre en doute la sincérité et la loyauté du gouvernement français, mais que les circonstances sont parfois plus fortes que la volonté et qu'elles font naître des obligations auxquelles il est impossible de se soustraire. Si, acculé à des obligations de ce genre, le gouvernement français s'y conformait, il semble bien que le journal allemand le verrait sans indignation, peut-être sans étonnement; mais alors, dit-il, violé par la France, l'Acte d'Algésiras n'existerait plus pour personne et chacun reprendrait sa liberté. Que ferait l'Allemagne de la sienne? La *Gazette de l'Allemagne du Nord* ne le dit pas, et ce silence a permis de tout supposer. On s'est demandé si l'Allemagne réclamerait une compensation aux progrès que nous aurions pu faire, et quelle serait cette compensation; ou encore si elle provoquerait la réunion d'une nouvelle conférence. Toutes ces questions sont évidemment prématurées. Un journal pangermaniste viennois s'est exprimé à ce sujet dans les termes les plus brutaux; il a fait entrevoir que l'Allemagne exigerait une compensation territoriale; il a annoncé comme certain qu'elle s'opposerait, à la fin de l'année, au renouvellement des pouvoirs de police dans certains ports qui ont été attribués à l'Espagne et à nous. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a fait justice elle-même de ces exagérations: elle s'en tient à ce qu'elle a dit et il y a tout lieu de croire que ce qu'elle a dit est l'expression adéquate de la pensée du gouvernement impérial. A cela nous n'avons rien à reprendre. Mais, pour être complet, il faut ajouter que, depuis ce moment, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a publié une note désobligeante pour nous, empreinte d'un sentiment peu courtois, et où il est impossible de ne pas reconnaître une manifestation de défiance. Le gouvernement de la République a communiqué depuis quelques jours à la presse les indications qu'il recevait de notre consul à Fez sur la situation de la ville. Cette situation y est présentée comme inquiétante; les vivres se raréfient; les tribus sur lesquelles on comptait deviennent hostiles;

Fez ne peut plus tenir que quelques jours; l'artillerie commence à manquer de munitions. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* assure au contraire que, « d'après les nouvelles officielles venues de Fez et dont les dernières sont datées du 1<sup>er</sup> mai, tous les Allemands habitant cette ville sont en bonne santé et dans une sécurité complète: il n'est pas question de disette. » Lequel se trompe, du consul français, M. Gaillard, ou du consul allemand, M. Vassel? On le saura bientôt. Tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est que les journaux anglais, et notamment le *Times*, sont encore plus pessimistes que les journaux français, et ils sont généralement bien informés: on ne voit d'ailleurs pas l'intérêt qu'ils auraient en ce moment à semer l'alarme et à présenter les choses sous un jour plus noir que la réalité.

Notre intérêt, à nous, est évidemment de ne faire au Maroc que le strict nécessaire, d'enfermer notre action dans les limites les plus justes et de lui donner la durée la plus courte possible. Nous le devons d'autant plus qu'à l'attitude d'observation et d'attente de l'Allemagne s'ajoute l'attitude inquiète de l'Espagne. Nos journaux ont publié, presque quotidiennement, des notes d'où il résultait que les gouvernemens de Madrid et de Paris marchaient la main dans la main et que le premier, rendant pleine justice à la franchise du second, vivait avec lui en pleine confiance. Nous aurions voulu le croire, et la chose, en effet, nous semblait toute naturelle. N'avions-nous pas des accords particuliers avec l'Espagne? N'étaient-ils pas scrupuleusement respectés? Où pourrait être entre nous une cause de mésintelligence? Malheureusement, la lecture des journaux espagnols ne nous permettait pas de vivre dans cette confiance. On doit sans doute tenir compte de l'espèce de nervosité dont ces journaux sont en ce moment agités; elle les porte à l'exagération, mais le sentiment auquel ils obéissent n'a rien d'artificiel, il est sincère et profond dans son injustice. Comment est-il né? Nous aimons l'Espagne; notre histoire commune, qui nous a si souvent mis en conflit, nous a finalement rapprochés dans des souvenirs glorieux pour les deux pays; nous nous sentons de même race que les Espagnols, et c'est pour nous une inclination toute naturelle que de nous attacher à la même œuvre et de travailler de concert à l'accomplir. Que veut l'Espagne? Quel but poursuit-elle? Quels desseins prépare-t-elle? Convaincus que nous sommes qu'elle tient comme nous à l'Acte d'Algésiras, pourquoi ne nous prêterions-nous pas à ses désirs légitimes? Si, contrairement à nos intentions, il y a eu de notre part,

dans le passé, quelque acte dont elle croit avoir à se plaindre, qu'elle s'en plaigne en effet, et des explications immédiates remettront toutes choses au point. Sans doute la situation réciproque de la France et de l'Espagne pourrait faire naître des difficultés et amener des froissemens entre elles, si elles ne veillaient soigneusement à les éviter. Le fait même que les autres puissances les ont mises sur le même pied au Maroc et y ont reconnu l'identité et la prééminence de leurs intérêts, pourrait provoquer entre elles des frottemens dangereux, si elles n'avaient pas l'une pour l'autre tous les ménagemens nécessaires. La France et l'Espagne ne peuvent être au Maroc que très bien ou très mal; notre choix est fait, elles doivent être très bien, et si nous devons y mettre du nôtre, il faut le faire, non pas étroitement, mais largement et cordialement. Qu'avons-nous vu depuis quelques semaines, depuis quelques jours, en Espagne? La presse a écumé et elle continue contre nous une campagne véhémement. Le gouvernement a commencé par y résister; il a gardé assez longtemps tout son sang-froid; les rapports officiels sont restés corrects, courtois, amicaux, et c'est ce qui explique les notes de presse auxquelles nous avons fait plus haut allusion. Mais le gouvernement espagnol a fini lui-même par subir l'influence ambiante, et le langage de M. Canalejas, celui du moins qu'il tient aux journalistes, s'en est parfois un peu ressenti. Nos journaux alors ont montré un grand étonnement, comme s'ils n'avaient pas lu leurs confrères d'outre-monts et n'avaient rien prévu, ni rien compris. M. Canalejas, interrogé aux Cortès, a déclaré que l'Espagne se réservait d'agir selon les circonstances, mais qu'elle le ferait toujours conformément aux traités et aux accords internationaux. Cela doit nous suffire, ainsi qu'à tout le monde. Sur un seul point, les susceptibilités de l'Espagne, si elles existaient, nous paraîtraient excessives: on a dit que c'était pour les ménager que nous avons renoncé à la marche sur Fez par Taza. Nous hésitons à le croire et, s'il y a dans cette allégation quelque chose de vrai, il faut s'en expliquer. L'Espagne voit-elle d'un mauvais œil que nous allions à Taza? Comme, dans ce cas, nous ne pourrions pas non plus admettre qu'elle y allât elle-même, cette porte du Maroc serait-elle condamnée et comme murée? Serait-ce possible? Serait-ce admissible pour longtemps? Le contraire est si certain qu'une entente est nécessaire, et nous ne doutons pas qu'elle ne se fasse, car tout ce qui est nécessaire se fait.

Pour nous résumer et pour conclure, quel est aujourd'hui notre vœu? C'est que le gouvernement, conformément au désir qu'il en a,

ne se voie pas obligé d'aller jusqu'à Fez. Nous espérons encore qu'il ne sera pas forcé d'aller jusque-là pour que, la saison aidant, la ville soit débloquée et le Sultan retrouve la liberté de ses mouvemens. Dans quelques jours, en effet, la nécessité s'imposera aux Marocains d'abandonner le fusil pour prendre la faucille et faire la moisson. L'Allemagne regarde, attend, s'appête à déclarer, s'il y a lieu, que l'Acte d'Algésiras n'existe plus. L'Espagne supportera difficilement que nous allions au Maroc beaucoup plus loin qu'elle. Il faut donner à tout le monde un gage de notre modération et de notre respect pour les traités. En agissant ainsi, nous aurons rempli tout notre devoir dans les conditions multiples où il se présente. Nos officiers seront sauvés ; les colonies européennes le seront également ; l'avenir sera dégagé des principaux motifs qui nous ont causé tant d'inquiétude. Ce sont là, pour le moment, des résultats qui peuvent nous suffire. Que le gouvernement nous les assure et sache s'arrêter à point. Qu'il ait une politique et qu'il s'y tienne. L'impression générale est qu'il n'en a pas, qu'il en change tous les jours, qu'il se laisse conduire par les circonstances au lieu de les dominer ; en un mot, que cette affaire, si délicate et qui peut devenir si grave, n'est conduite ni avec prévoyance, ni avec fermeté. Voilà pourquoi il y a du malaise dans l'air. Nous ne mettons pas en doute les intentions. Comment n'en aurait-on pas de bonnes ? Tout le monde en a : mais il faut savoir et vouloir. On a l'impression que le gouvernement s'instruit tous les jours à nos dépens ; les leçons de choses ne lui manquent pas ; mais, en attendant, il subit des influences contraires, et sa faible volonté oscille à tous les vents.

Le voyage de M. le Président de la République en Belgique est pour nous un événement heureux. L'accueil qu'a reçu M. Fallières n'a pas dépassé nos espérances, mais elle les a pleinement réalisées, et la France en conservera un long et précieux souvenir. Sous des institutions différentes, les deux peuples poursuivent librement leurs destinées, sans que rien puisse altérer leurs sympathies réciproques ; tout les unit au contraire et il faudrait, soit d'un côté, soit de l'autre, une politique bien maladroite pour les diviser. Aussi lorsque le nouveau roi des Belges, accompagné de la Reine, est venu récemment à Paris, il y a été reçu avec une respectueuse sympathie, et nous sommes heureux de constater, comme nous nous y attendions d'ailleurs, que M. Fallières a trouvé de l'autre côté de la frontière des sentimens analogues. Ils se sont manifestés avec un élan dont la spontanéité ne

peut que nous toucher. Le roi Albert s'en est fait l'interprète dans les termes les plus heureux. Le toast qu'il a adressé à M. le Président de la République ira au cœur de tous les Français. Parlant du peuple belge : « Il n'ignore pas, a-t-il dit, la place que le génie français occupe dans l'histoire de l'humanité ; il se plaît à rendre hommage à ses brillantes qualités ; il a puisé de tout temps aux sources fécondes de sa littérature et de sa science, aussi est-il heureux de recevoir et de fêter chez lui ses représentans attitrés, penseurs, hommes d'État, écrivains, artistes. » Nous ne commettrons pas l'indiscrétion de tirer de ce langage plein de mesure et de tact plus que l'auguste orateur n'a voulu y mettre, mais il nous sera permis de rappeler que notre langue est l'expression de notre génie, et il semble bien que le Roi ne l'ait pas oublié. Il a aussi énoncé le vœu que les deux pays éprouvent « un égal désir de concilier leurs besoins économiques au moyen d'ententes amicales. » Dans sa réponse où il n'a pas été moins bien inspiré que ne l'avait été le Roi, M. le Président de la République s'est associé à son sentiment et, à son tour, il a formé le souhait que, « par leurs aspirations communes, les deux pays soient portés vers une conciliation toujours plus grande de leurs intérêts économiques. » Nous sommes loin des dispositions outrancières qui, de part et d'autre, ont failli prévaloir un moment. Les paroles du roi Albert, celles de M. Fallières sont des gages d'une bonne volonté qui, nous l'espérons bien, ne restera pas stérile. Les cordialités qui viennent d'être échangées à Bruxelles ne resteront pas sans résultats pratiques. Une indisposition de la Reine l'a malheureusement empêchée de prendre part à ces fêtes auxquelles sa présence aurait ajouté une grâce plus exquise ; mais rien n'y a manqué de ce qui pouvait resserrer plus intimement les liens des deux pays.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.

---

---

# MA FIGURE <sup>(1)</sup>

---

DEUXIÈME PARTIE <sup>(2)</sup>

---

## IV

Il y avait trois mois que, chaque matin, après une toilette soigneuse et un rapide petit déjeuner, j'enfonçais sur mes cheveux une toque de fourrure et mettais mon manteau pour sortir.

— Vous allez encore prendre froid ! grommela Sophie, un jour que la neige tombait fine et serrée.

Elle n'avait jamais pu s'accoutumer à me voir ainsi dès potron-minet, m'exposer à la pluie, au vent, à tous ces ennemis des bronches qui rôdent dans l'air matinal. Ses bras levés attestaient le ciel que les enfans sont le désespoir des parens et de ceux qui sont assez fous pour les chérir au même degré. Je fis sonner une voix claire :

— Tu vois bien que mon rhume est fini.

— Mais vous vous épuisez.

— Jamais ma santé n'a été meilleure.

Et comme je descendais l'escalier, elle jeta une dernière recommandation :

— Surtout ne rentrez pas en retard ! Hier encore votre côtelette était brûlée.

— Sois tranquille. A midi tapant je serai là.

(1) *Copyright by* Claude Ferval, 1911.

(2) Voyez la *Revue* du 13 mai.

Et par-dessus la rampe de l'escalier, je l'entendis qui déversait le torrent de ses doléances : Était-ce permis ? Approcher un tas de pouilleux !... Rapporter de sales odeurs !... Risquer d'attraper des maladies !... Sans compter la vermine !...

Au commencement, je n'avais rien senti de tout cela. Une paix si douce régnait dans la maison de charité ! M<sup>lle</sup> Derlange avait dit vrai. Autant qu'à son bénéficiaire, la charité profite à celui qui la dispense. Chaque heure ayant sa plénitude d'activité, de devoirs, où aurais-je trouvé le temps de m'apitoyer sur moi-même ? Et le soir, quand sous la lampe je repassais le souvenir du bien accompli pendant le jour : mansardes visitées, douleurs engourdies, espérance rendue à de pauvres hères, comment aurais-je songé à ma figure ?

J'eus, au début, la chance de contribuer à plusieurs cures merveilleuses. Une fillette, que sa mère avait amenée mourante, ressuscita comme par enchantement après trois piqûres de sérum marin. C'était moi, qui, l'ampoule brisée aux deux bouts, avais bravement planté l'aiguille en pleine chair ; moi qui, le bras levé comme pour une incantation, avais fait couler le souverain liquide. La joie que j'eus à voir revivre cette enfant est indicible. En elle éclatait le pouvoir souverain des remèdes, de ces remèdes auxquels il est si doux d'être crédule. Je la regardais comme les dévots de Lourdes contemplant les boiteux, les paralytiques que la piscine rend ingambes. Ma vocation s'en trouva comme soulevée. A peine une besogne était-elle accomplie, j'en réclamais une autre et puis une autre jusqu'à ce que toute souffrance, venue à nous ce matin-là, s'en retournât soulagée. N'est-il pas enivrant de penser qu'à force de volonté on parvient à contraindre la nature, à l'obliger au miracle ?

Un échec ne tarda pas à ébranler en moi cette conviction. Non ! La vie et la mort ne sont pas entre les mains humaines, si zélées qu'elles soient. En dépit de mes soins, la jolie fille italienne, que j'avais ramassée sur le boulevard de Clichy, succomba.

— Je m'en vais !... Mademoiselle, je sens que je vais mourir, répétait-elle un jour en suffoquant.

Persuadée que cette crise, après beaucoup d'autres, pouvait être conjurée, je lui appliquai des ventouses. De mon mieux je combattis son idée.

— Allons donc!... Pour un gros rhume!... Dans un mois, vous serez debout.

Mais la navrante persuasion persistait :

— Non!... C'est la fin. Je la sens; j'en suis certaine.

Puis, après un instant, la pauvre fille ajouta :

— D'ailleurs, ce n'est pas cela qui m'effraye.

— Quoi donc?

— Antonio!... Mon Antonio! Qu'est-ce qu'il va devenir?

Aura-t-il seulement un morceau de pain?

Et ses yeux, ses immenses yeux que déjà l'agonie obscurcissait, étaient tournés vers le berceau de son fils.

Hélas! elle avait raison. C'était l'heure inexorable, qu'aucun dévouement ne conjure. Qu'allais-je faire? Courir à la recherche d'un médecin?... Je sentis qu'il était trop tard. Déjà, l'asphyxie bleuissait les traits de la moribonde; l'épouvante agrippait ses mains à son drap. Mue par un de ces mouvemens qui ne calculent, ni ne prévoient, je me penchai vers le lit et d'une voix où vibrait mon émotion :

— Ne vous préoccupez pas, ma chère. Si vous veniez à manquer, je serais là; j'aurais soin de votre petit.

Un sourire irradiia sa face blême. La pauvrette me prit les mains et les serra avec l'étreinte convulsive qu'ont, sur le quai d'embarquement, ceux qui partent pour un grand voyage.

Je répétais :

— Comptez sur moi.

— Merci!... fit-elle, dans un répit que la mort lui laissait.

Puis, plus rien; pas un souffle. Elle était partie, rassurée.

Le lendemain, je conduisis l'enfant chez une fermière de la Motte-Beuvron qui en avait déjà six pour son compte. Elle en ferait, promit-elle, un brave petit beauceron. J'irais souvent le visiter. Chaque mois, j'enverrais le prix, largement convenu, d'une pension.

Toutefois, l'entrain des premiers jours était tombé. Un accablement s'empara de moi; je fus plus d'une fois sur le point d'abandonner le dispensaire. Si la charité ne faisait pas complètement faillite, son prestige, du moins, était singulièrement diminué. L'idée qu'elle se bornât à des allégemens momentanés, à l'aide d'un jour, me la rendait insuffisante. Je ne me sentais plus la force de remonter cet ingrat rocher de Sisyphe. Ah! si j'avais pu me consacrer au soin d'une douleur unique, d'une

douleur dont j'aurais éprouvé toutes les affres, tous les tourmens. Et s'il m'avait été donné de la guérir!... Quelle joie alors!... Quelle récompense!... Mais toujours ces nouveaux visages!...

J'achevais, ce matin-là, le pansement d'une cheville démise. La dernière épingle était piquée à la bande de flanelle. J'allais me relever, partir, quand un gémissement retentit. La porte venait de s'ouvrir, livrant passage à un jeune homme. Ce n'était pas un ouvrier. Le complet de velours marron qui allait bien à ses épaules, sa cravate Lavallière nouée sur une chemise soyeuse, annonçaient davantage. Presque entièrement recouverte par le mouchoir qu'y appuyaient ses doigts crispés, on ne voyait pas sa figure. Il paraissait souffrir, d'une manière abominable.

— Qu'avez-vous? fis-je en l'abordant.

Les dents serrées, il balbutia :

— Mes yeux!... J'ai du feu sous les paupières.

J'allais examiner le mal;... un sursaut douloureux m'arrêta.

— Oh!... Laissez-moi!... Laissez!...

— Pauvre garçon! murmurai-je, remuée jusqu'au fond des entrailles.

Il fit le geste de regarder d'où lui venait cette compassion. Puis, éperdu, bouleversé, s'écria :

— Je n'y vois plus!

Subitement, sans que j'eusse la notion exacte de ce qui s'opérait en moi, je me sentis remuée par une sollicitude telle que je n'en avais jamais encore éprouvé de pareille.

L'eau chantait dans une bouilloire de nickel. L'ayant mêlée à une solution d'acide borique, j'humectai le front en lambeaux.

Cette fois, plus de geste pour me repousser.

— Vous me faites du bien, remerciait le jeune homme.

Quel accident a pu le déchirer ainsi?

En phrases entrecoupées, il explique : un tableau échappé de ses mains. Son front criblé par une mitraille de verre. A ses cris un voisin accouru et, en face du désastre, du sang, de la douleur, la décision d'aller au-devant du secours plutôt que de l'attendre sur place.

— Mais, où suis-je? où m'a-t-on conduit?

Je le lui appris. En aucun lieu il n'aurait pu obtenir de plus prompts, de plus habiles secours.

Effectivement, averti qu'un cas urgent le réclame, le docteur Marescot vient d'ouvrir la porte de son cabinet. C'était un vieux praticien comblé d'honneurs et de fortune qui, trois matins chaque semaine, était à la disposition des pauvres. Quoique taillée à coups de serpe, sa physionomie ne paraissait pas déplaisante. Un peu de malice en corrigeait la lourdeur et sa bouche large, trop large, était un inépuisable réservoir de paroles énergiques, bonnes. Les malades l'adoraient, car, outre l'importance que, savant, il accordait à leurs maux, souvent il leur donnait des marques d'intérêt individuel.

— Eh bien !... mon ami, commence-t-il en s'adressant à Gérard de cette voix sonore, qu'avait timbrée le professorat ; on s'est donc fait beaucoup de mal ?

Et, le tournant face au vitrage, il soulève les paupières.

Le cas est grave. Entre les cils disjoints, un œil apparaît tuméfié, prêt à jaillir de l'orbite. L'état de l'autre ne vaut guère mieux. Des flèches de verre ont sectionné la cornée, l'iris pleure ; la lumière le convulse. Oh !... comme mon cœur bat !... Moi qui, en des circonstances récentes, me suis montrée brave, aguerrie ; moi qui étais fière d'avoir dominé la faiblesse de mes nerfs, me voilà subitement comme si je n'avais plus de jambes... Mais aussi ces blessures !... Ce sang !... Ce sang !... Ces linges tachés de pourpre !... Et ce silence !... On n'entend que le cliquetis des pinces rejetées à la bouilloire et de temps à autre un cri rauque, arraché, malgré lui, au patient. Comme il souffre !... Mon Dieu !... Comme il souffre ! Ah çà !... Est-ce que je vais m'évanouir ?

Le docteur s'aperçoit que mes mains sont tremblantes. Presque bas, il me propose :

— Voulez-vous que quelqu'un vous remplace ?

Ces mots retendent mes nerfs à la façon d'un ressort. Céder ma place ?... Non, non !... C'est à moi que le sort a envoyé ce malheureux ; je l'assisterai jusqu'au bout.

Et vaillante à mon poste, je présente la cuvette, les linges...

Cette fois encore, Gérard essaye de discerner qui s'occupe de lui... Mais rien, toujours rien.

Une affreuse évidence s'impose.

— Serais-je aveugle ? fait-il. Oh ! dites, docteur ? Dites ?...

Celui-ci, sans répondre, mord sa lèvre inférieure, la remord jusqu'à la faire saigner. Comme on le devine sensible à cette grande misère !

L'angoisse de Gérard redouble. Il tord des mains désespérées. Ses yeux, pour lui comme pour chacun, c'est ce qu'il y a de plus précieux; mais, c'est davantage encore. Il est peintre. Ses yeux, c'est plus que sa vie. Mieux vaudrait mourir que de les perdre!

— La vérité! fait-il. Je veux, je veux la savoir.

Marescot ne la connaît pas au juste. Son diagnostic est hésitant. Les instrumens spéciaux lui manquent, et d'ailleurs, que peut-on dire comme cela, tout de suite, dans les premiers momens. Il va falloir consulter un oculiste. En attendant, le repos, l'obscurité sont de rigueur.

Pour ces recommandations, il s'est retourné vers moi. C'est à moi qu'il les adresse, comme si spécialement elles me concernaient, comme si, seule au monde, j'étais la personne chargée de leur exécution. D'ailleurs, avant le soir, lui-même passera chez le jeune homme dont il prend par écrit l'adresse : rue Norvins. Avec quelle étonnante sûreté ma mémoire enregistre ces syllabes : rue Norvins! J'entends ce nom pour la première fois, et tout de suite j'ai la certitude de ne jamais l'oublier.

Ayant pris congé du docteur, j'entraîne par la main le blessé, mon blessé.

Que vais-je faire de lui maintenant? Il ne peut demeurer ici; la cohue s'y presse. Retourner chez lui? En tout cas, il est hors d'état de s'y rendre seul. Où est l'homme, le voisin qui l'a amené? Je m'enquiers. Reparti! Il n'a pas eu le temps d'attendre. Alors? Il faut qu'une autre personne le conduise. Qui? Je consulte M<sup>me</sup> Derlange.

— Vous, me dit-elle. Allez, chargez-vous de lui, puisque vous voilà au courant.

Moi!... Une émotion rapide et presque insaisissable me frôle. Sans me l'avouer, j'avais eu peur qu'une autre fût désignée. En un tour de main, j'enlève mon bonnet, mon tablier. Me voilà prête.

— Venez, dis-je à Gérard. Et nous quittons le dispensaire.

Sur ces hauteurs, peu de voitures circulent; on va plus vite en se servant des escaliers qui sont comme autant d'échelles; rejoignant entre eux les étages de la Butte. La neige avait cessé de tomber; sa lividité maintenant couvrait les rues et les maisons; elle débordait des toitures en ourlets épais et légers.

Nous suivîmes la sente dont, avant les nôtres, les pieds des passans avaient laissé l'empreinte noire. La crainte de perdre l'équilibre ancrant le bras de Gérard à mon bras. J'avancais cependant sans trouver le chemin rude. Cette montée matinale me rappelait celle que, trois mois auparavant, j'avais faite, chargée du petit Antonio. De même que ce jour-là, je me sentais vive, allègre. Avec quelle sollicitude je veillais sur mon compagnon ! Mon esprit, véritablement, n'était occupé qu'à lui faciliter la route, qu'à en signaler les obstacles :

— Attention, le trottoir. Une marche encore. Maintenant, nous voilà de plain-pied.

Et les gens que nous croisions s'arrêtaient pour regarder ce gars superbe qu'il fallait guider comme un vieillard.

Sur le plateau Montmartrois qu'écrase la masse énorme des constructions nouvelles : basilique, contreforts et terrasses, quelques vieilles bâtisses subsistent. On les reconnaît à leurs murs dévorés de salpêtre, à leurs toitures près de fléchir, aux fenêtres rongées, comme moisies par les siècles. Plusieurs ont à leur pied des jardinets pas beaucoup plus grands qu'un tapis. C'est une de ces maisons-là qu'habitait Gérard Mérygnac. Ouvrant d'un côté sur une ruelle obscure, elle dressait sa façade éblouie devant l'océan parisien.

— Vous voilà chez vous, dis-je en l'arrêtant sur le seuil. Qui dois-je avertir ?

Son attitude était celle du plus profond accablement. La tête penchée sur sa poitrine, les deux mains abandonnées de chaque côté de son corps, il semblait dire : « Appelez qui vous voudrez ; ou bien laissez-moi là, tout m'est égal ; rien ne m'importe plus en ce monde. » Pourtant, je ne pouvais l'abandonner ainsi. A défaut d'émotion, le sentiment de ma responsabilité me l'eût interdit. M<sup>lle</sup> Derlange ne l'avait-elle pas remis entre mes mains ? N'étais-je pas dépositaire des instructions du docteur ? Mon devoir était d'accompagner ce malade jusqu'à son appartement. Je ne m'en affranchirais qu'après l'avoir remis en bonnes mains.

L'étage qu'il occupait était le dernier de la maison, et les marches de l'escalier étaient hautes. En les gravissant, mon cœur formait ce souhait obscur : « S'il allait n'y avoir personne ! »

Nous voici en haut ! Une chaîne rouillée pend à côté de la porte. J'en tâte le petit anneau froid.

— Faut-il sonner ?

— Inutile, fait Gérard, tirant une clé de sa poche. Je demeure ici seul et je n'ai point de domestique.

J'eus quelque peine à ouvrir. La serrure résistait comme si quelqu'un l'avait retenue. Elle céda tout d'un coup. Ce fut un émerveillement. Nous étions dans une sorte de grenier immense dont les poutres apparentes faisaient penser à la coque renversée d'un navire.

Quelle clarté ! Par un châssis large et haut, elle se ruait pour ainsi dire, se précipitait sur les murs. Ce n'était pas la clarté d'un appartement, ni même celle du dehors, c'était une force captée, torrentielle, projetée des profondeurs de l'horizon.

Sans pouvoir maîtriser ma curiosité, je me rapprochai du vitrail. Le spectacle qui frappa mes yeux peut à peine se décrire. Ouateuse, immaculée, la neige étendait son interminable linceul et sur le sommet des collines posait des couronnes toutes blanches. Paris semblait un grand corps enseveli, couché dans un profond sommeil dont les maisons couleur de plomb dessinaient l'ossature géante. Droite dans l'atmosphère figée, l'haléine des fumées s'élevait. Et au-dessus des fumées, au-dessus des toitures et des dômes, Montmartre, solitude sans tache, désert où pas un bruit ne détonnait. On se serait cru sur une Alpe. Je fus sur le point de m'écrier : Que c'est beau !... Une délicatesse vis-à-vis de celui qui ne pouvait rien voir me retint.

Profitant de l'extase qui, un instant, avait détourné de lui mon attention, Gérard, à tâtons, gagnait l'extrémité de l'atelier. Je l'entendis qui s'effondrait sur un divan.

D'un élan plein de sollicitude je l'eus rejoint :

— Que puis-je pour vous, maintenant ?

Mais immobile, comme s'il était là pour la fin de ses jours, qu'il ne dût jamais s'en relever, il ne me répondait pas.

Se soulevant à la fin :

— Je n'ai besoin que de repos. Merci... madame?... ma Sœur?... comment dois-je vous nommer ?

— Je suis une jeune fille.

— Mademoiselle, reprit-il, vous avez été d'une bonté !...

N'ayant pas la force d'en exprimer davantage, sa voix tomba.

Il y eut un silence dont la signification ne pouvait être dou-

teuse. Ce silence me donnait à entendre : « Laissez-moi ; je préfère être seul. » Mais, comment laisser, en cet état, un malade qui m'était confié ? Comment m'en aller sans savoir qui prendrait soin de lui ?... Je m'informai : Pouvait-il compter sur le camarade qui lui avait porté secours ? Non ; il le connaissait à peine. Sur quelqu'un de sa famille ? Il n'avait pas de famille. Qui, alors ? La sécheresse de ses réponses me donnait à réfléchir. On y sentait moins l'état habituel d'un solitaire, que le cas irrité d'un homme réduit à l'isolement. D'ailleurs, était-ce vraisemblable qu'à cet âge, avec cette chevelure soyeuse, il n'eût pas une compagne ? Est-ce qu'un garçon de trente ans existe sans femme ? Je me dis : « Peut-être en attend-il une ? Qui sait si ce n'est pas à cause d'elle qu'il cherche à m'éloigner ? » Peu à peu, cette idée fait du chemin dans mon esprit. Oui, c'est cela !... Tout à l'heure, d'un moment à l'autre, elle va sonner, entrer ici comme chez elle. Mieux valait céder la place... Pas avant toutefois de m'être, à ce sujet, renseignée. Eh bien ! Quoi ?... Quelle difficulté m'empêche de parler, d'articuler une question ?

Il le faut, cependant.

— Avant de vous quitter, dites-moi, n'y a-t-il pas une amie, quelqu'un qui vous aime, qui va s'occuper de vous ?

À peine cela dit, mon cœur se mit à palpiter. La réponse, j'en étais certaine, aurait une telle gravité !

— Non !... fit Gérard, personne ne viendra. Je n'attends personne.

Étrangement soulagée par cette assurance, je proposai :

— Voulez-vous que je reste près de vous ?

Il refusa.

— Le concierge a l'habitude de mon service. Quand j'aurai besoin de lui, je sonnerai.

C'était un congé en règle. La plus élémentaire discrétion m'ordonnait de me retirer. Je fis quelques pas dans la direction de la porte, mais je ne sais quoi m'empêcha de la franchir. Jetant un regard circulaire, je fus frappée par le désordre de la pièce. Cartons, toiles, palettes chevauchaient les uns sur les autres. Les meubles étaient bousculés. « Un drame s'est accompli ici, pensai-je ; si je m'en vais, qu'arrivera-t-il ? » L'idée du suicide était bien vague encore ; cependant, elle planait. Je croyais la deviner dans l'âme obscurcie du malade comme ces papillons nocturnes qui surgissent le soir, quand les lampes sont éteintes.

Soudain, au milieu du silence, une plainte s'élève :

— Non ! non !... Je ne puis !...

Remuée par l'excès de cette douleur, qui s'était jusque-là contenue, je revins sur mes pas, et, me mettant à son service :

— Quelle chose vous paraît impossible ?

— Quoi !... Vous n'étiez pas partie ?

Puis, revenu à plus de politesse, Gérard me remercia, prétendant qu'il se sentait mieux, qu'il n'avait besoin de rien.

Le mensonge était manifeste. Mieux ! quand la sueur inondait ses cheveux ! Mieux, quand il était pâle et tremblant ! Non, non ; cela était pour écarter ma présence. Plus j'en avais la persuasion, plus ma volonté de rester s'enracinait.

— Pourquoi me repousser ? lui dis-je. Est-ce que je ne vois pas que vous souffrez atrocement !

De nouveau, il jura que non, et que, d'ailleurs, tout lui était indifférent. Puis, le front parmi les coussins, il retomba dans son mutisme.

Cette fois, le fantôme du suicide se précisa. Je ne pouvais plus, je n'avais pas le droit de l'évincer.

Triomphant de la gêne qu'on éprouve à imposer sa présence, je m'assis et je dis avec fermeté :

— Je ne m'en irai pas d'ici.

En révolte, alors, Gérard démasqua son projet.

— Laissez-moi ! laissez-moi mourir !

Ainsi, je ne m'étais pas trompée. C'était bien la mort qui soufflait ses mauvais conseils. Ne l'avais-je pas pressentie dès l'entrée, en face du grand linceul étendu jusqu'à l'horizon ?

— Mourir !... répétais-je après lui, pourquoi ?...

Il gémit.

— Que ferais-je de l'existence ?... J'ai tout perdu !...

Chacune des paroles du jeune homme confirmait en moi la certitude qu'un malheur, une catastrophe du cœur s'était abattue sur lui en même temps que ses blessures. Je le suppliai de me parler avec confiance...

Après une hésitation encore, violemment, comme si les mots, malgré lui, s'échappaient de sa gorge, il s'écria :

— Robert !... Hélène !... Les misérables ! Qu'est-ce qu'ils ont fait de moi ? Trahi !... Abandonné !... Et maintenant ce noir !... Tout ce noir !...

Il parlait avec l'accélération que le délire donne à la pensée.

J'appris ainsi qui étaient Hélène, Robert : sa maîtresse, son meilleur ami. Il les avait surpris ensemble. C'était en arrachant du mur le portrait qu'il avait peint d'elle que la vitre, heurtant son front, s'était brisée en morceaux. Son désespoir me parut plus navrant encore que les déchirures de sa chair. Ah ! qu'il était loin l'anonyme dévouement, la bonté au service de tous que j'éprouvais au dispensaire. C'était maintenant quelque chose de chaud, d'attendri jusqu'au plus profond de l'âme. C'était le mouvement entraîné d'un être vers un autre être ; une préférence, un irrésistible élan. Quelle infortune, d'ailleurs, eût mérité davantage ? Pouvait-on rien imaginer d'aussi exceptionnel dans le malheur que cette jeunesse foudroyée, ces trahisons, ces blessures ; la cécité peut-être !... Il me sembla qu'un souffle ardent me traversait la poitrine.

Prenant les mains du jeune homme :

— Permettez-moi, lui dis-je, de vous faire un peu de bien.

Il répondit âprement :

— Quel bien ? Est-il en votre pouvoir que je ne sois pas aveugle ?

J'écartai l'affreuse hypothèse.

— Qui a dit que vous le fussiez ?

— Le docteur. Ne l'a-t-il pas laissé entendre ?

— Mais non ! Du moins, avant de désespérer, il faudrait voir le spécialiste dont il a donné l'adresse. Je vais lui écrire.

— Inutile, ordonna Gérard ; je veux me tuer.

— Oh !... C'est mal de parler ainsi. Vous n'en avez pas le droit.

— Et pourquoi ?

— A présent vous avez cessé d'être seul. Je suis là, pour vous soulager, pour vous aider à guérir.

— Guérir !... à quoi bon ?

Loin de moi la pensée qu'une existence d'où l'amour s'était retiré eût encore une valeur. Non ! mieux que quiconque j'avais senti l'épuisement de marcher dans le désert. Plus d'une fois moi aussi je m'étais répété : « A quoi bon ? » Mais pour autrui, pour l'autrui dont on a la responsabilité, raisonne-t-on comme pour soi-même ? Je cherchai une doctrine qui pût lui redonner le courage de vivre. Où la trouver ?... Le changement du paysage vint tout à coup me la fournir. Sur la désolation de tout à l'heure, le soleil versait ses rayons. Oh ! de pauvres

rayons, tout pâles, pâles comme un sourire de malade. C'en était assez cependant pour que les choses qui avaient paru défuntes reprissent une couleur vivante, pour que le cadavre géant remuât, sortit soudain de son linceul.

— Aujourd'hui, repris-je, tout vous semble fini, perdu, irrémédiable; mais, demain! Qui sait ce que demain réserve?

Tourné, jusque-là, contre la muraille, Gérard s'en détacha brusquement :

— Qui êtes-vous donc, mademoiselle, pour prendre ainsi intérêt à un malheureux ?

— Une infirmière.

Le renseignement était vague et laissait la curiosité en suspens. Quel autre cependant aurait été plus sincère? Lequel eût mieux exprimé ce que véritablement j'étais à cette heure? Devant ces lèvres blêmes, ces mains raidies par les convulsions intimes, que restait-il de moi, sinon l'âme du bon Samaritain que l'on rencontre sur la route? Ah! qu'elle est palpitante cette première entrevue de l'âme avec son destin!...

Cependant, la fièvre s'était emparée du jeune homme. Des plaques rouges marbraient ses joues : son souffle était court, oppressé. Je renouvelai mes instances.

— Venez!... Je vous aiderai.

Sans volonté maintenant, il se laisse persuader. Tout son être est devenu docile. Parmi le dédale des chaises, des chevaux, je le dirige; je le conduis jusqu'à sa chambre. Et lui faible, si faible qu'on dirait un petit enfant, se laisse dévêtir, mettre au lit. Une sorte de torpeur pèse sur ses membres... Ce n'est plus l'idée de suicide, à présent, qui assaille mon cerveau. Je vois la maladie qui monte, qui galope. Jusqu'où envahira-t-elle? Oh! mon Dieu! S'il allait mourir!... Pas un instant n'est à perdre. Sur une table encombrée, j'ai aperçu du papier, de l'encre. Vite, un mot priant Marescot d'accourir. Plus tard, on avertira l'oculiste.

Midi sonne. Et Sophie!... Pour la première fois, je pense à elle. Pauvre fille! Elle m'attend! Elle se lamente sur ma côtelette brûlée. Prolonger son inquiétude serait cruel! Qu'elle sache ce que je suis devenue. Et je lui envoie l'adresse où elle devra me rejoindre. Que dira-t-elle?... J'en prévois des orages, des remontrances!... Bah!... Ne suis-je pas retenue ici par le plus indiscutable devoir?

Et j'appuie sur le bouton du timbre électrique, pour faire monter le concierge. Il se chargera, au plus tôt, de porter mes deux télégrammes.

## V

Gérard chancela entre la vie et la mort. Le transport cérébral était si intense qu'il arrachait de sa bouche moins des paroles que des sons rauques, des phrases mal ajustées. Pas une heure, je ne le quittai. Soutenue par une énergie dont j'étais moi-même surprise, j'employais toutes les ressources de ma propre vie à retenir cette vie qui menaçait de s'échapper ; à la disputer, comme si un ennemi avait voulu me la prendre.

Ce matin, pour la première fois, depuis la crise qui l'a terrassé, il repose. Sa chambre baigne dans un demi-jour. Une odeur médicamenteuse a remplacé les bonnes odeurs. L'éther domine. Les draps, très blancs dans leur armature de cuivre, font penser à un autel. Le malade est là cependant, tantôt agité jusqu'à la démence, tantôt si calme qu'on en est épouvanté. Un bandeau recouvre ses yeux. Assise à son chevet, je le contemple. Son masque est d'une pâleur!... Je me demande : « Souffre-t-il ? A-t-il conscience de son état ? » Sa respiration m'inquiète ; elle est si faible ! Prise d'une terreur soudaine, je m'approche et, humectant l'extrémité de mes doigts, je les place devant ses lèvres, afin de m'assurer si le souffle dure encore.

Rassurée, je reprends ma place et je songe. Je songe à la première matinée où, pourpre et brûlant, le délire a fait son apparition. Frémissante, je croyais assister à une agonie. Puis ce fut l'arrivée du docteur. De quel élan apeuré je me jetai à sa rencontre.

— Dites!... Oh! dites... Il ne va pas mourir?

— Du calme!... avait-il fait avec autorité.

Non, le danger n'était pas immédiat. Avec de la glace, des sinapismes, on pouvait espérer encore. Je respirai comme lorsqu'on ouvre une fenêtre. Le docteur eut sur moi un regard pénétrant.

— Y a-t-il longtemps que vous l'aimez, ce garçon ?

Je sursautai.

— L'aimer, moi!... Je l'ai vu pour la première fois ce matin.

— Excusez-moi ; mais c'est qu'aussi votre émotion...

— N'est-elle pas bien naturelle ? Tant de malheur !

Et je racontai les choses que j'avais apprises.

— Quoi qu'il en soit, reprit le docteur, vous êtes bien nerveuse pour une garde-malade. Je préférerais que vous ne restiez pas ici seule.

— Qu'y a-t-il donc à redouter ?

— Sait-on ?

Il me sembla qu'un souffle froid passait au travers des rideaux.

Grâce à Dieu, je ne suis pas seule ! Ma vieille Sophie est avec moi. Sur mon télégramme, elle est accourue. Puis, elle est retournée chercher sa malle, la mienne, et nous nous sommes installées. Oh ! cela n'a pas été sans peine !... Que de gronderies ! Que de récriminations !...

— Y songez-vous ?... Un homme dont hier encore vous ne soupçonniez pas l'existence !

— Qu'importe, puisqu'il a besoin de moi !

— Mais, une autre s'entendrait mieux que vous à le soigner, une véritable infirmière.

— Pourquoi une autre ? puisque c'est entre mes mains que le sort l'a fait tomber ?

Et depuis une semaine, elle est là, maugréant, bougonnant, mais dévouée, à son ordinaire. Chaque soir, quand arrive dix heures, elle me conjure d'aller dormir.

— Couchez-vous. Je veillerai à votre place.

— Non. Tu travailles. Ton sommeil t'est nécessaire.

— Vous succombez de fatigue.

— Nullement, je dors très bien dans un fauteuil.

Elle pousse alors de gros soupirs et laisse tomber ses bras comme si mon obstination l'accablait. Heureusement, le cœur de la chère fille vaut mieux que son caractère. Elle m'aide à panser mon malade et, sur l'appareil à gaz qui lui tient lieu de fourneau, elle mijote d'excellens potages.

Entre temps, il y a eu la consultation d'Ogensky, spécialiste des maladies oculaires, chirurgien habile entre tous. De son examen, des paroles qu'il allait prononcer, dépendrait le sort du jeune homme. Serait-il aveugle ? Les ténèbres n'étaient-elles que passagères ? Lorsque sur ses prunelles déchirées se posèrent les yeux du savant, une sueur me glaça toute. Il y eut au fond

de mon être quelque chose de suspendu. Mon propre sort en balance ne m'eût pas émue davantage.

L'oracle décida.

— Double cataracte traumatique.

Le mot sonnait la condamnation.

Palpitante, j'interrogeai :

— Est-ce que c'est définitif?

— Pas tout à fait; mais les cas de guérison spontanée sont rares.

— Et si l'on n'est pas en présence d'un de ces cas?

— On peut, à la rigueur, tenter une opération.

— Qui réussit?

— Quelquefois.

Je n'en pus savoir davantage. Ogensky est un de ces potentats qui s'enveloppent de mystère. Gérard, heureusement, ignore! L'inconscience où il est tombé le préserve. Mais lorsqu'il s'éveillera!... Je ne puis, sans frémir, songer à cette minute. Tandis que ces souvenirs repassent devant moi, Sophie vient prendre mes ordres. Dès la porte, je lui fais signe d'avancer sur la pointe des pieds, afin de ne pas réveiller le dormeur. Tant bien que mal, elle s'y conforme; mais ces excès de précautions lui donnent sur les nerfs. Pauvre fille!... Son attachement pour moi la rend injuste. Elle n'aime pas Gérard. Elle lui en veut d'avoir dérangé notre paisible tête-à-tête. Sans qu'elle s'en rendit compte, elle s'était flattée que je partagerais toujours avec elle cette piètre existence de célibat. Et voilà que, subitement, par un hasard bien imprévu, je suis au chevet d'un jeune homme.

— Comment va-t-il? s'enquiert-elle d'un ton qu'elle s'efforce d'adoucir.

— Mieux; je l'espère, du moins. Il n'avait pas encore dormi d'un si bon somme.

Mais je sens que les vœux de Sophie vont à l'encontre des miens. Elle abaisse et relève plusieurs fois les paupières comme si des pensées l'agitaient.

— Va, va! lui dis-je, pressée de mettre à l'écart ses maléfices de sorcière; laisse seulement la porte entr'ouverte afin que j'entende sonner.

Maintenant, j'attends Marescot. C'est l'heure habituelle de sa visite. Le brave docteur! sans lui, que serais-je devenue?

Lorsque, après des heures angoissées, je voyais paraître sa grosse face lippue, ses mains énormes, ses jambes trop courtes pour son buste, il me semblait un messager du ciel. C'était lui, j'en restais certaine, dont la science et la bonté sauveraient Gérard. « Si jeune!... Avec un tel talent!... avait-il murmuré un jour, après avoir jeté un coup d'œil aux murs de l'atelier. Quelle perte ce serait!... — Oh oui!... avais-je, après lui, répété; quelle perte!... »

A mon tour, pendant qu'il dort, j'examine les toiles de l'artiste. C'est vrai qu'il a du talent, beaucoup de talent... un sentiment surtout de la lumière!... Voici des paysages de Gascogne où la terre est comme brûlée. Voici des études de femmes. Celles-ci sont les plus nombreuses. Je fais une observation. On dirait qu'un modèle unique a posé pour chaque figure; ou plutôt l'on penserait qu'à travers différens modèles un même type de femme a constamment hanté l'artiste : Ophélie, Marguerite et vous Ève qu'on nomme la blonde!... Mais où il s'est véritablement surpassé, l'œuvre en laquelle semble se résumer tout son génie, c'est ce portrait de la jeune femme qu'il a si violemment arraché.

Comment le décrire?

Sa plus aimable qualité est la fraîcheur, une fraîcheur de nacre, de bouquet, de linons enroulés à la taille. C'est toute la grâce adolescente, telle que, dans leur plus heureuse période, l'ont conçue les portraitistes anglais. Longuement, j'emplis mes yeux de cette savoureuse image, de cette bouche riante de ces cheveux d'orfèvrerie. J'y cherche le plaisir tranquille que parfois nous donne un chef-d'œuvre. Ah! bien oui!... Un tumulte m'agite, m'opprime. Quoi! Cette femme!... C'est celle qu'a aimée Gérard! Pour elle il a voulu mourir!... Le mal que j'avais cru guéri en moi se réveille. Je cours à la psyché dont les profonds panneaux s'ouvrent contre la cimaise et, front contre front, je reprends l'examen tant de fois commencé, puis rompu, repris, esquivé. Hélas! voilà ma figure telle que j'avais oublié qu'elle était. La voilà près de cette autre figure. Contraste!... Dérision!... Oh! être ainsi la vie entière!... Pourquoi? Pourquoi cette injustice? Pourquoi est-ce moi qui ai ces yeux étroits, cette morne chevelure, tandis que l'autre...

La sonnette a retenti. Je m'empresse au-devant du docteur.

Sur le seuil même de la porte, le colloque quotidien s'engage.

— Comment va votre malade?

Mais le ton de ma réponse est différent.

— Mieux, enfin!... Voilà deux heures qu'il repose.

— Parfait! Excellent!

— Le danger est-il conjuré?

— Impatiente! répond Marescot avec son sourire de brave homme. Et il me précède dans la chambre.

Gérard continue de dormir. Son pouls est calme, sa poitrine n'a plus de sursauts. Tout dépend de ce que sera le réveil.

Oh! comme j'ai peur! Si les divagations allaient reprendre! Non. Quelque chose me dit d'avoir confiance. Ce sommeil est de bon augure. Mais, pourquoi, tout à coup, l'idée de la guérison me trouble-t-elle presque à l'égal de celle de la mort? Je pense : « Une fois revenu à lui, comment accueillera-t-il ma présence? Me sachant là, que dira-t-il? Quel rôle m'est réservé? » Je l'observe. Ah! voilà que ses bras s'étirent. Il remue, il se retourne entre ses draps. Mon cœur contre mes côtes me semble d'une grosseur démesurée.

Un nom, soudain, sort des rideaux.

— Hélène!...

Ce nom! que de fois je l'avais entendu pendant les heures délirantes! Hélène!... C'était elle qui sans cesse remplissait les cauchemars de l'aveugle. Elle, toujours elle, qu'il appelait ou qu'il repoussait tour à tour. Que de choses j'avais ainsi, sans qu'il s'en doutât, surprises de leur existence amoureuse. Que d'intimes secrets livrés! Un jour, cela avait été, en phrases incohérentes, le souvenir d'un été au bord de la Marne. « Il fait chaud!... Viens nous baigner. L'eau monte jusqu'à ta ceinture... Allonge-toi maintenant... Nage... J'ai ton corps entier dans ma main! » Et, jusqu'au soir, sur le bûcher de la fièvre, il avait agité ses membres. Une autre fois, ce fut à propos du portrait : « Mes couleurs?... Du chrome, rien que du chrome!... Tes cheveux sont pleins de soleil!... » Souvent, un personnage intervenait : Robert! C'était alors un flot de malédictions, d'injures, un redoublement de folie. Mais, aujourd'hui, rien. Le nom seulement d'Hélène, comme s'il l'avait crue près de lui.

— Il divague, déplora Marescot.

— Peut-être pas. Essayez de lui parler.

— Eh bien! jeune homme!... interpelle-t-il, en exagérant un peu l'intonation; ça va mieux, à ce qu'il me semble.

— Qui est là?... répond Gérard, d'une voix parfaitement nette.

— Le docteur.

Une irruption se fait dans sa mémoire. En une seconde, il est dressé; ses mains cherchent à reconnaître son crâne.

— Mes blessures!... s'écrie-t-il.

— Elles sont presque guéries.

— Mes yeux?...

Et comme personne ne répond, il tente d'arracher son bandeau.

Marescot arrête le geste.

— Ne touchez pas à cela.

— Je veux voir!...

— Pas maintenant! Pas encore! Il faut être patient.

Mais, allez donc parler raison à un enseveli qui s'éveille dans la nuit de son cercueil. Une lutte s'engage entre les deux hommes, lutte où, nécessairement, le valide a bientôt le dessus. Après quelques secondes, en effet, Gérard vaincu retombe sur son oreiller :

— Aveugle!... répète-t-il, sans fin; je suis aveugle!

Marescot le dément faiblement.

— Mais non!... Mais non!... Il ne faut pas désespérer.

Puis, jugeant que je me ferais mieux entendre que lui.

— Je vous remets, dit-il, entre les mains de votre amie; nulle, mieux qu'elle, ne saurait achever de vous guérir.

J'étais, jusque-là, restée à l'autre bout de la chambre, n'osant faire un mouvement qui révélât ma présence. Sans m'approcher, j'épiaï, sur la physionomie du malade, l'effet des dernières paroles. Il parut réfléchir, chercher :

— Quelle amie?...

Assurément, ce n'était pas à moi, inconnue pour lui, qu'il songeait. J'eus une sorte de gêne. En me nommant, quelle image allais-je faire évanouir? L'équivoque, toutefois, ne pouvait durer davantage.

Je dis mon nom.

— Cette voix!... fit Gérard, en rassemblant ses esprits. Cette voix!... Où l'ai-je entendue déjà?

Les reminiscences alors se précipitèrent. Coup sur coup il

se rappela le dispensaire, le chemin montueux dans la neige et que je lui avais dit : « Maintenant, vous n'êtes plus seul. »

— Oui! oui!... voilà que tout me revient!

Puis, confus d'avoir tant tardé :

— Il faut m'excuser, mademoiselle, je ne savais plus où j'étais.

Il n'avait pas besoin d'excuses ; tant de choses parlaient pour lui!...

— Vous avez cruellement souffert!...

Le souvenir de ses maux le fit se lamenter :

— Oh! oui. Mon mal était épouvantable. J'étais dans un souterrain dont on avait muré l'issue. Des pierres pleuvaient sur mes épaules ; mon front rencontrait une voûte.

— Des cauchemars!...

— Non, non. C'était l'affreuse vérité. Être aveugle, c'est habiter un gouffre ; c'est...

Comment le calmer? Au fond de son obscur cachot, toute parole qui ne rallumerait pas l'espérance serait vaine. Ce qu'il fallait, c'était promettre la clarté prochaine.

Un scrupule me fit hésiter : Est-il sage de donner à un malheureux plus d'espoir que n'en comporte son état? N'est-ce pas l'exposer à une chute affreuse? Peut-être ; mais que sont les dangers futurs au prix du terrible présent? J'étais venue pour consoler, il fallait que je consolasse. Plus tard on s'arrangerait toujours.

— Vos yeux subissent un traitement, certifiai-je. Dans un mois, deux peut-être, ils seront guéris.

Mais la paix ne rentre pas d'emblée dans un cœur aussi éprouvé.

— De grâce! N'essayez pas de me faire croire.

Mes principes, autant que la tendance naturelle de mon caractère, m'éloignent également du mensonge. Je m'étais fait une règle de n'y jamais recourir. Rien jusqu'ici, dans ma vie indépendante, ne m'en avait mise à l'épreuve. Rien ne m'avait laissé prévoir que je serais exposée à me tirer ainsi d'embarras. Hélas! j'avais compté sans la bonté, sans la pitoyable bonté qui jette un voile sur les vérités trop affreuses. Subitement ce problème angoissant se posa : ou tromper, ou laisser souffrir. Un pauvre être était éperdu ; son âme penchait vers la mort, je n'avais qu'à emprunter l'autorité d'un docteur pour qu'il

reprit courage. Et je balancerai?... Allons donc! Du tréfonds de ma conscience, une voix trancha le débat. « Fais du bonheur immédiat, » cria-t-elle. Et j'attribuai à Ogensky une promesse de guérison.

C'est ainsi, Dieu m'en est témoin, par pitié, rien que par la pitié la plus pure que j'entrai dans la voie de ces compromis qui, hélas! devaient me mener à de si fatales conséquences.

— Est-ce bien vrai? fit encore l'aveugle, qui osait à peine me croire.

— N'en doutez pas, affirmai-je, et maintenant, reposez-vous.

L'épouvante sortit alors de son âme. Son souffle s'éleva régulier. Je crus voir un pli douloureux s'effacer au coin de sa bouche.

Le mieux commencé alla vite. Gérard n'ayant plus besoin qu'on le veillât, m'avait fait installer un lit sur le divan de l'atelier. C'était là que, séparée de sa chambre par une simple portière de tapisserie, je dormais mon sommeil de jeune fille. M'appelaient-il au milieu de la nuit, en une seconde, j'étais debout, j'étais à son côté. Me fiant à la certitude de n'être pas vue je prenais à peine le temps de me vêtir. Devant un regard éteint, n'est-ce pas comme si on était seule? Bien souvent, Gérard me faisait venir ainsi, à propos de rien, simplement pour chasser les fantômes de l'obscurité. Je m'asseyais alors sur le bord de son matelas, et, prenant entre les miens ses doigts qui étaient glacés, j'attendais qu'il se rendormît. D'autres fois, c'était lui qui s'emparait de ma main et, la remontant jusqu'à sa joue, il s'y appuyait pour dormir. Cette position le calmait peu à peu et, quoique mon bras vint parfois à s'engourdir d'immobilité, pour rien au monde, je n'eusse fait un mouvement.

Sous le bandeau qui les faisait toutes pareilles, les heures du jour étaient plus longues encore que celles de la nuit. Pour les abrégér, nous causions. Ce n'était pas toujours facile. Tant de sujets sont interdits devant des paupières closes! « Quand tu entres chez un aveugle, dit un proverbe arabe, ferme les yeux. » Je m'y tenais presque à la lettre. Craignant ce qui aurait pu rappeler au malheureux son malheur, je m'efforçais, en sa présence, d'ignorer le monde visible. J'évitais les allusions à ce qui se regarde et s'admire; je ne prononçais jamais les mots de *jour* ni de *clarté*, je désapprenais le verbe *voir*. Percevait-il ces

précautions? Je l'ignore; mais il semblait reconnaissant. Ah! ce n'était plus le solitaire farouche du premier jour! Sans cesse, il me voulait auprès de lui. A peine acceptait-il que Sophie me suppléât.

— Vous! vous!... répétait-il avec supplication; je ne puis supporter que vous.

Que dire des joies que j'eus pendant la convalescence!... Cette innocente époque constitue le meilleur de mes souvenirs, la réserve où j'aime puiser lorsque mes regrets sont trop lourds. Mon plus grand plaisir était de me sentir indispensable; il n'y avait pas de stratagème que je n'inventasse pour procurer à mon malade la sensation que je le fusse. Deviner ses besoins, éloigner de lui les réminiscences fâcheuses, le persuader de manger, de dormir, ou bien d'avaler un remède, étaient toute mon occupation. Oh! la douceur de sa reconnaissance!... Quand, de sa voix méridionale un peu chantante, il me disait : « Vous êtes bonne!... Je suis heureux de vous avoir!... » le paradis s'ouvrait pour moi.

Je ne tardai pas à sentir que cette félicité tenait à une cause unique : Mon invisibilité. Près de l'être charmant dont les yeux ne me voyaient pas, tout me semblait aisé, facile. Le mystère qui me dérobaît à lui était comme un bain bienfaisant. Jamais, depuis le soir où la méchante langue de ma tante m'avait révélée à moi-même, je n'avais été si heureuse. La tête relevée maintenant, je me sentais jeune, légère; je jouais ma partie comme une autre.

Un soir, que le sommeil, lent à venir, me tenait dans un état surexcité, cette sorte de songe me berça. J'étais transportée sur le seuil d'une forêt. Une bande de nuages voilait le ciel. On eût dit que toutes les lumières terrestres, que tous les astres, que toutes les constellations se fussent, cette nuit-là, éteintes. Soudain, j'entendis un appel angoissé. Un homme était là. On ne distinguait pas ses traits; on devinait seulement qu'il était jeune et que ses mains étaient très blanches. M'avançant à sa rencontre, je m'informai de ce qui le mettait en peine. « La nuit m'a surpris, fit-il, je ne puis retrouver mon chemin. » Je le rassurai en touchant l'extrémité de ses doigts : « Si vous voulez, je pourrai vous servir de guide. » Mais son épuisement était tel qu'il ne demandait qu'à s'asseoir. Nous étions sous une futaie dont les troncs filaient en hauteur; un vent léger remuait les

cimes ; les bêtes s'étaient endormies. Ayant étalé sur la mousse mon manteau doublé de duvet, j'en fis un lit de repos et le jeune homme s'y étendit. « J'ai soif, » murmura-t-il faiblement. Où avais-je entendu cette voix ? « La fontaine est tout près d'ici, » répondis-je, j'irai vous y chercher à boire. » Il n'y avait pas de fontaine, mais j'avais la persuasion qu'une fée me donnerait de quoi le désaltérer. En effet, dans le creux d'une feuille d'acanthé, je vis scintiller une eau claire. Cueillir cette coupe et la présenter à ses lèvres fut l'affaire d'une seconde. Il but avec avidité. Ensuite, nous causâmes. Il demanda comment je me trouvais ainsi, seule, la nuit, au milieu d'une forêt. « J'y suis née, déclarai-je, et je n'en suis jamais sortie. » Il s'étonna : « Où logez-vous ? — Dans le tronc évidé d'un chêne. — Et quelle est votre nourriture ? — Les fraises, les champignons, avec quelques grains de mûres. » L'épaisseur du feuillage ne permettait de distinguer ni le sol, ni le plus petit morceau de ciel. Mon compagnon aurait voulu connaître l'endroit où nous étions. « N'avez-vous jamais peur, me dit-il, au fond de cette obscurité ? — C'est quand vient le matin que je tremble. — Pourquoi ? — Une sorcière a prédit que si mon visage venait à être aperçu, je mourrais. — Et vous le croyez ! Ah ! ah ! ah !... » Son rire était si frais, que les oiseaux croyant au réveil d'un des leurs, se mirent tous à chanter. Ce fut alors un inimaginable concert, une sonate aérienne dont chaque note avait des ailes. Assis l'un à côté de l'autre, nous écoutions ; il semblait que jamais ne dût finir l'enivrement de ces minutes. La lueur de l'aube, cependant, commençait à percer les branches. « Venez, dis-je, en me levant ; avant que le jour ne paraisse je vous montrerai votre route. — Comme vous allez vite, gémit-il. — Le temps me presse. » Je n'avais par fini de prononcer cette parole, qu'au-dessus de notre tête le ciel eut la couleur d'une rose : « Le jour !... m'écriai-je en glissant derrière un tronc d'arbre. — Où êtes-vous ? — Ici ; mais je vous défends d'approcher. » Le visage du jeune homme faisait face au soleil levant ; je pouvais, sans être vue, le contempler à mon aise. Surprise délicieuse : il avait les traits de Gérard ! Du moins, c'était à s'y méprendre. Et il fallait lui dire adieu !... Indiquant avec mon bras la direction de l'ouest : « Voilà votre chemin ; vous n'avez qu'à marcher tout droit ; l'issue de la forêt est par là. » Mais il refusa d'avancer. « Non, non, je ne vous quitterai

pas. » Qu'entendais-je ? Étaient-ce des paroles ? ou le murmure de la brise ? Il continua : « En croyant me promener, c'était vous, je le sais maintenant, c'était vous que je cherchais. Je vous ai trouvée, je vous aime, je ne consens plus à vous perdre. » Toujours invisible, j'écoutais. Mon cœur était agité d'un puissant, d'un extraordinaire bonheur...

A cet instant précis, un bruit de charrette m'éveilla. C'était fini de songer ! Au premier moment, je me sentis pleine d'angoisse ; mais la réalité bientôt eut la douceur de mon rêve. Qu'importait ma figure, puisque Gérard ne la voyait pas ?

Chaque jour davantage, cependant, il s'efforçait de me connaître ; il me questionnait exigeait que je lui parlasse de moi. Mais, en cette période de faiblesse encore, son envie était facile à contenter, car elle n'avait rien de charnel. Je ne faisais donc aucune difficulté de l'exaucer, de fournir sur moi-même, sur mon être intime, les renseignemens qu'il souhaitait. Ah ! si j'avais pu, toujours, en rester là, n'être connue qu'*au dedans*.

A mon tour, je provoquais des confidences. Qu'avaient été ses premières années ? C'est à peine s'il s'en souvenait. Tant d'événemens, de joies, d'orages, tant de jeunesse débordante avaient passé là-dessus ! Il savait seulement qu'au collège de Narbonne où il était petit garçon, les punitions pleuvaient sur lui.

— Est-ce que vous étiez méchant ?

— Pas du tout, mais je dessinais ; je ne pouvais m'empêcher de dessiner. Mes cahiers, les murs, la marge de mes livres se couvraient de petits bonshommes.

— Était-ce si mal ?

— Il faut avouer que la plupart avaient la tête de mes professeurs ! Que de fois j'eus à copier le verbe : « Je suis un insolent qui ne respecte pas ses maîtres ! » Vers le conditionnel, je n'en pouvais plus ; je remplaçais le texte par ma propre caricature. Cela n'était-il pas identique ? Et j'avais un nouveau pensum. A la fin, il arriva que je fus sauvé par ce qui aurait dû me perdre. Un examinateur de passage, ayant reconnu son effigie à l'envers d'un de mes cahiers, demanda le nom du coupable. Je tremblai. Jugez de ma surprise, lorsque, à l'issue des classes, j'appris que la ville de Narbonne octroyait une bourse afin que j'allasse étudier la peinture à Paris.

— Ce fut un beau jour, j'imagine ?

— Sans doute ; mais l'excessif chagrin qu'eut ma mère y mêla

un goût de larmes. Elle m'aimait tant, la pauvre femme !  
Veuve, et moi parti, elle resterait seule.

— Qu'est-ce qui l'empêchait de vous suivre ?

— La surveillance d'un petit vignoble que nous avait laissé mon père. Elle espérait toujours le vendre. Hélas ! le vignoble m'est resté et je n'ai pas revu ma mère.

Le fond commun de tristesse qui avait assombri nos enfances nous liait étroitement ; mais, par une sorte d'accord tacite, nous en restions là ; nous n'osions nous avancer sur les terres fraîchement remuées du présent. Un jour pourtant, Gérard s'y risqua. Comment, par suite de quelles circonstances étais-je devenue infirmière ? Cette question, certes, avait dû maintes fois lui venir à la pensée. Si la chose est commune en Angleterre où sous le nom de *nurses* des jeunes filles de la meilleure naissance se donnent au service des malades, il faut avouer que, dans notre pays, cela n'est guère d'usage, à moins d'avoir sa vie à gagner. Pour répondre sincèrement, il aurait fallu, sur moi-même, révéler ce que je tenais tant à garder secret. Il aurait fallu me dépeindre, dire : « Mal faite pour inspirer l'amour, j'ai jeté mon cœur dans la fosse commune de la charité. » Mais, rien que d'y penser, cet aveu me faisait courir un froid dans les veines.

Pendant, Gérard attendait. Qu'allais-je répondre ? Quels motifs alléguer ? Je dis l'ennui, le vide de mon existence. Je racontai comment, à l'âge où sa tendresse m'eût été indispensable, j'avais brusquement perdu mon père.

— A vingt-deux ans !... Est-ce ainsi que vous prétendiez être consolée ?

— Pourquoi pas ? D'autres que j'ai connues, que j'ai vues à l'œuvre, ont trouvé, dans la charité, le réactif dont leur faiblesse avait besoin ; mieux encore, l'oubli de chagrins profonds.

Mais il refusait de l'admettre. Que des femmes distinguées se plussent au milieu de l'abjection ; que des créatures délicates fussent heureuses là où régnait la souffrance, l'angoisse et le trépas ; allons donc ! Sa sensibilité d'artiste protestait. Qu'on subisse ces tristes fatalités quand elles s'imposent, soit ; mais les rechercher volontairement ! Se mêler aux miséreux ! Respirer leur saleté, la puanteur de leur haleine... Pouah !...

— Et vous-même, s'étonnait-il, par quel prodige avez-vous pu ?

Je m'en excusai par l'illusion des premiers jours, alors que la croyance au bien qu'on peut faire me servait encore de levier. Mais lui? lui, dont la fibre ne s'était émue que par les arts, lui, en qui l'éducation esthétique avait raffiné les sens au plus haut degré; lui qui exérait la laideur, la difformité, toute espèce de désharmonie et qui, du beau, avait fait son culte unique, sa poursuite passionnée, pouvait-il me comprendre? Je sentis, entre nous, se dresser des barrières. Tandis qu'admirablement façonné de corps et d'esprit pour les jouissances, le jeune homme avait développé en lui son aptitude à les goûter, à les savourer toutes, n'avais-je pas été amenée, moi, obscure et de mine ingrate, à me restreindre au contraire? Le renoncement ne m'était-il pas imposé, comme à d'autres le succès?

J'enfermai toutefois, en moi-même, ces amères réflexions. Interrogée de nouveau, j'en revins à parler des cas dont j'avais été témoin. Je citai les exemples de M<sup>lle</sup> Derlange, de la marquise de Sérigny.

— Vous?... Mais vous? insistait Gérard, qu'est-ce qui a pu vous déterminer à cette espèce de suicide?

Il fallait répondre, trouver des causes plausibles. Après tout, je n'en manquais pas. L'année avait été fertile en chagrins de toutes sortes, et chacun sait que le chagrin est l'inépuisable citerne d'où les vocations découlent. Je me décidai à lui confier comment, un jour, le ciel étant transparent, les acacias secouant sur ma tête leurs sachets de vanille et de miel, j'avais vu passer l'homme dont j'espérais être la femme avec une femme à son bras!...

Mon accent dut être, en évoquant ce souvenir, singulièrement expressif, car, ce qui jusque-là était demeuré inexplicable, s'éclaira soudain. Quelles que fussent entre Gérard et moi les divergences de physique et de caractère, comment lui que la trahison d'une drôlesse avait conduit au bord du désespoir, n'eût-il pas admis qu'on entrât en charité, comme en religion, pour une déception d'amour? A dater de cette confiance, notre intimité se resserra. Lorsqu'il m'adressait la parole, c'était en disant : « Lucienne, » et je répondais : « Mon ami. »

Une inquiétude, cependant, ne tarda pas à se glisser. Chaque jour, l'état du convalescent allait en s'améliorant; il passait maintenant ses journées sur un fauteuil; bientôt, il serait debout, actif. Qu'est-ce qui, alors, motiverait ma présence auprès

de lui? Sa cécité?... Sans doute; mais elle pouvait s'éterniser et, d'ailleurs, était-elle une excuse suffisante à ce qu'une jeune fille habitât chez un jeune homme? Aussi n'était-ce pas sans une inavouable angoisse que je voyais son teint se recolorer; ses bras, ses jambes reprendre de la vigueur.

Un matin que je m'étais attardée dans cette demi-conscience qui précède le réveil, huit heures vinrent à sonner. Sophie entra. S'étonnant de me trouver au lit encore, elle profita de cette paresse qui me mettait à sa merci pour réitérer une question qui lui était familière. N'allions-nous pas bientôt rentrer chez nous?

Depuis le premier jour, elle s'était montrée mécontente. En vieille fille troublée dans ses habitudes, elle regrettait ses fournisseurs, son *quartier*, sa belle cuisine où les cuivres étincelaient; surtout elle aspirait à retrouver sa petite chambre, voisine de la mienne.

Ma réponse fut vague comme l'étaient mes intentions: Oui, oui; sans doute. Dès que Gérard serait guéri.

Elle répliqua vivement:

— Mais, il va très bien. Voyez comme il dort. Son appétit est formidable.

J'objectai que ce mieux était encore tout récent.

— Tu ne sais pas comme il est faible! Hier encore, j'ai dû le soutenir pendant que tu faisais son lit.

— Ta, ta!... Tout cela c'est des manières. Il fait l'enfant pour que vous le cajoliez...

Ah! si c'était ainsi qu'elle croyait me détacher de lui!...

— Le pauvre!... murmurai-je presque à voix basse; lorsque je ne serai plus là, qui l'aidera à s'habiller? Qui coupera son pain, sa viande? Quelle voix remplira pour lui l'obscurité?

Ces préoccupations n'étaient pas de nature à émouvoir ma vieille bonne. Véhémente, elle s'éleva contre l'idée que je fisse un métier de servante. Puis, à la fin, lâchant ce que, depuis des jours et des jours, ressassait sa vieille caboche:

— Si vous saviez ce que l'on dit, du haut en bas de la maison!

Personne, autant que moi, n'est rebelle à l'opinion. Il me suffit d'entendre un de ces jugemens *a priori* qui se débitent sur les uns et sur les autres, pour concevoir, instantanément, l'envie de le braver, de me dresser à l'encontre.

— Et tu crois que je vais m'occuper de tels ragots?

Elle objecta que ma réputation était en cause.

Un haussement d'épaules manifesta mon dédain. N'avais-je pas pour moi ma conscience, la pureté de mes intentions, mon titre surtout de garde-malade?

— En voilà une belle raison!...

Cela pourtant en était une. Une garde-malade n'est pas une femme. C'est quelqu'un d'intangible, de sacré, une religieuse presque. Mais j'eus beau montrer mon long tablier qui ressemblait à un froc, faire sonner haut le diplôme obtenu au dispensaire, rien ne parvint à persuader la prude fille. Elle se perdit en discours pour démontrer que déjà je n'étais que trop restée et conclut en soupirant :

— Qui, dorénavant, songerait à vous épouser?

M'épouser!... Était-il question de cela? J'eus presque un éclat de rire.

— Tu sais bien que je ne me marierai jamais. Je ne veux pas me marier.

Et je lui rappelai que, peu de temps auparavant, elle-même me déconseillait le mariage.

— Oui : mais maintenant, j'ai peur que vous ne fassiez une plus grave bêtise.

De quelle bêtise parlait Sophie? Me croyait-elle amoureuse? Sans doute, j'aimais Gérard de tout mon cœur. Sa débilité me le rendait cher. Ma meilleure joie était de le soutenir, de lui consacrer mon temps, ma pensée, l'effort de toutes mes minutes. Mais quel rapport entre ce zèle charitable et l'amour, le palpitant amour?

J'achevais ma toilette derrière le paravent japonais qui me servait de cabinet, lorsqu'un appel me fit courir à la chambre du jeune homme. Je le trouvai sur son séant dans l'attitude de quelqu'un qui vient d'avoir une frayeur. A peine m'eut-il entendue qu'il s'empara de ma main, et la serrant convulsivement :

— Lucienne!... Lucienne supplia-t-il, dites que vous ne me quitterez pas.

— Qu'est-ce qui a pu vous faire penser?

— Il m'a semblé qu'on vous parlait de m'abandonner.

Devant le trouble de sa voix, je jurai de n'y point songer tant qu'il ne serait pas guéri.

Mais cela n'était pas suffisant.

— Guéri!... répéta-t-il avec défiance, qu'entendez-vous par là?

Je restai un moment hésitante, car, moi-même, étais-je bien fixée sur le sens absolu de ce mot? S'agissait-il de la santé ou du recouvrement de la vue? Sans rien déterminer, je promis de rester tant qu'il aurait besoin de moi.

Cette fois son visage se rasséréna.

— En ce cas, Lucienne, vous ne vous en irez jamais.

Jamais? Était-ce à cela vraiment que je venais de m'engager?

Lui-même rectifia :

— Du moins, tant que mes yeux seront fermés.

Qu'il crût cela, lui qui, grâce à mon affectueux mensonge et grâce à la complicité des docteurs, ne se croyait atteint que de cécité passagère : soit ; mais moi, moi qui savais!... Pouvais-je ainsi, d'un mot, sacrifier ma liberté, mon avenir, risquer d'être définitivement captive? Le débat était difficile. Mon premier mouvement, je l'avoue, fut de sauvegarder mes convenances, d'attendre pour un tel engagement que l'amour le suggérât. Gérard guettait. Mon silence déjà avait ramené sur ses traits une expression angoissée.

— Je le sens, fit-il, mes oreilles ne m'avaient pas trompé. Vous partirez ; vous m'abandonnerez dans ce noir.

J'étais debout, appuyée au cuivre de son lit. Avec une liberté que certes je n'aurais pas eue si nos regards s'étaient croisés, je le contemplais. Il était jeune, il était beau. Par l'entrebâillement de son col on voyait son cou lisse et blanc ; l'artère carotide palpitait comme un doux oiseau qui s'abrite et sous le couvre-pieds moelleux s'allongeait la forme du corps. Un trouble étrange me parcourut. Après tout, serais-je si à plaindre de passer ma vie près de lui? La chose toutefois valait qu'on y réfléchît. De la parole que j'allais prononcer l'avenir entier dépendrait. Ainsi que souvent il arrive dans les événemens importants, ce fut un détail qui décida. Énervé de ce que je tardasse à répondre, Gérard eut un geste découragé. Simple hasard, ce geste fit glisser la manche de sa chemise et découvrit son bras nu. Qu'il me parut mince et fragile ce bras où courait le réseau bleu des veines ! Saurais-je l'abandonner, lui retirer mon appui? Et sans calculer davantage, sans me demander ni

pour combien de temps, ni si ma situation serait respectable ; n'écoutant que ce qu'il y avait en moi de généreux, je prononçai l'engagement qui me liait, probablement pour toujours, à une destinée d'aveugle.

L'émotion qu'eut Gérard fut si forte qu'elle l'empêchait de parler. S'emparant de mes deux mains, il y écrasa ses lèvres et passionnément balbutia :

— Savez-vous que maintenant je n'ai plus envie de guérir !

## VI

Sa santé toutefois fut promptement rétablie. Quelqu'un qui l'aurait vu, bien pris dans son veston de velours, une fleur à la boutonnière, qui l'aurait entendu rire et causer avec ce rien d'accent méridional qui mettait une gaieté dans les choses qu'il disait, n'eût certes pas soupçonné... Cependant, la vue restait absente. Depuis peu, on avait enlevé le bandeau qui emprisonnait ses yeux. Au premier aspect, on les aurait crus intacts, ces beaux yeux couleur de noisette qui semblaient vous regarder. Deux petites taches glauques toutefois obscurcissaient le cristallin. Reverrait-il ? La flamme serait-elle rallumée ? Nul ne le savait. Personne ne se fût risqué à le dire ; mais, chaque journée qui s'écoulait en diminuait l'espérance.

Quoique le docteur Ogensky ne constatât aucun progrès, il va sans dire que, fidèle à ma consigne, il affirmait le contraire au malade. Ne faut-il pas toujours encourager, aider à prendre patience ? Mais soit que le ton de nos paroles eût perdu un peu de son assurance, soit que l'épreuve, en se prolongeant, eût altéré la foi qu'il avait en nous, Gérard s'énervait à présent ; il opposait des airs las, sceptiques, aux promesses réitérées.

— On me berne, j'en ai la certitude, s'écria-t-il un jour que l'oculiste pour la centième fois répétait : « Bon, bien ; l'amélioration s'accroît. »

— Que signifie ? lui dis-je.

— Je veux savoir la vérité.

Il était assez fort, à présent, pour l'entendre.

On lui parla d'opération. Son visage, à ce mot, devint blême. Il sentit le long de ses veines courir le froid de l'acier, déclarant qu'avant de recourir à cette horreur, il épuiserait toutes ses chances.

— Qu'est-ce qui me presse? fit-il en se tournant de mon côté. N'êtes-vous pas auprès de moi?

— Oh! non, mon ami, rien ne presse!

Et les jours passent avec une lenteur délicieuse. Je suis si attentive à alléger son mal d'infirmes, qu'il s'y soumet, qu'il l'accepte. On dirait même, par instans, qu'il y trouve quelque charme. Par tous les moyens en mon pouvoir, j'ai su me rendre nécessaire : sa maison est devenue la mienne ; je la dirige à mon gré ; je veille à ses intérêts ; je fais la correspondance. L'atelier n'est plus ce capharnaüm où des toiles renversées chevauchaient meubles et tapis. L'ordre règne maintenant ; le linge est dans les armoires ; chaque siège occupe sa place, et il y a des fleurs partout. Jamais pareille félicité ne s'est approchée de mon cœur. Être précieuse!... Être quelqu'un dont on ne peut se passer!... Cette sensation me comble, me déborde. J'en savoure les délices ; je les compare aux joies arides que me donnait la charité. Oh ! la gratitude de Gérard!... L'entendre dire : « Je ne puis me passer de vous. »

Des différentes ressources à ma disposition pour embellir ses heures oisives, la principale était la lecture, celle qui s'appropriait le mieux au double besoin que nous avions d'être ensemble et de garder chacun nos secrets. A travers les livres, une multitude de pensées, d'émotions, de souvenirs nous devenaient communs. Quoi de plus pénétrant que les voyages faits à deux au pays du rythme et de la cadence? Quoi de plus intime et, à la fois, de plus discret, que le fluide qui s'échange au cours d'une lecture à deux? Et comme c'était à moi qu'incombait le choix des ouvrages, j'avais, en outre, l'avantage de guider la sensibilité de Gérard, de la conduire par des chemins déterminés. C'est ainsi que je lui fis connaître les profonds romanciers russes : Dostoïevsky dont la grande âme fraternelle s'est penchée sur les plus abjectes misères ; Tolstoï si vaste, si humain ! La poignante histoire d'Anna Karénine fit une trouée neuve en lui. Il entrevit des âmes frères rebelles, des passions intrépides telles qu'en ses aventures faciles d'artiste, il n'en avait pas rencontrées. Ainsi par ce mode détourné je soumettais son cœur au mien, à mes façons de voir, d'envisager les sentimens.

Pourquoi faut-il que la vision de leur brièveté se mêle à toutes nos joies? A la fin de ces chères journées où j'en venais à oublier ma laideur, une question ne manquait pas de se

poser. Ce bonheur, cet insolite bonheur, combien de temps durerait-il?... La cécité de Gérard, je le savais, en était la condition même. S'il venait à recouvrer la vue, tout serait pour moi en ruine. Je ne pouvais, sans un frisson, y songer. Par malheur, je ne me bornais pas à frissonner. Un souhait, un souhait dont j'ose à peine évoquer le souvenir, tant il était égoïste, impitoyable, s'insinuait au fond de mon cœur. Venait-il à se faire jour, ce souhait cruel? je le repoussais, je l'obligeais à se faire. Mais comme il avait la voix forte!... Du moins s'élevait-elle à mon insu; et mes actes, c'est l'essentiel, n'en étaient pas influencés. Non, personne je le jure, n'aurait apporté plus de souci scrupuleux, une bonne foi plus soumise à l'exécution des ordonnances. Personne plus fidèlement que moi ne se serait conformé aux lavages antiseptiques, à l'instillation, sous les paupières, de collyre à l'atropine, à tous les soins, en un mot, qui devaient combattre l'abominable souhait. Certains jours même, il m'arrivait de murmurer sincèrement : « Mon Dieu! donnez l'efficacité aux remèdes. »

Comme les choses changent vite! Gérard tout à coup devint insensible à ce qui, jusque-là, réussissait à le distraire. Son front se barra de tristesse. C'était une privation à laquelle rien ne pouvait plus suppléer que d'avoir perdu contact avec le monde extérieur.

— Imaginez, me disait-il avec une indicible amertume, ce que c'est que de respirer un air dont on ignore la couleur. Oh! savoir qu'on a devant soi un ciel, des nuages, une ville, des collines, des arbres et être aussi séparé de ces choses que de l'autre moitié de l'hémisphère!

— Vous les reverrez, promettais-je faiblement.

Certains jours, il m'interrogeait sur Paris, ce Paris qu'il avait adoré au point de venir habiter les hauteurs de Montmartre afin de l'embrasser dans sa plénitude; ce Paris dont la rumeur emplissait ses oreilles, et qui lui était invisible. Il exigeait que je lui en décrivisse la vie changeante, les aspects nouveaux, le mouvement. Il voulait que mes paroles lui fissent percevoir la rapidité des nuages, le vol courbé des hirondelles, la couleur des robes de femmes, etc.

Volontiers, je me prêtai à ces caprices : je décrivais, décrivais, et c'était un tendre orgueil de me dire : « Mon regard est notre regard à tous deux. »

Assise de biais ce jour-là sur le rebord de la fenêtre, je contemplais, sans me lasser, le panorama infini. Un ciel fraîchement lavé par une averse de printemps s'appuyait aux douces collines; les jeunes marronniers balançaient leurs têtes chargées de thyrses. Flèches, dômes, cheminées avaient en s'éloignant une finesse d'estampe, tandis qu'au premier plan les tuiles nouvellement édifiées d'une maison miroitaient, rouges sous le soleil.

Ce tableau, devant ma mémoire, évoqua celui que j'avais, pour la première fois, vu le matin de mon arrivée. Quel contraste! Tout alors était sec et glacé; une mortelle blancheur étendait au loin son linceul. Trois mois! Il n'y avait que trois mois!... Le temps d'une seule saison! « Dans mon cœur, me demandai-je, le même temps n'a-t-il pas suffi à produire un semblable phénomène? » Une brise tout à coup me jeta des parfums au visage. Ce fut comme une réponse. J'eus le pressentiment, la certitude de l'amour. N'est-ce pas lui qui faisait reflourir mon cœur que j'avais cru mort? lui qui éclaircissait mon visage et donnait un libre sourire à ma bouche?

Gérard, soudain, m'interpella.

— Parlez-moi, supplia-t-il, faites-moi voir les choses qu'en ce moment vous regardez.

Un peu au hasard je nommai les monumens tels que leur vue sur l'horizon se découpait. En face de nous le Panthéon léger comme un aérostat retenu au fil de ses colonnettes; l'Opéra massif et trapu sur lequel jouaient des reflets de dorure; les Invalides dominant le désert de l'Esplanade; l'Arc de Triomphe ouvert sur les pompes du couchant et jusqu'à cette ridicule Tour Eiffel à qui sa solitude aérienne inflige comme une réprobation.

Afin de mieux me suivre, Gérard avait clos ses paupières. Il se donnait ainsi la sensation d'un renoncement voulu, d'une préférence à ne tenir que de moi la vision délicieuse.

— Je vois; je vois, affirmait-il à chaque image; je reconnaissais mon cher Paris.

Et de fait, il l'apercevait comme la nuit, dans les ténèbres, nous revoyons les spectacles que le jour a mis devant nos regards.

L'effet de ces descriptions dépassa toutefois mon attente. Loin que Gérard les acceptât comme une simple causerie des-

tinée à le distraire, je m'aperçus bientôt de l'intérêt exagéré qu'il y prenait. Les scènes dépeintes, les tableaux, les récits avaient sur son imagination des répercussions plus profondes que s'il en avait été témoin. Est-on impressionnable à ce point? Le doute bientôt ne fut bientôt plus permis. Selon que le ciel était bleu ou se couvrait de nuées, son humeur, sa santé même subissaient des phases différentes. Quoiqu'il ne connût que par moi la gaieté ou la mélancolie des heures, ses nerfs s'y adaptaient aussitôt. Une journée resplendissante faisait de lui un homme enjoué bien portant. La pluie s'annonçait-elle? C'était sa mine rembrunie. Un grand trouble accompagna en moi cette découverte: Ainsi j'étais l'arbitre de ses sensations. Son esprit m'appartenait. J'en dirigeais les jeux, le ressort. Un mot, de ma part, pouvait l'accabler ou le rendre rayonnant. En fallait-il davantage pour déterminer ceux que je devais prononcer?

Dès lors, sans préméditation, par le simple réflexe qui nous porte à choisir le meilleur pour l'offrir à celui que nous aimons, mes renseignements cessèrent d'être véridiques. Malgré moi, je tendis à les embellir, à dénaturer les choses, à les présenter sous un jour plus favorable que le réel. Qui, à ma place, n'aurait pas agi de même?... Entre l'aveugle et la réalité j'interposai cette vitre que Baudelaire réclame du *Mauvais vitrier*, cette vitre dont la transparence, dit-il, transformerait la vie en beau, nous la ferait voir dorée ou rose ou couleur de paradis.

A quelques matins de là, l'atmosphère se trouva saturée de brumes. De Belleville au Mont-Valérien une nappe grise pesait, semblait écraser les toitures. Gérard comme à son ordinaire voulut savoir :

— Quel temps fait-il?

On eût dit qu'il attendait ma réponse pour endosser le vêtement de son esprit. Pourquoi lui en fournir un sombre? Puisque, de moi seule dépendait sa vision, pourquoi ne pas lui donner la plus belle qui fut en mon pouvoir? Ma décision fut rapide. Pareille à une fée qui lève sa baguette, je métamorphosai le paysage. Les arbres, les toits, les collines étincelèrent, les rues devinrent flamboyantes. O magie de l'illusion!... A mesure que je parlais, la physionomie de l'aveugle prenait une expression heureuse. Ses yeux mêmes s'éclairaient. On eût dit que de leurs prunelles opaques un voile s'était ôté.

— Oui, c'est véritablement une journée joyeuse, fit-il. Je me sens bien.

Et en larges aspirations il absorbait la clarté; il la palpait, y caressait son épiderme; ses poumons s'emplissaient d'espace comme au sommet d'une montagne.

Et c'était moi, moi Lucienne, qui avais opéré ce miracle... Qu'il me parut grand, mon pouvoir!... Je n'allais pas tarder à en éprouver le vertige.

Un jour que, pour soulever la torpeur de son esprit, mes artifices avaient échoué, j'interrogeai Gérard tendrement.

— Quelle peine avez-vous, aujourd'hui? On dirait que vous souffrez.

— Oui; je souffre.

— Et de quoi?

Avec une sorte de violence que, par la suite, je devais souvent retrouver en son caractère, mais qu'il n'avait pas encore manifestée, il se récria :

— Vous le demandez!... Ne sentez-vous donc pas ce que notre situation a d'intolérable?

— Quelle situation?

— Oh! vivre ainsi près d'une femme dont on respire le parfum, dont on entend la voix, dont on reconnaîtrait le pas entre mille, et qu'elle vous soit étrangère!

Nous arrivions à un tournant où le destin ne pourrait pas être évité. Un frisson me parcourut. Équivoquant toutefois, je fis semblant de croire que seule ma personnalité morale était en cause :

— Mais, Gérard, vous me connaissez! Je ne vous ai rien caché de ma vie.

Il convint, qu'en effet, mon âme, mon esprit, mes actes et jusqu'à un certain point mes sentimens lui étaient devenus familiers. Raison de plus pour qu'il eût la curiosité de mon être physique.

Sur quel fleuve sans rive, je me sentis emportée!

Jusque-là, il n'y avait eu, entre nous, qu'un échange de chaste affection, d'émotions suaves, d'exquises tristesses. Rien de matériel ne s'y était insinué; rien qui rappelât que nous étions deux êtres jeunes, remplis d'une ardeur impatiente. On eût dit que nos âmes fussent libres comme des flammes dans le vent. Parfois, la reconnaissance de Gérard l'avait entraîné à

me baiser la main, et je ne m'y étais point dérobée, car mes mains étaient, non seulement pures comme sont des mains d'infirmière, mais elles avaient de la beauté. C'était même le seul contentement que j'eusse de moi-même. Quant au reste, je n'y faisais jamais allusion ou, s'il m'arrivait d'en parler, c'était ainsi que font les religieuses dont il semble qu'elles n'aient pas de corps et que le bout de figure qu'on leur voit ne soit qu'un masque entre des linges. Cette exigence, survenue à l'improviste, me causa une inexprimable angoisse. D'où venait-elle? N'était-ce pas cette force printanière qui, quelques jours plus tôt, m'avait jeté son défi au visage? Comment l'arrêter? Comment dire aux rosiers : « Vous ne fleurirez pas ; » aux pommiers : « Vous ne porterez pas de fruits ? »

Si j'avais pu pourtant détourner de moi l'esprit du jeune homme, le ramener à des préoccupations moins dangereuses ! Rouvrant le volume des *Éblouissements*, que nous avions commencé de lire, je repris à haute voix :

. . . . .  
Graves, leurs longs cheveux collés près du visage,  
Debout sur une table au milieu d'un jardin,  
Dans les soirs de juin qu'ils semblent fous et sages,  
Les sensibles, les chauds, les charmans Girondins.

Mais comment ces évocations lointaines auraient-elles exercé une action sur des nerfs agités par les choses du présent? Je sentais une pensée bourdonnante autour de moi comme ces insectes dont on n'évite pas la piqure.

A la fin, Gérard m'interpella :

— Si vous le vouliez, pourtant, Lucienne, vous pourriez me rendre heureux.

— Comment cela?...

— Oh ! c'est bien simple !... En me faisant votre portrait.

Quoi ! me dépeindre ! Renoncer à ce bienheureux mystère dans lequel j'avais vécu des jours si doux !... Renier l'idée, avantageuse peut-être, qu'il s'était faite de ma personne. Être ma propre dénonciatrice ! Oh ! non ! Pas cela !... J'en avais la chair de poule.

Sur un ton qui s'efforçait d'être badin, je me défendis, je fis valoir la répugnance qu'on éprouve à s'exprimer sur son propre compte.

Mais Gérard renonçait malaisément à une de ses fantaisies. Accoutumé à ce que je les exauçasse aussitôt exprimées, il me fit d'amers reproches. Était-ce d'une amie que de refuser à son ami la chose qu'il désirait le plus? Et d'ailleurs, pourquoi cette résistance? Ne lui avais-je pas récemment décrit un bouquet, une statuette qu'on avait apportée? Était-ce plus difficile d'être l'interprète d'une figure? Effectivement pour une autre, la chose eût été réalisable. Mais moi?... Allais-je dire l'humiliante vérité? Si je commettais cette imprudence, que deviendrait l'amour qui était sur le point d'éclorre? Ne serait-ce pas comme de prendre un nouveau-né à la gorge et d'étouffer sa respiration?

Une autre solution s'offrait : mentir, renouveler pour moi-même ce que j'avais fait pour le ciel, pour le paysage ; transposer, dénaturer, dissimuler mes traits réels sous une figure d'emprunt. Oui, je pouvais cela ; je pouvais, à l'imagination de Gérard, me présenter comme un objet de grâce, de séduction... Je pouvais, qui sait? m'imposer à son cœur, à ses sens. La ruse était bien tentante. Tout mon être la souhaitait. Soudain, les conséquences auxquelles je n'avais pas songé d'abord m'apparurent. Et s'il me voit? Si un jour la clairvoyance lui était restituée? Comment courir un tel risque? Comment m'exposer à ce naufrage, à cette incomparable honte? Oh! plutôt l'atroce franchise; du moins, en toute hypothèse, je garderais l'estime de mon ami. Ma bouche s'ouvrait, pour la sincérité, cette fois. Une crainte me retint plus terrible que la première. « Si je parle, me dis-je, tout est perdu. » Et je me vis définitivement reléguée dans la catégorie des femmes qui, possédassent-elles toutes les richesses morales, n'inspireront jamais l'amour!...

Mon silence, en se prolongeant, risquait de paraître suspect. Quel motif lui attribuer? A l'énervement de ses doigts, à la façon surexcitée qu'il avait de les nouer entre eux, puis de les dénouer, je crus Gérard sur le point... Oh! avant tout, arrêter, étouffer la lueur de perspicacité!...

— Qu'avez-vous? Quelle pensée vous tourmente?

— Je veux savoir quels sont vos yeux, votre front, le coloris de vos joues.

A mesure qu'il les nommait, les traits de ma figure me devenaient douloureux. C'étaient comme autant de blessures sur lesquelles eût appuyé son doigt. Ah! si j'avais pu échapper!...

— Comment voulez-vous? Est-ce qu'on se juge soi-même? Malgré moi, mes renseignemens manqueraient d'exactitude.

Mais il n'en voulut pas démordre. Ma droiture lui était une garantie; il se fiait à elle entièrement comme à ses propres yeux.

Croyant venir à mon aide, il procéda par questions.

— Vous n'aurez qu'à répondre : oui ou non, ainsi que font les jurés. Cela n'est pas embarrassant. Le jugement, je me le réserve. Et d'abord, quelle est la teinte de vos cheveux?

Ceci, j'en eus immédiatement l'intuition, était le point capital. Tout d'abord, il s'agissait de fixer à quelle race de femmes j'appartenais, si je me rattachais à la lignée d'Yseult, d'Ophélie ou au groupe sombre des Latines. Le reste, ensuite, serait de moindre importance. Or, je ne pouvais ignorer quelles étaient les préférences de l'artiste. Depuis que j'habitais son atelier, ne m'étais-je pas, chaque jour, instruite en regardant ses études? Le choix toujours identique des modèles ne m'avait-il pas renseignée sur la persistance de son goût? Ne savais-je pas de quelle chair laiteuse il fallait être pétrie pour lui plaire?

Tandis que je songeais ainsi, on entendait sur le pavé le choc répété des paveurs et ce bruit sourd, monotone, scandait ma grave alternative : A quoi me décider? Quelle mort choisir entre deux morts?

L'interrogatoire fut repris plus pressant :

— Brune, ou blonde, dites-moi quelle est votre couleur?

Si ma première réponse était décevante je sentis que c'en serait assez : Gérard se détournerait de moi. J'aurais sa gratitude, une bonne affection, peut-être; mais pas d'amour, jamais le palpitant amour que seul je brûlais d'inspirer. Ma raison fut mise en fuite. Je ne sais à quel vertige je cédaï. Perdant de vue l'avenir, oubliant toute prudence, toute dignité, je prononçai la parole qui jamais, jamais n'aurait dû sortir de mes lèvres. Je déclarai que j'étais blonde.

Dussé-je vivre cent ans, j'entendrai jusqu'à ma fin l'exclamation qu'eut Gérard. Ce fut le « ah! » d'un prisonnier de qui on ouvre la geôle. Il respirait; il respirait à la façon de quelqu'un qui a longtemps étouffé. Son cœur était libre. Il n'avait plus devant lui ces ténèbres obsédantes. Il savait ce qu'il avait souhaité de savoir : la nuance de mes cheveux était celle de son rêve.

— Quelle joie, Lucienne !... Quelle surprise !... Ou plutôt, non... Je m'y attendais. Mon cœur vous avait devinée.

— Comment cela ?

Il n'aurait pas su dire... C'était en lui une sorte de pressentiment... Certaines corrélations auxquelles il croyait entre la personne morale et la forme extérieure...

— Si, pourtant, j'avais été autre, différente de ce que vous espériez ?

Il eut un peu d'embarras, puis bravement, comme on s'accuse d'un goût bizarre...

— Je ne sais ce que j'aurais éprouvé ; mais, à coup sûr, ma déception eût été vive. Les brunes, voyez-vous, peuvent être délicieuses. J'en connais qui sont des merveilles ; mais à mon sens, elles n'ont pas... ce n'est pas l'espèce de femmes que...

Une certaine expression de ses traits compléta ce qu'il n'avait pas osé dire. Certes il ne savait pas encore s'il m'aimerait ; il ne pouvait en être certain ; toutefois, l'obstacle essentiel était écarté. J'appartenais à cette élite en dehors de laquelle il ne concevait pas la femme ; je faisais partie de l'aristocratie lumineuse où seulement ses sens opiniâtres pouvaient choisir. Allégé, désormais, il poursuivit son enquête. Mon nez, mes joues, mes yeux, le dessin précis de ma bouche, il voulut tout connaître, acquérir sur chacun de ces détails d'infaillibles notions. Tel un sculpteur qui cherche la ressemblance, ses questions fouillaient mon visage, l'attaquaient comme avec un outil. Que de mensonges, ainsi, me furent un à un arrachés !... Mensonge, le bleu de mes prunelles ! Mensonge, la rondeur rose de mes joues, la petitesse de ma bouche !... Que dire de ma rougeur pendant qu'ainsi, lâchement, misérablement, je me reniais moi-même ?

Par surcroît, je me trouvais précisément en face du miroir. Quel démenti j'en recevais ! Pas un des traits reflétés qui ne fût l'opposé, l'inverse pour ainsi dire de ceux que je m'étais prêtés. Je fus sur le point de me dédire, de m'écrier : « C'est faux !... Je suis sombre, je suis laide. » Il en était temps encore. Tout aurait pu être évité. Hélas ! un démon me possédait. Ce n'était plus d'estime et de tendresse, que mon cœur avait besoin. Ses exigences à présent étaient sans limites. Il voulait approcher la divine flamme, inspirer les mots bouleversans.

Oh ! une fois ! Ne fût-ce qu'une seule ! Par dol et par vol, ne pas mourir sans les avoir entendus !

J'étais avertie cependant par le simple bon sens qui, à défaut de vertu, nous préserverait, si nous savions l'écouter. « Folle, imprudente ! soufflait-il. Souviens-toi que l'aveuglement auquel tu te fies peut n'être pas éternel. » Mais en cette terrible crise, on eût dit que tous les hasards s'étaient coalisés pour me perdre. Sur un panneau voisin, une toile était suspendue : le portrait de l'ancienne maîtresse que, dans sa rage amoureuse, Gérard avait voulu détruire. Moi même, je l'avais ramassé et rétabli à cette place. Il me sembla qu'il me narguait. O Hélène, fraîche, gracieuse avec votre chevelure vermeille, quelle dangereuse conseillère vous me fûtes ! « Si je me dénonce, pensai-je, c'est elle qui aura l'avantage ; sa séduisante frimousse reprendra sur l'esprit de Gérard l'ascendant qu'elle eut autrefois. Les souvenirs voluptueux reviendront hanter sa mémoire. Il oubliera les trahisons pour ne plus penser qu'aux transports. Oh ! garder ma place dans son cœur !... »

Les rayons d'un couchant rougeâtre doraient les murs de l'atelier. Sur la cimaise, des figures de femmes rivalisaient de grâce jeune. La tentation de les surpasser toutes entra en moi, irrésistible. A l'une je pris la finesse du teint, à l'autre la perfection de l'ovale. Une nymphe étendue sur l'herbe me prêta la fleur de ses yeux... Ainsi de traits en traits je me décrivis jusqu'à ce que l'image fût complète.

Gérard s'était rapproché. Ses yeux à la hauteur des miens semblaient me faire subir un examen. On aurait dit qu'il me voyait. Oui ! vraiment il me voyait naître en lui, m'y former comme une cire qu'on modèle. Ses yeux étaient obscurs, mais la foi leur prêtait son magnifique regard. Ma forme, ma couleur, les moindres détails de mon être obéissaient exactement à son désir. On lisait sur son visage la joie des souhaits exaucés.

Et maintenant que, sur son socle d'illusion, l'idéale statue se dresse, il tend ses bras vers elle. Éperdument, les mots éternels jaillissent :

— Je vous aime !... Je vous aime !... Je vous aime !...

Enfin !... Je les aurai donc entendus, ces mots que, depuis mon adolescence, j'attendais, j'attendais... Je les sentis couler en moi jusqu'aux racines profondes. L'aube divine s'était levée.

Un soleil prodigieux transfigurait toute chose. Que s'était-il passé? Rien d'anormal, rien d'étrange : l'accomplissement nécessaire. A quelque heure qu'il aborde notre seuil, l'amour n'est-il pas l'hôte dont le couvert est mis? Quelque trésor qu'il apporte, ne semble-t-il pas qu'il vienne acquitter une dette? C'était lui!... Je n'hésitai pas à le reconnaître. J'oubliais par quel sentier obscur il m'avait fallu l'introduire. J'oubliais sous quelle porte basse il avait dû baisser le front. C'était lui!... C'était lui!... Le sentiment de mon indignité se perdait. Je n'étais ni humble, ni tremblante. Une autre répondait pour moi.

Ah! si, par impossible, Gérard, les yeux ouverts, s'était déclaré, de quel cœur averti j'aurais mis ses paroles en doute!.. Mais invisible, qu'avais-je à craindre? Pour être semblable à lui, je fermai les yeux et ainsi, dans une ombre, le miraculeux bonheur des fictions m'enveloppa.

La voix cependant qui s'est juré de troubler nos joies les meilleures ne tarde pas à ricaner :

« Et demain? Songes-tu ce que demain peut être? » Bah! Est-ce que cette menace, jamais, a empêché la joie de l'heure? Qui renoncerait à la félicité en se disant : « Elle sera brève? » Le présent seul nous possède : nous travaillons, nous jouissons, et la mort est sur nos talons. Vaguement, j'entrevis le martyr auquel mon cœur serait destiné, si Gérard recouvrait la vue. Dans le lointain, je crus découvrir le pilori qui, peut-être, m'attendait. Qu'importe!... Je n'ai d'ailleurs plus le choix. Une force incon nue m'emporte à laquelle j'obéis. Vers quel avenir? Je l'ignore ; mais je l'accepte, je suis prête aux échéances. Hélas!... On croit cela!...

CLAUDE FERVAL.

*(La troisième partie au prochain numéro.)*

---

---

# LA GENÈSE

DU

## “ GÉNIE DU CHRISTIANISME ”

---

### I

#### LES ORIGINES ET LA JEUNESSE DE CHATEAUBRIAND

---

Il n'y a pas de grand livre que son auteur n'ait longtemps porté en soi, quelquefois à son insu, qui ne soit, pour ainsi dire, la somme de son expérience morale. Et tel est assurément le cas du *Génie du Christianisme*.

### I

« Je suis ne, déesse aux yeux bleus, de parens barbares, chez les Cimmériens bons et vertueux qui habitent au bord d'une mer sombre, hérissée de rochers, toujours battue par les orages... » Si, un demi-siècle avant Renan, au lieu de rêver sur l'Acropole aux « yeux fermés depuis deux mille ans, » Chateaubriand avait composé une prière à Pallas, il aurait pu adresser à la Vierge d'Athènes ces harmonieuses et justes paroles. Fils de cette Bretagne qu'il a tant aimée, et qu'il a si poétiquement chantée, quelque chose de ce sol où, à chaque pas, le granit affleure, où forêts et landes, jadis surtout, étalaient leur muette tristesse, quelque chose de ces cieux humides et bas, de cette mer presque toujours irritée ou plaintive, oui, quelque chose

de tout cela a passé dans le hautain et sombre génie de René. Certes, il serait bien téméraire de vouloir établir une connexion trop étroite, un rapport d'absolue et inéluctable nécessité entre un fait aussi général et aussi matériel que l'ensemble des conditions d'un milieu géographique, et cet autre fait, essentiellement individuel, et si ondoyant, si divers, une âme humaine dans l'infinie complexité de ses attitudes et de ses manifestations. Et cependant, s'il existe entre les deux ordres des rapports visibles, et je ne sais quelles secrètes harmonies et quelles mystérieuses « correspondances, » sera-t-il défendu de les constater? Ne pourra-t-on admettre qu'au contact des mêmes phénomènes physiques, à la vue des mêmes paysages, l'imagination s'emplisse de visions particulières, la sensibilité se charge, pour ainsi parler, d'impressions très déterminées, bref, que l'âme individuelle tout entière, surtout si elle s'ouvre aisément aux actions du dehors, prenne d'assez bonne heure un certain pli, et devienne volontiers le miroir et comme la traduction ou la transposition morale de ce coin d'univers où le sort l'a placée? Et si enfin de nombreuses générations ont eu pour cadre de leurs existences successives ces mêmes horizons brumeux, cette même mer mugissante, est-ce que, transmises et renforcées peut-être par l'influence héréditaire, les dispositions intimes que la répétition des mêmes spectacles finit par imposer à la personnalité, n'iront pas se graver plus profondes dans l'âme d'enfant qui aura pour mission de les exprimer un jour?

C'est là, me semble-t-il, ce qui s'est produit pour Chateaubriand. Si l'on veut comprendre entièrement le grand écrivain, entrer pleinement dans l'intimité de son génie et de son œuvre, il faut voyager en Bretagne, aller voir de ses yeux quelques-uns des lieux où il a passé sa jeunesse, où ont vécu ses ancêtres. Même aujourd'hui, malgré l'envahissante banalité moderne, elle demeure la plus originale de nos provinces, « cette pauvre et dure Bretagne, l'élément résistant de la France, » comme la définit si bien Michelet (1). « Ce n'est point une contrée plate, monotone et

(1) Michelet, *Hist. de France*, éd. de 1852, Hachette, t. II, p. 6-22, et *la Mer*, Hachette, 1861, p. 25-27. — Voyez, pour préciser et rectifier, en plus d'un point, les intuitions de Michelet : E. Risler, *Géologie agricole*, Berger-Levrault, 1884, t. I, p. 77-98, 139-148 ; — L. Gallouédec, *Études sur la Basse-Bretagne* (*Annales de géographie*, 15 janvier, 15 octobre 1893, 15 juillet 1894) ; — M. Barrois, *les Divisions géographiques de la Bretagne* (*Annales de géographie*, 15 janvier et 15 mars 1897) ; — Onesime Reclus, *Le plus beau Royaume sous le ciel*, Hachette, 1899, *passim*, et

prosaïque. C'est au contraire une région pleine de contrastes, de grâces variées, imprévues et attirantes, et aussi de grandes harmonies, là riantes et radieuses, ici graves et solennelles, ailleurs mystérieuses et sombres. De son sol émane une vertu vivifiante, une poésie douce et forte montant vers le ciel comme un encens, et dont quiconque foule ce sol, — étranger ou indigène, — subit le charme pénétrant. » Ainsi s'exprime le dernier et le plus pieux de ses historiens (1), et l'on ne peut que lui donner raison. Oui, si variée qu'elle soit d'aspects, — car il y a plusieurs Bretagnes, — cette noble terre d'Armor, « riche d'âme et gueuse d'écus, » ne ressemble à aucune autre, et l'on comprend, à la parcourir, la filiale et profonde tendresse qu'elle inspire à tous ses enfans. L'impression qui domine et se dégage assez vite de l'ensemble du pays, c'est une mélancolie, tantôt âpre et presque farouche, tantôt très douce, enveloppante et insinuante. La mélancolie, elle sort de partout en Bretagne, de ces côtes incessamment rongées par une mer implacable, de ce sol de granit, le plus ancien de notre France, usé et nivelé par les vents et les pluies (2), de ces brumes pénétrantes, de ces landes monotones, de ces arbres rabougris, courbés en deux par le noroit... Et involontairement, le mot si juste de Renan vous remonte à la mémoire, et l'on se surprend à le murmurer tout bas : « Et la joie même y est un peu triste... »

Cette impression de tristesse, il n'est pas besoin, pour l'éprouver, d'aller s'asseoir à la pointe de Penmarc'h, ou d'aller contempler les sombres monumens mégalithiques de Locmariaquer ou de Carnac. Même quand on voyage dans la partie de la Bretagne qui, plus rapprochée de la Normandie, la rappelle à bien des égards, et surtout si c'est l'automne, on se sent vite gagné par cette sorte de charme triste, qui est si particulier à ce pays. Quelle ville plus lugubre que Rennes ! Dol, Dinan, Plan-

p. 649-654 ; et surtout peut-être, P. Vidal de la Blache, *Tableau de la géographie de la France*, dans l'*Histoire de France* de M. Lavisse, Hachette, 1903, p. 41-43, 323-329 ; — Cf. enfin G. Flaubert, *Par les Champs et par les Grèves (Voyage en Bretagne)*, Charpentier, 1885 ; — A. Suarès, *le Livre de l'Émeraude*, C. Lévy, 1902 ; — Ch. Le Goffic, *l'Âme Bretonne*, Champion, 1902, *passim*, et p. 3, 84, etc. ; — et F. Brunetière, *le Génie Breton*, dans ses *Derniers Discours de combat*, Perrin, 1907.

(1) A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, Picard, 1895, t. I, p. 4-2.

(2) Vers la fin de l'époque primaire, le sol breton était occupé par une haute chaîne de montagnes, analogue à nos Alpes, et qui, aujourd'hui, ne se survit guère à elle-même que par les tristes monts d'Arrée : le point culminant actuel, le mont Saint-Michel de Braspart, n'a que 391 mètres d'altitude.

coût, — je choisis à dessein les horizons familiers à René, — jolis coins, certes, et d'où la grâce n'est point absente, mais qui, à l'ordinaire, ne suggèrent point des images joyeuses : le vert des arbres y semble plus sombre, le bleu du ciel plus gris qu'ailleurs, et le soleil toujours un peu humide, comme un sourire trempé de larmes.

Et maintenant allez à Combourg. Du haut de la vieille tour du Maure, si vous jetez un regard circulaire sur l'immense horizon, de toutes parts, vous n'apercevez que des bois : on pourrait se croire encore comme au centre de cette antique forêt de Brocéliande, si chère aux poètes bretons, si riche en douloureuses et subtiles légendes. Quand le vent souffle ou quand la pluie tombe, il semble vraiment que les fées qui y ont élu leur séjour vous viennent toucher de leurs ailes. Et le matin, aux bords de l'étang rêveur, ou vers le soir, quand le crépuscule descend lentement sur la terre, c'est comme un voile de mélancolie qui se répand doucement sur les choses ; « les grandes voix de l'automne sortent des marais et des bois : » elles parlent à l'âme solitaire, elles lui tiennent le langage troublant et triste qu'elles tenaient déjà, il y a plus d'un siècle, au glorieux adolescent de Combourg.

« O Bretagne, ô très beau pays ! Bois au milieu, mer alentour ! » Ces deux vers d'un vieux poète rendent à merveille l'impression d'ensemble qu'on emporte d'un voyage en terre armoricaine. En Bretagne, la mer n'est jamais loin, et l'on conçoit sans peine que « le même nom maternel et puissant, *Armor*, » ait jadis servi à désigner et le pays et l'Océan qui l'enserre. — Sur la côte septentrionale si curieusement déchiquetée, et toute parsemée d'écueils et d'ilots, les coins avenans sont rares. Là, la mer n'est point égayée par le joyeux soleil méditerranéen, ni même par la chaude et riieuse lumière qui, bien souvent, paraît-il, se joue sur les bords escarpés du Morbihan, et qui verse tant de grâce heureuse sur la jolie presqu'île de Rhuys, l'aimable patrie du peu mystique Le Sage. Là, sur cette côte peu hospitalière, « une mer presque toujours sombre forme à l'horizon un cercle d'éternels gémissemens. » Là, fièrement campée sur son îlot de granit, embusquée derrière sa ceinture de remparts, Saint-Malo, la vieille cité des corsaires, la patrie de Surcouf et de Duguay-Trouin, de Lamennais et de Chateaubriand, semble encore surveiller la mer et méditer

quelque sinistre entreprise. « Petite ville, riche, sombre et triste, dit Michelet, nid de vautours ou d'orfraies, tour à tour île ou presqu'île, selon le flux ou le reflux ; tout bordé d'écueils sales et fétides, où le varech pourrit à plaisir. Au loin, une côte de rochers blancs, anguleux, découpés comme au rasoir. » Sur cette plage où l'auteur d'*Atala* joua tout enfant, au pied de ces sombres remparts, en face de cette mer qui tant de fois emporta ses rêves, comme lui on resterait de longues heures à « béer aux lointains bleuâtres, à écouter le refrain des vagues parmi les écueils. » La rêverie, le repliement de l'âme sur elle-même dans un isolement un peu farouche, ce sont des sentimens qu'on éprouve aisément ici. Et quand on est assis au Grand-Bé, et que la mer à nos pieds vient s'abattre, furieuse, écumante, ou bien encore, quand, par une nuit sans lune, on entend les flots se briser sur la grève avec un mugissement lugubre, alors on revit avec une intensité singulière les impressions inoubliables qui remplirent cette âme enfantine ; alors, la poésie de l'Océan, dans ce qu'elle a de douloureux, de passionné et de voluptueux tout ensemble, se révèle à nous avec une rare puissance. Et l'on comprend que René ait pu dire que « ces flots, ces vents, cette solitude furent ses premiers maîtres. » « Ces instituteurs sauvages, » comme il les appelle, n'ont pas été sans lui apprendre quelque chose.

Amiel disait qu'un paysage est un état d'âme : il est au moins incontestable qu'un paysage crée, ou suggère un état d'âme. Mélancolie et poésie : il semble que ces deux mots expriment assez bien l'état d'âme que fait naître en nous le paysage breton.

## II

Cet état d'âme, la terre bretonne l'a fait naître aussi chez la plupart de ses enfans ; idéalisme et tristesse, si ce n'est pas toute l'âme bretonne, tout le génie breton, nul doute que ces deux traits ne fassent partie intégrante de sa définition. Joignons-y un autre trait essentiel, et qui, lui aussi, tient peut-être au sol, un esprit « d'indomptable résistance et d'opposition intrépide. » « En Bretagne, dit encore Michelet, sur le sol géologique le plus ancien du globe, sur le granit et le silex, marche la race primitive, un peuple aussi de granit. Race rude, d'une grande noblesse, d'une finesse de caillou. » Dans cette région

que sa situation géographique a comme dérobée aux influences continentales, la race s'est maintenue plus intacte qu'ailleurs. Si elle n'est pas autochtone, elle est l'une des plus anciennes de toutes celles qui ont contribué à former la France ; et, plus que toute autre, la nature extérieure a pu la marquer de son empreinte, la façonner à son image.

L'esprit d'obstination des Bretons est célèbre, et il s'est souvent manifesté dans leur histoire sous les formes les plus diverses : héroïsme inlassable, loyalisme invétéré, culte fervent de l'honneur, longue opposition parlementaire, révoltes et insurrections. Le Breton ne cède pas volontiers à ses adversaires, qu'il s'appelle Duguesclin, ou La Chalotais, Moreau ou Lamennais. L'isolement où il vit, ses habitudes de concentration morale et de vie intérieure développent en lui l'attachement à son sens propre, la confiance en soi, l'orgueil, un orgueil ombrageux, irritable, passionné. Il tient à ses traditions, à ses morts, bref, à tout son passé, parce que son passé, c'est encore lui-même, un prolongement dans le temps de sa personnalité éphémère. Et de là chez lui un curieux mélange d'esprit traditionaliste et d'individualisme. Il accepte la tradition, il verserait même son sang pour elle, surtout si d'autres l'attaquent ; mais du jour où elle lui serait imposée du dehors, où il ne lui serait point permis de la défendre à sa manière, il sera capable de se retourner violemment contre elle. Il a besoin qu'elle soit sa chose pour s'y conformer et pour y croire.

Le repliement sur soi produit l'orgueil : il engendre aussi la tristesse. Ceux-là seuls sont joyeux qui ne regardent jamais en eux-mêmes ; on n'oublie pas la tragédie de la vie quand on médite sur le rôle qu'on y tient. L'âme bretonne est triste, invinciblement. Dans ses chants, dans ses poèmes, dans ses romans, dans ses légendes, dans ses fêtes, dans ses croyances, dans tout ce qui est expression spontanée de ses sentimens les plus intimes, cette mélancolie s'exhale, douce ou poignante, étrangement enveloppante, toujours. Et cette tristesse, loin de se fuir elle-même, se complait aux idées funèbres. « La Bretagne, a-t-on dit excellemment, est avant toute chose le pays de la mort (1). »

(1) Anatole Le Braz, *la Légende de la mort en Basse-Bretagne*, avec une Introduction par L. Marillier ; Champion, 1893, p. XLIV. — Cf. les autres ouvrages de M. Le Braz, *Vieilles histoires du pays breton*, 1897 ; *Au pays des pardons*, 1898, Champion ; *la Terre du passé*, 1902 ; Calmann Lévy.

Dans aucune autre région, — sauf peut-être en Pologne, le pays de l'Europe qui, à bien des égards, ressemble le plus à notre Armorique, — les « légendes de la mort » n'ont fleuri plus abondantes, plus douloureuses, plus naïvement terrifiantes. Et aujourd'hui, quand on lit les curieux ouvrages où on les a rassemblées, au frisson involontaire dont elles nous secouent encore, on se rend compte de la puissance de suggestion qu'elles doivent exercer sur des âmes simples, incultes, et qui si fréquemment, sur les côtes, sont aux prises avec les tragiques réalités de la mort.

« La mort, a écrit Schopenhauer répétant Platon, est le génie inspirateur de la philosophie : » la pensée de la mort est, à tout le moins, une grande préceptrice d'idéalisme. L'homme ne chercherait pas le sens de la vie, s'il ne savait qu'il doit mourir, et s'il ne voyait pas mourir autour de lui; et la mort ne serait pas ce qu'elle est, « le roi des épouvantemens, » si elle n'écartait pas impérieusement, d'un simple geste, les solutions superficielles et illusoire, le mensonge des mots qui trompent et qui n'expliquent pas. « Il faut parier : nous sommes embarqués; » et, quand le port est en vue, on n'a que faire des cartes fausses ou des dés pipés. Dans ces dispositions d'esprit et d'âme, on s'aperçoit bien vite que la vie n'a pas de sens en elle-même et que, puisqu'il faut parier, seuls les paris dont l'enjeu est en dehors d'elle ont chance de n'être pas vains. Ainsi l'on est conduit à construire, au delà et au-dessus de la vie présente et soi-disant réelle, tout un monde de pensées, de rêves peut-être, et d'espérances, où l'âme froissée et meurtrie se réfugiera avec délices pour échapper à l'étreinte de la brutale réalité. L'âme bretonne est ainsi faite que ce monde idéal lui paraît plus réel et plus vrai que l'univers sensible, et qu'elle l'habite plus volontiers. Renan a écrit des pages charmantes et profondes sur cette passion d'idéalisme, sur ce goût de l'*aventure*, sur ce besoin irrésistible de fuir le réel, et de courir « sans fin après l'objet toujours fuyant du désir » qui caractérise si bien la race celtique. « Cette race, dit-il admirablement, *veut l'infini*; elle en a soif, elle le poursuit à tout prix, au delà de la tombe, au delà de l'enfer. » « Terre de Bretagne, s'écrie un autre poète, E.-M. de Vogüé, terre de Bretagne qui finis le vieux monde et d'où il regarde le nouveau, marche mystérieuse placée au seuil de l'infini, quel est donc ton secret pour former des enfans qui, plus que tous les

autres, *brament vers cet infini...?* » Son unique secret, c'est peut-être de familiariser les âmes avec la pensée de la mort.

De cette soif d'idéalisme procède sans doute aussi l'étonnante « poésie des races celtiques. » Certes, on peut concevoir, et il existe en fait, des poésies purement naturalistes, qui s'efforcent et qui réussissent à se modeler sur le réel, à en suivre les contours, à en dessiner les formes visibles; mais ce ne sont ni les plus puissantes, ni les plus hautes, ni les plus « poétiques, » pour tout dire : les *Émaux et Camées* ne valent pas les *Méditations*, et les *Idylles* de Théocrite ne valent pas la *Divine Comédie*. La vraie poésie, comme la vraie philosophie, est celle qui dédaigne le décor changeant des choses, et qui, sans s'arrêter aux apparences, va droit jusqu'à l'invisible. Pour avoir plus que toute autre adoré l'idéal et recherché l'éternel, la race bretonne a mérité de doter le monde moderne d'une poésie incomparable. Poésie exquise, où les sens n'ont presque point de part, poésie d'un charme si prenant que, jadis, il y a sept ou huit siècles, elle n'eut qu'à se révéler à nos pères pour enchanter, pour conquérir toute l'Europe chrétienne, et qu'aujourd'hui encore, à travers la musique de Wagner, elle suffit à verser l'apaisement à nos âmes fatiguées et endolories.

L'idéalisme invétéré des Bretons se marque encore dans leur conception de l'amour. Cette race a littéralement inventé une nouvelle manière d'aimer. « Aucune famille humaine, je crois, dit Renan, n'a porté dans l'amour autant de mystère. Nulle autre n'a conçu avec plus de délicatesse l'idéal de la femme et n'en a été plus dominée. C'est une sorte d'enivrement, une folie, un vertige. » Rien ici de cette grivoiserie narquoise qui déshonore les productions de l'esprit dit « gaulois, » les *Contes* de La Fontaine et les *Chansons* de Béranger; rien non plus de cette griserie sensuelle qui est propre aux peuples du Midi. Mais un sentiment profond et grave qui remplit l'âme tout entière, qui l'exalte, qui l'élève au-dessus d'elle-même, qui la rend capable des plus nobles dévouemens et des plus complets sacrifices, un sentiment dont l'ardeur n'exclut pas la pureté, et qui, dans ses erreurs mêmes, garde je ne sais quelle noblesse native et quel inaltérable sérieux; par-dessus tout, peut-être, un besoin passionné de se donner, de s'oublier et de se fondre en autrui, et, dans cette ferveur d'immolation volontaire, une soif mystique d'adoration et d'immortalité, une irrésistible tendance à transfi-

gurer, à diviniser l'être aimé, et, par delà la « sylphide » terrestre, à poursuivre obstinément l'idéale beauté dont elle est un reflet obscur. Conception dangereuse, certes, autant que séduisante, et qui, glorifiant la passion, la revêtant de tous les prestiges de la poésie, en proclame la fatalité, en légitime les égaremens, en sanctionne la souveraineté, et, pour tout dire, en justifie l'obscur égoïsme ; mais aussi conception qui, dans les âmes nobles, peut inspirer le dévouement, conseiller l'héroïsme, qui, en fait, a renouvelé, avec les mœurs, les littératures modernes, et à laquelle, peut-être, nous avons dû la chevalerie. L'amour ainsi conçu et ainsi pratiqué, c'est plus que de la poésie : c'est déjà de la religion.

Et la religion, cette forme supérieure de l'idéalisme, est aussi l'un des élémens du génie breton. Le Breton est naturellement religieux ; tout l'y incline : son goût du mystère, sa passion de l'infini, sa curiosité de l'au-delà, sa tristesse, et « l'invincible attrait » qu'il a pour les choses de la mort, son désir d'immortalité, le tour de son imagination et ses facultés poétiques, son besoin d'aimer enfin, et d'aimer d'un amour éternel. Il faut dire plus : il faut répéter le mot si juste de Renan, que le Breton est « naturellement chrétien. » « La douceur des mœurs et l'exquise sensibilité des races celtiques, écrit-il encore, jointes à l'absence d'une religion antérieure fortement organisée, la *prédestinaient au christianisme.* » Rien de plus exact. Pour ne toucher ici qu'un seul point de cette sorte d'harmonie préétablie qui existait entre l'âme bretonne et la religion chrétienne, songeons comme le culte de la Vierge mère s'accommodait bien de l'idée toute mystique que les Celtes se formaient de la femme. Aussi, la religion nouvelle n'eut-elle aucune peine à pénétrer en Armorique, à y implanter fortement ses dogmes, ses institutions et son esprit. D'autre part, comme pour redoubler, consolider et perpétuer cette première influence, l'action des premiers évêques et des premiers saints, des moines « après à l'apostolat » a été, dans la vieille péninsule, plus profonde et plus heureuse peut-être que partout ailleurs : non seulement ils ont civilisé, ils ont, à la lettre, *fondé* le peuple breton d'Armorique. De tels services ne s'oublient guère. « Dans l'histoire des choses humaines, a-t-on pu dire, cette œuvre leur assure une gloire ineffaçable, et dans le cœur de tout Breton une reconnaissance mêlée de respect et de tendresse toujours vivante. »

Et c'est pourquoi, de nos jours encore, les croyances chrétiennes sont demeurées si vivaces sur le sol breton. On a tout dit sur la profondeur et la persistance de la foi religieuse dans la vieille province; on sait l'influence qu'exerce sur ses paroissiens le curé breton, — « le recteur, » comme ils disent, — et tout ce qu'il peut obtenir d'eux. Taine, il y a cinquante ans, voyageant en Bretagne, notait avec curiosité l'attitude des fidèles à l'église : « Rien de véhément, d'ardent : seulement, ils ont l'air *pris tout entiers*; c'est la plénitude de la croyance et de l'attente. Qui n'a pas vu en effet prier dans une église bretonne ignore peut-être ce que c'est que la prière et que la foi... Le monde extérieur n'existe plus pour ces êtres que le bruit de nos pas n'a point troublés : les yeux ouverts, profonds, immobiles, semblent contempler l'invisible; les lèvres murmurent de vagues paroles, et disent la supplication tendre, l'appel balbutiant au Sauveur; les fronts les plus vulgaires, les plus chargés de rides et d'ennuis, paraissent comme éclairés du dedans; tout le corps incliné, à la fois humble et confiant, exprime l'adoration, l'élan intérieur, le recueillement, l'attente. Quand ils sortent de là, visiblement rassérénés, pacifiés, plus forts pour supporter la vie, un rayon d'idéal a lui sur leur misère, et, dans un acte d'amour, ils ont dit toute la poésie de leur âme au Dieu sensible au cœur... »

« O pères de la tribu obscure au foyer de laquelle je puisai la foi à l'invisible, s'écrie Renan quelque part, Dieu m'est témoin, vieux pères, que ma seule joie, c'est que parfois je songe que je suis votre conscience, et que, par moi, vous arrivez à la vie et à la voix. » René, lui aussi, aurait pu tenir ce langage. — Il fallait essayer de pénétrer jusqu'à cette « âme invisible et présente » de la terre d'Armor pour mieux comprendre celui qu'un historien breton a justement appelé « le plus grand poète de la race celtique, Chateaubriand. »

### III

C'était une idée chère à Gœthe que toute famille qui dure et se maintient dans son intégrité finit par produire à la longue un individu qui en ramasse puissamment tous les traits épars et successifs, qui l'exprime, en un mot, supérieurement et tout entière : de telle sorte que, si l'on connaissait exactement la lointaine série d'ancêtres qui l'ont précédé dans la vie, on serait

capable de prévoir en quelque manière et de caractériser d'avance l'homme de talent ou de génie dont la naissance serait comme l'idéale récompense des traditions pieusement transmises, des nobles efforts obscurs et des hautes vertus ignorées.

Nous ne connaissons pas assez, pour vérifier sur eux la pensée de Gœthe, les « très vaillans chevaliers, » les « barons puissans et généreux » qui, depuis Brient ou Briand, fils aîné de Thiem, noble seigneur breton du <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, jusqu'à René-Auguste de Chateaubriand, comte de Combourg, le père du grand écrivain, se seraient « bornés à vivre dans leurs châteaux, en réputation d'honneur, d'hospitalité et de piété. » Il n'est pourtant point téméraire de croire que l'orgueil nobiliaire, que la hauteur aristocratique durent être de tradition dans une famille qui prétendait descendre des ducs de Bretagne, et qui se vantait d'avoir contracté des alliances avec les Rohan, les Tinténiac, les Duguesclin, et même d'avoir mêlé son sang à celui des races royales de France, d'Angleterre et d'Espagne : « vieilles misères » sans doute, mais dont l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* n'a pas fait si « bon marché » qu'il veut bien le dire. D'autre part, si la devise primitive des Chateaubriand : *Je sème l'or*, a eu apparemment sa raison d'être, elle convient trop bien encore à René pour que nous ne soyons pas tentés d'expliquer par une prédisposition héréditaire l'origine de ses fastueuses prodigalités. Et enfin, ne peut-on pas conjecturer qu'une famille, dont une seule branche a fourni au moins quatre croisés et un évêque de Nantes, qui a vu sortir d'elle nombre de gens d'Église et de hardis chevaliers, qui a « teint de son sang les bannières de France, » a dû transmettre à ses derniers rejetons, avec le culte de la religion des ancêtres et un grand fond de loyalisme, le goût de l'action, l'instinct combatif, et l'habitude chevaleresque de lutter, de se dépenser pour de hautes et nobles causes ? L'ennemi déclaré de « Buonaparte, » l'homme d'État de la Restauration, l'adversaire des derniers Encyclopédistes, l'auteur enfin du *Génie du Christianisme* n'aurait ainsi point démenti son origine.

A mesure que l'ordre des temps nous rapproche de lui, il semble que les traits de la physionomie familiale deviennent plus particuliers, plus précis, plus individuels. D'abord, nous voyons paraître la disposition littéraire : un des oncles paternels de René s'était voué à des recherches d'érudition historique ; un

autre, qui s'était fait prêtre, « avait la passion de la poésie ; » la même faculté poétique se retrouvera chez son frère aîné, chez sa sœur, M<sup>me</sup> de Farcy, surtout chez sa sœur Lucile : décidément, la nature s'essaie ; le grand écrivain, le grand poète est tout près de naître. Rude, violent, taciturne, infatué de sa race, chacun a présent à l'esprit l'admirable portrait que Chateaubriand a tracé de son père, vrai tempérament de corsaire ou de négrier, qui, à force de courage, de volonté persévérante et d'habileté, tour à tour marin, négociant, armateur, finit par relever la fortune de sa maison et réussit à racheter Combourg. « Son état habituel était une tristesse profonde que l'âge augmenta, et un silence dont il ne sortait que par des emportemens. » Tristesse, ou plutôt hypocondrie, qui, à ce degré, est une maladie véritable, et dont, malheureusement, il légua le germe à plusieurs de ses enfans : ses quatre premiers nés, — signe caractéristique, — sont morts d'un épanchement de sang au cerveau ; sa fille Lucile est morte folle, et nul doute que ce qu'il y eut de morbide dans le caractère et dans le génie même de son illustre fils ne vint en partie de là. « J'ai le spleen, a écrit ce dernier, *tristesse physique, véritable maladie.* » Notons cet aveu, dès maintenant, et méditons-le. La mère, en revanche, était vive et enjouée de nature, comme René quand il se portait bien, et dans l'intervalle de ses crises. Elle était très pieuse aussi. « Pour la piété, ma mère était un ange. » Nous retrouverons cette disposition chez M<sup>me</sup> de Farcy et chez son glorieux cadet.

Tel paraît avoir été l'apport héréditaire des Chateaubriand, leur part de contribution au génie et à l'œuvre de celui qui devait rendre leur nom si célèbre. Nous tenons maintenant, semble-t-il, les principaux facteurs, à la fois physiques et moraux, qui, en se combinant d'une certaine manière, ont formé l'individualité de l'auteur d'*Atala*. E.-M. de Vogüé l'a dit avec justesse et avec force : « il s'est fait durant huit siècles, » — durant plus longtemps peut-être encore. — Sur le petit être chétif et presque à demi mort qui, par une nuit d'horrible tempête, vint au monde le 4 septembre 1768 dans une sombre rue de Saint-Malo, le rêve triste d'une rude et forte race, l'orgueil batailleur, la passion et la foi d'une vieille lignée féodale avaient déjà mis leur empreinte. Sa volonté et la vie feront le reste.

## IV

Avant que celles-ci n'aient commencé leur œuvre, avant toute autre acquisition ou déformation ultérieure, quel était-il donc dans son fond, ce François-René de Chateaubriand auquel sa mère venait d' « infliger la vie ? » Il était, ce semble, tout désir et toute tristesse, l'un redoublant et renforçant l'autre, et l'un étant d'ailleurs inséparable de l'autre (1). Lui-même nous l'a dit avec une insistance bien significative (2) : « J'attrapai un Tibulle : quand j'arrivais aux vers enchanteurs de la première

1. Sainte-Beuve distingue dans Chateaubriand trois élémens qu'il déclare mettre tous trois « sur la même ligne : » « la rêverie ou l'ennui ; » le désir « au sens épicurien, » et l'honneur ; et la plupart des critiques ont repris et développé le même thème, quelques-uns simplifiant encore, et donnant la prédominance à tel ou tel des divers élémens distingués par Sainte-Beuve. Pour M. Faguet (*Dix-neuvième siècle*, p. 7-12), le « fond permanent » est « une tristesse incurable, » avec l'orgueil pour « caractère particulier. » Pour E.-M. de Vogüé, Chateaubriand est « une âme de désir, » — voyez dans la *Revue* son article du 13 mars 1892, — et c'est par le désir, mais au sens à la fois le plus large et le plus profond du mot, qu'il nous explique tout René. Pour M. Lanson (*Hist. de la littér. française*, 1<sup>re</sup> édit., p. 873), « l'orgueil est le fond de Chateaubriand, » — et le fond unique. — Pour ma part, je reprendrais volontiers les analyses de Sainte-Beuve, mais en les précisant un peu, et en essayant de graduer les élémens psychologiques qu'il a si finement démêlés. Au fond, tout au fond de Chateaubriand, il me semble bien trouver de la tristesse et du désir, — je prends ce dernier mot au sens d'E.-M. de Vogüé, et je ne sépare pas les deux élémens, que je mets exactement sur la même ligne : bien entendu, cette double disposition est une donnée héréditaire ; elle n'est donc qu'en partie l'apport propre de Chateaubriand : mais qui démêlera jamais le point exact et précis où, en chacun de nous, notre personnalité commence, où elle devient nôtre véritablement, où elle se greffe pour ainsi dire comme quelque chose de nouveau et d'inédit sur le tronc commun ? Tout ce que je veux dire, c'est que la *combinaison* particulière qui s'est faite dans Chateaubriand de ces deux élémens originairement impersonnels, le désir et la tristesse, me paraît être ce qui le différencie le plus de ses ancêtres ou des hommes de sa race, ce qui donc semble lui appartenir le plus en propre. Au contraire, je vois dans l'honneur ou dans l'orgueil, quelque chose de moins original, de moins profond aussi, de moins propre au seul Chateaubriand ; et c'est par ce trait que je le rattacherai le plus volontiers à toute sa lignée.

(2) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand, Manuscrit de 1826*. Paris, Lévy, 1874, in-16, p. 81-82 (c'est une version, non pas tout à fait primitive, mais antérieure de plus de vingt ans au texte courant, et très intéressante, des trois premiers livres des *Mémoires d'Outre-Tombe*). L'épithète « double, » si importante au point de vue psychologique, toute la phrase : « Une nature triste et tendre... » ne figurent pas dans le texte courant des *Mémoires* (cf. éd. Biré, t. I, p. 93). La plupart des citations qui vont suivre sont tirées du *Manuscrit de 1826*. Je ne sais pourquoi les historiens et biographes de Chateaubriand n'ont jamais utilisé ce texte, qui est presque toujours plus précis et plus développé que le texte ordinaire des *Mémoires*, et qui, comme on le verra, contient bien des traits et détails curieux et suggestifs.

élégie : *Quam juvat...* ce double sentiment de volupté et de mélancolie sembla me révéler ma propre nature. » Et une page plus loin : « *Une nature triste et tendre comme la mienne...* » — Oui, c'est bien là le fond primitif et permanent de René, ce qui fait qu'il est lui, et non pas un autre, ce qui le distinguera de tel autre membre de sa famille, de tel autre Breton son contemporain, et, — autant que notre pauvre langage humain peut nous permettre de toucher le fond d'une âme étrangère, autant qu'une formule abstraite est susceptible de saisir en chacun de nous la « monade » irréductible et incommunicable, — ce sera là, si l'on veut, sa « faculté maîtresse, » le double don qu'il apporte en naissant, que nul n'a eu à ce degré et dans ces proportions, et qui va renouveler l'imagination française.

Chateaubriand est né triste, et sa tristesse, il nous l'avoue, est « *physique,* » elle est congénitale, comme nous disons, elle est une « véritable maladie. » On a voulu, — quelques gens bien portans, — voir là une simple attitude littéraire. Que c'est mal le connaître ! N'attachons, j'y consens, que peu d'importance à la multiplicité des déclarations pessimistes qui parsèment toutes ses œuvres. Elles ont pourtant bien leur éloquence, et que de fois l'on y sent vibrer une sincérité, une profondeur d'accent qui ne peut tromper ! « Je n'assiste pas à un baptême, à un mariage, sans sourire amèrement ou sans éprouver un serrement de cœur : *après le malheur de naître, je n'en connais pas un plus grand que celui de donner le jour à un homme.* » Schopenhauer n'a pas de formule plus saisissante. Ce jour-là, Chateaubriand a oublié qu'il se disait chrétien. Mais ouvrez la correspondance : à chaque instant, et à tout propos, souvent hors de tout propos, sous mille formes, et avec mille variantes, c'est la même incantation douloureuse qui revient : Je m'ennuie, je suis affreusement triste, je suis las de tout, las des hommes, las de moi-même, las de la vie surtout, j'aspire à n'être plus, je voudrais n'être pas né. Dans l'une des plus anciennes lettres que nous ayons de lui, — il avait vingt et un ans, — cette disposition perçue déjà : « Mille affaires, mille sentimens pleins d'amertume n'assègent. Ton penchant à la mélancolie m'est commun, et c'est dans cette idée que je me suis permis de te raconter mes peines... » Nous savons aussi par lui-même, — et il me semble que nous pouvons l'en croire sur parole, — que, plus jeune encore, vers seize ou dix-sept ans, dans une crise de

« désespoir » et presque de folie, pris d' « un profond désir de la tombe, » il « oublia sa religion » et tenta de mettre fin à ses jours. Nous n'avons pas ici à « lui disputer ses souffrances. » Mais qu'il est joli et qu'il est juste, le mot que lui disait une Irlandaise à Londres, en 1797 : « Vous portez votre cœur en écharpe ! » Il était déjà blessé, ce cœur, quand Chateaubriand est venu au monde.

Cette tristesse native, que parfois venaient traverser de brusques sursauts de folle gaité, était accompagnée d'une autre disposition, assez morbide elle aussi, celle-là même que Sainte-Beuve, qui l'a trop bien connue, a complaisamment décrite dans son curieux roman de *Volupté*. De quelque nom qu'on l'appelle, « volupté, » « désir, » « vague des passions, » il est partout dans Chateaubriand, ce besoin d'exaltation sentimentale qui se porte d'emblée sur tout objet, comme pour épuiser d'un élan toutes les jouissances qu'il semble promettre. Ce n'est pas seulement au « désir prolongé et toujours renouvelé d'une Ève terrestre » qu'il faut ramener, comme l'a fait malicieusement Sainte-Beuve, « cette flamme profane et trop chère » que, de tout temps, nous voyons briller en lui ; l'amitié et l'amour, la gloire littéraire et la célébrité politique, l'art et la nature, la poésie et la religion, Chateaubriand a tout, — sauf l'argent, — également poursuivi de « l'ardeur de son désir. » Et ce désir était en lui si violent et si passionné, il en imaginait la satisfaction dans un rêve si lumineux de félicité suprême, que la réalité ne pouvait manquer de lui infliger les déceptions les plus amères, et que, retombant sur lui-même, il en concevait un redoublement de peine, de remords aussi et d'àpre dégoût. Si, seule peut-être de tous les biens qu'il a convoités, la religion ne lui a pas ménagé de mécomptes, et a résisté, somme toute, aux retours offensifs de ses humeurs noires et de son scepticisme, c'est que, par son objet même, elle se trouvait placée en dehors et au-dessus de ses prises, c'est qu'il n'a pu en éprouver, en réaliser, en épuiser des ici-bas toutes les infinies promesses. Ainsi, tous les efforts qu'il faisait pour se fuir lui-même, pour échapper à ses sombres rêveries, l'y replongeaient plus profondément encore, et, à son tour, l'amertume de sa tristesse aiguillonnait et exaspérait l'âcreté de son désir. Qui fera dans tout cela la part des fatalités organiques ? Qui marquera le point précis où finit le domaine de la servitude, peut-être de la maladie physique, et où com-

mence celui de la liberté morale? « J'ai peur d'avoir eu une âme de l'espèce de celle qu'un philosophe ancien appelait une maladie sacrée. » Ce mot des *Mémoires* ne me paraît pas une simple métaphore, et peut-être, pour juger équitablement Chateaubriand, faudrait-il en avoir approfondi le sens.

Dans cette âme orageuse et malade, âme de désir et de tristesse, l'hérédité lointaine avait déposé un germe plus noble, et qui semble avoir levé presque en même temps que les autres penchans que nous venons de noter. « Avec le vague penchant qui commençait à me tourmenter, naquit en moi le sentiment de l'honneur, principe exalté, qui élève un simple besoin à la dignité d'un sentiment, et qui maintient le cœur incorruptible au milieu de la corruption; sorte de passion réparative que la nature a placée auprès d'une passion dévorante... » Qu'on l'appelle comme on voudra, orgueil ou honneur, ce fut cette disposition intime, ce fut, si j'ose dire, ce geste héréditaire qui, dans une nature manifestement prédisposée aux pires égaremens, prévint certaines fautes, empêcha certaines faiblesses, imposa certains renoncemens, commanda certaines vertus, et mit au total sur l'ensemble de cette vie un cachet de dignité, et même de grandeur, qu'on ne saurait nier sans injustice.

Il nous reste à voir comment ce métal brut, comment cet original alliage d'orgueil, de désir et de tristesse a été trempé, et forgé par l'éducation, par le milieu, en un mot, par la vie.

## V

S'il y a des éducations qui contrarient la nature, ce n'est pas celle que reçut « M. le chevalier » de Chateaubriand. Destiné vaguement à la marine, ce dernier-né d'une famille de dix enfans grandit sans amour et sans surveillance entre un père bizarre et despotique et une mère à la fois pieuse, évaporée et distraite. A peine au monde, on le met en nourrice à Plancoët, où on le laisse trois ou quatre ans, chez une pauvre paysanne qui, le voyant si chétif, le consacre à la Vierge pour obtenir son retour à la vie. Revenu au toit paternel, on le livre aux domestiques, à la bonne Villeneuve, qu'il se prend à aimer « avec fureur, » « restant pâmé de douleur une journée entière, refusant toute nourriture, » un jour qu'on l'avait renvoyée, puis s'attachant avec passion à sa sœur Lucile, « la plus négligée

et la moins aimée » des quatre filles, comme lui nature exaltée, tendre et malade, enfin vagabondant sur la plage, « compagnon des vents et flots, » et là, s'emplissant l'âme et les yeux de toutes les impressions, de tous les rêves qui peuvent solliciter l'imagination d'un enfant de Saint-Malo.

Cependant, de temps à autre, cette vie abandonnée et triste d'enfant rudoyé, sauvage et fier s'éclairait de joies d'autant plus profondes qu'elles étaient plus rares, et qu'elles tombaient dans un terrain mieux préparé, sur une sensibilité plus repliée et plus vive. « Cette petite ville de Saint-Malo, remplie de hardis navigateurs et d'hommes habitués aux périls, se distinguait par sa piété. » Les grandes fêtes de l'année y revêtaient un caractère à la fois religieux, familial et presque patriotique, bien propre à frapper une âme d'enfant. « Noël, le premier jour de l'an, les Rois, Pâques, la Pentecôte, la Saint-Jean, *grâce à la religion*, étaient pour moi des jours de bonheur. Il n'y a que la Saint-François qu'on ne chôrait point. » Outre la cathédrale « grande, sombre et religieuse, » de nombreuses chapelles étaient ouvertes aux fidèles. Dans ces jours de fête, on y conduisait l'enfant avec ses sœurs. Il en revenait l'âme toute pleine de visions, d'émotions et de souvenirs.

Lorsque dans l'hiver, à l'heure du salut, la basilique était remplie d'une foule immense, que les autels étaient illuminés de toutes parts, qu'on voyait de vieux matelots à genoux, de jeunes femmes et des enfans tenant de petites bougies pour éclairer leur livre de prières, que la multitude, au moment de la bénédiction, chantait en chœur le *Tantum ergo*, que, dans l'intervalle des chants, on entendait le vent de la mer et les tempêtes de Noël qui ébranlaient les vitraux de l'église, j'éprouvais, tout enfant que j'étais, un *sentiment extraordinaire de religion*. Je n'avais pas besoin que la Villeneuve me dit de joindre mes deux mains pour prier Dieu par tous les noms que ma mère m'avait appris. Ce que je ne vois aujourd'hui que par les yeux de la foi, *je le voyais comme en réalité*, Dieu descendant sur l'autel au son de la cloche sacrée, les cieux ouverts, les anges offrant notre encens et nos vœux à l'Éternel. Je courbais mon front...

Il fallait citer cette page déchirée du *manuscrit des Mémoires d'Outre-Tombe* (1) : elle éclaire toute l'évolution religieuse de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Plus tard, quand il conçut l'idée de son grand ouvrage, ce sont tous ces pieux souvenirs

(1) Je donne ici, d'après un fragment autographe, le texte probablement primitif et, en tout cas, antérieur à celui du *Manuscrit de 1826* (p. 33-34). Voyez, à cet égard, notre *Chateaubriand, études littéraires*. Hachette, 1904, p. 57-82.

qui lui sont remontés au cœur; ce sont les impressions ineffaçables d'une enfance peu ensoleillée, et dont les premières joies ont été la contemplation des « beautés poétiques et morales de la religion chrétienne (1). »

Ces premières émotions religieuses rencontraient un écho au foyer paternel. Chrétien suffisant plutôt que pieux, à ce qu'il semble, peut-être même un peu entamé par l'esprit du siècle (2), le père n'eut pas sans doute, à cet égard, grande action sur son fils. Mais la mère était fort pieuse, et elle paraît avoir veillé d'assez près à l'éducation religieuse de ses enfans: au fond, elle eût désiré que le « chevalier » se fit prêtre. « Voué à la Sainte-Vierge, nous dit celui-ci, on avait eu soin de me faire connaître et aimer ma protectrice... La première chose que j'aie sue par cœur, c'est un cantique de matelots. » A sept ans, on le conduisit à Plancoët pour être relevé du vœu de sa nourrice; et l'imposante, la touchante cérémonie, le sermon du prieur qui, en lui rappelant l'exemple d'un de ses ancêtres, lui dit que lui aussi visiterait peut-être la Terre-Sainte, tout cela fit sur lui une impression profonde. « Combien il est essentiel, écrivait-il longtemps après, de frapper l'imagination des enfans par des actes de religion! Jamais dans le cours de ma vie je n'ai oublié le relèvement de mon vœu. *Il s'est présenté à ma mémoire au milieu des pires égaremens de ma jeunesse. Je m'y sentais comme attaché à un point fixe autour duquel je tournais sans pouvoir me déprendre.* Depuis l'exhortation du bénédictin, j'ai toujours rêvé le pèlerinage de Jérusalem, et j'ai fini par l'accomplir (3)... »

On fut de retour à Saint-Malo en octobre 1775, et les polissonneries sur la grève reprirent de plus belle. Cette éducation

(1) Titre primitif du *Génie*, comme l'on sait.

(2) « Mon père, nous dit Chateaubriand, ne descendait qu'une fois l'an à la paroisse pour faire ses Pâques; le reste de l'année, il entendait la messe à la chapelle du château. » (*Mémoires*, éd. Biré, t. I, p. 131.) On ne le voit point paraître à la cérémonie du relèvement du vœu, ni, chose plus significative à celle de la première communion. Enfin, nous savons que « les déclamations de l'*Histoire philosophique des Deux Indes* le charmaient, » et qu'« il appelait l'abbé Raynal un maître homme » (p. 192). »

(3) La version, probablement primitive, de ce récit a été publiée, d'après un fragment autographe, par M. Marcel Duchemin qui, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (janvier 1907), en a excellemment établi le texte critique. J'y note encore la curieuse réflexion que voici : « C'était la première fois de ma vie que j'étais décentement habillé; je devais tout devoir à la religion, même la propreté, que saint Augustin appelle une demi-virtu. »

d'un futur officier de la marine royale parut enfin insuffisante. On décida de mettre l'enfant au collège; et, au mois de juin 1777, après un voyage mémorable « dans une énorme berline dorée » à travers la campagne bretonne, si riante dans sa parure printanière, après une première et rapide vision de Combourg, vrai nid d'aigle perdu parmi les bois, — « malgré ses pleurs, » sous la conduite du bon abbé Porcher, le jeune « hibou » partit pour Dol.

## VI

Il s'appriivoisa lentement dans sa nouvelle « cage. » On lui enseignait le latin à l'insu de son père, qui n'avait voulu pour lui que des mathématiques, du dessin, des armes et de l'anglais. Il apprit toutes choses avec cette ardeur de passion qui était sa nature même : il avait une grande puissance de travail, une mémoire prodigieuse; et s'il est vrai, comme il nous le dit, que « sa phrase latine se transformait si naturellement en pentamètre » qu'on l'avait surnommé l'*Élégiarque*, ce nous est un signe que, de très bonne heure, durent s'éveiller en lui la faculté littéraire et le sens des « beautés poétiques. » Ce goût des Lettres l'achemina bien vite à d'autres découvertes. Dans ce tempérament robuste et violent, dans cette âme excessive, l'éveil de la puberté fut singulièrement précoce et troublant. Le hasard des lectures acheva de bouleverser cette imagination déjà trop ardente : un Horace non châtié, « une histoire effrayante des confessions mal faites » lui apportèrent en même temps la révélation de « deux empires si divers. » et déposèrent en lui, s'il faut l'en croire, les germes de l'art de « peindre avec quelque vérité les passions mêlées aux sentimens religieux. » Trop prompt à saisir tout ce que les textes des poètes anciens ou modernes, et même des moralistes chrétiens, peuvent recéler d'expérience de la vie réelle et d'allusions aux choses de l'amour, il se nourrissait de Virgile et de Lucrèce, de Tibulle et de Fénelon, de Massillon enfin, et mille pensées voluptueuses lui venaient de ces pages harmonieuses, de « ces descriptions séduisantes des désordres de l'âme. »

La foi, cependant, subsistait parmi tout cela, foi inquiète et troublée sans doute, et déjà mêlée à des rêveries bien profanes, intacte pourtant, et que les traditions et les habitudes du collège, — il avait été fondé en 1728 par l'évêque de Dol, et il

était dirigé par des prêtres, — étaient de nature à entretenir. La chapelle du collège n'existe plus; mais l'admirable cathédrale demeure encore, et l'on aime à croire que René vint plus d'une fois s'agenouiller sous ces sombres et religieuses voûtes, et qu'il apprit à aimer l'art gothique en contemplant ces splendides verrières et ces étonnantes, ces fines colonnettes, qui montent d'un si noble élan vers le ciel, et qui, groupées en faisceaux de chaque côté du jubé, semblent s'être unies là pour porter à Dieu les humbles prières de tout un peuple de croyans.

L'époque de la première communion approchant, il eut, comme il était naturel, une grande recrudescence de pitié. Il faut ici relire dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* le récit de ses abstinences excessives, de ses troubles, de ses scrupules, de ses terreurs, de ses « sanglots de bonheur » au moment de l'absolution, et de ce qu'il appelle « tout le triomphe de son repentir. » — Il eut d'abord, et très forte, la révélation de la vertu, de la « beauté morale » du christianisme : « J'ose dire que c'est dès ce moment que j'ai été créé honnête homme. » D'autre part, ardent et tendre comme il l'était, il était mieux disposé que personne à comprendre, à sentir toute la poésie de « cette cérémonie touchante et sublime, » dont il a vainement, nous dit-il, « essayé de tracer le tableau dans le *Génie du Christianisme*. » Il fut vraiment pris tout entier, et remué et secoué jusqu'au fond de l'âme :

J'approchais, — écrit-il, — de la sainte table avec une telle ferveur que *je ne voyais rien autour de moi*. Je sais parfaitement ce que c'est que la foi *par ce que je sentis alors*. La présence réelle dans le Saint Sacrement m'était aussi sensible que la présence de ma mère à mes côtés. Quand l'hostie fut déposée sur mes lèvres, *je me sentis comme tout éclairé en dedans*. *Je tremblais de respect...* Je conçus encore le courage des martyrs; car j'aurais pu dans ce moment confesser la foi au milieu des plus cruels supplices...

De telles émotions ne s'oublient guère. Quand une fois on les a éprouvées, elles font désormais partie intégrante de notre nature morale, et, aux momens de crise, ce sont elles surtout qui surgissent du fond de notre âme, et qui revivent en nous, avec un relief, une intensité d'autant plus grande parfois qu'on croit davantage en avoir perdu le souvenir.

Peu après, l'enfant quittait Dol pour Rennes où il resta deux ans. Là, dans « ce Juilly de la Bretagne, » qui, en 1761,

avait compté jusqu'à 4 000 élèves, et qui, trois ans plus tard, passait de la direction des Jésuites expulsés à celle de prêtres séculiers, il devait compléter ses études de latin, de grec, — il avait déjà pour cette langue un penchant décidé, — et de mathématiques. « Quoique l'éducation, nous avoue-t-il, y fût très religieuse, ma ferveur se ralentit. Le grand nombre de mes maîtres et de mes camarades multipliait les occasions de distraction et de chutes. » Puis, ce furent à Brest, dans l'attente d'un brevet d'aspirant, les libres études, des « idées vagues » qui lui viennent « sur la société, ses biens et ses maux, » les longues promenades sur le port, les rêveries sans fin au bord de la mer, des tristesses sans cause, mille aspirations sans objet, et tous les troubles d'une sensibilité débordante, tous les vagabondages d'une « jeune imagination qui se joue dans ces espaces immenses. » Un beau jour, — il avait seize ans, — il tombe comme du ciel à Combourg, déclare, pour « gagner du temps, sa volonté ferme d'embrasser l'état ecclésiastique : » « sa mère fut ravie ; » on l'envoie à Dinan pour y compléter ses études classiques ; mais « il savait mieux le latin que ses maîtres ; » à chaque instant, sous mille prétextes, il revenait dans ce Combourg, où il avait déjà passé bien des vacances, où déjà il avait eu bien des échappées douloureuses ou troublantes sur la vie réelle, et qui l'attire par on ne sait quel charme de tristesse et de mystère. Et son père, « trouvant économie à le garder, » le voilà « insensiblement fixé à Combourg. »

Et alors commence pour lui pendant deux années, entre ses parens et sa sœur Lucile âgée de vingt ans, dans ce vieux château plein de souvenirs et de légendes, cette existence extraordinaire qu'il nous a contée en des pages inoubliables. Existence oisive et folle de jeune cheval lâché sans frein, sans contrôle et sans guide à travers ses passions naissantes. Dans ses courses effrénées parmi les landes et les bois, ou là-haut, dans son « donjon » solitaire, toutes les ardeurs de sa fougueuse nature s'exaltent et se donnent carrière. Des premières fièvres de son adolescence, de ses premiers rêves de tendresse, de gloire et d'honneur, il se compose alors ce « fantôme d'amour, » cette idéale « sylphide » qu'il devait toute sa vie poursuivre, création malade de son imagination débridée, sorte d'hallucination physique et morale dont les suites semblent l'avoir conduit comme aux bords de la folie et du suicide, et qui, en tout cas,

ont mis ses jours sérieusement en danger. Jusqu'à quel point d'ailleurs a-t-il laissé passer quelque chose de son expérience intime dans la mystérieuse et malsaine histoire de *René*? La question est délicate; on n'ose y répondre, et la faute presque impardonnable de Chateaubriand est qu'il invite à la poser. Mais il paraît bien que ce fut cette sœur si tendre, la douloureuse et tragique Lucile, qui lui révéla son génie, sa vocation de poète et d'écrivain. « Tu devrais peindre tout cela, » lui dit-elle un jour, en l'entendant parler avec ravissement de la solitude. « Ce mot, ajoute-t-il, fut une révélation. *Je me sentis naître à une existence nouvelle, il me sembla qu'un vide immense se comblait dans mon sein...* Je me mis à bégayer des vers... Jour et nuit je chantais mes bois et mes vallons. Je composai alors la petite pièce sur la forêt : *Forêt silencieuse*, que l'on trouve dans mes ouvrages. » Et Job et Lucrèce, et Dorat aussi, deviennent ses livres de chevet. Le grand poète que nous connaissons est né sur les bruyères de Combourg.

Cependant, il fallait prendre un parti. Sa mère un jour vint lui proposer d'entrer au séminaire. « Pendant que ma mère m'avait parlé, nous avoue-t-il, j'étais descendu dans mon cœur, je ne me dissimulais pas que ma *religion était affaiblie...* Je renonçai donc à l'état ecclésiastique. » Il déclare qu'il va partir au Canada ou aux Indes, se fait envoyer à Saint-Malo où il rêve tristement pendant six mois sur sa grève natale, en face de cette mer qui lui a donné ses premières impressions poétiques, songeant peut-être à ce lointain Paris, la patrie née des gens de lettres, à ce Paris dont leur parlait son père quand, le soir, à Combourg, il daignait interrompre sa morne promenade, et leur raconter sa vie. « Il avait vu Paris, il en parlait comme d'un pays d'abomination et comme d'un pays étranger... » Soudain on le rappelle à Combourg : son père lui remet cent louis, un brevet de lieutenant au régiment de Navarre infanterie, sa vieille épée, et lui donne l'ordre, en l'embrassant, de partir sur-le-champ pour Rennes, et de là pour Cambrai, où son régiment est en garnison. « Alors, comme Adam après son péché, je m'avancai sur la terre inconnue, et le monde désert s'ouvrit devant moi. » Il n'avait pas dix-huit ans.

Essayons de nous le représenter tel qu'il était alors, le petit Breton sauvage et timide qui, un beau jour de l'année 1786, débarquait à Paris en compagnie de la pimpante M<sup>me</sup> Rose. —

C'est avant tout une âme mobile et chantante de poète que celle de cet adolescent rêveur qui, sans préparation morale suffisante, va maintenant entrer dans la vie. Il a développé, il a exalté en tous sens toutes les énergies latentes d'une imagination démesurée, d'une sensibilité inquiète, malade, frémissante. Au sein d'une nature « solitaire, triste, orageuse, enveloppée de brouillards, retentissante du bruit des vents, et dont les côtes, hérissées de rochers, sont battues d'un océan sauvage, » il a vécu d'une vie toute sentimentale, il s'est rempli l'âme et les yeux de grandioses, mélancoliques ou voluptueuses visions. Il a enfin pris conscience de son génie; il a « bégayé, » il a écrit des vers; il a dû se dire qu'il était né pour en écrire toujours et que déjà, au cours de son enfance refoulée et pensive, il avait ramassé la matière de plus d'un poème.

Des impressions de nature et des souvenirs d'enfance ne suffisent pas à faire un poète : il y faut encore l'émulation littéraire, l'action, parfois souveraine, de certains livres. Il est assez malaisé de reconstituer les principales lectures de la jeunesse de Chateaubriand. A ne tenir compte que de celles qu'il avoue, elles ne laissent pas d'être assez significatives. La Bible, Lucrèce et Virgile, Tibulle et Horace, Fénelon et Massillon, Dorat enfin (1), est-ce que, rien qu'à mentionner et à rapprocher

(1) Il a aussi vu jouer le *Père de famille* de Diderot, et ne paraît pas en avoir été ravi. D'autres lectures sont à moitié avouées : « Je savais par cœur, — vers 1788, — dit-il, les élégies du chevalier de Parny. » Le *Manuscrit de 1826* (p. 132) nous apprend que les sœurs de Chateaubriand à Combourg lisaient *Clarisse* : encore une lecture, évidemment, à mettre à son propre compte. Sans doute aussi les lectures habituelles de sa mère, Fénelon, Racine, M<sup>me</sup> de Sévigné, *Cyrus* « qu'elle savait tout entier par cœur, » et celles de son père, la *Gazette de Leyde*, le *Journal de Francfort*, le *Mercure de France*, l'*Histoire philosophique des Deux Indes*, devinrent assez promptement les siennes. Enfin, et surtout, enregistrons cette précieuse déclaration : « Je reconnais que dans ma première jeunesse, *Ossian*, *Werther*, les *Réveries du promeneur solitaire*, les *Etudes de la nature* ont pu s'apparenter à mes idées; mais je n'ai rien caché, rien dissimulé du plaisir que me causaient des ouvrages où je me délectais. » (*Mémoires*, éd. Biré, t. I, p. 91, 281, 20, 192; t. II, p. 208.) — Assurément, tous ces aveux ou demi-aveux ne satisfont pas entièrement notre curiosité. Nous voudrions savoir quelle impression exacte ces diverses lectures ont faite sur la jeune imagination de Chateaubriand : par exemple, le célèbre roman de Goethe dont la première traduction française est de 1776, n'aurait-il pas été pour quelque chose dans sa tentative de suicide? D'autre part, avons-nous bien là toutes ses lectures essentielles à cette date? Parmi les écrivains étrangers, avait-il lu déjà, dans le texte ou dans une traduction, — il lisait l'anglais, — Young et Shakespeare? Parmi les classiques, ses professeurs de collège, ce qui est peu vraisemblable, lui auraient-ils laissé ignorer Pascal et Bossuet? Enfin, parmi les contemporains, connaissait-il déjà Prévost, Buffon, et Voltaire surtout? Ce sont là tout autant de questions auxquelles

ces noms, on ne voit pas se dessiner déjà et se lever en quelque sorte sous nos yeux l'idéal poétique qui flotte dans sa jeune imagination? Quelque chose de tendre et de passionné, de douloureux et de voluptueux tout ensemble, et « je ne sais quelle longueur de grâces, » voilà ce qu'il aime à trouver dans les anciens et chez les modernes qui ont réussi à franchir les portes des collèges ou du vieux château de Combourg et sont venus solliciter sa curiosité rêveuse. *L'Élégiaque*, comme l'appelait l'abbé Égault, est admirablement préparé à goûter cette « sensibilité » qui, depuis plus d'un demi-siècle, a envahi la littérature française.

De toutes ces lectures, quelques-unes n'ont-elles pas déjà entamé le fond de croyances religieuses que lui a transmis sa famille? Peut-être; mais j'inclinerais à croire que l'éveil des premières passions y a contribué davantage. Si d'ailleurs sa ferveur a faibli, il ne semble pas que la foi proprement dite se soit éteinte dans son cœur. Il lui a dû ses premières jouissances; ses premiers rêves d'art, ses premières chimères amoureuses ont été étroitement associés et mêlés à des pensées chrétiennes. Il a pris l'habitude d'unir et de fondre ensemble ces trois inspirations si diverses. Et s'il est vrai que nos impressions d'enfance laissent en nous une trace indélébile, le chevalier de Chateaubriand aura beau se costumer en philosophe: il n'oubliera jamais entièrement que c'est le christianisme qui, tout d'abord, a rempli le vide de son âme ardente, et qui lui a révélé la poésie.

## VII

« Né sauvage » et déjà « regrettant ses bruyères, » durant les trois jours qu'il y passa pour se rendre à Cambrai, entre son frère aîné, sa sœur Julie, la brillante M<sup>me</sup> de Farcy, et l'importun cousin Moreau, le jeune chevalier ne fit tout d'abord qu'entrevoir le Paris mondain, dissipé, frivole, dont on lui

il est bien difficile de répondre, mais qu'il n'est peut-être pas mauvais de poser. L'essentiel, en tout cas, est que nous sachions, de la bouche même de Chateaubriand, qu'il a déjà pris contact avec « le grand Rousseau, » comme il l'appellera dans son *Essai sur les Révolutions*. Et si, comme on peut le croire sans témérité, les années de Combourg ont été pour René fécondes en lectures de toute sorte, j'imagine qu'il n'a pas dû s'en tenir aux *Réveries*: *l'Émile*, *l'Héloïse*, les *Confessions* peut-être surtout (la première partie a paru en 1782) ont sans doute été dévorées par lui à cette époque, et sa propre ardeur a dû s'exalter au contact de ce verbe enflammé.

avait tant parlé : il paraît l'avoir peu goûté. A Cambrai, il s'initie avec plaisir et avec succès à sa nouvelle vie de soldat, relisant le *Télémaque* auprès du tombeau de Fénelon, quand la mort subite de son père, survenue le 6 septembre 1786, le rappelle brusquement à Combourg. Il pleura avec sincérité ce père peu tendre ; mais tout heureux de revoir « les landes de sa Bretagne, » il s'attarde avec délices, une fois les partages faits, dans les châteaux de ses sœurs. Il s'y serait peut-être attardé longtemps sans une lettre de son frère qui, désireux de « préparer les voies à sa propre élévation, » le mande sur-le-champ à Paris : on lui a obtenu le titre de capitaine de cavalerie, on l'agrègera à l'ordre de Malte, le maréchal de Duras va le présenter à la Cour : la fortune s'offre à lui, brillante peut-être, inespérée. Il accepte à contre-cœur de la suivre. A Versailles, les 17 et 19 février 1787, ses heureuses aventures de débutant, bien loin de lui servir d'encouragement, le dégoûtent à tout jamais du métier de courtisan ; et, après un nouveau séjour à Paris, où, le travail et le théâtre aidant, peu à peu il s'apprivoise (1), il retourne en Bretagne, puis tient garnison à Dieppe et revient enfin passer quelque temps à Fougères. Cependant, à voir tant de milieux différens, ses idées et ses goûts se modifient ; il se sent de moins en moins fait pour la vie et les distractions provinciales ; et, en 1787 ou 1788, une occasion se présentant d'accompagner ses sœurs à Paris, il les suit.

C'était un curieux spectacle que celui qu'offrait le Paris d'alors. On connaît le mot si souvent cité de Talleyrand à Guizot : « Qui n'a pas vécu dans les années voisines de 1789 ne sait pas ce que c'est que le plaisir de vivre. » Jamais en effet société plus brillante n'avait couru plus joyeusement à sa ruine. L'habile diplomatie de Vergennes, l'heureuse intervention de nos armes dans la guerre d'Amérique, avaient rendu à la France presque tout son ancien prestige. Les difficultés intérieures, les mauvaises récoltes, l'augmentation de la misère, le progrès des idées révolutionnaires, les mille symptômes précurseurs d'une grande crise qu'il nous est si facile de relever

(1) « C'était à peu près Chactas à l'Opéra, écrit M. Faguet, et ce sont bien ses premières impressions de sauvage à Paris que nous retrouvons dans les *Natchez*. » — Rien n'est plus exact. Et il faut dire aussi que, dans le récit d'Eudore, Chateaubriand a très habilement transposé d'autres impressions de sa vie parisienne (Cf. *Martyrs*, éd. originale, t. I, notamment p. 112-115, 129, 146, 151-153).

aujourd'hui, ou passaient inaperçus, ou entretenaient dans les esprits les illusions les plus généreuses. Liberté, raison, humanité, nature, dans toutes les classes de la société, on se grise de ces grands mots vagues et sonores; on s'imagine qu'une ère nouvelle va s'ouvrir, et, comme le Loup de la fable, nos Français « déjà se forgent une félicité, qui les fait pleurer de tendresse. » Sous un roi si bon, si consciencieux, si honnête, comment tout ne finirait-il pas par s'arranger? — Et la vie de bals, de plaisirs et de fêtes reprenait de plus belle. L'incrédulité, pour se faire, sous l'influence croissante de Rousseau, peut-être moins agressive, était tout aussi répandue et tout aussi railleuse. « Quelques bureaux d'esprit où on se moque de Dieu et de la religion, et où on regarde comme des imbéciles ceux qui y croient, » — le mot est de la comtesse de La Marck, — voilà les salons parisiens de cette fin de siècle. Avec cela, une politesse exquise, et, parmi tous les signes d'une profonde décadence littéraire, une passion croissante de cosmopolitisme, et un goût resté très vif des choses de l'esprit. Depuis dix ans, Voltaire et Rousseau étaient morts; d'Alembert et Diderot eux aussi avaient disparu; Buffon venait de mourir: Bernardin et Beaumarchais remplissaient seuls l'intérim du génie: on s'attendissait auprès de l'un; on riait aux éclats avec l'autre. La cour et la ville venaient follement d'applaudir au *Mariage*, et la Reine jouait Rosine à Trianon. On se croyait sûr du lendemain. Le 29 juin 1789, Necker disait encore: « Quoi de plus frivole que les craintes conçues à raison de l'organisation des États-généraux! » « La sécurité alla jusqu'à l'extravagance, » avouait plus tard M<sup>me</sup> de Genlis. Et Ségur à son tour: « Jamais réveil plus terrible ne fut précédé par un sommeil plus doux et par des songes plus séduisants (1). »

Plus clairvoyant que bien d'autres, Chateaubriand a-t-il senti dès lors combien cette sécurité était trompeuse? De bonne heure, en tout cas, il eut dans sa propre province, où il retournait quelquefois, un avant-goût des troubles qui allaient se déchaîner sur le pays. Il n'avait pas, à l'égard du nouvel ordre de choses qui se préparait, les préjugés de quelques-uns de sa caste. Il vit avec faveur les débuts de la Révolution; mais le premier

(1) Le 24 mai 1788, La Harpe espérait encore « qu'avec les lumières qui sont aujourd'hui répandues, l'extrême désordre finit par amener l'ordre. » (Lettre inédite.)

sang versé l'indigna. Spectateur impartial et curieux des premières journées révolutionnaires, un peu isolé dans son monde, en proie à des embarras d'argent et essayant, pour en sortir, du métier imprévu de commis voyageur en bas (1), n'étant plus lié par son devoir militaire, puisque son régiment s'était révolté et était dissous, sentant vaguement d'ailleurs que son heure n'était pas venue, il eut l'idée de passer aux États-Unis. Soit qu'il songeât sérieusement à découvrir un passage au Nord-Ouest de l'Amérique, soit que, tout simplement, il désirât voir de ses yeux quelques-uns des pays que la guerre de l'Indépendance et l'exotisme à la mode avaient rendus populaires, et qu'il se proposât surtout, comme plus tard pour les *Martyrs*, d'« aller chercher des images et de la gloire pour se faire aimer, » il alla embrasser sa mère à Saint-Malo, et s'embarqua sur la *Saint-Pierre*, le 8 avril 1791.

## VIII

Durant ces cinq années, il semble à première vue que la vie de Chateaubriand ait été celle de ces officiers galans et poètes, comme le xviii<sup>e</sup> siècle en vit un assez grand nombre. Certains aveux des *Mémoires*, les petits vers qu'il inséra en 1790 dans l'*Almanach des Muses*, les deux premières lettres que nous ayons de lui, nous font songer à Gentil-Bernard, à Bertin, à Parny, comme à son groupe naturel. En effet, c'est bien parmi les « petits poètes » de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle que Chateaubriand débuta : leurs œuvres « firent les délices de sa jeunesse, » et ce sont eux qui l'ont initié à la vie littéraire. Ginguéné et Parny, Flins des Oliviers et Fontanes, Le Brun et La Harpe, voilà ses principales relations d'alors. Il ne connut personnellement, de son propre aveu, ni Marmontel, ni Rulhière, ni Palissot, ni Beaumarchais, ni Delille, ni les Chénier, et l'on peut conjecturer qu'il ne connut pas davantage Bernardin ou Ducis, Condorcet, Rivarol ou Volney. Au total, il vit de près quelques-uns des plus distingués représentans de la littérature contemporaine, et si l'on en juge, non d'après la verve caricaturale des *Mémoires*, mais d'après l'*Essai sur les Révolutions*, ce qu'il éprouva

(1) Voyez à cet égard la très curieuse publication récente du marquis de Granges de Surgères, *Une gerbe de lettres inédites de Chateaubriand*. Paris, Henri Leclerc, 1911.

tout d'abord à leur égard, ce fut quelque-chose comme une respectueuse admiration. « Lorsque j'ai vécu parmi eux, écrira-t-il dans l'*Essai*, je n'ai pu m'associer à leur gloire ; je n'ai partagé que leur indulgence (1). » Nul doute qu'avec cette promptitude d'admiration qui caractérise la jeunesse, il n'ait bien vite adopté la plupart de leurs goûts, de leurs idées, de leurs préjugés même philosophiques et littéraires. Nous nous en apercevrons de reste.

Avec la société des gens de lettres, Chateaubriand fréquentait aussi celle que voyait son frère aîné : celui-ci avait épousé la petite-fille de Malesherbes. L'ancien directeur de la librairie prit en affection le « chevalier. » Comme lui, il éprouvait une vive sympathie pour les idées nouvelles ; il partagea ses premières illusions sur les débuts de la Révolution ; il encouragea ses projets de voyage ; surtout il lui parlait de Rousseau, qu'il avait connu et aimé, « avec une émotion que le jeune homme ne partageait que trop : » c'est à lui que « le monde devait » l'« immortel *Émile* ; » et c'était assez pour que le jeune enthousiaste de Jean-Jacques reportât sur le vieillard la profonde tendresse qu'il éprouvait pour son dieu.

Car Rousseau est alors, manifestement, la grande influence que subit Chateaubriand, avec toute sa génération d'ailleurs. Il suffit de voir en quels termes il parle encore de lui, six ans plus tard, dans l'*Essai*, pour deviner que, même s'il l'avait découvert avant de partir pour Paris, c'est alors surtout qu'il dut s'en nourrir avec passion. Aussi bien, c'est en 1789 que paraissent les six derniers livres des *Confessions*, et en 1790 les *Dialogues* : cette sensibilité exaspérée et malade, ces accens d'éloquence, cet amour ardent de la nature, cette langue de poète en prose, tout dans cette œuvre était pour ravir le futur auteur de *René* : il dut prendre conscience de lui-même en lisant Rousseau.

Mais il ne s'en tient pas au seul Jean-Jacques. M. Faguet nous le représente « très ignorant à vingt ans, » et mettant à profit ses loisirs pour « faire ses études. » De cette ignorance je suis moins sûr que M. Faguet : il faut, je crois, se défier de la prétendue paresse des poètes : leurs heures de rêverie sont

(1) *Essai*, éd. Garnier, p. 341. — Cf. p. 341, la note de l'*Exemplaire confidentiel* : « Je me dis et me dirai toujours : Que penseront La Harpe, Fontanes, Bernardin de Saint-Pierre ? C'est le seul moyen de faire quelque chose de passable. »

souvent celles où ils lisent, et, quelquefois, où ils écrivent le plus. Mais, entre dix-huit et vingt-trois ans, si, à proprement parler, Chateaubriand ne « fait » pas ses études, il les refait, et il les achève. Voltaire et Diderot, Montesquieu et Buffon, Bayle et les Encyclopédistes, — l'*Essai* nous en est la preuve, — sont parmi ses livres de chevet. Assurément aussi il complète ses lectures d'œuvres étrangères : s'il connaissait déjà, ce qui me paraît probable, Ossian et *Werther*, Richardson et Shakspeare, il découvre Thomson et Gray, Young et Gessner. Il est sans doute à l'affût de toutes les œuvres nouvelles : il lit *les Incas* (1777), qui semblent bien lui avoir donné l'idée des *Natchez* ; il lit les *Études de la nature* (1784), et déjà peut-être songe à les récrire ; il lit, — on pressent avec quelle ferveur d'attendrissement et d'émulation, — *Paul et Virginie* (1787), et en lisant l'« adorable » idylle, rêve peut-être d'*Atala* ; il lit le *Voyage du jeune Anacharsis* (1788), et, avec tous ses contemporains, s'éprend d'antiquité classique. « J'avais alors la rage du grec, nous avoue-t-il dans les *Mémoires* : je traduisais l'*Odyssée* et la *Cyropédie* jusqu'à deux heures, en entremêlant mon travail d'études historiques. » L'aveu est précieux à retenir, et nous fait entrevoir à quelle variété de travaux et de lectures se livrait Chateaubriand, durant ces fécondes années où il préparait son œuvre. Parmi toutes les influences philosophiques et littéraires qui, à cette date, pouvaient s'exercer sur sa jeune pensée, il n'en est vraiment aucune à laquelle il ne se soit librement ouvert.

## IX

Sous ce flot montant de lectures, des croyances plus robustes et plus réfléchies que les siennes auraient pu résister peut-être ; encore y eût-il fallu, à défaut d'une volonté plus ferme, l'action d'un autre milieu, et aussi d'autres habitudes morales ; le christianisme de Chateaubriand, déjà entamé, ce semble, ou du moins affaibli au moment où il quittait Combourg, s'évapora très vite au contact de la « philosophie » contemporaine. Dans quelles conditions exactement s'opéra cette rupture ? Y eut-il une « crise ? » Combien de temps dura-t-elle ? et quels en furent les caractères ? Quelles influences précises, quelles objections décisives emportèrent les dernières résistances ? Dans cette âme de jeune homme, la foi s'éteignit-elle par une sorte de dégradation

lente, par l'infiltration progressive et insoupçonnée d'éléments hostiles, par le sourd travail intérieur de ces atomes subtils qui composent l'atmosphère d'une époque irrégulière, et dont la force dissolvante est telle qu'un jour vient où, sans qu'on sache presque pourquoi, on se trouve dans l'incapacité de croire? Ou bien se fit-il en lui une substitution brusque d'un idéal moral à un autre? Et enfin, quelles furent les causes déterminantes et comme les éléments essentiels de son incroyance? et doit-on la rapporter au respect humain, à l'orgueil intellectuel, ou au besoin d'émancipation morale? On voudrait répondre à ces questions; mais Chateaubriand a été si sobre d'explications sur ce délicat sujet, que c'est à peine si l'on ose hasarder quelques conjectures: s'il a eu sa « nuit de Jouffroy, » l'écho n'en est point parvenu jusqu'à nous.

De chrétien zélé que j'avais été, nous dit-il dans les *Mémoires*, j'étais devenu un esprit fort, c'est-à-dire un esprit faible. Ce changement dans mes opinions religieuses s'était opéré par la lecture des ouvrages philosophiques. Je croyais de bonne foi qu'un esprit religieux était paralysé d'un côté, qu'il y avait des vérités qui ne pouvaient arriver jusqu'à lui, tout supérieur qu'il pût être d'ailleurs. *Ce benoit orgueil* me faisait prendre le change... Enfin, une chose m'achevait: le désespoir, sans cause que je portais au fond du cœur.

Un autre texte nous permet de préciser davantage: c'est un fragment d'une *Préface* probablement primitive du *Génie du Christianisme*:

Il faut avoir vécu comme nous au milieu des gens de lettres pour savoir combien cette fausse idée, que le christianisme est dépouillé de charme et de poésie, a fait d'incrédulés. On s'est persuadé peu à peu, sans examen, qu'une religion qui n'avait ni beaux noms à reproduire, ni rites sublimes ou gracieux à offrir devait être une religion de moines et de Vandales. *De la conjuration de tous les hommes qui prétendent au bel esprit, de tous les artistes, de tous les talens contre elle.* Les trois divines personnes, leurs mystères profonds, les saints et les anges sont devenus un sujet éternel de railleries aussi cruelles que dégoûtantes. Le roseau et la couronne d'épines ont meurtri de nouveau la tête du Fils de l'Homme, et les gardes des tyrans se sont écriés comme autrefois: « Salut, roi des Juifs, » *Salve rex Iulæorum.* »

Les deux témoignages concordent, et s'éclairent l'un l'autre. A l'en croire, il semblerait donc que ce fût surtout l'orgueil qui détacha René de ses croyances religieuses, et cette fièvre de pensée personnelle, cette ivresse d'affranchissement intellectuel

qui sont si fréquens aux environs de la vingtième année. Au reste, tous ces écrivains qu'il admirait et qu'il considérait comme des esprits supérieurs, incrédules eux-mêmes, admettaient comme une vérité d'évidence que la supériorité de l'intelligence et du talent était désormais inconciliable avec l'humble foi des vrais croyans ; et certes, il n'y avait pas à se dissimuler que, depuis plus d'un demi-siècle, le talent et le génie littéraires, et sinon toujours la force, la profondeur et la justesse, tout au moins la vivacité et la fécondité de la pensée s'étaient bien rarement rangés du côté de la tradition. On pouvait donc se demander si l'avenir n'accentuerait pas encore l'irréremédiable contradiction ; si le christianisme ne devait pas abdiquer désormais ses antiques prétentions à guider les sociétés modernes, à exercer la maîtrise des intelligences ; et si enfin faire profession d'incroyance, ce n'était pas faire acte de candidat sérieux à la distinction intellectuelle et à la gloire littéraire.

Tel paraît avoir été l'état d'âme du jeune homme qui, par une piquante coïncidence, au mois d'avril 1791, partait pour l'Amérique sur le même bateau que quelques Sulpiciens désignés par M. Emery pour aller à Baltimore fonder le premier séminaire catholique des États-Unis. Justement, c'est à l'un de ses compagnons de traversée que nous devons le document le plus révélateur que nous possédions peut-être sur cette époque de sa vie et de sa pensée. C'est le récit, un peu tardif, mais assez précis, d'un vieux prêtre, Édouard de Mondésir, alors tout jeune séminariste, que les faits et gestes du « bouillant » Chateaubriand, comme il l'appelle, semblent avoir beaucoup frappé (1). Tout « franc libertin » que fût alors le futur auteur d'*Atala*, et prompt au persiflage, il est fort loin pourtant d'être entièrement détaché des choses religieuses. Le jour du Vendredi-Saint, par exemple, il assiste à l'office sur le tillac. « Après le service, — nous conte l'excellent abbé, — il demanda à M. Nagot [le supérieur des Sulpiciens] permission d'adresser quelques paroles aux matelots, bons Bretons et bons catholiques. M. le supérieur y consentit. Alors notre nouveau missionnaire, prenant en mains un grand crucifix, se mit à haran-

1 J'ai publié ce document au complet dans mon *Introduction à une reproduction de l'édition originale d'Atala*. Paris, Fontemoing, 1905. — Un autre récit plus succinct, publié par M. Anatole Le Braz dans le *Journal des Débats* du 18 janvier 1910, confirme entièrement le témoignage de l'abbé de Mondésir.

guer l'équipage, et il débita des phrases extrêmement fortes et brûlantes, au point que, s'il se fût trouvé un juif à bord, je ne doute nullement que nos matelots ne l'eussent jeté à la mer. » Une autre fois, — car, « faute de mieux, et pour se désennuyer, » le jeune « vicomte » prenait volontiers une part très active aux lectures de piété qui se faisaient en commun, — « M. Nagot lui fit observer qu'un livre ascétique ne se déclamaient pas sur le ton de la tragédie. Le lecteur répondit qu'il mettait de l'âme à tout. » Le mot n'est-il pas bien caractéristique, et, si je l'ose dire, déjà bien « génie du christianisme ? » Est-ce que déjà l'on n'y voit point percer une tendance à prendre les choses, et la religion elle-même, par leur côté dramatique et vivant, oratoire et pittoresque ? Les raisonnemens gris, les formules prudemment traditionnelles, les « habitudes recueillies et solitaires » ne sont point son fait ; il a besoin d'éclat, de pompe et de sonorité ; il porte partout sa fougue intérieure ; il « artialise, » comme eût dit Montaigne, jusqu'à la piété ; « il met de l'âme à tout. »

Et l'on saisit là, sur le vif, quelques-unes des incohérences de pensée et des tendances assez contradictoires qui se disputent cette personnalité puissante, mais tumultueuse : on n'entasse pas en vain dans une tête de vingt ans tant de lectures, et de si diverses. René est incroyant ; et pourtant, la religion, à condition qu'elle parle à son imagination, l'attire encore. Du moins, et à en juger aussi par ses poésies d'alors, il ne semble pas que son christianisme d'hier ait encore fait place au dogmatisme un peu simpliste et négateur des derniers Encyclopédistes. « Athée avec délices : » le mot de Chênédollé sur Chénier ne s'applique assurément point à lui. Un déisme plus sentimental que rationnel, avec, çà et là, de vagues aspirations panthéistiques, un résidu vapoureux et noble des rêves de Fénelon, des effusions de Rousseau, des attendrissemens de Bernardin, voilà, ce semble, à cette date, sa disposition dominante. Et l'on a aussi noté au passage cet aveu, — où ne se seraient reconnus ni Voltaire, ni Condorcet, ni d'Holbach, — sur « le désespoir sans cause qu'il portait au fond du cœur. » L'homme qui peut parler ainsi de lui-même n'a pas, à vingt-trois ans, achevé son histoire morale.

---

# L'ENFANT

---

Faire beaucoup parler de soi n'est pas toujours un bon signe. Il fut un temps où l'on dissertait peu sur la patrie, on la servait; on mourait pour elle. On ne chantait pas l'inquiétude religieuse, on ne scrutait pas la part de la subconscience dans la croyance : on croyait. On ne faisait ni l'histoire de la famille, ni l'analyse des facultés de l'enfant : on se mariait, on avait beaucoup d'enfants, et on les élevait pour les marier à leur tour le plus tôt possible et avoir ainsi des petits-enfants. Aujourd'hui, il est bien à craindre que ce ne soit l'inverse. Les éditeurs, qui ne publiaient jusqu'ici que des livres de science et de libre pensée, nous disent en leur langage professionnel : « La religion, c'est devenu très bon. » Un livre qui est consacré à la critique de l'idée religieuse, à l'histoire des religions, aux rapports de la religion et de la métaphysique est sûr de se vendre. Il n'est pas sûr du tout que ses lecteurs pratiquent une religion quelconque. Tel homme qui se garderait bien d'ouvrir un livre de messe achètera de grosses thèses de doctorat sur la croyance, sur le mysticisme, sur la prière. De même, alors que le nombre des enfants va tous les jours en décroissant, se multiplient les ouvrages les plus étudiés sur l'évolution de l'enfant, sur l'enfant et la race, sur l'esprit et le cœur de l'enfant. Je ne crois pas qu'il y ait là de quoi justifier l'optimisme d'un certain auteur allant jusqu'à dénommer « le siècle de l'enfant » une époque où on a des enfants le moins possible.

La patrie, la religion, l'enfant, auraient-ils le sort de ces antiquités qu'on admire, mais comme des objets de luxe enlevés

à des monumens en ruines, et séparés ainsi du milieu social où ils complétaient un ensemble vivant? Dieu merci! la nature et la nécessité sont là : grâce à elles, on peut toujours compter sur les retours si fréquens dans l'existence de l'humanité. Mais il ne faut pas se dissimuler que les portraits d'enfans, en peinture, en sculpture, en poésie, ont auprès de beaucoup de gens plus de succès que les enfans eux-mêmes et que dans bien des maisons il y a plus de poupées richement habillées qu'il n'y a de garçons et de fillettes.

C'est cependant dans cet ensemble, dont seul il assure l'avenir, que nous voudrions replacer l'enfant. Les travaux mêmes dont il a été l'objet nous y invitent, car ils ont servi à grouper des questions dont on ne peut méconnaître l'intérêt (1). Qu'est-ce que l'évolution de ces organismes où revivent les aïeux nous apprend ou nous aide à deviner sur l'évolution de la race humaine? Qu'est-ce que le développement de leurs facultés nous explique sur le mécanisme des nôtres? Que lisons-nous dans leurs essais, dans leurs préférences, dans leurs attachemens? La nature dont nous déchiffrons là l'ébauche est-elle appelée à la spontanéité, au choix, à l'effort personnel, ou n'est-elle faite que pour l'ajustement passif aux conditions du milieu, pour l'imitation, pour la docilité aux suggestions extérieures? On a longtemps considéré l'enfant comme le principal attrait de la vie collective et comme le ciment des familles. Tout serait-il changé à ce point que son arrivée dans le monde serait devenue, par les craintes qu'elle inspire, un dissolvant du ménage? Ceux enfin à qui on abandonne le soin d'en faire sortir vaillamment des hommes, des citoyens, n'ont-ils à tenir aucun compte du milieu héréditaire? Peuvent-ils sans témérité les en isoler et leur en inspirer l'oubli ou le dédain?

Voilà, dira-t-on, de bien graves problèmes entassés sur ces têtes fragiles! Sans doute; mais personne ne les a inventés et personne n'est à même de les écarter. Et puis, n'ayons crainte, si nous parlons de lui, l'enfant l'ignore; toutes nos analyses ne lui feront rien perdre de ses beaux rêves, de ses éclats de rire et de ses escapades.

(1) Parmi les nombreux ouvrages qui composent « la littérature » de l'enfant, il faut signaler ceux de M. Perez, de MM. Comparé, Queyrat, Baldwin, James Sully, Alfred Binet, Ellen Key, Edmond Cramaussel, F. Nicolaj, de M<sup>me</sup> Jeanne Leroy.

\*  
\* \*

Dans son livre, dont le titre seul est un programme, *Le développement mental chez l'enfant et dans la race*, le savant américain Baldwin écrit : « C'est désormais dans la *nursery* qu'on ira étudier l'embryogénie sociale. » Assurément, c'est un champ d'expérience qui en vaut un autre, d'autant qu'il est à la portée de nous tous. Mais est-il prouvé que les phases du développement social de l'enfant résument les phases de l'histoire morale de la race ? Nous pouvons connaître les premières, elles se déroulent sous nos yeux. Pouvons-nous connaître aussi facilement les secondes ? Considérer l'humanité comme une grande armée qui, parce qu'elle est partie du même point, a dû traverser partout les mêmes difficultés et y opposer les mêmes ressources, c'est là une conception difficile à établir.

Que la dispersion des représentans les plus anciens des races humaines soit un fait primitif (comme le veulent les polygénistes) ou un fait secondaire (comme le pensent les monogénistes et comme l'enseigne la Bible), il est certain que là où l'histoire proprement dite peut remonter, c'est la dispersion qui est le fait apparent et saillant ; il se développe avec ses conséquences inévitables, une certaine différenciation qui, selon les circonstances, s'accuse tantôt plus, tantôt moins. Tous les groupes humains ne sont pas également favorisés, soit par le milieu où ils ont dû se réfugier, soit par les événemens qui se sont passés au milieu d'eux. Tous n'ont pas connu « la marche à l'étoile. » Il en est qui, au moment où nous faisons dater, — pour nous, — le début de leur histoire, ne nous semblent marcher que vers la nuit, c'est-à-dire vers la décadence et vers la mort : il en est qui essaient de se relever, il en est qui y réussissent au point d'absorber les autres ou de les détruire, mais pour se voir bientôt vaincus à leur tour : il en est enfin qui restent immobiles pendant des siècles.

Souvent, en effet, il a suffi qu'une race, comme une espèce animale, il faut bien l'avouer, se trouvât isolée, pour qu'elle ne connût ni l'exemple attrayant du mieux, ni le danger de la concurrence. Elle s'immobilisait alors dans un état dont quelques-unes de ses pareilles sortaient, non loin d'elles, parce que là où elles avaient dû se fixer, elles avaient été aux prises avec d'autres conditions d'existence : peut-être aussi à l'intérieur

même de la tribu, quelqu'un des leurs, mieux organisé, mieux renseigné par quelque voyage et quelques contacts inattendus, les avaient réveillées de leur apathie. Il est même des formes sociales qui, dans certaines régions du globe, se sont échelonnées de progrès en progrès à travers les âges, mais subsistent encore aujourd'hui côte à côte dans d'autres parties de la planète. Dans son livre sur le Sud de Madagascar, le général Lyautey raconte comment, dans une marche de cinq cents kilomètres, il a vu s'étager devant lui, comme en une coupe géologique, tous les âges de l'humanité; ici des Hovas conquérants qui, par le costume et l'habitation sont déjà des bourgeois de France, près d'eux les Betsiléo disséminés en de petites métairies qui évoquent le souvenir du Perche et de la Bretagne. « Plus au Sud, nous remontons de dix siècles : nous sommes chez les féodaux : le chef, entouré de sa clientèle, s'avance avec l'appareil d'un seigneur du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle... Remontons les hautes vallées de la zone forestière, nous faisons un nouveau bond en arrière. A mon premier kabary, j'étais en pleine *Iliade*. Les tribus étaient venues de loin, amenées par leurs chefs : les groupes étaient massés en rangs profonds, chacun derrière son roi. Ceux-ci parlèrent tour à tour, déroulant leurs périodes nombreuses et imagées; les jeux suivirent... » Enfin. « à l'extrême Sud, nous sommes aux âges préhistoriques. Là, l'organisation sociale la plus rudimentaire : aucun indice de civilisation. Les groupes, à l'état anarchique, vivent sans besoins, dissimulés derrière d'impénétrables murailles d'euphorbes et de cactus, ignorant l'usage de la monnaie, insoucieux de tout perfectionnement. »

Devant de pareilles diversités de développement et devant de pareilles inégalités de l'évolution sociale au sein d'une même île, comment pourrait-on dire que le petit héritier d'une race quelconque parcourt en son enfance toutes les phases par où a passé « la race humaine ? » Mais à chacune de ces étapes franchies par l'humanité, là où elle allait en avant (car ne l'oublions pas, elle est allée souvent en arrière) cette marche était déterminée, en majeure partie, par des circonstances plus heureuses : une nouvelle modalité du milieu provoquait une nouvelle modalité d'efforts. C'est ce qui fait que parmi les races, les unes ont franchi depuis des siècles la plupart des étapes, tandis que d'autres en sont encore aux plus lointaines. L'enfant d'aujourd'hui traverse-t-il donc toutes ces variations coupées de tant de

hasards? Aurait-il donc le moyen d'expérimenter successivement les effets de tous ces milieux?

Non sans doute, dira-t-on, car il se trouve tout de suite en présence de la plus récemment atteinte de ces étapes et en contact avec le milieu devenu familier à ses auteurs immédiats; il s'y accommode sans peine, mais ses états supérieurs qui se succèdent avec rapidité n'en rappellent pas moins la suite des états psychologiques par où ont passé ses lointains aïeux. Ceux-ci ont été lentement, lui va vite; mais l'ordre de succession subsiste. N'est-ce point là un fait dont il faut savoir se servir? N'a-t-il pas un égal intérêt pour l'étude naturelle de l'enfant et pour l'étude rétrospective de l'histoire des sociétés humaines?

Ici, on est très ingénieux, mais non moins conjectural. « La période de timidité organique de l'enfant, dit Baldwin, n'indique-t-elle pas une période purement familiale et monogame où, par instinct de défense et par défiance, on ne cherchait de protection que vers les siens? L'époque de confiance altruiste de l'enfant ne correspond-elle pas à l'adoucissement que suppose la vie nomade de la tribu, à l'esprit de paix et d'amitié que ce groupement établissait entre les familles? »

Mais est-il donc prouvé que la famille organisée a devancé partout la tribu? C'est là évidemment la marche normale et celle qu'ont suivie les peuplades les plus favorisées. Mais quand on a étudié les « primitifs » ou les hommes censés tels, on a remarqué souvent que, du sein d'une sauvagerie qui n'est peut-être elle-même qu'un état secondaire, issu d'épreuves mal surmontées, l'humanité ne remontait pas immédiatement à la famille, ni surtout à la famille monogamique. Elle passait par la promiscuité dans la tribu omnipotente. Il est inutile de reprendre ces controverses dans lesquelles les uns tablent sur une série d'exemples, les autres sur d'autres. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que le développement des différentes races humaines n'a été, en fait, ni si un, ni si régulier.

L'auteur américain veut encore que l'enfant, dans sa confiance innocente qui le porte vers autrui, rappelle des époques de paix et de simplicité, et que la réflexion qui pénètre plus tard dans sa vie reproduise cet égoïsme raffiné provoqué chez les peuples supérieurs par le développement de l'industrie, du commerce et des arts. Encore une fois, c'est là un parallélisme tout à fait artificiel. Où a-t-on vu que les peuples dits primitifs

brillaient tous par l'esprit de paix et par la simplicité? Que de fois on a constaté chez eux le contraire et signalé les contradictions, pleines de cauchemars, des coutumes et des lois et surtout des superstitions des populations les plus arriérées!

Faible et obligé de tout attendre et, aussitôt qu'il le peut, de tout demander, l'enfant de son côté, alors même qu'il cherche à gagner la faveur de ceux qui l'entourent par ses petites ruses si connues, l'enfant, nous paraît moins égoïste. Rendu plus fort par les bienfaits mêmes d'une civilisation toute faite, l'adulte a les moyens d'en user surtout pour lui-même et il en profite: voilà pourquoi on le dit plus égoïste. En réalité, amour de soi et amour d'autrui, désir de profiter pour son bien propre des dispositions qu'on a réussi à provoquer et se laisser aller à son tour à la bienveillance, tout cela se mélange en nous à tous les âges. Les uns sont égoïstes parce qu'ils sont faibles, les autres parce qu'ils sont forts. Heureusement, la faiblesse se sent désarmée, et devant ceux qui la ménagent ou la soutiennent, elle se laisse aller à la reconnaissance, qui est une première forme de l'amour vrai. D'autre part, la force, qui met à même de rendre des services, en donne quelquefois l'heureuse tentation. Beaucoup y cèdent, et ainsi les deux sentimens se mélangent dans les âmes à tous les âges, comme à toutes les époques de l'humanité. Il n'y a point de ces passages si régulièrement aménagés, ni se succédant avec un ordre si arrêté par avance.

Dans l'enfant toutefois se dessinent clairement ces deux mouvemens qui règlent en quelque sorte toute la vie de l'humanité, mais dont l'équilibre est rarement parfait: le mouvement qui porte les individus comme les races à la différenciation, et le mouvement qui les porte à se rapprocher les uns des autres. L'action propre et spontanée de l'être humain luttant contre des conditions différentes contracte là des habitudes qui s'enregistrent en partie dans l'organisation physique et lui donnent des caractères spéciaux; mais ces divergences, si anciennes qu'elles puissent paraître en certains cas, elles ont des limites. Ces limites, qui les pose et les maintient, sinon premièrement cette force de rapprochement et d'union qui est l'essence même de la vie de l'espèce? Avant tout, l'enfant est un être humain, quoiqu'il soit de plus un blanc, un noir ou un jaune, un Français ou un Allemand et ainsi de suite.

L'accord ou l'antagonisme de ces deux tendances dès les

premiers âges de la vie sont intéressans à étudier. A n'en pas douter, c'est la tendance unificatrice qui est alors la plus forte, l'enfant qui vient de venir au monde n'ayant encore subi lui-même aucune de ces influences particulières qui agiront sur lui par le climat, par les coutumes, par la langue. Il en a cependant reçu tout ce que l'hérédité a accumulé de caractères secondaires : il ne tardera pas à s'en ressentir de plus en plus, mais il est certain que, dans les premières années, les caractères fondamentaux sont moins altérés, moins modifiés, en tout cas, qu'ils ne le seront dans la suite de la vie.

Il est aisé, par exemple, de remarquer que les traits de la physionomie juive ont, parmi nous, besoin de quelque temps pour s'accuser. Au lycée, nos camarades israélites ne différaient guère de nous. Dans telle ou telle de nos grandes écoles, à l'École normale entre autres, les divergences étaient encore assez légères. Quand nous nous retrouvons après les dix ou quinze ans de dispersion imposés par nos carrières respectives, nous sommes frappés du changement : cette fois, c'est bien le type ethnique qui apparaît et qui se reconnaît à première vue.

Or, on peut généraliser sans crainte. J'ai consulté à ce sujet un certain nombre de missionnaires revenus à Paris des pays lointains. Aucun n'hésite : entre le petit nègre et le petit Européen les différences sont beaucoup moins saillantes qu'elles ne le sont entre le nègre adulte et l'Européen adulte. Les mères de famille de nos villages ont coutume de dire que « tout ce qui est petit est gentil. » Le petit nègre est donc éveillé, gai, gracieux, intelligent : il n'a point encore usé contre les obstacles séculaires de la nature ou de la barbarie ce surcroît de force nerveuse qui suffit amplement à ses jeux.

Ce que des Pères du Saint-Esprit me disent de l'Africain, des Lazaristes me le disent du Chinois, tout en me faisant observer que les caractères propres à ce dernier sont moins contraires au développement normal de la moyenne des facultés humaines, et que par conséquent le contraste entre les années de début et les années suivantes est moins saillant. C'est l'inverse qui est à noter quand, au lieu de rester chez les noirs sénégalais, on va dans les tribus du centre et, par exemple, au fond du Congo. Là, en effet, la race a subi de plus graves déformations, et les marques de l'abrutissement héréditaire sont plus promptes à se manifester.

Partout d'ailleurs, dans le continent noir, les filles prennent les tares organiques de la race de meilleure heure que les garçons, soit parce que, plus précoces, comme partout, elles arrivent plus vite à la fin de cette période où l'enfance est relativement indemne et aux débuts de celle où l'action des altérations ethniques se fait sentir dans l'organisme même; soit, plutôt, pense-t-on, parce qu'elles ont été, de génération en génération, plus éprouvées par la situation inférieure à laquelle elles sont condamnées. Là, en effet, où la femme est plus ménagée et où l'homme prend sur lui plus de fatigues de divers ordres, c'est le contraire qui se manifeste. Dans les familles juives, le charme du type de la jeune fille se conserve beaucoup plus longtemps, tandis que le type masculin y est beaucoup plus vite compromis. Pareille différence se retrouve dans certaines populations comme celles du pays d'Arles. On n'est point embarrassé pour y trouver des figures féminines dignes de l'antique renommée; la population masculine y est au moins aussi laide qu'ailleurs.

La divergence qui partout se manifeste si promptement entre le caractère des petits garçons et celui des petites filles n'infirmes en rien ce que nous venons de dire sur le privilège qu'a la première enfance de nous rappeler mieux que tout autre âge la communauté de nos origines. L'homme est à la fois homme et femme; et pour ceux mêmes qui aiment les hypothèses évolutionnistes jusqu'à rechercher quelle peut avoir été l'origine organique des sexes, il n'y a pas à nier que cette différence ne soit dans ce que nous avons bien le droit d'appeler la nature. Que ces diversités s'accroissent encore avec la civilisation, nous n'avons ni à nous en étonner, ni surtout à le regretter. Il est plus fâcheux de voir survenir toujours trop tôt les tares caractéristiques d'un abaissement physique et moral. Dans quelle mesure peut-on aider la nature première à en triompher, à les amortir tout au moins, et à remonter vers le niveau où se maintiennent des races plus heureuses? Il faut se contenter ici de certaines indications partielles, non sans valeur cependant.

Voici les petits Sénégalais. Il est certain que si on les prend tout à fait enfans et si on les élève à part, on les amène à un état supérieur à celui de leurs congénères. Encore faut-il y apporter beaucoup de précautions. Livrée à elle-même, la nature la plus déchue cherche encore un certain équilibre: elle y tend par des ajustemens gradués, soit des caractères organiques les

uns aux autres, soit de l'ensemble des caractères aux ressources du milieu. Or, si on ébranle trop vite le type ainsi bâti, on y fait pénétrer des influences qui n'y apportent que des bénéfiques trompeurs : c'est surtout du trouble et du désordre qu'on y introduit, et on précipite ainsi la décadence. C'est de quoi nous pourrions nous souvenir dans l'éducation de nos propres enfans !

Le petit nègre, me disent des Pères de la Congrégation du Saint-Esprit, traverse, au moment de la puberté, une crise très troublante. La fille, à laquelle les traditions ont réservé un rôle absolument passif, se laisse tomber dans un abaissement dont elle n'essaie guère de se relever. Pour elle, il n'est pas question de développement moral ou intellectuel. « La crise des passions la laisse noyée dans les sens et dans la vie matérielle. Même chrétienne, elle garde son indolence et sa morne résignation ; aussi revient-elle ou plutôt retombe-t-elle assez lourdement aux coutumes et aux superstitions ancestrales. Là est le grand obstacle à la complète régénération de la race noire. »

Sur les enfans du sexe masculin, l'hérédité pèse moins. J'appelle toutefois l'attention sur le témoignage du missionnaire. On pourrait croire qu'à ses yeux, du moment où l'enfant a été baptisé, a appris tant bien que mal son catéchisme et a fait sa première communion, il est transformé. Non ! des hommes de tant d'expérience n'ont point tant d'optimisme ; leur jugement n'en est que plus sûr. Certainement, ils font une différence entre le petit païen resté païen et le petit converti. « Le premier est sournois, dissimulé, a les traits plus durs, et ce caractère s'accroît avec l'âge. Le petit chrétien est apprivoisé : il est plus ouvert, plus affable et plus affectueux : son sourire s'épanouit plus franchement ; il est capable de délicatesse. La fameuse crise passée, devenu homme et marié chrétiennement, il persévère d'ordinaire ; et, s'il n'est pas sans défaut, s'il a même de la peine à se débarrasser de la paresse, du mensonge et du vol, il mène une vie morale. »

Mais pour que le résultat de cette nouvelle éducation soit acquis et consolidé, il faut plus d'une génération. Il faut surtout qu'il y ait eu pendant quelque temps un accord entre l'allègement apporté aux misères transmises avec le sang et ce qu'on a justement appelé l'hérédité sociale, c'est-à-dire cette suite d'imitations, de traditions, de résolutions concertées, de préjugés, si l'on veut, mais en prenant ce mot dans son sens le plus favo-

nable : toutes ces influences ont au moins l'avantage d'exercer l'intelligence naissante, tout en lui épargnant la peine de recommencer un travail déjà fait ; elles la libèrent de plus d'une servitude organique et de beaucoup d'impulsions dues au hasard, qu'il lui faudrait, sans cela, subir à son tour. Il est souvent difficile de distinguer ce qui est dû à cette hérédité sociale et ce qui est dû à l'hérédité proprement physiologique. C'est une raison de plus pour faire en sorte qu'au lieu de se combattre elles s'accordent et se renforcent mutuellement... en agissant dans le bon sens, cela va sans dire. Nous ne savons que trop comment, dans nos familles, une initiation prématurée aux conceptions du jour que véhiculent des allusions, des critiques, des éloges, des attitudes et des dessins, des manifestations, enfin, de toute nature, troublent souvent les meilleures éducations et compromettent même les fruits de la plus saine hérédité. Heureusement, ce que certains milieux font perdre, d'autres milieux le peuvent faire gagner. Mais, encore une fois, le mouvement réparateur ne doit pas être trop prompt et il doit être surveillé. Les nouveaux convertis à la vie chrétienne et à la vie civilisée ne peuvent tout d'abord s'élever bien haut. « On en trouve parmi eux (ce sont toujours des missionnaires qui me documentent) qui sont de bons écoliers primaires, puis des employés intelligents et recherchés, des ouvriers d'art, sculpteurs, orfèvres, ébénistes et même des musiciens, des organistes habiles. Mais peu d'imagination créatrice et nulle aptitude encore pour les études abstraites. »

Veut-on hâter le mouvement ; on compromet tout à la fois l'intelligence et la moralité des sujets. Mieux vaudrait, le missionnaire n'hésite point à le dire, le laisser dans la vie de sa tribu. Il y serait dans un milieu inférieur, soit. Mais il pourrait s'y élever au-dessus de ses congénères, au-dessus de lui-même. Indisrètement introduit dans un milieu tenu pour supérieur, il n'en comprend ni les exigences, ni les contradictions : il y entreprend des tâches qui le dépassent, il risque d'y retomber au-dessous du niveau même où il réussissait à se maintenir auparavant. Écoutez ce que me disait le prêtre catholique revenu d'un long séjour au continent noir : « La crise de la puberté une fois passée, le noir, même païen, s'il reste placé dans le milieu normal de sa tribu, à l'intérieur, retrouve d'ordinaire l'équilibre et la santé morale. Sans doute, il est pris par les

coutumes ancestrales, par le fétichisme et la polygamie : sa moralité est d'une essence inférieure ; mais, malgré ces graves réserves, il faut reconnaître qu'il n'est ni amoral, ni perversi à fond. En lui survit l'essentiel de la morale naturelle. Dans la famille noire, le droit strict est mieux observé que parmi nos civilisés en voie de retour au paganisme. Il subit ici plus profondément, en mal plutôt qu'en bien, la double influence de la race et du milieu semi-européen où il est transporté : le vice en fait vite un dégénéré. »

Ceci toutefois demande à être complété. Je consulte un autre missionnaire de la même congrégation. Sans rien affaiblir de ce qui précède, voici ce qu'il ajoute : pour obtenir davantage il faut plus d'une génération et un concours plus prolongé de l'action convergente des deux hérédités. A une première génération, l'on trouve aisément des enfans pleins de foi, de courage, d'héroïsme même devant des parens qui voudraient les ramener de force au paganisme. Il est des momens où une nature jeune semble avoir secoué d'un seul coup tout le fardeau de ses misères et s'élever d'un seul bond vers un idéal aperçu dans sa pureté : elle y donne une action pure elle-même de toute arrière-pensée comme de toute crainte. Par malheur, il est aussi des instans où l'enfance se précipite d'un bond, — sans qu'on sache exactement pourquoi, — vers les cruautés ou vers les folies cachées au fond de la bête humaine. Ces derniers élans ne s'arrêtent pas toujours d'eux-mêmes. Il est également rare que les premiers se soutiennent d'eux-mêmes et suffisent à toutes les tâches. Pour prendre un cas précis, il ne faut pas essayer de faire un prêtre d'un de ces enfans récemment convertis, si pieux qu'ils soient. On l'a quelquefois essayé et on s'en est mal trouvé.

A la seconde génération, ce serait encore au moins imprudent. A la troisième, les succès sont loin d'être impossibles ; car ils sont nombreux. Autrement dit, on ne peut compter avec sécurité que sur le petit-fils des convertis ; mais alors celui-là peut faire absolument les mêmes études de latin et même de grec, de philosophie et de théologie. Il est évident qu'avec une même vigilance et une même prodigalité de dévouemens et de bienfaits, des laïques intelligens obtiendraient des résultats non moins précieux : il est non moins certain que s'il fallait opérer ce genre de sélection sur des familles du Gabon ou de l'Oubanghi, qui se ressentent davantage d'une barbarie plus

prolongée, les délais devraient être prolongés et réclameraient plus de patience. Il en faut encore près de nations autrement civilisées plutôt que moins civilisées, comme la Chine. Au point de vue des réserves organiques et de la force cérébrale, les distances n'y sont pas très longues. Le principal obstacle n'est pas dans l'hérédité physiologique, il est dans le laisser aller des mœurs au sein même de la famille et dans des habitudes nationales de fourberie. Mais ces dernières altérations, dans ce qu'elles ont d'excessif et de particulièrement perversi, sont d'ordre social plutôt que d'ordre physique.

Maintenant, nous en savons assez pour être convaincus qu'en étudiant l'enfant, tel que nous l'avons sous nos yeux, nous n'étudions pas, au bout du compte, un être d'exception. On a souvent reproché aux philosophes de ne point tenir assez de compte des diversités de la soi-disant nature humaine. Ces sévères amis du particularisme psychologique voudront bien tempérer ici quelque peu la sévérité de leur jugement.

\*  
\* \*

De notre côté, ne rendons pas cette indulgence trop difficile. N'attribuons par trop d'importance aux cadres classiques dans lesquels nous avons appris à ranger les facultés de l'esprit humain. Allons tout de suite, sans théorie préalable, à ce qui nous permet d'entrer en communication avec l'enfant lui-même, c'est-à-dire à son langage. Aussi bien, toutes sortes d'efforts d'imagination, de comparaison, de déduction, de volonté, se donnent-ils ici rendez-vous.

Alors qu'on observait peu les enfans, on admettait comme une chose évidente en soi qu'ils recevaient de leurs parens un langage tout fait, leurs propres balbutiements n'ayant aucune signification que celle-là même qu'il nous plaisait de leur prêter. Sans doute, ils commençaient par reproduire le langage maternel avec gaucherie, estropiant les mots, sacrifiant la moitié des syllabes pour en redoubler une, au hasard ; mais peu à peu, leurs organes vocaux devenaient à la fois plus fermes et plus souples, plus aptes à imiter les sons produits par ceux qui les entouraient, ils répétaient ainsi les mots entendus et s'y habitaient : le rapprochement souvent renouvelé des mots désignant une chose avec la vue de la chose même les initiait bientôt, avec une rapidité croissante, au langage total. Ainsi

Dieu avait donné le langage à l'homme, et l'homme fait le transmettait à ses enfans. Telle était la théorie de M. de Bonald. Pour ceux qui ne voyaient plus dans l'idée de Dieu qu'une convention ou qu'un symbole, comme pour beaucoup de psychologues spiritualistes trouvant indigne d'eux d'étudier l'âme humaine hors de son intérieur normal, il restait « la nature, » la nature qui donne aux êtres vivans des instincts transmissibles et qui a procuré à l'homme la faculté du langage comme elle a donné aux oiseaux la faculté de voler et la faculté de construire des nids. Avec un mot de changé, M. Renan reproduisait, — on n'a pas été sans le remarquer, — la théorie du philosophe traditionaliste par excellence. Essayer de démêler la part de l'initiative, de l'effort individuel, de l'invention chez le petit enfant ne semblait apparemment pas philosophique.

Aussi avait-on laissé passer quelques observations profondes dues les unes à saint Augustin et les autres à J.-J. Rousseau; deux hommes qui ayant eu l'idée originale de faire leur confession publique complète, avaient voulu remonter jusqu'à leurs plus jeunes années, le premier pour s'accuser, le second pour s'excuser et pour se louer. Dans leurs jugemens sur l'enfance, tous les deux étaient également suspects à l'opinion courante; celui-là l'était pour son pessimisme, celui-ci l'était pour son optimisme. Le saint évêque tenait trop, disait-on, à rendre saillante l'action du péché originel en une nature déjà toute pleine, suivant lui, de convoitises et de colère; le philosophe voulait nous faire admirer chez l'enfant une nature excellente, qu'il ne s'agissait que d'abandonner à elle-même et à ses instincts primitifs, pour qu'elle trouvât toute seule, sans se pervertir en rien, tout ce dont elle avait besoin.

Mais par-dessous ces divergences doctrinales, il y avait une grande et importante diversité de méthodes. Rousseau n'avait fait qu'avancer une conjecture, très ingénieuse du reste. « L'enfant, disait-il, ayant à chaque instant besoin de sa mère, devait se mettre en frais pour essayer de se faire comprendre d'elle, et sa langue devait être, en grande partie, son propre ouvrage. » Saint Augustin avait creusé bien davantage: il avait analysé ses propres souvenirs, complétés par ce qu'il avait examiné plus tard chez d'autres enfans.

L'auteur des premières *Confessions* ne s'est donc pas borné, comme beaucoup le croient, à cette description tant de fois citée

des accès de jalousie et de méchanceté chez des enfans au berceau et à la mamelle. Il a suivi avec une rare finesse l'enchaînement des faits physiologiques et psychologiques. « Je commençais à rire, dit-il, en dormant d'abord, ensuite éveillé. » C'est là une observation dont aucune mère n'aura de peine à reconnaître la justesse. « Il rit aux anges, » ai-je souvent entendu dire autrefois, pour désigner ce premier sourire, signe naturel d'une respiration libre et douce. Dans sa description, saint Augustin n'est pas aussi poétique que la nourrice populaire ; mais il est plus scientifique. « Peu à peu, écrit-il, je remarquais où j'étais, je voulais marquer mes volontés à qui pouvait les accomplir ; mais en vain ! elles étaient au dedans, on était au dehors, et nul ne donnait à autrui entrée dans mon âme. Aussi me démenais-je de tous mes membres, de toute ma voix, de ce peu de signes semblables à mes volontés que je pouvais, tels que je le pouvais, et toutefois en désaccord avec elles. » Qui ne reconnaîtrait encore là les petites colères des enfans, la peine qu'on a souvent à les « comprendre, » les hypothèses échangées sur la nature de ces vagues désirs, que souvent le hasard seul permet d'apaiser ? Est-ce là un langage ? Sont-ce même des signes intentionnels ? C'en est au moins la matière première : elle n'a pour le moment qu'une forme, celle de l'appel. Mais bientôt l'enfant discerne de lui-même et reconnaît ceux qui résistent à cet appel, ceux qui y répondent, ceux qui y répondent de manière à le satisfaire plus ou moins. C'est pourquoi il pleure devant ceux qui y répondent mal et sourit devant ceux qui y répondent mieux à son gré.

Comment ce débrouillement s'opère-t-il peu à peu ? C'est ce que saint Augustin a encore très bien vu. « Déjà l'enfant à la mamelle était l'enfant qui essaie la parole. Je me souviens de cet âge et j'ai remarqué depuis comment alors j'appris à parler, non par le secours d'un maître qui m'ait présenté les mots dans un certain ordre méthodique, comme les lettres bientôt me furent montrées, mais de moi-même et par la seule force de l'intelligence que vous m'avez donnée, ô mon Dieu ; car ces cris, ces accens variés, cette agitation de tous les membres n'étaient que des interprètes ou fidèles ou inintelligens qui trompaient mon cœur impatient de faire obéir à ma volonté. J'eus recours à ma mémoire pour m'eniparer des mots qui frappaient mon oreille [et dont j'avais senti l'efficacité, aurait-il

pu ajouter]. Et quand ma parole décidait un geste, un mouvement vers un objet, rien ne m'échappait, je reconnaissais que le son précurseur était le nom de la chose : le vouloir m'était révélé par le mouvement du corps, langage naturel et universel que parlent la face, le regard, le geste, le son de la voix où se produit l'élan de l'âme pour obtenir, posséder, rejeter ou faire. Attentif au retour fréquent des paroles exprimant des pensées différentes, je notai peu à peu leur signification, et je parvins ainsi à pratiquer l'échange des signes expressifs de mes sentimens. »

Dans la dernière partie de cette analyse, on n'aura pas été sans remarquer le mot très significatif d' « échange. » C'est peut-être le plus profond et le plus scientifique qui ait été dit sur l'origine indéfiniment remise en cause et indéfiniment renouvelée du langage. L'enfant essaie d'abord de faire comprendre ses volontés : il s'applique à comprendre celles des autres, et la mère ne fait accepter de lui son propre vocabulaire qu'en faisant expérimenter à l'enfant comment ce vocabulaire équivaut au sien, l'éclaircit et le complète par un nombre croissant de subdivisions et d'analogies.

Il restait toutefois dans cette analyse une certaine lacune. Entre les vagues mouvemens des premiers sons et les efforts attentifs de mémoire si bien décrits, il y a une période où le petit être trouve à lui seul de véritables mots que nous devons nous appliquer nous-mêmes à comprendre. C'est ce langage enfantin que des observateurs pénétrants, depuis M. Émile Egger jusqu'au plus récent, M. Léon Linder, se sont efforcés d'analyser.

Il faut distinguer ici (tous les penseurs ne l'ont pas fait) le vocabulaire et la syntaxe. La syntaxe est le résultat de longs tâtonnemens et d'efforts séculaires d'adaptation nationale. Pour arriver seulement de la déclinaison latine à la déclinaison française, que de temps n'a-t-il pas fallu ! Les lois essentielles de la syntaxe résistent à la fantaisie, comme y résiste la logique. La forme première qu'elle revêt chez l'enfant est à peine une forme, c'est une sorte d'enveloppement synthétique : car même quand il commence à mettre trois ou quatre mots à la suite les uns des autres pour tenter de composer une phrase, il les accumule sans liaison réfléchie ; tantôt il jette en tête le mot désignant ce qui le préoccupe le plus, c'est-à-dire l'attire ou lui fait peur,

tantôt c'est par le nom sous lequel il se désigne lui-même qu'il débute, mais il agglutine en quelque sorte le tout. Ainsi, un enfant de deux ans qui, — je ne sais plus trop pourquoi, — appelait une musique militaire « toutou, » s'écriait, quand on s'apprêtait à l'habiller : « Voir toutou robe » ce qui signifiait : je veux qu'on me mette la robe que j'avais quand j'ai entendu la musique et je veux aller l'entendre encore une fois. De tels exemples surabondent. La décomposition des phrases, l'union logique des fragmens réalisée par les mots grammaticaux, l'intelligence des formes uniquement faites pour exprimer des rapports, tout cela, dans l'échange du langage enfantin contre le langage des adultes, suppose une action prépondérante des adultes mêmes. Il est probable qu'à lui seul l'enfant serait long à le trouver et surtout à le manier : il continuerait sans doute à y suppléer par le geste montrant successivement sa propre personne, puis les personnes et les choses avec lesquelles il veut voir s'établir les relations qui l'intéressent.

Il n'en est pas de même du vocabulaire, lequel, en somme, contient tout l'essentiel de la langue.

On sait que la distinction d'une note et d'une autre note donne la clef de toute la musique. De même, la perception d'un rapport entre signe et chose signifiée, quel que soit le signe, quelle que soit la chose, est la clef de tout langage. Quand la sœur Sainte-Marguerite, des filles de la Sagesse de Larnay, près Poitiers, reçut la jeune Marie Heurtin sourde-muette et aveugle, celle-ci était bien faite pour illustrer la première description que donne saint Augustin de cette agitation toute en dedans, douloureuse et encore stérile. La petite séparée, murée dans son organisme presque sans fenêtres, était prise d'accès de colère effrayans; sa seule ressource était de se rouler par terre, car elle ne trouvait aucun moyen de « donner à autrui entrée dans son âme. » Mais la sœur s'avisa, comme on sait, de renouveler plusieurs fois des échanges alternatifs entre un objet auquel l'enfant tenait beaucoup (un couteau) et un certain signe tactile (une main posée en travers sur l'autre main). L'enfant a compris : dès lors tout a été, non pas certes facile, mais possible; car de ce simple signe est sorti tout un système de signes analogues qui ont révélé successivement à la prisonnière les arts usuels, la géographie, l'histoire sainte, le catéchisme. De la sauvage furieuse du début on a fait une jeune fille adroite,

intelligente et gaie. « C'est sa maîtresse, dira-t-on, qui a trouvé la clef et qui l'a mise en main, puisque c'est elle qui a fait comprendre le rapport du signe et de la chose signifiée ! » Expliquons-nous bien : c'est la religieuse en effet qui a mis le signe à côté de la chose signifiée, et il est certain que l'éducation sert à quelque chose, qu'elle est même nécessaire. Mais l'intelligence du rapport n'est pas communiquée du dehors au dedans : elle est seulement provoquée, et c'est d'elle-même qu'elle répond du dedans au dehors. Une fois que l'enfant eut ainsi compris, elle se prêta volontiers à toute la série des leçons qui vinrent combler l'isolement et le vide dont elle souffrait; voilà la part de l'éducation et voilà celle de l'activité spontanée à laquelle elle fournit les occasions de s'exercer.

Supposons maintenant des enfans réunis entre eux, n'en étant pas réduits à se toucher par hasard dans la nuit, mais s'entendant et se voyant, devant toutefois se suffire et trouver par eux-mêmes les moyens de s'entendre entre eux. Ce fait se produisait souvent dans les tribus africaines que les missionnaires européens, protestans ou catholiques, ont pu observer dans leur état des plus incivilisés, lors des premières explorations. Je ne puis faire autrement que de reproduire le texte du missionnaire anglican Moffat; car c'est, je crois bien, cette page qui a déterminé le premier revirement dans les opinions des savans (philologues ou philosophes) (1). On a cessé dès lors d'exagérer la docilité passive de l'enfant et de lui refuser une participation personnelle à l'invention du langage.

« Les divers dialectes des Béchuanas, dit Moffat, diffèrent tellement de la langue commune [des Bushmen], surtout dans les districts éloignés des villes, qu'ils ont souvent besoin d'interprètes pour se faire comprendre. Dans les villes, la pureté de la langue se conserve au moyen des assemblées publiques et des fêtes, des chants nationaux ou religieux et aussi des entretiens continuels... Il en est différemment dans les villages isolés du désert. Là, il n'y a ni assemblées, ni fêtes, ni bétail à conserver et à soigner. Ils ne possèdent aucune espèce de bien; leur seule étude, le but suprême de leur activité, est de conserver leur vie : pour y parvenir, ils se voient souvent obligés de s'enfoncer

(1) Voir Frédéric Baudry, *De la Science du langage et de son état actuel*, Paris, 1864, et Albert Lemoine, *De la physiologie de la parole*, précieux petit volume, Paris, 1863.

dans les déserts à une grande distance de leur lieu natal. Dans ces occasions, les pères et les mères et tous les hommes en état de porter un fardeau font souvent des absences de plusieurs semaines, laissant les enfans sous la surveillance de quelques vieillards infirmes. La nouvelle génération où se trouvent des individus qui bégaiant à peine, d'autres qui commencent à prononcer une phrase entière, d'autres enfin plus avancés encore, qui passent le jour à s'ébattre ensemble, abandonnés aux seuls soins de la nature ; tous ces enfans, dis-je, qui seront un jour la nation, se créent un idiome qui leur est propre. Les meilleurs parleurs accommodent leur langage à l'intelligence des moins avancés, et de cette Babel d'enfans sort un dialecte bâtarde, formé d'une multitude de phrases et de mots cousus ensemble sans règle aucune. C'est ainsi que le caractère de la langue change totalement dans l'espace d'une génération. »

Évidemment, on ne peut faire pareille expérience sur les enfans des Tuileries ou du Luxembourg : car les jeunes hôtes de ces allées entendent trop de conversations et saisissent trop de signes faits pour les rapprocher des adultes. Là aussi cependant, il faut que les plus grands « accommodent » leur langage à celui que les petits commencent à bégayer. Dans ces premiers échanges qui décident de la formation du langage commun, ce sont bien les petits qui font la loi ; ceux qui les « élèvent » doivent commencer par se baisser jusqu'à eux, et cela est vrai au moral comme au physique, car les besoins et les désirs de ces débutans dans la vie sont particulièrement impérieux. Il n'y a qu'à les regarder ou les écouter pour voir comment ils trouvent d'eux-mêmes le langage de désignation, puis le langage d'imitation, puis le langage symbolique. Rappeler comment ils reproduisent à leur manière les cris des animaux ou le bruit d'un objet qui leur plaît ou qui leur déplaît, et fabriquent ainsi leurs premiers mots, est bien superflu ; mais voici un exemple de symbolisme qui montre comment l'enfant sait de très bonne heure rapprocher les images de deux états pour faire du signe direct et habituel de l'un le signe indirect de l'autre. Une fillette de dix-huit mois et demi était embrassée par son père dont elle aimait beaucoup la compagnie et qui lui dit, d'un ton interrogatif : « C'est bon ? » L'enfant regarda celui qui la tenait dans ses bras, sourit, et passa sa main du haut en bas de sa poitrine, comme si elle venait de manger du sucre (qu'elle appe-

lait, pour le dire en passant, du croncron) ou de boire du lait.

Si réel qu'il soit, ce premier effort créateur de l'imagination expressive de l'enfant est difficile à isoler dans nos analyses, précisément parce que dans la réalité l'homme n'est jamais seul. En revanche, il est très intéressant à suivre dans cette espèce de prise de possession si accidentée qu'il fait de notre langage. Qu'on lise les longs chapitres consacrés à ce sujet par MM. Pérez, Compayré, James Sully, Linder, ou qu'on se rappelle ses propres observations familiales, on verra toujours comment il met sur la plupart des mots qu'il s'approprie sa marque individuelle, tantôt gauche et bonne à redresser le plus tôt possible, tantôt très curieuse et très attachante par un essai naïf d'invention et par une logique au moins aussi conséquente que la nôtre. Quand, par exemple, un neveu bien choyé parle de l'amour « tanternel, » ou quand un autre appelle le marchand de tabac le « tabatier, » il ne fait que se substituer, pour son usage personnel, aux promoteurs de la simplification de l'orthographe, sinon au Dictionnaire de l'Académie : sa méthode est guidée par des analogies on ne peut plus acceptables : il n'a contre lui que des anomalies d'un usage mal connu de lui et auquel il n'a pas appris à faire de sacrifices, voilà tout. On ne peut attacher que moins de prix encore à certaines diversités, imposées sans doute par celles des organes physiques de la parole et par une insuffisante capacité d'attention soutenue. Dans un nom prononcé devant lui, et même prononcé souvent, comme celui d'un frère ou d'une sœur, il saisit une des voyelles, il la redouble en l'articulant avec une consonne quelconque; et de la sorte, si peu que la famille soit nombreuse, un frère aîné se trouvera nommé de deux, trois, quatre manières différentes.

Ce qu'il y a là de plus digne d'étude, c'est le besoin de trouver des mots et d'en forger, tantôt sur de simples coïncidences, dont l'enfant se contente parce qu'il est pressé, tantôt sur des analogies, souvent erronées, je le veux bien, mais imaginées dans un effort de comparaison. D'autres fois, il transformera un fragment de mot saisi au vol en un mot complet et se suffisant à lui-même. Il lui prête, — c'est bien ici le mot vrai, — il lui prête un sens dont, plus tard, il devra le dépouiller, ou bien encore il ne fera qu'un mot avec deux mots séparés, et ici encore il a fallu qu'il donnât, coûte que coûte, un sens à ce composé mal venu. Nous-mêmes, en définitive, quand nous adoptons un

mot, n'est-ce pas toujours une partie seulement de l'objet qu'il désigne réellement, ce qui suffit à nous faire penser à tout le reste. Nous appelons cela une abstraction, suivie d'une généralisation : et nous tenons l'une et l'autre pour des opérations qu'un être doué de raison peut seul accomplir. C'est évidemment à un pareil effort que l'enfant s'essaie tous les jours.

Dans ce débrouillement, on a très bien observé que l'enfant trouve d'abord les substantifs : car ce qu'il voit avant tout, ce sont des choses, ce sont des êtres dans leur complexité ; puis il s'approprie les verbes, car le verbe exprime pour lui une action, à laquelle il peut être sensible, soit par la façon dont elle frappe ses sens, soit par le degré d'intérêt qu'elle a pour ses appétits ou ses caprices. Il passe ensuite aux adjectifs, car il en vient à vouloir caractériser les choses par la qualité à laquelle il est le plus sensible quand il les voit, quand il les touche, quand il en use. Il arrive enfin aux propositions, adverbes et mots divers exprimant des relations : les premières de ces relations, celles qu'il tient le plus naïvement à affirmer et à faire connaître sont naturellement celles qui établissent que tel objet est bien à lui, est bien pour lui, est bien de lui. Peu à peu viennent les mots qui servent à fixer l'ossature de la syntaxe, c'est-à-dire à bien préciser les rapports des idées et la manière dont elles reproduisent les rapports des choses.

Pour désigner certaines relations idéales, comme celles du temps et de l'espace, il a plus de peine. L'espace, il le supprimerait volontiers, parce qu'il ne le connaît pas beaucoup. Il pense à une personne, à un objet : son imagination y va tout droit, comme fait la nôtre dans le sommeil, où nous nous sentons instantanément transportés dans tous les lieux auxquels nous rêvons. Ces objets et ces personnes, il veut les voir, et il se garde bien de réfléchir à la distance qui l'en sépare. Ainsi, une fillette de deux ans qui vient d'arriver à Paris voit, en un passage, une immense vitrine toute remplie de poupées. Tout de suite elle cherche des yeux la sienne qu'elle a laissée à la maison. « Et Madeleine, où est-elle ? »

Le temps, il apprend plus vite à le distinguer et à le subdiviser parce qu'il y a des choses qu'on lui fait attendre ; et il en est aussi qu'il n'aime pas voir arriver, comme l'heure de se coucher : mais, tout en s'efforçant de nier ou de dissimuler son envie de dormir, il sent très bien que le moment est venu où

l'on n'est plus dupe de son petit manège. La succession des jours et des nuits renouvelle incessamment pour lui des alternances très nettes et des successions très marquées. Il arrive ainsi à comprendre très tôt le sens des mots « hier » et « demain, » qui désignent le temps avant et le temps après le sommeil de la nuit. Mais c'est le premier qu'il saisit le mieux, car du passé il a une expérience acquise, et, pour l'avenir, il a une grande hâte d'anticipation. C'est pourquoi une autre petite fille, un peu plus âgée, il est vrai, voulait désigner un temps dont le prolongement rétrospectif se perdait un peu dans les détours et dans les confusions de sa mémoire, et elle savait se satisfaire en disant : « C'était hier, hier, hier ! » L'expression m'a toujours paru l'un des meilleurs exemples de ce que l'imagination expressive des enfans a d'initiative, je dirai même d'invention logique et rationnelle.

\*  
\* \*

Beaucoup de ceux qui étudient l'enfant croient devoir adopter pour la suite de leurs recherches l'ordre même que les psychologies classiques introduisent dans la suite de leurs études : perception, jugement, mémoire, association des idées, raisonnement. Il me paraît plus intéressant de suivre avant tout l'enfant dans les manifestations les plus visibles de sa propre activité. Après le langage, qui le met en communication continue avec nous et avec la nature, vient le jeu. Nous savons tous à quel point cet ordre de manifestations est riche en intentions, en idées, en sentimens et en efforts de toute sorte ; et cette complexité même a toujours paru aux observateurs et aux moralistes (témoin La Bruyère) ce qu'il y avait de plus caractéristique à noter dans la vie de l'enfant.

On a assez répété, Dieu merci ! que l'art est un jeu. On pourrait retourner la proposition et dire que le jeu est un art, ou peut en être un. Le jeu de l'enfant a de la peine à être autre chose qu'un art rudimentaire et même très grossier, là où les moyens d'exécution lui manquent. Des observateurs à la recherche de sujets nouveaux ont écrit sur les dessins des enfans. Il est certain que ceux-ci aiment de très bonne heure à « barbouiller » et qu'il n'est pas de père de famille qui n'ait besoin de cacher ses crayons ou de les renouveler souvent, dès que les petites tailles atteignent seulement la hauteur de son bureau. Les mains qui courent alors sur le papier font ce qu'elles

peuvent. Dans les premiers efforts du langage, la bouche reproduisait une voyelle et la complétait au petit bonheur. De même ici, un premier coup de crayon a la prétention d'indiquer, soit telle partie d'un objet, soit une tête, soit un mur de maison, et ensuite la main remue comme la langue gazouillait : ce sont des lignes plus ou moins conventionnelles ; elles sont censées être en réalité ce que l'enfant veut qu'elles soient. C'est là d'ailleurs le premier de tous ses jeux et particulièrement de ceux où, disposant d'objets tout faits, il n'a plus qu'à régler la mise en scène, en prêtant aux choses une vie, des caractères, des fonctions, des services entièrement imaginaires. L'idée marche en avant ; la matière suit comme elle peut, mais il n'importe !

Tout ici mérite d'être analysé. Les jeux des enfans commencent par être et restent souvent un simple exercice, une simple satisfaction donnée à un impérieux besoin de remuement et d'agitation. S'ils s'en tenaient là, on les verrait donc remuer, courir, crier, faire semblant de se battre, et rien de plus. Mais ils cherchent assez vite à allonger et à diversifier ces premiers jeux par l'emploi de certains engins qui leur demandent quelque attention, quelque adresse, un certain art enfin de voir les difficultés et de les vaincre. Ce penchant est universel : on le retrouve en quelque race que ce soit. Un missionnaire protestant français de la première partie du siècle dernier, Casalis, arrivait au Sud-Est de l'Afrique dans un groupe de Cafres, appelé les Bassoutos ; et il nous donnait de ces peuplades une description demeurée d'autant plus intéressante que, depuis ce temps-là, tout a prodigieusement changé dans ces régions. A l'époque de sa mission, Casalis pouvait encore dire (1) : « Lorsque nous pénétrâmes dans leur pays, les Bassoutos n'avaient jamais eu de rapports avec des populations d'origine différente de la leur. Ils avaient conservé leurs usages et leurs idées dans toute leur fraîcheur primitive. » Or, là, les fillettes sautaient à la corde et jouaient aux osselets, tandis que les garçons faisaient la petite guerre. Casalis nous esquisse encore ce petit tableau.

« Aussi longtemps qu'il garde ses dents de lait, l'enfant s'ébat du matin au soir et n'a rien autre chose à faire qu'à se développer et à grandir de son mieux. Nous avons trouvé chez ces petits désœuvrés plusieurs des jeux de notre enfance. Ainsi

(1) Comme Moffat le disait plus haut des Bushmen.

deux fillettes s'assièrent côte à côte d'un air fort mystérieux : l'une d'elles ramasse une pierre et, la passant rapidement d'une main à l'autre, présente ses deux poings fermés à sa compagne, afin qu'elle devine dans quelle main est le petit caillou. Si la devineuse se trompe, l'autre lui dit d'un air triomphal : « Tu manges du chien, je mange du bœuf. » Dans le cas opposé, elle se déclare vaincue en disant : « Je mange du chien, tu manges du bœuf, » comme un de nos petits Français dirait, et dit, en effet, dans un cas pareil : Tu manges du fromage, je mange du biscuit, etc. Puis la petite négresse remettait la pierre. Évidemment, ce n'était pas pour la valeur de l'objet ; mais cette pierre était un signe de gain. » La preuve d'une certaine supériorité et cette supériorité même, cela suffit.

L'enfant fait encore un pas de plus dans cette même voie quand, privé de divers objets ou ne les voyant qu'en un état extrêmement imparfait, il imagine qu'il les a comme il les souhaite et imagine qu'il s'en sert à sa complète satisfaction. Là encore et plus encore, ce n'est pas du tout du dehors qu'il reçoit son plaisir, c'est de lui-même. Il ne doit en quelque sorte rien à la chose ; c'est la chose qui est, — pour lui, — ce qu'il veut qu'elle soit. Qui ne l'a pas vu vingt fois s'amuser avec un fragment de jouet cassé, sali, méconnaissable, plus qu'avec le jouet sortant du magasin et battant neuf ? La petite fille, plus coquette et plus attentive à ses propres parures, est sans doute plus exigeante pour sa poupée, jouet de tous les climats et de tous les temps, comme différentes expositions nous l'ont prouvé. Il lui faut donc pour elle des toilettes, un trousseau, un lit. Ce qu'elle invente, c'est la fin dans laquelle le tout est employé, modifié, donné, sous conditions ! Car la poupée doit être sage, doit être propre, doit dormir quand on le lui ordonne ; il lui est recommandé de ne pas se réveiller, même si le coq fait du bruit en chantant trop matin : demain, elle sera malade, il lui faudra rester au lit pendant huit jours... qui seront achevés au bout de dix minutes. Celle qui est successivement sa mère, son amie, sa couturière, sa marchande, sa bonne, son institutrice fera mieux. Se dédoublant avec la plus grande facilité, elle lui dictera un devoir pour lequel elle lui prêtera la main, non sans faire la faute qu'une écolière débutante ne peut guère éviter ; mais l'institutrice, reprenant son rôle, aura le plaisir de corriger cette faute qu'on lui avait corrigée dans ses propres dictées.

Les petits garçons, ayant des jeux plus amples et plus mouvementés, sont obligés d'inventer davantage. Il ne s'agit plus pour eux d'une visite où deux jeunes mamans se présentent mutuellement leurs enfans de cire ou de bois et s'en racontent les aventures. Ils courent, eux, les aventures ; ils partent au loin, livrent des batailles où ils exécutent des mouvemens tournans ; ils colonisent, ils établissent des camps retranchés où les uns montent la garde, tandis que d'autres vont aux provisions, construisent des bûchers avec des petits bouts de bois ramassés sous leurs pieds. Je me rappelle une bande qui, dans un enclos dijonnais, allait fonder... jusqu'au bout du jardin... un établissement fort important. Sur une petite voiture à bras, on avait accumulé toutes sortes d'objets représentant tout ce qui était nécessaire, sans oublier les bâtons qualifiés fusils. Avant de partir, un de la troupe, esprit plus positif, futur polytechnicien, futur ingénieur, s'écrie : « Ah ! nous avons oublié d'emporter de l'eau. » Et aussitôt un de ses camarades, d'esprit moins méthodique et de plus de fantaisie, lui dit avec vivacité : « Ça ne fait rien, il y en aurait ! »

En tout cela l'enfant crée, dispose et fait agir en imagination des choses qui lui plaisent. Dirai-je qu'il a de plus un certain amour de l'art pour l'art ? La formule paraîtra peut-être prétentieuse ; mais qu'on n'en rie pas trop ! L'enfant n'a-t-il pas son art à lui, très imparfait, comme le sont ses moyens d'exécution, mais son art enfin ? S'il y tient, ce n'est pas pour exprimer des pensées raffinées, ni pour transformer la nature en y ajoutant des pensées (suivant la définition de Bacon) ; non ! C'est simplement pour exercer sur les images des choses une action telle quelle, en attendant qu'il en exerce une sur les choses mêmes. Il se récréé comme le font le primitif et le sauvage en dessinant comme ils le peuvent, sur une paroi de leurs cavernes ou sur une pierre, le profil des animaux qu'ils ont combattus. Dans les figurations où il s'empare de ce qui, dans la réalité, déplaît à qui le regarde, l'artiste, l'artiste véritable, veux-je dire, sait captiver l'attention et la charmer par la façon dont il rend les traits caractéristiques de cette laideur. Ainsi fait l'enfant plus souvent qu'il ne le semble. On ne saurait dire que la classe lui plaît. Il faut qu'il s'y tienne tranquille, qu'il y fasse des efforts d'attention, qu'il y reçoive des reproches sans témoigner ni trop de dépit ni trop d'indifférence. Pourquoi donc arrive-t-il à tant

d'enfans de se faire la classe entre eux et d'y trouver du plaisir? Je traversais l'ancienne pépinière du Luxembourg et je me rencontrais dans une allée avec un groupe d'une dizaine de fillettes. Elles faisaient cercle, rangées bien sagement autour de la plus grande qui les gourmandait à tour de rôle : « Marguerite, je vous l'ai toujours dit : vous êtes une petite fille détestable ! » Et suivait l'énumération des griefs. Celle à qui s'adressait cette semonce essayait bien de prendre un petit air repentant, mais se pinçait les lèvres pour ne pas rire... trop ostensiblement. Peut-être tout ce petit monde avait-il un malin plaisir à esquiver une sorte de caricature de la vraie classe et de la vraie maîtresse ; mais assurément, ce n'était point là le sentiment dominateur. Que de choses tristes et effrayantes que les enfans ne voudraient pas affronter dans la réalité, mais dont ils aiment à voir la représentation ou à entendre le récit, ce en quoi, comme dit La Bruyère, ils sont déjà des hommes ! Pour eux comme pour nous, l'art, quels que soient les moyens de celui qui l'exerce, est souvent une sorte de revanche contre la réalité. Un Velasquez et un Rembrandt font des tableaux admirables en y fixant les images de têtes rongées par les rides, de corps couverts de haillons, de figures même d'imbéciles. L'enfant fait ce qu'il peut. Il se console d'avoir obéi la veille en commandant le lendemain : la classe qu'il fait, — à sa guise, — le dédommage de celle qu'il a été obligé d'écouter.

\*  
\* \* \*

Si le lecteur a bien reconnu jusqu'ici l'enfant, — l'enfant vivant auquel il est habitué, — il sera peut-être surpris d'apprendre que des philosophes aient voulu presque tout ramener chez lui à l'imitation et à la suggestion. Certes, l'enfant est très imitateur, ses jeux en sont la preuve : il est crédule, irréfléchi, facile à l'illusion : ne s'étant encore fixé solidement sur rien, il est exposé à subir toutes sortes d'influences. Mais s'il en est auxquelles il cède très volontiers, il en est auxquelles il résiste et quelquefois avec une grande opiniâtreté. Ici, comme dans son langage et comme dans ses jeux, il a une faculté de choix, d'élection, de fantaisie personnelle, en un mot, une spontanéité que rien ne réussit à masquer... si ce n'est aux yeux de l'homme à systèmes.

Vous êtes devant un enfant tout petit, vous lui tendez les

bras. Va-t-il imiter votre mouvement ? Pas toujours, il s'en faut. Il le fera s'il est bien disposé, s'il a envie de quitter la personne qui le tient et si votre figure lui agréé davantage. Dans le cas contraire, il se retournera bien vite, comme le petit Astyanax, et il vous tendra, non pas les bras, mais le dos. Quelquefois enfin il vous regardera d'un air surpris, hésitant. on serait tenté de dire interrogatif, sans pleurer ni sourire. Je ne dirai pas qu'il fait sur vous toutes sortes de réflexions et d'hypothèses : car les états d'incertitude et d'immobilité ne sont pas toujours, — même chez l'adulte, — le résultat de ce que les psychologues contemporains appellent une inhibition par conflit de représentations : ils sont souvent dus à l'absence momentanée de toute représentation qui « dise quelque chose : » l'imagination ne voit rien qui l'appelle ni rien qui la repousse, elle est dans une attente neutre et indécise qui persiste assez longtemps si le sujet manque de vie et qui devient anxieuse s'il a une réserve d'activité souffrant de ne pas s'employer.

Ici, l'observateur américain Baldwin, qui veut retrouver la suggestion partout et qui, pour y réussir, la simplifie, nous dit : « Mais précisément ! il n'agit pas parce qu'aucune suggestion ne s'est produite. » (Alors que nous disons, nous : Il y a eu une suggestion, mais le sujet ne l'a pas acceptée.) Pour être plus sûr d'avoir raison, M. Baldwin multiplie le nombre et la variété des suggestions. L'enfant prend une certaine habitude qu'on lui impose par voie organique ou mécanique ; c'est une suggestion. S'il se laisse guider par un souvenir, c'est une suggestion. S'il fait le contraire de ce qu'on lui commande, — cas très fréquent, — c'est une suggestion de contradiction !

Tout ceci revient à dire : pour agir en un sens quelconque, il faut un appétit, un désir et surtout une image enveloppant la représentation des mouvemens qui doivent ramener la sensation désirée ; mais en supposant même que l'enfant imite toujours quelqu'un et fasse toujours quelque chose qui lui ait été suggéré, il faut bien observer qu'il est fort loin d'imiter indistinctement tout le monde et de faire indistinctement tout ce qui lui est suggéré par qui que ce soit. Sa spontanéité se manifeste en effet de très bonne heure par la résistance, et j'ai toujours remarqué sur mes enfans et petits-enfans qu'ils savaient dire *non* avant de savoir dire *oui* et qu'une fois qu'ils avaient compris, — vers dix-huit mois environ, — le sens du mot et du signe de

tête qui l'accompagne ou le remplace, ils étaient ravis de les prodiguer. Il leur arrivait de dire non pour le plaisir de dire non; mais ils savaient aussi le dire fort à propos.

C'est par cette résistance à laquelle il tient beaucoup, que l'enfant déblaie, pour ainsi dire, son terrain de tout ce que les propos, les exemples et, si l'on veut, les suggestions de l'entourage y multiplient de contradictoire. Y réussit-il complètement? A coup sûr non, puisque ni l'adulte, ni l'homme mûr, ni le vieillard n'y réussissent; mais enfin, à travers toutes sortes d'hésitations, d'inconséquences et de changemens subits, il s'achemine vers un certain caractère et vers un ensemble de préférences avec lesquelles il faudra compter.

D'abord, si c'est un garçon, il ne voudra pas faire ce qu'il voit faire aux filles (et ceci dans les moindres détails de la vie). Puis il se forme peu à peu une image ou indifférente ou attrayante ou déprimante ou même répulsive des camarades qui jouent avec lui, des différens membres de la famille, de ceux qui fréquentent la maison et bientôt de ses maîtres et maîtresses. Ce qui résulte de ces comparaisons, réfléchies ou irréfléchies, on le devine : il imite exclusivement ceux qui lui plaisent et fait ce que ceux-là seulement lui suggèrent. Tous les parens soucieux de leurs devoirs savent à quel point ils ont besoin de veiller à ce que leur autorité ne cède pas la place, sans qu'ils s'en doutent, à celle d'un étranger, d'un compagnon de jeux, très souvent d'un domestique, ou quelquefois même, au moins pour un temps, à celle d'un personnage d'imagination dont l'enfant a pris au sérieux les aventures. Il est donc faux de tout attribuer chez lui à l'imitation et à la suggestion, si on n'insiste pas sur ce fait, que son imitation est élective et que la force de la suggestion qu'il subit dépend surtout de la préférence, — momentanée peut-être, — qu'il a pour celui de qui elle vient.

En tout cela, l'égoïsme ou la bonté de l'enfant et ce qu'on appelle son bon ou son mauvais cœur jouent un rôle important. Chez lui, les séparations qui peuvent plus tard nous étonner entre la sensibilité et l'intelligence, entre la compréhension et l'affection, ne sont pas encore accusées. La bonté est une première forme de l'intelligence, la meilleure peut-être, car elle ouvre l'esprit et l'élargit, autant que l'égoïsme l'enferme en un cercle étroit à l'horizon rétréci. Une imagination pauvre et sèche empêche de sympathiser avec les maux d'autrui, puis-

qu'elle ne permet pas d'en ressentir vivement le contre-coup; mais une sympathie à laquelle le cœur s'abandonne avive à son tour les efforts d'imagination de celui qui veut s'intéresser aux épreuves d'autrui, en connaître l'étendue, en chercher les causes, en trouver les remèdes. Or, égoïste ou bon, l'enfant l'est tour à tour en quelques instans, et la prédominance d'un de ces deux sentimens sur l'autre dépend beaucoup de ceux qui sauront mériter plus ou moins sa reconnaissance.

La reconnaissance est bien en effet chez lui le premier essai, pourrions-nous dire, de bonté désintéressée. Elle suppose sans doute un bienfait reçu et goûté, c'est-à-dire un retour involontaire sur soi, un attachement à son plaisir propre; mais enfin, ce bienfait même est déjà du passé : c'est même pour cela que tant de gens n'y veulent plus penser et que celui qui y pense, avec un certain désir de le rendre, est bien sur le chemin de la bonté.

Jusque-là, ce qu'on appelle l'égoïsme de l'enfant et son absence de pitié n'ont rien qui appelle notre sévérité, à nous surtout qui, sous ce rapport, méritons plus de reproches que lui. Son peu de pitié tient surtout, nous venons de l'indiquer, à son ignorance, à son peu d'expérience de la vie, à son impuissance à ressentir en imagination des maux qu'il n'a jamais ressentis en réalité. De même, l'oubli qu'il semble faire à certains momens d'une affection plus ancienne vient de la vivacité avec laquelle il s'est épris subitement d'une nouvelle personne. Un enfant est très affectueux pour son père et pour sa mère; un étranger vient, le prend sur ses genoux, admire sa poupée, lui raconte une belle histoire; l'enfant dira, sans hésiter : « Je veux m'en aller avec ce monsieur. » Il le dit sans arrière-pensée, parce que le premier mouvement n'a pas eu le temps d'être contre-balancé par un autre. Les parens sont les premiers à en rire.

La reconnaissance et la bonté apparaissent-elles de bonne heure? et à quel âge? C'est ce qui est très difficile à préciser, tant la vie de l'enfant est pleine de lueurs qui brillent subitement pour s'éteindre et se rallumer plus tard. Le premier témoignage que je me souviens ici d'avoir relevé est celui-ci (je pense qu'on s'attend bien à ne rien trouver que d'« enfantin ») : une fillette encore allaitée avait pour son père et pour une de ses bonnes une affection non douteuse, au-dessus même de l'ordinaire. Or, il lui arrivait souvent de se retourner vers l'un ou

l'autre en saisissant de ses petites mains le sein de sa mère et en l'offrant, avec un sourire engageant : elle voulait en faire profiter ceux qu'elle aimait...

Ce qui prouve plus que tout le reste à quel point l'idée de bonté est vite familière à l'enfant, c'est la facilité avec laquelle il accepte l'idée du bon Dieu, du bon Jésus, de la bonne Sainte Vierge. Il a besoin, dira-t-on, de croire qu'il y a de la bonté partout et il se persuade aisément qu'il sera le premier à en profiter, comme il serait le premier à souffrir d'une puissance malfaisante. Oui, mais il pourrait tout aussi bien être obsédé par l'idée d'un mauvais génie, tandis que c'est bien la confiance qui tient à dominer dans son âme. « L'enfant, répétait souvent le Père Gratry, voit Dieu dans son père, » et il donnait des exemples fréquens de cette foi dans la science sans bornes et dans la force sans limites du chef de famille. Il eût pu tout aussi bien dire que l'enfant voit en Dieu un père universel dont la puissance est invoquée, quand celle du père selon la nature commence, au contact de l'expérience, à laisser voir ses inévitables défaillances. Les deux propositions se tiennent : car l'enfant ne fait ici, sans le savoir, que pratiquer la « dialectique » platonicienne. Comme l'auteur du *Banquet* et du *Phédon*, de ce qu'il voit et éprouve d'impuissante bonté il s'élève à la conception d'une bonté parfaite ; il soupçonne, il accepte de tout cœur la parenté de l'une et de l'autre, ne se défendant pas d'humaniser la seconde et ne demandant qu'à diviniser la première aussi longtemps que cette illusion lui sera permise.

Beaucoup réduiraient volontiers tout l'élan religieux des enfans à leurs requêtes intéressées de la nuit de Noël : mais ces requêtes sont souvent relevées de sentimens pleins de délicatesse. Il n'est pas difficile d'inspirer à celui qui les adresse de demander aussi pour les petits pauvres : il acceptera parfaitement cette fraternité entre l'enfant divin, les enfans malheureux et lui-même. Son élan va quelquefois plus loin encore. Une fillette de six ans, très précoce, il est vrai, très souvent occupée de sa petite personne et très désireuse que rien ne froisse son amour-propre naissant, n'oublie pas, aux approches de la dernière Noël, d'écrire (et toute seule!) la lettre habituelle au divin petit dispensateur des faveurs dues aux enfans sages (dont elle est bien assurée de faire partie). Elle s'interrompt une fois dans l'enchevêtrement de son écriture : « Je lui demande peut-être

beaucoup de choses, » se dit-elle; mais elle se donne confiance avec cette réflexion : « Il peut tout ce qu'il veut, cela ne le gênera pas. » Puis, enfin, se souvenant d'une cousine germaine de quinze ans dont la mort vient d'attrister toute sa famille, et dont on lui a dit naturellement qu'elle était allée au ciel, elle écrit : « Mon petit Jésus, vous embrasserez bien pour moi ma pauvre Suzanne. »

Ceci est déjà très touchant. Voici qui est, j'oserai dire, plus profond. Cette même fillette de six ans est conduite par hasard en la chapelle d'un couvent. Elle voit toutes les religieuses à l'office, elle regarde curieusement, elle questionne, elle se fait rendre compte des occupations des sœurs. Il en est qu'elle connaissait déjà, pour les avoir rencontrées avec leur « corniche, » — c'est ainsi qu'elle appelle la cornette; et quoique le costume d'une jeune mariée lui eût, à peu près à la même époque, paru beaucoup plus flatteur, elle n'en avait pas moins demandé à ce qu'on lui mit un jour une « corniche » pour venir recommander, disait-elle, à son grand-père le placement d'un petit orphelin. Cette fois, elle a vu dans la chapelle un groupe de sœurs qui passent leur vie à prier. A peine sortie, elle dit : « Eh bien! voilà des personnes qui aiment le bon Dieu! cela prouve bien qu'il y en a qui l'aiment! »

Je sais que parmi toutes ces conceptions qui brillent et qui passent comme des étincelles, il en est de moins intéressantes que celles-là. Les parens sourient aux unes et aux autres; ils y reconnaissent leur naïve simplicité d'autrefois, qu'ils regrettent peut-être, et ils savent gré à la foi empressée de leur progéniture de leur faciliter certaines réponses à des questions embarrassantes. Vais-je insinuer par là qu'ils se débarrassent purement et simplement d'un souci et d'un effort? Leur conseillerai-je d'essayer d'apaiser cette soif de solutions en servant à leurs jeunes questionneurs les hypothèses de la lutte pour la vie et les beautés de la loi des trois états? J'avoue que non, et je confesse qu'à mon avis, en donnant à la raison naissante ce qu'elle peut supporter, ils la ménagent et l'encouragent à des efforts ultérieurs et s'abstiennent, selon le mot profond de Malebranche, de la « rebuter. » La curiosité incompressible de la nature humaine réclame deux ordres de réponses, les unes sur le pourquoi, les autres sur le comment. Platon donnait la préférence aux premières et soutenait qu'elles seules fournissent une véritable expli-

cation. A coup sûr, il était, sinon dans le faux, du moins dans l'incomplet : et il était difficile qu'il ne le fût pas, puisque de son temps la science expérimentale n'était pas née. Elle est très développée aujourd'hui, mais pas pour l'enfant qui serait incapable d'en rien saisir, tandis qu'il saisit très bien que tout ce qui l'étonne puisse lui être donné comme le produit d'une volonté paternelle et bienfaisante. Un livre récent sur la mentalité des êtres inférieurs dit que les primitifs et les enfans ont pour tout une explication « mystique. » Je n'offenserai pas le distingué philosophe en disant qu'il n'est peut-être pas très en mesure de bien juger le mysticisme. Le mysticisme ou amour de Dieu et désir de s'unir à lui, tantôt précède la science et tantôt la suit; dans aucun des deux cas, il n'est fait pour l'étouffer. On peut soutenir sans paradoxe que Newton a été mystique et que Descartes lui-même et Leibnitz n'étaient pas très éloignés de l'être. Ils ne l'étaient point, à coup sûr, dans leurs recherches en astronomie, en mécanique, en philosophie naturelle; mais ils pouvaient l'être après et au delà, comme ils auraient pu à la rigueur l'être avant : car eux aussi ont commencé par être des enfans. Je ne crois cependant pas beaucoup, je l'avoue, au mysticisme de nos petits garçons et de nos petites filles, pas plus que je ne crois à celui du bon nègre. Ce qu'il y a chez eux, c'est simplement une impossibilité de se prêter à cette explication naturelle des phénomènes par des enchaînemens d'expérience et de calculs qui ont demandé, qui demanderont des vies entières, pour ne pas dire des siècles d'efforts collectifs. Il est donc inévitable qu'ils acceptent d'abord une explication invoquant des volontés et des intentions analogues aux leurs et qu'ils s'en tiennent d'abord pour satisfaits. Soit respect pour ce qu'on leur dit sur un ton d'autorité, soit faiblesse d'attention et incapacité momentanée d'enchaîner un trop grand nombre d'idées, il est à remarquer que, quand ils ont une réponse vraisemblable qui ne les choque pas, qui ne les fasse pas rire, ils s'arrêtent. C'est un peu plus tard que leur curiosité réfléchira de nouveau et s'apercevra qu'elle a besoin d'une réponse complémentaire. S'ils estiment alors que le second mode d'explication s'ajoute au premier et ne le détruit pas, qu'on y revient même après avoir constaté que le second, à lui seul, ne résout pas tout, ils ne seront peut-être pas en trop mauvaise compagnie.

\*  
\* \*

Montrer comment, de l'une de ses phases à l'autre, l'enfant apprend à raisonner, par induction ou par déduction, à perfectionner sa mémoire, à faire servir plus ou moins ses habitudes à ses progrès, ce serait là reprendre de biais la psychologie tout entière. Sans nous exposer à rien de pareil, notons ici certaines idées que les « nouveaux psychologues » ont essayé d'accréditer sur l'esprit de l'enfant, et demandons-nous ce qu'il faut en penser.

En deux mots, la nouvelle psychologie rend de très grands services par ses études analytiques ; mais ces services, elle en compromet un peu la valeur par l'abus même de l'analyse. Elle oublie que l'esprit et le cœur de l'enfant ne sont pas faits de phénomènes hétérogènes qui se juxtaposent, que l'âme de l'enfant est une organisation complexe et une où tout se tient, avec des corrélations nombreuses comme avec des compensations, que le tout enfin se développe à travers des milieux dont l'action est tantôt facile et tantôt difficile, ici acceptée avec docilité, là modifiée, ici durable et là passagère.

Le nouveau psychologue, assez dédaigneux pour ses devanciers, entre dans une réunion d'enfants. Il y arrive muni d'appareils enregistreurs, avec des graphiques tout préparés. Il fait lire au tableau et mesure la grandeur des lettres lues à une distance mesurée elle-même avec précision. Il fait apprendre une pièce renfermant tant de vers et il inscrit le nombre de minutes et de secondes au bout desquelles chaque enfant l'aura apprise. Il pose des questions qui lui feront mesurer ce que l'enfant a d'imagination ou visuelle ou auditive et le degré de son aptitude à devenir peintre ou musicien. Il compte ce qu'il faut à l'un et à l'autre de minutes pour trouver cinquante mots, pour reconstituer une phrase où l'on a supprimé un mot, deux mots, trois mots, pour additionner dix chiffres ou vingt chiffres, de même qu'il compte combien de coups chacun d'eux peut taper sur sa table sans se dire fatigué. Il se fera fort de fixer par le dynamomètre la cause organique de la paresse, car il mesurera, d'un côté, la force musculaire et, de l'autre, le degré d'indifférence ou de réaction à des excitations tenues, à tort ou à raison, pour caractéristiques. Il fera enfin composer en un même jour toute une troupe de garçons et de fillettes sur cette

question : « A qui voudriez-vous ressembler? » Et par là il se flatte d'avoir déterminé l'idéal de chacun d'eux.

Ces procédés sont ingénieux et ils ne sont pas sans utilité, à la condition qu'on ne s'y tienne pas. Certes, un enfant, s'il est myope, le restera, mais ce n'est pas une raison pour qu'il soit moins bon observateur. Il y a des gens qui sont à même de tout voir, mais qui malheureusement ne regardent rien : ceux qui sont obligés de regarder de près voient souvent beaucoup plus et beaucoup mieux qu'eux. Qui dira le genre de tempérament, le degré de force musculaire ou de richesse sanguine ou de vivacité nerveuse qui favorise le plus l'ardeur au travail? Les uns sont paresseux à l'école parce qu'ils sont maladifs, les autres le seront parce que, se portant trop bien, ils voudraient à tout prix le grand air et le remuement. Mais qui dira même exactement où est le gage d'une santé parfaite? et surtout qui prétendra découvrir l'organe et la fonction dont l'activité garantira le mieux le bon équilibre de l'ensemble? La classification des enfans en bien doués ou mal doués pour la mémoire, j'irai jusqu'à dire en intelligens et en peu intelligens (les arriérés mis à part), en enfans ayant de la volonté et en enfans n'en ayant pas, tout cela est, — en cours d'éducation, — quelque chose de très conjectural et de hasardeux. Il est des natures qui lancent des traits pétillans, mais destinés à s'éteindre les uns après les autres : ce sont des traits d'esprit, des remarques piquantes, des esquisses originales, mais il en reste peu de chose. Il en est d'autres, et quelquefois tout à côté, où le feu couve sous la cendre : il attend les alimens et aussi le souffle qui lui conviendront le mieux, et alors le foyer ne faiblira plus.

En dehors de quelques natures exceptionnelles, aucun homme ne peut être universel : tous sont obligés de choisir plus ou moins tôt ou de se laisser assigner une destination particulière. On a ainsi un ouvrier intelligent, un fermier intelligent, un éducateur intelligent, un médecin intelligent : un homme qui aurait la prétention de se dire très intelligent, sans occuper son intelligence à rien de suivi, aurait bien des chances de n'être qu'un raté. C'est qu'en effet l'intelligence est nécessairement l'intelligence de quelque chose et de quelque chose qui vaille la peine d'être bien connu. Or ce qui vaut la peine d'être connu est de son côté quelque chose qui dure et où tout se tient et se coordonne. L'intelligence d'un homme et aussi celle d'un

enfant se mesurera donc d'abord à ce qu'elle a (autant que possible) d'adéquat à son objet présent. Si elle le dépasse et sait le faire rentrer avec d'autres en un ensemble plus large auquel elle saura se montrer égale, elle aura certainement donné une preuve de plus de son étendue et de sa vigueur. C'est dire que l'intelligence d'un écolier peut être chose changeante et sujette à des ascensions comme à des chutes également inattendues.

La mémoire est une des parties les moins nobles, peut-on dire, de cet ensemble mouvant, parce qu'elle peut, à quelques-uns des degrés qu'elle franchit, dépendre surtout d'aptitudes toutes mécaniques. On pourra dire d'elle ce que Boileau dit de la rime : elle n'est qu'une esclave et ne doit qu'obéir. Sa valeur durable ne s'établit donc que par le concours qu'elle donne à des formes plus larges de la pensée. Une mémoire qui revient d'elle-même exactement et promptement à ce qu'elle a lu ou vu sous une forme sensible ne vaudra pas telle mémoire d'abord plus rebelle ou plus facile à égarer, mais dont l'enfant retrouvera les détours par un effort personnel et réfléchi. Peu importe que ce « palais » des souvenirs soit plus difficile à ouvrir, si on emploie, pour y pénétrer, une clef dont l'usage même a quelque chose d'intelligent. Quand surtout on exige la mémoire littérale (et celle-là seule peut être mesurée par les procédés que nous avons dits), on risque bien de mal juger le sujet ; car souvent ce qui la gêne et la déroute chez un enfant n'est pas autre chose que la troupe d'images accessoires et d'idées naissantes que provoquent les mots prononcés ou mentalement ou à haute voix, et n'est-il pas connu que pour revenir à la littéralité, il ne faut souvent qu'une absence ou qu'une suspension de réflexion ? C'est pourquoi la mémoire d'un enfant, comme plus d'une de ses autres facultés, est variable, variable d'une classe à l'autre et d'une année à l'autre, suivant l'attrait, — souvent passager, — qu'on a su donner à tel ou tel genre d'exercice. L'œuvre de l'éducation enfantine est de coordonner et de régulariser tous ces efforts : le travail de la jeunesse proprement dite et de ses heures décisives sera de les faire converger vers une fin élue ou adoptée et persévèrement servie.

Pour hâter ce moment et pour en fixer les bienfaits, il faudra un certain idéal, et il est toujours intéressant de connaître, quand on le peut, celui d'un enfant. Mais ici encore, que de

variations successives ! L'essai plusieurs fois répété en Amérique et en Belgique de faire écrire, à un moment donné, aux enfans d'une même classe ce qu'ils voudraient être et quel est le personnage auquel ils voudraient ressembler, peut être pour le professeur un amusement innocent. Il n'aurait de valeur sérieuse qu'à la condition d'être répété souvent, et encore faudrait-il être sûr de la sincérité des réponses. Tout petit, l'enfant a un idéal conforme à ce que lui suggèrent ceux de ses premiers livres qui l'ont amusé. Quels sont les petits garçons qui n'ont pas voulu être soldats, ou marins, ou explorateurs, ou ingénieurs, suivant les jouets qu'on leur donnait ? Une fillette de cinq ans, qui jouait encore aux poupées et se figurait sans doute la famille comme un prolongement de cette heureuse illusion, s'écriait tout d'un coup, comme après des réflexions dont elle ne voulait point faire part : « Elle est bien heureuse, M<sup>me</sup> de J..., elle a beaucoup de petites filles ! » Celle qui poussait cette exclamation naïve n'en déclarait pas moins, douze ou quinze ans plus tard, sa volonté solide et bien arrêtée de garder le célibat.

Sur le choix, — si souvent passager, — de l'idéal enfantin, rien n'agit plus que l'attrait exercé par les apparences dont l'imagination est frappée dans son contact avec une personne donnée ; mais il y a aussi certaines répulsions qui opèrent. Presque toujours le petit garçon débute par vouloir être comme son père : mais fréquemment il y renonce parce qu'il a trop entendu parler de la peine que son père avait dû se donner et qu'il voit de trop près celle qu'il continue à s'imposer. Quelques-uns se proposent plus facilement comme modèles un oncle ou un ami de la famille, parce qu'ils éprouvent ses complaisances plutôt que ses sévérités et qu'ils le voient moins dans ses difficultés quotidiennes. D'autres fois enfin, l'idéal de choix n'est autre chose que la ressemblance avec une personne dont la voix, dont les paroles, dont les exemples auront flatté quelques penchans, provoqué quelques désirs naissans, les uns excellens, les autres moins bons. Dans une de ces enquêtes dont je parlais il y a un instant, une fillette de sept ans, d'une école de la Flandre belge, avait répondu : « Je voudrais ressembler que c'est une personne que nous connaissons de vue, parce qu'on la voit et connaît toujours. » Un homme de science commentait la réponse en un grand journal parisien et disait : « Il y a ici une pensée, mais elle gagnerait à être dévoilée ; telle qu'elle se présente,

c'est une énigme. » Eh bien ! ce n'est pas mon avis ; malgré son incorrection bien pardonnable, cette réponse m'a paru la plus claire de toutes. L'enfant en question donnait en quelque sorte la théorie de ce que beaucoup de ses camarades pratiquaient peut être sans s'en douter. Elle affirmait ne vouloir ressembler, un jour, qu'à une personne qu'elle connaîtrait parfaitement et dont les qualités, dont l'humeur, dont la bonne réputation, dont la bonté, dont la bonne chance aussi ne lui laisseraient aucun doute. Elle était dans le vrai ; et c'est ce qui nous explique comment l'idéal d'un enfant varie avec la nature de ceux qu'il a l'occasion d'admirer, — croyant les connaître, — ou dans la vie réelle, ou dans l'histoire, ou dans ces récits imaginaires dont on occupe ses rêveries changeantes.

\*  
\* \*

De tout ce qui précède, il suit que l'enfant est un être actif, tout plein d'énergies spontanées, travaillant lui-même à la constitution de son langage, de son art et de ses jeux, de son idéal préféré, imitant beaucoup, mais n'imitant pas qui que ce soit. On ne saurait non plus le traiter comme un simple réceptacle d'activités et d'aptitudes indépendantes, dont on pourrait mesurer, puis régler l'essor en les isolant indifféremment les unes des autres. L'organisation qui s'ébauche et se consolide en lui n'est pas toujours en équilibre ; mais elle tend à s'y mettre si on surveille les corrélations mutuelles de ses diverses facultés et si on aide l'une à compenser l'insuffisance, quelquefois passagère et guérissable, de l'autre. Si, en effet, nous ne pouvons rien sur l'enfant sans son concours, lui non plus ne peut rien sans le nôtre. Et quand je dis le nôtre, je ne veux pas seulement parler du maître qui le dirige ou qui est censé le diriger ; je veux parler aussi de l'accumulation des influences héréditaires et plus encore des influences morales du jour ou de la veille, de la place qu'on donne à l'enfant dans la famille, de manière qu'il puisse relier celle de demain à celle d'hier : car pour l'être humain mieux valent encore des liens qui gênent que des liens brisés : on peut assouplir les uns, on ne peut pas facilement remplacer les autres.

HENRI JOLY.

---

---

# LA LÉGENDE DE ZOROASTRE

---

Passons de l'Inde en Asie centrale et regardons le pays à vol d'oiseau (1). A perte de vue, se déroule à nos pieds le Pamyr et l'Indou-Kousch « Toit du monde » et nœud gordien du continent. Crêtes blanches et grises vallées. A l'Est et au Nord de ce fouillis montagneux, la Perse et l'Iran forment un haut plateau. De vastes étendues s'encadrent de lignes austères, d'une grandeur superbe et sauvage. Sol accidenté, vertes oasis, déserts arides qu'enferment les plus hautes cimes de la terre. Un des voyageurs modernes qui a le mieux vu la Perse et senti son âme, le comte de Gobineau, décrit ainsi cette contrée altière : « La nature a disposé l'Asie centrale comme un immense escalier, au sommet duquel elle semble avoir tenu à honneur de porter au-dessus des autres régions du globe le berceau antique de notre race. Entre la Méditerranée, le golfe Persique et la Mer-Noire, le sol va s'élevant d'étages en étages. Des croupes énormes placées en assises, le Taurus, les monts Gordyens, les chaînes du Laristan soulèvent et soutiennent les provinces. Le Caucase, l'Elbourz, les montagnes de Chiraz et d'Ispahan y ajoutent un colossal gradin plus haut encore. Cette énorme plate-forme, étalant en plaines ses développemens majestueux du côté des monts Soleyman et de l'Indou-Kousch, aboutit d'une part au Turkestan qui conduit à la Chine, et de l'autre aux rives de l'Indus, frontière d'un non moins vaste monde. La note dominante de cette nature, le sentiment qu'elle éveille par-dessus tous les autres est celui de l'immensité et du mystère (2). »

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> février, le *Mystère de l'Inde*; — *la Vie de Bouddha*.

(2) Gobineau, *Trois ans en Asie*; Plon.

Mais elle abonde aussi en violens contrastes, qui évoquent l'idée de la lutte et de la résistance. Après les redoutables tempêtes du printemps, de mai jusqu'en septembre, le temps reste sec et l'atmosphère d'une pureté merveilleuse. Les contours des montagnes et les moindres détails du paysage se dessinent dans une clarté limpide avec des couleurs vives qui ont la fraîcheur de l'arc-en-ciel. L'été est chaud et léger, l'hiver rude et terrible. L'oranger et le grenadier poussent au bord des vallées fertiles. Des palmes ombragent les sources où boivent les gazelles, tandis que les neiges s'amassent aux flancs des montagnes, boisées de chênes et de cèdres, qu'habitent l'ours et le vautour, et que le vent du Nord balaye les steppes en tourbillons de poussière.

Telle la terre d'adoption des Aryas primitifs, terre où l'eau ne jaillit du sol avare que sous les coups de pic, terre qui ne donne son fruit que sous le soc de la charrue et le canal d'irrigation, où la vie est un éternel combat contre la nature. Telle fut la patrie de Zoroastre.

#### 1. — LA JEUNESSE DE ZOROASTRE

Les uns le font naître en Bactriane, les autres dans la biblique Rhagès, non loin de l'actuelle Téhéran. J'emprunte encore à Gobineau la description de ces lieux grandioses : « Au Nord s'étendait une chaîne de montagnes dont les sommets étincelans de neige se relevaient à une hauteur majestueuse : c'était l'Elbourz, cette immense crête qui unit l'Indou-Kouch aux montagnes de la Géorgie, le Caucase indien au Caucase de Prométhée, et, au-dessus de cette chaîne, la dominant comme un géant, s'élançait dans les airs l'énorme dôme pointu du Demavend, blanc de la tête aux pieds... Pas de détails qui arrêtent la pensée, c'est un infini comme la mer, c'est un horizon d'une couleur merveilleuse, un ciel dont rien, ni parole, ni palette, ne peut exprimer la transparence et l'éclat, une plaine qui, d'ondulations en ondulations, gagne graduellement les pieds de l'Elbourz, se relie et se confond avec ses grandeurs. De temps en temps, des trombes de poussière se forment, s'arrondissent, s'élèvent, montent vers l'azur, semblent le toucher de leur faite tourbillonnant, courent au hasard et retombent. On n'oublie pas un tel tableau. »

A l'époque où naquit le premier Zoroastre, quatre ou cinq mille ans avant notre ère (1), l'antique Iran et la Perse étaient peuplés par des tribus nomades, issues de la plus pure race blanche. Une élite seulement connaissait la charrue et l'art du labour, l'épi sacré qui pousse droit comme un javelot, les moissons d'or qui ondulent comme des seins de femme et la gerbe divine, ce pur trophée du moissonneur. Les autres vivaient en pasteurs avec leurs troupeaux, mais tous adoraient le soleil et offraient le sacrifice du feu sur l'autel de gazon. Ils vivaient par petites tribus, ayant perdu leurs anciens rois pontifes. Mais, depuis plusieurs siècles, les Touraniens venus des plaines du Nord et des montagnes de la Mongolie, avaient envahi la terre des purs et des forts, l'antique Aryana Vaeya. Pépinière humaine inépuisable, les Touraniens étaient issus de la race la plus résistante de l'Atlantide, hommes trapus, au teint jaune, aux petits yeux bridés. Puissans forgerons d'armes, cavaliers pillards et rusés, ils adoraient aussi le feu, non la lumière céleste qui illumine les âmes et rapproche les tribus, mais le feu terrestre, souillé d'éléments impurs, père des noirs enchantemens, le feu qui donne la richesse et la domination en attisant les désirs cruels. On les disait voués aux démons des ténèbres. Toute l'histoire des Aryas primitifs est l'histoire de leurs luttes avec les Touraniens. Sous le choc des premières invasions, les tribus aryennes se dispersèrent. Elles fuyaient devant les cavaliers jaunes montés sur leurs chevaux noirs comme devant une armée de démons.

Les plus récalcitrans se réfugiaient dans les montagnes ; les autres se soumettaient, subissaient le joug du vainqueur et admettaient son culte corrompu.

A cette époque, naquit dans les tribus montagnardes de l'Elbourz, qui s'appelait alors l'Albordj, un jeune homme du

(1) Pline dit Zoroastre de 1 000 ans antérieur à Moïse. Hermippe, qui traduisit ses livres en grec, le faisait remonter à 5 000 ans avant la prise de Troie, Eudoxe à 6 000 ans avant la mort de Platon. La science moderne, après les savantes études d'Eugène Burnouf, de Spiegel, de James Darmesteter et de Harlez, déclare qu'il n'est pas possible de fixer la date où vécut le grand prophète iranien, auteur du Zend-Avesta, mais la recule en tout cas à 2 500 ans avant J.-C. La date indiquée par Pline correspond à peu près à la date approximative admise par les modernes orientalistes. Mais Hermippe, qui s'occupa spécialement de ce sujet, devait posséder sur la Perse des documens et des traditions aujourd'hui perdues. La date de 5 000 ans avant J.-C. n'a rien d'improbable, étant donné l'antiquité préhistorique de la race aryenne.

nom d'Ardjasp, descendant d'une ancienne famille royale. Ardjasp passa sa jeunesse avec sa tribu, chassant le buffle et guerroyant contre les Touraniens. Le soir, sous la tente, le fils de roi dépossédé songeait quelquefois à restaurer l'antique royaume de Yima (1) le Puissant; mais ce n'était qu'un rêve sans contour. Car, pour cette conquête, il n'avait ni les chevaux, ni les hommes, ni les armes, ni la force. Un jour, une sorte de fou visionnaire, un saint en haillons comme l'Asie en a toujours eu, un *pyr*, lui avait prédit qu'il serait un roi sans sceptre et sans diadème, plus puissant que les rois de la terre, un roi couronné par le soleil. Et c'était tout.

Dans une de ses courses solitaires, par un clair matin, Ardjasp atteignit une vallée verte et fertile. Des pics élancés formaient un large cirque, çà et là fumaient des champs de labour; au loin, un portique construit en troncs d'arbres dominait un groupe de huttes entourées de palissades. Une rivière courait sur un tapis de hautes herbes et de fleurs sauvages. Il la suivit et atteignit un bois de pins odorans. Tout au fond dormait, au pied d'un roc, une source limpide plus bleue que l'azur. Une femme drapée de lin blanc, agenouillée au bord de la source, puisait de l'eau dans un vase de cuivre. Elle se releva et posa l'urne sur sa tête. Elle avait le fier type des tribus aryennes montagnardes. Un cercle d'or retenait ses cheveux noirs. Sous l'arc des sourcils, qui se rejoignaient au-dessus du nez busqué, brillaient deux yeux d'un noir opaque. Il y avait dans ces yeux une tristesse impénétrable d'où jaillissait parfois un dard, pareil à un éclair bleu sortant d'un nuage sombre.

— A qui appartient cette vallée? demanda le chasseur égaré.

— Ici, dit la jeune femme, règne le patriarche Vahoumano, gardien du feu pur et serviteur du Très-Haut.

— Et toi, noble femme, quel est ton nom?

— On m'a donné le nom de cette source, qui s'appelle Ardouizour (source de Lumière). Mais prends garde, étranger! Le maître a dit: Celui qui boira de cette eau, sera brûlé d'une soif inextinguible, et seul un Dieu peut l'éteindre...

Encore une fois, le regard de la jeune femme aux yeux opaques tomba sur l'inconnu. Il vibra cette fois-ci comme une flèche d'or, puis elle se tourna et disparut sous les pins odorans.

(1) Le Rama indou, dont il est question au début du Zend-Avesta sous le nom de Yima et qui reparait dans la légende persane sous le nom de Djemchyd.

Des centaines de fleurs blanches, rouges, jaunes et bleues penchaient leurs étoiles et leurs calices en gerbes sur la source bleue. Ardjasp s'y pencha aussi. Il avait soif et but à longues lampées dans le creux de sa main de l'eau cristalline. Puis il s'en alla et ne s'inquiéta plus de cette aventure. Seulement, il repensait quelquefois à la vallée verdoyante, ceinte de pics inaccessibles, à la source d'azur sous les pins parfumés et à la nuit profonde des yeux d'Ardouizour d'où sortaient des éclairs bleus et des flèches d'or.

Des années se passèrent. Le roi des Touraniens, Zohak, triomphait des Aryas. Dans l'Iran, sur un contrefort de l'Indou-Kousch, à Baktra (1), une cité de pierre, une forteresse s'éleva pour commander aux tribus nomades. Le roi Zohak y convoqua toutes les tribus aryennes qui devaient reconnaître sa puissance. Ardjasp s'y rendit avec ceux de sa tribu, non pour se soumettre, mais pour voir l'ennemi face à face. Le roi Zohak, vêtu d'une peau de lynx, occupait un trône d'or placé sur un tertre couvert de peaux sanglantes de buffles. Autour de lui, en un grand cercle, se tenaient les chefs armés de longues lances. D'un côté, un petit groupe d'Aryas; de l'autre, des centaines de Touraniens. Derrière le roi, s'ouvrait un temple fruste, taillé dans la montagne comme une sorte de grotte. Deux énormes dragons de pierre, grossièrement taillés dans les rochers de porphyre, en gardaient l'entrée et lui servaient d'ornement. Au centre brûlait un feu rouge sur un autel de basalte. On y jetait des ossemens humains, du sang de taureau et des scorpions. De temps à autre, on voyait se lever, derrière ce feu, deux énormes serpens qui se chauffaient à sa flamme (2). Ils avaient des pattes de dragon et des capuchons charnus à crêtes mobiles. C'étaient les derniers survivans des ptérodactyles antédiluviens. Ces monstres obéissaient aux bâtons de deux prêtres. Car ce temple était celui d'Angra-Mayniou (Ahrimane), le seigneur des mauvais démons et le dieu des Touraniens.

Ardjasp était à peine arrivé avec des hommes de sa tribu que des guerriers amenèrent devant le roi Zohak une captive. C'était une femme magnifique, presque nue. Un lambeau de

(1) L'actuelle Balk, en Baktryane.

(2) De là vient que, dans les traditions persanes du *Zerducht-Namèh* et du *Schah-Namèh*, le roi Zohak est représenté avec deux serpens qui lui sortent des épaules.

toile couvrait à peine sa ceinture. Les anneaux d'or de ses chevilles prouvaient une race noble. Ses bras étaient liés sur son dos avec des cordes et des gouttes de sang tachaient sa peau blanche. Elle était retenue au col par une corde tressée de crin de cheval aussi noire que ses cheveux défaits, qui retombaient sur son dos et ses seins palpitans. Ardjasp reconnut avec terreur la femme de la source, Ardouizour... Hélas ! combien changée ! Elle était blême d'angoisse, aucun dard ne sortait de ses yeux mornes. Elle baissait la tête, la mort dans l'âme.

Le roi Zohak dit : « Cette femme est la plus fière captive des Aryas rebelles du mont Albordj. Je l'offre à celui d'entre vous qui saura la mériter. Mais il faut qu'il se voue au dieu Angra-Mayniou, en versant de son sang dans le feu et en buvant du sang de taureau. Il faut ensuite qu'il me prête serment, à la vie, à la mort, en plaçant sa tête sous mon pied. Celui qui fera cela, qu'il prenne Ardouizour et en fasse son esclave. Si personne n'en veut, nous l'offrirons en pâture aux deux serpens d'Ahrimane. »

Ardjasp vit un long frisson secouer, des pieds à la tête, le beau corps d'Ardouizour. Un chef touranien, au teint orange, aux yeux bridés, se présenta. Il offrit le sacrifice du sang devant le feu et les deux serpens, il plaça sa tête sous les pieds de Zohak et fit le serment. La captive avait l'air d'une aigle blessée. Au moment où le Touranien brutal mit la main sur la belle Ardouizour, celle-ci regarda Ardjasp. Un dard bleu sortit de ses yeux et un cri de terreur de sa gorge : « Sauve-moi ! » Ardjasp s'élança l'épée nue contre le chef, mais les gardiens de la captive le saisirent et allaient le transpercer de leurs lances quand le roi Zohak s'écria : « Arrêtez ! ne touchez pas à ce chef ! » puis se tournant vers le jeune Arya :

— Ardjasp, dit-il, je te laisse la vie et je te donne cette femme, si tu me prêtes serment et te soumetts à notre Dieu.

A ces mots, Ardjasp se prit les tempes, baissa la tête et rentra dans le rang des siens. Le Touranien saisit sa proie, Ardouizour poussa un nouveau cri, et cette fois-ci Ardjasp se serait fait tuer, si ses compagnons ne l'avaient retenu en le serrant à la gorge jusqu'à l'étouffer. Le jour pâlit, le soleil devint noir et Ardjasp ne vit plus qu'un fleuve de sang rouge, le sang de toute la race touranienne, qu'il brûlait de verser pour la victime, pour la divine Ardouizour, blessée et traînée dans la boue. Ardjasp tomba à terre et perdit connaissance.

Quand le jeune chef rouvrit les yeux, sous la tente où ses compagnons l'avaient transporté, il aperçut au loin une femme liée sur la selle d'un cheval. Un cavalier sauta sur la bête, serra la femme dans ses bras, et toute une troupe de Touraniens aux longues lances, montés sur leurs chevaux noirs, s'élança à sa suite. Bientôt cavaliers, chevaux, croupes et sabots rués en l'air, disparurent dans une nuée de poussière avec la horde sauvage.

Alors Ardjasp se souvint des paroles d'Ardouizour près de la source de lumière, sous les pins odorans : « Celui qui boira de cette eau sera brûlé d'une soif inextinguible, — et seul un Dieu peut l'étancher ! » Il avait soif dans le sang de ses veines, dans la moelle de ses os, soif de revanche et de justice, soif de lumière et de vérité, soif de puissance pour délivrer Ardouizour et l'âme de sa race !

## II. — LA VOIX DANS LA MONTAGNE ET LE VERBE SOLAIRE

Le cheval galopait ventre à terre à travers plaines et collines. Ardjasp regagna les monts de l'Albordj. Il retrouva, à travers maint rocher, la route du vallon aux herbes fleuries, entre les cimes de neige. En s'approchant des huttes de bois, il vit des laboureurs qui fendaient le sol avec la charrue attelée de chevaux fumans. Et la terre, rejetée le long des sillons, fumait aussi de plaisir sous le soc tranchant et les durs sabots. Sur un autel de pierre, en plein champ, dormait un glaive, et par-dessus reposait en croix une gerbe de fleurs. Ces choses rassérénèrent le cœur d'Ardjasp. Il trouva Vahoumano, le vénérable patriarche, assis sous sa tente et rendant la justice à sa tribu. Ses yeux étaient pareils au soleil d'argent qui se lève entre les cimes de neige et sa barbe, d'un blanc verdâtre, semblable aux lichens qui recouvrent les vieux cèdres, aux flancs de l'Albordj.

— Que demandes-tu de moi ? dit le patriarche à l'étranger.

— Tu sais le rapt d'Ardouizour par le roi Zohak, dit Ardjasp. J'ai vu son supplice à Baktra. Elle est devenue la proie du Touranien. On dit que tu es un sage ; tu es le dernier héritier des prêtres du soleil. Tu es de ceux qui savent et qui peuvent par les Dieux d'en haut. Je viens chercher auprès de toi lumière et vérité pour moi, justice et délivrance pour mon peuple.

— As-tu la patience qui brave les années ? Es-tu prêt à

renoncer à tout pour ton œuvre? Car tu n'en es qu'au début de tes épreuves, et ta souffrance durera toute ta vie.

— Prends mon corps, prends mon âme, dit Ardjasp, si tu peux me donner la lumière qui assouvit et le glaive qui délivre. Oui, je suis prêt à tout, si par cette lumière et par ce glaive je puis sauver les Aryas et arracher Ardouizour à son bourreau.

— Alors je puis t'aider, dit Vahoumano. Viens habiter ici pour un temps. Tu vas disparaître aux yeux des tiens; quand ils te reverront, tu seras un autre. A partir de ce jour, ton nom ne sera plus Ardjasp, mais Zarathoustra (1) qui signifie *étoile d'or* ou *splendeur du soleil* et tu seras l'apôtre d'Ahoura-Mazda, qui est *l'aurole de l'Omniscient, l'Esprit vivant de l'Univers!*

C'est ainsi que Zoroastre devint le disciple de Vahoumano (2).

Le patriarche, prêtre du soleil, détenteur d'une tradition qui remontait à l'Atlantide, enseigna à son élève ce qu'il savait de la science divine et de l'état présent du monde.

— La race élue des Aryens, dit Vahoumano, est tombée sous le joug fatal des Touraniens, sauf quelques tribus montagnardes; mais celles-ci sauveront la race entière. Les Touraniens adorent Ahrimane (3) et vivent sous son joug.

— Qu'est-ce donc qu'Ahrimane?

— Il y a des esprits sans nombre entre le ciel et la terre, dit le vieillard. Innombrables sont leurs formes, et comme le ciel sans bornes l'enfer insondable a ses degrés.

Il est un puissant Archange, nommé Adar-Assour (4) ou Lucifer, qui s'est précipité dans l'abîme pour porter le feu dévorant de son flambeau dans toutes les créatures. Il est le plus grand sacrifié de l'orgueil et du désir, qui cherche Dieu en lui-même et jusqu'au fond du gouffre. Même tombé, il conserve le souvenir divin et pourra quelque jour retrouver sa couronne, son étoile perdue. Lucifer est l'Archange de la

(1) *Zarathoustra* est le nom zend dont *Zoroastre* est la forme grecque postérieure. Les Parsis donnent au grand prophète aryen le nom de *Zerduscht*.

(2) Certains kabalistes juifs, quelques Gnostiques et les Rosicruciens du moyen âge identifiaient Vahoumano, l'initiateur de Zoroastre, avec Melchisédec, l'initiateur d'Abraham.

(3) En zend : *Angra-Mayniou*. J'ai adopté dans ce récit la plupart des noms de la tradition gréco-latine parce qu'ils sont plus conformes à notre oreille et plus évocateurs de souvenirs.

(4) Nous le retrouverons sous ce nom dans la tradition assyrienne de Ninive et chaldéenne de Babylone.

lumière. Ahrimane (1) n'est pas Lucifer, mais son ombre et son revers, le chef des bandes ténébreuses. Attaché à la terre avec frénésie, il nie le ciel et ne sait que détruire. C'est lui qui a souillé les autels du feu et suscité le culte du serpent, lui qui propage l'envie et la haine, les vices et l'oppression, la fureur sanguinaire. Il règne sur les Touraniens, il attire leur génie maléfique. C'est lui qu'il faut combattre et terrasser, — pour sauver la race des purs et des forts.

— Mais comment combattre l'Invisible qui ourdit sa trame dans les ténèbres?

— En te tournant vers le soleil qui se lève derrière la montagne de Hara-Berezaïti. Monte par la forêt des cèdres et gagne la grotte de l'aigle qui est suspendue sur le gouffre. Là, tu verras le soleil surgir tous les matins des pics hérissés. Pendant le jour, prie le Seigneur du soleil de se manifester à toi; la nuit, attends-le et déploie ton âme vers les astres comme une lyre immense. Tu attendras longtemps le Dieu, car Ahrimane cherchera à te barrer la route. Mais une nuit, dans la paix de ton âme, se lèvera un autre soleil, plus brillant encore que celui qui enflamme les cimes du mont Berezaïti, — le soleil d'Ahoura-Mazda. Tu entendras sa voix et il te dictera la loi des Aryas.

Quand le temps fut venu pour Zoroastre de se retirer dans sa solitude, il dit à son maître :

— Mais où donc retrouverai-je la captive garrottée de Baktra, que le Touranien a traînée dans sa tente et qui saigne sous son fouet? Comment l'arracher de ses poings? Comment chasser de devant mes yeux le spectre de ce beau corps lié de cordes et taché de sang, qui crie et qui m'appelle toujours? Hélas! ne reverrai-je jamais la fille des Aryas, qui puise l'eau de lumière sous les pins odorans et ses yeux qui ont laissé dans mon cœur leurs flèches d'or et leurs dards bleus? Où reverrai-je Ardouizour?

Vahoumano se tut un instant. Son œil devint terne et fixe, aussi morne que la pointe des glaçons aux branches des sapins en hiver. Une grande tristesse semblait peser sur le vieillard comme celle qui tombe sur les cimes de l'Albordj quand le soleil les a quittées. Enfin, d'un grand geste, il étendit le bras droit et murmura :

(1) La conception de Méphistophélès dans le *Faust* de Goëthe correspond exactement à celle d'Ahrimane avec en plus l'ironie et le scepticisme modernes.

— Je l'ignore, mon fils. Ahoura-Mazda te le dira... Va à la montagne!

\* \*  
\* \*

Zoroastre, vêtu de peaux de mouton, passa dix ans à l'extrémité de la grande forêt de cèdres, dans la grotte suspendue sur le gouffre. Il vivait de lait de buffle et du pain que les pâtres de Vahoumano lui apportaient de temps en temps. L'aigle, qui nichait dans les rochers au-dessus de la grotte, l'avertissait par ses cris du lever du soleil. Quand l'astre d'or chassait les brumes de la vallée, il venait voler quelques instans à grand bruit d'ailes devant la caverne, comme pour voir si le solitaire dormait, puis il dessinait quelques cercles au-dessus de l'abîme et partait pour la plaine.

Des années passèrent, disent les livres persans, avant que Zoroastre entendît la voix d'Ormuz et vit sa gloire. Ce fut Ahrimane qui l'assaillit d'abord avec ses légions furieuses. Les jours du disciple de Vahoumano coulaient tristes et désolés. Après les méditations, les exercices spirituels et les prières de la journée, il pensait au destin des Aryas opprimés et corrompus par l'Ennemi, il repensait aussi au sort d'Ardouizour. Que devenait la plus belle des Aryennes aux mains du Touranien hideux?

Avait-elle noyé son angoisse dans quelque fleuve ou subi son ignoble destin? Suicide ou dégradation, il n'y avait pas d'autre alternative. L'une et l'autre était affreuse. Et Zoroastre voyait sans cesse le beau corps sanglant d'Ardouizour ligotté d'une corde. Cette image sillonnait la méditation du prophète naissant comme un éclair ou comme une torche.

Les nuits étaient pires que les jours. Ses rêves nocturnes dépassaient en horreur les pensées de sa veille. Car tous les démons d'Ahrimane, tentations et terreurs, venaient l'assaillir sous des formes hideuses et menaçantes d'animaux. Une armée de chacals, de chauves-souris et de serpens ailés envahissait la caverne. Leurs voix glapissantes, leurs chuchotemens et leurs sifflemens lui inspiraient le doute sur lui-même, la peur de sa mission. Mais, le jour, Zoroastre se représentait les milliers et les milliers d'Aryas nomades opprimés par les Touraniens et secrètement révoltés contre leur joug, les autels souillés, les blasphèmes et les invocations maléfiqes, les femmes enlevées

et réduites en esclavage comme Ardouizour. Alors l'indignation lui rendait le courage.

Quelquefois, il gravissait, avant l'aube, la cime de sa montagne boisée de cèdres. Il écoutait le vent gémir dans les grands arbres tendus comme des harpes vers le ciel. Du sommet il regardait l'abîme, l'escarpement des pentes vertes, les cimes de neige, hérissées de pointes aiguës, et au loin, sous une vapeur rose, la plaine de l'Iran. Si la terre, disait Zoroastre, a eu la force de soulever d'un tel élan ses mille mamelles vers le ciel, pourquoi n'aurais-je pas, moi, la force de soulever mon peuple ? Et quand le disque éclatant de l'astre-roi jaillissait des cimes de neige, dissipant d'un seul rayon comme d'un coup de lance les brumes du gouffre, Zoroastre se remettait à croire à Ormuz. Il priait tous les matins, comme Vahoumano le lui avait enseigné : « Sors, ô soleil étincelant avec tes chevaux rapides, monte sur le Hara-Berezaïti et éclaire le monde ! »

Cependant Ormuz ne venait pas. Les rêves nocturnes de Zoroastre devenaient de plus en plus effrayants. Des monstres plus horribles l'assiégeaient, et, derrière leur houle mouvante, une ombre apparut, une ombre vêtue de longs habits de deuil, le visage voilé de noir comme le reste de son corps. Elle se tenait immobile et semblait regarder le dormeur. Était-ce l'ombre d'une femme ? Ce ne pouvait être Ardouizour. La blanche puseuse à la source d'azur n'aurait pas eu cet air sinistre. Elle paraissait et disparaissait, toujours immobile, toujours voilée, son masque noir fixé sur Zoroastre. Pendant un mois, elle revint toutes les nuits sur la houle des démons changeants. Enfin elle parut se rapprocher et s'enhardir. Derrière ses voiles noirs, chatoyait, en lueurs fugitives, un corps nacré d'une beauté phosphorescente. Était-ce une tentatrice envoyée par Ahrimane ? Était-ce une de ces lémures qui induisent les hommes à des amours lugubres parmi les marbres des tombeaux, sous les cyprès des cimetières ? Mais non ; l'Ombre voilée avait trop de tristesse et de majesté. Une nuit cependant elle se pencha sur lui, et de sa bouche, à travers son voile noir sortit une haleine brûlante qui se répandit dans les veines du voyant comme un fleuve de feu.

Et Zoroastre s'éveilla dans une sueur d'angoisse, sur son lit de feuilles sèches, sous sa peau de buffle. On n'entendait, dans la nuit, que les hurlemens du vent tournoyant dans le gouffre,

en trombes et en rafales, du vent désespéré qui répondait à la voix âpre et sauvage du torrent.

Cependant, peu à peu, de mois en mois, en ses visites espacées, l'Ombre-Femme s'éclaircit. De noire elle devint grise, puis blanchâtre. Elle semblait apporter avec elle des rayons et des fleurs, car elle chassa les démons de son nimbe rose et venait seule maintenant. Un jour, elle se montra presque transparente, dans la blancheur d'une aube incertaine, et tendit ses deux bras vers Zoroastre comme en un geste ineffable d'adieu. Elle resta longtemps ainsi, toujours muette et voilée. Puis, d'un autre geste, elle montra le soleil naissant, et, tournée vers lui, se dilua dans son rayon, comme absorbée et bue par sa chaleur.

Zoroastre s'éveilla et marcha jusqu'au bord de la grotte qui surplombe l'abîme. Il faisait grand jour ; le soleil était haut dans le ciel. A ce moment, quoiqu'il n'eût point vu le visage de l'Ombre, le solitaire eut le sentiment irréfragable que ce fantôme était l'âme d'Ardouizour et qu'il ne la reverrait plus en ce monde.

Il resta longtemps immobile. Une douleur aiguë le poignait ; un torrent de larmes silencieuses s'échappa de ses yeux. Le froid les gelait dans sa barbe. Puis il monta vers le sommet de sa montagne. Des stalactites de neige gelée pendaient aux branches des vieux cèdres et fondaient au soleil printanier. La neige étincelait en cristaux sur les cimes et toute la chaîne de l'Albordj semblait pleurer des larmes durcies, des larmes de glace.

Les trois jours et les trois nuits qui suivirent furent pour Zoroastre le pire temps de désolation. Il vivait la Mort, non pas la sienne propre, mais celle de tous les êtres ; il habitait en Elle et Elle campait en lui. Il n'espérait plus rien, il n'invoquait même plus Ormuz et ne trouvait de repos que dans un brisement de tout son être qui amenait l'inconscience.

Mais voici que, la troisième nuit, au plus profond de son sommeil, il entendit une voix immense, pareille au roulement d'un tonnerre qui finirait en un murmure mélodieux. Puis, un ouragan de lumière se rua sur lui d'une telle violence qu'il crut qu'on chassait son âme hors de son corps. Il sentait que la puissance cosmique, qui le hantait depuis son enfance, qui l'avait comme cueilli dans sa vallée pour le porter à sa cime, que l'Invisible et l'Innommable allaient se manifester à son intelligence dans le langage par lequel les dieux parlent aux hommes. Le Seigneur des esprits, le roi des rois, Ormuz, le verbe so-

laire, lui apparut sous forme humaine. Vêtu de beauté, de force et de lumière, il fulgurait sur un trône de feu. Un taureau et un lion ailés supportaient son trône des deux côtés et un aigle gigantesque étendait ses ailes sous sa base. Autour de lui resplendissaient, en trois demi-cercles, sept Keroubim aux ailes d'or, sept Elohim aux ailes d'azur et sept Archanges aux ailes de pourpre (1). D'instant en instant, un éclair partait d'Ormuz et pénétrait les trois mondes de sa lumière. Alors les Kéroubim, les Elohim et les Archanges reluisaient comme Ormuz lui-même de l'éclat de la neige, pour reprendre aussitôt leur couleur propre. Noyés dans la gloire d'Ormuz, ils manifestaient l'unité de Dieu ; brillans comme l'or, l'azur et la pourpre, ils devenaient son prisme. Et Zoroastre entendit une voix formidable, mais mélodieuse et vaste comme l'univers. Elle disait :

— Je suis Ahoura-Mazda, celui qui t'a créé, celui qui t'a élu. Maintenant, écoute ma voix, ô Zarathoustra, le meilleur des hommes. Ma voix te parlera jour et nuit et te dictera la parole vivante (2).

Alors il y eut une fulguration aveuglante d'Ormuz avec ses trois cercles d'Archanges, d'Elohim et de Keroubim. Le groupe, devenu colossal, occupait toute la largeur du gouffre et cachait les cimes hérissées de l'Albordj. Mais il pâlit en s'éloignant pour envahir le firmament. Pendant quelques instans, les constellations scintillèrent à travers les ailes des Kéroubim, puis la vision se dilua dans l'immensité. Mais l'écho de la voix d'Ahoura-Mazda retentissait encore dans la montagne comme un tonnerre lointain et s'éteignit avec le frémissement d'un bouclier d'airain.

Zoroastre était tombé la face contre terre. Quand il s'éveilla, il était tellement anéanti qu'il se retira dans le coin le plus obscur de la grotte. Alors l'aigle qui nichait au-dessus de la caverne et qui sortait ce matin-là du gouffre, où il avait vainement cherché sa proie, vint se poser familièrement à quelques pas du solitaire, comme si l'oiseau royal d'Ormuz reconnaissait enfin son prophète. Le dos de l'oiseau ruisselait de pluie. Il lissa du bec ses plumes fauves, puis, comme l'astre du jour sortait d'un nuage, il étendit ses ailes pour les sécher et regarda fixement le soleil.

(1) Les Keroubim s'appellent dans le Zend-Avesta *Amschapands*, les Elohim des *Yezds* et les Archanges des *Férouers*.

(2) *Zend Avesta* signifie la parole vivante dans la langue zend.

\*  
\*\*

A partir de ce moment, Zoroastre entendit journallement la voix d'Ormuz. Elle lui parlait la nuit et le jour comme une voix intérieure ou par des images ardentes qui étaient comme les pensées vivantes de son Dieu. Ormuz lui enseigna la création du monde et sa propre origine, c'est-à-dire la manifestation du verbe vivant dans l'univers (1), les hiérarchies ou forces cosmiques, la lutte nécessaire contre Ahrimane, déchet de l'œuvre créatrice, esprit du mal et de la destruction, les moyens de le combattre par la prière et le culte du feu. Il lui enseigna le combat contre les démons par la pensée vigilante et contre les Impurs (les Touraniens) par les armes consacrées. Il lui apprit l'amour de l'homme pour la terre et l'amour de la terre pour l'homme qui sait la cultiver, la part qu'elle prend à la splendeur des moissons et sa joie d'être labourée, et ses forces secrètes qui émanent en bénédictions sur la famille du laboureur. Tout le *Zend-Avesta* n'est qu'une longue conversation entre Ormuz et Zoroastre. « Quelle est la chose la plus agréable à cette terre? Ahoura-Mazda répondit : — C'est lorsqu'un homme pur marche sur elle. — Qu'y a-t-il en second lieu de plus agréable à cette terre? — C'est lorsqu'un homme pur construit une demeure pourvue de feu, pourvue de bétail, où il y a une femme, des enfans et de beaux troupeaux. *Car il y a en cette maison abondance de droiture* (2). » Et Zoroastre, par la voix d'Ormuz, entendit la réponse que la terre fait à l'homme qui la respecte et la cultive. Elle dit : « Homme, je te soutiendrai toujours et je viendrai à toi. » Et la terre vient à lui avec sa bonne odeur et sa bonne fumée, et la pointe du blé vert qui pousse et la moisson resplendissante. Tout au contraire du pessimisme bouddhiste et de la doctrine de la non-résistance, il y a dans le *Zend-Avesta* (écho des révélations intimes de Zoroastre) un optimisme sain et une combativité énergique. Ormuz con-

(1) « Dans la religion de Zoroastre, dit Silvestre de Sacy, il est évident qu'à l'exception du temps tout a été créé; le créateur c'est le temps, car le temps n'a point de bornes; il n'a ni hauteur, ni racine; il a toujours été et il sera toujours. Malgré ces excellentes prérogatives que possédait le temps, il n'y avait personne qui lui donnât le nom de créateur. Pourquoi cela? Parce qu'il n'avait rien créé. Ensuite il créa le feu et l'eau et quand il les eut mis en contact, Ormuz reçut l'existence. Alors le temps fut et créateur et seigneur, à cause de la création qu'il avait exercée. »

(2) Troisième Fargard du *Vendidad-Sadé* (1-17).

damne la violence et l'injustice, mais impose le courage comme la vertu première de l'homme. Dans la pensée de Zoroastre, on sent la présence continue du monde invisible, des hiérarchies cosmiques, mais toute l'attention est portée sur l'action, sur la conquête de la terre, par la discipline de l'âme et l'énergie de la volonté.

Le prophète inspiré de l'Albordj prit l'habitude de noter ses révélations intérieures sur une peau de mouton avec un stylet de bois trempé dans le feu, sous la forme des caractères sacrés que lui avait enseignés Vahoumano. Plus tard des disciples notèrent ses pensées ultérieures sous sa dictée, et cela devint le *Zend-Avesta*, écrit d'abord sur des peaux de bêtes comme devait l'être le *Koran* des Arabes, et conservé dans une sorte d'arche sainte en bois de cèdre, renfermant la cosmogonie, les prières et les lois avec les cérémonies du culte.

### III. — LE GRAND COMBAT ET L'ANGE DE LA VICTOIRE

Lorsque, après dix ans de solitude et de méditation, Zoroastre revint dans sa tribu natale, les siens le reconnurent à peine. Une flamme guerrière sortait du mystère de ses grands yeux, et une autorité souveraine émanait de sa parole. Il convoqua sa tribu et les tribus aryennes voisines pour les inciter à la guerre contre les Touraniens, mais en même temps il leur annonça sa révélation, le *Zend-Avesta*, le verbe vivant, la parole d'Ormuz. Cette parole devint le centre animateur de son œuvre. Purification, travail et combat, telles en furent les trois disciplines. *Purification* de l'esprit et du corps par la prière et le culte du feu, « ce fils d'Ormuz, » comme il l'appelle, du feu qui renferme le premier souffle de Dieu. *Travail* de la terre par la charrue et culture des arbres sacrés, cyprès, cèdre, oranger; travail couronné d'amour, avec l'épouse prêtresse au foyer. *Combat* contre Ahrimane et les Touraniens. La vie des Aryas sous Zoroastre fut ainsi une perpétuelle veillée des armes, une lutte incessante, adoucie et rythmée par les travaux des champs et les joies mâles du foyer. Les hymnes à Ormuz embellissaient le sacrifice quotidien du feu. La cité primitive fondée par Zoroastre fut une cité en marche, une cité de combat. On semait l'arc en main et le javelot fixé à la ceinture, on labourait sur le champ de bataille, on moissonnait aux jours de repos. On n'avancéit

que pas à pas. Sur chaque terre conquise Zoroastre faisait planter le camp formé de palissades, germe d'une cité future. Au centre, l'autel du feu sous un portique entouré de cyprès, souvent près d'une source. Des *mobeds*, ou prêtres, furent institués, et des *destours*, ou docteurs de la loi. Défense, sous peine de mort, à ceux de la religion mazdéenne de donner leurs filles aux Touraniens ou d'épouser des Touraniennes. Zoroastre donnait pour exemple, à ses laboureurs guerriers, les animaux sacrés, leurs compagnons et collaborateurs, le chien fidèle, le cheval alerte, le coq vigilant. « Que dit le chant du coq? Il dit : Tiens-toi debout, il fait jour. Celui qui se lève le premier, entre en paradis. » Comme tous les vrais initiés, Zoroastre n'ignorait pas la loi de la réincarnation, mais il n'en parlait point. Il n'entraîna pas dans sa mission de la révéler. Cette idée eût détourné la race aryenne de son œuvre prochaine, la conquête du sol par l'agriculture et la cristallisation de la famille. Mais il enseignait à ses adeptes le principe du *Karma* sous sa forme élémentaire, à savoir que l'autre vie est la conséquence de celle-ci. Les impurs vont au royaume d'Ahrimane. Les purs s'en vont, sur un pont de lumière, construit par Ormuz, brillant comme le diamant, aigu comme le tranchant d'une épée. Au haut de ce pont, les attend un ange ailé, beau comme une vierge de quinze ans et cette vierge leur dit : « Je suis ton œuvre, je suis ton vrai moi, je suis ta propre âme sculptée par toi-même (1)! »

Toutefois Zoroastre portait au fond de lui-même une tristesse indicible. La terrible mélancolie des prophètes, rançon de leurs extases, l'accablait quelquefois. Son œuvre était vaste comme les horizons de l'Iran, où les montagnes fuient derrière les montagnes, et les plaines au bout des plaines. Mais plus Ahoura-Mazda l'attirait à lui, et plus la grandeur du prophète le séparait du cœur des hommes, quoiqu'il vécût au milieu d'eux dans la lutte. Parfois, aux soirs d'automne, les femmes portant leurs gerbes de moisson défilaient devant lui. Quelques-unes s'agenouillaient et présentaient leur gerbe de blé au prophète assis sur une pierre, près de l'autel des champs. Il éten-

(1) Voyez dans le *Zend-Avesta* (traduction d'Anquetil-Duperron, l'héroïque découvreur de la langue zend et de la religion persane primitive) le récit d'une sorte de tentation de Zoroastre par Agra-Mayniou (Ahrimane). Suivent les moyens de combattre Ahrimane par des prières et des invocations. Le chapitre se termine par une description du jugement de l'âme entre ou par Zoroastre en une sorte de vision (*Vendidad-Sadé*, 19<sup>e</sup> Fargard).

daît les bras sur chacune en prononçant quelques mots. Il regardait ces nuques robustes et ces bras bronzés par le soleil. L'une ou l'autre de ces femmes lui rappelait Ardouizour, mais aucune n'avait la blancheur éclatante de la Vierge, puiŕseuse de lumière à la source d'azur, aucune n'avait la fierté de son port, aucune son visage de fille de roi, aucune son regard d'aigle blessé qui perçait comme un javelot, aucune le son de sa voix qui submergeait comme un flot de cristal. Il entendait encore son cri : « Sauve-moi ! » et il n'avait pu la sauver... C'est ce cri terrible qui avait poussé le fougueux jeune homme vers le sage Vahoumano, lequel Ardjasp était devenu Zoroastre. C'est grâce à ce cri qu'il avait soulevé sa tribu et toute la race des Aryas à la conscience d'elle-même pour une lutte à la vie, à la mort. De ce cri d'une femme en détresse était née son œuvre. Mais Elle... Ardouizour... où languissait-elle... vivante ou morte ? Zoroastre, qui savait tant de choses, ne le savait pas. Malgré toutes ses prières, Ahoura-Mazda ne le lui avait pas révélé. Un nuage de sombre douleur lui masquait ce secret.

Après quarante ans de luttes tumultueuses aux nombreuses péripéties, Zohak, roi des Touraniens, qui n'avait cessé de harceler les vainqueurs, fut tué, et sa forteresse prise par les Aryas. Zoroastre proclama Lorasp roi des Aryas et instaura le culte d'Ormuz à Baktra, après avoir fait couper en morceaux les deux serpens, puis combler de sable et de blocs de pierre la caverne qui avait servi au culte infâme d'Ahrimane. Ayant ainsi parfait son œuvre, il voulut se retirer dans sa caverne, pour savoir d'Ormuz l'avenir de sa race et transmettre cette révélation aux siens. Il donna ordre à ses trois meilleurs disciples de le rejoindre au mont Albordj, au bout d'un mois, pour recevoir ses dernières instructions. Zoroastre voulait finir sa vie sur la montagne où il avait entendu pour la première fois la voix d'Ormuz, et il savait que son Dieu lui dirait là une dernière parole. Mais, avant de quitter le monde, voici la recommandation qu'il laissa à ses fidèles comme conclusion et résumé du *Zend-Avesta* : « Que ceux qui m'écoutent ne considèrent pas Ahrimane, l'apparence des choses et des ténèbres, mais le Feu originaire, la Parole, Ahoura-Mazda — et qu'ils y vivent. Ceux qui ne m'écoutent pas s'en repentiront à la fin des temps (1). »

(1) *Ahoura-Mazda*, l'aurole du soleil, représente ici la couronne d'esprits divins qui ont créé le soleil et forment son aura et dont Ormuz est l'animateur.

Quand Zoroastre parvint à sa caverne, aux premiers jours du printemps, il neigeait encore dans l'Albordj, et le vent était rude, sous les cimes blanches, dans la forêt de cèdres. Les pères qui l'avaient conduit lui firent du feu, puis le laissèrent seul. Et le prophète fatigué et rassasié de jours se mit à songer en contemplant la danse des flammes rouges et claires sur le bois résineux. Il repensa toute sa vie et la contempla comme un seul tableau. Il la revit comme un grand fleuve aux cent détours, aux mille affluens, il la vit de la source à l'embouchure. Le clair ruisseau des hauteurs était devenu une large rivière, et la rivière un fleuve roulant sur le sable, écumant contre les falaises. Des cités avaient surgi sur ses bords et des navires glissaient à sa surface. Et voici que la majesté du fleuve allait se perdre dans l'immensité de l'Océan!... La tâche était faite, les Aryas étaient libres. Mais maintenant, qu'allait devenir sa race?

La nuit tombait, il faisait froid. Le vieux prophète grelottait près de son feu. Alors il s'écria : « O divin seigneur Ormuz, me voici près de ma fin. Je me suis dépouillé, j'ai tout sacrifié à mon peuple, j'ai obéi à ta voix. Pour devenir Zoroastre, Ardjasp a renoncé à la divine Ardouizour ; et Zoroastre ne l'a plus revue. Elle s'est évanouie dans les limbes de l'espace et le seigneur Ormuz ne l'a point rendue à son prophète. J'ai tout sacrifié à mon peuple pour qu'il ait des hommes libres et de fières épouses. Mais aucune d'elles n'a la splendeur d'Ardouizour, la flamme dorée qui tombait de ses yeux... Que du moins je connaisse l'avenir de ma race!... »

En murmurant ces mots, Zoroastre entendit le roulement d'un tonnerre lointain, accompagné du frémissement de mille boucliers de bronze. Le bruit grandit en se rapprochant et devint terrible. Toutes les montagnes tremblaient, et la voix du Dieu irrité semblait vouloir déraciner la chaîne de l'Albordj.

Zoroastre ne put que s'écrier : « Ahoura-Mazda ! Ahoura-Mazda ! » Et le prophète épouvanté s'évanouit, la face contre terre, sous la voix grondante du ciel.

Aussitôt Zoroastre revit Ormuz dans toute sa splendeur, tel qu'il l'avait vu au premier jour de sa révélation, mais sans sa couronne de Férouers et d'Amschapands. Seuls les trois animaux sacrés, le taureau, le lion et l'aigle, soutenant son trône

Cette auréole spirituelle est en quelque sorte l'âme vivante du soleil dans la pensée du mazdéisme.

de feu, fulguraient sous lui. Et Zoroastre entendit la voix d'Ormuz rouler à travers l'espace et vibrer à travers son cœur.

— Pourquoi, disait-elle, veux-tu connaître ce qui n'appartient qu'à ton Dieu? Aucun prophète ne connaît toutes les pensées du Verbe. Ne doute pas d'Ahoura-Mazda, Zoroastre, ô toi le meilleur des hommes, car je porte dans ma balance le destin de tous les êtres et le tien propre. Tu veux savoir le destin de ta race? Regarde donc ce que les peuples d'Asie vont faire des trois animaux qui soutiennent mon trône.

La vision fulgurante d'Ormuz disparut, et Zoroastre fut transporté en esprit dans les temps futurs. Volant à travers l'espace, il vit défiler à ses pieds le tumulte des montagnes et la fuite éperdue des plaines comme le rouleau d'un grand livre qui se déroule. Il aperçut l'Iran jusqu'à la mer Caspienne, la Perse jusqu'au Taurus et au Caucase, la Mésopotamie jusqu'au golfe Persique. Il vit d'abord un flot de Touraniens reprendre la forteresse de Baktra et profaner le temple d'Ormuz. Puis il vit, sur les bords du Tigre, se dresser l'orgueilleuse Ninive, palais, tours et temples. Un taureau gigantesque, ailé, à tête humaine, symbole de sa puissance, posait au sommet de la ville. Et Zoroastre vit ce taureau se changer en un bufile sauvage et ravager les plaines et piétiner les peuples d'alentour, au milieu desquels les purs Aryas fuyaient en masse vers le Nord. Puis il vit, cité plus vaste encore, sur les bords de l'Euphrate, s'élever, avec sa double enceinte et ses pyramides, la monstrueuse Babylone. Dans un de ses sanctuaires, dormait roulé sur lui-même un serpent colossal. L'aigle d'Ormuz, qui volait par les airs, voulut l'attaquer. Mais le serpent lové le chassa d'un souffle de feu, et s'en alla baver son poison sur tous les peuples d'alentour. Enfin Zoroastre vit le lion ailé marcher victorieux à la tête d'une armée de Perses et de Mèdes. Mais soudain le roi du désert se changea en un tigre féroce qui dévorait les peuples et déchirait les prêtres jusqu'au fond du temple du soleil, aux bords du Nil.

Et Zoroastre s'éveilla de son rêve avec un cri d'horreur : « Si tel est l'avenir qui menace les Aryas, de la race des purs et des forts, s'écria le prophète, j'ai combattu en vain. S'il en est ainsi, je m'en vais recevoir mon épée, qui jusqu'à ce jour est restée vierge de sang ennemi et la tremper jusqu'à la garde dans le sang touranien. Moi, vieillard, j'irai seul vers l'Iran,

pour exterminer jusqu'au dernier les fils de Zohak, afin qu'ils ne détruisent pas mon peuple, dussé-je devenir la proie d'Ahrimane... comme la noble Ardouizour !

Alors la voix d'Ormuz s'éleva comme un léger murmure, comme un souffle de brise dans les branches des grands cèdres et dit : « Arrête, mon fils, arrête, grand Zoroastre. Ta main ne doit plus toucher une épée, tes jours sont révolus. Gagne le haut de la montagne, où l'on voit le soleil se lever sur les cimes du mont Berezaïti. Tu viens de voir l'avenir avec l'œil des hommes ; tu vas le voir avec l'œil des Dieux. Là-haut reluit la justice d'Ormuz et t'attend l'Ange de la Victoire. »

Et Zoroastre gravit la montagne au-dessus de la grotte. Au sommet, il s'assit épuisé sous un cèdre et attendit le jour. Quand le soleil parut derrière la forêt des cimes blanches, le vieux lutteur sentit un grand frisson secouer son corps.

— C'est la mort ! dit la voix d'Ahrimane dans le gouffre ténébreux.

— C'est la résurrection ! dit la voix d'Ormuz dans le ciel.

Aussitôt Zoroastre aperçut comme une arche de lumière, qui partait de ses pieds pour s'élançer au ciel. Elle était aiguë comme le tranchant d'un glaive et brillait comme le diamant.

Son âme, arrachée de son corps et comme emportée par un aigle, s'élança par-dessus.

Au haut de l'arche, une femme superbe, drapée de lumière, était debout sur le pont de Tinegad. Elle rayonnait de fierté et de joie surhumaine. Comme deux éclairs blancs, deux ailes jaillissaient de ses épaules. Elle tendait au prophète une coupe d'or d'où débordait un breuvage écumant. Il sembla à Zoroastre qu'il la connaissait depuis toujours, et pourtant il ne put la nommer, tant son sourire merveilleux l'éblouissait de son éclat.

— Qui es-tu, ô prodige ?

— O mon maître, ne me reconnais-tu pas ? Je suis Ardouizour... Je suis ta création, je suis plus que toi-même, je suis ton âme divine. Car c'est toi qui m'as sauvée, c'est toi qui m'as suscitée à la vie ! Quand, prise d'horreur et de colère, j'ai tué mon ravisseur, le chef touranien, et quand ses frères m'eurent poignardée, mon âme erra longtemps dans les ténèbres. J'étais l'ombre qui te hanta. Je t'ai persécuté de mon désespoir, de mes remords, de mon désir... Mais ce sont tes prières, tes larmes, tes appels qui m'ont soulevée peu à peu du royaume

d'Ahrimane. Sur l'encens de ton amour, sur l'éclair de ta pensée, je me suis approchée, moi aussi, de la splendeur d'Ormuz. Enfin nous allons boire la coupe de la vie immortelle à la source de la lumière!...

Et la belle Ardouizour, transfigurée en l'Ange de la Victoire, se jeta au cou de Zoroastre comme l'épouse se jette au cou de l'époux, lui présentant à boire la coupe écumante de l'éternelle jeunesse. Alors il sembla au prophète qu'une onde de lumière et de feu le submergeait tout entier. Du même coup, Ardouizour avait disparu, mais elle avait pénétré de part en part son sauveur. Maintenant Ardouizour vibrait au cœur de Zoroastre. Elle regardait par ses yeux; il regardait par les siens, et tous deux voyaient la gloire d'Ormuz. Désormais ils étaient un. Zoroastre sentait qu'Ardouizour pouvait s'envoler au loin sans se séparer de lui, — ou se fondre à son essence sans cesser d'être elle-même.

Et tout à coup, abaissant ses yeux vers la terre, le prophète vit les Aryas s'avancer en longues caravanes, par tribus et par peuples. Ardouizour marchait à leur tête et les conduisait vers l'Occident... Ardouizour devenue... l'âme de la race blanche.

\*  
\* \*

Quand les trois disciples voulurent rejoindre leur maître, ils ne le trouvèrent plus. Dans la grotte, il n'y avait que son bâton de voyage et le gobelet d'or qui lui servait pour verser la liqueur fermentée dans le feu. Ils cherchèrent partout, mais en vain. Au sommet de la montagne, il n'y avait aucune trace du prophète. Son aigle familier planait seul sur le gouffre et lorsqu'il frôlait les flancs de la caverne, d'un fort battement d'aile, il semblait y chercher encore le frère de sa solitude, le seul homme qui avait osé — comme lui — regarder le soleil en face.

ÉDOUARD SCHURÉ.

---

# MÉNÉLIK

---

Les dépêches d'Addis Ababa annoncent que le jeune prince Lidy Yassou va être couronné roi des rois d'Éthiopie. Les personnages qui commandent encore au nom de Ménélik estiment cette manifestation nécessaire à la consolidation de son œuvre. Le moment est donc venu d'essayer de donner au public une idée de ce que fut l'étrange carrière du Négous auquel ses collaborateurs jugent prudent aujourd'hui de donner un successeur.

Le grand Africain qui vient d'entrer dans l'histoire puisque, s'il n'est pas encore matériellement mort, il ne traîne plus dans un coin du *Guébi* d'Addis Ababa qu'un reste de vie animale, se révéla au gros de l'opinion européenne par son triomphe du 1<sup>er</sup> mars 1896. Le vainqueur d'Adoua sauvait l'indépendance éthiopienne, il provoquait la chute du régime crispinien; il apparaissait ainsi comme un facteur de la politique internationale. L'intérêt général se porta sur ce Roi des Rois d'Éthiopie, mais pour en faire bien plus un personnage de légende qu'un homme dont l'œuvre et le caractère apparaissaient clairement. Peu nombreux furent les témoins du drame qui se demandèrent dans quelles circonstances et par les efforts de quel génie l'acteur principal avait pu préparer le coup d'éclat du dénouement; bien peu avaient suivi la politique grâce à laquelle Ménélik fit échapper la région sur laquelle il régnait au partage de l'Afrique que les Européens dépecèrent avec tant de hâte dans les vingt dernières années du xix<sup>e</sup> siècle.

Il est vrai que les informations manquaient, et ont continué à manquer depuis, qui auraient permis de substituer l'exactitude à la légende. Pour comprendre la réalité éthio-

pienne, le public aurait dû se garder des fables de voyageurs qui, soit pour se grandir en grossissant ce qu'ils avaient vu, soit même dans un intérêt moins innocent, avaient trop souvent beau mentir parce qu'ils venaient de loin. Mais surtout, pour se représenter la carrière de Ménélik, il aurait fallu faire l'effort de transposer dans un cadre africain et oriental les souvenirs de notre plus haut moyen âge. Le personnage du grand Négous ne se conçoit, en effet, que dans un milieu d'allures mérovingiennes. Il a régné sur un pays fertile en aventuriers belliqueux et où de si nombreux exemples ont montré qu'un soldat heureux peut aspirer à tout, que les morceaux de l'Empire ne sont tenus ensemble que par la force du bras du Souverain. Pendant longtemps son palais ne fut qu'un amas de vastes paillotes où il vivait, comme tous les seigneurs éthiopiens, au milieu d'un luxe primitif d'armes, de boucliers en peau d'hippopotame lamés de cuivre et d'argent, de chevaux de guerre et de jarres d'hydromel, avec, pour joie la plus raffinée, le plaisir d'entendre des trouvères à sa solde chanter sa puissance et ses exploits. Son peuple avait hérité de quelque chose des lois de Rome et de Constantinople dont s'inspire, de loin, le code éthiopien, le « Fata Negouste ; » mais la rudesse des mœurs exigeait des châtimens qui ont longtemps compris la peine du talion et qui comprennent encore des mutilations variées. Dans cette barbarie s'ouvraient, comme très anciennement chez nous, des villes de refuge gouvernées par l'autorité ecclésiastique ; mais le christianisme éthiopien, plus encore que la loi, a dû s'adapter à des mœurs primitives. Sous ses formules, qui ne portent plus guère d'esprit avec elles, les Éthiopiens ont, en certaines matières, à peine moins de libertés que leurs voisins musulmans ; c'est ainsi que non seulement ils peuplent leurs maisons de concubines convenablement appelées « cuisinières, » mais encore que ces chrétiens se contentent presque toujours d'un mariage purement civil pour éviter des liens trop solides et trop exigeans. Cette coutume, qui leur permet de divorcer librement, est même pour certaines femmes éthiopiennes un moyen de richesse, puisque la communauté doit être partagée également « jusqu'à un grain de mil. » On dit que la fameuse Taïtou usa six fois de ce procédé pour s'enrichir avant d'avoir la chance d'être appelée à partager le trône de Ménélik.

Si les liens de la famille sont ainsi restés plus souples et

plus simples, la vie économique n'est guère moins rudimentaire. Le commerce est fait par une classe peu nombreuse de marchands, de *Négadis*, surtout musulmans, soumis à tous les prélèvements qu'inspire le bon plaisir et qui, pour cette raison, délaissent les domaines des Ras trop exigeans. Pas de monnaie en dehors du thaler de Marie-Thérèse d'Autriche, qui a cours aussi dans plusieurs régions du Soudan, par exemple le Ouadaï; comme divisions de cette monnaie, des barres de sel, des cartouches de fusil Gras et même des douilles vides. C'est seulement après la victoire d'Adoua que Ménélik commença à faire frapper des écus à son effigie.

L'Empereur n'a, comme bien on peut le croire d'après cette esquisse du milieu, aucune administration pour exécuter avec régularité sa volonté dans un pays d'ailleurs vaste et aux communications difficiles. Ses ordres sont appliqués par une hiérarchie de chefs auxquels sont donnés des fiefs, leur vie durant. C'est tout ce que permet l'état actuel de l'Empire du Négous, et si cette machine rudimentaire fonctionne encore assez bien sous l'impulsion d'un homme de la trempe de Ménélik, on s'explique cependant qu'un des plus vieux résidens français en Éthiopie ait pu dire : « Les ordres de l'Empereur, en Abyssinie, sont comme une pierre jetée dans un large étang : près de la pierre de grosses vagues, plus loin l'eau se ride à peine. »

On voit à quel point certaines peintures du vainqueur d'Adoua et de son peuple ont été systématiquement modernisées. Ce contemporain qu'est Ménélik se trouve être pour les Occidentaux de notre génération un homme d'autrefois. S'il a été un réformateur, un homme de progrès, ce fut avec des procédés qui font penser à Dagobert et à Charlemagne. Ce souverain d'une nation politiquement et socialement en bas âge a fait venir du dehors des instrumens et aussi des hommes auxquels il demande des conseils sur l'agriculture et tous les arts. Dans son zèle et pour entraîner son peuple, il met « la main à la pâte : » on l'a vu commencer lui-même à creuser des caniveaux de drainage. Pour bien comprendre et pour donner l'exemple, il démonte de ses doigts, inexpérimentés mais habiles, les engins européens offerts à sa curiosité. Il faut qu'il réagisse contre le mépris traditionnel des Éthiopiens pour la classe des artisans dont tout ce qu'il apprend lui révèle de plus en plus la nécessité. Oui certes, il est un homme de progrès, mais avec les

vues limitées et toutes les allures d'un roi mérovingien qui aurait voulu introduire de prodigieuses innovations étrangères dans l'exploitation de ses « villas » de Cuise ou de Verberie. Son éducation ne lui a permis d'apprécier de notre civilisation que certains moyens matériels. Et il faut commencer par faire effort pour bien mettre Ménélik dans son milieu, si l'on veut comprendre les développemens et surtout estimer les chances de durée de son œuvre.

\*  
\* \*

Le prince Sahala Meriem, le futur Ménélik, né en 1844 du roi du Choa, Haeli Melicoth, commence par subir un destin qui montre clairement ce qu'est l'Éthiopie. Le roi du Choa a dû se soumettre, à Kassa, au soldat heureux qui s'est fait Négous sous le nom de Théodoros, et lui donner son fils en otage. Sahala Mériem, selon l'usage, est interné par le vainqueur sur un *amba*, un de ces témoins géologiques laissés par l'érosion, qui coupent de leurs silhouettes rigides l'horizon des hauts plateaux et qui servent de prisons et de repaires aux chefs éthiopiens. Cependant Théodoros veut s'attacher l'héritier Choan, il lui offre la main d'une de ses filles; Sahala Mériem affecte d'être heureux et flatté, mais seulement pour avoir l'occasion, à la faveur des préparatifs de la noce, de s'enfuir avec la complicité de l'eunuque que le Négous avait chargé de le garder sur l'*amba* de Magdala.

Haeli Melicoth meurt et, en 1866, Sahala Meriem se proclame roi du Choa, en prenant le nom de Ménélik II. C'est annoncer une ambition audacieuse, puisque c'est revendiquer la succession de Ménélik I<sup>er</sup>, personnage que la légende fait naître de Salomon et de la reine de Saba et qui est comme le Pharamond de l'Éthiopie. Mais Ménélik sait qu'il peut se permettre cette audace : il a vu baisser l'étoile de Théodoros, entouré de tant d'inimitiés que l'expédition anglaise de lord Napier, qui va monter pour délivrer le consul britannique et quelques Européens emprisonnés avec lui par le Négous, rencontrera fort peu de résistance. Le jour de Pâques 1868, Théodoros quitte la scène du monde en bel aventurier : il a été vaincu, il libère ses prisonniers qu'il aurait pu se donner le suprême plaisir de massacrer, il envoie en même temps 1000 vaches et 500 moutons aux Anglais en les invitant à faire bonne chère et il se brûle la cervelle sur son repaire de Magdala.

L'heure de Ménélik n'est cependant pas venue. Le Tigré, le Nord de l'Empire, donne encore un Négous à l'Éthiopie en la personne de Johannès. Ménélik tâte ce rival qui a, dit-on, reçu des armes des Anglais désireux de se faire un ami du principal prétendant au trône éthiopien. Il le trouve trop fort pour engager à fond la lutte et, trop formidable lui-même pour être inquiété par son suzerain dans le Sud, il va y poursuivre l'œuvre dont les résultats le rendront assez puissant pour que, en 1889, après la mort de Johannès, il arrive presque sans coup férir à se faire sacrer Roi des Rois.

\*  
\* \*

C'est par une sorte de politique coloniale, par la conquête des fertiles pays Gallas du Sud, et aussi par l'entretien systématique de relations avec les Européens que Ménélik, pendant ces vingt années, se procurera des richesses et des armes, c'est-à-dire la puissance, surtout dans un pays de condottieri comme l'Éthiopie. La position géographique du Choa et aussi l'histoire l'y aident. Le Choa est à l'extrémité de l'Abyssinie; sur son territoire s'ouvre la seule entaille qui interrompe à l'Est la grande falaise éthiopienne : la vallée de l'Aouache qui coule dans la faille de l'écorce terrestre que la mer remplit jusqu'au fond du golfe de Tadjoura. Longtemps cette situation excentrique et cette brèche ont été pour le Choa une cause de faiblesse et un danger. Par là, au xvi<sup>e</sup> siècle, est montée l'invasion musulmane de Mohammed le Gaucher qui a conquis le pays choan et à qui le reste de l'Éthiopie chrétienne n'a échappé que grâce au secours des Portugais appelés par le Pape à cette croisade tardive et peu connue. Au temps de Ménélik, la marée islamique est en baisse. Un moment, en 1875, il semble pourtant qu'elle va remonter; les Égyptiens du khédivé Ismaïl occupent Harrar où régnait un émir indépendant. Mais cette entreprise n'est qu'une partie d'un mouvement général que l'Égypte tente contre l'Éthiopie et que, en 1876, le Négous Johannès arrêtera net dans le Nord par une écrasante victoire.

Et par la brèche de l'Aouache, au lieu d'une menace, il vient à Ménélik une aide incessante, celle des Français. Si le Négous qui achève de mourir a été une personnalité intéressante pour tous les Européens, il fut pour nous presque un élève et un client. Les relations du Choa avec la France, comme

d'ailleurs ses bonnes dispositions générales envers les étrangers, sont, à vrai dire, antérieures à Ménélik. Le grand-père de ce souverain, Sahlé Sehlassi, avait signé en 1840 un traité d'amitié et de commerce avec Louis-Philippe, par l'intermédiaire de Rochet d'Héricourt, consul de France à Massaouah. Vers la même époque, des initiatives privées se tournaient, dans notre pays, du côté de l'Éthiopie méridionale. Elles ne se découragèrent pas, malgré l'indifférence des pouvoirs publics. C'est sous leur impulsion que la France avait acquis, en 1862, la baie d'Obock qu'elle ne devait occuper qu'en 1883. Dans l'intervalle, des Français aventureux, Soleillet, Denis de Rivoire, Pierre Arnoux, Brémont, avaient affronté la dangereuse traversée du désert des Danakils pour aller commercer avec le roi du Choa, qui renouvela par leur entremise ses relations avec la France officielle : il adressa en 1876 et 1881 des lettres au Président de la République. Ce qu'il demandait surtout à ces étrangers c'était les engins inventés par le génie occidental et principalement des armes. Et tandis que l'Égypte, puis, plus tard, l'Italie s'interposeront entre l'Éthiopie du Nord et la mer, la porte française de la baie de la Tadjoura restera largement ouverte au Choa sur le monde extérieur. Ménélik en aura si bien conscience qu'il voudra voir cette voie modernisée par la construction d'un chemin de fer dont les aventures extraordinaires composent un des chapitres les plus singuliers de l'histoire de la question d'Éthiopie pendant le règne qui est virtuellement fini.

Tout l'équipement qui peut venir de la baie de Tadjoura et dont il a besoin, Ménélik se met à même de le payer par cette politique coloniale que nous indiquions plus haut comme une des sources de sa puissance. Le Choa a eu ses Indes, barbaquement exploitées, il est vrai, mais dont la richesse a fait pour une bonne part la force du Négous. A cet égard encore, sa situation excentrique, autrefois dangereuse, lui donne une supériorité sur l'Éthiopie du Nord, dont le plateau s'élève au-dessus des régions moins riches et d'ailleurs soumises à la domination égyptienne. Les Gallas du Sud qui, superficiellement convertis à l'Islam par Mohammed le Gaucher, avaient été un instant une menace pour l'Éthiopie, le roi du Choa les conquiert systématiquement et les force à travailler sur leur riche glèbe pour lui fournir d'abondantes redevances. Cette expansion a peut-être été la partie la plus importante de l'œuvre personnelle de Ménélik. Son étendue

matérielle se révèle à la simple comparaison des cartes d'il y a vingt-cinq ans avec celles d'aujourd'hui. Les premières nous montrent le Choa tout à l'extrémité de l'Éthiopie dont, au Sud, les confins incertains flottent sur des régions qui le sont encore plus. Les secondes au contraire portent une Éthiopie massive, doublée au Sud, arrivée à couvrir tous les hauts plateaux et dans laquelle la capitale choane, Addis Ababa, est devenue une ville centrale. Les frontières de l'Empire qui touchent au Sobat, au lac Rodolphe et englobent le lac Stéphanie sont partout reconnues par des traités formels avec les puissances européennes voisines. Tout cela est l'œuvre de Ménélik, conseillé, il faut le dire, par des Français qui ne cessèrent de lui montrer la nécessité pour l'Éthiopie, dans l'Afrique nouvelle qui se faisait autour de ses hautes terres assurées jusque-là d'un si « splendide isolement, » de remplir ses frontières naturelles.

Jusqu'au Grand Négous, les Éthiopiens ne possédaient que la partie septentrionale de leur plateau, — véritable ile entre le désert et les plaines du Nil qui se présentent comme une immensité alternativement inondée par le fleuve ou craquelée par la sécheresse. Les magnifiques pays du Sud, portant leurs champs fertiles, mieux arrosés que ceux de l'Abyssinie du Nord, à une altitude de 1 600 à 2 000 mètres, c'est-à-dire continuant sans transition la vieille Éthiopie, semblaient cependant appeler la conquête éthiopienne, que repoussaient à l'Est le désert et à l'Ouest les fièvres et les immenses roselières du marais nilotique. Les Éthiopiens qui avaient commencé à recevoir des rudimens de civilisation dès les temps pharaoniques, qui, gardés par la montagne, avaient su défendre leur indépendance de Chrétiens contre tous les assauts de l'Islam et s'organiser quelque peu, possédaient en outre l'avantage de ne trouver devant eux au Sud qu'un peuple sans aucune cohésion. Les Gallas, de race toute différente, apparentés, semble-t-il, à ces noirs supérieurs qui occupent toutes les hautes terres de l'Est du continent, du pays des Cafres jusqu'à l'Éthiopie, étaient divisés en tribus incapables de concevoir l'idée de patrie commune qui unissait les Éthiopiens au moins devant la menace extérieure. Chaque tribu, campée sur sa montagne, était en guerre avec la tribu voisine : les vallées désertes, souvent profondes d'un millier de mètres, qui entaillent le plateau servaient de champs de bataille à ces frères ennemis. Les Gallas auxquels

aucune culture n'avait encore apporté les moyens de constituer un État cohérent ne pensaient qu'à travailler amoureusement leurs terres dont la fertilité leur assurait une vie facile. Si les Éthiopiens ne se sont pas saisis plus tôt de cette proie, et n'ont pas conquis tous les plateaux dont l'altitude dans l'Afrique chaude, comme en Amérique, permet à une humanité vigoureuse de vivre jusque sous les tropiques, c'est qu'eux-mêmes étaient très divisés : quand la menace islamique leur laissait un répit, gens du Tigré, de l'Amhara et du Godjam s'usaient en luttes intestines.

Le puceron galla ne pouvait cependant vivre en paix à côté d'un nid de fourmis guerrières comme l'Éthiopie. Les routiers du Nord le razziaient exactement comme les pieux musulmans soudanais, avant de subir la paix européenne, razziaient tous les peuples fétichistes qui les bordaient au Sud, sur toute la largeur de l'Afrique, depuis le Nil jusqu'à l'Atlantique. Une fois la récolte engrangée, la saison sèche bien établie, en novembre, les seigneurs éthiopiens se mettaient en route avec leurs guerriers et leurs serviteurs pour aller « gagner » sur quelque tribu galla. Ils savaient que telle de ces tribus n'avait pas reçu depuis plusieurs années de visite éthiopienne, qu'elle avait pu refaire sa population, ses troupeaux et ses réserves de grains : la moisson était donc mûre pour les pillards. Alors on partait avec la sécurité que donne la possession de fusils lorsqu'on va combattre des gens qui n'ont que des lances : les Éthiopiens ont des armes à feu en grand nombre depuis le xvii<sup>e</sup> siècle. On cernait, on fouillait une montagne, on se donnait la gloire de tuer tous les hommes qui n'arrivaient pas à se cacher au fond de la brousse. On faisait quelque temps ripaille sur les réserves de grains des vaincus. Puis, lorsque le pays était mangé, les Éthiopiens rentraient, traînant avec eux les troupeaux, les femmes et les enfans. Ils regagnaient leur pays vers le temps des Pâques ; ils gardaient une partie des femmes captives qui devenaient concubines ou pileuses de mil selon leur âge, et vendaient le reste aux trafiquans musulmans de la côte avec les petits garçons dont ils avaient fait des eunuques. Les soldats devenaient ensuite laboureurs jusqu'à la moisson pour repartir en expédition au commencement de la saison sèche suivante.

Tel était le mode d'exploitation barbare et en somme peu

productif que Ménélik remplaça par la conquête. Intelligent et conseillé par des Européens, il comprit qu'il y avait à faire des pays gallas autre chose qu'un terrain de chasse à l'homme. Mais ce n'est pas du premier coup qu'il se rendit compte de l'avantage qu'il y aurait à tirer un tribut régulier de ces terres si belles qu'on trouve sur certaines d'entre elles, disent les Éthiopiens, « plus de miel que de boue. » Lui aussi commença par la razzia, glorieuse et féroce. Les récits des voyageurs européens nous le montrent, dans ses premières expéditions, s'amusant à essayer lui-même sur des malheureux Gallas pourchassés dans la brousse l'effet des fusils de dernier modèle qui lui arrivaient d'Europe. Peu à peu, cependant, au lieu de passer comme des sauterelles, les gens de Ménélik restèrent comme garnisaires et percepteurs d'impôt; et, laissant ainsi des points d'appui dans le pays, ils purent descendre toujours plus avant dans le Sud. De plus en plus, la conquête se régla. En 1884, Ménélik supprimant l'esclavage rendit inutile la chasse à l'homme. A mesure que son souci du voisinage européen se fit plus pressant, ses ordres devinrent plus stricts. En 1897, le Dedjaz Tessama, qui achevait la conquête des pays gallas du Sud-Ouest, déclarait à M. de Bonchamps, envoyé à travers l'Éthiopie au-devant de la mission Marchand : « Autrefois je faisais la guerre pour tuer, ravager, piller et ramener dans mon pays du bétail et des esclaves. L'Empereur ne veut plus que nous agissions de la sorte : il entend que nous fassions la guerre pour pacifier le pays. Nous ferons donc sa volonté. » Et Tessama ne plaisantait pas lorsqu'il s'agissait de faire respecter cet ordre. Il en cuisait au guerrier qui rapportait des trophées sanglans pour se donner le droit de s'enduire la tête de beurre selon la mode et les rites de l'honneur militaire du pays. « Chez les Adjibas, un soldat avait émasculé un indigène. Le dedjaz lui fit attacher à la bouche les trophées qu'il rapportait. Le coupable fut ainsi promené, les mains liées, à travers le camp, puis il reçut devant ses camarades réunis cinquante coups de courbache (1). »

Ce n'est pas que ces conquêtes fussent encore rendues très humaines. Si une tribu résistait, on lui inculquait vigoureusement le respect de la force éthiopienne. « Quand la première invasion, disait philosophiquement un chef éthiopien, ne ravage pas com-

(1) *Vers Fuchoda. A la rencontre de la mission Marchand, à travers l'Éthiopie*, par M. Charles Michel, second de la Mission de Bonchamps; Plon.

plètement un pays, les habitans se révoltent, et il faut partir en grande expédition pour recommencer. Alors seulement le pays est civilisé (1). » Mais du moins, avec Ménélik, il arrivait un moment où la razzia cessait pour faire place à cette « civilisation » s'accompagnant d'une exploitation moins barbare. Les chefs, comme le firent à temps les rois du Djimma et du Motcha, purent même éviter tout pillage par une soumission aussi opportune que pleine d'humilité. Ils venaient, eux et leurs principaux guerriers, une pierre sur le cou, se prosterner aux pieds du lieutenant du Négous, qui ramenait sa *chama* (toge) jusqu'aux yeux, en signe de mépris. Ils entendaient énumérer d'une voix sévère les différens articles du tribut qu'ils auraient à payer et ne pouvaient laisser tomber leur pierre et se relever qu'après avoir tout promis et juré fidélité.

Il ne faudrait pas croire cependant que le système des garnisaires, qui remplaçait l'ancienne razzia, constituait un mode d'exploitation bien recommandable; mais il était tout le progrès permis à l'organisation rudimentaire de l'Éthiopie et il contribua beaucoup à asseoir la puissance de Ménélik. Un seigneur recevait du Négous une terre de conquête et choisissait un sommet pour y établir son *guébi* sur le modèle de ceux que nous avons décrits plus haut. Sous lui les divers cantons avec leurs paysans gallas devenus *gabares*, ou serfs, étaient répartis entre un certain nombre de *choums*, petits chefs, ayant chacun ses soldats; il arrivait souvent qu'un simple soldat obtint, au bout de dix années de services, une petite terre et quelques gabares.

Les redevances de ces serfs sont infinies. Ils paient la dîme au seigneur qui la perçoit naturellement avec bien moins de ménagemens que dans les vieux pays éthiopiens. Si le gabare appartient plus spécialement à un soldat, il doit, en outre, lui apporter chaque mois des provisions. Il fournit au *choum* les moyens de se procurer la *chama*, le pantalon et la chemise que le soldat doit toucher tous les six mois, ainsi que le burnous auquel ce dernier a droit chaque année. Si le chef donne un *guébeur*, un de ces repas pantagruéliques dans lesquels les guerriers éthiopiens engloutissent force viandes crues ou pimentées, le serf galla en fait les frais. On lui prend encore par réquisition ce qu'il faut aux armées et aux personnages de marque qui

(1) *Vers Fuchoda.*

passent dans le pays. Mais sa charge peut-être la plus lourde est la corvée. Elle consiste surtout dans ce portage, qui est également un des pires fléaux des colonies européennes encore mal équipées. Souvent le gabare doit marcher deux mois pour amener les denrées de son maître sur le marché d'Addis Ababa et en revenir. D'autres fois il suivra une expédition avec le bagage d'un soldat sur le dos. Une armée éthiopienne est, en effet, une horde composite. L'intendance n'est assurée que par les domestiques et les femmes qui portent les vivres de chaque soldat. Le guerrier, lui, ne porte rien, souvent pas même son fusil qui est, pendant les marches, sur l'épaule d'un gamin.

Tel est le prix que coûte au Galla la conquête éthiopienne. Elle ne lui donne rien en échange que l'exemption du massacre autrefois de rigueur. L'effort d'assimilation du vainqueur se borne à mener par troupeaux les Gallas aux églises coptes des conquérans, où on leur remet le *matébe*, cordon de soie bleue insigne du baptême éthiopien et symbole d'une conversion dont la sincérité se devine. Les exactions des garnisaires menacent de ruiner peu à peu le pays en démoralisant le Galla, naguère si bon cultivateur. Cette conquête, à moins d'une réforme que rien ne fait prévoir, n'est pas une solide œuvre d'avenir. Mais, comme nous l'avons indiqué, Ménélik, en l'étendant de plus en plus loin dans le Sud-Ouest, en a tiré beaucoup de moyens d'action.

Les redevances des chefs auxquels il distribua les terres conquises lui apportent, surtout au moment des grandes fêtes religieuses, de la poudre d'or, de l'ivoire, de la civette, du café. Avec ces denrées, il a pu payer les milliers de fusils et les millions de cartouches qui l'ont rendu le maître, le grand dispensateur d'armes. Les chefs, auxquels les pays gallas sont donnés, hésitent d'autant moins à enrichir le souverain que les plus grands sont ses parens et que tous attendent de lui les fusils et les munitions dont ils ont besoin. Ils sont d'autant plus fidèles que Ménélik ne leur donne les terres qu'en tenure essentiellement révocable. S'ils bronchaient, d'autres seraient toujours prêts à prendre leur place. Et le Négous a ainsi largement de quoi armer beaucoup de soldats, les entretenir, les vêtir, les réunir dans de pantagruéliques *gûbeurs* et les honorer en donnant aux plus valeureux des peaux de léopards et de lions. C'est ainsi que ces pays du Sud, riches en éléphants et dont

les montagnes sont, par régions, tapissées de caféiers, ont sensiblement contribué à donner à Ménélik l'empire et les moyens de le défendre contre l'agression étrangère.

Leur conquête a du reste été facilitée au roi du Choa par l'obligation où s'est trouvé presque constamment son suzerain, le Négous Johannès, absorbé par le souci de faire face dans le Nord à la menace étrangère, de laisser une entière liberté d'action à Ménélik dans le Sud. Après les Égyptiens, écrasés en 1876, les madhistes ont inquiété l'Éthiopie. Puis l'effacement de la puissance égyptienne, qui fut d'ailleurs pour Ménélik l'occasion de s'emparer de Harrar en 1887, mit le Négous en présence des Italiens, débarqués à Massaouah en 1885, après le retrait de la garnison khédiviale. Pendant plusieurs années Johannès resta face à ces nouveaux venus, dans les lignes de Saati, pour couvrir le Tigré contre leurs entreprises. Tout favorisa donc ce que nous avons appelé la politique coloniale de Ménélik. Plus tard, lorsqu'il sera Négous, l'achèvement de cette politique lui sera imposé par la nécessité de donner à l'Éthiopie, dans l'Afrique qui se partage, ses frontières naturelles, et sur tout le pourtour méridional du plateau, ses lieutenans atteindront et même dépasseront le bord de la falaise qui porte les hautes terres éthiopiennes. Ménélik, dans cette œuvre d'expansion devenue systématique, sera incité et conseillé par des Français. Mais cette partie de la carrière de Ménélik appartient à la politique internationale : dans l'intervalle, le roi du Choa est devenu Empereur et a sauvé l'Empire.

\*  
\* \*

Maître du royaume désormais le plus riche et le plus fort de l'Éthiopie, Ménélik s'était mis à même de saisir la première occasion pour revendiquer la couronne de Roi des Rois ; les derviches la lui fournirent, et les Italiens, par une politique qui allait bien vite se retourner ironiquement contre eux, l'aidèrent à se faire sacrer Négous. Une horde de mahdistes menaça l'Éthiopie ; Johannès quitta, pour se porter à sa rencontre, la région de Massaouah où il contenait les Italiens. Il écrasa à Metamma les gens du Mahdi d'Omdourman, le 10 mars 1889, mais il fut tué par une balle perdue le soir de cette victoire.

Ménélik déclara prendre sa succession. Il avait en face de lui Mangacha le roi du Tigré, fils de Johannès et d'une concubine.

L'Italie était alors en plein rêve érythréen. Sa grande pensée coloniale était de réunir, en englobant l'Éthiopie, Assab et Massaouah, occupées en 1882 et 1885, à la côte du Bénadir sur laquelle le drapeau italien flottait depuis 1888. Aveuglée par les luttes qu'elle avait eues avec le Tigré, voyant en lui le seul ennemi, l'Italie se laisse aller à l'étrange illusion de croire que le roi du Choa serait amené à favoriser la réalisation de ce grand projet. Sans mesurer les forces en présence, ni songer à user le Tigré et le Choa l'un contre l'autre, sans craindre de nourrir un renard qui lui mangerait ses poules, elle prit Ménélik comme client contre Mangacha. Elle conclut avec lui, le 2 mai 1889, le fameux traité d'Ucciali, par lequel Ménélik, pour ne pas se compromettre comme traître à la patrie éthiopienne, limitait le territoire italien à une étroite banlieue autour de Massaouah, mais semblait accepter un vague contrôle italien sur ses relations avec l'extérieur. A Rome, on se préoccupa moins de cette restriction territoriale que l'on ne crut avoir obtenu un véritable traité de protectorat. La Banque de Florence prêta quatre millions à Ménélik, qui n'eut pas de peine à réduire à merci le roi du Tigré, menacé d'ailleurs au Nord par les Italiens, et à se faire sacrer Roi des Rois à Axoum, le Reims éthiopien.

Immédiatement allait commencer entre le nouveau Négous et ses amis italiens la querelle qui devait être tranchée six années plus tard par la bataille d'Adoua. Ce fut d'abord une longue dispute sur l'interprétation du traité d'Ucciali. Le texte italien disait que le Négous « devait, » mais le texte amharique disait seulement qu'il « pouvait » passer par l'intermédiaire de l'Italie pour ses relations avec l'extérieur. Cette discussion sur le sens d'une des clauses du traité fut bien vite envenimée par la violation d'une autre : les Italiens n'avaient plus matériellement devant eux les forces du Négous comme à l'époque où Johannès ne cessait de camper en face de leurs avant-postes au Nord du Tigré ; ils ne respectèrent pas la frontière du traité d'Ucciali et, en 1890, le général Orero entra à Adoua. C'était réconcilier Mangacha et Ménélik et faire contre l'Italie l'unité éthiopienne.

Le Négous ne pouvait d'ailleurs se faire aucune illusion : la politique du partage de l'Afrique, pour ainsi dire à grands coups de méridiens et de parallèles, ne respectait pas son pays. Le 24 mars et le 15 avril 1891, l'Italie et l'Angleterre signaient des protocoles qui reconnaissaient aux Anglais tout le Soudan

égyptien et aux Italiens tout le haut plateau éthiopien, sauf les régions méridionales autour des lacs Rodolphe et Stéphanie que ce découpage englobait dans l'Afrique Orientale britannique. Le 5 mai 1894, une nouvelle convention attribuait à l'Italie le Harrar en laissant ce pays en dehors de la Somalie anglaise. Toute l'Éthiopie entraît ainsi théoriquement dans la future Érythrée.

A ces actes sur le papier Ménélik averti répondit d'abord sur le papier. Dès la fin de 1889, dans une lettre qu'il faisait porter par M. Armand Savouré au président Carnot, en vue de se faire reconnaître Négous par la France et d'obtenir la levée, en ce qui le concernait, de l'interdiction du commerce des armes « pour combattre les mahdistes, » il avait déclaré éthiopiens tous les territoires que les accords diplomatiques conclus entre l'Italie et l'Angleterre devaient cinq ans plus tard attribuer à la « sphère » italienne. Et à la nouvelle du premier protocole anglo-italien, Ménélik adressa aux puissances une circulaire dans laquelle il revendiquait pour son empire les limites mêmes qu'il a acquises plus tard et qui enveloppent tout le haut plateau. Il terminait par ces mots : « Je n'ai point l'intention de rester spectateur indifférent si des puissances lointaines se présentent avec l'idée de partager l'Afrique, l'Éthiopie ayant été pendant plus de quatorze siècles une île de chrétiens au milieu de la mer des païens. Comme le Tout-Puissant a protégé l'Éthiopie jusqu'à ce jour, j'ai la confiance qu'il la protégera et l'agrandira aussi dans l'avenir. Mais je suis certain qu'il ne partagera jamais l'Éthiopie entre d'autres puissances. »

A ce manifeste, Ménélik ajoute bientôt tout ce qu'il faut pour ne laisser aucune prise à la politique italienne. Il rembourse les 4 millions empruntés à la Banque de Florence. Le 12 février 1893, il dénonce le traité d'Ucciali. Mais surtout, en prévision du jour où les Italiens voudront passer des théories aux actes, il importe sans relâche de la côte des fusils que le tribut de ses conquêtes gallas, qui ne cessent de s'étendre, lui permet d'acheter en énormes quantités. Cependant Crispi ne paraît pas douter de pouvoir bientôt faire ceindre la couronne d'Érythrée au roi Humbert, qui sera empereur en Afrique comme la reine d'Angleterre est impératrice aux Indes. Il ne se demande pas s'il n'a pas dangereusement acheté à l'Angleterre la peau de l'ours et il va de l'avant. Au commencement de 1895, le général Baratieri

envahit le Tigré et occupe Adoua et Axoum. Puis la conquête italienne descend vers le Sud et établit, en s'allongeant, une ligne de postes qui suit de près la ligne de faite de la falaise d'où l'Éthiopie domine brusquement le désert Danakil. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la campagne qui s'engage alors : c'est la page la plus généralement connue de l'histoire de Ménélik. Le Négous réunit lentement les contingens de l'Éthiopie méridionale : il faut longtemps pour mettre en branle cette masse de combattans suivis d'une foule de domestiques et de femmes qui portent et préparent les vivres. Il remonte non moins lentement vers le Nord, refoulant devant ses deux cent mille guerriers les avant-gardes italiennes. La colonne du major Toselli est anéantie. La garnison italienne de Makallé doit capituler. Ménélik, avec sa levée en masse, arrive au Tigré que les Italiens occupent déjà depuis un an. Le général Baratieri, devant le nombre, hésite. Crispi, qui paraît toujours ne pas comprendre, l'inquiète, l'excite par des télégrammes cinglans. « Tu es phtisique! » dit l'un d'entre eux. Et Baratieri, sommé d'annoncer une victoire, ne peut manœuvrer avec la prudence nécessaire pour éviter d'être écrasé à Adoua sous la ruée furieuse de tous les bans de l'Éthiopie. Le régime crispinien en meurt; l'humeur même de la politique italienne va être profondément changée par ce choc. En attendant, le rêve érythréen est abandonné, au moins pour un temps, et Ménélik conclut à Addis Ababa avec le major Nerazzini, le 26 octobre 1896, un traité par lequel l'Italie reconnaît la pleine indépendance de l'Empire du Négous.

\*  
\* \*

Ménélik, dont ce coup d'éclat a fait un personnage « mondial, » va se trouver, à parler de son triomphe, en présence d'une tâche moins aisée que la résistance armée pour un barbare de génie, à l'esprit astucieux, mais façonné par et pour le milieu primitif que nous avons brièvement décrit. La conquête européenne, repoussée par la force, va se déguiser et menacer l'Éthiopie par l'intrigue. Ce pays qu'on n'a pas réussi à prendre d'un coup et de haute lutte, on pourra du moins l'enserrer, préparer son isolement, sa division et son asservissement final. Et dans ce travail, la politique anglaise reprend le pas sur celle de l'Italie qui s'efface, mais sans disparaître, car sa diplomatie à

Addis Ababa, sans doute exaspérée par le *morbus consularis* de ses représentans à la cour du Négous, s'associa à toutes les démarches dissolvantes de celle de l'Angleterre. En face de ces deux puissances reste la France, le soutien de la première heure, qui ne peut avoir aucune ambition territoriale dans l'Afrique orientale, mais qui aura à combattre la politique britannique ouvertement hostile dans la question du Haut Nil, puis, sourdement, même après l'avènement de l'entente cordiale, dans la tortueuse affaire du chemin de fer d'Éthiopie. La France, malgré l'avantage que lui donne l'évidence des services rendus, aura bien de la peine à maintenir sa position, surtout après l'échec trop visible qu'elle subit dans la question du Haut Nil.

A peine Ménélik est-il devenu, par la victoire d'Adoua, une incontestable valeur internationale, qu'il se trouve en effet sollicité par les deux puissances dont la rivalité aboutira à l'incident de Fachoda. L'Angleterre, sous le prétexte d'opérer une diversion au profit de ses alliés italiens qui, cependant, ne demandent plus à sortir de la banlieue de Massaouah, mais en réalité pour rétablir le prestige européen qui lui est nécessaire dans cette partie de l'Afrique, et sans doute aussi pour empêcher Ménélik, que rien ne contient plus, de remplir les vastes limites qu'il réclamait en 1891, l'Angleterre recommence, par l'étape de Dongola, la conquête du Soudan Égyptien. La France essaie de lui barrer la route, d'abord en remportant la stérile victoire diplomatique qui interdit aux Anglo-Égyptiens d'appliquer les excédens de la caisse de réserve de la dette égyptienne aux dépenses de l'expédition de Dongola. La politique française veut, en outre, devancer les Anglais sur le Haut Nil. Tandis qu'elle envoie la mission Marchand sur l'immense route du Congo Français au Soudan Égyptien, elle recherche l'aide de Ménélik pour d'autres missions qu'elle essaie d'expédier à travers l'Éthiopie au-devant de celle qui vient ainsi de la lointaine Côte occidentale.

L'Angleterre eut d'autant moins de peine à le savoir qu'on n'en fit guère de mystère dans nos milieux coloniaux. La presse britannique commença de parler avec acrimonie de Ménélik. On vit monter au printemps de 1897 à Addis Ababa une mission anglaise dont la composition était caractéristique : elle avait pour chefs M. Rennel Rodd, second de lord Cromer au Caire, et le colonel Wingate, directeur du service des renseignemens

du gouvernement égyptien. Il s'agissait ouvertement pour les Anglais de décider Ménélik à empêcher le passage des armes destinées au khalife d'Omdourman qui avait, à ce moment même, des ambassadeurs auprès du Négous. Mais les Anglais voulaient sans doute aussi contre-balancer l'influence des Français et des Russes qui était alors prépondérante à Addis Ababa, et détourner Ménélik de seconder les petites missions françaises en marche vers le Haut Nil qui traversaient à cette époque le territoire éthiopien. Il se peut que, pour engourdir le Négous, de vagues promesses lui aient été faites par la mission Rennel Rodd en ce qui concerne les territoires nilotiques. Peut-être doit-on trouver l'écho de ce qui venait de se dire à Addis Ababa dans le passage suivant d'un article du *Times*, de septembre 1897, qui laisse d'ailleurs percer l'arrière-pensée dont s'est toujours inspirée depuis lors la politique anglaise en Éthiopie : « Au-dessus de Khartoum, la vallée du Nil tombe bien dans la sphère d'influence de Ménélik... Jusqu'à quel point une pareille domination peut-elle devenir effective? Cela dépend du maintien, entre les mains de Ménélik, du pouvoir suprême qu'il s'est assuré sur l'Abyssinie et des dispositions comme de la capacité de ceux auxquels ce pouvoir viendrait ensuite à échoir. » C'était assez clairement exprimer l'idée qu'on pouvait, pour se concilier une puissance capable d'être gênante à ce moment du partage africain, lui faire des concessions que son organisation instable, pour ainsi dire kaléidoscopique, incapable de résister plus tard aux efforts d'une politique avisée et suivie, rendrait nécessairement temporaires. On prête ainsi facilement à un homme dont on estime devoir, par la force des choses, devenir l'héritier.

Jusqu'où les Anglais essayèrent-ils d'aller dans cette voie? On n'en sait rien, car la mission Rennel Rodd est trop récente encore pour appartenir à la diplomatie dont l'histoire est dès maintenant publique. Il serait intéressant de connaître cette page des négociations d'Addis Ababa, car elle nous montrerait ce que l'Angleterre craignait, espérait et voulait tenter du côté éthiopien une année avant Fachoda. Tout ce qu'on sait avec certitude de la mission Rennel Rodd, c'est qu'elle conclut avec le Négous un traité, du 4 juillet 1897, limitant la Somalie britannique à la zone côtière et reconnaissant à Ménélik le pays de Harrar. Mais les Anglais n'auraient pu se montrer moins modérés dans cette région, car ils avaient été devancés par la France désireuse de

conserver la confiance de Ménélik en démontrant son absolu désintéressement territorial : le 20 mars 1897, notre ministre en Éthiopie, M. Lagarde, avait signé à Addis Ababa un traité qui acceptait pour notre colonie de la côte des Somalis, réduite à une étroite bande de terrain encerclant la baie de Tadjoura, une frontière qui ne passait qu'à 90 kilomètres de Djibouti.

Et, de fait, le Négous, malgré la présence près de son *guébi* de M. Rennell Rodd et de ses compagnons, ne cessa de se montrer secourable aux missions Clochette et de Bonchamps que notre politique envoyait au petit bonheur vers le Haut Nil. L'événement montra d'ailleurs qu'il était bien inspiré car, si, dans cette entreprise, les Français ne firent rien de bon pour eux-mêmes, ils se montrèrent encore une fois très serviables à l'Éthiopie en l'aidant à se donner les limites qu'exigeait sa sécurité.

Ce serait sortir de notre sujet que d'insister sur les circonstances qui ne permirent pas aux expéditions françaises d'être pour nos intérêts africains quelque chose de plus efficace que d'héroïques aventures. La mission de Bonchamps, chargée d'établir les Éthiopiens sur la rive droite du Nil Blanc, reçut en tout un viatique de 55 000 francs pour réaliser cette œuvre ardue : or, à ce moment, la colonie de Djibouti ne manquait pas de ressources et elle aurait pu, avec quelque bonne volonté, donner un tout autre appui aux hommes chargés de porter les drapeaux français et éthiopien dans la plaine nilotique. Notre marche à l'Est du Nil eut encore plus le caractère d'une aventure que celle de Marchand à l'Ouest, tout obligé que fut ce dernier de s'ouvrir la route à coups de fusil, dans la zone maritime même du Congo français, entre Loango et Brazzaville. Le marquis de Bonchamps et ses compagnons, Charles Michel, Bartholin, Faivre et Potter, réduits, faute de bateau, à patauger dans la zone des marécages, réussirent malgré tout, grâce à la supériorité du moral de l'Européen, à traîner leurs Éthiopiens presque jusque en vue de Nasser sur le Sobat. Mais là, vaincue par le foin géant du marais nilotique, dans l'épaisseur duquel il fallait ouvrir une route coupée de fondrières, ayant perdu par la faim et la fièvre la moitié de son effectif, la mission dut s'arrêter et retourner en arrière, le 30 décembre 1897.

Ce fut un épisode digne de tous les efforts tardifs, insuffisants, minuscules, par lesquels nous prétendions arrêter la marche

des 18 000 Anglo-Égyptiens de lord Kitchener. Tandis que les quelques Français, lancés vers le Nil, étaient condamnés à faire quelque chose avec rien, les Anglo-Égyptiens s'avançaient avec une méthode qui ne laissait rien au hasard; ils étaient comblés de tous les moyens d'action, suivis par un chemin de fer qui s'allongeait derrière eux à chacune de leurs étapes et appuyés sur toute l'opinion britannique alors furieusement éprise de la formule « du Cap au Caire. » Il n'y eut d'admirable de notre côté, dans cette partie si pauvrement engagée, que les exécutans, qu'ils partissent de la Mer-Rouge ou de l'Atlantique. En elle-même toute cette entreprise répondait bien mal à la définition donnée à la Chambre après sa fâcheuse liquidation : « une politique qui, voulant le but, s'inquiète des moyens et ne laisse pas au hasard le soin d'assurer le succès. »

Mais ces tentatives qui devaient nous mener à Fachoda eurent au moins, comme nous l'avons dit, un résultat, celui de porter les Éthiopiens jusqu'à leurs frontières naturelles. Ce n'est pas en vain que nos compatriotes, le capitaine Clochette et M. Potter, moururent dans cet effort pour aller par l'Est au-devant de la mission Marchand. En somme, si, pour l'objet que nous poursuivions alors, il était utile d'établir les soldats de Ménélik sur la rive droite du Nil Blanc, en face des Français qui viendraient se fixer à la rive gauche, une pareille expansion, pour les Éthiopiens, eût forcé l'utilité autant que la nature.

MM. Potter et Faivre, accompagnés du capitaine russe Artamanof et menant une expédition légère détachée par le Ras Tessama, réussirent bien à planter le drapeau du Négous sur le Nil, le 22 juin 1898, mais, menacés dans le marais par la saison des pluies dont l'approche épouvantait leurs soldats éthiopiens, ils durent immédiatement revenir en arrière. Ces couleurs solitaires furent la seule aide venant de l'Éthiopie que devait trouver sur le Nil la mission Marchand, qui les salua quelques jours plus tard au passage, en descendant le fleuve pour aller occuper Fachoda. Toutefois ce *raid*, manifestation sans lendemain, n'était que l'exagération éphémère d'une œuvre qui, plus en arrière, devait être solide et durable. Nos compatriotes avaient, en effet, réussi à entraîner le gros des forces de Tessama jusqu'au rebord des montagnes et même jusqu'au commencement de la plaine du Nil où les Éthiopiens n'osaient pas

s'aventurer. C'était d'après leurs légendes un pays redoutable, habité par des hommes à tête de chien, sans doute imaginés par des voyageurs qui avaient vu d'un peu loin les femmes Souros, la lèvre inférieure distendue par l'énorme disque de bois qu'elles y insèrent et qui donne à leur face un aspect de museau. Non seulement Tessama avait reconnu les limites du plateau vers le Sud-Ouest et soumis les Gallas jusqu'à la crête de la falaise, mais encore le lieutenant de Ménélik avait imposé l'autorité du Négous aux négroïdes Guimiras, Adjoubas et Souros habitant les avant-monts et la partie voisine de la plaine. Le marquis de Bonchamps avait fait de même un peu plus au Nord, dans le pays des Yambos des bords du Baro. Dans le même élan, en 1897, le Ras Maconnen occupait au Nord-Ouest le pays des Beni Chongoul; le Ras Valdéguiorguis poussait droit au Sud jusqu'au lac Rodolphe, tandis qu'au Sud-Est, le général Hapté Guiorguis, accompagné d'un autre Français, M. Darragon, étendait la puissance de Ménélik jusqu'au désert de l'Ogaden. Ainsi les Éthiopiens, arrivés dans toutes les directions au bord de leur falaise, dominaient sur son pourtour entier les plaines arides ou marécageuses au-dessus desquelles se dresse leur pays. Ils avaient même, en grande partie grâce aux conseils français, acquis dans ces plaines de larges glacis devant leur forteresse naturelle. Lorsque viendrait l'heure de passer avec l'Angleterre et l'Italie des traités de délimitation, Ménélik pourrait s'appuyer sur une situation de fait pour ne donner aucun pied sur le plateau à ces voisins dangereux; il pourrait même tenir assez loin de la base des montagnes éthiopiennes ces forces nouvelles qui se substituaient à la vieille barbarie africaine autour de l'Éthiopie, et mettaient fin à son séculaire et, on pourrait dire, splendide isolement.

Il fallut cependant dix années encore au Négous pour couronner sa grande œuvre d'expansion territoriale, en ajoutant au fait le droit consacrant par des actes diplomatiques les résultats acquis par l'occupation effective éthiopienne. Les traités anglo-éthiopiens du 15 mai 1902 et du 6 décembre 1907 donnèrent à l'empire du Négous ses frontières du côté du Nil et de l'Ouganda: les conventions italo-éthiopiennes du 10 juillet 1900, du 15 mai 1902 et du 16 mai 1903 déterminèrent la frontière, souvent remaniée, entre l'Éthiopie et l'Érythrée et abornèrent plus facilement le protectorat italien de la côte du Bénédir.

Ce délai qu'apportèrent les voisins de l'Éthiopie à la ratification du fait accompli par les conquêtes des lieutenans de Ménélik montre que, longtemps, les politiques anglaise et italienne, ou du moins leurs agens d'exécution en Afrique, espérèrent que cet agrandissement de l'Éthiopie jusqu'à ses frontières naturelles n'était pas définitif et que quelque accident permettrait de ne pas le consacrer. Puis, sans doute, on en vint à concevoir l'idée qu'il était moins avantageux et moins habile d'inquiéter Ménélik sur ses frontières que de le rassurer, de s'insinuer dans ses bonnes grâces et de se réserver ainsi l'avenir dans ce pays dont la force pourrait bien être éphémère comme tout ce qui n'est soutenu que par le génie d'un homme. Il serait plus facile à des voisins ayant des intelligences dans la place de provoquer à l'heure voulue l'ouverture de la succession d'un autre « malade d'Orient. » D'autre part, il est incontestable que l'appétit colonial décline depuis quelques années. La lourdeur de certaines entreprises d'outre-mer comme la guerre du Transvaal, et aussi une manière nouvelle dont se posent les questions indigènes en Asie et en Égypte ont pu faire réfléchir. Mais, surtout, l'Italie a été amenée à ramener son attention sur l'Adriatique après la crise d'engouement pour la Mer-Rouge. L'Angleterre, de son côté, a vu qu'elle devait de nouveau se préoccuper de l'équilibre européen. Comme, dans des questions plus vitales, les deux gouvernemens qui avaient associé leurs intrigues en Éthiopie, se trouvèrent avec la France des intérêts communs, le rapprochement entre Paris, Londres et Rome devait s'étendre graduellement aux affaires éthiopiennes. L'entente des trois gouvernemens se fit lentement et se substitua peu à peu à la rivalité, exaspérée par le zèle des agens à Addis Ababa : l'accord du 13 décembre 1906, qui est la charte internationale de l'Éthiopie, fut signé entre l'Angleterre, l'Italie et la France. Cet acte mit très fortement une sourdine aux luttes, bien que le *morbus consularis* ne leur ait pas permis de cesser complètement autour du *guébi* impérial. Il résolut ou du moins aida fort à résoudre l'exaspérante question du chemin de fer qu'il nous faut maintenant traiter, car elle laisse à l'histoire la page peut-être la plus étrange du règne de Ménélik, et elle fut, pour ainsi dire, le champ de bataille entre la politique française et la politique anglo-italienne, qui y prit les allures caractéristiques qu'elle eut et qu'elle aurait sans doute encore demain en Éthiopie si

les rivalités, aujourd'hui latentes, pouvaient y reprendre l'âpreté qui les caractérisa pendant cette période encore si proche de nous.

\*  
\* \*

On ne saurait tenter d'exposer ici par le menu une pareille histoire : ce serait une tâche trop longue et de plus désobligeante. car l'affaire du chemin de fer d'Éthiopie aurait équitablement, sur bien des points, dû relever de la chronique judiciaire. Pour ce qui est de la politique, dont il vaut mieux sortir le moins possible dans cet exposé, cette affaire devait fatalement nous mettre aux prises avec la diplomatie combinée de l'Angleterre et de l'Italie. Ces deux puissances, situées géographiquement comme elles le sont dans l'Afrique orientale et ayant d'instinct les ambitions que cette situation comporte, ne pouvaient se résigner facilement à en voir une troisième, éprouvant pour l'Éthiopie les sentimens d'un médecin beaucoup plus que d'un héritier, lui créer une artère destinée à la faire participer à la vie universelle. Aussi, de bonne heure, s'efforça-t-on par des intrigues à Addis Ababa et ailleurs de faire passer dans des mains anglaises, capables de serrer au besoin cette artère ou de la détourner sur un port britannique, le chemin de fer qui, depuis 1897, montait de Djibouti vers le plateau éthiopien. De bonne heure aussi, l'entreprise française, comme tous les organismes anémiques et tarés, fit preuve d'une grande réceptivité à ce virus extérieur.

Ainsi que nous l'avons dit, la faille de l'Aouache s'imposa dès le début comme le meilleur tracé que pût suivre un chemin de fer de pénétration de la mer vers l'Éthiopie. La prédominance du Choa dans ce dernier pays et la présence d'une puissance amie sur la baie de Tadjoura rendaient encore plus éloquente cette invitation de la nature et, dès le 6 décembre 1889, dans une lettre adressée au président Carnot, Ménélik demandait l'aide du gouvernement français pour construire une voie ferrée. Le 11 février 1893 le Négous concédait cette voie ferrée dans les termes suivans : « Lion vainqueur de la tribu de Juda, Ménélik II, etc.. etc., reconnaissant qu'il est impossible de développer le commerce et l'industrie de mes États sans en améliorer les voies de communication et désireux dans ce dessein de faire construire un chemin de fer, j'ai concédé à mon ingénieur, M. Alfred Ilg, l'autorisation de faire toutes les études nécessaires

et de constituer une grande compagnie qui puisse mener à bien cette entreprise. » M. Ilg, sujet suisse, fixé depuis longtemps à la cour du Négous, recevait la concession formelle du droit d'établir et d'exploiter un chemin de fer de Djibouti à Harrar et Addis Ababa avec prolongement ultérieur jusqu'au Nil Blanc. Cette concession était accompagnée d'un monopole : seul, son titulaire devait être autorisé à construire une voie ferrée reliant l'Éthiopie à la mer.

Il fallut cependant que l'Éthiopie bénéficiât de la crise d'intérêt déterminée par la bataille d'Adoua pour faire naître la Compagnie Internationale des Chemins de fer Éthiopiens. Cette dernière fut créée par un groupe d'hommes d'affaires français qui avaient déjà constitué la Société des Salines du lac Assal, — une sorte de chott situé au fond de la baie de Tadjoura, — et qui éprouvaient un vif besoin de la liquider en la fondant dans une affaire plus vaste. La concession du chemin de fer d'Éthiopie donna l'occasion d'opérer cette « novation » nécessaire ; malheureusement la compagnie qui l'exploita n'eut ni assez de souffle financier, ni sans doute assez la volonté probe d'exécuter le travail qui faisait son objet, pour accomplir une œuvre honnête et sérieuse. Son existence fut un prodigieux roman de finance et de politique coloniales. De bonne heure, elle mérita l'épithète de véreuse que le ministre des Affaires étrangères lui décernait il y a quelques mois du haut de la tribune du Palais-Bourbon. Deux ans à peine après sa naissance, elle était la chose d'usuriers de Londres qui ne cessèrent de dominer son Conseil d'administration. Nous ne dirons pas que la politique britannique, représentée dès ce moment à Addis Ababa par l'énergique major Harrington, ait provoqué cette mainmise, mais elle trouva ses meilleurs moyens d'action dans les abandons de la Compagnie française, livrée à des financiers étrangers.

Les premiers travaux furent exécutés, plutôt mal que bien, et ces maîtres occultes se firent accorder par la Compagnie des contrats léonins. Puis, lorsque l'heure de se faire payer fut venue pour eux, une habile campagne patriotique commença pour obtenir de l'État un subside permettant de libérer la Compagnie française de l'emprise étrangère dénoncée à grands cris. Nos meilleurs éléments coloniaux, dupes des apparences, s'associèrent à cette campagne et la loi du 6 février 1902 accorda à la Compagnie une subvention annuelle de 500 000 francs payable pen-

dant cinquante années, qui fut immédiatement vendue à des Compagnies d'assurances pour un capital de 11 400 000 francs.

Cette somme, employée en grande partie à rémunérer les prêts exorbitans dont nous avons parlé, ne permit pas à la Compagnie de vivre longtemps : à la fin de 1902, la voie atteignait Diré Daouah, mais sur une grande partie de ces 310 premiers kilomètres, elle n'avait ni ponts ni ballast. Le rail ne dépassa plus ce terminus provisoire, encore en plein désert Danakil, et, après que l'on eut épuisé les moyens de fortune pour payer les coupons des obligations qui commençaient à être émises comme des assignats, les mêmes financiers anglais reparurent sous la forme nouvelle de l'*International Ethiopian Railway Trust*, destiné à se greffer sur la Compagnie française comme le champignon sur l'arbre.

C'est à partir de ce moment que l'action de ces élémens étrangers se mêla étroitement à la politique. Il n'était plus possible pour eux de faire rémunérer leurs combinaisons ingénieuses par de nouveaux subsides de l'État français. Les Chambres, avant de les voter, eussent sans doute exigé une enquête nécessairement fâcheuse pour les intéressés. Aussi, pour liquider dans l'ombre un passé compromettant et pour continuer à gagner sur cette affaire, lancèrent-ils l'idée de l'internationalisation du chemin de fer qui les faisait entrer étroitement dans le jeu que sir John Harrington et son collègue italien, le major Ciccodicola, menaient à la cour du Négous.

L'internationalisation, c'était, pour les financiers, la possibilité de créer une entreprise beaucoup plus vaste dans laquelle s'absorberait, sans enquête, la Compagnie si mal en point. Cette sorte de novation permettrait donc d'éviter la publicité et les conséquences possibles d'une liquidation judiciaire. De plus, l'internationalisation, s'accompagnant du mirage de la concession d'un vaste réseau ferré éthiopien, pouvait servir à attirer les alouettes de l'épargne française; elle aurait été le prétexte de quelque grosse émission permettant de clore et de liquider avec un substantiel profit toutes les opérations antérieures. Et, comme nous l'avons dit, une telle combinaison servait admirablement la diplomatie de sir John Harrington. Ce représentant de la politique britannique n'avait certes aucune objection à l'emploi d'abondans capitaux français en Éthiopie. Là comme ailleurs, on aurait vu avec plaisir notre capital, satisfait, moyen-

nant un modeste loyer, de travailler passivement entre les mains d'autrui, entretenir des industries et un personnel étrangers et servir au développement de politiques rivales de la nôtre. C'est le même service que rend à nos concurrents, sur tant de points du monde, notre passivité financière. Ceux qui, dans l'affaire d'Éthiopie, avaient un souci plus vivant de nos intérêts nationaux purent s'indigner de voir, au commencement de 1905, des sociétés anglaises affiliées au trust éthiopien solliciter sans le moindre déguisement, dans des journaux de Paris, les prêteurs français de leur fournir les moyens d'internationaliser le chemin de fer, alors que nos contribuables supportent une charge annuelle de 500 000 francs pour maintenir à celui-ci un caractère français. Peu importait à la politique anglaise que le capital de ce chemin de fer fût français, pourvu que sa direction, ainsi que la vie et l'influence qu'il créerait fussent britanniques, sous un masque international qui ne pouvait faire que des dupes volontaires. Et la diplomatie de sir John Harrington ayant des intérêts parallèles à ceux du trust marcha résolument dans le même sens que lui.

Une campagne savante fut organisée pour acculer la France à l'internationalisation. Elle n'eut pas de serviteurs plus zélés que ceux que lui fournit la Compagnie française, laquelle, menée par des créatures du trust, n'aspirait qu'au suicide. Il s'agissait de convaincre le gouvernement français que le Négous voulait un chemin de fer international et que l'Angleterre n'en accepterait pas d'autre; il fallait, en même temps, pour affaiblir, isoler notre diplomatie, faire croire au gouvernement britannique que l'opinion française se désintéressait de la question; il fallait enfin, circonvenir, lasser, intimider Ménélik. Aussi des agents de divers ordres s'efforcèrent-ils de provoquer, sur chacune des scènes de ce drame complexe, des manifestations dont l'écho, grossi et au besoin dénaturé par des dépêches tendancieuses, affaiblirait la défense des intérêts français sur les autres. En France, on ne parla pas ouvertement d'internationalisation. Le mot provoquait même une affectation de pudeur effarouchée chez les bons apôtres qui travaillaient pour la chose : ils disaient seulement que le chemin de fer français était impossible, parce que politique; que Ménélik était animé d'une hostilité inquiète contre cette voie ferrée construite par les ressortissants d'une seule nation, et que le chemin de fer serait purement commer-

cial, c'est-à-dire établi par une compagnie internationale, ou qu'il ne serait pas. Certains corps constitués ne virent pas tout de suite de quoi était fait ce bloc enfariné qu'on leur présentait et ils adoptèrent les motions sournoises qui leur étaient proposées pour les faire collaborer à la politique d'internationalisation. Immédiatement leurs manifestations étaient publiées en Angleterre où on les opposait à notre diplomatie qui travaillait à défendre la solution nationale.

Ce jeu, pour être plus efficace, devait s'accompagner de mauvaises nouvelles venant d'Éthiopie et on cherchait à obtenir de Ménélik des déclarations contre le chemin de fer français. A cela sir John Harrington et le major Ciccodiccola s'employaient avec une activité que dépassait d'ailleurs le zèle déployé par quelques excellens Français mis au service de la même cause. Le Négous avait vu l'Angleterre l'emporter dans l'affaire du Haut-Nil; il savait qu'elle avait écrasé les Boers, et ce prestige britannique venait à l'appui de la politique quelque peu comminatoire du ministre anglais à Addis Ababa. A cette pression s'ajoutait l'effet des cadeaux qui ont toujours eu une influence très appréciable sur la cour primitive d'Éthiopie. Toutes les batteries étant dressées, on organisa au *guébi* impérial une séance solennelle en s'efforçant d'y faire comparaître le ministre de France un peu avec les allures d'un accusé. Le colonel Harrington et le major Ciccodiccola se dressaient en face de lui, ainsi que certains agens de la Compagnie. On demanda à Ménélik, dans l'esprit mal préparé duquel toutes ces questions financières ne formaient qu'un brouillard obsédant, de se prononcer. Excédé, inquiet de toutes ces querelles, il ne cessa de répondre: « Vous me demandez tous ce chemin de fer, mettez-vous d'accord! » Mais pour les intéressés cela devait vouloir dire que le Négous condamnait l'entreprise française et, dès le lendemain, les télégrammes de la cabale annonçaient en Europe que le Négous avait demandé l'internationalisation. Il en fut ainsi pendant plusieurs mois: tout fut mis en œuvre pour démontrer que la diplomatie française perdait son temps à soutenir une cause condamnée par la volonté de l'Angleterre, celle du Négous et par l'opinion publique de la France elle-même.

Au milieu de l'ignorance de la majorité de nos compatriotes et de leur trop habituelle indifférence pour les intérêts

extérieurs du pays, cette machination aurait sans doute fini par avoir raison de la résistance, d'abord très irrésolue, de notre gouvernement, si ces manœuvres n'avaient pas été dévoilées et combattues dans une contre-campagne dont le Comité de l'Afrique Française fut l'âme, et qui dura pendant les années 1905, 1906 et 1907. Dès le 1<sup>er</sup> avril 1903, M. Delcassé, saisi des protestations et des vœux du Comité de l'Afrique, déclarait au Sénat que la politique du gouvernement de la République était de maintenir le caractère français de la Compagnie qui construisait le chemin de fer de Djibouti à Addis Ababa.

Cette politique était évidemment conforme à l'intérêt français. Les avocats de l'internationalisation soutenaient que Ménélik était avec eux, parce que son ombrageuse susceptibilité nationale redoutait un chemin de fer « politique » construit par une compagnie française? Cela était bien étrange puisque, par le traité du 15 mai 1902, le Négous avait concédé non pas à une Compagnie anglaise, mais au gouvernement britannique lui-même, le droit de faire passer une voie ferrée reliant Khartoum à l'Ouganda, soit une section du fameux Cap au Caire, à travers l'Ouest de l'Éthiopie. Laquelle de ces deux lignes aurait-elle donc été le plus dangereusement « politique? » Ainsi Ménélik, ayant deux poids et deux mesures, aurait donné la mauvaise à une puissance qui ne l'avait jamais menacé, et qui, dès 1897, avait laissé réduire à une simple enclave côtière sa colonie de Djibouti d'où l'Éthiopie avait toujours reçu tout ce qu'elle avait besoin de demander à l'Occident! Il était clair que cet argument ne pouvait être honnête, et les informations prises à Addis Ababa démentirent les dépêches des Français qui avaient secondé la politique des deux ministres étrangers en Éthiopie; elles réduisirent facilement à ce que nous avons dit plus haut la prétendue manifestation de Ménélik en faveur de l'internationalisation du chemin de fer. Le Négous ne s'était pas associé, même sans bien la comprendre, à une politique dont le but était de livrer à l'internationalisation, c'est-à-dire, en réalité, à des puissances en situation d'aspirer à absorber peu à peu son pays, la seule artère qui apportât à l'Éthiopie la vie du dehors.

Il nous importait de conserver dans des mains françaises cette voie d'accès pour consolider autant que possible l'indépendance de l'Éthiopie, dont le maintien est l'intérêt de la France comme il est celui du Roi des Rois. Quel avantage aurions-nous,

en effet, à voir tomber entre les mains de ses voisins un pays situé dans une région de l'Afrique où tout agrandissement serait excentrique pour notre puissance, et nécessairement très inférieur à ce que prendraient les deux autres nations européennes limitrophes de l'Éthiopie? Une telle éventualité ne saurait être pour nous qu'un pis aller, bien moins tentant que la perspective d'exercer nos initiatives et notre influence amie dans une Éthiopie indépendante. Le souci de l'avenir de Djibouti lui-même devait condamner la politique d'internationalisation du chemin de fer. Avec la voie ferrée, qui, à peine arrivée vers l'autre côté du désert, lui apporte déjà la vie, notre escale nécessaire sur la route de Madagascar et de l'Indo-Chine deviendra non seulement une possession ne nous coûtant rien, mais encore un grand emporium portant d'une manière flatteuse notre drapeau à l'entrée de l'océan Indien. Sans le chemin de fer, Djibouti resterait un port mort et coûteux, une sorte de préside perdu sur la côte désertique du Somal. Et comment pouvions-nous être garantis qu'une compagnie internationale en théorie, et anglaise en réalité, ne construirait pas un embranchement qui détournerait le trafic de l'Éthiopie sur un port britannique, Berberah par exemple? En fin de compte, la disparition de cette grande entreprise, non pas du capital français, mais de tout intérêt français reconnu et organisé ne pourrait-elle pas permettre un jour à la politique britannique d'absorber même le Harrar et les pays éthiopiens voisins de Djibouti dont l'isolement et la mort sur son littoral aride deviendraient ainsi irrémédiables?

Du moment où on réfutait ainsi l'argumentation des internationalisateurs et où on suivait obstinément sous tous ses déguisemens ce Protée fuyant et abondant en formes, les pouvoirs publics ne pouvaient se laisser énerver et séduire, d'autant moins que nul n'eût désiré paraître solidaire des intérêts financiers qui inspiraient cette campagne. Cependant le gouvernement hésita longtemps à prendre les mesures qu'exigeait la politique affirmée par M. Delcassé.

On sait que nos gouvernans ne sont pas volontiers « solutionnistes. » Pour les ministres qui eurent successivement à s'occuper de la question du chemin de fer d'Éthiopie, c'était une affaire ennuyeuse, un peu troublante par la crainte de découvrir des ramifications inattendues le jour où on voudrait extirper le mal. Ils s'efforcèrent donc de gagner du temps, en ordonnant

des enquêtes dont leurs successeurs auraient la tâche désobligeante de tirer les conclusions pratiques. Mais ils ne purent rien ignorer des intrigues que M. Pichon a récemment qualifiées à la tribune. Ces enquêtes donnèrent lieu à des rapports dont l'un, rédigé par des inspecteurs des Finances, était d'une nature si édifiante sur certaine gestion qu'on se demande comment il ne donna pas lieu à des sanctions immédiates.

Il est vrai que le gouvernement pouvait abriter ses hésitations derrière les difficultés diplomatiques. Plus de deux ans après l'entente cordiale, la politique anglaise, secondée par celle de l'Italie, nous combattait encore à Addis Ababa. Pour s'en étonner, il faudrait ne pas comprendre que la fin d'une si longue rivalité ne pouvait être imposée en quelques semaines, sur tous les points du globe, aux agens britanniques habitués à considérer le Français comme l'adversaire. Les eaux fortement agitées ne se calment pas comme par enchantement. Cela était d'autant plus vrai en Éthiopie que notre chemin de fer, instrument de toute une politique de consolidation de l'indépendance éthiopienne, était par cela même un élément absolument contraire aux ambitieuses visées d'avenir que sir John Harrington devait nourrir pour son pays, déjà maître de presque tout le bassin du Nil. Et le ministre britannique à Addis Ababa dépendait directement de l'agence du Caire, où l'on ne se sentait pas non plus très disposé à s'inspirer de l'esprit de l'entente cordiale, en particulier sur un terrain où notre action tendait nécessairement à créer un état de choses peu favorable à une nouvelle expansion de l'Empire britannique dans l'Afrique orientale. Sans doute Londres aurait pu imposer plus tôt la discipline de la politique impériale au Caire et à Addis Ababa. Mais pourquoi le Cabinet anglais y aurait-il mis du zèle? Il n'avait pas à chercher pour nous une interprétation équitable de l'entente cordiale dans une affaire où il voyait le gouvernement français bruyamment combattu par une clique de ses nationaux. Certaines paroles prononcées par des personnages politiques anglais montrèrent qu'on escomptait, outre-Manche, les suites énerverantes que pouvait avoir pour la volonté française la campagne d'internationalisation. Il fallut la résistance que cette cabale souleva en France contre elle et aussi toute la louable obstination de notre ambassade à Londres pour remonter le courant. Les raisons qui avaient décidé l'Angleterre à signer l'accord

d'avril 1904 étaient assez importantes pour l'Empire britannique, inquiet du développement formidable de puissances nouvelles, pour s'imposer à la politique anglaise même en Éthiopie, pourvu que nous y missions l'insistance nécessaire. C'est ce qui finit par se produire. Le gouvernement anglais, en présence d'une diplomatie française qui avait son parti pris et qui se sentait talonnée par un groupe peu nombreux, mais résolu, d'hommes décidés à sauver Djibouti et son chemin de fer, comprit qu'il n'y avait plus à escompter les résultats de la campagne d'internationalisation. Il négocia un accord général éthiopien que la persistance de la grande pensée érythréenne dans certains esprits italiens rendit jusqu'au dernier moment difficile à conclure. Cependant, le 13 décembre 1906, un traité signé par l'Angleterre, l'Italie et la France reconnaissait que le droit de construire un chemin de fer entre Djibouti et Addis Ababa appartenait à une compagnie française, approuvée par le gouvernement de la République et donnant certaines garanties au commerce étranger. L'existence de cet acte diplomatique imposa au gouvernement français l'obligation de procéder enfin au nettoyage financier que nous n'avons pas à exposer ici. Disons seulement que, malgré des intrigues poursuivies avec une obstination incroyable et digne d'une meilleure cause, qui, à l'heure actuelle, ont à peine cessé de combattre notre diplomatie à Addis Ababa, le gouvernement mit, le 3 juin 1907, la Compagnie impériale des Chemins de fer Éthiopiens en liquidation judiciaire. Une société nouvelle fut constituée sous le contrôle du gouvernement français et prit le nom de Compagnie du Chemin de fer Franco-Éthiopien de Djibouti à Addis Ababa. Ménélik reçut alors M. Klobukowski, envoyé extraordinaire, chargé de lui demander de s'associer aux mesures d'assainissement prises par le gouvernement français. Cette ambassade, secondée par les efforts du docteur Vitalien, médecin du Négous, réussit à convaincre ce dernier, qui, en rétrocedant à la nouvelle Compagnie la concession de la ligne, par un contrat du 30 juin 1908, acheva de clore tout au moins la phase diplomatique de cette tortueuse affaire. Cette solution terminait heureusement un dangereux imbroglio dans lequel Ménélik était souvent resté égaré, passif, inconscient des périls qui se préparaient pour l'avenir de son pays. L'Éthiopie y avait échappé bien plus par l'énergie de quelques Français que par la rési-

stance du Négous sur un terrain dont ce prince africain était trop mal préparé à comprendre les savantes et complexes embûches.

\*  
\* \*

Le traité anglo-franco-italien du 13 décembre 1906 a été pour l'Éthiopie, ainsi que nous l'avons dit, une sorte de charte internationale. Il a lié les trois puissances voisines dans une reconnaissance de l'indépendance éthiopienne. Ce pacte et la politique qu'il imposait ont certainement beaucoup contribué à donner à l'Éthiopie, par les conventions qu'elle signa en 1907 et 1908 avec l'Italie et l'Angleterre, les limites précises que le Négous voulait depuis longtemps faire reconnaître à son empire du côté des possessions britanniques et italiennes. On a dit, à la vérité, que l'accord de décembre 1906 avait reconnu l'existence en Éthiopie de sphères d'influence étrangères, puisque, consacrant les droits de la France en ce qui concerne la ligne de Djibouti à Addis Ababa, il accordait à l'Angleterre une situation analogue sur la future voie ferrée devant traverser l'Abysinie à l'Ouest et sur les eaux du Nil Bleu, nourricières de l'Égypte, et à l'Italie des droits mal définis de passage entre l'Érythrée et le Bénadir par l'Ouest d'Addis Ababa. Les meneurs de la campagne d'internationalisation en ont même profité pour essayer de rendre suspect à Ménélik un acte qui ruinait leurs espérances.

Il faut reconnaître cependant que jamais on n'aurait pu concilier la politique des trois puissances sans un échange d'assurances relatives aux droits qu'elles tenaient d'efforts ou de traités antérieurs. Or c'est cette conciliation qui importait avant tout à l'avenir de l'Éthiopie. Elle a certainement aidé, comme nous venons de le dire, le Négous à achever sa délimitation du côté des Italiens et des Anglais; mais surtout elle a lié, dans une déclaration de respect pour l'indépendance éthiopienne, les puissances éventuellement ambitieuses à la France pour qui toute ambition, dans cette partie de l'Afrique, ne saurait être qu'un pis aller. Par là, l'accord de 1906 a rendu plus malaisées des entreprises contre cette indépendance. Et l'importance de ce fait prime de beaucoup, pour l'Éthiopie, celle des garanties échangées entre les trois puissances en vue d'éventualités que l'existence de l'accord tend précisément à écarter. Les actes internationaux passés par Ménélik ou conclus autour de lui con-

sacrent aujourd'hui de la manière la plus formelle l'indépendance de l'Éthiopie dans des limites régulièrement reconnues. Seuls des désordres intérieurs pourraient donner des raisons ou des prétextes pour remettre en discussion cette solide situation de droit. Le règne de Ménélik a mené l'Éthiopie au point où il ne dépend plus que d'elle-même de durer. Et aujourd'hui que ce grand Africain quitte la scène du monde, il ne se pose plus pour elle que cette question : Quelle est la solidité intérieure de l'édifice dont Ménélik a su achever toutes les façades ?

Pour ce qui est de l'avenir un peu éloigné, échappant aux mesures de prévoyance prises par le grand Négous avant qu'il fût obligé de laisser à d'autres le soin de continuer son œuvre, la question ne peut manquer d'inspirer un doute inquiet aux amis de l'Éthiopie. On ne saurait rassurer ceux d'entre eux qui savent réfléchir par l'évocation du passé ininterrompu de l'indépendance éthiopienne. L'Éthiopie a été défendue de la conquête parce que le marais à l'Ouest et le désert de tous les autres côtés n'ont permis qu'à des peuplades inférieures ou clairsemées de vivre autour de sa montagne, et que cette ceinture défensive a amoindri, pour ainsi dire égrené les invasions qui pouvaient arriver jusqu'à elle. Mais aujourd'hui, ce peuple n'a plus la supériorité sur ceux qui l'entourent. Il est pressé par de grands voisins qui ont une volonté d'empire et tous les moyens que la civilisation matérielle met de nos jours au service de cette volonté. Sur cette plaine rousse et vide, dont les Éthiopiens voient du haut de leur falaise occidentale l'horizon se confondre avec le ciel dans le tremblement du mirage, et qui ne nourrissait jusqu'ici que quelques groupes incohérents de négroïdes, ils pourraient, avec un peu d'imagination prévoyante, distinguer maintenant les fumées des petites canonnières anglo-égyptiennes. Les rivières qui, comme le Baro et l'Adjouba, en quelques kilomètres de course et de bonds furieux, tombent des hauts plateaux dans la plaine, s'y assagissent aussitôt et deviennent facilement navigables jusqu'au Nil. En outre, le rail anglais venant de Khartoum remonte le Nil Bleu vers le territoire éthiopien. Il pourrait être tenté, au lieu de le contourner à l'Ouest, entre le pied des monts et le marais, de le traverser, en plein pays fertile, en utilisant le passage que lui offrent les vallées opposées de la Didessa et de l'Ômo. C'est peut-être ce qu'avaient en vue, pour le futur « Cap au Caire, » les négocia-

teurs anglais du traité du 15 mai 1902 lorsqu'ils sollicitaient et obtenaient pour le gouvernement britannique le droit de construire une voie ferrée passant par les pays soumis à Ménélik. Tout le Soudan Égyptien contient une quantité de forces éparses et inutilisées sous l'anarchie ancienne, mais que la volonté anglaise pourrait organiser, puis faire converger sur le même point, en employant ces moyens nouveaux de communication. Les Italiens travaillent, eux aussi, au Nord, dans l'Érythrée. A notre époque moins qu'à toute autre, il n'est sage de conclure du passé à l'avenir, dont les inventions faites depuis un siècle en Occident sont venues changer toutes les données. Il faut tenir compte de ce fait si l'on essaie de prévoir les destinées de l'Éthiopie et ne pas oublier que l'ordre et la puissance se créent dans l'Afrique voisine sous la direction européenne. Sans doute, la falaise de l'île éthiopienne est âpre et elle a résisté à tous les assauts, mais les vagues qui commencent maintenant à la battre sont autrement larges, profondes et suivies que celles du passé.

Leur effort pourrait devenir d'autant plus opiniâtre que la proie est tentante. Comme on a pu le voir, les hauts plateaux, pays salubre et vivifiant, unique dans cette Afrique tropicale, sont en même temps très riches. L'Éthiopie, comme le Mexique, a tous les climats et donne toutes les productions suivant l'altitude : ici des troupeaux et du grain, là du café, dans les dépressions chaudes de l'excellent coton. Ces belles terres, presque improductives dans la demi-barbarie présente, tenteront bientôt les exploitans qui viendront de pays plus avancés. La pression du dehors se fera toujours plus puissante, et si, à l'intérieur de l'Éthiopie, elle n'a devant elle que le désordre et le vide, si aucune force ne s'y organise pour lui faire équilibre, la parole cédera d'un seul coup ou s'effritera sous le travail d'infiltrations irrésistibles : telle est, entre peuples, la morale de tous les temps. Il faudrait donc que l'Éthiopie se donnât, un peu comme l'a fait le Japon, l'organisation et l'outillage nécessaires pour maintenir debout une nation dans le monde contemporain. Or nous avons vu combien elle est archaïque. Nous avons essayé de montrer à grands traits ce qu'est son état social, politique, administratif. Quel prodigieux effort cérébral et quelle discipline il lui faudrait pour doubler les étapes et venir de si loin prendre sa place dans le rang ! Devant le chemin qu'elle devrait parcourir on reste malgré soi sceptique. Elle n'a ni les capacités, ni les volontés

nécessaires pour se donner les rouages modernes. Quand l'un d'entre eux apparaît chez elle, ses héritiers éventuels essaient de s'en emparer et d'en faire l'instrument de leur inquiétante politique. On l'a vu dans l'exposé des intrigues tenaces menées pour mettre la main sur le chemin de fer. Il en a été de même pour la Banque : Ménelik, mal averti, a laissé le soin de la créer à une société qui doit être toujours liée à la Banque d'Égypte, instrument financier de la politique anglo-égyptienne, et le Négous n'a pu ensuite que reprocher amèrement cette tromperie à l'un de ses plus anciens conseillers européens.

Pour se donner l'organisation voulue, il faudrait que les Éthiopiens en confiassent, comme l'a fait le Siam, l'élaboration et le maniement à des Européens choisis par eux et sûrs. Mais ce peuple extrêmement vaniteux, ne sachant rien des choses du dehors, et dont le caractère inquiet et superficiel « est tout en précipices, » pour citer le mot d'un vieux résident français, est-il capable seulement de concevoir cette désagréable mais absolue nécessité? Ne risque-t-il pas de ne rien faire, puis de vouloir tout d'un coup, dans une crise qui rappellerait un peu celle des Boxeurs, détruire par la violence les effets de l'infiltration européenne qui se produira malgré tout, ou bien de laisser, presque sans le voir, se constituer chez lui, avec certaines complicités, des organismes étrangers qui seraient comme les coins destinés à faire éclater un jour les murs de l'édifice construit par le Grand Négous? La première alternative précipiterait le dénouement de la question éthiopienne, l'autre permettrait de préparer une solution qui serait la fin de l'indépendance nationale. Sans doute les Éthiopiens sont patriotes, ils s'unissent pour courir à la défense de leur pays lorsqu'il est menacé. Mais cette vertu, toute de tempérament et d'instinct, suffit de moins en moins en présence des nécessités d'une époque à laquelle le sort d'une guerre se décide à l'avance par le travail des années de paix qui la précèdent.

Les divisions habituelles aux Éthiopiens, leur légèreté et leur ignorance se prêtent mal à une telle préparation. Jamais, en outre, ceux qui voudraient faire de l'Éthiopie un autre « malade d'Orient » n'ont eu des moyens de séduction plus puissants et plus complexes pour entretenir les discordes d'un peuple qui, uni et armé dans sa forteresse de montagnes, serait à peu près indomptable. Si ses voisins veulent devenir les héritiers

de l'Abyssinie, ils pourront donc sans doute provoquer des défaillances, entretenir des fissures. Plus on y réfléchit et plus on songe avec inquiétude, — si l'on est, comme tous les Français doivent l'être, un partisan de la consolidation de l'indépendance éthiopienne, — qu'il faudrait quelque chose de presque miraculeux pour donner à l'Éthiopie l'avenir durable que l'on désire pour elle.

Ménélik pouvait beaucoup pour son pays, mais non lui assurer ce miracle. Il n'appartenait pas à un seul homme, si puissante que fût sa personnalité, de faire, dans la durée d'une seule génération, passer son peuple d'une civilisation rappelant nos temps mérovingiens à l'exactitude et à l'ordre du *xx*<sup>e</sup> siècle. Mais du moins Ménélik a-t-il su, selon les exigences et les possibilités du milieu, assurer fortement les choses pour la durée que la prévoyance d'un homme peut raisonnablement espérer couvrir. Si l'avenir lointain est nuageux, l'avenir immédiat est sauvegardé. La succession du Négous est réglée de manière à éviter les compétitions armées qui la réglaient depuis si longtemps en Éthiopie. Le danger intérieur est écarté pour un temps, comme l'a été le péril extérieur par les circonstances internationales qui ont permis la conclusion de l'accord du 13 décembre 1906.

Sans doute, le futur Roi des Rois, Lidj Yassou, solennellement proclamé héritier par l'Empereur dès que celui-ci commença à se sentir malade, n'est qu'un enfant de treize ans. Il ne saurait donc avoir la situation personnelle que s'était faite, par sa valeur, le Ras Maconnen, mort trop tôt pour remplir la destinée que lui réservait le Négous. Mais Lidj Yassou, né d'une fille de Ménélik et du fils d'un seigneur musulman autrefois vaincu et soumis par le roi du Choa, a été soigneusement entouré d'un groupe de puissans personnages qui furent comme les chevaliers de la Table Ronde de l'Arthus éthiopien. Le premier de ces paladins fut Tessama, l'ami des Français de la mission de Bonchamps. C'est lui qui réprima les tentatives ambitieuses menées par l'impératrice Taïtou aussitôt que l'intelligence de Ménélik se fut éteinte. Cette princesse autoritaire, s'appuyant sur les gens du Nord, en particulier sur ses compatriotes du Godjam, s'agita pour s'emparer du pouvoir. Mais Tessama avait dans la main l'armée de Ménélik. Les soldats de l'impératrice ne se sentirent pas de force. Son palais fut cerné, tenu sous la menace des

mitrailleuses, et Taïtou a compris depuis lors qu'il convenait qu'elle se tint tranquille si elle ne voulait pas aller finir ses jours sur le plateau venteux et glacial de quelque *amba*.

Depuis cette alerte, Tessama est malheureusement mort, mais l'armée de Ménélik est commandée par le général Hapté Ghiorguis, personnage solide, d'autant plus attaché à l'ordre, qu'il ne saurait avoir des ambitions plus hautes que celles qu'il satisfait actuellement. Galla d'origine, il ne peut aspirer au Trône et il doit, par conséquent, travailler à consolider celui du jeune Lidj Yassou. C'est dans les conseils que cet accomplissement des volontés de Ménélik aura lieu sans résistances. L'Éthiopie, subjuguée et presque séduite par l'autorité et la vigueur du Grand Négous se sent pour lui une sorte de loyalisme : ceux que sa force a courbés ne sont pas encore prêts à redresser l'échine. Pour le peuple, d'ailleurs, Ménélik est toujours vivant dans son *guébi* : Hapté Ghiorguis commande l'armée en son nom. Sans doute lorsque l'on annoncera que Ménélik a achevé de mourir, des agitations, peut-être incitées par des intrigues étrangères, risqueront de se manifester. Les gens du Nord voudront peut-être disputer la prééminence acquise par le Choa, jusqu'aux temps modernes province secondaire. Des ambitieux s'inspireront de l'idée exprimée dans cette parole, prononcée naguère par un Ras devant un de nos compatriotes : « En Éthiopie, celui qui a le plus grand sabre est Négous. » Mais jamais le pouvoir n'avait été si fort que pendant le règne de Ménélik, jamais armée éthiopienne n'avait été aussi forte que celle qu'il laisse. Ces raisons, et aussi la vague inquiétude que le dehors commence à inspirer aux plus intelligents des Éthiopiens, permettent d'espérer que la disparition complète du Grand Négous ne sera pas, comme l'aurait voulu une prédiction banale à force d'être répétée, le signal immédiat d'un nouveau démembrement de l'Empire, puis de l'anéantissement de l'indépendance éthiopienne.

ROBERT DE CAIX,

---

---

# CRAINTES ET ESPÉRANCES POUR L'ART

## AUX SALONS DE 1911

---

Est-il vrai que, pour bien connaître une société, il ne faille pas étudier ses grands hommes, mais ses hommes médiocres, parce qu'ils sont plus « représentatifs? » En ce cas, c'est avec une attention soutenue qu'il faudrait étudier les *Salons* de 1911. Ils donnent de l'Art français, à notre époque, une idée moyenne que ne vient déranger aucun chef-d'œuvre et l'on peut, en les parcourant, se former un système de l'Esthétique moderne tout à fait à l'abri des surprises du génie. La plupart des maîtres se montrent inférieurs à ce qu'ils étaient, ces dernières années, ou bien ne se montrent pas du tout. Aucun talent nouveau ne surgit. La masse des talents moyens ne cesse de progresser. Ainsi, ces deux opinions : « Le *Salon* est meilleur que les années précédentes, » et : « Le *Salon* est pire, » peuvent également se soutenir, selon qu'on considère, dans une exposition, la somme totale des efforts heureux, des notions acquises, ou bien, au contraire, qu'on tient pour intéressant seulement ce qui est nouveau ou impérieux.

Mais, dans les deux cas, il est facile de tracer la courbe qu'a suivie l'Art français durant cette dernière décade, depuis la halte et l'espèce d'« examen de conscience » que fut, pour tous les arts, l'Exposition universelle de 1900. On voit, dans chaque genre, — art religieux, peinture d'histoire, peinture symbolique, genre, portrait, paysage, art décoratif, — se préciser l'évolution qu'annonçaient les derniers *Salons* du XIX<sup>e</sup> siècle. On voit, dans chaque « école » ou chaque « manière, » l'impres-

sionnisme, l'école des « ténébreux, » celle des intimistes, la sculpture « enveloppée, » le paysage historique, l'art nouveau, se dérouler les inévitables corollaires de problèmes déjà résolus par l'expérience dans la décade qui avait précédé. Ce qu'on ne voit pas du tout, en revanche, c'est se réaliser les prophéties enthousiastes de la critique à propos des tentatives nouvelles, — ou qui se disaient nouvelles, — quelles qu'elles fussent, ni les proscriptions de vieilles formes d'art qu'on disait mortes et qui n'étaient qu'enterrées. Aussi, faut-il se garder, en ces conjonctures, des apothéoses définitives et des inhumations précipitées. Elles tiennent souvent non à la nature des choses, mais aux humeurs des hommes, qui sont changeantes. Il faut démêler ce qui est dû à cette nature même et non à ces humeurs, ce qui est la conséquence inévitable de notre vie moderne et ce qui n'est qu'une réaction passagère contre l'engouement de la précédente génération. Il faut surtout tâcher de fixer quelles conditions nouvelles le cadre esthétique de la vie, l'évolution des sentimens et les progrès de l'éducation artistique dans la foule viennent imposer à l'artiste contemporain. Telle est la seule chance que nous ayons de voir un peu clair dans l'avenir qui confusément se prépare et de ne point trop mal placer nos « craintes » et nos « espérances pour l'art. »

## I

Par « sentimens, » j'entends ici, nos sentimens « esthétiques, » c'est-à-dire notre manière, notre faculté ou notre désir de nous représenter les choses, en des formes qui touchent nos sens, et non pas du tout nos sentimens sur ces choses ou nos idées. Il y a bien entre les uns et les autres des liens subtils et secrets, mais ce sont les premiers seuls qui influent immédiatement sur l'Art. Un exemple saisissant nous en est donné, en ce moment, et depuis longtemps, par la décadence, on pourrait dire par la disparition, de l'Art religieux.

Il serait fort aventuré de prétendre que le sentiment religieux a disparu de la France et même que, dans les classes sociales qui s'imprègnent d'une pensée artistique, il se soit beaucoup affaibli. Ce serait même une question de savoir, s'il ne se ranime pas, ni ne s'affiche plus hautement, de nos jours, que du temps où Delacroix peignait le *Châtiment d'Héliodore*

et Ary Scheffer la *Tentation sur la montagne*. Et pourtant, les sujets religieux étaient traités alors par presque tous les maîtres de la peinture : ils ne le sont plus par personne. C'est qu'ils sont maintenant infiniment plus difficiles à traiter pour l'artiste et qu'il trouve, dans son public et en lui-même, des exigences multiples et contradictoires que ses devanciers n'avaient pas connues. On veut et il veut lui-même que ses figures de Christ, de Saints, d'Apôtres, de Vierges aient une expression révélatrice de leur rôle et, en même temps, on veut qu'elles ne s'écartent pas de la vérité ambiante à laquelle les écoles réalistes, le portrait moderne, la photographie nous ont habitués. On est choqué si on leur voit un vêtement de convention à la place du costume de leur temps et de leur pays, qu'on connaît fort bien, et on l'est encore si on le voit de telle sorte qu'il absorbe l'attention par son exotisme, amuse les yeux par ses bariolages, fasse dévier une « Parabole » en une « Orientale. »

Que dire des apparitions, des phénomènes surnaturels, des formes habillant des idées pures ? Elles fournirent autrefois de beaux thèmes à l'artiste. Quoi de plus admirable que le Père Éternel, de la *Sixtine*, passant dans l'air comme un orage, avec les formes des êtres à venir confusément enroulées dans les plis de son manteau et communiquant un peu de la vie universelle, qui est en lui, du bout de son doigt tendu au bout du doigt tendu de l'homme qui s'éveille languissamment sur la terre ? Mais quoi de plus impossible à figurer de nos jours ? Et comment un artiste pourrait-il incarner, en des visages d'une vie physiologique et particulière, l'idée de Dieu le Père, l'idée du Saint-Esprit, l'idée du Démon, sans choquer, à la fois, les croyans et les artistes ?

C'est qu'il ne suffit pas qu'un sentiment soit répandu et puissant pour que l'art réussisse à l'exprimer : il faut encore qu'il soit de nature « esthétique. » Il y a des sentimens qui s'exaltent en se formant une image précise de leur objet ; il en est d'autres qui, en se formant cette image précise, languissent ou sont blessés. Tel est de nos jours le sentiment religieux. Il habite une très haute région de l'âme où tout contact avec les figurations plastiques ou pittoresques l'offusque. Il y a longtemps que les diables et les Jugemens derniers ont disparu de la peinture religieuse. Les anges ont fait une belle défense, mais ils ont fini par remonter dans l'inaccessible de la pensée

pure, où les plumes de leurs ailes ne risquent pas de se froisser aux machines volantes que l'homme pilote maintenant là où ils régnaient seuls, depuis les tableaux des Primitifs. Pour la même raison, les phénomènes surnaturels de lévitation : les ascensions, les suspensions célestes, les phénomènes d'irradiation : les auréoles, les nimbes, les gloires, n'exaltent plus le sentiment religieux, s'ils sont matériellement représentés. « Il faut que je voie pour que je croie. » Ce vieux mot du rationalisme expérimental est retourné pour notre contemporain et il pourrait plutôt dire : « Pour que je croie, il faut que je ne voie pas. »

Une démonstration décisive nous en est donnée par l'exposition rétrospective d'un des derniers peintres qui aient tenté de résoudre l'insoluble problème, Alfred de Richemont, organisée au *Salon des Champs-Élysées*, dans une salle du rez-de-chaussée, auprès de l'escalier central. Il y a, là, une trentaine de toiles peintes dans une atmosphère fine et claire et avec un grand souci de « plein air » et de « modernité. » Toute la série de sujets religieux auxquels l'artiste avait dévoué sa vie : de pieuses légendes du moyen âge, une réédition de la célèbre *Cuisine des Anges*, des légendes bretonnes, avec des figures surnaturelles flottant dans le soleil, comme des vapeurs mal dissipées. Or, de toutes ces toiles, celle qui donne le plus une impression religieuse est précisément celle où rien de surnaturel n'apparaît : c'est une *Procession de la Vierge miraculeuse en Bretagne*, déjà exposée au *Salon de 1908*. Des fidèles, des malades en silhouettes dans l'ombre, sous un auvent, regardent passer la procession dans un rayon de soleil, un flot d'or où tout se transfigure, comme le bonheur, comme l'espérance, et dans ces contrastes fort naturels d'ombre et de lumière, d'humanité agenouillée et de relique triomphante, on éprouve non pas la surprise d'une hypothétique vision, mais le solide bienfait de la foi.

Aussi, les derniers grands artistes qui ont traité des sujets religieux s'en sont-ils rigoureusement tenus aux scènes tout humaines, aux figures toutes réelles en même temps que divines, demandant seulement à la nature : à un rayon de soleil, à une ombre, à un bout de ciel aperçu derrière une tête, de venir témoigner en faveur de cette divinité. Holman Hunt, Fritz von Uhde, James Tissot, M. Eugène Burnand n'ont pu toucher les âmes chrétiennes qu'en sacrifiant tout l'appareil surnaturel de l'ancienne peinture religieuse. On est plus timide encore aujour-

d'hui. Même privées d'accessoires surnaturels, les figures divines, celle du Christ, surtout, effraient tellement l'artiste qu'il n'ose plus les aborder, — et, d'ailleurs, dans l'œuvre des maîtres que je viens de dire, c'est toujours la figure du Christ que les croyans ont le moins aimée. Elle disparaît donc maintenant : elle remonte dans cet inconnu où elle demeura pendant les premiers siècles de l'Église, hors de l'atteinte des imaginations humaines. Le seul tableau religieux digne d'être retenu, aux deux *Salons*, est un carton de vitrail pour une église de Suisse, représentant le *Sermon sur la Montagne*, de M. Burnand, l'auteur des *Paraboles*. C'est une œuvre grave, vraie, de couleurs simples et expressément choisies pour être traduites en vitrail, digne, en un mot, de M. Burnand. En face, par un hasard singulier, on voit, peint par M. Harold Speed, le portrait d'un vieillard à barbe blanche, à robe rouge, une robe d'universitaire anglais, l'œil vif, l'air naïf et un peu extasié; c'est *Holman Hunt*, D. C. L., le dernier grand peintre religieux mort il y a quelques mois. Il a laissé à M. Burnand, non sa robe rouge, mais son manteau. M. Burnand reste seul, aujourd'hui, en Europe, à nous donner de belles images de l'Évangile. D'autres pourront venir, mais les thèmes surnaturels de l'art religieux semblent bien abandonnés pour toujours.

Abandonnés, aussi, les sujets militaires. Pendant longtemps, la « peinture-bataille » triompha dans les Salons, comme, dans les écoles, l'« histoire-bataille, » et l'on ne pourrait faire une histoire de la peinture française sans parler de ses peintres de tueries héroïques et chamarrées. Aujourd'hui, on cherche vainement une bataille, peinte en 1910, dans tout le *Salon* de l'avenue d'Antin. Aux Champs-Élysées, il y a encore quelques hommes de talent comme M. Robiquet avec son *Colonel de Lacarre à Elsasshausen*, ou M. Tattegrain, avec sa *Batterie de côte engagée, blocus continental*, qui s'attardent à ce genre suranné. Mais ce ne sont, là, que les coups de fusil retardataires qui éclatent, le soir, après que l'action est finie, et quand tout le monde mange sa soupe : ils ne changent rien au résultat de l'affaire : il semble bien que la peinture militaire est perdue.

Elle n'est point la victime d'une évolution dans les sentimens, comme la peinture religieuse, mais d'une éclipse de son objet même. D'abord, il n'y a plus, dans notre voisinage, de guerre,

je veux dire de guerre qui nous touche, nous émeuve, évoque à notre esprit un passé en revivance, un avenir en formation, une lutte où le sort de notre race soit clairement engagé. C'est un phénomène tout nouveau pour la France et pour les pays dont les civilisations lui sont le moins étrangères. L'Europe centrale et occidentale a-t-elle jamais connu ce prodige auquel nous venons d'assister : une paix de quarante ans? Mais une autre raison, plus profonde, rend impossible la peinture de la guerre : c'est que la guerre n'est plus « esthétique. » Et elle n'est plus esthétique, parce qu'elle est invisible. L'expérience des dernières actions militaires, tant sur les flottes russes et japonaises, qu'au Transvaal, est décisive sur ce point : on ne voit pas l'ennemi. Le peintre ne peut donc montrer deux armées aux prises.

Il pourrait se borner à montrer les gestes d'un seul parti, mais les gestes particuliers au combat se réduisent à fort peu de chose. Ils ne diffèrent plus sensiblement des gestes d'un mécanicien, d'un arpenteur, d'un affûteur ou d'un cavalier ordinaires, en pleine paix. Les uniformes mêmes pâlissent. Le tableau de bataille n'est donc plus qu'un paysage animé par des fumées, bouleversé par des retranchemens, traversé par des ambulanciers, des télégraphistes, des automobiles, des bicyclistes : il peut y avoir, là, des sujets pittoresques, mais sans rien qui montre la lutte ou la bataille. Dans les tableaux de Lagarde qu'on a groupés, avenue d'Antin, on voit des ombres de soldats s'enfoncer dans l'ombre et la boue des bois, en hiver, devenir imperceptibles, méconnaissables, ressaisis par le grand mystère de la nature : c'est l'image à la fois et le symbole de la guerre moderne, et la fin de toute l'Esthétique des Batailles.

La peinture d'Histoire, en général, est frappée du même discrédit. Il n'y en a quasi plus aux *Salons* de 1911, qui mérite d'être retenue. Seul, le *Chevalet* de M. J.-P. Laurens, scène de torture par l'Inquisition au moyen âge, cherche à nous mettre en présence d'un incompréhensible passé. Mais est-ce de l'Art? C'est peu de chose de plus qu'une réunion de figures de cire, façonnées et plantées là, comme dans un musée d'horreurs rétrospectives, pour faire comprendre le jeu des instrumens de torture. Un énorme *Concours d'éloquence sous Caligula à Lyon*, par M. Weerts, déployé sur l'escalier de l'avenue d'Antin, montre beaucoup de talent et d'effort dépensés pour

une restitution manifestement hasardeuse, impossible. Est-ce de l'histoire? Est-il sûr que les choses se passaient ainsi; tous ces détails sont-ils exacts? Et, s'ils ne le sont pas, pourquoi nous les donner? Pourquoi ne pas faire de la pure fantaisie? Nous voulons, si l'on nous ressuscite le Passé, que ce soit bien, en effet, ce Passé qui ressuscite, et non point un coin du Présent qu'on travestit. Nous demandons aujourd'hui, au peintre qui raconte, comme à l'historien qui dépeint, une sûreté d'information qui nous donne toute confiance. Or l'historien peut s'y tenir car il lui est toujours loisible, quand il ne sait pas une chose, de ne pas la dire, tandis qu'un peintre, s'il a commencé de peindre une figure ou une scène, est bien obligé de la mener jusqu'au bout et, s'il n'en sait pas le bout, de l'inventer. Il y a quelques années, un excellent artiste avait entrepris de nous montrer la fête et la foire du *Lendit*, à Saint-Denis, vers la fin du moyen âge, et il avait mis tous ses soins à une exacte reconstitution des costumes. Malheureusement, il ne savait pas quels arbres, au juste, ombrageaient, au xv<sup>e</sup> siècle, le *Lendit*, et il joncha bravement le sol de larges feuilles de marronniers d'Inde, — ce qui suffit pour mettre en déroute l'illusion qu'on pouvait avoir d'être transporté dans ce lointain passé. De tels accidens sont presque inévitables. Ils ne nuisent nullement à l'artiste, mais ils tuent l'historien. Le goût que nous avons désormais de l'histoire vraie, — si naïf qu'il puisse être, — nous éloigne de la peinture d'histoire. Comme l'Art religieux, comme la peinture militaire, elle paraît bien, désormais, un genre condamné.

## II

Reste le symbole et la grande fantaisie, la large conception décorative, ce qui est propre, sans soulever d'objection d'ordre rationaliste, à animer les murailles, à remplir les vides, à peupler les plafonds. Sans doute, c'est un genre plein de périls.

Parmi toutes les conditions humaines auxquelles on oublie d'accorder la pitié qu'elles méritent, je n'en connais pas de plus misérable que celle de peintre de plafonds. Jamais ce malheureux peut-il être jugé de façon équitable? Tout son travail est fait pour et justifié par la place qu'il doit occuper. Or quand on le voit, il n'est pas en place et quand il est en place, on ne le

voit pas. Qui a jamais vu un plafond ? Il faut une déviation particulière de la colonne vertébrale, ou des muscles du cou, pour être admis à composer le public extrêmement restreint qui juge naturellement des beautés de cette sorte d'ouvrage. On étonnerait bien les gens qui croient le mieux connaître le Louvre, si on leur disait la suite des peintures qui en bonifient les voûtes. Et les artistes qui les firent auraient pu y dépenser des trésors de génie, personne n'en saurait rien. Il y a, il est vrai, par le monde, quelques plafonds notoires. On ne sort pas du Vatican sans avoir visité la Chapelle Sixtine, ni de la Chapelle Sixtine, sans avoir payé au génie de Michel-Ange le tribut mérité d'un torticolis votif. Mais, là, du moins, la salle est si grande, le recul si profond, qu'on peut, sans se donner trop de peine, toujours en saisir quelque bout. Ailleurs, c'est presque impossible. On admire, de confiance, ce qui se passe au-dessus de sa tête, mais on ne le sait pas.

Pourtant, les artistes s'obstinent encore à ce labeur ingrat. Cette année, les deux ouvrages les plus considérables des *Salons*, sont des plafonds : ceux de M. Cormon, aux Champs-Élysées, destinés au Petit Palais, avec ce titre : *Vision synthétique de l'Histoire de France*, et celui de M. Besnard, sans titre, avenue d'Antin, destiné au Théâtre-Français. Le premier remplit une salle sans l'illuminer : le second, sans la remplir, l'illumine. M. Cormon, en effet, a dépensé beaucoup de peine et, sans doute, de talent, car il en a de reste, à découper des nuées à la ressemblance des personnages fameux de l'Histoire de France : Charlemagne, Théroigne de Méricourt, Bonaparte et le docteur Roux, par exemple, et il les fait vivre en plein ciel, là où personne ne les regardera.

Sa science est grande : il ne s'est pas contenté de montrer, comme il l'annonce dans le livret, « *la vapeur, l'électricité, les chemins de fer, le télégraphe, la télégraphie sans fil, la lumière électrique, le téléphone, l'automobile, l'aéroplane...*, *l'intelligence humaine s'élançant pour saisir le miroir de la vérité, et les expositions universelles ;* » il est allé tirer de l'obscurité naturelle, où l'Histoire les conservait, les figures de Camulogène et de Labiénus. On lit, en effet, dans le livret du *Salon*, ces mots concernant la première des figures destinées aux dix panneaux des voussures : *Le chef des Parisii, le vieux Camulogène, attaque Labiénus, lieutenant de César.* On reconnaît, à ce trait, le peintre

qui a passé sa vie à réhabiliter par l'art les temps mal définis et des races incertaines.

Du reste, un mouvement d'opinion semble se dessiner, depuis quelque temps, en faveur de Camulogène. Un livre lui a été consacré, à lui et au lieu fameux, mais inconnu où, dit-on, il livra sa bataille, à ce *Metiosedum*, que M. Cormon peint hardiment, comme s'il l'avait vu. Camulogène a longtemps attendu son jour. C'est une gloire tardive et d'ailleurs éphémère, car M. Cormon ne le tire de l'obscurité de l'Histoire que pour le replonger aussitôt dans l'obscurité des plafonds. Et, en vérité, nous ne saurions nous en affliger, car rien n'est ingrat, en Art, comme ces figures qui ne sont pas assez légendaires pour qu'on les peigne de fantaisie et point assez historiques pour qu'on sache comment elles étaient faites. Heureux les peuples qui n'ont pas de préhistoire !

Mieux vaut la Fable toute pure, telle que l'imagine M. Besnard. Le *Plafond* de M. Besnard, avenue d'Antin, est une des plus surprenantes énigmes que le maître coloriste ait proposées jusqu'ici à la sagacité de ses contemporains. Un homme et une femme debout se tordent de rire en voyant un grand gaillard se renverser dans un arbre bleu pour leur tendre un petit fruit qui ne les nourrira guère, mais qui alimentera le Drame et la Comédie pendant toute la suite des temps à venir. C'est merveille, en effet, tout ce qu'on a tiré, en vers et en prose, de ce fruit-là. Dans un coin, une grande femme rouge se rencogne et se renfrogne; de l'autre côté, une sorcière verte, le genou remonté sous le menton, rit à gorge déployée; un lion, l'air navré, sommeille, cependant qu'au haut d'un escalier, quatre bonzes, en peignoir, attendent patiemment la fin du bain de vapeur sulfureuse où ils sont plongés, et que deux femmes dégringolent du haut du ciel, tendant vers des têtes invisibles le double collier de leurs bras nus et de leurs couronnes d'or. Enfin, au pied de l'arbre bleu, un grand chien, qui a peur, jappe éperdument : seul, de tout ce monde, il a vu ou flairé que le grimpeur d'arbres, donateur de pommes, n'a point des jambes comme tout le monde, mais se termine en une queue de serpent, dont les monstrueux replis ondulent sous le feuillage. La pauvre bête a beau aboyer au ferme, nul ne l'écoute et ses jappemens prophétiques n'empêcheront ni le couple de manger du fruit, ni les sorcières d'en rire, ni les bonzes de

prendre leur bain, ni les couronnes d'or de se poser aux fronts des poètes, ni le lion de dormir, ni M. Besnard d'être un grand peintre.

Car c'est, là, un étonnant morceau de peinture. Les antithèses de couleurs sont violentes, mais superbes; les mouvemens sont bistournés, mais robustes et divertissans. Il y a une vie et une fantaisie intenses dans tous ces gestes, toutes ces contorsions, toutes ces envolées, tous ces rires amers, tout ce flamboiement mêlé d'aurore et d'incendie. « Qu'est-ce que vous pensez de ça? » demandait un jour Baudry, au pompier qu'il voyait en contemplation devant ses peintures pour le foyer de l'Opéra. « Je pense, répondit sentencieusement ce pyrologiste, que quand tout ça brûlera, ça fera de la bien mauvaise fumée!... » Le plafond de M. Besnard semble déjà en feu, mais la fumée n'est pas mauvaise: elle est merveilleuse et le peintre a retrouvé, pour étinceler sous le lustre, ces éclats de métaux en fusion, qu'il a répandus sur les murs de la Sorbonne. Ses figures, porteuses de couronnes, semblent projetées en l'air par une éruption volcanique, avec une fougue toute « tiépolesque. » Il est bien dans son élément: la décoration de grands espaces libres, hors de toute donnée rigoureuse, avec le seul souci d'harmoniser des couleurs vives et de confronter des attitudes augustes. Il y a peu de coloristes aussi hardis, ni quelquefois aussi heureux. Il n'y a peut-être pas, aujourd'hui, de dessinateur pouvant oser des mouvemens aussi violens, ni aussi justes, d'artiste, en un mot, que son talent rende plus généreux et plus libre. Très inégal dans ses portraits tantôt excellens, tantôt détestables, souvent gêné par la réalité, quand la réalité veut être reproduite, il triomphe quand la seule loi est la fantaisie, — et utilise ses dons naturels avec beaucoup d'intelligence et de finesse.

Est-ce là un éloge suffisant de ce Maître? Au regard de l'admiration enthousiaste que le présent lui témoigne, non sans doute. Mais au regard de celle que l'avenir lui gardera, peut-être? L'unanimité de la critique en faveur des hardiesses et même des erreurs de M. Besnard ne doit nullement nous surprendre, ni nous influencer. Il y a, ainsi, dans chaque génération, quelques maîtres qui expriment si bien le sentiment d'art dominant qu'on les met, un instant, au-dessus de tout le reste. Dans l'admiration exclusive qu'on leur voue, on accepte tout d'eux

et l'on n'accepte plus rien des autres. Toute réserve est tenue pour injure, toute critique pour impiété. Les littérateurs et les poètes, les philosophes même emboîtent le pas aux critiques et, durant quelque temps, toutes les esthétiques doivent s'ajuster à leurs œuvres, sous peine de paraître absurdes ou surannées. Mais il faudrait ignorer toute l'histoire de l'art pour croire que c'est, là, pour ces artistes, un gage d'avenir. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Maîtres donnés en modèles par la critique étaient l'Albane et Pierre de Cortone. Au milieu du XIX<sup>e</sup>, c'était Léopold Robert. Les critiques et les poètes parlaient du plat auteur des *Moissonneurs* et des *Pêcheurs de l'Adriatique* comme ils parlent aujourd'hui de M. Besnard. Et quels critiques : Töpffer ! Et quels poètes : Musset ! Et en quels termes, écoutez :

« Ainsi, naguère, aux campagnes de Rome, profondément ému par le simple spectacle de moissonneurs dansant auprès de leur chariot attelé de buffles et chargé de récoltes, un grand peintre de notre âge recueillait son génie, employait son savoir et sa force tout entière à répandre sur une toile immortelle la sourde émotion, les austères et secrets transports de son âme enchantée... » disait Töpffer des *Moissonneurs*, au cours de ses *Menus propos d'un peintre genevois*, et Musset dans son *Salon* de 1836, ici même, des *Pêcheurs de l'Adriatique* : « Ah ! Dieu ! la main qui a fait cela, et qui a peint, dans six personnages, tout un peuple et tout un pays ! cette main puissante, sage, patiente, sublime, la seule capable de renouveler les arts et de ramener la vérité : cette main qui, dans le peu qu'elle a fait, n'a retracé de la nature que ce qui est beau, noble, immortel ! cette main qui peignait le peuple et à qui le seul instinct du génie faisait chercher la route de l'avenir là où elle est, dans l'humanité... »

L'œuvre de Léopold Robert est au Louvre, et c'est un des problèmes les plus insolubles pour la critique actuelle, que de pénétrer les raisons de cet enthousiasme unanime parmi les grands esprits de 1830. Ce sera peut-être un problème semblable qui se posera devant l'œuvre de M. Besnard à nos successeurs étonnés. Ne nous alarmons donc pas trop, si nous ne pouvons, en conscience, nous hausser au diapason actuel des éloges qui retentissent autour de ses œuvres. Tout en demeurant beaucoup en deçà de ce qu'on loue de lui aujourd'hui, nous allons peut-être encore un peu au delà de ce qu'on en louera dans cinquante ans.

Dans ce grand domaine du symbole, ou de l'allégorie, de la légende ou de la pure fantaisie, M. Besnard n'est pas le seul maître, et il semble bien que tous les talents d'aujourd'hui s'y donnent rendez-vous. M. Gaston La Touche s'y promène avec une incomparable aisance, découvrant, à chaque tour du chemin, — ou de la rivière, — un coin imprévu. M. Aman Jean s'y rembûche, un peu tristement, mais avec grâce et finesse, dans une pensée parfois incomplète, souvent trahie par sa matière, jamais banale ou commune. Cette région indéfinie où le portrait touche à la décoration, où la réalité rencontre le rêve, où l'ironie souriante se glisse parmi les grands contours de la fresque, répond sans doute à quelque chose de très vivant dans l'âme contemporaine, car nous y voyons se produire depuis dix ans les meilleures œuvres de nos derniers *Salons*.

### III

Tout auprès, c'est-à-dire sur les confins de la peinture de « genre, » se tient l'art de M. Muenier. Mais peut-on appeler « genre » un art qui fait dans l'humanité de si profondes découvertes? Il y a deux manières de découvrir l'humanité : faire le tour du monde ou se rencogner dans son fauteuil. M. Muenier a pris ce dernier parti. Il a pensé que, si « le monde est fait comme notre village, » la nature est faite comme notre jardin, et que partout où l'on va, on découvre que l'eau mouille, les pierres sont dures, les montagnes plus hautes que les vallées, et les quinze cents millions d'hommes qui vivent sur le globe quinze cents millions d'exemplaires de la même folie. Bien nourri de cette vérité, il ne bouge pas de la vieille maison de province où chaque été lui ramène les mêmes fantômes dorés. Dans le vieux salon aux boiseries de l'avant-dernier siècle, au parquet limpide comme un lac, aux cadres ovales, aux glaces ternies, il se tient depuis des années. Il ne va pas saluer le soleil au haut de la montagne dans ses apothéoses et ce qu'on pourrait appeler ses réceptions officielles, lorsqu'il se prodigue aux multitudes, aux toits, aux forêts, aux clochers, aux rivières; il l'attend dans le petit salon clos; il sait bien qu'il viendra en visite et, dans l'intimité qu'il lui a ménagée, s'apprête à bien fêter son rayon d'or.

Il attend aussi, devant ce clavecin vert, qu'une main légère

vienne y faire des passes magnétiques et réveiller son âme endormie. C'est une petite fille qui est venue, habillée comme devaient l'être nos grand'mères dans leur enfance, juchée sur un haut tabouret, les jambes pendantes, en face d'un cahier de musique bien imposant. Derrière le clavecin, un vieillard, qui a dû être jeune sous Louis XVI, suit avec attention le jeu de l'enfant. Elle semble être arrivée au bout d'un arpège et n'avoir pas envie de recommencer : son regard traîne à terre sur le rayon de soleil étalé, sur le chapeau de jardin jeté, sur une rose effeuillée et sa pensée court dans le parc qu'il lui a fallu quitter pour la leçon de piano, sur les fleurs qu'il a fallu vite apporter pour en jouir :

Qui ne les eust à ce vespre cueillies  
Cheutes à terre elles fussent demain...

Déjà, elle rêve au moment où elle pourra réveiller les échos de la vieille demeure, grimper sur les commodes pour attraper les mouches errantes sur les glaces, s'encadrer dans des portes en agitant des bouquets comme des torches... Mais la leçon n'est pas finie et la sonatine de Clémenti seulement interrompue, semble-t-il, car le doigt du vieux maître continue de se lever pour battre la mesure.

Tout l'ennui que connurent nos grand'mères à s'initier aux « arts d'agrément » tient dans cette toile, et aussi toute la langueur des chaudes après-midi d'été à la campagne, l'ombre lumineuse des vieux salons moroses, l'agonie des fleurs dans les hauts étuis de cristal, la vie calme et réglée de la province de jadis, — tout ce qu'évoque à notre oreille, au temps des siestes, le son lointain des gammes ou d'une leçon de piano. Il n'y a point, là, d'histoire, d'affabulation, d'anecdote. Il ne se passe rien. Le clavecin s'est tu : la pensée, délivrée de la mesure qui l'enchaînait, erre, un instant, libre. Le fin vieillard regarde l'enfant avec la curiosité de tout ce qui s'éteint pour tout ce qui s'éveille. L'enfant regarde le rayon et la fleur tombée avec l'émerveillement indéfini et presque inconscient de tout ce qui s'éveille pour tout ce qui luit, passe et meurt. Elle voudrait s'en aller, être là d'où vient ce rayon d'or, courir elle ne sait vers quelles belles inconnues, sentir dans ses cheveux le vent des plaines, précipiter ses pas sur cette longue route des jours où le vieillard cherche à ralentir les siens. Et cette sonatine à

finir et cette leçon à apprendre, la clouent sur ce haut tabouret par la vertu d'obligations impérieuses qu'elle sent confusément telles que, si elle y manquait, le système du monde tout entier serait ébranlé... Déjà, s'impose à elle l'idée des devoirs incompréhensibles et des destinées implacables. Tout le long de sa vie, elle éprouvera qu'il est, ainsi, des choses auxquelles ne peut échapper l'enfant la plus fantaisiste, et tandis qu'elle croira peut-être les fuir par la pensée, notre seule libératrice, le vieux maître, le Temps, continuera de battre la mesure, inexorable métro-  
nome, pour des devoirs plus pénibles encore et des problèmes encore plus indéchiffrables qu'une sonatine de Clémenti...

Tout ceci est peint dans cette atmosphère chaude, vibrante, cette poudre d'or en suspension que M. Muenier sait répandre sur ses toiles. Il semble qu'il ait entendu les imprécations de Ruskin contre le noir. L'habit noir du maître est fait de verts. Les rubans et les nœuds noirs de la petite fille sont faits de violets. Sa robe blanche est faite de toutes les couleurs qui tendent à restituer la couleur blanche. Le reste est d'un or vert, un vert et un or poudroyans, vibrans, enchantés. Jamais peinture de « genre » ne fut moins immobile. Jamais, non plus, pensée ne fut moins pédante. M. Muenier, très doué comme coloriste et comme conteur, a su se tenir à égale distance de l'anecdote finement contée, — ce qui n'est pas de la peinture, — et de l'étude simplement bien peinte, — ce qui n'est pas un tableau. Il s'est tenu encore plus loin du symbole : il n'y en a pas l'ombre dans cette fraîche et jeune vision enfantine ou s'il y en a, c'est nous qui l'y mettons. Il a fait, là, quelque chose de très particulier, de plus haut que le « genre, » de plus complet que l'« étude, » de moins ambitieux que l'« allégorie, » quelque chose d'indéfinissable à quoi l'on est obligé d'attacher son nom pour le désigner et le reconnaître, — et qui est un chef-d'œuvre.

Après cela, il faut bien reconnaître que nos meilleurs artistes abandonnent la peinture de « genre, » si par « genre » on entend l'anecdote comique ou sentimentale, nettement écrite, comme chez Vermeer, Stevens ou Meissonier, Vibert ou Frappa, et traitée presque en miniature. A la vérité, nous avons encore, çà et là, quelques humoristes et ils remplissent, du mieux qu'ils peuvent, leur fonction sociale, qui me paraît être d'apaiser les jalousies des classes inférieures en leur montrant le néant des plus hautes. M. Guillaume enseigne aux étrangers et aux pro-

vinciaux ce qu'il faut « voir » par l'imagination, lorsqu'ils lisent, dans les *Échos mondains*, ces lignes prestigieuses : *Une heure de musique*, chez la princesse ou la marquise de \*\*\*, et M. Béraud nous initie sans pitié à la « vie intense » des grands clubs.

Mais la plupart de nos bons artistes s'attachent à reproduire des scènes familières, sérieuses, touchantes seulement par ce qu'elles évoquent, empruntant leur poésie pittoresque à la lumière qui les éclaire et leur poésie sentimentale à la pensée de qui les regarde. Ainsi, les *Orphelines* de M. Boutet de Monvel, *Avant la Procession* de M. Frederic, *La leçon de géographie* de M. Prinnet, la *Place à papa*, de M. Moreau, *Intérieur paisible* de M. Larrue, *l'Heure du thé* de M. Picquefeu, les *Poissons rouges* de M. Toussaint, *le Passé et l'Avenir* de M. Benner, *Enfans et mère* de M. Woog et le *Déjeuner des orphelines le jour de la première communion* de M. Émile Renard. Rien que ces titres dit la pensée dominante de l'artiste aujourd'hui. Et les deux toiles les plus importantes de « genre, » les *Servantes pliant le linge*, de M. Bail, aux Champs-Élysées, et *Jeunesse* de M. Frieseke, avenue d'Antin, l'une éclairée, à la hollandaise, par un jour étroit, l'autre baignée de lumière diffuse, donnent bien, par des moyens tout différens et même contradictoires, une forte impression d'intimité.

Cette intimité ne s'arrête pas au « genre : » elle a pénétré dans le paysage et l'a conquis presque tout entier. Seuls, M. Olive avec ses mers violettes dans ses rochers et M. Iwill, avec ses longues étendues de sables et d'eaux, montrent encore des paysages ouverts et qu'on peut imaginer, au moins chez M. Olive, bruyans. Tous les autres paysagistes montrent des coins de nature fermés et silencieux. Un paysage « intime, » c'est un paysage où il y a peu de ciel, pas d'eaux courantes, pas de forêt innombrable, pas de grands horizons : c'est un coin de nature habité par l'homme, mais où l'homme ne paraît pas, qui porte son empreinte, mais qui n'est pas troublé par sa présence, où l'arbre, le vieux pont, la porte vermoulue, reçoivent dans l'intimité : c'est la figure que font nos arbres et nos meubles familiers quand nous ne sommes pas là : c'est ce qui se passe au ras de terre, au creux du vallon, loin de cette foule qu'est le ciel, avec tous ses nuages frivoles et changeans.

Tous nos paysagistes ne sont pas des « intimistes, » mais tous ils limitent leur ambition à rendre une seule impression à

la fois, et ils y réussissent le plus souvent. Quelques groupes de paysages méritent une halte : le groupe des marines du Nord de M. Bracquaval, le seul peintre qui connaisse les ciels comme les Hollandais ; le groupe des *Versailles* de M. Guirand de Scevola, entourant de leurs splendeurs royales et abolies la délicieuse figure d'une très petite fille dans un très grand fauteuil ; le groupe des clairs de lune de M. Le Sidaner. Et, parmi les paysages dispersés çà et là, deux paysages italiens, d'un jeune artiste anglais, M. Bernard Harrison, méritent qu'on s'y arrête : un coin de la *Cathédrale de Pise*, la nuit, et *Matinée d'octobre* à Florence, sur les chemins de San Miniato. Rarement l'impression fine, légère, lumineuse d'un « matin à Florence » fut aussi subtilement rendue.

Dans le *Paysage*, donc, nulle décadence, nulle trace de fatigue : il semble qu'il puisse se renouveler indéfiniment. De même, dans le *Portrait*. Il n'est point, cette année, de portrait qui fasse époque, et même si l'on retranchait des *Salons* toutes les effigies peintes par les étrangers, il ne resterait plus grand'chose à admirer. Cependant le *Portrait de M. Cognacq* par M. Besnard, avenue d'Antin, et le *Portrait du marquis de Dion* par M. Marcel Baschet, aux Champs-Élysées, sont de beaux morceaux de peinture et plus encore, peut-être, de dessin. On se passerait de leur couleur : leur armature solide et souple, à tous deux, suffirait à les faire connaître comme les œuvres de deux maîtres. La main, dans le portrait de M. Cognacq, est admirable. Rien d'équivalent parmi les Portraits de femmes. Seule, une petite toile par un Américain, M. Rolshoven, intitulée *Mademoiselle René Baudry, en costume second Empire*, nous apporte une vision colorée d'une intensité extrême, mais c'est à peine un portrait : c'est une harmonie dans des tons très hauts et très sonores.

Malgré la faiblesse apparente du *Portrait*, aux *Salons* de 1914, nous pouvons, sans hésiter, mettre, là, comme dans le *Paysage*, nos espérances pour l'Art. C'est un genre très difficile et très lent à renouveler, mais inépuisable, par l'infinie variété de son objet, et très salutaire par l'obligation où il tient le peintre de ne pas s'écarter de la réalité. Les fantaisies comme celles de M. Boldini seront toujours très rares : on ne les permettrait pas à d'autres, et on ne les admire pas toujours chez lui.

En sculpture, il en est de même, et M. Rodin ne s'est pas encore avisé de traiter ses cliens comme ses héros. Son buste du *Duc de Rohan* est, à peu de chose près, un buste classique, avec des souplesses infiniment habiles de grand praticien. Les bustes de femmes par M. de Saint-Marceaux ont cette belle gravité que donne le marbre aux figures gracieuses quand il est taillé par un véritable statuaire. Le Portrait, même dans les plus mauvais momens, sauve toujours l'art français.

#### IV

Les Arts décoratifs ou arts appliqués sont sauvés par la céramique. C'est la seule branche restée vivante de cet arbre monstrueux aux rameaux innombrables et tentaculaires qu'on appela, jadis, le *Modern style*. Comme il y a fort longtemps de cela, on ne peut plus l'appeler « moderne, » et comme ce n'a jamais été un « style, » il n'a plus de nom du tout. Ses partisans, aussi, ont disparu. Comme il arrive après les révolutions avortées, personne ne veut avoir été de cette bagarre. « Je ne connais pas ce serpent... » disent les artistes décorateurs devant les dernières convulsions du « vermicelle » belge. Toutefois, un art qui n'avait aucun rapport avec le *Modern style*, mais qui parut avec lui, l'art de la céramique au grand feu et de la pâte de verre, reste très vivant et continue de produire des merveilles. M. Delaherche expose, cette année encore, d'admirables grès et, aussi, des porcelaines. Après trente ans passés auprès des fours, son expérience est consommée et sa main n'a pas faibli. Ses œuvres resteront, après celles de Chaplet, les plus beaux exemples de poterie moderne, dignes d'être placées à côté de celles de l'Orient et de l'Extrême-Orient. Dans l'art du verrier, M. Dammouse demeure aussi le maître inimitable des nuances subtiles, et sa vitrine, quand passe un rayon de soleil, continue de s'animer comme les eaux peu profondes, où respirent et se gonflent les fleurs vivantes de la mer. Mais à part la céramique et la verrerie, les « arts appliqués » ou ne sont pas des « arts, » ou bien ne « s'appliquent » à rien, et un coup d'œil jeté sur notre architecture, dans les nouveaux quartiers de Paris, suffit à renseigner sur son avenir. Jamais le Louis XV, où le Louis XVI, que l'Art Nouveau pensait proscrire, n'ont été si fort en honneur.

Ce goût du xviii<sup>e</sup> siècle se retrouve jusque chez plusieurs de nos jeunes statuaires. Il y a, notamment, avenue des Champs-Élysées, un charmant groupe de marbre, *Bacchante et Panthère*, de M. Camus, qui rappelle, par son tour léger et son faire habile, les hôtes de marbre des parcs royaux, du temps des meilleurs maîtres. Et un plâtre de M. Paul Sylvestre, intitulé *Ébats*, serait digne, aussi, d'habiter un jardin à la française, parmi les quinconces rigoureusement taillés, entre deux miroirs d'eau, tandis que le projet de fontaine, de M. Max Blondat, exposé, en plâtre, sous ce titre *La Chanson de l'Eau*, ornerait délicieusement une grotte proche de ce parterre rêvé. Et l'on pourrait y recueillir, en quelque pavillon, ou *Folie*, les groupes de terre cuite de M. Puech et de M. Verlet, la *Terre*, sans trop d'anachronisme et sans qu'on se crût hors du xviii<sup>e</sup> siècle. Notre sculpture est, d'ailleurs, en plein progrès. Bien que, cette année, la plupart de nos artistes jeunes, M. Landowsky, M. Segoffin, M. Sicard, M. Hippolyte Lefebvre, n'aient exposé que des bustes, leurs œuvres récentes assurent à l'école de sculpture française une vraie supériorité sur toutes les autres. Et l'un d'eux, M. Bouchard, a exposé une œuvre capitale.

Il semble que les imaginations de nos artistes, comme celle de la foule, aient été vivement frappées, ces derniers temps, par les drames de la conquête de l'Air. Au *Salon* de l'avenue d'Antin, une grande statue, par M. Lagare, sous ce titre *Fatalité, aux héros de l'aviation*, nous montre la chute d'un Icare, aux ailes brisées, tombant tout de son long, perpendiculaire au sol. Et, aux Champs-Élysées, M. Roger-Bloche expose, sous le titre *Monument aux aviateurs*, un homme gisant parmi les débris d'un aéroplane dont une aile encore dressée, l'autre pendante, figurent assez bien l'oiseau tombé à terre, démonté. Mais le plus saisissant de ces témoignages est assurément celui de M. Bouchard.

C'est le monument funéraire aux aéronautes militaires, victimes de la catastrophe du *Républicain*, taillé dans le granit de Bretagne et destiné à être placé en pleins champs, là où la catastrophe s'est produite. Les deux *Salons* ne contiennent rien d'aussi saisissant. Sur un plan incliné, les quatre soldats morts pour avoir voulu promener bien haut dans les airs les couleurs de leur pays, ressaisis par la terre, sont étendus côte à côte et se tiennent par la main. Sur eux, des linéols, jetés comme des

manteaux de camp avec de grands plis en diagonale, de l'épaule aux pieds, accentuent leur caractère de « gisans. » Les faces sont empreintes encore d'anxiété et de souffrance, comme s'ils cherchaient encore, dans leur lourd sommeil, à s'orienter sur les invisibles chemins du ciel.

L'aspect de cette œuvre est tragique, pesant, vraiment monumental. Les longs plis labourés dans le granit de Bretagne, les faces taillées comme des rocs, les rares vestiges des uniformes çà et là équarris et traités comme des motifs de chapiteaux, tout concourt à fortifier cette impression. Et c'est bien le sentiment moderne devant la mort, — qu'elle soit glorieuse ou obscure, — le sentiment qu'on a déjà devant le *Cavaignac* de Rude, les *Morts* de M. Bartholomé : celui du lourd sommeil, de la solitude et de l'abandon. Il n'y a plus, autour du gisant, les anges du moyen âge ombrageant son front de leurs ailes. Il n'y a plus les *pleurans* sauvant son âme de leurs larmes. Il n'y a plus les vertus ou les symboles célébrant sa mémoire de leurs gestes et leurs affubulations compliquées. Il n'est plus besoin de figures symboliques pour que notre esprit évoque la grandeur de leur sacrifice. Les seuls pleurans seront les voyageurs arrêtés un instant sur le bord de la route. Et nulle ombre ne passera sur ces fronts de pierre que l'ombre des nuages, en marche dans le ciel, à la ressemblance de la nef qu'ils ont rêvé d'y conduire.

L'auteur de ce monument, M. Bouchard, est de Dijon ; il a vu, tout enfant, le tombeau de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur. Il est tout imprégné de ces exemples fameux ; il a le culte des « tombiers » du moyen âge. Et, ainsi, tout auprès de ses gisans héroïques, il a dressé, en plâtre, l'image présumée de son glorieux ancêtre *Claus Sluter*, le ciseau et le maillet à la main. Il n'a pu faire, là, une figure proprement historique. On ne connaît pas les traits de Claus Sluter. Mais il a fait une belle figure professionnelle. Aussi saisissant que la tombe, apparaît la silhouette du vieux « tombier. »

Qui nous donnera maintenant la statue de l'aviateur, de l'homme qui chemine dans le vide, qui creuse son tunnel dans le nuage, qui s'enfonce et rebondit sur l'élastique sommier de l'air, qui voit entre ses pieds les dômes comme des assiettes, les navires comme des escarpins, les cathédrales en géométral ? Il ne s'agit point, ici, d'une figuration réaliste. Nous n'avons nul besoin qu'on nous donne la statue d'un Esquimau à lunettes,

assis entre des châssis, parmi le « fuselage. » Ce serait une figure peut-être pittoresque, mais point du tout plastique et que ses gestes ne sauveraient point, car elle n'en fait pas. Une loi esthétique, très rigoureuse et qui ne s'est pas encore trouvée en défaut, veut que le geste de l'homme diminue à mesure que sa puissance mécanique augmente. Le chauffeur fait de moindres gestes que le cocher, le conducteur de canot automobile que le rameur, le conducteur de « faucheuse » mécanique ou de « moissonneuse-lieuse, » que le faucheur ou le moissonneur. Ce n'est donc pas le geste professionnel de l'aviateur qui peut nous le révéler.

A qui voudra le dresser sur un socle monumental, une transposition hardie s'impose, comme elle s'est imposée aux Grecs, lorsqu'ils ont voulu figurer une force de la Nature sous les apparences d'un être de chair et de sang, ou aux tailleurs de pierre du Moyen âge, lorsqu'ils ont symbolisé les vertus, les vices, les martyres, au porche des cathédrales. Un objet symbolique, un outil, un bandeau, un masque, des talonnières, un caducée, une horloge, une roue, un cabestan, une ancre leur suffisait. Et cet outil était souvent réduit de sa grandeur réelle à la dimension d'un joujou, pour ne point empiéter sur l'unité plastique de la figure. La figure seule, par sa construction, par son expression, par son geste simple et particulier, signifiait aux yeux le progrès moral ou la victoire sur les éléments : le mythe qu'elle incarnait. Le *Claus Sluter* que M. Bouchard nous montre, méditant le coup qu'il va frapper, le ciseau et le maillet en mains, n'eût certes pas empêtré sa statue de l'immense appareil d'un aéroplane de grandeur naturelle, mais peut-être eût-il cherché ; pour sa figure, le geste qui accompagne un nouvel essor, le geste de confiance et d'espoir, le geste du fauconnier qui décoiffe le gerfaut et le jette aux profondeurs du ciel, le geste du charmeur d'oiseaux qui élève le bras et, sur la plateforme de sa main ouverte, flatte l'oiseau battant des ailes et lui donne la volée...

---

---

# UN SALON ALLEMAND

AU TEMPS DU ROMANTISME <sup>(1)</sup>

---

Quand M<sup>me</sup> de Staël arriva à Berlin, au mois de mars 1804, le prince Louis-Ferdinand lui parla avec admiration d'une Juive, nommée Rahel Levin, qui réunissait dans son salon la société la plus distinguée de la ville. Elle en fut étonnée, presque jalouse. Voyant, quelque temps après, son ami Brinckmann, ambassadeur de Suède à la cour de Prusse, elle lui dit : « Il y a ici, paraît-il, une petite Berlinoise qui ferait de l'effet dans les cercles de Paris. La connaissez-vous? A-t-elle réellement tant d'esprit? — De l'esprit? répondit Brinckmann. Si elle n'avait que cela, il n'y aurait pas lieu de tant parler d'elle. Dira-t-on de M<sup>me</sup> de Staël qu'elle a beaucoup d'esprit? — Vous me la comparez à moi? reprit-elle. Cela devient intéressant. A-t-elle écrit quelque chose? — Non, je crois même qu'elle n'écrira jamais rien; mais elle a du génie, et de quoi en prêter à vingt écrivains qui en manquent. » M<sup>me</sup> de Staël voulut voir la « merveille. » Brinckmann se chargea de les mettre en présence dans une soirée qu'il donna à l'hôtel de l'ambassade. Mais il faut laisser raconter la suite à Brinckmann lui-même :

« J'avais invité tout ce qui pouvait inspirer quelque intérêt à l'auteur de *Delphine*, des princes du sang, des savans de toute couleur, des dames de la cour, le philosophe Fichte, M<sup>lle</sup> Unzelmann, la célèbre actrice, Iffland, le directeur du Grand-Théâtre, d'autres

(1) J.-E. Spenlé, *Rahel*. Paris, Hachette, 1910. — O. Berdrow, *Rahel Varnhagen*. Stuttgart, 1900.

encore. Mais à peine Rahel eut-elle été présentée à M<sup>me</sup> de Staël, que celle-ci l'attira dans le coin d'un sofa, pour s'entretenir avec elle pendant près de deux heures, sans faire attention au reste de la société. Ensuite elle vint à moi, l'air tout sérieux, et dit : « Je vous fais amende honorable; vous n'avez rien exagéré. Elle est étonnante. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit mille fois pendant ce voyage, que l'Allemagne est une mine de génie, dont on ne connaît ni la richesse, ni la profondeur. Vous êtes bien heureux de posséder ici une pareille amie. Vous me communiquerez ce qu'elle dira de moi. — En attendant, madame, je vous communiquerai ce qu'elle a déjà dit de vous. Après la première lecture de votre ouvrage sur les *Passions* : Voilà, me dit-elle, une femme qui saurait tout, si elle était Allemande; j'espère qu'elle le deviendra un jour, car le malheur est qu'en fait de philosophie il faut absolument tout savoir, pour bien savoir quelque chose. — Ah! que cela est juste! s'écria M<sup>me</sup> de Staël. Elle a bien raison. J'étais loin alors de savoir tout, mais je vau mieux à présent. » Puis elle fit signe à Rahel d'approcher : « Écoutez, mademoiselle; vous avez ici un ami qui sait vous apprécier comme vous le méritez, et, si je restais ici, je crois que je deviendrais jalouse de votre supériorité. — Vous, madame? dit Rahel en souriant. Oh! non, je vous aimerais tant, et cela me rendrait si heureuse, que vous ne pourriez être jalouse que de mon bonheur. »

## I

Comment la petite Juive était-elle arrivée à rivaliser d'esprit avec l'une des Françaises les plus spirituelles de son temps? Il fallait qu'elle eût reçu pour cela un don particulier de la nature; car ses origines ne l'avaient nullement préparée pour un tel rôle.

Rahel Levin, ou Rahel Robert, comme elle s'appelait aussi, ou, de son nom complet, Rahel-Antonie-Frédérique Levin, était née le 19 mai 1771, « le premier jour des fêtes de la Pentecôte, » dans une pauvre maison du vieux Berlin. Elle vint au monde avec une santé faible, dont elle souffrit toujours. C'était une enfant mince et chétive, avec des membres fins et délicats. Il aurait fallu, pour redresser cette plante fragile, la chaude atmosphère d'un amour maternel. Rahel fut élevée, au contraire, sous

le dur régime qui réglait la vie familiale des Juifs. Elle était l'aînée de cinq enfans, trois fils et deux filles; mais elle n'eut un lien réel de sympathie qu'avec le second de ses frères, Louis Robert, qui acquit plus tard une certaine notoriété comme poète. Le père, Levin Markus, tenait une boutique d'orfèvrerie et d'objets d'art; c'était un despote à l'esprit sec et étroit, tout absorbé par ses affaires. La mère était une nature vulgaire, qui pliait sans murmurer sous la tyrannie de son époux. Toute faible qu'elle fût, c'était encore le seul refuge des enfans contre le despotisme paternel. « Notre mère a beaucoup souffert, écrit Rahel à un de ses frères en 1787, et elle souffrira encore beaucoup; mais si elle devait jamais nous manquer, mieux vaudrait pour nous la mort, et c'est, pour mon compte, ce que je préférerais. »

Elle se confie volontiers, dans sa jeunesse, à son coreligionnaire David Veit, alors étudiant à l'université de Gœttingue, plus tard médecin distingué à Hambourg. Elle se plaint de son isolement, de sa vie étroite et comprimée, de ses pauvres nerfs malades, de l'air qui lui manque, des soins qui lui sont refusés. Le 2 avril 1793, elle lui écrit : « Ma mère aurait dû m'écraser dans la poussière à mon premier cri, si elle avait été assez dure, ou assez généreuse pour cela, et si elle avait eu la moindre prévision de ce qui adviendrait un jour de moi : une créature vouée à l'impuissance, à qui l'on ne sait aucun gré de rester assise entre quatre murs, contre laquelle le ciel et la terre, les hommes et les bêtes se ligueraient, si elle voulait se donner de l'air, qui a pourtant des idées, comme tout être humain, mais qui, au moindre mouvement qu'elle fait pour bouger de son coin, est bourrée de remontrances et ramenée à la raison. » Et dans une autre lettre, du 22 mars 1795 : « Je suis malade, je ne le cache plus, et je ne puis être guérie qu'à force de soins. Il n'y a personne au monde qui consente à me soigner. Je suis donc obligée de me soigner moi-même, quoi qu'il m'en coûte. Représentez-vous cela. Je suis malade par gêne, par contrainte, depuis que j'existe. Je vis malgré moi et malgré tout le monde. Je dissimule, je cède; je sais que je dois être raisonnable; mais je suis trop petite pour supporter tout cela. »

Elle ne se révolta pas; mais elle prit l'habitude de faire deux parts de sa vie, l'une pour son entourage immédiat, composée de sacrifices froidement consentis, où le cœur n'entrait pour

rien, l'autre tout intérieure, qu'elle réservait jalousement pour elle-même, et où elle reprenait toute son indépendance. Levin Markus avait acquis un petit hôtel dans la Jægerstrasse, et lui avait arrangé un appartement dans les combles : ce fut sa fameuse mansarde, la *Dachstube*, d'où sortit son premier salon, la « mansarde agrandie. » On y voyait, à la place d'honneur, en face de la fenêtre, un portrait de Lessing, l'homme qui, avec Moïse Mendelssohn, avait le plus contribué à l'affranchissement des Juifs. Dans la bibliothèque figuraient en première ligne les ouvrages de Gœthe; ils y entraient à mesure qu'ils paraissaient, et chaque jour qui en amenait un était compté comme « un jour de fête. » « C'est là mon *mausolée*, écrivait plus tard Rahel. C'est là que j'ai aimé, vécu, souffert, et que je me suis affranchie. C'est là que j'ai appris à lire Gœthe : j'ai grandi avec lui, je l'ai adoré infiniment. C'est là que j'ai passé des nuits et des nuits à veiller et à souffrir. De là je voyais le ciel, les étoiles, le monde, presque avec un espoir, tout au moins avec d'ardens désirs. J'étais innocente, pas plus qu'aujourd'hui, mais je croyais que les hommes étaient sages et bons, que du moins ils pouvaient l'être. J'étais jeune. » Gœthe est le « maître de sagesse » qu'elle invoque à son entrée dans la vie réelle; c'est « son compagnon de route, son associé, son ami de tout repos, son conseiller à toute heure. » Ce qu'elle apprécie en lui, ce n'est pas tant son génie poétique que sa haute expérience, et elle varie à l'infini les expressions de la reconnaissance qu'elle lui doit.

Elle ne lit pas au simple point de vue du goût, pour suivre le mouvement lyrique d'une ode ou d'une chanson, pour jouir de la belle ordonnance d'un drame ou d'un roman; il faut qu'un livre lui apprenne à lire en elle-même, qu'il réponde à certaines questions qu'elle s'est posées d'avance, qu'il ait en lui une « vertu éducative. » C'est de cette manière qu'elle lit Gœthe, Lessing, Jean-Paul, Voltaire et Rousseau, mais toujours Gœthe en première ligne. Elle ne prend chez eux que ce qui est conforme à sa propre nature, ce qu'elle aurait trouvé elle-même si elle avait eu leur génie, mais ce qui, sans leur secours, serait resté enseveli au fond d'elle-même, sans qu'elle s'en fût jamais rendu compte. Quant à la simple connaissance, tout extérieure, qui s'ajoute à nous sans faire jamais partie de nous, elle l'abandonne à son jeune ami David Veit, qui sera un homme distingué, mais qui ne sera jamais un esprit original.

L'originalité est, pour elle, la vraie mesure de la valeur d'un homme. Le groupe des premiers habitués de la mansarde se compose d'originaux comme elle, qui vivent en marge de la société, sans la heurter de front. C'est d'abord Charles-Gustave de Brinckmann, attaché d'ambassade avant d'être ambassadeur, esprit frondeur et paradoxal, qui avait déjà séjourné à Paris et à Londres, et qui servait volontiers d'introducteur aux étrangers ; ensuite Guillaume de Burgsdorff, un gentilhomme de la marche de Brandebourg, qui aurait pu faire son chemin dans la diplomatie ou dans les armes, mais qui préféra garder sa liberté et vivre pour lui-même. « Dites-lui bien, écrivait Rahel à Brinckmann, que je suis une « sauvage, » et qu'on peut causer de tout avec moi, afin que nous évitions les odieux préliminaires d'une nouvelle connaissance, et que nous nous mettions tout de suite à notre aise (1). » Puis, peu à peu, le cercle s'agrandit. Même l'esprit de caste, qui régnait encore en souverain dans la société berlinoise, fut favorable au recrutement de la mansarde. Des préjugés séculaires séparaient la cour et la ville, la noblesse et la bourgeoisie ; mais un salon juif, présidé par une femme d'esprit, était un terrain neutre, où des grands seigneurs, des gens de lettres et même des comédiens pouvaient se rencontrer ; il suffisait, pour y faire bonne figure, d'avoir un talent reconnu, une personnalité, et « de ne pas ignorer Goethe. »

Rahel n'était ni une femme savante ni une femme de lettres ; elle se défendait énergiquement de vouloir être l'un ou l'autre. Son instruction était fort limitée ; à part ses auteurs favoris, qui étaient en petit nombre, elle ne lisait guère que les écrivains qu'elle recevait chez elle ; mais pour ceux-ci elle ne faisait pas d'exception ; elle ne reculait ni devant la *Théorie de l'État* de Fichte, ni devant l'*Encyclopédie des sciences philosophiques* de Hegel. Elle n'a jamais écrit que des lettres ; elles éclatent en mots heureux, mais elles sont incorrectes, souvent obscures à force de concision : c'était, pour elle, le pis aller de la conversation avec des amis lointains. La conversation, ce va-et-vient rapide de la pensée, ce contact immédiat et instantané de deux âmes, était pour elle le plaisir suprême. A l'inverse de M<sup>me</sup> de Staël, dont on disait qu'elle conversait ses

(1) Les mots *sauvage* et *à notre aise* sont en français dans la lettre.

ouvrages avant de les écrire, Rahel conversait pour converser : c'était un penchant naturel, auquel elle se livrait en toute franchise, et elle y avait acquis une telle maîtrise, qu'elle changeait spontanément de ton, selon la personne, ou les personnes, avec qui elle s'entretenait. « Elle animait un cercle, écrit le marquis de Custine, autant qu'elle intéressait un ami en tête à tête, et cette double faculté est rare. Son esprit suffisait à tout, parce que c'était mieux que de l'esprit ; c'était du génie au service de l'intimité et même de la société. Elle ne trouvait rien au-dessous d'elle dans les petits événemens de la journée, et rien n'était au-dessus dans les plus grandes circonstances de la vie. Sa pensée se faisait toute à tous ; elle ne l'économisait point pour des livres ou pour des intrigues politiques ; elle ne jouait pas un rôle, ne calculait jamais un effet. — Quand on n'a pas assez d'esprit pour en perdre, disait-elle, c'est qu'on n'en a pas assez pour ce qu'on en veut faire. »

Sa sociabilité, sa tendance à tout rapporter à la vie, aux relations entre les hommes, déterminait même ses jugemens littéraires, et en particulier ses jugemens sur Gœthe. De tous les ouvrages de Gœthe, ceux qu'elle lisait de préférence, où elle prenait le plus volontiers ses « leçons de sagesse, » et qu'elle citait le plus habituellement devant ses amis, c'étaient le roman de *Wilhelm Meister* et le drame de *Torquato Tasso*, qui montrent le poète et l'artiste en rapport ou en contradiction avec la société. Sur *Faust*, elle s'exprima un jour, en présence de Brinckmann, d'une manière originale et caractéristique. « C'est dommage, disait un de ses invités, que le *Faust* ne soit qu'un fragment. — Dommage ! s'écria Rahel. Mais c'est son plus grand mérite ; c'est par là qu'il est l'image parlante de l'humanité, qui, avec ses hauts et ses bas, et les énigmes qu'elle renferme, sera éternellement pour nous un fragment. On dit que Gœthe veut donner une suite à son poème : il pourra bien le continuer, mais il ne l'achèvera pas. Dieu, ou, si vous l'aimez mieux, Méphistophélès y a mis bon ordre. »

Mais aucun livre, fût-il signé de Gœthe, ne valait pour elle un échantillon vivant de l'espèce humaine, pour peu qu'il fût intéressant, et il était rare qu'elle n'y trouvât quelque intérêt. « J'ai toujours mieux aimé, disait-elle encore, passer mon temps avec les hommes qu'avec les livres. Ceux-là sont plus faciles et plus commodes à lire, car il y a ordinairement peu de chose sur

chaque page, et pourtant il y a presque toujours quelque chose, un de ces traits qui échappent le plus-souvent aux faiseurs de livres. Il est vrai que de voir, et surtout de voir vite, c'est un art difficile, je dirais presque un art qui ne s'apprend pas. » Un jour qu'elle reprocha à Schleiermacher la rareté de ses visites, celui-ci lui répondit en plaisantant : « Vous avez parfois une si mauvaise société et qui ne me dit absolument rien. — C'est votre faute, répliqua-t-elle. Il n'y a pas un homme dont le sage ne puisse tirer quelque chose, à sa manière, bien entendu. Seriez-vous si savant, si vous n'aviez lu tant de mauvais livres ? Demandez à Brinckmann : je lui ai appris à feuilleter les hommes. » Les habitués de son salon, c'était sa bibliothèque, disait-elle. Elle avait acquis, dans cet art de déchiffrer une physionomie, d'interpréter un geste ou une attitude, de démêler, à travers les qualités et les défauts et les apparences fugitives, le fond original et permanent d'un homme, une habileté et une promptitude que tous les contemporains ont reconnues.

Il semble que cette perspicacité, cet « œil infallible » aurait dû éloigner d'elle ou du moins mettre en défiance ceux qui l'avaient une fois approchée. On n'aime pas toujours à être ainsi pénétré. Ce fut pourtant le contraire qui arriva. Le marquis de Custine, après sa première entrevue avec elle, écrit : « J'étais lié irrévocablement, sans être amoureux. Cet attachement, aussi fort que désintéressé, est tout simplement la perfection des relations humaines : c'est un problème que Rahel seule pouvait résoudre, avec sa pureté, sa vérité de sentiment, le prestige de son esprit, la sublime compassion de son âme. » Et dans un autre passage : « Tout ce qu'on lui disait était une confession, volontaire ou non. » Mais le confesseur était si noblement indulgent, si secourable au besoin et d'un dévouement si empressé, qu'on lui ouvrait volontiers son âme. Ce que Rahel inspirait à tous ceux qui l'ont connue de près, ce n'était pas de l'amour, mais c'était un peu plus que de l'amitié. Il y avait en elle une supériorité qui s'imposait par la grâce.

## II

Rahel avait deux sortes de réceptions : les unes, où la société, de son propre aveu, était un peu mêlée, et où elle était parfois

obligée d'intervenir, pour ramener la conversation au ton convenable; les autres, réservées aux intimes, où elle était dans son rôle de « confesseur. » Un jour, dans une soirée où des fonctionnaires plus titrés qu'intelligens côtoyaient des gens de lettres et des artistes, l'un d'eux se permit un propos équivoque, qui fut accueilli par un silence glacial. Rahel, pour sauver la situation, se leva brusquement et interpella le maladroit par ces mots : « Écoutez ! moi aussi, j'en sais de drôles. » Puis elle conta une anecdote à la Chamfort; tout le monde se mit à rire, et la conversation reprit son cours. Aux intimes sa maison était toujours ouverte, et à ceux-là elle croyait ne devoir que la vérité, dût cette vérité contenir un blâme. « Aux indifférens, disait-elle, je donne une tasse de thé, et je garde le blâme pour mes amis. » Au fond, les uns et les autres lui étaient nécessaires. Rarement, chez une femme, même chez une Française, l'instinct de la sociabilité, le besoin de communiquer et d'échanger ses pensées, a été aussi développé. « Que l'on ne me gâte pas ma société ! disait-elle encore, ce serait me gâter ma vie. »

Elle n'a jamais permis que son salon devint un cénacle, le siège d'une orthodoxie quelconque, politique ou littéraire. Toutes les opinions s'y produisaient librement, s'y discutaient sans animosité et sans parti pris, sous l'œil vigilant de la maîtresse de maison. Quoiqu'on vécût en plein romantisme, les chefs de l'école romantique, Tieck et les frères Schlegel, ne figurèrent que passagèrement dans ce groupe infiniment varié et souvent renouvelé qui se réunissait dans l'hôtel de la Jægerstrasse; en tout cas, ils n'y donnèrent jamais le ton. Frédéric Schlegel, le plus original d'entre eux, le plus riche d'idées, avait la parole embarrassée; il était toujours l'apôtre d'une doctrine, mais un apôtre peu persuasif. Son frère Guillaume, qui faisait un cours très suivi à l'université, ne pouvait se départir d'une certaine solennité, même en conversation. Tieck parlait bien, lisait bien; il aimait et il comprenait le théâtre, mais il soutenait avec peine la réputation qu'on lui avait faite comme poète; c'était, au fond, un esprit critique, avec des systèmes préconçus. Rahel lui reprochait, « au lieu d'observer simplement la nature, de trop se préoccuper de la manière dont d'autres l'avaient observée avant lui. » Louis Robert, frère cadet de Rahel, poète médiocre, qui suivait de loin l'enseignement

des maîtres, était fort teinté de classicisme, sa sœur lui ayant appris à s'instruire chez Gœthe. Il s'était fait une petite spécialité dans l'acrostiche satirique, et tour à tour, sans trop de malice, il faisait le portrait de ses amis et de ses ennemis; Rahel lui avait imposé, du reste, comme condition, lorsqu'il lisait ses vers, de ne jamais s'attaquer qu'à des personnes présentes et qui fussent en mesure de lui répondre.

Un jour, devant un petit groupe, dans l'embrasement d'une fenêtre, Frédéric Schlegel se permit une vive sortie contre M<sup>lle</sup> Unzelmann, la grande tragédienne du moment, qui se tenait dans une autre partie du salon : « Elle n'a aucune idée de l'art; c'est en vain que je lui ai fait quelques observations sur ses rôles; elle n'a rien compris à ce que je lui ai dit, m'a donné les plus sottes réponses; elle ne paraît pas savoir elle-même comment elle joue. » Le major Schack, ayant entendu les dernières paroles : « On ne sait vraiment, dit-il, comment vous satisfaire, messieurs les critiques. La Unzelmann comprend les choses à sa manière; elle les joue et les met sous vos yeux, et vous ne pouvez vous empêcher de l'applaudir. Que vous faut-il de plus? Qu'elle voie les choses à votre point de vue? qu'elle raisonne comme vous? qu'elle se transforme en bas bleu, la divine créature! Fi! autant vaudrait vous demander à vous de jouer comme elle et de montrer d'aussi belles épaules. » A ce moment, une voix retentit : « Bravo! bravo! mon cher Schack! » C'était la voix de Rahel, qui s'était approchée à son tour. Mais Schack ajouta : « N'ai-je pas bien récité ma leçon, messieurs? Car ce que je viens de dire, je l'avais entendu l'instant d'auparavant de la bouche même de ce malicieux petit lutin. »

Parmi les familiers de la maison figurent en première ligne deux hommes qui n'ont que peu de rapport avec la littérature, mais qui ont joué diversement leur rôle dans l'histoire de leur temps; ce sont le publiciste Frédéric Gentz et le prince Louis-Ferdinand de Prusse.

Frédéric Gentz était un assemblage de toutes les faiblesses et de toutes les inconséquences; viveur effréné dans sa jeunesse, pamphlétaire sans conscience dans son âge mûr, si toutefois il eut jamais une maturité; vendant tour à tour sa plume à la Prusse, à l'Angleterre et à l'Autriche; porte-parole de la Sainte-Alliance, après avoir été l'apologiste de la Révolution; toujours

inquiet et nerveux, frémissant au moindre danger, timide devant une assemblée nombreuse dont les dispositions lui semblaient hostiles ou seulement douteuses, mais retrouvant toute sa faconde et devenant même éloquent, quand il se sentait écouté ; n'ayant, en somme, qu'une vertu, une absolue franchise, une incapacité de dissimulation, qui ne l'a pas empêché de faire son chemin dans la diplomatie. Il avait passé la soixantaine, lorsqu'il donna encore à la ville de Vienne le spectacle d'une folle passion pour la danseuse Fanny Elsler ; puis il vécut ses dernières années dans une peur malade de la mort, qui l'atteignit enfin le 9 juin 1832, moins d'un an avant Rahel. Les contrastes de son caractère faisaient de lui une énigme pour ses amis. Rahel l'aimait, malgré ses vices ; elle disait à propos de lui : « Il y a des gens que nous ne pouvons qu'approuver dans tous leurs actes, mais qui nous laissent indifférens ; il y en a d'autres que nous ne faisons que blâmer, mais qui ont su trouver le chemin de notre cœur. » Elle expliquait les conséquences de Gentz par une sorte d'ingénuité native, qui le livrait sans défense à toutes les impressions ; elle l'appelait son éternel enfant, et peut-être le secret de son attachement pour lui était-il dans la protection presque maternelle qu'elle exerçait sur lui, et à laquelle il recourait sans cesse dans ses heures d'angoisse. « Vous m'appellez un enfant, lui écrivait-il : c'est le mot le plus doux et le plus cher que vous puissiez prononcer sur moi. Mais c'est vous seule qui avez fait de moi un enfant. Ne vous souvenez-vous pas comment, auprès de vous, dans votre atmosphère printanière, tout ce qui me vieillissait s'est fondu en moi et m'a fait rajeunir ? » Et dans la détresse de ses derniers jours : « Je me réfugie auprès de vous, et je sais que vous ne me refuserez pas votre secours. Vous êtes un médecin comme il y en a peu. Parlez-moi, grondez-moi, cajolez-moi ; employez le remède qui vous paraîtra le mieux approprié à ma situation. Je veux voir de votre écriture, je veux entendre de vous que vous avez encore de l'amitié pour moi, que ma maladie ne vous est pas indifférente, que vous ne me croyez pas perdu... » Sa maladie était le désespoir de se voir mourir. Elle le rassura, le sermonna doucement, lui parla de la vie éternelle, sans pouvoir le convaincre.

Ce qui plaide en faveur de Gentz, c'est qu'il eut des amis qui valaient mieux que lui. De ce nombre est le prince Louis-

Ferdinand, un neveu de Frédéric II, le chef du parti de la guerre à la cour de Prusse, une âme héroïque, qui, en d'autres temps, aurait pu accomplir de grandes choses, mais qui usa son énergie dans des exploits stériles. Il avait vingt-huit ans, lorsqu'il se présenta, en 1800, dans le salon de Rahel, et ce ne fut pas la moindre curiosité de ce salon que de voir un prince du sang, proche parent du roi, s'asseoir à côté de la petite Juive, à peine émancipée du ghetto. « Je le trouve absolument aimable, écrivait Rahel à Brinckmann ; il m'a demandé s'il pouvait venir me voir souvent, et je le lui ai fait promettre. Il s'apercevra qu'il a fait une connaissance d'un nouveau genre ; il entendra la vérité, une *vérité de mansarde*. » Cette vérité, le prince l'accepta, l'exigea même, et une grande intimité s'établit entre eux (1). « Je serai chez vous, chère petite, écrit-il, cette après-midi entre six et sept heures, pour raisonner et déraisonner avec vous. » Souvent il achevait de déraisonner devant le piano de Rahel, car il était bon musicien et improvisait à merveille. Elle le confessait, l'encourageait, lui recommandait la patience et le travail. Elle recevait déjà les confidences de Pauline Wiesel, la volage maîtresse du prince, et souvent elle était obligée d'intervenir dans leur liaison orageuse. La dernière lettre qu'elle reçut de Louis-Ferdinand est datée du 11 septembre 1806 ; elle est écrite de Leipzig, où l'armée prussienne s'app préparait à marcher contre Napoléon : « Nous nous sommes juré solennellement et virilement, les généraux von Ruchel et Blucher, et moi, de mettre notre vie comme enjeu dans cette lutte qui doit nous procurer gloire et honneur, et, si nous sommes vaincus, de ne pas survivre à l'anéantissement de toute idée de liberté et d'indépendance. Et il en sera ainsi. Qu'est-ce que cette misérable existence ? Un néant, un pur néant, si tout ce qui est grand et beau en est retranché... » Il tint parole ; un mois après, il trouvait la mort dans le combat de Saalfeld, prélude de la bataille d'Iéna. Von Ruchel et Blucher survécurent et furent entraînés dans la déroute.

Les étrangers étaient particulièrement bienvenus dans le salon de Rahel ; ils se recrutaient en grande partie parmi le personnel des ambassades, et l'introducteur était ordinairement

(1) Une intimité à laquelle il a pris fantaisie à Fanny Lewald d'attribuer un caractère passionné : voir son roman *Prinz Louis Ferdinand*.

Brinckmann. L'Italie, l'Espagne, la Pologne, la Turquie, la France surtout, fournissaient leur contingent. On causait même par signes, dit Brinckmann, avec ceux qui n'entendaient pas suffisamment l'allemand ou le français. Le prince de Ligne, Français par l'esprit, quoiqu'il eût passé de longues années au service de l'Autriche, brillant causeur et faiseur de petits vers, vrai citoyen du monde, aussi apprécié à la cour de Pétersbourg qu'à celles de Versailles et de Berlin, écrivait à Rahel : « Oh ! chère mademoiselle Robert, ange par le cœur et Robert le Diable par l'esprit, gardez-moi une place dans l'un et dans l'autre. » Le comte de Tilly était un autre représentant de ce que l'esprit français avait de plus frivole. C'était un beau cavalier, qui, après avoir séjourné en Angleterre et en Amérique, était venu à Berlin dans les premières années du siècle. Il avait commencé par séduire une femme du monde, qui, se voyant abandonnée, s'était jetée dans la Sprée. Parler et s'entendre parler était pour lui un besoin irrésistible. « Il ne m'incommode nullement, disait Rahel ; je lui sers d'auditoire, et il joue devant moi la comédie humaine. » Benjamin Constant, que son mariage avec Charlotte de Hardenberg rapprochait du monde berlinois, fit, lui aussi, quelques apparitions dans le salon de la Jägerstrasse. Rahel goûtait peu son « enjouement ironique, » qui cachait mal la sécheresse du cœur. « Je n'en sais rien, absolument rien, disait-il du plus important problème de philosophie, avec la même sérénité que s'il s'était agi de discuter une petite nouvelle du jour en joyeuse compagnie. — C'est dommage, ajoute Rahel, puisque son scepticisme coulait d'une source si profonde, qu'il n'ait pas creusé un peu plus profondément encore. »

Un trait caractéristique du salon de Rahel, c'est le peu de place qu'y tiennent les femmes. Elle ne les attirait pas ; elle craignait que leur présence ne donnât un ton trop frivole à la conversation. Elle méprisait la galanterie banalé ; elle détestait ce qu'on appelle faire la cour. Dans la description que le comte de Salm a donnée d'une soirée chez Rahel, il n'est question, à part l'actrice Unzelmann, que d'une seule femme du monde, la comtesse d'Einsiedel ; elle est assise sur un sofa, qu'elle orne de sa beauté, et elle écoute sans mot dire les propos, sans doute galans, qu'un abbé débite devant elle. Rahel a prononcé à différentes reprises des jugemens durs sur les personnes de son

sexe, sur leur désir de plaire, leur penchant à la médisance. « Les femmes que je vois ici, écrit-elle de Vienne, me dépriment physiquement; elles me donnent sur les nerfs, me rendent stupide. Elles sont si étonnamment insignifiantes! Elles deviennent sottes à force de frivolité. De plus, elles mentent, parce qu'on les y oblige, et qu'il faut de l'intelligence pour dire toujours la vérité. » La sentimentalité, qui avait été mise à la mode par sa coreligionnaire Henriette Herz, et qui était comme le romantisme à l'usage des gens du monde, lui était particulièrement antipathique. Elle aimait encore mieux les femmes émancipées : celles-ci avaient du moins le mérite de la franchise. Quelques-unes de ses amies, comme la comtesse Pachta, se faisaient remarquer par la liberté de leurs allures. Mais celle qui attirait surtout l'attention, et qui fascinait tout Berlin par sa « beauté sculpturale, » c'était la fameuse Pauline Wiesel, la maîtresse du prince Louis-Ferdinand. Rahel la couvrait de sa protection, et elle n'était pas seule à lui être indulgente. Brinckmann la comparait à une figure de la mythologie grecque, et remerciait les dieux « de lui avoir laissé contempler ce phénomène. » Alexandre de Humboldt, qui n'était pas toujours grave, disait qu'il ferait volontiers douze lieues à pied pour la voir. Rahel ne craignait pas de se comparer elle-même à Pauline. « Nous sommes toutes deux, lui écrivait-elle, en marge de la société, vous pour l'avoir scandalisée, moi pour avoir refusé de croire à ses mensonges. » Mais Varnhagen écrivait de son côté à Rahel : « Je ne puis m'empêcher de sourire, quand je me la représente assise à côté de vous (1). »

Cette vie littéraire, souple, piquante, originale, toute en échanges directs et personnels, que l'Allemagne n'avait pas connue jusqu'alors, fut brusquement interrompue, quand l'armée prussienne, battue à Iéna, reflua vers le nord, suivie bientôt des troupes françaises. Le salon de la Jägerstrasse fut déserté, et Rahel se retrouva tout d'un coup dans l'état de solitude morale qui avait fait le supplice de sa jeunesse. Elle eut des soldats à loger, des blessés à soigner. Elle espéra un instant

(1) Pauline Wiesel écrit un jour à Rahel : « Comme c'est vrai ce que vous me disiez! J'aurais dû devenir une bonne mère de famille, une bonne ménagère : j'étais faite pour cela. Les hommes m'ont gâtée, chacun a fait de moi la femme qu'il voulait... » Elle fit du moins une fin bourgeoise; elle épousa un capitaine français en retraite, et mourut à Saint-Germain-en-Laye, en 1848, âgée de soixante-dix ans.

que la paix de Tilsit ramènerait une ère plus tranquille; mais, après la retraite de Russie, la guerre se déchaîna plus furieuse que jamais, et il fallut attendre quelques années encore, « avant que l'Europe sortit de l'état sauvage où elle était retournée, et que chaque fils fût rendu à sa mère. »

## III

Rahel gouvernait mieux son intelligence que son cœur. Ses amours furent des coups de tête. A vingt-trois ans, elle s'éprit d'un jeune aspirant diplomate, fils d'un ministre, Charles de Finkenstein, qui n'avait rien de ce qu'elle appréciait d'ordinaire dans un homme, mais qui la captiva par une physionomie élégante et fine, une certaine grâce aristocratique. Elle crut pendant cinq ans qu'un gentilhomme prussien de la haute noblesse pouvait épouser la fille de Levin Markus, et Finkenstein eut le tort de le lui laisser croire. A la fin, ce fut elle qui rompit, mais il lui en coûta « d'enterrer son amour. » « J'entends comme un roulement de tambours voilés dans ma poitrine, » écrit-elle. Un an après, Finkenstein épousa une marquise italienne; Rahel le revit un peu plus tard, vieilli avant l'âge, la figure ridée et les traits alourdis, et elle eut tout loisir de gémir une seconde fois sur son erreur.

Ce fut bien pis lorsque, en 1802, elle s'enflamma pour un secrétaire de l'ambassade d'Espagne. Son cœur éploré allait du nord au midi et ne rencontrait que des mécomptes. L'objet de sa nouvelle passion était un Basque, nommé Don Raphaël d'Urquijo, d'un extérieur agréable, mais d'un caractère violent, et pour qui l'amour était inséparable de la jalousie. Il la tourmenta pendant deux ans par des reproches absurdes et des soupçons ridicules. Elle céda toujours; elle consentit même à suspendre pour lui ses réceptions. Enfin, lasse de sa condescendance, et honteuse d'une soumission dont on ne lui savait aucun gré, elle se retira, la mort dans l'âme; elle appela plus tard cet amour « sa turpitude. » Huit ans après la rupture, Urquijo étant revenu à Berlin, elle lui demanda un entretien, et quand il fut parti, elle s'écria : « Voilà donc l'homme qui a su me charmer, à qui j'ai donné mon cœur ! Mais c'était un sortilège, une malédiction ! » Elle le revit encore une fois à Prague, en 1813, bien déchu de son orgueil; il était en disgrâce,

avait l'air misérable, et il pria sa vieille amie d'intercéder pour lui auprès du gouvernement espagnol.

Rahel se consola sur le tard par un mariage de raison. En 1808, elle se fiança avec Charles-Auguste Varnhagen, qui, tout en continuant mollement ses études de médecine, faisait partie, sous l'égide de l'Étoile du Nord, d'un petit groupe littéraire avec Louis Robert, Chamisso et La Motte Fouqué. Rahel avait trente-sept ans, Varnhagen en avait vingt-trois. Jusque-là elle avait dépensé son affection en pure perte; elle avait tout donné, sans rien recevoir. Cette fois, les rôles étaient changés; ce n'était pas elle, c'était lui qui avait pris feu, si toutefois on peut parler ainsi d'une nature tranquille comme Varnhagen. Elle se demandait parfois si elle pouvait compter encore sur un attachement durable de la part d'un homme, si le destin lui réservait encore une compensation pour ses déboires passés. Elle ne cesse de dire à Varnhagen, dans ses lettres, qu'il est libre, qu'il ne doit pas se croire enchaîné par une promesse, qu'elle ne veut pas entraver son avenir. Il lui répond par des témoignages de reconnaissance: dans cet échange qui constitue l'amour, où l'on donne et où l'on reçoit tour à tour, c'est elle la bienfaitrice, et lui l'obligé. « Je ne trouve rien en moi-même, écrit-il, ni pensées, ni images; je suis aussi incapable de présenter une œuvre quelconque dans son ensemble que d'en faire valoir les détails. Aucune source vive ne jaillit en moi. Ce vide que je sens en moi est ce qu'il y a de plus décourageant dans la vie... Cependant mon âme est ouverte au jour; un rayon de soleil, une forme du beau, ne passeront pas en vain devant moi. » Varnhagen, s'il a souvent mal jugé les autres, voyait clair en lui-même; il sentait qu'il avait besoin d'un stimulant pour le tirer de sa torpeur, d'une lumière pour féconder son âme stérile. Rahel fut le rayon bienfaisant qu'il attendait.

Le mariage fut retardé pour des raisons économiques. On était au lendemain d'Iéna, en pleine occupation française. La mort de Levin Markus avait déjà nui à la prospérité de sa maison, et les troubles politiques furent une nouvelle cause de ruine. Rahel se trouva quelque temps dans une situation voisine de la gêne; elle dut prendre un petit appartement à Charlottenbourg. Quant à Varnhagen, il flottait incertain entre les lettres, la médecine et la diplomatie. Rahel le décida à continuer ses études à Tubingue, où régnait momentanément la

paix. Mais à peine y fut-il arrivé, que la rupture de l'Autriche avec Napoléon ralluma la guerre. Il s'engagea dans un corps de volontaires, fut blessé à Wagram, et resta en garnison à Prague. Puis il suivit les armées alliées, comme officier d'intendance, jusqu'à leur entrée à Paris. De retour à Berlin, comme la paix semblait désormais assurée, il célébra enfin son mariage avec Rahel, le 27 septembre 1814. Celle-ci passa le même jour au protestantisme. « Il semblait, dit-elle en plaisantant, à voir l'empressement du pasteur qui présidait la cérémonie, que ce fût Spinoza en personne qui lui demandait le baptême. » Quelque temps auparavant, elle avait écrit à Varnhagen : « J'aurais épousé autrefois Urquijo ou Fiukenstein par amour, mais il n'est aucun homme à qui j'eusse donné ma main avec autant de confiance et avec une âme aussi libre d'inquiétude qu'à vous. »

Le mois suivant, ils partirent ensemble pour le Congrès de Vienne, auquel Varnhagen assista en qualité de second secrétaire de légation. Ce fut pour tous deux un beau champ d'observation. Toutes les nationalités s'y rencontraient dans un pêle-mêle pittoresque. Varnhagen n'y joua qu'un rôle très effacé, mais il se rendit utile au ministre prussien Hardenberg, qui le fit nommer ensuite chargé d'affaires à Carlsruhe. Ce poste ayant été supprimé en 1819, il rentra à Berlin, avec le titre de conseiller de légation, au traitement de 3 000 thalers. C'est alors que s'ouvrit, au numéro 36 de la Mauerstrasse, le second salon de Rahel.

Douze années s'étaient écoulées depuis que sa première société s'était dispersée, et dans cet intervalle l'Europe avait changé de face. Des questions nouvelles s'imposaient à l'attention des penseurs et des hommes d'État. Un besoin de liberté travaillait les peuples que leurs souverains avaient ligüés contre Napoléon, et qui demandaient maintenant le prix de leur victoire. La philosophie avait continué son évolution, en s'écartant de plus en plus de la tradition de Kant. A l'idéalisme de Fichte, qui était une grande école de stoïcisme et une vigoureuse affirmation du devoir, avait succédé le panthéisme de Hegel, effort surhumain pour ramener tout le développement du monde physique et moral à un principe unique ; et si l'hégélianisme, malgré ses visées ambitieuses, n'avait pas enrichi le domaine des sciences, il avait du moins secoué fortement les esprits. Un disciple de Hegel, Édouard Gans, un coreligionnaire de Rahel

avant qu'elle se fût convertie au protestantisme, et un habitué de son salon, commençait à appliquer les théories du maître au droit et à l'économie politique, et à répandre par la parole et par la plume les idées libérales venues de la France. Enfin, en littérature, le règne de la fantaisie pure et du rêve désintéressé, tel que l'entendaient les romantiques, touchait à sa fin, et déjà quelques jeunes écrivains, qui devaient bientôt se grouper sous le nom de la Jeune Allemagne, prêchaient un art nouveau, tout imprégné de réalisme, épousant les intérêts du jour et entrant hardiment dans la mêlée des partis.

Au printemps de 1821, Henri Heine fut présenté à Rahel par Louis Robert, avec lequel il se rencontrait dans les tavernes littéraires de Berlin. Il ne fut englobé que bien plus tard dans la Jeune Allemagne; il n'était encore à ce moment-là qu'un étudiant manqué, fruit sec de l'université de Göttingue, auteur de quelques poésies éparses dans des revues obscures. Rahel lui fit bon accueil, tout en lui reprochant son pessimisme affecté et son esprit de dénigrement, elle qui était optimiste malgré tout et bienveillante envers tout le monde. Elle entreprit aussitôt sur lui son œuvre éducatrice. « Il faut que Heine devienne sérieux, qu'il devienne quelqu'un (*wesentlich*), dùt-il recevoir pour cela des coups de bâton. » Et elle lui appliqua bravement le fouet de la vérité. Il se montra docile, même reconnaissant. Deux ans après, il écrivait de Lunebourg à Varnhagen : « Il est tout naturel que je passe la plus grande partie de la journée à penser à vous et à votre femme, et que je me représente sans cesse toutes les bontés que vous avez eues pour moi, pauvre homme malade et bourru, que vous avez soutenu et réconforté, corrigé et ratissé de toute manière, et abreuvé de tous les dons de l'esprit. J'ai rencontré si peu de vraie bonté dans ma vie, et j'ai déjà été si cruellement mystifié ! Ce n'est que de vous et du noble cœur de votre femme que j'ai reçu des traitemens tout à fait humains. » Il crut pouvoir, en 1827, faire une dédicace publique des poésies du *Retour* à Rahel, sans lui en demander l'autorisation préalable. Elle s'en fâcha. « Le tour était joué, écrivait-elle plus tard à Gentz; ce qui me fit prendre mon mal en patience, c'est que je savais déjà que les productions de l'esprit sont éphémères et disparaissent devant d'autres productions pareilles, sans que le public y fasse attention. Elle se trompait dans son jugement. Les poésies du *Retour* ont survécu,

et la dédicace qu'elles portent n'a pas nui à M<sup>me</sup> de Varnhagen auprès de la postérité. Mais c'était l'homme qui lui déplaisait et qui faisait tort au poète. Elle s'indignait surtout quand Henri Heine disait : « Goëthe et moi ; » c'est à peine si elle lui permettait de dire : « Gentz et moi. » Ailleurs, dans une lettre à Varnhagen, du 15 mars 1829, elle résume ainsi son impression sur le *Livre des Chansons* : « Un grand talent, qui a besoin d'être mûri, sous peine de se dépenser à vide et de tourner à l'affectation. » C'était un peu plus près de la vérité. Quant à Henri Heine, il ne cessa de témoigner à la « chère petite qui a un si grand cœur » une soumission pleine de reconnaissance.

Le salon de la Mauerstrasse réunissait trop de célébrités de toute sorte, pour que Bettina Brentano, qui allait bientôt remplir l'Allemagne de son nom, n'ait pas tenu à y figurer. Après avoir fait une cour indiscreète à Goëthe et à Beethoven, elle était venue s'établir à Berlin, où elle avait épousé le poète Achim d'Arnim. Elle avait quinze ans de moins que Rahel ; leurs relations furent plusieurs fois interrompues et ne furent jamais tout à fait cordiales. Leurs natures étaient trop différentes, l'une tranquille et réfléchie, mondaine avec un besoin d'affection, l'autre ambitieuse et remuante, avec des airs de naïveté ; l'une n'aimant que la vérité, même dans les œuvres de l'imagination, l'autre vrai génie du mensonge, pourvu que le mensonge fût ingénieux et assez transparent pour ne tromper personne. Toutes les deux avaient le culte de Goëthe ; mais l'une prêchait son saint sans ostentation, le recommandait à ses amis, le faisait comprendre aux indifférens, le défendait contre les adversaires ; l'autre le proclamait devant les foules, et s'en servait comme d'un piédestal pour se grandir elle-même. Un témoin inconnu, cité par Varnhagen, nous fait assister à une entrée de Bettina dans le salon de Rahel. Il est près de minuit, et les invités commencent à se retirer, lorsqu'on annonce encore le prince de Puckler-Muskau. L'étonnement est général, car on sait que le prince est absent de Berlin. La porte s'ouvre, ou plutôt s'entr'ouvre, et l'on voit apparaître une figure malicieuse, sur laquelle s'épanouit un éclat de rire. C'est Bettina, qui s'amuse d'abord de l'effet que sa mystification a produit. Puis elle fait le tour de l'assemblée, adresse à chacun un mot aimable ou moqueur, en commençant par le professeur Gans, à qui elle recommande de ne pas imiter tels de ses collègues,

qui, à force de science, deviennent sourds et aveugles et oublient le monde dans lequel ils vivent. « On essayait en vain de lui répondre ; les plus beaux parleurs se taisaient devant ce torrent d'images et de traits d'esprit. C'est à peine si M<sup>me</sup> de Varnhagen, avec sa promptitude habituelle, réussissait de temps en temps à glisser un mot. La magicienne tenait dans sa main tous les fils de la conversation, se tournant tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt vers un groupe en face d'elle. On n'entendait plus qu'elle ; mais on était si charmé, qu'on ne demandait qu'à en entendre davantage. » Bettina publia, un an après la mort de Rahel, sa *Correspondance de Gœthe avec une enfant*. Si Rahel avait connu ce livre, il est probable qu'elle l'aurait désapprouvé.

Dans la société de M<sup>me</sup> de Varnhagen, comme dans tous les cercles politiques et littéraires de l'Allemagne, on s'occupait alors beaucoup de ce qui se passait en France. On suivait, avec un intérêt toujours croissant, comme on aurait assisté aux péripéties d'un drame, les incidens de la lutte entre le gouvernement de Charles X et l'opposition libérale. Un jour, c'était au mois de mars 1830, Gans, après avoir supputé les forces des deux partis et leurs chances de succès, concluait par ces mots : « L'histoire elle-même a tracé la marche des événemens : il arrivera en France ce qui est arrivé en Angleterre ; la branche pourrie de la dynastie sera rejetée, et l'on conservera la branche saine ; les Orléans monteront sur le trône. » Alors Rahel, sur un ton décidé et presque solennel qu'elle ne prenait que rarement, énonça à son tour ses prévisions : « La branche que vous appelez saine est déjà entamée elle-même. Les Orléans ne dureront pas. Je connais les Français mieux que vous ; c'est mon peuple d'avant-garde. Ils se mettront en république, car ils ont la république dans les veines. Que ce soit pour eux un bien ou un mal, ce n'est pas la question, mais l'avenir est là. Le premier essai qu'ils en ont fait a été trop court pour être décisif ; mais ils recommenceront, jusqu'à ce qu'ils réussissent, et ils peuvent réussir. Plus je considère les Français, plus je me persuade qu'ils sont faits, de préférence à toute autre nation, pour vivre en république. Chacun d'eux veut être son propre maître ; ils ne se soumettent volontiers qu'à des abstractions ; et là où le prestige de la personnalité a disparu, on est bien près de la forme républicaine » Il y eut un instant de silence. Puis

Gans reprit : « Vous croyez donc que les Orléans ne régneront pas? — Qu'ils règnent, répondit-elle, pourquoi pas? Qui est-ce qui peut prévoir tous les intermèdes de l'histoire? Mais les grands événemens passent par-dessus et en font la poussière de leur chemin. »

Au moment où Rahel prononçait ces paroles prophétiques, son cercle commençait à se rétrécir, et elle ne recevait plus guère que les intimes. Sa santé, qui n'avait jamais été bonne, déclinait visiblement. Déjà l'année précédente elle avait eu un accès d'asthme, qui avait failli l'emporter. « Je croyais mon procès fait, écrit-elle. Me voilà rendue au jour. Salut à la vieille terre, qui veut bien me recevoir encore! » Pour une personne qui avait un tel besoin de communication et d'affection, une telle habitude de vivre dans les autres, la perte des amis était encore une manière d'éprouver la mort sur elle-même. Son « vieil enfant » Gentz et son frère Louis Robert lui furent enlevés, en 1832, à un mois de distance : c'étaient « deux fragmens de sa vie » qui se détachaient. La mort de Gœthe, qu'elle apprit au mois de mars de la même année, fut pour elle un deuil personnel; mais elle marqua en même temps, sous une forme originale, dans la courte notice qu'elle consigna dans son Journal, la lacune qui s'était produite dans le monde intellectuel : « Parfum de la rose, chant du rossignol, trille de l'alouette, Gœthe ne vous percevra plus : un grand témoin a disparu. » Dans l'hiver qui suivit, les crises devinrent plus fréquentes et plus aiguës; elle mourut dans la nuit du 6 au 7 mars 1833, n'ayant pas achevé sa soixante-deuxième année. Son époux Varnhagen, après avoir raconté ses derniers momens, termine par ces mots, qui résument toute la vie de Rahel, et qui définissent bien son rôle dans la société de son temps : « Une femme, qui ne se distinguait ni par le rang, ni par la beauté, qui n'a jamais écrit une ligne pour le public, et que néanmoins les plus grands esprits considéraient comme leur égale, est certes une apparition des plus rares dans l'histoire des lettres. »

A. BOSSERT.

---

# POÉSIES

---

## SUR LE NIL

Janvier 1909.

Notre dahabieh pesante et nonchalante  
Suit l'ondulation du grand fleuve endormi  
Et nous rêvons... Nos cils se sont clos à demi,  
Et rien ne trouble l'air, ne vibre ou ne frémit ;  
Seul, le bruit des shadoufs cadence l'heure lente.

Tout est paisible, et doux, et facile, — un fellah  
Nous regarde glisser, lointaine tache sombre,  
Dans un miroitement de paillettes sans nombre :  
Jeux subtils du soleil, de la brise et de l'ombre,  
Jeux subtils, jeux divins que nous compose Allah !

Les flots sont de béryl, d'ambre et de cornaline ;  
Un vol de pélicans passe, repasse encor...  
La falaise s'estompe en un vague décor  
Et, là-bas, le soleil, la ronde lampe d'or  
Des jours, vers le couchant s'irradie et s'incline.

Et voici que le ciel met un masque changeant :  
 On dirait qu'un oiseau fantastique s'éploie,  
 Que de blondes moissons flambent en feux de joie.  
 Qu'une invisible main lance un voile de soie  
 Qui s'enroule et se tord sur des palmes d'argent ;

On dirait qu'un palais fait de marbres fluides  
 S'embrase, puis se fond dans l'infini houleux,  
 Qu'un jardin s'est fleuri de lauriers fabuleux,  
 Que de longs cygnes blancs nagent par des lacs bleus  
 Où l'aile du caprice a dessiné des rides...

On dirait... on dirait qu'un mauve apaisement  
 Envahit peu à peu chaque forme précise,  
 Que dans l'air rafraîchi flotte une brume grise,  
 Que l'horizon se vêt d'une robe indécise  
 Dont la traîne de feu disparaît lentement...

Les paillettes de l'eau se meurent une à une ;  
 Tout est paisible, et doux, et facile, — le soir  
 Qui rôde va bientôt prendre son ourdissoir  
 Et tisser un léger, très léger réseau noir  
 Sous le visage pâle et grave de la lune.

### UNE MOSQUÉE

Le Caire, février 1909.

Son nom ? Je ne sais pas... Elle est toute petite,  
 Adorablement grise et rose, et l'on voudrait  
 Rêver, longtemps rêver sous son fin minaret  
 Qui monte éperdument dans du bleu sans limite...

J'entre. Le sanctuaire où filtre un rayon d'or,  
 Où l'on prie à mi-voix, où l'on glisse en babouches,  
 Où le vol d'un oiseau pourchasse un vol de mouches,  
 Pacifique et discret le sanctuaire dort.

Il dort dans la splendeur délicate des fresques,  
 Dans la grâce des tons nuancés et ternis ;  
 Ce sont des entrelacs qui courent, infinis,  
 Et, sur le saint Mihrab, de folles arabesques ;

Au dehors, c'est l'enclos ensoleillé, le mur  
 Où rit un bleu carré de faïence ; c'est l'arbre,  
 Le grêle tamaris ; la fontaine de marbre  
 Où s'égoutte sans bruit un flot égal et pur...

— Adieu, mosquée, adieu, cour, vous que je préfère  
 A des jardins plus beaux, ô doux jardin reclus !  
 Adieu. Je pars demain... Je ne reviendrai plus,  
 Peut-être plus jamais dans ce coin du vieux Caire.

#### LA PETITE MORTE

« ... et la petite, de son côté, dit à son père :  
 Essuie tes larmes — Les mortels sont malheureux. »  
 PHILETAS DE SAMOS.

Pourquoi pleurer ainsi, mon père, sur la tombe  
 Où je repose en paix ? Lorsqu'une larme tombe,  
 Amère, de tes yeux le long du marbre froid,  
 Songe qu'alors frissonne avec un peu d'effroi  
 Ma cendre, car j'apprends qu'il existe des larmes.  
 — Je n'étais qu'une enfant rieuse et sans alarmes,  
 Jadis ; tu me berçais avec des mots très doux,  
 Et souvent tu me pris, père, sur tes genoux  
 Pour me conter tout bas quelque belle légende.  
 Mes doigts se blottissaient, petits, dans ta main grande ;  
 Je comprenais déjà tes sages entretiens  
 Quand nous allions, mes pas d'enfant suivant les tiens,  
 Jusqu'à la source fraîche où de vieux saules ploient...  
 Et je ne connaissais du monde que les joies !

Mais j'ai quitté soudain, j'ai quitté pour jamais  
 La brise, le soleil, les roses que j'aimais,  
 La source qui bondit au travers des campagnes,  
 Et les jeux, et les chants de mes jeunes compagnes  
 J'ai quitté le logis tiède, le jardin...  
 Je t'ai quitté ! — Peut-être un douloureux destin  
 M'eût-il accompagnée aux sentiers de la vie ?  
 Du bonheur la chimère est en vain poursuivie,  
 Or, mes jours écourtés furent des jours heureux.  
 — Et puis un soir, aussi, tu fermeras les yeux,  
 Muet, tu franchiras les eaux des fleuves sombres...  
 Et je t'accueillerai, père, parmi les Ombres.

#### LE JARDIN DE RHODANTE

Le jardin de Rhodante est un jardin fleuri,  
 Un jardin parfumé, merveilleux et torpide  
 Lorsque midi rutilé et qu'un grand soleil rit  
 Dans le bassin de marbre où l'eau n'a point de ride.

Il luit, ce grand soleil, sur tous les troncs chenus ;  
 Il miroite, il scintille, il éblouit, il crée...  
 Et Rhodante, parfois, du bout de ses doigts nus  
 Choisit la prune d'or qu'il a le mieux sucrée ;

Il distille les sucs, compose les couleurs,  
 Touche de blanc les lys et de bleu les pensées...  
 Et quand Rhodante glane une gerbe de fleurs  
 Elle mêle aux parfums des teintes nuancées.

Rhodante aime à braver le soleil de midi :  
 Elle chasse, en passant, un vol de guêpes blondes,  
 Taquine de sa mule un lézard engourdi,  
 Poursuit un papillon aux ailes vagabondes ;

Elle casse, distraite, un rameau d'oranger,  
 S'assied sur le vieux mur couronné de lambrusque,  
 Repart, alerte et svelte en son péplos léger  
 Et rejette son voile avec un geste brusque.

— Or, là-bas, au soleil dorment, le front penché,  
 Des roses, — et chacune a sa grâce diverse :  
 C'est la rose de feu dont se parait Psyché,  
 C'est la rose d'Égypte et la rose de Perse...

Et Rhodante les voit, et Rhodante les prend,  
 Ces roses aux parfums puissans, aux robes lisses,  
 Et Rhodante en compose un bouquet odorant,  
 Plonge son frais visage au fond des frais calices,

Puis, grise de senteurs, levant ses bras nerveux  
 Sur sa tête, gaîment, Rhodante les secoue...  
 Des pétales pourprés tombent dans ses cheveux,  
 Des pétales neigeux vont caresser sa joue,

Ils glissent sur les plis de son voile de lin,  
 Sur le sable ils ont l'air de coquillages roses,  
 De flammes, de flocons... Rhodante a fait, soudain,  
 Comme une ablution de pétales de roses !

## LA MER

Menton, février 1911.

La mer est comme un lac irisé finement,  
 Un miroir où le ciel nonchalant se reflète  
 Et qui dort d'un paisible et pur enchantement...

Elle est à la fois bleue, et grise, et violette...  
 Une brume légère estompe l'horizon  
 Et voile le profil des côtes d'Italie

Dont mes yeux ont aimé la douce inclinaison...  
 Une vague enfantine à mes pieds se déplie,  
 Baise les blonds galets arrondis et se meurt

Avec un faible bruit qui berce ma paresse...  
 La brise a des relens de mimosas en fleur :  
 On dirait une tiède et divine caresse...

\*  
 \* \*

Ce n'est plus la mer bleue et calme, c'est la mer  
 Qu'une vague incessante et sauvage harcèle  
 Et qui vient se briser sur le rivage amer ;

C'est la mer que les vents aigus battent de l'aile,  
 La mer aux flancs profonds, la mer aux râles fous!...  
 C'est la mer des reflets, des prismes, des nuances,

Des teintes; c'est la mer glauque dont les remous  
 Là-bas, vers l'horizon, inclinent et balancent  
 Les blanches voiles des pêcheurs... Or, dans les cieux

Les nuages aussi sont des voiles qui penchent,  
 Cependant que le flot mouvant et périlleux  
 Semble un rêve difforme où rit l'écume blanche...

#### PAYSAGES

Un étang. Lentement tombe le crépuscule,  
 Et la lande s'éploie, et la bruyère ondule  
 Dans la brise qui court... Quelques maigres pins gris  
 De-ci, de-là groupés ; un bruit d'ailes ; les cris  
 D'un merle, puis un vague appel dans la campagne...  
 C'est tout. La grande paix que le soir accompagne  
 Laisse encor dans les plis de son voile embrumé  
 Traîner une lueur tardive... Inanimé

L'étang semble un miroir de rêve, étrange et lisse...  
Et je penche mon front sur l'eau, comme Narcisse.

\*  
\* \*

Octobre s'est vêtu d'ambre et de rouille ; Octobre,  
Dans sa mante à la fois diverse, riche et sobre,  
Pareil aux fruits trop lourds que détache le vent  
Octobre, jour à jour, s'incline plus avant...  
Les soirs déjà hâtifs ont ce charme un peu triste  
De la mûre beauté qui fane à l'improviste ;  
Les humides matins frissonnent sous les bois,  
Mais la grâce d'Octobre est telle que, parfois,  
— O désir impuissant dont mon âme s'irrite, —  
J'aimerais retenir l'heure qui fuit trop vite...

\*  
\* \*

Blanc, tout est blanc, les chemins longs, les hautes branches  
Qui paraissent ployer sous des fourrures blanches ;  
Du seuil à l'horizon fluide, tout est blanc :  
Les jardins clos, les toits, le clocher vigilant  
Et les champs endormis dans l'ouate du silence,  
Car pas un bruit ne rompt cette calme indolence,  
Cette immuable paix qui plane à l'infini...  
Je voudrais épargner le blanc sol tout uni,  
— Mais, sous mon pied craintif et presque sacrilège  
Vous craquez doucement, voluptueuse neige !

#### A L'AMOUR

Toi pour qui j'ai cueilli, toi pour qui je compose  
Ces bouquets empourprés comme des cœurs sanglans,  
Ces bouquets dont mes doigts, avec des gestes lents,  
Fleurissent les sentiers où ton pied nu se pose ;

Toi qu'attire le soir, que chasse l'aube rose ;  
 Toi qui nous dis des mots tendres et violens ;  
 Toi qui troubles notre âme et qui brûles nos flancs,  
 Et qui sucre de miel ta lèvre à demi close ;

Toi qui nous grises mieux que ne grise le vin,  
 Toi, l'infaillible archer, le messager divin  
 Que la vierge reçoit, parée et résolue ;

Toi qui dors sur des seins jeunes, dans des bras frais,  
 Toi pour qui l'on se meurt d'espairs ou de regrets,  
 Oui, toi, toi qui t'en ris, Amour, je te salue !

#### L'AMOUR COMME UN DOUX VISITEUR...

L'amour, comme un doux visiteur  
 Qui s'insinue et qui se glisse,  
 L'amour, comme un doux visiteur  
 Entre parfois dans notre cœur  
 Pour sa joie... et pour son supplice.

Il semble timide et discret,  
 Il met aux mots une sourdine...  
 Il semble timide et discret,  
 Mais il tend d'invisibles rets  
 De sa main sûre, adroite et fine ;

Il parle... Sa voix, tour à tour,  
 Caresse, pleure, rit et chante ;  
 Il parle... Sa voix, tour à tour  
 Voix de cristal, voix de velours,  
 Est impérieuse et touchante.

D'abord chaste et quasi lointain,  
 Il a de séduisantes grâces ;  
 D'abord chaste et quasi lointain,

Le doux visiteur clandestin  
 Tout à coup ose des audaces ;

Et notre cœur, dans ses filets  
 Trop prisonnier pour se défendre,  
 Et notre cœur, dans ses filets  
 Laisse faire autant qu'il lui plaît  
 L'amour impitoyable et tendre !...

Comme l'enfant tenant les fils  
 D'un vague pantin qui voltige,  
 Comme l'enfant tenant les fils  
 Il sait, de ses doigts puérils,  
 Mener nos cœurs pris de vertige...

Hélas ! l'amour est un tyran,  
 Il les fait valser à sa guise ;  
 Hélas ! l'amour est un tyran,  
 Et tous les pauvres cœurs qu'il prend  
 Il les unit, — puis les divise ; —

Et sans doute est-ce un jeu divin :  
 Semer l'espoir, semer la joie...  
 Et sans doute est-ce un jeu divin  
 Que de faucher ces bonheurs vains  
 Comme une herbe que le vent ploie !...

— Amour, pourquoi tant de tourmens,  
 Tant de désirs et tant d'angoisses ?  
 Amour, pourquoi tant de tourmens  
 A ces cœurs pris naïvement  
 Dans la main fine qui les froisse ?

Pourquoi donc, après s'être aimé  
 D'un amour fait de mille trames,  
 Pourquoi donc, après s'être aimé,  
 Voir l'indifférence germer  
 Soudain, d'une nuance d'âmes ?...

Pourquoi, oui, pourquoi sans pitié  
 Briser tout ce que tu nous donnes ?  
 Pourquoi, oui, pourquoi sans pitié  
 Nous laisser nus plus qu'à moitié,  
 Tels des bois dans le vent d'automne?...

Ah ! visiteur, doux visiteur  
 Vêtu de ruses et de charmes,  
 Ah ! visiteur, doux visiteur,  
 En paix veut reposer mon cœur  
 Qui n'est point fait pour tant de larmes ;

Il sait quelle est ta dure loi,  
 Il te craint d'être jeune et tendre...  
 Il sait quelle est ta dure loi,  
 Et que tu laisses après toi  
 De l'amertume et de la cendre.

#### RIEN NE SERT...

Rien ne sert de lutter contre ta force, Amour !  
 Sur le cœur endormi, le cœur aveugle et sourd  
 Tu planes longuement comme un oiseau de proie...  
 Puis, les ailes de feu qui couvent notre joie  
 S'abattent. Rien ne sert de lutter, rien ne sert...  
 Une fleur a germé sur l'aride désert  
 Et tu ris en la regardant. Tes yeux sauvages  
 Sont changeans comme l'eau qui baise les rivages,  
 Ta lèvre a, tour à tour, un pli tendre ou cruel,  
 Et ta main qui se plaît au geste habituel  
 Des caresses, ta main cache une arme perfide...  
 Et tu veux tout de nous, car l'Amour est avide !  
 Il te faut tous les sacrifices, tous les dons,  
 Tous les dépouillemens et tous les abandons ;  
 Il te faut nos espoirs, nos désirs, nos chimères,  
 Nos lourdes voluptés, et les larmes amères

Que laissent nos regrets, et tu n'as de pitiés  
Ni pour les souvenirs, ni pour les amitiés  
Qui veillaient humblement sur nous. Nulle rafale  
N'a, mieux que toi, brisé toute force rivale,  
Car tu veux régner seul. — Amour, je t'ai donné  
Ce que j'avais ; tes doigts légers ont couronné  
Mon front avec des fleurs plus sombres et plus belles,  
Des clartés ont jailli soudain dans mes prunelles,  
J'ai connu que ton règne est un règne jaloux,  
Et, pour plaire à l'Amour inexorable et doux  
J'ai brûlé follement et d'une flamme unique !  
Mais ton souffle qui fait ondoyer ma tunique,  
Mais ton regard penché, joyeux, sur mon regard,  
Mais tes doigts caressans, tout cela, tôt ou tard  
Un jour me quittera. Tes ailes inconstantes  
Là-bas, vers d'autres cœurs assoupis dans l'attente  
S'envoleront... Et moi, moi qui n'aurai plus rien,  
Lorsque tu briseras notre ultime lien,  
Tel un archet qui brise une corde trop fine,  
Amour, j'irai pleurer dans ton ombre divine !

BARONNE ANTOINE DE BRIMONT.

---

# REVUE MUSICALE

---

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Le Voile du bonheur*, comédie musicale en deux actes, d'après la comédie de M. Georges Clemenceau, par M. Paul Ferrier; musique de M. Ch. Pons. — *La Jota*, conte lyrique en deux actes, paroles et musique de M. Raoul Laparra. — THÉÂTRE DE L'OPÉRA : reprise de *Gwendoline*, opéra en deux actes de Catulle Mendès et Emmanuel Chabrier.

Nous voilà, comme chaque année, à l'époque des grandes invasions musicales. Russes, Italiens, Allemands, se partagent notre Paris, qui ne s'entend presque plus lui-même. Mgr Perosi nous est revenu, — bienvenu toujours, — avec un oratorio nouveau, pour la France du moins, le *Jugement universel*. Félix Weingartner a dirigé les neuf symphonies de Beethoven. On ne nous convia point à ses concerts. Mais, de confiance, et de souvenir, nous répondons que « c'était merveille de le voir, merveille de l'ouïr. » Les neuf sœurs ont en lui un frère. La Russie a paru, cette fois, un peu faible. Les jours, les beaux jours de *Boris* ne sont plus. Il est vrai que, personnellement, nous sommes plutôt mal tombés : sur une représentation de lendemain, ou sur un lendemain de représentation. L'ouvreuse qui nous introduisit dans une salle à demi déserte, nous assura que M<sup>me</sup> Litvinne et M. Smirnof avaient chanté la veille, en russe. Mais ils ne chantaient plus. Et ce que d'autres, tout autres, chantaient, en français peut-être, c'était, sous le nom de la *Roussalka*, de Dargomijsky, la musique la plus vieillotte, la plus pâlotte, la plus falote qui se puisse imaginer, pauvres échos des plus faibles ouvrages de l'époque italo-française de 1830. Au dire des historiens (de notre savant confrère Soubies entre autres,) Dargomijsky fut un grand musicien. *Le Convive de pierre*, son dernier ouvrage, en témoigne, paraît-il, avec éclat. Si la *Roussalka* même, de beaucoup antérieure, donne quelque sujet de le croire, ce doit être ailleurs qu'au premier

acte, le seul dont nous ayons fait la connaissance, car, « ce soir-là, nous n'entendimes pas plus avant. »

A l'Opéra-Comique, on a vu des Chinois et des Espagnols. Les premiers sont d'après M. Clemenceau. M. Raoul Laparra nous a montré les autres.

Après et comme l'*Ancêtre*, sur le même théâtre, *le Voile du bonheur* est derechef une histoire d'aveugle, mais plus philosophique et *cum grano salis*. Si ce n'était la principale et conjugale péripétie, le sujet serait d'opérette, aussi bien, mieux peut-être que de comédie lyrique. Et *le Voile du bonheur* pourrait s'appeler encore : *L'éloge de la cécité*, ou enfin, empruntant un titre récent, heureux et déjà consacré : *Ce que mes yeux ont vu*. Les yeux du mandarin Tchang-I, fin lettré, bon époux et bon père, ne voient plus rien depuis quelque dix ans. « L'illusion féconde habite dans son sein. » Illusion amicale, illusion charitable ou philanthropique, illusion maritale et paternelle, nulle ne manque, hormis l'illusion politique ou ministérielle, à ce réseau de mensonges heureux que la main d'un ancien président du Conseil a tissé. Notre fortuné Chinois croit donc aveuglément à la vertu des femmes, à la piété des fils (la sienne et le sien en tête), à la loyauté des amis, fût-ce à l'honnêteté des malfaiteurs. De Si-Tehoun, son épouse, et du jeune Tou-Fou, de son fils et du précepteur de son fils, qui lui sert accessoirement de secrétaire, il n'entend que de bonnes paroles, des assurances d'amour, d'amitié, de respect et de dévouement. Ainsi tout succède à ses vœux et répond, si l'on peut dire, à ses vues, intérieures et purement idéales. Par surcroît, l'Empereur, informé de ses travaux littéraires, l'en fait récompenser par de riches présents et des honneurs insignes. Non pas tout seul, il est vrai, mais de compte à demi avec le secrétaire, et ce partage ne laisse pas d'étonner un moment l'honnête lauréat. Rien qu'un moment, et dans sa bonté, dans sa joie, ayant entendu passer et gémir à sa porte un meurtrier qu'on mène au supplice, il implore du souverain, comme faveur suprême, la grâce de ce condamné, qui ne saurait manquer d'être innocent. Puis, allumant des bâtonnets parfumés, il accomplit les rites et remercie les dieux.

Par malheur, un empirique a remis à Tchang-I certain élixir, salutaire et funeste à volonté, capable, suivant la dose, de rendre d'abord à l'aveugle, puis de lui reprendre la lumière. Nous assistons à la première opération, dont les effets ne se font pas attendre. D'un quadruple et terrible réveil, le quadruple rêve est suivi. C'est, pour commencer, la déception d'amitié. Sur la première page de ses

œuvres, Tchang-I trouve, à côté de son nom, celui du secrétaire infidèle. Averti par cette première découverte, il s'avise de feindre et de contrefaire l'aveugle qu'il n'est plus. Que voit-il alors, ou plutôt que ne voit-il pas ! Le malandrin qu'il a délivré se glisse la nuit en sa demeure et vide ses coffres. Son fils, ayant revêtu par dérision ses propres habits de gala, l'honore de paroles respectueuses, mais le bafoue et l'outrage par d'insolentes singeries. Sa femme enfin, sa chère Si-Tchoun, l'innocence et la sagesse mêmes, il la voit dans les bras de ce petit coquin de Tou-Fou. C'en est trop, et le désabusé redemande au collyre, cette fois bienfaisant, d'étendre à nouveau sur ses yeux le voile imprudemment déchiré du bonheur. Moralité : l'on a dit souvent de certain accident conjugal, que ce n'est rien, à condition de ne pas le savoir. Il suffirait, d'après M. Clemenceau, de ne pas le voir, voire, après l'avoir vu, de ne plus le voir. L'intolérable ne commencerait pas avec la connaissance, mais seulement avec le spectacle. Et cela, comme on dit aussi, est à voir, ou à savoir.

La musique de cette chinoiserie n'est pas désagréable. Premièrement, et l'on ne peut que l'en féliciter, elle ne fait pas la chinoise. Elle ne se donne pas des airs, de faux airs, d'Extrême-Orient. Elle ne se pique point d'exotisme, ni de couleur locale, et le folk-lore du Céleste-Empire ne paraît pas l'avoir influencée. Avec cela, ou sans cela plutôt, elle sait être, discrètement, pittoresque ou descriptive. L'arrivée, en cérémonie, et les communications officielles de l'envoyé de l'Empereur forment une scène qui ne manque ni de caractère, ni d'esprit. Le rythme en est vif, l'orchestre pimpant, tintant, et le discours du messager se déroule ou se dévide sur un ton de psalmodie assez plaisant. Je goûte aussi, dans un genre voisin, mais où se mêle, ainsi qu'il convient, un peu de sérieux et de sentiment, la célébration des rites et, sous forme de litanie en l'honneur de l'épouse, les tendres actions de grâces que, parmi les parfums, l'époux encore aveugle adresse aux dieux.

Ce petit ouvrage appartient au genre sinon symphonique, du moins instrumental. L'orchestre y fait presque toute la besogne : besogne légère, facile, qui ne gêne en rien les voix et laisse même entendre les paroles. Un peu de *leitmotiv* étant inévitable, le collyre ophthalmique a son thème, ou sa formule, qui se compose d'accords volontairement fautifs (suite de quintes) afin d'en être, ou d'en paraître plus étranges et quasi mystérieux. Enfin et surtout, nous avons pris à certaine cantilène, ou romance, de Tchang-I un plaisir, non pas sans

doute très relevé, mais facile, comme la romance elle-même. Que voulez-vous ! Les temps sont durs, en musique. Alors il est bien permis de se laisser aller, quelquefois, à d'inférieures, mais après tout innocentes voluptés. Tel est le charme de la chanson de Tchang-I. Romance, oh ! oui, romance, et sentimentale à souhait, d'un lyrisme à demi bourgeois et populaire à demi. Sur un rythme qui se balance, un cantabile tout près d'être banal se déploie et même, un peu, très peu, se déhanche. Mais tout cela n'y fait rien. Tchang-I la chante deux fois, sa chanson : à la fin du premier acte, et, pour conclure, à la fin du second et dernier ; la première fois, heureux et confiant ; la seconde, après la fâcheuse expérience, ému, tremblant encore de l'avoir faite, mais déjà, s'étant replongé dans l'ombre, tout près d'en perdre le souvenir. Alors, autour de l'aveugle mélodieux, et s'unissant à sa mélodie, s'élèvent, oh ! pas bien haut et timides, comme un murmure à peine, les autres voix, les voix qui le trompèrent si longtemps et vont le tromper encore. C'est peu de chose, cette reprise, et pourtant, c'est un concert charmant, et touchant, plein de mystère, de mensonge et de mélancolie.

Rien, disions-nous, rien de chinois en cette musique. Est-ce bien sûr ? Nous venons de relire, à l'occasion de cet opuscule, un très savant, très aimable et très ingénieux traité de la musique chinoise (1). Entre tous les caractères qu'elle possède, l'auteur insiste constamment sur la modération, la sagesse, l'horreur de l'abus et de l'excès. Le *Li-Ki* ou *Mémorial des Rites*, qui expose la doctrine officielle de la Chine sur la musique, abonde en préceptes de tempérance ou de discrétion. « Les anciens rois ont disposé les sons par principe. Ils ont fait en sorte qu'ils fussent suffisans pour donner la joie, mais sans licence ; que les paroles fussent suffisantes pour exprimer le sens, mais sans prolixité... » Et ceci encore : « La plus grande musique est toujours simple ; les plus grands rites sont toujours modérés. » C'est pourquoi « la perfection de la musique n'est pas de pousser les notes à bout. » Le musicien du *Voile du bonheur* a gardé cette réserve et cette retenue. Par là, sa musique, étrangère d'ailleurs à la pratique, à la lettre de la musique chinoise, en a du moins, peut-être sans le savoir, observé l'esprit. Et c'est la principale raison pour laquelle, sans nous « donner la joie, » elle ne nous causa nul déplaisir.

La joie, M. Jean Périer nous l'a donnée, et parfaite. Il a, dans le

(1) *La musique chinoise*, par M. Louis Laloy. Collection des *Musiciens célèbres*. Henri Laurens, éditeur.

rôle de l'aveugle, et du voyant, fait œuvre, chef-d'œuvre même, de comédien et de chanteur. Décidément, pour un artiste lyrique, le grand malheur, c'est une grande voix. Heureux M. Périer ! Je me souviens que M<sup>me</sup> Viardot me disait un jour : « Ce qui m'a sauvée, c'est que j'ai toujours eu une voix affreuse. » Elle exagérait peut-être, mais il y a du vrai tout de même.

Entre les jeunes musiciens, pas un ne paraît doué plus que M. Raoul Laparra, de ce qu'on appelle le « tempérament, » lorsque d'ailleurs on veut dire exactement le contraire : la fougue et la violence, au lieu de la modération et de la retenue ; le goût, ou l'instinct, non pas du tout de la moyenne et du juste milieu, mais de l'extrême et, au besoin, de l'excès. Musicien dramatique peut être encore plus que musicien tout court, l'auteur de *la Habanera* a commis dans *la Jota*, sa nouvelle œuvre, cette faute grave de laisser le drame prendre le pas sur la musique. Et quel drame ! Et quel pas ! C'est plutôt le trot, ou le galop, qu'il faudrait dire.

*La Habanera* était un abîme de tristesse, d'une tristesse noble, puissante et mystérieuse. *La Jota* serait plutôt, au second acte, le comble de l'horreur. Le premier acte déjà n'est pas extrêmement agréable. Dans un village perdu de l'Aragon, au pied des Pyrénées espagnoles, Juan, un jeune gars venu de Navarre, aime ardemment Soledad. Mais, plus follement encore, le vicaire de la paroisse est épris de la belle fille. Et comme idée, comme spectacle, comme expression par la parole et par le geste, rien d'aussi déplaisant, quelquefois même d'aussi répugnant que ce second amour. Je me trompe : il est le premier, car le personnage principal, le triste héros de l'histoire, constamment en scène, est ce mauvais prêtre, « odieux moine infect, » ainsi que la Esmeralda naguère, en se défendant, appelait un autre et semblable ecclésiastique. A Mosen Iago (tel est le nom du Frollo d'Espagne) Soledad n'oppose pas moins de mépris et de dégoût. Avec Juan, sur la place de l'église, elle danse une dernière jota. Oui, la dernière, car les carlistes, là-bas, se sont soulevés (nous sommes au temps des grandes guerres) et Juan, enfant des « provinces, » Basque avant d'être Espagnol, va les rejoindre. Il combattra, s'il le faut, avec le pays de sa naissance contre la patrie de son amour.

Il le faut en effet. Ceux de l'Aragon, à leur tour, ont pris les armes contre ceux de la Navarre. Le second acte nous montre leur défense terrible, dans l'église du village. Soledad, héroïque, est à leur tête, brandissant la rouge bannière où se détache, en or, l'image de la Vierge

du Pilier, de la « Pilarica. » Du haut de la chaire, le prêtre, chargeant et rechargeant les armes, soutient, excite les assiégés. Les morts et les mourans jonchent le pavé. L'autel même porte un cadavre. Prise deux fois par les assaillans, l'église deux fois leur est reprise. Avec les siens, Juan y a pénétré, cherchant, appelant Soledad, l'ennemie adorée. Il la retrouve à temps pour l'arracher des bras du prêtre, enragé d'amour jusqu'au milieu du carnage. Mais voici le dernier assaut. Les deux amans, frappés ensemble, expirent enlacés et debout. L'église est en flammes. Au fond, un Christ énorme se détache et tombe de la croix. Alors les vainqueurs, à sa place, imaginent de crucifier son indigne ministre et le rideau tombe sur la vision, d'ailleurs assez grandiose, de cette mort expiatoire.

Trop tard, et la fâcheuse impression du personnage nous reste. Était-il nécessaire ? Si M. Laparra tenait à cette figure sacerdotale, mieux valait, pour la rendre intéressante (et encore !) nous montrer un prêtre farouche, une espèce d'ascète terrible, maudissant, haïssant la chair et l'amour, mais d'une haine en quelque sorte impersonnelle et désintéressée. Ce n'est pas tout : avec ou sans vicaire, un tel mélodrame, en sa seconde partie du moins, est contraire, hostile à la musique, au point d'y être funeste et mortel. La musique n'a pas et ne pouvait pas avoir ici de rôle ou de place. Que la musique de symphonie prenne pour sujet la guerre, — ou l'orage, — fort bien. De ce dernier choix surtout nous avons d'illustres exemples, qui le justifient. Mais la musique de théâtre ne saurait concourir et lutter avec la représentation matérielle, sensible aux yeux et surtout aux oreilles, d'une bataille, sous peine d'être réduite à néant par les conditions mêmes et les élémens de cette représentation. Le principal est le bruit, et contre le bruit jamais n'a prévalu ni ne prévaudra le son.

Cela s'est vérifié d'un bout à l'autre de ce malencontreux second acte. Dans ce conflit brutal avec le tumulte, le fracas nécessaire d'une mise en scène admirable d'ailleurs de vérité et de vie, toute musique devait succomber et en effet a péri. On se souvenait, écoutant ce vacarme, de la vieille chanson enfantine :

J'aime le son du clairon,  
 Du tambour et de la trompette,  
 Et mon ivresse est complète  
 Quand j'entends résonner le canon.  
 Quand j'entends, boum-boum !  
 Quand j'entends, boum-boum !  
 Quand j'entends résonner le canon.

Mais cet amour et cette ivresse ne sont peut-être pas très dignes d'un musicien tel que M. Laparra.

Enfin, après *la Habanera*, *la Jota*, c'est un peu la même chose et quelque chose de moins bien. Allons-nous avoir tout le cycle, une collection complète des danses d'Espagne, servant tour à tour de sujet, ou seulement de titre à un opéra ! *La Jota* n'a guère ici donné que son nom. Avec le drame de *la Habanera*, la danse locale était plus étroitement unie. Dans la musique aussi le thème avait plus d'importance et, sous des formes renouvelées, prenait plus de valeur. Ici, d'un côté, le lien est plus lâche ; de l'autre, l'intérêt est moins vif. Ainsi le second des deux ouvrages trahit un peu d'arbitraire et d'artifice ; la succession de l'un et de l'autre produit quelque monotonie.

Pourtant, si défavorable à la musique, incompatible même avec elle, que soit le dernier acte de *la Jota*, des traces de beauté s'y pourraient découvrir, quand par hasard l'action convulsive accorde aux personnages un instant de répit et comme une halte lyrique : je pense à certain *vocero*, où Soledad, hallucinée, mêle des souvenirs, des échos de la *jota* à son hymne de triomphe, d'amour et de mort. Le reste, oh ! le reste n'est pas le silence, mais le tintamarre. Si l'on veut retrouver le musicien de *la Habanera*, c'est au premier acte de *la Jota* qu'il faut l'aller chercher. Là, rien ne s'est perdu, rien même n'a faibli, ne disons plus de son « tempérament, » mais de sa nature, de sa force ramassée, de sa concision puissante, de ses farouches et sombres ardeurs. On le sait, le genre de M. Laparra n'est pas précisément le genre enjoué. La douleur, la désolation et le désespoir, le comble de la violence ou l'abîme d'une morne stupeur, voilà son domaine, ou son « affaire. » Il excelle dans le sombre, dans le noir. En un mot, pour « l'article de deuil, » il n'a pas son pareil. Nous parlons sérieusement, et surtout nous ne parlons pas d'« article de Paris. » L'Espagne, M. Laparra ne l'a pas regardée, écoutée de loin, à travers des reflets ou des échos. Longuement, amoureusement, et sur place, il s'est fait sien avant de la faire sienne. Il a vécu sa vie, il a respiré son âme, et, quand il la chante, on sent, à n'en pouvoir douter, on a l'impression directe et profonde que tout est non seulement sincère, mais véridique dans sa voix. D'aucuns ont trouvé la musique du premier acte même de *la Jota*, comme celle de *la Habanera*, quelque peu sommaire, procédant par touches trop brusques et trop vives, sans assez de suite et de développement. Le reproche n'est pas complètement injuste. Mais on y peut répondre que la brièveté n'est pas tou-

jours signe de faiblesse, encore moins de misère, et que, même en musique, il y a de beaux raccourcis.

Le premier acte de l'œuvre nouvelle n'est guère autre chose. Et sa valeur musicale, il faut insister là-dessus, n'en est pas amoindrie. Encore une fois, la force, chez M. Laparra, se concentre plus volontiers qu'elle ne se déploie. Elle s'enferme en des formules brèves qu'elle remplit, qu'elle anime et fait vivantes, frémissantes comme la chair et chaudes comme le sang. Dès le commencement, sous les plaintes et les sanglots du prêtre, l'orchestre, — le quatuor surtout, — se débat, se déchire et se tord. Harmoniquement, cette page est belle : elle l'est par la contrainte et comme par la constriction des accords qui s'enlacent et s'étreignent avec une sorte de frénésie. Que Soledad seulement paraisse, trois ou quatre notes suffisent, comme disent les peintres, à « camper » la figure. Et puis, tout de même çà et là, parmi les taches et les accens, des traits, des lignes se dessinent et se développent. C'est presque un hymne que chante Juan à son pays, au pays basque, et qu'un trille incessant, aigu, brûle et perce d'un rayon de soleil. Irrités, enragés l'un contre l'autre, comme vont l'être leurs deux pays, voici que brusquement, dans le cœur, dans les yeux, sur les lèvres rapprochées et frémissantes du Navarrais et de l'Aragonnaise, la haine se fond en amour. Et cette fusion, d'ailleurs assez « tristanesque, » est encore en musique, par les élémens de la musique pure, quelque chose d'émouvant, quelque chose de beau. Musicale également, non moins que dramatique, est la scène où Soledad alarmée lit des présages funestes au front des montagnes que rougit le couchant. Il y a là, sur une note d'orchestre, haute et longuement tenue, un passage, un enchaînement tonal et vocal tout à fait délicieux. Tendre et charmé tristement est le ton de la devineresse ; mais lui, l'incrédule et hardi garçon, il ne répond que par d'allègres défis à la menace du soir. Ainsi pendant quelques instans, en présence et dans le mystère des choses, dans leur concert aussi, car elles chantent elles-mêmes, tout bas, les voix de la vie alternent avec celles de la mort. En de pareils momens, on a beau voir, sentir les défauts, ou plutôt les excès qui gâtent la nouvelle œuvre de M. Laparra, quand on y trouve un de ces éclats, de ces éclairs, on reprend confiance et l'on ne saurait convenir que le musicien de *la Habanera* ait trahi toutes ses promesses. Encore et toujours il y a quelque chose là, quelque chose de simple et de vrai, de fort et de vivant. La jota chantée et dansée est menée avec une verve toute populaire. La vigueur n'y exclut pas la finesse et la légèreté. L'air y circule à travers les groupes

sonores des instrumens et des voix. L'ensemble n'y écrase jamais de sa masse le détail agréable et varié des mouvemens, des modulations et des timbres. On aimerait de couper une scène, fâcheuse entre toutes, où Soledad et le prêtre échangent, sur d'étranges matières, des propos non moins singuliers et déplacés pareillement dans l'une et l'autre bouche. Il est heureux — pour cette fois — que la musique empêche, plus qu'à demi, d'entendre les paroles. Et celles-ci, du moins deux ou trois de celles-ci, gâteront encore une fin d'acte qui sans cela pourrait être tout à fait belle.

Par contre, c'est une trouvaille d'avoir tout d'un coup substitué au français le latin, le latin d'une oraison douloureuse et pénitente, sur les lèvres, tremblantes de passion et de honte, de Mosen Iago. On lit, en note, à cet endroit de la partition : « Dans l'ombre du latin se réfugie, pour mieux pleurer, l'âme du personnage. Ce texte devra donc être exprimé si cruellement, avec une telle intensité de souffrance, que, malgré la neutralité des mots, l'inquiétude régnera de ce qu'ils peuvent cacher. » J'entends bien, à peu près bien, ce que veut dire cette littérature. Mais la musique le dit mieux. Également tourmentés et « cruels, » l'orchestre et la voix expriment en effet le recours du malheureux à l'idiome de la prière et de l'Église, de son Église, pour y pleurer sans doute comme dans un asile, mais peut-être aussi pour y lutter, pour s'y défendre désespérément. L'effet, non seulement dramatique, mais verbal, est original, il est puissant, et d'une puissance que la musique redouble, centuple encore.

Après cette crise, l'acte s'achève dans le calme et l'immobilité, dans une sorte de douloureux hébétément. Peu de paroles et peu de sons. Deux ou trois mots pourtant, nous l'avons dit, sont encore de trop en ce dialogue sombre du prêtre et de la *novia*. Ceux-là, malheureusement, une musique expressive, éloquente, ne leur donne que trop de relief. Elle est belle ici, la musique, toute la musique : belle d'énergie et de sobriété, belle de chant et de déclamation, belle enfin d'horreur muette, quand elle creuse entre les répliques rares de profonds abîmes de silence... Le voilà, malgré tout, malgré l'erreur et l'excès d'aujourd'hui, le musicien d'hier, et nous continuons de croire, d'espérer en lui.

La représentation matérielle, qui tient dans la *Jota* tant de place, trop de place, y est portée à la dernière puissance. M. Albert Carré n'a peut-être jamais livré, ni gagné, plus terrible bataille. Et vraiment il eût pu saluer du salut de Shakspeare : « O ma belle guerrière ! »

M<sup>me</sup> Carré, tragédienne et cantatrice, qui partagea sa victoire. MM. Salignac et Vieulle se sont également bien conduits.

A propos de *Guendoline*, on a parlé, sur le mode majeur, de réparation, de justice tardive, etc. C'est parler un peu haut. Après tout, il n'y a là qu'une reprise, je ne dis pas perdue, mais qui ne répare, ne rajuste rien, et pour cause. Ni l'œuvre, après un quart de siècle, n'a changé, ni, chez certains, l'impression qu'elle avait produite autrefois.

Si vous en avez oublié le poème, le voici, tel que le poète, en personne, l'exposa. « *Guendoline*, l'éternelle histoire de l'homme puissant, héroïque, brutal. — Samson, Hercule, Antoine. — vaincu par la femme enfant, ingénue et perverse séductrice, — Dalila, Omphale, Cléopâtre; — de la femme prise à son tour dans le piège d'amour qu'elle a tendu; et des Amans triomphant de toutes les haines, de toutes les fatalités, par l'Hymen, ou mieux encore. — Roméo et Juliette. — par la Mort, qui est l'hymen plus définitif, le seul qui ne soit point sujet aux trahisons ni aux divorces. » L'histoire ne manque pas de grandeur : le nombre des majuscules employées à la raconter en témoigne. On pourrait la narrer d'une autre façon, plus simple, plus concrète, et qui serait celle-ci : invasion des côtes de la Grande-Bretagne par les Danois; séduction du vainqueur par la fille du vaincu, demande en mariage et célébration des noces; serment, prêté par la fiancée à son père, de poignarder l'époux, mais serment que l'épouse, charmée, amoureuse à son tour, n'a pas le courage de tenir; trahison, guet-apens de l'implacable beau-père anglo-saxon, meurtre du gendre danois ainsi que de ses compagnons, et, dans les bras du mourant, trépas aussi de sa femme; apothéose conjugale. « Et ceci se passait dans des temps très anciens. » J'entends que *Guendoline* remonte à la belle époque du wagnérisme en France. Alors tout sujet de ce genre flattait notre passion, notre engouement pour la légende ou la préhistoire du Nord. Alors; on ne rêvait que d'opéras où des gaillards aux cheveux roux, aux bras nus et cerclés de fer, portent « sayon de poil de chèvre » et célèbrent, en de farouches transports, l'hydromel, les combats et les Walkyries, tout ce qu'on appelait auparavant « le jeu, le vin, les belles. » Et le Walhalla, que j'allais oublier! L'effet de ce mot seul était magique sur les abonnés de l'Opéra, qui venaient de faire connaissance avec Brunnhilde et Wotan. Les loges et l'amphithéâtre ne rêvaient d'autre Paradis que celui d'Odin. Aujourd'hui c'est un peu le Paradis perdu. Aujourd'hui, comme Salammbo, lasse également d'être barbare, nous nous prenons à soupirer: « Qui m'em-

portera vers des dieux plus doux, des cieux plus cléments ! » Quelques uns même commencent de trouver un peu de poncif dans l'idéal wagnérien.

La musique de *Gwendoline*, voilà vingt-cinq ans, nous parut un peu grosse : elle n'a pas minci en vieillissant. Le genre barbare est un genre dangereux. On y tombe aisément et lourdement dans la vulgarité. *Gwendoline* offre maint exemple de ce genre de chute. Le personnage d'Harald, le chef danois, sonne un peu le « bronze d'art, » si ce n'est le zinc. Le poème a quelque chose de wagnérien, mais on rencontrerait plutôt du Reyer dans la partition. Chabrier, en somme, était de ces artistes chez lesquels le sentiment ou l'instinct, la passion même, l'emporte sur le savoir et le style. « Musique avant tout de musicien, » a dit de sa musique un de ses admirateurs. Non pas, car, si c'est un métier, et c'en est un, de faire un opéra, comme de faire un livre, il semble que l'auteur de *Gwendoline* ne l'ait possédé qu'à demi, ou qu'il l'ait appris trop tard ; qu'il n'ait pu mettre au service d'une nature robuste, de sensations vives et d'idées parfois originales et fortes, qu'une technique incomplète, une plume hésitante et un style mal assoupli. Dans *Gwendoline*, la grâce même (il y en a) manque parfois de naturel et d'aisance : tel chœur féminin s'embarrasse et s'empêtre en d'assez gauches harmonies. Et puis, et surtout il arrivait que Chabrier trouvât dans la violence l'illusion de la force. Il prenait volontiers le bruit pour la sonorité. *Gwendoline* fait à peu près constamment un terrible tapage. Avec cela mainte page est digne de survivre. Depuis un quart de siècle, quelques beaux momens, comme l'eût souhaité Goethe, se sont arrêtés, qui sans doute ne passeront pas. C'est, au premier acte, la ballade de Gwendoline, *scherzo* farouche, dont le rythme est original et la mélodie éclatante ; c'est encore une cantilène d'Harald, espèce de romance héroïque, où beaucoup de noblesse n'exclut pas un peu de veulerie, avec une certaine banalité. Citons aussi, dans le duo nuptial du second acte, plutôt que les élans passionnés, un intermède paisible, celui qu'on pourrait, d'après l'attitude des personnages, appeler l'épisode assis. Il est souvent le meilleur (souvenez-vous de *Tristan*) dans les grandes scènes d'amour. Enfin l'épithalame demeure un modèle accompli de polyphonie vocale, un rare et riche morceau de pure musique, le seul peut-être de l'ouvrage où l'écriture serve bien la pensée, où la lettre ne trahisse point l'esprit.

Ni l'esprit ni la lettre de son art ne manque à la principale interprète de *Gwendoline*, M<sup>me</sup> Kousnezoff. Depuis longtemps on n'avait

pas eu le plaisir d'admirer, dans la voix d'une cantatrice, plus d'éclat sans dureté, plus de pureté sans froideur, et, dans le jeu, les gestes, les attitudes d'une comédienne, en un mot dans toute la personne d'une femme, plus de charme, d'intelligence et de vivacité.

Mieux encore, beaucoup mieux que la Gwendoline de Chabrier, plus inspirée et portée plus haut par une autre musique, M<sup>me</sup> Kousnezoff a été la Marguerite de Gounod : une Marguerite genre Nilsson, à la voix pure, limpide, brillante, et qui par instans vous ferait vous demander comme Tristan : « *Höre ich nicht das Licht?* Est-ce que je n'entends pas la lumière? » Par le chant et le jeu, l'artiste rend aux scènes de l'église et de la prison leur puissance. Tendre quand il le faut (et dans ce rôle il le faut souvent) elle l'est peut-être avec moins de naïveté que de grave et noble émotion. Maint détail est compris finement : par exemple, en un passage de la scène des bijoux, essayant le bracelet, au lieu de s'écrier, avec une terreur anticipée et mélodramatique du démon : *Dieu! c'est comme une main qui sur mon bras se pose!* la nouvelle Marguerite exprime, par la voix et le geste, la douceur désirée et d'avance presque ressentie d'une première caresse d'amour. Enfin — nous voulons dire à la fin — M<sup>me</sup> Kousnezoff chante la fameuse et triple invocation : *Anges purs, anges radieux!* de façon tout à fait rare : d'une voix magnifique d'abord; et puis en mesure, parfaitement en mesure; et puis sans aucune hâte, plutôt au contraire avec une certaine retenue, avec une sorte d'intensité croissante et de calme rayonnant. C'est une interprétation originale, grandiose, et qui nous a donné, d'une ancienne et toujours belle page, une impression profonde et renouvelée.

Si nous ne parlons pas de certain pot-pourri chorégraphique dont on a fait suivre *Gwendoline*, sous le nom, jusqu'ici plus honoré, d'*España*, ce n'est pas par oubli, mais plutôt par courtoisie pour l'auteur féminin du scénario, M<sup>me</sup> veuve Catulle Mendès. C'est aussi parce que nous admirons, mais toute seule, *España*, l'éclatante rapsodie de Chabrier, sa meilleure œuvre, ici fourvoyée et perdue.

CAMILLE BELLAIGUE.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

On ne peut que s'incliner devant un cercueil prématurément ouvert et devant le lit d'un blessé. L'effroyable catastrophe qui, le 21 mai dernier, a coûté la vie à M. Bertheaux et qui, pour plusieurs semaines, a réduit M. Monis à l'immobilité est un de ces coups du sort qui, par une tragique leçon de choses, nous rappellent ce qu'il y a d'instable et de fatal dans la condition humaine, et on serait tenté de dire, avec le plus grand des orateurs chrétiens : *Et nunc erudimini...* Ce n'est pas le moment de juger l'œuvre politique de M. Bertheaux : nous l'avons fait assez souvent et assez librement pendant sa vie pour avoir le droit de nous en taire le lendemain de sa mort. Et au surplus, ce moment reviendra-t-il jamais ? M. Bertheaux était un de ces hommes qui tiennent une large place de leur vivant, mais que la tombe prend tout entiers. Sa disparition peut cependant avoir quelque influence sur la classification des partis à la Chambre. Il avait de l'activité, de l'entregent, du liant, des moyens d'action qui tenaient à son caractère et à sa fortune, et le groupe radical socialiste lui devait en partie son apparente solidité. Le ministère également. Sa mort peut amener en tout cela des modifications prochaines. Il s'en est fallu de peu que le même accident fit deux victimes. Heureusement M. Monis, dont l'état avait inspiré d'abord des inquiétudes, a été bientôt hors de danger : hors de danger disons-nous, mais non pas, politiquement, hors de cause. La question s'est posée tout de suite de savoir si, cloué sur son lit, il pourrait remplir sa tâche de président du Conseil : elle n'est pas encore résolue.

Nous n'avons, pour notre compte, aucune répugnance à voir M. Monis conserver la présidence, pourvu qu'il puisse l'exercer. Si un nouveau ministère devait indiquer une nouvelle orientation de notre politique, il vaudrait la peine de le former ; mais dans l'état

d'anarchie où est aujourd'hui la Chambre, à changer les personnes on ne changerait pas les choses, et alors où serait l'avantage? Un président du Conseil alité est un symbole assez exact de la situation actuelle, et nous ne sommes pas bien sûrs que le ministère ne soit pas, sinon plus fort, au moins plus durable, dans les conditions présentes qu'il ne l'était auparavant. Comment renverser un homme qui est dans l'impossibilité d'affronter la bataille et qui, au point de vue parlementaire, peut invoquer le plus légitime des alibis? Il y a d'ailleurs, sans que peut-être elle s'en rende distinctement compte elle-même, quelque chose qui plait à la Chambre dans cette absence du gouvernement. Toutes ses tendances sont à la confiscation du pouvoir exécutif à son profit, et elle trouve des facilités inespérées dans la maladie du président du Conseil. M. Jaurès tient plus que jamais à la conservation de ce ministère; il y tenait, on le sait, avant la catastrophe d'Issy-les-Moulineaux; il y tient encore davantage après, et il a raison. L'éclipse partielle du gouvernement fait fort bien son affaire et, pour ce motif même, elle ne ferait pas la nôtre, si nous pouvions espérer un ministère qui remplirait plus activement sa fonction que celui-ci; mais où en trouver les élémens? L'expérience de ce minimum de gouvernement se fera donc jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au jour où les inconvéniens en seront trop manifestes. En attendant, comme il faut borner ses désirs, nous les réduisons à avoir un général au ministère de la Guerre et satisfaction nous a été donnée. M. Monis y a eu quelque mérite. La nouvelle de la résolution qu'il avait prise à ce sujet a produit quelque émotion dans le monde parlementaire. Les journaux ont raconté que le jour même des obsèques, derrière le cercueil de M. Berteaux, une sorte de club s'était spontanément formé où on discutait en plein air, comme on l'aurait fait dans les couloirs de la Chambre, la grave question d'un ministre militaire ou d'un ministre civil. La majorité était naturellement pour le civil; si le militaire l'emportait, elle demandait du moins qu'on lui réservât un sous-secrétariat d'État, et nous féliciterions encore M. Monis de la résistance qu'il a faite sur ce point si *le Temps* n'avait expliqué que l'embarras aurait été inextricable de choisir entre un trop grand nombre de candidats. On parlait déjà pour le lendemain d'un conseil des ministres mouvementé; M. Monis a fait acte d'autorité; il a annoncé le choix qu'il avait fait du général Goiran, et tout le monde s'est incliné, ce qui ne veut pas dire que tout le monde se soit sincèrement résigné. Nous ne connaissons pas le nouveau ministre, mais la nécessité d'avoir aujourd'hui un général à la Guerre

s'imposait avec évidence, et nous sommes heureux qu'on l'ait reconnue. Pour le reste, nous ferons comme tout le monde; nous laisserons à l'expérience le soin de montrer si le gouvernement peut se passer d'une tête non seulement agissante, mais présente. Le jour de la rentrée de la Chambre, les reporters ont interrogé les députés présents pour connaître, à ce sujet, leur opinion. L'un d'eux, — nous nous excusons d'avoir oublié son nom, — a répondu qu'il était bien regrettable que l'accident du 21 mai ne fût pas arrivé pendant les vacances, parce qu'alors il n'aurait eu aucun inconvénient. Ce député est un sage; son observation est pleine de sagacité. Si le Parlement était en vacances, il est clair que M. le président du Conseil n'aurait pas à figurer sur le banc des ministres et à monter à la tribune; il pourrait gouverner de sa chambre à coucher. Par malheur, l'accident est arrivé au moment même où le Parlement allait se réunir, et c'est ce qui rend la situation si embarrassante. Nous ne nous chargeons pas de dire comment on en sortira.

Il avait été convenu, lorsque la Chambre s'est séparée avant Pâques, que, dès son retour, elle s'attaquerait enfin au grand problème de la réforme électorale. Beaucoup de mauvaises volontés avaient agi discrètement, sournoisement, pour éloigner ce calice des lèvres de la Chambre, car c'est un calice, et il est amer: néanmoins, le moment est venu où toutes les échappatoires se sont trouvées fermées et où il a fallu prendre la coupe en main pour la vider d'une manière ou d'une autre. On l'a senti; le rendez-vous a été donné par les uns et accepté par les autres, il n'y avait plus à reculer. Les choses en étaient là lorsque est arrivé le sinistre événement du 21 mai. Alors la proposition a surgi de mettre en tête de l'ordre du jour la discussion du programme naval. Nous sommes les premiers à reconnaître l'intérêt vif et urgent qui s'attache à cette discussion, et peut-être la présence de M. le président du Conseil n'y est-elle pas indispensable; celle de M. le ministre de la Marine peut à la rigueur y suffire. Cependant, et M. Delcassé doit s'en souvenir mieux que personne, les présidents du Conseil d'autrefois ont tenu à dire leur mot dans les débats de ce genre, puisque c'est au cours de l'un d'eux qu'il a eu l'occasion de renverser M. Clemenceau: et M. Monis, alors qu'il était sénateur, ne s'est nullement désintéressé des questions maritimes, il s'en était même fait une sorte de spécialité. La proposition de mettre le programme naval en tête de l'ordre du jour est donc apparue comme une nouvelle tentative d'ajourner la réforme électorale. Ses partisans ont énergiquement protesté, et leur protes-

tation a trouvé tant d'écho qu'il a bien fallu en tenir compte. Le conseil des ministres, réuni autour du lit de M. Monis, a décidé que l'ordre du jour de la Chambre ne serait pas modifié : on peut enfin espérer qu'un grand débat va s'ouvrir sur le scrutin de liste et la représentation proportionnelle.

La réforme est mûre, elle ne le sera jamais davantage, l'heure a sonné pour tous de s'en expliquer avec franchise, et le mouvement d'opinion qui s'est manifesté aux élections dernières donne à croire que le pays ne tolérerait pas un avortement. La Chambre ne saurait se dissimuler qu'elle est peu populaire; elle a mal débuté; la longueur inusitée de la discussion du budget a donné une impression d'impuissance d'où résulte un commencement de discrédit, et ce discrédit serait complet si, après le budget, la Chambre se montrait incapable de mener à terme une réforme en faveur de laquelle se sont prononcés des millions d'électeurs. Elle s'en rend compte. Dans le parti radical, qui reste au fond attaché au scrutin de liste et qui usera pour le maintenir de toutes les ressources de la tactique parlementaire, des demi-conversions, au moins apparentes, se sont produites. Le temps n'est pas encore loin où M. Combes, cédant une fois de plus à sa manie d'excommunier tous ceux qui ne sont pas de son avis, mettait hors de la République les partisans du scrutin de liste et de la représentation proportionnelle; il dénonçait les intrigues et les coalitions inavouables perfidement ourdies par eux; et, de son côté, M. Pelletan déployait toute sa verve pour défendre le scrutin d'arrondissement si injustement, si méchamment attaqué. Ce scrutin était l'arche sainte de la République. Les temps sont changés, puisque M. Combes et M. Pelletan se résignent aujourd'hui au scrutin de liste. Il faut s'attendre à ce qu'ils l'entourent de conditions inadmissibles: M. Pelletan, par exemple, refuse d'y adjoindre la représentation proportionnelle sans laquelle il aggraverait la situation au lieu de l'améliorer, en donnant aux majorités une force plus écrasante encore que celle d'aujourd'hui. Il y a, en tout cela, des malentendus volontaires, des équivoques calculées, que la discussion dissipera. Mais comment pourrait-elle se poursuivre à fond si M. le président du Conseil n'est pas au banc des ministres? Qui pourrait parler en son nom? Qui pourrait le remplacer? On dit quelquefois que la question n'intéresse que la Chambre et qu'il lui appartient de la trancher souverainement. Puisqu'il s'agit de son mode de recrutement, à quoi bon une autre opinion que la sienne? Ceux qui tiennent ce langage le font-ils sérieu-

sement? La vérité est qu'il n'y a pas de question qui intéresse plus le gouvernement et engage sa responsabilité davantage. Jamais à aucun moment, dans aucun pays, il ne s'en est désintéressé, et c'est pour n'avoir pas compris la solution à y donner que le gouvernement de Juillet a succombé en 1848. La situation actuelle présente donc l'antinomie suivante : il est impossible d'ajourner la discussion de la réforme électorale, la présence de M. le président du Conseil y est indispensable, M. Monis est dans l'impossibilité d'y assister. Le même cas se présentera plus d'une fois, d'une manière moins frappante, moins saisissante peut-être, mais avec le même caractère de nécessité d'une part et d'impossibilité de l'autre. Comment concilier ces éléments opposés? Quelle que soit la juste estime dont jouit dans le monde parlementaire M. le garde des Sceaux Antoine Perrier, il ne saurait remplacer M. Monis. Encore une fois, nous n'avons aucune raison de désirer aujourd'hui une crise ministérielle qui ne modifierait pas sensiblement la situation politique et ne profiterait pas aux opinions modérées ; mais il faut que le gouvernement marche et le président du Conseil est provisoirement invalide. A chaque incident, on se tournera vers le banc du gouvernement pour demander un avis que personne n'aura autorité ni compétence pour donner. Alors que fera-t-on? On passera outre? C'est bien ce que nous craignons : il n'y a rien de plus redoutable que d'habituer une Chambre à se passer de gouvernement.

Tels sont les problèmes que la catastrophe du 21 mai a fait surgir de la manière la plus inopinée. Ils sont délicats et difficiles, sans doute. Aucun précédent n'aide à les résoudre, car le cas ne s'est pas encore présenté, dans notre histoire parlementaire, d'un président du Conseil condamné à une longue immobilité. Mais s'il n'y a pas de précédent qui puisse nous éclairer dans le passé, il est dangereux d'en créer un qui puisse égarer nos successeurs dans l'avenir.

Les considérations qui précèdent tirent des circonstances présentes une gravité particulière. Le gouvernement s'est lancé et nous a lancés avec lui dans l'affaire marocaine avec plus de hardiesse que de prudence. Il est allé à Fez. L'entreprise, nous l'avons toujours dit, n'était pas particulièrement difficile, mais elle devait ouvrir la porte à d'autres difficultés avec lesquelles nous allons maintenant être aux prises. Ce que nous écrivons au sujet de la marche sur Fez n'est pas pour diminuer le mérite de l'opération ; elle a été bien préparée et bien conduite ; nos officiers ont fait voir une fois de plus qu'ils étaient

à la hauteur de toutes les tâches et nos soldats ont montré, avec leur courage habituel, une endurance et un entrain dignes des meilleurs jours de notre histoire militaire. Le drapeau français a été porté par des mains habiles et vaillantes et le pays en est justement fier. Au début, les opérations ont paru lentes et ceux qui, de leur cabinet, avaient calculé étape par étape en combien de jours on devait arriver à Fez ont eu quelques déceptions. Mais il ne s'agissait pas seulement d'arriver à Fez, il fallait y conduire des convois de vivres et de munitions, et ces convois, il a fallu d'abord les former. Tout cela demandait du temps : il semble bien que le général Moinier en ait mis le moins possible, étant donné surtout qu'il partait de la mer, qu'il a été obligé d'attendre ses soldats, ses mulets, ses chameaux, enfin tout le matériel de guerre qui lui était envoyé d'Algérie et qui est arrivé dans un grand désordre. Nous persistons à croire qu'on aurait atteint Fez plus vite si on était parti de la frontière algérienne au lieu de partir de la Chaoufa, mais cette critique s'applique à notre gouvernement et non pas à nos officiers qui ont fait pour le mieux dans les conditions qui leur étaient imposées. Les nouvelles de Fez donnaient l'impression qu'il y avait urgence à débloquer la ville et à la ravitailler. Le général Moinier a dû à la fois faire bien et faire vite et il l'a fait avec une grande maîtrise. Le succès l'a récompensé. Lorsque le colonel Mangin et lui se sont embrassés, ils ont eu une émotion qui a été partagée par tout le pays. Nous avons vécu des jours d'angoisse en songeant aux dangers qui menaçaient les colonies européennes et nos instructeurs militaires. Quelque confiance que nous eussions dans nos officiers, et elle était grande, un accident pouvait toujours se produire. Et enfin nous risquions d'arriver trop tard : les craintes excessives que manifestaient à cet égard quelques journaux avaient peut-être quelque fondement. Grâce à Dieu, les nuages qui enveloppaient Fez ont été dissipés; les Européens étaient saufs et ne paraissaient même pas avoir beaucoup souffert; nos instructeurs militaires avaient repoussé tous les assauts tentés contre la ville; l'artillerie dont ils disposaient les y avait puissamment aidés; enfin les divisions survenues entre les assiégeans avaient, au dernier moment, facilité leur œuvre. Les assiégeans, en effet, avaient tiré leurs derniers coups de fusil les uns contre les autres et, quand notre corps expéditionnaire est arrivé en vue de Fez, ils s'étaient déjà dispersés, sentant sans doute que, pris entre les feux de la ville et ceux de nos soldats, une résistance sérieuse leur serait impossible. Ils ont donc disparu, mais on aurait tort de croire que ce

soit sans esprit de retour. Probablement nous aurons une accalmie de quelques semaines. La saison des moissons est commencée et on sait qu'elle suspend toujours les hostilités au Maroc. Il faut profiter de ce temps de répit pour mettre Fez à même de repousser un retour offensif des tribus rebelles et le Sultan en situation d'exercer son autorité, sans nous faire d'ailleurs illusion sur ce qu'elle conserve de précaire. Le Sultan nous a appelés, nous sommes allés à son secours, nous l'avons sauvé : ce ne sont pas là des recommandations pour lui auprès de ses sujets. Le problème marocain reste le même qu'auparavant. Quelques journaux ont conclu de la rapidité et de la facilité de notre marche sur Fez qu'on s'était fait illusion sur les résistances que le Maroc pouvait nous opposer, et ils ne sont pas éloignés d'en conclure que nous n'avons qu'à marcher de l'avant pour être les maîtres du pays. A cet optimisme complaisant nous ne voulons pas opposer un pessimisme exagéré : mais, n'ayant pas cessé de répéter que les difficultés véritables commenceraient quand nous serions à Fez, ce n'est pas au moment où en effet nous y sommes que nous les croirons supprimées.

Notre principale inquiétude vient de ce que notre gouvernement n'a jamais fait ce qu'il s'était tout d'abord proposé. Bien que son œuvre marocaine n'ait encore duré que quelques semaines, elle a traversé plusieurs phases différentes. Dans la première, il n'était nullement question d'aller à Fez ; le gouvernement protestait de sa ferme intention de ne pas le faire et nous ne doutons nullement de sa sincérité. Nous sommes moins sûrs de sa fermeté. Comment pourrait-il en être autrement puisque, dans une seconde phase qui a succédé très vite à la première, le gouvernement a envoyé dans la Chaouïa des forces considérables dont la poussée en quelque sorte mécanique devait le faire avancer plus ou moins loin, mais enfin le faire avancer dans la direction de Fez. C'est ce qui est arrivé ; mais alors le Conseil des ministres a décidé que nos colonnes s'arrêteraient à une certaine distance de la ville, laissant aux troupes chérifiennes le soin de faire le reste du chemin. Cette solution nous semblait sensée, et d'autres, plus entreprenans que nous, s'en contentaient : malheureusement, pendant que nous étions occupés à en faire ressortir les mérites, le Conseil des ministres se réunissait de nouveau et, sans donner d'ailleurs le motif de sa conversion, décidait cette fois qu'on irait à Fez, — mais qu'on n'y resterait pas. On n'y restera pas ? Nous serions fort aise qu'on pût effectivement ne pas y rester après y être allé ; ce ne sera pas aisé ; le gouvernement joue la difficulté ; mais

enfin, soit : nous attendons la réalisation de cette dernière promesse et nous souhaitons qu'elle soit tenue. Il ne peut évidemment pas s'agir de quitter Fez du jour au lendemain, sans avoir pris aucune précaution contre le retour de la situation qui nous y a amenés; personne ne comprendrait qu'après avoir fait cet effort, nous nous exposions à le recommencer dans quelques mois. Mais alors que faire? Deux questions s'imposent à nous, une question politique et une question militaire. La première n'est pas la moins délicate à résoudre. Elle consiste à savoir quelle doit être notre attitude à l'égard du Sultan.

Si nous l'avons sauvé, ce n'est sans doute pas à cause de l'intérêt que nous prenons à sa personne. Avant de monter sur le trône en y supplantant son frère, Moulaï Hafid, probablement bien conseillé par des personnes qui connaissaient l'Europe, se présentait à elle comme un prince éclairé, modéré, humain, presque philosophe, au point que M. Jaurès en était émerveillé et n'en parlait qu'avec tendresse. Mais depuis, Moulaï Hafid a démenti toutes ces belles promesses, au point que M. Jaurès n'en dit plus rien et que nous n'en dirons rien nous-mêmes, puisque nous ne pourrions en dire que du mal, ce qui, dans les circonstances présentes, serait plus nuisible qu'utile. Moulaï Hafid est détesté de ses sujets et le concours que nous venons de lui prêter n'est pas de nature à lui refaire une popularité. Toutefois, ce concours nous engage dans une certaine mesure et, sans aimer le Sultan pour lui-même, sans espérer qu'il se fasse aimer par les autres, nous devons lui fournir quelques moyens de se soutenir. Ne nous dissimulons pas que ces moyens sont surtout pécuniaires; tant qu'il aura de l'argent, le Sultan trouvera des soldats; mais comment lui fournir de l'argent? Le Maroc a déjà une dette écrasante, qui provient en grande partie des opérations militaires faites par nous et par les Espagnols, dans son intérêt, nous le voulons bien, dans celui de la civilisation à coup sûr, mais non pas dans celui de ses finances. Nous venons de procéder à une nouvelle expédition militaire, plus importante encore que les précédentes, et qu'il est encore plus naturel de faire payer par le Sultan, puisqu'il nous a appelés. Cependant il y a une limite à tout, et nous nous demandons avec inquiétude quelle est la vraie situation pécuniaire de Moulaï Hafid. Point d'argent, point de Suisses, disait-on autrefois : avec quelques variantes dans les termes, la même affirmation s'applique au Maroc d'aujourd'hui. La première question à y résoudre est donc financière, et de sa solution dépend celle de presque toutes

les autres. Avec de l'argent et quelques instructeurs français, le Sultan pourra lever et entretenir la petite armée dont il a besoin pour ne pas être exposé une fois de plus aux cruelles péripéties dont il vient de sortir. Avec de l'argent aussi, il pourra ravitailler Fez en vivres et en munitions, de manière à soutenir un long siège et à donner aux assiégés le temps de se quereller entre eux et de se débander. Enfin il nous importe grandement de prendre des mesures pour que, dès qu'un danger sérieux se manifesterait, les colonies européennes soient conduites dans un port où elles seraient en sécurité. Leur présence à Fez, au cours des derniers événemens, a singulièrement contribué à émouvoir la sensibilité générale. C'étaient comme des otages que nous avions en pays ennemi et qu'il fallait dégager et sauver à tout prix. Quant aux instructeurs européens, sans doute il convient d'en mettre à la disposition du Sultan, mais à la condition que, préparant et faisant la guerre, ils soient considérés comme des belligérans au service du Maghzen, et que nous ne nous considérions pas comme contraints nous-mêmes d'engager à leur service toute la politique de notre pays. La situation étant détendue aujourd'hui, on peut parler avec plus de sang-froid. De deux choses l'une : ou il faut renoncer à avoir à l'étranger des instructeurs militaires et les rappeler, ou il faut admettre qu'ils suivent le sort de la guerre et, tout en admirant leur héroïsme, ne pas leur subordonner les intérêts de la France elle-même. Ce qui vient de se passer montre combien il est facile chez nous, en faisant appel au sentiment, d'égarer la raison : c'est un inconvénient auquel nous ne devons pas nous exposer à nouveau.

Quand nous aurons pris toutes ces mesures, nous aurons fait pour le Sultan tout ce que nous pouvons faire : nos devoirs envers lui, à supposer que nous en ayons, ne vont pas plus loin et ce n'est pas parce que nous venons de le tirer d'affaire que nous sommes liés avec lui, quoi qu'il fasse, indéfiniment. Que nous importe sa personne ? Notre intérêt est sans doute que l'ordre se rétablisse au Maroc, mais cet intérêt n'est pas assez grand pour que nous rétablissions l'ordre nous-mêmes et partout. On nous dit que l'Acte d'Algésiras pose en principe la souveraineté du Sultan et que cette souveraineté ne sera réelle que lorsque nous aurons pacifié le Maroc au profit de Moulaï Hafid. Une telle conception nous conduirait loin dans un pays où l'anarchie a toujours existé et où elle existera encore longtemps. Nous y serons cependant amenés peu à peu, par la force même des choses, si nous restons à Fez plus longtemps qu'il

n'est nécessaire. Inévitablement, nous serons alors entraînés dans les intrigues du pays et nous y prendrons part. Le Sultan et ses grands vassaux vivent d'exactions. On a comparé cette situation à celle qui existait en Europe au moyen âge et il y a sans doute entre elles quelques analogies, mais il y a aussi des différences profondes qui tiennent en grande partie à la supériorité morale du christianisme sur l'islamisme et aux progrès que la civilisation avait faits chez nous par la pénétration des influences latines. L'état du Maroc est beaucoup plus violent et brutal que ne l'était celui de l'Europe médiévale, cette violence et cette brutalité n'étant contre-balançées et atténuées par rien. Elles le seront un jour par la pénétration des influences européennes et surtout françaises, mais c'est là une œuvre de longue haleine : nous avons même intérêt à ce qu'il en soit ainsi, parce que, si le temps n'était pas notre collaborateur, c'est la force qui devrait l'être, et nous avons les meilleurs motifs d'y recourir le moins possible. On rencontre aujourd'hui des stratégestes modern-style pour lesquels le Maroc est une proie facile : il suffit, à les entendre, de tendre la main pour la cueillir ; mais tous les militaires qui ont étudié le pays sont d'accord pour dire que sa conquête, si nous avions l'imprudence de nous y engager, serait longue et coûteuse et qu'elle immobiliserait une partie importante de nos forces pendant un nombre d'années impossible à déterminer exactement. Sont-ce les premiers qui ont raison, ou les seconds ? A comparer la valeur des témoignages, évidemment ce sont ceux-ci et il y aurait une légèreté inqualifiable à partir en guerre sur la foi de ceux-là. La situation de l'Europe est aussi pour nous un motif de prudence. Certes, elle est pacifique. De quelque côté qu'on se tourne, on ne voit que des gouvernemens amis de la paix et résolus à la maintenir ; mais les meilleures résolutions peuvent être déjouées par des fatalités imprévues, et nul aujourd'hui n'oserait dire qu'il a conclu avec la paix un bail à long terme. Au surplus, les destinées du monde ne dépendent pas seulement de la guerre et des solutions foudroyantes qu'elle apporte. Les guerres sont heureusement devenues rares : cependant on voit tous les jours telle nation grandir en autorité, en prestige, en prospérité, et d'autres s'amoindrir et décliner. Les unes obtiennent des succès diplomatiques importants, les autres subissent de véritables revers. A quoi tiennent ces changemens, ces oscillations dont nous sommes tous les jours témoins, si ce n'est à l'impression que les divers pays donnent de leur force actuellement disponible ? Il est fâcheux sans doute que la force matérielle ait à travers le monde cette valeur

déterminante, même en dehors des champs de bataille, mais il en est ainsi, et il en sera ainsi longtemps encore : dès lors, quelque intérêt que le Maroc présente pour nous, nous devons conserver disponible la totalité de nos forces. Si nous avions une armée coloniale qui nous permit de faire de grandes expéditions extra-européennes sans emprunter à notre armée continentale, ou même à notre armée algérienne, quelques-uns de leurs éléments essentiels, nous raisonnerions peut-être autrement ; mais nous venons de constater que nous n'avons qu'un embryon d'armée coloniale et, pour faire notre opération marocaine, il a fallu dégarnir l'Algérie dans des proportions qui, à la longue, pourraient y constituer un danger. Juge-t-on ces données insuffisantes ? Qu'on interroge l'histoire : il ne faut pas remonter bien haut pour y trouver l'exemple d'expéditions qu'aucune nécessité ne nous imposait et qui, nous privant de nos forces au moment où nous en aurions eu le plus grand besoin, ont diminué notre confiance en nous-mêmes et paralysé notre action. Ces leçons du passé nous ont coûté assez cher pour que leur enseignement nous profite.

Bien que nous l'ayons dit plusieurs fois déjà, il n'est peut-être pas inutile de répéter que nous devons nous attacher à l'Acte d'Algésiras comme à une sauvegarde de notre situation au Maroc. Il n'est pas parfait assurément, mais s'il venait à être déchiré, rien ne prouve qu'il serait remplacé par un meilleur. Ici encore laissons le temps faire son œuvre et contentons-nous du présent en le corrigeant et en l'améliorant peu à peu. A ce point de vue, plus tôt nous quitterons Fez, mieux cela vaudra. Il restera pour nous le prestige d'une opération qui nous a amenés en peu de jours sous les murs de la ville. Fez semblait intangible ; les Marocains ont vu qu'elle ne l'était pas et ils y regarderont à deux fois avant de nous mettre dans l'obligation de leur donner une nouvelle démonstration de notre supériorité militaire. Ils nous craindront désormais davantage ; appliquons-nous maintenant à les rassurer en leur montrant que nous n'avons pas l'intention de les conquérir et de les gouverner. Respectons provisoirement leurs mœurs, même lorsqu'elles ne sont pas respectables, puisque nous ne pouvons pas les changer d'un seul coup. Cette conduite, pratiquée avec persévérance, portera ses fruits qu'il ne faut pas chercher à cueillir avant l'heure : le temps travaille pour nous. Mais cette conduite est toute une politique, et ce que nous avons dit en commençant de la mobilité, de la versatilité, de l'impressionnabilité de notre gouvernement nous fait craindre qu'il ne sache

pas l'adopter avec une fermeté suffisante. Puisse l'événement dissiper ces craintes !

Les Alsaciens-Lorrains ont eu une cruelle déception. Ils comptaient sur le Centre pour les aider à repousser le projet de constitution que le gouvernement impérial a préparé pour eux : le Centre, en effet, les avait appuyés lors de la première lecture du projet, mais il les a abandonnés et a voté le projet en seconde et en troisième lecture. A quels intérêts d'ordre politique intérieur correspond cette volte-face, on le saura mieux sans doute quand viendront les élections, qui sont prochaines, car les questions relatives à l'Alsace-Lorraine sont envisagées, au Reichstag, non pas en vue des provinces annexées, mais bien de combinaisons parlementaires dont la complication nous échappe quelquefois. Les socialistes, eux aussi, ont voté le projet de constitution, et Bebel lui-même, avec une grande tristesse dans le ton, a défendu pour la première fois, a-t-il dit, un projet de gouvernement. Aussi le projet a-t-il réuni une grande majorité : il n'a rencontré d'opposition absolue que chez les conservateurs qui n'admettent aucun changement, aucune amélioration dans le sort des Alsaciens-Lorrains et qui ont rompu en paroles amères avec le chancelier. Cette rupture créera peut-être, dans l'avenir, des difficultés à M. de Bethmann-Hollweg qui, en attendant, a obtenu un incontestable succès personnel. Il est d'ailleurs impossible, en l'écoutant, de ne pas rendre hommage à sa loyauté ; il croit avoir fait tout ce qui est possible aujourd'hui ; il promet mieux pour l'avenir : ce n'est, dit-il, qu'un commencement. Acceptons-en l'augure : mais c'est un rôle ingrat que de vouloir faire le bonheur des gens contre leur idée, et les Alsaciens-Lorrains repoussent le prétendu présent qu'on leur donne, ou qu'on leur inflige. On aurait tort de compter sur leur reconnaissance.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.

---

---

# MA FIGURE <sup>(1)</sup>

---

## TROISIÈME PARTIE (2)

---

### VII

— Êtes-vous prêt? Est-ce que je puis entrer?

C'est avec ces précautions, qu'à présent, je frappe à la porte de Gérard. Où est l'aisance des premiers jours? Et la paix, qu'est-elle devenue? A notre douce familiarité de malade et d'infirmière une gêne a succédé. Ne me sentant plus en sécurité auprès de celui que j'abuse, j'ai renoncé aux mille petits services qu'il m'était si doux de lui rendre; je m'en suis déchargée sur Sophie. C'est elle, quoiqu'elle n'y ait guère le cœur, qui assiste au lever de l'aveugle; elle qui, au fond de la cuvette, verse l'eau tiède et les parfums; elle qui l'habille, qui passe le peigne entre sa chevelure épaisse et qui, sous le col mou de la chemise, noue la cravate lavallière. Je ne me présente qu'ensuite, quand plus un détail ne manque et que, moi-même, je suis vêtue jusqu'au menton. Cette pudeur m'est venue subitement comme celle d'Ève après le péché. Hélas! pas le tendre péché d'amour! Le mien ressemblerait plutôt à la ruse du serpent. Dieu m'est témoin, pourtant, que j'avais l'âme droite et que je chéris la franchise!...

Ce que fut ma vie à cette époque, je ne saurais le relater. Pas une parole de mon ami, pas un geste qui ne me fut suspect;

(1) *Copyright by* Claude Ferval, 1911.

(2) Voyez la *Revue* des 13 mai et 1<sup>er</sup> juin.

à son approche, je m'esquivais, j'aurais voulu être à cent lieues. Sa main s'étant un jour enhardie jusqu'à effleurer mes cheveux, j'eus un recul épouvanté. Oh ! s'il allait s'apercevoir !... Causions-nous ? parfois il m'arrivait de m'arrêter au milieu d'une phrase, de la laisser en suspens. Un mot, un simple indice auraient si bien pu me trahir ! Et même le soir, après que le sommeil semblait m'avoir affranchie, j'endurais encore le tourment de ceux qu'un danger menace ; des rêves où palpitait une angoisse ; des cauchemars pires que la veille.

Cette chose subite, terrifiante à laquelle je m'attendais constamment, je la crus un jour arrivée. C'était le matin ; la douce lumière de mai entraît à flot par le vitrail. Je venais de verser les gouttes de collyre au fond des paupières malades. Comme toujours, elles avaient réagi, s'étaient violemment contractées. Soudain l'aveugle les ouvrit toutes grandes et par je ne sais quel phénomène d'hallucination assez fréquent, paraît-il, au début d'une cécité, il eut un cri : « Je vois ! » La frayeur me fit lâcher le flacon que je tenais entre les doigts. Il fallut, pour ne pas tomber, que je me retinsse à l'angle d'une table. Ah !... si de pareilles émotions devaient se renouveler souvent, ma santé n'y résisterait pas !

Si fermé que fût Gérard aux manifestations extérieures, le changement de mon attitude ne pouvait lui échapper. Il était trop sagace pour ne s'être pas aperçu que ce changement coïncidait avec la déclaration qu'il m'avait faite. De là à conclure que l'un dépendait de l'autre, il n'y avait pas loin. « Elle ne veut pas de mon amour, » devait-il penser. Mais la raison ? voilà ce que, pendant des heures, le front sombre, les mains nerveuses, il était, sans doute, à se demander amèrement. Et moi, plus angoissée que lui encore, regardant sur son visage passer des ombres, je me disais, remplie d'alarmes : « Soupçonne-t-il ? Quel orage traverse son cœur ? » Plus d'une fois, ses lèvres s'étant ouvertes comme au moment de parler, je m'étais dit : « Qu'en va-t-il sortir ? » Je brûlais et redoutais de le savoir ; mais elles s'obstinaient au silence ? Pourquoi ? Oh ! pourquoi ?

Quoique le temps fût à souhait ce jour-là, quoique les vases de l'atelier débordassent de roses odorantes, Gérard demeurait taciturne, plus difficile à distraire qu'en ses journées de maladie. Quelles qu'eussent été mes tentatives, rien n'avait réussi à le tirer de lui-même, rien : ni la lecture à haute voix

des journaux, bien qu'ils fussent remplis d'un procès retentissant, ni les pages véhémentes d'un roman plein de passion. Jamais sa physionomie ne m'avait paru si mystérieuse, si indéchiffrable. Le supplice de mon incertitude devint tel à la fin, que, dussé-je apprendre le pire, je n'eus plus d'autre désir que de le faire cesser.

Fermant brusquement le volume :

— Il est inutile que je lise, déclarai-je, puisque vous n'écoutez pas.

— Rien ne saurait m'intéresser, convint Gérard.

Cet aveu rendait mon investigation facile.

— Qu'y a-t-il, demandai-je, pour vous absorber à ce point?

— Question superflue, Lucienne; vous ne pouvez pas l'ignorer.

— Non! Je vous jure.

— Mieux que personne, cependant, vous devriez le savoir.

Et en disant cela, ses prunelles se fixaient sur les miennes avec la même intensité que si elles eussent été voyantes.

— Moi? fis-je avec un tremblement.

— Oui; vous que je ne reconnais plus.

Où voulait-il en venir? Je jurai mes grands dieux qu'il n'y avait rien de changé.

Mais son opinion était faite.

— Je ne me trompe pas, reprit-il: vous n'êtes plus la même. Vos manières sont devenues étranges, insaisissables...

— Comment! Pouvez-vous dire!

Sans tenir compte de mes protestations, il continua :

— Si je m'empare de vos mains, elles deviennent de glace. Plusieurs fois mon approche vous a mise en fuite. On dirait que vous avez peur.

— Peur de quoi?

Et en disant cela, tout mon être était dans les transes.

— Vous avez peur de mon amour.

— Votre amour!...

— Oui, à l'instant même où j'ai eu la hardiesse de vous le déclarer, votre silence m'a remis à la raison. Amoureux! Un aveugle!... Allons donc! Il fallait que je fusse fou.

Voilà donc ce qui étouffait le malheureux! Pendant qu'à ses côtés je me dévorais; tandis que je croyais avoir en lui un juge, un inquisiteur, il n'osait pas se croire digne. Étrange renverse-

ment des rôles ! Loin qu'il songeât à m'accabler, c'était lui seul qu'il accusait, sa déchéance physique ; elle lui semblait le seul obstacle. C'était à elle qu'il attribuait mes fuites, mes silences, mes reculs de bête rétive. Son aveu, le jour qu'il l'avait risqué, faute d'avoir provoqué un aveu réciproque, ne s'était pas renouvelé. Ses bras n'ayant rencontré que du vide s'étaient repliés fièrement. Il s'était dit : « Elle ne veut pas de moi ! Mon infirmité lui répugne ! » De là cette tristesse digne, ses attitudes froides et fâchées. Qui, mieux que moi, aurait dû le comprendre ?... Qui, davantage, pouvait s'expliquer qu'on regimbât sous le dédain, qu'on ne s'y exposât pas deux fois ? N'avais-je pas éprouvé toutes les blessures de l'être qui se sent une infériorité ? Ne savais-je pas combien les nerfs sont mis à vif par le doute humble de soi-même ? Il avait fallu, en vérité, que mon cerveau n'eût plus d'aplomb, que le trouble d'une mauvaise conscience m'ôtât le libre exercice de mes facultés pour n'avoir pas, dès le premier instant, deviné ce qui arrivait à Gérard. Du moins, de quelle âme fraternelle j'essayai de le détromper !

— Mon ami ! Mon ami si cher ! Comment avez-vous pu croire ?...

Il répondit âprement :

— Votre ami ! Lorsque j'étais faible, malade, une douceur a pu se mêler à ce que vous m'appeliez ainsi ; mais aujourd'hui, Lucienne, c'est de cela que je me plains. Mon cœur d'homme est ressuscité. Je ne me contente plus de ce nom qu'on donne à ceux dont on déclare ainsi qu'ils ne vous sont rien. Je souffre. Ne vous apercevez-vous pas de ma désolation ?

Comme il avait crié cela ! Le voir ainsi violent, passionné, lui que j'avais connu si doux !... J'en frissonnai de plaisir. Tout mon être aurait voulu lui répondre du même ton. Pas un battement de mon cœur qui ne signifiât : « Et moi donc ! » Cependant je demeurai muette. « Si je parle, pensai-je, si je livre mon secret, quelle sauvegarde me restera ? Comment arrêter des exigences que j'aurai encouragées ? »

A la fin, les cils de l'aveugle s'humectèrent.

— Vous pleurez ! m'écriai-je, plus émue de ces larmes que je ne l'eusse été par un regard.

— Et quand même cela serait, riposta-t-il durement, que vous importe ?

Oh ! cette ironie ! Ces mots injustes ! Avais-je mérité cela ? Je ne pus le supporter. Mon secret, malgré moi, m'échappa :

— Je vous aime de toute mon âme, Gérard.

Mais il demeurait incrédule.

— Vous prétendez cela, Lucienne, parce que vous êtes bonne. Voyant que j'étais malheureux, vous vous êtes dit : « Il faut lui faire un peu de bien. » Certes l'intention est parfaite et me touche ; mais votre dévouement, je n'en veux pas ; je le repousse ; il me blesse à présent.

Et brusquement il se lève, gagne l'extrémité du divan.

Comment le persuader ? Quelle preuve donner de mon amour ? Une seule aurait eu plein pouvoir. Serrer le cher incroyant contre mon cœur ; étouffer sous des baisers, ses doutes, ses protestations ; lui crier de toutes mes forces : « Je t'aime, je t'aime. » Mais tout cela m'était interdit. Je m'en tins aux paroles prudentes. Sur le ton de la simple affection je lui rappelai la sincérité avec laquelle je m'étais dévouée à lui.

L'heure était passée où ce sentiment a son prix. Gérard le repoussa de nouveau.

— Oui, vous avez été une adorable infirmière ; à force de bonté, j'en conviens, vous m'avez consolé, guéri, rattaché à l'existence ; mais tout cela, ne le faisiez-vous pas, chaque jour, pour n'importe lequel des malheureux qui s'adressait à vous ?

— Comment comparer !...

Je racontai qu'avant même de le connaître, la charité avait fait faillite en moi. Se donner au prochain sans choix ni préférence, on fait cela quand l'illusion exalte encore et fait espérer des prodiges... Mais bientôt le dégoût des tâches inutiles vous soulève le cœur. On se lasse de dépenser son zèle au service d'ingrats qu'on ne reverra jamais. Pour persévérer dans une telle besogne, il faut une âme de sainte. Je n'avais, moi, qu'une faible âme de femme.

Peu à peu l'incrédulité fondait, laissait renaître l'espérance. Un dernier doute, cependant :

— Si vous vous abusiez vous-même ? Si ce que vous éprouvez à mon égard n'était qu'une pitié déguisée ?

Il fallut protester encore. Peut-être, en effet, au début, avais-je pu ressentir quelque chose de cela ; mais combien vite ce sentiment avait fait place à un autre !

— Quel autre ? Dites... Parlez.

— Je vous aime.

— Oh! ne me trompez pas! Ce serait si affreux!

Cette fois, du moins, je pouvais affirmer sans mentir. Jamais, non, jamais vérité plus vraie ne s'était échappée d'un cœur.

— Rassurez-vous, Gérard, le sentiment qui me possède est l'amour véritable; entendez-vous : l'amour.

Miracle!... Minute où même au fond d'un cachot tout paraît clair, joyeux. Il était convaincu. Il le savait enfin : je l'aimais non pas en amie que son ami intéresse, en sœur qui plaint son frère malheureux. Non, tout mon être allait vers lui.

Ne sachant comment exprimer son transport, il pressa mes mains en silence.

Mes mains, je l'ai dit, me faisaient honneur; je ne redoutais d'elles aucune révélation fâcheuse. Leur forme souple, allongée rappelait celles qu'on voit aux patriciennes de Van Dyck. Je les abandonnai à cette première caresse.

Heureux, rassuré, persuadé, Gérard voulut savoir à quel moment mes sentimens pour lui avaient cessé d'être ceux d'une infirmière. Je ne savais trop. Cela avait été si soudain, si imprévu! Cependant, comme il insistait, je fis un effort de mémoire.

— C'était pendant votre convalescence. Vous dormiez un matin. Le cadre brun de vos cheveux seyait bien à votre visage; vous étiez pâle, mais ce n'était plus la blancheur malade des jours qui avaient précédé. On sentait qu'un sang enrichi dorait à nouveau votre chair. La chemise que vous portiez ce jour-là, je la vois encore, était mauve et d'une soie fine; votre respiration la soulevait. A un mouvement que vous fîtes, elle s'écarta, découvrit votre cou très blanc, le haut de votre poitrine. Maintes fois, j'avais eu l'occasion de vous voir ainsi sans en éprouver la moindre gêne. Pourquoi, ce matin-là, mes joues furent-elles empourprées?... Je compris que je vous aimais.

Et pour lui, quelle avait été l'heure, la circonstance?

— Vous ne m'en voudrez pas, dit-il, si j'avoue qu'elle fut plus tardive. Certes, chaque jour, un de vos charmes, une de vos bontés prenait un peu de mon cœur; mais ces ténèbres entre nous... toujours ce mur noir...

Bravant cette fois le danger, j'interrogeai :

— A-t-il donc cessé d'y être?

— Presque.

— Depuis quand?...

— Depuis le jour où vous avez consenti à dépeindre votre figure.

C'était la première allusion à ces choses. Tant de silence s'était fait sur elles que j'avais pu les croire oubliées. Mais non; c'était moi, c'était bien moi, mes paroles, mon mensonge qui... Le désordre de ma respiration aurait pu, à lui seul, me trahir; Gérard ne le perçut pas. Confiant! il poursuivit :

— Ah! ce n'était plus cette obscurité dans laquelle, si longtemps, j'avais erré. Vous deveniez perceptible. A mesure que vous parliez, je voyais se préciser vos traits. C'était comme une personne qu'on distingue de loin d'abord et qui, peu à peu, se rapproche. A la fin, dans un éclair, ce fut vous... vous, que j'avais tant attendue!...

— Attendue! fis-je avec un léger sourire.

Il s'expliqua. Oui; pendant des années son cœur s'était lassé à la recherche d'une vraie femme. Tourmenté par des aspirations complexes, il la voulait à la fois pourvue des grâces physiques et avec un esprit apparié au sien. Après plusieurs expériences, il avait cru rencontrer son idéal en cette Hélène dont la limpide beauté faisait croire à une âme ingénue. Je savais la suite, l'atroce mésaventure.

— C'est alors, Lucienne, que vous êtes venue, vous qui, en une seule créature, réunissez les perfections que je cherchais : vous dont l'âme de tendresse habite une forme de beauté...

Ah! quel doit être l'orgueilleux bonheur d'une femme qui mérite de telles louanges! Hélas! je n'en sentis que le sarcasme. Pas une de ces paroles dont je ne fusse contrainte à me dire : « Elle ne s'adresse pas à moi. » Même les qualités morales qu'autrefois on aurait pu justement m'attribuer, je ne m'y sentais plus de droit. Ne les avais-je pas compromises, anéanties? Qu'était devenue ma droiture? Et cette noblesse de caractère dont j'étais si fière? Sous les traits dont je m'étais affublée, que restait-il de moi-même? Pourtant, pensai-je, sans ce portrait, sans mon astuce humble, timide, quel sentiment aurais-je inspiré? Sans doute une banale gratitude, une de ces affections paisibles telles qu'on en a pour une personne de sa famille qui vous a longuement soigné... Mais ce qui brûle, ce qui palpète, ce désir dont je me sentais enveloppée?...

Une alternative allait, venait jusqu'à l'épuisement dans mon cerveau. Je faillis un instant m'arrêter à la solution vertueuse. Oui, abdiquer, restituer cet amour qui était venu à moi par erreur. Afin d'avoir ce courage, je me disais : « Une confession parfois fait pardonner une faute. N'arrive-t-il pas qu'une femme convaincue d'indignité, garde le cœur qu'elle a trahi? Comment, moi dont le péché n'est qu'amour, serais-je rejetée sans merci? Non! Gérard est bon; il comprendra, il aura de l'indulgence. » Mais je revins bientôt à des réflexions plus judicieuses. « S'il s'agissait d'une souillure morale, me dis-je, à la bonne heure, cela se pardonne, s'oublie; mais un visage défectueux?... Allons donc! Voilà qui est fatal, irrémédiable!... Aucun homme ne saurait l'absoudre. Le voulût-il, ses sens, malgré lui le trahiraient. » Non! non; je n'avais pas d'autre choix : mentir, ou perdre ce qui m'était plus précieux que la vie.

— A quoi pensez-vous? demanda Gérard, en me touchant le front, comme pour saisir ma pensée.

Sans répondre, j'écartai vivement sa main. Il comprit que je traversais une crise. La crainte qu'il avait eue déjà d'un changement, de je ne sais quelle reprise de moi-même qui le laisserait abandonné le ressaisit. Or, à cette heure, je lui étais indispensable. Moi partie, que deviendrait-il? Mon regard n'était-il pas le lien essentiel qui le rattachait au monde extérieur? Mon bras, son guide et sa sécurité? L'idée qu'il pût me perdre le jeta tremblant à mes genoux.

— Voulez-vous être ma femme? supplia-t-il.

Un éblouissement passa devant mon regard. Il me sembla que les ailes de la *Victoire* frémissaient sur leur piédestal. La femme de Gérard!... Lui et moi toute la vie ensemble!... Marcher côte à côte comme deux voyageurs dont l'un irait en avant pour montrer le chemin et dont l'autre lui dirait : « J'aime te sentir auprès de moi. »

Dans l'atelier, les roses balançaient leurs têtes empourprées. Je crus sentir mon cœur se dissoudre dans leur parfum. Sa femme!... Nouer entre nous l'indissoluble lien. Oh! rêve imprévu!... Perspective lumineuse! Pour l'atteindre, que fallait-il? Un mot de ma part; le mot que je brûlais de prononcer. Je restai muette cependant. Une vision me serrait la gorge. J'avais devant moi l'avenir, ses menaces, ses graves possibilités. Ah! si la cécité avait été incurable!... Mais même l'eût-elle été, est-ce

que je pouvais, sous une fausse apparence, m'engager à l'acte suprême? Allons donc!... Était-ce possible que, par erreur, par fraude, la vie de Gérard fût liée à la mienne? Par fraude... Comme chaque fois qu'il se présentait, ce mot me fit rougir! Je sentis l'abomination de prendre au piège un cher être plein de confiance! Eh bien! non. Si bas que je fusse tombée, je ne jouerais pas cette comédie abjecte, je n'irais pas jusqu'à l'imposture finale.

Gérard, toujours prosterné, avait cet air d'éternelle attente si touchante chez les aveugles.

— Impossible!... répondis-je.

D'un bond il fut debout.

— J'ai mal entendu?

Il fallut confirmer ce que je venais de dire.

— Vous refusez? Non!... Cela ne se peut pas.

— Hélas!... soupirai-je.

Sa physionomie tout à l'heure baignée de tendre émotion était redevenue de glace. Mon aveu, nos confidences, ce passé frémissant que nous venions d'évoquer, tout fut en un instant figé. Il n'y eut plus, dans l'esprit inquiet de l'infirme, que souvenirs hostiles, froideur, suspicions :

— Fou que j'étais!... répéta-t-il. Comment ai-je pu vous croire?

Oh! le persuader!...

— Gérard! mon âme est à vous tout entière.

Avec une logique irréfutable il répliqua :

— Si vous m'aimiez, refuseriez-vous d'être ma femme?

Un flot de larmes monta du fond de mon cœur.

— Votre femme! Il n'y a pas de chose au monde que je désire davantage.

— Alors?

Toute explication m'était interdite. Je ne sus que balbutier.

— Maintenant, je ne puis pas!... Un jour peut-être... Plus tard.

Mais il reprit méchamment :

— J'y suis; vous vous réservez...

Mon Dieu! que voulait-il dire?

Sa voix cingla :

— Vous ne voulez pas, en un mot, être la femme d'un aveugle.

C'était cela qu'il avait cru?... Quoi! J'aurais fait ce calcul

vil. Prudente, j'aurais attendu que les choses fussent mieux.

— Oh! comment avez-vous pu?...

Il reprit avec cruauté :

— Mais cela est tout naturel.

Indignée, alors, je m'écriai :

— Sachez que c'est au contraire l'idée de votre guérison qui m'arrête.

— Vous dites?

— Je dis que si vous ne deviez pas guérir, je n'hésiterais pas un instant.

— A m'épouser?

— A vous épouser.

Stupéfait, il eut le mouvement de ceux qui, pour interroger, regardent. Il ne comprenait pas; il ne pouvait pas me comprendre. Son esprit suivait une direction, le mien une autre. Comment nous serions-nous rencontrés?

L'obligeant à se rasseoir :

— Écoutez-moi!... lui dis-je. Ce que vous supposez de ma part est indigne, abominable...

— Qu'y a-t-il alors?

— Un scrupule. On n'accepte pas d'épouser un homme qui ne vous a jamais vue.

— Vous ne parlez pas sérieusement?

— Très sérieusement, au contraire. Réfléchissez. Qui sait si, me voyant, vous ne regretteriez pas...

Il eut presque un éclat de rire. Quoi? C'était cela? C'était cette absurdité?

Mais ma voix, elle, ne riait pas.

— Je ne saurais courir le risque...

— Quel risque?

— Le pire. Celui de vous déplaire, de vous décevoir.

Je m'arrêtai, ne trouvant plus mes paroles... Tant de choses m'étouffaient! Il y en avait tant aussi qui étaient dangereuses à dire!... N'avais-je pas déjà trop parlé? Mais non; Gérard avait en moi la foi naïve d'un enfant. Comment avais-je pu concevoir cette idée extravagante, presque bouffonne: lui déplaire! le décevoir! quand tout son être m'appelait; quand il attendait l'instant de me posséder avec plus d'impatience encore que de revoir la lumière. Est-ce que, véritablement, je n'avais aucun autre motif?

Non ; celui-là seul avait déterminé mon refus.

Alors, il n'y eut plus de mine sombre, de front barré... il n'y eut plus qu'une abondance de tendresse...

— Mon âme ! Ma chère âme !... Mais, seriez-vous, en effet, moins belle que je ne me l'imagine, seriez-vous différente, tout autre, même laide... Est-ce que vous ne seriez pas vous, néanmoins ; vous, en qui j'ai mis ma tendresse, mon espoir, toutes les forces de ma passion ?

Il parlait ainsi dans une sorte d'emportement. C'était la première fois que j'entendais haleter le désir. Jamais ne s'était approché de moi ce souffle qui ordonne et se fait obéir. Un paradis s'entr'ouvrit. Depuis le fond des années, j'avais regardé venir cette minute... L'avenir m'apparut tel qu'il pouvait être. Une petite maison, un jardin au fond d'une solitude. J'y emmènerais mon aveugle. Tous mes instans seraient consacrés à préserver son illusion. Autour de nous, point de paroles indiscretes : rien que des arbres, des enfans, de douces bêtes familières, des êtres simples par lesquels je ne risquerais pas d'être dénoncée. Ainsi les années couleraient et le rêve n'aurait pas de fin. L'hiver, blottis près du foyer, nous laisserions parler nos cœurs et ils n'auraient que des pensées dont je serais l'inspiratrice. Nous ferions, pendant l'été, de suaves promenades ; le soleil caresserait nos mains unies. Aux yeux clos de mon époux, je serais l'unique, l'indispensable. Invisible, j'aurais le merveilleux privilège de demeurer jeune, toujours ! toujours belle !

Ivre, imprévoyante, je me promis :

— Mon existence vous appartient.

Mais, à peine ces mots prononcés, la vision changea. Et s'il guérit ? Si nous sommes un jour les yeux dans les yeux ?...

Eh bien ! réponds. Que ferais-tu ?

Comment, sous de pareilles secousses, le cœur ne se brise-t-il pas ?

Une fois encore je fus perplexe, puis la solution m'apparut : Fuir. Oui, si Gérard recouvrait la vue, il n'y aurait rien d'autre à faire. Plutôt que d'affronter son regard, plutôt que de me trouver en sa présence déjouée, humiliée, confuse, je n'aurais qu'à disparaître. Où ? Que savais-je ! Peu importait, à condition que l'endroit fût assez caché pour que jamais il ne m'y trouvât. Toute cruelle que fût cette décision, elle m'apporta

un soulagement. Après m'y être enracinée et, le cas échéant, certaine de ne m'y point soustraire, je me sentis la fermeté de quelqu'un qui connaît la limite de sa souffrance. La faculté de mourir à notre gré, que nous a laissée le sort, n'est-elle pas la seule défense que nous ayons contre les coups qui dépassent notre force? Mon suicide, à moi, ce serait cette fuite.

En attendant, Gérard s'abandonne délicieusement à la confiance revenue. Pelotonné contre les coussins, il murmure :

— Chère chérie !...

Je lisse doucement ses cheveux avec le revers de ma main.

— Mais quand?... implore son impatience.

— Bientôt.

Il insiste ; il veut qu'on fixe une date.

— Je ne retire rien de ce qui est promis, mais j'y pose une condition.

— Laquelle? Qu'allez-vous encore inventer pour nous empêcher d'être heureux?

— Le mariage ne sera célébré qu'après l'opération.

— Pourquoi ce délai?

— Je veux, le jour où vos yeux se rouvriront, que vous soyez maître absolu.

— Toujours cette idée!...

— Toujours.

Et mon accent témoigne que je n'en changerai jamais.

Se résignant alors, Gérard revint à sa plus persuasive voix.

— Alors, pria-t-il, donnez-moi le baiser de nos fiançailles.

La peur qui, depuis un instant, avait relâché son étreinte, me ressaisit. Un baiser!... *Ma figure* entre ses mains! N'avais-je pas, comme tout le monde, entendu dire que les aveugles voient sans voir? La délicatesse de leur tact est célèbre. Ne va-t-on pas jusqu'à prétendre que, chez certains, la subtilité de l'épiderme est telle qu'ils réussissent, parfois avec un simple attouchement, à distinguer la couleur des objets? Quelle épouvante! Si mes cheveux, mes yeux, le défaut de mon ovale allaient être déchiffrés ainsi qu'un livre en relief?

Gérard attendait toujours. Une méfiance recommençait à charger son front de nuages.

— Vous ne voulez pas m'embrasser?...

« Si je refuse, pensai-je, ses soupçons vont se réveiller. Il se

dira encore : « Elle ne m'aime pas ! » Ou bien, son esprit dirigé vers une lueur, entreverra mon motif... Pendant une seconde j'hésite, je chancelle... Puis, avec la sombre énergie de ceux qui préfèrent risquer leur vie, en une fois, au misérable effort de la disputer chaque jour, je m'élançai...

Et il me reçoit sur son cœur.

— Ma bien-aimée!...

Ses mains m'enlacent. Ses lèvres sont sur mon visage. Timides d'abord, elles vont à mon front, à la racine de mes cheveux; bientôt elles s'enhardissent. Les voilà brûlantes sur mes joues. Que vont-elles discerner? Elles abordent ma bouche. Je frémis. Instinctivement, je me dérobe. N'est-ce pas à cette frontière de l'âme qu'habite la vérité? Si elle allait se faire jour! Sans doute, pour un autre, toutes ces choses eussent été claires; mais Gérard n'a pas l'expérience d'un aveugle. Il m'embrasse avec un emportement qui exclut toute perspicacité. La foi qu'il a en moi est si pure, si robuste, qu'elle lui tient lieu de regard. L'illusion où il est engagé l'éblouit comme un soleil. Il me voit, il continue à me voir dans un miraculeux rayonnement. La perfection de son amour me revêt de perfection. Il m'élève à une hauteur d'où, seule, l'évidence pourrait me précipiter. Et ce baiser tant redouté, tant attendu, ce parfait baiser d'amant, je le reçois enfin, tandis que sur un ciel doux et voilé le jour s'achève lentement.

## VIII

Consulté sur l'époque favorable à l'opération, le docteur Ogensky a demandé une quinzaine. Il s'inquiète de trouver l'aveugle nerveux, surexcité; il juge nécessaire d'améliorer l'état général avant de tenter la grande épreuve. A cet effet il prescrit un redoublement de soins, d'hygiène, insiste sur une complète tranquillité d'esprit.

— A présent, je serai calme, affirme Gérard au lendemain de notre accord.

Et comme il demande que l'on avance la date.

— Vous êtes devenu bien impatient! remarque le chirurgien dont, jusque-là, l'intervention avait été repoussée.

Oui, mon fiancé souhaite ce qui peut lui faire gagner des heures, des minutes. Il marche, croit-il, vers la clarté. Le

contraire serait un malheur trop atroce, une de ces ruines que la raison se refuse à admettre.

— Vous voir!... s'écrie-t-il avec l'exaltation d'un croyant qui s'adresserait à son Dieu; vous contempler face à face et me dire : « Elle est à moi pour toujours!... »

Cette guérison que, d'abord, j'avais jugée impossible, je commence à la concevoir. A force de la promettre, j'en suis venue à penser : « Si elle se produisait ? » Et, tandis que de toutes les forces de son être Gérard l'appelle, pendant qu'il y accroche un espoir de naufragé, je la redoute, moi, comme les rives de l'Achéron. « Quinze jours ! me dis-je. Plus que quinze jours, peut-être, de ce bienheureux mystère ! Quinze jours à me sentir enveloppée d'adorations, de désirs ! » Et sans force désormais contre le vœu abominable, je m'y abandonne ; je cède à son courant trop rapide.

Le présent, du moins, contenait-il assez de délices pour compenser?... Non ; trop de craintes s'y mélangeaient ! Si parfaite que fût la confiance en moi de Gérard, si attaché qu'il fût à ses propres imaginations, un mauvais hasard pouvait tout détruire. Que devant lui, quelqu'un, par malice ou par inadvertance, laissât échapper un mot, une exacte appréciation de ma personne, moins encore, une de ces phrases topiques qu'on dit sans même y réfléchir : « Les cheveux bruns de Lucienne, » ou bien : « Cette Lucienne avec sa peau de citron, » c'en était fait de mes pauvres artifices. Une déchirure précipiterait l'heure du drame, et, au lieu de me retirer noblement, volontairement, ainsi que j'en avais le projet, je perdrais tout mon prestige, comme quelqu'un qu'on a démasqué. Oh ! calamité de prévoir ! Malheur d'une âme où l'avenir se réfléchit !

Il venait peu de monde à la maison. Évincées, au début, par les ordres des médecins, les visites s'étaient peu à peu ralenties. Deux ou trois seulement, parmi les meilleurs amis du peintre, insistèrent. Sa fierté d'abord les écarta. Il ne pouvait souffrir l'idée d'être vu dans un état dégradé par ceux qui avaient été ses compagnons de plaisir. La longueur toutefois des journées oisives eut raison de sa résistance. Peu à peu, l'envie de recevoir tels et tels lui revint. Ils furent introduits.

La conversation de ces jeunes gens, pleine de projets, de joyeuses exclamations, ramena un peu de gaieté entre les murs, depuis tant de jours, taciturnes. Une seule chose gâtait, pour

Gérard, l'agrément de ces réunions : mon refus d'y assister. Comment aurais-je consenti ? L'absence de témoins était ma garantie unique. Aussi n'y avait-il pas de stratagèmes que je n'inventasse pour m'écarter de leur présence, de prétextes auxquels je n'eusse recours pour sortir les jours où quelqu'un était attendu.

Ce qui devait arriver cependant arriva. On annonça à l'improviste la visite de Pierre Dayrague. Gérard faisait grand cas de ce jeune homme aquarelliste de talent qui avait été aux Beaux-Arts, son voisin de chevalet ; souvent il m'en avait vanté l'esprit, l'intelligence.

— Restez, pria-t-il, je serai content que vous fassiez sa connaissance.

Le danger aussitôt m'apparut. Tant que je serais entre eux, rien n'était à craindre, mais qu'un jour ils vinsent à se trouver seuls, de quoi parleraient-ils ? De moi, sans doute... Et alors ?... J'eus véritablement l'impression d'être dans la peau d'un criminel poursuivi ou d'une bête traquée qui entend les cris de la meute !

Ma timidité, bien connue de Gérard, me servit encore une fois de prétexte, mais cette fois n'ayant pas été accepté, il fallut chercher autre chose :

— Que penserait de moi ce jeune homme ?

Rien jusque-là, dans mes propos, ni ma conduite, n'avait laissé supposer que je fusse sensible à l'opinion.

Gérard s'étonna ; puis, comme je m'obstinais :

— D'ailleurs ne sommes-nous pas fiancés ? rappela-t-il.

Fiancés ! Le plus beau mot qui soit ! Pour d'autres, synonyme d'espoir, d'heureux présage, avec quelle amertume je l'entendis !...

Je fis observer qu'ayant été tenues secrètes, nos fiançailles ne me préservaient en aucune façon des suppositions malveillantes. Nous allions discuter... la porte de l'atelier s'ouvrit, livrant passage au visiteur.

D'un bond je fus derrière le paravent et, sans un geste, j'y demeurai tapie jusqu'à la fin de la visite.

Avec une mauvaise conscience est-on jamais en repos ? Même Sophie ne laissait pas que de m'alarmer. Non pas, la chère fille ! que je redoutasse, de sa part, le moindre propos malveillant, ni même équivoque, mais c'était une telle commère !...

Pendant qu'elle aidait Gérard à sa toilette, je l'entendais bavarder, bavarder!... Mon Dieu, que pouvait-elle lui dire?... Ayant une fois ou deux prêté l'oreille, je n'avais rien surpris de suspect. Néanmoins, je me disais : « L'avertir serait plus prudent. »

Un matin, comme elle sortait de la chambre, après s'y être attardée plus longtemps qu'à l'ordinaire, anxieuse je l'abordai.

— De quoi parliez-vous ?

Elle secoua la tête.

— De quoi pourrions-nous parler ? Avec M. Mérignac il n'y a qu'un sujet unique : Vous, encore vous. Votre nom est sans cesse à sa bouche.

Mes alarmes redoublèrent.

— Et qu'est-ce qu'il te dit de moi ?

— Toujours la même chose : Que vous êtes bonne ; que vous êtes belle ; qu'entre un ange du ciel et vous, il n'y a pas de différence.

— Mais toi, toi, qu'est-ce tu réponds ?

Certes, je ne soupçonnais pas ses intentions. Comment, toutefois, ne pas trembler quand un mot, un seul peut vous perdre?...

— Eh bien ! Parle. Dis...

Son honnête figure s'éclaira...

— Pensez-vous, par hasard, que je vais le contredire ? Je répète après lui que vous êtes la plus belle comme la meilleure.

Je respirai.

— C'est bien, Sophie ! Tu es une excellente fille.

Pour cette fois, j'étais sauvée. Mais l'avenir ?

— Écoute, repris-je, décidée cette fois à faire d'elle ma complice ; s'il arrivait que...

Ah ! cela n'est pas si facile qu'on pourrait croire de dire à une créature simple qui vous estime : « Voilà ; j'ai fait une vilénie ; à toi de la confirmer. »

Une idée vint à mon secours. Je portais autour du cou un médaillon d'or et d'émail où était enfermé le portrait de ma mère, de ma jolie blonde maman.

Je l'ouvris.

— Tu vois, dis-je, cette miniature ?

— Celle qu'ensemble nous avons retirée du tiroir où votre père l'avait enfouie ?

— Oui. Suppose que je lui ressemble.

Sophie me dévisagea comme si elle pensait que ma raison fût en train de s'égarer.

— Ressembler à votre maman !... Vous en êtes précisément le contraire.

Aïe ! Comme, sans le vouloir, elle appuyait sur ma plaie vive !

La voix sourde, je repris :

— Eh ! Parbleu, je le sais bien ! Mais c'est ainsi que j'aurais voulu être. Si du moins Gérard pouvait toujours croire !

La vérité commençait à se faire jour. Dès le début d'ailleurs, Sophie l'avait présagée. Son cœur jaloux l'avait mise en garde. Un doute cependant lui restait. Aimer un aveugle, cela était si absurde, si invraisemblable !

— Est-ce que vraiment vous songeriez ?

Je baissai la tête. Mon silence était un aveu. Sans détourner les yeux de moi, la chère fille eut un gros soupir :

— Quelle folie !...

On eût dit qu'elle entrevoyait je ne sais quel destin détruit, quel avenir plein de détresse.

— Pourquoi serait-ce fou ? répliquai-je. Lui aussi m'aime ; il me l'a dit.

Et, désireuse de la gagner davantage encore à la cause du jeune homme, j'ajoutai :

— Il veut m'épouser.

Mais la moue dédaigneuse de Sophie semblait dire : « En vérité, un joli mari ! »

Elle ne comprenait donc rien cette fille !... Il fallut lui expliquer que c'était cette cécité précisément qui me le rendait cher entre tous.

— Un autre, vois-tu, j'aurais peur de lui déplaire. Je serais toujours préoccupée de ce qu'il penserait de moi. Te souviens-tu du jour où Jean Desrives est venu, et où j'ai refusé de le recevoir ? J'avais ce même scrupule. Tous les hommes me l'ont inspiré. Jamais je n'ai pu croire qu'avec la figure que j'ai, l'un d'eux m'aimerait ainsi que je rêve de l'être. Pour la première fois, près de celui-ci, je suis heureuse, je me sens jeune, je respire...

Mais ces complications sentimentales restaient sur le seuil de sa vieille caboche.

— Tout cela, déclara-t-elle, c'est des idées. Personne, autant que vous, ne mérite qu'on l'adore...

— Tais-toi !... fis-je en mettant ma main devant sa bouche édentée. Tu n'entends rien à ces choses.

C'est égal ; elle m'avait comprise ; elle ne commettrait pas de *gaffes*. Si hostile qu'elle fût à l'amour, à celui-là en particulier, je la savais incapable d'agir à l'encontre de ma volonté.

Rassurée maintenant, j'obéis à la grande vague heureuse qui m'attire, m'enlace et dont la rumeur est si forte que je n'entends plus qu'elle au monde.

Et lui, Gérard, qu'éprouvait-il ? Exempt de toute inquiétude, son bonheur, s'il est possible, dépassait encore le mien. Il n'était pas comme les autres amoureux dont mille spectacles détournent l'esprit, le regard, lui ne voyait, n'imaginait rien qui ne fût moi. J'étais sa lumière et son paysage, sa fenêtre ouverte sur l'infini.

Assise sur un tabouret bas qui mettait mes épaules contre ses genoux je lui abandonnais ma tête, je la livrais à ses caresses comme une chose lourde, sans vie. D'étranges phénomènes s'accomplissaient alors en moi. Ayant cessé de redouter la clairvoyance de son toucher, j'oubliais ma figure véritable ; j'en venais à croire qu'elle n'avait jamais existé, que réellement j'avais ces traits sous lesquels j'étais chérie. Adaptée à ma fausse enveloppe je pensais, je m'exprimais comme si j'avais été belle ; je n'avais plus l'esprit morose ; je causais avec cette gaité qu'ont les femmes certaines de leur empire. Quoique bien passagères, hélas ! ces impressions m'ont laissé un souvenir si doux que je ne puis me les rappeler sans larmes.

Perdu dans son rêve exalté, Gérard murmurait :

— Je bénis presque mes ténèbres, car j'y suis absorbé en vous. Dans cette retraite, nous sommes seuls, il n'y a, il ne peut y avoir que nous. Le souvenir même des autres femmes s'efface...

Heureuse, indiciblement, je répondis :

— Vous aussi, mon aimé, vous êtes pour moi l'univers. Avant que de vous connaître, j'étais plus misérable que les mendians à qui je donnais l'aumône. Eux, quelquefois, je parvenais à les faire sourire. Qui s'occupait de mon sourire à moi ? Main-

tenant, j'ai une âme débordante, l'âme d'un prisonnier qui se serait évadé.

La confiance qu'il avait dans le destin débordait parfois la félicité présente. C'étaient alors des projets, des projets... Mêlés l'un à l'autre, nous ferions de la vie un jardin délicieux d'idées, de sensations. Il m'associerait à son art; nous voyagerions au pays des cèdres et des palmiers; je serais son inspiratrice, son modèle.

De telles paroles, devant ma conscience, redressaient tout à coup le spectre de l'avenir. Une pensée alors, une seule avait le pouvoir de me calmer. Disparaître? Fuir avant d'avoir été vue? Si coupable que fût ma conduite, je me sentais jusqu'à un certain point absoute par cette résolution. Nos fautes ne portent-elles pas en elles-mêmes une excuse si, loyalement, farouchement nous acceptons le prix dont il faudra les payer?

Je prévoyais toutefois à mon départ de grandes difficultés. Quitter Gérard à la minute dont il attendait tant de joie, quel coup pour lui! Quel désastre!... La crainte que j'ai toujours eue de faire souffrir s'en émouvait plus que de ce que j'aurais moi-même à éprouver. Je cherchai par quel moyen atténuer la brutalité du choc, comment le rendre moins douloureux. En laissant prévoir? Mais si l'opération échouait, quel regret d'avoir parlé!... Mieux valait en silence attendre l'heure, et si elle m'était fatale, me sauver, laissant une lettre après moi. Quelle raison donnerais-je de cette fuite? La véritable, celle qui tout à la fois me couvrirait de confusion et ferait éclater mon amour. Certes, cet aveu serait atroce, déchirant; mais, dans sa cruauté même, je trouvais une sorte d'affreux courage, le salaire par lequel on se sent rachetée.

Du moins, qu'à l'instant de mon abandon, le cher être ne pleurât pas seul! Qu'un secours fût à son côté! Mais qui? A quelle affection sûre le confier? Jé songeai d'abord: Sophie. Si je l'exigeais, elle prolongerait ses services après que je serais partie. Bah! était-ce de soins matériels que Gérard aurait besoin? Dans sa crise, qui le consolerait? qui l'empêcherait de se croire trahi? Une autre figure se présenta: Marescot. Depuis le premier jour, il s'était montré notre ami; le mien d'abord, conquis par mes qualités d'infirmière, par le zèle qu'il m'avait vue déployer, et bientôt celui de Gérard. Sincèrement, il prenait part à l'infortune du jeune homme, il s'ingéniait en

moyens de le soulager. Même après que sa visite journalière eut cessé d'être médicale, il en garda l'habitude. Chaque soir, sa tournée finie, il grimpait les cinq étages, apportait l'écho du dehors, les nouvelles, toute cette poussière de vie attachée à ceux qui circulent. Quoique leurs esprits fussent à l'opposé l'un de l'autre, l'artiste accueillait avec sympathie le docteur. Peut-être, de ma part, aurait-il été discret de leur fournir, quelquefois, l'occasion de causer entre eux, ainsi que les hommes s'y plaisent. Mais mon idée fixe ne me le permettait pas ; je craignais, en les laissant seuls, que Gérard ne cédât à ce besoin débordant qu'il avait de s'exprimer sur mon compte. Que répondrait le docteur ? Si bien disposé que je le pressentisse à mon endroit, je ne m'exposerais pas à ce qu'il lançât un mot... ce mot dont la menace me faisait courir un frisson. Aussi, quand venait l'heure de la visite, étais-je là, toujours.

Une fois, pourtant, l'absence de Sophie m'ayant contrainte d'aller jusqu'à la cuisine chercher de l'eau bouillante, dans ma hâte, je m'échaudai tout l'avant-bras. A mes cris, le docteur accourut. Des cloques se soulevaient. Il y mit de l'huile, de l'ouate et, comme je dévorais ma plainte, il m'adressa un compliment.

— Vous êtes bien courageuse !

A la vérité, quoique ma douleur fût vive, je ne la sentais presque pas. Un singulier plaisir me venait même à l'endurer. Ne lui devais-je pas d'avoir été délivrée d'un mal mille fois plus cuisant ? Grâce à cette brûlure, n'avais-je pas la certitude qu'aucune parole funeste n'avait eu le temps d'être prononcée ?

Donc, il s'agissait de parler à Marescot, de le mettre dans ma confiance. Il n'y avait pas de doute, son intelligence, l'attachement qu'il avait pour Gérard seraient d'un précieux secours. Mais je l'ai dit ; j'étais timide ; je l'étais jusqu'à la torture. Parler de moi, attirer l'attention d'un homme sur ma personne, confesser ma faiblesse, mon tort... La sueur en perlait sur mes tempes. « Rien ne presse, pensai-je ; la veille, il sera temps. » En attendant, je savourais près de Gérard une félicité précaire. J'étais comme ces voyageurs qui, sur le point de quitter un pays, redoublent de ferveur à son endroit. Je m'appuyai à toutes les beautés de l'heure. Si menacée qu'elle fût, n'était-elle pas divine ? Ah ! que j'aurais voulu l'éterniser, cette heure au bout de laquelle il y avait... quoi?... Une catastrophe peut-être.

Hélas ! elle passait avec une rapidité !... ou plutôt, elle ne passait pas, elle courait, elle se précipitait vers le terme. Je n'avais devant moi que huit jours, puis six, puis quatre. Maintenant, il ne m'en restait plus qu'un : reculer n'était plus permis. Ce soir même, je demanderais un entretien à Marescot.

L'instant venu, aucun lieu de l'appartement ne me parut assez secret pour ce que j'avais à dire. Je descendis l'escalier. Mes mains étaient glacées. Je les sentais se raidir entre mes gants. Mon attente ne fut pas longue. Il y avait cinq minutes à peine que je faisais les cent pas devant la porte, lorsqu'un coupé s'arrêta. A sa forme antique, aux jambes usées du cheval qui tant et tant s'étaient raidies à gravir les pentes de Montmartre, je reconnus celui du docteur.

M'apercevant, il s'inquiéta :

— N'est-il rien survenu de mauvais ?

Je le rassurai. Non. J'avais seulement quelques mots à lui dire en particulier.

Son regard circulaire marqua que l'endroit était étrangement choisi ; mais, comprenant que la chose, était urgente il remonta dans sa voiture et me fit signe d'y prendre place.

— Là, nous serons tranquilles.

Mon cœur battait comme si, au lieu de descendre cinq étages, je venais de les escalader au galop. Dans le dédale des confidences auxquelles j'étais résolue, par laquelle commencer ? Presque à l'improviste, elle jaillit en fusée de mon cœur.

— J'aime Gérard.

Marescot s'en était toujours douté ; il eut un air entendu. Rougissante, alors, j'avouai l'amour dont moi-même j'étais l'objet ; je dis la proposition de mariage.

Persuadé que c'était cela la nouvelle, la bonne nouvelle que j'avais à lui annoncer, il eut son sourire de brave homme à qui le bonheur des autres fait plaisir.

Déjà sa main ronde, pleine de félicitations, s'avavançait.

— Chère enfant ! Vous l'avez bien mérité !...

— J'ai refusé, lui dis-je.

Il me regarda stupéfait.

— Ne m'avez-vous pas dit que vous aimiez ?

Je fis signe que oui.

— Alors ?

Avec un homme de cette espèce, il n'y avait pas à tergiver-

ser. Très franc lui-même, toujours pressé d'atteindre au but, il aimait les situations nettes.

— Épouser un aveugle, dis-je, serait-ce, de ma part, honnête?

La signification de ces paroles ne lui fut pas tout de suite claire. Il fallut compléter, faire entendre que cet aveugle était à mon sujet dans une singulière erreur.

— Quelle erreur?

— Il s'imagine que je suis belle!...

Ce mot lâché, je me rencognai dans le coin le plus obscur du coupé et, en petites phrases haletantes, mon récit se déroula. La chose était venue sans que je sache comment. Gérard était si malheureux!... Je voulais le soulager, suppléer à sa vue absente. Je lui avais dépeint ce qui se passait, survenait, d'abord tel que c'était, puis, peu à peu, par un sentiment, je le jure, charitable, tel qu'il désirait que ce fût. Ainsi j'avais pris l'habitude de n'évoquer que des visions attrayantes, des ciels bleus, des paysages de printemps; les mots ne me semblaient plus exister que pour fournir à mon ami des sensations agréables, que pour lui montrer tout en beau.

Le docteur jusque-là m'avait approuvée. Je vois encore les mèches grises qui, sous son chapeau à larges bords, oscillaient sur le blanc de son col. Au moment de dire comment j'en étais venue à m'exprimer sur moi-même, la respiration me manqua. L'aile soyeuse d'une hirondelle rasa la vitre; je l'enviai d'être libre, d'habiter l'air, d'y être une toute petite chose à laquelle personne ne portait d'attention.

Cependant j'étais venue pour que la vérité fût dite, rien n'éviterait qu'elle le fût. D'une haleine j'achevai, honteuse, ma confession.

Marescot m'avait écoutée sans qu'un muscle bougeât dans sa large et bonne figure. Il ne m'adressa pas de blâme; il ne prononça aucune de ces phrases banales par lesquelles un moraliste n'aurait pas manqué d'apprécier ma conduite. Il dit seulement :

— Ne pensiez-vous donc pas qu'un jour vous pouviez être démentie?

— Si, répondis-je, j'ai tout prévu. A chaque parole inexacte, je me disais : « Et s'il le voit? S'il vient à recouvrer la vue? » Rien cependant n'eut le pouvoir de m'arrêter. J'appartenais à une force plus puissante que la prudence, la raison, la simple

honnêteté. Ne fût-ce qu'un jour, je voulais échapper au malheur abominable de ma vie.

— Quel malheur?

— Le pire de tous : celui qui m'a fait naître laide.

Il allait protester. Avant même qu'il en eût le temps, je le dispensai de tout effort de courtoisie.

— Ne dites rien, je sais. Je ne me fais pas d'illusion.

S'étant soudain tourné vers moi, Marescot me dévisageait. On eût dit qu'il me voyait pour la première fois. Et cela était vrai. Depuis plus de trois mois qu'en sa présence j'allais, je venais, j'accomplissais mille besognes, il ne m'avait pas une seule fois véritablement regardée. O blessure entrée au plus secret de la sensibilité féminine!... Un homme avait pu vivre à mes côtés sans m'apercevoir, sans que ma figure, pour lui, se distinguât d'une autre figure. Qu'en devais-je conclure, sinon que j'étais, pour le moins, de celles qui laissent l'œil inattentif? On remarquait mon dévouement, mon intelligence; on jugeait mon caractère, on ne songeait même pas à se demander : « Et au physique, comment est-elle? » En cette minute, je remâchai l'injustice de mon sort : dès la pension, mes compagnes préférées à moi; l'abandon de Jean Desrives; le ricanement de ma tante Jules, le soir où j'avais émis la prétention d'être aimée. Tant de dédains!... Et cette comédie qu'il avait fallu pour m'emparer du cœur de Gérard!... Mes larmes débordèrent.

Pareille détresse chez une créature saine! Entendre, pour ce qu'il jugeait une vétille, des gémissemens pareils à ceux du blessé sous le couteau, du goutteux que sa crise tourmente. Le docteur en était confondu. Lui qui, avant sa trentième année, s'était muni d'une médiocre compagne dont les vertus avérées et les flancs robustes assuraient le rôle qu'il lui destinait en ménage, comment se serait-il expliqué? Il crut que je craignais des représailles.

— Gérard est un honnête homme, plaيدا-t-il; un mensonge proféré dans l'intention de lui plaire ne peut soulever en lui une colère durable. Ce n'est pas pour une nuance de cheveux qu'il va rompre vos engagements.

Je l'arrêtai. Il s'agissait bien de mariage! Si tel avait été mon but, quoi pour moi de plus simple que de mettre à profit les jours de cécité? Mais non! Mes visées étaient plus hautes. Je n'ambitionnais que l'amour. C'était lui que je redoutais de

perdre, le cher, le brûlant. Oh ! ne plus entendre son cantique ! Vivre des jours sans couleur ! Quitter cette terre d'ombre délicieuse où mon cœur avait pris racine et retourner au dédain, à la solitude !...

— Pourquoi, objecta Marescot, tout cela serait-il ainsi ? N'êtes-vous pas, ne continuerez-vous pas toujours d'être la meilleure, la plus aimante des compagnes, celle dont le cœur de votre ami s'est fait une nécessité ?

— Sans doute ! Mais, qu'est-ce que l'affection, si le désir meurt ?... Lui seul est grand, fort, vivace, et il ne s'attache qu'à de la beauté.

Le docteur parut réfléchir, se consulter ; puis il reprit :

— Vous exagérez. Ne voit-on pas tous les jours des femmes, des hommes sensuellement épris sans que la beauté soit en cause ?

Mais ma conviction était inébranlable.

— D'autres, peut-être, ripostai-je, pas Gérard, pas l'artiste, l'épicurien qu'il est.

Je savais quelles étaient là-dessus ses idées. Maintes fois, il en avait devant moi exprimé l'intransigeance. « La beauté est tout, prétendait-il. Elle seule inspire les sens, les persécute et les gouverne. Sans elle tout est mort, tout se glace et se recouvre de cendres... » Que de fois je m'étais sentie frissonnante en entendant ces paroles et d'autres analogues !... que de fois je m'étais dit : « Ah ! qu'il ne me connaisse jamais ! »

Si peu qu'en sa carrière surmenée, le vieux praticien eût pris le temps de s'attarder aux problèmes sentimentaux, il parut s'intéresser à ce que je venais de lui apprendre. Toutefois, l'optimisme qu'il apportait à ses diagnostics professionnels en modifia la portée.

— Ne désespérez pas, fit-il ; si Gérard vous aime réellement, il ne cessera pas, pour si peu, de vous aimer ; et même je parierais que, sachant combien vous avez souffert pour lui, il vous chérira davantage. Voulez-vous que je lui parle ?

Je m'effarai.

— Pas aujourd'hui. Que du moins notre dernier soir bénéficie du mystère !...

— Votre dernier soir... Que signifie ?...

Je déclarai mon intention de m'en aller le lendemain au cas où l'opération réussirait.

— C'est alors, docteur, que j'aurai recours à votre bonté... Vous serez là, n'est-ce pas? pour atténuer le coup, pour remettre à Gérard la lettre que j'aurai préparée à son intention...

Mais il n'écoutait plus. Toute sa bienveillance s'était subitement muée en colère.

— Quoi? Vous voulez partir, abandonner votre ami...

— Oui!... Avant qu'il n'ait pu m'apercevoir.

— Y songez-vous? Lui causer cet émoi!

— Tout!... plutôt que de recevoir le coup de son regard sans amour.

Il repartit :

— Qu'en savez-vous? Pourquoi préjuger de ses sentimens? Attendez du moins quelques jours. S'il se détourne; si vous sentez que son cœur, envers vous, se refroidit, il sera temps alors; vous dénouerez vos fiançailles.

Mais mon refus persistait.

— J'ai bien réfléchi, docteur; ma retraite est inévitable; elle seule préservera mon souvenir, le laissera intact dans la mémoire de Gérard, tel que je veux qu'il y demeure.

La surprise du docteur grandissait. Étais-je bien la personne qu'il avait jugée raisonnable? l'infirmière d'apparence sage, réservée?

Paternellement il gronda :

— Déchirer ainsi votre cœur! celui de votre ami!

Les aurais-je épargnés en restant?... Je redonnai le motif souverain : ne pas décevoir; ne pas assister à ma propre déchéance; et puis ma voix se brisa. Il me sembla que je venais de réciter l'office des morts.

Si, au début, Marescot avait eu, à mon égard, quelque sévérité, il me plaignait à présent de tout son cœur. Pour la première fois, peut-être, il venait de sentir que la fièvre et le bistouri ne sont pas seuls à tourmenter la chair humaine. Généreusement il proposa :

— Ne puis-je rien pour vous?

Je le remerciai. Non; personne n'avait le pouvoir d'éloigner de moi le calice. Si j'avais parlé, ce n'était pas pour que l'on vint à mon aide, mais afin que Gérard dont la peine serait, j'en étais persuadée, légère en comparaison de la mienne, pour que ce cher bien-aimé eût près de lui un secours.

Le soir descendait sur Paris. Les pavés n'avaient plus les

colorations tranchées de l'ombre et de la lumière. Une cendre grise descendait sur la cuve gigantesque où tant d'espoirs et tant de douleur halètent. Une à une les rues s'étaient allumées, rayant d'un rose incendié les pâleurs du crépuscule.

— Il est tard, murmurai-je : Gérard doit s'impatier.

— Allons le rejoindre, fit Marescot en ouvrant la portière.

Je descendis : j'avais le visage en feu et mes jambes fléchissaient. Sur le seuil de la maison, j'eus un arrêt.

— Montez, vous, fis-je en m'écartant pour laisser passer le docteur ; j'ai besoin de prendre un peu l'air.

Il me dit bonsoir. Je saisis la main qu'il me tendait. C'était désormais celle d'un ami. J'en avais la certitude. Je ne redoutais plus ce qu'il dirait sur mon compte, ni ce soir-là, ni jamais.

## IX

Le chirurgien et son aide viennent d'arriver. Ogensky, en tablier blanc, manches retroussées, frictionne longuement ses mains avec une solution antiseptique. Sur le marbre de la commode, il examine l'arsenal brillant des outils : pinces destinées à maintenir les paupières ; pointes, lames avec lesquelles le cristallin sera fouillé, et les plonge dans un bassin de nickel. Je les entends bientôt bouillir avec un bruit de sanglots.

Marescot a son air des premiers jours, son plus grave visage de médecin. Comme si rien ne subsistait de notre conversation d'hier, il m'aborde, il me demande des nouvelles.

— Bonnes. La nuit a été tranquille.

Gérard est calme en effet. La tête renversée contre le cuir de son fauteuil, il attend ; il sait que les choses s'apprentent. Ses prévisions sont optimistes. Les docteurs, sur ma prière, ne lui ont-ils pas affirmé que l'opération était bénigne et le résultat non douteux ?

Comment avais-je vécu cette dernière nuit ? Je m'étais couchée, mais sans sommeil. Le tic tac de la grosse horloge dressée vis-à-vis de mon lit me donnait une sensation singulière : il me semblait entendre une vie parallèle à la mienne qui fuyait, fuyait, et dont l'accélération vertigineuse m'entraînait vers un gouffre avec elle. J'aurais voulu l'arrêter. La certitude que cela était impossible, que rien ne ralentirait notre course,

avait fait de ma veille un cauchemar. « Et Gérard dort ! pensais-je ; l'illusion berce ses rêves ! »

Sa voix, soudain, me parvint au travers de la tapisserie.

— Lucienne !

Plusieurs semaines s'étaient écoulées sans que j'entrasse dans sa chambre pendant qu'il était couché. En hâte, je sautai au bas du lit ; j'enfilai mon peignoir ; je fus là.

— Est-ce que vous avez mal ?

— Non. Mais je ne puis pas dormir.

— Vous non plus ! Il le faut, cependant ; il faut que vous soyez fort pour demain.

— Demain !... soupira-t-il, songez-vous, ma chère âme, ce que ce mot contient d'espoir et d'épouvante ?...

Si j'y songeais !... Quelle autre pensée aurait pu retentir en moi ? Je pris sa main et la serrant avec éloquence, je témoignai que mon angoisse égalait pour le moins la sienne.

— Comme vous tremblez ! me dit-il.

— Mais non, je vous jure...

— Vous avez peur, je le sens ?

Pouvais-je l'avouer ? Et cependant, oui, je tremblais, mais pas de la peur que me prêtait Gérard. Celle qui me frappait de ses coups rapides et secrets était l'inverse précisément, l'opposée de ce qu'il éprouvait lui-même. Ainsi que deux adversaires qui combattent chacun pour une cause différente, nos vœux allaient à l'encontre l'un de l'autre ! Oui tandis que le plus vif espoir de l'aveugle s'attachait à l'opération, j'en étais réduite, moi, lâchement, obscurément, à souhaiter... Oh ! non ! non ! je ne souhaitais pas que... Et pourtant ! contradiction cruelle ! Irrémédiable désordre dans lequel je me débattais !...

Préoccupée, avant tout, de dissimuler mon trouble, je rappelai, d'un ton raffermi, combien était courante l'opération de la cataracte et légendaire l'habileté d'Ogensky. Les craintes de Gérard s'apaisèrent ; il me sourit avec crédulité. On aurait dit un enfant à qui l'on fait une promesse sur laquelle il n'ose plus compter.

Rappelant l'ordre du docteur, j'exigeai que l'on revint au silence.

— A une condition : c'est que vous ne vous éloignerez pas.

Je consens et, de nouveau, me voici à ce chevet où j'ai déjà vécu tant d'heures émouvantes... Les draps jettent des

lueurs. Gérard repose. Sa main s'effile sur la couverture. Son visage est charmant entre les coussins écroulés. J'entrevois ses joues fines et lisses qu'ombrage la frange des cils, son front qu'une mèche de cheveux traverse. Sa bouche entr'ouverte respire avec une saine régularité. Ah! quelle envie d'être plus près!... Puisqu'il ne me voit pas, pourquoi résister? Et je hume en me rapprochant son souffle. Mais que se passe-t-il en moi? Un frémissement que je n'avais jamais éprouvé me parcourt. Je recule. Au mouvement que je fais, le dormeur montre qu'il ne dormait pas. Sa main en tâtonnant trouve la mienne. Il s'y accroche nerveusement.

— Ne vous en allez pas, de grâce.

Et folle je reste; je m'enivre de son voisinage.

Peu à peu sa main m'attire.

— Lucienne!...

— Non! non! laissez-moi.

Mais c'est une voix de prière.

— Donnez-moi un baiser, un seul... afin que j'aie du courage.

Ah! comme il connaît mon cœur! Comme il en sait le point faible! Je me penche, et sur la mèche onduleuse, j'appuie mes lèvres.

Pouvais-je sincèrement croire que les choses s'arrêteraient là?... Je ne sais. Mes souvenirs manquent de précision. Je sentis seulement que ma taille devenait captive...

— Gérard!...

Et comme je me débattais, il me fit une chère violence. Bientôt, il n'y eut plus entre nous que de minces étoffes au travers desquelles nos cœurs battaient l'un contre l'autre.

— Gérard! Gérard!...

Son ardeur était presque une colère.

— Sois généreuse, souffla-t-il. De cette nuit angoissante faisons des heures enivrées.

Sa voix avait des notes que je ne lui connaissais pas. Elle me promettait un bonheur que peut-être je ne retrouverais jamais. Tout me conseillait de le saisir, de ne point le laisser échapper. Un instinct sûr et puissant ordonnait : « Lie ton fiancé d'une étreinte si solide qu'il ne puisse plus, quelles que soient les révélations de l'avenir, se déprendre de toi. »

Ah! pourquoi faut-il que la voix des conseils heureux ne

parle jamais seule? « Es-tu certaine de ne pas trouver une amertume au bonheur que tu te promets? — Quelle amertume? — Un goût de chose volée. — Volée?... — Oui; ce que ton amant croira prendre, c'est une autre que toi, c'est un corps, un visage dont tu as créé l'imposture. » Subitement, ma chair se glace. Oh! l'abomination d'être possédée par erreur!...

Tout à son illusion cependant, Gérard implore, veut.

— Nous pourrions être si heureux!...

Mais je ne le crois plus.

— Non. Pas ce soir. Pas avant que...

Il m'interrompt. L'impatience qu'il a de mettre entre nous l'irrévocable ne peut se contenir. Ses bras se resserrent comme s'il craignait de me perdre :

— Ma bien-aimée!

L'heure est unique. J'en ai la persuasion. Tout ce qu'il y a en moi de jeune, d'exigeant s'exalte. La lutte me déchire... Cependant, la peur du mensonge suprême, la peur surtout, avouons-le, d'être confondue par la suite, me préserve. Je trouve en ma dignité un appui que la simple pudeur ne m'aurait pas accordé. La phrase que j'avais commencée s'achève.

— Pas avant que vous ne m'ayez vue.

Et, m'arrachant à lui, je regagne l'atelier.

Inutile de me remettre au lit; je ne dormirais pas. Une fièvre bat mes tempes. J'ai besoin d'air. La fenêtre est criblée d'étoiles. Je l'ouvre; je tends mon front. Ah! si la brise nocturne avait pu me rafraîchir!

A cette heure imposante, la vue était si belle, si magnifiquement pure et divine que le dur battement de mes artères en fut un instant adouci. Sous un indicible voile bleu Paris semblait se cacher. On eût dit une ville de rêve, quelque-une de ces prodigieuses cités d'Orient qui dorment dans des nuits plus belles que le jour de nos pays. Jusqu'aux confins de l'horizon la lune propageait sa clarté; les édifices s'argentaient, se purifiaient, pour ainsi dire en montant vers sa face pâle. Dans le pieux silence des sommets, les moindres architectures prenaient quelque chose de sacré: jamais les flèches ne m'avaient paru si hautes; jamais les murs n'avaient eu pareille blancheur.

Mais quelle paix demander à une nuit de printemps? Le frissonnement des arbres, le brasier des réverbères, les mille indices secrets de la volupté qui veille, étaient là pour entretenir

le trouble égaré de mon âme. Je la sentis vide, perdue, et pour toujours nostalgique. Un inexprimable regret m'accabla. Comment avais-je pu, par une telle nuit, renoncer au bonheur qui s'offrait? Par quel imbécile scrupule, par quelle démente inexplicable, n'étais-je pas restée dans les bras chéris?... Au cas que l'événement tournât à mon désavantage, que me resterait-il d'avoir résisté? Pas même un souvenir, le souvenir... Ah! pourquoi avais-je écarté de mes lèvres cette saveur du baiser qui, dit-on, persiste jusqu'à la mort? Et maintenant, je restais seule, à pleurer devant les étoiles!...

Une tristesse mortelle s'était abattue sur mon âme, une tristesse d'amante inconsolable. J'avais le sentiment que l'occasion, l'unique, la merveilleuse occasion que chaque créature rencontre une fois, tout au plus, au cours de son existence, était envolée. Je ne la retrouverais plus. Désormais je cesserais de me diriger moi-même; je marcherais au hasard vers cette chose rigoureuse et fortuite qui dispose de nous à l'insu de notre volonté : le destin. Mon sort dépendait de quoi? Du geste plus ou moins adroit qu'aurait un chirurgien, de ce qu'une pellicule serait enlevée sur deux prunelles ou y adhérerait pour toujours. Misère!...

Soudain le ciel fut strié par une teinte de soufre. Le tintement d'une cloche résonna; une autre lui répondit, puis une autre. C'était la voix des églises qui, de clocher à clocher, annonçait le prochain soleil. « Trop tard! me dis-je; ce jour ne m'appartient plus. » Il était donc arrivé!... Rien ne pouvait faire qu'il ne dévidât pas ses heures. Déjà les monumens sortaient de l'ombre; les rues commençaient à gronder. Le matin actif et blafard mettait les êtres en mouvement, les renvoyait, le cœur lourd, à leur tâche quotidienne. Le temps de rêver n'était plus!

Le pharmacien, la veille au soir, avait fait déposer un envoi de fioles et de boîtes. Sans perdre de temps, je m'habillai et me mis à tout préparer. Presque aussitôt, le soulagement moral qui nous vient des occupations matérielles se fit sentir. Pendant que mes doigts défaisaient des papiers, se mêlaient à de l'ouate, à des rouleaux de toile, je n'entendais plus les pénétrantes voix de la nuit.

— Tout est prêt, déclara enfin Ogensky.

J'étais debout près de Gérard. Ma main posait sur son

épaule. Nous frissonnâmes tous deux comme lorsqu'un grand souffle passe.

— Quoi! fis-je, avec un accent de bravoure, deux piqûres de cocaïne!... Vous ne sentirez presque rien!

Mais lui... que sa voix était changée!

— Je me sens lâche, horriblement!...

J'allais m'attendrir trop, peut-être, laisser deviner ma détresse.

— Éloignez-vous, mademoiselle, ordonna le chirurgien.

Les doigts de Gérard m'agrippèrent.

— Je voudrais la garder près de moi.

— Elle ne quittera pas votre chambre, promit Marescol.

Et doucement, il m'en désigna l'autre bout.

Maintenant, le silence plane. Dans la pièce où nous sommes quatre, on dirait que personne ne respire. Collée au mur, je me dresse, je cherche à voir... Voici l'instant décisif. Que n'aurais-je pas donné pour le retarder encore! Mais les pinces sont saisies, les paupières écartées. Une pointe acérée s'avance. Elle touche une prunelle, et puis l'autre. Les gestes de l'opérateur ont une extraordinaire précision. Une plainte basse s'élève peu à peu, se réprime, puis, éclate. Cela dure cinq minutes à peine qui me paraissent un siècle. Une sueur perle à mon front. Vais-je m'évanouir?

— Voilà qui est fait! déclare Ogensky, et les instrumens retombent en sonnant sur le marbre.

Il paraît content. Je frissonne. Que s'est-il passé? La vue est-elle sauvée? Nul ne le sait. Personne ne peut le savoir avant trois jours. Je respire, je suis comme un condamné à qui on accorde un sursis. Je m'approche. Gérard est encore sous l'action de l'anesthésique. Son visage a une lividité!... Ses paupières, comme de petits volets, se sont refermées sur ses yeux. Maintenant, on les entoure de bandelettes. On dépose sur son front une vessie pleine de glace. Ces spectacles me bouleversent, me rappellent les premiers jours quand on craignait pour sa vie. Je suis hors de moi, je ne sais plus ce que je dis, ce que je fais. J'ai besoin d'entendre sa voix.

— Souffrez-vous?

Mais Ogensky s'interpose. Pour vingt-quatre heures, au moins, il exige un silence absolu. Afin de compléter ses recommandations, il m'entraîne vers une autre pièce. D'une écriture

hiéroglyphique particulière à ceux de sa profession, il rédige une ordonnance, puis il en donne lecture. Tout se résume en ceci : Entretenir la glace jour et nuit sur le front de l'opéré. Du calme et la chambre entièrement obscure.

Après avoir dit ces choses, il les répète :

— Soyez bien attentive, n'est-ce pas, mademoiselle ?

Pourquoi cette insistance de la part d'un homme qui d'habitude parle peu ? Je m'informe de ce qu'il y aurait donc tant à craindre.

— L'hémorragie.

Cela suffit. Chacun sait quelle menace contient ce mot. Le docteur se croit cependant obligé de le commenter, de m'en faire sentir l'importance : un seul mouvement, un rayon qui parviendrait à la rétine avant la cicatrisation complète, provoqueraient une déchirure.

— Et alors ?

— Tout espoir serait perdu. Les yeux auraient irrémédiablement cessé de voir.

Je sentis que mes genoux fléchissaient. Dans un éclair, je venais d'apercevoir l'avenir, le double avenir : Gérard aveugle, et moi auprès de lui toujours. Gérard voyant : ma fuite, mon désespoir. Et j'allais demeurer ici, l'arbitre de sa guérison ! De ma seule volonté dépendrait la lumière ou les ténèbres éternelles ! Je suis bouleversée de cette question qui se pose ainsi à moi. Je cherche du secours. Personne ! Ogensky vient de partir. Pourquoi m'a-t-on laissée seule ? Mon trouble va jusqu'à la démence. J'essaie de me raisonner. De ce qu'on aperçoive le crime, en résulte-t-il qu'on soit capable de le commettre ? Non ! Assurément !... Mais je suis à un de ces momens où l'esprit surexcité nous fait tout redouter de nous-mêmes. Si la tentation venait à dépasser mes forces ? Il me semble que ma volonté m'abandonne, que je suis capable de commettre un acte affreux, définitif. La solitude est dangereuse ! Je fais un pas en avant. Enfin j'aperçois Marescot qui se dirige vers l'antichambre.

— Docteur !

Il remarque :

— Comme vous êtes pâle !

Tout entière à ma pensée terrible, je le supplie.

— Mettez ici une autre garde. Moi, je m'en vais. Je ne puis plus soigner Gérard.

Il croit à un mal subit dont je viendrais d'être frappée.

— Qu'y a-t-il?... De quoi souffrez-vous ?

— Je ne peux rester.

— Voyons!... Je ne saisis pas. Hier encore vous étiez résolue à attendre tout au moins le résultat...

Il fallait bien s'expliquer. Au comble de l'égarément, je balbutie :

— Eh bien ! oui... J'ai peur de moi-même!...

Il écoute cela sans broncher. Son visage n'exprime aucune surprise. La connaissance qu'il a des nerveux lui montre à quelle crise involontaire je suis en proie.

— Ma pauvre enfant!... murmure-t-il, en fixant sur moi ses yeux graves.

Comme je souffrais!...

— Je dois m'en aller, répétait-je. Il faut que je m'en aille.

Mieux que moi-même en état de me juger, le docteur m'ordonna d'aller reprendre mon poste.

Après ce que je venais de lui dire ?

— Sans doute, affirma-t-il, l'état où est votre ami commande les plus grands ménagemens. La moindre émotion aujourd'hui lui serait funeste. Vous ne pouvez l'abandonner. C'est vous, et vous seule qui devez le soigner, le guérir.

— Le guérir!...

Sans tenir compte de mon exclamation, Marescot poursuit :

— Oui ! le guérir. Aucune infirmière ne saurait y mettre plus d'intelligence, plus de pieux dévouement que vous. Retournez sans crainte à son chevet. Déjà vous y avez fait des miracles, vous en accomplirez encore. Je suis tranquille.

L'éloge inattendu de cet homme qui aurait eu le droit de me mépriser, m'apporta un extraordinaire réconfort. Je m'étais follement méconnue. Voilà que je commençais à recouvrer le sentiment de l'effort, de la vertu, des abnégations nécessaires. Sans doute j'aurais de la peine à étouffer la triste réclamation de mon instinct : mais, au surplus, qu'importent les souhaits auxquels notre volonté ne consent pas ?

— Soit!... fis-je en regardant le docteur bien en face.

Et nous échangeâmes la loyale poignée de main de deux alliés qui peuvent compter l'un sur l'autre.

Les jours qui suivirent me rappelèrent les premiers que j'avais passés dans cette chambre. Même immobilité, même

relent d'iodoforme; même pénombre redoutable. Une grave partie se jouait encore. L'enjeu n'en était plus la vie. Était-il moins précieux? Et, moi-même, étais-je pareille? On l'eût dit. Par un dédoublement étrange et heureusement assez fréquent chez les personnes à qui incombent des responsabilités, j'avais, en assumant de nouveau ma charge, repris ma conscience d'infirmière. En même temps que mon sarrau, j'avais retrouvé une âme pure, intacte, telle qu'elle m'avait été transmise par une lignée d'honnêtes gens. Non seulement je m'acquittais de mes devoirs avec fidélité, mais encore avec le dévouement que j'eusse déployé, si la guérison avait été la chose du monde que je désirasse le plus.

La première soirée passa, puis la nuit, sans amener d'accident. A sa visite matinale, Ogensky renouvela ses recommandations. Le péril demeurerait le même; il ne fallait se relâcher sur aucun point. Ayant toujours présente à l'esprit la menace d'hémorragie, je redoublai de vigilance. Il n'y avait rien que je n'inventasse pour remuer mon malade le moins possible. Esquissait-il un mouvement, je me précipitais, afin de lui en épargner la peine. Avant qu'il eût prononcé une parole, j'avais deviné son intention, le degré de sa souffrance.

Un battement qui partait du globe oculaire et s'étendait à toute la région crânienne lui était très douloureux. En outre, il inquiétait son esprit.

— Si mes yeux étaient en bonne voie, gémissait-il, souffrirais-je ainsi?

Étouffant en moi l'inadmissible espérance, je posai délicatement mes doigts sur son front comme pour exorciser.

Le matin du troisième jour, il se réveilla mieux portant. Son mal de tête avait disparu. Il réclamait de la nourriture.

Ogensky se montra satisfait.

— Si, jusqu'à demain, fit-il, aucune complication ne survient, on pourra ôter le bandeau.

J'eus un frisson. Quoi! Si vite!... Oh! pas encore! Ne pourrait-on retarder de quelques jours?

Gérard, au contraire, manifesta une grande hâte. Ses nerfs exaspérés n'enduraient plus l'état d'attente. Quelle qu'en dût être l'issue, il préférait que l'expérience fût tentée.

— Et d'ailleurs, ajouta-t-il, j'ai espoir. Quelque chose me dit que je reverrai la lumière.

Cela n'était qu'un simple pressentiment, une de ces idées vagues qui nous font confondre nos désirs avec des réalités. J'en fus impressionnée cependant. Pour la première fois, peut-être, j'eus la perception nette de la ruine qui me guettait... Et je n'avais pris encore aucune mesure!...

La dernière journée passa en alternatives. Tantôt, Gérard me communiquait ses prévisions favorables ; tantôt, les motifs qu'il avait d'appréhender. Mais, quels que fussent les mouvemens divers qui se succédaient dans son âme, ils engendraient en moi un égal malaise, le malaise de personnes qui parlent des langues différentes. Depuis longtemps, en effet, les mêmes mots, entre nous, ne signifiaient plus les mêmes choses. Ce que lui nommait : *espoir* était pour moi : *épouvante*. *Réussite* équivalait à *désastre*, etc. J'aurais voulu éloigner de nos esprits les pensées qui amenaient cet intolérable désaccord ; mais comment ? L'aveugle ne parlait, ne pouvait parler que de ce lendemain dont dépendait... tout.

Inquiet de ce que je répondisse d'une manière évasive il y revenait sans cesse.

— Seriez-vous incertaine du bon résultat ?

Et comme, énervée, je laissais paraître un doute :

— Eh bien ! moi, fit-il avec exaltation, j'ai foi en ma guérison. S'il existe une justice, elle ne peut me refuser le moyen de m'acquitter envers vous ?

— Chut ! Gérard, vous ne me devez rien !... Quel que soit votre sort futur, je serai heureuse de le partager...

— Oui, vous êtes généreuse ! Mais moi, je me reprocherais d'accepter votre sacrifice.

— Il n'y aura pas de sacrifice...

Il reprit :

— O ma Lucienne ! N'être pas le triste compagnon que vous connaissez !... Faire de vous ma femme adorée !... Vous unir à un artiste fier et valide !... Payer en bonheur, en travail côte à côte, en contemplations enivrées tant d'heures où vous aurez pris part à mon infortune !...

Ce tableau qui, en aucun cas, ne devait se réaliser, m'emplit la gorge de larmes.

— Oh ! Taisez-vous ! Laissons cela !...

Mais lui voulait une réponse.

— Dites que vous partagez mon espoir ?

Étranglée d'émotion, je balbutiai :

— Pourquoi ne le partagerais-je pas ?

Mais, si vite que je les essuyasse, une de mes larmes avait coulé de ma joue sur la main de Gérard.

— Vous pleurez!... fit-il.

— Cher aimé!... Ne savez-vous donc pas que souvent les larmes précèdent les grandes joies ?

— Ma femme!... prononça-t-il.

Et nous restâmes longtemps silencieux tandis que le jour déclinait.

Au-dessus du Mont-Valérien, des nuages pourpres s'étaient massés. On eût dit la réverbération d'une forge, l'éclatement, dans le ciel, de quelque cratère en fusion. Mentalement je dis adieu à ce merveilleux décor qui s'était allumé tant de fois devant mes yeux et qui, peut-être, m'offrait son dernier tableau. Je concentrai toutes mes forces à le regarder comme pour en imprimer en moi la mémoire.

Maintenant, c'est la nuit. Il faut que Gérard repose. Je mets un baiser sur son front, un baiser presque immobile, long, appuyé comme s'il devait durer toujours, et je sors.

Ma couverture, comme chaque soir, est préparée sur le divan. Que de nuits j'ai dormi là confiante dans le lendemain ! Pourquoi, ce soir, mon cœur saccadé présage-t-il le pire ? Si au moins du sommeil pouvait escamoter les heures d'attente ! Ah ! il s'agit bien de dormir !... L'acte important de ma vie reste à faire. Cette lettre que je dois laisser après moi, quand l'écrirai-je, sinon pendant cette veillée ? Jusqu'ici je n'en ai pas eu le courage ; mais à présent, il n'y a plus une heure à perdre. Si le sort est contre moi, je n'aurai pas trop, demain, de toute ma force, de ma pleine liberté d'esprit. Il faut, avant la minute décisive, que ma confession soit écrite, cachetée, remise entre les mains de Marescot. Sur le bureau de marqueterie, une lampe est allumée. Son abat-jour de porcelaine forme au plafond des cercles pâles qui vont en s'élargissant. Des feuilles de papier luisent aux étages du classeur. J'en prends une ; je m'assieds. Je commence.

« Gérard!... Je m'en vais parce que je vous aime. Je vous aime trop pour risquer, dans vos yeux ouverts, de lire que vous, vous auriez cessé de m'aimer. J'ai, près de vous, vécu un miraculeux bonheur. Je ne veux pas qu'il déchoie. J'aime mieux

l'anéantir que d'en ramasser les restes. Si cruelle, si atroce qu'elle soit, il faut que vous sachiez la vérité. Je ne suis pas celle que vous croyez que je suis. Votre amour s'est adressé à un fantôme. Moi, hélas ! je ne suis ni blonde, ni belle. Mes cheveux sont mornes et ma peau n'a pas de fraîcheur. Si j'étais en votre présence, vous me chercheriez et vous ne me reconnaitriez pas. Vous diriez : « Qui est-ce ? » Et vos bras déçus retomberaient. C'est de cela, mon aimé, que je me sauve. Je fais cette chose plus terrifiante que la mort : votre regard. A le voir sévère, indifférent, haineux peut-être, je préfère redevenir la créature désolée que j'étais avant de vous connaître. Pardon, Gérard ! Pardon !... J'ai été grandement coupable. J'ai abusé de votre confiance ; je vous ai trahi, dupé ; j'ai dérobé votre cœur... Si grande pourtant que soit ma faute, je ne la regrette pas : j'ai péché par excès d'amour, par amour de l'amour, par amour de vous... »

Les larmes m'aveuglaient ; ma bouche était brûlante. Je me levai pour boire une gorgée d'eau fraîche. Puis je revins au bureau.

« Pour que vous puissiez m'absoudre, Gérard, il faut que je vous raconte comment *cela* est arrivé. Souvenez-vous ! Mes paroles avaient sur votre sensibilité une répercussion extraordinaire. Selon qu'elles vous dépeignaient des aspects sombres ou brillants, votre humeur était différente. Or, je n'avais qu'un but au monde, un seul : vous voir sourire ; rendre à votre âme le courage noble de la vie !... C'est ainsi qu'au lieu de donner aux choses leur physionomie véritable, je me mis à les déguiser. Je créai pour votre plaisir un univers de beauté. L'horizon était-il brumeux ? j'ouvrais les portes de l'azur. Le jour s'éteignait-il, je le rallumais ainsi qu'une salle de fête. Mon zèle devant le printemps décorait de fleurs les jardins qu'à peine ombrageaient les feuilles. Sur vos yeux fermés je versais des mots caressants. Vous sembliez heureux ; et je me disais : « J'agis bien. » Sur quelle pente fatale n'étais-je pas entraînée ? Je ne le vis pas cependant tout de suite. Le précipice ne m'apparut qu'au moment de m'y engouffrer. Souvenez-vous du jour où vous m'interrogeâtes sur moi-même. Hélas ! il était trop tard. Je vous aimais. Le désir d'être aimée de vous avait perverti mon âme. Je vous vis tourmenté, impatient, suspendu à ce que j'allais dire. Un vertige s'empara de moi : je sentis que, de ma réponse, vos

sentimens allaient dépendre. Les études peintes dont s'ornaient les murs de l'atelier m'avaient fait connaître vos goûts. Vous n'aimiez que les chairs laiteuses, les cheveux couleur de rayons. Si je disais la vérité, qu'advierait-il? Vous vous détourneriez de moi; j'appartiendrais pour toujours au troupeau des parias que l'amour dédaigne. Si, au contraire, je vous laissais croire que je fusse belle, vous m'aimeriez, j'en avais la certitude. Comment résister? Vous connaissez le reste; vous savez de quelle âme ardente vous accueillîtes mon mensonge. On eût dit que vous l'attendiez. La joie que vous en témoignâtes fut telle que je me crus absoute. J'oubliai tout, j'oubliai l'erreur au travers de laquelle vous me voyiez. Il n'existait plus au monde que deux grandes, deux magnifiques vérités : Mon amour, Gérard, et le vôtre. De quel prix j'allais les payer! Ma vie, à dater de cette époque, ne fut que crainte, tremblement. Si vous alliez découvrir!... J'eus peur de mes gestes, de ma voix, de vos baisers, d'un mot que vous auriez pu entendre. J'eus peur de tout. Ce que j'ai souffert, nul ne saurait l'imaginer! Ah! comment ai-je eu si longtemps le triste courage de marcher sur cette route tortueuse? Dieu m'est témoin cependant que je chéris la franchise! Que de fois je vous abordai, décidée à en finir! Que de fois, pénitente, je fus sur le point de tomber à vos genoux! Hélas! Les mots, jamais, ne purent sortir de ma gorge. « Un jour encore! implorais-je de ma propre faiblesse; un jour de plus où ses lèvres auront soif de moi! »

Sous le déluge de mes larmes le papier s'était détrempe; ma gorge desséchée réclamait encore de l'eau. Je me levai et je vidai une carafe. Avant de me rasseoir, j'explorai l'obscurité. Elle était complète, absolue; la fenêtre, elle-même, semblait un grand morceau de drap noir tendu sur le firmament. Seule, derrière la tapisserie, filtrait une petite lueur : veilleuse de Gérard, par mes soins toujours allumée. « Oh! le revoir une fois, encore, pensai-je. Trouver auprès de lui le courage de ce qui me reste à écrire!... » Sur la pointe des pieds j'avançai; je soulevai la portière. Au creux de l'oreiller son profil avait une pureté de marbre. Le rythme de sa respiration soulevait doucement la couverture. Que vous l'aviez fait beau, mon Dieu! La pensée de le quitter me déchira profondément. Ah! si ses yeux avaient pu demeurer clos ainsi, toujours!... Si, comme Eros...

Les tintemens de la grosse horloge qui se succédaient lentement interrompirent ma prière. Minuit ! Le jour fatal est commencé. Plus que jamais le temps presse. Ma lettre inachevée me réclame. Vite, un ultime regard à la chère face endormie ; aux mains qui conserveront mon empreinte... et, sans bruit, comme je suis venue, je me retire. La portière est retombée...

A ma table maintenant :

« Après que je serai partie, Gérard, vous allez être courroucé, déçu, malheureux ; vous me poursuivrez de reproches. Peut-être me maudirez-vous. Cette pensée me torture. Pourtant, je ne puis agir autrement que je n'agis. Je suis victime d'un irrésistible destin. Ayez pitié !... Du moins, vous me rendrez cette justice que je vous laisse libre, libre... Il n'aurait tenu qu'à moi de vous enchaîner à jamais. Vous le vouliez ! Vos instances maintes fois...

Un bruit, tout à coup, me fit tourner la tête. C'était Sophie. Ses yeux allaient de la table au divan.

— Comment, vous ne vous êtes pas couchée ?

La veillée, en effet, s'était achevée sans que j'eusse touché mon lit ; la lampe avait pâli sans que je m'en aperçusse. Brillante comme une épée d'or, la lumière matinale luisait au-dessus de la Montagne Sainte-Genève. En hâte je mis un cachet à ma lettre.

— Tu vois !... fis-je, en la lui montrant, j'écrivais ; j'avais beaucoup à écrire.

Sophie n'ignorait pas que nous touchions à une minute décisive. Si peu qu'elle s'intéressât à Gérard, comment aurait-elle, depuis trois jours, échappé aux palpitations de l'attente ? Verrait-il ? Les ténèbres le garderont-elles ? Il n'y avait véritablement pas d'autre pensée sous notre toit. Ce qu'ignorait la pauvre fille, c'étaient les conséquences, pour moi, de l'un ou de l'autre événement. Me voyant dans un état excessif, elle redoutait de les apprendre. S'y risquant toutefois :

— Que comptez-vous faire ?

— Je te l'ai dit. Si l'opération échoue, je m'implante ici ; j'y suis pour le restant de mes jours.

Le souci de mon bonheur, le devoir qu'elle s'attribuait de veiller sur moi, à défaut de mes parens, l'avaient, dès le début, indisposée contre Gérard. La méfiance universelle qu'elle nourrissait à l'égard de tous les hommes, s'aggravait, contre celui-ci,

du préjugé bourgeois qui tient les artistes en suspicion. Elle déplorait que je me fusse installée chez lui; elle s'indignait de ce que j'eusse, à le soigner, dépensé mes forces, ma réputation. Mais au fond, ce qui surtout agitait son vieux cœur, ce qui l'emplissait de haine et de rancune, c'était l'amour qu'elle devinait, maître du mien. Si encore cela avait été pour un solide gars, un de ces hommes sur lesquels on peut s'appuyer; mais un aveugle...

Il fallut redire ce que maintes fois déjà j'avais expliqué à ce sujet :

— Un autre, vois-tu, je craindrais de lui déplaire, je...

Une espérance se ranima :

— Alors, s'il redevenait voyant ?

— Alors, ma bonne Sophie, tout entre lui et moi serait fini. Tu n'aurais plus qu'à refaire nos paquets; nous regagnerions la maison.

Réintégrer le petit entresol de la rue de Douai, c'était son rêve à cette fille. Elle ne mettait rien au-dessus. Retrouver ses cuivres étincelans, son bon fourneau, le commérage des voisines. Surtout sa petite chambre, toute voisine de la mienne. Un « oh ! » d'espoir lui échappa; mais ma mine l'eut bientôt fait taire. A la crispation de mes traits elle comprit... Ce retour au domicile dont naïvement elle se promettait une fête serait, pour moi, la fin des fins, l'inconsolable effondrement. Cherchant une bonne parole, quelque idée qui pût atténuer le chagrin que j'en aurais, elle ne trouva que ceci :

— Quelquefois M. Gérard viendrait vous voir.

J'eus un sursaut.

— Jamais!... Avant qu'il soit en état de sortir, j'aurai quitté Paris; je serai loin...

Tout son espoir se glaça. Elle n'osait plus m'interroger; mais, au fond de ses pupilles, je surpris une expression que je me souvins d'avoir vue un soir, au bord de la Seine, à une femme qui, de loin, courait après son homme en train d'enjamber le parapet.

— Lucienne! vous me faites peur.

Une sonnerie électrique retentit par la maison, Gérard était réveillé. La tendre habitude m'incitait à aller lui souhaiter le bonjour; mais je sentis mes jambes faibles. Sûrement, elles refuseraient de me soutenir. Non! Je n'avais plus le courage de

rentrer dans cette chambre, de revoir le cher bien-aimé en me disant : « Si c'était la dernière fois ! »

Je priai Sophie de me remplacer, de dire qu'une migraine m'attardait au lit. Elle s'en alla et, pour un temps dont je ne saurais déterminer la longueur, mes yeux demeurèrent fixés sur les murs, ces murs sur lesquels tant de beaux rêves s'étaient profilés et que, tout à l'heure, peut-être, il faudrait abandonner pour toujours. La clarté matinale les baignait, leur infusait une vie délicate et blonde. Je revis les tableaux, les plâtres, les étoffes, ces choses tant aimées que j'avais faites miennes et qui ne garderaient pas la trace de mon passage. Avec une cruauté nécessaire, je m'exerçai à leur dire adieu, à me détacher d'elles comme d'amis dont on est obligé de se séparer. Adieu, Victoire de Samothrace dont le puissant geste éternel m'entraînait sur une mer sans limites!... Adieu, figures énigmatiques du doux « Printemps » florentin en qui Botticelli a glissé tant d'inquiétante volupté!... Adieu, gentils couples japonais qui, sous vos ombrelles pointues, déambuliez le long du paravent de soie verte!... Adieu, adieu... Il me sembla que ces objets charmans s'attendrissaient, me promettaient de garder mon souvenir.

Soudain mes yeux rencontrèrent le portrait de l'ancienne maîtresse... Ce fut le plus rude moment. Quoi!... Je m'en irais, et cette drôlesse resterait ici? Pendant que solitaire, désespérée, je vagabonderais par le monde, elle continuerait à regarder Gérard avec ses yeux de myosotis... Et qui sait s'il ne se reprendrait pas à l'aimer? Un homme est si faible à l'heure où une femme l'abandonne!... Cette pensée darda en moi l'aiguillon de la jalousie! Je fus sur le point de déchirer ma lettre et de résoudre : « Je reste. » Après tout, qu'est-ce qui m'obligeait? Pourtant, la résolution de n'être pas vue était, en moi, inébranlable. Oui, partir, c'était le sacrifice accepté, inévitable... Mais laisser après moi une rivale?... Une pensée subite me traversa, un de ces désirs si prompts, si impérieux qu'entre leur apparition et l'acte qui s'ensuit, rien n'a le temps d'intervenir. « Qu'elle périsse! me dis-je; que du moins sa brillante image n'enchanter plus les yeux de Gérard! »

Et saisissant un chiffon imbibé d'essence je me mis rageusement à frotter... En un instant, le délicieux portrait ne fut qu'un mélange confus de couleurs, quelque chose d'informe où personne n'aurait pu reconnaître une figure.

J'étais encore sous l'émoi de mon mauvais coup, lorsque des pas s'approchèrent. C'était Marescot. Le bouleversement de mes traits ne pouvait échapper à son observation. Il vit aussi ma couverture intacte.

— Vous n'avez pas dormi, je gage?

— Non!... Mais qu'importe!... Gérard, lui, est bien. Sa nuit a été parfaite.

Ce n'était pas simulation de ma part. J'étais sincère. Je me félicitais de ce que mon ami fût calme. J'aurais voulu qu'il ne souffrît jamais. L'idée du mal que j'aurais peut-être à lui faire, m'était une épine aussi aiguë que celle de ma propre douleur.

Plongeant jusqu'au fond du mien son regard qui avait scruté tant de maux, le docteur me demanda :

— Quel drame nouveau vous bouleverse?

— Rien de nouveau.

— Vous êtes toujours dans les mêmes dispositions?

— En douteriez-vous?

— Oui! j'espérais! C'est si déraisonnable, ce que vous prétendez faire, si cruel.

— Cruel pour qui?

Et en même temps, ma mine exténuée, mes yeux rouges, signifiaient éloquentement : « Ne suis-je pas la première victime? »

Jugeant plus efficace de m'apitoyer sur Gérard que de me plaindre, le docteur reprit :

— Lui, mais lui? Songez-vous à sa déception si, ouvrant les yeux, il ne vous voit pas tout d'abord?

Si j'y songeais!... J'eus le cri étouffé de quelqu'un dont on heurte la blessure.

— Pauvre cher! Certes, pendant une minute il souffrira cruellement; mais l'apaisement viendra si vite. Il sera si heureux d'avoir recouvré la vue.

Marescot n'admit pas que je me déchargeasse ainsi de ma responsabilité. S'imaginant que mon projet avait quelque point vulnérable, il rapporta les paroles de Gérard :

— Hier encore il me disait : « Voir Lucienne!... je ne pense vraiment qu'à cela. Dans l'attente de ce demain qui décidera de mon sort, je ne me demande pas : Continuerai-je d'être aveugle? ou : La vie, devant moi, va-t-elle se rouvrir? Non, il n'y a dans mon cœur qu'elle, le bonheur de la regarder. Au moment où l'on ôtera mon bandeau, je veux qu'elle se place

devant moi. Je veux qu'avant tout autre objet, son visage m'apparaisse. Son visage ! Il sera pour moi plus précieux que celui même de la lumière, ou plutôt, je les confondrai dans une même adoration. »

J'eus en effet la vision de ce qu'aurait pu être cette première minute si... O ma figure ! Quelle ennemie j'aurai eu en vous !...

Allais-je faiblir ?... Sur le bureau ma lettre était en évidence. Comme on s'accroche à une épave, je m'en saisis, je la présentai au docteur.

— Voilà, lui dis-je, ce qu'il faudra que Gérard lise après que je serai partie.

Il eut le haussement d'épaules d'un homme dont on offusque le bon sens.

— Pensez-vous donc qu'il pourra lire ainsi, tout de suite ?

Je n'y avais pas songé. De même que la cécité était totale, absolue, ne laissant rien pénétrer du dehors, il me semblait que, du premier coup, la vue serait rétablie comme par miracle. La révélation du contraire me porta un coup de plus. Sans mon plaidoyer, comment serais-je absoute ? Comment arrêter le flot des accusations ?

— Docteur, suppliai-je, les genoux ployés, empêchez que je sois maudite !...

Il me regarda. Sa rude bonté transparaisait dans ses yeux clairs.

— Soyez tranquille, fit-il ; j'accomplirai le nécessaire. Puis soupirant, mais quelle tâche vous me laissez !...

Je saisis sa main, et comme je la couvrais de mes larmes, dans un attendrissement qui mettait son cœur à l'envers, il murmura.

— Ma pauvre enfant !... Qui sait ? Tout cela sera peut-être inutile !

Inutile !... Je ne jurerais pas, qu'à cette minute, les vœux du meilleur des hommes, du plus consciencieux des médecins n'aient été associés aux miens, dans une suprême, une inavouable espérance.

Ogensky venait d'arriver. Tous deux se dirigèrent vers la chambre. Je restai seule.

CLAUDE FÉRAL.

*(La dernière partie au prochain numéro.)*

---

---

# LA ROUMANIE

DANS

## LA POLITIQUE DANUBIENNE ET BALKANIQUE

---

Le 17 septembre de l'année dernière, un journal parisien mettait en circulation une nouvelle destinée à faire sensation :

« D'après les renseignemens de source absolument sûre, qui nous sont parvenus dans la journée d'hier de Constantinople, la Turquie a conclu une entente militaire avec la Roumanie. Cette entente assure aux Turcs le concours de l'armée roumaine contre la Bulgarie dans le cas où cette puissance attaquerait la Turquie. On nous affirme, d'autre part, que cette convention a été conclue sous l'inspiration des gouvernemens de Berlin et de Vienne et que le baron Marschall, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, en a été l'un des principaux artisans. Elle est secrète. »

Lancée à l'improviste, sans qu'aucun événement y eût préparé l'opinion, la nouvelle provoqua, dans toute l'Europe, une vive surprise et souleva dans la presse des discussions passionnées. En France, elle fit presque scandale. L'idée qu'un État balkanique puisse conclure une alliance et une convention militaire avec le Turc, fût-ce avec le Jeune-Turc, n'est pas encore acclimatée dans l'esprit public ; il s'en tient à la conception simpliste d'un antagonisme nécessaire, irréductible, entre le Turc conquérant et les peuples chrétiens du Balkan. On crut en outre trouver, dans la révélation d'une entente militaire

turco-roumaine, une preuve de l'inféodation de la Roumanie à la politique triplicienne : de là, dans notre pays, où la sympathie pour les Roumains est générale, une impression d'étonnement pénible. On se prit à réfléchir au rôle politique que la Roumanie est appelée à jouer dans la politique danubienne et balkanique. On eût dit que l'annonce de son entente avec la Turquie révélait en même temps les progrès accomplis par la Roumanie et la force qu'elle représente. Les Bulgares, les Serbes, mêlés aux agitations de la Macédoine, aux affaires de Bosnie et d'Albanie, remplissent les colonnes des journaux ; chaque fois que la Grèce change de ministère, les commentaires de la presse sont copieux, mais on parle rarement de la Roumanie qui travaille dans le silence et se développe dans la paix. Deux cent cinquante mille Monténégrins, qui meurent de faim dans leurs rochers, font plus de bruit et paraissent tenir plus de place que sept millions de Roumains dont le labeur fait fleurir et fructifier une des plus riches contrées de l'Europe.

Après avoir été amplement commentée et discutée, la nouvelle lancée par la presse fut finalement démentie par les gouvernemens intéressés. Affirmée d'un côté, niée de l'autre, l'existence d'une convention écrite reste douteuse. Mais, vraie ou fausse, cette révélation aura eu l'avantage de provoquer des débats intéressans ; elle a éclairé l'opinion sur la situation véritable des Roumains en face des problèmes de l'Orient européen. En l'état actuel des relations politiques dans les pays balkaniques, une entente turco-roumaine, et, au besoin, une coopération militaire, est dans la logique des intérêts : c'est ce que nous voudrions démontrer. Cette démonstration faite, la question de savoir si deux signatures ont été échangées devient secondaire. Disons tout de suite que, pour notre part, nous inclinons à croire qu'aucune convention n'a été écrite : quand les intérêts sont manifestement d'accord, on se passe du notaire.

## I

A partir de Vienne, jusqu'à la Mer-Noire et à la mer Égée, l'Europe s'émiette, tout le long du Danube, en petits groupes ethniques enchevêtrés les uns dans les autres, en petits États.

dont aucun ne dépasse dix millions d'âmes et qui, à mesure que l'on s'avance vers le Sud, deviennent comme une poussière de nationalités : autour du Balkan et du Pinde, les curieux d'ethnographie et les agens des propagandes nationales sont obligés de rechercher, village par village, les origines raciales et les affinités historiques de chaque molécule. De tous ces groupes, celui des Roumains est le plus nombreux, le mieux délimité, le plus distinct.

La grande cuvette du Danube et de la Tisza était jadis occupée par des tribus slaves, tandis qu'un peuple latin ou latinisé, les Valaques, — les Roumains d'aujourd'hui, — descendans des anciens colons de Trajan et des Daces romanisés, se maintenait, comme dans une forteresse, dans les montagnes de la Transylvanie. Au milieu de ces Slaves et de ces Roumains, le Magyar, au ix<sup>e</sup> siècle, tailla sa place à coups de sabre, refoulant les uns, séparant les autres, absorbant les moins résistans, tandis qu'au milieu des Roumains de la montagne s'implantait une autre tribu d'origine asiatique, les Szekels, qui seraient, dit-on, les petits-fils des Huns d'Attila, les descendans de ces Turcs Kiptchak qui combattaient dans les armées du Tchinghiz-Khan. N'étaient ces Szekels, aujourd'hui fondus avec les Magyars, et quelques colonies saxonnes de Transylvanie, qui ont introduit parmi eux un élément hétérogène, les Roumains constitueraient une masse compacte de plus de douze millions d'hommes. Sur ce nombre, près de trois millions et demi vivent en Hongrie et en Transylvanie, 230 000 dans la Bukovine autrichienne, 1 300 000 dans la Bessarabie russe, 90 000 en Serbie. Le reste, formant une masse de sept millions d'âmes, peuple la Moldavie et la Valachie et constitue le royaume de Roumanie.

C'est un des plus étranges phénomènes de l'histoire de l'Europe que cette survivance d'un noyau de peuple latin sur le Bas-Danube et dans les Carpathes. Protégés par les massifs épais où ils se réfugiaient quand les temps étaient trop durs, cramponnés à la glèbe nourricière, les descendans des colons de Trajan ont subi sans être emportés tous les remous de peuples qui, si souvent, ont fait et défait les empires dans les Balkans et sur le Bas-Danube ; combés toujours, changeant de maîtres souvent, ils ont, à force d'énergie, de patience et d'humilité, survécu au cimetière des Janissaires, au sabre des Housards, à la rapacité des Phanariotes ; ils ont sauvé leur

langue et leur individualité et ils s'épanouissent aujourd'hui en une nationalité vigoureuse, pleine de sève, fière de sa jeunesse retrouvée et de son avenir espéré. La nation roumaine affirme sa personnalité et prend conscience de sa valeur à mesure que l'instruction et l'aisance se répandent, et, en même temps, grandit en elle le désir de s'affranchir de toutes les tutelles et de développer toutes ses facultés. Cette aspiration générale caractérise aujourd'hui les progrès de la Roumanie ; politiquement et économiquement, elle cherche à se suffire à elle-même, à s'émanciper en se différenciant. Le Roumain indigène travaille, réussit, s'enrichit ; une classe moyenne se forme qui tend à éliminer l'étranger parasite, à se défendre contre l'envahissement du juif, pour profiter elle-même des richesses de son sol. Autrefois, en Roumanie, le Roumain peïnait et l'étranger profitait ; il en sera de moins en moins ainsi, le Roumain veut être maître chez lui. Cette tendance se marque et se marquera de plus en plus dans la politique extérieure du royaume, à mesure qu'il se dégage des hauts patronages qui ont abrité sa jeunesse. Nous ne voulons pas dire par là que la Roumanie cherche à se dégager de toute combinaison d'alliances ou d'ententes, — de plus grandes qu'elle se gardent de le faire, — ni qu'elle puisse jamais prendre, en Europe, un rôle de premier plan : ses forces ne le lui permettraient pas. Mais ses alliances, ses amitiés, son attitude politique dans les crises qui pourraient survenir, ne seront inspirées que par la seule considération de ses intérêts nationaux. Ce sont précisément ces intérêts qui feraient une loi à la Roumanie, dans certaines circonstances, de s'entendre avec l'Empire ottoman. Nous voudrions le démontrer en exposant les conditions dans lesquelles vit et se développe le royaume moldo-valaque.

La Roumanie est un État Danubien. Sur une très grande étendue, des Portes de Fer à Silistrie, le fleuve, qu'aucun pont ne franchit, la sépare des pays Balkaniques, Serbie et Bulgarie. En même temps qu'il lui sert de frontière, le Danube est son artère vivifiante, sa grande voie commerciale. Depuis que le traité de Berlin lui a donné la Dobroudja, elle a pris pied sur la rive droite ; les deux rives du Bas-Danube sont roumaines jusqu'au confluent du Pruth, russo-roumaines ensuite jusqu'à la mer ; les îles du Delta sont roumaines ; roumaine aussi, au large, l'île des Serpens. La Roumanie

commande la porte de sortie de cette grande voie internationale de navigation et de commerce. Le Danube est neutre de par les traités; la Commission du Danube est chargée de veiller à la liberté de la navigation. Il n'en est pas moins vrai qu'en cas de guerre générale, les canons et les torpilleurs roumains pourraient, en dépit des traités, fermer la sortie du fleuve. Par la Dobroudja, la Roumanie a une fenêtre ouverte sur la Mer-Noire et, par là, sur le monde méditerranéen. Par son port de Constantza, relié à Bucarest par le magnifique pont de Czernavoda, la Roumanie est directement intéressée à l'équilibre balkanique et à l'avenir de l'Empire ottoman. L'ouverture de son port, l'activité commerciale qui s'y est développée, la ligne de navigation qui en part, font dépendre la prospérité de la Roumanie de la liberté du Bosphore et des Dardanelles. Or la question des Détroits implique tout l'ensemble de la question d'Orient; la Roumanie ne peut pas s'en désintéresser (1).

Mais sa configuration géographique l'engage en même temps dans d'autres problèmes. Elle a la forme d'un croissant qui, s'adossant au Danube, à la Mer-Noire et au Pruth, embrasse dans sa concavité le massif montagneux de la Transylvanie. La corne méridionale du croissant s'allonge vers l'Occident, par la Petite-Valachie, jusqu'aux Portes de Fer où elle confine aux plaines hongroises du Banat dans lesquelles les Roumains sont nombreux, et où elle n'est séparée de la Serbie que par le Danube dont le large cours n'empêche pas les émigrans valaques de coloniser les cantons serbes du voisinage; ils s'y comportent d'ailleurs en loyaux sujets du roi Pierre. L'autre corne s'allonge vers le Nord, entre le Pruth et les montagnes, et touche à la Bukovine autrichienne qui envoie au Reichsrat de Vienne cinq députés roumains. Par là, les Roumains sont en contact avec les Petits-Russiens ou Ruthènes, avec les Polonais, les Russes; toutes les transformations qui peuvent survenir dans l'Europe centrale, tous les conflits qui peuvent y éclater, affectent leurs intérêts. La Moldavie allongée du Sud au Nord, sur une grande étendue, ses fertiles campagnes; elle s'interpose, comme un tampon, entre les plaines russes et les Carpathes austro-hongroises; dans une guerre entre l'Autriche et la

(1) Voyez, sur ce point, notre étude sur *la Mer-Noire et les Détroits de Constantinople*, dans la *Revue* du 15 octobre 1905.

Russie, la Roumanie ne pourrait guère rester indifférente. Par ses longues frontières, par sa configuration biscornue, la Roumanie se trouve avoir beaucoup de voisins, d'où l'éventualité de beaucoup de conflits.

Si l'on regarde une carte de l'Europe orientale, on est frappé de la disposition caractéristique des couleurs qui distinguent les divers États : la Turquie d'Europe, la Bulgarie, la Roumanie forment trois bandes parallèles au Danube et au Balkan, trois couches de population qui s'étendent longitudinalement de l'Est à l'Ouest et qui, du Sud au Nord, vont se superposant par tranches assez minces représentant à la fois des races et des États. La masse russe et la masse austro-hongroise semblent peser sur l'ensemble et le comprimer. Ainsi la Roumanie est serrée, en sandwich, entre la Russie slave et la Bulgarie slave ; celle-ci à son tour se trouve laminée entre la Roumanie latine et la Thrace ottomane. Entre les diverses tranches, pas de frontière naturelle ; la plaine bulgare de Philippopoli s'ouvre largement, par la Maritza, sur la plaine turque d'Andrinople ; la Dobroudja roumaine n'est séparée par aucun obstacle naturel des cantons bulgares voisins ; enfin, entre l'immense plaine de la Petite-Russie et les champs moldaves, le Pruth ne forme qu'une insignifiante barrière. Ces plaines ont, au cours des siècles, souvent changé de maître ; elles sont une proie facile pour les conquérans ; d'où, pour les États qui s'y constituent, l'obligation vitale de monter une garde vigilante et de tenir leur poudre sèche ; de là aussi la probabilité d'alliances ou d'ententes pour le maintien de l'équilibre général et la sauvegarde de la sécurité de chacun.

Dans la crise de 1877-1878, la Roumanie a fait l'amère expérience des périls de sa situation géographique ; elle se trouvait sur le passage des deux grandes puissances qui allaient se heurter ; son indépendance n'était, à cette époque, reconnue ni par les Turcs, ni par l'Europe. Les troupes du Tsar, en marche vers le Danube, entrèrent en Moldavie sans attendre la signature de la convention qui devait les y autoriser ; Gortchakof ne cachait pas que si la permission était refusée, l'armée la prendrait de force. La Roumanie fut sauvée par la fermeté et l'habileté de son prince ; entre deux guerres, il choisit la seule qui pût être à la fois profitable à son pays et justifiable devant l'opinion étrangère : il marcha avec les Russes. L'armée roumaine,

patiemment formée par le prince Carol, parut sous Plevna ; ses succès, qui sauvèrent l'armée russe, furent, pour toutes les puissances, une révélation ; le jour du dernier assaut de Plevna, la Roumanie, par le courage de ses soldats et l'énergie de son souverain, acquit droit de cité en Europe : le pays y gagna son indépendance et le prince sa couronne royale. Au traité de Berlin, la Roumanie dut céder la Bessarabie méridionale que la Russie avait perdue par le traité de Paris et qu'elle tenait à honneur de recouvrer, mais elle reçut en compensation la Dobroudja. L'avenir a prouvé qu'en dépit des apparences, elle n'avait pas perdu au change. La Dobroudja est une terre vierge, une terre de colonisation que les Roumains mettent aujourd'hui en valeur, et surtout ils ont acquis, avec le port de Constantza, une fenêtre sur le monde extérieur. C'est par Constantza que la Roumanie respire.

Les premiers mois qui suivirent le traité de Berlin furent pour la Roumanie et son roi une période d'incessantes alarmes. On croyait alors que la Bulgarie, affranchie par les victoires russes, resterait sous la tutelle étroite du Cabinet de Pétersbourg. La Roumanie dut subir le passage, sur son territoire, d'une route d'étapes pour le ravitaillement et la relève de l'armée qui occupait la Bulgarie ; certains corps russes se comportèrent chez leurs alliés comme en pays conquis ; ils n'ont pas laissé un bon souvenir dans les villages moldaves. Il fallut toute la diplomatie fière et conciliante à la fois du roi Carol, pour éviter, dans ces circonstances difficiles, une catastrophe ou une humiliation nationale. C'est depuis cette époque que la dynastie de Hohenzollern est devenue, en Roumanie, une royauté vraiment nationale. La Bulgarie, cependant, ne tarda guère à secouer la tutelle un peu lourde du « tsar libérateur » et de ses généraux ; les défiances des Bulgares à l'égard de la Russie, leur passion pour une indépendance complète ont beaucoup servi la Roumanie dans l'œuvre de son propre affranchissement. Le redoutable étai qu'elle avait craint un moment de voir refermer sur elle ses puissantes mâchoires, desserrait son étreinte ; la Roumanie respirait. Mais la leçon n'a été perdue ni pour elle, ni pour son roi. Celui-ci s'est appliqué avec une sollicitude plus active que jamais au renforcement et à l'instruction de son armée. Aujourd'hui la Russie, même en cas de conflit avec la Turquie, ne serait plus tentée de violer le territoire

roumain et d'y prendre de force un passage qui ne serait pas accordé de gré. Dans tout conflit danubien ou balkanique, les puissances devraient compter avec la Roumanie et son armée.

## II

La Dobroudja, cette terre de landes et de marais que le traité de Berlin a donnée aux Roumains et que leur énergie colonisatrice a déjà métamorphosée, remplit, dans l'équilibre politique de l'Europe, un office très important : elle sépare la Russie slave de la Bulgarie slave. A un Bulgare qui regrettait que le Congrès de Berlin n'eût pas attribué toute la rive droite du Danube à la Bulgarie, Stambouloff répondait : « Bénissez le Ciel que la Dobroudja vous sépare de la Russie (1) ! » Les vœux du terrible dictateur sont accomplis : la politique bulgare est pleinement indépendante de celle de la Russie, mais les souvenirs de l'époque héroïque, les affinités de race, de religion et d'intérêts peuvent, à un moment donné, amener entre les deux pays une alliance qui pourrait être dangereuse pour la Roumanie ; c'est l'une des éventualités en vue desquelles elle ne peut manquer de se prémunir ; elle n'a qu'un moyen de le faire, c'est de s'entendre avec l'Autriche-Hongrie qui, rivale de la Russie dans les Balkans, a le même intérêt qu'elle. De fait, le roi Carol et ses ministres ont eu depuis longtemps des pourparlers avec le Cabinet de Vienne en prévision d'une nouvelle descente russe vers le Bosphore : une entente militaire, conclue en 1891, prévoit qu'en cas d'agression russe, l'armée roumaine et l'armée autrichienne se prèteraient un mutuel appui. En interposant une terre roumaine entre la Russie et la Bulgarie, les plénipotentiaires de Berlin ont poussé la Roumanie vers l'Autriche-Hongrie, dont certains intérêts considérables auraient dû l'éloigner. Du fait qu'elle possède la Dobroudja, la Roumanie devient naturellement la sentinelle avancée de la Triple-Alliance en face du Slavisme. La Roumanie est liée à l'Empire allemand par des liens dynastiques, mais ce sont des raisons plus profondes, inscrites dans le traité de Berlin, qui lui ont imposé comme une nécessité la pratique d'une

(1) Cité par M. André Bellessort dans le livre charmant qu'il a consacré à *la Roumanie contemporaine* (Perrin, in-12) et dont la plus grande partie a paru ici même.

politique vers laquelle l'inclinaient déjà les préférences de son souverain.

Le Turc, avec son armée réorganisée, pèse d'un poids lourd dans ce dosage de forces d'où l'équilibre de l'Orient doit résulter. Il est séparé du Roumain par le Bulgare : il n'a donc rien à craindre du premier, tandis qu'il redoute les ambitions du second. Rien donc de plus naturel pour lui que de s'entendre avec le Roumain pour contenir les impatiences du Bulgare et arrêter la descente du Russe vers Constantinople. En laissant de côté l'hypothèse d'une alliance entre la Russie et la Bulgarie et en supposant que la Bulgarie seule attaque la Turquie, la Roumanie croit que, même dans ce cas, son intérêt lui commanderait de marcher d'accord avec la Sublime-Porte. Elle a pris pour maxime fondamentale de sa politique la règle, que nous avons si malheureusement oubliée en 1866, que l'accroissement d'un État est, *ipso facto*, une diminution pour ses voisins : les proportions se trouvant changées, l'équilibre est rompu. Mais ce n'est pas, comme l'a fait Napoléon III, après l'événement qu'il convient d'appliquer ce principe, c'est avant : le roi Carol n'y a pas manqué. On a dit souvent de la Bulgarie qu'elle est la Prusse des Balkans. Le Hohenzollern qui règne à Bucarest est résolu à ne pas laisser accomplir, au bénéfice de la « Prusse des Balkans, » ce que le Hohenzollern de Berlin a réalisé au bénéfice de la Prusse et au détriment de l'Autriche et de la France. Comparée à la Bulgarie, la Roumanie est actuellement, sous le rapport de la population et des ressources générales, dans la proportion de sept à quatre. Elle a sept millions d'âmes, et la Bulgarie moins de quatre. Elle ne veut pas voir cette proportion se modifier à son désavantage. Une victoire bulgare, qui ressusciterait la Grande-Bulgarie de San Stefano, mettrait la Roumanie en état d'infériorité ; elle risquerait de se trouver étouffée entre deux grands empires slaves ; elle redouterait que la Bulgarie victorieuse ne cherchât à s'emparer de la Dobroudja sous prétexte qu'une partie des paysans qui y vivent sont de race bulgare. Aussi est-il permis de croire que, sous une forme quelconque, entre la Sublime-Porte et Bucarest, le cas d'une agression bulgare a été envisagé, et que tout se passerait, en cas de guerre, *comme si un accord avait été conclu*.

Le Roumain, se tournant vers son voisin Bulgare, lui tient

à peu près ce langage : « Nous désirons être vos amis; nous verrons toujours avec plaisir vos progrès économiques et sociaux, l'accroissement de votre richesse, de vos chemins de fer, de vos échanges, mais si vous vouliez faire la guerre aux Turcs pour porter vos frontières jusqu'à la mer Égée, réaliser la Grande Bulgarie de vos rêves ou créer une Macédoine indépendante qui serait nécessairement une Macédoine bulgare prenez garde : nous mobiliserions nos troupes et pendant que vous descendriez sur Andrinople, nous marcherions sur Sofia, nous menacerions les derrières de votre armée, nous arrêterions ses progrès, ou, tout au moins, nous saisirions un gage qui nous assurât le droit d'être partie intervenante au traité de paix et de ne pas rester nos mains vides tandis que vous garniriez les vôtres. » Ainsi menacée à revers pendant qu'elle combattrait de front contre les Turcs, la Bulgarie serait paralysée, d'autant mieux que sa forme, allongée d'Est en Ouest et étroite du Sud au Nord, mettrait la base d'opérations de l'armée qui attaquerait Andrinople à quelques jours de marche des corps roumains. A plusieurs reprises, en ces dernières années, le gouvernement du roi Carol a nettement fait connaître ses intentions au Cabinet de Pétersbourg avec lequel il entretient des relations très confiantes; les conseils pacifiques que le gouvernement du Tsar a fait, en diverses circonstances, entendre à Sofia s'appuyaient ainsi sur un argument singulièrement fort. On s'est étonné en Europe, on s'est indigné dans les milieux nationalistes bulgares ou macédoniens, de ce que le roi Ferdinand n'ait pas profité du désarroi où était l'armée turque après la révolution de juillet 1908, ou après le coup d'État d'Abd-ul-Hamid en avril 1909, pour marcher sur Constantinople et signer à son profit un nouveau traité de San-Stefano. La véritable raison de cette abstention, c'est en Roumanie qu'il faut aller la chercher. Les Bulgares le savent bien; mais il en est parmi eux qui pensent que l'obstacle est plus formidable en apparence qu'en réalité. « Si, disent-ils, les Roumains envahissaient notre territoire pendant que nous serions engagés avec les Turcs, nous ne devrions pas leur opposer un seul soldat, mais ouvrir toutes les portes devant eux; ni l'opinion européenne, ni même l'opinion roumaine n'admettraient que, dans ces conditions, l'armée roumaine vint frapper par derrière et écraser ces mêmes Bulgares affranchis par sa bravoure aux jours de Plevna. » Même dans l'hypothèse

où les choses se passeraient ainsi, il n'en reste pas moins que les Roumains occuperaient une partie du territoire bulgare et que les opérations de l'armée aux prises avec les Turcs en seraient singulièrement contrariées. La prudence du roi Ferdinand a mesuré toutes ces difficultés; elles lui ont paru assez graves pour imposer la paix à la Bulgarie frémissante. A l'automne dernier, au moment où les Turcs, sous prétexte de désarmement, se livraient en Macédoine aux sévices dont nous avons donné ici quelques exemples (1), en Bulgarie l'opinion publique, violemment irritée, reprochait au Roi et au gouvernement leur inaction; des réfugiés macédoniens, étalant leurs plaies et leurs haillons, émouvaient la pitié de leurs frères bulgares; la situation était menaçante; on allait jusqu'à dire qu'une révolution pouvait emporter le trône du roi Ferdinand; c'est à ce moment précis qu'un journal français donna, comme venant de Constantinople, la nouvelle d'une convention militaire turco-roumaine, si bien qu'il est permis de se demander si cette révélation, vraie ou fausse, n'aurait pas été destinée à expliquer et à justifier l'attitude résolument pacifique du roi Ferdinand; l'auteur de cette utile indiscretion n'aurait fait, pour ainsi dire, que concrétiser en un fait significatif toute une situation politique sur laquelle il aurait voulu attirer l'attention.

Une convention militaire turco-roumaine ne serait, en effet, que la traduction écrite de la politique qui engage dans un même système la Triple-Alliance et, avec elle, la Roumanie et, jusqu'à un certain point, la Turquie. Le roi Carol ne s'accommoderait pas aujourd'hui de la neutralité que Bratiano et Kogalniceano demandaient pour la Roumanie au Congrès de Berlin. Sur les confins de la péninsule Balkanique, il se regarde comme la sentinelle avancée de la Triple-Alliance et du germanisme. L'Allemagne, dont l'influence est si forte aujourd'hui à Constantinople, ne peut qu'être favorable à une entente militaire entre la Turquie et la Roumanie. L'armée roumaine est exercée à l'allemande, elle a des canons Krupp et des fusils allemands, comme l'armée turque. Les grandes puissances préfèrent ne pas s'engager elles-mêmes dans les affaires balkaniques; l'Allemagne, en particulier, trop éloignée pour s'y mêler directement, serait bien aise de trouver un prête-nom qui jouât son jeu et

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1914.

servit ses intérêts. La Roumanie se charge volontiers de ce rôle parce qu'elle y trouve son avantage. Si, en cas de conflit turco-bulgare, elle envoyait son armée prendre à revers les forces bulgares, elle agirait conformément aux vues du Cabinet de Berlin, mais aussi conformément à ses intérêts propres. La vitalité de la combinaison qui fait entrer la Roumanie dans l'orbite de la Triple-Alliance s'est manifestée notamment l'été dernier quand Hakki Pacha, ministre des Affaires étrangères ottoman, est venu rendre visite au roi Carol avant de partir pour les eaux de Bohême où il devait rencontrer le comte d'Éhrenthal et M. de Kiderlen-Wächter.

Nous avons eu déjà l'occasion d'indiquer ici quelle serait l'attitude de la Roumanie dans le cas où les États balkaniques chercheraient à se grouper en une Confédération (1). Si la combinaison était dirigée contre l'Empire ottoman, la Roumanie refuserait d'y entrer, et son abstention la ferait échouer ou la paralyserait. S'il s'agissait au contraire d'une Confédération générale où la Turquie aurait sa place, la Roumanie n'aurait aucune raison de s'en tenir éloignée; elle s'y agrègerait sans doute et sa politique s'en trouverait peut-être radicalement modifiée; elle pourrait prendre appui sur les États balkaniques pour faire face au Nord et poursuivre, en face de l'Autriche et de la Russie, une politique « panroumaine. »

Il n'est, en politique, opposition si résolue qui ne se laisse fléchir si elle reçoit ce que les diplomates appellent, d'un si joli euphémisme, ses « apaisemens. » Quelles que soient les sympathies personnelles du souverain, son gouvernement et lui-même sont guidés par les seuls intérêts de la nation roumaine. Si, dans un remaniement territorial des États de la péninsule, la Roumanie trouvait la satisfaction de ses ambitions légitimes et recevait les garanties qu'elle juge nécessaires, pourquoi se refuserait-elle à une entente avec la Bulgarie? Peut-être même ses démonstrations ne seraient-elles menaçantes que dans le secret dessein de stipuler un prix plus avantageux de sa retraite? Il n'est pas difficile de deviner en quoi pourraient consister, en pareil cas, les « apaisemens » de la Roumanie; il suffit de se reporter aux débats du Congrès de Berlin et aux négociations diplomatiques auxquelles a donné lieu l'opération

(1) *Une Confédération balkanique est-elle possible? Revue* du 15 juin 1910.

de la délimitation. Il faut se souvenir que, pour rendre moins amer aux Roumains l'échange de la Bessarabie méridionale contre la Dobroudja, exigé par le Tsar et Gortchakof, le premier plénipotentiaire français, M. Waddington, proposa et fit adopter une extension considérable du territoire roumain au Midi de la Dobroudja; la frontière fut reportée jusqu'au delà de Mangalia, sur la Mer-Noire, et, le long du Danube, jusqu'à une petite distance de Silistrie. M. Waddington insista même sans succès pour que la part de la Roumanie englobât la ville de Silistrie, à laquelle sa forte position sur le Danube donne une importance particulière. Lors des opérations de délimitation, il y eut encore de longues contestations à propos d'un village voisin de Silistrie, Arab-Tabia; malgré l'opposition très vive de la Russie et la mauvaise humeur de Bismarck (1), Arab-Tabia finit par rester à la Roumanie, mais Silistrie avec ses vergers, ses jardins et ses vignes demeura bulgare.

La vieille citadelle de Silistrie est un point stratégique très important; c'est la clef de la Dobroudja. Cette province, habitée par des Bulgares et par des Tatars musulmans, au milieu desquels les colonies roumaines n'étaient au moment de l'annexion qu'une faible minorité, est encore mal rattachée à la Roumanie; les Bulgares ne regardent pas sans regrets ces plaines qui sont la prolongation naturelle des leurs et où habitent un grand nombre de leurs frères. Mais la Dobroudja est devenue indispensable à la vie des Roumains; ils s'alarment de voir le port de Constantza, qu'ils ont créé à grands frais, et le chemin de fer qui y mène, exposés, dans un pays plat, sans frontières naturelles, au raid audacieux d'un adversaire bulgare. L'armée roumaine est obligée de monter une faction pénible dans ces plaines ouvertes. La possession de Silistrie et de sa banlieue remédierait à ces inconvéniens et apaiserait ces craintes; Silistrie fortifiée deviendrait la base solide de la domination roumaine sur la rive droite du Bas Danube. Pour les mêmes raisons

(1) Voyez la lettre du prince Carol au prince Antoine de Hohenzollern, dans *Quinze ans d'Histoire 1866-1881*, d'après les *Mémoires* du roi de Roumanie, par le baron Jehan de Witte. Plon, 1905, in-8, p. 389. Ces *Mémoires* ont été rédigés par le docteur Schofer d'après des documens privés et personnels, appartenant au roi Carol, sa correspondance, son journal; malgré le ton impersonnel ce sont bien de véritables mémoires. Ils ont paru d'abord en allemand à Stuttgart, puis en français à Bucarest sous le titre de : *Notes sur la vie du roi de Roumanie par un témoin oculaire* (4 vol. in-8).

qui la font convoiter des Roumains, les Bulgares attachent un grand prix à sa conservation ; mais si les circonstances les plaçaient un jour en face de la nécessité de risquer un coup de partie et d'attaquer les Turcs, l'abandon de Silistrie ne serait pas un prix trop élevé pour la neutralité, peut-être même pour le concours actif de l'armée roumaine. Il est des heures décisives où il faut savoir donner peu pour gagner beaucoup. Si les Turcs devaient être un jour chassés d'Europe, ils le seraient par une entente de l'Autriche-Hongrie et de la Bulgarie, la Roumanie ayant reçu ses « apaisemens. »

Ainsi, l'avenir et la sécurité de la Turquie, en Europe, dépendent, pour une forte part, de la Roumanie. La leçon de 1877-1878 est restée présente à l'esprit du roi Carol et des hommes d'État roumains. Ils ont travaillé avec persévérance pour que leur pays ne puisse plus être exposé sans profit aux hasards d'une grande guerre ; si la Roumanie prenait les armes aujourd'hui, ils veulent que ce ne puisse être que pour sa propre querelle. Quand le prince Carol, après le Congrès de Berlin, se rendit à Potsdam en août 1880, Bismarck lui parla des « difficultés énormes » qui résultaient pour la Roumanie de sa situation géographique, et lui conseilla « de ne pas prendre une attitude trop rude à l'égard de la Russie (1). » Ces conseils de prudence étaient superflus adressés au souverain éminent qui a su faire de la Roumanie un État fort et garantir son avenir par tout un système d'alliances, d'ententes et de contre-assurances. Si la Roumanie tient aujourd'hui en Europe une place enviée, c'est, pour une large part, à la prudence et à l'énergie de son roi qu'elle le doit.

Charles I<sup>er</sup>, roi de Roumanie, est un Hohenzollern ; il est le second fils de ce prince Antoine, dont le nom fut si souvent prononcé en France à l'époque tragique où son fils aîné fut candidat au trône d'Espagne. De sa lignée princière, il a l'orgueil du nom et du sang. Un Hohenzollern doit être soldat, s'il n'est pas roi : le prince Charles a été l'un et l'autre. Il avait, de naissance, le don du commandement, le sens de la discipline, le goût des responsabilités ; il n'a recherché, dans l'exercice du pouvoir, ni les jouissances grossières, ni même les plaisirs délicats ; régner, c'est, pour lui, mettre en action et développer les

(1) Jehan de Witte, *ouv. cit.*, p. 432.

dons spéciaux qu'un décret nominatif de la Providence semble aux Hohenzollern avoir imparti à leur race pour le gouvernement des hommes ; sa vie privée est simple, ses mœurs austères, avec une nuance de mélancolie qui fait penser à la tristesse de ces plateaux de la Souabe où s'élève le vieux nid de hobereaux d'où est sortie la lignée des Hohenzollern. Les lettres fréquentes qu'il échangeait avec son père tant que celui-ci vécut et qu'il a insérées dans ces *Mémoires* qui constituent un si précieux document pour l'histoire contemporaine, nous le montrent, sous des apparences de froideur, passionné pour la politique et pour l'art de la guerre. Il était capitaine de dragons prussiens, quand l'imprévoyance de Napoléon III fit de lui un prince régnant de Roumanie, et il est resté toujours épris de gloire militaire ; sa fermeté et son coup d'œil, à Plevna, sauvèrent l'armée russe : ce fut sans doute le plus beau moment de sa vie. Les triomphes des armées prussiennes en 1866, en 1870, la résurrection de l'Empire allemand au profit des Hohenzollern, excitaient son émulation ; il voulait être, sur le Bas-Danube, à la hauteur de la prodigieuse fortune de sa maison. Il suivit les méthodes et les exemples que le succès consacrait avec tant d'éclat ; il donna tous ses soins à l'armée qu'il n'a jamais cessé de perfectionner et d'accroître. En politique, son application, son bon sens, sa ténacité ont parfaitement servi la prudence de ses desseins ; il a montré, en diplomatie, la vigilance et l'esprit de décision dont il avait brillamment fait preuve, en 1877, à la tête de ses troupes. Secondé par la bonté active et l'intelligence brillante de la Reine, il a fini par s'imposer au respect et à la reconnaissance d'un peuple latin et oriental qui, par ses qualités comme par ses défauts, diffère si profondément de son souverain. Il est dans le destin des Hohenzollern de fonder des œuvres artificielles, paradoxales, qui cependant durent, parce qu'ils les édifient sur la force, l'ordre et la discipline. Cette association d'un prince étranger à une jeune nation orientale a réussi à la Roumanie comme à la Bulgarie. Avec deux tempéramens très dissemblables, le fils de la princesse Clémentine et celui du prince Antoine ont rendu à leurs patries d'adoption un service de même nature ; ils ont glorieusement contribué à faire d'elles des nations que l'on respecte et qui peuvent regarder le présent avec sécurité et l'avenir avec espérance.

## III

Carol I<sup>er</sup> porte le titre de roi de Roumanie ; mais il arrive parfois que ses sujets, dans leur enthousiasme patriotique, le saluent du titre de roi des Roumains. Tout un programme tient dans cette différence d'appellation, toute l'espérance d'une plus grande Roumanie où entreraient tous les Roumains. La Roumanie a ainsi deux politiques : l'une réaliste, ostensible, immédiate, purement conservatrice ; l'autre plus chimérique, moins précise, plus secrète, plus aventureuse. La seconde, sortie de l'imagination populaire plutôt que des méditations des hommes d'État, prépare de loin une extension de la Roumanie dans les limites de l'aire occupée par la race roumaine. Si une bonne occasion se présentait, si quelque État voisin venait à traverser une crise grave et se trouvait menacé de dislocation, la Roumanie aurait, au bon moment, des revendications nationales à produire ; elle est entourée de plusieurs « Roumanie non rachetées » qui peuvent lui fournir, le cas échéant, des occasions favorables d'intervention ou d'échange.

C'est parmi les colonies les plus éloignées du noyau principal de la race que le gouvernement roumain a fait jusqu'ici la plus active propagande. Au temps où les peuples chrétiens de la péninsule semblaient croire que la succession des Turcs, en Macédoine, allait bientôt s'ouvrir et s'en disputaient par avance les morceaux, Bulgares, Serbes et Grecs faisaient valoir leurs prétentions à l'héritage. Les Roumains s'avisèrent un jour que, dans les épais massifs de montagnes de l'Albanie méridionale et de la Macédoine vivent des pasteurs qui parlent une langue dérivée du latin, très proche parente du roumain, qui se nomment eux-mêmes Tsintsars et que les Grecs appellent Koutzo-Valaques (Valaques boiteux) (1). La politique roumaine comprit tout le parti qu'elle pouvait tirer de ces « frères séparés ; » elle organisa parmi les Valaques du Pinde une propagande qui tendait à séparer de l'hellénisme les populations de

(1) Voyez, sur ces Koutzo-Valaques et sur la propagande roumaine, la *Revue* du 15 mai 1907, ou notre livre : *L'Europe et l'Empire ottoman*, p. 132. Certains auteurs roumains comptent en Turquie d'Europe un million de Valaques parlant roumain ; à en croire les statistiques serbes, bulgares, ou turques, ils seraient 70 000 ; d'après les Grecs, on n'en compterait que quelques milliers.

langue roumaine pour en constituer une nationalité à part. En réalité, ces Koutzo-Valaques, dont, au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, le voyageur juif Benjamin de Tudèle signalait déjà l'existence dans le Pinde, sont les descendants des paysans macédoniens romanisés, refoulés dans les montagnes par les invasions slaves, de même que les Roumains sont les descendants des colons de la Dacie réfugiés dans les Carpathes. La propagande roumaine, appuyée d'arguments sonnans et trébuchans, encouragée au début par l'Autriche, favorisée par les autorités ottomanes qui se servaient volontiers du « roumanisme » pour battre en brèche l'« hellénisme, » obtint de faciles succès. En 1905, le très distingué ministre de Roumanie à Constantinople, M. Alexandre Em. Lahovary, aujourd'hui ministre à Paris, obtint du sultan Abd-ul-Hamid la reconnaissance officielle de la personnalité nationale des Valaques de Turquie. Le gouvernement du roi Carol se trouvait dès lors qualifié, au cas où les propagandes nationales eussent abouti à un partage de la Macédoine, pour réclamer sa part ou obtenir des compensations. Si au contraire la Macédoine était devenue, sous le régime européen des « Réformes, » une sorte de province privilégiée presque autonome, la Roumanie aurait eu voix au chapitre dans sa constitution. Vers la même époque, les Roumains s'intéressaient à la reconnaissance de la langue et de la nationalité albanaises (1). Il semble qu'on ait un moment pensé, à Bucarest, à constituer un grand État albanais-valaque, entre l'Adriatique et le Vardar, sous le double patronage de la Roumanie et de l'Italie. C'était aussi le temps où, dans un livre dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler ici, un Roumain de marque publiait sous le pseudonyme « Un Latin » un projet de confédération balkanique dont il proposait de donner la présidence à un empereur italien qui aurait été en outre le souverain direct des Albano-Valaques (2). Sans doute, il s'agit plutôt là d'ambitions vagues que de desseins mûrement préparés; il n'en est pas moins certain que les Roumains ont esquissé en Macédoine une forme très ingénieuse d'impérialisme ethnique et linguistique. Une rupture diplomatique entre la Roumanie et la Grèce fut la suite de la propagande roumaine parmi les Valaques, mais les rapports avec le

(1) Voyez notre article du 13 décembre 1909 : *la Question albanaise*, p. 805.

(2) *Une Confédération balkanique comme solution de la question d'Orient*, par Un Latin. Plon, 1905, in 12.

gouvernement ottoman restèrent excellens. Aujourd'hui, « grecisans » et « roumanisans » ont cessé de se combattre les armes à la main, et les relations diplomatiques entre Athènes et Bucarest viennent d'être reprises; mais la Révolution ottomane n'a pas coupé court à la propagande roumaine en Macédoine; les Valaques du Pinde, avec leurs écoles où l'on parle roumain, se distinguent toujours des Grecs par leur loyalisme plus actif à l'égard des Turcs et par leur résistance à l'influence religieuse et politique du Patriarcat phanariote; pour la politique roumaine, ils restent comme une monnaie d'échange ou comme un jalon d'attente pour le cas où de nouvelles complications viendraient à changer les destinées de la Turquie d'Europe.

Les Valaques du Pinde ne sont que les cousins germains des Roumains de la Moldavie et de la Valachie, mais les Roumains de Transylvanie sont bien leurs frères. Le massif transylvain est la véritable patrie de la race, la forteresse historique de la nationalité. Les Roumains qui vivent sujets du roi Habsbourg et gouvernés par les Hongrois sont aujourd'hui près de 3 millions et demi; ils forment la grande majorité de la population de la Transylvanie; ils sont nombreux dans le Banat, la Crichiane et le Maramourèche. C'est un peuple de paysans; la noblesse a été, depuis des siècles, magyarisée ou attirée vers le Bas-Danube, et le peuple a été réduit au servage de la glèbe; il est resté dans cette condition jusqu'au règne de Joseph II. Les longues luttes des Roumains des Carpathes pour sauvegarder et, plus tard, pour recouvrer leur indépendance ne sont pas aujourd'hui notre sujet. Il faut rappeler cependant qu'au moment de la Révolution de 1848, l'une des revendications des Hongrois fut l'incorporation de la Transylvanie, qui, jusque-là, formait un duché autrichien séparé, au royaume de Hongrie; aussi vit-on les Roumains se lever pour le maintien de leur autonomie relative et combattre vigoureusement, comme les Croates de Jellachich, pour l'Empereur et Roi contre les Magyars; ils contribuèrent à l'échec final des armées hongroises. Ils devaient être mal récompensés de leur loyalisme; le compromis de 1867 consacrait l'incorporation de la Transylvanie à la Hongrie et abandonnait les Roumains à la discrétion des Magyars. L'histoire des Roumains de Hongrie, depuis cette époque, est celle des efforts du gouvernement et des fonctionnaires de Budapest pour les magyariser et de la ré-

sistance passive de cette race de paysans tenaces. Nous ne raconterons pas ces luttes que nous ne considérons aujourd'hui que du dehors et du point de vue roumain. La politique du roi Carol se désintéresse officiellement des revendications des Roumains de Hongrie ; liée à la Triple-Alliance, elle ne saurait encourager ouvertement, dans l'Empire austro-hongrois, un foyer d'irrédentisme ; mais comment empêcherait-elle la presse et l'opinion publique de s'intéresser au sort de ces « frères séparés » et de reprocher aux Hongrois, qui revendiquent avec tant d'énergie les droits de leur nationalité, de méconnaître ceux des autres ? Par le fait seul du voisinage, il y a, entre les Roumains du royaume et ceux d'Autriche-Hongrie, un perpétuel échange d'idées et de sympathies que le gouvernement de Bucarest, le voulût-il, serait impuissant à enrayer. Périodiquement la presse magyare dénonce ce qu'elle appelle les menées « daco-roumaines » et le ministre commun des Affaires étrangères est souvent interrogé, aux Délégations, sur l'attitude du gouvernement roumain. A la dernière session, à Budapest, le comte d'Ehrenthal a répondu à une question d'un député en affirmant la parfaite correction du gouvernement roumain. Voici comment, quelques jours après, ripostait le *Budapesti Hirlap* du 26 février 1911 :

L'attitude du gouvernement roumain à l'égard de la Hongrie a toujours été correcte, disait encore hier le comte d'Ehrenthal et nous sommes obligés, hélas ! de constater que tout le système de l'enseignement en Roumanie repose sur l'irrédentisme le plus chonté. Or, le gouvernement roumain, toujours correct envers la Hongrie, distingue officiellement sur les cartes géographiques admises dans les écoles et dans les manuels scolaires, deux sortes de Roumanies, la Roumanie libre et la Roumanie asservie.

Voici la division géographique enseignée officiellement en Roumanie depuis les écoles primaires des villages jusqu'au programme des examens universitaires :

I. — *Roumanie libre* : 131 333 kilomètres carrés ; 6 000 000 d'habitans.

II. — *Roumanie asservie* : 1) Transilvania (15 comitats hongrois) 57 244 kilomètres carrés ; 2 500 000 habitans ; 2) Banat (comitats hongrois de Temes, de Torontal et de K. Sözrény) 28 507 kilomètres carrés ; 1 500 000 habitans ; 3) Crişinia (comitats hongrois de Szilagg, Hajdu Bihar, Békès, Arad et Csanaol) 29 260 kilomètres carrés ; 1 800 000 habitans ; 4) Maramures (comitats hongrois de Marmaros, Szatmar, Ugoesa, Szaboles) 21 843 kilomètres carrés ; 1 050 000 habitans ; 5) Bucovina (province autrichienne) 10 450 kilomètres carrés ; 730 000 habitans ; 6) Bessarabie (province russe) 20 000 kilomètres carrés, 1 500 000 habitans ; en tout pour la Dacoroumanie 298 659 kilomètres carrés, 13 000 000 d'habitans.

Le tableau est édifiant pour le comte d'Ehrenthal, n'est-ce pas ? Nous dirons plus : l'année dernière, un concours fut ouvert en Roumanie, parmi les instituteurs, pour répandre dans les villages certaines connaissances générales ; dans le questionnaire officiel figuraient deux points : le peuple sait-il quelque chose des Roumains asservis ? quel est le pays étranger qu'il déteste ? Le si correct gouvernement roumain s'est bien gardé de communiquer les réponses à l'Autriche-Hongrie. Toujours le si correct gouvernement roumain a édité une carte murale scolaire d'après laquelle la vraie Roumanie s'étend jusqu'au fleuve Tisza, à 80 kilomètres à l'Est de Budapest, retranchant ainsi 180 000 kilomètres carrés de la Hongrie au profit de la Roumanie future ; cette carte est dans toutes les écoles du royaume ; aucune école ne doit en avoir d'autre, il y a des réglemens ; or, le gouvernement hongrois put se procurer, il y a quelques années, un exemplaire de cette carte qu'il communiqua au Ballplatz, lequel, en l'appelant fantaisiste devant la Délégation, la transmit à Bucarest avec protestations. Spuru Haret, ministre roumain de l'Instruction publique d'alors, nomma une commission en vue d'élaborer une nouvelle carte. Depuis, les gouvernemens hongrois et roumain ont changé et la vieille carte est restée dans toutes les écoles roumaines. Il serait temps que le comte d'Ehrenthal intervint auprès du si correct gouvernement roumain.

Entre la presse des deux pays, de telles polémiques sont fréquentes et d'ailleurs vaines, car il se peut que le gouvernement roumain soit parfaitement correct et que cependant la propagande roumaine existe ; la politique des Cabinets et celle des peuples ne suivent pas les mêmes inspirations ni les mêmes méthodes ; il est hors du pouvoir des gouvernemens d'empêcher absolument deux groupes d'hommes voisins, qui sont ou qui se croient frères, de fraterniser par-dessus les frontières et de se tendre la main.

Le groupe des Roumains de Transylvanie et de Hongrie se prolonge vers le Nord par les populations roumaines de Bukovine qui dépendent de l'Autriche. Les Roumains y sont 230 000 qui travaillent à maintenir les droits de leur nationalité en face des Ruthènes qui sont 300 000 ; ils associent leur résistance à celle des Allemands qui ont dans le pays des colonies prospères et qui sont les maîtres de l'Université de Czernowitz. Les cinq députés roumains que la Bukovine envoie au Reichsrat de Vienne, ne voulant s'associer ni aux Slaves ni aux Allemands, se sont rapprochés des Italiens. Roumains et Italiens habitent aux deux extrémités de la monarchie, mais, au Parlement, leurs affinités latines et le commun besoin de résister à la pression allemande et à la marée montante du slavisme les ont

réunis ; ainsi associés, ils constituent un appoint important dans les luttes parlementaires, et ils obtiennent, en portant leurs voix au bon moment d'un côté ou de l'autre, d'importantes concessions pour leurs intérêts nationaux.

La Bessarabie a été séparée de la Moldavie par le traité de Bucarest, en 1812, et réunie à la Russie. Le traité de Paris, en 1856, pour éloigner les Russes des bouches du Danube, a donné les trois districts méridionaux, riverains du grand fleuve, à la Roumanie. Ce sont ces districts que la Russie a revendiqués et repris au traité de Berlin (1878). La Bessarabie est habitée par environ 1 300 000 Roumains ; ce sont des paysans parmi lesquels, jusqu'à présent, le sentiment national roumain fait peu de progrès ; au contraire, le pays se russifie peu à peu. Les grands propriétaires sont russes, les commerçans des villes et des bourgs sont juifs ; le paysan, courbé sur son sillon, est roumain.

Répetons, pour être complet, qu'environ 90 000 des paysans qui, en Serbie, cultivent les plaines qui bordent le Danube, au Nord de Negotin, sont des colons roumains venus de la Petite-Valachie et du Banat. On ne signale, parmi eux, aucunes tendances irrédentistes.

Tout autour de lui, le royaume de Roumanie voit donc se développer des groupes nombreux de Roumains : ce sont les pierres d'attente de la « Grande-Roumanie. » Dans l'état actuel de l'Europe orientale, la Roumanie ne peut espérer et ne recherche effectivement aucun accroissement de territoire, mais, dans le silence, elle se prépare pour l'avenir ; elle attend qu'une guerre, un groupement nouveau des puissances, une modification de la physionomie actuelle de la péninsule des Balkans ou de la constitution interne de l'Empire austro-hongrois fassent naître pour elle l'occasion de revendiquer à son profit une application du principe des nationalités. Dans toutes les hypothèses, elle peut espérer un bénéfice. Nous avons vu quels pourraient être son attitude et le prix de son concours dans le cas d'un conflit turco-bulgare. Si le rapprochement qui paraît actuellement se dessiner entre Vienne et Sofia (1) aboutit

(1) Le 4 mars 1914, le roi Ferdinand a fait à l'empereur François-Joseph une visite officielle. Peu de temps auparavant, M. Tcharikof, ambassadeur de Russie à Constantinople, était venu à Sofia. On peut se demander si cette visite de l'ambassadeur russe à Constantinople, suivant de près l'entrevue de Potsdam, n'au-

tissait à un conflit avec la Serbie et si la Roumanie était sollicitée d'y prendre part, elle pourrait, de ce côté-là encore, trouver le prétexte d'une revendication nationale. Enfin si, dans une conflagration générale de l'Europe, la Roumanie était amenée à seconder, contre la Russie, les troupes autrichiennes et si cette coopération aboutissait à un succès, la Bessarabie pourrait en être le prix. Mais ces divers avantages, la Roumanie ne pourrait les obtenir qu'à la faveur de cataclysmes généraux qu'elle n'a pas intérêt à provoquer parce qu'elle pourrait aussi beaucoup y perdre. Il en est autrement des provinces, peuplées de plus de trois millions de Roumains qui font actuellement partie intégrante de la Hongrie et de l'Autriche. Pour le moment, les relations de la grande monarchie et du petit royaume sont excellentes et l'union de tous les Roumains sous le drapeau national est un rêve que les Roumains osent à peine s'avouer à eux-mêmes; mais comment n'observeraient-ils pas les changemens qui, à plus ou moins brève échéance, semblent se préparer dans la monarchie dualiste? Il y a quinze ans, les pangermanistes se vantaient de travailler à une dislocation de l'Autriche-Hongrie : Prague, Vienne et Trieste seraient entrées dans l'Empire allemand, et l'on entrevoyait déjà que si le Hohenzollern de Berlin absorbait un large morceau d'Autriche, le Hohenzollern de Bucarest ne manquerait pas, lui aussi, de se ruer à la curée : chacun prendrait selon ses serres. On ne parle plus guère aujourd'hui d'un démembrement de l'Autriche, mais on parle beaucoup d'une réorganisation de la monarchie habsbourgeoise sur de nouvelles assises; les uns voudraient qu'elle devint *trialiste*; d'autres, plus hardis, entrevoyent déjà un empire fédératif où chaque groupement national formerait un État et prendrait place dans une Confédération. Il est caractéristique que l'un des livres où ce plan est exposé et qui ont soulevé le plus de discussions, soit précisément l'œuvre d'un Roumain de Transylvanie, Aurel Popovici (1). Dans ce projet, les Roumains de Hongrie, de Transylvanie et de Bukovine sont réunis en un seul

rait pas eu pour but de faire connaître au roi Ferdinand et à ses ministres que la volonté de la Russie et de l'Allemagne est que le *statu quo* ne soit pas troublé en Orient et que, si la Bulgarie se lançait dans une aventure, elle ne pourrait pas compter sur l'appui de la Russie; elle devrait lutter à la fois contre les Turcs et contre les Roumains. Faudrait-il voir une corrélation entre cette démarche et le voyage du roi Ferdinand à Vienne?

(1) *Die Vereinigten Staaten von Gross-Österreich* (Leipzig, Elischer, 1906, in-8).

État, au milieu duquel les Szekel constituent un groupe national distinct. Ce n'est point aujourd'hui notre objet de discuter la valeur d'un tel plan et de ceux qui dérivent des mêmes préoccupations; mais, au point de vue qui nous occupe, il faut bien voir que toute modification de la constitution de l'Empire des Habsbourg dans un sens fédéraliste importe au plus haut point aux intérêts et à l'avenir de la Roumanie. Il pourrait, en effet, arriver de deux choses l'une : ou bien certains fragmens, si le lien fédéral n'était pas assez fort, pourraient aller chercher au dehors leur centre d'attraction : les Roumains, par exemple, pourraient se tourner vers Bucarest; ce serait alors la dislocation de l'Autriche-Hongrie. Ou bien, au contraire, l'État habsbourgeois reconstitué serait très fort et attirerait à lui les petits États du Balkan et du Danube; les Roumains du royaume iraient se joindre à ceux de Transylvanie. Les Roumains, pour retrouver leur unité nationale, ne refuseraient peut-être pas d'entrer dans un grand système de Confédération danubienne sous l'hégémonie de l'Autriche et le sceptre des Habsbourg. Alors serait réalisée l'étonnante prophétie de Bismarck, que nous aimons à citer parce qu'elle découvre, sur l'avenir, des horizons inattendus : « Il est naturel que les habitans du bassin du Danube puissent avoir des besoins et des vues qui s'étendent au delà des limites actuelles de la monarchie austro-hongroise. Et la manière dont l'Empire allemand s'est constitué montre le chemin par lequel l'Autriche peut arriver à une conciliation des intérêts politiques et matériels qui sont en présence entre la frontière orientale des populations de race roumaine et les bouches de Cattaro (1). »

De tous ces rêves d'avenir, retenons seulement quelques certitudes. Celle-ci d'abord, qui pèse sur toute la politique de l'Europe et sur les destins de la Roumanie en particulier : depuis Vienne jusqu'au Bosphore, l'Europe n'a pas encore trouvé son assiette définitive; entre les frontières artificielles des États et les frontières réelles des peuples et des langues, l'écart est trop grand pour être immuable. Comment et au profit de qui des remaniemens s'opéreront-ils? Il serait téméraire de le prédire; mais il est certain que, dans ces transformations, un rôle considérable est réservé à la Roumanie et à la nationalité roumaine.

(1) *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 252.

## IV

Depuis cinquante ans et surtout dans ces trente dernières années, la Roumanie a fait, dans toutes les branches de la vie économique et sociale, de merveilleux progrès; il faudrait de longues pages pour en retracer l'histoire; nous nous contenterons d'indiquer quelques faits et quelques chiffres qui témoigneront de la vitalité de la nation roumaine et qui donneront une notion juste de la force qu'elle représente et du poids dont elle pèse dans les affaires européennes.

L'éveil fut donné au pays par quelques boyards qui, s'inspirant des idées de liberté et d'égalité qu'ils avaient puisées en Occident et surtout en France, amenèrent la noblesse à faire le sacrifice de ses propres privilèges et à voter spontanément l'abolition des titres; ainsi fut ouvert à tous les Roumains, devenus des citoyens égaux, l'accès des plus hautes charges de l'État. Le même esprit d'abnégation de la part des grands boyards permit de réaliser le rêve de tous les patriotes, l'union des Principautés. Alors commença, sous le règne du prince Couza, le travail d'organisation de la Roumanie moderne. Le paysan, resté aussi primitif qu'au temps des Daces, peinait sur une terre qu'il ne possédait pas et ne travaillait que pour son seigneur. La grande réforme de 1864 fut le premier pas vers l'émancipation de la classe rurale. L'abolition de la corvée et la distribution des terres aux travailleurs des champs préparèrent le pays à prendre son essor économique.

Lorsqu'en 1866, Charles de Hohenzollern devint prince régnant de Roumanie, le pays, encore vassal de l'Empire ottoman, ne comptait que 4500 000 habitans. Il n'existait dans le pays aucun chemin de fer, et seulement mille kilomètres de routes; les méthodes et les instrumens de culture n'avaient fait aucun progrès depuis l'antiquité. La Roumanie n'avait pas d'autre industrie que les métiers rudimentaires de la campagne, très peu de commerce, pas de port. — Aujourd'hui, le royaume indépendant sur lequel règne le roi Carol I<sup>er</sup> a plus de sept millions d'âmes et s'accroît en moyenne de près de 100 000 par an; la population a augmenté de plus d'un tiers depuis 1866. La paix, le bon ordre, l'amélioration du sort des paysans, l'introduction de meilleures méthodes de culture, d'engrais, de

machines, l'amélioration des races de bétail ont produit un accroissement énorme de la production (1). L'exportation des céréales augmente d'année en année; la Roumanie est devenue l'un des greniers à blé de l'Europe : de Braïla, de Galatz, de Constantza, les bateaux chargés de céréales partent pour l'Europe occidentale. Le commerce du bétail, au contraire, a beaucoup diminué; à la suite de la guerre douanière de 1888 à 1891 entre la Roumanie et l'Autriche-Hongrie, les propriétaires roumains ont transformé, chaque fois qu'ils l'ont pu, leurs pâturages en terres de labour. Les économistes et les hommes d'État roumains ont compris que l'agriculture et l'élevage ne suffisent plus pour assurer la vie et la richesse d'une nation; une loi d'encouragement à l'industrie en 1887, une loi de protection douanière en 1892 donnèrent l'essor aux manufactures. Enfin, la découverte récente de très riches bassins de pétrole, surtout dans la région de Ploiesti, a fait naître la fièvre industrielle et minière. L'exploitation du naphte, organisée d'abord presque exclusivement par des sociétés allemandes et hollandaises, appartient aujourd'hui pour une part importante à des Roumains; avec le concours du gouvernement, ils résistent vigoureusement aux tentatives d'accaparement dirigées ou inspirées par le grand trust américain du pétrole. En 1910, la production du pétrole atteignait déjà près de 1 million de tonnes; des raffineries ont été fondées : la Roumanie est devenue le quatrième pays producteur de pétrole (2).

(1)	1866.	1906.
Hectaresensemencés. . . . .	2 230 000	5 420 700
Hectolitres de froment récoltés . . . . .	6 439 200	36 412 747
— de maïs. . . . .	5 866 100	20 886 000
— d'orge et avoine . . . . .	2 709 400	15 983 500

(2) Voici quelques chiffres qui donneront une idée du développement économique du pays :

	1866	1906	1910
Commerce. Importations (francs).	71 429 266	337 537 585	386 000 000
— Exportations — . . . . .	116 500 300	457 161 394	455 000 000 (1909)
Pétrole (tonnes). . . . .	5 915	496 870	1 000 000
Sucre (tonnes). . . . .	0	28 312	41 000 (1909)
Rails kilomètres). . . . .	0	3 179	3 600
Routes — . . . . .	1 068	26 543	0
Circulation postale. . . . .	3 800 000	103 321 000	0
Dette publique (capital). . . . .	80 282 000	1 443 570 000	1 550 000 000
Revenus. . . . .	59 000 000	231 500 000	480 000 000
Dépenses. . . . .	58 000 000	225 000 000	460 000 000
Caisse d'épargne (dépôts). . . . .	0	41 000 000	70 000 000
Banques populaires . . . . .	0	20 000 000	100 000 000

La création du port de Constantza, réuni à Bucarest par un chemin de fer et un grand pont sur le Danube, a été l'événement le plus considérable de la vie économique de la Roumanie. Le port de Constantza est parfaitement aménagé, son trafic grandit de jour en jour. Le mouvement des bateaux était déjà de 1684 000 tonnes en 1906. L'État y a créé une ligne de navigation dont les beaux vapeurs font un service régulier très recherché de Constantza à Alexandrie d'Égypte.

La Roumanie avait besoin, pour compléter son outillage économique, du concours des capitaux et de la science technique des étrangers qui, naturellement, ont absorbé une grande partie des profits. Mais le pays entre dans une phase nouvelle de son développement; le spectacle des richesses que recèle leur patrie a excité l'émulation des Roumains; ils ont profité de l'enrichissement que les capitaux étrangers apportent chez eux, et maintenant, c'est eux-mêmes qui prennent l'initiative de nouveaux perfectionnements agricoles et de nouvelles créations industrielles. Les dernières lois sur la propriété paysanne ont été demandées par les grands propriétaires eux-mêmes; ils se rendent compte qu'ils ne perdront rien en aidant, fût-ce au prix d'un sacrifice, à la constitution de petits domaines autour de leurs grandes terres patrimoniales. A la suite des terribles émeutes rurales de mars 1907, l'urgence d'une réforme apparut; il fallait mettre les paysans à l'abri de l'usure et leur assurer un domaine qui restât leur propriété inaliénable; le roi annonça et promit des lois destinées à donner satisfaction à la classe paysanne, et son gouvernement les proposa et les fit voter par le Parlement. En voici les principales dispositions.

Le droit d'affermage est limité : nul ne peut, ni directement ni indirectement, par personne interposée, prendre à ferme ou exploiter comme fermier plusieurs domaines, à moins que leur étendue totale ne dépasse pas 4 000 hectares de terre cultivable; on a mis fin, par ce moyen au trust des fermages, à l'accaparement des terres par quelques gros fermiers juifs de Moldavie qui obligeaient les paysans à accepter des conditions de travail salarié ou de sous-affermage trop onéreuses.

Les domaines appartenant à l'État ou à des institutions de bienfaisance, tous les biens de mainmorte, doivent être administrés en régie ou affermés à des associations paysannes légalement constituées; ils ne peuvent pas être loués à des particuliers.

Depuis dix ans, des banques populaires ont été fondées dans presque toutes les communes de Roumanie; elles sont destinées à faire fructifier en toute sécurité l'épargne des cultivateurs; elles disposent d'un capital de cent millions et ont déjà pris à ferme un grand nombre de domaines pour lesquels elles paient des fermages se montant à près de sept millions de francs: une loi nouvelle leur accorde certains privilèges, et organise le contrôle de l'État sur leur gestion.

Une loi dite des contrats agricoles établit toute une série de réglemens destinés à protéger le paysan contre la cupidité des grands propriétaires et des fermiers. Il est créé, dans chaque département, un inspecteur agricole; des commissions mixtes, nommées par les propriétaires et les paysans, sont appelées à se prononcer sur les litiges qui peuvent survenir. Un conseil supérieur de l'agriculture est créé à Bucarest et chargé de veiller à l'application des réformes agraires. Les communes ont été dotées de pâturages achetés à l'amiable par l'État aux grands propriétaires, afin de rendre les petits cultivateurs moins dépendans des grands fermiers et des propriétaires de *latifundia* qui, trop souvent, leur imposaient des conditions très dures pour le pâturage de leur bétail. Ces terres doivent être progressivement ensemencées en plantes fourragères, trèfle, luzerne, etc., afin de mettre autant que possible le bétail du cultivateur à l'abri des désastres amenés par les longues sécheresses.

L'État fait don à chaque école rurale du pays de 3 hectares et demi de terres arables pour servir à la création de jardins potagers et fruitiers dans le voisinage le plus proche de l'école. Là où il ne sera pas possible de se procurer cette étendue de terres par voie d'achat, elle sera prise à bail aux frais de l'État, qui en paiera les fermages sur le budget du ministère de l'Instruction publique.

Une somme de 15 millions de francs est accordée par l'État, à titre de secours aux propriétaires qui ont souffert des dommages pendant les révoltes agraires de 1907.

Une caisse rurale est fondée à Bucarest: elle a pour mission d'acquérir à l'amiable ou par voie d'adjudication publique de grands domaines dont elle fait ensuite le partage entre les cultivateurs qui désirent les acheter et qui, moyennant un acompte de 15 pour 100, peuvent acquitter le reste du prix en cinquante

annuités majorées d'un intérêt de 5 pour 100. Cette caisse rurale instituée sur le modèle de la banque des paysans et de la banque de la noblesse en Russie, a déjà, en deux ans, acquis un grand nombre de domaines sur lesquels elle a établi les paysans comme fermiers lorsqu'il ne leur a pas été possible d'acquitter de suite les 15 pour 100 prévus par la loi; dès qu'ils pourront fournir cet acompte, ils deviendront propriétaires. La caisse rurale a été fondée au capital de 10 millions, dont 5 apportés par l'État et 5 par les actionnaires. Elle a le privilège d'émettre des obligations, au fur et à mesure qu'elle achète des domaines, au prorata de leur valeur; ces obligations portent un intérêt de 5 pour 100 et doivent être amorties dans le même délai de cinquante ans qui est accordé aux paysans pour s'acquitter du prix des lots dont ils sont acquéreurs.

Tout dernièrement a été soumise au Parlement une loi tendant à exempter de l'impôt foncier les propriétés paysannes inférieures à six hectares.

A cet ensemble de réformes législatives, le gouvernement a ajouté de nouveaux sacrifices pour répandre l'instruction parmi les paysans et diminuer l'effrayante proportion (75 pour 100) des illettrés; il s'est appliqué à développer les services médicaux, à combattre l'alcoolisme, à multiplier les routes et les chemins de fer.

Toutes ces mesures constituent une véritable rénovation économique et sociale de la Roumanie. La valeur des terres, depuis quatre ans, a haussé de 30 à 40 pour 100; le taux moyen des fermages est plus élevé et pourtant les charges des paysans ont été allégées; leur sort est moins misérable et moins précaire. Ainsi les sacrifices qui ont été imposés aux grands propriétaires, ou qu'ils ont spontanément consentis, se trouvent amplement compensés par la plus-value des terres et des fermages.

La constitution d'une classe de petits et de moyens propriétaires est une condition essentielle du salut de la Roumanie. La distance est encore trop grande, le fossé trop large, entre la masse rurale inculte et la classe dirigeante qui a remplacé les boyards d'autrefois et qui mène, dans les grandes villes roumaines et à l'étranger, la même vie que les classes cultivées et riches des pays anciennement civilisés. « Il y a déséquilibre, écrit le professeur Xénopol, entre la base et l'édifice qu'on veut lui

faire supporter, et plus l'édifice s'élève, plus le déséquilibre s'accroît (1). »

L'existence d'une classe de paysans propriétaires et aisés est nécessaire au recrutement d'une bonne armée. Celle de la Roumanie est bien outillée et bien exercée. Dès 1874, dans un rapport présenté au prince Carol, l'état-major allemand lui disait : « En Roumanie, où l'on doit envisager tant d'éventualités différentes, le soin et l'instruction de l'armée doivent être la préoccupation dominante. » L'armée roumaine a fait ses preuves à Plevna et, depuis, elle a sérieusement travaillé. Elle est forte de 140 000 hommes sur le pied de paix et de plus de 400 000 sur le pied de guerre. Beaucoup d'officiers vont achever leur instruction technique dans les écoles supérieures allemandes. Le roi s'occupe tout particulièrement des choses militaires; il a mis son honneur de Hohenzollern dans l'organisation d'une armée solide et bien entraînée. Il n'a jamais cessé de regarder son rôle de commandant supérieur des troupes comme la prérogative essentielle et le devoir le plus important de sa charge souveraine. L'armée roumaine, grâce à la vigilance du roi et au patriotisme de la nation, est prête à faire bonne figure contre tout venant.

## V

Nous n'avons pas voulu faire ici une étude, même sommaire, de la Roumanie contemporaine et de son développement, mais seulement prouver que l'État roumain constitue, aujourd'hui, une force dont il faut tenir grand compte si l'on veut comprendre le jeu de la politique danubienne et balkanique. L'avenir de la Turquie dépend en grande partie de l'attitude du gouvernement de Bucarest. Aucune transformation importante ne se fera dans l'Europe orientale sans que la Roumanie ait son mot à dire ou sa part à prendre. Les puissances de l'Europe centrale ne l'ignorent pas; leur diplomatie est très préoccupée de faire naître et de développer de bonnes relations avec la Roumanie; elles accréditent auprès du roi Carol leurs diplomates le plus en vue. Il est significatif de constater que le comte Goluchowski, le comte d'Alhrental, le marquis Palla-

(1) *Ouv. cit.*, p. 128.

vicini, le comte Torielli, le prince de Bülow, M. de Kiderlen-Wächter, ont occupé le poste de ministre à Bucarest et s'y sont fait remarquer. Au contraire, dans la hiérarchie surannée de la « carrière » française, le poste de Bucarest est classé après certains autres qui, au point de vue des intérêts politiques, sont loin d'avoir la même valeur, et si, un jour, au quai d'Orsay, on eut la main heureuse en envoyant à Bucarest un préfet qui se trouva être un très fin diplomate, trop souvent le poste est resté confié à des hommes de second plan. Nous apportons dans nos relations avec ce pays latin cette nuance de sentimentalisme dont tant de désillusions ne nous ont pas encore guéris; au milieu de l'âpre mêlée des intérêts, nous prétendons être aimés pour nous-mêmes et, à ceux que nous croyons nos amis, nous pardonnons difficilement de faire passer leurs intérêts avant nos préférences.

Certes, nos relations avec la Roumanie sont bonnes; mais elles pourraient être meilleures si nous n'avions quelquefois négligé de les développer, de les cultiver.

Les journaux et l'opinion en France font grief aux Roumains de chercher un appui dans la Triple-Alliance, de favoriser les intérêts économiques allemands, d'acheter des canons chez Krupp et de dresser leur armée à la prussienne; peu s'en faut que nous ne les regardions comme des renégats de ce que nous appelons, d'un grand mot assez pauvre de sens, « la solidarité latine. » Persuadons-nous que, dans la situation actuelle de l'Europe, même si la Roumanie n'avait pas pour roi un Hohenzollern, ses intérêts, le souci même de sa sécurité inclineraient sa politique du côté où nous la voyons pencher aujourd'hui. La Roumanie a besoin de vivre, de se développer; enchâssée entre des peuples slaves, il lui faut faire front de tous côtés et chercher des soutiens parmi les nations qui ont des intérêts conformes aux siens.

Les Allemands, depuis quelques années, ont habilement profité des liens dynastiques et politiques qui unissent leur pays à la Roumanie, pour y développer le commerce allemand et la « culture allemande. » L'appui de la cour n'a pas manqué à ces efforts pour germaniser les habitudes sociales, les lettres, la pensée. La langue allemande a fait quelques progrès dans le monde des affaires; les jeunes Roumains vont en plus grand nombre étudier dans les universités germaniques.

Malgré ces symptômes alarmans, la germanisation de la Roumanie ne nous paraît ni proche, ni même probable; le génie latin, dont la race est imprégnée, s'insurge contre les disciplines tudesques qu'on voudrait lui imposer. La tendance actuelle des Roumains est bien plutôt de développer leur culture nationale, et pour y réussir, c'est parmi les peuples latins qu'ils iront chercher des modèles.

La politique et les affaires peuvent orienter vers Berlin les hommes d'État roumains : *primo vivere*. Mais les « affinités électives » de la race restent latines et françaises : *deinde philosophari*; sans parler des descendans des anciens boyards et des princes phanariotes qui viennent chez nous « philosopher » à la mode épéurienne, nos écoles accueillent un grand nombre de jeunes Roumains studieux; ils s'assimilent sans peine nos méthodes, nos lettres, nos arts, nos sciences. Le génie roumain est si proche parent du nôtre que, parmi les écrivains contemporains qui manient avec le plus d'élégance raffinée la langue française, plusieurs sont d'origine ou de nationalité roumaine. Perdue au milieu des Slaves orientaux, menacée dans son individualité nationale par la poussée germanique dont les Juifs, à l'afflux desquels les lois résistent énergiquement, sont les fourriers, comment la Roumanie, qui a le désir passionné de rester elle-même, ne se rattacherait-elle pas, avec toute l'ardeur de sa foi en ses destinées, à la civilisation latine? Au lieu de l'encourager, c'est nous qui, au Congrès de Berlin, avons demandé, avec l'appui de Bismarck, la naturalisation des Juifs de Roumanie qui, dans ce pays latin, parlent allemand et sont les plus actifs propagateurs du germanisme.

Dans tous les domaines, nous l'avons vu, la tendance de la Roumanie actuelle est d'arriver à se suffire à elle-même et de ne travailler que dans son propre intérêt. Ce n'est encore qu'une tendance, mais il nous appartient de la favoriser chaque fois que l'occasion nous en est donnée. Le trône lui-même n'appartiendra pas toujours à un prince que toute sa jeunesse, ses souvenirs et affections rattachent si étroitement à la maison de Prusse, et qui a été capitaine de dragons prussiens. Par la force des choses et du temps, la dynastie ira se roumanisant de plus en plus, s'identifiant à la nation. Le milieu politique dans lequel évolue la Roumanie peut se transformer, plus tôt

peut-être qu'on ne le pense, et du même coup ses intérêts peuvent se trouver profondément modifiés, tandis que sa civilisation, son âme nationale resteront toujours latines.

C'est ce que la France ne doit pas oublier. Il est temps encore, pour nous, de travailler, en Roumanie comme dans tout l'Orient, à maintenir la suprématie de notre langue et de notre culture. Nous nous plaignons d'être battus, mais n'est-ce pas nous qui désertons le champ de bataille? Au point de vue économique, nous nous désintéressons de la Roumanie : nos capitaux ne prennent qu'une part infime à son magnifique développement industriel et commercial; nos voyageurs ne viennent pas proposer nos marchandises qui sont aisément supplantées par les produits allemands; les maisons françaises se font représenter par des Allemands; notre commerce avec la Roumanie est tombé à un chiffre minime (1).

Nos livres, nos productions intellectuelles sont encore, de beaucoup, les plus recherchés; l'aristocratie roumaine parle le français comme sa langue maternelle; mais des classes nouvelles commencent à s'élever, à s'enrichir, et aspirent à une culture plus développée : c'est pour elles que nous devrions organiser l'enseignement du français et développer le goût de notre littérature et de notre art.

Ces hommes nouveaux, qui montent aujourd'hui au premier rang, sont patriotes et nationalistes; ils se défient des influences étrangères et travaillent à l'émancipation intérieure et extérieure de leur pays. Si nous savons comprendre leurs

(1) Nous vendons à la Roumanie pour 23 millions de francs de marchandises (1909) et l'Allemagne pour 124 millions. Il y a trente ans, les Français vendaient pour 35 millions, les Allemands pour 5; il y avait à Jassy 22 magasins français; il n'y en a plus qu'un. Les emprunts dont la Roumanie a besoin sont tous faits par les banques allemandes. Les Allemands ont su, avant nous, reconnaître que le crédit de la Roumanie est bon et se faire ses fournisseurs d'argent. En 1899, le gouvernement roumain chercha à faire un emprunt à Paris; les conditions qui lui furent offertes lui parurent témoigner d'une injuste défiance envers un pays qui a toujours été bon payeur. L'emprunt fut couvert à Berlin, et la finance française ne consentit à en prendre une partie qu'en exigeant qu'une juridiction spéciale d'arbitrage fût constituée pour juger l'affaire de l'entrepreneur Hallier qui avait commencé, puis abandonné les travaux du port de Constantza. Cette aventure pèse encore sur nos relations économiques avec la Roumanie, pour fâcheuse qu'elle ait été, elle fut cependant moins grave et elle a coûté moins cher aux Roumains que le krach de Stronsberg, l'entrepreneur allemand de leurs chemins de fer.

aspirations, elles peuvent être très favorables au développement des relations amicales entre les deux pays, car, seule, la culture française, en Roumanie, ne peut, en aucun cas, donner d'inquiétude au nationalisme le plus ombrageux, ni servir de véhicule à une influence politique indiscrète. « La France commettrait une lourde faute, disait M. A.-D. Xénopol dans l'une des leçons qu'il a professées en 1908 au Collège de France, si elle s'aliénait le cœur et l'esprit d'un peuple que l'œuvre des siècles a soudé à son œuvre. »

Sans nous préoccuper des alliances ou des ententes que la Roumanie croit nécessaires à sa sécurité, sans nous immiscer dans ses affaires intérieures, efforçons-nous donc de placer les sympathies réciproques des deux nations au-dessus des fluctuations de la politique, et de rester, pour cette colonie latine perdue dans l'Orient slave, la grande sœur aînée chargée de lui rappeler et de l'aider à soutenir l'éminente dignité de cette race latine que le grand poète roumain Basile Alexandri a chantée après Mistral.

RENÉ PINON.

---

---

# LA GENÈSE

DU

## “ GÉNIE DU CHRISTIANISME ”

---

II<sup>(1)</sup>

LES ANNÉES D'EXIL ET LA CRISE RELIGIEUSE

---

I

« En mangeant notre gamelle sous la tente, écrit Chateaubriand, — c'est à propos de son passage à l'armée des princes, — mes camarades me demandaient des histoires de mes voyages ; ils me les payaient en beaux contes ; *nous mentionnons* tous comme un caporal au cabaret avec un conscrit qui paye l'écot. » Nous savons aujourd'hui, grâce à M. Bédier, que l'auteur d'*Atala* a traité tous ses lecteurs comme il avait fait ses camarades de campement. Son voyage en Amérique, tel du moins qu'il nous l'a raconté, n'est qu'un « beau conte, » une fiction poétique. « Deux choses seulement sont assurées, conclut prudemment M. Bédier : la première, que Chateaubriand a débarqué à Baltimore le 10 juillet 1791, et qu'il est reparti d'Amérique cinq mois après, plus tôt peut-être, mais non plus tard ; la seconde, qu'il n'a pu visiter aucune des régions où se dérouleront plus tard ses romans (2). » Renan disait qu'il y

(1) Voyez la *Revue* du 4<sup>er</sup> juin 1911.

(2) Joseph Bédier, *Études critiques*. Colin, 1903, p. 188. Il y a toute une « littérature, » et qui sans doute n'est point encore épuisée, sur le voyage en

avait en lui un Breton doublé d'un Gascon : Chateaubriand aurait pu déjà tenir ce langage.

S'il paraît bien établi que René n'a pu voir la patrie d'Atala, il est du moins assez vraisemblable qu'après une longue traversée et plusieurs relâches aux Açores, à Terre-Neuve et à l'île Saint-Pierre, il explora en partie la région qui s'étend de Baltimore jusqu'au Niagara. Peut-être aussi vit-il quelques sauvages. Mais surtout, mis en goût déjà par les suggestives descriptions du P. Charlevoix, il recueillit sur place des impressions de nature qui, fécondées par diverses lectures, celle du voyageur Bartram, entre autres, donnèrent l'éveil à son génie de peintre et lui inspirèrent ses premiers chefs-d'œuvre. Quand, au mois de décembre 1791, à la nouvelle de l'arrestation du Roi à Varennes, obéissant à l'obscur poussée de son loyalisme breton, il se résout brusquement à rentrer en France, il n'a sans doute pas « vu les royaumes de la solitude, » mais il a noirci beaucoup de papier, et sa palette de grand écrivain est toute prête.

## II

Un vent de tempête le poussa rapidement sur les côtes de France, et, après un demi-nauffrage, — qui ne fut point perdu pour la littérature, les *Natchez* et les *Martyrs* en sont la preuve, — il débarqua au Havre, le 2 janvier 1792. Sans grand enthousiasme, et pour faire comme ceux de son monde, il se décida à émigrer. Mais auparavant, et pour faire plaisir aux siens, il accompplit avec une rare légèreté un acte dont la gravité semble lui avoir toujours échappé : pauvre, « tourmenté de la muse, » ne se sentant d'ailleurs « aucune qualité du mari, » il se laissa marier plus qu'il ne se maria avec une jeune fille qu'on croyait assez riche, « blanche, délicate, mince et fort jolie, » M<sup>lle</sup> de la

Americ. On la trouvera, très exactement dénombrée, dans un intéressant et impartial article de M. Pierre Martino, *A propos du voyage de Chateaubriand en Amérique*, *Revue d'histoire littéraire de la France*, juillet 1909; — Cf. aussi Maurice Souriau, *les Idées morales de Chateaubriand*, Paris, Bloud, 1908. Parmi ceux qui, avant lui-même, ont eu des doutes sur la réalité du voyage en Amérique, M. Bédier aurait pu citer Tocqueville dans sa *Correspondance*. Dans ses lignes générales, l'argumentation de M. Bédier me paraît bien irréfutable; mais peut-être, sur quelques points de détail, a-t-il poussé un peu trop loin le scepticisme : par exemple, — le fait a été vérifié depuis, — sur la réalité de la visite à Washington.

Vigne, qui, si elle eut peut-être « ses inconvéniens, » fut pour lui la plus gratuitement dévouée des épouses, et dont il pourra dire un jour, dans une phrase bien savoureuse : « Elle a rendu ma vie plus grave, plus noble, plus honorable, en m'inspirant toujours le respect, sinon toujours la force des devoirs. » Puis, il retourne à Paris : là, il reprend contact avec « ses anciens amis les gens de lettres, » et sans doute leur lit quelques-unes de ses pages descriptives ; il voit Bernardin et l'abbé Barthélemy ; il revoit Malesherbes qui, bien guéri de ses illusions d'autrefois, l'encourage fortement à émigrer ; et, après un pèlerinage qu'en fidèle disciple de Rousseau, il croit devoir faire à l'Ermitage, le 15 juillet 1792, il part pour Lille, et de là pour Tournay. A Bruxelles, « le quartier général de la haute émigration, » il retrouve, avec son bagage, « ses précieuses paperasses dont il ne pouvait se séparer ; » et, bientôt, las du spectacle de « l'émigration fate, » suivant son prétendu mot à Rivarol, il court tout droit « où l'on se bat. »

A Trèves, il rejoint la pauvre et vaillante armée des princes. La campagne fut rude. Déjà malade, « crachant le sang » sous le poids d'un havresac qui contenait, avec « un petit Homère (1), » « le manuscrit de son voyage en Amérique, » il s'asseyait au milieu des ruines, « relisant et corrigeant une description de forêt, un passage de *Atala*, dans les décombres d'un amphithéâtre romain. » Blessé au siège de Thionville d'un éclat d'obus, atteint de la petite vérole au siège de Verdun, on lui délivra enfin un congé. Il songeait à se rendre à Ostende, et à s'embarquer pour Jersey, où se trouvait une partie de sa famille. Il fit ainsi deux cents lieues, miné de fièvre, la cuisse enflée, s'arrêtant et tombant souvent, excitant la pitié ou l'horreur sur son passage. A Jersey, chez son oncle de Bédée, il resta quatre mois entre la vie et la mort. C'est là qu'il apprit la condamnation et l'exécution de Louis XVI. Ses sœurs et sa femme étaient revenues en Bretagne. Pour ne pas être à charge à son oncle, il

(1) Ce culte d'Homère, à cette date, nous est confirmé d'une manière assez piquante par l'abbé de Mondésir, dans la relation dont j'ai parlé précédemment : « Nous eumes, pendant la traversée, plusieurs coups de vent. Une fois même, nous essayâmes une tempête. M. de Chateaubriand, plein de ses auteurs grecs, et grand imitateur des héros d'Homère, se fit, comme Ulysse, attacher au mât du milieu, où il fut couvert des vagues de la mer et bien battu du vent. Mais bravant l'air et l'eau, il s'encourageait en criant : « O tempête, tu n'es pas encore si belle qu'Homère t'a faitel »

s'embarqua, à peine guéri, pour l'Angleterre : il arriva à Londres le 21 mai 1793.

### III

A travers tous ces événemens et toutes ces misères, nous voudrions, pour retrouver la succession réelle de ses dispositions morales, pouvoir user d'une autre source que celle des tardifs *Mémoires d'Outre-Tombe*. Mais la correspondance de Chateaubriand qui, en fait, ne dut pas être alors très active, présente ici, pour plusieurs années, une lacune probablement irrémédiable (1). Et, d'autre part, nous pouvons affirmer que son *Voyage en Amérique* et ses *Natchez* sont assez loin de reproduire avec une suffisante exactitude ce manuscrit primitif et mystérieux, toujours perdu et toujours retrouvé (2), qu'il écrivait « parmi les sauvages mêmes, » et qu'il corrigeait plus tard au milieu des ruines de Trèves; et, dès lors, nous perdons le droit d'y chercher exclusivement la trace de ses divers états d'âme. A tout prendre, c'est peut-être dans les *Mémoires* que nous saisisons le mieux l'écho, lointain sans doute, et un peu poétisé ou transposé, mais le plus fidèle encore de ses impressions de voyageur et de soldat.

Et, bien entendu, il faut y joindre les ouvrages imprimés de Chateaubriand, dont l'idée première, sinon la rédaction définitive, date de cette époque. Voici ce qui paraît le plus vraisemblable à cet égard. « Très jeune encore, » — c'est-à-dire, apparemment, pendant son séjour à Paris, et, ce semble, sous l'influence de Rousseau et de Marmontel. — « il conçoit l'idée de faire *l'épopée de l'homme de la nature* : » le sujet des *Natchez* lui paraissant particulièrement heureux, « il jette quelques fragmens de cet ouvrage sur le papier; » mais, les « vraies couleurs » venant à lui manquer, il va les chercher dans « les solitudes américaines. » Et c'est alors, selon toute probabilité, qu'il commence ce vaste manuscrit, — « le manuscrit tout à fait

(1) Je ne compte pas la *Lettre écrite de chez les Sauvages du Niagara* (*Voyages, Œuvres*, ed. Ladvocat, t. VI, p. 51-56), qui pourrait bien n'avoir été ni envoyée, ni même écrite en 1791.

(2) On s'est montré assez souvent un peu sceptique en ce qui concerne les conditions dans lesquelles ce fameux manuscrit aurait été retrouvé sous la Restauration. De différentes notes faites au cours de ces dernières années dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, il semble bien résulter, d'ores et déjà, que ce sont les sceptiques qui ont tort.

primitif » de ses voyages, — où il aurait entassé les matériaux les plus divers : des fragmens d'un journal de route, des *Tableaux de la nature*, des extraits et analyses de ses lectures, des observations d'histoire naturelle, la suite de son épopée, y compris les deux épisodes d'*Atala* et de *René*. Et, soit que « ce premier manuscrit de 2383 pages in-folio, » ait survécu tout entier, et, avec son auteur, ait été transporté en Angleterre, soit que « quelques feuilles détachées » seules en aient subsisté, soit enfin qu'il ait entièrement « péri dans la Révolution, » et qu'il ait été reconstitué « à Londres sur le souvenir récent de ces ébauches, » — nous pouvons hésiter et choisir entre ces trois hypothèses, — c'est de là que Chateaubriand a successivement tiré pour les publier, plusieurs pages de *l'Essai sur les Révolutions* et du *Génie du Christianisme*, *Atala* et *René*, le *Voyage en Amérique* et les *Natchez*. Même récrits et retouchés, — et ils l'ont sûrement été au moment de la publication (1), — ces divers écrits représentent donc bien, fond, et même forme, les toutes premières œuvres en prose de Chateaubriand. — En combinant toutes ces données, il n'est pas impossible d'en dégager quelques indications sur la biographie morale de René entre 1791 et 1793, de son départ pour l'Amérique à son départ pour Londres.

## IV

Il était allé chercher au Nouveau-Monde des impressions et des images nouvelles : il en rapporta une ample moisson. Un commerce prolongé avec l'Océan, le spectacle d'une terre encore vierge achevèrent de libérer le grand poète naturaliste qui était en lui. Jamais encore dans notre France les grandes scènes de la nature n'avaient aussi profondément ébranlé une sensibilité d'homme, ne lui avaient suggéré tout au moins d'aussi émouvantes phrases pour les exprimer. Comparés aux paysages de Chateaubriand, ceux de Rousseau, ceux de Bernardin lui-même semblent pâles et décolorés (2). « Qui dira le sentiment qu'on

(1) J'ai eu entre les mains un exemplaire d'épreuves des *Natchez*, avec des corrections autographes de Chateaubriand.

(2) On n'a, pour s'en rendre compte, qu'à comparer la fameuse *Nuit chez les sauvages de l'Amérique*, tant de fois remaniée, — voyez à ce sujet notre *Chateaubriand, Etudes littéraires*, Hachette, 1904, p. 184-199, — à une autre *Nuit* de Bernardin de Saint-Pierre, dans *Paul et Virginie* (*Œuvres*, édition d'Aimé-Martin, t. VI, p. 113), qui a évidemment servi de modèle à Chateaubriand.

éprouve en entrant dans ces forêts aussi vieilles que le monde, et qui seules donnent une idée de la création, telle qu'elle sortit des mains de Dieu (1)? » Lisez la suite, et demandez-vous si jamais ce sentiment a été mieux rendu que par René.

Le sentiment de la nature est intimement lié au sentiment religieux : voyez Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre ; voyez Ruskin. Mais, à moins que, comme ce dernier, on soit très profondément chrétien (2), c'est bien plutôt à la disposition déiste, ou même panthéiste, qu'à la disposition proprement chrétienne que la nature vivement sentie et passionnément aimée nous incline d'ordinaire. Chateaubriand en est une preuve. « Je suis tombé, écrit-il, dans cette espèce de rêverie connue de tous les voyageurs : nul souvenir distinct de moi ne me restait : je me sentais vivre *comme partie du grand tout* et végéter avec les arbres et les fleurs (3). »

Ces vagues sentimens de religiosité naturaliste, bien loin de les contredire et de les ruiner, s'accommodent fort bien de dispositions assez peu tendres à l'égard des religions positives. Une religion positive est une limitation du sentiment religieux, et le propre du panthéisme est d'affranchir de toute contrainte, de toute formule la « catégorie de l'idéal. » Nous savons par Chateaubriand lui-même que, s'étant lié sur le bateau avec un jeune Anglais converti par l'abbé Nagot, le directeur des Sulpiciens, et tout prêt à entrer dans les ordres, il essaya de le détourner de cette « insigne folie » et, au risque de « s'attirer la haine des prêtres, » tenta littéralement de le *déconvertir*. Il est alors, en général, assez peu sensible aux cérémonies religieuses : « Mais je prévis dès lors, — écrit-il dans l'*Essai*, — que Tulloch, — c'est le nom de cet Anglais, — *m'échapperait*. Nos prêtres se mirent alors à faire des processions, et voilà mon ami qui *se monte la tête*, court se placer dans les rangs, et se met à chanter avec les autres. » Ce ton, cette ardeur de propagande

(1) *Voyages* (Œuvres complètes, éd. Ladvocat, t. VI, p. 71). — Ce *Journal sans date*, s'il n'est pas une fiction, n'a pas dû être restitué de mémoire à Londres : car on ne concevrait pas qu'une mémoire d'homme, fût-elle même extraordinairement fidèle, pût ainsi retenir, à plusieurs années d'intervalle, et à une heure près, les divers momens successifs de ses impressions.

(2) Voyez H.-J. Brunhes, *Ruskin et la Bible*. Paris, Perrin, 1901, in-16, ch. II.

(3) *Voyages*, p. 112. — Recevant cette page dans ses *Mémoires* (éd. Biré, t. I, p. 411), il dira : « Je me sentais vivre et végéter avec la nature dans une espèce de panthéisme. »

irréligieuse ne sont-ils pas bien significatifs (1)? Et René serait-il si vivement épris d'apostolat à rebours, s'il était aussi détaché qu'il le croit peut-être de la « religion romaine? »

De fait, un soir, sur le bateau, la cloche de la prière venant à sonner, il va « mêler ses vœux à ceux de ses compagnons; » et, sans doute, la grandeur, la majesté du spectacle lui inspire alors, avec cette velléité religieuse, des sentimens bien profanes (2). Mais au retour, au moment du naufrage, un des matelots français, nous dit-il dans les *Mémoires*, « entonna ce cantique à Notre-Dame de Bon-Secours, premier enseignement de mon enfance: *je le répétais* à la vue des côtes de la Bretagne, presque sous les yeux de ma mère. » Le danger, la pensée de la mort, la vue de la Bretagne et le spectacle de la piété bretonne, tout cela, manifestement, lui a, si j'ose dire, remis l'âme dans son état primitif; tout cela a fait surgir du fond de sa conscience les impressions religieuses de son enfance, et brusquement refoulé la couche, plus superficielle qu'il ne pense, de sentimens et d'idées qu'ont déposée dans son esprit ses lectures philosophiques.

« Le malheur est religieux, lisons-nous dans les *Natchez*; la solitude appelle la prière. » Et si nous étions plus assurés que cette singulière épopée n'eût pas été considérablement remaniée en vue de la publication en 1827, nous pourrions y noter longuement, dans le choix des personnages, — René et le P. Souël notamment, — dans la composition de leurs caractères, — surtout si l'on y joint *Atala* et *René* qui en faisaient primitivement partie, — dans la curiosité des différentes mythologies et dans l'opposition des divers « merveilleux, » dans maints détails et maintes réflexions, la persistance de la préoccupation religieuse; nous pourrions y relever aussi un trait qui ne laisse pas d'être parfois assez déplaisant, une sensualité violente et sombre qui volontiers s'accommode, s'aiguise, se renforce et se pimente du voisinage des choses de la religion. Mais encore une fois, à insister davantage, on risquerait peut-être de mêler et de con-

(1) *Essai sur les Révolutions*, éd. Garnier, in-8. p. 603-606, note (II, LIV). — Cf. p. 606-610, les réflexions d'un tour très voltairien que lui inspire la vue d'un couvent de moines aux Açores. — Tous ces détails nous sont d'ailleurs confirmés par le récit de l'abbé de Mondésir.

(2) *Mémoires*, éd. Bire, t. I, p. 348-349. — Chateaubriand a décrit cette scène, mais en idéalisant et purifiant ses propres impressions, dans le *Génie du Christianisme* (I, V, ch. XII).

fondre les diverses époques de la pensée de Chateaubriand.

Ouvrons les *Mémoires* : ils nous suffisent pour nous faire soupçonner dans le soldat poète de l'armée de Condé un observateur attentif et curieux des choses et des cérémonies religieuses. A Tournay, il s'empresse d'aller visiter la cathédrale. Au siège de Thionville, il remarque les pratiques pieuses des paysans et la touchante figure d'un curé aveugle qui « avait perdu la vue dans les bonnes œuvres comme un grenadier sur le champ de bataille. » Il retrouve le cousin Moreau, et note qu'« il portait un chapelet. » Enfin quand, blessé, malade, ne pouvant plus marcher, il s'étend dans un fossé « pour ne se réveiller jamais, » pensait-il, « je m'évanouis, ajoute-t-il, *dans un sentiment de religion.* » Nous n'avons aucune raison pour ne pas l'en croire sur parole.

Ainsi donc, il n'est certes pas chrétien, le jeune émigré de vingt-cinq ans qui, après une longue maladie, quitte Jersey pour l'Angleterre. Et même, si, dans son for intime, il a été un défenseur très peu convaincu de la cause du « trône et de l'autel, » c'est sans doute parce que, sous l'influence des philosophes, il ne la sent pas vraiment sienne. Mais c'est une âme passionnée, inquiète, — et inquiète des choses religieuses, — une âme prompte aux grands sentimens vagues, éprise d'art, de noblesse et de beauté. Enfin, c'est un homme qui a souffert, vraiment souffert, et qui même, à plusieurs reprises, a vu la mort de très près. Il lui reste à éprouver encore les misères de l'exil et les douleurs des séparations éternelles.

## V

Sur le bateau qui le conduisait à Southampton, Chateaubriand avait rencontré un compatriote érudit et lettré, M. Hingant, qui devint à Londres son compagnon d'exil et d'infortune. Repris par son mal, crachant le sang, condamné par les médecins à une mort prochaine, obligé de travailler pour vivre, René eut l'idée d'écrire sur les Révolutions comparées. Mais il fallait un éditeur et un libraire : un journaliste, homme à ressources, Breton lui-même, Peltier, l'une des plus curieuses figures de ce monde de l'émigration, se chargea de lui trouver

l'un et l'autre. Il lui procura aussi, pour lui faire gagner quelque argent, des traductions du latin et de l'anglais (1) : Chateaubriand y travaillait le jour, et la nuit à son *Essai* : il était capable d'écrire douze à quinze heures par jour. De temps en temps, des courses rêveuses à travers Londres ou aux environs, ses maigres repas avec Hingant, qui composait des romans, étaient son unique distraction. L'hiver cependant était venu, et avec lui, car les traductions n'arrivaient plus, les privations, le froid et la faim. Il faut relire ici dans les *Mémoires* le navrant récit de cette misère. Cinq jours durant, les deux amis vécurent d'un peu d'eau chaude et de miettes de sucre. « Par une rude soirée d'hiver, je restai deux heures planté devant un magasin de fruits secs et de viandes fumées, avalant des yeux tout ce que je voyais. » Hingant tenta de se suicider. Enfin, des secours leur vinrent, mais à peine suffisans pour les empêcher de mourir de faim. Heureusement, Peltier reparut : on demandait, paraît-il, un émigré pour déchiffrer des manuscrits français du xii<sup>e</sup> siècle : Chateaubriand partit pour Beccles et pour Bungay, sous le nom de M. de Combourg. Y déchiffra-t-il réellement les vieux manuscrits dont il nous parle ? Ce qui est plus sûr encore, bien qu'il ne nous en ait rien dit dans les *Mémoires*, c'est qu'il y donna des leçons de français. C'est là aussi qu'il apprit par les journaux la mort de Malesherbes, celle de sa belle-sœur et de son frère ; sa mère, sa femme et ses deux sœurs avaient été jetées en prison à Rennes ou à Paris et étaient menacées de mort à cause de sa propre émigration. Et c'est à Bungay enfin que, nouveau Saint-Preux, et moins oublieux de la *Nouvelle Héloïse* que de M<sup>me</sup> de Chateaubriand, il ébaucha, aux côtés de la charmante Charlotte Ives, ce début de roman qu'il devait si joliment nous conter plus tard, et qui a

(1) Il serait intéressant de savoir exactement lesquelles : je n'ai pu les découvrir. Cependant Chateaubriand nous dit lui-même (*Œuvres complètes*, éd. Ladvocat, t. XXII, *Préface des Mélanges et Poésies*, p. liij qu'en 1793, « grand partisan du Barde écossais, » il avait traduit presque toutes « les productions *ossianiques* » de John Smith : il a reproduit dans ce même volume trois de ces poèmes. D'autre part, à la fin de son *Essai sur la littérature anglaise*, il écrit : « Lorsque, au commencement de ma vie, l'Angleterre m'offrit un refuge, je traduisis quelques vers de Milton pour subvenir aux besoins de l'exil. » Dans une excellente étude sur les *Origines littéraires d'Alfred de Vigny* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1903, M. Ernest Dupuy a conjecturé fort ingénieusement que certains développemens du *Paradis reconquis* auraient suggéré à Chateaubriand « les traits essentiels » du *Génie du Christianisme*. Ses traductions de Milton n'auraient donc pas été inutiles au grand écrivain.

laissé ses traces dans *Atala*, dans les *Natches* et jusque dans les *Martyrs* (1).

En 1793 ou 1796, il revient à Londres, et, toujours poursuivi par l'image de Charlotte, plus passionné de gloire littéraire que jamais, il reprend avec ardeur ses travaux; et, malgré un retour offensif de la maladie, il publie, dans les premiers mois de 1797, son *Essai sur les Révolutions*. Le livre fit peu de bruit en France; il en fit davantage en Angleterre (2), surtout, ce semble, dans le monde de « la haute émigration. » Le jeune auteur y fut reçu, et y ébaucha des connaissances nouvelles : Christian de Lamoignon, qui devint son intime ami, Montlosier, le chevalier de Panat, l'abbé Delille : cette société élégante, raffinée, de mœurs parfois assez libres, paraît avoir deviné son mérite et encouragé ses débuts; peut-être même ne fut-elle pas sans quelque action sur l'orientation prochaine de sa pensée. Enfin, il revit Fontanes, qu'il n'avait guère fait qu'entrevoir à Paris, en 1789, et qui, proscrit au 18 fructidor, venait d'arriver à Londres. Les deux poètes se lièrent étroitement; l'un travaillait à sa *Grèce sauvée*, l'autre à ses *Natches* : par l'imagination et par le cœur, sinon par l'esprit, ils étaient faits pour se comprendre; et quand, en juillet 1798, Fontanes fut rappelé en France, ils avaient contracté l'un pour l'autre une amitié qui ne devait cesser qu'avec la vie.

En ce moment même, la mère de Chateaubriand se mourait à Saint-Servan. Une nouvelle période va maintenant s'ouvrir dans l'histoire de sa vie et de sa pensée.

## VI

Pour nous faire connaître son état d'esprit d'alors, nous

1 Voyez sur tout ceci le livre si curieux de M. Anatole Le Braz, *Au pays d'exil de Chateaubriand*, Champion, Paris, 1909, son article intitulé *le Premier amour de Chateaubriand* dans *l'Opinion* du 25 juin 1910, et l'article de M. Ernest Diek sur le *Séjour de Chateaubriand en Suffolk*, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* de janvier-mars 1908.

2 Je ne connais sur l'ouvrage qu'un seul article français, très élogieux d'ailleurs, mais anonyme, dans le *Républicain français* du 8 messidor an V (26 juin 1797). Deux *Revue*s anglaises au moins en ont parlé, la *Critical Review*, sans aucune espèce de sympathie (janvier-mai 1797, t. XIX, p. 494-497), et la *Monthly Review*, au contraire, avec de grands éloges (t. XXII, p. 540-547, art. XIV). Ajoutons enfin qu'un ministre anglican, le Révérend Mr Symons, aurait prêché, sans le nommer du reste, contre Chateaubriand, dans un sermon qui a été imprimé sous ce titre *The Ends and Advantages of an Establish'd Ministry*.

avons cette fois un document tout contemporain, et infiniment précieux : c'est l'*Essai sur les Révolutions*. Il faut le presser en tous sens, et tâcher d'en exprimer toute la substance psychologique.

Je sais peu de livres aussi incohérens que l'*Essai sur les Révolutions anciennes et modernes*, et j'en sais peu, même au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'aussi mal composés. Il y a de tout dans cet ouvrage inachevé : de la philosophie et de la rhétorique, de la politique et de la géologie, de l'érudition et de la poésie, des fragmens de voyages et des morceaux d'histoire, des confidences et de l'exégèse, de la raison et du sentiment, du ridicule et du sublime, le tout entassé pêle-mêle, sans le moindre souci de l'art et de logique, du bon goût et du bon sens. Personne au reste n'a été plus dur que Chateaubriand lui-même pour son premier ouvrage. « Littérairement parlant, — déclarait-il plus tard, — ce livre est détestable, et parfaitement ridicule. » C'était trop dire : le livre est surtout prodigieusement mêlé. A côté de splendides descriptions, de pages écrites de génie, et qui, déjà, sont d'un grand maître, des rapprochemens forcés et d'une puérilité choquante, Rousseau comparé à Héraclite, Annibal à Marlborough, Marat à Critias, et les Jacobins aux Spartiates. Avec cela, selon le mot de M. Faguet, « une érudition informe, mais extraordinaire, » — une érudition dont, peut-être, il ne faudrait pas vérifier de trop près les titres, car j'ai peur qu'elle ne soit souvent de seconde main, et que les sources n'en soient pas aussi nombreuses qu'on le pourrait croire. — mais qui, pour s'étaler, comme elle le fait, avec le naïf pédantisme de la jeunesse, n'en révèle pas moins une active curiosité d'esprit et une grande capacité de lecture.

A travers tout ce fatras, une idée pourtant se fait jour, et qui paraîtra intéressante, originale même, si l'on songe qu'elle est, au nom de l'histoire (1), la négation de cette religion antichrétienne du progrès continu, rectiligne, à laquelle Condorcet, dans un livre qui, selon le mot de Taine, est comme le testament philosophique du siècle tout entier, venait précisément de dresser un dernier autel. Aux yeux de l'auteur de l'*Essai*, l'homme a beau faire des révolutions, vouloir inventer du nouveau, il n'y parvient pas, il ne fait que se répéter lui-même.

(1) A ce titre, l'*Essai* est une réponse tout à la fois à l'*Esquisse* de Condorcet et à l'*Essai sur les mœurs*.

L'humanité tourne dans un cercle, et son histoire tourne dans un perpétuel recommencement. Et un amer : A quoi bon ? où l'on sentait passer toute l'énergique vibration d'un profond sentiment personnel formait comme le *leitmotif* et la conclusion dernière de l'ouvrage.

Et pourtant, l'auteur de l'*Essai* reste bien un disciple des Encyclopédistes. « Plein de son Raynal, » — c'est lui qui l'avoue, — et de Voltaire, de Diderot, de Bayle et de Volney, Chateaubriand se fait l'écho docile de leurs préjugés « philosophiques. » La religion, toutes les religions, ont pour unique fondement « la crainte de la mort, » et se confondent avec la « superstition. » « Les religions naissent de nos craintes et de nos faiblesses, s'agrandissent dans le fanatisme et meurent dans l'indifférence. » Les prêtres sont « des hommes adroits, » qui exploitent par intérêt « ce penchant de la nature humaine à la superstition, » « afin de dompter les peuples, par l'ignorance, au joug de la tyrannie civile et religieuse. » Pas de différence entre les divers cultes à cet égard. « Les prêtres de la Perse et de l'Égypte ressemblèrent parfaitement aux nôtres. Leur esprit se composait également de fanatisme et d'intolérance (1). » Voltaire, on le voit, n'aurait pas mieux dit.

Il eût aussi largement approuvé la façon quelque peu sommaire dont l'auteur de l'*Essai* esquissait l'histoire des origines chrétiennes. D'abord, « rien ne paraît moins prouvé que l'existence du Christ. » Mais n'allons même pas jusque-là. « Admettons la réalité de sa vie et l'authenticité des Évangiles. De la simple lecture de ceux-ci résulte le renversement de la divinité de Jésus. » Il n'est qu' « un homme extraordinaire » qui ressuscitait, il est vrai, des morts, *parmi la canaille*. « Quant à sa résurrection, un peu de vin et d'argent aux gardes en explique tout le mystère. » — Pareille simplicité d'explication pour l'histoire du développement chrétien : « Le mystère de la Trinité est emprunté de l'école de Platon. » « Pourquoi ces abo-

(1) *Essai Oeuvres complètes de Chateaubriand*, t. I, Paris, Garnier, s. d. gr. in-8°, p. 363, 334, 362, note 5; 369, 367, 410, 396. — Je renvoie à cette édition, parce qu'elle est la seule qui contienne les notes de ce qu'on est convenu d'appeler, je ne sais trop pourquoi, l'*Exemplaire confidentiel* : c'est un exemplaire sur lequel, peu après la publication de l'*Essai*, Chateaubriand avait écrit des notes manuscrites assez curieuses. Cet exemplaire, acquis par Sainte-Beuve, a été racheté, après la mort du critique, par la famille du grand écrivain. On trouvera ces notes aux pages 324, 325, 330, 389, 463, 469, 470, 504, 508, 509, 510, 521, 522, 529, 536, 538, 541, 542, 565, 587, 593, 607, 623 de l'édition Garnier.

minables spectacles » que nous offre l'histoire de la Réforme? « Parce qu'un moine s'avisa de trouver mauvais que le Pape n'eût pas donné à son ordre plutôt qu'à un autre la commission de vendre des indulgences en Allemagne. » « Enfin le Régent parut, et de cette époque il faut dater presque la chute totale du christianisme. » Et Chateaubriand de conclure dans une note de son *Exemplaire confidentiel* : « Cette objection est insoluble et renverse de fond en comble le système chrétien. *Au reste, personne n'y croit plus* (1). »

Assurément, il n'y croit plus lui-même, à ces « hochets sacrés, » comme il les appelle; mais il serait d'ailleurs assez embarrassé d'exposer sa propre croyance. Dans une même page, il loue Pythagore et ses « sublimes notions de la divinité, » et il parle des « absurdités du spinozisme; » ailleurs, à la suite des stoïciens, il justifie le suicide (2). Ses notes de l'*Exemplaire confidentiel* nous le montrent singulièrement sceptique à l'égard de l'immortalité de l'âme, et inclinant même à l'athéisme (3). Mais dans tout cela, rien de ferme et de définitivement arrêté. On sent un esprit disputé entre des influences et des doctrines contradictoires, une pensée qui n'a pu faire encore l'unité en elle-même, une âme désemparée, flottante, et qui, parmi ses négations et ses doutes, cherche visiblement où se prendre.

C'est qu'en effet ce disciple des Encyclopédistes oublie bien souvent les leçons qu'ils lui ont inculquées. S'il est plein de Raynal, il est plein aussi et surtout de Rousseau, — pour la personne et l'œuvre duquel il n'a pas assez d'hyperboles (4), — et de Bernardin de Saint-Pierre, dont il admire très sérieusement « le génie mathématique. » A leur école à tous deux, il a

(1) *Essai*, p. 589, 569, 590, 580, 582, 587.

(2) *Essai*, p. 427, 387, 497.

(3) « Quelquefois je suis tenté de croire à l'immortalité de l'âme; mais ensuite la raison m'empêche de l'admettre. D'ailleurs, pourquoi désirerais-je l'immortalité?... Ne désirons donc point survivre à nos cendres, mourons tout entiers, de peur de souffrir ailleurs. Cette vie-ci doit corriger de la manie d'être. » (p. 363). — « Voilà mon système, voilà ce que je crois. Oui, tout est chance, hasard, fatalité dans ce monde, la réputation, l'honneur, la richesse, la vertu même; et comment croire qu'un Dieu intelligent nous conduit? Voyez les fripons en place, la fortune au scélerat, l'honnête homme volé, assassiné, méprisé. Il y a peut-être un Dieu, mais c'est le dieu d'Épeur; il est trop grand, trop heureux pour s'occuper de nos affaires, et nous sommes laissés sur ce globe à nous dévorer les uns les autres. » (p. 536).

(4) Voyez *Essai*, p. 269, 270, 271, 302, 319, 342, 343-345, note; 394, 395, 398, 399 et note 3; 401, note a; 404, 451, 511, 521, 533-557, et les notes; 559, 584 et notes a et d; 605, note; 619 et note.

d'abord appris l'importance souveraine des questions religieuses. Toute la dernière partie de l'*Essai sur les Révolutions*, — presque le quart de l'ouvrage, trente et un chapitres sur cent vingt-six, — est consacrée à ces questions : visiblement, elles le hantent, et le passionnent de plus en plus. Quand il en vient aux objections des philosophes contre le christianisme, il se défend bien de les prendre à son propre compte : « Je rapporte, dit-il, les raisonnemens des autres sans les admettre. » Et à la fin, il renvoie aux « raisons victorieuses » des apologistes chrétiens : il est vrai que l'*Exemplaire confidentiel* ajoute ici en note : « Oui, qui ont débité des platitudes, mais j'étais bien obligé de mettre cela à cause des sots. » — Admettons, comme nous l'avons fait tout à l'heure, qu'il faille là-dessus prendre Chateaubriand au mot, et que, dans son for intérieur, il ait, à de certains momens, pleinement souscrit aux conceptions et aux négations des Encyclopédistes. Ce n'est pas du moins qu'il ait pour eux une grande sympathie, et, toutes les fois qu'il parle de « la secte athée, » en son propre nom, c'est en termes singulièrement méprisans. Il a une page des plus dures sur l'« immoralité, » la « turpitude, » les « sales romans » des philosophes. Il reproche à l'un, Helvétius, ses « livres d'enfans, » à l'autre, Diderot, les « mauvaises raisons » dont il défend son « pur athéisme, » à tous leur « rage » de destruction. « Voltaire, écrit-il, n'entend rien en métaphysique; il rit, fait de beaux vers et distille l'immoralité. » Et, dans un noble mouvement, il adjure « cette cruelle philosophie » qui « plonge le peuple dans l'impiété et ne propose aucun autre palladium à la morale » « de ne point ravir à l'infortuné sa dernière espérance (1). »

Il va plus loin encore. L'un des tout derniers chapitres du livre est intitulé : *Quelle sera la religion qui remplacera le christianisme?* Et après avoir écarté, entre autres hypothèses improbables, celle du triomphe de la religion naturelle, il s'écrie : « Cependant, *il faut une religion, ou la société périt.* En vérité, plus on envisage la question, plus on s'effraye. » Chateaubriand a bien raison de nous avertir, par une note ultérieure, qu'« il y a dans cette idée un principe d'ordre (2). » En réalité, c'est la pensée maîtresse de son *Génie du Christianisme* qui vient de lui apparaître : il a dépassé déjà et rectifié l'égoïste

(1) *Essai sur les Révolutions*, p. 388, note; 586, 593, 584, 559, 560, 548, 593.

(2) *Essai*, p. 611, 610, note a.

et aristocratique parole de Voltaire : Il faut une religion pour le peuple. Nous voilà bien loin maintenant de la simple doctrine encyclopédique.

Et déjà cette pensée se précise dans son esprit et sous sa plume; déjà, pour animer cette formule abstraite, des souvenirs, des regrets, de vagues aspirations vers une réalité vivante et prochaine naissent ou renaissent dans son âme. Il se demande quelque part d'où vient « cette vague inquiétude particulière à notre cœur. » « Je n'en sais rien, répond-il; peut-être d'une aspiration secrète vers la Divinité. » Il compose un hymne d'une admirable beauté de forme, — et qu'il reprendra dans le *Génie*, — à ce Dieu inconnu dont « il adore les décrets en silence. » Il fait plus.

Si la morale la plus pure, — écrit-il, — et le cœur le plus tendre, si une vie passée à combattre l'erreur et à soulager les maux des hommes sont les attributs de la Divinité, qui pourra nier celle de Jésus-Christ?

C'est le mot fameux de Jean-Jacques, sans doute, mais plus affirmatif, ce semble, sous cette forme interrogative, que dans le texte de l'*Émile*. Et toute la page qui suit (« Le Christ, dans sa glorieuse ascension, ayant disparu aux yeux des hommes... ») implique une adhésion, momentanée peut-être, mais plus complète cependant, que les déclarations les plus religieuses du Vicaire savoyard (1). Et l'on conçoit sans peine que, relisant trente ans plus tard de tels passages, — dont il serait facile de multiplier le nombre (2), — Chateaubriand ait pu écrire : « Ces cris religieux, échappés tout à coup et comme involontairement du fond de l'âme, prouvent mieux mes sentimens intérieurs que tous les raisonnemens de la terre. »

Ce n'est pas tout encore. Le même homme qui vient de dire que « l'esprit dominant du sacerdoce est l'égoïsme, le fanatisme, la haine, » insère, à la page suivante, un éloge des curés français si vibrant et si ému qu'il pourra le transporter tout entier dans le *Génie du Christianisme* (3). « On peut conjecturer,

(1) *Essai*, p. 462, 564-565, 570-571.

(2) « Homme, s'écrie-t-il quelque part, serais-tu assez misérable pour ne point espérer dans ce Père des affligés qui console ceux qui pleurent? » (p. 465) : voyez toute la page qui est très éloquente et fort curieuse; voyez aussi, p. 506, ce qu'il dit des Évangiles et de « leur divin auteur. » — « O mes compagnons d'infortune, écrit-il encore, je voudrais pouvoir sécher vos larmes. Mais il vous faut implorer le secours d'une main plus puissante que celle des hommes. » (p. 507.)

(3) *Essai*, p. 599-600; cf. p. 596. — Il y a bien d'autres passages de l'*Essai* rap-

ajoute-t-il, de cet état du clergé en France, que le christianisme y subsistera encore longtemps... Le protestantisme serait mal calculé pour mes compatriotes. » A propos de l'Angleterre, il déplore que « *la religion n'y ait pas assez d'extérieur,* » et, chose bien curieuse, il prête aux « philosophes modernes » ses propres préférences à l'égard de la « secte romaine. » Nous sommes, décidément, fort loin ici des rêves d'« instauration » protestante auxquels, à la même époque, se livrait M<sup>me</sup> de Staël pour le compte de la République française (1). Enfin, dans une remarquable page, il s'avise des « beautés poétiques de la religion chrétienne : »

Une religion a bien des charmes, écrit-il, lorsque, prosterné au pied des autels, dans le silence redoutable des catacombes, on dérobe aux regards des humains un Dieu persécuté; tandis qu'un prêtre saint, échappé à mille dangers, et nourri dans quelque souterrain par des mains pieuses, célèbre peut-être à la lueur des flambeaux, devant un petit nombre de fidèles, des mystères que le péril et la mort environnent.

#### Ailleurs encore :

Si le christianisme avait trouvé dans les malheurs des hommes une cause de ses premiers succès, cette cause agit dans sa plus grande force au moment de l'invasion des Barbares... Les prêtres seuls pouvaient protéger les peuples. Ce qui restait encore d'habitants attachés à l'ancien culte, se rangea sous la bannière du christianisme. Si jamais la religion a paru grande, c'est lorsque, sans autre force que la vertu, elle opposa son front auguste à la fureur des barbares, et, les subjuguant d'un regard, les contraignit de dépouiller à ses pieds leur férocité native (2).

En vérité, ne croirait-on pas lire une page du *Génie du Christianisme*? De fait, le livre presque tout entier, idée générale, thèmes essentiels, tendances caractéristiques, est enveloppé et comme perdu dans l'*Essai sur les Révolutions* sous l'amas des

portés dans le *Génie*: on trouvera les principaux aux pages 395, 402, 508, 510, 520, 551, 565, 566, 572, 600, 610, 625, 627.

(1) *Essai*, p. 602, 693. Voici ce dernier passage : « Nous sentons fort bien, fait dire Chateaubriand à ces philosophes argumentant contre les chrétiens, que vous n'auriez jamais converti les peuples au christianisme sans la solennité du culte. C'est en quoi nous préférons la secte romaine. Il est ridicule d'être luthérien, calviniste, quaker, etc., de recevoir à quelques différences près l'absurdité du dogme et de rejeter la religion des sens, la seule qui convienne au peuple. » — Voyez dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1899 l'article de M. Paul Gautier sur M<sup>me</sup> de Staël et la République.

(2) *Essai*, p. 571, 574.

lectures et des déclamations philosophiques (1); et il suffira d'une crise morale pour l'en dégager.

« *L'Essai*, a dit avec raison Chateaubriand, n'était pas un livre impie, mais un livre de doute et de douleur. » Livre profondément sincère d'ailleurs, et dont les contradictions mêmes nous font saisir sur le vif la diversité des influences qui se disputent cette âme ardente et mobile. Tantôt, docilement, et comme du bout des lèvres, avec une sécheresse qui ne laisse pas d'être significative, il répète sans originalité les leçons d'irréligion qu'il a puisées dans le commerce et dans les livres des philosophes; tantôt, avec une chaleur toute personnelle d'accent, il exprime son inquiétude, et sa curiosité croissante des choses religieuses. Évidemment, son siège n'est pas fait, et il n'a pas dit encore son dernier mot. Car que son livre, en posant tout à la fin le problème religieux, s'abstienne de conclure, cela prouve au moins que pour lui la question reste ouverte encore. Et, sans doute, nous sommes éclairés par ce qui va suivre, et nous avons aujourd'hui beau jeu à prévoir l'avenir. Mais il semble pourtant qu'à lire de près cet « étonnant » *Essai sur les Révolutions*, comme l'appelait, paraît-il, Armand Carrel, un lecteur contemporain et clairvoyant aurait pu pressentir que l'auteur était à la veille d'une crise religieuse.

## VII

Le propre des grands événemens tels que la Révolution française est de déterminer dans une foule d'âmes des états moraux qui tantôt les rapprochent, tantôt les opposent violemment les unes aux autres. On se croyait différent, et on se retrouve semblable. On se croyait frère, et on se retrouve ennemi. Il est facile de vérifier la première observation à propos d'un certain nombre de contemporains de Chateaubriand, dont l'évolution peut servir à éclairer la sienne.

Presque en même temps que l'*Essai sur les Révolutions* paraissaient, également sous l'anonyme, deux ouvrages dont les auteurs allaient jouer, eux aussi, un rôle dans l'histoire des

(1) En extrayant un certain nombre de pages de l'*Essai sur les Révolutions* et en les publiant à la suite les unes des autres, on pourrait composer un véritable *Génie du Christianisme* abrégé. Voyez à cet égard nos *Pages choisies de Chateaubriand*, Hachette, 1911, p. 47-52.

idées de leur temps. Ce sont la *Théorie du Pouvoir*, de Bonald, et les *Considérations sur la France*, de Joseph de Maistre (1).

S'il est un homme qui n'ait guère évolué dans sa vie, et qui soit déjà tout entier dans son premier livre, c'est bien cet adversaire né de l'évolution, cet admirateur de « M. Bossuet » qui s'appelle M. de Bonald. Les idées, ou plutôt l'idée qu'il professe dans cet ouvrage, il semble l'avoir eue de toute éternité : et cette idée, c'est que le salut non seulement de la France, mais des sociétés modernes est dans le retour aux principes monarchiques et surtout catholiques (2). Du moins, cette idée, la Révolution, en le créant écrivain, lui en a fait prendre plus fortement conscience. A la lumière des événemens contemporains, il a compris plus nettement que le Chateaubriand de l'*Essai* l'excellence et la nécessité sociale de la religion. « Première loi fondamentale des sociétés civiles, écrit-il, RELIGION PUBLIQUE (3). » — c'est lui qui souligne ainsi ; — et toute la seconde partie de son livre est une véritable et fort curieuse apologétique sociale du christianisme. « D'autres, dit-il, ont défendu la religion de l'homme ; je défends la religion de la société (4). Et il tient parole. S'il est vrai, comme le prétend le fils de Bonald, que Bonaparte ait reçu la *Théorie du Pouvoir*, et qu'il l'ait lue avec attention, la leçon ne dut pas être perdue pour le futur négociateur du Concordat (5).

1 *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile démontrée par le raisonnement et par l'histoire*, par M. de B\*\*\*, gentilhomme français. 1796. 3 vol. in-8 (s. l.) ; — *Considérations sur la France*, Londres [Bâle], 1796, in-8 ; iv-242 p.

(2) Je dis surtout ; car si déjà, dans la *Théorie*, Bonald opère la fâcheuse alliance, et qu'on lui a si souvent reprochée, « du trône et de l'autel, » — au point qu'il ne craint pas d'écrire : « Telle est en peu de mots la marche et l'analyse de mes preuves de la *nécessité*, ou, ce qui est la même chose, de la divinité de la religion chrétienne, et de la nécessité, oserais-je dire, de la divinité du gouvernement monarchique, » (t. II, p. 480). — néanmoins, sentant peut-être obscurément le danger de cette confusion, il fait ailleurs ce précieux aveu : « La religion, *sans la constitution politique*, peut conserver un peuple, et la constitution politique sans la religion ne peut défendre la société. » t. I, p. 60).

(3) *Théorie*, t. I, p. 49. Voyez d'autres vigoureuses formules de la même pensée, p. 64, 249, 250, etc., et à la fin du tome II, une intéressante réfutation de l'*Esquisse* de Condorcet.

4. *Théorie*, t. II, p. 5. Ailleurs, Bonald parle d'« une démonstration de l'existence de Dieu, d'une évidence *sociale*, si j'ose, ajout'e-t-il, me servir de cette expression. » t. I, p. 56-57).

(5) *Notice*, etc., au t. VIII, p. 455 des *Œuvres de Bonald*, 4<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1843 ; cette édition est la meilleure des *Œuvres complètes* : on y a réimprimé la *Théorie* aux t. III et IV. — Cf. l'Allocution de Bonaparte aux curés de Milan (5 juin 1800) : « Nulle société ne peut exister sans morale, et il n'y a pas de bonne

Il lut aussi, puisqu'il les acheta, paraît-il, à Milan, les *Considérations sur la France*, dont la cinquième édition était alors en vente. Sous une forme plus ramassée et plus brillante, avec des vues d'avenir parfois singulièrement profondes, Joseph de Maistre y exprimait des idées analogues à celles de Bonald. « Toutes les institutions imaginables, écrivait-il, reposent sur une idée religieuse, ou ne font que passer. » Et, fort de cette conviction, il déclarait que « tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses, ou qu'il va se former une nouvelle religion, ou que le christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire (1). » C'était répondre, en la posant avec plus de netteté, à la question même que Chateaubriand, on l'a vu, soulevait à la fin de son livre; et, chez les deux écrivains, c'est le spectacle des événemens de France qui a provoqué cette rencontre d'idées et de préoccupations. Car si Joseph de Maistre, lui, n'a jamais cessé d'être chrétien, il semble pourtant qu'il ait été, dans la première période de sa vie, bien plus entamé par l'esprit du siècle que ne l'a jamais été Bonald. Ses premiers discours nous le montrent sous l'influence de Rousseau; il était en relations avec les illuminés de Lyon, avec Saint-Martin et son école; il était affilié à la franc-maçonnerie; à Turin même, il passait pour un « jacobin (2). » C'est la Révolution qui, en faisant de lui un émigré et un publiciste, a fixé ce mysticisme inquiet, ce vague besoin d'échapper aux formules traditionnelles, et l'a définitivement rangé aux côtés de Bonald.

Maistre et Bonald sont des croyans : Rivarol, lui, n'en est pas un; mais c'est un homme d'esprit et de goût, et, comme tel, de très bonne heure, il a compris, et, s'il faut l'en croire, il a même un jour essayé de faire entendre à Voltaire que « l'impiété est la plus grande des indiscretions. » La Révolution devait lui faire déclarer qu'elle est la plus dangereuse des erreurs sociales. En 1797, dans ce *Discours préliminaire* qui, à bien des

morale sans religion. Il n'y a donc que la religion qui donne à l'État un appui ferme et durable. Une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole... La France, instruite par ses malheurs, a enfin rouvert les yeux, elle a reconnu que la religion catholique était comme une ancre qui pouvait seule la fixer dans ses agitations. »

(1) *Considérations*, éd. originale, p. 77. Voyez tout ce chapitre v.

(2) Voyez, au tome I des *Œuvres complètes de J. de Maistre*, Lyon, Vitte, 1884, in-8, la *Notice* de son fils, p. viii.

égards, est comme l'esquisse d'un *Génie du Christianisme* écrit par un incrédule impartial et respectueux : « Il me faut, écrivait-il, comme à l'univers, un Dieu qui me sauve du chaos et de l'anarchie de mes idées... Le vice radical de la philosophie, c'est de ne pas pouvoir parler au cœur. Or l'esprit est le côté partiel de l'homme; le cœur est tout... Tout État, si j'ose le dire, est un vaisseau mystérieux qui a ses ancres dans le ciel (1)... » Joseph de Maistre lui-même n'aurait pas mieux dit.

« Si nous ne devons mourir que quand La Harpe sera chrétien, aurait dit un jour Chamfort, nous sommes immortels. » Ce jour devait arriver pourtant. Ce disciple chéri de Voltaire (2) qui avait applaudi comme tant d'autres aux débuts de la Révolution, devenu suspect de modérantisme à son tour et l'une des victimes de la Terreur, jeté en prison (3), menacé de mort, se mit à lire les *Psaumes*, où, jusqu'alors, il n'avait cherché que des « beautés poétiques, » à les traduire et à les commenter au point de vue littéraire (4), puis, bientôt frappé des « beautés d'un ordre supérieur (5) » que cette lecture lui révélait, il y joi-

(1) Voyez sur Bivarol le livre si savant, si spirituel et si vivant que M. André Le Breton lui a consacré (Paris, Hachette, 1895, in-8). M. Le Breton a trouvé dans les *Pensées inédites* de Bivarol une bien curieuse note concernant Chateaubriand. La voici : « On me fit lire à Hambourg une esquisse sur le *Génie du Christianisme*, imprimée à Londres, qui annonce un ouvrage plus complet et plus étendu. Il y a du Fénelon et du Bossuet dans cette esquisse, et l'auteur, qui est jeune encore, nous promet un homme religieux et un grand écrivain. » (p. 162).

(2) Voyez sur La Harpe les deux articles de Sainte-Beuve (*Lundis*, t. V), celui de Paul Albert dans son *Dix-huitième siècle*, et surtout le *Mémoire* placé en tête des *Oeuvres choisies et posthumes de M. de La Harpe*, Paris, Migneret, 1806, 1 vol. in-8. Nous n'avons pas encore sur cet écrivain le livre que réclamait déjà Sainte-Beuve, et qu'il mériterait autant que bien d'autres.

(3) Les ennemis de La Harpe, — il en avait beaucoup, comme on le sait, — ont essayé de faire entendre que « le mandat d'arrêt » avait été la cause unique de son brusque revirement; il ressort d'une note de La Harpe (*Du Fanatisme, etc.*, 1<sup>re</sup> éd., 1797, p. 77-78), qu'il n'avait pas attendu le « mandat d'arrêt » pour condamner les excès révolutionnaires.

(4) Ce travail a été l'origine du livre que La Harpe a publié en 1798, chez Migneret, le *Pseautier*, en français, traduction nouvelle... précédée d'un *Discours sur l'esprit des Livres saints et le style des Prophètes*, ouvrage qui serait à rapprocher, d'une part, du livre de Sylvain M[aréchal], *Pour et contre la Bible* (à Jérusalem, l'an de l'ère chrétienne, 1801, in-8), et, d'autre part, de certaines pages du *Génie du Christianisme* (II, vi).

(5) Ce sont les expressions mêmes de l'auteur anonyme du *Mémoire*. Je note dans ce *Mémoire* un mot de Saint-Lambert, rapporté par La Harpe, et fort curieux à cette date : « Le seul de ces athées avec qui j'aie été lié, écrivait La Harpe, c'est M. de Saint-Lambert qui me pardonnait ma croyance en Dieu comme un système plus poétique qu'un autre. » (p. 11).

gnit celle de l'Évangile et de quelques autres livres, et rapidement, mais graduellement, il se sentit « rendu à la foi. » Un mot de l'*Imitation* fit le reste (1). Lui aussi, il pleura et il crut. Remis en liberté, il se fit, et non sans courage, d'abord dans ses leçons du Lycée, puis dans une série de brochures, le défenseur ardent des idées qu'il avait jusqu'alors combattues. « Même politiquement parlant, écrivait-il dans l'un de ces opuscules, il est d'une impossibilité absolue qu'un ordre social quelconque subsiste sans une religion, sans un culte public (2). » On croirait lire une formule de Bonald. Et combien d'autres idées de La Harpe ne lui sont-elles pas communes avec Joseph de Maistre, avec Bonald, avec Chateaubriand (3)! Chose plus caractéristique encore, il entreprend une *Apologie de la Religion* qu'il n'a pu achever, mais dont il nous a laissé d'intéressans fragmens. Il pouvait mourir d'ailleurs : il avait lu et salué le *Génie du Christianisme*.

Il n'est pas le seul qui, quelques années plus tard, en ouvrant ce livre célèbre, y ait comme retrouvé l'écho de sa propre expérience et l'image de son histoire morale. Joubert lui-même, le délicat, l'exquis et religieux Joubert, après une enfance pieuse et plusieurs années passées parmi les Pères de la Doctrine chrétienne, était venu à Paris; il y avait fréquenté La Harpe, Mar-

(1) *Mémoire*, p. LIII-LV. — Le « cas » de La Harpe présente tant d'analogies avec celui de Chateaubriand, qu'il me paraît bon de céder ici la parole à La Harpe lui-même : « Je tombai, écrit-il, la face contre terre, baigné de larmes, étouffé de sanglots, jetant des cris et des paroles entrecoupées. Je sentais mon cœur soulagé et dilaté, mais en même temps comme prêt à se fendre. Assailli d'une foule d'idées et de sentimens, je pleurai assez longtemps, sans qu'il me reste d'ailleurs d'autre souvenir de cette situation, si ce n'est que c'est, sans aucune espèce de comparaison, ce que mon cœur a jamais senti de plus violent et de plus délicieux. » (p. LV-LVI). — Sainte-Beuve dit excellemment : « Cette conversion soudaine de La Harpe, ce qu'elle laissa subsister du vieil homme en lui, ce qu'elle y modifia peut-être par endroits, mériterait toute une étude morale. »

(2) *Du Fanatisme*, etc., p. 39.

(3) Voyez, entre autres, *Du Fanatisme*, p. 106, le passage qui commence par : « Vous avez rétabli la liberté du culte... : » on croirait lire une page du *Génie*. Et dans la *Préface* de son *Apologie*, à propos d'une lecture du sermon de la Cène : « C'est alors que je m'écrie : *Que la religion est belle!* Elle est belle comme le ciel dont elle est descendue; elle est grande comme le Dieu dont elle est émanée; elle est donc comme le cœur de J.-C. qui nous l'a apportée. » (*Œuvres choisies*, etc., t. IV, p. 78). — A en juger par les fragmens qui nous en restent, l'*Apologie* de La Harpe aurait eu surtout un caractère philosophique; mais elle offre, comme on peut voir, plus d'un trait commun avec l'apologétique surtout esthétique de Chateaubriand, auquel il a dû sans doute donner plus d'un conseil; et Peltier, en annonçant le *Génie* dans son *Paris*, déclarait même que le livre avait été écrit en collaboration avec La Harpe, et contenait des notes de ce dernier.

montel, d'Alembert, Diderot surtout, dont la fougue, les allures de prophète le séduisirent profondément. Il « connut toutes les passions, » et toutes les audaces de la pensée. Sa mère qu'il aimait fort, et dont il a parlé en termes touchans, avait bien souffert de ces écarts. « Elle a eu bien des chagrins, disait-il plus tard, et moi-même, je lui en ai donné de grands par ma vie éloignée et philosophique. Que ne puis-je les réparer tous ! » Il n'avait pas, à ce qu'il semble, attendu la Révolution pour commencer l'évolution qui devait, selon son mot, « le ramener aux préjugés. » Dans deux mystérieux opuscules, qu'on nous a révélés récemment, et dont il paraît bien l'auteur, on peut le voir « par un long détour » reprendre « le chemin de la vérité. » Mais la Révolution dut précipiter le retour. « La Révolution, a-t-il écrit, a chassé mon esprit du monde réel en me le rendant trop horrible. » Et parmi bien d'autres *pensées* qui sont tout autant d'hommages pieux rendus au « génie du christianisme, » je note celle-ci qui les résume presque toutes : « La religion est la poésie du cœur; elle a des enchantemens utiles à nos mœurs; elle nous donne et le bonheur et la vertu (1). »

Fontanes (2) est inséparable de Joubert, « le seul homme, disait-il, que j'estime, chérisse et honore sans restriction. » Ils s'étaient connus à Paris. D'origine protestante, mais élevé par une mère catholique, par un prêtre janséniste et par les oratoriens de Niort, la vie facile du monde et des lettres avait entraîné le jeune Fontanes dans son tourbillon. Il s'était épris de Voltaire. Mais de son éducation première il avait gardé un certain tour d'imagination et de sensibilité volontiers religieux, sinon chrétien : *la Chartreuse, le Jour des morts* (3) nous en sont

(1) *Pensées*, éd. Raynal, p. 4, 21 (I, LX). — Cf. Toutes les *pensées* du titre I. en particulier les *pensées* LIII, LXI, LXII, LXV, LXVIII, LXX, CVII, CXII, CXIX, CXXVII. — Voyez sur Joubert la *Revue* du 15 août 1910.

2 Voyez, sur Fontanes, l'article de Sainte-Beuve (*Portraits littéraires*, t. II), et son *Chateaubriand*; les *Mémoires d'Outre-Tombe*; les *Correspondans de Joubert*; Louis Bertrand, *la Fin du classicisme et le retour à l'antique*, p. 329-340; Henri Potez, *l'Élégie en France avant le Romantisme*, p. 331-349; et G. Pailhès, *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, et *Du nouveau sur Joubert*. Fontanes est encore un de ces sujets qui mériteraient tout un livre.

(3) Dans son *Paris* du 24 octobre 1795, Peltier publiait *le Jour des Morts*, et il écrivait à ce propos : « On se rappelle le mot de Voltaire à un jeune poète qui le consultait sur le parti qu'il devait prendre dans son ouvrage sur Dieu : *Le parti de Dieu, c'est le plus poétique*. Entre les idées religieuses qui peuvent émouvoir l'âme et intéresser l'imagination, la Fête des Morts est particulièrement propre à

la preuve. La Révolution lui inspira une profonde horreur pour l'anarchie sociale. En 1790, il écrivait à Joubert : « Ce n'est qu'avec Dieu qu'on se console de tout. J'éprouve de jour en jour combien cette idée est nécessaire pour marcher dans la vie. J'aimerais mieux me refaire chrétien comme Pascal... que de vivre à la merci de mes opinions ou sans principes, comme l'Assemblée nationale; il faut de la religion aux hommes, ou tout est perdu. » Un peu plus tard, dans le *Mémorial* et dans son enseignement à l'École centrale, il prêchait le retour aux idées conservatrices en politique, en religion, en littérature : il démontrait que les grands écrivains du siècle de Louis XIV méritaient mieux le titre de « penseurs » que les « rhéteurs » et les « sophistes » de l'âge qui a suivi ; bref, il préludait déjà à ce rôle d'apologiste discret, et d'inspirateur ou de conseiller qu'il devait jouer bientôt auprès de Chateaubriand. Nul doute que les entretiens de Fontanes à Londres n'aient été singulièrement utiles au futur auteur du *Génie du Christianisme*.

Le « génie du christianisme : » la formule était si heureuse, elle répondait si bien à un état et à un désir de l'opinion publique, qu'un autre que Chateaubriand allait la découvrir de son côté, et à l'insu même de celui qui devait en faire la fortune. Cet autre écrivain, c'est Ballanche (1). Dans un livre dont la première ébauche date de 1797, et qu'il a intitulé *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*, il disait, à propos du *Télémaque* : « Ce beau livre est fondé tout entier sur une base mythologique : mais combien de choses, et ce sont les plus belles, qui n'ont pu être inspirées que par le génie du christianisme ! » La voilà, la forte et magique parole qui bientôt sera lancée comme un défi ou comme une

produire cet effet... Et si l'on joint à cette puissance des idées religieuses le charme des tableaux analogues de la nature, on est sûr d'atteindre le véritable but des beaux-arts, c'est-à-dire de toucher et de plaire. L'auteur du *Jour des Morts* y a complètement réussi. » t. III, p. 172. — Ces lignes n'ont pu manquer de tomber sous les yeux de Chateaubriand, et nous pouvons être assurés qu'elles n'ont pas été perdues pour lui.

(1) Sur Ballanche, voyez les études de Sainte-Beuve (*Portraits contemporains*, t. II), de J.-J. Ampère (*Ballanche*, Paris, René, 1848, in-8), de M. Fagnet (*Politiques et Moralistes*, t. II), et les ouvrages de M. Ch. Huit, *la Vie et les Œuvres de Ballanche*, Paris, Vitte, 1907, in-8, et de M. Gaston Frainnet, *Essai sur la philosophie de P.-S. Ballanche*, Paris, Picard, 1903, in-8. — Cf. dans notre *Chateaubriand, études littéraires*, notre étude intitulée : *Simple recherche de paternité littéraire*.

devise au jeune siècle qui se lève. « Cette même religion, écrit-il encore, à qui nous devons tant et de si grands bienfaits, est encore le principe fécondateur de tous nos succès dans la littérature et les arts (1). » Et tout le livre n'est que l'illustration de cette idée, dont l'auteur a très nettement senti toute la « nouveauté. » Né à Lyon, élevé dans une famille croyante, il ne semble pas que jamais Ballanche se soit détaché des croyances héréditaires. Mais il a, jeune encore, connu la maladie et de terribles souffrances physiques ; il a vu dans sa ville natale, où la Révolution fut épouvantable, le sang couler à larges flots : il s'est replié sur lui-même ; il a, plus qu'on ne le fait d'ordinaire, à son âge, approfondi son christianisme, et il y a trouvé non seulement le principe d'une « palingénésie sociale, » mais encore une « Poétique universelle. »

Rassemblons maintenant tous ces traits épars. A cette date, entre 1797 et 1800, l'âme française achève sa douloureuse et sanglante expérience. Pendant près d'un siècle, elle a joué avec les idées pures ; elle s'est enivrée d'abstractions ; elle a tourné en dérision, elle a tenté de ruiner et d'abolir ce qu'elle appelait un « préjugé, » et ce qui, à son insu, la faisait vivre. Puis, l'heure de la tourmente venue, elle a vu se réaliser dans les faits son lointain idéal : brusquement, sans transition, elle a vu comme face à face cet « homme de la nature » dont on lui avait dit tant de merveilles. Subitement, les visions les plus sanglantes, les spectacles les plus horribles se sont trouvés associés pour elle aux idées et aux paroles dont elle s'était le plus naïvement enchantée. « Fraternité ou la mort. » Le lien social dissous, « la société, selon l'expression de Taine, devenant un coupe-

(1) *Du sentiment*, p. 182, 183. Voyez tout le chapitre intitulé : *De la religion catholique (De ses monuments, de sa morale, de son influence sur la littérature et les arts)*. — Cf. encore, p. 179 : « Poètes, car c'est aussi à vous que je parle, sans doute ces merveilles ineffables sont bien au-dessus de votre génie ; mais ne croyez cependant pas que vous ne puissiez vous parer des ressources de la mythologie ; ah ! loin de vous ce blasphème que Boileau a le premier osé proférer ! » Dans son *Introduction*, il énumère les plus récents des « apologistes ou des historiens du sentiment, » A. Smith, Bernardin, Rivarol etc... Kant, et il se donne pour leur continuateur. Le livre *Du sentiment*, publié en 1801, n'a pas été réimprimé dans les *Œuvres complètes* de Ballanche. « C'est un *Génie du Christianisme* enfantin, dit un peu durement M. Faguet, mais qui a paru avant le *Génie du Christianisme*. » Voyez, p. 166 un curieux passage où Ballanche semble appeler de ses vœux, pour exprimer ses propres idées, un plus puissant écrivain que lui.

gorge ou un mauvais lieu, » l'incertitude du lendemain, des menaces perpétuelles de dénonciation ou de mort, voilà par quelles réalités brutales se traduisait pour elle l'abandon de l'ancien idéal. En même temps, le souvenir, poétisé par le malheur, des antiques services sociaux rendus par l'idée chrétienne, la vue presque quotidienne des nobles dévouemens secrets qu'elle inspirait encore, tout préparait dans les âmes la lente revision d'un procès sans doute prématurément jugé. De toutes parts, sous la pression des malheurs publics, chacun redescend au fond de sa conscience, et beaucoup y retrouvent le christianisme qu'ils en avaient cru disparu : de toutes parts des conversions se produisent. On se dit non seulement qu'il faut une religion pour le peuple ; mais beaucoup reprennent à leur compte le mot du moraliste : « Faut-il opter ? Je ne balance pas, je veux être peuple (1). » A travers les esprits les plus divers lentement se fait jour l'idée du fondement religieux, du fondement chrétien de l'institution sociale (2). Autour de cette idée centrale, et qu'on approfondit en tous sens, plus qu'on n'avait fait encore, des idées connexes, et jadis inaperçues, viennent se grouper peu à peu. Si la société a besoin du christianisme, si, de toutes les religions connues, le christianisme est socialement la meilleure et la plus parfaite, pourquoi son excellence se bornerait-elle à l'ordre strictement social et moral ? Et puisqu'il n'y a pas de société véritable, de société vraiment humaine sans art et sans littérature, pourquoi le christianisme, même dans ce domaine que, sur la foi du vieux Boileau, on paraissait lui interdire jusqu'alors, ne ferait-il pas sentir son heureuse, sa divine influence?... Pourquoi ne serait-il pas capable de fournir ce principe de renaissance artistique et littéraire que, dans l'universelle décadence du goût et de l'art, on cherche partout sans parvenir à le trouver?... Le *Génie du Christianisme* est dès lors pensé, rêvé, deviné, appelé par tout ce qu'il y a de jeune et de vivant dans l'âme française contempo-

(1) Dans un petit livre contemporain du *Génie, Du retour à la religion*, par Paul Didier, 2<sup>e</sup> éd. Paris, 1892, in-8, je lis ceci : « Ils blasphèment ceux-là qui disent qu'il faut *une religion pour le peuple* et qui semblent ne la croire digne que de lui, ou lui seul digne d'elle... Le peuple, c'est tous les citoyens. » (p. 66-67).

(2) M. F. Baldensperger a très bien montré que cette idée se montre fréquemment dans les ouvrages de l'émigration française à Londres : *Chateaubriand et l'émigration française de Londres, Revue d'histoire littéraire de la France*, décembre 1907, p. 603-605).

raîne ; il ne manque plus qu'un grand écrivain — et un converti — pour l'écrire.

## VIII

A Londres, malgré le demi-succès de son *Essai sur les Révolutions*, Chateaubriand avait renoncé à en publier la suite, et il travaillait obscurément, tristement à ses *Natchez*. Fontanes avait deviné son génie : certains fragmens du poème en prose lui avaient paru « admirables. » « Travaillez, lui écrivait-il, mon cher ami, devenez illustre. Vous le pouvez : l'avenir est à vous. » Et Chateaubriand lui répondait, en lui avouant son découragement et sa tristesse : « Il y a déjà six ans que je vis pour ainsi dire de mon intérieur, et il faut à la fin qu'il s'épuise. Et puis, cet Argos dont on se ressouvient toujours, et qui, après avoir été quelque temps une grande douceur, devient une grande amertume (1) ! » Notons le mot : « Il y a six ans. » Depuis six ans, en effet, c'est-à-dire depuis qu'il avait quitté le sol français, René avait vécu d'une vie surtout intérieure (2). Il avait connu la vraie souffrance, physique et morale. De telles dispositions sont singulièrement favorables aux examens de conscience complets, à l'entière franchise avec soi-même et avec les autres (3). « J'ai profité de ces leçons, disait-il plus tard ; la vie sans les maux qui la rendent grave est un hochet d'enfant. »

A cette expérience toute personnelle de la vie venaient se joindre les leçons fortuites du dehors. A Londres, à Beccles, à Bungay, il avait pu faire connaissance avec le protestantisme anglais, et la froideur de son culte, les habitudes bourgeoises et mondaines de ses ministres avaient dû plus d'une fois choquer ou révolter ce tempérament d'artiste (4). D'autre part, les choses du catholicisme lui étaient redevenues plus familières et plus sympathiques. Il avait entrevu ces admirables « prêtres martyrs que les Anglais saluaient en passant, » et dont l'action va se

(1) Lettre du 15 août 1798, publiée par G. Pailhès. *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, p. 33-37.

(2) « Le moi se fait remarquer chez tous les auteurs qui, persécutés des hommes, ont passé leur vie loin d'eux. » (*Notice* en tête de l'*Essai sur les Révolutions*, 1<sup>re</sup> édition.)

(3) « Dans la pratique journalière de l'adversité, j'ai appris de bonne heure à évaluer les préjugés de la vie. » (*Essai*, éd. Garnier, p. 271.)

(4) *Essai*, p. 600, 602-603. — Cf. *Mélanges littéraires*, éd. Pourrat, p. 11-14.

faire si efficacement sentir sur les débuts du mouvement d'Oxford ; il les observe disant leur bréviaire ; il travaille à orner des chapelles dans de vieilles masures pour de douloureux anniversaires, et il s'avoue « tout ému d'une oraison funèbre prononcée par un curé émigré (1) ; » il aime à s'égarer enfin et à rêver sous les voûtes de Westminster : stations d'artiste, certes, et d'artiste épris de l'art gothique, mais aussi d'homme en quête d'émotions religieuses (2).

C'est qu'aussi bien il est alors dans un très curieux état d'exaltation sentimentale dont témoignent assez son aventure avec Charlotte Ives, mainte page de l'*Essai*, et toutes ses lettres de cette époque (3). L'exil, la misère, la solitude matérielle et morale, les angoisses publiques et privées, la pensée d'une fin prochaine ont tendu tous les ressorts de son être intime. Une sensibilité toute prête à déborder, qui se contient à peine et qui, au moindre choc, va s'épandre, voilà ce qu'on sent vibrer dans tout ce qu'il écrit alors. Il y a des larmes prêtes à couler dans ce style. C'est exactement l'état si finement décrit par le poète :

On a dans l'âme une tendresse  
Où tremblent toutes les douleurs...

Les rêves poétiques dont il se repaît ne lui suffisent point. Nous l'avons vu, dans l'*Essai sur les Révolutions*, tourmenté et

(1) *Mémoires*, éd. Biré, t. I, p. 320-321, 324. — Il a vu, entre autres, à Londres (*Mémoires*, t. II, p. 160), le célèbre abbé Carron, l'un des directeurs de Lamennais. — Voyez F. Plasse, *le Clergé français réfugié en Angleterre*, Paris, Palmé, 1886, 2 vol. in-8; Abbé Sicard, *L'Ancien clergé de France*, t. III, Paris, Lecoffre, 1903, in-8; P. Thureau-Dangin, *la Renaissance catholique en Angleterre*, t. I, Paris, Plon.

(2) « Une fois, je m'oubliai dans l'admiration de cette architecture pleine de fougue et de caprice. Dominé par le sentiment de la *vastité sombre des églises chrétiennes*, j'étais à pas lents. » *Mémoires*, t. II, p. 116.) — Il est alors assez préoccupé des questions d'art : voyez sa curieuse *Lettre sur l'art du dessin dans les paysages*, datée de Londres, 1795 (*Œuvres complètes*, éd. Ladvocat, t. XXII, p. 3-15).

(3) Voyez, entre autres, le chapitre de l'*Essai* intitulé : *Aux infortunes*. Le ton de ses premières lettres à Fontanes est très monté, très passionné, déclamatoire, si l'on veut, mais touchant d'évidente sincérité : « Adieu, croyez au sincère, au très sincère attachement de votre ami des terres de l'exil. » 15 août 1798. — « Quel long silence... et que de choses d'antériorité on aurait à vous dire ! » (19 août 1799. — « Le ciel m'est témoin que les miens (mes yeux) n'ont jamais cessé d'être pleins d'eau toutes les fois que je parle de vous... Il (Dieu) aura désormais avec vous toutes mes pensées. » 27 octobre 1799). J'anticipe ici, mais à dessein. — Voyez également la pièce intitulée *les Tombeaux champêtres*, élégie imitée de Gray, que Chateaubriand publiait le 11 décembre 1797 dans le *Paris de Peltier* (par M... de S. Malo, auteur de l'*Essai sur les Révolutions anciennes et modernes*).

comme obsédé, et de plus en plus, par le problème religieux, et sur ce point non plus, il n'est pas parvenu à se satisfaire : il passe d'un extrême à l'autre avec une sorte d'impatience fébrile où se manifeste surtout une douloureuse incertitude. Les critiques dont son livre a été l'objet ont dû lui faire retourner la question sous toutes ses faces (1); et s'il avait été tenté de trop pencher du côté des Encyclopédistes, le souvenir de ses conversations avec Fontanes aurait suffi à le détacher de cette « philosphaiillerie » que le rédacteur du *Mémorial* détestait si fort. Mais Fontanes était parti. Chateaubriand était plus « isolé, » plus « triste, » plus « malheureux » que jamais. Plus que jamais aussi il éprouvait ce vague et impérieux besoin de tendresse que l'amitié de Fontanes avait rempli quelque temps. « *Si vous avez quelque humanité,* lui disait-il, à la date du 15 août 1798, *écrivez-moi souvent, très souvent.* » Quelques jours après, il apprenait la mort de sa mère.

Le coup fut rude, et l'émotion profonde. Chateaubriand avait pour sa mère une réelle tendresse : n'était-elle pas, avec Lucile, l'être qui l'avait le plus et le mieux aimé (2) ? Pauvre

(1) J'ai indiqué plus haut les principaux articles dont l'*Essai* a été l'objet. Chateaubriand a répondu à ses critiques par une lettre que Peltier a publiée dans son *Paris* du 10 juillet 1797, et que j'ai réimprimée dans mon *Chateaubriand*, Hachette, 1904, p. 257 : « Je ne suis point théologien, y disait-il, et je suis prêt à reconnaître tout ce qu'on voudra. Si j'ai avancé des erreurs, je les désavoue. Je respecte aussi bien que le Rev. Mr Symons la Religion et ses ministres, je pense comme lui qu'un peuple d'athées serait un peuple de scélérats... Que dois-je penser d'après toutes ces contradictions?... Qu'il faut se contenter d'être simples de cœur, amis des malheureux, adorateurs de Celui qui voit et juge les hommes, et laisser les disputes d'opinion à ceux qui s'occupent de songes... »

(2) Sans doute, elle avait été une éducatrice un peu distraite; sans doute, elle avait eu pour son fils aîné une préférence marquée. Mais Chateaubriand n'était pas homme, au moment de la mort, à se souvenir des torts qu'on avait pu avoir envers lui. Il nous dit qu'il a pleuré son père. Je crois qu'il avait la sensibilité plus altruiste qu'on ne l'a prétendu quelquefois. Dans une lettre un peu postérieure à la nouvelle de la mort de sa mère, et écrit sous le coup de l'émotion que lui causa la mort de M<sup>me</sup> de Farey, on lit ces paroles, dont l'accent ne saurait tromper : « ...Dieu qui voyait que mon cœur ne marchait point dans les voies iniques de l'ambition, ni dans les abominations de l'or, a bien su trouver l'endroit où il fallait le frapper, puisque c'était lui qui en avait pétri l'argile et qu'il connaissait le fort et le faible de son ouvrage. Il savait que j'aimais mes parents et que là était ma vanité : il m'en a privé afin que j'élevasse les yeux vers lui... » (Lettre du 25 octobre 1799). — Pourquoi Sainte-Beuve qui le premier a publié cette lettre de Chateaubriand (*Lundis*, t. X, et *Chateaubriand*, t. 1, p. 177-182), après avoir déclaré « qu'elle prouve sa sincérité, » et comme pour rattraper cet aveu, s'empresse-t-il aussitôt d'ajouter : « sa sincérité, je ne dis pas de fidèle (cet ordre supérieur et intime nous échappe), mais sa sincérité d'artiste et d'écrivain ? » En vérité, si cette lettre, comme l'a dit encore Sainte-Beuve, « est évidemment cette

mère ! elle était morte loin de lui, « sur un grabat : » à soixante-douze ans, elle avait connu la prison, les mauvais traitemens : elle avait vu périr sur l'échafaud une partie de ses enfans, elle avait pleuré enfin sur les égaremens de son dernier né, de ce fils pour lequel elle avait rêvé le sacerdoce, et aujourd'hui devenu l'ennemi de cette foi chrétienne qui seule l'avait soutenue dans ses propres épreuves... Et peu à peu, voilà que du fond de son trouble et parmi ses larmes, surgissent, avec le remords « d'avoir empoisonné les vieux jours de sa mère, » les poétiques émotions de sa pieuse jeunesse : il revoit ces radieuses nuits de Noël dans la vieille cathédrale malouine, et toutes ces imposantes cérémonies qui avaient enchanté son âme peu choyée d'enfant : il s'attendrit, il s'attarde à ces touchans souvenirs... Mille pensées, hier peu écoutées, viennent maintenant l'assaillir. Est-il donc si sûr de son incroyance ? A-t-il donc de si bonnes raisons pour prendre contre sa mère le parti de ses bourreaux ? *L'Essai* est là pour répondre : n'y a-t-il pas entassé autant d'argumens pour que contre les croyances maternelles ?... Et son trouble augmente : il touche à un moment décisif, à l'une de ces heures de sincérité absolue où le fond de l'être apparaît, où les grands partis pris qui engagent toute la vie morale s'imposent avec une nécessité inéluctable : il faut « parler. » Entre la foi de sa mère et celle des terroristes, il ne peut plus reculer : il doit choisir...

Faire cause commune avec les meurtriers, et non avec les victimes : à cette seule pensée, tout son être se révolte. L'obscure poussée de son hérédité bretonne, une sorte d'horreur instinctive à l'idée de ne point penser comme les ancêtres, le souci chevaleresque de l'honneur (1), le besoin de défendre une cause, sinon désespérée, au moins momentanément vaincue, tout cela s'agite et s'échauffe en lui, tout cela l'incline fortement à croire... Et pourtant, il hésite encore : est-il bien sûr que la vérité soit du côté où le porte son cœur ?... Mais qui donc lui a

d'un homme qui croit à sa manière, qui prie, qui pleure. — d'un homme qui s'est mis à genoux avant et après, pour parler le langage de Pascal, » je me demande, je ne dis pas ce qu'un critique comme Sainte-Beuve, je ne dis même pas ce qu'un « fidèle, » mais ce qu'un prêtre même, et un prêtre janséniste, pourrait bien exiger de plus.

(1) « C'est l'honneur qui a fait l'émigration ; c'est l'honneur qui a rappelé aux idées religieuses. » M<sup>me</sup> de Duras, note finale d'*Edouard*, citée par M. Baldensperger, *art. cit.*)

transmis la douloureuse nouvelle ? C'est sa sœur, M<sup>me</sup> de Farcy, hier brillante, adorée, folle de poésie et de littérature, aujourd'hui « convertie » elle aussi, et devenue, par ascétisme chrétien, l'ennemie de ce qui l'avait enchantée jadis. Et elle supplie son frère d'imiter son exemple, de se convertir, de « renoncer à écrire ! » Aura-t-il donc un moindre courage ? « Si tu savais, lui disait-elle, combien de pleurs tes erreurs ont fait répandre à notre respectable mère !... » Oui, sa sœur dit vrai : on ne peut jamais avoir raison contre une mère mourante. Il renoncera donc à écrire ; et, jetant au feu « avec horreur » et avec larmes des exemplaires de son livre, dans la sincérité de son repentir, dans le sacrifice volontaire de sa vocation d'écrivain, dans la profondeur de sa douleur filiale, il retrouve la force de croire et de faire redescendre en lui le Dieu qui l'avait quitté. Il pleure, et il croit (1)...

... Mais pourquoi renoncer à écrire ? Cette littérature qui a fait tant de mal, est-elle donc incapable de faire quelque bien ? Serait-ce donc un si mauvais emploi de sa vie que de mettre au service de la religion les dons d'écrivain et de poète même qu'on s'accorde à lui reconnaître ? Et l'exemple de Pascal, un converti lui aussi, de saint Augustin, et de tant d'autres, se présente à sa pensée : ils n'ont pas brisé leur plume, eux : pourquoi

(1) C'est là, comme on sait, le mot célèbre de la *Préface* de la 1<sup>re</sup> édition du *Génie du Christianisme*. Dans cette *Préface*, Chateaubriand a arrangé, dramatisé et, si je puis dire, *symbolisé* un peu les choses : « Elle (ma mère), y écrit-il, chargea, en mourant, une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me manda le dernier vœu de ma mère : quand la lettre me parvint au delà des mers, ma sœur elle-même n'existait plus ; elle était morte des suites de son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, *cette mort qui servait d'interprète à la mort m'ont frappé*. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles ; ma conviction est sortie du cœur : j'ai pleuré et j'ai cru. » — Tout cela n'est vrai qu'en gros. M<sup>me</sup> de Chateaubriand est morte le 31 mai 1798, M<sup>me</sup> de Farcy le 26 juillet 1799 ; la lettre par laquelle M<sup>me</sup> de Farcy annonçait à son frère la mort de leur mère est datée, d'après Chateaubriand lui-même, du 1<sup>er</sup> juillet 1798, et elle lui est certainement parvenue avant la mort de M<sup>me</sup> de Farcy, qu'il a apprise entre le 19 août et le 27 octobre 1799. Une lettre à Fontanes datée du 19 août 1799 nous montre le *Génie du Christianisme* déjà fort avancé : il est donc probable que la nouvelle de la mort de M<sup>me</sup> de Chateaubriand parvint à son fils dans les derniers mois de 1798, — il l'ignore encore le 15 août ; — et ce fut alors qu'eut lieu la crise religieuse et que le *Génie* fut conçu sous sa première forme. La nouvelle de la mort de M<sup>me</sup> de Farcy reçue un an plus tard n'a fait que redoubler et fortifier l'impression produite par la mort de M<sup>me</sup> de Chateaubriand : et la lettre du 27 octobre 1799 publiée par Sainte-Beuve doit nous rendre un écho assez fidèle des sentimens éprouvés par Chateaubriand un an plus tôt. C'est en ce sens que l'on peut interpréter son témoignage rappelé plus haut.

donc briserait-il la sienne ?... Et l'idée d'un grand livre à écrire germe aussitôt en lui, un livre qui serait une expiation en même temps qu'une apologie, un livre de converti et un livre d'artiste, un livre où la ferveur de sa foi reconquise et l'ardeur de son culte pour le beau, tout serait rapporté à leur unique source, à Dieu : « Je dirigerai le peu de forces qu'il m'a données vers sa gloire, *certain* que je suis que *là gît la souveraine beauté et le souverain génie* (1). » Est-ce que la religion n'est pas une poésie ? Est-ce qu'elle n'a pas inspiré quelques-uns des plus beaux génies et des plus grands écrivains de tous les temps et de tous les pays ? Les plus belles pages de son *Essai sur les Révolutions*, celles qu'on a le plus louées, celles qui sont le plus révélatrices du talent dont il se sent doué, ne sont-elles pas justement, — chose bien suggestive, — celles qui sont comme un

(1) Chateaubriand à Fontanes, 25 octobre 1799. — Je n'ai pas cru devoir poser ici la question si souvent soulevée de la sincérité religieuse de Chateaubriand. A mes yeux, c'est là une fausse question ; et il me semble que cela ressort surabondamment du livre, d'ailleurs trop long et incomplet tout ensemble, de M. G. Bertrin (Paris, Lecoffre, 1900) sur ce sujet. D'abord, j'estime, avec M. Faguet, qu'« il ne faut douter de la sincérité de personne ; » et, pour ma part, je ne me reconnais pas plus le droit de suspecter la sincérité religieuse de Chateaubriand que la sincérité de l'irréligion de Voltaire ou de Renan. J'ajoute qu'y ayant regardé de fort près, et qu'ayant même, jadis, trop docilement accueilli les habiles, — et perfides, — insinuations de Sainte-Beuve, j'ai fini par trouver bien peu sérieuses les raisons qu'on faisait valoir pour justifier la thèse de l'insincérité, et il m'a paru que cette thèse avait contre elle les textes les plus formels, les témoignages les plus décisifs et la vraisemblance psychologique la plus entière. — Souvent aussi, on a fait un peu dévier le débat, et confondu la question de la *sincérité* avec celle de la *qualité* ou de la *nature* du christianisme de Chateaubriand. Christianisme de poète ou d'artiste ! s'écriait-on un peu dédaigneusement, et, je crois, non sans quelque injustice. Mais d'abord, outre qu'il peut arriver à un poète de voir plus profondément et plus loin qu'un pur logicien, l'objection ne vaut que pour ceux qui s'imaginent bien naïvement que, dans les grands partis pris qui sont au fond de l'incroyance comme de la croyance, seule la raison pure intervient, alors qu'en fait l'imagination et la sensibilité jouent *toujours* un rôle. Et, en second lieu, si la « foi du charbonnier » est chose parfaitement légitime et respectable, pourquoi la foi du poète le serait-elle moins que celle du théologien ou du philosophe ? — Enfin, de ce que la vie de Chateaubriand n'a pas été parfaitement exemplaire, de ce qu'il a été trop souvent, suivant le mot de Veuillot, « un chrétien honoraire, » il n'en faut rien induire contre la sincérité de ses convictions religieuses : à ce compte, que devrait-on penser du christianisme de Louis XIV, par exemple ? Tout ce qu'on peut et doit dire, c'est que Chateaubriand apologiste a manqué, dans une certaine mesure, d'autorité morale, et que sa vie a fait tort à son œuvre. Et, pour conclure, on peut préférer au christianisme de Chateaubriand celui de Newman et celui de Pascal ; on peut regretter que sa foi religieuse n'ait pas été accompagnée et comme doublée d'une pensée plus forte et surtout d'une vie morale plus parfaite. Mais à aucun moment de sa vie, on n'a le droit, — historiquement ou psychologiquement, — d'en suspecter la sincérité.

involontaire hommage au christianisme? Il est donc lui-même la preuve vivante que l'inspiration chrétienne, bien loin de lui nuire, favorise au contraire l'éclosion du génie littéraire. Et sans doute les deux élémens ne sont point nécessairement solidaires : mais ils peuvent se prêter l'un à l'autre un mutuel appui ou se faire l'un à l'autre une guerre mutuelle. Voltaire et Rousseau, par exemple, auraient-ils fait tant de mal à la religion, s'ils n'avaient pas été des écrivains de génie? Précisément, il y a à refaire leur œuvre contre eux-mêmes. Pascal est mort sans avoir pu achever le grand ouvrage qu'il méditait. Écrivons à notre tour le livre rêvé par Pascal, mais adaptions-le aux besoins des temps nouveaux. Il se proposait, entre autres choses, — ce sont ses propres expressions, — de « rendre la religion aimable : » faisons de ce dessein notre objet essentiel. Toute la philosophie du siècle qui s'achève a vécu sur cette idée que le christianisme était un retour à la barbarie primitive, qu'il était la plus immorale des « superstitions. » Montrons que c'est là le contraire même de la vérité historique ; et faisons en un mot l'apologie de *la Religion chrétienne par rapport à la Morale et aux Beau-Arts* (1).

## IX

L'idée était de celles qui ne pouvaient manquer d'agir puissamment sur une âme d'artiste disposée, comme celle de Chateaubriand, à concevoir toutes choses *sub specie pulchritudinis*. Elle était si heureuse et si féconde, elle ramassait en les précisant tant de pressentimens obscurs, tant d'aperçus lointains ou récents, tant de vellétés intimes, elle répondait si bien aux mille suggestions concordantes de la pensée contemporaine, bref, en lui et en dehors de lui, elle faisait si directement écho

1. Titre tout primitif du *Génie* (Lettre à Fontanes du 19 août 1799). — L'idée religieuse est si naturellement associée chez Chateaubriand à l'idée esthétique que, dans une prière composée par lui, probablement à Rome après la mort de M<sup>me</sup> de Beaumont, on lit ceci : « Être éternel, objet qui ne finit point et devant qui tout s'écroute, seule réalité permanente et stable, vous seule meritez qu'on s'attache à vous... En vous contemplant, à beauté divine, on sent avec transport que la mort n'étendra jamais ses horribles ombres sur vos traits divins. » — Ailleurs, dans le *Voyage en Italie* (éd. Ladvocat, t. VII, p. 191), il écrit : « Jésus-Christ était-il le plus beau des hommes, ou était-il laid? Les Pères grecs et les Pères latins se sont partagés d'opinion : je tiens pour la beauté. » Chateaubriand a toujours tenu pour la beauté.

à tout un monde de préoccupations, de désirs et de rêves, qu'elle dut, en s'offrant à son esprit, lui faire l'effet d'une sorte de révélation. « Une espèce de fièvre, nous dit-il, me dévora pendant tout le temps de ma composition. » On s'explique cela sans peine. Il avait enfin trouvé sa voie. Le chrétien et l'artiste, le lettré et le moraliste, le romancier et l'historien, le chevalier et le peintre, tous les aspects de son génie et de sa personne morale, il allait pouvoir les exprimer dans son œuvre nouvelle, Les parties mortes de l'esprit de son temps, celles qui, dans l'*Essai*, entravaient son essor et paralysaient son originalité naissante, il venait de les répudier sans retour; il sentait que l'esprit d'un nouveau siècle venait de lui apparaître, et qu'il avait pour mission de lui donner une forme et de lui prêter une voix. A cette tâche il se promettait bien de ne point faillir. D'emblée, le livre qu'il venait d'entrevoir pouvait le placer à la tête de la jeune génération littéraire, et, comme ces dieux d'Homère qui en trois pas franchissent le ciel, il allait peut-être, en deux ouvrages, atteindre à la gloire que les Rousseau et les Voltaire, les Bossuet et les Pascal avaient parfois si laborieusement conquise...

Le *Génie du Christianisme* était né.

VICTOR GIRAUD.

---

# PAUL HUET

ET

## LE PAYSAGE FRANÇAIS<sup>(1)</sup>

---

### I

L'un des bienfaits les plus précieux, le plus incontestable assurément que doit notre France à la puissante et féconde explosion du romantisme est l'admiration, émue et studieuse, du monde extérieur. Ce n'est pas que nos ancêtres, en aucun temps, soient restés insensibles aux beautés de la nature et aux charmes de la vie rustique, mais leurs poètes et leurs artistes, dans leurs premières naïvetés, mirent longtemps à trouver un langage assez précis, souple et coloré pour fixer et communiquer des émotions qu'ils ressentaient peut-être aussi vivement que nous. Dès le xiii<sup>e</sup> siècle, pas un trouvère, pas un conteur qui n'adresse un salut au joli printemps, et ne promène les aventures, héroïques ou galantes, de ses chevaliers et de ses dames à travers la fraîcheur fleurie des plaines verdissantes ou dans l'ombre des forêts touffues. Mais avec quelles redites banales s'exprime, le plus souvent, cette sensibilité superficielle ! Combien, sous ce rapport, restons-nous en arrière de l'Italie et de l'Angleterre où Dante, Boccace, Chaucer, bien d'autres, savent déjà, en quelques mots, dessiner et peindre un paysage et ses habitans avec une

(1) *Paul Huet* (1803-1869). D'après ses notes, sa correspondance, ses contemporains. — Documents recueillis par son fils, René Paul-Huet, 1 vol. gr. in-8 illustré; Henri Laurens.

surprenante justesse. Nos miniaturistes, si habiles de bonne heure à saisir la mimique des acteurs humains, et à leur faire jouer, en des cadres minuscules, des scènes graves ou plaisantes, d'une vivacité particulière, s'en tiennent encore à des détails, branchages, fleurettes, feuillages, oiseaux, insectes dont ils sèment leurs marges. Pour qu'ils s'intéressent, de plus près, aux végétaux et aux animaux, pour qu'ils les associent à la campagne environnante, il faut qu'un grand souffle d'art pur nous arrive des Flandres par les frères de Limbourg, et les Van Eyck.

Le succès, d'ailleurs, est admirable. Jehan Fouquet, le tourangeau, libre et avisé disciple à la fois des Van Eyck, de Pisanello et de Fra Angelico, s'assimile, avec une aisance charmante, leurs qualités diverses et fait mouvoir ses figurines en des paysages et des architectures d'une telle vérité, pour les formes et pour les lumières, qu'on n'a guère fait mieux, depuis, en aucune école. Et il n'est pas le seul ! Autour de lui, quelques-uns de ses émules anonymes ont fait aussi bien. Mais, après eux, il semble que les yeux, brouillés par les décadens d'Italie, se ferment ou se troublent durant un long siècle. C'est seulement en Claude Lorrain et Poussin que les arbres et le soleil trouveront des admirateurs passionnés, voulant et sachant en exprimer la grandiose et noble poésie. Aussi exaltés tous deux par les souvenirs de la beauté antique, que par leurs impressions directes devant la réalité vivante, ces nobles artistes s'autorisent, avec liberté, décision et variété, des exemples déjà donnés par les Vénitiens, les deux Bellini, Carpaccio, Basaïti, Giorgione, Titien, puis développés à Bologne par Annibal Carrache et le Dominiquin. Ils accordent enfin, dans leurs scènes historiques, une place si importante, si prépondérante au paysage que les acteurs, de plus en plus rares et amoindris, finissent par y disparaître presque entièrement dans les masses touffues des végétations majestueuses ou dans l'éblouissement diffus des splendides crépuscules. Ni le Lorrain, ni le Normand, ne perdent rien, dans *l'agro romano*, de leur sincérité française et de leur sensibilité atavique devant la nature (comme le prouvent leurs incomparables dessins), mais, précisément, parce qu'ils sont émus et sincères, ils traduisent très loyalement ce qu'ils ont sous les yeux. Leur franchise septentrionale ne leur sert qu'à mieux voir et à mieux comprendre la beauté méridio-

nale ; et c'est grâce, sans doute, à cette association, spontanée et constante chez eux, des deux génies, qu'ils nous apparaissent, au-dessus de tous les paysagistes, comme leurs maîtres les plus complets, les plus internationaux, les plus humains, et qu'ils sont restés, jusqu'à nos jours, des inspireurs et des conseillers écoutés et respectés dans toutes les écoles.

Tandis que Poussin et le Lorrain travaillaient à Rome, chez nous, à Paris, sous l'influence des controverses théologiques et philosophiques, des discussions grammaticales et théoriques, les lettres et les arts presque uniquement encouragés et cultivés en des milieux aristocratiques et mondains, se détachaient de la nature extérieure, pour se consacrer à l'analyse psychologique et la représentation expressive de l'homme, mais de l'homme seul, suivant des règles conventionnelles, dites classiques, parce qu'on croyait les trouver dans les chefs-d'œuvre grecs et romains. Ceux qui regardent les arbres et le ciel, comme La Fontaine, Racine, Fénelon sont des exceptions. Non moins rares sont les peintres qui se hasardent, même de loin, à suivre Claude et Poussin ; s'ils le font, comme les Patel, c'est avec une extrême timidité, en abritant leurs verdure légères sous la protection des colonnades académiques ou de fausses ruines antiques.

Les yeux fermés n'osent se rouvrir aux enchantemens du paysage que par la grâce inattendue et l'émotion délicate de Watteau. Ce doux rêveur mélancolique, disciple fidèle des bons Flamands, ses compatriotes, ayant pris, par Rubens et chez Crozat, la nostalgie des Venises lointaines, donne hardiment pour fonds à ses petits acteurs, même ceux de la Comédie Italienne, non plus un décor de théâtre, mais les taillis et les futaies des vieux parcs nobiliaires où il a surpris leurs tendres entretiens et leurs gestes aimables. Presque tous les autres brosseurs de fêtes galantes ou de scènes familières, sans retrouver sa franchise, ne laissent point de s'en souvenir. Les motifs rustiques qu'Oudry et, après lui, Boucher, introduisent dans leurs cartons de tapisseries, ne sont pas sans intérêt, ceux d'Oudry surtout qui, dans ses dessins et quelques études d'après nature, est déjà un vrai paysagiste. Bientôt ce goût pour la vérité s'accroît et s'affirme, plus nettement, avec Joseph Vernet, dont certains morceaux pressentent et préparent Corot, puis, avec plus de fantaisie, mais une véritable poésie, bien souvent, chez Fragonard et Hubert Robert. Enfin, le paysage

isolé, le paysage pour lui-même, la pièce de cabinet et de salon, d'amateurs et d'expositions, le paysage-étude, pris tout entier sur nature, naïvement français, fait son apparition définitive, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Timidement introduit, d'abord, par le pauvre Lantara, il s'enhardit par degrés chez Bruandet (1750-1803), Louis Moreau (1740-1806), puis chez Georges Michel (1765-1843). Celui-ci meurt, octogénaire, à Montmartre, sans avoir connu la gloire de précurseur qu'il méritait.

A ce moment, l'amour, le culte, l'imitation de la nature ont été mis à la mode par Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et, enfin, Chateaubriand. Le mouvement, il est vrai, semble arrêté par le jacobinisme autoritaire et l'esthétique pseudo-antique de David fondée sur la seule imitation de la statuaire gréco-romaine, à l'exclusion systématique de toute représentation réelle et contemporaine. Le paysage surtout est sévèrement proscrit comme un genre inférieur et bas, digne à peine d'être exercé à côté de la peinture d'histoire, la grande peinture, condamnée elle-même à son rigide et immuable idéal. Heureusement, pour de vrais artistes, fatalement épris des formes et des couleurs, les plus solennelles théories, même formulées par eux, sont oubliées dans la pratique. David lui-même en donna l'exemple. Ce contempteur fanatique de la réalité sera l'un des portraitistes et peintres de figures contemporaines les plus exacts, les plus sincères que compte l'art moderne. Et chez ses élèves, même les plus soumis, voici que ce paysage maudit, le paysage arborescent, verdoyant, animé de douces lumières, sous la sérénité ou la mélancolie de ciels changeans, a bien vite l'audace de reparaitre. Prud'hon en fait le fond de ses portraits ou de ses rêveries, et, dans ses épopées militaires, Gros s'y exerce, avec une ampleur et une justesse d'effet supérieures à tout ce qu'on connaissait.

Il n'est donc point vrai de dire qu'avant Paul Huet, qui, débuta, le premier, vers 1822, dans la peinture du paysage spécial et portatif, avant Flers, Cabat, Corot, Decamps, Isabey, Diaz qui le suivirent de près, l'art du paysage était perdu chez nous. La vérité est que, comme en Italie et dans les Pays-Bas, il avait d'abord été l'appoint naturel des scènes légendaires ou historiques exécutées par les peintres de figures. Il n'est point exact non plus de penser que l'évolution commencée par tous ces nouveaux paysagistes, dits romantiques, soit due à l'im-

portation et à l'imitation des tableaux anglais, puisque, déjà, avant l'apparition victorieuse de Constable au Salon de 1824, dans quelques œuvres de Prud'hon, Gros, Géricault, on pouvait admirer des qualités similaires. C'est que des deux côtés, tous, Anglais et Français, s'étaient inspirés en même temps aux mêmes sources italiennes, flamandes, hollandaises, françaises, chez Titien, Rubens, Rembrandt, Poussin, Watteau.

Lorsque Paul Huet, à dix-neuf ans, attira les yeux d'Eugène Delacroix, par un petit paysage d'après nature fait à Saint-Cloud, il n'avait pas plus que le jeune auteur de la *Barque de Dante* la prétention d'être un révolutionnaire. L'un et l'autre pensaient simplement reprendre, avec plus de liberté et de sincérité, les traditions des vrais maîtres de la peinture, oblitérées et faussées par un pédantisme tyrannique et glacial. L'Exposition des œuvres de Paul Huet, à l'École des Beaux-Arts et la publication de sa correspondance et de ses notes faite par son fils nous donnent aujourd'hui l'occasion de rendre à ce noble artiste, trop oublié, l'hommage glorieux qu'il mérite. Ce doit être aussi celle de montrer, par son exemple, ce que furent la hauteur de l'intelligence, la solidité des convictions, la dignité du caractère, la santé de l'esprit et du cœur chez la plupart des artistes qui, alliés aux écrivains de leur temps, ont pris part à ce magnifique mouvement intellectuel et passionnel, d'imagination et d'études, littéraire et scientifique, philosophique et moral, qui a fait la force du XIX<sup>e</sup> siècle et restera son honneur.

## II

Comme la plupart de nos paysagistes, à cette époque, Paul Huet est un Parisien. Il est né le 10 vendémiaire an XII (3 octobre 1803) dans une vieille maison de la rue des Vieilles-Boucheries (aujourd'hui détruite), près de Saint-Germain-des-Prés. Par tous ses ascendants, il était de race normande. Son père, négociant notable de Rouen, ruiné par la banqueroute des assignats, avait échoué dans la grande ville où il s'efforçait, mais en vain, de rétablir sa fortune par un commerce de draps et de toiles. L'enfant, un tard venu, se trouvait le dernier de quatre frères et sœurs dont le plus jeune avait vingt ans de plus que lui. Son arrivée, dans une famille en détresse, semble avoir été accueillie sans joie. Sa mère était toujours malade. Il la

perdit à sept ans. Toutes ces tristesses, jointes au spectacle de son père « luttant avec toute la noblesse d'un grand cœur et l'impuissance d'un honnête homme contre les injustices du sort, » contribuèrent, d'après son propre aveu, à développer chez lui « un mélange d'ironie sceptique et moqueuse longtemps uni à une tendresse nerveuse. « Tout enfant, ajoute-t-il, j'ai eu des passions d'amitiés ardentes et de funestes découragemens. Cependant je n'avais lu ni Rousseau, ni Byron. » Mais ce qu'on a nommé plus tard « la fièvre romantique » était déjà dans l'air. Et si l'ironie sceptique et moqueuse du petit Parisien semble s'être émoussée dans l'expérience de la vie, sa nervosité sentimentale restera, jusqu'à la fin, la cause de ses plus vives jouissances et de ses plus amères douleurs. Si sa sensibilité enfantine souffrait déjà des soucis domestiques trop visibles autour de lui, sa conscience et sa volonté se trouvaient, d'autre part, déjà formées et préparées par les exemples de probité, de délicatesse, de tendresse multipliés à son entour. L'un de ses frères, sa plus grande sœur, M<sup>me</sup> Richomme, et une simple employée du magasin, « fille au grand cœur » dont le dévouement devait l'accompagner dans toute sa vie, furent d'admirables consolateurs de sa première jeunesse.

La nature est d'ailleurs une seconde mère pour les orphelins. Déjà, avant son deuil, l'enfant, ayant été envoyé en pension à Choisy-le-Roi, avait éprouvé, dans ses promenades aux champs, des impressions qu'il ne devait jamais oublier. Le magasin obscur où il grandissait, — à l'heure même où Corot en faisait autant dans un salon de coiffeur-modiste au coin de la rue du Bac, et Decamps dans un bureau de changeur rue du Mail, — et la cour triste et froide dont les murs sales étaient son habituel horizon ne l'emprisonnaient plus constamment. Son père, désireux de l'instruire, l'avait envoyé, comme externe, d'abord au collège Napoléon (Henry IV), puis au collège Bourbon. En allant à ce dernier, l'écolier traversait les ponts. Soir et matin, comme Corot sur le seuil de sa porte, il avait le merveilleux spectacle du grand fleuve roulant ses eaux, claires ou troubles, entre ses berges, moins encaissées qu'aujourd'hui, et couvertes alors de hauts bouquets d'arbres, sous les lumières, nacrées ou empourprées, des crépuscules éternellement divers, éternellement enchanteurs. On faisait aussi l'école buissonnière, on grim-pait au Louvre où, jusqu'en 1815, le Musée Napoléon réunissait

tous les chefs-d'œuvre de la peinture européenne ; après 1815, il y restait encore assez de Titiens, de Poussins, de Rembrandt pour tourner de jeunes têtes. D'ailleurs, en bas du Musée, dans le Carrusel, n'y avait-il pas les échoppes et les cartons des antiquaires et des bouquinistes ? C'est là qu'un jour, le collégien fut ébloui et se sentit, pour la vie, frappé au cœur par une eau-forte de Rembrandt sur laquelle on lisait : *Tacet, sed loquitur*.

Il faisait, d'ailleurs, au collège, de fort bonnes études. Il excellait surtout aux vers latins. Nous ne savons s'il en fit toujours, comme aujourd'hui le bon peintre, Ferdinand Humbert, l'un des derniers, sans doute, et fidèles humanistes, toujours prêt à scander l'hexamètre et le pentamètre, à l'occasion, avec une verve lapidaire, mais il fréquenta toujours, comme Delacroix, Corot et Millet, les poètes anciens. Un de ses oncles, abbé et professeur, le voulut même pousser à l'enseignement. Il était trop tard ! L'adolescent déclara que son parti était pris. Un de ses beaux-frères, libraire, se fit fort de lui assurer vite un gagne-pain en lui commandant des illustrations. Son père le confia à un bon maître de dessin qui le mit, nous dit-il, « dix-huit mois, au régime des têtes de Lemire. » Deux des trois Lemire, le père, sculpteur, son fils, Charles, professeur à l'École Polytechnique, étaient les proches voisins des Huet, rue Childebert et de l'Abbaye. Le troisième, Antoine, avec sa femme, peintresse, habitait rue de Vaugirard. C'étaient des davidiens convaincus, mais, néanmoins, les deux derniers au moins, gagnés par la séduction romantique. Antoine, en 1810 et 1814, expose des *Scènes de naufrage tirées d'Oman*, M<sup>me</sup> Antoine, en 1812, *Madame de la Vallère à genoux devant le portrait de sa mère*, en 1819, *Isenburge, reine de Flandre, adoptant les enfans d'Agnès de Misaure*. L'aîné, le professeur des Polytechniciens, s'en tient, lui, aux *Domitien*, *Trajan* et aux allégories instructives. *L'Amour, mettant son carquois, foule aux pieds les attributs de la Prudence et de la Force*. Est-ce chez ce dernier que le jeune voisin prit, avec la science des hachures en losange, « la prudence, la modestie, l'amabilité, la constance ? » C'est possible, car c'était bien là une de ces familles de bourgeois-artistes, si nombreuses au xviii<sup>e</sup> siècle, où les vertus familiales et sociales comme les principes d'art se transmettaient de père en fils.

Fatigué, à la fin, de ce régime sec et froid, il demanda à entrer

chez Pierre Guérin, dont l'atelier était célèbre. « Il pénétra dans ce sanctuaire, rempli d'illusions, sage d'ignorance. » Mais, hélas ! il avait vu le *Chasseur* et la *Méduse* de Géricault, il en parlait avec enthousiasme ! Ses camarades, les sages, le traitèrent vite en renégat ; ils lui prédirent qu'il ne serait jamais « qu'un petit Van Loo. » C'était la plus terrible des injures. « Je n'y fus pas longtemps sans sentir un certain dégoût ; on me parlait antique et je voyais faire des morceaux de bois. Je me battais les flancs pour admirer ces productions annuelles coulées au même creuset... Je n'y comprenais rien. » Et il se souvenait des Prud'hon, des Charlet, des Géricault qui l'avaient ému, et surtout de Rembrandt ! « Et j'entendais proscrire Rembrandt, et je me répétais cette phrase : Tu n'auras jamais le prix de Rome ! »

Gros était alors, aux yeux des jeunes, le propagateur le plus hardi des idées nouvelles. Ses magnifiques scènes militaires, où la vérité des types, la variété des mouvemens, la franchise des expressions, se présentaient, en reliefs vigoureux, dans une harmonie, éclatante et chaude, de couleurs grasses et franches, étaient, en effet, l'affirmation, par le meilleur des élèves de David, de principes absolument contraires à ceux de son maître. C'était bien lui, avant et avec Géricault, le prédicateur et l'apôtre de l'hérésie scandaleuse qu'on commençait d'appeler, avec mépris, le Romantisme. Quel beau peintre d'actualités vivantes ! Quel beau peintre aussi de paysages d'Orient et même de paysages du Nord sous le soleil ou dans la neige ! Le jeune Huet, lâchant Guérin, courut donc chez Gros.

On assistait alors à un spectacle déconcertant pour les fanatiques des deux partis, pour les réactionnaires classiques autant que pour les révolutionnaires romantiques. L'auteur des *Pestiférés de Jaffa*, de la *Bataille d'Eylau*, du *François I<sup>er</sup> à Saint-Denis*, malgré son indépendance, était resté profondément estimé par David. Celui-ci, le régicide, exilé à Bruxelles, l'ayant chargé de diriger son atelier, Gros se faisait un devoir d'obéir aux ordres de son maître. Il instruisait donc ses élèves selon la formule froide et théâtrale de l'idéal absolu, il poussait même l'abnégation jusqu'à renoncer lui-même, dans ses œuvres nouvelles, aux exigences de son tempérament et aux qualités propres qui avaient fait sa gloire. Étrange et douloureux sacrifice, dont les conséquences furent une impopularité rapide, et, sous le coup de basses

injures, le désespoir et le suicide dans quelques pieds d'eau, au Bas-Mendon. Or, pendant ce temps, que faisait en Belgique l'auteur des *Horaces* et des *Sabines*? Ce rigoriste intransigeant, adversaire déclaré de la couleur et du réalisme, se laissait ensorceler, à son tour, par Rubens, Van Dyck et même Frans Hals; il se convertissait à leur franchise pittoresque, et ne reculait pas même devant la vulgarité ou la laideur de ses modèles pourvu qu'il en exprimât avec éclat le caractère (*Trois Dames de Gand* au Louvre). Il l'avouait, lui-même, dans une lettre à Gros sans que celui-ci connût alors sans doute jusqu'à quel point le patron poussait l'infidélité à ses doctrines scolaires, dont il n'avait jamais fait bon marché si résolument en vue de l'effet coloriste, par une de ces inconséquences heureusement fréquentes chez bien des créateurs, artistes ou poètes (1).

Gros, par honneur, dans l'atelier, ne jugeait donc plus toujours suivant son goût, mais suivant sa consigne. Huet ne tarda pas à s'en apercevoir. La mort de son père coupa court à son embarras. Il ne pouvait plus payer l'atelier, il fallait vivre. On lui proposa d'entrer dans une fabrique de papiers peints. Il refusa. « Des dessins pour les almanachs, des leçons données à des élèves qui, ne sachant rien, étaient presque aussi forts que leur maître, » suffisaient, depuis quelque temps, à ses besoins. Il n'en demandait pas plus, mais la crise fut dure : « Sans mes lectures poétiques et mon amour des champs, je ne sais pas ce que je serais devenu... Transporté par la lecture des poètes et des romanciers, j'espérais rendre toutes ces scènes, ces grands spectacles. Vers cette époque je commençai, avec une grande naïveté, mes premières tentatives de paysage, à Saint-Cloud. »

Saint-Cloud et l'île Séguin, alors presque déserte, couverte d'arbres et de végétations sauvages, furent, en effet, ses premières découvertes dans cette banlieue parisienne et cette France dont lui et ses camarades allaient bientôt explorer tous les coins. Huet y passa plusieurs saisons chez un ami, le peintre Lelièvre. Ses premières aquarelles d'après nature, exposées chez un marchand de tableaux, Gauguin, surprirent quelques ama-

(1) « Ne me suis-je pas avisé de viser à la couleur? et moi aussi je veux m'en mêler, mais c'est trop tard en vérité. Si j'avais eu le bonheur de venir plus tôt dans ce pays, je crois que je serais devenu coloriste. Ce pays y porte: tout ce qui l'entoure est d'un ton admirable, et, dans ce pays, ceux qui exercent notre art, même sans être de grands peintres, ont un coloris que les Français sont bien éloignés de posséder. » (Lettre de David, 13 septembre 1817.)

teurs par leur simplicité et leur sincérité. « Un soir, chez Susse, Delacroix dit à Poterlet, Comairas, Jadin : Je viens de voir un paysage bien étrange, j'aimerais savoir qui a fait cela ; c'est signé Huet, c'est très bien. — Mais c'est ce petit qui travaille cette semaine à côté de toi. Or, Delacroix en ce moment, venait d'exposer la *Barque du Dante*. Les jeunes gens se lièrent pour la vie. Pendant un mois, Delacroix grimpa presque chaque jour jusqu'à la chambrette de la rue Madame, 27, où le paysagiste peignait son premier tableau, *le Cavalier*.

Ces deux essais du débutant sont aujourd'hui sous nos yeux. *La Lisière de bois* qui enchantait Delacroix et décida du sort de Huet est une étude vive et colorée, incertaine encore et tâtonnante. En haut, une rangée de grands arbres, fermes et feuillus, profilés en masses lourdes sur un fond de ciel crépusculaire, d'un bleu léger, sous une montée de nuages rougissans. En bas, une large pente gazonnée, noyée dans l'ombre. L'aspect général est grave et recueilli, d'un vert sombre, que ravive, en bas, par sa tache rouge, un corsage de paysanne. C'est la note complémentaire qui deviendra bientôt la coiffure de tant de bateliers, pêcheurs, laboureurs, chez Corot, Rousseau, etc. La vérité dans les structures et la coloration des végétaux et des terrains, l'émotion intime avec laquelle l'artiste en fait sentir la grandeur et le calme, s'y affirment déjà avec cette force d'unité qui sera toujours la caractéristique du peintre. Rien, en effet, dans les petits paysages du temps, ne ressemble à cela. C'est bien la rupture décidée avec les généralisations et les sécheresses du paysage historique. Nulle affectation, pourtant, de procédé nouveau. Quelques réminiscences, seulement, non dissimulées, d'admiration pour les vieux conseillers de Hollande et pour le « cher Watteau. » d'où cette parenté déjà visible avec quelques Anglais contemporains, s'inspirant aux mêmes sources.

Nous l'avons déjà dit, s'il y a, en effet, alors, des deux côtés de la Manche, une façon, de plus en plus fraternelle, de comprendre et de traiter le paysage, cet accord est aussi bien dû, et tout d'abord, à la reprise commune des mêmes traditions d'art, plutôt qu'à l'importation, assez tardive chez nous, des tableaux anglais. Il est probable, à la vérité, que même avant l'exposition suggestive des chefs-d'œuvre de Constable au Salon de 1824, on put voir, à Paris, chez des amateurs et des marchands, d'autres morceaux de lui ou de ses compatriotes.

Nombre d'artistes d'outre-Manche voyageaient, étudiaient, travaillaient en France, dans la Normandie, notamment. A Paris, le charmant et délicat Bonington, camarade, chez Gros, de Delacroix et de Huet, plus âgé de trois ans que ce dernier, était, pour eux, un bon conseiller. Delacroix, dans son journal, lui rend un sincère hommage : « Il y a terriblement à gagner avec ce luron-là, et je sais que je m'en suis bien trouvé. » Le peintre du *Massacre de Scio* et du *Sardanapale* pouvait, en effet, s'avouer le débiteur de Bonington, dont l'exquise virtuosité se plaisait aux harmonies élégantes et claires, et aux vives caresses des colorations brillantes. Mais quels rapports, entre ses paysages tendrement aérés, aux ciels transparens et légers, aux plages finement nuancées, où passent, en des rêveries lumineuses, des souvenirs de Guardi, de Canaletto, de Turner, et les visions contemplatives et graves, d'une facture un peu lourde, terne et sombre, déjà particulière à Paul Huet, que hantent plutôt, à cette date, les conceptions épiques, dramatiques de Poussin, Rubens ou même de Salvator Rosa? Il semble bien que, dès lors, le jeune paysagiste ait pris une direction trop personnelle pour subir, du dehors, des modifications capitales. Désormais, il donnera plus qu'il ne recevra. Si l'on consulte les dates, lorsqu'on saisit chez lui des ressemblances avec ses cadets et ses successeurs, on constatera presque toujours qu'il les précède plus qu'il ne les suit, les prépare plus qu'il ne les imite.

Le *Cavalier* n'avait encore paru que chez Gauguin. En 1827, pour la première fois, Huet, enfin, se montre au Salon avec la *Vue des Environs de La Fère*. Dans une grande toile, de 1826, la *Maison de Garde à Compiègne*, on voit bien avec quelle volonté réfléchie, quelle virtuosité déjà ferme et variée, il entendait, en s'inspirant encore de Poussin et de Carrache, pour la vigueur massive des frondaisons opulentes, et d'Hobbema, pour les frémissemens de luciers sur les murailles grisâtres et les toitures rouges, exprimer la solitude silencieuse d'une habitation humaine, dans la profondeur des bois, à l'ombre des arbres géans, dont les cimes, dorées par l'automne, s'inclinent, au-dessus d'elle, pour la protéger des vents perfides et lui verser le murmure assoupissant de leurs feuillées frémissantes.

La curiosité de l'artiste, celle qui poussait tous ses camarades à la découverte du monde, Flers en Amérique, Decamps

en Orient, Corot en Italie, les autres à tous les bords de la France, en Provence et en Bretagne, en Normandie et en Auvergne, l'avait déjà, on le voit, conduit hors de la banlieue. En 1826, il explore la forêt de Compiègne. En 1828, il part en Normandie, pour y rejoindre Bonington ; mais celui-ci est déjà si malade qu'il ne peut l'attendre, doit se faire transporter à Paris, puis à Londres où il meurt. C'est sous le coup de cette tristesse que Huet voit la mer pour la première fois. Aussi la rencontre-t-il, d'abord, avec plus de surprise que de joie ; mais bientôt, à Honfleur, lorsqu'il assiste aux assauts tumultueux des hautes marées, il tremble et admire ; il voudrait « trouver des expressions neuves pour peindre les masses d'eau soulevées par l'on ne sait quel pouvoir, ouvrant un gouffre et se refermant par un choc violent qui semble saisir une proie. Celui qui pourra l'exprimer sur la toile sera un peintre. » De cette première impression, longuement et patiemment mûrie par le rêve méditatif d'une imagination tenace, sortiront plus tard toutes ces tragédies maritimes, la *Grande Marée d'Équinoxe*, les *Brisans à Granville*, etc. De même, de ses impressions juvéniles, dans le Parc de Saint-Cloud inondé, sortira, après une longue gestation, son chef-d'œuvre, l'*Inondation à Saint-Cloud*. Il semble que, durant toute sa vie, cette force mystérieuse des eaux, ensorcelante, formidable et irrésistible, l'ait tourmenté comme autrefois Léonard de Vinci, par tous les problèmes multiples qu'elle propose à l'art du dessinateur et du peintre ainsi qu'à la pensée du savant et du philosophe. Les nombreuses études qu'il en fit à cette époque, et plus tard, à Fécamp, à Honfleur, au Tréport, soit à l'huile, soit à l'aquarelle, attestent son émotion persistante et son observation consciencieuse devant ces phénomènes.

Son activité, durant cette période, est extraordinaire. Il est pauvre, toujours pauvre, et, de plus, malade. Une fièvre maligne (typhoïde ou bilieuse) l'a mis à deux doigts de la mort ; il s'en relève avec peine et, durant plusieurs années, souffrira constamment des désordres qu'elle lui a laissés dans les fonctions digestives. Malgré tout, il ne chôme guère. Ouvert à tous les progrès, curieux de toutes les innovations, dès 1823, il s'était exercé à la lithographie, art munichois récemment importé par le comte de Lasteyrie et pratiqué tout de suite par Géricault, Charlet, Bonington, Delacroix. Dès 1827, il en publie plusieurs

recueils, à Paris et à Londres, *Macédoines*, 12 *Paysages*, 8 *sujets de paysages*. En même temps, comme Delacroix, il apprend du graveur anglais, Reynolds, établi à Paris, la pratique de l'eau-forte dans laquelle il va bientôt se montrer un maître supérieur. Chemin faisant, il expose où il peut, en 1830, au Diorama Montesquieu, sous les auspices de la Duchesse de Berry, une *Vue de Rouen* et une *Vue du Château d'Arques*. Ce dernier tableau, panoramique, que nous retrouvons à l'École des Beaux-Arts, lui valut dans le *Globe* un article enthousiaste de Sainte-Beuve qui admire en lui, comme sa qualité saillante, « l'intelligence sympathique et l'interprétation animée de la Nature. » Dès lors, le peintre s'associe, comme un allié des plus précieux, au groupe des militans littéraires.

### III

La Révolution de 1830 fut saluée avec joie dans la jeunesse romantique. Par tempérament ou par conviction, qu'on s'y mêlât ou non de politique, dans le Cénacle on se proclamait libéral. Quelques-uns souhaitaient la république et ne s'en cachaient point; Huet, l'un des plus ardents, s'était même laissé naguère affilier un moment au carbonarisme. Il jurait d'ailleurs qu'on ne l'y reprendrait plus et, mieux informé, refusa depuis de se laisser enrégimenter en aucune société secrète. Aux journées de Juillet, il avait fait le coup de feu avec Alexandre Dumas, alors secrétaire du Duc d'Orléans. Est-ce par lui qu'il fut mis en rapport avec le Palais-Royal où fréquentaient déjà plusieurs camarades de la plume et du pinceau? Toujours est-il que quelques années après, en 1836, on le trouve professeur de peinture de la jeune Duchesse d'Orléans qu'il accompagne au château de Compiègne.

De 1830 à 1836, la gêne était encore restée grande, malgré un travail opiniâtre. Toujours avide de spectacles nouveaux et d'impressions fortes, il avait, en 1831, fait à pied la tournée des monts d'Auvergne avec MM. de Talliac et de Cambis puis, chez ce dernier, passé quelques jours à Avignon. Ses étonnemens et ses émerveillemens, notés dans une longue lettre à son ami Sollier, sont encore de ceux qu'il entretiendra passionnément dans sa mémoire et qu'il traduira, peu à peu, plus tard, en quelques-unes de ses meilleures toiles. Il reviendra sans

doute en ce pays, il y fera des études plus détaillées et plus attentives, mais, dès cette première vue, son imagination a été subjuguée par les aspects sombres et terribles de cette campagne volcanique, qui, toute brûlée encore par les flammes intérieures, semble à peine remise de ses dernières convulsions. Sa prose nous offre un programme descriptif pour des tableaux à faire qui ne seront pas tous exécutés. Voici la Vallée des Bains au Mont-Dore : « En s'y enfonçant on commence à voir se détacher, blancs sur un fond d'un bleu vigoureux et indécis, des troncs, d'une forme bizarre et irrégulière, entièrement dépourvus d'écorces : la hache les a mutilés : quelques-uns semblent des squelettes blanchis d'arbres desséchés par la neige et le temps ; puis, derrière, sont plus serrés ceux qui forment l'entrée de la Vallée d'Enfer, gorge superbe, où Michallon a puisé toutes les études du *Roland* ; quelques-uns ont été brisés par la foudre, d'autres sont renversés pêle-mêle sous le poids d'un rocher, ou ne tiennent plus à des terrains suspendus qui consolident la montagne et retiennent des éboulements... la nature sauvage est là dans tout son désordre et son âpreté... » Voilà bien tout ce qu'il s'est efforcé de mettre dans son tableau *Le Val d'Enfer au pied du pic de Saucy* (Salon de 1848 ; musée de Reims), dont l'aspect, en effet, est si sévère et si angoissant et qu'il est si curieux de comparer avec la transposition opérée par Michallon pour en faire un Val de Roncevaux et le décor lugubrement épique où retentit, une dernière fois, l'appel désespéré du héros carolingien.

Au Salon de 1831, profitant des libertés nouvelles, Huet présente sept tableaux et trois aquarelles. Il y arbore hardiment la cocarde romantique et poétique. Sous le *Soleil couchant derrière une vieille abbaye*, des vers de Victor Hugo extraits des *Rêves* (*Odes et Ballades*) ; sous l'*Orage à la fin du jour*, d'autres vers du même. Ce dernier, peint en 1827, n'avait fait que changer de titre. C'était notre *Cavalier*, admiré et connu des amis, mais non encore montré en public :

Voyageur attardé qui t'éloignes si vite,  
De ton chien inquiet le soir accompagné,  
Après le jour brûlant, quand le repos t'invite,  
Où mènes-tu si tard ton cheval résigné ?

Pourquoi ce changement d'étiquette ? Est-ce déjà une pro-

testation du peintre contre ceux qui l'accusent de faire de la peinture littéraire, parce qu'il a trouvé dans les harmonies verbales des poètes l'expression juste d'impressions identiques aux siennes devant la nature, qu'il traduira, lui, par des harmonies colorées? Peut-être. En tout cas, rien de plus injuste en ce qui concerne Huet. S'il est vrai que, suivant l'heure, il juge bon, comme Corot, d'animer son paysage par quelque figure humaine, parce que le site lui-même, son caractère, son éclairage évoquent, dans sa contemplation, le souvenir d'une action réelle ou d'une création littéraire, s'ensuit-il que la valeur de son paysage s'en accroisse ou s'en diminue? On peut trouver, assurément, le décor du *Soleil couchant sur l'abbaye*, mal présenté, d'une facture flottante et molle, et les noirs fourrés d'arbres devant lesquels s'effare le cheval du *Voyageur*, assez lourdement peints, mais ce sont des œuvres juvéniles, et, malgré ces tâtonnemens, on y sent une précision d'analyse, une recherche de *bien rendu* après le *bien vu*, qui n'ont rien à faire avec la littérature.

Chez Huet comme chez Corot, on peut supprimer les figurans ou figurantes, que leur imagination romantique ou classique évoque, par association sentimentale, à leur paysage. Ce paysage n'en reste pas moins vrai, sincèrement contemplé, sincèrement représenté, traduit, expliqué suivant le tempérament de l'artiste dont il a traversé l'âme. Sous ce rapport, Huet n'est pas moins respectable et intéressant que Corot, et il est plus varié. Ces deux grands artistes n'ont nul préjugé. Il leur importe peu qu'on les traite, tour à tour, de révolutionnaires ou de réactionnaires, de classiques ou de romantiques. Parce qu'il y a eu des Valenciennes et des Bidaud, qui ont fait du paysage historique un théâtre de bois peint traversé par des marionnettes, il leur semble absurde que, sous prétexte de vérité, on proscrive absolument, de la plaine, des bois ou de la mer, l'humanité vivante, d'aujourd'hui ou d'autrefois. Et ils le disent, et ils font bien! Et c'est ainsi qu'en tendant une main à leurs ancêtres et tendant l'autre à leurs descendans, ils associent le passé à l'avenir, et rétablissent, entre les diverses générations d'une même race, ce lien des traditions qu'il est toujours dangereux de briser.

Gustave Planché inaugurerait alors, dans la *Revue*, la série de ses *Salons*. Il constata la victoire de la jeune école, du paysage

naturel, et détermina avec une lucidité puissante le caractère et le rôle de son chef. Huet est un de ceux qui « comprennent tout ce qu'il y avait de poétique et d'élevé dans Claude Lorrain, Poussin, de pittoresque et d'animé dans Turner, » un de ces esprits sérieux et recueillis, amoureux d'impressions profondes et progressives, demandant qu'on les observe mieux. « Il faut donc, avant tout, ramener le paysage à la Nature... C'est ce que M. Huet a voulu et veut encore d'après des réflexions nombreuses et purement personnelles. »

En parlant du même Salon, Jal, si peu tendre aux novateurs, voyant dans Huet un complice de Delacroix, apôtre de la « *laidur* » et des « *formes convulsées*, » ne peut néanmoins retenir un cri de justice : « C'est un *oseur* ! Il n'a voulu ni du moderne paysage historique, ni de la simple et naïve réalité, il s'est fait *paysagiste d'expression*... Il y a de la lourdeur, de la dureté, de l'uniformité dans ses tableaux, mais avec cela une *profondeur*, un *sentiment*, une *richesse d'imagination* qui étonnent. » Cette fois, la parole des sages ennemis s'associait à celle des amis prudents pour proclamer la vérité.

En 1833, la *Vue générale de Rouen* est récompensée par une médaille. On admire, à côté, la *Soirée d'automne* (musée de Lille), la *Vue de Saint-Cloud*, etc. L'irascible Delécluze, au *Journal des Débats*, Jupiter trônant et tonnant sur le dernier sommet de l'Olympe déserté, retient presque ses foudres. Il daigne reconnaître chez un débutant, « le jeune *Corrot* » (*sic*), de bonnes qualités et chez Huet « de grands efforts. » Mais, à tous deux, il fait le sanglant reproche « *de poursuivre la vérité avec trop d'acharnement*, » et, particulièrement à Huet, celui de « négliger absolument le dessin. » On sait ce que vaut ce reproche si l'on examine les scrupuleuses analyses, au crayon, à la pointe, à l'aquarelle, à l'huile, d'après des arbres, des rochers, des fleurs, des paysans, faites par le paysagiste pour lequel, comme il le déclare, « aucune étude ne saurait être trop vraie. » Mais Delécluze, comme bien d'autres alors, ne comprenait le dessin que par la ligne et le contour, et non par le modelé et les valeurs.

En 1834, les *Vues du château et de la ville d'Eu* sont achetées par le Duc d'Orléans, et la *Vue générale d'Avignon* obtient un grand succès. Cette même année, en septembre, l'artiste épouse M<sup>lle</sup> Richomme, sa nièce et son élève. La lune de miel

est délicieuse. On voyage, on travaille ensemble à Compiègne, en Normandie. Un seul chagrin en 1836; cette année-là, l'Institut est féroce; c'est une hécatombe de romantiques : Rousseau, Lami, jetés à la porte. Ary Scheffer ouvre chez lui un *Salon des Refusés* où, naturellement, Huet figure. En 1837, le bonheur conjugal est complet encore; on passe la belle saison à Compiègne, près du Duc et de la Duchesse d'Orléans. Mais, en 1838, douloureuses inquiétudes. La jeune M<sup>me</sup> Huet est gravement atteinte : il lui faut le Midi. Les époux vont s'installer à Nice, où, sauf un bref retour à Paris, leur séjour se prolonge jusqu'à la catastrophe finale, en décembre 1839.

Durant cette transplantation, le peintre, en de nombreuses lettres, nous confie les cruels soucis dont souffre son cœur. Près de la chère mourante, il lui faut vaillamment chercher « par nécessité » dans le travail « diversion à ses tourmens. » Cette nature du Midi, inattendue pour ses yeux septentrionaux, « cette nature resplendissante, si en dehors de ses études et de ses premières affections, » le surprend, l'inquiète. Il ne sait « si son pauvre talent pourra jamais en approcher. » Cependant, il s'efforce, il s'enhardit, il reconnaît, il comprend « toute la force, toute la finesse admirable qu'elle tire de son soleil et de sa lumière. » De ce premier séjour en Provence datent sans doute plusieurs belles œuvres, notamment la *Côte d'Antibes*. Revenu à Paris, il expose au Salon de 1840 la grande *Vue du château d'Arques* (musée d'Orléans), au Salon de 1841, l'*Intérieur de Forêt*, *Vue du Port de Nice* et autres paysages niçois.

La décoration qu'il reçut alors ne lui apporte qu'une joie passagère. Désireux de revoir à Nice le souvenir de celle qu'il a perdue, il y retourne à l'automne, après un arrêt chez Lamartine à Saint-Point et chez des amis à Avignon. Cette fois, il ne résiste plus à la tentation, il se décide à demander à l'Italie la consolation puissante que plusieurs de ses amis y avaient déjà trouvée. Il s'arrête à Gênes, Pise, Florence, d'où il écrit longuement à son ami Sollier, et à M<sup>me</sup> Richomme, « sa sœur mère. » C'est toujours avec la même sincérité, la même liberté d'intelligence ouverte et de goût éclairé qu'il note, à la fois, les désillusions de ses yeux français, épris de franchise, de simplicité et de clarté, devant les somptuosités menteuses de la décadence académique et jésuitique et son admiration émue devant les chefs-d'œuvre des vrais artistes du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle. A Rome

même, d'ailleurs, le souvenir de la France ne le quitte jamais. S'il est profondément ému par les grands souvenirs qu'il emportera de la Ville éternelle et surtout de sa campagne, il se défie de ses séductions, et « de ce doux farniente qui est la plaie du pays. » Il constate que, d'une part, parmi nos compatriotes à Rome, les uns « s'endorment sur leurs admirations pour les vieux chefs-d'œuvre, » tandis que, chez d'autres, « la peur de tomber dans le ridicule tapage des élèves de Michel-Ange, et la fausse grandeur romaine, rapetissent les idées et l'exécution. De là cette mesquinerie et ce retour au primitif qui produit bien des sottises. »

Gustave Planche, qui voyage aussi en Italie, lui écrit alors de Naples, de Florence, de Milan, des lettres amicales et encourageantes, pleines de détails curieux sur tous leurs amis, Delacroix, Riesener, Boulanger, etc., tous plus ou moins troublés par les difficultés et les agitations de la vie parisienne. « Pour maintenir son intelligence en bonne santé, il faut veiller sur soi-même à chaque instant du jour. » C'est ce que faisait, avec quelles angoisses singulières, mais aussi quelle énergie, Eugène Delacroix, on le sait par son journal intime. A défaut de notes secrètes, la correspondance de Paul Huet, certainement très sincère (on le sent à ses contradictions, inattentions ou découragemens), nous montre qu'avec une sentimentalité plus étendue, des habitudes de tendresses plus délicates et plus vives partant plus difficiles à maîtriser, le paysagiste maladif s'efforce pourtant, lui aussi, de garder son équilibre moral et intellectuel.

Lorsqu'il rentre en France, ses amis sont frappés de sa tristesse persistante. On veut le remarier, on lui fait connaître, dans une excellente famille, une délicieuse jeune fille, M<sup>lle</sup> Claire Sallard. Laissons à son fils le plaisir de raconter l'idylle durant laquelle l'artiste quadragénaire « dut conquérir sa fiancée. » Celle-ci avait déclaré qu'elle n'épouserait jamais ni un veuf, ni un homme petit, ni un homme portant sa barbe, ni un homme à lunettes, ni un homme plus âgé, etc., etc. Or, le futur réalisait exactement toutes les conditions requises pour être repoussé. Mais « conquis à première vue, il ne voulut pas capituler sans se défendre; il entendait la conquérir à son tour. » Et il opéra si bien, en effet, par les charmes de son esprit et de son talent, de sa conversation et de sa correspondance, que

le mariage fut célébré au Mans le 21 août 1843. « Jamais union ne fut plus complète, affection plus vraie et plus solide, dévouement plus absolu, plus admirable. » Une longue suite de lettres charmantes échangées entre les époux ou avec leurs amis nous fournit des preuves de ce dévouement qui n'eut que trop vite à s'exercer. Moins d'un an après, l'artiste, condamné par les médecins, dut abandonner Paris, sa situation, ses travaux, et retourner dans le Midi, d'abord à Nice, puis, deux ans de suite, à Pau. Il y retrouve, en 1844, Eugène Delacroix, avec lequel il reprend la vie commune d'études et de causeries des beaux jours. Il ne peut s'installer pour peindre en plein air, mais il s'adonne avec passion, aux joies délicieuses de l'aquarelle et du pastel. « L'huile perfide, cette fois, ne nous jouera plus de ses tours, et l'on n'a plus le droit de faire des tons sales, avec des couleurs si fraîches et si mates. » S'il trouve ce genre bien fait « pour rendre la limpidité, calme et brillante à la fois, des exquises vapeurs de l'Italie, » il comprend bien qu'il serait imprudent de « l'employer à rendre l'àpreté des rochers pyrénéens ou le sévère caractère de la campagne romaine. » A chaque instant, dans ses lettres comme dans ses notes si instructives, éclate cette double préoccupation : savoir employer, pour la réalisation, tous les procédés connus, anciens ou nouveaux, soit en peinture, soit en gravure, mais ne les employer, suivant les circonstances, que pour une appropriation exacte à la nature et au caractère des sujets. Préoccupation indispensable à l'artiste réfléchi, et qui nous explique, à la fois, l'étonnante variété de sa facture, tour à tour si ferme et si souple, si solide et si légère, si sombre et si lumineuse, en même temps que son unité foncière et intense due à la ténacité de l'observateur et du visionnaire qui se sert, suivant l'heure, des moyens les plus propres à rendre sa vision, sans condamner ses impressions diverses à passer dans le laminoir d'une même formule, ni toutes ses toiles à porter la marque uniforme d'une touche brevetée, garantie d'authenticité pour l'amateur et le marchand.

En 1846, Huet se retrouve, l'hiver, à Pau avec Roqueplan et Devéria, malades aussi, et reste l'été aux Eaux-Bonnes. Il ne rentre à Paris qu'en 1847, peu de temps avant la Révolution. En 1848, il passe, en famille, l'été à Bellevue, mais il s'en échappe, durant les journées de Juin, pour se joindre comme « volontaire » à la garde nationale, « bien qu'il en fût exempt, » Le bon peintre, le

bon époux, le bon père, le bon ami ne devait jamais renoncer à être un bon citoyen.

#### IV

De 1848 à 1869 Paul Huet, visiblement, subit le contre-coup des événemens politiques. Toujours laborieux, néanmoins, on le voit se déplacer sans cesse, et, suivant les saisons, faire des séjours d'étude, plus ou moins prolongés, tantôt chez des amis, les Des Essarts à Crécy-en-Brie, Ernest Legouvé à Seine-Port, tantôt dans les auberges d'artistes en liberté, à Trouville (avec Troyon), à Granville, pour revoir la mer, à Chailly près Barbizon, et surtout à Fontainebleau, pour revoir la forêt. Dans toutes ces haltes, le soir, après la station en forêt ou sur la plage, après le diner frugal, on a le temps de rêver et d'écrire aux absens. Huet, prosateur agréable, qui n'a point oublié ses humanités, aime à s'épancher, en interminables causeries, avec sa femme, avec ses amis les peintres Sollier et Legrain, et son confident intime et conseiller indulgent, le président Petit, de Grenoble. On pourrait, de ces lettres, extraire un gros paquet d'anecdotes amusantes faisant suite aux charmans souvenirs de Frédéric Henriet, *le Paysagiste aux champs*.

Toutes les joies et misères du peintre nomade en plein air ne lui font oublier ni ses amitiés littéraires, ni ses convictions libérales. La mort de Bazin, son parent, l'historien de Louis XIII, lui donne l'occasion d'une correspondance avec Sainte-Beuve. En 1851, au coup d'État du Deux Décembre, il prend part à la résistance avec Flotte et Hippolyte Carnot. Il faillit, plusieurs fois, être fusillé. « Il ne put jamais, dit son fils, se résigner à taire son sentiment sur le coup d'État et à pardonner à l'Empire ses procédés et ses origines... Plusieurs tentatives furent faites pour le rallier au groupe artistique et littéraire qui trouvait, dans les salons du prince Napoléon et de la princesse Mathilde, un terrain de demi-conciliation... Il refusa toujours, disant que ses convictions politiques ne lui permettaient pas d'accepter et que ses attaches avec la famille d'Orléans, comme professeur de la duchesse, étaient un autre obstacle. » Cette dignité, rigide et fière, son intimité avec les plus illustres opposans, Victor Hugo, Lamartine, Michelet, Eugène Pelletan, malgré la correction silencieuse de son atti-

tude réservée, et son refus de toute manifestation militante ou théâtrale, comme celle de Courbet, purent assurément nuire fortement à sa carrière d'artiste, comme le prouve par quelques anecdotes piquantes René Paul-Huet. Mais si cela est exact pour sa carrière officielle et publique d'artiste qui ne se trouve plus assez à la mode, assez médaillé, décoré, achalandé, ce ne le fut point pour celle de l'artiste producteur.

Alors, il est vrai, dans la solitude de cet atelier, où il s'enfermait volontairement, la nervosité de l'artiste qui se voyait négligé, se croyait dédaigné, s'exaspéra de plus en plus. Dans cette âme aigrie et passionnée, entre les irritations de l'artiste blessé, les indignations du citoyen désillusionné, et la volonté de rester ferme et digne au milieu de ces souffrances, commença un combat douloureux qui, sans doute, contribua à miner ses forces et hâter sa fin. Sa correspondance est alors remplie de plaintes, de ressentimens, d'angoisses, qui révèlent une extrême susceptibilité.

Cependant, il se montre à tous les Salons. En 1852, c'est avec le *Soir d'orage en forêt*, et les deux intérieurs de bois, *Fraîcheur du Bois* et *Calmé du Matin*, ces belles études qui, au musée du Louvre, prouvent le mieux la justesse et la finesse de ses observations, la délicatesse poétique de son amour pour les grâces et les enchantemens les plus simplement exquis de la nature. Mais, à la fin de 1852, de nouveaux troubles sont apportés dans sa vie, par deux maladies successives, une ophthalmie et la rougeole, et puis la proclamation de l'Empire!

En 1853, les *Marais salans aux environs de Saint-Valery-sur-Somme* et les *Brisans à Granville*, deux superbes morceaux très caractéristiques, passent inaperçus. Delacroix, cependant, avait proposé, dans le Jury, un rappel de médaille, mais on ne l'a pas écouté. Huet s'en afflige : « Décidément, dit-il, notre temps est fini ; je représente le romantisme dont il n'est plus question depuis longtemps, ma seule consolation est de mourir en bonne compagnie... L'Exposition était cependant intéressante, forte comme exécution, mais aucune tendance à l'idéal ou à la grandeur. Delacroix, avec son grand style, avait l'air d'un frère barbare au milieu de cette facilité gracieuse, de ce naturalisme (le mot est à la mode) aimable, qui ne veut ni pensée, ni sujet, ni drame... Je ne vois dans tout cela que de

fortes raisons de ne pas abandonner le genre de style qui m'appartient. »

Sa félicité domestique, le nombre et la qualité de ses amis fidèles, lui faisaient heureusement oublier, par instans, ses misères professionnelles. Avec cette mobilité sincère qui fait le charme de ses lettres et compense les répétitions un peu longues de ses plaintes, et de ses aigres sorties, passagères, il est vrai, mais parfois assez blessantes à l'égard des confrères et rivaux auxquels il se croit sacrifié, il le déclare franchement : « Je suis heureux. Ma femme est toujours la bonne et charmante compagne que tu connais, les enfans poussent à ravir, comme de vrais et bons champignons... Mais s'il m'était défendu de travailler, cela me manquerait beaucoup. Sans pouvoir, comme Delacroix que j'admire, calculer mes forces, mes instans, mes plaisirs et ma vie pour le culte de l'art, je suis heureux, tout en jouissant d'autres bonheurs qu'il ne connaît pas, d'avoir un peu de sa passion et de son amour pour le métier ingrat et perfide après lequel nous crions tant. »

On voit combien Huet, ainsi que son grand ami, savait analyser son organisme intellectuel et moral, mais aussi quels différens effets, dans les deux âmes, résultaient des mêmes combats ! Chez Delacroix, l'homme énergiquement sacrifié à l'artiste, chez Huet, un partage résolu, parfois douloureux, entre l'artiste et l'homme. Même différence, d'ailleurs, pour le point de départ, dans leur activité productrice. Chez le brosser, actif et impétueux d'épopées tragiques ou sentimentales, presque toujours, à l'origine, une vision poétique, historique ou littéraire, pour la traduction de laquelle il consulte le modèle vivant. Chez le compositeur, contemplatif et réfléchi, de paysages décoratifs et expressifs, toujours, à l'origine, une sensation vive et spontanée directement reçue de la nature, fortifiée et mûrie par un choix réfléchi de ses élémens. Ce qu'on appellera, si l'on veut, l'esprit romantique, dû, en grande partie, à la littérature contemporaine, n'agit point de même chez les deux exécutans, car, chez l'un, c'est l'inspiration foncière de l'œuvre, et de sa présentation mouvementée et pathétique, tandis que, chez l'autre, ce n'est qu'une animation plus chaude, par un souffle extérieur de température ambiante, d'impressions très précises reçues de la réalité même et patiemment clarifiées par une mémoire fidèle.

L'Exposition universelle de 1855 fut, enfin, pour Huet, l'occasion d'un vrai et juste triomphe. Quatre chefs-d'œuvre, *l'Inondation à Saint-Cloud*, *le Soleil couchant à Seine-Port*, *les Environs d'Antibes*, *la Fraîcheur du bois*, montrèrent, avec éclat, son talent sous ses formes diverses. Ces toiles, placées auprès de celles de Delacroix, n'eurent pas à souffrir de ce voisinage redoutable. Son vieux compagnon lui témoigna, à plusieurs reprises, son admiration et, grâce à ses efforts, après le vote des grandes médailles par le Jury officiel, où Corot et Huet avaient été oubliés, l'Empereur ajouta à la liste deux récompenses supplémentaires pour les deux maîtres sacrifiés.

Tous les amis applaudirent, et l'artiste, en vérité, avait grand besoin de ce réconfort. Par intermittences, il semblait faiblir. Dans son entourage, on s'inquiétait. Delacroix, cette année même, sortant de son atelier, griffonna, sur son carnet : « Ce pauvre Huet n'a plus le moindre talent, c'est de la peinture de vieillard ; il n'y a plus l'ombre de couleur. » Il est vrai qu'il ajoute : « J'avais oublié mes lunettes et suis revenu, tout courant et fatigué pour les reprendre au septième étage de Durieu. » On a cru voir, bien à tort, dans l'une de ces boutades nerveuses, dont il est coutumier, une preuve de duplicité chez Delacroix. Or, c'était l'heure même où il prenait tant de peine pour mettre en lumière la valeur de son ami. D'ailleurs ses impressions, mobiles autant que vives, n'avaient pas tardé à se modifier devant d'autres travaux plus heureux, puisqu'il écrit, dans ce même journal, en 1858 : « J'ai été chez Huet ; *ses tableaux m'ont fort impressionné*. Il y a une vigueur rare ; encore des instans vagues, mais c'est dans son talent. On ne peut rien admirer sans regretter quelque chose à côté. En somme, grand progrès... *J'y ai pensé avec beaucoup de plaisir toute la soirée.* »

Cette note vise probablement les huit grands panneaux décoratifs pour le salon de M. Lenormant, à Vire, qui furent exposés l'année suivante, ou les ébauches des superbes toiles, *la Marée d'Équinoxe* et *les Falaises de Houlgate* dans lesquelles Delacroix put retrouver la puissance d'émotions qu'il avait crue perdue chez son ami, avec quelques similitudes, dans les harmonies colorées, avec sa propre manière. Différens exemplaires, avec d'intéressantes variantes, de ces œuvres capitales, se succédèrent aux Salons de 1861, 1864, 1865, 1866, accompagnées d'autres toiles, qu'on retrouve à l'École des

Beaux-Arts et dont l'ensemble assura encore à leur auteur un grand succès international à l'Exposition universelle de 1867.

Par malheur, ce succès public ne fut pour l'artiste qu'une cause nouvelle de désillusions, de déboires, d'irritations de toute espèce. Les applaudissemens des artistes et de la critique, les consolations, si multiples et si tendres, apportées par tous ses illustres admirateurs, ne purent le consoler de la scandaleuse indifférence du Jury et de l'Administration à son égard. Il se crut noté à la préfecture de police comme « déporté à l'intérieur. Homme très dangereux!... un de ces affreux romantiques, victime désignée qui fait crier : « Tue! tue! » par ceux qui ne se doutent pas de ce que le mot veut dire. » Le fait est qu'il y avait déjà plusieurs années qu'assistant au succès croissant des anecdotes spirituelles, des mythologies mondaines ou des fades imageries religieuses, d'un naturalisme méticuleux ou brutal, sans aucune imagination et sans poésie, tous les survivans de la grande armée se sentaient démolés et dépaysés. « Nous visions en haut, autrefois, s'écrie Delacroix; heureux qui pouvait y atteindre! La taille des lutteurs d'aujourd'hui ne leur permet même pas d'en avoir la pensée. Leur petite vérité étroite n'est pas celle des maîtres. Ils la cherchent terre à terre avec un microscope. »

Durant ces dernières années, la correspondance de Huet devient encore plus expansive et confidentielle, plus abondante que jamais en détails curieux et piquans, sur son entourage, artistes et écrivains, et sur les événemens contemporains. C'est alors aussi qu'il rédigea sans doute ou classa six notes sur *l'Art en général*, la *Peinture de Paysage*, le *Paysage décoratif* recueil d'observations, réflexions, théoriques et techniques, très utiles également à consulter. A la fin de 1868, il marie sa fille bien-aimée, en croyant assurer son bonheur. « Quel cruel retour, nous dit son fils, préparaient ces douces illusions! » Durant l'automne, il peint et dessine assidûment encore en Normandie et à Fontainebleau. Mais des idées noires le travaillent. Rentré à Paris, il embrasse sa fille partant pour l'Italie. Le 8 juin 1869, il avait travaillé toute la journée, fait une visite à Pailleron, diné en famille; il s'était endormi d'un sommeil calme. A trois heures du matin, sa femme et son fils le trouvèrent mort dans son lit : « D'une congestion, d'un anévrisme, d'une embolie?... Mort de chagrin. »

## V

Nous connaissons l'homme. En compulsant l'énorme dossier de documens, lettres, notes, rassemblés par la piété filiale, nous le connaissons, à fond, au physique et au moral, presque aussi bien que s'il nous avait laissé son journal intime et confidentiel, comme l'a fait Delacroix. Paul Huuet est si communicatif, si familier dans ses lettres, qu'on ne peut guère douter de leur entière sincérité. Au physique, c'est bien le petit homme, nerveux et inquiet, qu'en notre jeunesse, nous voyions rêver dans la Pépinière du Luxembourg, ou cheminer, dans la grande allée, vers l'Observatoire, en compagnie de Michelet, Sainte-Beuve, Prévault, Eugène Pelletan ou quelques autres survivans de la glorieuse phalange dont nous vénérions les noms et les personnes.

« Petit, nous dit son fils, mais bien proportionné, la tête fine, des yeux bien enchâssés, vifs, qu'il fermait à demi, lorsqu'il fixait, sur un objet ou une personne, son regard clair très pénétrant. Un sourire bienveillant, avec une nuance de raillerie, qu'on devinait dans sa barbe plus qu'on ne le voyait, mais les yeux riaient plus que la bouche. La physionomie, habituellement un peu grave et triste, le front haut et bombé, sillonné de veines aux tempes, sous des cheveux bruns et bouclés. Très myope, il a toujours porté lunettes, et souvent se servait d'une lorgnette pour étudier le dessin des objets ou figures. Nerveux, sanguin, ardent à tous les exercices, agile et adroit, réservé, très doux, d'un commerce facile et bienveillant, mais d'une violence extrême si on abusait de sa bonté; il avait alors des colères terribles. »

Au moral, tous ses amis, tous ses confrères, tous ceux qui l'ont approché sont unanimes à le juger de même sorte : au lendemain de sa mort, Michelet écrivait au *Temps* : « Il était né triste, fin, délicat... Une femme a bien dit : nul n'a eu plus le sens des pleurs de la nature... C'était plus qu'un pinceau, c'était une âme, un charmant esprit, un cœur tendre, et beaucoup trop, hélas!... Qui nous rendra jamais cet aimable voisin, cet ami du foyer, ses visites du soir? La place y est vide. Je l'attendrai toujours. » Sainte-Beuve ajoute dans une note à ses *Portraits contemporains* : « Ce n'était pas seulement un talent,

c'était une intelligence. Et ceux qui l'ont connu ajouteront : C'était un cœur droit, orné des plus douces vertus. » Dix ans après, dans une préface attendrie à un catalogue de quelques œuvres, Ernest Legouvé le comparait, pour le caractère, à ses grands contemporains, constatant, avec finesse, cette extrême sensibilité des yeux, du cœur, de l'esprit, qui ne laissa jamais, chez lui, l'égoïsme professionnel, naturel ou réfléchi, occuper une place prépondérante. « Il n'avait ni le détachement de Corot, ni l'orgueil de Delacroix. Il ne pouvait pas les avoir. Créature essentiellement impressionnable, sensible, je dirais volontiers féminine, il avait besoin du succès, ne fût-ce que pour croire à lui-même... Toute piqure devait être blessure pour cet être agité, inquiet, surexcité encore par une santé variable. » Legouvé exprimait le désir qu'un jour on pût réunir, en les empruntant aux Musées et aux collections particulières, un ensemble plus significatif de ses travaux, peintures, aquarelles, gravures. C'est ce qu'on a essayé de faire aujourd'hui.

Les querelles tapageuses entre classiques et romantiques, romantiques et réalistes, réalistes et impressionnistes, sont peut-être assez calmées pour qu'on puisse rendre justice à tous les artistes qui ont fait l'honneur du XIX<sup>e</sup> siècle, sous quelque drapeau qu'ils aient combattu. La plupart, d'ailleurs, s'y trouvèrent, comme Huet, enrôlés de force, par cet étrange et absurde besoin de classifications tranchées qui oublie toutes les complexités fatales et fécondes de l'activité humaine pour donner satisfaction à l'ignorance simpliste des foules autant qu'aux habitudes formalistes de la critique pédantesque et de l'enseignement scolaire.

Nous avons sous les yeux 217 peintures, 136 aquarelles, pastels, dessins et quelques spécimens des eaux-fortes et lithographies. C'est plus qu'il n'en faut pour savoir si les contemporains de Huet, artistes, écrivains, critiques, se sont trompés en l'acclamant comme le rénovateur du paysage français, comme l'un de ceux qui, dans son évolution, avaient marqué une des étapes les plus glorieuses. Pour être juste, il faut, d'abord, ne point éparpiller son attention sur un certain nombre de petites toiles, d'époques diverses, ébauches, préparations ou redites, d'une valeur fort inégale. C'est le fond d'atelier qu'on est toujours obligé d'accueillir en des groupemens de ce genre. Documents instructifs, d'ailleurs, d'un vif intérêt pour notre curiosité

d'amateurs et de spécialistes, mais qui n'en ont guère plus, pour le grand public, que les brouillons raturés des grands écrivains extraits péniblement, par une érudition méritoire, mais parfois fort indiscreète et tatillonne, de leurs tiroirs oubliés.

En examinant, suivant l'ordre chronologique, les grandes œuvres, celles dont le peintre s'est déclaré résolument responsable, on est vite convaincu, à la fois, de l'avance prise par lui dans l'affirmation ou l'indication de presque tous les élémens qui devaient successivement servir au renouvellement de son art, et de sa supériorité dans l'association de qualités imaginatives et techniques le plus souvent séparées avant lui et après lui, observation et émotion, vérité et beauté, science et poésie, exactitude et noblesse, dessin et couleur, forme et lumière. Qu'il ait toujours réussi dans cette entreprise hardie, ce serait lui reconnaître un talent plus sûr et plus rare qu'il n'en eut et n'en eut jamais avoir; mais il est visible que, dès l'abord, il comprit son art avec une superbe ampleur et que, durant toute sa carrière, il refusa de la comprendre autrement. Entre son premier tableau à dix-neuf ans et son dernier à soixante-six, s'échelonne une série d'œuvres capitales, dont l'unité, la vérité, la grandeur, portent l'empreinte inoubliable d'une imagination puissante, sincèrement et profondément émue par le spectacle vivant des beautés naturelles en action, et trouvant à son service la science attentive d'un dessinateur scrupuleux et la virtuosité technique d'un coloriste chaleureux.

Ce qui étonne, d'abord, et déconcerte certains visiteurs, pressés et superficiels, dans cette collection, c'est la diversité des motifs traités, et aussi la diversité de leur exécution. Il y a un peu de tout, de vastes toiles décoratives, d'un caractère poétique et dramatique, d'autres avec des vues panoramiques, les unes puissamment condensées, les autres sans composition apparente, avec quantité de tableaux, grands ou petits, études et préparations de détails multiples, arbres et fleurs, mers et ciels, animaux et natures mortes, figurines et portraits. Comment, suivant les idées actuelles, admettre qu'un artiste puisse avoir aimé et compris tant de choses? Comment accepter surtout que, pour les traiter, il ait, suivant la variété des pays, des climats, des saisons, des heures, cru devoir modifier ses façons de dessiner et de peindre? Que n'a-t-il, en Normandie, en Provence, en Auvergne, en Italie, gardé une touche uni-

forme, un procédé apparent de facture, cette marque de fabrique, brutale ou étrange, qu'exigent aujourd'hui du moindre débutant, et pour toute sa vie, la légèreté des critiques, l'ignorance des acheteurs et la cupidité des marchands?

Le fait est que Paul Huet, comme tous les vrais artistes, n'a jamais cherché qu'à exprimer le mieux possible ce qu'il sentait. A mesure que sa virtuosité technique s'enrichissait de moyens d'expression plus complets par des assimilations étrangères et par son expérience personnelle, il les appliquait, les uns ou les autres, suivant les cas. Il ne dissimule point, d'abord, ce qu'il peut devoir aux ancêtres, et, plus tard, ne craint point de ressembler à certains contemporains. Il le craint d'autant moins, qu'à bien voir les dates, il les a, le plus souvent, précédés. Cette souplesse du rendu est surtout remarquable dans les aquarelles, où il fixait, avec une vivacité qu'admiraient ses confrères, les mouvemens les plus passagers de ciels nuageux ou de vagues agitées qu'il aimait à contempler. Dans ses peintures, où il a recherché souvent des effets très compliqués et parfois subtils, sa main est plus lourde, mais lorsqu'il s'agit d'une vision intense, longuement et profondément mûrie, comme celle de l'*Inondation à Saint-Cloud*, par exemple, des *Falaises de Houlgate* ou du *Bois de la Haye*, la réalisation s'en opère, sans effort, avec une largeur et une liberté magistrales. Tous ces grands tableaux, nous disent ses proches, furent, dans leur forme définitive, exécutés, en quelques jours, avec un entrain et une verve d'improvisateur. C'est bien là, à vrai dire, devant ces désordres et ces souffrances des élémens déchainés, comme devant la majesté et la sérénité des végétations gigantesques et des vastes espaces, qu'il se plait et s'attarde, qu'il revient constamment, qu'il se sent et se montre lui-même. Son âme grave et triste cherche moins dans la nature des sourires et des caresses que des austérités, des inquiétudes, des colères. Et c'est pourquoi, sans doute, ses solitudes forestières, si imposantes et mystérieuses, ses marécages inquiétans au fond de vallées obscures, ses amoncellemens de nuées menaçantes au-dessus des vagues en furie ou des campagnes terrifiées, étonneront plus qu'ils ne séduiront les amateurs d'humeur trop aimable pour s'attarder à la contemplation d'œuvres sévères dont les harmonies tristes se sont, parfois encore, alourdies et assourdies, fanées sinon éteintes, sous l'impitoyable action du temps.

Quelles belles pages pourtant d'épopées terrestres ou maritimes, majestueuses ou dramatiques, que cette *Vue du château d'Arques*, auréolée par le crépuscule, comme sur un trône doré, au-dessus des magnifiques futaies de sa calme vallée, ce *Val d'Enfer* au pied du Saney, si mystérieux et si inquiétant avec ces troncs de hêtres luisans dans l'ombre tels que des fantômes ou squelettes blanchis, ces *Marais salans à Saint-Valéry-sur-Somme*, miroitans à peine, ternes, rentrans en terre, sous l'écrasante pesée des nuages noirs comme l'encre qui vont leur verser leur colère, ces *Falaises de Houlgate en temps d'orage* (Salon de 1861) et même *le Gouffre*, exposé la même année, mais certainement d'une époque antérieure.

Ce *Gouffre* c'est, avec *le Cavalier*, et *l'Abbaye*, l'œuvre qui avoue, le plus hardiment, son origine romantique. Le costume et le type du chevalier moyen âge qui arrête sa monture effarée à quelques pas de l'abîme vers lequel se penche, en tremblant, son page, datent assurément la composition. Le fond de forêts et de plaines menacées par l'orage sont, déjà, d'une exécution étonnante. Voilà bien de ces comparses, dont Huet ne perdit jamais le goût, et qui l'ont fait prendre, à tort, pour un pur décorateur romantique, tandis qu'en fait, les paysages, leurs structures, leurs mouvemens, leurs couleurs sont toujours d'une intense et forte vérité. On pourrait, nous l'avons dit, les supprimer sans dommage, presque toujours, car la scène s'explique sans les acteurs et ne leur doit pas son expression. Cependant, n'exagérons rien. Dans plus d'un cas, ces figures sont utiles; c'est quand elles s'associent fortement au sujet, comme les baigneurs rapportant le corps d'un naufragé dans les *Falaises de Houlgate* ou le berger et sa femme, tapis et tremblans, sous leurs manteaux, dans un pli caché de terrain, au-dessus des *Marais salans*, dans l'attente de la foudre.

Ce n'est point seulement dans *l'Inondation à Saint-Cloud* que Huet excelle à nous montrer l'angoisse des grandes futaies, assiégées et minées par la montée des eaux débordantes, inclinant, sous les rages du vent, leurs longs fûts gémissans et leurs têtes effeuillées. Le *Bois de La Haye*, et *la Laïta*, une de ses dernières œuvres (un peu fatiguée, et moins résolue), nous offrent encore des spectacles semblables. Les colères de la mer démontée l'intéressent autant que celles des fleuves débordés. Où trouverait-on, dans les marines modernes, des soulèvemens

océaniques plus fortement rendus que dans la *Grande Marée d'Équinoxe au Tréport*, ou les *Brisans de Granville*? Et par combien d'études admirables, franches et vivantes, sont préparées ces fortes synthèses, si profondément mouvementées, si vivement peintes et colorées! Les sérénités et les tranquillités de la grande eau, apaisée et reposée, de l'éternelle séductrice et traîtresse, ne trouvent pas, en lui, à certains instans, un interprète moins fidèle et moins ému. Quoi de plus simplement vrai, de plus frais, de plus rythmique, que cette lente et régulière montée des vagues matinales, devant lesquelles se sauve un jeune pêcheur, sur une basse *Plage de la Manche*!

Les forêts de Huet et ses ciels ne sont pas toujours, non plus, en état de malaise ou de convulsions sous les assauts des vents ou les menaces d'averses. Quelle paix délicieuse, quelle tranquillité consolante, tombent de ses grands ormes touffus dans le *Parc de Saint-Cloud un jour de fête* (1829), sur la foule des citadins endimanchée qui trottinent à son ombre! Même impression de calme dans *l'Intérieur d'un parc* sur la clairière où s'assoient et conversent des promeneurs en toilettes d'été!

Toutefois, c'est quand l'artiste-poète est seul, lorsqu'il s'enfonce sous bois, sans but, au hasard, dans les fourrés et taillis, qu'il se sent le mieux pénétré et ravivé par cette fraîcheur diffuse des verdure naissantes et des brindilles entremêlées, et par les frémissemens, coulées, éclats et caresses de la lumière à travers ce fouillis bruisant et parfumé. Les deux études *Fraicheur des Bois*, et *Calme du Matin* (Musée du Louvre), sous ce rapport, sont typiques. Nulle recherche de présentation composée suivant les formules d'école, les habitudes d'atelier, les exigences du goût public. On est en plein dans le fouillis végétal, loin des sentiers, égaré, perdu. D'abord, rien que des taches, vertes, jaunes, brunes; mais à mesure que l'œil se fixe, pénètre, s'enfonce, tout se démêle, tout brille et scintille à sa place, les frêles branchages des bouleaux et leurs écorces de satin blanc, les fûts blanchâtres des hêtres lisses, les troncs assombris des ormeaux rugueux, et tous les tressaillemens des brindilles et folioles entremêlées sous la vive caresse du soleil qui monte ou dans le confus adieu de la brume illuminée qui s'évapore. Quelle admirable, clairvoyante, savante, libre sincérité!

Ce sera avec la même sincérité que, travaillant en Provence et en Italie, sous les éclats du soleil méridional, l'homme du Nord,

mieux accoutumé pourtant aux lumières lamisées, s'efforcera de rendre, et rendra souvent avec force et charme, les aspects grandioses, plus durs et plus secs, des campagnes niçoises ou romaines. La *Côte d'Antibes* avec ses paysans dansant à l'ombre des arbres géans, devant l'horizon bleuâtre, la *Vue de Spolète*, la citadelle étrusque perchée sur ses assises formidables de gradins rocaillieux et de tranchées roussâtres, la *Cascade de Tivoli*, à l'heure où il les peint, prouvent la souplesse énergique avec laquelle il savait trouver une façon personnelle de fixer, virilement, à son tour, le souvenir de sites célèbres, trop souvent représentés avant lui, pour que l'imagination de l'artiste le plus libre ne soit pas hantée par des réminiscences d'œuvres antérieures.

Quiconque examine à loisir l'énorme quantité d'aquarelles, de dessins, soit en feuilles, soit en albums, d'eaux-fortes, de lithographies, de gravures sur bois, de Paul Huet, retrouve partout cette sincérité devant la nature, qui est, d'ailleurs, la vertu maîtresse de toute la génération de Corot, Cabat, Théodore Rousseau, Millet, Daubigny, vertu obstinée et féconde, qu'ils ont presque tous payée d'ailleurs par les misères ou les difficultés de leur vie. Mais on trouvera chez Huet, dans ses belles œuvres, en plus que chez quelques-uns d'entre eux, une émotion profonde, délicate et attendrie, mélancolique et douloureuse, devant les séductions et les grandeurs de cette nature. Rien, pourtant, dans cet esprit sage et droit, où les misères physiques et les souffrances morales ne purent jamais altérer la conception la plus haute et la plus saine de la vie avec tous ses devoirs professionnels et sociaux, rien de ce désordre de sentimens et d'idées qu'on est convenu d'appeler la maladie romantique.

Si cette affection mentale, d'ailleurs fort mal définie, a pu troubler et dégrader, surtout dans le monde littéraire, quelques individualités médiocres ou infatuées, trop faibles pour conserver leur bon sens dans cette effervescence tumultueuse des intelligences enthousiastes, elle n'atteignit du moins jamais les paysagistes, préservés de toutes les contagions déclamatoires par leur commerce constant et forcé avec les réalités saines et simples de la nature et de la vie rustiques. Tous n'ont cessé de protester chaque fois qu'on a voulu les affubler du titre de romantiques. Ce ne furent, en réalité, que de simples et loyaux artistes.

de bons Français, amoureux surtout de leur pays, qu'ils ont fait connaître et admirer aux étrangers autant qu'à nous, fort indifférents, par bonheur, à tous les dogmatismes et toutes les théories, admirant, suivant l'heure, aussi bien Lorrain que Rembrandt, Poussin que Constable, fidèles en cela à notre génie national, génie de création vive et claire par la fusion libre et spontanée des traditions locales et des traditions étrangères.

Dans cette évolution féconde, c'est Paul Huet qui, le premier, comprit et démontra la nécessité de redemander, avant tout et toujours, à la nature elle-même, directement consultée, la matière première de la représentation. C'est lui qui rappela tout de suite et ne cessa de rappeler, en même temps, que cette représentation, pour avoir une grande portée, doit traduire l'émotion reçue autant que l'observation faite, et que, pour le savoir faire, il n'est point inutile de prendre conseil auprès des vieux maîtres dont les labeurs et l'expérience ont légué à leurs successeurs un outillage admirable qu'il serait imprudent de laisser rouiller. Il n'était que juste, semble-t-il, de rendre à ce précurseur du naturalisme, du réalisme, de l'impressionnisme qui fut, en même temps, le conservateur des belles traditions classiques, la place qu'il a mérité d'occuper, entre Jehan Foucquet et Théodore Rousseau, Poussin et Millet, Lorrain et Corot, Watteau et Diaz, Oudry et Courbet, dans l'histoire du paysage français.

GEORGES LAFENESTRE.

---

# LE COLLÈGE DE FRANCE

## SON RÔLE PRÉSENT ET SON AVENIR

---

Toutes les institutions qui ont un long passé sont exposées périodiquement à un double danger, qui est de n'être plus bien comprises de l'opinion publique ou de perdre elles-mêmes le sentiment efficace de ce qu'elles ont à faire pour s'adapter à un milieu nouveau. Le Collège de France, vieux de près de quatre siècles, a échappé jusqu'ici à ce danger, grâce à son principe originel de liberté, grâce aussi aux services manifestes qu'il n'a cessé de rendre à la science. Issu du mouvement des esprits qui a fait la Renaissance, il a pu traverser sans dommage tous les régimes politiques, il a reçu de tous des témoignages de faveur, et il apparaît aujourd'hui encore comme une des institutions les plus propres à honorer et à servir notre pays. Toutefois, en ce temps où l'opinion publique, singulièrement éveillée et active, s'occupe de tout, et veut, non sans raison, se rendre compte de tout, il peut n'être pas inutile de lui expliquer plus distinctement ce qu'elle voit peut-être d'une manière un peu confuse. Et il faut ajouter qu'en expliquant aux autres ce qu'on est ou ce qu'on veut être, il arrive ordinairement qu'on le comprenne mieux soi-même, ce qui n'est pas un avantage à dédaigner.

La nécessité qui s'imposait au Collège de déterminer avec netteté sa libre et originale orientation dans le mouvement scientifique contemporain n'a échappé ni à ses représentans actuels, ni au ministère de l'Instruction publique. Elle s'est fait

récemment sentir à propos de son règlement (1). On vient enfin d'en opérer la réforme. Accomplie à la suite de délibérations prolongées et par une entente réfléchie entre le Ministère et l'assemblée des professeurs, elle fait honneur par ses dispositions très libérales et très souples au gouvernement qui l'a provoquée et acceptée, ainsi qu'au corps savant qui a su modifier à propos ses vieilles coutumes, tout en restant fidèle à ses meilleures traditions (2).

Mais la lettre d'un règlement est peu de chose par elle-même. Ce qui importe, c'est que le Collège de France ait toujours pleine conscience de son rôle et qu'il s'applique à en donner une claire notion à tous les esprits qui s'intéressent aux besoins et aux progrès de la science. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, de formules invariables et définitives. On ne définit pas ce qui est vivant. Personne d'ailleurs n'aurait qualité pour assigner des formes trop précises à une activité qui doit être essentiellement faite d'initiative libre et personnelle. Mais il peut être permis à ceux qui connaissent bien le Collège, qui ont vécu de sa vie, qui lui sont profondément attachés et qui ont foi entière en son avenir, de dire simplement les raisons de leur attachement, qui sont aussi celles de leur confiance.

## I

L'institution des « lecteurs royaux. » réalisée en 1530 par François I<sup>er</sup> sur les instances de Guillaume Budé, a été un des évènements importants de la Renaissance française (3). Il s'agissait alors de réagir vigoureusement contre la scolastique, les vaines disputes, le goût des arguties stériles, et aussi de rompre avec les réglementations étroites et surannées qui régnaient dans l'enseignement. En face des Universités déifiantes et fortes de leurs privilèges, les tentatives de réforme privées ne pouvaient

(1) Le règlement en vigueur jusqu'au 24 mai dernier était celui du 1<sup>er</sup> février 1873; mais tout ce qu'il contenait d'essentiel provenait de celui du 9 mars 1852.

(2) Le nouveau règlement date du 24 mai 1911. Il a été signé par le ministre actuel de l'Instruction publique, M. Steeg, et préparé par le directeur de l'Enseignement supérieur, M. Bayet.

(3) L'histoire du Collège de France a été racontée en détail, avec beaucoup d'érudition et de méthode, par M. Abel Lefranc, *Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'à la fin du premier Empire*, Paris, Hachette, 1893.

donner que de médiocres résultats. « L'Université de Paris au xv<sup>e</sup> siècle, a dit Ernest Renan, dans ses *Questions contemporaines*, atteignit le dernier degré du ridicule et de l'odieux par sa sottise, son intolérance, son parti pris de repousser toutes les études nouvelles. Il fallut que la royauté, qui, par sa puissante tutelle, avait presque affranchi l'Université de l'Église, prit sous sa protection, contre l'Université, le mouvement scientifique, et, par le Collège de France au xv<sup>e</sup> siècle, par les Académies au xvii<sup>e</sup>, créât un contrepoids à ces habitudes de paresse, à cet esprit de négation malveillante dont les corps purement enseignant ont beaucoup de peine à se préserver. » Seule, en effet, une création royale était en état de s'imposer, avec l'appui moral des esprits les plus éclairés. Cette création, François I<sup>er</sup> l'avait conçue d'abord comme quelque chose de très grand, qui devait témoigner de sa magnificence. Son irrésolution naturelle, jointe à des difficultés de plusieurs sortes, réduisit fâcheusement ces beaux projets. Au mois de mars 1530, six professeurs royaux furent nommés, deux pour le grec, trois pour l'hébreu, un pour les mathématiques ; mais il n'y eut pas, à proprement parler, de Collège de France, car ils enseignèrent en divers locaux et ne paraissent pas avoir formé, au début du moins, une corporation autonome.

Quoi qu'il en soit, l'institution était féconde. « Le nouvel enseignement, dit M. Lefranc, si précaire et si incomplet qu'il fût, marque dans l'histoire de la pédagogie et de l'instruction publique en France un progrès décisif. Il rompait en visière avec des habitudes et des préjugés séculaires, substituant la liberté à la routine, l'esprit à la lettre. Plus de grades obligatoires, plus de licence pour enseigner, plus de frais d'études arbitraires et monstrueux : des cours indépendans, gratuits, ouverts à tous ; le grec et l'hébreu envahissant l'École. » Le succès de ces cours témoigna immédiatement de leur utilité. Les étudiants se pressèrent en foule autour des chaires de Danès et de Toussaint, professeurs de grec, de Vatable et de Guidericus, qui enseignaient l'hébreu, d'Oronce Finé, qui donnait des leçons publiques de mathématiques. Et, parmi ces étudiants, figuraient quelques hommes destinés à une prochaine illustration, de futurs érudits tels que Turnèbe, des semeurs d'idées ou des conducteurs d'hommes, tels que Calvin, Ignace de Loyola, Rabelais. Affranchis des réglemens étroits et des méthodes

surannées, ces maîtres professaient librement. Ils expliquaient et commentaient devant leurs auditeurs les ouvrages qu'ils avaient eux-mêmes choisis, souvent ceux dont ils préparaient alors des éditions. Au lieu d'argumenter dans le vide, ils s'appliquaient à faire comprendre la pensée ou les témoignages des auteurs ; ils enseignaient la langue à l'aide des textes et ils dégagèrent de ces textes des idées et des faits. Cela ne ressemblait en rien aux bavardages fatigans et stériles dont retentissaient alors les écoles voisines. On sentait, en les écoutant, que le règne des mots était fini. Enseignement fait de réalité, vraiment substantiel et vivant. Les gens d'à côté faisaient de plus en plus figure de pédans ; ceux-ci étaient des savans et des hommes.

Pendant tout le xvi<sup>e</sup> siècle, sous Henri II et ses fils, le Collège soutint sa réputation, malgré la violence des attaques, malgré les jalousies et les haines, malgré le déchainement des passions religieuses. Il subsista parce qu'il avait pour lui le bon sens et la vérité. Lorsqu'on parcourt la liste de ceux qui y professèrent en ce temps, on y rencontre quelques noms illustres, quelques autres qui le sont moins, et beaucoup qui ne le furent jamais. Ne craignons pas de le dire : ce qui assura la popularité des lecteurs royaux, ce fut moins la valeur exceptionnelle du petit nombre, celle d'un Turnèbe ou d'un Ramus par exemple, que l'excellent esprit qui était commun à presque tous. Ils représentaient l'étude indépendante, sincère, approfondie, visant à la connaissance sérieuse. L'étude qui enrichit et fortifie l'esprit. Auprès d'eux, on apprenait toujours quelque chose. Cela les distinguait de ceux auprès desquels on n'apprenait rien. Aussi l'institution grandissait-elle régulièrement. L'éloquence latine y avait été admise dès 1534 ; les langues orientales en 1538 ; la philosophie grecque et latine en 1542 ; la médecine en 1568.

Le xvii<sup>e</sup> siècle et la première moitié du xviii<sup>e</sup> lui furent moins favorables. Le goût des humanités pures et l'esprit de discipline concordaient mal avec ce qu'on pourrait appeler sa « vocation. » On ne devait attendre ni de Richelieu, ni de Louis XIV, ni de Louis XV un bien vif intérêt pour les nouveautés scientifiques. Notons toutefois que le développement des relations avec l'Orient y fit créer en 1681 une chaire d'arabe et de syriaque, et qu'on y institua en 1670 l'enseignement du

droit canon. Au début du xviii<sup>e</sup> siècle, nous y voyons paraître la botanique avec Tournefort en 1706 ; mais c'est surtout dans la seconde moitié du siècle, sous l'influence du mouvement général des esprits, que la vie et le développement du Collège reprennent quelque essor. L'astronomie s'y fait admettre en 1760 avec Lalande, la physique générale en 1769 avec Cousin ; puis, en 1773, simultanément, l'anatomie avec Portal, la poésie latine avec Delille, la littérature française avec Aubert, le droit de la nature et des gens avec Bouchaud ; en 1774, la chimie ; en 1776, l'histoire et la morale : en 1778, l'histoire naturelle avec Daubenton : en 1786, la mécanique et la physique expérimentale ; en 1795, le turc et le persan. Ces créations multipliées étaient vraiment un signe des temps et un témoignage du rôle que l'opinion publique attribuait aux professeurs royaux. Le xviii<sup>e</sup> siècle, par ses philosophes, ses penseurs, ses savans, avait beaucoup fait pour le progrès des connaissances humaines. Les recherches, les curiosités nouvelles, qui s'étaient produites dans les académies ou dans les sociétés privées, venaient tour à tour se faire donner une sorte de consécration officielle dans les enseignemens du Collège de France. Et il n'y avait alors rien, dans notre pays ni dans aucun autre, qui fût comparable pour la variété ou la valeur scientifique au groupement ainsi constitué.

La haute idée que les esprits les plus éclairés se faisaient du Collège et de sa destination se manifesta d'une manière intéressante et curieuse dans les projets de réorganisation, aussi grandioses que peu pratiques, dont il fut l'objet pendant la Révolution et le premier Empire. Heureusement, il se trouva défendu par les circonstances contre les réformateurs, et il resta ce qu'il était. Grâce à cela, la glorieuse histoire de la science au xix<sup>e</sup> siècle est si intimement mêlée à la sienne qu'il est devenu impossible de les séparer. Comment rappeler ici, même sommairement, les titres de tant de maîtres illustres, qui se sont succédé sans interruption dans ses chaires ? Ce que les sciences physiques et chimiques ont dû à Biot, à Ampère, à Thénard, à Pelouze, à Regnault, à Balard, à Berthelot, à Mascart, n'est ignoré de personne. L'histoire naturelle a été représentée, on sait avec quel éclat, par Cuvier, par Élie de Beaumont, Flourens, Fouqué, Marey ; la physique mathématique par Joseph Bertrand ; l'astronomie et la mécanique céleste par Delambre, Serret, Maurice

Lévy. La médecine expérimentale s'y est constituée peu à peu avec Laennec et Magendie ; elle y a trouvé en Claude Bernard un législateur, qui en a définitivement établi l'autorité par des découvertes aussi mémorables que ses démonstrations. Dans l'ordre des lettres, le Collège n'a-t-il pas été le grand foyer où s'est formé l'orientalisme et d'où il y a rayonné sur le monde savant ? Quels noms que ceux de Champollion, de S. de Sacy, d'Eugène Burnouf, d'Ernest Renan ! Et, à côté d'eux, comment ne pas rappeler aussi tant de savans qui y ont professé le chinois, l'arabe, le persan, le ture, l'assyrien, le sanscrit, Stanislas Julien, Causin de Perceval, Pavet de Courteille, Oppert, Barbier de Meynard, Darmesteter ? D'autre part, l'archéologie, l'épigraphie, l'histoire, la littérature, la philosophie, les sciences économiques et politiques ne sont-elles pas, elles aussi, redevables en grande partie au même établissement soit de leur essor, soit de quelques-uns de leurs progrès les plus décisifs ? Les noms ici se pressent si abondamment qu'il serait difficile et d'ailleurs superflu de les classer. Énumérons un peu au hasard ceux de Boissonade, de Guignaut, de Letronne et de Lenormant, ceux de Jean-Baptiste Say, de Rossi, de Michel Chevalier et de Laboulaye, de Jouffroy et de Barthélemy Saint-Hilaire, de J.-J. Ampère, de Michelet, de Philarète Chasles, d'Edgar Quinet, de Mickiewicz, de Paulin Paris, de Sainte-Beuve, d'Ernest Havet, de Léon Renier, d'Alfred Maury, de Deschanel, de Boissier, de Gaston Paris. Liste bien incomplète, où ne figurent que ceux qui ont disparu, et qui pourrait cependant constituer à elle seule une page incomparable dans le livre d'or de la pensée française.

Mais ce qui doit être remarqué surtout, c'est que, si la plupart de ces maîtres, en entrant au Collège, y ont apporté une renommée déjà établie, beaucoup d'entre eux cependant semblent y avoir trouvé un accroissement sensible de leur valeur personnelle. La liberté dont ils y ont joui leur a permis d'organiser leur travail de la manière la plus profitable. On peut ajouter que l'esprit de la maison a été d'ailleurs pour eux comme un élément nouveau et fécondant qui s'est incorporé à leur être intellectuel et moral. Et, lorsqu'on y réfléchit, il n'y a rien là que de naturel. En face de nos anciennes Facultés, dispersées, dénuées de cohésion et d'autonomie, réduites au minimum de chaires, le Collège de France, dans les deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, était vraiment la seule Université qu'il y eût dans

notre pays. Là, le rapprochement d'hommes éminens, le contact des sciences diverses, l'habitude de délibérer en commun, l'attachement à une même tradition, l'usage des mêmes libertés, le dévouement à un même idéal créaient un mouvement d'esprit qui n'existait au même degré nulle part ailleurs. On y pensait avec plus de force, plus de hardiesse et plus de confiance en la vérité.

Voilà ce qu'il est indispensable de se rappeler pour comprendre le Collège de France. Il faut se représenter tout son passé, avec la réserve de force qui s'y est accumulée peu à peu, pour se faire une idée juste de ce qu'il peut et doit être dans l'avenir. Seulement, il n'est pas moins nécessaire de voir maintenant en quoi la renaissance des Universités françaises et le rapide développement de notre enseignement supérieur ont pu modifier ses conditions d'existence.

## II

Il est bien curieux de relire aujourd'hui la définition qu'Ernest Renan donnait, il y a une cinquantaine d'années, du rôle des diverses Facultés en l'opposant à celui qu'il attribuait au Collège de France. Bien que ses jugemens et ses vues fussent loin, même en ce temps, d'être entièrement justes, rien ne fait mieux mesurer l'importance des changemens qui se sont produits depuis lors dans notre enseignement supérieur.

En 1862, il écrivait ceci : « Transmettre le dépôt des connaissances acquises, charmer et instruire les gens du monde, voilà le but des Facultés; former des savans, voilà le but du Collège de France. » Et deux ans plus tard, en 1864, revenant sur les mêmes idées, il les développait en ces termes : « Une distinction s'établira de plus en plus. Que les chaires de Facultés continuent à avoir pour but principal de répandre les vérités acquises, la science déjà faite, nous n'y voyons pas d'inconvénient; mais qu'on ne sacrifie pas à ce besoin légitime d'une exposition élégante et claire la science en voie de se faire, l'enseignement dont le but principal est de découvrir des résultats nouveaux. Que le Collège de France redeviennne ce qu'il fut au xv<sup>e</sup> siècle, ce qu'il a été depuis à plusieurs reprises, le grand chapitre scientifique, le laboratoire toujours ouvert où se pré-

pareil les découvertes, où le public est admis à voir comment on travaille, comment on découvre, comment on contrôle et vérifie ce qui est découvert. » Ainsi, d'un côté, la science déjà faite, de l'autre, la science en voie de se faire; la première abandonnée un peu dédaigneusement aux Facultés, la seconde réservée au Collège de France, c'était là pour lui une distinction fondamentale, destinée à « s'établir de plus en plus. » Il serait aisé de montrer combien, sous son apparence de simplicité, elle était déjà inexacte et artificielle, au temps où il la formulait. Mais il ne s'agit pas ici du passé, et vraiment ce serait faire injure au grand et libre esprit qu'était Renan que de supposer qu'il aurait indéfiniment persisté dans une conception si étroite et si clairement contredite par les événements.

Qu'est-ce, à vrai dire, que « la science déjà faite? » Serait-ce par hasard le simple exposé des faits acquis? Mais les faits eux-mêmes, que sont-ils le plus souvent, sinon des états provisoires de notre connaissance toujours imparfaite? Et à supposer qu'il y en ait sur lesquels nous n'ayons plus rien à apprendre, les idées qui servent à les grouper, et qui en font seules la valeur, puisque seules elles leur donnent un sens, ne nous apparaissent-elles pas de plus en plus comme essentiellement instables? Il n'y a donc nulle part, on peut l'affirmer, aucun professeur digne de ce nom qui réduise sa tâche à enseigner une science déjà faite, c'est-à-dire sans doute à répéter ce que d'autres ont dit avant lui. En tout cas, ce n'est pas dans nos Universités d'aujourd'hui qu'on aurait chance de rencontrer ce spécimen vraiment extraordinaire. Les savans qui y professent ont tous, à des degrés divers, la prétention légitime et nécessaire de contribuer au progrès des connaissances par leurs recherches et de renouveler sans cesse leur enseignement par des aperçus personnels. Il serait injurieux et ridicule de vouloir réserver à quelques-uns, comme un privilège, ce qui est le devoir et l'honneur de tous.

D'autre part, toutes nos Facultés aussi, sans parler de l'École des Hautes Études, de l'École des Chartes, du Muséum, ne sont-elles pas, de plus en plus, des « laboratoires, » où les étudiants « sont admis à voir comment on travaille, comment on découvre, comment on contrôle et vérifie ce qui est découvert? » Tous ceux qui le désirent, et qui ont d'ailleurs une préparation première jugée suffisante, peuvent apprendre là comment la

science se fait; et ils ne peuvent même l'apprendre que là, s'il s'agit du moins d'une initiation un peu large; car c'est là seulement qu'ils trouveront réunis et mis à leur disposition tous les moyens pratiques d'études qui leur sont indispensables.

Il est donc clair que cette définition du Collège de France, malgré l'autorité dont elle a joui, ne répond en rien à la réalité présente. Aussi bien, l'idée même d'une définition simple est probablement à écarter tout d'abord. Les institutions qui ont une histoire et qui se sont faites peu à peu ne ressemblent pas à des entités abstraites. Elles sont complexes, elles doivent le demeurer. Et elles ne peuvent être bien comprises que si l'on s'abstient de vouloir les circonscrire dans des formules rigoureuses.

Le Collège de France, nous l'avons vu, a été institué pour accueillir des enseignemens utiles qui ne trouvaient pas leur place ailleurs. Ce fut là sa première raison d'être; et bien que les circonstances aient changé du tout au tout, il ne semble pas qu'elle ait rien perdu de sa valeur. Sans doute, il n'y a plus aujourd'hui, nous devons le croire, ni hostilité, ni défiance à l'égard d'aucune partie de la science. Mais il y a encore et il y aura toujours des enseignemens qu'un grand pays ne saurait laisser dépérir, bien qu'ils n'intéressent effectivement qu'un très petit nombre de personnes. N'est-ce pas le fait, par exemple, de la plupart des langues de l'Orient, ancien ou moderne, ou encore de celles de l'Amérique précolombienne? L'École des langues orientales se charge sans doute d'enseigner l'usage actuel de quelques-unes de ces langues qui sont aujourd'hui parlées. Mais il n'est ni dans son rôle, ni dans ses moyens, d'en faire connaître l'histoire, d'en étudier scientifiquement les caractères intimes ni les rapports avec d'autres langues. Quant à celles qui ont disparu, elle n'a pas à s'en occuper. Cependant, l'étude approfondie de ces langues importe grandement à la linguistique, à l'archéologie, à l'histoire, à la littérature comparée. Il serait inadmissible que notre pays abandonnât à des nations étrangères rien de ce qui est nécessaire à la connaissance progressive de l'humanité. Faudrait-il donc donner place à de tels enseignemens dans nos Universités? En fait, il ne pourrait être question que de l'Université de Paris. Mais, tout d'abord, celle-ci n'a pas intérêt à s'accroître démesurément. On peut se demander même si quelques-unes des Facultés dont elle se compose ne commeu-

cent pas à être quelque peu encombrées. En y introduisant indéfiniment des enseignemens nouveaux et d'une nature trop spéciale, on risquerait d'aboutir d'abord à la confusion, puis à une dissolution fatale. En outre, il paraît évident que ses réglemens nécessaires, ses habitudes même, seraient aussi peu favorables que possible à des enseignemens nés en dehors de ses traditions. Les spécialistes qui seraient le plus capables de les donner pourraient fort bien n'être pas pourvus des grades qu'elle exige avec raison de ses professeurs. Plus ou moins étrangers au milieu où ils se trouveraient ainsi transportés, ils y seraient par la force des choses dépayés et relégués dans un rang secondaire, ne participant qu'incomplètement à la vie universitaire. Il y aurait ainsi à la fois inconvénient pour eux et sérieux dommage pour les études dont ils seraient les représentans.

Voilà, par conséquent, un premier groupe d'enseignemens dont la place naturelle est au Collège de France, et qui n'ont chance de prospérer que là. C'est, comme on le voit, un groupe sans limites précises. Car, à côté des langues citées en exemple, il comprend, dans l'ordre des sciences aussi bien que dans celui des lettres, tout ce qu'on pourrait appeler, faute d'une meilleure dénomination, les « enseignemens spéciaux. »

A ceux-là, il y a lieu d'en ajouter, en second lieu, un certain nombre d'autres, qui répondent à une curiosité ou même à un besoin plus général, mais qui sont difficiles à placer dans nos Universités, parce qu'ils sont et doivent rester en dehors de tout programme d'examen. Quoiqu'ils se rattachent en général à des parties du savoir qui sont cultivées ailleurs et qui le sont parfois depuis longtemps, ils en sont comme des prolongemens devenus indépendans et qui tiennent à leur indépendance. Les langues et les littératures anciennes et modernes sont enseignées dans les Facultés des lettres, les sciences économiques et politiques le sont aujourd'hui, en partie du moins, dans les Facultés de droit, les sciences médicales et biologiques dans les Facultés de médecine. Mais les leçons qui sont données dans ces diverses Facultés visent toujours plus ou moins à une sanction qui prendra la forme d'un diplôme. Sans doute, cela ne doit pas être entendu trop rigoureusement. La plupart des maîtres éminens qui professent dans nos Universités savent prendre de grandes libertés avec les programmes, et personne n'ignore combien ils font large place dans leurs cours à la science désin-

téressée. Il n'en reste pas moins que cette destination utilitaire leur impose un certain assujettissement. Ils se sentent tenus, et ils le sont en effet, de donner satisfaction à un besoin d'instruction qui a ses exigences et ses limites déterminées. Une Faculté manquerait au premier de ses devoirs, si elle n'enseignait pas ce que ses étudiants sont obligés d'apprendre. Cela étant, on conçoit l'intérêt que presque toutes les sciences peuvent avoir à ce que certaines de leurs parties soient enseignées, sinon toujours, du moins quelquefois, dans des conditions tout à fait différentes de celles-là, c'est-à-dire sans autre considération que celle de leur valeur propre. Il est bon, il est nécessaire même, à certains momens, que tel ou tel ordre de recherches, qui serait à l'étroit dans un cours d'ensemble, puisse en être détaché et qu'il devienne, pendant un certain nombre d'années, la matière d'un enseignement distinct, ayant pour fin unique d'en assurer librement le progrès. Ceci encore est dans le rôle du Collège de France. Les enseignemens de ce genre ne sont pas par nature des enseignemens spéciaux, comme les précédens. Ce sont plutôt des enseignemens détachés et « spécialisés » pour un temps indéterminé.

Un troisième groupe pourrait être constitué avec certains enseignemens « synthétiques. » Il faut entendre par là des enseignemens généraux, embrassant un très vaste domaine, dont les parties forment ailleurs autant de matières d'études distinctes. S'il est utile, par exemple, que l'histoire de chacune des grandes religions de l'humanité soit exposée séparément, on comprend aisément quel profit peut être tiré d'une comparaison entre ces religions, aboutissant à y découvrir certains caractères communs, à mettre en lumière des élémens constitutifs qui appartiennent à certains groupes, à en suivre les variations, à en faire ressortir enfin les convergences ou les divergences, selon les cas. Et ce qui est vrai des religions l'est également des sciences, des littératures, des législations et de la plupart des grands faits intellectuels et sociaux. Il est indispensable que ces larges synthèses aient une place assurée dans un enseignement supérieur qui vise à être complet. Mais, d'autre part, si l'on songe aux qualités d'esprit vraiment exceptionnelles qu'elles exigent, à la variété de connaissances sans lesquelles elles dégénéreraient vite en déclamations creuses, on se convainc qu'il serait impossible et en tout cas, fort imprudent de leur

assigner des chaires nombreuses et permanentes. Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Les hommes réellement capables de suffire à de tels enseignemens seront toujours fort rares. Lorsqu'il s'en rencontre qui offrent les garanties de savoir et de talent qui sont nécessaires, on doit s'empressez de profiter de ce qu'ils sont là, sans leur demander ni grades ni antécédens universitaires. Et quand l'un d'eux vient à disparaître, on ne doit pas se croire obligé de lui trouver immédiatement un successeur. Cela revient à dire que la rigidité du système universitaire ne convient pas aux enseignemens de ce genre; leur place ne peut être qu'au Collège de France.

Ces observations nous conduisent à une dernière considération qui est capitale pour déterminer le rôle et la raison d'être de ce grand établissement. Si son existence est nécessaire à la prospérité et au développement de certaines sciences, elle ne l'est pas moins pour mettre en lumière la valeur de certains hommes et pour leur donner le moyen de rendre d'éminens services. Bien entendu, c'est uniquement de l'intérêt public qu'il doit être question ici. Mais il est évident qu'un homme de talent, qui s'est montré capable d'ouvrir à la recherche du vrai des voies nouvelles, est une « valeur intellectuelle » que la société ne pourrait dédaigner sans se faire tort à elle-même. Fournir à de tels hommes les moyens de poursuivre leurs recherches, de développer leurs méthodes, de les faire connaître largement et d'associer à leurs travaux ceux qui peuvent en tirer avantage, c'est pour elle un profit certain. Mais pour qu'elle puisse le faire librement, il importe qu'elle ne soit pas gênée par un ensemble de réglemens et de conditions qui risqueraient d'exclure les meilleurs. A coup sûr, les grades exigés des professeurs des Universités sont d'une manière générale une garantie excellente, qu'aucune autre ne pourrait remplacer dans la majorité des cas. Seulement, comme toutes les garanties possibles, celle-ci est en même temps une barrière. Or il n'est pas bon de mettre des barrières partout. L'histoire du Collège de France l'a surabondamment démontré. Dans la liste de ses professeurs, nombreux sont les hommes de grand mérite qui n'auraient pu enseigner dans les Universités, faute de satisfaire aux conditions requises, et qui ont été, cependant, des créateurs de méthodes, des initiateurs, des maîtres justement renommés. C'est grâce au Collège surtout que notre enseignement supérieur a échappé au danger

de devenir une sorte de corporation fermée. Plus les Universités se développeront, plus son rôle, à cet égard, apparaîtra comme indispensable.

Ajoutons enfin qu'il est ouvert à toutes les sciences indistinctement, — *docet omnia*, — et qu'il ne peut subsister qu'à la condition de les faire vivre ensemble, non seulement en équilibre, mais dans une communion intime.

Le rapprochement qui se produit ainsi entre elles est tout autre chose que le groupement, plus administratif qu'intellectuel, qui constitue les Universités. Le Collège a été plusieurs fois sollicité de se diviser en sections. Après discussion, il s'y est toujours refusé. Il a sagement fait. Le contact réciproque des sciences diverses est déjà un des éléments les plus importants de sa vie et le deviendra plus encore sous le régime franchement libéral qui sera le sien désormais. L'assemblée des professeurs est appelée en effet à délibérer, non pas seulement sur des intérêts matériels, mais sur des intérêts proprement scientifiques, tels que les transformations de chaires et les candidatures qu'elles font surgir. Dans la discussion qui s'ouvre alors, on entend les représentans les plus autorisés des diverses sciences en concurrence exposer l'état de chacune d'elles, ses progrès récents et ses besoins actuels; on les entend définir et caractériser la nature d'esprit des candidats, apprécier l'intérêt et l'originalité de leurs travaux, indiquer sommairement ce qu'on est en droit d'attendre d'eux. L'échange d'idées et d'informations qui se produit ainsi est de nature singulièrement féconde. Il en résulte que tous les professeurs du Collège sont amenés périodiquement à regarder au delà de leurs spécialités personnelles, à considérer la science contemporaine dans son ensemble, à en suivre pour ainsi dire le mouvement, à voir naître les études nouvelles et à en apprécier l'importance, à se rendre compte enfin de la valeur relative et changeante des diverses parties du savoir. Il est impossible que des hommes habitués à réfléchir n'acquièrent pas par là une habitude commune de regarder toujours en avant. Cette habitude, ainsi entretenue, constitue l'esprit de la maison. On comprendrait mal, si on le méconnaissait, le rôle du Collège de France.

## III

Ce qui vient d'en être dit nous permet d'examiner maintenant à quelles conditions il sera en mesure de répondre parfaitement à sa destination.

La plus essentielle de toutes, c'est qu'il jouisse d'une très large indépendance. Il faut qu'il soit libre de substituer des enseignemens nouveaux à des enseignemens anciens, libre de choisir, sous certaines garanties, les savans à qui seront attribuées ses chaires, libre enfin d'adapter la forme de chaque enseignement, non pas à des convenances extérieures, mais aux intérêts bien entendus de la science. Expliquons-nous rapidement sur chacun de ces points.

Une des choses qui ont souvent gêné l'essor du Collège de France, c'est l'incertitude où l'ancien règlement le laissait sur ses droits en matière de transformations de chaires. Il pouvait arriver qu'un ministre considérât une chaire transformée comme une chaire nouvelle, et qu'il usât dès lors du droit qu'il possède de nommer directement les titulaires des chaires nouvellement créées, sans présentation, ni par l'établissement intéressé, ni par les Académies compétentes. Il suffisait que cela fût à craindre pour que le Collège se décidât difficilement à proposer la transformation d'une chaire. Cette appréhension et cette gêne disparaîtront, s'il est bien entendu que la proposition d'affecter un crédit déjà existant à un enseignement nouveau, fût-il d'ailleurs très différent de celui auquel il succède, laisse le Collège en possession du droit de présentation. C'est ce qui résulte des termes du règlement nouveau. Cela est indispensable, si l'on veut qu'il remplisse comme il convient sa fonction propre. La faculté d'évoluer sans peine est pour lui une condition vitale. Il représente, dans l'enseignement supérieur, l'adaptation rapide et constante aux progrès de la science. Cesser de se transformer, s'enfermer dans un cadre rigide, ce serait de sa part manquer à sa destination même.

Mais cette liberté que le gouvernement reconnaît au Collège, il importe que l'opinion publique, quelquefois mal éclairée, ne la lui conteste pas lors de propos. On s'est étonné de lui voir, en certaines circonstances, proposer la transformation de

chaires qui avaient un long et glorieux passé. Il faut pourtant s'entendre sur ce point. En renonçant passagèrement à des enseignemens de ce genre, le Collège de France n'entend pas déclarer qu'il les considère comme surannés ou qu'il a l'intention de les abandonner. Seulement, comme il lui est impossible, à moins de s'étendre au delà de toute mesure, d'accueillir les enseignemens nouveaux, tout en conservant les anciens, il est contraint souvent à des sacrifices. En pareille matière, il ne peut y avoir de principes absolus. Chaque cas particulier doit être examiné en lui-même, la question étant de savoir si le sacrifice à faire momentanément est compensé par l'avantage de l'acquisition nouvelle. D'une manière générale, la tendance du Collège doit être d'incliner vers la nouveauté. Mais il va sans dire qu'il diminuerait singulièrement son autorité, s'il se réduisait peu à peu à n'être plus qu'un groupement de spécialités sans cohésion. Le rôle qu'il est appelé à jouer exige que les études fondamentales y soient toujours fortement représentées. Pour apprécier les recherches nouvelles, il lui faut une majorité de savans capables d'embrasser du regard l'ensemble des grandes provinces scientifiques.

Une seconde condition importante, c'est que les cours n'y soient pas assujettis à une discipline uniforme. Le principe étant que l'enseignement du Collège a pour objet, non de développer un programme quelconque, mais de faire connaître à un public choisi les résultats des recherches de ses professeurs, le nombre et la forme des leçons doivent évidemment correspondre à la nature particulière de ces recherches. Donc, à côté de celles qui s'accommoderont de la chaire professorale et de l'amphithéâtre, d'autres seront plus utilement faites dans les laboratoires, dans les musées, ou encore sur le terrain. Certains enseignemens comporteront des exposés étendus, d'autres, en raison de leur nature même, se condenseront davantage. Mais ces distinctions ne seront pas faites d'avance, une fois pour toutes. Car elles ne doivent pas dépendre seulement de la diversité des chaires, mais aussi et surtout des sujets traités. S'il ne faut pas que les recherches personnelles absorbent toute l'activité du professeur et le dispensent d'enseigner, il ne convient pas non plus que l'enseignement l'empêche de poursuivre des travaux qui doivent en faire toute la valeur. Du moment qu'on s'accorde à écarter du Collège de France la simple vul-

garisation, il devient impossible d'exiger de ses maîtres qu'ils soient tenus à parler chaque année pendant le même nombre d'heures. C'est affaire à chacun d'eux d'organiser son enseignement sous sa propre responsabilité, en vue d'un résultat vraiment utile. Le contrôle nécessaire appartiendra à l'Assemblée du Collège, au ministre et finalement à l'opinion publique. Ce sera le devoir des professeurs de faire en sorte que les hommes sans parti pris rendent justice à leur œuvre individuelle et collective.

Mais la recherche scientifique, telle qu'on l'entend aujourd'hui, ne peut guère se confiner dans l'enceinte d'un établissement quelconque. Elle doit nécessairement s'étendre au loin, partout où s'étend le domaine de la science elle-même.

En d'autres termes, il est indispensable que le travail du laboratoire, de la bibliothèque ou du cabinet d'études se complète par des missions. Tel savant qui étudie les langues anciennes ou actuelles de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amérique ne peut se passer aujourd'hui de voyager et de séjourner dans les pays où elles sont nées, où elles ont laissé des traces, où quelques-unes sont encore en usage. L'archéologue, l'historien, le sociologue, le naturaliste sont obligés d'aller au loin s'approvisionner d'observations, de renseignements, d'impressions vives et directes, s'ils n'entendent pas se réduire à un enseignement purement livresque. Les professeurs du Collège de France, voués à la science pure et plus libres d'obligations sédentaires que ceux des Universités, doivent être particulièrement prêts à ces explorations lointaines. Le nouveau règlement a inscrit les missions parmi les formes prévues de leur activité. C'est là un fait de la plus haute importance. Peut-être ne produira-t-il pas immédiatement toutes ses conséquences ; car, pour passer du principe à l'application pratique, il est possible que les ressources matérielles fassent encore défaut. N'importe. Les idées justes ont en elles-mêmes une force qui les rend efficaces tôt ou tard.

#### IV

Le rôle du Collège de France, ainsi conçu, est si naturel et si nécessaire que le développement universel de la science est

en train d'amener en plusieurs pays la création d'établissements plus ou moins analogues. En Amérique, nous voyons des milliardaires, soucieux du bien public et s'inspirant de notre exemple pour faire mieux que nous, créer des centres d'études magnifiquement dotés en vue de la recherche libre. La Prusse se préoccupe d'en faire autant. On peut donc dire qu'une même idée se manifeste aujourd'hui partout. Or cette idée est française d'origine, et c'est en France qu'elle a reçu la première consécration de l'expérience. Nous nous devons à nous-mêmes de lui donner aujourd'hui le développement qui nous permettra de rivaliser avec ces créations étrangères.

Évidemment, ce n'est pas l'État français, avec ses charges toujours croissantes, qui pourra mettre le Collège de France à même de soutenir cette rivalité. Nous avons quelque honte aujourd'hui à ouvrir aux visiteurs du dehors les portes d'un établissement si glorieux et à leur en laisser voir la misère : ses laboratoires étroits, insuffisans de toute façon, — on en pourrait citer qui sont de simples réduits ; — ses salles de cours incommodes, mal aérées, et en si petit nombre que des auditoires divers doivent s'y succéder parfois presque sans intervalle ; avec cela, une médiocrité de ressources qui rend impossibles les améliorations les plus nécessaires. Que le ministère de l'Instruction publique soit tenu moralement de remédier à cet état de choses dès qu'il en aura les moyens, cela est incontestable. Mais ce qu'il pourra faire, quelle que soit sa bonne volonté, ne sera certainement qu'une bien petite partie de ce qui doit être fait. Un grand établissement scientifique a besoin aujourd'hui d'être riche. Ce n'est pas sur l'État que le Collège de France peut compter pour le devenir jamais.

Lorsqu'il aura reçu l'autonomie financière, qu'on lui promet à bref délai, son avenir dépendra des libéralités dont il pourra être l'objet. Les donations en faveur de la science ne sont pas chose rare dans notre pays. Quelques-unes de nos Universités en ont déjà reçu d'importantes. D'autres sont faites annuellement aux diverses Académies. Le Collège de France lui-même n'a pas été oublié : il conserve avec reconnaissance les noms des bienfaiteurs qui ont déjà subventionné des cours anciens ou créé des cours nouveaux. Mais il ne pourra exercer son rôle dans toute son ampleur que le jour où il disposera d'un capital important qu'il sera libre d'affecter à des entreprises scientifiques

de son choix. Il faut songer qu'il n'a pas, comme les Universités, la ressource toujours croissante des droits d'inscriptions, d'examens, de diplômes, de bibliothèques. Son enseignement est essentiellement gratuit. Il l'a toujours été, il doit continuer à l'être. Espérons qu'il se rencontrera tôt ou tard des Mécènes qui auront à cœur de contribuer à rendre son œuvre largement féconde. Attacher leur nom à des fondations qu'il sera chargé d'administrer, ce sera l'associer à l'histoire future de la science et revendiquer légitimement une part dans son avancement.

Cette coopération libre et confiante entre la richesse et la science paraît devoir être la condition du bien dans l'avenir. L'État, assujéti à ses lois et à ses réglemens, embarrassé dans ses entraves administratives, lent à comprendre, lent à se mouvoir, soumis au régime des filières, des hiérarchies interminables, est une force immense, mais lourde et maladroite. Le domaine de l'esprit ne semble pas être le sien. Il y a là trop d'imprévu, trop de perpétuelle nouveauté, trop de spontanéité, et il y faut d'ailleurs trop d'à-propos pour qu'il ait chance de s'y montrer à son avantage. Les vives communications des intelligences ne sont pas son affaire. Que la science, toujours mobile et entreprenante, courant toujours d'idée en idée, ne compte pas trop sur lui, et même qu'elle se défie un peu de ses faveurs. Elle est ainsi faite qu'elle ne peut suivre ses voies qu'à la condition d'être très peu gouvernée. Née de la pensée libre, qu'elle ait confiance en la pensée, et qu'elle fasse appel hardiment aux intelligences éprises de vérité, partout où elles se trouvent.

MAURICE CROISSET.

---

---

# EURIPIDE ET SES IDÉES

---

Comme l'auteur de ce livre (1) l'a très bien dit, il n'y a pas de livre plus moderne que celui-ci. Euripide était le poète le plus moderne de l'antiquité. Aussi tout « professeur de la langue grecque, » comme disait Bossuet de Mélanchton, qui ne renonce pas complètement à avoir du monde à son cours, s'il n'a pas l'audace de faire son cours sur Aristophane, le fait, infailliblement, sur Euripide. Euripide est sûr d'intéresser les modernes.

Nietzsche, — dont je m'étonne que M. Masqueray n'ait rien dit, — Nietzsche le savait bien, qui exérait Euripide. Il le considérait comme un élève de Socrate et comme, après Socrate, le premier qui eût substitué la raison et le raisonnement, la raison raisonnante et l'analyse dissolvante à l'instinct, à l'instinct puissant et qui ne se trompe pas, lequel avant Socrate et Platon dirigeait et poussait et soulevait les hommes.

Il y aurait bien des choses à dire là-dessus que j'eusse souhaité qui fussent dites par M. Masqueray, Euripide étant moins simple que cela, d'abord, et aussi l'instinct, qui poussait les hommes avant Socrate et lui étant surtout l'instinct religieux que Nietzsche déteste de tout son cœur ; et sur cet embrouillement tout au moins apparent il faudrait un peu causer. Enfin M. Masqueray n'a point parlé de Nietzsche ; n'en parlons plus.

Ce qu'il a bien vu, c'est que les idées d'Euripide sont très modernes. Ce qu'il a bien vu ensuite, c'est *jusqu'à quel point elles sont modernes* et qu'assez souvent, comme il est naturel, elles ne le sont pas. Ce qu'il a bien vu ensuite, c'est qu'elles

(1) *Euripide et ses idées*, par M. Paul Masqueray.

sont souvent contradictoires, ce qu'on ne peut guère reprocher à Euripide, non plus qu'à Nietzsche, non plus qu'à personne, le seul moyen d'avoir beaucoup d'idées étant d'en avoir qui se contredisent et le seul moyen de ne se contredire point étant de n'en avoir qu'une et même de n'en pas avoir du tout.

Ce qu'il a très bien vu ensuite, c'est que *ses idées contrariaient son art*, Euripide a été souvent gêné et qu'il doit à cette gêne et les imperfections de ses tragédies et aussi son originalité de poète tragique. — Que de choses dans ce livre ! Eh ! oui, il y a beaucoup de choses dans le livre de M. Masqueray.

Euripide est une manière de positiviste très « moral » et très « sensible, » quelque chose par conséquent comme un homme du XVIII<sup>e</sup> siècle qui serait assez mêlé d'un homme du XIX<sup>e</sup>. Le voilà *en gros*, hélas ! car je songe à toutes les nuances que je suis forcé d'oublier volontairement ; mais enfin le voilà en gros.

Par suite, Euripide verra la vie sous un autre angle que ses prédécesseurs, soit au théâtre, soit dans la littérature générale. Pour lui, la vie est triste et triste à mesure qu'elle avance. Les enfans (qu'il semble avoir adorés) sont les plus heureux d'entre les vivans ; les jeunes gens sont heureux encore, mais trop tourmentés par l'amour, ce « tyran des hommes et des Dieux ; » les hommes aussi (représentés chez lui surtout par Ulysse, Agamemnon et Ménélas) sont tourmentés par l'ambition, laquelle a pour principal effet *d'aveilir* l'homme ; et enfin la vieillesse, qu'Euripide a toujours représentée tremblotante, chevrotante et bronchant à chaque pas, est le plus douloureux état qui soit au monde

Somme toute, la vie est un fléau, et mieux vaudrait pour tous n'être pas nés ; car les hommes sont faibles et *ils ne sont pas protégés par les Dieux*, si tant est qu'il ne faille pas dire qu'ils sont persécutés par les Dieux.

Mais ce qui est bien significatif, et ici Euripide n'est pas si loin d'Aristophane, l'homme qu'Euripide considère comme le plus heureux des hommes, c'est « le pauvre » (je ne dis pas l'indigent), c'est le travailleur libre des champs, l'*Autourgos*, qui laboure péniblement son champ et qui en vit péniblement. Voilà l'homme heureux autant que le mot peut avoir un sens, voilà l'homme digne, à la fois modeste et fier, qui peut être content de lui et des Dieux. Par trois ou quatre fois, Euripide

est revenu sur cette figure qu'évidemment il caresse et qu'il aime à peindre avec complaisance.

Sur les femmes, *on ne saura jamais* quelles ont été les vraies opinions d'Euripide. Il les a criblées de toutes les épigrammes qu'on peut justement ou injustement leur adresser. Littéralement, il les a déchirées, comme, selon la légende, il fut déchiré (matériellement) plus tard par elles.

Et, d'autre part, les plus pures, les plus ravissantes, les plus sacrées, les plus divines figures de femmes furent tracées par lui et sont restées la grâce et le charme délicieux de son théâtre.

Qui faut-il croire? Et qui débrouillera? M. Masqueray, — surtout, il en conviendra, pour nous donner une excellente leçon sur la condition des femmes au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, — suppose que quand Euripide se fait le peintre amoureux et respectueux des Iphigénie et des Admète, Euripide songe aux femmes d'autrefois, aux femmes des temps homériques et que, quand il se montre « mysogyne, » il pense aux femmes de son temps, qui (du reste par la faute des hommes) avaient tous les défauts du monde. Il est possible. J'aurais tendance à croire que, tout simplement, Euripide adorait les femmes et qu'il en a dit beaucoup de mal et beaucoup de bien comme tous ceux qui les adorent. Songez à Dumas fils qui ne se plaindra pas du rapprochement et qui du reste ne laisse pas de mériter qu'on le fasse. Dumas fils est le satirique ami du sexe féminin que l'on sait bien et il est le peintre de Denise, de Madame Aubray et de quelques autres. Songez encore à Molière et à La Bruyère. On me dira que Boileau a dit du mal des femmes et est très peu soupçonné de les avoir aimées. Mais Boileau ne fait que copier Juvénal, et sa sortie contre les femmes n'est guère qu'un exercice de rhétorique supérieure. Enfin on ne saura jamais pourquoi Euripide a dit tant de mal, et montré tant de bien des femmes.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il leur a rendu le service de tracer quelques portraits féminins qui sont les plus beaux de l'antiquité tout entière, et cet autre service d'avoir inspiré Racine. Les femmes ne peuvent plus, légitimement, le mettre en charpie.

Ce qui est plus intéressant encore, si c'est possible, que les idées elles-mêmes d'Euripide, c'est l'influence de ses idées sur la manière dont il a conçu et conduit ses ouvrages. Euripide

s'est trouvé comme pris et serré, ainsi qu'en un étau, entre son génie et ses idées.

Son génie était tragique. Son génie était tragique, parce qu'il était sensible, plus que sensible, douloureux, *sans sérénité*, profondément ému de la misère humaine, pénétré de ce qu'on appelait, il y a vingt ans, d'un mot assez beau, la religion de la souffrance. Il était donc porté d'un mouvement naturel vers la tragédie (sans compter que de son temps, comme du nôtre, on n'arrivait à la gloire que par le théâtre).

*Mais* ses idées étaient celles : 1° d'un moraliste très pur, très élevé, presque austère, d'un élève de Socrate (il l'a *peut-être* été) ; 2° d'un positiviste, et si le mot est partiellement inexact, je le sais et ne m'en sers que pour la commodité du discours, et il est suffisamment juste pour que j'en use pour ma démonstration.

Or les légendes sur lesquelles un tragique du v<sup>e</sup> siècle était *forcé* de travailler étaient religieuses, toutes imprégnées des conceptions du monde qui étaient celles des hommes du temps d'Homère, ou même des hommes antérieurs à Homère. *Et* ces conceptions étaient immorales aux yeux d'un socratique, aux yeux d'un moderne, aux yeux d'un homme orienté déjà vers le platonisme et même vers le christianisme.

Et encore ces conceptions, non seulement ne donnaient aucune explication de la présence du mal sur la terre, mais encore le représentaient comme voulu par les Dieux et imposé aux hommes par des Dieux qui étaient jaloux des hommes et qui prenaient un certain plaisir, — intermittent, capricieux ; mais enfin un certain plaisir, — à les molester et torturer.

Il y avait donc un abîme entre les idées d'Euripide et la matière de ses œuvres, un abîme, je pourrais dire, entre ses idées et son métier.

Comme philosophe, Euripide est un épisode de cette longue histoire que j'ai racontée ailleurs, de la morale, chez les Grecs, sapant peu à peu la religion qui était immorale ou qui était insuffisante à expliquer les grands problèmes.

Comme artiste, c'est des légendes inspirées par cette religion même qu'Euripide doit s'inspirer et sur elles qu'il doit travailler.

Voilà l'abîme et voilà l'extraordinaire et, disons-le, l'insurmontable difficulté.

Remarquez que, s'il y a abîme intellectuel, pour ainsi parler,

il y aussi abîme relativement aux temps, aux époques. Euripide traite des légendes qui remontent à cinq ou six cents ans pour le moins. Le monde a évolué singulièrement depuis ce temps-là. Il n'est plus du tout le même ni comme mœurs, ni comme idées générales, ni même, quoique ce soit ce qui change le moins, comme sentimens.

Que faire de ces vieilles légendes ? Vous me direz : « Il faut, pour les traiter, précisément se faire leur contemporain ; il faut se faire une âme antique, une âme homérique et préhomérique... » Très juste ceci. C'est précisément ce qu'a fait Eschyle, lequel, ayant trente ans de plus qu'Euripide, a l'air d'être séparé de lui par des siècles. C'est précisément ce qu'a fait Sophocle, à peu près, trouvant dans son génie littéraire et surtout dans son âme à la fois artistique et sacerdotale, dans son âme de prêtre, artiste, le moyen de se représenter à lui-même et de présenter à ses contemporains la religion antique par ce qu'elle avait de moral, de fortifiant, de consolateur ou au moins de respectable, et il y a eu là une *réussite* tout à fait extraordinaire sur laquelle j'aurai bien un jour l'occasion de m'expliquer.

Ne retenons qu'une chose pour le moment : oui, pour traiter de ces légendes ultra-antiques, il aurait fallu *d'une façon ou d'une autre* se faire une âme antique ou qui aurait su donner, et à l'auteur et au spectateur, *l'illusion qu'elle l'était*.

Mais Euripide était tout à fait de son temps et, qui bien plus est, il tenait à être tel. Nul doute que, si Euripide a prodigué les sentences morales, s'il a prodigué les dissertations, les discussions sophistiques et les portraits des Agamemnon et des Ménélas à la ressemblance des Athéniens du v<sup>e</sup> siècle, c'est qu'il était bien de son temps, qu'il voulait en être et qu'il voulait agir sur lui.

De ceci il résultait, d'abord qu'il se prédestinait lui-même à l'anachronisme, et en effet il y est souvent tombé ; ensuite qu'il établissait lui-même une antinomie entre ses sujets et ses idées et entre ses sujets et sa manière.

Il ne s'est pas *tiré*, comme on dit, de tout cela ; mais il a fait à travers tout cela des évolutions très brillantes. Tantôt il accuse les Dieux ou les fait accuser par ses personnages, puisque les Dieux sont immoraux. Tantôt il les transforme et il en fait des Dieux vertueux et ils sont reconnaissables s'ils peuvent et il n'en a pas grand souci. Tantôt il les *altère* dans deux sens différens.

Admettons, ce qui est à *peu près* vrai, qu'Héraclès ait été pour les poètes grecs le représentant de la justice sur la terre.

Hercule promenant l'éternelle justice  
 Sous son manteau sanglant taillé dans un lion.

Soit. Qu'en fera Euripide, dans *Alceste*? D'une part, quelque chose de moins, d'autre part quelque chose, sinon de plus, *sinon* de tout autre et *de plus touchant*. Il en fait d'abord une espèce de soudard goinfre, ivrogne et éclatant quand il est à demi ivre, en propos gaillards et en chants bachiques ou plutôt herculéens. Puis, quand Héraclès apprend que son hôte a perdu sa femme et que lui, Héraclès, a profané par sa conduite une maison en deuil, il a honte, comme un grand enfant; et, non pas du tout par inspiration de justice, mais pour réparer sa faute, en brave garçon qu'il est, il jure à Admète qu'il arrachera Alceste au Dieu de la mort et qu'il la rendra à son époux.

Voyez-vous, dans la première partie, l'aversion d'Euripide pour la mythologie qui divinise la Force, son aversion aussi, bien connue, pour les athlètes; dans la seconde partie, sa sensibilité, son plaisir à peindre des hommes un peu « peuple, » mais doués de bons sentimens généreux et cordiaux; *et nulle part*, ce me semble, le sens de la grande mythologie, ce sens de ce que la mythologie contenait de grand et de profond, ni non plus le goût de le rechercher, ni non plus le désir de le mettre en lumière et en lumière pure et radieuse, tous sentimens qu'un Sophocle avait si bien.

Voyez encore comment Euripide traite d'Hélène. Le plus souvent Hélène est pour lui « l'éternel féminin » dans tout ce qu'il a de redoutable, de perfide et de détestable. Et puis ailleurs il la peint sous tous les dehors et dans tout l'état et je dis même l'état d'âme d'une matrone romaine; mais jamais, ce me semble, il n'a touché le point, le point mythologique, si je puis dire: Hélène considérée comme une force de la nature aveugle et fatale contre laquelle on n'a rien à dire, en faveur de laquelle on ne saurait dire rien, tant elle est irresponsable, et c'est certainement cette manière de prendre les choses qui est épique au plus haut point et qui, si un homme de théâtre comme Euripide s'y appliquait selon son art, deviendrait éminemment dramatique.

A la vérité, il nous a conservé, dont nous lui devons savoir

le plus grand gré, la légende la plus profonde relativement à Hélène, cette légende selon laquelle Paris aurait enlevé, non point Hélène, mais un fantôme, et selon laquelle, pour ce fantôme, Grecs et Troyens auraient combattu et se seraient entre-tués pendant dix ans. Ceci, « par exemple, » est merveilleux. Hélène est un rêve, et c'est pour cela qu'elle est si belle ; Hélène est un rêve, et c'est pour cela que le temps n'a pas de prise sur elle ; Hélène est un rêve, et c'est pour cela que *tous les hommes* et Ulysse lui-même (ce qui, du reste, m'étonne) lui sacrifient leur vie et sont éternellement à son service.

Celui qui a trouvé cela, il l'avait, le sens mythologique et le sens philosophique et le sens de la profonde philosophie que contient la mythologie ! Hélène est un fantôme. Cent mille Grecs la poursuivent dix ans à travers mille dangers et d'innombrables souffrances et son mari de retour dans sa maison (ce n'est pas tout à fait cela ; mais il n'importe) la retrouve tranquillement assise à ce foyer qu'il n'aurait pas dû quitter. Rêve de gloire, rêve de fortune, rêve de bonheur, tous les rêves sont ainsi et à les poursuivre on commet pareille erreur burlesque. O vie de tous les hommes, ou à peu près, tu t'appelles Hélène !

Oui, donc, Euripide a bien fait de nous conserver ce mythe beau comme un mythe de Platon que raconterait Socrate. Oserai-je dire qu'il l'a gâté ? Oserai-je dire au moins que, sous sa main, il est devenu un peu mesquin, un peu inférieur et je ne voudrais pas dire un peu vulgaire, mais un peu bourgeois ?

Autant en pourrai-je hasarder de tous les mythes et de toutes les légendes dont s'est emparé Euripide, sauf exception, que pour le moment je ne vois guère. Cette admirable (car elle l'est) tragédie d'*Alceste*, elle-même, est déparée par le plus incroyable mélange, non pas de comique et de tragique, mais de tragique et de bouffon (je dis en dehors même du rôle d'Héraclès) que l'on puisse rêver. Le rôle d'Admète et celui du vieillard son père en sont tout tachés, comme à plaisir.

Non, entre la mythologie et Euripide il y avait antipathie et entre son esprit et les nécessités de son métier, lequel était de travailler sur les légendes mythologiques, il y avait bien contradiction intime.

Il s'en est tiré, tout au moins au point de vue de l'immoralité qu'il voyait dans les Dieux, par son invention (car, en vérité, c'est bien une invention qui est de lui), par son invention de la

Diké. Les Dieux sont injustes, soit ; ils sont *ou contre* la justice ou *indifférens* à la justice. Eh bien ! de la justice même faisons un Dieu que nous opposerons aux autres.

Et il l'a fait, avec je ne sais quelle hésitation quelquefois, avec une singulière force très souvent. Il faut l'en applaudir d'abord, et puis voir ensuite là le signe curieux et d'une évolution de la pensée morale des Grecs et d'une faculté de *jeu artistique* qui leur est toute particulière. La lutte entre le passé et l'avenir est, chez eux, celle-ci : l'homme se posant contre la nature. C'est le spectacle de la nature qui a donné autrefois aux hommes l'idée de Dieux immoraux. La conscience, en se développant, leur donne l'idée de la morale. Donc l'homme va se trouver opposé aux Dieux aussi bien qu'à la nature. *Non pas !* Comme ils sont, par leur complexion naturelle, créateurs de Dieux, ils vont, seulement, ou ils vont au contraire, comme on voudra, *créer des Dieux nouveaux*, selon leur conscience. En voici un qui crée *Diké* : car à très peu près on peut dire qu'il l'a créée. Tout à l'heure il en viendra un qui créera les *Idées*, êtres réels, tout de raison et d'idéal, mais êtres réels, qui constituent toute une mythologie nouvelle, tout un Olympe. Platon méprise l'ancienne mythologie et ceux qui la chantent, mais parce qu'il est Grec, il ne peut détruire une mythologie que par une autre et en en créant une autre.

Ainsi, très évidemment, commençait à faire Euripide.

Quoi qu'il en soit, il y avait, pour parler comme les Allemands, une antinomie entre sa *matière* et son *art*, ou plutôt entre sa matière et ses idées inspirant son art, et parce qu'il était très habile, il s'en est tiré brillamment, mais non pas sans embarras et non sans que de son embarras mille traces, embarrassantes à leur tour, ne restassent dans ses ouvrages.

Le fond de ma pensée, le voici, tout naïvement. Il était né pour faire des *dramas*, des drames réalistes, des drames bourgeois, à telles enseignes que ses tragédies mythiques prennent à chaque instant le caractère, la couleur et le ton de drames bourgeois. Il aurait dû inventer franchement le drame bourgeois athénien, être un La Chaussée de génie, ou plutôt un premier Ménandre, plus pathétique, sans doute et plus profond que le second. C'est une vision. Elle me paraît assez sensée.

Prenant maintenant Euripide comme philosophe, deman-

dons-nous ce qu'Euripide a pensé des Dieux de son temps au point de vue de l'existence du mal sur la terre.

C'est la grande question, personne ne l'ignore, de toute théodicée, ancienne, moderne et future. Il ne faudrait pas me pousser beaucoup pour me faire dire que même il n'y en a pas d'autre.

Les Dieux ont créé le monde ; les Dieux veulent ce qui est dans le monde ; le monde est la représentation de leur volonté ; en particulier ce qui arrive aux hommes est leur ouvrage, puisque, d'une part, ils inspirent aux hommes leurs actes ; puisque, d'autre part, ils donnent aux hommes bonheur ou malheur, succès ou échec dans leurs entreprises, santé ou maladie, mort prompte ou tardive, etc.

Or il existe dans le monde du mal, ce qui semble indiquer de la part des Dieux désir de mal, volonté de mal, méchanceté.

Et, de plus, il existe du mal immérité, ce qui semble révéler des Dieux injustes.

Remarquez que la question est *moins* embarrassante pour un polythéiste que pour un monothéiste. Assurément ; car le polythéiste, croyant à une multitude de Dieux, peut croire qu'il y a des Dieux bons et des Dieux méchants et qu'ils sont en conflit et en lutte entre eux. Au fond, — et ceux qui ramènent toutes choses à une question de sociologie, en quoi, du reste, j'estime qu'ils ont tort, l'ont dit bien longtemps avant moi, — la conception mythologique est une idée aristocratique et les Grecs ont envisagé les Dieux comme une cité grecque. Il y a une aristocratie céleste : dans cette aristocratie il y a de très bons aristocrates qui aiment le peuple, c'est-à-dire les hommes, toujours ombrageux du reste et capables de Némésis ; mais enfin qui aiment le peuple, c'est-à-dire les hommes et qui leur font du bien. Et il y a des Dieux méchants, malintentionnés, qui versent les maux sur les hommes par mauvais esprit.

Ceci explique suffisamment l'existence sur la terre du mal, et du mal immérité.

Le monothéiste au contraire, ne concevant qu'un seul Dieu, est bien forcé de lui attribuer, à lui comme cause et comme cause unique, *tout le bien et tout le mal* ; et il est effrayé et scandalisé *du mal qui vient de Dieu*. La présence du mal sur la terre est donc moins embarrassante pour un ancien que pour un moderne.

*Cependant*, d'une part, il est très difficile de ne pas considérer les Dieux comme « faisant bloc, » pour ainsi parler, comme étant une âme composée de plusieurs âmes, tout au moins comme ayant à l'égard des hommes le même esprit général et quand le païen dit, non pas : « un Dieu l'a voulu, » ce que je reconnais qu'il dit souvent ; mais « les Dieux l'ont voulu, » ce qu'il faut reconnaître qu'il dit souvent aussi. il considère l'ensemble des Dieux comme étant « la Divinité, » un pouvoir supérieur qui, généralement et sommairement, est d'accord avec lui-même et n'a qu'une volonté générale.

Et la difficulté reparaît.

Et, d'autre part, le monothéisme, ou au moins une espèce de monothéisme est si naturel chez les hommes, comme Voltaire, trop strictement, trop étroitement, mais point sottement, l'a répété un millier de fois, que le païen ne pouvait pas s'abstenir de faire remonter au Dieu président, au Dieu archonte, la responsabilité du mal sur la terre et se représentait *Zeus lui-même* comme ayant à sa droite le tonneau des biens, à sa gauche le tonneau des maux et comme puisant tour à tour dans l'un et dans l'autre.

Et la difficulté reparaît plus forte encore, et tout compte fait elle est à peu près aussi forte pour un païen que pour un monothéiste.

Et qu'en a donc pensé Euripide, qui, du reste, était évidemment plus monothéiste que païen ?

Il en a pensé que l'existence du mal sur la terre accusait les Dieux et qu'il était assez difficile de les justifier. Il a envisagé, au hasard de ses travaux dramatiques : 1° le mal que les Dieux font ; 2° le mal qu'ils permettent sans le punir ; 3° le mal qu'ils excusent par leur conduite, et que par conséquent ils encouragent.

Les Dieux font le mal : par exemple, ils ordonnent à un fils de tuer sa mère par application de la loi du talion. C'est une chose abominable. Euripide précisément, et sans doute pour l'incriminer, la représentera comme une chose abominable. Il ne fait pas Clytemnestre très odieuse, pour que le crime sacré d'Oreste soit plus odieux et pour qu'une protestation s'élève contre le Dieu qui a formellement ordonné ce crime et qui en est responsable. L'intention en est évidente, ou, au moins, elle est infiniment probable. Il faut examiner *l'Électre* d'Euripide ligne par ligne à ce point de vue.

Ailleurs, c'est le vénérable roi Thésée, c'est le saint roi Thésée, le Moïse ou le Numa d'Athènes qui fait ces déclarations bien graves : « Pas un homme n'est à l'abri des coups du sort; pas un Dieu non plus, si les poètes ne mentent pas. *N'ont-ils pas formé entre eux des unions contre toute loi? Pour régner, n'ont-ils pas chargé leurs pères de liens honteux? Et pourtant ils habitent l'Olympe et ils portent légèrement leurs crimes.* »

Ici le blasphème est net, ou tout au moins l'incrimination est formelle.

Héraclès n'est pas moins sévère à l'égard de ces Dieux qui semblent l'avoir persécuté non pas quoiqu'il fût juste, mais parce qu'il était un juste : « Zeus, quel que soit le Dieu qu'on appelle de ce nom, a fait de moi dès ma naissance l'ennemi d'Héra. J'étais encore au berceau; cette déesse jalouse m'a envoyé des serpens pour me tuer. Et quels travaux plus tard ai-je eu à accomplir sur la terre et dans l'Érèbe pour en arriver en dernier à ceci : massacrer mes propres enfans! Enfin Héra doit être heureuse. Qu'elle danse donc, l'illustre épouse de Zeus, qu'elle batte de sa sandale le sol divin de l'Olympe! Elle a obtenu ce qu'elle voulait. J'étais le premier des Grecs; elle m'a abattu, anéanti. *Qui voudra désormais adresser des prières à une divinité pareille? Pour une femme, pour une infidélité de son époux, elle m'a perdu, moi, le bienfaiteur des Grecs. Et je ne lui avais rien fait.* »

Voilà (et je vous prie de croire que je pourrais citer beaucoup d'autres exemples), pour ce qui est du mal que les Dieux font eux-mêmes, spontanément.

Pour ce qui est du mal qu'ils permettent et que par conséquent ils font encore : car puisqu'ils pourraient l'empêcher, c'est encore le faire, écoutons Euripide. Bellérophon, à la vérité classé par l'antiquité, pour ainsi parler, comme l'ennemi des Dieux, mais à qui Euripide semble accorder bien volontiers et maintenir bien complaisamment la parole, s'exprime ainsi : « On affirme que dans le ciel il y a des Dieux! Il n'y en a pas, non, il n'y en a pas. Cessez de répéter sottement cette vieillerie. Ne me croyez pas sur parole, voyez de vos propres yeux. Je prétends, moi, que les tyrans font périr les hommes par milliers, qu'ils les dépoillent de leurs biens, qu'au mépris de la foi jurée, ils détruisent les cités et que, *malgré cela, ils sont plus heureux que ceux qui adorent chaque jour tranquillement les immortels. Je*

sais de petites cités qui les adorent aussi. Et cependant elles sont soumises à des cités impies, qui sont plus grandes qu'elles : le nombre des lances triomphe, parce qu'il est le plus fort. J'en suis certain ; si vous priez les Dieux sans rien faire et si vous attendiez d'eux, les bras croisés, votre nourriture, vous sauriez vite qu'il n'y en a pas. C'est le bonheur ou le malheur des hommes qui leur donnent une existence. »

Ceci est presque le *leit-motiv* d'Euripide et M. Masqueray a bien raison de dire que « ces critiques étaient si familières à son esprit qu'elles formaient, pour ainsi parler, une partie de sa conscience et qu'il les exprimait chaque fois d'une façon différente, selon l'âme dont il douait ses personnages ; » mais toujours dans un esprit identique au fond.

Sa pensée sur ce point semble bien résumée dans ce vers qui est bien de lui :

Si les Dieux font le mal, ils ne sont pas des Dieux.

Ce vers renferme toute une philosophie qui va se constituer pour se répandre et qui, se mêlant à des idées religieuses et à des idées morales venues de l'Orient, formera une religion radicalement destructrice du Paganisme.

Pour autant Euripide est-il athée? On l'a certainement un peu cru autour de lui. Aristophane fait dire à une pauvre veuve, mère de cinq enfans en bas âge et qui cherche à gagner sa vie par un petit commerce d'objets de piété : « Je vivais tant bien que mal en tressant aux Dieux des couronnes ; mais voilà que cet individu a persuadé aux spectateurs, dans ses pièces, qu'il n'y a pas de Dieux : depuis ce jour, je ne vends plus la moitié de mes couronnes. »

Il est bien certain qu'Euripide n'a pas craint de faire prononcer sur le théâtre d'Athènes qui était un temple, soit des paroles nettement athéistiques, soit des paroles dont la conclusion naturelle devait être l'athéisme.

Mais était-il athée pour cela? Il n'y a guère lieu de le croire. D'abord, de la part d'un Grec ce serait bien extraordinaire. Je ne dis pas que ce fût impossible. Il y a des exemples peu douteux. Mais je dis que ce serait extraordinaire. Ensuite il est visible que, de temps en temps, Euripide cherche à excuser les Dieux en rejetant, en *détournant* plutôt les crimes des Dieux sur les hommes. Dans *Iphigénie à Aulis*, c'est assez apparent.

Remarquez qu'Iphigénie croit que le sacrifice de sa vie importe au salut de la patrie et c'est à cela qu'elle s'immole ; mais elle ne semble pas croire qu'Artémis demande sa mort. Elle dit : « S'il est vrai qu'Artémis demande ma mort... » Les formes dubitatives qu'elle emploie à plusieurs reprises semblent trahir chez le poète une demi-intention de laisser Artémis en dehors du débat. En tout cas, Iphigénie ne dit point : « *Puisque* Artémis demande ma mort » ou : « Artémis demande ma mort ; il n'y a qu'à obéir. »

De plus, ici, Euripide a trouvé un bouc émissaire qui décharge d'autant les Dieux. Aucun Grec ou aucune Grecque ne peut dire légitimement ni raisonnablement dans *Iphigénie à Aulis* :

Impitoyable Dieu, toi seul as tout conduit !

et, de la façon dont Euripide a conduit sa pièce, tous les Grecs doivent dire :

Impitoyable Calchas, toi seul as tout conduit !

Ailleurs il ne laisse pas de se servir de cette explication si connue, même dans l'antiquité, beaucoup plus connue depuis, qui consiste à dire que si, très souvent, *l'innocent est puni*, c'est-à-dire malheureux, c'est qu'il expie pour d'autres, pour ses ancêtres, pour l'un de ses ancêtres, souvent éloigné. C'est l'éternelle théorie de la réversibilité des expiations. « De celui qui aura mangé des fruits verts les petits-enfants auront les dents agacées. » — « Nous expions pour nous-même ou pour d'autres. » (Victor Hugo.)

Cette théorie, dont je crois avoir ailleurs expliqué la genèse en disant que puisque l'hérédité physiologique est incontestable et qu'un petit-fils est malade par suite de l'imprudence de son grand-père, il n'a pas paru plus étonnant que l'hérédité morale existât et que les fils fussent punis pour la faute de leurs pères, *étant donné, surtout, que la maladie elle-même était considérée comme une punition céleste* ; cette théorie, que je n'exposerai pas plus longuement aujourd'hui et surtout que je ne discuterai pas, Euripide l'a acceptée ; il a bien été forcé de l'accepter puisque presque tous les sujets qu'il traitait en étaient pleins, et c'est ici que reviendrait ce que j'ai dit de

l'antinomie entre l'esprit d'Euripide et ses sujets; il l'a donc acceptée; mais avec toutes sortes d'embarras et de réserves qu'il est intéressant d'étudier un moment.

Euripide accepte la loi de la réversibilité de l'expiation. Il fait dire à *Hippolyte lui-même*: « Je succombe à cause des fautes des Pallantides. » Il n'y a rien de plus clair, il n'y a rien de plus théologique, de plus orthodoxe.

Euripide, à mon avis, 1° accepte la loi de réversibilité expiatoire; 2° l'explique, la commente, l'adoucit, lui donne un tour; 3° ne peut point, naturellement, s'empêcher de l'incriminer et de protester contre elle.

Donc Euripide a été extrêmement frappé, obsédé, torturé même, comme tant de philosophes et tant de poètes philosophes grecs par la présence du mal sur la terre; il l'a trouvée souverainement injuste; il a trouvé qu'il y avait là de quoi exécrer les Dieux ou douter de leur existence; dans cette pensée, il a été souvent jusqu'à des paroles athéistiques, très graves, très audacieuses, qu'il n'a émises que couvert par ses personnages et d'une façon très impersonnelle, extrêmement graves et audacieuses pourtant, et qui font parfaitement comprendre que les Athéniens, tout en l'adorant, aient si rarement, — si rarement que c'en est invraisemblable, — couronné ses tragédies; enfin cette existence du mal sur la terre, il l'a quelquefois, très peu de fois, expliquée un peu d'une façon qui n'était pas trop défavorable aux Divinités.

Reste qu'il s'agit de la mythologie et que ce n'est pas une erreur d'Aristophane d'avoir cru qu'il la battait en ruine.

A-t-il *conclu*? S'est-il arrêté à une doctrine nette, précise, bien délimitée et bien définie? Il semble que non. Si l'on consulte sa probablement dernière pièce, qui est tout au moins une des dernières et qui fut écrite dans sa vieillesse, on trouve en lui une philosophie mélancolique, désenchantée, découragée, résignée et pieuse (j'entends toute parfumée de vie intérieure et contemplative). Le stoïcisme, qui n'existe pas encore, semble être déjà là et en vérité y est déjà; car Euripide a été un précurseur en beaucoup de choses, et il a tant d'avenir dans l'esprit qu'antérieur à Socrate, il semble être son disciple, et qu'antérieur à Zénon, il semble avoir conversé avec lui.

Ce *stoïcisme tendre* et qui n'a rien du stoïcisme tendu, et qui est répandu dans les *Bacchantes*, en voici comme les for-

mules, que je me borne à détacher du contexte et à présenter comme des axiomes.

La vie est courte et on l'emploie mal ; on l'emploie à poursuivre des rêves chimériques et l'on perd le fruit du présent.

Détournez-vous de ce qu'enseignent les orgueilleux et contentez-vous de la croyance et des pratiques de l'humble multitude.

Les traditions héréditaires ne sont pas seulement respectables à cause de leur antiquité ; mais aucun argument ne les renversera, fût-il imaginé par l'intelligence la plus déliée.

Si l'on cherche le bonheur, c'est dans la modération des désirs, dans l'observation constante de la loi morale, dans une vie pieuse et pure qu'on le trouvera et non dans la science qui n'est pas enviable parce qu'elle ne le contient pas.

Évidemment, Euripide vieillissant inclinait vers une sorte de résignation silencieuse en présence des grands problèmes qui l'avaient tant et si longtemps attiré. A quelle époque a-t-il écrit : « *è gar siôpé toïs sofoïsin apocrisis* » (Le silence est la réponse des sages) ? On ne le sait ; car ce mot ne nous est arrivé que dans un fragment ; mais, quelque sens particulier, du reste, qu'il puisse avoir, il est beau de toute façon et il est probable que ce silence des sages a été la dernière attitude du poète philosophe.

Au premier regard, on se demande un peu pourquoi Euripide et Aristophane ne sont pas d'accord, ou tout au moins pourquoi Aristophane a été si cruellement ennemi d'Euripide. Est-ce une question religieuse qui les a séparés ? Non, semble-t-il, puisque, si Euripide n'est pas très respectueux envers les Dieux, Aristophane l'est encore moins.

Pour ce qui est de la morale, c'est à l'inverse, mais, au point de vue de l'accord, c'est identique. Aristophane est profondément moral et Euripide aussi. Aristophane, malgré ses tableaux licencieux et ses propos obscènes, est énergiquement partisan d'une morale sévère et pure et les plus belles, peut-être, exhortations à la moralité sont parties de « cet effronté qui prêche la pudeur. »

Est-ce la politique qui les a éloignés l'un de l'autre et placés l'un en face de l'autre ? Ceci serait plus probable, plus vraisemblable ; mais encore ceci ne se voit pas très distinctement. Aristophane appartenait, soit au parti aristocratique : c'est l'opinion

de Couat et c'est la mienne ; soit au parti de la démocratie modérée et sage, au « centre gauche : » et c'est l'opinion de M. Maurice Croiset. En tout cas, on ne peut guère, je crois, discuter là-dessus, il détestait la démagogie.

Eh bien Euripide aussi ! Euripide n'a jamais laissé passer une occasion de mépriser la foule ignorante et ses caprices, et ses aveuglemens et de maudire ceux qui la conduisent et qui l'exploitent, les orateurs populaires et les industriels de la politique.

Quoi donc ?

Eh bien ! la vérité, c'est justement qu'Euripide et Aristophane au fond sont parfaitement d'accord, mais sont en divergence extraordinaire sur tous les *moyens* de réaliser et de mener à bien leurs idées communes.

Aristophane et Euripide voudraient une cité honnête, sage, pacifique, libérale, d'une énergique et virile moralité. Seulement, Aristophane voit cette cité dans le passé et Euripide l'espère de l'avenir. Aristophane veut donc conserver tout le passé et Euripide, sans paraître avoir dans le progrès une confiance naïve, cependant n'aime pas le passé et croit que c'est sous d'autres formes que celles du passé que moralité, honnêteté, sagesse et justice peuvent se réaliser relativement.

Et ainsi tous deux sont réformistes, mais l'un est réformiste en arrière et l'autre est réformiste en avant ; et l'un dit : « regardez devant vous et créez un grand avenir » et l'autre dit : « regardez le glorieux passé et *recreé*-le. »

Ils sont bien d'accord sur l'*objet* ; mais ils le placent l'un ici et l'autre là ; de sorte qu'ils sont bien d'accord ; mais qu'ils se tournent le dos. Cela arrive.

Guidés par cette idée générale, laquelle n'est vraie, comme toutes les idées générales, que d'une vérité relative, mais enfin qui n'est pas fausse, suivons Aristophane dans sa guerre contre Euripide.

Il y a dans Aristophane, contre Euripide, des épigrammes qui sont des critiques littéraires, des épigrammes qui sont des critiques morales, et des épigrammes qui sont des critiques religieuses.

Au point de vue littéraire, Aristophane reproche surtout à Euripide d'avoir rabaissé, dégradé la tragédie. Eschyle était emphatique ; mais Euripide est trivial et prétentieux.

Au point de vue moral, son influence a été désastreuse. On peut dire sans doute (et Aristophane qui, tout compte fait, songe surtout à s'amuser, le dit lui-même tout le premier) que sa haine clairvoyante à l'endroit des femmes a ouvert les yeux aux maris, ce qui peut être un bénéfice matériel, en quelque sorte, de la morale. Écoutez les aveux, en même temps que les récriminations de cette gaillarde : « Il y a longtemps que je souffre de nous voir insultées par Euripide, ce fils de fruitière qui nous prodigue toutes sortes d'outrages. Nous a-t-il assez criblées, calomniées partout où il y a des spectateurs, des tragédiens et des chœurs? Ne nous traite-t-il pas de galantes, d'amoureuses, d'ivrognesses, de traîtresses, de bavardes?... »

Sans doute Euripide a fait tout cela et il pourrait dire : « Suis-je donc pas un bon serviteur de la morale, puisque j'en suis comme le cerbère? » Oui, si l'on veut; mais est-ce en être bon serviteur que de « représenter sur la scène tout ce qu'il y a eu de perverses; » que de « ne mettre sur la scène que des Ménéalippes et des Phèdres, en omettant avec soin Pénélope, parce qu'elle passait pour vertueuse? »

Glissons, si on nous le demande, sur ce chapitre des femmes. Euripide pourrait répondre que, s'il a omis Pénélope, il n'a point omis Alceste, et quel homme, après avoir supplié tout le monde de mourir à sa place, notamment son père, et très inutilement, ne serait heureux d'avoir une femme qui, de tout son cœur, se précipite dans l'Adès pour qu'il n'y aille que beaucoup plus tard?

Mais Euripide, s'il a pu servir indirectement la morale quelquefois, l'a attaquée directement maintes fois. Il a fait dire à un personnage en parlant d'un serment : « Ma bouche a juré; mais non pas mon cœur, » maxime odieuse qu'Aristophane répète à satiété, comme si c'était Euripide qui l'eût proférée lui-même et en son propre nom.

Il a mis sur la scène des « hymens infâmes, des prostitutions, des adultères et des incestes. » Qu'il dise lui-même ce qu'on doit admirer dans un poète. Qu'il réponde. Il répond, très imprudemment : « Les sages conseils qui rendent les citoyens meilleurs. » — « Eh bien ! s'écrie Eschyle, si tu as manqué à ce devoir, si d'honnêtes et purs qu'étaient les hommes tu en as fait des vauriens, quel châtement crois-tu mériter, si ce n'est la mort? Voyez donc quels hommes bons et grands et braves je

lui ai laissés; ils ne fuyaient pas les charges publiques; ce n'étaient pas comme aujourd'hui des fainéans, des fourbes et des charlatans; ils ne respiraient que lances, piques, casques aux blanches aigrettes, cuirassés et cuissards; c'étaient des âmes doublées de sept cuirs de bœuf. » A l'œuvre on connaît l'artisan. Qu'est-ce que, pour sa part, Euripide a fait d'Athènes ?

Mais, pourrait répondre Euripide, et c'est en effet ce qu'il répond, mon métier est d'abord de peindre la vie et l'histoire. « Ce n'est pas moi qui ai inventé l'histoire de Phèdre. »

Oh ! Le voilà le grand argument des immoralistes sournois. J'écris la vie, j'écris l'histoire; je ne les contresigne pas; je ne les recommande pas; je ne les donne pas comme des modèles. Ceci est une simple hypocrisie. Dans l'histoire et dans la vie, le poète a la liberté de choisir et ce n'est pas un très bon signe qu'il choisisse ce qu'il y a de plus honteux. Écoutez Eschyle : « L'histoire de Phèdre est vraie; mais le poète doit cacher ce qui est infâme et ne pas le produire, ne pas l'étaler sur la scène. *Le maître d'école instruit l'enfance et le poète instruit l'âge mûr. Nous ne devons montrer que le bien.* »

Très grave parole, qui atteint tous les artistes qui, sans recommander le crime, le peignent et se croient, naïvement ou habilement, le droit de le peindre.

Grave parole qui atteint en pleine poitrine Aristophane lui-même; car personne plus que lui, sans doute, n'a peint le vice et ne l'a étalé sur la scène.

Grave parole qui proscrireait non pas seulement telle ou telle pièce, tel ou tel ouvrage; mais des genres tout entiers, ou à bien peu près, comme la comédie, comme la satire, comme l'histoire et comme le sermon, en vérité. Car il est difficile de faire une comédie un peu profonde, un peu pénétrante sans peindre le vice, pour le rendre odieux, sans doute; mais encore on le peint. Car il est difficile d'écrire l'histoire honnêtement sans peindre le crime et très souvent le crime triomphant, et sans doute pour déplorer qu'il triomphe, mais encore on le peint. Car il est difficile de tonner dans la chaire contre les vices que l'on veut détruire, sans en faire des peintures qui apprennent à certains auditeurs qu'il existe et de quelle façon il existe.

« *Nous ne devons montrer que le bien* » est d'une applica-

tion très malaisée. Au fond, c'est « doit-on le dire? » A ne point *le* dire, selon le conseil du bon Eschyle, on risque toujours qu'il soit connu cependant, sans le contrepoison que peut présenter l'auteur tout en versant le poison lui-même. A *le* dire, on risque de corrompre par la réalité que l'on peint, sans que le contrepoison de moralité que l'on introduit dans l'œuvre soit efficace.

Au fond, le bon Eschyle parle déjà comme Tolstoï; mais Tolstoï sait qu'en parlant comme il parle, il proscriit les neuf dixièmes de la littérature, et il accepte parfaitement cette extrémité. Je ne sais pas si Eschyle ou Aristophane, qui le fait parler, admettrait cette conclusion. Je ne sais pas trop.

Et enfin, Aristophane accuse Euripide d'être un contempteur des Dieux, ou un ennemi des Dieux ou un négateur des Dieux. Je rappelle le propos de la marchande de couronnes : « Permettez-moi seulement de vous dire ce qui m'arrive. Mon mari est mort à Chypre, en me laissant cinq enfans que j'avais grand'peine à nourrir en tressant des couronnes sur le marché aux myrtes. Enfin je vivais tant bien que mal jusqu'à ce que ce misérable eût, dans ses tragédies, persuadé aux spectateurs qu'il n'y a pas de Dieux; depuis lors, je n'en vends plus moitié autant. Je vous engage donc et vous exhorte toutes à le punir. Ne le mérite-t-il pas sous mille rapports, lui qui vous accable de maux, lui qui est aussi grossier à votre égard que les légumes dont l'a nourri sa mère? Mais je retourne au marché tresser mes couronnes... »

Ailleurs, plus perfidement encore; car c'est l'argument sous lequel est tombé Socrate, — il est vrai qu'Euripide est mort, — Aristophane accuse Euripide d'athéisme et, ce qui est peut-être plus grave à Athènes, de fabrication de nouveaux Dieux :

— ESCHYLE : O Cérès, qui as formé mon esprit, puissé-je me montrer digne de tes mystères!

— DIONYSOS : A toi, Euripide, de répandre l'encens sur le brasier.

— EURIPIDE : Merci, *je sacrifie à d'autres Dieux.*

— DIONYSOS : Des Dieux qui te sont particuliers et que tu fabriques à ton usage?

— EURIPIDE : Mais, oui.

— DIONYSOS : Eh bien! invoque tes Dieux!

— EURIPIDE : O Éther, dont je me nourris, ô Volubilité de la langue, ô Finesse, ô Flair subtil, accordez-moi d'écraser les argumens de mon adversaire.

Voilà, — j'en pourrais citer bien d'autres, mais ils ne seraient pas plus probans, — les textes d'Aristophane qui montrent que le grand comique a dénoncé formellement Euripide comme un contempteur des Dieux.

Mais est-ce qu'Aristophane ne donnait pas ainsi des verges pour le frapper lui-même ?

Assurément ! Exactement comme tout à l'heure et peut-être un peu plus. Si quand il fait dire à Eschyle : « Nous ne devons montrer que le bien, » il provoque cette apostrophe : « Eh bien ! Et vous, Aristophane, est-ce que vous ne montrez que le bien ? » tout de même et peut-être davantage, quand il reproche à Euripide d'avoir avili les Dieux, il suggère naturellement cette reconviction : « Et vous, Aristophane, ne les avez-vous pas ridiculisés ? »

Je crois qu'Aristophane pense échapper à l'argument reconventionnel parce qu'il est poète comique et en se couvrant de son rôle de poète comique. Il peut dire : « C'est très différent. Moi, *je ne suis pas sérieux*. Il y a une convention sur laquelle repose tout le théâtre comique ; c'est que la comédie se moque de tout et même des choses les plus respectables, sans que cela tire à conséquence. Il s'agit de rire. Je puis sinon me moquer de la morale, ce que je n'ai jamais fait, du moins présenter des immoralités sur le théâtre sans rien corrompre ni sans corrompre personne, parce que personne ne me prend au sérieux. Je puis me moquer des Dieux sans être un moment soupçonné d'être un professeur d'impiété, parce que personne ne va s'imaginer qu'un poète comique est un professeur. Le poète tragique, au contraire, est, lui, un auteur sérieux, qui, en cette qualité, sera toujours pris pour un éducateur. C'est de lui, comme d'un poète didactique, comme d'un poète épique, du reste, mais c'est particulièrement de lui qu'Eschyle dit : « Nous ne devons montrer que le bien. » *Nous*, c'est-à-dire moi, Sophocle et vous, Euripide. Cela est clair. »

Cela est clair en effet, mais bien contestable. Toutes les fois qu'on parle au peuple, que ce soit en riant ou en pleurant, ou d'un air grave, on est, quoi qu'on en ait et quoi qu'on en dise, un homme qui répand des idées et qui est responsable des

idées qu'il répand. Cela est si vrai qu'Aristophane a passé sa vie à répandre les idées qui lui étaient chères.

Or, c'est là le point, et sinon le point important, du moins le point sensible, c'est là le vrai argument *ad hominem*, quelle autorité peuvent avoir les vives exhortations d'Aristophane en faveur des vieilles bonnes mœurs et des vieilles vertus, après qu'il s'est couvert, ou s'il est vrai qu'il se couvre, de son titre de poète comique pour interdire qu'on prenne au sérieux ce qu'il dit? Et s'il ne s'en couvre pas, il n'a plus le droit de reprocher au poète tragique de prendre les libertés dont lui, poète comique, se permet d'user.

C'est bien ce qu'a compris Bossuet dans sa charge de grosse cavalerie contre Molière. Délibérément, il n'a tenu absolument aucun compte de ceci que Molière était un poète comique; il l'a traité exactement comme s'il eût été un poète épique, un poète tragique, un poète didactique ou même un sermonnaire. Il lui a dit : Vous êtes un homme qui censure; je ne vois pas autre chose; or que censurez-vous? Les vices, jamais; les travers, toujours. Cette indulgence ici et cette sévérité là, sont immorales et scandaleuses. Quand on se mêle de tonner, il faut tonner contre ce qui mérite la foudre.

Il y a du vrai, on ne peut pas dire tout à fait le contraire. Surtout ce qui eût été un peu divertissant, c'eût été Molière blâmant sévèrement Racine de présenter aux peuples des spectacles licencieux et corrupteurs. C'eût été Molière reprochant à Racine d'avoir montré un ambassadeur tuant, pour une femme, le roi auprès de qui il est envoyé en ambassade; d'avoir montré les débordemens perfides, parjures et criminels d'une sultane favorite et d'avoir apitoyé un public sur une femme amoureuse de son beau-fils et qui le fait périr pour avoir été dédaignée de lui. Et c'eût été Molière s'écriant : « Tout cela est abominable. Nous ne devons montrer que le bien. »

Or c'est précisément ce que fait Aristophane à l'égard d'Euripide, avec cette différence qu'Aristophane est beaucoup plus, je ne dirai pas immoral, parce que le mot ne serait pas très juste; mais beaucoup plus scandaleux que Molière, *réformateur de la scène au point de vue de la décence*.

Telle fut la querelle entre Aristophane et Euripide; tels en furent, du moins, les traits essentiels. Comme je l'ai dit au commencement, ils étaient d'accord au fond, et ils ne différaient

que par les points de vue. Aristophane voulait de très bonnes mœurs et des mœurs très viriles et une cité saine et forte; mais il allait chercher tout cela dans le passé et il était passionnément conservateur. Euripide voulait les mêmes choses; mais c'était à une nouvelle philosophie, à une nouvelle conception morale, à une réforme des sentimens généraux et des idées générales qu'il avait confiance pour cela.

Confiance? Je n'en suis pas bien sûr. Il est curieux de voir, comme nous l'avons déjà vu un peu, Euripide, sur le retour, sur le déclin, plein de génie du reste encore, se rapprocher d'Aristophane jusqu'à dire, en vérité, à peu près les mêmes choses que lui. Dans la pièce, précisément, qui est tout entière dirigée contre Euripide, Aristophane écrit ceci, que je citerais, du reste, rien que pour son éclatante et grave beauté :

« J'ai souvent remarqué qu'il en est à Athènes des bons et honnêtes citoyens comme de l'or ancien par rapport à la nouvelle monnaie. Les vieilles pièces sont d'un excellent titre; c'est assurément la plus belle de toutes les monnaies; seules elles sont bien frappées et rendent un son pur; partout elles ont cours en Grèce et à l'étranger; cependant nous n'en faisons nul usage; nous leur préférons ces nouvelles pièces de cuivre tout récemment fondues et si mal frappées. Nous agissons de même à l'égard des citoyens. Les savons-nous bien nés, modérés, braves, honnêtes, instruits dans les exercices du gymnase et dans les arts libéraux, ils sont en butte à nos outrages et nous n'employons que ce menu fretin d'étrangers, d'esclaves, de gens mal nés et ne valant guère mieux, arrivés d'hier et dont Athènes jadis n'aurait pas même voulu pour victimes expiatoires. Insensés, changez enfin de conduite; employez de nouveau des hommes honnêtes... »

Et que disait Euripide, bien peu de temps auparavant, — et bien peu de temps avant de mourir, — dans les *Bacchantes*? Vous vous en souvenez; revenons-y :

« Ce n'est point être sage que de subtiliser et d'avoir des visées au-dessus de la nature humaine. La vie est courte; aussi quiconque poursuit des objets trop élevés ne jouira pas des biens présens... Arrière la subtilité d'esprit des hommes qui outrent la sagesse! Ce que l'humble vulgaire approuve et poursuit, je conseille de l'approuver et de le poursuivre [et c'est *le chœur* qui parle]... Nous ne subtilisons pas avec les Dieux.

Contre les traditions paternelles, héritage que le temps nous a transmis, aucun raisonnement ne saurait prévaloir, quoi qu'imaginent les plus grands génies [et c'est *Tirésias* qui parle]. La puissance divine se meut avec lenteur; mais son effet est infailible. Elle châtie les hommes qui pratiquent l'iniquité et dont l'esprit pervers frustre les Dieux d'un hommage légitime. Elle dérobe à l'impie la marche insensible du temps et guette en secret sa proie, car on ne doit rien concevoir, rien imaginer qui soit supérieur aux lois divines. On risque peu à reconnaître la force d'un être suprême, quel qu'il soit, et des lois éternelles qui ont leur principe dans la nature et leur sanction dans le temps... *La science, je ne l'envie pas. Il y a de la grandeur aussi et de la gloire à vivre pieusement en prenant jour et nuit la vertu pour règle de conduite et à honorer les Dieux en rejetant ce qui est contraire à la justice...* [et c'est *le chœur* qui parle].

« Il semble, ajoute ici M. Masqueray, que l'on entende la voix même d'Euripide... »

Oui, sans doute; mais il semble qu'on entende plutôt la voix même d'Aristophane, comme aussi celle de Sophocle. Aristophane aurait dû tenir compte à Euripide d'avoir, avant de mourir, donné raison, à très peu près, à Aristophane.

ÉMILE FAGUET.

---

# LA RESPONSABILITÉ ATTÉNUÉE

---

Au mois d'août dernier, au Congrès international de médecine légale de Bruxelles, la question de la responsabilité atténuée a été très soigneusement discutée; des rapports très documentés ont montré l'importance sociale de cette question, ont conclu à l'existence des criminels à demi-responsabilité et ont indiqué les efforts faits dans les différens pays pour faire entrer dans le Code pénal cette notion, scientifiquement indiscutable.

Cette étude des législations comparées a montré clairement aussi que tout reste à faire en France sur ce sujet; les mots de responsabilité et d'irresponsabilité ne sont prononcés nulle part dans notre Code pénal. La nouvelle loi sur les aliénés, votée par la Chambre en janvier 1907 et non encore votée par le Sénat, parle de responsabilité et d'irresponsabilité, prévoit et ordonne un verdict de responsabilité ou d'irresponsabilité et règle le sort des criminels déclarés irresponsables. Mais nulle part il n'est question des criminels à responsabilité atténuée.

Le moment semble donc opportun, en France, pour bien mettre au point les termes du problème discuté. Car ce projet de loi doit être maintenant discuté par le Sénat, et si, comme je le crois, il est nécessaire d'introduire la notion de demi-responsabilité dans le Code, c'est certainement à ce moment-là qu'il faudra essayer un grand effort dans ce sens.

Il est donc utile d'indiquer rapidement où en est, au point de vue scientifique et au point de vue social, cette grave question de la responsabilité atténuée, qui a été si longuement

discutée de divers côtés et sur laquelle j'estime cependant qu'il serait facile de s'entendre.

Je crois d'abord que l'existence de la responsabilité atténuée ne peut pas être *médicalement* niée ni contestée : entre les criminels bien portans à responsabilité totale et les criminels fous à irresponsabilité avérée, il y a tout un groupe, très considérable, de criminels dont la responsabilité est atténuée, ceux que, pour abrégér, j'appelle des demi-fous demi-responsables (1).

Il va sans dire que je ne veux rouvrir aucune discussion philosophique sur le sens du mot « responsabilité. » Le mot est peut-être mauvais ; mais, tant qu'on n'en a pas fait accepter un meilleur, il faut s'en servir dans le sens que lui donnent les magistrats quand ils chargent un médecin expert d'examiner un inculpé et de dire s'il est ou non responsable de l'acte pour lequel il est poursuivi.

L'emploi du mot responsabilité n'implique aucun acte de foi dans l'existence du libre arbitre, ni de la part des magistrats, ni de la part des médecins.

Qu'on admette ou non l'existence d'une âme spirituelle et libre, il est indiscutable que, dans la vie actuelle telle que nous l'observons, l'homme ne peut sentir, penser et vouloir normalement que si son corps matériel est intact et normal ; plus spécialement encore, si, dans le cerveau, les cellules ou neurones, que nous appelons psychiques, sont intacts et normaux.

Dans certaines maladies, dont la lésion est bien connue et bien localisée dans le cerveau (et dans l'écorce du cerveau), comme la paralysie générale, la pensée du sujet est troublée par des idées de grandeur ou de persécution, sa sensibilité est abolie ou pervertie, sa volonté est faussée par des impulsions et des hallucinations ; il est évident que, dans ces conditions, sa responsabilité est abolie ou tout au moins profondément modifiée.

D'une manière générale, la folie, qui est une maladie du cerveau (ou plutôt la tête de chapitre d'un grand nombre de maladies du cerveau), la folie trouble la responsabilité.

Donc, quelle que soit la doctrine philosophique que l'on professe sur la responsabilité morale, on est bien obligé d'**admettre**

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1906.

qu'il y a des facteurs organiques, corporels, médicaux de la responsabilité sociale.

C'est dans ce sens médical que je prendrai toujours le mot « responsabilité; » je ne parlerai jamais que d'une responsabilité dont l'appréciation et la mensuration appartiennent au seul médecin : c'est la responsabilité dont on peut dire sans offenser ni heurter personne qu'elle est *fonction de la normalité des neurones psychiques*.

Cette formule synthétique veut dire que, pour qu'un sujet soit entièrement responsable de ses actes, il faut que ses neurones psychiques soient tout à fait normaux.

On comprend dès lors que, quand les mêmes cellules cérébrales sont tout à fait malades, le sujet n'est pas responsable du tout ; c'est ce qui arrive par exemple dans le cas cité plus haut de paralysie générale. Mais on comprend aussi que ces neurones peuvent être partiellement et plus ou moins profondément atteints, que, dans ces cas, leur fonction-responsabilité, sans être abolie, est altérée : le sujet n'est pas alors irresponsable, mais il n'est pas normalement responsable : il a une *responsabilité atténuée*.

Ceci bien compris, il paraît facile de montrer qu'*en fait*, la responsabilité atténuée existe : il y a des criminels dont la responsabilité n'est ni normale, ni abolie ; il y a des criminels demi-fous.

Comme exemple et démonstration, je citerai tous les débiles mentaux, qui apparaissent d'abord inéducables, puis insociables, souvent antisociaux, amoraux, qui passent leur jeunesse à faire le malheur de leur famille, qui désertent le régiment et oscillent, toute leur vie, entre la prison, l'hôpital, l'asile et les pires sociétés.

Ces débiles mentaux sont en général des héréditaires, mais des causes multiples, la plupart évitables, en font des criminels.

Naturellement, ils sont paresseux, inattentifs, ont de mauvais instincts, « chapardent » volontiers, se font renvoyer de toutes les écoles, sont rebelles à toute éducation et à toute discipline. Mais ils sont très suggestibles et se laissent facilement influencer par les bons ou les mauvais conseillers.

Si alors la famille ne donne pas de bons exemples et ne fait pas donner de bons principes, si le père est un ivrogne et

un paresseux, si la mère se conduit mal, si le ménage est divorcé ou se querelle, l'enfant débile, livré aux promiscuités les plus malsaines, à l'âge où les passions s'éveillent et se manifestent brutalement, ne trouve dans son esprit aucun contrepoids, dans son cœur aucun frein : pour satisfaire ses passions obsédantes, il vole et, si la victime est récalcitrante, il assassine.

S'il franchit les premiers âges avec de simples peccadilles, il va à l'armée, ne comprend ni le drapeau, ni la patrie, échappe à toute discipline, manque de respect à ses chefs ou vole ses camarades, déserte ou passe en conseil de guerre et va finir dans les compagnies de discipline.

D'autres, dans le monde, prennent la passion du jeu, — où ils trichent, — ou du poison, avec lequel ils s'enivrent : ils boivent de l'alcool, de l'absinthe, toute la gamme des apéritifs ; dans une catégorie sociale plus élevée, ils se piquent à la morphine ou fument de l'opium ; ou ils respirent de l'éther et arrivent à le boire, à plein verre, tous les jours... Pour se procurer leur poison coûteux, ils se privent de tout, et, comme cela ne suffit pas, ils aboutissent encore au vol et à l'assassinat.

D'autres vivent plus longtemps dans le monde régulier et peuvent ne pas laisser soupçonner à d'autres qu'à leurs familiers les lacunes de leur organisation mentale et morale ; ils parviennent à se marier et font le malheur de la femme qui les épouse sans les connaître. Ils fondent une famille de dégénérés qu'ils torturent et qu'ils ruinent par leur inconduite, leurs débauches ou seulement par leur défaut de bon sens, la mauvaise administration de leurs affaires, souvent aussi une série d'inventions saugrenues, qui auraient dû révolutionner le monde, mais qui, en réalité, acculent leur auteur au crime pour réparer la ruine de sa fortune.

Tous ces sujets ne sont certes pas irresponsables ; ce ne sont pas des aliénés ; il est impossible de les faire admettre et soigner dans un asile de fous. Quand ils commettent un crime, ce crime est bien combiné : ils attirent la victime dans un guet-apens, à un moment où ils savent qu'elle portera une sacoche bien garnie ; ou bien ils vont voler et assassiner une vieille femme, qu'ils savent seule dans une maison écartée et sans secours. Ils n'assassinent même que si leur intérêt immédiat et leur sécurité ultérieure le conseillent. Il est donc impossible de les assimiler au paralytique général dont je parlais plus haut

ou à l'épileptique qui tue dans une crise de fureur inconsciente.

Ils ne sont pas irresponsables.

Mais ils ne sont pas non plus responsables comme tout le monde ; ils n'ont pas leurs neurones psychiques normaux. L'hérédité, les poisons, la mauvaise éducation, les maladies antérieures ont altéré leurs cellules cérébrales : leur responsabilité est atténuée.

Quels sont, au fond, les élémens constitutifs de ce lamentable état psychique ?

D'un mot, ces sujets sont, comme je l'ai dit, des *débiles mentaux* : leur psychisme est débile sous toutes ses formes : intelligence, sensibilité et volonté.

D'abord, leur intelligence est bornée : même quand ils ont fait des inventions ou combiné un crime, ils montrent une intelligence remplie de lacunes, sans équilibre et surtout dépourvue de bon sens : les illogismes et les contradictions fourmillent dans leurs actes. Ils désertent bêtement pour un but futile ou sans but, sachant qu'ils encourent la prison et le conseil de guerre ; ils vont dépenser l'argent du vol dans la maison publique la plus voisine où la police les attend comme dans une souricière, ou s'affichent sans même se grimer dans les *music halls* les plus étroitement surveillés. Quand ils font des raisonnemens logiques, ce sont des raisonnemens d'enfant. Ils présentent toute leur vie ce que Duprat a appelé « l'infantilisme pervers ; » ils restent puérils à tout âge, mentent naïvement et le plus souvent, s'ils savent lire et écrire, ils n'ont réussi à recevoir qu'une instruction des plus élémentaires, sauf parfois sur un tout petit point pour lequel ils sont extraordinairement précoces et brillans.

Leur débilité sensitive et effective est encore plus marquée : très égoïstes, ils ont des sentimens familiaux tout à fait rudimentaires, abandonnent facilement la maison paternelle, font de longues fugues sans donner de leurs nouvelles et sans souffrir de n'en point recevoir. Ils n'ont de pitié ni pour les gens ni pour les bêtes, ou bien ils ont une sensibilité pervertie qui les fera plus souffrir devant un chien écrasé que devant une femme qui agonise. Certains éprouvent même de la jouissance à voir souffrir les autres.

Absurdement fanfarons, ils n'ont pas peur de ce qui les

menace réellement et ont des phobies ridicules de choses insignifiantes. Ils ont des manies, des tics psychiques. Négateurs de toute religion, ils ont souvent mille superstitions, reçoivent volontiers les conseils des esprits par l'intermédiaire d'un pied de table, ou font une prière avant d'aller commettre un crime.

La débilité de la volonté est ce qui domine le plus leur existence. Ceci éclate dans tous leurs actes.

Dans la vie normale, nos décisions sont ordinairement le résultat d'un jugement, plus ou moins rapidement porté par l'esprit, après examen comparatif et raisonné des divers motifs et mobiles ; dans cette décision apparaît la force de volonté du sujet.

Chez nos demi-fous, cette force de volonté est nulle ou très faible ; ce qui ne les empêche pas d'être têtus. Ils ne savent pas ce qu'ils veulent, mais ils le veulent bien ; ou plutôt, ils veulent avec obstination ce que leur a suggéré la plus récente et la plus insignifiante impression, ce que le dernier conseil leur a inspiré, ce que l'instinct ou le besoin actuel les incite à faire. Personnellement, ils ne discutent pas, n'essaient pas de contre-balancer les tentations et les insinuations du mal par une force personnelle de volonté.

D'ailleurs, non seulement ils n'ont aucun principe religieux élevé et réel ; mais ils n'ont même aucun principe de morale naturelle : ce sont des amoraux ou, comme on l'a dit, des « invalides moraux. »

Ils hésitent avant de voler ou de tuer parce qu'ils ont peur d'être découverts et mis en prison ; ils délibèrent sur les précautions à prendre pour éviter le gendarme et le bague ou la guillotine. Mais l'idée du préjudice causé à autrui ou du mal en soi n'a aucune prise sur eux : un crime, resté caché et impuni, n'est pas un crime à leurs yeux. Et comme, au moment de commettre un crime, on espère toujours avoir assez bien arrangé les choses pour échapper à la justice humaine, il n'y a plus, chez les demi-fous, aucun motif de ne pas le commettre.

J'insiste sur ce point, — sur lequel je reviendrai dans la seconde partie de cet article, — que les sujets *comprennent* le gendarme et la prison. Ils savent si, au moment présent, on guillotine ou si on gracie les assassins ; ils savent qu'on est bien logé à la prison de Fresnes et qu'on peut se marier à la Guyane...

Ils se distinguent ainsi complètement du fou irresponsable qui, lui, ignore toutes ces choses, ne doit pas être mis en prison et n'a besoin que des soins médicaux immédiats dans un asile d'aliénés.

Nos criminels à responsabilité atténuée doivent donc être jugés et condamnés et aller en prison, puisqu'ils comprennent toutes ces choses. La société a le droit et le devoir d'employer, vis-à-vis d'eux, ses moyens de coercition et d'intimidation, puisque ce sont des moyens d'agir sur leur cerveau et, dans une certaine mesure, de les empêcher de recommencer.

Mais, en les punissant comme les bien portans, la société remplit-elle et épuise-t-elle tous ses devoirs vis-à-vis d'eux? Faut-il traiter ces malades comme s'ils ne l'étaient pas? La société ne doit-elle considérer que le crime commis et le préjudice causé sans se préoccuper de savoir si l'auteur de ce préjudice était malade ou sain d'esprit, avait ou non ses neurones psychiques normaux?

Beaucoup de très bons esprits répondent à cette question par l'affirmative et pensent qu'on ne doit faire aucune différence entre les deux catégories de criminels.

« Quant à aller rechercher, dit M. Émile Faguet, des demi-responsabilités, des responsabilités plus ou moins atténuées, c'est une pure chinoiserie. » Il ne faut parler ni de *responsabilité*, ni même de *culpabilité*; on n'a à rechercher que la *nocivité* de l'accusé. Quel péril cet homme, coupable ou fou, fait-il courir à ses semblables par sa manière d'être? Voilà la seule question à poser. — Mais, alors il faut se défendre contre les fous et les criminels de la même manière? — « Absolument de la même manière, » conclut M. Faguet.

Dans un autre article plus récent, mon éminent et toujours très aimable contradicteur rapporte (ou suppose) la conversation suivante entre un médecin et le chef du jury qui condamna Menesclou.

« Quelques jours après l'exécution, le médecin vint trouver son ami, le chef du jury, et tout pâle, il lui dit : « Vous savez, Menesclou? — Eh bien? — Eh bien! vous l'avez tué! — Oui. Eh bien? — Eh bien, on l'a autopsié, *c'était un fou!!!* — Ah! répondit le chef du jury, vous m'ôtez un poids. — Hein? — Oui, vous m'ôtez un poids. Je suis soulagé. Je craignais qu'il

ne fût pas fou. Du moment que c'était un fou dont la folie était d'assassiner, il est excellent de l'avoir supprimé. »

« Vous frémissez, âmes sensibles, continue M. Émile Faguet ; mais ce chef de jury a pourtant raison. Quand il s'agit de malades, de pauvres malades, bien dignes de pitié, certes, mais dont la maladie consiste à égorger leurs semblables, je ne vois pas du tout pourquoi on ne s'appliquerait qu'à prolonger leur existence. »

M. Pierre Baudin soutient, de même, que la thèse de la responsabilité atténuée « ne saurait avoir aucune conséquence au point de vue pénal ; » il serait même tenté d'ouvrir les asiles, non aux aliénés criminels, mais aux aliénistes qui soutiennent ces doctrines subversives. « Nous avons, dit-il encore, un meilleur emploi à faire de notre argent et de notre philosophie médicale que d'immuniser et d'hospitaliser des détraqués coupables. »

C'est l'idée exprimée par un journal lors d'une affaire célèbre : « Pourquoi dépenser l'argent des contribuables à nourrir des monstres pareils ? Quand un chien est enragé, on le tue. »

A propos du même criminel (d'ailleurs peu intéressant et déclaré responsable par les experts), le docteur Maurice de Fleury voulait bien qu'il fût soumis à l'examen des médecins légistes, pourvu que, quel que fût le diagnostic, les décisions du jury n'en fussent pas influencées. D'après le même auteur, la santé psychique des criminels peut les rendre plus ou moins « sympathiques » ou « antipathiques, » rien de plus. Et il ajoute : « On a certainement eu tort d'écarteler Damiens, fou notoire, qui voulut poignarder Louis XV ; mais, en supprimant la torture, nous avons fait l'essentiel et tout en moi ne se révolte pas à la pensée qu'on pourrait éliminer, par un procédé très rapide et point trop hideux, si possible, un aliéné très dangereux. »

Dans la constatation, par le médecin, chez le criminel, d'une santé psychique plus ou moins altérée, M. Remy de Gourmont ne veut, lui aussi, voir qu'un *fait* sans application légale ou sociale, comme dans la chute d'un arbre plus ou moins bien protégé par un rideau de pins. « C'est un fait, et l'on en tiendra compte dans l'estimation des arbres comme dans celle des hommes. C'est un fait et voilà tout... Quand nous aurons bien disputé... quand nous aurons épuisé tous les argumens pour ou

contre toutes les nuances de la responsabilité que l'on peut découvrir dans un homme sain ou malade, nous nous trouverons d'accord avec les bûcherons sociaux, avec les magistrats, sur la nécessité d'enlever l'homme et d'en débarrasser à jamais la société... Ne parlons même pas de crime, parlons de danger... L'idée de crime est une idée métaphysique; l'idée de danger est une idée sociale. Les opinions de MM. Baudin, Faguet, de Fleury, qui effraient M. Grasset, sont en principe fort acceptables... Il y a d'un côté les assassins et de l'autre les assassinés. Que m'importe que celui qui me cassera la tête soit un apache ou un fou furieux? Ce qui m'importe, c'est de vivre. J'ai grand-pitié des malades, mais je prie qu'on enferme soigneusement ceux qui sont en état de fièvre chaude. »

Je n'ai pas cherché à dissimuler la manière de voir opposée à la mienne, ni à amoindrir la valeur des hommes qui la défendent. Mais je me permets de maintenir, contre de telles autorités, l'opinion du médecin pitoyable qui ne peut pas se désintéresser et qui ne comprend pas que la société puisse se désintéresser du malade, même quand celui-ci est nuisible, dangereux, même quand sa maladie est d'assassiner.

Je ne referai pas d'ailleurs, ici, le plaidoyer que j'ai fait si souvent déjà, et si vainement d'ailleurs. Mais je peux bien répéter que si l'un de mes lecteurs était, un jour, blessé par un criminel, je suis sûr qu'il ne resterait pas indifférent, et que, si cela arrivait à M. Remy de Gourmont, l'éminent psychologue ne resterait pas indifférent à la question de savoir si son assassin était un apache ou un fou et ne demanderait pas la même peine dans les deux cas. Je suis certain que tous demanderaient la guillotine pour l'apache et l'asile pour le fou.

Je suis également certain que mes lecteurs ne pensent pas comme mon spirituel confrère, M. Maurice de Fleury, et qu'au contraire tout en eux se révolte à la pensée que la société pourrait faire disparaître un fou dangereux, alors même que le procédé d'exécution serait rapide et élégant.

Qui voudrait sérieusement admettre la comparaison du criminel avec le chien enragé? Oui; quand un chien est enragé, on le tue; tandis que, quand un homme est enragé, on le soigne, même s'il a déjà mordu et au risque de se faire mordre soi-même.

La société a le devoir de soigner ses malades : on peut bien dire que cette vieille formule de nos ancêtres s'impose, de plus en plus victorieuse, à toutes nos sociétés contemporaines. Ce devoir est aussi strict vis-à-vis des malades du psychisme que vis-à-vis des victimes des accidens du travail ou des tuberculeux ; et le devoir ne disparaît pas par ce que le malade psychique aura commis un crime ou un délit.

Il est inadmissible qu'un homme de cœur et de bon sens veuille assimiler un malade nocif à un animal nuisible.

Si l'on ne prenait en considération que la nocivité ou l'utilité sociales des hommes, pourquoi ne pas revenir aux usages des sauvages et des barbares ? Pourquoi ne pas sacrifier tous les vieillards devenus des bouches inutiles et ne pas jeter à l'Eurotas tous les enfans souffreteux qui ne seront qu'une charge pour la société ? Pourquoi soigner les lépreux et les tuberculeux qui sont un danger social par la contagion ? Pourquoi ne pas supprimer toutes ces traditions médiévales des époques théocratiques ?

Quand le crime est patent et que l'auteur a été pris en flagrant délit, pourquoi faire des instructions et des enquêtes ? Il est bien plus simple et plus expéditif de livrer le criminel à la foule qui le lynchera, après l'avoir convenablement torturé (c'est la plus efficace et la plus radicale des peines corporelles qui doivent sauver la société), sans nommer des experts pour savoir s'il était fou ou non.

Tout cela n'est pas défendable dans une société régulièrement organisée, comprenant ses devoirs.

D'ailleurs, quoique très critiquée de divers côtés, la notion de responsabilité atténuée s'impose de plus en plus à tous comme un fait scientifique, indiscutable et définitivement démontré.

Après avoir énergiquement combattu toute ma conception des demi-fous et des demi-responsables dans son livre sur *Le Régime des aliénés*, le docteur Dubief (auteur et rapporteur d'un projet de loi sur cette question) dit : « Si certains aliénés, du fait de la maladie dont ils sont atteints, sont toujours irresponsables, d'autres peuvent, au moment de l'action, être demeurés responsables, et, de même que les conditions de l'acte incriminé peuvent justifier le bénéfice des circonstances atténuantes,

de même, au point de vue criminel, peut-on trouver dans son état psychique des atténuations à sa responsabilité. »

Devant la faculté de droit de Lyon, M. Michelon a fait toute une thèse de doctorat contre « les demi-fous et la responsabilité dite atténuée. » Mais son argumentation est fondée sur les conséquences légales que cette notion entraîne dans la pratique judiciaire. Il admet très bien, comme fait, l'existence des demi-fous qui sont en même temps des demi-criminels et étudie avec grand soin le sort qui leur est réservé dans la législation actuelle.

Devant la faculté de droit de Toulouse, M. Eydoux soutient aussi une thèse de doctorat, également consacrée aux demi-fous et à la responsabilité atténuée, et conclut : « En l'état actuel de la psychologie et de la psychiatrie, les demi-fous doivent avoir leur place entre les irresponsables et les hommes sains d'esprit jouissant de leur libre arbitre. »

Après les juristes, voici l'opinion de quelques aliénistes.

Le docteur Charles Vallon, médecin en chef des asiles de la Seine, écrit : « Entre l'intégrité des facultés intellectuelles et l'aliénation mentale complète, il y a des degrés presque infinis ; il est donc de toute logique d'admettre également des degrés entre la responsabilité complète et l'irresponsabilité. Cette manière d'apprécier la responsabilité légale » est « tout à fait conforme aux données de la science... Il est des inculpés qui, tout en n'étant pas aliénés et par suite irresponsables, présentent un état mental particulier dont il est juste de tenir compte dans l'appréciation de leur responsabilité... En dehors de leur aliénation mentale qui supprime toute responsabilité, nombreux sont les troubles de la santé cérébrale, les insuffisances intellectuelles de nature à constituer une excuse, une circonstance atténuante, en d'autres termes à atténuer la responsabilité d'un délinquant ou d'un criminel... Il n'est pas possible d'indiquer mathématiquement la mesure de l'atténuation ; mais on peut employer des expressions de ce genre : atténuer sa responsabilité dans une *certaine* mesure, dans une *large* mesure, dans une *très large* mesure, dans une mesure qu'il appartient aux magistrats de fixer, dans une mesure dont les magistrats, dans leur sagesse, sauront fixer l'étendue. »

Le professeur de clinique mentale de la Faculté de Paris, Gilbert Ballet, avec qui nous avons amicalement bataillé bien

souvent sur toutes ces questions, cite l'exemple de l'épileptique commettant un crime en dehors de ses crises et ajoute : « Je considère que, dans une telle situation, on est en droit de dire que sa responsabilité est atténuée, ce qui veut dire : le malade que vous me présentez est un malade qui a commis un crime ou un délit, non pas sous l'influence d'un mobile pathologique mais sous l'influence d'un mobile ordinaire. Seulement, en vertu de son état pathologique, il présente une puissance de résistance moindre. Voilà une situation qui me paraît particulière, très différente de la situation des criminels que j'appelais tout à l'heure irresponsables, bien différente aussi de celle des responsables. A côté de l'épileptique, je pourrais placer l'alcoolique agissant, non pas sous l'influence de l'hallucination, mais recevant par exemple une injure de son voisin et ripostant avec plus de véhémence et de vivacité, précisément par ce que les habitudes alcooliques ont engendré chez lui une certaine irritabilité... Voilà des cas qu'il faut placer dans une catégorie intermédiaire entre ce que nous qualifions de pleine responsabilité et d'irresponsabilité. »

De même, le professeur de clinique mentale de la faculté de Bordeaux, Regis, écrit : « Les partisans les plus convaincus de l'irresponsabilité absolue des aliénés ont admis eux-mêmes, en termes formels, la responsabilité simplement atténuée des demi-aliénés et J. Falret a dit à cet égard : Ce sont là des états mixtes, intermédiaires entre la raison et la folie, dans lesquels il est permis de discuter le degré de responsabilité, d'admettre la responsabilité entière ou la responsabilité atténuée selon les cas et où il n'y a pas lieu d'appliquer le critérium de l'irresponsabilité absolue... Il nous semble difficile de ne pas se rallier à l'opinion si juste de Falret. » Et M. Regis continue : « L'humanité, disais-je aux jurés dans un procès récent, ne se divise malheureusement pas, psychologiquement, en deux catégories tout à fait distinctes : d'un côté, les sains d'esprit entièrement responsables ; de l'autre, les aliénés entièrement irresponsables. Entre les deux, existe une vaste province, dite zone frontière ou mitoyenne, peuplée d'individualités tarées à divers degrés et comportant, par suite, des responsabilités très différentes. Bien qu'on ne puisse pas mesurer le degré de responsabilité de ces intermédiaires au millimètre, on peut cependant établir pour eux, à ce point de vue, comme une

échelle proportionnelle, en se servant d'une notation assez précise pour marquer trois degrés progressifs dans l'atténuation : atténuation légère, atténuation assez large, très large-atténuation. Ce sont, en effet, les trois termes dont on se sert habituellement. Cette connaissance de la responsabilité atténuée et de son mode d'application en pratique a d'autant plus d'importance pour le médecin expert que, dans un grand nombre de cas soumis à son examen, dans le plus grand nombre pourrait-on dire, il s'agit d'états pathologiques incomplets, intermédiaires, comportant, non une irresponsabilité absolue, mais une responsabilité atténuée. »

De même encore, M. Mairat, professeur de clinique mentale à la faculté de Montpellier, écrit : « Le temps n'est plus où l'on pouvait diviser les hommes en deux groupes au point de vue de la responsabilité : les responsables et les irresponsables; la science a progressé. Elle montre qu'il est des individus dont le fonctionnement psychique se fait mal; or, quoique ces individus ne soient pas des aliénés, le fonctionnement de leur activité est cependant troublé, rendu anormal et par suite leur responsabilité est plus ou moins diminuée, atténuée. C'est là un fait aujourd'hui communément admis. »

Et, dans le livre plus récent du docteur Euzière sur *les Invalides moraux*, le même auteur cite une série de types cliniques qui entraînent, non l'irresponsabilité, mais la responsabilité atténuée.

Enfin, au mois d'août dernier, au Congrès international de médecine légale à Bruxelles dont je parle en tête de cette étude, la question de l'existence ou de la non-existence de la responsabilité atténuée, très nettement posée par les rapporteurs, a été résolue par l'affirmative.

« Il y a évidemment, dit le docteur de Boeck, non seulement des malades psychiques, mais des demi-malades de cette catégorie, dont la situation correspond à une demi-invalidité cérébrale, que nous traduisons par l'expression de responsabilité atténuée... En tout cas, j'estime que, comme médecins légistes, nous avons à envisager la responsabilité dans tous ses degrés : complète, atténuée, nulle. »

Et, dans un autre rapport très étudié (auquel nous emprunterons plusieurs documents utiles), le docteur Mathé dit : « Il y a des sujets que leur état psychique oblige à considérer comme

irresponsables et d'autres qui présentent des troubles empêchant d'en faire des responsables, mais ne suffisant pas pour permettre de les considérer comme irresponsables... La responsabilité atténuée est une altération de la santé cérébrale; c'est l'état d'un individu qui présente un affaiblissement, une diminution de l'intégrité de ses fonctions psychiques. Celui dont la responsabilité est atténuée est un débile psychique. »

Au point de vue de la doctrine médicale, la cause paraît donc définitivement entendue : les demi-fous existent; parmi les criminels il y en a dont la responsabilité est médicalement atténuée.

Nous sommes donc scientifiquement loin de l'époque où l'on considérait la notion de responsabilité atténuée comme « une façon commode de déguiser notre ignorance » (docteur Legrain), comme un moyen pour les experts d'atténuer leur propre responsabilité (professeur Garraud), comme « un simple expédient pratique n'ayant aucune valeur scientifique » (docteur Michelon)...

Nous n'avons plus à nous occuper des plaisanteries faciles sur les mots « demi-responsables » et « demi-fous, » qui s'inspirent toutes de la boutade de M. Anatole France (dans l'*Histoire comique*) « sur les médecins qui distinguent des moitiés de responsabilité, des tiers de responsabilité et des quarts de responsabilité et qui coupent la responsabilité par tranches comme la galette du Gymnase, discutant cependant entre eux quelquefois pour savoir s'il faut attribuer à un tel un douzième de responsabilité ou un dixième, comme on attribue un douzième de part ou seulement un demi-douzième aux sociétaires de la Comédie-Française. » Et les journalistes d'ajouter : « Dans quelle balance pèsera-t-on ces questions de responsabilité, ces culpabilités fragmentaires? Et décidera-t-on, quand il s'agira de l'application de la peine, que le condamné sera guillotiné par moitié seulement? »

Plus dangereuse (à cause de son origine) est l'argumentation, encore ironique, du professeur Gilbert Ballet quand il dit : « Si je ne m'abuse, la tendance des cliniciens est aujourd'hui d'éliminer du vocabulaire psychiatrique ce terme des premiers âges de la médecine mentale : *Fou!* Et voilà qu'on nous apporte maintenant des *demi-fous*, en attendant les *quarts* et les *tiers* de fou. Qu'est-ce qu'un fou? Personnellement je ne sau-

rais le dire. M. Grasset, non plus, je pense... » Et les journalistes de proclamer « la faillite de la justice scientifique : les médecins avouent qu'ils ignorent si les criminels sont ou non responsables. »

Voilà le danger qu'il y a à jouer sur les mots ou avec les mots.

Il est certain que les mots « demi-fous » et « demi-responsables » n'ont nullement le sens d'une fraction  $1/2$ ; de même, le mot « fou » n'a pas une valeur scientifique. Mais il n'en est pas moins vrai que : 1° les médecins savent reconnaître les sujets qui ont toute leur raison et par suite sont responsables en justice, et ceux qui ont une maladie des fonctions psychiques qui les rend irresponsables en justice; *pour abrégé*, j'appelle (avec beaucoup de gens) ces derniers des *fous*; 2° les médecins savent reconnaître, entre les bien portans et les fous, des sujets dont les neurones psychiques sont assez malades pour que leur responsabilité ne soit pas entière et ne sont pas assez malades pour entraîner leur irresponsabilité; chez ces sujets la responsabilité est atténuée. C'est à ces malades que, *encore pour abrégé*, je donne le nom de *demi-fous* et de *demi-responsables*.

Je pense qu'après ces explications sur les *mots* et l'exposé ci-dessus sur le *fond* de la question, je peux dire qu'aujourd'hui tous les psychiatres (M. Gilbert Ballet compris) admettent l'existence des sujets à responsabilité atténuée, c'est-à-dire des sujets que j'appelle *demi-fous* et *demi-responsables*.

De plus, après ces précisions, il me paraît indiscutable que, seul, le médecin est qualifié pour apprécier et mesurer la responsabilité d'un criminel.

Le problème de l'appréciation d'une responsabilité revient au problème de l'appréciation de la normalité ou de la non-normalité de ses neurones psychiques. Ce n'est pas un problème de métaphysique comme on l'a dit; c'est un problème de médecine.

Il est impossible d'accepter cette idée de M. Remy de Gourmont : « Depuis quelque temps, on ne demande plus aux jurés leur opinion sur la matérialité d'un fait, on les interroge sur le programme de l'agrégation de philosophie. C'est ridicule. » Il serait en effet profondément ridicule de poser aux jurés des problèmes de philosophie. Mais, pour résoudre les problèmes de responsabilité ou d'irresponsabilité, c'est le programme de

l'agrégation de médecine qu'il faut connaître plutôt que celui de philosophie. Il faut donc que les magistrats s'éclaircissent dans chaque cas, auprès des médecins, sur le degré de responsabilité de l'inculpé. Ceci n'est nullement ridicule et laisse au contraire chacun dans son rôle naturel.

Donc, c'est un fait scientifiquement acquis : il existe des criminels dont la responsabilité est médicalement atténuée. Ce sont des malades vis-à-vis desquels la société garde le *droit* de se préserver et de se défendre, mais qu'elle a en même temps le *devoir* de soigner.

Par conséquent, la société n'a pas le droit de se désintéresser de la question de la responsabilité atténuée. Comment peut-elle résoudre cette question en pratique ?

Ceci est hérissé de difficultés.

Pour les bien portans responsables et pour les fous irresponsables, la chose est très simple : aux premiers (criminels ordinaires) on applique la loi, on les emprisonne ou on les guillotine; aux seconds, on applique l'article 64 du code pénal qui est ainsi conçu : « Il n'y a ni crime ni délit, lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. » On étend ce mot de démence à tous les cas de folie avec irresponsabilité et on envoie ces criminels à l'asile d'aliénés où ils sont soignés.

Mais pour les criminels à responsabilité atténuée, la question est actuellement insoluble. Les magistrats admettent leur existence et il n'y a rien dans la loi qui leur soit applicable.

Le 12 décembre 1905, M. Chaumié, ministre de la Justice, a adressé aux procureurs généraux une circulaire où on lit : « A côté des aliénés proprement dits, on rencontre des dégénérés, des individus sujets à des impulsions morbides momentanées ou atteints d'anomalies mentales... Il importe que l'expert soit mis en demeure d'indiquer avec la plus grande netteté possible *dans quelle mesure* l'inculpé était, au moment de l'infraction, responsable de l'acte qui lui est imputé. Pour atteindre ce résultat, j'estime que la Commission rogatoire devra toujours contenir et poser d'office, en toute matière, les deux questions suivantes : 1<sup>o</sup> dire si l'inculpé était en état de démence au moment de l'acte, dans le sens de l'article 64 du

code pénal ; 2° dire si l'examen psychiatrique et biologique ne révèle point chez lui des anomalies mentales ou psychiques de nature à *atténuer*, dans une certaine mesure, sa responsabilité. »

La question de la responsabilité atténuée nous est donc posée, en fait, dans toutes les expertises, devant les tribunaux criminels et devant les Conseils de guerre. Mais, quand nous avons répondu par l'affirmative à cette seconde question, l'embarras des magistrats est extrême pour tenir pratiquement compte de cette conclusion du rapport médico-légal. Comme je l'ai dit dès le début de ce travail, il n'y a aucun article du code pénal qui soit applicable aux demi-fous demi-responsables.

Alors, en présence d'un criminel dont la responsabilité a été déclarée atténuée, les magistrats, n'ayant aucun texte de loi à lui appliquer, adoptent l'une ou l'autre des solutions suivantes (s'ils veulent tenir compte des conclusions du rapport médico-légal qu'ils ont provoqué) : ou déclarer le criminel irresponsable et le faire placer dans un asile d'aliénés, ou lui appliquer l'article 463 sur les circonstances atténuantes.

Il est facile de montrer que ces solutions sont, l'une et l'autre, détestables.

D'abord la première solution est *illégal*.

On ne peut en effet faire interner un criminel demi-fou qu'en lui appliquant l'article 64 et en le comprenant dans la catégorie des « démens » ou des « contraints. » Or, la Cour de Cassation a décidé que l'on ne peut pas appliquer l'article 64 à un criminel dont la responsabilité a été déclarée seulement atténuée.

Pour une dame S..., les médecins experts (Bernheim, Parisot et Aimé) avaient déclaré qu'elle appartenait à la catégorie des délinquans impulsifs qui ne sauraient être internés dans un asile d'aliénés, et ne devraient pas être davantage enfermés dans une prison, leur responsabilité étant atténuée. La Cour de Nancy crut pouvoir appliquer l'article 64 à cette inculpée, en étendant le sens du mot « contrainte. » Mais, par arrêt du 11 avril 1908, la Cour de Cassation a cassé l'arrêt de Nancy et déclaré que l'article 64 ne peut pas être appliqué aux demi-fous à responsabilité atténuée, dont l'arrêt d'ailleurs reconnaît et consacre l'existence, sans indiquer d'autre article qui leur soit applicable.

Si on passe outre à cette illégalité et si on applique l'article 64 au demi-fou criminel, on rend une ordonnance de non-lieu et on enferme l'inculpé dans un asile. Mais, comme les médecins n'ont le droit de garder dans les asiles que les aliénés, ils font bientôt sortir le demi-fou qui reprend la vie libre dans la société et y recommence la série de ses méfaits et de ses crimes.

Au mois de juin 1907, à Béziers, un individu est arrêté pour avoir donné des coups de couteau à deux personnes dans la rue ; après expertise médicale, on rend une ordonnance de non-lieu et le criminel est interné à l'asile d'aliénés de Montpellier. Quinze jours après, il est déclaré guéri par le médecin en chef et remis en liberté. Au mois d'avril suivant, c'est à coups de revolver qu'il blesse gravement un individu. Que pouvons-nous conclure de pratique dans la nouvelle expertise dont nous avons été chargé, quand nous eûmes reconnu que c'était un demi-fou à responsabilité atténuée, sinon que sa crise aiguë de folie était guérie, mais que la demi-folie chronique ne l'était pas quand on l'avait fait sortir de l'asile et rendu à la liberté sociale ?

La question se pose ainsi, angoissante, pour les fous intermittents, qui restent demi-fous dans l'intervalle de leurs accès (tel a été probablement le cas de l'ogresse Jeanne Weber), pour les épileptiques, qui sont irresponsables dans l'attaque, mais restent seulement demi-responsables en dehors et dans l'intervalle de leurs attaques.

Un alcoolique, après quelques méfaits, est examiné par un médecin, qui ne peut pas le faire interner parce qu'il est seulement demi-fou. Peu de temps après, il donne des coups de couteau à une jeune fille. On l'intérne. Actuellement, il est guéri de sa crise, et la famille de la victime est terrorisée à la pensée qu'il va être rendu à la liberté.

L'internement du demi-fou criminel est donc irréalisable, illégal, inefficace. C'est une solution qui ne protège ni le malade ni la société.

On a alors voulu considérer la responsabilité atténuée comme une circonstance atténuante et appliquer à ces criminels demi-fous l'article 163 du code pénal.

Ceci n'est pas illégal.

Il faut lire dans le beau livre de M. Saclilles l'histoire de la

naissance et du développement progressif de l'idée d'*individualisation de la peine*.

Primitivement et longtemps, le droit pénal était resté purement objectif : on ne tenait compte que du fait réalisé, on ignorait la personnalité de l'agent qui restait indifférente; comme le père ignorant qui ne tient compte pour la punition de l'enfant que de la valeur de l'objet brisé, « on ne s'attachait qu'au résultat. »

L'apparition de l'article 64, due aux progrès de la neurobiologie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (époque que synthétise et personifie le nom de Pinel), marque en 1810 un progrès, en consacrant l'inégalité des accusés au point de vue pathologique ou médical.

C'est ensuite le principe des « peines variables à limites fixes, c'est-à-dire variables entre deux limites fixées par la loi; » c'est « l'élasticité » des peines avec « un maximum et un minimum entre lesquels le juge peut se mouvoir. »

Enfin le mot de « circonstances atténuantes » est prononcé dans l'article 463. Le droit de les appliquer, donné aux seuls tribunaux en 1810, est étendu aux jurys, « en 1824, d'une façon partielle, puis en 1832 d'une façon générale. »

Et alors s'est développée la pensée que l'atténuation de la peine pouvait aussi bien être conditionnée par la santé psychique du criminel que par les circonstances du crime. On a admis, pour l'atténuation de la peine, les circonstances intérieures au sujet, endogènes (l'état de ses neurones psychiques, par exemple), aussi bien que les circonstances extérieures ou exogènes.

En France, on a pris l'habitude d'atténuer la peine dans les cas de responsabilité atténuée, sans que cela fût inscrit dans la loi; et dans les pays qui ont inscrit la responsabilité atténuée dans leur code, c'est toujours à une atténuation de la peine, à une peine plus courte, que, dans ces cas, aboutit cette disposition de la loi.

Ainsi (1), le Code danois dit, dès 1847 : une peine *amoindrie* sera appliquée aux personnes n'ayant pas complètement conscience de leurs actes; le Code suédois prévoit un *adoucissement* de la peine dans ces cas; le Code italien de 1889 *diminue*

(1) Tous nos renseignements sur les législations étrangères sont empruntés au rapport du docteur Mathé.

la peine ; de même, le Code japonais, qui est le plus récent des codes en vigueur.

Cette seconde solution du problème légal de la responsabilité atténuée par les *peines courtes* ou *raccourcies* est aussi mauvais que celle de l'internement, soit pour la société qu'elle ne défend pas, soit pour le demi-fou qu'elle ne traite pas.

Il semble démontré, en effet, que le régime des courtes peines n'arrive qu'à « aggraver, sans profit pour la société, le cas du malheureux auquel il serait appliqué, au lieu d'améliorer ses conditions de vie et de conduite. » On attribue à l'abus des courtes peines le déplorable accroissement des récidives : on y voit « la plaie de notre système judiciaire. »

Au fond, c'est là le grand cheval de bataille des adversaires irréductibles de la responsabilité atténuée : la notion de responsabilité atténuée ne peut, dit-on, aboutir qu'à une atténuation de la peine ; ce résultat est déplorable ; donc, il faut abandonner cette notion dangereuse de la responsabilité atténuée. Ainsi raisonnent M. Michelin dans sa thèse, citée plus haut, et M. Maxwell, dans son récent livre *Le Crime et la Société*.

« La conséquence forcée de la notion psychiatrique de la responsabilité atténuée, dit ce dernier auteur (magistrat et docteur en médecine), aboutit à celle de l'atténuation de la punition ; cette conséquence est irréprochable au point de vue théorique ; elle est funeste dans la pratique ; » et alors, la « théorie de la responsabilité atténuée comme cause de l'atténuation de la peine » devient « une des plus graves erreurs de la pratique contemporaine. »

On arrive ainsi à repousser complètement la doctrine de la responsabilité atténuée, qui n'a que des inconvénients, qui est un fléau pour la société, qui est la cause de cette déplorable marche croissante de la criminalité, dont on ne peut contester la réalité et la gravité.

C'est en s'appuyant sur cet argument des déplorables conséquences sociales de la responsabilité atténuée que M. Gilbert Ballet a énergiquement combattu, à la Société générale des prisons et au Congrès de Genève de 1907, cette notion de la responsabilité atténuée, dont nous l'avons vu proclamer l'existence médicale et scientifique dans un passage cité plus haut.

Je n'ai naturellement pas l'intention de contester ce fait qui

semble ressortir nettement de l'expérience judiciaire, que les peines raccourcies sont un déplorable système pour traiter le demi-fou et pour garantir la société contre les méfaits de ce demi-responsable. J'accepte cette conclusion comme j'ai accepté cette autre que l'internement du demi-fou par application de l'article 64 étendu constitue également une solution déplorable pour la société et pour le demi-fou.

Que conclure de cela? uniquement ceci : que, *dans l'état actuel de notre législation*, la notion de responsabilité atténuée ne peut pas être appliquée d'une manière utile et efficace pour la société et pour le demi-fou. Mais il serait illogique et anti-scientifique de condamner la notion même de responsabilité atténuée, pour le seul motif que la loi actuelle ne permet pas de l'appliquer utilement. Pour rester dans la logique, il faut conclure, non que la responsabilité atténuée n'existe pas, mais que *la loi est mauvaise ou incomplète et doit être modifiée ou complétée*.

Alors même, il faut bien le reconnaître, que la notion de responsabilité atténuée ne pourrait conduire qu'à l'une des deux solutions également fâcheuses dont j'ai parlé : court internement ou peine courte, cela ne suffirait pas à faire disparaître les devoirs de la société vis-à-vis de ces demi-fous. Nous devons assister nos malades, même quand cette assistance est préjudiciable à nos intérêts.

De tout ce qui précède on peut seulement conclure que : 1° il y a des criminels dont la responsabilité est atténuée; 2° la société a le devoir de soigner ces demi-fous, en même temps qu'elle a le droit de se défendre contre leurs méfaits; 3° l'internement dans un asile par application de l'article 64 ou l'atténuation de la peine par application de l'article 463 sont des solutions inacceptables, puisqu'il n'y a, dans ces solutions, ni garantie pour la société, ni traitement pour le malade.

Que faut-il donc organiser, quelle modification faut-il apporter au Code pénal pour que la société ne laisse pas ces malheureux hors la loi et puisse simultanément remplir ses devoirs à leur sujet et user de ses droits?

1° Puisque le fait de la responsabilité atténuée est scientifiquement démontré, la loi doit le reconnaître.

La loi votée par la Chambre en janvier 1907 prévoit et

ordonne (dans ses articles 36 et 37) un verdict de responsabilité ou d'irresponsabilité et règle le sort des criminels irresponsables.

Il faut organiser une campagne pour que le Sénat vote ces articles et ajoute à cette loi un article visant le verdict de responsabilité atténuée.

2° Cela fait, et pour régler le sort de ces demi-fous, le jugement doit décider qu'ils seront *punis et traités* : punis comme les bien portans psychiquement puisqu'ils comprennent, eux aussi, le gendarme et la prison; traités comme les malades de l'esprit, puisqu'ils ont besoin du médecin et de l'infirmier.

Il faut donc créer des *asiles-prisons* dans lesquels seront enfermés, traités et légalement retenus ces criminels demi-fous.

3° La loi devra rendre obligatoire cet internement du demi-responsable dans un asile spécial, *dès son premier méfait social*, et permettre de l'y retenir en traitement, non jusqu'à l'expiration d'une peine, plus ou moins raccourcie, mais jusqu'à la guérison; et jusqu'à la guérison, non de la crise aiguë, mais de la maladie psychique elle-même.

Il est urgent qu'on s'occupe en France de cette question des criminels à responsabilité atténuée. Car dans tous les autres pays, elle est déjà à l'ordre du jour.

En ouvrant le Congrès d'Amsterdam, M. van Raalte, ministre de la Justice de Hollande, disait (1907) : « En ce qui concerne le traitement par le législateur national des criminels adultes, les débats de ce Congrès seront d'une grande actualité. Je pense à la procédure à l'égard des personnes de responsabilité atténuée qu'un auteur français, dans un ouvrage récent, comprend sous le terme général de *demi-fous demi-responsables*, sujet qui récemment entre les juristes néerlandais a donné lieu à d'intéressantes discussions. Et ce n'est pas un secret que le ministre de la Justice s'occupe en ce moment des études préparatoires nécessaires pour que la législation, en se conformant aux idées modernes sur le traitement des *aliénés dangereux*, reconnaisse, dans l'intérêt de la société, que pour les malheureux la solution du problème doit être cherchée dans l'assistance plutôt que dans la peine. »

L'effort dans le même sens s'est concrétisé déjà dans certains pays, notamment en Allemagne et en Suisse.

Dans le projet de loi en étude en Allemagne, on prévoit la

responsabilité atténuée et l'application, à ces criminels, d'une peine d'abord, d'un traitement ensuite. Le projet de loi suisse admet les mêmes principes, mais en renversant l'ordre d'application : l'exécution de la peine est suspendue jusqu'au moment de la guérison du demi-fou (le temps du traitement étant compté comme peine).

Voilà la double notion à introduire dans le code pénal français : 1° la notion légale de la responsabilité atténuée ; 2° la nécessité d'appliquer obligatoirement à ces demi-responsables une peine plus ou moins raccourcie et un traitement plus ou moins prolongé, dans un asile spécial, jusqu'à guérison de leur demi-folie.

Si on accepte cette solution, il n'est plus possible de faire à la notion de responsabilité atténuée les objections formulées tout à l'heure, qui font la base de l'opposition de MM. Michelin et Maxwell et de la plupart des orateurs de la *Société générale des prisons* : en traitant ainsi les criminels demi-fous par l'asile-prison, nous ne désarmons pas la société, nous n'énervons pas son action de défense et de protection. Au contraire, nous prévenons beaucoup de crimes, puisque, dès son premier méfait, nous enfermons le demi-responsable, le traitons obligatoirement et l'empêchons de commettre de nouveaux méfaits. Nous ne lui rendons la liberté que quand il est jugé guéri, c'est-à-dire responsable, et justiciable par suite, pour l'avenir, des lois ordinaires.

En même temps, avec cette solution, la société, non seulement exerce pleinement et efficacement son droit de défense, mais encore remplit complètement son devoir de traitement vis-à-vis de ces criminels malades.

Y a-t-il donc un traitement possible de ces malades ? C'est la dernière question à résoudre, et elle est grave entre toutes ; car, s'il n'y a pas de traitement des demi-fous, tout ce qui précède est presque inutile, ou tout au moins très peu utile et peu pratique.

En réalité, il y a un traitement possible de ces malades, ce qui justifie tous les développemens qui précèdent et aussi, d'avance, la campagne que je voudrais voir faire devant le Sénat : il y a un traitement utile, soit prophylactique, soit curatif, de beaucoup de cas de demi-folie : on peut rendre à la société un

certain nombre de ces demi-responsables, devenus inoffensifs et pouvant même encore, dans certains cas, rendre service à leurs semblables.

Un exemple démontrera immédiatement l'exactitude de cette thèse : c'est l'exemple de l'alcoolique.

L'alcoolique est très souvent le type de ces demi-fous qui commettent un crime dans un accès d'inconscience ou de demi-conscience, sont internés, guérissent rapidement, sortent de l'asile et recommencent. Si, dans l'asile spécial, dont je demande la création, on leur applique un traitement psychique convenable, on peut les guérir, non plus seulement de leur accès de délirium, mais de leur dipsomanie, de leur manie de boire; comme on guérit un morphinomane ou un éthéromane.

C'est ainsi que, commentant la loi suisse dont je parlais plus haut, M. Stoos écrit : « Je suis convaincu qu'il vaut mieux traiter les buveurs que les punir... C'est pourquoi le projet suisse réserve l'internement dans un asile pour les buveurs qui ont commis un délit, exigeant comme tels une peine d'une durée restreinte. »

On remarquera qu'en traitant ainsi un alcoolique, non seulement on traite sa demi-folie, mais on agit préventivement sur la demi-folie de ses enfans. Car l'hérédité alcoolique est une des causes certainement les plus puissantes de ces dégénérescences qui entraînent la responsabilité atténuée.

Donc, le traitement, que la société doit à ses demi-fous criminels, existe; il est possible.

Ce n'est pas le lieu de développer les élémens médicaux de ce traitement, qui doit surtout être psychique. Je dois seulement indiquer, en terminant, le rôle considérable que l'éducation et la rééducation morales doivent y jouer pour qu'il soit vraiment efficace.

Le demi-fou est un débile égoïste, réduit pour étayer ses décisions aux impressions corporelles du moment; il n'a, par lui-même, ni l'intelligence, ni la sensibilité, ni la volonté suffisantes pour connaître spontanément ses devoirs envers ses semblables, pour comprendre, sans qu'on le lui apprenne, que la liberté des autres doit souvent limiter la sienne; il ne sait pas les lois de la vie en société, il ignore la plupart des lois morales qui sont indispensables au développement et à la vie d'une société.

Mais cette débilité, qui le livre sans défense aux suggestions de ses sensations et de ses passions, le livre aussi sans résistance aux conseils et aux leçons de ceux qui l'entourent. Si ces conseils sont mauvais, sa maladie s'aggraverait rapidement, deviendrait incurable et il n'y aurait plus rien à espérer. Si ces leçons sont bonnes, bien adaptées à son état d'esprit, au degré de son intelligence et à la force de ses facultés, il pourra, au moins dans beaucoup de cas, montrer que, s'il est *insocial*, il n'est pas irréductiblement *antisocial* ni définitivement *insociable*; s'il est *inéduqué*, il n'est pas *inéducatible*; s'il est *amoral*, il n'est pas nécessairement *immoral* et peut encore être *moralisé*.

Mais, pour obtenir ce résultat, il ne faut pas seulement entourer le demi-fou ou le candidat à la demi-folie d'une atmosphère de très haute moralité; il ne suffit pas de lui enseigner la morale élevée *sans obligation ni sanction* qui suffit à faire vivre honnêtement les hommes à l'esprit élevé et fort pénétrés de l'importance et de la valeur de l'idée du bien en soi.

À nos pauvres malades débiles du psychisme, il faut enseigner des règles et des lois de morale extrêmement précises. Il faut surtout leur en montrer et leur en faire comprendre le caractère hautement *obligatoire*, en dehors de toute sanction *judiciaire*. Il faut leur donner l'idée de *devoir*.

Il ne suffit pas de leur enseigner ce qui leur est *utile*, ce qu'ils doivent faire dans leur propre intérêt bien compris, dans l'intérêt de leur famille ou de leur pays ou même dans l'intérêt de l'espèce. Ces considérations, comme les règles d'une saine hygiène, ne seront pas suffisantes pour entraîner et déterminer les actes d'un demi-fou.

À ce débile, que la passion sollicite avec fureur, qu'importe l'intérêt de la patrie ou de l'humanité? Pourquoi aurait-il le respect du drapeau ou de la vie humaine? Il désertera ou assassinera, plutôt que de se priver d'une jouissance immédiate, s'il se croit assuré d'échapper à la répression.

À ces malheureux il faut enseigner des lois morales qui apportent avec elles les idées d'obligation et de sanction, autres que l'obligation par le gendarme et la sanction par la prison (alors même que celle-ci serait agrémentée de peines corporelles).

À ces malades, si on veut les guérir, il faut donner une haute idée de la dignité humaine, du respect qui est dû à la vie

humaine chez eux et chez tous les hommes et à la propriété et aux biens de chacun ; il faut leur montrer qu'ils doivent protéger leur famille et défendre leur patrie ; qu'ils doivent d'abord ne jamais faire à autrui ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fit à eux-mêmes ; que cela ne suffit pas ; qu'ils doivent faire à leur prochain ce qu'ils voudraient que le prochain leur fit ; qu'ils doivent aimer les autres hommes, les secourir, les aider, se dévouer et se sacrifier pour eux...

D'un mot, *il faut, de ces malades égoïstes, faire des altruistes bien portans.*

J'ai dépassé les limites fixées à cet article et suis sorti de ma compétence par ces derniers développemens qui appartiennent plus au moraliste et à l'instituteur qu'au médecin. Mais le corps et l'esprit sont si inextricablement liés que l'enseignement ou l'éducation et la médecine collaborent intimement au point de souvent se confondre dans la formation d'une société bien organisée.

Une saine et sage médecine est indispensable au plein développement de l'âme humaine et un enseignement moral élevé est la condition d'une bonne et solide santé, comme nous la souhaitons à tous les enfans de France !

D<sup>r</sup> GRASSET.

---

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

COMÉDIE-FRANÇAISE : Reprise de *Le Roi s'amuse* ; — *Cher maître*, comédie en trois actes de M. Fernand Vandérem.

Je pense que la Comédie-Française a repris *Le Roi s'amuse* pour en finir, une bonne fois, avec cette méchante pièce. Et alors je ne puis que l'approuver. Il y a une trentaine d'années, elle l'avait montée avec une interprétation qui était par elle-même un attrait : Mounet-Sully jouait le Roi, et Got Triboulet. C'était l'époque de cette brillante pléiade que nous aimons à citer, nous qui n'avons pas vu Rachel. Cela n'avait pas suffi à donner le change : la pièce, en dépit des acteurs, et Victor Hugo étant encore là, était lourdement tombée. Cette fois, on nous la donne sans artifice, sans effort ni curiosité de distribution, réduite à ses seuls mérites et ne brillant que de son seul éclat. L'effet était facile à prévoir, et il a été complet.

Ce n'est pas assez de dire, comme on l'a fait généralement, que de tous les drames de Victor Hugo celui-ci est le plus mauvais : c'en est aussi le plus pénible et le plus irritant. Je sais bien qu'il y a *Angelo*, *Lucrece Borgia*, *Marie Tudor* et qu'ils ne valent pas cher ; du moins, ces naïfs mélodrames sont-ils en prose ; rien, pas même le style, ne les distingue de leurs congénères et on en est quitte pour les passer au répertoire de Ducange ou de Maquet. Dans *Le Roi s'amuse*, quelques beaux vers, — ils sont rares et on les compte, — viennent nous rappeler qu'un grand écrivain est ici le coupable. Et cette fois nous ne sommes ni en Italie, ni en Angleterre : nous sommes en France, nous sommes au Louvre. On a beaucoup loué les romantiques, et surtout ils se sont beaucoup vantés, d'avoir aimé la France et de s'être faits, par piété filiale, ses historiens. Ce n'est vrai qu'en partie.

Ils étaient poètes, et il n'y a de poésie que dans le passé ; ils étaient peintres, épris de la forme et de la couleur, en un mot de l'extérieur : ils ont évoqué le décor et le costume de l'ancienne France. Mais chaque fois qu'ils ont essayé de pousser un peu plus avant, jusqu'aux mœurs, jusqu'aux sentimens, jusqu'à l'âme, quel carnaval ! Toute leur ignorance et toute leur inintelligence n'y auraient pas suffi, s'il ne s'y était ajouté un ferment de passion haineuse. Victor Hugo, qui a déjà à son actif le Richelieu de *Marion Delorme*, entreprend d'évoquer au théâtre l'époque de François I<sup>er</sup>. On imagine difficilement une plus admirable matière : les débuts du Roi « sacré chevalier par Bayard, » les guerres d'Italie, Marignan et Pavie, la gloire et le désastre, la furie française et le deuil de la patrie, l'aurore de la Renaissance, le rayonnement des lettres et des arts. Or, de tout cela, pas un mot. Mais un amphigouri d'enlèvement, de viol et de meurtre, une machination ténébreuse combinée par un cerveau d'enfant, un débordement d'orgie royale sentant sa débauche à prix réduit, — et, sur tout ce qui porte un grand nom et rappelle un souvenir français, de la boue jetée à pleines mains.

François I<sup>er</sup>, Saint-Vallier, Diane de Poitiers comtesse de Brézé, Maguelonne et Saltabadil, Blanche et Gaucher Mahiet, cela passerait encore. Mais il y a Triboulet. Il est, à lui seul, à peu près toute la pièce. Et il est bien impossible de ne voir, en ce rôle disproportionné et mal venu, qu'un accident, une erreur, une aberration passagère. Au contraire. Entre toutes les créations du poète dramaturge, c'est une de celles qui portent le plus complètement sa marque. Le goût du grotesque, la tendance à l'énorme, la manie de l'antithèse s'y rejoignent et s'y amalgament ; et ce sont des élémens essentiels parmi ceux qui constituent son génie. Victor Hugo a été unique pour prêter au rôle du bouffon dans l'histoire une place considérable et entrer, à son sujet, en de profondes méditations. N'insistons pas ! Toute cette déclamation nous est aujourd'hui insupportable. Nous sentons que d'un mot ou crèverait ce ballon gonflé de rhétorique. De quoi se plaint Triboulet ? D'être bouffon de cour ? Nous savons très bien qu'il est enchanté de l'être, tous les emplois de cour, depuis le chambellan jusqu'à l'aide marmiton, étant ardemment convoités, brigüés et disputés. D'être laid et, pour cette cause, privé des faveurs du beau sexe ? Nous savons au contraire que les comiques sont particulièrement bien partagés sous le rapport des bonnes fortunes. Mais c'est le perpétuel contresens romantique : mettre à un pont-neuf une musique d'enterrement et costumer un queue-rouge en Hamlet.

Dans la troupe actuelle de la Comédie-Française, je ne vois pas qui eût pu tirer quelque parti de ce rôle. M. Berr, peut-être ; sûrement pas M. Silvain, à qui nuisent ici ses qualités autant que ses défauts. Triboulet est un avorton à langue de vipère. M. Silvain est plutôt bel homme et son physique même annonce tout de suite un personnage sérieux, grave, et de poids. On n'est pas préparé à le voir agiter les grelots de la folie. Il ne nous fait pas rire avec les pantalonades du premier acte. Il ne réussit guère mieux dans les quatre actes de pathétique qu'il nous reste à subir. Il a résolu d'y mettre du naturel. Du naturel dans le drame romantique ! Il débite la scène de la malédiction d'un ton détaché, avec un air de n'y attacher aucune importance et de penser à autre chose. Il dit : « Ce vieillard m'a maudit, » comme on dirait : « Ne nous frappons pas ! » Nous constatons le peu de succès de son interprétation, sans d'ailleurs aucunement le lui reprocher, le rôle étant artificiel, arbitraire, incohérent. — un monstre. M. Fenoux est un François I<sup>er</sup> sans élégance et sans prestige ; M. Mounet-Sully un Saint-Vallier plus ennuyé qu'indigné, M. Paul Mounet un Saltabail plus correct que pittoresque... Mais à quoi bon continuer l'énumération ?

Pour terminer la saison théâtrale, et à la même époque où *les Fresnay* obtinrent, il y a trois ans, un brillant succès, voici une aimable pièce de M. Fernand Vandérem. *Cher maître* est une de ces comédies de demi-teinte et de demi-caractère que la Comédie-Française a semblé affectionner cette année, formant série avec *Comme ils sont tous* et *les Marionnettes*. Fort agréable d'ailleurs, elle plairait davantage encore, si le dessein de l'auteur y était plus net et son parti pris plus accusé. Mais il y a parfois de l'obscurité dans la psychologie des personnages et le genre même de l'ouvrage est un peu incertain.

M. Frédéric Ducrest, le « cher maître, » est un avocat célèbre. A quarante-cinq ans, il a trouvé le temps d'être bâtonnier de son ordre, député, garde des Sceaux, candidat à l'Académie Française, et d'avoir un nombre de maîtresses qu'il est aisé de calculer, chacune faisant exactement six mois. Sa profession d'avocat n'a d'ailleurs ici à peu près rien à faire. L'auteur n'a pas voulu peindre un milieu, mais des caractères. Ducrest pourrait être un artiste ou un littérateur en vogue : il n'y aurait rien de changé, même au titre de la pièce. Il suffit que le personnage soit envié, fêté, actif, riche, puissant, de ceux qui demandent beaucoup à la vie et en obtiennent tout ce qu'ils lui demandent. Ajoutez que cet homme est extrêmement égoïste, ce qui veut dire

que son égoïsme dépasse un peu le niveau moyen de l'égoïsme masculin.

Une femme mariée à un tel homme ne peut que graviter dans son orbite. C'est un satellite. Elle n'a pas d'existence propre. Henriette Ducrest n'ignore aucune des trahisons de son mari, et, par exemple, que sa rivale est, pour le moment, une belle madame Savreuse, divorcée, avec laquelle Ducrest projette une fugue en Italie. Elle se résigne, reçoit M<sup>me</sup> Savreuse comme elle a reçu les autres, comme elle reçoit celles qui aspirent à la succession de la titulaire actuelle et dès maintenant prennent date. Elle subit, mais elle souffre. La tristesse se lit sur son visage, comme l'effacement de son maintien, l'inélegance de sa mise et un certain air absent traduisent chez elle le parti pris du renoncement.

Le monde se range du côté des vainqueurs et la vie est impitoyable aux faibles: l'opinion se prononce contre M<sup>me</sup> Ducrest. On prend parti contre elle, chez elle. Une telle femme à un tel homme! C'est lui qu'on plaint. Le puzzle diffère du bridge en ceci qu'il permet la conversation: invités et invitées déchirent à belles dents la pauvre Henriette, lorsque soudain, de derrière un bureau où on ne l'avait pas aperçu, se dresse le secrétaire de Ducrest, le jeune Amédée Laveline, qui prend avec une vivacité significative la défense de la « patronne. » Un peu plus tard, dans le salon déserté, Amédée mettra Henriette au courant de la sortie par laquelle il l'a si imprudemment compromise, glissera peu à peu à l'aveu de son amour, et conclura que sa présence étant désormais impossible dans la maison, il va quitter Ducrest. Henriette le raisonne doucement, maternellement. A quoi bon ce coup de tête et ce départ romanesque? Qu'il se calme, qu'il oublie, et qu'il reste! Une partie de l'entretien a lieu par téléphone, comme c'est maintenant l'usage dans les pièces, images de la vie.

Cette exposition est aisée, avec de jolis coins d'observation mondaine. Un mari coureur, une honnête femme, un petit amoureux: nous prévoyons la suite. L'honnête femme n'abandonnera pas même le bout de ses doigts au petit amoureux, puisqu'elle est une honnête femme. Mais le mari apprendra l'équipée de son jeune secrétaire et la belle défense de sa femme. Il sera touché, pris de repentir; il se corrigera; et il y aura de beaux jours pour ce ménage restauré. Ce ne sera pas très vrai, mais ce sera bien théâtre. Ou encore Henriette sentira ce qu'il y a de jeune, d'ardent, de sincère dans cet amour qui vient à elle. Mais elle sacrifiera à son devoir cette possibilité de bonheur, sans d'ailleurs que son mari lui en sache aucun gré. Son

sacrifice sera inutile, comme tous les sacrifices. Et ce sera moins théâtre, mais plus vrai... Du moins est-ce dans cette direction que la pièce nous semble orientée.

Au second acte, dès le lever du rideau, nous apprenons qu'Henriette est devenue la maîtresse du jeune Amédée, et nous l'apprenons avec stupeur. Rien ne nous avait préparé à l'idée que cette honnête femme fût à l'instant de la chute. Henriette est d'ailleurs aussi calme dans la faute qu'elle avait été calme dans la vertu : c'est une personne éminemment calme. Brusquement aussi la pièce change de ton. Des scènes se succèdent qui sont d'un comique appuyé, d'une ironie soulignée. Devant les allures nouvelles d'Henriette, qui maintenant s'épanouit, soigne sa toilette, et parle, et rit, et prend des airs d'indépendance, le mari ne doute pas que quelqu'un ne l'excite, ne lui monte la tête, enfin qu'il n'y ait quelqu'un entre sa femme et lui; et ce quelqu'un, sa perspicacité de mari n'hésite pas à le désigner et à le nommer : c'est une femme, c'est M<sup>me</sup> Loubourdin ! Puis une scène très amusante encore, où Amédée, qui est décidément un niais, ne parle à Henriette que de son affection et de son admiration... pour le mari qu'il trompe. Cependant, au cours d'une discussion avec le cher maître, et poussée à bout par l'insolence du personnage, Henriette, en manière de défi, lui jette à la face son secret : elle a un amant, mais oui, comme il a, lui, une maîtresse. La colère de Ducrest s'exhale en termes tout à fait bouffons : « Tu m'as fait ça, à moi, à un homme comme moi ! » Aucun autre sentiment que la vanité blessée, l'amour-propre humilié. A cette minute, l'homme fort, l'homme heureux, le surhomme, dans sa stupéfaction que la plus vulgaire des mésaventures ne lui ait pas été épargnée, nous apparaît franchement ridicule. La pièce a tourné en vaudeville, en un vaudeville très académique et tel que peut l'admettre la gravité de la Comédie-Française.

Cette formule en vaut une autre, mais à la condition qu'on s'y tienne. Or, derechef, au troisième acte, nous revenons à la comédie sentimentale, ou plutôt nous aboutissons au drame bourgeois. Ducrest est très malheureux. Il ne veut pas demander le divorce, ne se souciant pas que son accident s'ébruite. Songez donc, un homme comme lui ! D'autre part, il serait curieux de savoir le nom de son rival. Devant le refus où s'obstine Henriette de lui livrer ce nom, il a songé à s'adresser à l'une de ces agences de « renseignemens dans l'intérêt des familles » qui nous envoient de temps en temps leurs prospectus alléchants par la promesse de la plus engageante discrétion. Mais il

recule devant la grossièreté de ce moyen, qui, d'ailleurs, devient bientôt inutile. Car il faut finir. Amédée se trahit. Ducrest se sent encore un peu plus malheureux : il est désespéré, atteint jusque dans son activité professionnelle, prêt à renoncer au barreau. C'est alors Henriette qui le prend en pitié : de cet air indifférent qui est sa manière, elle congédie Amédée et rentre dans le devoir, comme on congédie son cocher pour rentrer chez soi. Et voilà des époux réconciliés. On a souvent envisagé les conséquences de l'adultère féminin : l'une d'elles est, paraît-il, de resserrer le lien conjugal.

Et maintenant, qu'est-ce que l'auteur a prétendu, sinon prouver, du moins indiquer? A-t-il voulu dire qu'il y a des hommes faits pour le bonheur et le succès, mais dont toute l'assurance et même toute la supériorité s'effondre à la première difficulté? Ces grands vainqueurs, fendans et fringans, s'embarrassent autant que nous, plus que nous, dans l'épreuve : le grand homme disparaît, il ne reste qu'un pauvre homme. Peut-être. Toutefois, à la façon dont le personnage de Ducrest avait été posé au début, nous espérions que l'auteur en tirerait meilleur parti. Nous en attendions mieux. Nous attendions de lui un acte, un geste, un mot, qui auraient été l'acte, le geste, le mot pour lequel aurait été écrit le rôle. Vous connaissez ces gens dont le sourire promet toujours une malice qui ne vient jamais. On est déçu. Ou bien l'auteur a-t-il voulu tout bonnement nous faire le récit d'une aventure, nous conter sans plus l'histoire d'un ménage parisien, une histoire falote, incomplète et déconcertante, comme sont les histoires de la vie? Peut-être encore. Mais la littérature a pour objet de mettre un peu d'ordre et de clarté dans le chaos du réel. Dans cette aventure de ménage, la figure de la femme est énigmatique, le personnage du mari est bruyant et inexistant.

*Cher maître* est fort bien joué. M. de Férandy met dans le rôle de Ducrest toute sa verve et aussi toute son autorité. Il prête à cette baudruche l'apparence d'être quelqu'un. M<sup>me</sup> Lara a montré beaucoup d'intelligence dans le rôle d'Henriette, et en a fait l'une de ses meilleures créations. M. Guillhène a bien rendu les deux aspects du rôle d'Amédée, celui de passion sincère et celui de niaiserie. M<sup>me</sup> Robinne et quelques autres complètent un excellent ensemble.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## UNE PÉNITENTE FRANCISCAINE : SAINTE MARGUERITE DE CORTONE

---

*In Excelsis*, par JOHANNÈS JØRGENSEN, 1 vol. in-8°  
Copenhague et Kempten, 1910.

Foligno au Sud, Cortone au Nord : entre ces deux cités se déploie l'Ombrie, qui sert de décor à la première manifestation de l'évangile franciscain. Ou plutôt le voyageur qui arrive à Cortone a déjà laissé derrière soi le territoire propre de l'Ombrie, pour mettre le pied en terre toscane. La vallée de la Chiana, que domine Cortone du haut de sa montagne, lui fait voir un caractère tout différent de celui que lui avait montré la plaine ombrienne. Sont-ce peut-être les groupes nombreux de cyprès, sont-ce les arêtes plus vigoureuses des montagnes qui modifient ainsi l'aspect du paysage, lui prêtant cette physionomie plus imposante et solennelle, mais moins douce et moins humble, que nous révèlent également les régions voisines de Florence, le Val d'Arno, le Casentin, et le Val d'Elsa? Tout de suite nous observons que les Apennins se rehaussent, profilant à l'horizon des cimes de plus en plus élevées jusqu'à celles du Mont Falterone et du Mont Alverne; et nous pouvons même apercevoir, de Cortone, les vagues ombres du Mont Cetona et du Mont Amiata, qui se dressent là-bas très loin, du côté de Sienne.

C'est vers l'an 1211 que saint François d'Assise est venu à Cortone; et parmi les premiers hommes qui, dans cette ville, se sont attachés à lui et se sont faits ses disciples, il s'en est rencontré deux d'une nature et d'une destinée infiniment différentes. L'un était un jeune homme riche, Guido Vagnotelli, qui était devenu moine franciscain après avoir donné aux pauvres tout ce qu'il possédait; l'autre était ce plébéen à la fois passionnément avide de science et de pouvoir, le frère Élie, qui plus tard allait exercer une influence fatale sur les progrès de l'ordre tout entier. Un peu

en dehors de la ville, à l'endroit où un torrent furieux se précipite avec fracas dans une gorge du Mont San Egidio, c'est là que François s'est installé avec ces deux disciples et quelques autres encore. Tout de même que les Carceri, près d'Assise, l'ermitage franciscain de Cortone n'a consisté, à l'origine, qu'en un petit nombre de grottes creusées dans le rocher. Aujourd'hui, cet endroit s'appelle Celle (les Cellules), et se trouve occupé par un couvent de capucins : mais on y montre encore la grotte qu'habitait François, et où l'on assure qu'il a écrit son testament lorsque, en l'année 1226, ses frères le transportaient, déjà mourant, de Sienna à Assise.

Un quart de siècle plus tard, vers l'an 1250, Guido Vagnotelli s'est endormi à son tour, en odeur de sainteté, dans l'une des cellules du Mont San Egidio : mais depuis cinq ans déjà, à ce moment, le plus grand nombre des frères avaient abandonné les Celle pour aller demeurer à Cortone, dans le grand monastère que le frère Elie venait d'y faire construire, avec une magnifique église nouvelle, et que l'on y voit encore aujourd'hui. Et c'est aussi à Cortone que, le 22 avril 1253, le second des disciples susdits, le moine audacieux qui, pendant quelque temps, était allé jusqu'à combattre le Saint-Siège en compagnie de l'Empereur Frédéric II, a achevé sa vie aventureuse, — réconcilié avec Dieu, et délivré de la sentence qu'avait portée contre lui le pape Grégoire IX.

Le pieux solitaire, le politique rebelle : à ces deux feuilles du trèfle franciscain que s'honore d'avoir produit la ville de Cortone s'en ajoute une troisième, sous la figure de la femme que l'on a appelée la « Madeleine » de l'ordre de Saint-François, — sainte Marguerite de Cortone. Celle-là est même la seule, en vérité, dont le nom et le souvenir soient restés vivans, à travers le cours des âges. C'est à cause d'elle que, de nos jours encore, Cortone reçoit la visite d'historiens érudits comme de pieux pèlerins. En son honneur a été élevée l'église de marbre en style pisan qui, depuis 1877, resplendit là-haut, tout au sommet de la montagne. Et chaque année, le 23 février, jour anniversaire de sa mort, Cortone se ranime joyeusement. La châsse contenant ses reliques, dans l'église somptueuse, est ouverte au large, de telle façon que chacun puisse contempler son corps momifié derrière la paroi de verre de son cercueil ; et de toute la vallée de la Chiana, de tout le pays compris entre Arezzo au Nord, Montepulciano à l'Ouest, et le lac Trasimène au Sud, les pèlerins des deux sexes accourent en foule, remplissant les étroites rues de la ville du va-et vient de leurs accoutremens aux tons bariolés.

C'est dans une de ces étroites rues de Cortone que, un matin d'automne de l'année 1273, deux dames nobles revenant de la messe rencontrèrent une jeune femme dont la figure et la mise ne pouvaient manquer d'éveiller leur curiosité. Agée d'environ vingt-cinq ans, l'inconnue était vêtue d'une robe noire très élégante, mais salie de poussière et déchirée en maints endroits par les ronces des haies ; avec cela, les pieds nus, les épaules cachées sous un flot d'admirables

cheveux bruns que la hâte de la course avait dénoués. Mais plus étrange encore était l'expression du visage de cette créature. — un beau visage aux traits infiniment mobiles et passionnés, avec de grands yeux noirs d'un éclat fiévreux; et le sentiment qu'on y lisait était un mélange saisissant d'exaltation et de désespoir, comme si l'infortunée se trouvât partagée tout entière entre le désir de commencer une vie nouvelle et l'horreur d'avoir à continuer de vivre. Émues de pitié, les deux dames l'abordèrent, s'enquirent discrètement de la cause de son trouble, et puis, ayant appris qu'elle était venue à Cortone pour se confesser de ses péchés à l'un quelconque des frères de l'ordre de Saint-François, elles lui offrirent l'hospitalité de leur maison, qui était toute proche, en lui promettant de la confier ensuite aux soins d'un bon moine franciscain qu'elles connaissaient. La jeune femme put enfin se reposer des fatigues d'une marche poursuivie sans arrêt depuis le soir précédent; et lorsque quelques heures de sieste et un verre de lait l'eurent comme réveillée de l'espèce de stupeur qui l'avait longtemps envahie, voici en résumé l'histoire qu'elle dut raconter à ses bienfaitrices, telle qu'à plusieurs reprises, plus tard, elle allait la redire à son confident, secrétaire, et biographe attitré, l'excellent petit frère Giunta Bevegnati :

Elle s'appelait Marguerite, et était fille d'un riche paysan de Laviano, petit village voisin de Chiusi. A sept ans, elle avait perdu sa mère, et son père s'était empressé de se remarier avec une femme qui s'était montrée dure et méchante pour elle. Aussi avait-elle accueilli volontiers les hommages d'un jeune seigneur de la région, fils du comte Guillaume di Pecora. Un jour même, ce jeune homme l'avait emmenée dans un de ses châteaux, où bientôt un fils lui était né; et pendant neuf ans, depuis lors, elle avait vécu là en vraie grande dame, avec l'assurance de devenir la femme légitime de son amant lorsque la mort des parens de celui-ci lui rendrait possible la consécration d'une telle mésalliance. Mais le malheur avait voulu que la mort atteignit d'abord son amant lui-même, tué un matin dans la forêt par des brigands, ou peut-être par les agens d'un autre seigneur du voisinage. Sur quoi tous les membres de la famille du jeune homme étaient accourus prendre possession du château habité par Marguerite; si bien que la pauvre femme, affolée, s'était enfuie précipitamment dès la même nuit, laissant son fils à la garde d'anciens serviteurs, et déjà une première fois s'était livrée à une course éperdue par les monts et les plaines, dans sa hâte de revenir

au village natal, où elle comptait implorer le pardon de son père.

Adorée de son amant, respectée des paysans d'alentour, qu'elle avait secourus ou protégés en mainte occasion, admise librement à la jouissance de tous les plaisirs mondains, Marguerite affirmait pourtant que sa vie, pendant ces neuf années de splendeur, avait été loin d'être heureuse. Toujours une sourde angoisse l'avait rongée, sans qu'elle sût au juste comment ni pourquoi : car l'immoralité de sa liaison ne l'avait jamais sérieusement inquiétée, et tout ce qu'elle connaissait de la religion consistait en une courte prière que sa mère, jadis, lui avait apprise : « Seigneur Jésus, je t'invoque pour le salut de tous ceux pour lesquels tu désires que je prie ! » Tout au plus était-ce sans doute un vague instinct religieux qui, uni à un vague remords, l'avait toujours portée à craindre et à éviter les frères franciscains qu'elle voyait passer, pieds nus, sur la route devant les fenêtres de son château, ou parfois s'attabler dans sa cuisine en compagnie de ses serviteurs. Cette vue lui inspirait une véritable épouvante, comme si chacun des frères qu'elle rencontrait lui eût paru expressément chargé d'une mystérieuse et terrible menace à son endroit. Mais par-dessous tout cela il y avait, au fond du cœur de la jeune femme, une sorte d'aversion inconsciente pour cette vie mondaine où personne cependant n'apportait plus d'entrain et de belle humeur. « Ne me saluez pas, disait-elle aux vassaux de son amant, ne m'adressez pas la parole : car vous ne savez pas quelle femme je suis ! » Ou bien ses amis, au milieu d'une fête, l'entendaient tout à coup exprimer le regret de ne pouvoir pas achever ses jours dans un ermitage de la montagne, occupée à pleurer ses péchés et ceux des autres hommes.

Et voici que, brusquement, cette vie avait pris fin ! Après une affreuse nuit de marche, où Marguerite avait failli se noyer en voulant franchir à la nage les eaux gonflées d'un torrent, la fugitive était arrivée dans la maison de son père ; et le brave homme, d'abord, s'était montré disposé à la recueillir. Mais bientôt la belle-mère était survenue, qui, pleine de vertueuse indignation, avait sommé le vieillard de choisir entre elle et cette fille perdue. De telle sorte que le père de Marguerite avait été forcé de signifier à celle-ci qu'elle eût à se chercher un asile ailleurs ; et la porte de la maison paternelle s'était refermée sur elle ; et la jeune femme, désespérée, était allée s'asseoir un moment dans le vieux jardin de la maison, sous un grand figuier qui souvent, autrefois, avait abrité ses jeux d'enfant avec ses compagnes

Épuisée par la longue fuite nocturne et toute bouleversée par l'émotion, elle s'assit au pied de l'arbre, et pleura longtemps. Les heures s'écoulaient, le soleil de l'automne italien projetait sur le sol sa brûlante lumière. Autour s'étendait le petit village, tout rempli de l'activité laborieuse, et cependant tranquille, de la matinée. Peut-être Marguerite voyait-elle passer sur la route des femmes qu'elle avait eues pour amies neuf ans auparavant, et qui à présent étaient d'heureuses jeunes mères, heureuses comme le sont aujourd'hui encore leurs jeunes descendantes, dans ces rians et paisibles hameaux d'Italie. La vie simple et douce, dans sa beauté calme, se déroulait devant Marguerite, évoquant en elle l'image d'un bonheur dont elle-même, de son gré, s'était privée à jamais.

Et pourtant Marguerite était encore jeune, était encore belle ! Si même elle l'avait oublié, les yeux de tous les hommes qu'elle rencontrait n'auraient point manqué de le lui rappeler. Il n'y avait pas jusqu'à sa robe de deuil et à la pâleur de ses traits qui ne la rendissent plus charmante et plus désirable. Combien il lui serait facile de mettre à profit cette beauté, d'attirer les hommes à ses pieds, de se jouer d'eux et de les enivrer, sauf à les repousser ensuite loin de soi, lorsqu'elle n'aurait plus aucun avantage à en obtenir !

Et qui donc pourrait lui en faire un reproche ? N'était-elle pas revenue avec les meilleures intentions du monde ? Humblement elle avait voulu tomber aux genoux de son père, aux genoux de la belle-mère jadis détestée, et puis se relever avec une nouvelle provision d'énergie tranquille, afin de commencer une vie nouvelle. Ah ! tout cela lui était apparu si certain et si beau, la nuit précédente, durant sa fuite du château de Palazzi ! C'était cette image qui lui avait prêté la force de lutter contre les ténèbres et contre l'eau du torrent : tant elle avait aspiré à ces larmes, à ce pardon, à cette consolante rentrée dans la vie régulière !

Et voilà que tout avait tourné bien différemment ! Voilà qu'à présent elle se tenait là, chassée de la maison familiale comme une étrangère, après avoir entendu se refermer sur elle le loquet de la porte ! Cependant le figuier de son enfance étendait au-dessus d'elle ses branches tordues, et les cigales chantaient, tout à fait comme dans les jours des étés d'autrefois. Tout restait pareil à ce qu'il avait été autrefois : elle seule, Marguerite, n'était plus la même ! Comme une criminelle ou une pestiférée, elle se voyait chassée de la maison de son père !

Marguerite resta longtemps assise sous le figuier, tandis qu'autour d'elle tout s'endormait sous la rayonnante chaleur de midi. Et la tempête de son orgueil, le tourbillon de son désespoir, peu à peu s'apaisèrent : le calme renaissait dans cette âme troublée. Bientôt la voix de la chair fit silence, pour céder la parole à cette voix qui, jadis, avait dit à Nathanaël : « Je t'ai vu, tout à l'heure, pendant que tu étais sous le figuier ! »

Et alors ce fut l'ancien désir de ses jours de splendeur et de honte qui, de nouveau, s'éleva en elle : le désir de la solitude et de la paix, d'une vie « vécue dans la solennité et la dévotion. » Maintenant tous les obstacles de naguère se trouvaient heureusement écartés : les chaînes d'or sous lesquelles longtemps elle avait soupiré étaient désormais brisées ; devenue

libre, allait-elle se remettre en servitude, et chercher volontairement une nouvelle cage pour y emprisonner son âme ?

La pensée de Marguerite se transforma involontairement en une prière. Elle se sentait si faible contre son corps, mais surtout contre l'orgueil passionné qui, de tout temps, avait rempli son cœur ! Forcée lui était d'implorer du secours, dans cette lutte inégale ; et quel autre secours implorer que celui du Père céleste, le véritable ami de toute âme, le seul fiancé dont l'amour ne trompe jamais ? En cet instant, le cœur de Marguerite se ferma à l'amour terrestre pour s'ouvrir tout entier à l'amour éternel. « Seigneur, mon Dieu, soyez mon maître et montrez-moi ma route ! » Elle-même nous apprend que c'est ainsi qu'elle pria, du plus profond de son être.

Et, selon qu'elle l'avait demandé, sa route lui fut montrée. Tout d'un coup, son ancienne crainte des Franciscains aux pieds nus se réveilla en elle avec sa signification véritable : elle comprit clairement que c'étaient eux, et nuls autres, qui pouvaient et devaient lui venir en aide. Une voix, au dedans d'elle, lui cria : « Rends-toi sur-le-champ à Cortone, pour t'y soumettre avec obéissance à la direction des frères Mineurs ! »

Dorénavant, Marguerite était sauvée. Aussitôt elle se redressa, pleine d'ardeur et de courage, prête à accomplir la volonté divine. Un coup d'œil encore à la vieille maison dont le seuil lui était interdit pour toujours ; et puis adieu à Laviano, adieu à la région natale, en route vers la lointaine Cortone, là-bas à l'autre extrémité de la vallée de la Chiana !

Le soir même de son arrivée à Cortone, Marguerite fut présentée par les deux pieuses dames au Père gardien et aux frères d'un couvent franciscain du voisinage ; et il va sans dire que ceux-ci, tout d'abord, ne songèrent qu'à se réjouir du spectacle d'un repentir aussi édifiant. Mais bientôt ces bons frères eux-mêmes se sentirent un peu effrayés de l'ardeur impétueuse avec laquelle la jeune pécheresse entendait procéder à l'expiation de sa vie passée. Non contente de s'être, tout de suite, coupé les cheveux, et d'avoir échangé sa robe de velours contre de misérables haillons qu'elle s'acharnait encore à salir en les arrosant de boue ainsi que son visage, n'allait-elle pas jusqu'à vouloir aussi se couper le nez, afin d'enlever à ses traits toute trace de leur maudite beauté de jadis ? Un dimanche, quelques semaines après son départ de Laviano, les habitans de ce village virent entrer dans leur église une singulière figure de mendiante, nu-pieds, ayant une corde autour du cou à la manière des criminels que l'on menait pendre ; et voilà que, l'office divin terminé, cette mendiante, en qui chacun avait reconnu l'ancienne compagne du seigneur de Pecora, s'en alla s'agenouiller devant la plus riche dame du village, lui baisa les pieds parmi des torrens de larmes, et, proclamant à haute voix ses péchés, la supplia de daigner les lui pardonner ! Après quoi il fallut une défense expresse des frères de Cortone pour l'empêcher d'aller

offrir un spectacle plus étonnant encore aux habitans des villages voisins du château qu'elle avait naguère habité : car elle s'était mis en tête de s'y rendre en compagnie d'une vieille femme qui, la menant au bout d'une corde, aurait crié de maison en maison : « Regardez cette Marguerite qui, autrefois, vous a donné à tous un si mauvais exemple ! »

Installée avec son fils dans une espèce de hangar ou d'abri, la pénitente partageait maintenant ses journées entre la prière et les œuvres charitables. Elle soignait les malades, lavait et emmaillottait les enfans nouveau-nés, recueillait chez soi des mendians qu'elle nourrissait avec abondance, tandis qu'elle-même et son fils avaient à se contenter d'un peu de pain trempé dans de l'huile. Jamais peut-être, depuis l'aube héroïque du mouvement franciscain, personne ne s'était plus passionnément employé à l'application des principes évangéliques du Poverello. Et cependant la jeune femme ne parvenait pas à se gagner, dans cette vie nouvelle, la sympathie et la confiance dont elle s'était vue entourée durant les neuf années de sa vie mondaine. Les frères eux-mêmes semblaient éprouver pour elle plus de compassion que de véritable estime : ne lui firent-ils pas attendre quatre ans la faveur de cette admission dans le Tiers-Ordre qui était devenue, désormais, l'unique objet de ses rêves ? Moines et laïcs lui reprochaient notamment sa dureté à l'égard de son fils, dont la vue pouvait bien lui être pénible en raison des souvenirs détestés qu'elle lui rappelait, mais sans qu'elle eût le droit de l'en punir en ne tempérant d'aucun signe de tendresse l'effroyable rigueur des privations où elle le condamnait. Et puis, surtout, chacun avait l'impression qu'il y avait en elle un orgueil, un désir d'étonner le monde et de s'imposer d'assaut à sa vénération, qui, à son insu, l'inspirait plus encore que sa piété et son repentir dans le zèle enflammé de sa pénitence.

Aussi bien cette lutte en elle de l'humilité chrétienne et d'un farouche orgueil instinctif constituera-t-elle, à nos yeux, le principal élément tragique de la vie de sainte Marguerite de Cortone, en attendant que la victoire de l'humilité sur l'orgueil vienne constituer le trait le plus profond de sa sainteté. Ou plutôt, j'ose à peine l'avouer, mais il me semble qu'un peu de cet orgueil indomptable a survécu jusqu'au bout dans un recoin de son cœur, sauf à s'y accommoder des progrès incessans de l'humilité au moyen d'un curieux dédoublement de l'être intime de la visionnaire. Car le fait est que, durant tout le cours de ces dialogues avec le Christ qui vont bientôt devenir l'occu-

pation à peu près ininterrompue de Marguerite de Cortone, sans cesse nous l'entendrons elle-même s'accuser plus impitoyablement à la fois de ses fautes passées et de sa bassesse, de son égoïsme, de son orgueil présents. Avec une pénétration psychologique tout à fait merveilleuse, chaque jour elle s'enfonce plus avant dans l'exploration de ses ténèbres intérieures, traduisant en des termes plus concrets et plus saisissants jusqu'aux nuances les plus fugitives de toutes les faiblesses et de toutes les laideurs de son humanité. Mais avec quel secret plaisir, ensuite, elle recueille et nous redit les éloges par lesquels son divin interlocuteur la console de cette souillure qu'elle découvre en soi ! « Seigneur, lui crie-t-elle, je serais si heureuse de pouvoir me retirer loin du monde et des hommes ! Mais les frères Mineurs n'y consentent pas, et ne veulent pas me permettre de me livrer à la vie solitaire ! » A quoi le Christ répond : « S'ils ne veulent pas te le permettre, c'est parce que tu es destinée à devenir une étoile qui illuminera l'univers, ramenant les égarés dans le droit chemin, et retirant les déçus des marécages du péché ! C'est parce que tu es destinée à devenir une haute bannière, sous laquelle se rassembleront tous les pécheurs afin de se diriger vers moi par les voies de la pénitence ! »

A tout moment, le Christ lui répète cette glorieuse promesse. Une « étoile, » une « grande lumière illuminant le monde, » ces mots reviennent invariablement dans les discours du Sauveur, tels que nous les transmet Marguerite par la plume de son fidèle « sténographe, » le frère Giunta Bevegnati. Ou bien encore la pécheresse reçoit l'assurance que « jamais plus le feu de l'amour ne s'arrêtera de grandir dans son âme, » qu'elle « se trouve déjà tellement confirmée dans la grâce, et tellement sanctifiée dans son âme et son corps, que jamais elle ne pourra plus être séparée de son divin Maître. » Un certain jour de la Chandeleur, Marguerite, après avoir communié, entend s'élever en elle une voix qui paraît sortir de l'hostie, et qui lui dit : « Tout de même que j'ai choisi la Très Sainte Vierge Marie pour être la mère de toute la race des hommes, tout de même je t'ai choisie pour être le miroir et la mère des pécheurs. Déjà, par un effet de ma grâce, tu as revêtu à mes yeux une beauté sans pareille ; et j'ai fait de toi une échelle de Jacob pour les pécheurs, et c'est par l'exemple de ta vie qu'ils s'élèveront jusqu'à moi ! » Et puis encore, une autre fois : « Tu es une lumière éclairant ceux qui gisent dans les ténèbres. Saint François a été la première grande lumière de l'Ordre des frères Mineurs, sainte Claire a été la seconde, et c'est toi qui seras la troisième ! Tu es une main qui s'étend vers les

déchus, une consolation pour les désespérés, un chemin pour les égarés, une source de vie pour les mourans, et une lumière pour tous ceux dont les yeux sont en état de me contempler ! »

Et l'on songe, devant ces éloges rapportés ingénument par la « Madeleine franciscaine, » à la manière dont saint François lui-même, jadis, s'expliquait, — s'excusait, — auprès de ses frères de l'honneur que lui avait fait son Maître céleste en l'appelant à devenir « la première des lumières de son Ordre : »

Saint François demeurait une fois à la Portioncule en compagnie du frère Masseo, qui possédait la grâce de l'éloquence divine et d'une grande sagesse, en raison de quoi il était très aimé du saint.

Et comme, un certain jour, saint François revenait du bois où il était allé prier, et que déjà il arrivait à la sortie du bois, le frère Masseo voulut éprouver jus-qu'ou allait son humilité. Si bien que, allant à sa rencontre, et quasi en manière de plaisanterie, il lui dit : « Pourquoi toi ? pourquoi toi ? pourquoi toi ? »

A quoi saint François répondit : « Qu'est-ce donc que me dit là mon bon frère Masseo ? » Et le frère Masseo répondit : « Eh bien ! c'est parce que le monde entier semble accourir vers toi, et que chacun cherche à te voir, à t'entendre, et à t'obéir ! Or, tu n'es certes pas beau ; ta science ni ton intelligence ne sont grandes ; de naissance, tu n'es qu'un roturier ! Pourquoi donc est-ce que le monde entier vient ainsi vers toi ? »

Ce qu'entendant, le frère François se réjouit en esprit. Élevant son visage au ciel, il resta longtemps immobile, la pensée absorbée en Dieu. Et puis, revenant à soi, il se retourna vers le frère Masseo, et lui dit :

« Tu veux savoir pourquoi moi ? Tu veux savoir pourquoi moi ? Tu veux savoir et bien savoir pourquoi moi, et comment il se fait que tout le monde s'empresse vers moi ? Eh bien ! cela me vient de ces yeux très saints de Dieu qui, en tout endroit, contemplent les bons et les méchans !

« Car ces yeux très saints et bienheureux n'ont pas pu découvrir, parmi les méchans, un pécheur pire que moi, ni plus simple et plus vil.

« Et, précisément à cause de cela, afin de rendre plus admirable l'œuvre qu'il veut accomplir, c'est précisément pour cela que Dieu m'a choisi : car Dieu choisit les plus sots du monde, afin de confondre les sages, et il choisit les plus ignobles et méprisables et faibles du monde, afin de confondre les nobles, les grands, et les forts, afin de montrer que toute élévation vient de Dieu, non de la créature (1). »

Il est vrai que Marguerite de Cortone, comme je l'ai dit, avait réussi à refouler entièrement son invincible orgueil dans le petit recoin caché de son cœur où lui arrivait l'écho des paroles divines : tandis qu'on ne saurait imaginer humilité et abnégation plus parfaites

(1) *Fiorelli*, chap. X.

que celles que nous révèlent à la fois ses propres discours et chacun de ses actes. Il faut la voir, dans l'émouvante biographie de M. Jørgensen, se soumettant docilement aux moindres injonctions de ces frères Mineurs entre les mains desquels elle s'était confiée. « Tu ne penses jamais qu'à toi seule, Marguerite ! — lui affirmait souvent la voix divine, qui se bornait sans doute à traduire le murmure secret de sa conscience intime. — Tu es pareille à un enfant qui n'a pas d'autre idée que de s'allaiter au sein maternel ! » Et, en effet, nous sentons que dès le premier jour tout son être aspire à cette vie solitaire et contemplative dont elle se plaint à Jésus que ses directeurs se refusent à la lui permettre. Mais non : d'année en année les frères Mineurs lui ordonnent d'ajourner l'accomplissement de son rêve, pour s'employer activement au service d'autrui. En vain, à deux reprises, elle tente de s'enfuir dans la montagne, pour pouvoir prier et méditer plus à l'aise : tout de suite le frère Bevegnati ou un autre des moines l'oblige à redescendre de sa pieuse retraite, à redescendre vers la ville où l'attend une foule de misères, corporelles et morales, à soulager.

Car le spectacle de cette lutte acharnée contre soi-même, et de ce mélange merveilleux d'ardeur mystique et de docilité, a fini par triompher des préventions qu'avait d'abord éveillées l'apparente dureté de la pénitente. Non seulement tous les malades veulent l'avoir pour panser leurs plaies et pour veiller à leur chevet : on s'est aperçu, aussi, que personne ne s'entendait autant qu'elle à panser les plaies cachées des âmes, et sans cesse maintenant les habitans de la ville et des environs s'adressent à elle pour recevoir des encouragemens, des conseils, parfois même de terribles reproches qui, venus d'une telle bouche, tombent droit au fond des cœurs pour les apaiser et les purifier. « Qui donc, — nous dit son premier biographe, — qui donc pourrait compter les Espagnols et les Romains et les gens de la Pouille, les hommes et les femmes, les clercs et les laïcs, les moines et les nonnes, qui sont accourus de Pérouse et de Gubbio, de Citta di Castello et de Borgo san Sepolcro, de Florence et de Sienne, pour solliciter l'avis de Marguerite et pour être introduit par elle dans les voies du salut ? »

Dans le même volume où il nous raconte, avec son talent habituel d'historien, de poète, et de psychologue, cette vie mouvementée de sainte Marguerite de Cortone, M. Johannes Jørgensen déroule également sous nos yeux l'existence plus tranquille et plus uniforme d'une autre visionnaire italienne du xiii<sup>e</sup> siècle, cette sainte Angèle de

Foligno qui lui a inspiré naguère l'un des plus éloquens chapitres de ses beaux *Pèlerinages Franciscains*. Celle-là aussi a eu de nombreux entretiens avec le Christ, et nous a laissé maintes traces de la manière dont elle appliquait au soulagement des maladies morales la divine lumière qu'elle en retirait. Vues du dehors, les deux œuvres mystiques de sainte Marguerite et de sainte Angèle semblent avoir un caractère et une portée sensiblement analogues. Inspirées manifestement, l'une et l'autre, du plus pur esprit franciscain, elles attestent un effort constant à utiliser, en quelque sorte, au profit de la pratique familière de chacun de nous, la contemplation passionnée du drame évangélique. Et cependant, sous cette similitude extérieure, quelle différence infinie entre les deux œuvres, comme entre les deux âmes d'où elles ont jailli ! C'est à croire que, vraiment, la visionnaire de Foligno et celle de Laviano incarnent en elles les deux génies opposés de leurs races : l'une tout imprégnée de la tendre et délicate « poésie » ombrienne, l'autre de ce que l'on pourrait appeler la brûlante « prose » toscane et apportant à l'exercice des facultés de l'esprit la même exaltation fiévreuse qu'apportent les compatriotes de saint François d'Assise au libre épanchement des élans du cœur. La peinture de Giotto ou de Masaccio en regard de celle de Gentile de Fabriano et d'Allegretto Nuzi ; l'*Enfer* de Dante comparé aux *Laudes Spirituelles* de Jacopone de Todi : c'est le même contraste qui nous apparaît entre les visions de sainte Marguerite et de sainte Angèle.

Qu'elle s'entretienne avec Jésus ou qu'elle se retourne vers nous, cette dernière n'est rien que musique et que poésie. Avec une pénétration psychologique, en somme, assez ordinaire, la douceur immortelle qui nous ravit et nous émeut dans ses paroles surtout tient à ce que celles-ci sont proprement un chant, une effusion toute « musicale » des sources les plus profondes de l'âme, à la façon de ce *Cantique du Soleil* dont les générations ne se laisseront pas desentir la mystérieuse et vivante beauté. « Celui qui aime, nous dit-elle, se change tout entier en l'être qu'il aime. » Tous ses écrits abondent en images exquises, en charmantes trouvailles d'émotion ou de langue ; sortis de son cœur, ils trouvent aussitôt le chemin du nôtre.

Mais, au contraire, Marguerite de Cortone s'adresse avant tout à notre pensée. Plus ardente encore que sa sœur ombrienne, elle ne cesse pas de nous décrire les abîmes de sa propre faiblesse et les sombres ornières de folie ou de crime qu'elle découvre en nous, avec une puissance d'exploration psychologique qui, revêtue de la verve

amère de son style, donne parfois une étrange saveur quasi « dantesque » à telle des pages fidèlement transcrites d'après sa dictée. Pas une de ses lettres qui ne révèle à un très haut point cette faculté vraiment « géniale » de lire dans les âmes, d'y atteindre jusqu'aux replis les plus obscurs, et d'exposer impitoyablement au jour ce qui s'y trouve caché d'égoïsme ou d'hypocrisie, de mensonge envers les autres ou envers soi-même. Ou bien, lorsque enfin la visionnaire a obtenu de ses directeurs la permission, longtemps sollicitée, de s'affranchir de la société des hommes pour se livrer tout entière à ses entretiens avec le Christ, c'est alors dans une vue d'ensemble que se déploie devant elle le spectacle tragique des vices et des laideurs de notre humanité.

Je souffre et je me plains ! lui dit Jésus. Je me plains des célibataires, qui pêchent contre la pureté ; et je me plains des gens mariés, qui font abus du mariage, et vivent en luxurieux. Je me plains des femmes, qui poussent la vanité jusqu'à ne s'occuper que de l'étalage de leurs robes et de leurs parures, et qui par leurs regards conduisent les hommes à pécher, et qui remplissent leurs âmes d'images impures. Je me plains des podestats et des gouverneurs qui, au lieu d'avoir les yeux tournés vers moi, ne cherchent que leur honneur terrestre ou l'acquisition de richesses. Je me plains des notaires qui m'outragent en faussant les testaments, et qui n'ont point pitié de la veuve et des orphelins, mais tâchent uniquement à amasser de l'argent... Je me plains des marchands, qui vendent trop cher leurs denrées. Je me plains de ceux qui font commerce de cire et d'huile, de drap et de légumes, parce qu'ils débitent des marchandises mauvaises comme bonnes, et des marchandises frelatées comme fraîches...

Et l'acte d'accusation se poursuit, minutieux et implacable, avec ce même contraste singulier entre la justesse prosaïque des peintures et l'allure enflammée, lyrique, de l'accent. Certes, nous sommes loin de la douce rêverie mystique de sainte Angèle de Foligno : mais qui sait si le pouvoir irrésistible qu'exercent sur nous, aujourd'hui comme il y a six siècles, les discours de la pécheresse toscane ne leur vient pas précisément de la violence avec laquelle ils étalent sous nos yeux toutes les plaies secrètes de nos cœurs, nous « introduisant » par là dans ce « chemin du salut, » où se charge ensuite de nous guider la mélodieuse et touchante voix de la « contemplatrice » ombrienne ?

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

Nous continuons d'avoir un gouvernement alité, situation nouvelle dans notre histoire politique, qui n'est pas sans quelques avantages pour le gouvernement lui-même parce qu'il est plus difficile de l'atteindre, mais n'est pas sans inconvéniens pour nous, c'est-à-dire pour nos affaires. On l'a bien vu à la Chambre, le 7 juin dernier. Il s'agissait de la délicate, de l'inextricable question des délimitations de la Champagne, qui a déjà causé beaucoup de tourmens à la Chambre et au Sénat et qui, suivant toutes les apparences, ne leur en causera pas moins dans l'avenir. L'attitude du gouvernement a dépassé en incohérence ce qu'on avait encore vu jusqu'alors. Il a fallu que M. le garde des Sceaux quittât le Palais-Bourbon pour aller consulter M. le Président du Conseil qui, de son lit, lui a dicté une sorte de message en contradiction absolue avec les déclarations qu'il venait de faire lui-même à l'ouverture de la séance. L'embrouillement était à son comble et M. Caillaux, ministre des Finances, n'a pas réussi à le dissiper le lendemain. De guerre lasse, la Chambre a voté l'ordre du jour pur et simple, puis a tout renvoyé à plus tard. C'est sans doute ce qu'il y avait de mieux à faire dans le désarroi général où on était, mais ce n'est pas une solution. La question reste ouverte avec l'aggravation que l'effervescence des esprits peut lui donner d'un moment à l'autre dans les départemens intéressés. Telles sont les choses en gros : en voici maintenant quelques détails.

On sait que le gouvernement, par une fâcheuse interversion des rôles, avait remis au Conseil d'État le soin de rédiger un décret qu'il déclarait accepter d'avance les yeux fermés et dont il endosserait la responsabilité. Rarement président du Conseil a été aussi maltraité que M. Monis lorsqu'il a fait connaître au Sénat son projet d'abdication devant le Conseil d'État ; les protestations se sont éle-

vées sur tous les bancs de l'assemblée. Le sentiment de la Chambre n'a pas différé de celui du Sénat; toutefois, comme tout s'est borné à des manifestations de séance et qu'il n'y a pas eu de vote formel. M. Monis a persisté dans sa résolution de ne prendre aucune initiative personnelle et de se conformer docilement à celle qui serait prise ailleurs. Il n'y a pas eu, disons-nous, de vote formel sur ce point particulier, mais il y en a eu un sur la question plus générale des délimitations : le Sénat a désapprouvé une mesure qui met la division dans le pays et il a invité le gouvernement à préparer une législation nouvelle. C'est là une indication dont il serait dangereux pour le gouvernement de ne pas tenir compte, mais lui seul a autorité pour le faire; le Conseil d'État ne peut plus ici lui servir de paravent, car il n'a aucune compétence en matière législative; il ne fait pas les lois, il ne les modifie pas, il ne peut qu'aider à leur application. Il lui était donc interdit de toucher à celles qui ont créé les délimitations : son rôle se bornait à donner un avis sur la manière dont elles seraient faites. Enfermé dans ce cercle étroit, le Conseil d'État a rédigé un décret qui créait deux zones dans la Champagne : la première comprend en gros le département de la Marne; — nous négligeons le détail des communes qui y sont rattachées ou en sont distraites; — elle s'appellera la Champagne tout court. L'autre comprend le département de l'Aube et s'appellera la Champagne, deuxième zone. Entre l'appellation de deuxième zone et celle de deuxième classe ou de deuxième catégorie, la différence pratique est insensible : il est clair que les vins de l'Aube sont mis dans un état d'infériorité à l'égard des vins de la Marne, et cela est tellement vrai que si le viticulteur de la Marne mêle aux siens des vins de l'Aube, ses propres vins tomberont dans l'appellation de la seconde zone; du coup, ils seront déclassés. Le département de la Marne est satisfait comme on peut le croire, mais le département de l'Aube est furieux. Quelle forme prendra la manifestation du mécontentement de l'Aube? Il faut souhaiter que l'ordre matériel ne soit pas troublé; le gouvernement, cette fois averti, serait inexcusable de n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour cela; mais si l'agitation ne se traduit pas par des actes révolutionnaires, elle persistera longtemps dans les esprits et dans les cœurs.

A peine le décret du Conseil d'État a-t-il été connu que des interpellations ont été déposées à la Chambre. M. Brisson a demandé quel jour le gouvernement proposait pour les discuter; c'est alors que M. le garde des Sceaux, probablement ému, troublé des conversations

qu'il avait eues dans les couloirs et de l'état des esprits qu'il y avait constaté, a demandé à la Chambre de réserver la fixation de cette date, en ajoutant que le gouvernement déposerait le lendemain au plus tard des projets de loi pour ouvrir un recours devant les tribunaux civils aux personnes qui se croiraient lésées. Qu'est-ce que cela voulait dire ? M. Jaurès a demandé s'il fallait comprendre qu'aucun décret n'interviendrait avant que la Chambre se fût prononcée sur la question, et M. Lenoir si le gouvernement entendait faire appel à la Chambre du décret du Conseil d'État. Visiblement décontenancé, M. le garde des Sceaux a déclaré qu'il allait en référer à l'Intérieur. — Les interpellateurs demandent, a-t-il dit, que la publication du décret soit suspendue jusqu'à ce que la Chambre ait statué; il est probable que cette publication n'aura pas lieu avant le dépôt du projet de loi; la question sera vidée ultérieurement. — Ainsi M. Antoine Perrier admettait comme vraisemblable que la publication du décret serait ajournée jusqu'après le dépôt des projets de loi. A ce moment, le décret paraissait quelque peu malade, mais M. Perrier n'était sûr de rien : on l'a vu descendre de la tribune et sortir de la salle des séances, puis du Palais-Bourbon, pour aller conférer avec M. Monis. Spectacle étrange, qui a montré mieux que tous les commentaires de la presse ce qu'on nous permettra d'appeler l'absurdité de la situation.

Le temps a coulé, les heures ont passé, enfin M. le garde des Sceaux a reparu, porteur d'une lettre que, pour plus de sûreté, M. le président du Conseil lui avait écrite, ou dictée. M. le garde des Sceaux en a donné lecture en toute modestie : elle contenait le désaveu le plus complet de tout ce qu'il avait dit à la Chambre. Le décret est signé, il devait être publié le lendemain même au *Journal officiel* ; cependant M. le président du Conseil consentait à un retard de vingt-quatre heures. A quoi bon ? On aurait compris un ajournement jusqu'au moment où la Chambre aurait pu se prononcer, et c'est bien ce que M. le garde des Sceaux avait fait espérer, mais un retard de vingt-quatre heures ne rimait à rien. « Vous avez, disait en outre M. Monis, entretenu la Chambre de l'intention du gouvernement de déposer sur son bureau deux projets relatifs à la procédure des délimitations et à la poursuite des fraudes par les syndicats. Ces deux projets n'ont pas de relation directe avec le décret de délimitation de la Champagne. Ils sont inspirés par divers ordres du jour précédemment votés par le Parlement et répondent à des préoccupations d'ordre général étrangers au décret de délimitation qui va être promulgué. » Ce n'est pas ce que M. le garde des Sceaux avait compris, puisqu'il avait

admis que le dépôt des projets de loi était de nature à ajourner la publication du décret; mais s'il s'est trompé, son erreur est excusable. Il n'y avait rien de surprenant, en effet, à ce que le projet de loi qui donnera plus de force aux syndicats contre la fraude rende les délimitations inutiles et en amène la suppression. Ce sera peut-être la conclusion de cette affaire. En attendant, quelle anarchie dans le gouvernement! Quelle difficulté de se mettre d'accord! Quelles contradictions déconcertantes! Finalement, M. le président du Conseil faisait savoir dans sa lettre que M. le ministre de l'Agriculture et M. le ministre des Finances étaient chargés de soutenir la discussion des interpellations. A eux la parole; M. le garde des Sceaux n'avait plus qu'à la leur passer. M. Pams et M. Caillaux se sont efforcés de mettre un peu plus de clarté dans le débat: ils n'y sont point parvenus. M. le ministre des Finances a des idées de gouvernement, un peu étroites peut-être, mais qu'on aime à entendre exprimer dans un moment où, grâce au relâchement général, tous les pouvoirs sont confondus. Il a contesté à la Chambre le droit de juger un acte de l'exécutif avant qu'il fût définitivement accompli, et même de faire connaître à l'avance son opinion propre pour que l'exécutif s'y conformât. Il a revendiqué la liberté d'initiative du gouvernement, bien entendu sous sa responsabilité. Ce sont là des principes auxquels il ne faudrait pas donner dans la pratique un caractère trop absolu; à trop tendre le fil, il casserait; et ce n'est peut-être pas à un gouvernement qui vient de se subordonner au Conseil d'État qu'il convient de réclamer, en la poussant à l'extrême, son indépendance préalable à l'égard de la Chambre.

Nous convenons d'ailleurs avec M. Caillaux que, même si on veut la changer, il faut tenir compte de la situation actuelle en Champagne. On l'a créée artificiellement, mais légalement: de là sont nés des intérêts qu'on ne peut pas sacrifier du jour au lendemain. « Le gouvernement, a dit M. Caillaux, ne peut pas entrevoir la suppression des délimitations administratives, tant que le Parlement n'aura pas substitué au régime actuel un régime donnant des garanties égales aux producteurs de toutes les régions. » Ces paroles ne sont pas bien claires assurément, mais elles appellent une législation nouvelle qui, lorsqu'elle sera faite, permettra de supprimer les délimitations: toute la question est de savoir si le gouvernement entend préparer cette législation en lui donnant ce but franchement défini. L'opinion de la Chambre et du Sénat ne semble pas douteuse: elle est contraire au maintien des délimitations. Celle du ministère est plus confuse: il

faudra pourtant bien qu'il s'explique. On le ménage volontiers au Palais-Bourbon et au Luxembourg, parce que, dans l'incertitude du lendemain, personne ne croit avoir intérêt à le renverser. Mais la fonction d'un gouvernement est de gouverner, et lorsque l'exercice de cette fonction se trouve arrêté ou suspendu d'une manière trop sensible, les meilleures volontés finissent par se lasser. Les journaux illustrés publient des images où l'on voit le lit de M. Monis entouré de tous les ministres; cela est touchant sans nul doute, mais ne saurait inspirer un autre sentiment que de la sympathie pour un blessé, ce qui ne suffit pas à la marche d'un gouvernement. Une autre illustration serait plus significative encore : elle représenterait M. le garde des Sceaux attendant seul au pied du lit de M. Monis la rédaction de la lettre qu'il est venu chercher, pendant que la Chambre amuse le tapis comme elle peut. Aussi bien cette scène n'a pas besoin d'être reproduite par le dessin; elle est dans tous les esprits et elle suffit à définir et à juger la situation.

Une autre discussion non moins intéressante, non moins importante, a eu lieu au Sénat; elle a été depuis reprise à la Chambre où elle se poursuit en ce moment sans faire jaillir des lumières nouvelles; elle se rapporte à l'application de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes. Cette loi, qui a été votée l'année dernière, doit entrer en vigueur au commencement de juillet. Des dispositions très laborieuses ont été prises pour cela. Le Conseil d'État a rédigé un décret d'administration publique destiné à rendre la loi plus pratique. Le ministre du Travail, de son côté, s'est donné une peine infinie pour préparer les détails matériels de son application. S'il s'agissait seulement de rendre justice à un effort immense, entrepris et poursuivi avec une grande ténacité, nous serions les premiers à reconnaître ce qu'il a eu de méritoire. Mais il n'a produit jusqu'à ce jour que des résultats très incomplets.

Les intentions d'où la loi est sortie sont excellentes. Ses auteurs ont voulu faire une œuvre de solidarité sociale à laquelle tous devaient participer, et nous aurions voulu qu'ils y réussissent. Par malheur, ils ont mis l'obligation à la base de leur loi, et cela a suffi pour faire naître un peu partout, dans le pays, une suspicion si générale qu'ils auront beaucoup de peine à la dissiper. Ils se sont défiés de la liberté, parce qu'elle aurait été plus lente dans ses effets, et qu'ils voulaient faire vite; mais en imposant une injonction impérieuse, ils ont provoqué dans la majorité de la classe ouvrière un mouvement de

recul très caractérisé. Incontestablement, la loi est impopulaire ; elle l'est dans les villes, elle l'est dans les campagnes, elle l'est dans les familles où les domestiques s'y montrent récalcitrans. C'est non pas par milliers, mais par millions, qu'il faut compter les réfractaires : si beaucoup le sont par ignorance ou inertie, un plus grand nombre encore le sont de parti pris, à la suite de réflexions et de calculs qui les ont amenés à croire que cette loi est une duperie et peut-être un piège. Ils se trompent sans doute, mais leur erreur est tenace. Combien d'entre nous, demandent-ils, atteindront l'âge de la retraite ? La moitié environ, et ils sont portés à croire que les favorisés du sort seront encore plus rares ; et pour toucher, à soixante-cinq ans, une modeste retraite de quelque trois cents francs, qui représenteront alors une valeur sensiblement inférieure à celle d'aujourd'hui, ils devront, à partir de leur jeunesse, verser tous les ans une somme de 9 francs, s'ils sont des hommes et de 6 francs s'ils sont des femmes. La somme est minime et les avantages sont réels, pour ceux du moins qui atteindront l'âge requis ; mais si les avantages sont réels, ils sont lointains et la prévoyance à si longue échéance est si peu dans nos mœurs qu'il faudra toute une éducation nouvelle pour l'y faire entrer. C'est cette éducation que les auteurs de la loi ont cru pouvoir remplacer par une obligation, en quoi, très probablement, ils se sont trompés. Toutes les paperasseries de la loi, si nombreuses, si compliquées, dont chacune représente une démarche imposée, effraient l'ouvrier qui a regardé autrefois comme un affranchissement la suppression de son livret. Quant au paysan, il est naturellement défiant ; il tient à garder par devers lui l'argent qu'il a péniblement gagné ; l'attrait d'un gain qui ne se réalisera pour lui qu'au seuil de la vieillesse est à ses yeux quelque chose d'aléatoire qui rappelle la loterie. Toutes les forces obscures de sa conscience travaillent contre l'application de la loi et la résistance passive qu'il y oppose est une des plus difficiles à vaincre que le législateur puisse rencontrer. Quant à la briser, il n'y doit pas compter.

Enfin l'heure décisive est arrivée ; elle a été celle de la désillusion. Les ouvriers, les paysans, les domestiques se sont abstenus en masse. M. le ministre du Travail a lu, à la tribune du Sénat, des statistiques qu'il n'a d'ailleurs pas données complètes et d'où il résulte, quoi qu'il en ait dit, que les deux tiers au moins des assujettis n'ont pas accepté le joug de la loi. Beaucoup y viendront sans doute, car on n'est qu'au début et le gouvernement continuera ses efforts, avec toutes les forces dont il dispose, pour appliquer au monde

ouvrier une sorte de *compelle intrare* ; mais beaucoup aussi continueront de s'abstenir, et alors que fera-t-on ? La question devait être posée ; elle l'a été au Sénat dès le premier jour de la rentrée et le gouvernement, à ce moment, en a demandé le renvoi à la discussion du budget du Travail. Une date aussi éloignée ne pouvait pas être maintenue ; la Chambre, rentrée en session une semaine après le Sénat, montrait la même impatience que lui d'être renseignée ; il a fallu que M. le ministre du Travail s'exécutât et qu'il consentît à répondre à MM. Codet et Brager de la Ville-Moisan, sénateurs de la Haute-Vienne et de l'Ille-et-Vilaine, qui lui adressaient en termes pressans des interrogations assez différentes.

M. Codet, déjà dégoûté de la loi qu'il avait votée, demandait que l'application en fût ajournée jusqu'à ce qu'on en eût fait une autre, dont il indiquait quels devaient être les élémens. Il prenait pour modèle la loi anglaise, qui n'est pas une loi de retraite, mais une loi d'assistance et à laquelle, par conséquent, le budget est seul à contribuer. Pourquoi, disait M. Codet, ne pas faire quelque chose d'analogue en France ? Sans doute cela coûterait cher, mais on pourrait faire retomber la charge sur les successions, comme si on ne les avait pas déjà surchargées et accablées sans mesure depuis quelques années ! et un orateur, — nous ne nous rappelons pas si c'est M. Codet lui-même, — a remis en avant l'idée d'une loterie nationale au moyen de laquelle, en faisant de la France un immense Monaco, on pourvoit largement à tous les besoins, présens et futurs, des réformes sociales. Disons tout de suite que M. Codet n'a pas convaincu le Sénat. Il est possible que la loi ne puisse pas être appliquée, ou qu'elle ne puisse l'être que partiellement ; mais la condamner avant même que l'expérience ait commencé, serait une décision pour le moins prématurée. M. le ministre du Travail n'a pas eu de peine à combattre la proposition : et si le rejet en avait été encore douteux après son discours, il ne l'aurait pas été après celui de M. Ribot. — Une loi d'assistance pour la vieillesse, a dit M. Ribot, nous en avons une ; elle suffit à nos besoins, pourquoi en faire une nouvelle ? Depuis plusieurs années, une loi a organisé chez nous l'assistance aux vieillards dénués de ressources, et assurément il fallait la faire ; mais la loi des retraites est autre chose ; elle fait appel à la prévoyance de l'ouvrier, tandis que la loi d'assistance des vieillards pourvoit aux besoins de l'imprévoyant. Laquelle de ces deux lois est la plus morale, la plus respectueuse de l'effort humain ? La réponse est sur toutes les lèvres. Plus la loi des retraites sera appliquée et moins

la loi d'assistance aura un jour besoin de l'être : conséquence excellente, car l'assistance n'est qu'un pis aller. Verser nos futurs-retraités dans une loi d'assistance élèverait, en outre, nos dépenses dans une proportion telle que nous ne saurions plus comment y faire face. La loi anglaise coûte annuellement plus de 300 millions. — Toutes ces raisons, les unes morales, les autres matérielles, condamnaient la proposition de M. Codet. M. Ribot en a ajouté d'autres tirées de l'obligation pour nous de faire de nouvelles réformes sociales dont il a tracé un tableau si vaste qu'évidemment nous ne saurions trop ménager nos ressources pour en réaliser au moins quelques-unes. La proposition de M. Codet a succombé vite sous le poids de tant d'argumens, mais M. Codet est entêté et il faut s'attendre à ce qu'il la reprenne un jour. En attendant, c'est un spectacle instructif que nous donnent quelques-uns des partisans hier les plus ardents de la loi, devenus aujourd'hui ses critiques et ses détracteurs les plus sévères. A peine ils l'ont qu'ils en veulent une autre.

L'interpellation de M. Brager de La Ville-Moisan a eu un objet plus sérieux, qui a été d'éclairer le vrai sens des articles 3 et 23 de la loi sur les retraites ouvrières. Y a-t-il une contradiction entre ces deux articles ? Cela arrive dans les lois que nous faisons, quelquefois par inadvertance, quelquefois aussi de propos délibéré et parce que le législateur, après avoir voté un article, en a jugé la portée trop large et l'a limité par un autre. M. le ministre du Travail a voulu voir entre les deux articles une contradiction seulement apparente : Comment croire, a-t-il dit, qu'une assemblée comme le Sénat ait pu tomber dans une contradiction réelle ? Est-ce supposable ? Est-ce possible ? Cette incrédulité de M. Paul-Boncour était flatteuse pour le Sénat, mais M. le ministre du Travail en a profité pour absorber l'article 23 dans l'article 3, c'est-à-dire pour le supprimer, et ses auteurs, qui savaient fort bien ce qu'ils avaient voulu faire, n'ont pas manqué de protester. M. Guillier, en particulier, a parlé en leur nom avec une verve et un bon sens qui ont fait sur l'assemblée une très vive impression. Après son discours, l'objet du litige a paru très clair : le voici d'ailleurs en peu de mots.

La loi est aujourd'hui connue de tout le monde; personne n'ignore que les retraites futures sont alimentées par un triple versement, l'un de l'ouvrier, l'autre du patron, — ces deux versements sont égaux : 9 francs pour les hommes, 6 pour les femmes, — et enfin d'un complément fourni par l'État. L'article 3 établit ce qu'on a appelé le précompte; il fait du patron une sorte de percepteur de la

cotisation de l'ouvrier, au moyen d'une retenue sur le salaire. Cette disposition est grave; elle peut, si l'ouvrier refuse de se soumettre à la loi, mettre le patron en conflit avec lui; elle peut fonder d'un seul coup des centaines de grèves, et même des milliers. Le Sénat s'est préoccupé de ces conséquences possibles, et c'est alors qu'il a fait l'article 23 qui, à notre avis, est à peu près aussi lumineux que le soleil. Nous ne le reproduisons pas en entier, mais en voici le passage principal, celui sur lequel a roulé tout le débat : il se rapporte à l'obligation pour le patron d'apposer sur la carte que lui présente l'ouvrier des timbres qui témoignent des versements mensuels faits par lui et par l'ouvrier lui-même. « L'employeur, dit-il, qui a été dans l'impossibilité d'apposer le timbre prescrit pourra se libérer de la somme à sa charge en la versant, à la fin de chaque mois, directement ou par la poste, au greffier de la justice de paix. » Que signifient ces mots : « L'employeur qui a été dans l'impossibilité d'apposer le timbre prescrit... » Ils visent évidemment le cas où l'ouvrier n'a pas voulu retirer sa carte à la mairie, à moins que, l'ayant retirée, il ne veuille pas la présenter à l'employeur. Celui-ci, alors, est libéré de toute obligation; l'ouvrier ayant refusé de se soumettre à la loi, le patron et l'État ne lui doivent plus rien puisque le jeu normal de la loi nécessite un triple apport. Contrairement à l'adage latin : *uno arulso, deficit alter*. Mais si le patron, pour s'épargner toute difficulté future, ou simplement pour faire acte de générosité, veut se libérer quand même de la somme à sa charge, le pourra-t-il? Oui, l'article 23 lui en indique le moyen : le patron n'est obligé à rien, mais il « peut » verser au greffe de la justice de paix. C'est ici qu'intervient M. le ministre du Travail, juriste, avocat de sa profession, orateur subtil, plein de talent d'ailleurs et dont la parole élégante et facile a intéressé le Sénat. Il soutient que les mots : « la somme à sa charge, » comprennent le double versement de l'employeur et de l'employé, puisque l'article 3 les lui a attribués l'un et l'autre. C'est là un abus des mots tout à fait inadmissible. L'article 3 n'a nullement mis le versement de l'ouvrier « à la charge » du patron; il a chargé seulement celui-ci de le recueillir ou de le retenir sur le salaire, si l'ouvrier veut bien y consentir et le témoigne en lui présentant sa carte. L'article 3 a organisé une facilité de perception et non pas autre chose. Si on exige de lui davantage, le patron n'est plus un percepteur, mais un gendarme, et l'exercice de cette fonction déchaînera la guerre intestine entre l'ouvrier et lui. Le Sénat n'a pas voulu donner prétexte à cette guerre; voilà pourquoi il a fait

l'article 23. Après M. Guillier, qui l'a démontré avec infiniment de logique et d'esprit, M. de Las Cases a repris la même démonstration avec une force nouvelle, et, après lui encore, M. Touron a su lui donner une vigueur de ton, en même temps qu'une lucidité d'expression qui auraient achevé de convaincre le Sénat s'il n'avait pas été déjà convaincu. Si un vote avait porté sur ce point particulier, et il est regrettable qu'il n'ait pas eu lieu, l'assemblée aurait été à peu près unanime. Rendre le patron responsable de la négligence, ou même de la mauvaise volonté de l'ouvrier, était à ses yeux une énormité.

M. le ministre du Travail s'en est fort bien rendu compte et il a cherché une ligne de retraite où le Sénat, qui n'en voulait pas à sa personne, l'a suivi avec quelque complaisance. L'occasion à laquelle M. Brager de la Ville-Moisan avait rattaché son interpellation était une lettre que le ministre avait écrite à des commerçans pour leur expliquer l'article 23. — C'est une consultation qui m'était demandée, a dit M. Paul-Boncour, je l'ai donnée sans prétendre lui attacher un caractère obligatoire, et au surplus ceux qui l'avaient sollicitée, après m'avoir remercié de la leur avoir fournie, m'ont déclaré qu'ils n'étaient pas du tout de mon avis. C'est leur droit; il est aussi respectable que le mien; ni eux ni moi ne pouvons interpréter souverainement une loi; il appartient aux tribunaux seuls de le faire, et les tribunaux le feront. — M. Tournon s'est emparé de ces paroles du ministre pour le prier avec insistance de le choisir comme victime et de lui intenter un procès. — Je le gagnerai, a-t-il dit, et vous perdrez le vôtre: il est impossible que la Cour de Cassation ne me donne pas raison. — Nous le croyons, nous aussi, mais les procès sont longs et avant que le tribunal de première instance d'abord et la Cour de Cassation ensuite aient fixé la jurisprudence, quelque temps s'écoulera. Que fera-t-on pendant ce temps? Rien sans doute. Le gouvernement, après avoir choisi une espèce, attendra le jugement et l'arrêt. Il ne pourrait pas obliger les employeurs à verser par provision la double cotisation, et quant à forcer des millions d'ouvriers, agglomérés dans les villes ou disséminés dans les champs, à retirer leur carte et à la présenter aux employeurs, comment le pourrait-il? M. Ribot l'a dit un jour à la tribune: pour qu'une loi soit appliquée, il faut qu'elle soit acceptée par l'opinion. La loi des retraites ouvrières le sera peut-être dans l'avenir, mais elle ne l'est pas encore dans le présent, et c'est par la persuasion, non pas par la force, qu'on la fera peu à peu passer dans nos mœurs. Finalement, on s'est mis d'accord sur un ordre du jour qui a été voté à la majorité de 214 voix contre 35 et qui est ainsi conçu :

« Le Sénat, confiant dans le gouvernement pour appliquer la loi des retraites ouvrières et paysannes avec autant de prudence que de fermeté, et comptant sur lui pour proposer les modifications dont l'expérience aurait démontré la nécessité, etc. » Il n'échappera pas au lecteur que cet ordre du jour ne signifie pas grand'chose, et c'est bien d'ailleurs pour cela qu'il a réuni une si grosse majorité. Quand on lit dans un texte de ce genre qu'une assemblée a confiance dans le gouvernement pour montrer autant de prudence que de fermeté, la banalité de l'expression témoigne de celle du sentiment. Ceux qui trouvent la loi mal faite, et ils sont nombreux, ont voté volontiers qu'ils comptaient sur le gouvernement pour y apporter les modifications dont l'expérience aurait démontré la nécessité. Cela permet toutes les espérances. La vérité est qu'une seule modification serait efficace dans la loi, celle qui supprimerait l'obligation et y substituerait la liberté, mais le ministère actuel ne la fera jamais.

L'ordre du jour ne dit même pas, et cette lacune est significative, que si les tribunaux donnent à l'article 23 une interprétation différente de la sienne, le gouvernement s'inclinera. Sans doute il sera obligé de le faire jusqu'à nouvel ordre, mais on a cru comprendre qu'il se réservait alors de présenter, pour y être introduites, des modifications qui donneraient à la loi un sens conforme à ses vues. Dans ces conditions, un certain nombre de sénateurs ont préféré s'abstenir de prendre part au vote et attendre. Il leur a paru que ce serait montrer dans le gouvernement une confiance un peu ingénue que de compter sur lui pour modifier la loi de manière à leur donner satisfaction. M. le ministre du Travail a parlé avec habileté et courtoisie, mais il s'est montré intraitable sur ce qu'il a appelé les principes de la loi et il a donné à quelques-uns de ces principes une exagération telle que, pour modifier la loi utilement, il faudrait qu'il commençât par se modifier lui-même très au delà de ce qu'il est raisonnablement permis d'espérer. Le vote du Sénat n'a d'ailleurs qu'une portée restreinte: il signifie seulement, et rien n'est plus sensé, qu'avant de demander le changement de la loi avec M. Codet, il y a lieu d'en faire l'expérience. Jusqu'où pourra-t-on la pousser? Nul ne le sait et nul ne le saura encore avant quelque temps.

Où en est le scrutin de liste avec représentation proportionnelle? Sur ce point encore, nous faisons un aveu d'ignorance. La discussion générale qui vient d'être close a montré les deux partis immuables sur leurs positions et se renvoyant mutuellement des discours dont

quelques-uns ont été très éloquens : nous distinguerons surtout ceux de M. Paul Deschanel, qui a ouvert le débat, et de M. Joseph Reinach, qui l'a continué avec beaucoup de vigueur. M. Deschanel a combattu surtout l'« apparentement, » mot barbare, chose volontairement confuse, de nature à réintroduire dans la représentation proportionnelle quelques-uns des pires défauts et des vices du scrutin d'arrondissement et qui, pour cela même, a quelques chances d'être en fin de compte adoptée. Le père de l'« apparentement, » M. Painlevé, n'a pas manqué de défendre son enfant, mal constitué, mais peut-être viable. Faut-il le dire ? la discussion de cette question si grave s'est déroulée, pendant plusieurs séances, au milieu d'une certaine indifférence, non pas que la Chambre y soit indifférente en effet, — comment pourrait-elle l'être ? mais parce qu'elle considère que tout a été dit et que désormais les votes seuls importent. Or les votes auront lieu sur les articles. Sur le fait de savoir si on passerait à leur discussion, la majorité a été si grande qu'elle ne signifie plus rien, sinon qu'on n'a pas voulu repousser, étouffer par une sorte de question préalable une réforme qui a passionné et qui continue de passionner l'opinion. Il faut que tout le monde se prononce ici au grand jour et prenne sa responsabilité devant le pays. Nous sommes à la veille des votes décisifs : nous aurons sans doute à les enregistrer dans quelques jours.

On nous excusera de ne pas parler aujourd'hui du Maroc : nous l'avons fait abondamment dans nos deux dernières chroniques et nous le ferons de nouveau dans la prochaine. Un événement grave s'est, à la vérité, produit : l'occupation de Larache et d'El-Ksar par l'Espagne, mais après notre marche sur Fez, il était tellement prévu par tous ceux qui connaissent les premiers élémens de la question qu'il nous est impossible de nous en étonner. La plupart de nos journaux s'en indignent dans les termes les plus désobligeans pour l'Espagne : nous nous contenterons de leur dire, avec Bismarck, que l'indignation n'est pas un état d'esprit diplomatique. Puisse d'ailleurs cette première « surprise » n'être pas pour eux suivie de quelques autres !

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXI<sup>e</sup> ANNÉE

# TABLE DES MATIÈRES

DC

## TROISIÈME VOLUME

MAI — JUIN

### Livraison du 1<sup>er</sup> Mai.

	Pages.
LA FILLE DU CIEL, dernière partie, par M <sup>me</sup> JUDITH GAUTIER et PIERRE L'ŒU, de l'Académie française. . . . .	3
BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT. — LA PERSÉCUTION 1873-1878. — V. LE DÉSARROI. — LES DÉCEPTIONS, par M. GEORGES GOYAU. . . . .	32
LEILA, dernière partie, par ANTONIO FOGAZZARO. . . . .	72
LE RÔLE D'UNE MARINE EN CAS DE GUERRE, par M. GEORGES BLANCHON. . . . .	120
LA VRAIE MARGUERITE DE <i>Faust</i> . — FRÉDÉRIQUE BRION DANS LA LÉGENDE ET DANS LA RÉALITÉ, par M. ERNEST SEILLIÈRE. . . . .	146
FOYERS DE THÉÂTRE. — LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. VICTOR DU BLED. . . . .	173
POÉSIES. — LE ROSEAU, par M. JEAN AIGARD, de l'Académie française. . . . .	208
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Le Goût du vice</i> , A LA COMÉDIE-FRANÇAISE. — CONFÉ- RENCES DE M. MAURICE DONNAY SUR MOLIERE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. . . . .	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. . . . .	229

### Livraison du 15 Mai.

MA FIGURE, première partie, par CLAUDE FERYAL. . . . .	241
FOGAZZARO, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française. . . . .	273
LE MILLÉNAIRE DE LA NORMANDIE, par M. A. ALBERT-PETIT. . . . .	293
LE SOURIRE D'ATHÈNES, par M. ANDRÉ BEAUNIER. . . . .	328
CHEMINS DE FER DE TUNISIE, par M. JACQUES LAGOUR-GAYET. . . . .	359
MARIE-CAROLINE REINE DE NAPLES ET NAPOLÉON, par M. HENRI WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales et politiques. . . . .	380

	Pages.
L'ŒIL ET LA MAIN DE M. INGRES. — A LA GALÉRIE GEORGES PETIT, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. . . . .	416
LE POUVOIR POLITIQUE DE LA COURONNE ANGLAISE. — L'EXEMPLE DE LA REINE VICTORIA, par M. JACQUES BARDOUX. . . . .	436
REVUES ÉTRANGÈRES. — LES <i>Confessions</i> DE RICHARD WAGNER, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. . . . .	469

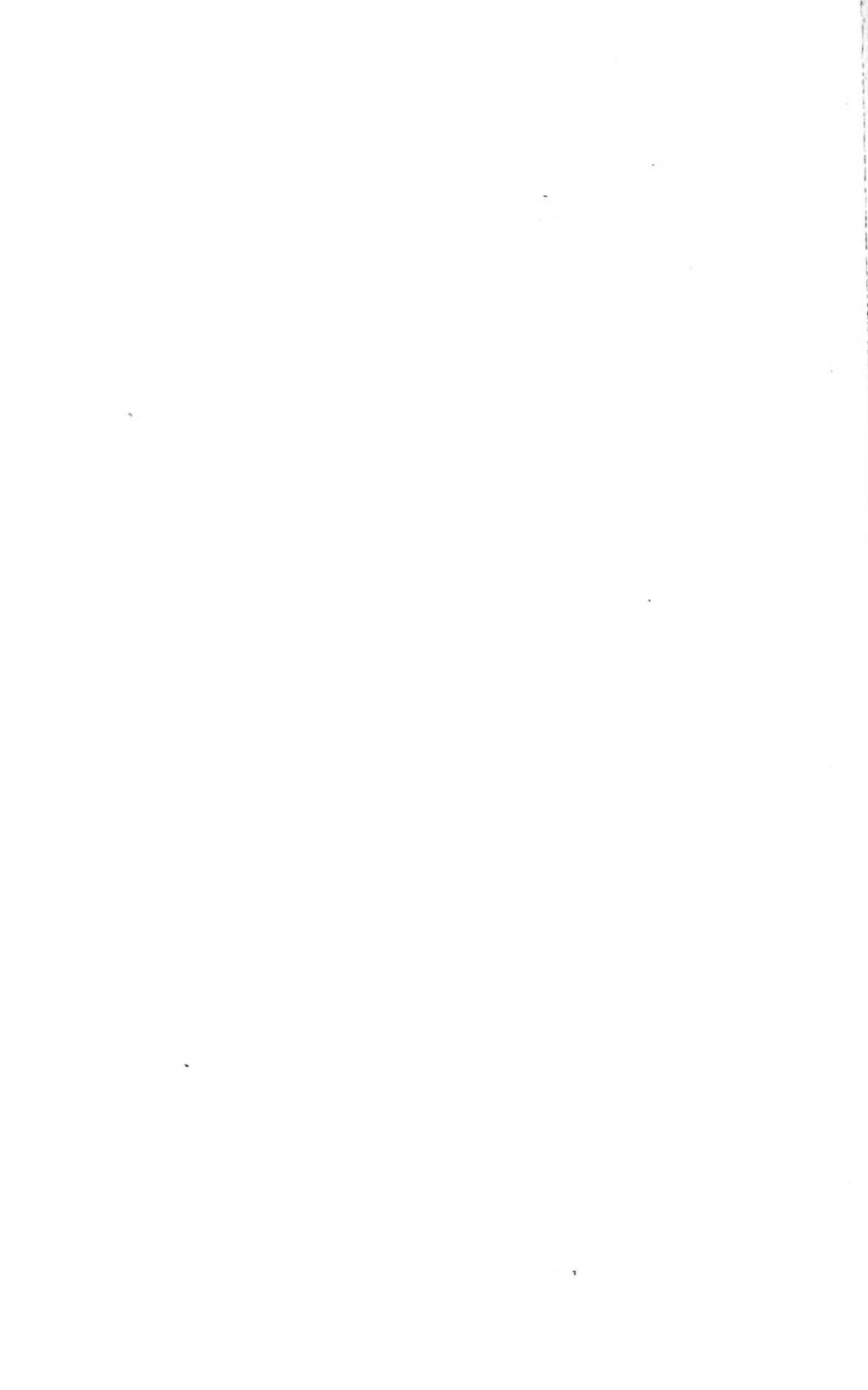
#### Livraison du 1<sup>er</sup> Juin.

MA FIGURE, deuxième partie, par CLAUDE FERVAL. . . . .	481
LA GENÈSE DU <i>Génie du Christianisme</i> . — I. LES ORIGINES ET LA JEUNESSE DE CHATEAUBRIAND, par M. VICTOR GIRAUD. . . . .	521
L'ENFANT, par M. HENRI JOLY, de l'Académie des Sciences morales et politiques. . . . .	553
LA LÉGENDE DE ZOROASTRE, par M. ÉDOUARD SCHURÉ. . . . .	589
MÉNÉLIK, par M. ROBERT DE CAIX. . . . .	610
CRAINTES ET ESPÉRANCES POUR L'ART AUX <i>Salons</i> DE 1911, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. . . . .	646
UN SALON ALLEMAND AU TEMPS DU ROMANTISME, par M. A. BOSSERT. . . . .	666
POÉSIES, par M <sup>me</sup> la baronne ANTOINE DE BRIMONT. . . . .	686
REVUE MUSICALE : <i>le Voile du bonheur</i> , — <i>la Jola</i> , A L'OPÉRA-COMIQUE; — REPRISE DE <i>Gwendoline</i> , A L'OPÉRA, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . .	697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. . . . .	709

#### Livraison du 15 Juin.

MA FIGURE, troisième partie, par CLAUDE FERVAL. . . . .	721
LA ROUMANIE DANS LA POLITIQUE DANUBIENNE ET BALKANIQUE, par M. RENÉ PINON. . . . .	764
LA GENÈSE DU <i>Génie du Christianisme</i> . — II. LES ANNÉES D'EXIL ET LA CRISE RELIGIEUSE, par M. VICTOR GIRAUD. . . . .	797
PAUL HUET ET LE PAYSAGE FRANÇAIS, par M. GEORGES LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux-Arts. . . . .	830
LE COLLÈGE DE FRANCE. — SON RÔLE PRÉSENT ET SON AVENIR, par M. MAURICE CROISSET, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. . . . .	862
EURIPIDE ET SES IDÉES, par M. EMILE FAGUET, de l'Académie française. . . . .	880
LA RESPONSABILITÉ ATTÉNUÉE, par M. le professeur GRASSET. . . . .	903
REVUE DRAMATIQUE. — COMÉDIE-FRANÇAISE : REPRISE DE <i>le Roi s'amuse</i> ; — <i>Chef Maître</i> , par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. . . . .	929
REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE PÉNITENTE FRANCISCAINNE : SAINTE MARGUERITE DE CORTONE, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. . . . .	947









TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 526 227

